HAL
open science

Le culte des saints en Normandie (IXe-XIIe siècle). Enjeux de pouvoir dans les établissements bénédictins du diocèse de Rouen. 2 volumes

Lucile Trân-Duc

To cite this version:

Lucile Trân-Duc. Le culte des saints en Normandie (IXe-XIIe siècle). Enjeux de pouvoir dans les établissements bénédictins du diocèse de Rouen. 2 volumes. Histoire. Université de Caen Basse-Normandie, 2015. Français. NNT : . tel-02982694

HAL Id: tel-02982694

https://hal.science/tel-02982694v1

Submitted on 28 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Caen Basse-Normandie

École doctorale Histoire, mémoire, patrimoine, langage - ED 558

Thèse de doctorat

présentée et soutenue le : 11/05/2015

par

Lucile Trân-Duc

pour obtenir le

Doctorat de l'Université de Caen Basse-Normandie

Spécialité : Histoire et civilisations. Histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux

Le culte des saints en Normandie (IXe-XIIe siècle).

Enjeux de pouvoir dans les établissements bénédictins du diocèse de Rouen

volume 1

Directeur de thèse : Véronique Gazeau
Co-directeur de thèse : Claude Lorren

Jury

Edina Bozóky, maître de conférences HDR en histoire médiévale, Université de Poitiers (rapporteur)
Patrick Henriet, directeur d'études à l'EPHE (rapporteur)
David Bates, professorial fellow, University of East Anglia
Véronique Gazeau, professeur d'histoire médiévale, Université de Caen Basse-Normandie (directeur de thèse)
Claude Lorren, professeur d'histoire médiévale, Université de Caen Basse-Normandie (codirecteur de thèse)
Annick Peters-Custot, professeur d'histoire médiévale, Université de Nantes

Remerciements

Avant tout, je tiens à remercier Véronique Gazeau, ma directrice de thèse, et Claude Lorren, mon co-directeur. Tous deux m'ont donné le goût du Moyen Âge au cours de mes études à l'UCBN et m'ont transmis l'envie de poursuivre dans cette voie. Sans leur soutien, leurs conseils avisés et les nombreuses discussions, toujours constructives, que j'ai pu avoir avec eux tout au long de la préparation de ce doctorat, cette thèse n'aurait pu voir le jour.

Il me faut également remercier Pierre Bauduin qui m'a accueillie au CRAHAM ainsi que tous les membres de l'UMR, et, parmi eux, Jean-Claude Fossey pour son aide précieuse en cartographie.

La réalisation de cette thèse a également été rendue possible grâce aux échanges fructueux que j'ai pu avoir avec David Bates, Edina Bozóky, Annick Peters-Custot, Anne-Marie Helvétius, Stéphane Lecouteux, Charles Mériaux, Steven Vanderputten et Louis Violette.

J'ai une pensée particulière pour mes amies Hélène Marchal, Sophie Delamaire, Cécile Deroin et Annie Legratiet, pour ma collègue Sandrine Mauger, pour mes parents, pour Heddi et mes enfants, Marion et Thibault, qui m'ont toujours soutenue et encouragée.

Introduction

Il semble qu'à l'heure actuelle, l'hagiologie[1] ait « le vent en poupe »[2]. Effectivement, il suffit de se livrer à une brève recension des colloques consacrés à ce thème depuis sept ans en France pour s'en convaincre : *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge* à Poitiers en 2008 ; *Normes et hagiographie dans l'Occident médiéval (Ve-XVIe siècles)* à Lyon en 2010 ; *Écrire pour saint Denis. L'hagiographie et la diplomatique dionysiennes au Moyen Âge* à Paris VIII en 2012 ; *La cour céleste. La commémoration collective des saints, entre accumulation des suffrages et communion ecclésiale (époques médiévale et moderne)* à Paris XIII la même année ou encore *Des dieux civiques aux saints locaux dans le monde romain tardo-antique (IVe-VIIe siècles)* à Nanterre en 2013... Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi : l'intérêt porté aux sources hagiographiques est assez récent.

En effet, au cours du XIXe siècle, les historiens positivistes, engagés dans le combat pour la séparation de l'Église et de l'État, et attachés à reconstituer le cours des événements le plus rigoureusement possible, refusent tout crédit à cette documentation. Ferdinand Lot n'y voit qu'« un odieux fatras... une basse littérature comme de nos jours le roman feuilleton »[3]. Aussi les récits hagiographiques sont-ils systématiquement écartés des matériaux sur lesquels on s'appuie alors avec sûreté. Dans ce contexte, l'activité hagiologique se limite à la Société des Bollandistes en Belgique et aux *Monumenta Germaniae Historica* en Allemagne. Elle emprunte alors trois directions principales : la recherche et l'établissement des textes, souvent expurgés de leurs relations de miracles, la critique d'érudition et la synthèse fondée sur les éléments biographiques ou les témoignages du culte. Un premier infléchissement se fait sentir, en 1924, grâce à Marc Bloch qui, dans sa thèse consacrée aux rois thaumaturges[4], comprend tout l'intérêt des sources hagiographiques. Ces dernières lui permettent d'accéder à « tout ce groupe de superstitions et de légendes qui forme le merveilleux monarchique », d'étudier « le caractère surnaturel longtemps attribué à la puissance royale » et de rendre compte de l'emprise des monarchies sur l'esprit des hommes[5]. Toutefois, l'exemple de Marc Bloch reste

1 On entend par hagiologie la discipline se fixant pour objet l'étude du culte des saints. Le terme hagiographie est, lui, employé pour désigner les sources se rapportant aux saints et à leur culte.
2 Goullet M., « éditorial », *Le médiéviste et l'ordinateur*, 34, 1996.
3 Lot F., *La fin du monde antique et le début du Moyen Âge*, Paris, 1927, p. 185.
4 Bloch M., *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 1924 ; rééd. Paris, Gallimard, 1983 (Bibliothèque des Histoires). C'est cette édition qui sera utilisée dans la suite de la thèse.
5 *Ibid.*, p. 18-19.

pendant longtemps peu suivi. Seuls Raymonde Foreville[6], Robert Folz[7] ou encore Pierre Riché[8] s'en inspirent dans les décennies 40 et 50 du XXe siècle.

Ce n'est qu'à la fin des années 60 et au début des années 70 du siècle dernier que les historiens perçoivent réellement la richesse de l'hagiographie. S'ensuit rapidement une véritable « hagiomania » avec la multiplication des recherches portant sur ces sources. Une telle évolution peut être mise sur le compte de trois facteurs principaux. Tout d'abord, grâce à Hippolyte Delehaye (1859-1941), les travaux des Bollandistes sont progressivement réhabilités et posent les bases nécessaires à une nouvelle compréhension de cette documentation. Ils fournissent notamment à la communauté scientifique toute une série d'instruments (textes édités, catalogues, manuscrits, répertoires, monographies) ainsi qu'une méthode rendant possible la multiplication des études ultérieures[9]. Ensuite, au cours du XXe siècle, on observe le déclin de l'historiographie positiviste, désormais jugée comme une simple « histoire de surface ». Enfin, dans le sillage des *Annales*, on assiste à l'épanouissement d'une histoire des mentalités et d'une histoire globale de la société. Ces nouveaux questionnements profitent à l'hagiologie et favorisent son développement à partir des années 70. Outre la parution de trois fascicules dans la collection *Typologies des sources du Moyen Âge occidental* consacrés aux sources hagiographiques[10], on doit noter la tenue, en 1979, à Paris X–Nanterre, d'un colloque fondateur, organisé par Evelyne Patlagean et Pierre Riché : *Hagiographies, cultures et sociétés (IVe-XIIe siècles).* Cette rencontre renouvelle totalement les problématiques de la discipline à travers les différents thèmes abordés : la transmission des récits hagiographiques, l'examen des auteurs et des auditoires des narrations, l'étude des miracles et de la typologie de la sainteté, la mise en relation des récits hagiographiques avec le culte rendu aux saints et, enfin, la place de l'hagiographie dans l'Histoire. Elle inaugure ainsi la redécouverte progressive d'un exceptionnel gisement documentaire traitant, d'une part, de ce que les sources classiques passent généralement sous silence (la vie quotidienne, les

6 Foreville R., *Un procès de canonisation à l'aube du XIIIe siècle. Le livre de saint Gilbert de Sempringham (1201-1202)*, Paris, Bloud et Gay, 1943.

7 Folz R., *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'Empire germanique médiéval*, Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; Id., *Études sur le culte liturgique de Charlemagne dans les églises de l'Empire*, Paris, Les Belles-Lettres, 1951 ; Id., *Les saints rois du Moyen Âge en Occident (VIe-XIIIe siècles*), Bruxelles, Société des Bollandistes, 1984 (Subsidia Hagiographica, 68) ; Id., *les saintes reines du Moyen Âge en Occident (VIe-XIIIe siècles*), Bruxelles, Société des Bollandistes, 1992 (Subsidia Hagiographica, 76).

8 Riché P., « Note d'hagiographie mérovingienne. La *Vita S. Rusticulae* », *Analecta Bollandiana*, 72, 1954, p. 369-377.

9 Delehaye H., *Cinq leçons sur la méthode hagiographique*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1934 (Subsidia Hagiographica, 21).

10 Philippart G., *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 1977 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 24-25), rééd. 1985 ; Dubois J., *Les martyrologes du Moyen Âge latin*, Turnhout, Brepols, 1985 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 26) ; Martin Heinzelmann, *Translationsberichte und andere Quellen des Reliquienkultes*, Turnhout, Brepols, 1979 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 33).

femmes, les enfants, les pauvres...) et reflétant, d'autre part, une certaine conception du monde et des rapports sociaux. Deux ans plus tard, le colloque de Nanterre est suivi par la parution de l'ouvrage de Peter Brown, *The cult of the saints. Its rise and functions in latin Christianity*[11]. L'auteur y souligne l'« osmose entre le phénomène religieux et son contexte humain, plus précisément social »[12]. Nombre de chercheurs empruntent dès lors la voie ainsi ouverte : les années 80 et 90 sont marquées par une extraordinaire floraison de recherches portant sur les sources hagiographiques. Il faut, entre autres, mentionner la collection *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*[13], lancée par Guy Philippart en 1992 et destinée à pallier l'absence d'histoire générale de ces textes. D'autres travaux empruntent une voie à dominante sociale et anthropologique. Cette vitalité est notamment rendue possible par la constitution de groupes de réflexions. Cependant, comme le souligne François Dolbeau dans un article consacré aux travaux sur l'hagiographie médiolatine en France[14], aucune association ne réunit encore les spécialistes de la discipline. Il n'existe pas, dans l'Hexagone, l'équivalent de l'Hagiography Society aux États-Unis, de l'Atelier d'études sur la sainteté en Belgique, de l'Hagiographish werkgezelschap Nederland aux Pays Bas, du Gruppo di ricera « Santi e culto ei santi » en Italie ou encore de l'Arbeitskreis für hagiographische Fragen en Allemagne[15] qui organise des rencontres annuelles sur les « recherches récentes concernant les questions hagiographiques »[16]. Les historiens français s'intéressant aux sources hagiographiques se rencontrent essentiellement parmi les érudits locaux qui enquêtent sur les légendes et les cultes de leur région, les ecclésiastiques et le milieu multiforme des chercheurs ou enseignants-chercheurs. De nombreuses passerelles existent pourtant entre eux et les collaborations sont fréquentes, notamment à l'occasion des colloques. Ces derniers forment une toile de fond pour les études hagiologiques, à l'instar du colloque *Les reliques, objets, cultes et symboles* organisé à Boulogne-sur-Mer, en 1997, par Anne-Marie Helvétius et Edina Bozóky[17]. Celui-ci constitue la première initiative pour « aborder les reliques dans une perspective réellement globale et

11 Brown P., *The cult of the saints. Its rise and functions in latin Christianity*, Chicago, The University of Chicago Press, 1981.

12 Fontaine J., « Le culte des saints et ses implications sociologiques : réflexions sur un récent essai de Peter Brown », *Analecta Bollandiana*, 100, 1982, p. 18.

13 Philippart G. (dir.), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, Turnhout, Brepols, 1992-2014 (Corpus Christianorum, Hagiographies), 6 vol.

14 Dolbeau F., « Les travaux français sur l'hagiographie médiolatine (1968-1998) », *Hagiographica*, 6, 1999, p. 23-68.

15 Mériaux C., « Les recherches hagiographiques récentes en Allemagne : l'*Arbeitskreis für hagiographische Fragen* et le premier volume des *Beiträge zur Hagiographie* », *Bulletin de la Mission historique française en Allemagne*, 36, 2000, p. 120-128.

16 Celle de 1997 donne d'ailleurs naissance à la collection des *Beiträge zur Hagiographie*.

17 Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes et symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999.

interdisciplinaire »[18]. Il vise également à « stimuler les réflexions concernant les pistes de recherche à poursuivre au XXIe siècle »[19]. Malgré tout, il n'existe pas, pendant longtemps, de chaire spécialisée, exception faite de la IVe section de l'École Pratique des Hautes Études où se trouve une direction d'études *Hagiographie et histoire monastique.* Il n'existe pas non plus de revue spécialisée, même si la *Revue Mabillon* ou le périodique pluridisciplinaire *Médiévales* accueillent de nombreux travaux hagiologiques[20]. Enfin, le constat est le même dans les maisons d'édition françaises : aucune collection n'est consacrée à ce type de recherches comme ce peut être le cas chez Brepols avec Hagiologia. Dans ce contexte, les publications restent extrêmement dispersées.

Toutefois, depuis deux décennies, les choses changent grâce au grand nombre de chercheurs séduits par ces thématiques, à l'instar de François Dolbeau, Anne-Marie Helvétius, Edina Bozóky, Monique Goullet, etc. Cet intérêt nouveau porté aux sources hagiographiques se traduit notamment par la mise en œuvre d'un projet de recueil des textes hagiographiques à l'initiative d'un groupe de chercheurs issus du CNRS, de l'École Pratique des Hautes Études et de l'Institut Historique Allemand de Paris. Intitulé *Sources Hagiographiques de la Gaule*, ce programme vise à recenser les copies et les différentes versions des vies de saints, à en identifier si possible les auteurs et à en étudier l'évolution au fil des différentes réécritures[21]. À l'École Pratique des Hautes Études, un cycle de conférences autour du thème *Hagiographie, idéologies cléricales et pratiques sociales au Moyen Âge* est animé par Patrick Henriet dans le cadre des sections « sciences historiques et philologiques » et « sciences religieuses ». À Paris-I (LAMOP), un programme « Expertise des textes mérovingiens dans leurs plus anciennes versions manuscrites », destiné à étudier les origines de l'édition hagiographique médiévale (VIe-VIIIe siècles), est coordonné par Monique Goullet. À Poitiers (CESCM), l'axe de recherche « Espace, pouvoir et religion » accueille un programme « Culte des saints et mémoire des morts » dirigé par Edina Bozóky. À Caen (CRAHAM), l'axe « culture et espace » compte un programme consacré aux « Élites religieuses et modèles de sainteté » confié à Véronique Gazeau. Il faut également noter la création de HAGHIS, groupe de recherche en hagiographie médiévale fondé par Bruno Dumézil, Stéphane Gioanni et Charles Mériaux sur le modèle de l'Atelier belge d'études sur la sainteté. Celui-ci ambitionne, d'une part, de réunir les historiens, philologues, liturgistes qui, par la force des traditions

18 *Ibid.*, « Introduction », p. 14.

19 *Ibid.*, p. 15.

20 *Médiévales*, 62, printemps 2012. Ce numéro comprend un dossier coordonnée par Charles Mériaux et Stéphane Gioanni consacré au thème « réforme(s) et hagiographie ».

21 Heinzelmann M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2001 (Beihefte der Francia, 52). Voir en particulier la préface de Martin Heinzelmann, p. 7-9.

académiques, ont trop souvent tendance à s'ignorer et cherche, d'autre part, à faire le point sur les travaux en cours[22]. On lui doit notamment l'organisation, en 2009, d'une table ronde consacrée à la Vie de saint Éloi, destinée à examiner les rapports entretenus entre hagiographie et réforme(s), au cours des VIe-XIIe siècles. Le groupe est également à l'initiative de la traduction de la Vie de saint Léger. Les chercheurs français sont aussi insérés dans une collaboration internationale, en particulier à l'occasion des rencontres annuelles de Leeds au cours desquelles une session spécifique coordonnée par Anne-Marie Helvétius est consacrée à l'hagiologie.

Le mouvement ainsi initié depuis les années 70 du XXe siècle transforme donc totalement la discipline. Celle-ci ne se fixe plus pour seul objet d'étude le saint et les diverses manifestations de son culte. En une trentaine d'années à peine, on est passé d'une histoire critique de l'hagiographie dans la tradition bollandiste à une hagiologie pour l'histoire usant des sources hagiographiques comme sources historiques, puis à une hagiologie dans l'histoire avec un intérêt plus profond pour l'histoire de la sainteté dans ses multiples dimensions et ses interactions avec la société. En d'autres termes, les saints ne constituent plus des objets historiques à proprement parler. Importent avant tout les hommes qui les honorent. Par conséquent, l'hagiologie s'oriente vers de nouveaux thèmes de recherche. Parmi ceux-ci, la question des implications sociales, économiques et politiques du culte des saints s'avère particulièrement fructueuse. Cette problématique est abordée indirectement lors du colloque de Nanterre puis directement, en 1988, dans le cadre du colloque consacré aux fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)[23], avec une partie intitulée « Sainteté et pouvoirs » portant sur la fonction politique du culte des saints, au sens le plus large du thème. Elle accueille notamment les contributions aux titres évocateurs de Pierre Riché[24] ou encore de Luce Pietri[25]. Plus récemment encore, en 2008, le colloque de Poitiers, *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge*, vise à présenter l'imbrication profonde du religieux et du politique dans la représentation de la sainteté, ceci allant des intentions idéologiques à peine perceptibles à la propagande politique et ecclésiastique. Les communications proposées ont pour objectif de réfléchir aux stratégies de pouvoir au Moyen Âge en relation avec le culte des saints et de leurs reliques[26]. Ainsi, plus qu'un témoin de l'histoire religieuse et de la

22 Http://haghis.blogspot.com.

23 *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècle)*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École française de Rome, 149).

24 Riché P., « Les Carolingiens en quête de sainteté », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, *op. cit..*, p. 217-224.

25 Pietri L., « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du Ve au VIe siècle », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, *op. cit.*, p. 353-369.

26 Bozóky E., « introduction », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge.*

spiritualité, ce dernier est désormais considéré comme un enjeu idéologique et politique propre à son époque, les saints devenant, parfois immédiatement après leur mort, une source de prestige et de légitimité pour les grands qui se doivent de manipuler le sacré afin de légitimer leur vocation naturelle à exercer le pouvoir. Depuis quelque temps, cet axe de réflexion donne lieu à de nombreux travaux. En France, Edina Bozóky ouvre la voie en s'intéressant en particulier à la politique des reliques des comtes de Flandre[27]. L'action des souverains français dans ce même domaine inspire également quelques études[28]. Toutefois, l'espace français n'est pas le seul concerné par cette problématique : c'est aussi le cas des

L'écriture de la sainteté, instrument politique, Actes du colloque international du CESCM de Poitiers (11-14 septembre 2008), Turnhout, Brepols, 2012 (Hagiologia, 8), p. 7.

27 Bozóky E., « Voyages de reliques et démonstration de pouvoir aux temps féodaux », dans *Voyages et voyageurs au Moyen Âge*, XXVIe congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur (Limoges-Aubazine, mai 1995), Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 267-280 ; Id., « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre (fin du IXe-fin du XIe siècle) », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, *op. cit.*, p. 271-292 ; Id., « Le culte des saints et des reliques dans la politique de Henri II et Richard Cœur de Lion », dans Aurell M. (dir.), *La cour Plantagenêt (1154-1204). Parenté, gouvernement, savoir et civilité*, Actes du colloque international de Thouars (30 avril-2 mai 1999), Poitiers, CESCM, 2000, p. 277-291 ; Id., « L'initiative et la participation du pouvoir séculier dans les translations de reliques au haut Moyen Âge. Esquisse typologique », *Sources. Travaux historiques*, 51-52, 2000, p. 39-58 ; Id., « Le recouvrement des reliques des saints Valéry et Riquier », dans Buschinger D. (dir.), *Saint Riquier à Saint-Riquier*, Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie-Jules Verne, (Saint-Riquier, 9-10 décembre 2000), *Médiévales*, 13, 2001, p. 1-13 ; Id., « Le rôle des reines et des princesses dans les translations de reliques en Occident (VIe-XIIe siècles), dans Faure R. (dir.), *Reines et princesses au Moyen Âge*, Actes du Ve colloque international de Montpellier (Université Paul-Valéry, 24-27 novembre 1999), *Les Cahiers de CRISIMA*, 5, 2001, p. 349-360 ; Id., « Le comte et la Croix. La relique de la vraie Croix dans la légende de fondation de Gellone », dans *Saint-Guilhem-le-Désert* : *le contexte de la fondation, l'autel médiéval de Saint-Guilhem*, t. IV, table ronde d'août 2002, Aniane, Amis de Saint-Guilhem-le-Désert, 2004, p. 79-84 ; Id., « Prolégomènes à une étude des offrandes de reliquaires par les princes », *Pecia*, 8-11, 2005, p. 91-116 ; Id., « Les reliques et le pouvoir des princes territoriaux (IXe-XIIe siècle). Politique et représentation », *Hagiographica*, 13, 2006, p. 73-94. Certains de ces travaux font l'objet d'une réédition dans Bozóky E., *Le Moyen Âge miraculeux. Étude sur les légendes et les croyances médiévales*, Paris, Riveneuve, 2010. C'est cette édition qui sera désormais utilisée lorsque ces travaux seront mentionnés.

28 De manière non exhaustive, Beaune C., « Les ducs, les rois et le Saint-Sang », dans Autrand F., Gauvard C., Moeglin J.-M. (dir.), *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guénée*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 711-732 ; Billot C., « Le message spirituel et politique de la Sainte-Chapelle de Paris », *Revue Mabillon*, 63, 1991, p. 119-141.

espaces byzantin[29], germanique[30], anglais[31], italien[32] ou encore ibérique[33]. Quant aux thèses abordant les liens entre dévotions et pouvoir temporel, elles se font plus nombreuses. On peut par exemple mentionner la thèse en préparation de Fernand Peloux, sous la direction d'Hélène Débax et Monique Goullet, consacrée aux saints évêques languedociens au Moyen Âge et destinée à étudier la mémoire épiscopale en lien avec la dimension politique de la sainteté.

Qu'en est-il de l'espace confié par le traité de Saint-Clair-sur-Epte au chef scandinave, Rollon, et à ses descendants à compter de 911 ? Est-il concerné par ces nouveaux questionnements ?

Jusqu'à une époque récente, les saints vénérés en Normandie font l'objet de publications de sources et de monographies de valeur fort inégale[34]. On doit néanmoins relever dans cette somme de travaux ceux du Dr Jean Fournée et de Lucien Musset[35]. Le premier cherche avant tout à étudier les différentes manifestations du culte des saints honorés dans la région. On lui doit un certain nombre de monographies consacrées à saint Martin[36],

29 Kaplan M. (dir.), *Le sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident. Études comparées*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001 ; Durand J., Flusin B. (dir.), *Byzance et les reliques du Christ*, Paris, Centre de Recherche d'Histoire et de Civilisation de Byzance, 2004.

30 Corbet P., *Les saints ottoniens. Sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an Mil*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1986 (Beihefte der Francia, 15) ; Röckelein H., *Reliquientranslationen nach Sachsen im 9. Jahrhundert. Über Kommunikation, Möbilitat und Offentlichkeit im Frühmittelalter*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag 2002 (Beihefte der Francia 48) ; Krönert K., *L'exaltation de Trêves. Écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane (VIIIe-XIe siècle)*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2010 (Beihefte der Francia, 70).

31 Rollason D., « Relic-Cult as an Instrument of Royal Policy c. 900- c. 1050 », *Anglo-Saxon England*, 15, 1986, p. 91-103 ; Id., *Saints and Relics in Anglo-Saxon England*, Oxford, Blackwell, 1989 ; Ridyard S., *The Royal Saints of Anglo-Saxon England : a Study of West Saxon and East Anglian Cults*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 (Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, Fouth Series) ; Vincent N., *The Holy Blood. King Henry III and the Westminster Blood Relic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

32 Lett D., *Un procès de canonisation au Moyen Âge. Essai d'histoire sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.

33 Henriet P., « Un exemple de religiosité politique : saint Isidore et les rois de Léon (XIe-XIIIe siècle) », dans Derwich M., Dmitriev M. (dir.), *Fonctions sociales et politiques du culte des saints dans les sociétés de rite grec et latin au Moyen Âge et à l'époque moderne. Approche comparative*, Wroclaw, Lahrcor, 1999, p. 77-95 ; Id., « Hagiographie et politique à Léon au début du XIIIe siècle : les chanoines réguliers de Saint-Isidore et la prise de Baeza », *Revue Mabillon*, n. s. 8/69, 1997, p. 53-82 ; Id., « Oviedo, Jérusalem hispanique au XIIe siècle. Le récit de la translation de l'*Arca Sancta* selon l'évêque Pélage d'Oviedo », dans Caseau B., Cheynet J.-C., Déroche V. (dir.), *Pèlerinages et lieux saints dans l'Antiquité et le Moyen Âge. Mélanges à P. Maraval*, Paris, Association des Amis du Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance, 2006, p. 236-248.

34 Neveux F., « Avant propos », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000, p. 7. Sur les travaux relatifs au culte des saints dans l'espace normand, se reporter à la bibliographie fournie en annexe des actes du colloque de Cerisy.

35 *Ibid*., p. 7.

36 Fournée J., *Enquête sur le culte de saint Martin en Normandie*, Nogent-sur-Marne, Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes, 1963.

saint Évroult[37], saint Thomas Becket[38], aux saints fondateurs d'abbayes pré-normandes[39], à sainte Opportune[40] ou encore à la sainte Vierge[41]. Sa démarche est suivie par Marcel Baudot[42], Raymonde Foreville[43] ou encore Jacques Le Maho[44]. Leurs travaux visent principalement à recenser les saints honorés en Normandie et à étudier les différentes manifestations de leur culte. L'historien peut encore y trouver d'utiles informations concernant les marqueurs et la diffusion des dévotions au sein des diocèses formant l'archevêché de Rouen. Quant à Lucien Musset, son approche s'inscrit davantage dans la logique d'une hagiologie pour l'histoire évoquée plus haut. Il utilise notamment les sources hagiographiques pour apporter des réponses aux questionnements relatifs à la christianisation des diocèses pré-normands et la formation du cadre paroissial[45], piste par la suite reprise par Nancy Gauthier[46] ou encore Thomas Jarry[47]. Lucien Musset utilise également ce matériau pour retracer l'exode des communautés monastiques face aux invasions scandinaves[48], thème là encore promis à une

37 Fournée J., « Notes sur le culte populaire et l'iconographie de saint Évroult », *Art de Basse-Normandie*, 41, 1966, p. 18-23.

38 Fournée J., « Les lieux de culte de saint Thomas Becket en Normandie », *Annales de Normandie*, 45ème année, n° 4, 1995, p. 377-392.

39 Fournée J., « Le culte populaire des saints fondateurs d'abbayes prénormandes », dans *Les abbayes de Normandie*, Actes du XIIIe congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Caudebec-en-Caux, 1973, Rouen, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1979, p. 59-78.

40 Fournée J., « Le culte populaire et l'iconographie de sainte Opportune », dans Chaussy Y. (dir.), *L'abbaye d'Almenèches-Argentan et sainte Opportune, sa vie, son culte*, Paris, Lethiellieux, 1970, p. 237-285.

41 Fournée J., « Aspects historiques du culte et de l'iconographie de la Vierge en Normandie », *Études normandes*, 4, 1988, p. 4-19.

42 Baudot M, « Caractéristiques du culte de saint Michel », dans Baudot M. (dir.), *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, Paris, Lethiellieux, 1971 (Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes), p. 15-34 ; Id., « Diffusion et évolution du culte de saint Michel », dans Baudot M. (dir.), *ibid.,* p. 99-112 ; Id., « Origine du culte de saint Michel », dans Baudot M. (dir.), *ibid.,* p. 15-22 ; Id., « Saint Michel dans la légende médiévale », dans Nortier M. (dir.), *ibid.,* p. 29-34 ; Id., « Saint Michel dans la liturgie chrétienne », dans Baudot M. (dir.), *ibid.,* p. 23-27.

43 Foreville R., « Mort et survie de saint Thomas Becket », *Cahiers de civilisation médiévale*, 34e année, n° 1 janvier-mars 1971, p. 21-38 ; Id., « Les origines normandes de la famille Becket et le culte de saint Thomas en Normandie », *Année canonique*, 17, 1973, p. 433-479 ; Id., « Le culte de saint Thomas Becket en Normandie. Enquêtes sur les sanctuaires anciennement placés sous le vocable du martyr de Canterbury », dans Foreville R. (dir.), *Thomas Becket*, actes du colloque international de Sédières, 1973, Paris, Beauchesne, 1975, p. 135-152.

44 Le Maho J., « Note sur les origines du culte de saint Ouen en Normandie », *Annales du patrimoine de Fécamp*, 2, 1995, p. 56-59.

45 Musset L., « De saint Victrice à saint Ouen : la christianisation de la province de Rouen d'après l'hagiographie », *Revue de l'Histoire de l'Église de France*, 62, 1976, p. 141-152 ; Id., « Autour des saints du haut Moyen Âge dans la future Normandie », dans *Voyageurs et ermites : saints populaires évangélisateurs de la Normandie*, Caen, Musée de Normandie, 1996 (catalogue de l'exposition), p. 24-27.

46 Gauthier N., « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », dans *Memoriam sanctorum venerantes. Mélanges Victor Saxer*, Rome, Pontifico instituto di archeologia cristiana, 1992 (Studi di antichità cristiana, 48), p. 449-468.

47 Jarry T., « Les débuts du christianisme dans l'ouest de la Normandie », *Annales de Normandie*, 48ème année, n° 2, 1998, p. 115-148 ; Deniaux E., Lorren C., Bauduin P., Jarry T., *La Normandie avant les Normands, de la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, Rennes, Ouest-France Université, 2002, p. 319-363.

48 Musset L., « L'exode des reliques du diocèse de Sées au temps des invasions normandes », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, 88, 1970, p. 3-22.

belle vitalité avec les recherches de Jacques Le Maho[49] ou encore Felice Lifshitz[50]. Parallèlement, l'historien dirige l'étude entreprise par Dominique Gonthier et Claire Le Bas, consacrée à l'analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle[51].

C'est dans ce contexte que se tient, à Cerisy-la-Salle, en septembre 1996, un colloque traitant des saints dans la Normandie médiévale, sous la direction de François Neveux et Pierre Bouet[52]. Quatre axes de recherche sont développés à cette occasion : le passage de l'hagiographie à l'histoire, la question de la fonction protectrice reconnue aux saints, le thème de l'iconographie de ces derniers ainsi que celui des rapports entre pouvoir et sainteté. Il s'agit globalement des principales pistes actuellement suivies par les historiens abordant l'hagiographie normande. La première d'entre elles s'illustre par une belle vitalité depuis les années 90 : nombre d'études visent à souligner la contribution des sources hagiographiques au renouveau de la production écrite dans la nouvelle principauté normande à l'orée du XIe siècle[53]. On peut à ce titre mentionner les travaux de Mathieu Arnoux consacrés à l'hagio-historiographie du monastère de Fécamp[54] ou encore les recherches de l'historienne américaine Felice Lifshitz sur la *Vita Romani* composée par un dénommé Fulbert ou encore sur les *Acta archiepiscoporum Rothomagensium*[55], même si ses conclusions sont loin de faire l'unanimité chez les spécialistes. Elles sont notamment battues en brèche par Louis Violette dont les recherches portent sur l'historiographie de l'Église métropolitaine de Rouen[56].

49 Le Maho J., « Un exode de reliques dans la vallée de la Basse-Seine à la fin du IXe siècle », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 46, 1998, p. 137-188.

50 Lifshitz F., « The Exodus of Holy Bodies Reconsidered : the Date of the Translation of Gildardus of Rouen to Soissons », *Analecta Bollandiana*, 110, 1992, p. 329-340 ; Id., « The Migration of Neustrian Relics in the Viking Age : the Myth of Voluntary Exodus, the Reality of Coercion and Theft », *Early Medieval Europe*, 4, fasc. 2, 1995, p. 175-192 ; Id., *The Norman Conquest of Pious Neustria : Historiographic Discourse and Saintly Relics (684-1090)*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 1995.

51 Gonthier D., Le Bas C., « Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle », *Annales de Normandie*, 24ème année, n° 1, mars 1974, p. 3-36.

52 Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000.

53 Sur ce point, consulter l'article de synthèse de Pierre Bauduin, « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », *Tabularia « Études »*, 3, 2003, p. 29-55.

54 Mathieu Arnoux, « La fortune du *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii* », *Revue d'histoire des textes*, 21, 1991, p. 135-158.

55 Lifshitz F., « *The Acta Archiepiscoporum Rotomagensium :* a Monastery or a Cathedral Product? », *Analecta Bollandiana*, 108, 1990, p. 337-347 ; Id., « Saint Romain de Rouen : missionnaire franc dans la Normandie des Vikings », *Voix d'ouest en Europe. Souffles d'Europe en ouest*, Actes du colloque international d'Angers (mai 1992), Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1993, p. 23-30 ; Id., *The Norman Conquest of Pious Neustria. Historiographic Discourse and saintly Relics, 684-1090*, *op. cit.*

56 Violette L., *L'Église métropolitaine de Rouen pendant la première période normande, X^e^-XIe siècles*, thèse préparée sous la direction de Pierre Riché, Paris X Nanterre, 1994, 2 vol. ; Id., « Le problème de l'attribution d'un texte rouennais du XIe siècle : les *Acta Archiepiescoporum Rotomagensium* », *Analecta Bollandiana*, 115, 1997, p. 113-129 ; Id., « Le thème de l'origine de l'Église de Rouen d'après une œuvre de ses chanoines : les *Annales* de Rouen », dans Sylvette Lemagnen, Philippe Manneville (dir.) *Chapitres et cathédrales en Normandie*, Actes du XXXIe Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Bayeux, 16-20 octobre 1996), *Annales de Normandie*, Série des Congrès historiques et archéologiques de Normandie, 2,

Jacques Le Maho, quant à lui, s'attache à démontrer que les sources hagiographiques composées aux Xe et XIe siècles, notamment pour le compte des abbayes de Jumièges ou de Saint-Ouen, recèlent des informations de premier ordre sur le mouvement de refondation et restauration monastique mais aussi sur la renaissance de l'écrit en Normandie[57]. Cette documentation est donc désormais considérée comme un matériau primordial pour accéder à la connaissance des débuts de la principauté normande. Concernant maintenant la question de la fonction protectrice reconnue aux saints, les historiens travaillant sur l'espace normand se nourrissent des pistes de réflexion lancées dans le cadre du projet d'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France initié par Catherine Vincent[58]. Jacques Le Maho livre ainsi deux communications lors du colloque organisé par cette dernière et consacré aux identités pèlerines[59] : une première visant à recenser les principaux lieux de pèlerinage rouennais au temps des ducs[60] et une seconde traitant du cas particulier du pèlerinage qui se développe autour du Précieux Sang de Fécamp[61]. L'iconographie des saints est également abordée dans une logique comparatiste par Franck Thénard-Duvivier. Celui-ci s'intéresse particulièrement aux représentations des saints évêques rouennais qu'il replace dans le contexte de la rivalité opposant la cathédrale rouennaise à l'abbaye voisine de Saint-Ouen[62].

1997, p. 287-294 ; Id., « Une entreprise historiographique au temps de la réforme grégorienne : les *actes des archevêques de Rouen* », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 83, juillet-déc. 1997, p. 343-365. Je remercie vivement Louis Violette de m'avoir communiquée sa thèse inédite.

57 Le Maho J., « La production éditoriale à Jumièges vers le milieu du Xe siècle », *Tabularia « Études »*, 1, 2001, p. 11-32 ; Id., « Vie perdue de Guillaume Longue Épée. État des recherches en cours », *Tabularia « Études »*, 7, 2007, p. 75-105; Id. « Autour de la renaissance monastique du Xe siècle en Normandie : les Vies des saints Aycadre et Hugues de Jumièges », dans M. Heinzelmann (dir.), *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2006 (Beihefte der Francia, 63), p. 285-322 ; Id., « La réécriture hagiographique au Xe siècle : autour des *libri Gerardi* de la cathédrale de Rouen », dans *La place de la Normandie dans la diffusion des savoirs: du livre manuscrit à la bibliothèque virtuelle*, XIe congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Avranches, 2005), Rouen, Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2006, p. 23-36.

58 Vincent C., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage français », *Cahiers de Fanjeaux*, 37, 2002, p. 267-281 ; Id., « Du nouveau sur les pèlerinages médiévaux », dans Cassagnes-Brouquet S., Chauou A., Pichot D. (dir.), *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur du professeur Hervé Martin*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 379-386 ; Id., « L'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage du territoire français : une entreprise nationale dans un contexte européen », *Annales de Bretagne*, 110, n° 2, 2003, p. 229-238 ; Id., « L'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 91, 2005, p. 381-402.

59 Vincent C. (dir.), *Identités pèlerines*, Actes du colloque de Rouen (15-16 mai 2002), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2004.

60 Le Maho J., « Les lieux de pèlerinage rouennais au temps des ducs », dans Vincent C. (dir.), *Identités pèlerines*, *op. cit.*, p. 45-65.

61 Le Maho J., « Aux sources d'un grand pèlerinage normand : l'origine des reliques fécampoises du Précieux Sang », dans Vincent C. (dir.), *Identités pèlerines*, *op. cit.*, p. 93-106.

62 Thénard-Duvivier F., « L'image du saint évêque à travers les cycles sculptés de la cathédrale de Rouen et de Saint-Ouen de Rouen », *Annales de Normandie*, 58ème année, n°3-4, 2008, p. 5-41 ; Id., « Les bas-reliefs du portail des Marmousets (XIVe siècle) », dans Chaline J.-P. (dir.), *L'abbaye Saint-Ouen de Rouen, des origines à nos jours*, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 2009, p. 91-101 ; Id., « Images et culte des saints évêques. Cathédrale de Rouen et abbaye de Saint-Ouen : une concurrence asymétrique au XIVe siècle », dans Vincent C., Pycke J. (dir.), *Cathédrale et pèlerinage aux époques médiévale et moderne : reliques, processions et dévotions à l'église-mère du diocèse*, Actes du colloque de Paris-X (Nanterre, 28-29 mars

La question des enjeux de pouvoir entourant le culte des saints, quant à elle, s'est longtemps limitée au cas de la concurrence qu'entretiennent ces deux établissements[63], en dépit des questionnements nouveaux soulevés par les travaux d'Edina Bozóky, aisément transposables à l'espace normand. Ce point mérite de faire l'objet d'un approfondissement et d'un élargissement. Les recherches entreprises par Samantha Kahn Herrick vont dans ce sens : dans son ouvrage intitulé *Imagining the Sacred Past. Hagiography and Power in Early Normandy*, l'historienne américaine se propose de réfléchir à la manière dont les Normands, au XIe siècle, usent de l'hagiographie pour, d'une part, s'approprier la foi et l'histoire du territoire qui leur a été attribué par le traité de Saint-Clair-sur-Epte (911) et, d'autre part, légitimer leur position au sein d'une entité dont les frontières sont encore en construction, voire disputées.

Aussi, c'est dans ce contexte historiographique que l'on se propose d'aborder la question des dévotions en vigueur dans les établissements bénédictins du diocèse de Rouen, entre le IXe et la fin du XIIe siècle, et des enjeux de pouvoir qui y sont associés. Comme le rappelle Edina Bozóky dans l'introduction du colloque *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*, « au-delà de la célébration de la sainteté dans le cadre liturgique, ecclésial, certains cultes deviennent porteurs de messages idéologiques, voire politiques »[64]. En effet, si on se réfère aux propos tenus par Joseph-Claude Poulin dans son ouvrage consacré à l'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne, « on est saint relativement à l'idée de perfection que secrète un milieu culturel, par rapport à la fonction attribuée à la vie parfaite par une société donnée »[65]. Ainsi, qu'une communauté choisisse de promouvoir telle ou telle dévotion est un acte délibéré qui relève, de sa part, d'une démarche identificatoire. La mise en valeur de saints plutôt que d'autres participe à un programme d'unification à l'intention du groupe pour lequel ils sont produits. Il arrive même que ce type d'entreprise soit à l'origine de conflits entre établissements ecclésiastiques, ceux-ci cherchant à s'arroger la complète maîtrise de leurs cultes et à limiter l'influence de dévotions potentiellement rivales. C'est en cela que les saints se retrouvent au cœur même des enjeux idéologiques et politiques de leur

2008), Louvain-la-Neuve/Leuven, Bibliothèque de la Revue d'Histoire Ecclésiastique, fasc. 92, 2010, p. 295-319 ; Id., *Images sculptées au seuil des cathédrales. Les portails de Rouen, Lyon, Avignon (XIIIe-XIVe siècle)*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2012.

63 Lifshitz F., « *The Acta Archiepiscoporum Rotomagensium :* a Monastery or a Cathedral Product? », art. cit. ; Id., *The Norman Conquest of Pious Neustria. Historiographic Discourse and saintly Relics, 684-1090*, *op. cit.* ; Violette L., « Le problème de l'attribution d'un texte rouennais du XIe siècle : les *Acta Archiepiescoporum Rotomagensium* », art. cit. ;Id., « Le thème de l'origine de l'Église de Rouen d'après une œuvre de ses chanoines : les *Annales* de Rouen », art. cit. ; Id., « Une entreprise historiographique au temps de la réforme grégorienne : les *actes des Archevêques de Rouen* », art. cit..

64 Bozóky É., « Introduction », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge. L'écriture de la sainteté, instrument politique*, *op. cit.*, p. 5.

65 Poulin J.-C., *L'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne d'après les sources hagiographiques (750-950)*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1975, p. 125-126.

époque. Ces derniers s'inscrivent dans un emboîtement d'échelles qu'il convient de prendre en considération : ils peuvent être purement locaux ou, au contraire, relever de la rivalité entre deux établissements ou encore s'inscrire dans un espace plus vaste.

C'est cette problématique que l'on a choisi d'appliquer aux établissements bénédictins du diocèse de Rouen, inséré dans la principauté normande fondée en 911 puis dans un espace anglo-normand en construction du XIe au XIIIe siècle. Cette circonscription ecclésiastique, où la présence d'un évêque du nom d'*Avitianus* est signalée dès 314[66], s'inscrit à peu de choses près dans les limites de la *civitas Rothomagensium* gallo-romaine. Son cadre s'appuie grossièrement sur des éléments topographiques remarquables, voies d'eau, massifs forestiers[67]... Il s'agit d'un territoire bordé, au nord-ouest, par la Manche, limité, au nord-est, par une frontière sinueuse et encore mal connue, serpentant sur les deux rives de la Bresle, à l'est, par la falaise du Thelle, au sud-est, par l'Epte et la Seine, sur une portion s'étendant de la falaise du Thelle à Elbeuf, et enfin, au sud-ouest, par le Roumois et la Risle[68]. Ces bornes semblent pérennes jusqu'en 1790[69]. D'abord localisé dans le chef-lieu de cité, le christianisme se répand ensuite dans les campagnes par l'intermédiaire de l'aristocratie gallo-romaine, à l'initiative de l'édification d'oratoires au cœur des domaines lui appartenant[70]. À compter du VIe siècle, le monachisme trouve dans ces *villae* un emplacement privilégié où se développer tandis que des chrétiens recherchant la solitude se retirent au « désert » et attirent à eux nombre de disciples[71]. Toutefois, c'est véritablement au VIIe siècle, sous l'épiscopat de saint Ouen et dans le contexte de diffusion du monachisme colombanien, soutenu par les grands et les rois mérovingiens, que le christianisme s'implante durablement dans la région, processus dans lequel les abbayes jouent un rôle central, à l'instar de Fontenelle (649) et Jumièges (654), situées dans la vallée de la basse Seine et respectivement fondées sur un terrain remis par le maire du palais, Erchinoald, et un domaine du fisc royal. Ces monastères constituent vite une zone d'attraction autour de laquelle d'autres fondations viennent se greffer, comme Fécamp (658), Montivilliers ou Pavilly (660)[72]. À l'époque carolingienne, Fontenelle s'impose comme un prestigieux foyer culturel grâce à une intense activité historio-hagiographique[73] dont

66 Duchesne L., *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 2, Paris, Fontemoing et de Boccard, 1907-1915, p. 200-212.
67 Deniaux E., Lorren C., Bauduin P., Jarry T., *La Normandie avant les Normands*, *op. cit.*, p. 323.
68 Beaujard B., « Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine », dans Chevallier R. (dir.) *Frontières en Gaule*, Actes du colloque de Tours, Université de Tours, *Caesarodunum*, 16, 1981, p. 94-107.
69 Deniaux E., Lorren C., Bauduin P., Jarry T., *La Normandie avant les Normands*, *op. cit.*, p. 323.
70 *Ibid*., p. 334.
71 *Ibid.*, p. 338.
72 *Ibid.*, p. 340-342.
73 Fontaine J., « La culture carolingienne dans les abbayes normandes : l'exemple de Saint-Wandrille », dans Musset L. (dir.), *Aspects du monachisme en Normandie (IVe-XVIIIe siècles)*, Actes du colloque scientifique de l' « Année des abbayes normandes » (Caen, 18-20 octobre 1979), Paris, Vrin, 1982, p. 31-54 ; Howe J., « The

témoigne la rédaction des *Gesta abbatum Fontanellensium*[74]. Les invasions scandinaves, au IXe siècle, marquent certes un temps d'arrêt avec l'exode des communautés religieuses mais ne constituent en rien une rupture. La fondation de la principauté normande par le chef viking Rollon, en 911, s'accompagne d'un vaste mouvement de restauration monastique. Les circonstances dans lesquelles les moines de Saint-Ouen regagnent Rouen demeurent obscures. On sait en revanche que la communauté de Jumièges est relevée par des religieux originaires de Saint-Cyprien de Poitiers, que la renaissance de Fontenelle (960) est le fait de l'abbé Mainard, originaire de Gand, ou encore que Guillaume de Volpiano fait venir des moines bénédictins à Fécamp (1001). Le renouveau monastique se traduit également par des créations *ex nihilo*, dues à de grands aristocrates, à l'instar de la Trinité du Mont de Rouen, créée par le vicomte Goscelin (1030), ou de l'abbaye du Bec fondée par un *miles* du nom d'Herluin (1034). De récentes études démontrent clairement que, dans ce contexte, la principauté naissante ne peut plus être qualifiée de désert culturel au lendemain de l'installation de Rollon[75]. Sous la houlette de leurs abbés, les établissements restaurés, refondés ou nouvellement créés se distinguent par une intense activité littéraire, hagiographique en particulier, sur laquelle on aura l'occasion de revenir[76].

Pourquoi, dans ce cadre, choisir de se limiter aux seuls établissements bénédictins et ne pas insérer dans notre étude les ordres nouveaux qui émergent dans le cadre de la réforme de l'Église ? La réponse tient à l'état des fonds disponibles. Comme on le verra plus en détail dans le chapitre consacré à la présentation des sources et à leur traitement méthodologique, les cultes en vigueur peuvent essentiellement être connus à partir des manuscrits liturgiques, et plus particulièrement à partir des calendriers placés en tête des livres destinés à l'office ou à la messe, des textes hagiographiques ou encore des inventaires de reliques. De manière générale, les manuscrits qui les contiennent sont, depuis la Révolution française, conservés dans les riches fonds des bibliothèques publiques. Or, pour le diocèse de Rouen, en raison des nombreuses pertes occasionnées par la guerre de Cent Ans, les guerres de Religion, la Révolution française ou tout simplement par les aléas propres à chaque établissement, seuls les monastères de Fontenelle, Jumièges, Fécamp, Saint-Ouen de Rouen, la Trinité du Mont ou encore, dans une moindre mesure, du Bec, tous bénédictins, ont laissé de tels documents. Ces derniers sont aujourd'hui majoritairement conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen et,

Hagiography of Jumièges (Province of Haute-Normandie) », dans Heinzelmann M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, *op. cit.*, p. 91-125 ; Id., « The Hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle) », dans Heinzelmann M. (dir.), *ibid.*, p. 127-192.

74 Pradié P. (éd.), *Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1999.

75 Bauduin P., « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », art. cit. p. 37.

76 *Infra*, p. 19.

pour quelques-uns, à la Bibliothèque nationale de France[77]. La communauté de Saint-Georges de Boscherville, elle aussi bénédictine, n'a quasiment pas laissé de sources permettant d'étudier les cultes qui y sont pratiqués[78]. Il en va de même des établissements cisterciens (Foucarmont, Saint-Saëns, Beaubec, Mortemer), prémontrés (Bellozane, Isle-Dieu), augustins (Eu, Corneville) ou encore mendiants[79]. L'absence de manuscrits liturgiques émanant de ces fondations rend ainsi, pour ces dernières, l'étude du culte des saints éminemment difficile et lacunaire. C'est pourquoi, afin de travailler sur un *corpus* de sources cohérent, on a choisi de centrer le propos sur les abbayes bénédictines citées ci-dessus, à savoir Fontenelle, Jumièges, Fécamp, Saint-Ouen de Rouen, la Trinité du Mont et le Bec. Toutefois, certaines d'entre elles entretenant une vive concurrence avec la cathédrale de Rouen, le cas de cette dernière ne peut être exclu du champ de notre étude et se doit d'être abordé à travers le prisme de cette rivalité.

Pour traiter ces questions, on a choisi de retenir les limites du IXe et de la fin du XIIe siècle. En effet, pour étudier et mesurer le développement des cultes en vigueur dans les établissements bénédictins au lendemain de la fondation de la principauté normande (911), encore faut-il connaître les dévotions à l'honneur avant les invasions scandinaves. Commencer au IXe siècle permet ainsi de se pencher sur la question de l'impact des raids vikings sur les dévotions chères au cœur des hommes, avant de chercher à savoir quels cultes émergent dans un contexte de restauration de la vie ecclésiastique, de fondation de nouveaux monastères et de réforme de l'Église. L'examen des calendriers liturgiques retenus pour cette étude met en évidence un renouveau certain du sanctoral des abbayes bénédictines à partir du XIe siècle, renouveau soutenu par la rédaction de plusieurs œuvres hagiographiques. Celles-ci sont destinées à valoriser les saints mis à l'honneur et à promouvoir, pour certains d'entre eux, un pèlerinage autour de leurs reliques. On peut d'ailleurs employer le terme d'effervescence pour qualifier un mouvement qui n'est pas propre au diocèse de Rouen[80]. Si l'on en croit Anne-Marie Helvétius, non seulement le contexte redevient propice aux recherches et aux découvertes de reliques de tout genre mais le sentiment latent d'insécurité consécutif aux invasions, conjugué à l'effondrement de la politique centralisatrice des Carolingiens, alimente également un besoin de protection surnaturelle que seule la possession de restes saints peut satisfaire[81]. De même, on assiste, aux XIe et XIIe siècles, à la multiplication des élévations, des

77 Omont H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. I, Paris, Librairie Plon, 1886, p. X-XXVII ; Leroquais V., *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1934 ; Id., *Les psautiers manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Mâcon, 1940-1941.

78 Omont H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, *op. cit.*, p. XXVII.

79 *Ibid.,* p. XXVII.

80 Helvétius A.-M., Matz J-M., *Église et société au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 2008, p. 115-116.

81 Helvétius A.-M., « Les inventions de reliques en Gaule du Nord (IXe-XIIIe siècle), dans E. Bozóky, A.-M. Helvétius (dir.), *Les reliques, objets, cultes et symboles*, *op. cit.*, p. 295.

ostensions ou des changements de reliquaires[82]. Les sanctuaires locaux sont nombreux et font l'objet de réaménagements pour accueillir davantage de fidèles... Cependant, après cette période de foisonnement, le sanctoral semble, au contraire, globalement se stabiliser au XIIIe siècle : peu de nouveaux noms font leur entrée dans les calendriers tandis que l'activité hagiographique se ralentit. Ceci est à mettre en relation avec la transformation des procédures de canonisation : si, jusqu'au XIe siècle, chaque Église promeut ses propres cultes ou réhabilite d'anciennes dévotions, à partir du XIIe siècle, le pape s'arroge peu à peu la mainmise sur le processus de sanctification. Innocent III édicte les normes des procès de canonisation dont l'essentiel doit s'effectuer à la curie romaine. La fabrique des saints devient un privilège strictement pontifical[83]. De plus, les relations de miracles, qui font des saints des êtres exceptionnels, tendent à diminuer tandis que les textes hagiographiques mettent avant tout en scène des comportements moraux devant servir de modèles aux fidèles[84]. C'est pourquoi, au vu de cette évolution, le XIIe siècle nous paraît constituer une limite logique pour notre étude.

Ces réflexions nous conduisent à envisager une démarche en trois temps. Après la présentation des sources utilisées et du traitement méthodologique qui leur est appliqué, il importe, dans un premier temps, d'aborder la question de l'impact des invasions scandinaves sur les cultes pratiqués à l'époque pré-normande. Comme on l'a écrit, cela suppose de dresser, dans la mesure du possible, un état des dévotions en vigueur dans le diocèse de Rouen à la veille des incursions vikings. Les dégâts occasionnés par les hommes du Nord étant essentiellement connus par des textes hagiographiques postérieurs de plusieurs décennies et parfois de plusieurs siècles aux faits relatés, il s'agit d'évaluer le discours véhiculé par ces récits en confrontant ces derniers à l'ensemble de la documentation disponible afin de voir si la rupture présentée est bien réelle ou au contraire surestimée. Si tel est le cas, il faut alors s'interroger sur les enjeux du *topos* employé. Il nous semble important d'aborder cette question pour nous intéresser, dans un deuxième temps, au vaste mouvement de quêtes de reliques auquel on assiste lors de la restauration monastique des Xe-XIe siècles et pour analyser ce dernier à l'aune du débat existant autour de la question de la rupture induite par les invasions scandinaves ou de la continuité avec l'époque franque. Cette recherche intensive de restes saints allant bien souvent de pair avec une entreprise de mise en valeur destinée à attirer les pèlerins, certaines abbayes se hissent, avec plus ou moins de succès, au rang de

82 Sigal P.-A., « Le déroulement des translations de reliques principalement dans les régions entre Loire et Rhin aux XIe et XIIe siècles », dans É. Bozóky, A.-M. Helvétius (dir.), *ibid.*., p. 214.

83 Vauchez A., *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, École française de Rome, 1981 (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, 241), p. 25-37.

84 *Ibid*.

sanctuaires. Il n'est d'ailleurs pas rare que les intérêts de ces derniers entrent en conflit... Toutefois, les saints mis de la sorte à l'honneur ne soutiennent pas seulement les ambitions des établissements qui les accueillent : ils œuvrent également au projet réformateur de l'Église. C'est pourquoi il est nécessaire de s'interroger sur la physionomie des figures valorisées entre le XIe et la fin du XIIe siècle et sur les modèles de sainteté qui se dégagent dès lors, notamment en se demandant si les monastères retenus, tous bénédictins, partagent des modèles communs ou si on observe au contraire des spécificités propres à chacun d'eux. Enfin, après avoir étudié ce mouvement de quêtes et de valorisation de restes saints, il importe de voir, dans un troisième temps, que la promotion de telle ou telle dévotion dépasse largement le seul cadre monastique pour s'inscrire dans un emboîtement d'échelles, celle du diocèse ou encore celle de la principauté naissante. C'est dans ce cadre qu'il convient de s'intéresser à la « politique de la sainteté » menée par les grands. En effet, les évêques et les abbés ne sont pas les seuls acteurs du culte des saints. Il n'est pas rare que les aristocrates prennent part aux affaires de reliques. Si l'on en croit nos sources, les ducs normands sont coutumiers du fait. De telles initiatives ne sont pas sans rapport avec l'affirmation et l'entreprise de définition du pouvoir princier en cours aux Xe-XIIe siècles. L'exemple ducal est également suivi par certains grands implantés dans le diocèse de Rouen, engagés dans un double processus de territorialisation et de légitimation de leur pouvoir.

Préliminaires :
présentation des sources
et traitement méthodologique

I/ Où et quand approcher les saints ?

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il importe de se demander où et quand approcher les saints mis à l'honneur dans le diocèse de Rouen entre le IXe et la fin du XIIe siècle afin de déterminer quelles sources utiliser.

Ceux-ci sont principalement honorés lors des offices et de la messe. En effet, cette dernière comporte, à côté d'une partie fixe, le canon[85] (aujourd'hui « Prière eucharistique »), une partie variable composée des formulaires du temporal et du sanctoral ainsi que de messes votives. À chaque jour de l'année correspond un formulaire comprenant au moins deux oraisons (la collecte sur laquelle s'achève le rite d'entrée et qui annonce la thématique du jour ; la *super oblata* ou *secreta,* celle-ci prenant place au terme de la procession des offrandes) et parfois même davantage lorsqu'il s'agit d'une célébration importante. Lors des grandes fêtes, une préface propre remplace la préface commune du canon[86]. Quant à la *post communionem* (ou *ad complendum*) clôturant la cérémonie, elle est moins une prière d'action de grâces qu'une demande de fructification de la communion et de l'action eucharistique. Depuis l'époque de saint Augustin, le sacrifice eucharistique n'est pas offert aux saints en personne mais à Dieu, de même que les prières de la messe s'adressent à Dieu, jamais aux saints directement, ceux-ci ne jouant qu'un rôle d'intercesseurs. Toutefois, à l'occasion de fêtes particulières, lors de la première phase de la messe et des rites d'entrée, l'*introït* évoque souvent le mystère du jour et sa signification. De même, lors de la liturgie eucharistique, la préface peut se rapporter à la fête du jour, auquel cas on trouve des éléments concernant le saint célébré et ses vertus. Les fêtes du sanctoral comportent, depuis une époque antérieure à l'époque carolingienne, des oraisons propres et, suivant le cas, des lectures propres et des chants propres.

À côté de la messe, il faut souligner l'importance de la liturgie des Heures[87], composée des offices, c'est-à-dire de « l'ensemble des prières que les chanoines, les religieux et les religieuses doivent chanter ou réciter quotidiennement au chœur à des heures déterminées de

85 Celui-ci inclut un dialogue d'introduction (*per omnia saecula saeculorum*, *dominus vobiscum*...) suivi d'une préface commune *(Vero dignum*...), du chant du *Sanctus*, de la demande d'intercession (*Te igitur*), de la prière pour les vivants (*memento*), de la demande d'intercession auprès des saints (*communicantes* où sont toujours mentionnés la Vierge, les douze apôtres et les douze martyrs romains), de la demande d'acceptation de l'offrande (*hanc igitur* et *quam oblationem*), du récit de l'institution de l'Eucharistie (*quie pridie*, *unde et memores*) ou anamnèse, de la demande de sanctification (*suprae quae*, *supplices*) et de celle d'intercession auprès des saints (*memento* des morts, *nobis quoque*) ainsi que des prières de conclusion (*per quem haec omnia*, *Pater noster*, *libera nos*).

86 La préface est la pièce la plus riche du point de vue littéraire et de l'expression de la théologie liturgique d'une fête. Dans certains cas, comme pour les fêtes des saints, la préface prend la tournure d'un panégyrique hagiographique.

87 Taft R., *La liturgie des Heures en Orient et en Occident*, Brepols, Turnhout, 1991 (Mysteria, 2).

la journée »[88]. Les clercs séculiers se contentent essentiellement d'une louange matinale et d'un chant vespéral, ceux-ci renvoyant respectivement au symbolisme du soleil levant et de la lumière du monde, le Christ. Des vigiles dominicales au cours desquelles on pratique la psalmodie, avec une ampleur particulière à Pâques, viennent enrichir l'office cathédral. Les clercs réguliers suivent, eux, un *cursus* plus étoffé. Ce dernier revêt progressivement sa forme définitive sur la base de deux *cursus* monastiques : l'office romain et l'office bénédictin. Benoît de Nursie s'appuie sur l'office romain existant à Rome, peut-être dès le IVe siècle, et prévu à l'intention des moines qui desservent alors les grandes basiliques urbaines ainsi que les sanctuaires des martyrs, pour constituer son propre *cursus*. Il réalise là une véritable synthèse entre les usages romains et ses vues personnelles. Il est en cela à l'origine de l'office bénédictin tel qu'il nous est connu par les documents des VIIIe et IXe siècles. Ainsi, celui-ci dépend directement de l'office romain, même si au cours du haut Moyen Âge, les éléments de la prière des heures définis par saint Benoît enrichissent, voire corrigent sa structure, avec pour principal résultat un allègement substantiel du schéma liturgique. De saint Benoît à nos jours (Vatican II), la structure de l'office romain ne subit pas de changements de fond. Au VIIIe siècle, les efforts des souverains carolingiens favorisent l'installation du *cursus* romain au-delà des Alpes, parallèlement au *cursus* bénédictin. Pendant tout le Moyen Âge, on utilise l'un ou l'autre avec des adaptations dues à l'insertion de nouvelles compositions liturgiques, en particulier dans le domaine du chant, ou un *cursus* mixte. Finalement, les importantes distinctions entre l'un et l'autre obligent les moines à procéder à des harmonisations. En outre, la réforme de la liturgie romaine, à partir du XIIIe siècle, contribue à ériger l'office romain en modèle pour l'ensemble de l'Église.

Dans la règle de saint Benoît qui rencontre un large succès auprès de la plupart des monastères d'Occident, la liturgie des Heures comprend plusieurs offices. Chacun d'eux a sa structure propre et comprend plusieurs actes rituels appartenant aux catégories de la prière, du chant et de la lecture[89]. Les laudes ont lieu au lever du soleil. Se succèdent ensuite des heures intermédiaires (prime, tierce, sexte et none) destinées à ponctuer par la prière la journée des moines. Elles alternent avec les activités de travail et de vie en communauté. Elles sont l'expression la plus profonde de la prière incessante du chrétien et présentent une structure identique et quasi inchangée durant le Moyen Âge. Ce sont généralement les heures au déroulement le plus court dans l'ensemble du *cursus* de l'office. Les vêpres ont lieu au coucher

88 *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*, Paris, Gallimard, 1986, p. 439.

89 Vogel C., *Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au Moyen Âge*, Spolète, Centro Italiano di studi sull'alto medioevo, 1966 ; Palazzo É., *Histoire des livres liturgiques : le Moyen Âge, des origines au XIIIe siècle*, Paris, Beauchesne, 1993, p. 141-142 ;

du soleil et sont suivies des complies, prélude au repos nocturne, dont les pièces sont choisies en fonction de la préparation spirituelle que celui-ci nécessite et mettent l'accent sur l'aspect pénitentiel. Au cours de la nuit se tient la vigile du jour à venir. Sa composition varie selon les jours et vise avant tout à maintenir en éveil et à stimuler l'attente du Seigneur ressuscité qui reviendra à l'aurore. La vigile pascale puis diverses réunions de prière la nuit sont probablement à l'origine de l'adaptation progressive de l'office nocturne, d'abord lors des grandes fêtes du temporal puis lors des célébrations de certains saints. Selon l'heure de la journée, le déroulement de l'office prend des proportions plus ou moins étendues et le contenu de ce dernier est plus ou moins étoffé. Cette variabilité d'une heure à l'autre explique la difficulté que l'on éprouve à décrire de façon trop précise la structure générale de l'office, sans prendre en compte les particularités propres à la plupart des ordres ou des communautés monastiques. Enfin, chaque heure est empreinte d'une spiritualité spécifique, si bien que le choix des pièces et la façon de les exécuter varient en fonction de l'une à l'autre.

Les saints étant donc principalement honorés lors de la messe et des offices, cela nous conduit à rechercher, en premier lieu, leur trace dans les manuscrits liturgiques et hagiographiques utilisés pour l'occasion. Toutefois, il arrive également que les textes historiographiques et les actes de la pratique enregistrent des informations relatives au développement de leur culte. C'est pourquoi ces sources ne doivent pas non plus être négligées.

II/ Nature des sources utilisées

II-1/ Contexte de production : l'activité des *scriptoria* du diocèse de Rouen au Moyen Âge

Avant de présenter notre documentation dans le détail, il importe de dire quelques mots du contexte dans lequel elle est produite.

Dès le haut Moyen Âge, les monastères neustriens s'imposent comme des centres de culture grâce à l'activité de leur *scriptoria*. Celui de Fontenelle est le plus prolifique de la région, loin devant celui de Jumièges[90], et le plus connu. Il n'attend pas la « Renaissance

90 Howe J., « The Hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle) (Province of Haute-Normandie) », dans Heinzelmann M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Age en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2001 (Beihefte der Francia, 52), p. 91-125 ; Id., « The hagiography of Jumièges (Province of Haute-Normandie) », *ibid.*, p. 127-192 ; McKitterick R., « Postérité et

carolingienne » pour s'illustrer par sa production littéraire, même si peu de pièces datant de l'époque mérovingienne, à l'instar de la *Vita prima sancti Wandregesili* (BHL 8804)[91] datée du dernier tiers du VIIe siècle, sont parvenues jusqu'à nous[92]. C'est à la même époque que saint Vulfran, de retour de sa mission frisonne, ramène à Fontenelle le jeune Ovon[93]. Ce dernier est « instruit dans les lettres sacrées » et laisse, dans le monastère de la vallée de la basse Seine, le souvenir d'un moine « savant dans l'art d'écrire » tant il « recopia un grand nombre de manuscrits au monastère même, mais aussi quantité de testaments et de diplômes de donation des fidèles »[94]. Ovon le Frison n'a rien d'une exception : « il est à regarder comme un sujet d'élite formé par une institution monastique déjà en plein essor intellectuel »[95]. Néanmoins, c'est surtout aux alentours de l'année 800 que le *scriptorium* de Fontenelle se distingue par son intense production hagiographique[96].

En effet, ce monastère, comme les autres abbayes neustriennes, passe sous la domination des Pippinides après leur victoire sur le camp neustrien à Tertry, en 687, et à Vinchy, en 717. Au cours de leur ascension, les maires du palais austrasiens accordent une attention particulière aux abbayes qu'ils utilisent comme autant de points d'appui pour étendre leur domination territoriale. Cela les conduit à destituer leurs opposants afin d'y placer des grands acquis à leur cause et favorisant leur politique monastique[97]. C'est ainsi qu'Ansbert († 698), évêque de Rouen et abbé de Fontenelle, est enfermé dans le monastère de Haumont-sur-Sambre[98] où il meurt quelques temps plus tard tandis qu'à sa place se succèdent Hugues

transmission des œuvres historiographiques carolingiennes dans les manuscrits des mondes normands », dans Bauduin P., Lucas-Avenel M.-A. (dir.), *L'historiographie médiévale normande et ses sources antiques (X^e^-XIIe siècle)*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle et du Scriptorial d'Avranches (8-10 octobre 2009), Caen, Presses universitaires de Caen, 2014, p. 31.

91 *Vita prima sancti Wandregisili*, *AASS*, juillet, V, 1868, p. 265-271.

92 Howe J., « The Hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle) (Province of Haute-Normandie) », art. cit., p. 127-128.

93 Ovon est un jeune enfant frison, sauvé miraculeusement d'une exécution sacrificielle par strangulation par Vulfran. Baptisé dans la foi chrétienne, il est ensuite envoyé à Fontenelle pour y être éduqué et devenir prêtre.

94 *Vita sancti Vulframni*, par. 6, p. 666.

95 Fontaine J., « La culture carolingienne dans les abbayes normandes : l'exemple de Saint-Wandrille », dans Musset L. (dir.), *Aspects du monachisme en Normandie (IVe-XVIIIe siècles)*, (Actes du colloque scientifique de l' « année des abbayes normandes », Caen, 18-20 octobre 1979), Paris, 1982, p. 37.

96 Wood I., « Saint-Wandrille and its Hagiography », dans Wood I., Loud G. A., Taylor J. (dir.), *Church and Chronicle in the Middle Ages. Essays Presented to John Taylor*, Londres, Hambledon Press, 1991, p. 3.

97 Helvétius A-M., « L'abbatiat laïque comme relais du pouvoir royal aux frontières de la Neustrie au IXe siècle », dans Le Jan R. (dir.), *La Royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IXe siècle aux environs de 920)*, R. Le Jan (dir.), Villeneuve d'Asqc, Centre d'histoire de l'Europe du Nord-Ouest, 1998, p. 285-289.

98 Dép. Nord, ch.-l. cant.

(725-732)[99], Teutsinde (735-743)[100], Wido (742-744)[101], Gervold (787-806)[102], Eginhard (818-823)[103]. Ces nouveaux abbés mettent en œuvre les réformes culturelles voulues par les Pippinides puis leurs successeurs carolingiens, plus connues sous la terminologie de « Renaissance carolingienne ». Cette dernière participe au mouvement de correction et de réforme des mœurs ainsi que des institutions devant mener le peuple chrétien au Salut par la connaissance et l'observation des préceptes divins. Elle se traduit entre autres par un vaste effort scriptuaire, valant à l'époque carolingienne de s'imposer comme le « règne de l'écrit » en raison de l'abondance des productions originales auxquelles s'ajoute un immense travail de *correctio*, de réécriture des textes antérieurs. Cela ne serait guère possible sans une réforme de la langue et du style d'écriture. Les lettrés (*litterati*) adoptent une langue latine unifiée, inspirée des modèles de l'Antiquité tardive, tandis que la minuscule caroline se répand progressivement partout.

C'est dans ce contexte que fleurit la production hagiographique dans les *scriptoria* de la vallée de la basse Seine, Fontenelle en tête. L'abbé Hugues passe pour « être imbu de l'étude des lettres »[104]. Wandon (747-754), qui se voit confier le monastère sur ordre de Pépin, lègue à sa mort « une quantité de manuscrits considérable »[105]. Gervold fait de même et institue aussi une *scola* en application de l'*Admonitio generalis*[106]. Anségise (823-833)

99 Neveu de Charles Martel qui cumule, à partir des années 719-723, les évêchés de Paris, Bayeux et Rouen ainsi que les abbayes de Jumièges et de Fontenelle.

100 Sur ordre de Charles Martel, Teutsinde cumule les abbayes de Saint-Martin de Tours et de Fontenelle. Il use de ses fonctions pour distribuer quantité de biens appartenant à ces monastères afin de rétribuer les services des membres de l'aristocratie qui soutiennent la dynastie montante et de s'assurer leur fidélité.

101 Ce laïc, peut-être parent de la femme de Charles Martel, cumule Fontenelle et Saint-Vaast.

102 Chapelain de Berthe, la mère de Charlemagne, évêque d'Évreux mais aussi « procurateur du commerce du royaume » avec l'Angleterre, charge qui lui donne le droit de collecter les droits de douane dans les ports et les marchés sur les côtes septentrionales, entre Rouen et Quentovic, et responsables des relations diplomatiques avec Offa, roi de Mercie.

103 Secrétaire particulier de Louis le Pieux, biographe de Charlemagne, abbé de Fontenelle, monastère qu'il cumule avec plusieurs autres.

104 *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. IV, par. 1, p. 60.

105 Sont mentionnés un livre rédigé en onciale renfermant un commentaire des trois Évangélistes, Jean, Matthieu et Luc, de l'évêque et rhéteur Arnobe, une homélie sur la chute d'Adam, un extrait de *l'Histoire ecclésiastique* de Rufin sur l'évêque Spiridon, un autre concernant la femme captive, une homélie de Rufin sur le jeûne et la prière, la Vie et la Passion de saint Félix, la lettre de saint Léon au prêtre Marcel de Nola, la Règle des saints Père Sérapion, Macaire et Paphnuce, celle de saint Augustin, la lettre de saint Augustin à Félix et Hilaire, celle de saint Jérôme sur la chasteté, une autre adressée à Népotien et une portant sur l'Évangile des prêtres de Melchisédech, la lettre du pape Clément à l'apôtre Jacques, un traité sur la pénitence de saint Augustin, un livre de l'*Histoire d'Apollonius*, roi de Tyr, l'*Histoire* de l'origine des Gètes de Jordanès, un livre contenant les règles de saint Benoît et Colomban, un martyrologe, les Évangiles de Matthieu et de Luc par Augustin, une des homélies de ce dernier sur l'Incarnation du Seigneur, 42 chapitres des différences spirituelles et charnelles d'Isidore de Séville, l'exposition de la foi catholique de saint Jérôme, celle de saint Athanase, treize chapitres du livre des *Sentences* d'Isidore, trois homélies du pape Grégoire sur le prophète Ézéchiel, la lettre du pape Léon contre l'hérésie du prêtre Eutychès. Pradié P. (éd.), *Chronique des abbés de Fontenelle*, *op. cit.*, chap. IX, par. 2, p. 106-109.

106 Sont cités un manuscrit du Pentateuque de Moïse, un autre des douze petits prophètes, deux exemplaires des commentaires de saint Augustin sur l'Évangile de Jean, un de l'*Enchiridion* de saint Augustin, un homéliaire de divers auteurs. *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. XII, par. 2, p. 140-141.

instaure la stricte observance de la règle bénédictine, fait exécuter dans son *scriptorium* des manuscrits de luxe des *Écritures* et construire une bibliothèque dont il complète les rayons scriptuaires, patristiques et modernes[107]. Ce vaste effort se traduit aussi par la réécriture d'œuvres hagiographiques[108], c'est-à-dire par la « rédaction d'une nouvelle version (*hypertexte*) d'un texte préexistant (*hypotexte*), obtenue par des modifications appelées formelles pour autant qu'elles affectent le signifiant (et elles sont alors d'ordre quantitatif, structurel ou linguistico-stylistique) et sémantiques (ou conceptuelles) pour autant qu'elles affectent le signifié »[109]. Ces entreprises sont généralement justifiées par l'affirmation de la médiocrité des versions existantes. Celle-ci appellerait la réfection des textes écrits précédemment afin de respecter les prescriptions de la rénovation linguistique et rhétorique orchestrée par Charlemagne et Alcuin. Cependant, dans les faits, les transformations formelles sont loin de constituer le but ultime de cette initiative comme on le verra plus en détail par la suite. Cela n'empêche pas non plus une création littéraire propre sur laquelle on aura l'occasion de revenir. Toutefois, en dépit de cette activité, quasiment aucun manuscrit du haut Moyen Âge n'est parvenu jusqu'à nous, les ouvrages des bibliothèques neustriennes étant, la plupart du temps, dispersés lors des invasions scandinaves[110].

107 Sont cités la Bible de saint Jérôme, les 20 tomes de son commentaire sur les douze prophètes, 18 de ses livres sur Isaïe, deux volumes de son recueil de lettres, un volume sur les Proverbes de Salomon, un autre sur le prophète Daniel, son recueil sur l'Évangile de Matthieu, sa *Cité de Dieu*, un homéliaire de 147 de ses sermons, ses 15 livres *Sur la Sainte Trinité*, *Sur la concordance des Évangiles*, son recueil *Sur la doctrine chrétienne*, son commentaire sur le Symbole, deux livres extraits de son traité *Sur le sermon du Seigneur sur la montagne*, une homélie *Sur la providence de Dieu*, celle *Sur la Croix*, trois livres des Académiciens, deux des Soliloques, un volume du commentaire des Épîtres de Paul par saint Ambroise, un recueil des sept livres du prêtre Hésychius sur le Lévitique, un autre contenant le commentaire de saint Jean de Constantinople sur Matthieu et l'Apocalypse, un recueil du livre de saint Hilaire *Contre les Hérétiques*, les homélies du pape Grégoire sur la dernière partie du prophète Ézéchiel, le commentaire de Bède sur les Actes des Apôtres, des recueils sur les Évangélistes Marc et Luc, les témoignages d'Isidore sur le Christ et l'Église, ses *Étymologies*, le livre *Sur la Trinité* d'Alcuin, les Règles des saints Basile et Benoît, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, des sacramentaires, un livre de l'Art arithmétique de Cassiodore, les homélies d'Origène sur l'Ancien Testament, un recueil de la Geste des Francs, etc. *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. XIII, par. 4, p. 164-167.

108 Goullet M., Heinzelmann M., (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2003 (Beihefte der Francia, 58) ; Goullet M., *Écriture et réécriture hagiograhiques. Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIIIe-XIIIe siècles)*, Turnhout, Brepols, 2005 (Hagiologia, 4).

109 Goullet M., *Écriture et réécriture hagiographiques*, *op. cit.*, p. 23.

110 Riché P., « Conséquence des invasions normandes sur la culture monastique de l'Occident », dans Riché P. (dir.), *Instruction et vie religieuse dans le haut Moyen Âge*, Londres, Variarum Reprints, 1981, p. 705-721 ; Arnoux M., « Disparition ou conservation des sources et abandon de l'acte écrit : quelques observations sur les actes de Jumièges », *Tabularia « Études »*, 1, 2001, p. 1-10 ; Le Maho J., « La dispersion des bibliothèques du diocèse de Rouen au temps des invasions scandinaves : autour d'un manuscrit carolingien conservé à la Sainte-Trinité de Fécamp », *Tabularia « Études »*, 4, 2004, p. 61-78. Cette idée fait actuellement l'objet d'une remise en cause de la part de Rosamond McKitterick pour qui la destruction des bibliothèques monastiques n'est qu'une simple hypothèse ne reposant sur aucune preuve solide. Selon elle, il faut davantage se demander si l'activité intellectuelle et la production de livres ne sont pas simplement très faibles, auquel cas il n'y aurait grand-chose à détruire ou interrompre ; McKitterick R., « Postérité et transmission des œuvres historiographiques carolingiennes dans les manuscrits des mondes normands », art. cit., p. 31.

Il faut attendre la restauration monastique pour voir reprendre l'activité des *scriptoria* monastiques. En effet, il est maintenant établi que, dès les Xe et XIe siècles, les abbayes du diocèse de Rouen entreprennent de reconstituer leurs fonds de manuscrits. Partout sont créées des écoles auxquelles sont annexés un *scriptorium* et une bibliothèque. Les élèves, religieux, oblats ou encore laïcs, s'illustrent dans la transcription d'ouvrages déjà existants et dans la composition d'œuvres originales, sous la direction de l'abbé ou du prieur. On est loin de l'image de « désert culturel » jadis accolée aux débuts de la principauté normande. Ainsi, dès la restauration du monastère de Jumièges à l'initiative de religieux originaires de Saint-Cyprien de Poitiers, les moines se lancent, sous la conduite de leurs abbés, dans la transcription et la rédaction de nouveaux manuscrits. C'est dans l'entourage de Martin (938-943) qu'est rédigée *La complainte de Guillaume Longue Épée*[111]. Annon (943-944) fait recopier des manuscrits[112]. Toutefois, à la fin du Xe siècle, un certain relâchement se fait sentir et nécessite la venue de Guillaume de Volpiano, alors à la tête de Fécamp. Il double l'école monastique d'une seconde, ouverte aux séculiers. De manière générale, tout au long de la période étudiée, l'histoire de la bibliothèque de Jumièges reste étroitement liée à celle de ces lieux d'enseignement. Dès le premier quart du XIe siècle, un grand nombre d'élèves sont attirés par la réputation de l'abbé Thierry (1017-1027), disciple de Guillaume de Volpiano. Sous son impulsion, un travail de copie est entrepris, de même que la composition d'un évangéliaire et d'un rituel[113]. Le successeur de Thierry, Guillaume (1028-1037), enseigne aux jeunes religieux l'art de l'écriture. Robert Champart (1037-1045), une fois nommé évêque de Londres, fait don à son monastère, en plus d'ornements et d'objets d'orfèvrerie, d'un sacramentaire et d'un pontifical exécutés par les moines de l'école de Winchester[114], probablement également d'un psautier anglo-saxon datant du XIe siècle[115]. Geoffroy (1045-1048), désireux de continuer à enrichir la bibliothèque, ordonne l'exécution de plusieurs copies d'exemplaires qu'il fait venir d'autres pays. Il demande également la célébration à perpétuité, tous les premiers lundis de Carême, d'un service pour le repos de l'âme de ceux qui donneraient, composeraient ou transcriraient des manuscrits pour Jumièges[116]. C'est sous l'abbatiat de Robert III (1048-1079) que Guillaume *Calculus* écrit ses *Gesta Normannorum*

111 Le Maho J., « La production éditoriale à Jumièges vers le milieu du Xe siècle », *Tabularia « Études »*, 1, 20001, p. 32 ; *Normannia monastica.* t. II, p. 144.

112 Le Maho J., « Autour de la renaissance monastique du Xe siècle en Normandie : les Vies des saints Aycadre et Hugues de Jumièges », dans Heinzelmann M. (dir.), *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2006 (Beihefte der Francia, 63), p. 285-322 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 145.

113 Rouen, BM, ms. 310 (A 293) ; Rouen, BM, ms. 395 (Y 127) ; *Normannia monastica*, t. II, p. 149.

114 Rouen, BM, ms. 274 (Y 6).

115 Rouen, BM, ms. 231 (A 44) ; *Normannia monastica*, t. II, p. 150.

116 *Normannia monastica*, t. II, p. 152.

Ducum[117]. Le *scriptorium* de Jumièges bénéficie, à la même époque, de la présence de Thierry de Mathonville, de celle de son neveu Raoul et d'un groupe de copistes qui, quelques temps plus tard, feront profiter Saint-Évroult de leur talent. Même s'ils ne sont pas remplacés, la bibliothèque ne continue pas moins à s'enrichir au XIIe siècle : un ancien élève de Jumièges, *Rainaldus*, renouvelle le geste de Robert Champart et fait don d'un luxueux Évangéliaire à la reliure d'or, d'argent et de pierres précieuses[118]. À l'époque de Roger (1162-1178), Jumièges bénéficie largement de la générosité du Bec dont l'abbé est originaire : on retrouve dans certains des manuscrits du monastère des liens avec l'abbaye de la vallée de la Risle. Au XIIIe siècle, aucune bibliothèque monastique ne connaît un essor comparable. La période s'ouvre, quelques temps auparavant, en 1171, avec l'arrivée d'Alexandre, qui, avant d'être moine puis prieur et abbé, suit des études à l'Université de Paris sous la direction de Pierre le Mangeur. Il apporte avec lui quelques 22 livres d'études et œuvres personnelles tels que des Livres de la Bible glosés, quelques ouvrages théologiques, etc. Il est par ailleurs l'auteur d'un opuscule en forme de lettre, traitant de l'expression scriptuaire « Fils de l'Homme » et rédige également des *Miracula* en l'honneur des saints Paul, Clair et Quiriace dont les reliques sont conservées à Duclair[119]. Lorsqu'il ne dirige plus les travaux du *scriptorium* en personne, il est remplacé par Gautier de Rançon. Cependant, le moment fort du XIIIe siècle demeure le priorat de Guillaume du Fors (ou Guillaume de Rouen) qui travaille activement à enrichir le fonds de Jumièges en achetant, empruntant ou faisant transcrire des manuscrits. Parmi les prieurs perpétuant son action, il faut également citer le nom de Richard de Lillebonne. Certains chantres, à l'instar de Nicolas de Restimare et Hugues l'Anglais, jouent un rôle qui n'est pas non plus négligeable. Les legs et les dons constituent une autre source d'accroissement. Il convient notamment de mentionner ceux d'Alexandre et de Gautier Cloel, curé de Rougemontiers qui meurt à Jumièges en 1250. Au XIVe siècle, le *scriptorium* ralentit son activité avant de connaître un regain d'activité au début du XVe siècle sous la houlette de Simon du Bosc[120] (1390-1418) et de Nicolas Le Roux (1418-1431).

À Saint-Wandrille, contrairement à la période pré-normande, on ignore à peu près tout de la la bibliothèque qui se reconstitue au lendemain de la restauration de l'abbaye, sous l'abbatiat de Mainard (959 / 960 - ?), originaire de Saint-Pierre de Gand. Celui-ci prend soin

117 *Ibid.,* p. 154 ; *GND*.

118 Rouen, ms. 34 (A 65).

119 *Normannia monastica*, t. II, p. 168-169.

120 Trois manuscrits provenant de l'abbaye de Jumièges, entièrement consacrés au Grand Schisme d'Occident, sont probablement des compilations réalisées par Simon du Bosc (Rouen, BM, mss. 1355, 1356, 1357). À sa mort, il lègue à ses moines des œuvres de Jean Gallien, Nicolas de Lyre, Innocent IV, Jean André et Gilles de Rome. Je remercie vivement Annick Brabant de m'avoir communiqué ces informations issues de sa thèse, dirigée par Véronique Gazeau et Denise Angers, *Un pont entre les obédiences : expériences normandes du Grand Schisme d'Occident (1378-1417)*, Montréal, 2013.

d'apporter avec lui des reliques, des objets liturgiques, des chartes mais aussi des livres provenant de l'abbaye du Mont-Blandin, parmi lesquels une copie des *Gesta abbatum Fontanellensium*[121]. Gérard (1008-1029 / 1031) fait copier par le scribe *Algrimus* les *Collationes* de Cassien[122] et apporte l'*Antiphonale officii* de Saint-Père de Chartres et de Saint-Benoît-sur-Loire[123]. Sous l'abbatiat de Robert Ier (1047-1063) est composée l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*[124]. Si l'on en croit Orderic Vital, Gerbert (1063-1089) passe pour être un grand érudit et s'illustre par la composition d'antiennes et de répons. Il est aussi l'auteur de *Scriptura*, manuscrit connu par une copie réalisée à Fécamp[125]. Il semble également que les religieux de Saint-Wandrille continuent d'entretenir des relations littéraires avec les abbayes flamandes. Dom Laporte explique par un échange la présence, au XIVe siècle, à Fontenelle, d'un manuscrit réalisé au Mont-Blandin et contenant la vie, les miracles, la translation et l'office de sainte Amalberge[126]. Le monastère entretient également des relations littéraires avec Jumièges même si la bibliothèque fontenellienne est, au XIIIe siècle, loin d'égaler cette dernière.

À Fécamp, l'action de Guillaume de Volpiano (1001-1028) doit être soulignée. Si l'on en croit la *Vita domni Willelmi* rédigée par Raoul Glaber, alors que la vie liturgique semble avoir disparu du monastère, Guillaume institue une école pour les oblats, ceux-ci y apprenant à déchiffrer les *Écritures*, à prier et à chanter les Psaumes[127]. Également versé dans l'art musical, l'abbé impose, comme dans les autres abbayes dont il prend les rênes, le cursus bénédictin, c'est-à-dire 12 leçons et 12 répons répartis sur les trois nocturnes pour les fêtes solennelles. Concernant le répertoire liturgique, l'influence du réformateur italien se vérifie par l'adaptation d'autres pièces au moyen de variantes musicales et littéraires, par modifications de leur ordre dans certaines solennités mais aussi par la présence de pièces originales, composées par ses soins, notamment d'un office en l'honneur de saint Bénigne[128].

121 *Normannia monastica*, t. II, p. 332.
122 BnF, ms. lat. 2136.
123 *Normannia monastica*, t. II, p. 334-335.
124 *Ibid.*, p. 338 ; van Houts E., « Historiography and Hagiography at Saint-Wandrille : the *inventio et miracula sancti Vulfranni* », *Anglo-Norman Studies*, 12, 1989, p. 233-250.
125 *Normannia monastica*, t. II, p. 340.
126 Paris, BnF, ms. lat. 5006.
127 *Normannia monastica*, t. I, p. 245 ; Gazeau V., Goullet M., *Guillaume de Volpiano, un réformateur en son temps (962-1031). Vita domni Willelmi de Raoul Gaber, texte, traduction, commentaire,* Caen, Publication du CRAHM, 2008, p. 113.
128 Hesbert R.-J., *Corpus antiphonalium officii 5, Fontes et earum prima ordinatio*, Rome, Herder, 1975 ; Le Roux R., « Guillaume de Volpiano, son cursus liturgique au Mont Saint-Michel et dans les abbayes normandes », dans Baudot M. (dir.), *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. I, *Histoire et vie monastique à l'abbaye*, Paris, Lethielleux, 1967, p. 417-472 ; Diard O., Gazeau V., « Histoire et chant liturgique en Normandie au XIe siècle : les offices propres particuliers des diocèse d'Évreux et de Rouen », *Annales de Normandie*, 53e année, n° 3, juin 2003, p. 195-223 ; Gazeau V., Goullet M., *Guillaume de Volpiano, un réformateur en son temps (962-1031), op. cit.*, p. 113 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 104-105.

Le successeur de Guillaume de Volpiano, Jean de Ravenne (1028-1078), s'illustre par la composition de la *Confessio Fidei*, en réponse à l'orthodoxie de Béranger[129]. On sait par ailleurs qu'un atelier d'enluminure utilisant l'or est actif à cette même époque[130]. Sous l'abbatiat de Guillaume de Rots (1078-1107), est rédigé le *Libellus de revelatione* qui lui est dédicacé[131]. Si l'on en croit un inventaire exécuté dans le troisième quart du XIe siècle, à la fin de l'abbatiat de Jean de Ravenne, la bibliothèque de Fécamp compte 87 manuscrits, principalement des œuvres patristiques et théologiques et, dans une moindre mesure, des textes liturgiques[132]. Sept d'entre eux sont antérieurs à 1001. Un siècle plus tard, on note dans un second catalogue remontant à la fin du XIIe siècle, peut-être aux dernières années d'Henri de Sully (1140-1187), la présence de 176 volumes, d'une plus grande diversité, parmi lesquels les œuvres des Pères, des *Vitae* de saints, des Bibles, des opuscules théologiques, ainsi que des ouvrages de Boèce et Bède, des traités de grammaire[133]... Malgré tout, ces relevés ne présentent sans doute qu'un état partiel des manuscrits alors en possession de Fécamp puisque, au Moyen Âge, les volumes ne sont pas regroupés dans un fonds unique, en un seul endroit, mais dispersés à travers les différents lieux de vie du monastère, dans un souci de mettre au plus près des moines les textes les plus utiles. Il est d'ailleurs significatif que, dans le second inventaire mentionné, les livres liturgiques soient omis. Aussi, ces deux listes ne fournissent-elles probablement qu'un aperçu incomplet des textes réellement possédés par l'abbaye au moment où elles sont rédigées. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas négliger les *Lectiones ad prandium* figurant dans un ordinaire fécampois du XIIIe siècle : renfermant les offices journaliers en usage, ce texte nous renseigne sur les lectures faites au réfectoire à cette époque et fournit la liste d'une quarantaine d'œuvres alors employées par les moines à cet effet[134] dont des œuvres théologiques et patristiques comme celles d'Augustin (*De Civitate Dei*) ou encore de Grégoire le Grand (*Dialogi*).

129 *PL*, 101, col. 1027-1098 D ; *Normannia monastica*, t. II, p. 109. Il faut mentionner la thèse en cours de Lauren Mancia sur Jean de Ravenne et la contribution de ce dernier à l'émergence d'une figure humanisée du Christ à cette époque ; Mancia L., « Reading Augustine's *Confessions* in Normandy in the 11th and 12th Centuries », *Tabularia « Études »*, n°14, 2014, p. 195-233.

130 Gameson R., « La Normandie et l'Angleterre au XIe siècle : le témoignage des manuscrits », dans P. Bouet, Gazeau V. (dir.), *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Actes du colloque de Cerisy la Salle (4-7 octobre 2001), Caen, Publications du CRAHM, 2003, p. 145.

131 Arnoux M., « Les premières chroniques de Fécamp : de l'hagiographie à l'histoire », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, *op. cit.*, p. 75 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 112.

132 Rouen, BM, ms. 1417 (U 45), fol. 55v.

133 Paris, BnF, ms. Lat. 1928, fol. 180 ; Nortier-Marchand G., *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, Paris, Lethielleux 1971 (Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétiennes), p. 9-10 ; Branch B., « Inventories of the Library of Fécamp from the 11th and the 12th centuries », *Manuscripta*, 23, 1979. Il faut signaler la thèse en préparation de Stéphane Lecouteux et consacrée à la bibliothèque médiévale de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp.

134 Fécamp, Musée de la Bénédictine, ms. 186, fol. 180v - 186 ; Grémont D.-B., « *Lectiones ad prandium* à l'abbaye de Fécamp au XIIIe siècle », *Cahiers Léopold Delisle*, 20, 1971, p. 1-41.

À Saint-Ouen de Rouen, il faut bien reconnaître que presque toute la bibliothèque médiévale a disparu, conséquence des incendies qui se succèdent à plusieurs reprises entre 842 et 1248. On sait cependant qu'elle connaît un accroissement certain sous l'abbatiat de Nicolas (1042-1092). C'est à lui que revient l'initiative de la rédaction des *Miracula sancti Audoeni* par le moine Fulbert[135]. À la même époque ou peu de temps après, est entreprise la composition du *Livre noir*[136], vaste recueil de textes relatifs aux saints honorés dans le monastère rouennais. À l'abbé Fraterne (1141-1157), il est possible d'attribuer le rachat d'un livre liturgique, probablement un évangéliaire richement décoré et relié, vendu auparavant dans un moment de détresse financière[137]. L'incendie de 1248 marque un temps d'arrêt. Il est fort probable, en raison de l'absence presque complète de textes anciens parmi tous les volumes attribuables à Saint-Ouen, que la bibliothèque est totalement détruite à cette occasion. Tout au plus les moines parviennent-ils à sauver les plus précieux de leurs ouvrages, en particulier le *Livre noir*. Toutefois, la lecture du *Livre des Jurés*[138], où il est fait mention de manuscrits prêtés au cours des années 1372-1378, laisse à penser que le fonds de Saint-Ouen est alors fort riche, la collection ayant pu être reconstituée depuis la ruine presque totale de 1248. Ceci est rendu possible, on le suppose faute d'informations complémentaires, par des dons importants et nombreux de la part de grands bienfaiteurs ou de religieux lettrés. Néanmoins, au XVIIe siècle ne subsistent que très peu d'exemplaires provenant de Saint-Ouen. Si la guerre de Cent Ans semble moins éprouver l'abbaye rouennaise que les monastères isolés des campagnes, il est probable qu'en 1562, au cours des guerres de Religion, les livres liturgiques servent à alimenter les cinq feux dans lesquels les Protestants brûlent tout ce qu'ils trouvent.

Les établissements nouvellement fondés cherchent également à se doter de manuscrits. Ainsi, au Bec, l'un des premiers soucis de Lanfranc est de constituer une bibliothèque. Avant son arrivée, ne s'y trouvent que les livres nécessaires à l'office divin. Le prieur s'attache à réunir des ouvrages indispensables à l'enseignement qu'il délivre dans l'école claustrale ouverte à son arrivée. Il fait également apporter avec lui ou venir de Lombardie et d'Avranches ses livres personnels. Il s'en remet aussi à la générosité d'autres abbayes plus anciennes et plus riches auxquelles il emprunte des exemplaires destinés à être copiés au *scriptorium* qu'il organise et où il fait travailler ses élèves, moines ou séculiers. Il enrichit

135 *Normannia monastica*, t. II, p. 248.
136 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41).
137 *Normannia monastica*, t. II, p. 255.
138 ADSM, 14 H 17 ; Dubois H. (éd.), *Un censier normand du XIIIe siècle. Le livre des jurés de Saint-Ouen de Rouen*, Paris, éd. du CNRS, 2001.

enfin le fonds du Bec de ses œuvres personnelles (*De corpore et sanguini Domini*)[139]. Après son départ, le relais est assuré par Anselme pour qui la transcription des manuscrits est une préoccupation constante. Entre 1080 et 1086, celui-ci rédige le *De veritate*, le *De libertate arbitri* et le *De casu diaboli* mais aussi le recueil des *Orationes sive Meditationes*[140]. Par ailleurs, Anselme ne refuse jamais la communication à l'extérieur des manuscrits du Bec et, en contre-partie, se fait emprunteur. Il est ainsi en relation avec Saint-Étienne de Caen et Cantorbéry, où séjournent, à côté de Lanfranc, plusieurs religieux normands, mais aussi avec des monastères plus lointains comme Saint-Cyprien de Poitiers. Grâce au travail opiniâtre d'Anselme, la bibliothèque de l'abbaye ne cesse de s'enrichir. Cette œuvre est poursuivie par Robert de Torigni qui prend l'habit au Bec, en 1128, et emploie son zèle à la recherche et la conservation de manuscrits religieux ou profanes, de manuscrits historiques tels que l'*Histoire des rois d'Angleterre* de Henri de Huntingdon. À la même époque, l'impératrice Mathilde, épouse de Geoffroy Plantagenêt, fait don au monastère de deux magnifiques évangéliaires à reliures d'or, serties de multiples pierres précieuses[141]. Le Bec s'enrichit également, outre les livres que Robert de Torigni acquiert ou fait copier, de ceux qu'il compose lui même. Il révise ainsi l'*Histoire* de Guillaume de Jumièges, y ajoute un livre entier sur la vie d'Henri Ier. Lors de son départ pour le Mont Saint-Michel, il laisse au Bec la première partie de sa *Chronique*. Il envoie par la suite tout ce qu'il a écrit entre temps[142] tandis que Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, désireux de se retirer parmi les moines de l'abbaye de la vallée de la Risle, fait don à cette dernière, en 1164, de 140 volumes lui appartenant. En revanche, on ne sait quels sont les accroissements de la bibliothèque dus au travail des moines dans cette deuxième moitié du XIIe siècle. Elle peut, malgré tout, être considérée, à cette date, comme la plus riche de Normandie.

Concernant maintenant la bibliothèque de la cathédrale de Rouen, il faut se reporter au plus ancien des inventaires dont l'on dispose, à savoir celui que l'on trouve au fol. 128 du *Livre d'ivoire*[143], daté de l'épiscopat de Geoffroy *Brito* (1111-1128). Il y est fait état d'une soixantaine de livres parmi lesquels des ouvrages scolaires (manuel d'arithmétique, ouvrage de médecine), des volumes des auteurs classiques (Homère, Juvénal, Ovide, Virgile, Terence, Cicéron), des ouvrages théologiques et patristiques (Augustin), ou encore des textes hagiographiques. Concernant les livres liturgiques qui nous intéressent au premier chef, cette

139 *Normannia monastica*, t. II, p. 57-59.
140 *Normannia monastica*, t. II, p. 13.
141 Chibnall M., *The Empress Mathilda. Queen Consort, Queen Mother and Lady of the English*, Oxford, Cambridge, Blackwell Press, 1991, p. 189-190.
142 *Normannia monastica*, t. II, p. 220-225.
143 Rouen, BM, ms. 1405 (Y 27)

liste mentionne un bréviaire donné par Raoul Lelong, un autre désigné sous le nom de Richard, quatre tropaires, une partie d'antiphonaire, cinq bénédictionnaires parmi lesquels un en provenance de Winchester[144], ainsi que le *Livre des Offices ecclésiastiques* dédié par Jean, évêque d'Avranches, à Maurille avant de lui succéder[145]. À la fin du siècle, un inventaire du trésor de la cathédrale rédigé sous l'épiscopat de Rotrou (1165-1183) nous fournit plusieurs autres catalogues de livres. Leur examen montre que le nombre de volumes a considérablement augmenté[146]. Le premier d'entre eux comprend les livres de l'archevêque Rotrou et ceux confiés à la garde du chapelain Robert parmi lesquels un bénédictionnaire, un graduel et un tropaire, le second les manuscrits donnés par R. d'Antan. Quant au troisième, il fait état de plusieurs livres liturgiques au rang desquels trois passionnaires, six homéliaires, un bréviaire placé dans le chœur, un autre ayant appartenu à l'archevêque Hugues d'Amiens (1130-1164), un abrégé de tous les chants de l'Église, sept missels, un volume des Épîtres et des Évangiles, quatre épistoliers, trois évangéliaires, un graduel, trois antiphonaires, deux collectaires, un lectionnaire, un *Liber episcopalis*, un hymnaire. Tous ces catalogues présentent un ensemble d'environ 160 volumes dont les deux tiers sont acquis en à peine un demi siècle. Ceci est sans doute à mettre au crédit d'archevêques tels que Hugues d'Amiens, Rotrou ou encore Gautier de Coutances[147], ce dernier abandonnant à la cathédrale tous les livres de sa chapelle et de sa propre bibliothèque, mais aussi de chanoines tels que Pierre de Blois, Jean de Coutances, le doyen Roger ou encore Gondulfe[148]. Cette bibliothèque survit en partie à l'incendie de la nuit de Pâques 1200 qui détruit la cathédrale et une partie de la ville. On retrouve ainsi dans les actes capitulaires, au 7 octobre 1399, le *Livre d'ivoire* ou encore le Bénédictionnaire de l'archevêque Robert. Toutefois, la nécessité de reconstruire la cathédrale relègue l'accroissement de la bibliothèque au second rang. C'est au milieu du XIVe siècle qu'une sorte d'émulation s'empare des chanoines pour enrichir leur fonds de manuscrits. On relève ainsi plusieurs legs de la part de Guillaume Jacob, de B. Renaud, de Jean de Pontoise, de Nicolas Oresme ou encore de Hugues de Lenvoisie. Pour abriter tous ces volumes et les étudier, le chapitre adopte à l'unanimité, le 29 juillet 1424, le projet de construire une étude ou librairie. D'abord placée sous le cellier des chanoines, elle ne cesse de s'étendre sur la droite de la cour des Libraires. Les livres y sont fixés par des chaînes et ne sont prêtés que sur

144 Rouen, BM, ms. 369 (Y 7).

145 Allen R., « 'A Proud and Headstrong Man' : John of Ivry, Bishop of Avranches and Archbishop of Rouen, 1060-1079 », *Historical Research*, 83, 2010, p. 201.

146 Rouen, BM, ms. 1193 (Y 44), fol. 50-54.

147 Poggili P. A., *From politician to Prelate : the Career of Walter of Coutances, Archbishop of Rouen*, *1184-1207*, thèse dactylographiée, John Hopkins University, 1984.

148 Langlois P., *Recherches sur les bibliothèques des archevêques et du chapitre de Rouen*, Rouen, Fleury et Lehrument, 1853, p. 4-15.

gages[149]...

Ainsi, les fonds des monastères et de la cathédrale se développent avec une rapidité surprenante comme l'attestent les inventaires qui nous sont parvenus. À Fécamp, comme on l'a écrit, 87 manuscrits sont présents au XIe siècle et 176 à la fin du XIIe siècle. Au Bec, 166 manuscrits sont répertoriés. Le fonds de cette abbaye joue d'ailleurs un rôle primordial dans la constitution de ces différentes bibliothèques monastiques : plusieurs exemplaires du Bec sont prêtés puis recopiés dans les établissements de la région, notamment à Jumièges. De même, les relations intellectuelles entre monastères dépassent les limites de la province. Des manuscrits italiens sont apportés par des moines lombards. D'autres arrivent d'Angleterre, notamment de Winchester et Cantorbéry, au cours du XIe siècle, avant même la conquête de 1066 et témoignent de contacts intenses et soutenus avec l'Angleterre[150]. Parmi les manuscrits en provenance d'outre-Manche, on peut mentionner le sacramentaire produit à Peterborough ou Ely, cédé à Jumièges par Robert, son ancien abbé, devenu évêque de Londres (1044-1051)[151], ou encore un bénédictionnaire originaire de Winchester, entré en possession de l'archevêque Robert de Rouen (989-1037)[152]. À l'inverse, la demande de textes pour les collections anglaises contribue certainement à la croissance de la production de livres en Normandie dans le dernier tiers du XIe siècle : nombre de *scriptoria* normands sont impliqués dans la création de volumes envoyés en Angleterre et plus particulièrement acquis par la cathédrale de Cantorbéry ou Christ Church, par la cathédrale d'Exeter ou encore celle de Durham[153]. Au XIIe siècle, l'activité des *scriptoria* se ralentit avec le déclin des écoles monastiques, sauf à Jumièges. Malgré tout, cette période reste un âge d'or pour la plupart de ces bibliothèques. Ces dernières continuent de voir leurs fonds croître grâce à la fréquence et l'importance des dons qui leur sont faits. De manière générale, l'apport principal provient des clercs cultivés qui, se faisant moines, donnent à leur abbaye l'ensemble des ouvrages qu'ils possèdent à titre personnel.

149 *Ibid.*, p. 15-29.

150 Gameson R., « La Normandie et l'Angleterre au XIe siècle : le témoignage des manuscrits », art. cit., p. 133.

151 Rouen, BM, ms. 274 (Y 6) ; Wilson H. A. (éd.), *The Missal of Robert of Jumièges*, Woodbridge, The Boydell Press, 1994.

152 Rouen, BM, ms 369 (Y 7).

153 Gameson R., « La Normandie et l'Angleterre au XIe siècle : le témoignage des manuscrits » art. cit., p. 147; Id., « Manuscrits normands à Exeter aux XIe et XIIe siècles », dans Bouet P., Dosdat M. (dir), *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e^-XVe siècles)*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (octobre 1995), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2005, p. 107-127 ; Gullick M., « Manuscrits et copistes normands en Angleterre (XIe-XIIe siècles), dans Bouet P., Dosdat M. (dir), *op. cit.*, p. 83-93 ; Webber T., « Les manuscrits de Christ Church (Cantorbéry) et de Salisbury à la fin du XIe siècle », dans Bouet P., Dosdat M. (dir), *op. cit.*, p. 95-105.

II-2/ Sources retenues

Ainsi, dans la masse documentaire issue de ces foyers de production intellectuelle et parvenue jusqu'à nous, on s'est tout d'abord attachée à rechercher la trace de calendriers liturgiques, généralement placés en tête des manuscrits destinés à la célébration de la messe et des offices composés à compter du XIe siècle. Ont aussi été recherchées les sources relatives au support matériel du culte des saints, les reliques dont on trouve mention dans les inventaires composés à l'époque médiévale. On a par ailleurs collecté les textes narratifs à caractère hagiographique rédigés, ou du moins recopiés méthodiquement, au lendemain de la restauration monastique puisque, depuis le VIIIe siècle, ceux-ci sont utilisés au cours de l'office. On n'a pas non plus négligé les textes historiographiques, produits dans ces mêmes *scriptoria*, ainsi que la documentation diplomatique des différents établissements étudiés. Enfin, on n'oubliera pas les vocables d'églises, précieux indices de la popularité d'un culte.

II-2-1/ les calendriers liturgiques.

En dépit de leur aspect rébarbatif et aride, les calendriers liturgiques se caractérisent par la richesse des informations qu'ils contiennent. En effet, s'ils livrent d'abord des données strictement techniques, entre autres l'énoncé des mois et des jours basé sur le système romain antique[154], des données astronomiques[155] et astrologiques ainsi que les variables du temps liturgique[156], ils n'en constituent pas moins « les témoins les plus visibles du culte des saints »[157]. Ainsi, ces derniers s'y voient célébrés au jour anniversaire de leur mort ou jour de leur naissance au ciel (*transitus* ou *dies natalis*). L'énoncé de leur fête est simple : le nom du saint honoré est suivi de sa qualité (martyr, pape, confesseur, etc.). À côté, figurent plusieurs abréviations servant à désigner le degré de solennité de la célébration, tous les saints mentionnés dans un calendrier liturgique ne bénéficiant pas obligatoirement d'une messe ou d'un office propre. Si chaque Église a sa propre classification, le style de ces célébrations est un bien commun du monachisme traditionnel, des chapitres cathédraux ou collégiaux[158]. Il s'agit du rit de l'office. La distinction porte sur la manière de dire les antiennes (en ordre décroissant d'importance). Quand un office est de rit double (*duplex*, *duplum*), les antiennes des vêpres, matines et laudes sont chantées en entier avant et après le psaume, le cantique ou

154 Nones, ides, calendes du mois suivant.
155 Nombre d'or permettant de déterminer l'âge de la lune à une date donnée.
156 Séquence de sept lettres, de A à G, pour les sept jours de la semaine.
157 Lemaître J-L., Dubois J., *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, éd. du Cerf, 1993, p. 135.
158 Lebigue J-B., « Préséances entre les offices », dans *Initiation aux manuscrits liturgiques*, Paris, IRHT, 2007 (Aedilis, Publications Pédagogiques, 6) , [**en ligne**] http://aedilis.irht.cnrs.fr/initiation-liturgie/preseance.htm

la série de psaumes. Lorsqu'il est de rit semi-double (*semiduplex*, *semiduplum*), on se contente d'entonner les premiers mots de ces antiennes avant les psaumes qu'elles accompagnent puis on les chante en entier à la fin. En cas d'office de rit simple (*simplex*), les antiennes ne sont chantées qu'une seule fois, après le psaume. Ces trois échelons sont ensuite complétés par des degrés supplémentaires. Le rit « tout double » (*totum duplex*), supérieur au rit double, veut que les antiennes de toutes les heures de l'office soient dites en entier avant et après le psaume. Avec un rit triple (*triplex*), également supérieur au double, les antiennes sont dites deux fois avant le psaume, une fois à la fin. Les qualificatifs de « majeur » ou « mineur » peuvent encore enrichir l'éventail mais sans incidence sur la manière de chanter l'office : on relève une classification des rits entre « double majeur », « double mineur », « semi-double majeur » et « semi-double mineur ». Malgré tout, les divers systèmes n'emploient pas simultanément tous ces degrés. En revanche, pour amplifier la hiérarchie des offices, il est fréquent que le rit soit combiné avec d'autres critères. Le premier d'entre eux est la solennité : certains offices sont dits annuels (*annuale*) ou solennels (*solemne*), ce qui les place au sommet du classement, au dessus d'un double ou même d'un triple. Le terme annuel indique qu'ils doivent être dits chaque année au jour marqué. On peut aussi citer le nombre de lectures à matines : plus ce dernier est élevé, c'est-à-dire comprenant neuf ou douze lectures selon le *cursus* romain ou bénédictin, plus l'office est important. Sans précision du rit, il s'agit d'offices de rit simple. Il en va de même de la prolongation de la fête par une octave, auquel cas elle se prolonge jusqu'au huitième jour inclus, et / ou de sa préparation par une vigile, c'est-à-dire par un office commençant à matines, la veille. La fériation de certaines fêtes, quant à elle, exige de ne pas s'adonner ce jour-là à des tâches serviles (*sine labore*). D'autres critères peuvent encore être relevés. La mention *fit* ou *fiat* accompagne en général les fêtes de rit simple dont l'office sera celui du jour. Le terme *memoria* ou *commemoratio* peut traduire deux situations différentes dans un même calendrier. Si deux offices du sanctoral tombent le même jour, l'office jugé inférieur se voit alors réduit à une mémoire, c'est-à-dire à la récitation de quelques pièces liturgiques accolées à l'office du jour[159]. Il se peut aussi qu'il s'agisse d'une fête que ne vient empêcher aucun autre office fixé à la même date mais dont le propre est réduit à l'équivalent d'une mémoire. Lorsque l'office est néanmoins jugé suffisamment important, il y a translation : il est récité intégralement un autre jour, avant ou après son incidence, le plus souvent au premier « jour libre ». Un office qualifié de *memoria* est par conséquent d'un rang inférieur à une fête dite de trois lectures. Dans le même registre, il faut aussi mentionner la présence et le nombre de chapiers à l'office, voire le type de chapes à

159 Une antienne à vêpres et à laudes, un verset et une oraison ajoutés après la collecte du jour.

revêtir (*in cappis*, *in parvis capis*, *in magnis capis*, *in tribus capis*, *in sex capis*, etc), la prescription du blanc pour les ornements liturgiques (*in albis*), l'emploi de certains chants ou pratiques liturgiques réservés aux grandes occasions, le nombre de messes conventuelles prévues pour une fête. Ces différentes informations permettent de restituer le culte des saints tel qu'il est pratiqué par la communauté étudiée à l'époque qui nous intéresse (XIe-XIIe siècles).

Malgré la richesse de ces informations, les calendriers liturgiques ont longtemps été négligés. Ce n'est que depuis peu qu'ils bénéficient d'un nouvel intérêt de la part des historiens et que les études reposant sur leur examen se multiplient. Celles-ci visent généralement à reconstituer le sanctoral d'un ou plusieurs établissements en particulier ou encore d'une région donnée pour en étudier la physionomie. Ainsi, Jean Becquet, dans son étude consacrée au culte des saints en Limousin au Moyen Âge[160], montre que les dévotions caractérisent la liturgie d'un diocèse dans l'Occident latin médiéval, chaque Église aménageant à son gré le calendrier du cycle du sanctoral. Il souligne ainsi que les cathédrales limousines sont plus ouvertes à la spiritualité générale et régionale du temps que les abbayes, ces dernières restant surtout attachées à honorer leurs propres saints et les Pères de l'Église ancienne. Les églises plus modestes, plus récentes ou davantage au contact de la pratique populaire font plus volontiers accueil aux fêtes nouvelles. De même, Jean-Michel Matz, dans son étude consacrée aux calendriers de Saint-Aubin d'Angers[161], s'attache à reconstituer la physionomie du sanctoral en vigueur dans cette abbaye afin de « retrouver les tendances collectives de la spiritualité des moines »[162]. D'après lui, on trouve à Saint-Aubin un fonds commun au diocèse d'Angers, à forte teneur épiscopale, et un fonds propre au monastère, plus ténu. Là encore, le culte des saints semble s'exprimer en terme de stabilité et de fidélité aux temps anciens perçus par les moines comme un âge d'or. À l'instar de Jean Becquet avant lui, Jean-Michel Matz en arrive à conclure que la liturgie d'une maison bénédictine paraît plus apte, entre le XIIe et le XVIe siècles, à conserver les traditions vénérables qu'à intégrer les tendances nouvelles de la dévotion développées hors du cloître. La question est ensuite de savoir si cette tendance s'inscrit dans un modèle régional et / ou dans une attitude propre à la famille bénédictine aux derniers siècles du Moyen Âge. Depuis ces premières études, le questionnement relatif aux calendriers liturgiques ne cesse de s'élargir. Anne Wagner aborde ce type de sources dans une perspective différente[163]. Les calendriers sur lesquels elle se penche, issus de la cathédrale de

160 Becquet J., « Les saints dans le culte en Limousin au Moyen Age, » *Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin*, 119, 1991, p. 26-59

161 Matz J.-M., « Saint-Aubin d'Angers (XIIe-début XVIe siècle) », *Revue Mabillon*, 7, 1996, p. 127-155.

162 *Ibid*., p. 128.

163 Wagner A., « Lecture entre les lignes d'un calendrier. Un exemple d'appropriation territoriale au Moyen

Metz, n'enregistrent que les noms des saints évêques dont les reliques font l'objet d'une translation. Ce choix est sans doute à mettre en relation avec l'organisation d'un espace sacré dans la ville, les évêques cherchant à dominer l'espace urbain par l'affirmation de leur présence et de la continuité épiscopale[164]. De même, Catherine Bonnin-Magne, dans sa thèse consacrée à l'étude des calendriers clunisiens[165], cherche à reconstituer le sanctoral propre à l'*ecclesia* puis l'*ordo cluniacensis* et à mettre en lumière sa mise en place ainsi que son évolution entre les Xe et XVe siècles. Le sanctoral primitif clunisien, composé à l'origine d'une base carolingienne, avec une forte empreinte bénédictine, se distingue par les mentions des saints Odon, Maïeul et Odilon et des saints dont l'abbaye possède les reliques. Puis il enregistre une multitude de noms reflétant les relations entretenues avec d'autres abbayes ou évoquant un saint vénéré dans une abbaye entrée dans le réseau des dépendances clunisiennes. Ainsi, si l'on en croit Catherine Bonnin-Magne, les calendriers clunisiens sont donc modelés en fonction d'un contexte historique et liturgique bien précis : c'est finalement moins l'origine d'un saint qui détermine les modes d'insertion d'un nouveau culte que les influences extérieures ou les instantanés d'histoire (confraternité, échanges de reliques, nouvelle dépendance). De la sorte, Catherine Bonnin-Magne contribue à montrer que l'entrée dans l'*ordo clunisiacensis* suppose bien plus que l'adoption d'un simple calendrier conforme aux pratiques de la maison-mère mais une véritable mise aux normes clunisiennes, ceci conduisant à la formation d'une culture commune à l'ensemble des membres de la congrégation. Dans ce cadre, le calendrier est conçu comme une marque d'appartenance, un facteur d'intégration de premier ordre, un élément constitutif de l'identité clunisienne. Il participe en ceci de l'affirmation d'une *ecclesia cluniacensis* conçue comme une structure indépendante.

C'est en ayant les apports de ces différents travaux présents à l'esprit que l'on s'est attachée à retrouver et dépouiller les calendriers liturgiques relevant des différents établissements ecclésiastiques retenus puis à les reconstituer sous forme de tableaux[166]. Chacun d'entre eux comporte deux sortes d'entrées : une entrée verticale pour les fêtes recensées (indication du nom du saint et de la nature de sa fête s'il ne s'agit pas seulement du *dies natalis*) et une autre, horizontale, pour les calendriers dépouillés rangés par ordre chronologique. Pour chaque fête sont mentionnés sa date et son degré de solennité, lorsque ce

Âge : la politique des évêques de Metz », *Cahiers Elie Fleur*, 12-13, 1995-1996, p. 19-41 ; Id., « Le sanctoral d'après les calendriers », dans A. Wagner (dir.), *Les saints et l'Histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, Paris, Bréal, 2004, p. 275-285.

164 Wagner A., « Lecture entre les lignes d'un calendrier. », art. cit., p. 20.

165 Bonnin-Magne, *Le sanctoral clunisien (X^e^-XVe siècles)*, thèse de doctorat de l'Université de Paris I-Panthéon Sorbonne préparée sous la direction de M. Parisse, décembre 2005 ; Id., « Le sanctoral clunisien (X^e^-XVe siècles), *Bulletin du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre*, 10, 2006 [http://cem.revues.org/index316.html]

166 Ces calendriers liturgiques reconstitués sont présentés dans le volume des annexes.

dernier est connu. Ce classement présente l'intérêt de faire ressortir les évolutions en cours (apparition ou disparition de fêtes, changement dans le degré de solennité...) dans les monastères étudiés ainsi qu'à la cathédrale entre le XIe et la fin du XIIe siècle. À l'issue de cette première étape, les saints cités sont classés en trois grandes catégories, au moyen d'un jeu typographique, selon la typologie établie par le Bollandiste Hippolyte Delehay. En premier lieu, les saints à renommée universelle, forment une base commune à l'ensemble de la chrétienté. D'après Victor Leroquais, ce fond comprend le sanctoral additionné du sacramentaire grégorien et du gélasien, en d'autres termes le sanctoral hérité de l'époque carolingienne. On y relève les fêtes mariales (Purification au 2 février, Annonciation du Seigneur au 25 mars, Assomption au 15 août, Nativité de la Vierge au 8 septembre, Conception de Marie au 8 décembre qui se répand lentement à compter du XIe siècle, via l'Angleterre), les honneurs rendus à d'autres saints du Nouveau Testament (fêtes de saint Étienne, de saint Jean l'Évangéliste ou des saints Innocents) ainsi qu'à un certain nombre de saints honorés à Rome, généralement des martyrs des premiers temps de l'Église auxquels vient s'ajouter un petit nombre d'autres saints (papes, docteurs de l'Église, etc.). La deuxième catégorie distinguée par Hippolyte Delehaye est constituée des saints étrangers au diocèse étudié et la troisième, des saints dits « indigènes »[167]. Cette démarche doit conduire à distinguer « un fonds initial de fêtes d'apôtres et de saints romains, pratiquement immuables, avec leurs vigiles éventuelles ; un acquis progressif de fêtes strictement locales ajoutées à celles du titulaire et la dédicace de l'église ; entre ces deux lots, tout un éventail de fêtes dont s'explique tant bien que mal la provenance, sauf pour les octaves : choix dans le martyrologe, réceptions de reliques, dévotion des fondateurs, injonction épiscopale... »[168]. C'est pourquoi, dans la masse de noms recensés dans les calendriers liturgiques, seuls les saints « indigènes » et les saints étrangers au diocèse de Rouen sont retenus. En effet, comme on l'a déjà écrit précédemment, lorsque ces derniers font leur entrée dans le sanctoral des abbayes, la mainmise de la papauté sur la procédure de canonisation n'est pas encore solidement établie. Jusqu'à la mise en place de la réserve pontificale, les évêques procèdent, de leur propre initiative, à des translations *in loco decentiori.* Ceci explique qu'un grand nombre de cultes se développent localement en toute liberté[169]. Aussi, l'introduction d'une fête dans un calendrier n'est pas un geste arbitraire ou un acte contraint mais relève au contraire d'un choix délibéré de la part des moines ou chanoines qui en sont à l'origine, choix dont il convient de déceler la signification. C'est pour cette raison que ces sources méritent d'être considérées comme un

167 Delehaye H., « *Loca sanctorum* », *Analecta Bollandiana*, 48, 1930, p. 5-64.
168 Becquet J., « Les saints dans le culte en Limousin au Moyen Âge », art. cit., p. 27.
169 *Ibid*., p. 36-37.

phénomène social. Les saints honorés dans un établissement religieux étant perçus comme autant de figures identificatoires, les calendriers liturgiques, produits d'un milieu donné, reflètent une « religiosité communautaire » et constituent un programme d'unification à destination de la communauté pour laquelle ils sont produits.

Cependant, reconstituer le sanctoral de la sorte n'est guère suffisant. Procéder ainsi permet certes de réfléchir à sa physionomie, de dégager des modèles de sainteté en vigueur dans tel ou tel établissement, d'étudier leur éventuelle diffusion d'un monastère à l'autre, ou au contraire de repérer chez certains d'éventuels efforts pour se singulariser. En revanche, il n'est guère possible, à partir des seuls calendriers liturgiques, de saisir la signification des choix opérés par les religieux alors qu'il importe, au contraire, pour notre sujet de comprendre en quoi l'inscription de tel ou tel saint au sanctoral d'une communauté revêt une importance particulière et confère à ce personnage le statut de figure identificatoire. Il est par conséquent indispensable d'opérer des recoupements avec d'autres sources et notamment avec les inventaires de reliques recensés.

II-2-2/ Les inventaires de reliques

Très tôt, les clercs prennent l'habitude de dresser l'état des reliques conservées en un lieu donné afin de s'assurer de leur authenticité. La coutume est ancienne. Selon Nicole Hermann-Mascard, elle remonte à la basse Antiquité, époque à laquelle se développe la pratique du morcellement des corps saints : en dépit du principe d'intangibilité des dépouilles, certains prélat n'hésitent pas à distribuer les ossements des martyrs reposant dans les catacombes[170]. C'est dans ce contexte que Victrice compose son *De laude sanctorum*[171]. Par cette homélie, l'évêque de Rouen entend accueillir comme il se doit les restes des saints Gervais et Protais, Jean-Baptiste, André, Thomas, Luc offerts par Ambroise de Milan. Ce texte constitue le premier témoignage du culte rendu aux reliques en Gaule. Toutefois, les documents d'une telle nature sont extrêmement rares. À l'issue d'une translation, il est plutôt de coutume de rédiger une inscription lapidaire pour la nouvelle sépulture. On connaît par exemple l'œuvre de Raban Maur pour le monastère de Fulda. À compter du VIe siècle, se répand également l'habitude de joindre dans les châsses des authentiques, bandelettes de parchemin identifiant les restes conservés. La plupart du temps, les renseignements fournis par leur biais sont extrêmement sommaires et se limitent au nom du saint, à sa qualité et parfois à la date de sa fête. Il faut

170 Hermann-Mascard N., *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, Klincksieck, 1975, p. 39-41.

171 Herval R., *Origines chrétiennes de la IIe Lyonnaise gallo-romaine à la Normandie ducale (IVe-XIe siècle)*, Rouen, Maugard, Paris, Picard, 1966, p. 108-153.

attendre les XIe-XIIIe siècles pour voir ces sources se multiplier. Lors des reconnaissances et autres translations de reliques, on rédige également des procès-verbaux précisant l'identité des personnes procédant à l'opération. Surtout, les catalogues livrant le contenu des trésors d'églises sont de plus en plus courants. Généralement, leur rédaction survient à la suite d'événements marquants, obligeant les membres d'une communauté à recenser leurs biens. Comme on le verra par la suite, nombre d'inventaires dont on dispose pour le diocèse de Rouen datent essentiellement des lendemains de la guerre de Cent Ans et des guerres de Religion. Quant à leur forme, beaucoup d'entre eux adoptent celle du *libellus* d'Anglibert, abbé de Saint-Riquier, c'est-à-dire un ordre liturgique (reliques du Sauveur, de la Vierge et des Apôtres, puis celles des martyrs, des confesseurs et enfin des saintes vierges). Cependant, il arrive également que certains suivent un ordonnancement différent et détaillent le contenu de chaque reliquaire.

À l'instar des calendriers précédemment évoqués, tout ce qui a trait aux reliques reste longtemps négligé. Ces dernières sont elles aussi perçues comme autant de manifestations de superstition. Ce n'est que depuis peu que les restes saints acquièrent le statut de « nouvel objet historique »[172]. À l'heure actuelle, le retard se comble rapidement. Dans le sillage des travaux du Liégeois Philippe George[173], nombre d'études se proposent de recenser et d'éditer les sources permettant l'identification des reliques. De nouvelles perspectives de recherche s'ouvrent, notamment grâce à la tenue du colloque organisé par Anne-Marie Helvétius et Edina Bozóky en 1997[174]. Celui-ci constitue la première tentative pour « aborder les reliques dans une perspective réellement globale et interdisciplinaire »[175] à travers quatre axes de réflexion : les attitudes mentales des partisans et détracteurs du culte des reliques à travers les siècles ; les circonstances dans lesquelles ces dernières peuvent être utilisées à des fins politiques ; les aspects liturgiques et rituels des cultes qui leur sont rendus ; enfin la spécificité de certains d'entre eux aux quatre coins du monde [176]. De manière générale, les restes des saints occupent une place fondamentale dans le tissu de la société médiévale. Ils se situent

172 George P., « Les reliques des saints : un nouvel objet historique », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte-d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999, p. 229.

173 George P., « Le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmédy (Belgique). Réflexions en marge d'une édition », *Bulletin National de la Société des Antiquaires de France*, Paris, 1988, p. 377-388 ; Id., *Les reliques de Stavelot-Malmédy : nouveaux documents*, Malmédy, Art et Histoire, 1989 ; Id., « Documents inédits sur le trésor des reliques des abbayes bénédictines de Saint-Laurent et de Saint-Jacques à Liège (XIe-XVIIIe siècles) », *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 158, 1992, p. 1-49 ; Id., « Le trésor des reliques de l'abbaye du Val Saint-George à Salzinnes », *Annales de la Société archéologique de Namur*, 74, 2000, p. 77-114.

174 Bozoky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, *op. cit.*

175 *Ibid*., p. 14.

176 *Ibid*., p. 15.

dans le *continuum* des moyens employés pour nouer des liens sociaux et « leur utilisation [constitue] un moyen exceptionnellement efficace d'accès au sacré, indispensable pour étayer, glorifier, voire légitimer toute autorité politique au Moyen Âge »[177]. Sous l'impulsion de chercheurs tels qu'Edina Bozóky, cette piste s'avère fort féconde. On peut citer, en dernier lieu, l'ouvrage de Chiara Mercuri intitulé *Saint Louis et la couronne d'épines. Histoire d'une relique à la Sainte-Chapelle*[178] dans lequel l'historienne italienne montre comment « avec l'acquisition de la couronne d'épines, (…), la monarchie se dotait non seulement d'une relique christique, mais dans les images de la propagande, elle établissait un parallélisme symbolique entre la couronne du Christ et la couronne du roi de France »[179].

Dans notre cas, recourir aux inventaires de restes saints permet souvent d'apporter une explication à l'insertion d'un nom dans le « propre des saints » des établissements étudiés. En effet, on observe une corrélation entre les saints faisant l'objet d'une vénération particulière, aisément repérable dans les calendriers liturgiques au degré de solennité des fêtes ou encore à la présence d'une vigile et d'une octave, et ceux pour qui l'on dispose de mention de restes saints. Cependant, certaines fêtes ne s'appuient pas nécessairement sur la présence de ces derniers et, inversement, l'acquisition d'une relique n'entraîne pas non plus systématiquement l'introduction d'une célébration au calendrier. On se heurte là à la limite de l'exercice : il faut bien admettre que plusieurs noms resteront dans l'ombre. De plus, lorsqu'il est possible d'établir un lien entre fêtes et restes saints, les catalogues n'expliquent pas, à eux seuls, les circonstances dans lesquelles les reliques sont acquises. De même, ceux-ci n'apportent guère de renseignements sur l'usage qui en est fait, si usage il y a, ainsi que sur le développement des cultes des saints auxquels ils sont attribués. Il faut pour cela se tourner vers d'autres sources, à caractère narratif ou encore vers les actes de la pratique.

II-2-3/ Les textes hagiographiques

Dès le haut Moyen Âge, les textes hagiographiques sont nombreux à être composés dans le diocèse de Rouen. Depuis les VIIIe et surtout IXe siècle, ils prennent place dans la liturgie romaine. On les lit durant la messe et l'office, en particulier au cours de l'office de matines, organisé autour des leçons à prendre dans la *Passio* ou la *Vita* du ou des saints dont on célèbre la fête ce jour-là, mais aussi durant la journée, lors de la *collatio*, au réfectoire[180], dans les

177 Bozóky E., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis*, Paris, Beauchesne, 2006, p. 6.
178 Mercuri C., *Saint Louis et la couronne d'épines. Histoire d'une relique à la Sainte-Chapelle*, Paris, Riveneuve, 2011.
179 *Ibid*., p. 16.
180 Laporte J., « L'*ordo lectionum*, les *us* et la bibliothèque de Saint-Wandrille au XIVe siècle », *Revue Mabillon*, 27, 1937, p. 188-210 ; 28, 1938, p. 15-28.

ateliers claustraux, les cellules (lectures silencieuses), les écoles[181]. Ceci tient à la fonction normative de l'hagiographie, fonction récemment mise en lumière lors du colloque « normes et hagiographie dans l'Occident latin (Ve-XVIe siècle) »[182] : le bon comportement du moine ne consiste pas seulement à se plier à une règle monastique mais à conformer son existence à celle de ses saints devanciers[183]. Les différentes communications données lors de cette rencontre contribuent ainsi à démontrer qu'au long du Moyen Âge, l'hagiographie est sollicitée par les autorités ecclésiastiques pour propager des normes dogmatiques et morales, en particulier dans le monde monastique, lieu d'épanouissement par excellence du genre, destiné à ancrer les idées réformatrices.

Pourtant, là encore comme les calendriers liturgiques et les inventaires de reliques, ces textes restent longtemps méprisés. Depuis leur réhabilitation, deux approches différentes sont privilégiées. La première consiste à mettre ces sources au service de l'Histoire. De nombreux travaux remettent ainsi en cause le jugement sévère exprimé par Laurent Theis dans un article de 1976 dans lequel on peut lire que « la possibilité d'intégration des informations recueillies, même si ces dernières peuvent paraître abondantes, est finalement très faible. Sans famille ou en famille, les saints des Ve-VIIIe siècles sont de médiocres auxiliaires dès lors qu'il s'agit de pénétrer la vie sociale des pécheurs »[184]. Au contraire, l'hagiographie, même si elle véhicule un discours engagé, reste en prise directe avec le réel et livre, par conséquent, un système cohérent de structures et de pratiques familiales. Elle permet ainsi d'aborder de nombreux sujets longtemps négligés comme ceux des groupements sociaux, de la famille, de l'éducation, de la sexualité, du corps ou encore de la médecine médiévale. C'est pour cette raison que dans sa thèse consacrée aux rapports entre famille et pouvoir dans le monde franc, Régine Le Jan fait un usage abondant des *Vitae*[185]. De même, Martin Heinzelmann s'appuie sur ces dernières pour étudier l'éducation et le parcours de formation des aristocrates au service de la cour à l'époque mérovingienne[186]. La thèse de Didier Lett, consacrée aux relations entre enfance et

181 Goullet M., *Écriture et réécriture hagiographiques. Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIIIe-XIIIe siècles)*, Turnhout, Brepols, 2005 (Hagiologia, 4), p. 218 ; Wagner A. (dir.), *Les saints et l'histoire. Sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, *op. cit.*, 2004, p. 21.

182 Isaïa M.-C., Granier T. (dir.), *Normes et hagiographie dans l'Occident latin (Ve-XVIe siècles)*, Actes du colloque international de Lyon (4-6 octobre 2010), Turnhout, Brepols, 2014 (Hagiologia, 9).

183 Isaïa M.-C., « Normes et hagiographie dans l'Occident latin (Ve-XVIe siècle) », *Bulletin du Centre d'Études Médiécales d'Auxerre*, 15, 2011, p. 229-236, http://cem.revues.org/index11983.html

184 Theis L., « Saints dans famille ? Quelques remarques sur la famille dans le monde franc à travers les sources hagiographiques », *Revue historique*, 255, 1976, p. 20.

185 Le Jan R., *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIIe-Xe siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

186 Heinzelmann M., « *Studia sanctorum*. Éducation, milieux d'instruction et valeurs éducatives dans l'hagiographie en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne », dans Sot M. (dir.), *Haut Moyen Âge : culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Paris, Erasme, 1990, p. 105-138.

société au Moyen Âge[187], envisage les choses sous un angle différent : elle n'ambitionne pas de « réaliser une histoire de la réalité de l'enfance » mais davantage « une histoire des représentations que l'Église et les intellectuels ont de l'enfance »[188]. Dans son ouvrage *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le royaume mérovingien (481-751)*, Isabelle Réal se pose des questions similaires. Elle se demande notamment si l'hagiographie peut nous renseigner sur la société de son temps et s'interroge sur l'image que ces sources nous donnent de la famille[189]. Dans ces différents travaux, les textes hagiographiques ne sont pas réellement étudiés pour eux-mêmes mais se trouvent ainsi mis au service de problématiques à dominante anthropologique et sociale.

Il n'en va pas de même de la seconde approche évoquée. Cette dernière s'intéresse avant tout aux circonstances de rédaction de tels textes, aux besoins auxquels ils répondent. C'est par exemple ainsi qu'est abordée la question des réécritures[190]. Monique Goullet met en évidence « que l'on réécrit surtout en période de réforme ou de restauration, ou pour des raisons cultuelles (translations, inventions, etc.) comme on le fera plus tard à l'occasion d'une canonisation »[191]. « Ce sont des événements bien concrets qui déclenchent en général la rédaction d'une réécriture » et « réécrire ou faire réécrire un texte hagiographique est toujours un geste significatif, qui demande à être éclairé par l'étude du contexte historique »[192]. De même, de nombreux historiens se penchent actuellement sur les liens existant entre hagiographie et *memoria*. Ce thème de recherche rencontre d'abord un franc succès en Italie où le lien cité-sainteté-culte est particulièrement net à partir du grand développement urbain du XIe siècle. Cependant, il ne s'y cantonne pas. Ainsi, Jean-Charles Picard applique cette problématique aux cités gauloises[193]. Plus récemment encore, Klaus Krönert démontre, dans

187 Lett D., *L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Aubier, Paris, 1997.

188 *Ibid*., p. 14.

189 Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 2001 (Hagiologia, 1), p. 22. On pourrait également mentionner la thèse, de Sylvie Joy consacrée au mariage par rapt au haut Moyen Âge : Joy S., *La femme ravie: le mariage par rapt dans les sociétés occidentales du haut Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2012.

190 Goullet M., *Écriture et réécriture hagiographiques. Essai sur les réécritures de vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIIIe-XIIIe siècles)*, *op. cit.* ; Goullet M., Heinzelmann M. (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, *op. cit.* ; Id., *Miracles, vies et réécritures dans l'Occident médiéval*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2006 (Beihefte der Francia, 65) ; Goullet M., Heinzelmann M., Veyrard-Cosme C. (dir.), *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2011 (Beihefte der Francia, 71).

191 Goullet M., « Vers une typologie des réécritures hagiographiques, à partir de quelques exemples du Nord-Est de la France », dans Goullet M., Heinzelmann M. (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval*, *op. cit.*, p. 131.

192 *Ibid*., p. 131.

193 Picard J.-C., *Évêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Études d'archéologie et d'histoire*, Rome, École française de Rome, 1998 (Collection de l'École française de Rome, 242).

sa thèse, de quelle manière l'hagiographie, à compter du Xe siècle, permet de construire le passé de la ville de Trêves, celle-ci se forgeant une nouvelle identité destinée à assurer sa primatie dans l'Empire ottonien[194]. Néanmoins, les villes ne sont pas les seules concernées par ce phénomène. Les principautés ou encore les établissements ecclésiastiques donnent lieu à de tels questionnements. Ainsi, l'utilisation de l'hagiographie dans la construction d'une *memoria* monastique est bien soulignée par Patrick Geary dans deux ouvrages, le premier portant sur les *furta sacra* ou vols de reliques[195], le deuxième sur la mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire[196].

Ces deux approches sont finalement complémentaires. Concernant notre sujet, les sources hagiographiques nous fournissent un certain nombre d'éléments factuels relatifs aux dévotions étudiées. Elles contribuent ainsi à mettre en lumière un vaste mouvement de quêtes de reliques au lendemain de la fondation de la principauté normande, dans le cadre de la restauration monastique. Elles permettent également d'étudier les facteurs de développement de certains des cultes dont rendent compte les calendriers liturgiques ou de faire émerger les différents acteurs, ecclésiastiques comme laïcs, prenant part à ce processus. Il apparaît que nombre de monastères déploient de vastes efforts pour valoriser certaines reliques et attirer à eux les pèlerins, avec plus ou moins de succès, dans un contexte d'intense compétition entre sanctuaires. Cependant, il ne faut pas oublier que le choix des saints promus par l'hagiographie est mûrement réfléchi. Comme l'observe Patrick Geary, cette dernière participe de l'élaboration d'une identité collective, cimentée par la sainteté, au même titre que les calendriers liturgiques.

II-2-4/ Les textes historiographiques

L'historiographie, quant à elle, n'obéit pas nécessairement à la même logique mais recèle néanmoins des informations utiles pour notre propos.

Là encore, la redécouverte des textes de cette nature produits dans le duché de Normandie est récente. On en veut pour preuve le traitement réservé à l'œuvre de Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*[197]. Pendant longtemps, celle-ci pâtit des critiques lapidaires formulées par Henri Prentout[198]. Ce dernier, rebuté par la forme épique de l'ouvrage, considère le fond historique comme peu crédible. De nombreuses

194 Krönert K., *L'exaltation de Trêves. Écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane (VIIIe-XIe siècle)*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2010 (Beihefte der Francia, 70), p. 17-18.
195 Geary P., *Furta sacra. Le vol des reliques au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1993.
196 Geary P., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier, 1996.
197 Dudon de Saint-Quentin.
198 Prentout H., *Étude critique sur Dudon de Saint-Quentin et son histoire des premiers ducs normands*, Paris, Picard, 1916.

études contribuent, depuis, à revenir sur ces critiques excessives[199] et permettent de saisir tout l'intérêt du travail du chanoine picard, source incomparable pour aborder, entre autres, le processus d'ethnogenèse en cours en Normandie au XIe siècle[200].

Depuis une quarantaine d'années, cette redécouverte profite également à d'autres sources historiographiques et en premier lieu, à l'*Historia ecclesiastica* d'Orderic Vital (1075-1142), composée entre 1114-1142[201]. À l'origine, le moine de Saint-Évroult entreprend, à la demande de l'abbé Roger (1091-1122), d'écrire l'histoire de son abbaye pour confier à la postérité le souvenir de ses fondateurs et de ses bienfaiteurs. La perspective temporelle et géographique s'élargit peu à peu aux dimensions d'une histoire universelle, caractérisée par une vision téléologique[202]. Dans ses treize livres, et en raison de la richesse de la documentation consultée, parmi lesquelles l'hagiographie, Orderic Vital traite d'un grand nombre de sujets : guerres, vie et mort des Grands, mariages, fondations monastiques, modes vestimentaires, rumeurs, miracles... La publication de cette *Historia ecclesiastica* est suivie peu de temps après par celle des *Gesta Normannorum Ducum* de Guillaume de Jumièges ou *Calculus*[203], personnage sur lequel on dispose de peu de renseignements si ce n'est qu'il s'agit d'un religieux de l'abbaye de la vallée de la basse Seine, contemporain de Guillaume le Conquérant auquel il dédicace son œuvre[204]. Composés en deux temps, entre 1050-1060, puis entre 1067-1070 afin d'ajouter plusieurs chapitres relatant la conquête de l'Angleterre, ces *Gesta* connaissent un grand succès et donnent matière à des interpolations de la part d'Orderic

199 Bouet P., « Dudon de Saint-Quentin et Virgile : l'*Enéide* au service de la cause normande », *Cahiers des Annales de Normandie*, 23, 1990, p. 215-236 ; Id., « Dudon de Saint-Quentin et le martyre de Guillaume Longue Épée », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, *op. cit.*, p. 237-258 ; Jordan V. B., « The rôle of Kingship in Tenth Century Normandy : Hagiography of Dudo of Saint-Quentin », *Haskins Society Journal*, 3, 1991, p. 53-62 ; Hanawalt Albu E., « Dudo of Saint-Quentin : the Heroïc Past Imagined », *Haskins Society Journal*, 6, 1994, p. 111-118 ; Gouttebroze J.-G., « La violence peut-elle fonder un État ? Dudon de Saint-Quentin et l'établissement du duché de Normandie », *Senefiance*, 36, 1994, p. 255-264 ; Lifshitz F., « Dudo's Historical Narrative and the Norman Succession of 996 », *Journal of Medieval History*, 20, 1994, p. 101-120 ; Id., « Translating 'Feudal' Vocabulary : Dudo of Saint-Quentin », *Haskins Society Journal*, 9, 1997, p. 39-56 ; Plassmann A., « Der Wandel des normannischen Geschichtsbildes im XI. Jahrhundert. Eine Quellenstudie zu Dudo von St Quentin und Wilhelm von Jumièges », *Historisches Jahrbuch*, 115, 1995, p. 188-207 ; Carozzi C., « Des Daces aux Normands, le mythe et l'identification d'un peuple chez Dudon de Saint-Quentin », dans Carozzi C., Taviani-Carozzi H., *Peuples du Moyen Âge. Problèmes d'identification,* Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996, p. 7-25.

200 Bauduin P., « Autour d'une construction identitaire : la naissance d'une historiographie normande à la charnière des Xe-XIe siècles », *Cahiers du GRHIS*, 13, 2001, p. 79-91 ; van Houts E., « Qui étaient les Normands ? », dans Bauduin P., Bates D., *Penser les mondes normands médiévaux*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (29 septembre-2 octobre 2011), à paraître.

201 OV, 6 vol.

202 Bouet P., « Orderic Vital », dans Gauvard C., de Libera A., Zink M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 1022.

203 *GND*.

204 Bouet P., « Guillaume de Jumièges », dans Gauvard C., de Libera A., Zink M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 637.

Vital et Robert de Torigni[205]. À la même époque sont édités les *Gesta Guillelmi* de Guillaume de Poitiers[206]. Clerc normand, originaire de Préaux[207], celui-ci effectue son service de chevalier auprès de Guillaume le Batârd avant de quitter ce dernier pour suivre l'enseignement dispensé dans les écoles de la ville de Poitiers. De retour en Normandie, il entame une carrière ecclésiastique et obtient, en raison de ses origines et de sa culture, la charge de chapelain du duc puis celle d'archidiacre du diocèse de Lisieux sous l'épiscopat d'Hugues d'Eu (1050-1077)[208]. De par sa proximité avec le pouvoir ducal, Guillaume de Poitiers livre un document exceptionnel sur le règne de Guillaume le Conquérant, en particulier sur les années 1035-1067. Surtout, en adoptant une trame chronologique pour narrer les exploits du duc-roi, il contribue à légitimer la conquête de l'Angleterre[209]. Le *Roman de Rou*[210] de Wace (1100-1174) retient également l'attention des historiens. Familier des Plantagenêts, le clerc de Jersey occupe à la cour la fonction de « clerc lisant ». Cette proximité avec Henri II lui vaut de recevoir une prébende et de devenir chanoine de Bayeux (1165-1169). Son œuvre, geste des ducs normands basée, entre autres, sur des traditions orales, vise à glorifier les ancêtres maternels de Henri II, afin de rattacher les Plantagenêts à la Normandie et de justifier leurs droits sur le trône d'Angleterre[211]. La *Chronique* de Robert de Torigni[212], entamée alors que ce dernier est moine au Bec puis poursuivie sous son abbatiat au Mont Saint-Michel (1154-1186), ne fait malheureusement pas l'objet d'un intérêt similaire. Néanmoins, cette réévaluation de l'historiographie normande a pour effet la redécouverte de sources longtemps tenues pour marginales et restées dans l'ombre ainsi que des foyers qui les produisent[213]. C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire l'intérêt porté par Mathieu Arnoux à l'historiographie fécampoise, en particulier à la chronique du manuscrit 528 et au *Libellus de revelatione,* pièces sur lesquelles on reviendra dans les pages suivantes et d'autant plus intéressantes qu'elles soulignent combien la frontière entre historiographie et hagiographie peut être poreuse.

Même si ces différentes sources ne concernent pas à proprement parler les saints du diocèse de Rouen, elles n'en restent pas moins intéressantes pour notre propos. Certes, elles ne

205 *Ibid.*, p. 638.
206 *GG.*
207 Dép. Eure, cant. Pont-Audemer.
208 Bouet P., « Guillaume de Poitiers », dans Gauvard C., de Libera A., Zink M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 641.
209 *Ibid.*
210 Wace.
211 Bauduin P., « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », *Tabularia « Études »*, 3, 2003, p. 35.
212 Robert de Torigni, *Chronique suivie de divers opuscules historiques de cet auteur*, éd. Delisle L., Société historique de Normandie, Rouen, 1872-1873, 2 vol.
213 Bauduin P., « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », art. cit., p. 35.

livrent que peu d'informations ignorées par l'hagiographie : les épisodes mettant en scène des saints et des reliques sont bien souvent les mêmes. On ne se tourne donc guère vers ces textes dans le but de trouver de nouvelles informations. On se tourne vers eux pour y trouver un éclairage complémentaire, du fait de la proximité des historiographes avec le pouvoir ducal et du dessein qu'ils poursuivent. Lorsque Guillaume de Jumièges et Guillaume de Poitiers relatent des faits déjà connus par l'hagiographie, ils mettent avant tout l'accent sur l'implication du pouvoir temporel. C'est pour cette raison que l'historiographie normande s'avère capitale pour le sujet qui est le nôtre, centré sur les rapports entre culte des saints et enjeux de pouvoir.

II-2-5/ La documentation diplomatique

Enfin, on ne peut se priver de l'apport des recherches entreprises autour de la documentation diplomatique. Il faut, en premier lieu, souligner la dette qu'ont les historiens actuels envers leurs prédécesseurs positivistes. Au XIXe siècle, ces derniers s'attachent à collecter et éditer les chartes de nombre de monastères normands, notamment de Fontenelle[214], Jumièges[215], la Trinité du Mont de Rouen[216] ou encore Saint-Michel du Tréport[217]. Nombre de fonds restent pourtant encore inédits, même si la publication et l'étude scientifique de chartriers et cartulaires se poursuivent à l'heure actuelle comme l'attestent, entre autres, les travaux de Mickaël Bloche relatifs à Fécamp[218]. La documentation diplomatique des abbayes n'est pas la seule à retenir l'attention des chercheurs. Depuis les années 60, il en va de même des actes ducaux, publiés par Marie Fauroux[219], Lucien Musset[220] et plus récemment David Bates[221]. Au total, près de 340 chartes couvrent la quasi totalité des Xe-XIe siècles (jusqu'en 1087)[222]. Au delà de cette date, on reste tributaire de publications anciennes pour les actes de Henri II[223] ou inédites pour les actes de Henri Ier Beauclerc[224] et Richard Cœur de Lion[225]. Plusieurs projets

214 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*.
215 *Chartes de l'abbaye de Jumièges.*
216 *Cartulaire de la Sainte-Trinité du Mont de Rouen*.
217 Laffleur de Kermaingant P. (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport*, Paris, Didot, 1880.
218 Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique (928/929-1190)*, thèse dactylographiée pour le diplôme d'archiviste-paléographe préparée sous la direction de Véronique Gazeau et Olivier Guyotjeannin, École nationale des Chartes, 2012, 3 vol.
219 *RADN*.
220 Musset L., *Les actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, Caen, 1967 (Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, 37).
221 *Regesta Regum Anglo-Normannorum*
222 Bauduin P., « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », art. cit., p. 40.
223 Delisle L., Berger E., *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie concernant les provinces françaises et les affaires de France*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1909-1924, 4 vol.
224 Chanteux H., *Recueil des actes d'Henri Ier Beauclerc, duc de Normandie*, thèse de l'École nationale des chartes, Paris, 1932, 3 vol. (dactyl.).
225 Fagnen C., *Essai sur quelques actes normands de Richard Cœur de Lion*, thèse de l'École nationale des

d'édition portant sur les actes de Robert Courteheuse[226], d'Henri II et Richard Cœur de Lion[227] sont actuellement en cours. Ces différentes entreprises s'intègrent dans une réflexion portant sur une éventuelle « mutation documentaire », concept destiné à compte du réaménagement des formes et de la diversité des pratiques de l'écrit ainsi que de leur interprétation à l'échelle des structures politiques, sociales et culturelles[228]. Ceci contribue notamment à montrer que, si la diversification de la documentation normande est incontestable, en particulier au cours de la seconde moitié du XIe siècle, la rupture n'est pas fondamentale[229]. Quant aux rapports entre la « mutation documentaire » et les évolutions sociales et politiques, les travaux de David Bates invitent désormais à se méfier de faux-semblants conduisant à percevoir les chartes comme un reflet de l'histoire du pouvoir : les manifestations de ce dernier ne sont pas nécessairement explicites[230]. Ces différentes entreprises s'accompagnent de l'élaboration d'une base de données (SCRIPTA) qui comporte à l'heure actuelle plus de 8500 actes.

Ces nombreuses chartes ainsi mises à la disposition des historiens nous sont particulièrement utiles afin de cerner l'environnement et le contexte dans lequel les cultes recensés grâce aux calendriers liturgiques se développent. En particulier, elles apportent de précieuses informations sur les bienfaiteurs des monastères que l'on retrouve parfois mentionnés dans les textes hagiographiques en tant que miraculés ou dévots. La documentation diplomatique permet alors d'éclairer leur démarche.

II-2-6/ Les vocables

Les vocables sont envisagés comme autant de traces laissées par le culte des saints au Moyen Âge[231]. D'après Hippolyte Delehaye, l'historien se doit de procéder au relevé systématique des titulatures afin d'accéder à la connaissance des dévotions en vigueur. Il est possible de suivre les pas d'un saint particulier mais la tâche s'avère vite surhumaine lorsqu'il s'agit d'un personnage de grande popularité. C'est pourquoi il est plus simple de se borner à un territoire circonscrit, généralement un diocèse, et d'y relever tous les saints honorés. Cette seconde démarche offre l'intérêt de faire ressortir les cultes en vigueur dans l'espace retenu et auxquels peuvent se rattacher des questions d'intérêt local. C'est précisément cette démarche que

chartes, Paris, 1971, 5 vol. (dactyl.).

226 Par une équipe de chercheurs français (Pierre Bauduin, Véronique Gazeau).

227 Il s'agit d'un projet mené par Nicholas Vincent.

228 Bauduin P., « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », art. cit., p. 43.

229 *Ibid.*

230 Bates D., « La mutation documentaire et le royaume anglo-normand (seconde moitié du XIe siècle-début XIIe siècle) », dans Gasse-Grandjean M.-J., Tock B.-M. (dir.), *Les actes comme expression du pouvoir au haut Moyen Âge*, Actes de la table ronde organisée par l'ARTEM (Nancy 2), 27-29 novembre 1999, Brepols, 2003, p. 40-42.

231 Delehaye H., « *Loca sanctorum* », *Analecta Bollandiana*, 48, 1930, p. 5-64.

choisit le spécialiste des saints normands, le Dr Jean Fournée, dans l'ensemble de son œuvre où les dédicaces sont utilisées comme marqueurs de popularité.

Néanmoins, les dédicaces d'églises offrent d'autres perspectives. Elles ne sont plus simplement considérées comme des témoins cultuels. Deux nouvelles directions de recherche se dessinent. Tout d'abord, certains historiens se livrent à une analyse raisonnée des titulatures, à l'instar, par exemple, de Michel Aubrun[232] et Geert Berings[233]. Ces derniers partent du principe que, le choix des titres des églises relevant très largement d'une question de mode, ceux-ci fournissent des indices de présomption d'ancienneté. Dans ces conditions, il devient possible, d'après eux, de déterminer l'ancienneté des lieux de culte et d'étudier la mise en place du réseau paroissial ainsi que l'évangélisation des campagnes. Ensuite, l'historien peut tirer parti des dédicaces pour étoffer sa connaissance des courants d'échanges comme le préconise Nancy Gauthier[234]. Selon elle, l'habitude étant prise de déposer des reliques dans les édifices consacrés au culte et de donner à ces derniers le nom du ou des saints dont ils possèdent les restes, les régions pauvres en martyrs et autres confesseurs se doivent d'importer d'ailleurs les restes saints dont ils ont besoin. Ainsi, la carte des lieux d'origine des saints honorés en un endroit précis permettrait de se faire une idée des circuits d'échanges, à condition toutefois de prendre en considération les innombrables relais possibles. Ces deux axes de recherche rencontrent chez les historiens spécialistes de la Normandie médiévale des fortunes inégales. La piste de l'évangélisation des campagnes s'avère florissante, notamment grâce aux travaux de Thomas Jarry[235] et Véronique Gazeau[236]. En revanche, la piste des vocables en l'honneur de saints étrangers à la Normandie reste à creuser. À l'exception des contributions de Jacques Le Maho, les travaux sur le sujet se font rares et ponctuels.

Si les pistes ouvertes sont séduisantes, l'utilisation des vocables appelle tout de même un certain nombre de réserves. Il faut en effet garder à l'esprit que nous connaissons souvent ceux-ci par des sources datant du bas Moyen Âge, voire de l'époque moderne. De plus, les dédicaces ne sont pas immuables : il arrive que certaines églises changent de saint patron, même si ceci n'est pas la règle commune. En définitive, il paraît assez problématique d'utiliser les seules titulatures comme marqueurs d'ancienneté lorsque l'on n'est pas en mesure de les

232 Aubrun M., *La paroisse en France des origines au XVe siècle*, Paris, Picard, 1986.

233 Berings G., « Les patronages de saints dans la vallée de l'Escaut. Esquisse d'une méthode de recherche sur la christianisation », *Revue du nord*, t. 68, avril-juin 1986, p. 433-444.

234 Gauthier N., « Reliques et titulatures d'églises : une indication pour les échanges ? », dans *Studien zur Sachsenforschung. Beiträge vom 39. Sachsensymposion in Caen, Normandie, 12 bis 16 September 1988*, p. 49-53.

235 Jarry T., « Les origines du christianisme dans l'ouest de la Normandie », *Annales de Normandie,* 48e année, n° 2, 1998, p. 115-148.

236 Gazeau V., « Les saints dans la vallée de la Risle aux XIe-XIIe siècles », dans dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, *op. cit.*, p. 135-147.

croiser avec d'autres sources.

III-Inventaire des sources utilisées

III-1/ État de conservation des sources

On reste tributaire de l'état de conservation des bibliothèques ecclésiastiques, malmenées au cours de l'Histoire. Sur la somme de manuscrits réalisés au cours du Moyen Âge, peu d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous. Les fonds monastiques souffrent des troubles des XIVe-XVIe siècles, notamment de la guerre de Cent Ans et des guerres de Religion, tandis qu'avec l'apparition des incunables, au XVe siècle, les religieux ont tendance à se détacher de leurs anciens livres. Les travaux de Stéphane Lecouteux, qui s'attache notamment à étudier la dissémination des manuscrits fécampois à travers l'Europe à compter du XVIe siècle[237], permettent de mettre en évidence six vagues de dispersion des manuscrits, de natures et d'importances variées entre le milieu du XVIe et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle[238]. La première, imputable aux pillages huguenots au cours de la première guerre de Religion, remonte aux années 1562-1563. La famille de Coligny y joue certainement un rôle non négligeable. La seconde est le fait du cardinal François de Joyeuse, abbé commendataire (1603-1615) et archevêque de Rouen (1604-1615). La troisième, correspondant à une vente réalisée entre 1614 et 1617 par le grand prieur de Fécamp Charles Campion (1614-1639), semble avoir le Doyen de la Cour des Aides de Normandie, Jean Bigot (1593-1653), pour unique bénéficiaire. La quatrième s'échelonne sur trente ans, de 1630 à 1660, et consiste en acquisitions ponctuelles de manuscrits par Jacques et Antoine de Mareste, sans doute dans le but de composer une *Histoire de l'abbaye de Fécamp*. La cinquième concerne la « période mauriste » de l'abbaye : réformée en 1650 par la Congrégation de Saint-Maur, les moines bénédictins transmettent quelques originaux mais surtout des copies de manuscrits à leur maison-mère établie à Saint-Germain-des-Près, ainsi qu'au centre d'études de Saint-Ouen de Rouen. Enfin, la sixième et dernière vague de dispersion a lieu durant la Révolution : si la perte de certains livres liturgiques est due au départ des moines dans le premier semestre de l'année 1791, celle de plusieurs volumes, notamment historiques, s'explique par des vols perpétrés entre la fermeture de l'abbaye et l'arrivée des manuscrits à Rouen, au cours du

237 Lecouteux S., « Sur la dispersion de la bibliothèque bénédictine de Fécamp. Partie 1 : identification des principales vagues de démembrement des fonds », *Tabularia « Études »*, 7, 2007, p. 1-50.
238 *Ibid*., p. 31-34.

second semestre de cette même année.

Les autres établissements du diocèse connaissent une évolution similaire. Durant la guerre de Cent Ans, l'abbaye du Bec est occupée en 1418 par les Anglais. Henri V ordonne alors la saisie des livres, des vêtements, calices et ornements. Les moines n'en récupèrent qu'une partie. En 1358, Jumièges est livrée une première fois aux pillages. En 1415, les moines abandonnent leur monastère pour se réfugier dans leur domaine de la Poterne, à Rouen, tandis que l'abbaye est de nouveau pillée. Malgré tout, Jumièges souffre moins du conflit que d'autres monastères. Lors des guerres de Religion, Gabriel de Montgommery et ses hommes s'emparent de Saint-Wandrille et brûlent au milieu de l'église tout ce qu'ils ne peuvent pas emporter. Il est fort probable qu'un certain nombre de manuscrits, notamment des livres liturgiques, subissent le même sort. En 1562, la cathédrale perd deux missels couverts d'or et les livres liturgiques trouvés par les Protestants dans la sacristie. À tout cela s'ajoutent des aléas propres à ces établissements. Au Bec, entre 1615 et 1624, la bibliothèque serait détruite par un incendie ou s'écroulerait. Saint-Ouen est également victimes des flammes à plusieurs reprises, entre le début du XIIe siècle et 1248, ceci expliquant que pas un manuscrit du XIe siècle ne soit parvenu jusqu'à nous. Certains tentent de remédier à cet état de fait : l'archevêque François de Harlay offre à la cathédrale, en 1632, toute sa bibliothèque du palais de Gaillon, Richard Simon fait don de sa collection... Malgré tout, lorsque'en 1746, l'abbé Saas dresse le catalogue de la bibliothèque, on y compte à peine une centaine de manuscrits. La réforme de Saint-Maur (1616-1660) marque un temps d'arrêt dans la déliquescence des bibliothèques ecclésiastiques : les religieux redécouvrent leurs manuscrits afin d'y trouver des informations destinées à la composition d'une histoire générale de l'ordre. Il faut noter le travail de dom Le Michel à qui l'on doit les premiers catalogues modernes du Bec, du Mont Saint-Michel, de Jumièges etc. En dépit de ces efforts, la Révolution sonne le glas des bibliothèques ecclésiastiques. À Fécamp, entre la levée des scellés de la bibliothèque en 1792 et le transport des manuscrits à Montivilliers, ces derniers de même que les chartes sont laissés à l'abandon : de nombreux vols se produisent alors. Au Bec, on ne sait ce qu'il advient des manuscrits, sans doute sont-ils pillés. Lorsqu'en 1792, les religieux doivent abandonner leur monastère, on perd la trace des ouvrages restants dans la bibliothèque. Les livres seraient transportés à Bernay et les manuscrits à Évreux sans que l'on en ait la moindre certitude. Le fonds de Jumièges semble moins souffrir : les manuscrits sont saisis avec les imprimés et les archives de l'abbaye puis amenés à Yvetot avant d'être définitivement transportés à Rouen. La bibliothèque du chapitre cathédral et le chartrier sont fermés le 10 septembre 1790. Deux ans plus tard, on retrouve les livres de la cathédrale dans l'église et dans le couvent des jacobins,

pêle-mêle, avec 250 000 volumes parvenus de toutes les maisons religieuses du département. Dès lors, on ne s'intéresse plus aux manuscrits. Ils pourrissent dans un caveau à Fécamp et demeurent sous la neige au Bec.

Ainsi, les manuscrits aujourd'hui conservés dans les bibliothèques publiques, nationale ou municipales, exploités pour cette étude, sont loin de refléter la richesse des fonds médiévaux, sans que l'on soit pour autant véritablement en mesure de dire quelle proportion ils représentent réellement. Notre travail est donc tributaire de l'état de conservation de ces sources. Un dépouillement systématique des inventaires de la bibliothèque municipale de Rouen, des Archives départementales de Seine-Maritime ou encore de la Bibliothèque nationale de France nous conduit à fonder cette thèse sur les sources suivantes.

III-2/ Les calendriers liturgiques

Notre attention a d'abord été retenue par les manuscrits renfermant les calendriers liturgiques, c'est-à-dire les manuscrits contenant les formulaires de célébration des messes et des offices[239]. Les livres destinés à la messe regroupent essentiellement des sacramentaires et des missels. À l'origine, le sacramentaire contient l'ensemble des pièces euchologiques dont a besoin le célébrant pour chaque jour de l'année liturgique : le canon de la messe ou l'ensemble des prières prononcées par le prêtre à chaque célébration eucharistique, le calendrier dans lequel figurent les mentions des fêtes universelles et le rappel des saints chers à une communauté, l'*ordo missae* ou l'ensemble des prières dites par le prêtre au cours de la messe, les formulaires de messe pour le temporal et le sanctoral, les formulaires pour les messes votives, les *ordines* ou textes liturgiques servant à la célébration des sacrements, les bénédictions prononcées dans le cadre d'actes rituels, etc. Il existe toutefois plusieurs familles de sacramentaires : le léonien, attribué au pape Léon Ier, qui fait figure d'archétype, le gélasien, attribué à Gélase, le grégorien, œuvre de saint Grégoire... Au IXe siècle, ce livre commence à céder sa place au missel. À partir de cette date, l'action liturgique tend à se concentrer entre les mains du seul célébrant. On demande à ce dernier notamment de réciter les parties chantées de la messe, auparavant exécutées par le chœur, ainsi que les lectures traditionnellement prononcées par le diacre et le sous-diacre. Cette évolution du rôle du prêtre se traduit par l'apparition d'un nouveau type de manuscrit liturgique, reprenant l'ensemble de ces éléments. Et au XIIe siècle, le missel finit par supplanter totalement le sacramentaire.

239 Vogel C., *Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au Moyen Âge*, *op. cit.*, 1966.

À côté de la messe, les clercs qu'ils soient séculiers ou réguliers, sont tenus, comme on l'a déjà écrit, de pratiquer la liturgie des Heures. Si les premiers se contentent essentiellement d'une louange matinale et d'un chant vespéral symbolisant le lever et le coucher du soleil, les seconds suivent un *cursus* plus étoffé, à quelques variantes près suivant la règle observée. Cette multiplication des gestes appelle la composition de manuels spécialisés à l'usage des intervenants. À ceux-ci s'ajoutent des livres spécifiques pour l'office de Prime, consacré à la mémoire des défunts chers à une communauté, de même que des livres indiquant les rites à respecter lors de ces diverses célébrations. Pour les livres de chant, on peut distinguer les psautiers et les antiphonaires. Les psautiers contiennent traditionnellement les psaumes autour desquels s'organise l'ensemble des autres éléments de l'office. Durant tout le Moyen Âge, ils ne cessent d'évoluer et de se perfectionner. À partir de l'époque carolingienne, ils se gonflent d'autres pièces. Les plus fréquentes sont les hymnes, chants lyriques destinés à enrichir la spiritualité de l'office. C'est ainsi que l'on relève dans un certain nombre de bibliothèques la trace de psautiers-hymnaires. Au XIIIe siècle, la spécialisation se renforce : certains recueils, les nocturnaux, regroupent les pièces pour les offices nocturnes et d'autres, les diurnaux, celles pour les heures diurnes. Les antiphonaires renferment l'ensemble des pièces de chant organisées en formulaires, c'est-à-dire les antiennes et les répons. Les antiennes encadrent chaque psaume et assurent la cohésion de l'office. Les répons résultent de la réduction d'un psaume à un ou deux versets et prennent place à la suite d'une lecture[240]. Les livres de prière sont moins nombreux puisqu'ils se résument, pour les établissements qui nous intéressent, aux seuls collectaires. Ceux-ci sont réservés au célébrant durant l'office et lui offrent les textes qu'il lui appartient de prononcer. Ils comportent donc les collectes pour les différentes Heures, les pièces particulières pour laudes et vêpres, et les capitules, courtes lectures des Écritures saintes. Pour les livres de lecture, notre inventaire distingue les lectionnaires et les homéliaires. Les premiers contiennent les *incipit* des leçons (*lectiones*) bibliques, patristiques ou hagiographiques lues durant l'office. Les seconds, traditionnellement dévolus à l'explication des Évangiles, comportent parfois une partie consacrée aux lectures hagiographiques. À côté de ces livres de chant, de prières et de lectures, on a également mentionné la présence de manuels spécifiques pour l'office de Prime au cours duquel il est d'usage, depuis le VIIIe siècle, de lire les noms des défunts dont la communauté veut honorer la mémoire[241]. Ceci se traduit par l'apparition de documents nécrologiques, martyrologes et

240 Diard O., Gazeau V., « Histoire et chant liturgique en Normandie au XIe siècle : les offices propres particuliers des diocèse d'Évreux et de Rouen », art. cit., p. 195-223.

241 Lemaître J.-L., « *Liber capituli*. Le livre du chapitre des origines au XVe siècle », dans *Memoria. Der geschichtliche Zeugnisswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter*, Munich, 1984 (Münstersche Mittelalter-Shriften, 48), p. 626-648.

obituaires. Les martyrologes, basés sur le calendrier romain, annoncent les anniversaires des saints célébrés dans une Église, en indiquant, pour chacun d'eux, outre son nom, son lieu de vénération, sa qualité, son époque et parfois un résumé de ses actes. Les obituaires contiennent les mentions, jour après jour, des anniversaires des morts dont il faut célébrer le souvenir en donnant une messe à leur attention. Tous ces offices se déroulant suivant un schéma fixe, les liturgistes médiévaux composent des ouvrages à caractère descriptif, voire prescriptif, véritable guides à usage des intervenants. Ainsi, les ordinaires, très proches des coutumiers, décrivent précisément le cours de l'année liturgique et ses cérémonies, en exposant le déroulement de chacune d'elles ainsi que le rôle tenu par leurs différents acteurs. Néanmoins, au fil des siècles, ces livres suivent globalement la même évolution que les sacramentaires : ils se fondent dans le bréviaire, volume pratique regroupant les différents éléments de l'office. Celui-ci fait son apparition au XIe siècle et revêt alors la forme d'un ouvrage composite juxtaposant le psautier, l'hymnaire, l'antiphonaire, le lectionnaire, le collectaire, etc. Au XIIIe siècle, il cède la place à une forme fusionnée dans laquelle les différentes pièces sont insérées à leur place selon le déroulement de la célébration.

III-2-1/ Jumièges

Le monastère de Jumièges est celui pour lequel on dispose de la documentation la plus abondante : 15 calendriers ont été retrouvés dans le fonds de la bibliothèque municipale de Rouen.

- XIIe siècle : 5 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 209-210 (Y 175) : bréviaire, 2nde moitié du XIIe siècle, parchemin, 330 et 344 feuillets à 2 col., 270 sur 180 mm ; fol. 1v-7 : calendrier.

Rouen, BM, ms. 211 (A 145) : bréviaire, 2nde moitié du XIIe siècle, parchemin, 434 feuillets à 2 col., 330 sur 230 mm ; fol. 1-12 : calendrier.

Rouen, BM, ms. 240 (A 253) : collectaire, XIIe siècle, parchemin, 201 feuillets, 308 sur 226 mm ; fol. 6v-12 : calendrier.

Rouen, BM, ms. 267 (A 401) : missel abrégé, XIIe siècle, 135 feuillets, 242 sur 160 mm ; fol. 1-6v : calendrier.

Rouen, BM, ms. 57 (A 431) : psautier glosé et hymnaire, fin du XIIe siècle, parchemin, 246 feuillets, 235 sur 160 mm ; fol. 6-9 : calendrier incomplet ; à la fin : litanies avec versets et oraisons à l'usage de Jumièges (fol. 241-246v).

- XIIIe siècle : 5 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 212 (A 131) : bréviaire, début du XIIIe siècle, parchemin, 402 feuillets à 2

col., 340 sur 240 mm ; fol. 1-3v : calendrier.

Rouen, BM, ms. 227 (A 367) : psautier, début du XIIIe siècle, parchemin, 131 feuillets, 298 sur 178 mm ; fol. 1-6v : calendrier.

Rouen, BM, ms. 56 (A 347) : psautier glosé et hymnaire, première moitié du XIIIe siècle, parchemin, 218 feuillets, 270 sur 180 mm ; fol.1-6v : calendrier.

Rouen, BM, ms. 299 (A 305), : missel, première moitié du XIIIe siècle (manuscrit exécuté au temps de Guillaume de Rançon), parchemin, 267 feuillets, 278 sur 185 mm ; fol. 1v-7 : calendrier.

Rouen, BM, ms. 213 (A 504) : bréviaire hivernal, XIIIe siècle, parchemin, 296 feuillets à 2 col., 180 sur 118 mm ; fol. 1v-7 : calendrier.

- XIVe siècle : 6 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 214 (A 482) : bréviaire, XIVe siècle, parchemin, 259 feuillets à 2 col., 204 sur 140 mm ; fol. 127-130v : calendrier incomplet.

Rouen, BM, ms 398 (A 593) : ordinaire, XIVe siècle, parchemin, 254 feuillets, 120 sur 75 mm ; fol. 6-18v (fol. 7 manquant) : calendrier.

Rouen, BM, ms. 397 (A 412) : rituel, XIVe-XVe siècle, parchemin, 130 feuillets, 230 sur 158 mm ; fol. 1-6v : calendrier.

Rouen, BM, ms. 229 (A 432) : psautier, XIVe siècle, parchemin, 196 feuillets, 225 sur 146 mm ; fol. 1-6v :calendrier ; fol. 140-147 : litanies.

Rouen, BM, ms. 228 (A 415) : psautier, 1ère moitié du XIVe siècle, parchemin, 93 feuillets à 2 col., 245 sur 160 mm ; fol. 1-5v : calendrier.

III-2-2/ Fontenelle (Saint-Wandrille)

Le fonds de Jumièges est suivi par celui de Fontenelle pour lequel on dispose de 7 calendriers liturgiques couvrant une période allant du VIIIe siècle au XVe siècle, avec toutefois une carence pour le XIIe siècle.

- Sanctoral reconstitué à partir des recensions fontenelliennes du martyrologe hiéronymien[242], connues par un manuscrit probablement écrit à Saint-Servais de Maastricht, par les manuscrits de la bibliothèque Saint-Marc de Florence et de Vallombreuse datant du XIIe siècle ainsi que par les manuscrits des bibliothèques municipale et capitulaire de Lucques, remontant au XIe siècle[243]. D'après Dom Laporte, ils dérivent de deux compilations

242 Plus ancien des martyrologes latins, il est composé en Italie du Nord, dans la région d'Aquilé, au milieu du Ve siècle, et attribué à saint Jérôme. Celui-ci travaille à partir d'un calendrier romain, d'un calendrier africain et d'un martyrologe oriental.

243 Laporte J., « Les recensions de Fontenelle du martyrologe hiéronymien et l'histoire du monastère », *Revue Mabillon*, 29, 1939, p. 1-16.

indépendantes l'une de l'autre, réalisées en plusieurs fois à Fontenelle. La première serait antérieure à 754, date de la mort de Wandon qui figure sur le manuscrit de Saint-Servais de Maastricht. La deuxième ne serait guère postérieure au début du IXe siècle compte tenu de la morphologie des notices[244].

- XIe siècle : 1 calendrier reconstitué à partir d'un sacramentaire composé par un moine dénommé Guillaume, entre 1033 et 1053, auquel sont faits des ajouts après 1080[245]

Rouen, BM, ms. 272 (Y 196) : sacramentaire, XIe siècle, parchemin, 279 feuillets, 263 sur 180 mm ; fol. 91-159, 266v-274.

- XIIIe siècle : 2 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 207 (A 505) : bréviaire, 1ère moitié du XIIIe siècle, parchemin, 478 feuillets à 2 col., 198 sur 130 mm ; fol. 1-6v : calendrier.

Rouen, BM, ms. 208 (Y 227) : bréviaire hivernal, 2nde moitié du XIIIe siècle siècle, parchemin, 410 feuillets, 158 sur 105 mm ; fol. 6v-11v : calendrier.

- XIVe siècle : 2 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 225 (Y 232) : psautier, milieu du XIVe siècle, parchemin, 116 feuillets, 145 sur 100 mm ; fol. 1-6v : calendrier.

Rouen, BM, ms. 1212 (U 69) : martyrologe, XIVe siècle, parchemin, 167 feuillets, 320 sur 216 mm ; fol. 8-13v : calendrier.

- XVe siècle : 1 calendrier liturgique.

Le Havre, BM, ms. 327 (A 30), fol. 1-5v : calendrier incomplet (manquent les mois de janvier et février) placé en tête d'un missel.

III-2-3/ Fécamp

Pour Fécamp, on dispose de 7 calendriers liturgiques couvrant une période allant du XIIe siècle au XVe siècle[246].

- XIIe siècle : 2 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 237 (A 328) : collectaire, milieu du XIIe siècle (avant 1162, date de la translation de Richard Ier et Richard II), parchemin, 218 feuillets, 264 sur 175 mm ; fol. 2-8 : calendrier.

Rouen, BM, ms. 238 (A314) : collectaire, 2nde moitié du XIIe siècle (entre 1163, année de la canonisation d'Édouard le Confesseur, et 1173, année de la canonisation de Thomas Becket,

244 *Ibid.*, p. 11-12.

245 Lohier F., « Notes sur un ancien sacramentaire de l'abbaye de Saint-Wandrille », dans *Mélanges en l'honneur de Charles Moeller*, Louvain, Université catholique de Louvain, 1914, p. 407-419.

246 Je remercie vivement Stéphane Lecouteux de m'avoir fait part des conclusions auxquelles il est parvenu au sujet de la datation des manuscrits fécampois.

ajouté *a posteriori*), parchemin, 202 feuillets, 268 sur 188 mm ; fol. 3-8 : calendrier.

- XIIIe siècle : 3 calendriers liturgiques.

Fécamp, musée de la Bénédictine, ms. 186 : calendrier placé en tête d'un ordinaire[247].

Rouen, BM, ms. 245 (A 190) : antiphonaire, XIIIe siècle, parchemin, 329 feuillets à 2 col., 331 sur 228 mm ; fol. 1 : calendrier incomplet (septembre-décembre).

Rouen, BM, ms. 205 (Y 46) : bréviaire, 2nde moitié du XIIIe siècle (autour de 1300), parchemin, 366 feuillets à 2 col., 230 sur 160 mm ; fol. 1-4v : calendrier incomplet (mai-décembre).

- XIVe siècle : 2 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 206 (A 63) : bréviaire, 1ère moitié du XIVe siècle , parchemin, 311 feuillets à 2 col., 420 sur 286 mm ; fol. 1-6 : calendrier incomplet (calendrier du XVe siècle, entre 1467 et 1491 compte tenu de l'inscription de première main du 25e abbé Jean de la Haule et de l'absence de mention de son successeur).

Rouen, BM, ms. 292 (Y 181) : missel, XIVe-XVe siècle (après 1390, compte tenu de la mention de l'abbé Pierre de Servoise, et 1423 en raison de l'absence de mention de son successeur Estoud d'Estouteville, mort en 1423), parchemin, 263 feuillets à 2 col., 290 sur 215 mm ; fol. 1-5v : calendrier incomplet (manquent les mois de janvier et février).

III-2-4/ Saint-Ouen de Rouen

Sans surprise, au regard de ce qui a été dit précédemment, on ne dispose que de 3 calendriers pour l'abbaye Saint-Ouen de Rouen couvrant les XIIe et XIIIe siècles.

- XIIe siècle : 1 calendrier liturgique.

Rouen, BM, ms. 233 (Y 21) : oraisons et chapitres, XIIe siècle, parchemin, 145 feuillets, 260 sur 186 mm ; fol. 6-11v : calendrier.

- XIIIe siècle: 2 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 192 (A 531) : bréviaire, 2nde moitié du XIIIe siècle, parchemin, 500 feuillets, 170 sur 108 mm ; fol. 1v-7 : calendrier incomplet (manquent les mois de novembre et décembre).

Rouen, BM, ms. 276 (A 459) : missel, XIIIe siècle, parchemin, 358 feuillets à 2 col., 226 sur 160 mm ; fol. 2-7v.

247 Chadd D., *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Bénédictine, ms 186)*, Londres, The Boydell Press, 2002, t. II, p. 761-789.

III-2-5/ La Trinité du Mont

La Trinité du Mont ne fournit qu'un calendrier du XVe siècle.

Rouen, BM, ms. 204 (A 591) : bréviaire, XVe siècle, parchemin, 461 feuillets à 2 col., 132 sur 86 mm ; fol. 5v-9v : calendrier incomplet (manque le mois de janvier).

III-2-6/ Le Bec

Il en va de même de l'abbaye du Bec :

Paris, BnF, ms. lat. 1105 : calendrier incomplet (manquent les mois de janvier et de février).

Complété (mois de janvier et février) par un calendrier obituaire qui se trouve en tête du *Consuetudinarium Becci* (ms. lat. 1208) du XIVe siècle[248].

Toutefois, on conserve une litanie des saints honorés dans l'abbaye du Bec.

III-2-7/ Saint-Georges de Boscherville

Là encore, seul un calendrier a été retrouvé :

Rouen, BM, ms. 1227 (Y 52) : cartulaire, XIIIe siècle, parchemin, 226 feuillets, 196 sur 140 mm ; fol. 1-7 : calendrier placé en tête.

III-2-8/ La cathédrale de Rouen

On dispose de 5 calendriers liturgiques issus du fond de la cathédrale de Rouen mais aucun ne remonte à une période antérieure au XIVe siècle[249].

- XIVe siècle : 2 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 198 (A 563) : bréviaire, XIVe siècle, parchemin, 507 feuillets à 2 col., 146 sur 100 mm ; fol. 1-6 : calendrier placé en tête.

Rouen, BM, ms. 193 (A 575) : bréviaire, XIVe siècle, parchemin, 202 feuillets, 148 sur 110 mm ; fol. 1-6 : calendrier placé en tête.

- XVe siècle : 3 calendriers liturgiques.

Rouen, BM, ms. 384 (Y 110) : ordinaire, XVe siècle, parchemin, 247 feuillets, 316 sur 230 mm ; fol. 1-6v : calendrier placé en tête.

Rouen, BM, ms. 234 (A 221) : collectaire, XVe siècle, parchemin, XII et 222 feuillets, 312 sur 220 mm ; fol. 1-12v : calendrier avec peintures placé en tête.

Rouen, BM, ms. 280 (Y 1) : missel, parchemin, 349 feuillets à 2 col., 376 sur 282 mm ; fol.1-6v : calendrier placé en tête.

248 Porée A., *Histoire de l'abbaye du* Bec, Évreux, Charles Hérissey, 1901, t. I, p. 579-591 ; Dickson M. P. (éd.), *Consuetudines Beccenses*, Siegburg, Francis Schmitt, 1967 (Corpus Consuetudinum Monasticarum, 4).

249 Collette A., *Histoire du bréviaire de Rouen*, Rouen, Mégard, 1902, p. 153-194.

Sur un total de 40 calendriers liturgiques, la majeure partie (plus de la moitié) couvrent les XIIIe et XIVe siècles.
Les VIIIe, XIe, XIIe et XVe siècles sont moins représentés, avec respectivement 1 calendrier, 1 calendrier, 8 calendriers et 6 calendriers.

III-3/ les textes historio-hagiographiques

III-3-1/ Fontenelle (Saint-Wandrille)

Par un effet de source, l'activité hagiographique de Fontenelle est particulièrement bien connue[250].

Du haut Moyen Âge, plusieurs textes sont parvenus jusqu'à nous, notamment la *Vita prima sancti Wandregisili* (BHL 8804)[251] déjà évoquée. Due à l'un des disciples du fondateur de cette abbaye[252], certainement lui-même moine[253], elle est probablement composée au cours du dernier tiers du VIIe siècle, soit moins d'une génération à peine après la mort de Wandrille († 668). Ce texte fait par la suite l'objet d'une réécriture, avec la *Vita secunda sancti Wandregisili* (BHL 8805[254]), aux environs de 830, lorsque le monastère de Fontenelle passe sous domination pippinide. Les transformations formelles sont loin de constituer le but ultime de cette initiative. Travaillant à partir d'un texte intermédiaire[255] et des *Gesta abbatum Fontanellensium*, l'auteur de la *Vita secunda*, un religieux de Fontenelle, cherche sans doute à intégrer dans la documentation cultuelle les informations nouvelles quant aux origines pippinides de saint Wandrille. Des textes originaux voient également le jour. La *Vita sancti Ansberti* (BHL 520[256]) serait rédigée, d'après son prologue, par un moine de l'abbaye du nom d'*Aigrardus* pour le compte de l'abbé Hildebert (694-701). Si l'on ne se fie qu'à cela, sa rédaction remonterait au VIIe siècle. Toutefois, d'après John Howe, le seul aspect unanimement admis serait le rapport du texte avec l'abbaye de la vallée de la basse Seine. Ce dernier daterait en réalité de la fin du VIIIe siècle[257]. De même, la *Vita sanctae Chidemarcae*

250 Fontaine J., « La culture carolingienne dans les abbayes normandes : l'exemple de Saint-Wandrille », art. cit., p. 31-54 ; Wood I., « Saint-Wandrille and its Hagiography », art. cit., p. 1-14.
251 *Vita prima sancti Wandregisili*, p. 265-271 ; Paris, BnF, ms. lat. 18315.
252 L'auteur de cette *Vita* dit clairement qu'il rapporte des faits dont il a lui-même été le témoin.
253 Et non moine de Romainmôtier comme le soutient Felice Lifshitz (1995) tant cet hagiographe semble avoir une connaissance précise du site de Fontenelle.
254 *Vita secunda sancti Wandregisili*, p. 272-281.
255 Celui-ci n'est pas parvenu jusqu'à nous.
256 *Vita sancti Ansberti*, p. 618-641.
257 Howe J., « The Hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle) », art. cit., p. 140, p. 153. Il est vrai que la *Vita Ansberti* fait de nombreux emprunts à des sources du VIIIe siècle, notamment au *Liber historiae Francorum* et à l'*Histoire ecclésiastique* de Bède, tous deux rédigés vers les années 730. Mais il est tout de même

(BHL vacant) serait probablement composée entre la fin du VIIe siècle et les environs de 830[258]. La *Vita sancti Vulframni* (BHL 8738[259]) passe pour être écrite à la fin du VIIIe siècle ou au début du IXe siècle par un certain Jonas sans que l'on puisse en dire davantage sur le compte de ce mystérieux auteur[260]. Si l'on en croit l'analyse faite par Stéphane Lebecq, il s'agit d'un recueil de traditions relatives à la mission frisonne de Vulfran, intégrées entre 788, début de l'abbatiat de Gervold, et 811, date du décès d'*Harduinus* à qui l'on doit la copie d'une *Vita* de l'évêque de Sens[261]. La *Vita sancti Vulframni* comprendrait ainsi les éléments d'une première biographie pieuse remontant peut-être à la translation de 704 sur laquelle on reviendra, le récit de deux miracles sans doute recueilli auprès de l'abbé Wandon et la tradition relative à la mission frisonne transmise par Ovon[262]. La *Vita sancti Condedi* (BHL 1907[263]), quant à elle, serait composée par un moine de Fontenelle au début du IXe siècle[264]. Selon John Howe, il s'agirait d'une création originale, non de la réécriture d'une *Vita* mérovingienne, saint Condède restant pendant longtemps une figure périphérique[265]. La *Vita sancti Eremberti* (BHL 2587[266]) daterait du début du IXe siècle[267] tandis que la *Vita sancti Lantberti* (BHL 4675[268]) serait l'œuvre d'un moine travaillant à la fin du VIIIe siècle ou au début du IXe siècle.

Surtout, on se doit de mentionner les *Gesta abbatum Fontanellensium*[269]. Ceux-ci constituent le premier témoignage d'un genre nouveau, les gestes abbatiaux, genre littéraire narratif composé d'une série de notices consacrées aux abbés successifs d'un monastère donné, visant dans le cas présent à livrer un récit cohérent du passé de Fontenelle et à en faire un lieu de sainteté[270]. Leur date de composition et leur commanditaire posent problème aux

étonnant qu'elle ne fasse pas mention de la translation du corps d'Ansbert dans l'église Saint-Pierre en 704 à l'initiative de l'abbé Bain.

258 La *Vita secunda sancti Wandregisili* fait référence à un texte hagiographique la concernant (« *sicut scribitur in ejus gestis* » ; « *cujus vitam ac laudibilem conversationem libellus, qui de ejus scribitur actibus, liquido narrat* », *Vita secunda sancti Wandregisili*, par. 17, p. 277).

259 *Vita sancti Vulframni*, p. 661-673.

260 Selon Stéphane Lebecq, il s'agit pour l'hagiographe d'insinuer dans l'esprit du lecteur une certaine confusion avec l'auteur de la *Vita Columbani* ; « Vulfran, Willibrord et la mission de Frise : pour une relecture de la *Vita Vulframni* », dans Polfer M. (dir.), *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^e-IXe siècle)*, Actes des 10e journées lotharingiennes (28-30 octobre 1998), Centre universitaire du Luxembourg, Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal du Luxembourg, t. 117, p. 429-452 ; rééd. Lebecq S., *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2011, vol. 1, p. 77.

261 *Ibid.*, p. 83.

262 *Ibid.*, p. 83-84.

263 *Vita sancti Condedi*, p. 355-358.

264 Howe J., « The Hagiography of Saint-Wandrille », art. cit., p. 146.

265 *Ibid.*, p. 148.

266 *Vita sancti Eremberti*, p. 653-656.

267 Howe J., art. cit., p. 150.

268 *Vita sancti Lantberti*, p. 608-610.

269 *Gesta abbatum Fontanellensium.*

270 Sot M., *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, Turnhout, Brepols, 1981 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 37) ; Deflou-Leca N., « Petite enquête sur un genre historiographique hybride : les *gesta abbatum* », dans Coumert M., Isaïa M.-C., Krönert K., Shimahara S. (dir.), *Rerum Gestarum Scriptor.*

historiens. Si l'on en croit le frère Pradié, dernier éditeur en date de ce texte, la partie principale serait rédigée dans les années 823-833, sur ordre probable d'Anségise, dans la perspective de la réforme monastique qu'il introduit à Fontenelle. Le reste daterait de 834-845, et serait à mettre en relation avec Foulques, désireux de célébrer la mémoire de son prédécesseur en en faisant l'image type de l'abbé bénédictin, conforme à la politique monastique carolingienne[271]. Si l'auteur des *Gesta abbatum Fontanellensium* ne laisse ni de nom ni de renseignements explicites sur sa personne, on peut supposer qu'il s'agit très probablement d'un moine de Fontenelle écrivant à la demande de ses abbés successifs. Sans doute faut-il y voir l'archiviste de la communauté, compte tenu de sa connaissance de la documentation diplomatique[272].

Les invasions scandinaves mettent un frein indéniable à cette activité, les religieux quittant leur monastère au cours du IXe siècle. La restauration de Fontenelle, au XIe siècle, à l'initiative de moines originaires de Saint-Pierre de Gand, est immédiatement suivie d'une vaste entreprise historio-hagiographique. Celle-ci se traduit par la composition de plusieurs manuscrits réunis en 1639 dans un recueil connu sous l'appellation de *Maius Chronicon Fontanellense*[273], remanié en 1735 comme le précise une note du XVIIIe siècle. Tel qu'il nous est parvenu, ce volume se compose de trois parties. La première comporte plusieurs pièces relatives aux saints fontenelliens, dont la plupart sont des copies des textes composés au haut Moyen Âge : la *Vita secunda sancti Wandregesili*[274], diverses pièces liturgiques en son honneur, des hymnes[275] et offices pour vigiles[276], les *miracula sancti Wandregesili*[277] (BHL 8808-8809), le *Sermo legendus in solempnitate s. Wandregesili confessoris*[278], la liste des rois francs s'arrêtant à Charles le Chauve[279], la *Vita* de saint Ansbert[280], des hymnes en son honneur[281], l'*office in natale s. Ansberti episcopi ad vesperum*[282], une liste des archevêques de Rouen finissant en 872[283], la *Vita* de saint Vulfran[284], le *responsorium de s. Wulfranno ad*

Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2012, p. 353-362.

271 *Gesta abbatum Fontanellensium*, p. XXV-XXVIII.
272 *Ibid*., p. XXVIII-XXXIII.
273 Le Havre, BM, ms. 332.
274 *Ibid*., p. 1-29.
275 *Ibid*., p. 30-31 ; il s'agit du texte rédigé par un moine de Fontenelle aux environs des années 830.
276 *Ibid*., p. 31-35.
277 *Ibid.*, p. 35-63 ; *Miracula sancti Wandregesili*, p. 281-290.
278 Le Havre, BM, ms. 332, p. 63-77.
279 *Ibid.*, p. 77-78.
280 *Ibid*., p. 78-113.
281 *Ibid*., p. 113-115.
282 *Ibid*., p. 115-118.
283 *Ibid.*, p. 118-120.
284 *Ibid*., p. 120-136.

vesperum[285], la liste des archevêques de Sens[286], la *Vita* de saint Condède[287], la *Vita* de saint Erembert[288], la liste des évêques qui ont été moines de Fontenelle[289] et enfin la plus ancienne copie des *Gesta abbatum Fontanellensium*[290]. Concernant la datation de cette première partie du *Maius Chronicon Fontanellense*, on se range à l'avis de John Howe, celui-ci la faisant remonter à la première moitié du XIe siècle[291], plutôt qu'à celui de Pascal Pradié. Selon ce dernier, ces différents textes sont recopiés dans la seconde moitié du XIe siècle. Pour arriver à cette conclusion, il intègre dans cette partie l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* en se basant sur l'identité de justification de la réglure. D'après lui, ceci laisse supposer que l'*Inventio* est copiée à la même époque que les *Gesta*, en dépit de la différence d'écriture[292]. Si l'on en croit John Howe, cette différence d'écriture prouve au contraire que le copiste n'a pas connaissance de l'*elevatio* de saint Vulfran lorsqu'il collecte ses textes. Or d'après Elisabeth van Houts, la première partie du *Maius Chronicon Fontanellense* est l'œuvre d'un moine dénommé Guillaume, ce dernier s'attachant à collecter toutes les pièces entretenant un rapport avec le passé de Fontenelle[293]. Ce même Guillaume, lorsqu'il compose son sacramentaire[294], entre 1033 et 1053[295], ne mentionne que la seule fête du 13 des calendes d'avril mais ne fait aucune mention de la découverte des reliques de saint Vulfran aux ides d'octobre. Il faut attendre les ajouts à ce sacramentaire, réalisés après 1080, pour en trouver la trace.

La seconde partie du *Maius Chronicon Fontanellense* est plus tardive et remonte au XIIe siècle. Elle comporte d'autres textes hagiographiques dont l'*Inventio reliquiarum sancti Vulfranni* (BHL 8740), une vie de saint Lambert et des copies de diverses chartes. La pièce principale, l'*Inventio reliquiarum sancti Vulfranni*, relate la découverte du corps de ce dernier sous l'abbatiat de Gérard Ier (1008-1031)[296], la translation de ces reliques fraîchement découvertes dans l'église abbatiale le 1er juin 1027[297] et la procession vers Rouen en mai 1053, procession suivie de miracles. D'après Elisabeth van Houts, la majeure partie de ce texte serait

285 *Ibid*., p. 137-140.
286 *Ibid.*, p. 140-141.
287 *Ibid*., p. 141-148.
288 *Ibid*., p. 148-152.
289 *Ibid.*, p. 152.
290 *Ibid*., p. 152-218.
291 Howe J., « The Hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle) », art. cit., p. 133.
292 *Gesta abbatum Fontanellensium*, p. LXXVIII-LXXXIV.
293 Van Houts E., « Historiography and Hagiography at Saint-Wandrille: the *Inventio et miracula sancti Vulfranni* », art. cit., p. 235-236.
294 Il s'agit de Rouen, BM, ms. 272 (Y 196) à partir duquel on a reconstitué le calendrier liturgique en vigueur à Fontenelle au XIe siècle.
295 Lohier F., « Note sur un ancien sacramentaire de l'abbaye de Saint-Wandrille », art. cit., p. 411, 415-416.
296 *Inventio*, p. 38-39.
297 *Ibid*., p. 44-45.

rédigée entre l'été 1053 et 1054[298] tandis que des ajouts sont faits entre le 1er juin 1054 et 1057[299]. L'auteur ne peut en revanche être identifié avec précision : tout au plus sait-on qu'il s'agit d'un moine de Fontenelle qui, avant d'embrasser la vie monastique, est *clericus* à Annebecq (Orne) et entretient depuis des liens privilégiés avec la famille de Beaumont [-le Roger][300]. Une fois à Fontenelle, il fait partie des quinze religieux qui mènent les reliques de saint Vulfran en procession à Rouen en mai 1053. Selon Elisabeth van Houts, la composition de ce texte est motivée par la volonté de mettre un terme aux revendications des moines de Saint-Pierre de Gand quant à la possession du corps de saint Vulfran, l'auteur de l'*Inventio* reprochant au rédacteur d'un *libellus de translatione et miraculis sanctorum* d'avoir falsifié le texte en interpolant le nom de Vulfran[301]. La troisième partie du *Maius Chronicon Fontanellense*, plus modeste, comprend, quant à elle, des pièces écrites depuis le XVe siècle.

Dans ce même contexte, on peut également mentionner la rédaction d'un autre recueil de miracles en l'honneur de saint Vulfran (BHL 8741). D'après Elisabeth van Houts, ce texte est lui aussi imputable à l'auteur de l'*Inventio sancti Vulfranni*[302]. Il compose cette œuvre à la demande des autres religieux « *ad futurorum notitiam litterarum apicibius transmittere* »[303]. Sa rédaction suivrait de près celle de l'*Inventio* puisque des miracles datés de 1056-1057 qualifient le duc Guillaume de « *Normannorum comes* ». Ceci placerait donc sa rédaction dans la seconde moitié du XIe siècle, à une date antérieure à 1066.

III-3-2/ Jumièges

L'activité littéraire de ce monastère semble moins importante, ou moins connue, que celle de Fontenelle[304]. Le haut Moyen Âge se caractériserait par la composition de quelques pièces[305]. Avant l'œuvre d'Ermentaire, moine de Noirmoutier, une première *Vita Philiberti* (BHL6805/6806) serait rédigée à la demande de l'abbé *Coschinus*, également abbé de Saint-Riquier, à la fin du VIIe siècle et au début du VIIIe siècle. Il est toutefois difficile de déterminer si Cochin passe commande à un moine de Jumièges ou à un religieux d'une autre

298 Van Houts E., « Historiography and Hagiography at Saint-Wandrille: the *Inventio et miracula sancti Vulfranni* », art. cit., p. 237-238.
299 *Ibid*., p. 238.
300 *Inventio*, par. 67, p. 77-78 ; Beaumont-le-Roger, dép. Eure, ch.-l. cant.
301 *Ibid*., par. 22, p. 35.
302 Van Houts E., « Historiography and Hagiography at Saint-Wandrille: the *Inventio et miracula sancti Vulfranni* », art. cit., p. 237.
303 *Miracula sancti Vulfranni*, prologue, p. 147.
304 On a déjà indiqué que, selon Rosamond McKitterick, il est possible que la production de manuscrits à Jumièges ait été largement surestimée pour le haut Moyen Âge ; McKitterick R., « Postérité et transmission des œuvres historiographiques carolingiennes dans les manuscrits des mondes normands », art. cit. p. 31.
305 Howe J., « The Hagiography of Jumièges (Province of Haute-Normandie) », art. cit., p. 91-125.

communauté philibertienne[306]. Néanmoins, dans le second cas, une copie du texte est certainement adressée à Jumièges[307], même si celle-ci ne nous est pas parvenue. La *Vita prima sanctae Austrebertae* (BHL 831[308]), quant à elle, serait le fait d'un religieux œuvrant à la demande de l'abbesse Julie de Pavilly, morte vers 750[309]. Toutefois, il est difficile d'être affirmatif quant à cette datation, en l'absence d'édition critique.

Une incertitude plane également sur la *Vita prima sancti Aichardi* (BHL 181[310]), cette dernière donnant lieu à plusieurs analyses divergentes. Les différents auteurs qui se sont jusque là penchés sur son cas[311] l'attribuent au même auteur qu'une *Vita sancti Hugonis* tant y sont observés de concordance de syntaxe, d'expressions, de vocabulaire, de découpage des chapitres, de formulation des titres et de l'index, de contenu, d'abondance de références bibliques ou encore un même goût prononcé pour la liturgie. Tous penchent également pour une composition en milieu monastique en raison de l'omniprésence de la règle de saint Benoît et de la prééminence accordée à l'*ordo* monastique, jugé « plus parfait que les autres »[312]. Ils s'opposent en revanche sur le lieu et la date de rédaction. Selon Joseph Van der Straeten, ces *Vitae* sont toutes deux composées vers la fin du siècle à Haspres où les moines de Jumièges trouvent refuge face aux invasions scandinaves, avec les corps des saints Aycadre et Hugues, tant elles semblent déconnectées de la tradition du monastère normand : Hugues est y mentionné comme un simple moine et non comme abbé. Leur rédacteur chercherait ainsi à célébrer les vertus des deux saints afin de promouvoir leur culte local[313]. D'après John Howe, la rédaction de ces *Vitae* remonterait bien à la seconde moitié du IXe siècle mais serait en revanche antérieure à l'arrivée des moines à Haspres puisque il n'y est fait aucune mention de cette translation[314]. Pour s'accorder sur la date de composition de ces textes, tous deux s'appuient sur l'analyse paléographique du manuscrit contenant ces *Vitae* le plus ancien[315]. Quant à Jacques Le Maho qui a récemment repris le dossier, il aboutit à des conclusions

306 *Ibid.*, p. 116.
307 *Ibid.*, p. 117.
308 Cette *Vita* n'a jamais fait l'objet d'une édition.
309 Howe J., The Hagiography of Jumièges (Province of Haute-Normandie) », art. cit., p. 110.
310 *Vita prima sancti Aichardi*, p. 85-100 ; Howe J., *art. cit.*, p. 96-101.
311 Van der Straeten J., « Vie inédite de saint Hugues, évêque de Rouen », *Analecta Bollandiana*, 87, 1969, p. 215-260 ; Id., « L'auteur des Vies de s. Hugues et s. Aycadre », *Analecta Bollandiana*, 88, 1970, p. 63-73 ; Howe J., « L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord », dans Heinzelmann M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord*, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2001 (Beihefte der Francia, 52), p. 95-125.
312 Le Maho J., « Autour de la renaissance monastique du Xe siècle en Normandie : les Vies des saints Aycadre et Hugues de Jumièges », art. cit., p. 314-319.
313 Van der Straeten J., « Vie inédite de s. Hugues », art. cit., p. 224-229 ; Id. « L'auteur des Vies de s. Hugues et d. Aycard », art. cit., p. 69-73.
314 Howe J., « L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord », art. cit., p. 124.
315 Rouen, BM, ms. 1377 (U 108), fol. 117-152.

quelque peu différentes[316]. Il convient que les deux textes sont rédigés après le départ des moines de Jumièges. Cependant, selon lui, les thèses de Joseph van der Straeten et John Howe se heurtent à plusieurs difficultés. Tout d'abord, il lui semble difficile de croire qu'au cours des années suivant la fuite des religieux de Jumièges, leurs traditions se perdent au point que les dépositaires du corps de saint Hugues pensent détenir les reliques d'un simple moine et ignorent qu'il s'agit en réalité de leur ancien abbé. Ainsi, d'après l'historien normand, ces *Vitae* ne peuvent être rédigées que beaucoup plus tard. Il estime ensuite qu'il est également impossible de situer leur lieu de rédaction à Haspres : aucune d'entre elles ne fait mention de cette translation ou de *miracula post mortem*. Cela cadre mal avec l'hypothèse de textes composés pour susciter le développement d'une dévotion autour de reliques. De plus, il est explicitement dit à la fin de la *Vita Aichardi* que les corps des deux saints reposent au cimetière de l'abbaye de Jumièges. Aussi, si l'on en croit Jacques Le Maho, ces textes sont-ils bel et bien destinés à l'abbaye de Jumièges même. Sachant que celle-ci est restaurée dans le second tiers du Xe siècle, il envisage donc une date de rédaction plus tardive[317]. Lui aussi s'appuie sur le ms. 1377 de Rouen où figurent les plus anciennes transcriptions connues des deux *Vitae* mais se réfère à une notice publiée en 1975 par François Avril, notice dans laquelle ce dernier admet que si l'écriture de ce manuscrit est bien de tradition carolingienne, en revanche sa décoration pourrait indiquer une date de composition plus récente, remontant probablement au milieu du Xe siècle[318]. C'est pourquoi, au vu de ces différents éléments, pour Jacques Le Maho, les *Vitae* des saints Aychard et Hugues ne peuvent être rédigées qu'après la restauration du monastère de Jumièges par l'un des religieux chargés de le relever. À ce sujet, Jacques Le Maho se prononce en faveur d'Annon[319], alors à la tête du monastère de Micy[320]. L'abbé chercherait à doter Jumièges des bases hagiographiques indispensables à la célébration de la mémoire de deux de ses principaux saints patrons. Le but n'est donc pas de susciter le développement d'une dévotion autour des sépultures des saints Aycadre et Hugues mais de mettre à disposition de la communauté les textes à lire au réfectoire et aux offices festifs de ces saints[321]. En réalité, Annon fait très certainement recopier la *Vita prima Aichardi*[322] mais semble difficilement en être l'auteur ou même le commanditaire. En effet, on ne peut oublier

316 Le Maho J., ; « Autour de la renaissance monastique du Xe siècle en Normandie : les Vies des saints Aycadre et Hugues de Jumièges », art. cit. , p. 285-322.
317 *Ibid*., p. 296-297.
318 Avril F., *Manuscrits normands XIe-XIIe siècles. Catalogue de l'exposition de la bibliothèque municipale*, Rouen, 1975, p. 7-8.
319 Le Maho J., « Autour de la renaissance monastique du Xe siècle en Normandie : les Vies des saints Aycadre et Hugues de Jumièges », art. cit., p. 303 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 144-145.
320 *Ibid*., p. 306.
321 *Ibid*., p. 303-304.
322 Rouen, BM, ms. 1378 (U 40).

que, dans ce texte, Aycadre est présenté comme reposant à Jumièges, aux côtés des saints Hugues, Constantin de Beauvais, Pérégrin et Filleul[323]. Toutefois, à notre connaissance, les moines qui relèvent le monastère au XIe siècle ne nient pas la translation d'Aycadre à Haspres, comme peuvent le faire les religieux de Fontenelle avec Vulfran. Ils ne cherchent pas non plus à récupérer sa dépouille. Aussi, la mention de sa présence à Jumièges semble-t-elle plutôt accréditer l'hypothèse de John Howe et plaider en faveur d'une rédaction dans le courant du IXe siècle, avant le départ des moines.

Si Annon n'est pas l'auteur ou le commanditaire de la *Vita prima Aichardi*, il est en revanche indéniable qu'il s'illustre par sa volonté de retrouver les textes neustriens regroupés dans le ms. 1378 conservé à la bibliothèque municipale de Rouen[324]. Quelques œuvres originales peuvent également être signalées. Outre les *Gesta* de Guillaume de Jumièges déjà évoqués, Baudri de Bourgueil compose des *Miracula sancti Valentini*[325] (BHL 8461), sans doute sous l'abbatiat et à la demande de l'abbé Ours (1101-1127)[326]. Il s'agit d'une collection de miracles précédée d'un récit de translation expliquant la présence à Jumièges du chef du martyr à l'origine enseveli à Rome. L'éphémère évêque de Dol rédige également, toujours à la demande d'Ours, une nouvelle version de la *Vita* de saint Hugues de Rouen[327] (BHL 4033). Enfin, alors qu'il est encore prieur de l'abbaye (1180-1198), Alexandre écrit un recueil de *miracula* (BHL 6583) destinés à mettre en valeur les restes des saints Paul, Clair et Cyriaque mis au jour, en 1185, à Duclair dont l'église dépend de Jumièges.

III-3-3/ Saint-Ouen de Rouen

La production de Saint-Ouen de Rouen reste mal connue. Du haut Moyen Âge, seule la *Vita prima sancti Audoeni*[328] (BHL 720) est parvenue jusqu'à nous. Sa rédaction remonte à la génération qui suit la mort du saint, c'est-à-dire au début du VIIIe siècle, et vise à soutenir le culte du saint évêque[329]. Elle serait probablement composée par l'un des clercs desservant la

323 « *Laetantur etiam adhuc illi sancti Dei pontifices, atque beatissimi viri confessores Christi ; Hugo videlicet filius magni imperatoris Karoli, Rothomagensis cathedrae archiepiscopus, et Constantinus Belvacensis ecclesiae sanctae memoriae praesul, seu etiam beatus Peregrinus Anglorum episcopus, simul sancto Flavio de illorum sancta praesentia, ac condigno suffragio, quorum sancta lipsana adhuc in Domino cum illis manent humata* », *Vita sancti Aychardi*, par. 65, p. 98.

324 Rouen, BM, ms. 1378 (U 40). On y trouve, entre autres, un *Liber in honore sancti Petri et Philibert* (fol. 1-15), la *Vita sancti Aychadri* (fol. 52v-75v), la *Vita sancti Vulframni* (fol. 144-149).

325 *Miracula sancti Valentini*, p. 101-187.

326 *Normannia monastica*, t. II, p. 158.

327 Baudri de Bourgueil, *Vita beati Hugonis Archiepiscopi Rotomagensis*, Le Huërou A., *Baudri de Bourgueil. Oeuvres en prose (textes hagiographiques)*, Paris, Les Belles-Lettres, 2013, p. 165-241.

328 *Vita prima sancti Audoeni*, p. 805-809.

329 Dolbeau F., « Prose, rythme et mètre : réécritures dans le dossier de saint Ouen », dans Goullet M., Heinzelmann M., *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval*, *op. cit.*, p. 231.

basilique funéraire encore placée sous le vocable de saint Pierre[330], non à la cathédrale, cette dernière jouant un rôle de moindre importance et n'étant pas à l'origine d'une hagiographie épiscopale au haut Moyen Âge[331]. Cette *Vita* fait l'objet d'une réécriture (BHL 751) dans la première moitié du IXe siècle à Rouen[332].

L'activité hagiographique de l'abbaye rouennaise est mieux connue après sa restauration, au Xe siècle. On y observe, en effet, une entreprise similaire à celle observée à Fontenelle. Les moines de Saint-Ouen se lancent dans la réalisation d'un vaste livre mémorial destiné à leur fournir, entre autres, les dossiers relatifs aux saints dont l'abbaye possède les reliques. Ce manuscrit est plus connu sous l'appellation de *Livre noir*[333]. En l'état, celui-ci comprend 311 feuillets numérotés de 1 à 332. Plusieurs d'entre eux contenant des initiales ornées ou historiées ayant été arrachés, la foliotation saute par erreur de 69 à 80 et de 169 à 180. Quant aux textes qui y figurent, Henri Omont et Albert Poncelet en ont fait une présentation fort détaillée[334]. Ce manuscrit s'ouvre sur une copie des *Acta archiepiscoporum Rothomagensium*, une histoire de l'Église rouennaise, rédigée par un chanoine de la cathédrale durant l'épiscopat de Jean d'Avranches (1067-1079)[335]. Le reste du recueil se compose d'une série de *Vitae*, *Passiones*, *Translationes*, *Miraculae* et panégyriques se rapportant aux saints Nicaise, Romain et Ouen, Nicolas et Vulgan, aux saintes Agnès et Scareberge. Il comporte aussi un « *Sermo in festivitate sanctorum quorum reliquie in presenti ecclesia requiescunt* »[336]. La section relative à saint Nicaise comprend la *Passio sanctorum martyrum Nigasii episcopi, Quirini presbyteri et Scuviculi diaconi* (BHL 6081)[337], la *Passio*

330 Si l'on en croit Nancy Gauthier, c'est probablement sous l'épiscopat de Rémi, dans la deuxième moitié du VIIIe siècle, que cette basilique acquiert le statut de monastère ; Gauthier N., « Rouen pendant le haut Moyen Âge (650-850) », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 15-16.

331 Gauthier N., « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », dans *Memoriam sanctorum venerantes. Mélanges Victor Saxer*, Rome, Pontificio instituto di archeologia cristiana, 1992 (Studi di antiquità cristiana, 48), p. 448-469.

332 *Ibid.*, p. 450.

333 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41).

334 Omont H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.* Départements, t. I, Paris, 1886, p. 404-409 ; A. Poncelet, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae publicae Rotomagensis*, *Analecta Bollandiana*, 23 (1904), p. 220-224.

335 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 1-12 ; Allen R., « The *Acta archiepiscoporum Rotomagensium*: Study and Edition », *Tabularia « Documents »*, 9, 2009, p. 1-66.

336 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 87-90v.

337 *Ibid.*, fol. 17-23v. La composition de ce texte, qui s'inspire dans sa construction de la *Vita Dionisii*, suivrait de près la translation des reliques de saint Nicaise à Rouen (1032) et serait très certainement composé à Saint-Ouen, par l'un de ses moines, afin de promouvoir le culte du martyr dont le corps vient d'être acquis. Violette L., « Nicaise, du martyr du Vexin au saint rouennais : valorisation de reliques par l'hagiographie au XIe siècle », dans Dumoulin O., Thélamon F. (dir.), *Autour des morts. Mémoire et identité*, Actes du Ve colloque international du GRHIS (Rouen, novembre 1998), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 377-386 ; Kahn Herrick S., *Imagining the Sacred Past. Hagiography and Power in Early Normandy*, Cambridge, Harvard University Press, 2007, p. 18, 94.

metrica S. Nigasii (BHL 6083)[338] ainsi que la *Translatio B. Nigasii martyris sociorumque eius* (BHL 6084)[339]. Le dossier de saint Romain se compose de la *Vita S. Romani archiepiscopi Rothomagensis urbis* (BHL 7313)[340], la *Translatio capitis S. Romani* (BHL 7319)[341], les *Lectiones in alia translatione ipsius* (Iun 17)[342] ; et la *Vita metrica S. Romani* (BHL 7311, 7310)[343]. Concernant sainte Agnès, on y trouve la *Passio S. Agnetis virginis et martyris* (BHL 156)[344], la *Passio eiusdem gloriosae virginis et martyris exametris versibus composita*[345]. La partie concernant saint Ouen est de loin la plus importante[346] avec la *Narratio de S. Audoeno* (BHL 755a)[347], le *Sermo in festivitate sanctorum quorum reliquiae in praesenti ecclesia requiescunt*[348], la *Vita gloriosissimi Audoeni confessoris Rothomagensis metropolis archiepiscopi* (BHL 751)[349], le *Sermo in B. Audoeni festivitate recitandus de vita et miraculis eius*[350], la *Narratio de S. Audoeno* (BHL 755b)[351], les *Lectiones in commemoratione S. Audoeni quae fit feria quinta*[352], les *Aliae lectiones de eodem unde supra*[353], le *Sermo recitandus in translatione S. Audoeni*[354], la *Vita gloriosi confessoris Audoeni* (BHL 753)[355], les *Miracula S. Audoeni* (BHL 760)[356], le *De decima de Ros. Ad collationem in translatione S. Audoeni* (Febr. 1) (BHL 762)[357], le *De B. Audoeni translatione et eius sacratissimi corporis*

338 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 24-32v.
339 *Ibid*., fol. 32v-36. Texte composé au lendemain de l'arrivée des reliques de saint Nicaise à Rouen, en 1032 ; Violette L., « Nicaise, du martyr du Vexin au saint rouennais : valorisation de reliques par l'hagiographie au XIe siècle », art. cit.,
340 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 36-46v.
341 *Ibid*., fol. 47-49.
342 *Ibid*., fol. 49-50v.
343 *Ibid*., fol. 51-61.
344 *Ibid*., fol. 61v-69v.
345 *Ibid*., fol. 69v-83.
346 Dolbeau F., « Prose, rythme et mètre : réécritures dans le dossier de saint Ouen », dans M. Goullet, M. Heinzelmann (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval*, *op. cit.*, p. 231-250.
347 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 83-86v.
348 *Ibid*., fol. 87-90v.
349 *Ibid*., fol. 91-109. Il s'agit de la *Vita secunda*, datée du commencement du IXe siècle.
350 *Ibid*., fol. 109-118v. Sermon en prose rimée destiné, avec le *sermo recitandus in translatione sancti Audoeni*, à la lecture publique en assemblée liturgique, contemporain de la réalisation du *Livre noir.*
351 *Ibid*., fol. 119-119v.
352 *Ibid*., fol. 119-120v.
353 *Ibid*., fol. 120v-121.
354 *Ibid*., fol. 121-123v.
355 *Ibid*., fol. 124-180v. Cette *Vita* est, elle aussi, rédigée au IXe siècle, à une date antérieure à 850 (*vita* exploitée dans la *Vita* Leutfredi, datable de cette époque). Selon Wilhelm Levison et François Dolbeau, il s'agirait globalement d'une paraphrase de la *Vita secunda*, faisant un usage sporadique de la *Vita prima*, pré-carolingienne, et enrichie de quatre miracles du saint, dont trois survenant, *ante* ou *post mortem*, dans le diocèse de Coutances. D'après son prologue, cette *Vita* est issue d'une commande effectuée auprès d'un lettré extérieur à Saint-Ouen qui, jusque là, ignore la geste de l'évêque de Rouen. Celui-ci est chargé de rénover une *vita* antérieure et d'en éclaircir les obscurités dues à une brièveté excessive. Elle constitue la source majeure de l'office propre de saint Ouen.
356 *Ibid*., fol. 181-209v. Recueil de miracles composé par le moine Fulbert, à la demande de l'abbé Nicolas.
357 *Ibid*., fol. 209v-211. Lecture le soir, avant complies

integritate (BHL 757)[358], la *Translatio S. Audoeni an. 918* (BHL 756)[359], les *Miracula S. Audoeni* (BHL 761)[360], le *Compendium vitae B. Audoeni ritmice compositum*[361], la *Vita S. Audoeni episcopi* (BHL 754)[362]. La section relative à saint Nicolas est plus modeste puisqu'elle ne comporte que les seules *Vita S. Nicolai episcopi* (BHL 6104-6106, 6150-6156, 6160, 6161, 6163-6165, 6108, 6172, 6174)[363], *Translatio sanctissimi Nicholai episcopi et confessoris*[364], *Translatio S. Nicholai archiepiscopi* (BHL 6180)[365] et *Vita B. Nicholai exametris versibus composita*[366]. Il en va de même des parties consacrées à saint Vulgan, avec la *Vita S. Wlganii confessoris* (BHL 8746)[367] et la *Translatio S. Wlagnii confessoris* [368], et à sainte Scariberge, avec la *Vita S. Scarebergae virginis* (BHL 7513)[369]. Comme le souligne François Dolbeau, à l'origine de plusieurs études philologiques portant sur ce manuscrit[370], le choix des saints retenus dans le *Livre noir* est directement lié à l'histoire de Saint-Ouen de Rouen. Il s'agit de réunir les dossiers les plus complets possibles sur les personnages particulièrement vénérés dans ce monastère, avec des textes en prose et en vers métriques ou rythmiques, autant de pièces complémentaires répondant aux différentes occasions de lectures, privées ou publiques, qui se présentent à l'intérieur de l'abbaye.

Concernant maintenant l'époque à laquelle a été composé ce manuscrit, on sait que, parmi les textes qui s'y trouvent, plusieurs entretiennent une relation directe avec l'abbé Nicolas (1042-1092). Ce dernier passe en effet commande d'une vie métrique de saint Ouen à un lettré dénommé Thierry. Il fait aussi composer un recueil de *miracula sancti Audoeni*, généralement attribué à un certain Fulbert depuis l'époque du mauriste dom Pommeraye[371], attribution que François Dolbeau invite au contraire à prendre avec précaution[372]. Aussi, de la

358 *Ibid*., fol. 211-213v.
359 *Ibid*., fol. 214-216v.
360 *Ibid*., fol. 217-222. Recueil de miracles composé entre 1075 et 1087.
361 *Ibid*., fol. 223-229. Poème rythmique que l'on pourrait éventuellement attribuer à Isembert, alors moine de Saint-Ouen et auteur d'une *historiam beati Audoeni dulci modulamine*, ce qui le ferait remonter à une date antérieure à 1031/1033 ; Dolbeau F., « Prose, rythme et mètre : réécritures dans le dossier de saint Ouen », art. cit., p. 239.
362 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 230-250. Poème en hexamètres réalisé à la demande de l'abbé Nicolas par un dénommé Thierry, ce qui porte sa réalisation aux années 1040-1090 ; Dolbeau F., « Prose, rythme et mètre : réécritures dans le dossier de saint Ouen », art. cit., p. 240-243.
363 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 250-279.
364 *Ibid*., fol. 292-293v.
365 *Ibid*., fol. 293v-305.
366 *Ibid*., fol. 305-331v.
367 *Ibid*., fol. 279-289.
368 *Ibid*., fol. 331-332v.
369 *Ibid*., fol. 289-291v.
370 Dolbeau F., « Prose, rythme et mètre : réécritures dans le dossier de saint Ouen », art. cit., p. 231-250 ; Id., « Deux poèmes inédits, extraits du *Livre noir* de Saint-Ouen de Rouen », dans Dolbeau F. (dir.) *Sanctorum Societas. Récits latins de sainteté (IIIe-XIIe siècles)*, Société des Bollandistes, Bruxelles, 2005 (Subsidia Hagiographica, 85), t. II, p. 747-799.
371 Dom Pommeraye, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen*, Rouen, 1662, p. 339.
372 Dolbeau F., « Deux poèmes inédits, extraits du *Livre Noir* de Saint-Ouen de Rouen », art. cit., p. 760.

paternité de ces pièces à celle du recueil dans son entier, il n'y a qu'un pas que plusieurs historiens franchissent. Ainsi, Geneviève Nortier, qui tient compte d'un anathème au fol. 23 lancé par l'abbé rouennais contre d'éventuels voleurs[373], ou, plus récemment, Louis Violette[374]. Ce dernier, s'appuyant sur le récit de la translation des restes des saints Godard, Romain et Remi, de l'abbaye Saint-Médard de Soissons vers Saint-Ouen de Rouen, en 1090, place la rédaction de ce recueil au lendemain de ce transfert, pour servir de support au culte des reliques nouvellement acquises. Selon cette logique, la rédaction du *Livre noir* serait entamée à la fin de l'abbatiat de Nicolas et achevée quelques années à peine après sa mort. Cet avis n'est toutefois guère partagé par François Dolbeau. Celui-ci propose une autre fourchette chronologique, comprise entre 1092, Nicolas étant mentionné comme défunt dans la translation de saint Romain, et 1110, la recension des *Acta archiepiscoporum Rothomagensium* ne faisant pas référence à la mort de l'archevêque de Rouen, Guillaume Bonne Âme, survenue cette année là[375]. Aussi, au vu de ces éléments, l'anathème sur lequel Geneviève Nortier s'appuie pour faire remonter le début de la compilation avant 1092 reste peu probant : la place de cette formule, à un emplacement inhabituel, au milieu d'un feuillet, entre la Passion de Nicaise et une hymne au même saint, laisse au contraire penser qu'elle provient du livret ayant servi de modèle[376].

III-3-4/ Fécamp

Même si Fécamp n'abrite la tombe d'aucun saint local, l'abbaye n'en est pas moins le théâtre de miracles consignés dans un recueil (BHL 4156b-c) composé entre le XIe et le XIIIe siècle, comprenant de fait plusieurs parties[377]. La première, composée sous l'abbatiat de Jean (1028-1078), est une compilation de 18 miracles réunis après 1059 et dont aucun n'est antérieur à 1028. La seconde date probablement de 1088 et relate trois miracles survenus sous l'abbatiat Guillaume de Rots. La troisième raconte la dédicace du 15 juin 1099 à laquelle sont joints deux autres miracles. Quant à la quatrième, elle n'est pas postérieure au début du XIIIe siècle

373 Nortier-Marchand G., *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, Caen, 1966, p. 185-186.

374 Violette L., « Le problème de l'attribution d'un texte rouennais du XIe siècle : les *Acta archiepiscoporum Rothomagensium* », *Analecta Bollandiana*, 115, 1997, p. 116.

375 Dolbeau F., « Prose, rythme et mètre: réécritures dans le dossier de saint Ouen », art. cit., p. 233 ; Allen R., « The *Acta archiepiscoporum Rotomagensium* : Study and Edition », art. cit., p. 2.

376 Dolbeau F., « Prose, rythme et mètre: réécritures dans le dossier de saint Ouen », art. cit., p. 233.

377 Langfors A., « *De miraculis quae in ecclesia Fiscanensi contigerunt.* Source du poème français de Madrid », *Annales Academiae Scietarum*, série B, 25, 1932, p. 2-32 ; Sauvage A., « Des miracles advenus en l'église de Fécamp », *Mélanges de la Société de l'histoire de Normandie*, 2e série, 1893, p. 9-67. L'édition d'Arthur Langfors est privilégiée dans les pages suivantes, à l'exception des miracles regroupés sous les paragraphes 25-27 : absents du poème français de Madrid, ils ont été retranchés de son édition par Arthur Langfors. On se reportera dès lors à l'édition de l'abbé Sauvage.

et fait état de quelques miracles attribués au Précieux Sang[378]. Ces récits témoignent de la spécificité de l'abbaye, placée sous l'invocation de la Trinité et non d'un saint en particulier, dans l'ensemble des sanctuaires normands. C'est la grâce spécifique du lieu qui agit dans ces révélations. En effet, faute de pouvoir s'appuyer sur la sainteté et la notoriété de ses fondateurs, de ses membres ou encore de ses bienfaiteurs, c'est de son histoire que l'abbaye tire le signe de son élection. Et c'est à l'aune de ce parti pris que la littérature fécampoise doit être appréciée, depuis la fondation d'une communauté de moniales, au VIIe siècle, jusqu'à la refondation d'une collégiale en 990 par Richard Ier et la réforme monastique de 1001 due à l'abbé Guillaume de Volpiano. Cette histoire fait l'objet, au début du XIe siècle, d'une mise en forme dont témoignent deux textes fort importants : la chronique dite du manuscrit rouennais 528 reprise et complétée, à la fin du XIe siècle, par le *Libellus de revelatione* dont la composition est à mettre en relation avec les débats relatifs à l'exemption du monastère et l'interpolation de certains actes de l'abbaye à la fin du XIe siècle[379].

La chronique du manuscrit 528 se découpe en trois éléments successifs. La première partie relate la construction du monastère au VIIe siècle et les événements s'y succédant alors. Elle s'inspire en cela largement des textes hagiographiques pré-normands, notamment de la *Vita II Leodegarii*, de la *Vita* de saint Ouen ou encore de la *Vita* de saint Wandrille, toutes d'eux d'époque carolingienne[380]. La seconde partie est consacrée à l'établissement en Normandie de Rollon et de ses descendants, à leur installation à Fécamp. Quant à la troisième, elle rapporte la construction par Richard Ier de l'église de la Trinité de Fécamp et l'installation d'une communauté de chanoines. Ce passage s'inspirerait de l'œuvre de Dudon de Saint-Quentin ou serait même l'œuvre du chanoine picard en personne[381]. L'ensemble est scandé par de brefs récits de miracles témoignant de la sainteté du lieu. Ce premier texte serait postérieur à 996, date de la mort de Richard Ier, ce dernier étant qualifié « de bonne mémoire », et remonterait sans doute au règne de Richard II. Il serait en tout cas antérieur à l'arrivée des moines bénédictins de Guillaume de Volpiano (1001) puisqu'on ne relève aucune mention les concernant. Mathieu Arnoux attribue la rédaction de cette chronique à la communauté de chanoines précédant l'arrivée de Guillaume de Volpiano[382]. Ce texte serait une notice de

378 Richard J.-C., « Les *miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », *Positions des thèses*, Paris, École des Chartes, 1975, 1975, p. 186.

379 Lemarignier J.-F., *Étude sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes des origines jusqu'en 1140*, Paris, Picard, 1937, p. 255-263.

380 Arnoux M., « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dodo: Some Evidence on Early Norman Historiography », *Anglo-Norman Studies*, 22, 1999, p. 31-32.

381 Arnoux M., « Les premières chroniques de Fécamp : de l'hagiographie à l'Histoire », art. cit., p. 74 ; Id., « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dodo : Some Evidence on Early Norman Historiography », art. cit., p. 31-32.

382 Arnoux M., « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dodo : Some Evidence on Early Norman Historiography », art. cit., p. 31.

fondation dont les dernières lignes énumèrent les donations faites à l'abbaye, sa composition visant sans doute à assurer aux chanoines la jouissance de leurs possessions. Elle chercherait à démontrer, à travers une succession d'épisodes miraculeux, l'élection divine de l'Église de Fécamp, cela justifiant l'attachement que lui portent les souverains normands[383].

Le second de ces textes, le *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*, est quant à lui un ouvrage beaucoup plus long et ambitieux. Il s'agit d'une chronique raisonnée racontant l'histoire du site depuis son élection par la Providence divine, subdivisée en chapitres, construite sur le schéma simple et efficace d'une révélation progressive assignée au monastère de Fécamp, dont l'abbatiat de Guillaume marque la plénitude. Elle reprend les grandes lignes du manuscrit 528. Néanmoins, plusieurs épisodes y reçoivent une rédaction nouvelle et plus détaillée comme l'histoire du cerf blanc d'Anségise, la fondation et la destruction de l'abbaye suivie de sa miraculeuse reconstruction, le miracle du prêtre Isaac ou encore le récit de la nouvelle fondation de l'abbaye par Richard Ier en 990[384]. Cela dit, le *Libellus de revelatione* se prolonge en outre au-delà de la restauration de l'abbaye, jusqu'à la mission à Rome de Guillaume de Volpiano (1016)[385]. Il remonte ainsi aux années 1079-1108, dates de l'abbatiat de Guillaume de Rots à qui l'œuvre est dédiée, et plus précisément aux années 1090-1094, si l'on se base sur les allusions tendancieuses aux libertés dont jouit l'abbaye et à l'exemption que lui accorde le pape (1016)[386]. C'est également à cette époque que plusieurs actes sont falsifiés pour venir à l'appui des prétentions des religieux face aux réticences de l'archevêque de Rouen. L'absence de toute référence au Précieux Sang exclut une datation postérieure aux années 1100. Le *Libellus de revelatione* serait rédigé à l'occasion d'un procès relatif aux droits d'exemption de l'abbaye, auxquels l'auteur consacre son ultime chapitre, *De libertate Fiscannensis Ecclesie*, destiné à appuyer l'autorité d'un diplôme d'exemption falsifié forgé récemment par les moines.

III-3-5/ Le Bec

Plusieurs pièces sont rédigées au Bec au XIIe siècle. Il faut noter, en premier lieu, la composition d'une *Vita* en l'honneur d'Herluin (BHL 3836), fondateur de l'abbaye, sans doute rédigée aux alentours de 1110. Il s'agit de l'œuvre de l'abbé de Westminster, Gilbert

383 *Ibid*., p. 33.

384 Arnoux M., « La Fortune du *Libellus de Revelatione, Edificatione et Auctoritate Fiscannensis Monasterii* », *Revue d'Histoire des Textes*, 21, 1991, p. 149.

385 Lemarignier J.-F., *Étude sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes des origines jusqu'en 1140*, *op. cit*., p. 259-262; Arnoux M., « La Fortune du *Libellus de Revelatione, Edificatione et Auctoritate Fiscannensis Monasterii* », art. cit., 1991, p. 137.

386 Lemarignier J.-F., *Études sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes*, *op. cit.*, p. 27-63.

Crespin[387]. Certes, il ne s'agit pas d'un texte hagiographique provenant du Bec même mais son auteur entretient des relations de longue date avec le monastère de la vallée de la Risle. Les Crespin sont de grands bienfaiteurs de l'abbaye et Gilbert y passe près de 25 années de son existence, précisément sous l'abbatiat d'Herluin : il y est oblat et, à cette occasion, est formé à la théologie par Anselme, avant d'être appelé par Lanfranc à Cantorbéry[388]. Compte tenu des liens étroits existant entre le monastère du Bec et Gilbert Crespin, il semble logique d'inclure la *Vita Herluini* dans le *corpus* hagiographique étudié.

À la même époque, Robert, le futur prieur de Conflans, alors encore simple moine (1114-1137) et sacristain au Bec, rédige un recueil de *miracula* en l'honneur de saint Nicolas (BHL 6207-6208)[389], ce dernier faisant l'objet d'une vénération particulière dans l'abbaye de la vallée de la Risle. On doit également à Miles Crespin, préchantre (1130-1150), une série de textes à caractère hagiographique parmi lesquels les *Vitae* des abbés Guillaume Ier (1093-1124)[390] et Boson (1124-1136)[391], l'abrégé de celles de Thibaud (1136-1138)[392] et Létard (1139-1149)[393] ainsi qu'un *miraculum quo B. Maria subvenit Guillelmo Crispino seniori*[394]. Guillaume Ier, Boson, Thibaud et Létard n'étant pas honorés saints, leurs *Vitae* ne sont donc guère retenues dans cette étude. En revanche, le *miraculum quo B. Maria subvenit Guillelmo Crispino seniori* retiendra toute notre attention.

III-3-6/ La Trinité du Mont de Rouen

Deux récits de miracles nous sont parvenus de l'abbaye rouennaise. Le premier, en l'honneur de sainte Catherine (BHL 1679), est composé, par un moine de la Trinité du Mont, entre 1047 et 1054[395]. Le second, également rédigé par un religieux rouennais, célèbre les mérites de sainte Austreberte (BHL 838) dont le monastère possède quelques reliques, cédées par Thomas de Pavilly en 1090.

387 Robinson J. A., *Gilbert Crispin, abbot of Westminster*, Cambridge, Cambridge University Press, 1911, p. 87-110 ; Harper-Bill C., « Herluin, Abbot of Bec and his Biographer », *Studies in Church History*, 15, 1978, p. 15-25 ; Southern R. W., « Saint Anselm and Gilbert Crispin, abbot of Westminster », *Medieval and Renaissance Studies*, 3, 1954, p. 78-115.

388 Southern R. W., « St Anselm and Gilbert Crispin, abbot of Westminster », *Mediaeval and Renaissance Studies*, 3, 1954, p. 78.

389 *Miracula sancti Nicolai,* p. 405-432.

390 *Vita Willelmi tertii abbatis*, *PL*, 150, col. 713-724.

391 *Vita Bosonis cognomento Sapientis, quarti abbatis*, *PL*, 150, col. 729-732.

392 *Vita venerabilis Theobaldi quinti abbatis Becci, archiepiscopi Cantuariensis*, *PL*, 150, col. 733-734.

393 *Vita Letardi sexti abbatis Beccensis compendium*, *PL*, 150, col. 735-736.

394 *Miraculum quo B. Maria subvenit Guillelmo Crsipini seniori*, *PL*, 150, col. 735-743.

395 Il y est fait allusion dans le récit du concile qui se tient à Caen, en 1047, et l'abbé Isembert, mort en 1054, est mentionné comme encore vivant. Richard J.-C., « Les *Miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », *Positions des Thèses*, Paris, École des Chartes, 1975, p. 185 ; Walsh C., *The Cult of St Katherine of Alexandria in Early Medieval Europe*, Aldershot, Ashgate, 2007, p. 80.

III-3-7/ La cathédrale de Rouen

Comme on l'a vu précédemment, la mémoire des évêques n'est pas cultivée à l'époque pré-normande par les chanoines de la cathédrale de Rouen[396]. Pour preuve, la *Vita Gildardi* n'est rédigée qu'au Xe siècle, à Saint-Médard de Soissons. Selon Felice Lifshitz, cette situation tient à l'absence de crises à Rouen au cours du haut Moyen Âge, ces dernières stimulant la production hagiographique[397]. Il faut surtout rappeler, comme le fait justement Louis Violette, que la cathédrale ne détient pas les corps des prélats rouennais, inhumés dans des églises suburbaines, à l'instar de saint Ouen, enterré à Saint-Pierre[398]. C'est seulement au lendemain de l'installation des Vikings dans la vallée de la basse Seine que l'on observe une vaste entreprise historio-hagiographique en l'honneur des prélats rouennais. Celle-ci se traduit essentiellement par la rédaction des *Acta archiepiscoporum Rothomagensium* et la « redécouverte » de la figure de saint Romain.

Concernant les *Acta archiepiscoporum Rothomagensium*[399], composés aux alentours des années 1070, il s'agit d'une série de notices relatives aux évêques de Rouen, s'ouvrant sur Mellon (260-312) et s'achevant sur Jean d'Avranches (1067-1079), sans pour autant mentionner la mort de ce dernier. Il est désormais établi, en particulier grâce à Louis Violette, que la première version de ce texte se trouve dans le *Livre d'ivoire*[400] de la cathédrale de Rouen et non dans le *Livre noir* de Saint-Ouen. Les *Acta* comportent quatre parties : un bref prologue décrivant la province ecclésiastique, une première section retraçant la carrière des premiers évêques depuis la fondation du siège épiscopal jusqu'au VIe siècle, une seconde

396 Gauthier N., « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », art. cit., p. 449-468 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria : Historiographic Discourse and Saintly Relics (684-1090)*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 1995, p. 114.

397 Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria : Historiographic Discourse and Saintly Relics (684-1090), op. cit.*. p. 121.

398 Violette L., *L'Église métropolitaine de Rouen pendant la première période normande, Xe-XIe siècles*, thèse dactylographiée présentée à l'Université de Paris X-Nanterre pour l'obtention du doctorat nouveau régime sous la direction de Monsieur le Professeur Pierre Riché, 1994, vol. 1, p. 90-95.

399 Allen R., « The *Acta Archiepiscoporum Rotomagensium* : study and edition », art. cit., p. 1-66.

400 Rouen, BM, ms. 1405 (Y 27), p. 26-36. On écartera l'hypothèse de Felice Lifhitz pour qui ce texte est une production de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, Louis Violette ayant très justement démontré que cette dernière ne pouvait célébrer la mémoire des évêques de la cathédrale avec laquelle elle se trouvait engagée au même moment dans une véritable compétition de prestige. Si les moines de Saint-Ouen recopient ces notices en tête du *Livre noir* déjà mentionné, c'est pour en rajouter une consacrée à saint Nicaise dont ils viennent d'acquérir les reliques. Lifshitz F., « The *Acta achiepiscoporum Rotomagensium* : a monastery or a cathedral product *?* », *Analecta Bollandiana*, 108, 1990, p. 337-347 ; Violette L., « Le thème des origines de l'Église de Rouen d'après une œuvre de ses chanoines : les *Annales de Rouen* », dans Lemagnen S., Manneville P. (dir.), *Chapitres et cathédrales en Normandie*, Actes du XXXIe congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Bayeux, 16-20 octobre 1996), *Annales de Normandie*, Série des Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2, 1997, p. 287-294 ; Id., « Une entreprise historiographique au temps de la réforme grégorienne : les *Actes des Archevêques de Rouen* », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 83, juillet-décembre 1997, p. 343-365 ; Id., « Une étape décisive dans l'éveil des activités historiographiques au service du siège de Rouen : l'épiscopat de Maurille, moine de Fécamp », *Tabularia « Études »*, 3, 2003, p. 57-67.

s'ouvrant sur la déposition et le meurtre de Prétextat († 586) et se concluant sur la notice relative à Francon qui baptise Rollon (912) et enfin une troisième menant jusqu'à l'épiscopat de Jean d'Avranches. Il est en revanche quasiment impossible d'identifier l'auteur de ce texte, l'école capitulaire de Rouen étant, à cette époque, « riche en œuvres mais pauvre en mentions d'hommes » pour reprendre une expression de Jean-Michel Bouvris[401]. Selon Richard Allen, il s'agit de Fulbert l'archidiacre[402]. Quoi qu'il en soit, cette œuvre s'insère dans un vaste effort historiographique, celui-ci se traduisant également par la rédaction de deux autres textes : les *Annales de Rouen* et une *Chronique métrique des archevêques* qui figure également dans le *Livre d'ivoire*[403]. Cette entreprise coïncide avec le triomphe du parti grégorien à Rouen : il est significatif que Maurille (1054-1067), le prédécesseur de Jean d'Avranches, soit le pontife le plus valorisé. L'auteur des *Acta* livre à son sujet une véritable fiche biographique, à travers le cheminement du personnage de sa naissance dans la région de Reims à son accession à l'épiscopat, en passant par sa vie monastique à Fécamp. Il fait de lui le modèle de l'évêque réformateur, en insistant sur son mépris des richesses du monde et sur sa volonté de restaurer la discipline ecclésiastique[404]. Les *Acta* constituent donc un texte militant, témoignant de la volonté du siège métropolitain d'affirmer son autorité sur la province ecclésiastique[405].

L'intérêt porté aux évêques de Rouen conduit également la cathédrale à mettre en avant la figure de Romain (629-639), prédécesseur de saint Ouen, à travers la rédaction d'une série de textes hagiographiques à la chronologie très embrouillée. Le premier d'entre eux serait la *Vita sancti Romani* (BHL 7312)[406], conservée dans le *Livre d'ivoire*[407] et précédée d'une lettre d'un certain *Gerardus gratia Dei venerabilis pater cenobitarum*, destinée à Hugues (942-989), abbé de Saint-Ouen et archevêque de Rouen, ainsi qu'à l'Église de Rouen. Dans cette missive, le dénommé Gérard y annonce l'envoi d'une *veterana vita heroico edita carmine* et d'un résumé d'une Vie historique trop vieille pour supporter le voyage. Il s'agirait là de la *Vita* primitive, désormais considérée comme perdue[408]. Gérard indique également tenir ce texte en prose, conservé à Braine, de sa nièce, religieuse au couvent Sainte-Marie. Celle-ci

401 Bouvris J.-M., « L'école capitulaire de Rouen au XIe siècle », *Études normandes*, 3, 1986, p. 97.
402 Allen R., « The *Acta Archiepiscoporum Rotomagensium*: Study and Edition », art. cit., p. 9.
403 Rouen, BM, ms. 1405 (Y 27), p. 36-40.
404 Violette L., « Une entreprise historiographique au temps de la réforme grégorienne : les *Actes des archevêques de Rouen* », art. cit., p. 352-354.
405 Violette L., « Une étape décisive dans l'éveil des activités historiographiques au service du siège de Rouen au service du siège de Rouen : l'épiscopat de Maurille, moine de Fécamp », art. cit., p. 66-67.
406 Divisée en neuf leçons et suivie de portions d'offices, elle est destinée aux lectures de l'office de matines consacré à saint Romain.
407 Rouen, BM, ms. 1405 (Y 27), p. 92-128.
408 Et non de la *Vita* de Fulbert comme le soutient Felice Lifshitz, point sur lequel on reviendra dans les lignes suivantes. S'agirait-il des *libri Gerardi* mentionnés dans l'inventaire de Geoffroy *Brito* ; Rouen, BM, ms. 1405 (Y 27), p. 128.

l'aurait obtenue par l'intermédiaire d'un clerc de Soissons. D'après Felice Lifshitz, le dénommé Gérard ne serait autre que Gérard de Brogne, en vertu de son titre de « *pater cenobitarium* »[409]. Cette identification ne convainc pas Daniel Misonne[410] : celui-ci lui préfère Gérard de Soissons. Or, dans sa lettre à l'archevêque de Rouen, Gérard demande à Hugues de lui faire parvenir une relique de saint Romain, son monastère en étant dépourvu. Il ne peut donc s'agir de Saint-Médard de Soissons dans la mesure où c'est précisément là qu'est conservée la tête de saint Romain jusqu'en 1090. Jacques Le Maho, quant à lui, penche en faveur de Gérard, abbé de Saint-Crépin de Soissons, dont le nom figure sur un rouleau que les moines de Saint-Crépin envoient à Saint-Bénigne de Dijon avant 1050[411]. Or il est vrai que les archevêques de Rouen possèdent une résidence fortifiée à Braine ainsi que plusieurs domaines dans le Soissonnais. Quoi qu'il en soit, c'est sous l'épiscopat d'Hugues que commence la promotion systématique du culte de saint Romain[412]. Sous l'épiscopat de Robert (989-1037), un recueil de *miracula* est composé[413]. Cette entreprise est suivie par la composition d'une seconde *Vita Romani* (BHL 7314/7315) dédiée par un certain Fulbert, *dominis et confratribus suis, sancte Rothomagensis ecclesie matris filiis suis*, c'est-à-dire à la cathédrale[414]. La rédaction de ce deuxième texte s'inscrit dans le contexte évoqué précédemment pour les *Acta archiepiscoporum Rotomagensium*, à savoir celui de la réforme de l'Église menée par les évêques rouennais, ceux-ci se cherchant de glorieux prédécesseurs afin de légitimer leur action[415]. De là à se demander s'il ne s'agit pas de l'œuvre du même Fulbert, il n'y a qu'un pas[416].

Parallèlement aux textes relatifs à saint Romain, on peut mentionner la *Translatio*

409 Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria : Historiographic Discourse and Saintly Relics (684-1090), op. cit.*, p. 161.

410 Misonne D., « Réformes monastiques entre Escaut et Moselle du Xe au XIIe siècle », *Revue bénédictine*, 111, 2001, p. 288.

411 Le Maho J., « La réécriture hagiographique au Xe siècle : autour des *libri Gerardi* de la cathédrale de Rouen », dans *La place de la Normandie dans la diffusion des savoirs : du livre manuscrit à la bibliothèque virtuelle,* XIe congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Avranches, 2005), Rouen, Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2006, p. 27.

412 Violette L., « Une étape décisive dans l'éveil des activités historiographiques au service du siège de Rouen », art. cit., p. 65.

413 Évreux, BM, ms. 101, fol 29v-33 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria : Historiographic Discourse and Saintly Relics (684-1090), op. cit.*, p. 267-279. C'est sous l'épiscopat de Robert que les reliques de Romain sont visitées en 1036.

414 Comme on s'en expliquera par la suite, on ne souscrit pas à l'hypothèse de Felice Lifshitz pour qui cette *Vita* daterait de 943. On préfère se ranger à l'avis de Nancy Gauthier pour qui cette *Vita* date du XIe siècle. Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria. Historiographic Discourse and Saintly Relics*, *op. cit.*, p. 121 ; Le Maho J., « Rouen à l'époque des incursions vikings (841-911) », *Bulletin de la Commission Départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 42, 1994, p. 172-173 ; Gauthier N., « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », art. cit., p. 454.

415 Gauthier N., « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », art. cit., p. 464-465.

416 Spear D., *The Personnel of the Norman Cathedrals during the Ducal Period (911-1204)*, Londres, Institute of Historical Research of the University of London, 2006, p. 206-207.

beati Severi (BHL 7669) qui relate la manière dont les clercs de Rouen, avec l'autorisation de Richard Ier, s'emparent des reliques de saint Sever, reposant dans une église jugée indigne d'elles, au grand damne de la population locale[417]. Cette translation n'est connue que par une version interpolée à la fin du XIe siècle (1089) par les moines de l'abbaye récemment restaurée de Saint-Sever, dans le diocèse de Coutances. Cependant, selon Mathieu Arnoux[418], il ne fait guère de doute que ce récit s'inspire d'un texte plus ancien, écrit dans les premières années du XIe siècle, destiné à célébrer l'arrivée dans la cathédrale de Rouen des reliques de l'évêque d'Avranches dont les chanoines viennent précisément de faire l'acquisition.

In fine, il ressort de ces quelques pages que l'on recourt relativement peu à un processus de réécriture d'œuvres hagiographiques au lendemain de la restauration des abbayes. Ceci semble rester un phénomène marginal dans les établissements de la principauté naissante. En revanche, la création originale y occupe une place importante. Elle revêt parfois la forme de *Vitae* consacrées à des saints redécouverts comme saint Romain ainsi qu'à de nouvelles figures de la sainteté, à l'instar d'Herluin du Bec. L'hagiographie normande des Xe-XIIe siècle comporte surtout des récits de translation et des recueils de *miracula* destinés à accompagner la découverte de reliques et la valorisation des saints auxquels elles se rapportent comme l'*Inventio et miracula sancti Vulframni*. De plus, les religieux s'attachent également à collecter les textes anciens comme le prouvent des entreprises telles que la constitution du *Livre noir* de Saint-Ouen de Rouen ou du *Maius Chronicon Fontanellense*.

On observe en fait, tant dans les monastères du diocèse de Rouen qu'à la cathédrale, un véritable engouement pour le passé. Il est bien difficile de distinguer ces œuvres hagiographiques de l'essor historiographique. Les deux genres sont en réalité profondément liés l'un à l'autre[419]. Ainsi, au Moyen Âge, le terme d'*hagiographus* reste peu utilisé et s'applique d'ordinaire à un auteur de livres bibliques. Les rédacteurs de *Vitae* ou de *Miracula* se désignent davantage par les termes génériques de *scriptor*, *conscriptor*, *auctor*, *dictator*, *doctor*, *tractator*[420], termes qui s'appliquent aussi aux autres lettrés. Les textes célébrant les saints ne forment pas une branche spécifique de la littérature. Dans leur travail rédactionnel,

417 *Translatio sancti Severi*, p. 192-194.

418 Arnoux M., « La conversion des Normands de Neustrie et la restauration de l'Église dans la province de Rouen », dans F. Bougard (dir.), *Le christianisme en Occident du VIIe siècle au milieu du XIe siècle*, Paris, SEDES, 1997, p. 269-281.

419 Lifshitz F., « Beyond Positivism and Genre: Hagiographical Texts as Historical Narrative », *Viator*, 25, 1994, p. 95-113.

420 Dolbeau F., « Les hagiographes au travail : collecte et traitement des documents écrits (IXe-XIIe siècles) », dans Heinzelmann M. (dir.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1992 (Beihefte der Francia, 24), p. 49-65.

les hagiographes sont des écrivains comme les autres et, dans la collecte et l'élaboration critique de leur documentation, leur tâche ne diffère guère du travail accompli par ceux que l'on qualifie aujourd'hui d'historiographes[421]. C'est au XVIIIe siècle, lorsque les Bollandistes entreprennent de publier un *corpus* de *Vitae* de saints afin de les tirer de l'oubli dans lequel elles sont alors tombées, que l'hagiographie est distinguée comme un genre littéraire à part entière[422]. En réalité, comme Bernard Guénée le souligne dans son ouvrage *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, l'histoire n'est pas encore « un art autonome » mais reste au contraire « une science auxiliaire » au service de la théologie, du droit[423]. Ceci ne signifie pas non plus que l'homme médiéval n'a pas le sens du passé[424]. Aux Xe-XIe siècles, si l'on en croit Patrick Geary, les hommes vivent dans un univers matériel, social, politique et mental faits des traces du monde qui les a précédés. Pour autant, ils sont devenus incapables de comprendre les systèmes à l'intérieur desquels ces éléments ont eu leur cohérence. Ils s'efforcent néanmoins de donner un sens à ces restes reçus en héritage et les utilisent pour se forger une identité individuelle et collective. Les communautés religieuses cherchent ainsi à interpréter leur relation avec l'époque carolingienne. D'où un vaste travail de création et de réorganisation d'archives passant par la collecte et la copie de documents mais aussi par la destruction et l'invention. Les religieux en charge de cette mission se livrent à un vaste tri dans les éléments dont ils héritent, en en sélectionnant certains, en en oubliant d'autres. Ils retiennent, au sein de possibles *memorabilia* des choses *memoranda*, dignes d'entrer dans la mémoire, et placent les éléments ainsi sélectionnés à l'intérieur de nouvelles structures de sens[425] . Cela aboutit à recréer un passé pour leur communauté, un passé correspondant aux structures mentales, sociales et politiques de leur propre époque et permettant de répondre aux défis du présent[426]. La principauté normande naissante ne fait pas exception et se caractérise effectivement par ce travail de fixation de la mémoire par l'écrit, de mise en ordre de la mémoire. Celui-ci se traduit par le développement d'une historiographie normande, répondant au « besoin d'histoire qui semble bien caractériser les élites civiles et ecclésiastiques du duché »[427]. C'est ainsi que celles-ci interrogent et s'approprient le passé pré-normand, c'est-à-dire les événements antérieurs à 911. Selon Pierre Bauduin, il faut y voir « l'expression d'une

421 *Ibid.*, p. 50.

422 Philippart G., « L'hagiographie comme littérature : concept récent et nouveaux programmes ? », *Revue des Sciences Humaines*, 251, 1998, p. 11-39.

423 Guénée B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980, p. 26-27.

424 *Ibidem.*

425 Geary P., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier, 1996, p. 49-53 ; Bauduin P., « Autour d'une construction identitaire : la naissance d'une historiographie normande à la charnière des Xe-XIe siècles », *Cahiers du GRHIS*, 13, 2001, p. 83-84.

426 Geary P., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, *op. cit.*, p. 172-175.

427 Bauduin P., « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », *Tabularia « Études »*, 3, 2003, p. 37.

assimilation réussie des Normands dans la civilisation de l'Europe chrétienne ». Elle pourrait être destinée à montrer que les descendants des *Dani* installés en Neustrie ont bien assimilé les valeurs de l'Occident chrétien[428].

III-4/ Les inventaires de reliques

Concernant maintenant les inventaires de reliques, plusieurs d'entre eux ont été recensés.

III-4-1/ Fontenelle (Saint-Wandrille)

On dispose d'une source exceptionnelle : le catalogue des reliques conservées par le monastère pré-normand de Fontenelle puis acquises, en 944, par le comte de Flandre, Arnoul, et par l'abbé Gérard de Saint-Pierre au Mont-Blandin à Boulogne[429]. Cette liste est composée à Saint-Pierre de Gand par le *custos* de l'abbaye, peu après l'arrivée des restes saints de Fontenelle mais avant le départ de l'abbé Gérard pour Brogne, c'est-à-dire entre 945 et 953. Elle est ensuite insérée dans le *Sermo de adventu sanctorum Wandregesili, Ansbert et Vulframni in Blandinium* rédigé dans ce même monastère, entre 945 et 950, puis remanié quelques décennies plus tard, entre 1079 et 1131. Il s'agit d'un catalogue tout à fait classique, ordonné suivant un ordre liturgique et mentionnant, après les reliques des saints fontenelliens (Wandrille, Ansbert et Vulfran), celles du Christ, de la Vierge, des apôtres et autres personnages bibliques puis des martyrs, des confesseurs et saintes femmes. En l'état, ce document est d'une importance capitale pour notre propos car unique en son genre : on ne dispose en effet d'aucune autre liste de reliques antérieures aux invasions scandinaves pour les établissements étudiés. Elle permet ainsi de se faire une idée des pertes résultant de la fuite des moines fontenelliens et d'aborder le thème de la rupture et de la continuité à l'échelle d'un trésor de reliques.

Il faut ensuite attendre le XVIe siècle pour rencontrer des documents similaires et, en premier lieu, un inventaire datant de 1508 que l'on doit au sous-prieur Dom Guillaume La Vieille. Il fait partie des pièces contenues dans le *Registre des chartres et escriptures du prieuré de Marcoussis*[430] renfermant « des choses intéressantes surtout au sujet des saints de

428 *Ibid.,* p. 37 ; Id., « Autour d'une construction identitaire : la naissance d'une historiographie normande à la charnière des Xe-XIe siècles », art. cit., p. 89.

429 Huyghebaert N., *Une translation de reliques à Gand en 944. Le* Sermo de adventu sanctorum Wandregesili, Ansberti et Vulframni in Blandinium*,* Bruxelles, Commission Royale d'Histoire (Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de la Belgique), 1978, par. 29-32, par. 29B-32B, p. 31-37.

430 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 101-102.

Fontenelle » comme on peut le lire sur le plat supérieur de la couverture. Ce catalogue adopte lui aussi un ordre liturgique et énumère les restes du Christ, de la Vierge, des apôtres et personnages bibliques puis des martyrs, des confesseurs et autres saintes vierges. Il est suivi par un autre inventaire de 1510, œuvre de Jean Papeleray, sacristain de Saint-Wandrille[431]. Il s'agit de l'une des pièces recopiées par le mauriste Alexis Bréard, dans son *Histoire* du monastère, et plus particulièrement dans son premier tome[432], celui-ci comprenant une section consacrée aux « *ecclesias reliquias & ornementa*[433] ». Ce catalogue dresse la liste des reliques conservées par le monastère « depuis sa restauration en 962[434] ». Très proche chronologiquement du catalogue de Dom Guillaume La Vieille, il en diffère cependant par son ordonnancement. En effet, au lieu d'adopter un ordre liturgique, il détaille le contenu de chaque reliquaire présent dans le trésor de l'abbaye et complète donc judicieusement l'inventaire de Guillaume La Vieille. De la sorte, tous deux nous offrent une vision du trésor de reliques reconstitué depuis la restauration du monastère, au Xe siècle, jusqu'à la veille des guerres de Religion.

III-4-2/ Saint-Ouen de Rouen

On ne dispose malheureusement pas de catalogue recensant les reliques pré-normandes de Saint-Ouen de Rouen. Le plus ancien document dont on dispose pour ce monastère remonte au XIe siècle. Il s'agit d'un *Sermo in festivitate sanctorum quorum reliquie in presenti ecclesia requiescunt*[435], composé par Jean le Diacre, contenu dans le *Livre noir*. Ceci implique par conséquent une composition antérieure à 1092-1110, dates de composition de ce manuscrit. Il faut ensuite attendre une période de crise, et l'occurrence les guerres de Religion, celles-ci se caractérisant par l'iconoclasme des Protestants, pour que soit composé l'autre catalogue disponible pour l'abbaye rouennaise et plus particulièrement « la copie d'un ancien inventaire des reliques châsses, argenteries et ornemens qui furent pillez par les Huguenots en l'église de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen en 1562 ». Celui-ci dresse l'état du trésor de reliques reconstitué depuis 918. Il figure dans le *Mémorial de Guillaume Le Roux, sacristain de Saint-Ouen de Rouen (1703-1725)*[436]. Contrairement aux inventaires évoqués précédemment, il n'obéit pas à un ordre liturgique mais cite les différents reliquaires présents dans le monastère

431 Rouen, BM, ms. 1218 (Y 98), fol. 179.
432 Rouen, BM, ms. 1214 (Y 100), p. 14c-14d.
433 Paris, BnF, ms. lat. 14 377.
434 Rouen, BM, ms. 1214 (Y 100), p. 14c.
435 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 87-90v.
436 Rouen, BM, ms. 1203 (Y 114), p. 141-144 ; ces reliques sont également mentionnées chez Dom Pommeraye, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen*, Rouen, Richard Lallemant, Louis du Mesnil, 1662, p. 204-207.

en précisant, la plupart du temps, leur contenu. Le classement est établi en fonction du type de reliques et de reliquaires conservés : châsses contenant des corps plus ou moins complets, chefs, bras, croix d'argent, reliquaires en cristallin, petits coffres, etc.

III-4-3/ Fécamp

Plusieurs inventaires permettent de reconstituer le trésor de reliques et reliquaires de l'abbaye de Fécamp. Une première série, conservée aux archives départementales de Seine-Maritime, comporte quatre catalogues : le premier, composé par les frères Thomas Maussel, Richard de la Fontaine, Richard de Neufmerz et Nicolas Riote, date de 1362 ; le deuxième, dû au prieur Adam Anfray ainsi qu'à Richard Chevallier, de 1365 ; le troisième, de 1400 ; le quatrième de 1502[437]. Il faut également mentionner un « Estat des saintes reliques et reliquaires et autres pièces notables conservées tant dans le thrésor que dans l'église de la royalle abbaye de Fescamp en l'an 1682 », très fourni, contenu dans les *Remarques curieuses touchant l'abbaye de Fécamp* (XVIIIe siècle)[438]. Le classement se fait par châsse : un tabernacle de marbre blanc, pratiqué dans un pilier du chœur, proche du grand autel, contenant les reliquaires refermant le Précieux Sang du Christ ; une grande châsse de marbre blanc posée sur le retable du grand autel et contenant quatre reliquaires désignés par le nom des saints dont ils renferment les restes (saint Flavien, saint Säens, saint Contest, sainte Afre), minutieusement énumérés d'après le procès-verbal réalisé en 1682 ; d'autres châsses obéissant à la même logique (saint Taurin, saint Fromond, saint Blaise, saint Léger, saint Didier, etc.).

III-4-4/ Jumièges[439]

Quelques pièces relatives aux reliques de Jumièges sont conservées aux Archives départementales de la Seine-Maritime[440]. Ainsi, en 1465, afin de financer les réparations de son prieuré, gravement endommagé lors de la guerre de Cent Ans, le prieur de Montataire[441], dépendance de Jumièges, s'adresse à son abbé, Antoine du Bec-Crespin. Ce dernier lui propose de parcourir le royaume avec les restes saints que l'on avait précédemment apportés à Jumièges afin de susciter les offrandes des fidèles. C'est ainsi que l'on possède plusieurs

437 ADSM, 7 H 54 ; De Beaurepaire C., « Anciens inventaires du trésor de l'abbaye de Fécamp », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 20, 1859, p. 153-170, p. 399-411.

438 Rouen, BM, ms. 1208 (Y 215a), p. 40 ; Leroux de Lincy, *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, Rouen, Édouard Frère, 1840, p. 186-212.

439 Thiron J., « Les reliques de Jumièges », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIIIe centenaire*, Rouen, Lecerf, 1955, t. II, p. 889-899.

440 ADSM, 9H39.

441 Dép. Oise, ch.-l. cant.

lettres écrites par des autorités religieuses (archevêque de Narbonne, archevêque de Sens) permettant aux religieux de Montataire de quêter dans leur diocèse. De même, figure également dans ce dossier la reconnaissance des moines de Jumièges selon laquelle plusieurs de ces reliques leur sont cédées à titre définitif ainsi qu'un inventaire réalisé par Pierre Le Sec, prieur claustral, en 1541, quelques années avant les destructions occasionnées par les guerres de Religion.

III-4-5/ Le Bec

On dispose pour cette abbaye d'un inventaire datant de 1134[442]. Les reliques du Bec sont recensées à la suite des donations effectuées la même année par l'impératrice Mathilde, lorsque celle-ci tombe malade et demande à être inhumée dans le monastère de la vallée de la Risle. Ce catalogue ne suit pas un ordre liturgique mais énumère les restes possédés un à un, en précisant parfois la nature de leur contenant (*in uno vase aureo*, *in majori crucifxio ecclesiae*, *in alatari parato*, *in duobus brachiis*, *in una cruce cooperta argento*, *filacteria*, *in duobus bustulis argenteis*, *in tribus vasculis coopertis auro*, etc.) ainsi que leur emplacement dans l'abbaye. Ces diverses informations permettent de se faire une idée relativement précise du trésor de reliques possédé par l'abbaye du Bec à cette date.

III-4-6/ La cathédrale de Rouen

On ne dispose pas, pour la cathédrale de Rouen, de catalogue de reliques à proprement parler. Toutefois, plusieurs renseignements nous sont fournis sur les reliquaires dans l'inventaire établi, sous l'épiscopat de Gautier de Coutances (1184-1207), des quelques 180 objets précieux conservés à la cathédrale, de la vingtaine d'ornements trouvés dans la chapelle de l'archevêque Rotrou et aussi des pièces refondues au titre de l'aide financière consentie par l'Église de Rouen à la maison ducale[443]. Il ne contient qu'un minium d'éléments descriptifs et le rédacteur se contente d'indiquer la nature des objets et les matériaux entrant dans leur composition (or, argent, vermeil, cuivre, émaux, ivoire, perles, pierres précieuses, etc.). C'est dans ce contexte que sont mentionnés un certain nombre de châsses et de reliquaires. Sur les quatorze châsses citées, une seule est explicitement identifiée dans l'inventaire : celle abritant les reliques de saint Romain. Quatre autres reliquaires ont droit à un article spécial : le bras de saint André, la croix-reliquaire de la chapelle épiscopale, une cassette d'ivoire contenant la

442 Paris, BnF, ms. lat. 12 884, fol. 181-185 ; Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit.*, t. I, p. 651-656.

443 Rouen, BM, ms. 1193 (Y 44), fol. 50-54 ; Charles de Linas, « Le trésor et la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen au XIIe siècle », *Revue de l'Art chrétien*, 4, 1886, p. 460-467 ; Le Maho J., « Le trésor de la cathédrale de Rouen de l'époque mérovingienne aux premières années du XIIIe siècle », 1996, *Cahier VII du CRATHMA*, p. 123-135.

côte de saint Laurent et le coffret dit de Notre-Dame. Les autres châsses restent anonymes et on recense par ailleurs des reliquaires de diverses natures : bourses, pyxides coffrets dont certains argentés, quelques petites croix et autres phylactères.

On dispose également de quelques documents complémentaires, notamment de la copie réalisée en 1777 par Léonard Dupuys, le prêtre secrétaire de cathédrale, du procès verbal des visites de reliques contenues dans l'ancienne châsse de saint Romain. Il est constaté que le corps de ce dernier est visité à trois reprises entre le XIe et le XIIe siècle : en 1036 par Gradulfe, abbé de Fontenelle ; en 1124 par Jean, cardinal de Crémone[444] ; en 1179 par l'archevêque Rotrou qui fait transférer dans une nouvelle châsse ornée de pierreries les restes de l'évêque, l'ancien reliquaire ayant été dépouillé de ses ornements précieux dans un temps de famine, pour venir au secours du peuple, translation faite en présence d'Arnoul, évêque de Lisieux[445]. De même, on dispose de la copie de la liste des reliques contenues dans la châsse dite de tous les saints, liste établie en 1366[446].

III-5/ La documentation diplomatique

Parmi les actes de la pratique sont recensées :

III-5-1/ La documentation monastique

Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique (928/929-1190)*, thèse dactylographiée pour le diplôme d'archiviste-paléographe préparée sous la direction de Mme Véronique Gazeau, École Nationale des Chartes, 2012, 3 vol.

De Beaurepaire, *Recueil des chartes concernant l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux*, Paris, Picard, 1898.

Deville A., *Essai historique et descriptif sur l'église et l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville près Rouen*, Rouen, 1827.

Deville A., *Cartulaire de la Sainte-Trinité du Mont de Rouen*, Paris, 1840.

444 Spear D. S., « The Double Display of St. Romanus of Rouen », *The Haskins Society Journal*, 17, 2006, p. 117-132.

445 ADSM, G 3 666 ; F. de Beaurepaire, « Notices sur les anciens reliquaires de la cathédrale de Rouen », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 5, 1879-1881, p. 54-57.

446 ADSM, G 3 666.

Laffleur de Kermaignant P., *Cartulaire de l'abbaye Saint-Michel du Tréport*, Paris, 1880.

Le Cacheux P., *Chartes du prieuré de Longueville antérieures à 1204*, Rouen, A. Lestringant, Paris, Picard, 1934.

Lot F., *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, Paris, Champion, 1913.

Six M., *Les bienfaiteurs de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen pendant la période ducale, XIe-XIIIe siècles*, mémoire de DEA préparé sous la direction de Monsieur le Professeur Mathieu Arnoux, Université Paris VII-Denis Diderot, 2001-2002.

Vernier J.-J., *Chartes de l'abbaye de Jumièges conservées aux Archives de la Seine-Inférieure*, Paris, Picard, 1916, 2 vol.

III-5-2/ Les actes des ducs

Bates D., *Regesta Regum Anglo-Normannorum, the Acta of William I (1066-1087)*, Oxford, Clarendon Press, 1998.

Chanteux H., *Recueil des actes de Henri Ier Beauclerc,* thèse de l'École nationale des chartes, Paris, 1932, 3 vol. (dactyl.).

Delisle L., Berger E., *Recueil des actes de Henri II roi d'Angleterre et duc de Normandie concernant les provinces françaises et les affaires de France*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1909-1924, 4 vol.

Fagnen C., *Essai sur quelques actes normands de Richard Cœur de Lion*, thèse de l'École nationale des chartes, Paris, 1971, 5 vol. (dactyl.).

Fauroux M., *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Caen, 1961.

À ces diverses publications, il convient d'ajouter la base SCRIPTA, riche de plus de 8000 actes[447].

447 http://www.unicaen.fr/scripta/public/index.php

III-6/ Les vocables

Dans le diocèse de Rouen, les vocables des églises, en particulier des églises paroissiales, nous sont connus par des sources postérieures à la période étudiée, en particulier par des pouillés datant de l'épiscopat de Pierre de Collemezzo[448] (1236-1244), d'Eudes Rigaud (1248-1275) et de Pierre Roger (1330-1339)[449], par le *Regestrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis* d'Eudes Rigaud[450] ou encore par la table des paroisses visitées par Mgr d'Aubignée[451] (1710-1717), beaucoup plus rarement par les chartes de l'époque ducale ou les textes hagiographiques. Au total, 1232 titulatures d'églises paroissiales peuvent ainsi être recensées dans le diocèse de Rouen[452], sans compter les dédicaces des différentes abbatiales.

448 Delisle L., *Polyptychum Rothomagensis diocesis*, dans *Recueil des historiens de la Gaule et de la France*, t. XXIII, Paris, 1876, p. 228-331.

449 Longnon A., *Pouillés de la province de Rouen*, dans *Recueil des historiens de la France*, Paris, 1903.

450 Bonnin T., *Regestrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis*, Rouen, 1852.

451 *Table alphabétique des paroisses et chapelles visitées par Monseigneur d'Aubignée*, ADSM, série G, 1710-1717.

452 Cela a été l'objet d'une maîtrise réalisée sous la direction de Véronique Gazeau, à l'UCBN, en 2000 ; Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises du diocèse de Rouen et leur contribution à l'histoire du culte des saints au Moyen Âge (IVe-XIIe siècles)*, Université de Caen, 2000.

C'est à partir de ces sources de natures diverses que l'on va maintenant se pencher sur les différents cultes qui se développent dans le diocèse de Rouen, au cours du Moyen Âge, et sur les usages qui en sont faits. La principale difficulté pour notre sujet tient justement à l'état des sources disponibles. On constate un déséquilibre certain. Tout d'abord, certains établissements ecclésiastiques, Fontenelle, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, sont mieux dotés que d'autres. On ne dispose pour Saint-Georges de Boscherville ou Saint-Michel du Tréport d'aucun texte hagiographique ou inventaire de reliques... Ensuite, il faut également composer avec un déséquilibre entre la période normande et la période pré-normande. Cette dernière reste sous-représentée : en dehors des sources fontenelliennes, aucun catalogue de restes saints et aucun calendrier liturgique ne sont parvenus jusqu'à nous. Dans ce contexte, nos connaissances sur le haut Moyen Âge restent partielles et lacunaires. Elles s'avèrent également partiales dans la mesure où elles sont tributaires de sources collectées dans le cadre de la restauration monastique des Xe-XIe siècles. Cette collecte documentaire s'accompagne nécessairement d'un tri entre ce qui est digne de mémoire, donc d'être copié, et ce qui ne l'est pas. De plus, les textes relatant le mouvement d'exode du clergé face aux envahisseurs scandinaves, composés dans ce même contexte, répondent aux préoccupations de leurs auteurs et de leur temps. Il s'agit là de la principale difficulté à laquelle il faut se confronter. C'est en ayant ce prisme déformant présent à l'esprit que l'on va maintenant se pencher sur les cultes pratiqués dans le diocèse de Rouen avant les invasions scandinaves et tenter de mesurer, malgré tout, l'impact de ces dernières.

Première partie

Impact des invasions scandinaves sur les cultes pratiqués dans le diocèse de Rouen avant la fondation de la principauté normande

D'après la *Translatio corporis beatissimi Audoeni anno 918*[453], privés des restes de leur saint patron, les habitants de la ville de Rouen se sentent démunis, abandonnés de la protection céleste, en proie à une profonde désolation et une désastreuse sécheresse[454]. Saint Ouen absent, c'est tout l'équilibre naturel du diocèse qui se trouve mis à mal. Si l'on en croit Albert D'Haenens, « en fuyant, les communautés religieuses détentrices de reliques privaient les populations franques d'un soutien moral et psychologique qu'on a peine aujourd'hui à soupçonner. Ces ossements, qui permettaient à ceux qui les possédaient et pouvaient les toucher de se saturer de puissance, jouaient un rôle sécurisant de grande importance dans la société de l'époque. On ne soulignera jamais trop combien l'absence des reliques, à la suite des dizaines d'exodes de communautés monastiques, eut pour effet de grossir considérablement le sentiment d'insécurité et le désarroi des populations franques »[455]. On retrouve là l'association, clairement établie au Moyen Âge, entre saints, présents et vivants dans leurs dépouilles, prospérité et intérêt collectif. Dès la paix de l'Église (313), les reliques du Christ et des martyrs se voient attribuer des fonctions spécifiques dans la vie sociale. Elles passent, entre autres, pour opérer des miracles bénéfiques à la collectivité, notamment en écartant les calamités ou en garantissant la prospérité, caractérisée par l'abondance des moissons et la luxuriance de la végétation. Le départ ou la perte de restes saints ne peut que perturber l'équilibre et provoquer des catastrophes[456]. Ce *topos* revient de manière récurrente dans la littérature des XIe et XIIe siècles qui se développe autour du thème des invasions scandinaves. C'est par exemple ainsi que l'auteur du *Sermo de relatione corporis b. Vedasti* signale qu'à la suite du départ des restes de saint Vaast, plus rien de bon ne se réalise à Arras. Aimoin, à qui l'on doit les *Miracula sancti Germani* rédigés à la fin du IXe siècle, décrit en termes pathétiques le traumatisme provoqué par l'exode du corps de saint Germain en 845[457]. Au vu des sources hagiographiques et historiographiques mentionnées, il semble donc que les invasions scandinaves provoquent une rupture dans la pratique de certains cultes, rupture liée à l'exode des différentes communautés ecclésiastiques. Cette vision est largement acceptée par les historiens jusqu'au XXe siècle, à l'instar du chanoine Legris[458], de David Douglas[459], David

453 *Translatio anno 918*, par. 4, p. 820. Ce texte, contenu dans le *Livre noir* de Saint-Ouen de Rouen, est composé durant les premières décennies du XIe siècle. Rollon est en effet qualifié du titre de *dux* qui n'apparaît pas en Normandie avant cette époque. Ce texte s'inscrit dans le contexte de l'affirmation du pouvoir princier dans ses responsabilités à l'égard des Églises.

454 « *Interea Rothomagenses super piissimi pastoris Audoëni sui corporali conquerentur absentia, et aëris siccitate nimia* », *Translatio anno 918*, par. 4, p. 820.

455 D'Haenens A., *Les invasions normandes. Une catastrophe ?*, Paris, Flammarion, 1970, p. 59.

456 Bozóky E., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis*, Paris, Beauchesne, 2007, p. 38-42.

457 D'Haenens A., *Les invasions normandes, op. cit*., p. 59

458 Chanoine Legris, « L'exode des corps saints au diocèse de Rouen (IXe-XIe siècles) », *Revue catholique de Normandie*, 28, 1919, p. 125-136, 168-174, 209-221.

459 Douglas D., « The Rise of Normandy », dans *Time and the Hour: Some Collected Papers of David C.*

Knowles[460] ou encore de Lucien Musset[461]. Pour ce dernier, les départs devant la menace nordique sont innombrables[462] et les cas de cultes dont la continuité est assurée entre la période antérieure aux invasions scandinaves et l'époque normande, peu fréquents[463]. D'après lui, seuls saint Aubert d'Avranches et saint Loyer de Sées bénéficient d'un culte ininterrompu. Ailleurs, nombreuses sont les dévotions brisées ou privées de supports[464]. Plus récemment, Jacques Le Maho s'est attaché à reconstituer la fuite des clercs, tant séculiers que réguliers, du secteur oriental du Cotentin, à la suite du rassemblement d'une flotte nordique dans la baie des Veys et du siège de Saint-Lô en 889-890[465]. Si l'on se fie à son analyse, une douzaine de convois prennent la direction de l'est : six s'arrêtent à Rouen ou transitent par cette ville, six autres dans la vallée de la Seine ou sur la côte ouest du pays de Caux[466].

Cette présente partie a donc pour objectif de chercher à savoir ce qu'il en est exactement. Néanmoins pour pouvoir évaluer l'impact des invasions scandinaves sur le culte des saints tel qu'il est pratiqué dans le diocèse de Rouen, encore faut-il être en mesure d'en dresser le portrait à la veille des incursions vikings.

Douglas, Londres, Eyre Methuen, 1977, p. 95-119.

460 Knowles D., *The Monastic Order in England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1963, p. 84.

461 Musset L., « Les translations de reliques en Normandie (IXe-XIIe siècles) », dans Neveux F., Bouet P. (dir.) *Les saints dans la Normandie médiévale*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000, p. 97-108.

462 *Ibid*., p. 100.

463 *Ibid*., p. 100-101.

464 *Ibid*., p. 100.

465 Le Maho J., « Un exode de reliques dans les pays de la Basse-Seine à la fin du IXe siècle », *Bulletin de la Commisssion départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 46, 1998, p. 137-188.

466 *Ibid*., p. 182.

I/ État du culte des saints dans le diocèse de Rouen à la veille des invasions scandinaves

I-1 / Le culte des saints durant la basse Antiquité et le haut Moyen Âge

Si le diocèse de Rouen ne compte aucun martyr attesté dès la basse Antiquité[467], le haut Moyen Âge peut au contraire y être envisagé comme une période de foisonnement cultuel tant le succès rencontré par certains saints est grand[468]. Ces derniers comblent le vide laissé par la mort du Christ et son absence momentanée. Ils réactivent en quelque sorte la présence du Seigneur et, par conséquent, la promesse de Salut, le *kérygme*. En cela, ils lèvent une inquiétude eschatologique très forte[469] : au ciel, aux cotés de Jésus, ils constituent la preuve que la voie est ouverte à tous. Bien que les hommes de l'Antiquité n'aient jamais cru que tout s'arrêtait avec la mort, dans le christianisme, le sort réservé aux défunts change du devenir des ombres et autres mânes qui peuplent l'Hadès, le Shéol des Hébreux ou les Enfers romains : la nouvelle religion se définit par l'espérance d'une vie éternelle heureuse. Pour obtenir ce Salut, les fidèles éprouvent le besoin de dialoguer avec Dieu. Toutefois, celui-ci peut souvent leur paraître bien lointain et bien abstrait. Aussi n'hésitent-ils pas à remettre leur sort entre les mains d'intercesseurs plus facilement accessibles, ces « compagnons invisibles » dont Peter Brown brosse le portrait dans une étude fondatrice[470]. Très vite, les premiers chrétiens prennent l'habitude de s'adresser à des mortels s'étant illustrés de leur vivant par une existence hors du commun, et dans un contexte de persécutions, par le martyre au nom du Christ. Une telle fin leur vaut de prendre place, immédiatement à leur trépas, aux côtés côtés du Seigneur. Cette position leur permet ensuite d'intercéder auprès de ce dernier en faveur des vivants. La

467 La présence d'un évêque et d'une communauté chrétienne est attestée pour la première fois à Rouen en 314, lorsque *Avitianus* siège au concile d'Arles. Le christianisme s'y développe donc après les grandes vagues de persécutions. On le verra par la suite, le culte des saints y est introduit par Victrice. De même, la légende entourant Nicaise, supposé subir le martyre sur l'Epte, aux portes du diocèse de Rouen, date du XIe siècle et s'inscrit dans un contexte particulier, accordant un regain d'intérêt au thème de l'apostolicité. Beaujard B., « Victrice de Rouen et le culte des saints en Gaule à la fin du IVe siècle », dans Erlande-Brandenburg A. (dir.), *396-1996. XVIe centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Colloque international (5-7 décembre 1996), Rouen, Connaissance du Patrimoine de Haute-Normandie, 2006, p. 21-22 ; Violette L., « Nicaise, du martyr du Vexin au saint rouennais : valorisation de reliques par l'hagiographie au XIe siècle », dans Dumoulin O., Thelamon F. (dir.), *Autour des morts : mémoire et identité*, V^e^ colloque international du GRHIS (Rouen, novembre 1998), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 377-386 ; Kahn Herrick S., *Imagining the Sacred Past. Hagiography and Power in Early Normandy*, *op. cit.*

468 Brown P., *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la Chrétienté latine*, Paris, éd. du Cerf, 1984.

469 Van Uytfanghe M., « L'essor du culte des saints et la question de l'eschatologie », dans *Les fonctions des saints,* Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École française de Rome, 149), p. 91-107.

470 Brown P., *Le culte des saints, op. cit*.

pratique est attestée dès le IIe siècle et se généralise sous le Bas-Empire, notamment sous le règne de Constantin, empereur à l'origine de la Paix de l'Église en 313. De la sorte, le culte des martyrs efface les limites tracées au cours de l'Antiquité entre Ciel et Terre, divin et humain, mort et vivant, en établissant un contact à la fois personnel et collectif avec la divinité.

Jusqu'à l'époque carolingienne, il n'existe pas de réel contrôle sur le mode de désignation des saints[471]. Dès le IVe siècle, la construction de basiliques funéraires, au milieu des nécropoles périurbaines, sur la tombe de certains individus, vaut reconnaissance de la sainteté de ces derniers par la collectivité[472], tout comme la pratique de l'inhumation *ad sanctos*, conséquence de la recherche de la *virtus* qui émane des restes contenus dans ces sépultures remarquables[473]. Toutefois, à compter du IXe siècle, face à la prolifération parfois anarchique des dévotions, on observe une réaction de la part de Charlemagne et Louis le Pieux. Le renforcement de la mainmise épiscopale sur les cultes pratiqués se manifeste à travers une série de prescriptions enregistrées dans divers capitulaires. Celles-ci interdisent expressément de vénérer de nouvelles reliques sans autorisation de l'ordinaire. Pour être valable, le rite d'*elevatio* doit être accompli sous le contrôle de la hiérarchie ecclésiastique et en présence d'au moins un évêque. On parle alors de translation solennelle. Cette fête devient vite la plus importante, devançant ainsi le *dies natalis*, jour de la naissance au Ciel. De même, la législation carolingienne réserve au prince ou à une assemblée de prélats le droit d'ordonner les transferts de reliques, comme c'est le cas lors du concile de Mayence, en 813. De fait, cela revient à établir un contrôle sur la désignation de nouveaux saints et les honneurs qui leur sont rendus. Toutefois, cette réglementation est loin d'être toujours appliquée. Souvent, les évêques se contentent de donner oralement ou par écrit l'autorisation de procéder à de nouvelles translations sans y assister personnellement. En fait, ce n'est qu'au XIIIe siècle que la canonisation se transforme réellement en norme juridique, à la suite de l'insertion du bref *Audivimus* dans les *Décrétales* de Grégoire IX. Désormais, la réserve pontificale est inscrite dans la législation de l'Église.

Au haut Moyen Âge, en revanche, la fabrique des saints est avant tout le fait de la *vox*

471 Vauchez A., *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, École française de Rome, 1981 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 241), p. 34-35.

472 Lauwers M., Treffort C., « De l'inhumation privilégiée à la sépulture de prestige », dans Alduc-Le Bagousse A. (dir.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle)*, Caen, Publications du CRAHM, 2009, p. 440-442.

473 Treffort C., *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996, p. 131.

populi (*populus christianus*) comme le montre un extrait du premier livre du *De gloria martyrum* de Grégoire de Tours[474]. Après avoir perdu ses bœufs, un paysan des environs de Thiers (Auvergne) voit en songe un personnage lui conseiller d'aller dans la forêt les retrouver près d'une table de marbre. Ce même personnage lui demande également d'atteler ses bêtes, d'emporter la plaque de marbre et de la placer sur la sépulture qui se trouve au bord du chemin. Il révèle alors son identité : « Je suis Genès, et ce tombeau est celui où j'ai été déposé dans ma robe blanche, après avoir quitté ce monde par le martyre ». Le paysan s'exécute et, comme promis, retrouve ses bœufs ainsi que la plaque qu'il parvient miraculeusement à déplacer. Une fois l'épisode connu, les malades se mettent à affluer auprès de la tombe du martyr, apportant leurs offrandes, avant d'en repartir guéris. Avisé de ces miracles, l'évêque Avit fait construire une basilique à cet emplacement, la dédie à saint Genès et institue une fête[475]. Un tel récit témoigne de la naissance d'une nouvelle dévotion sous l'impulsion populaire, autour d'un monument funéraire. Il nous éclaire également sur la réaction des autorités ecclésiastiques : l'évêque doit choisir entre interdire ce pèlerinage ou le récupérer au profit de l'Église. Dans ce cas comme dans nombre d'autres, les autorités se contentent d'organiser des cultes imposés par la volonté du peuple. Responsables de la liturgie, elles organisent à ce titre la célébration régulière des fêtes des saints dont on commémore le *dies natalis*. En effet, si l'on en croit un décret du concile de Carthage (401), chaque évêque se doit de surveiller dans son diocèse les manifestations des honneurs rendus aux saints afin de combattre d'éventuelles déviations. Ainsi, d'après Sulpice Sévère, Martin, évêque de Tours, se méfiant de la vénération portée par certains à des martyrs inconnus, se rend un jour sur le tombeau de l'un d'eux, près de Marmoutier, et demande à Dieu de lui indiquer qui est enseveli à cet endroit. Lui apparaît alors une ombre repoussante lui révélant qu'il s'agit en réalité d'un brigand exécuté pour ses méfaits[476]. Une telle initiative reste cependant exceptionnelle car si les évêques peuvent intervenir dans ce genre de cas, il ne leur revient pas de canoniser, au sens moderne du terme.

Il serait toutefois faux de ne leur prêter qu'un rôle strictement passif dans l'accession de tel ou tel personnage à la sainteté. En effet, lors de la composition des listes épiscopales, les prélats font très souvent inscrire le nom de leurs prédécesseurs accompagné du qualificatif de *sanctus*. Ce dernier, jusqu'au VIIe siècle, n'a pas nécessairement de connotation religieuse.

474 Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, Krusch B. (éd.), *MGH*, *SRM*, I/II,1885, p. 83.

475 Bozóky E., « La légende de saint Colomban de Melk, pèlerin martyr », dans Renard E., Trigalet M., Hermand X., Bertrand P., *« Scribere sanctorum gesta ». Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005 (Hagiologia, 3), p. 573-593 ; rééd. dans Bozóky E., *Le Moye Âge miraculeux. Études sur les légendes et les croyances médiévales*, Paris, Riveneuve, 2010, p. 75.

476 Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, J. Fontaine (introd., texte et trad.), t. I, Paris, 1967 (Sources chrétiennes, 133), livre IV, par. 11, p. 276-277.

Il est en fait attribué à tous ceux qui exercent des sacerdoces et se trouvent en relation étroite avec le monde surnaturel. À l'époque de la rédaction des *fastes épiscopaux*, il ne peut donc être interprété comme un jugement de valeur sur la personne du défunt mais davantage comme un épithète de fonction (hononariat). À partir des VIe et VIIe siècles, un changement sémantique se fait en revanche sentir : on observe une personnalisation du concept qui s'applique désormais à des chrétiens exceptionnels. Le terme *sanctus* valorise le rôle d'intercesseur joué par des morts sortant de l'ordinaire. Il est alors de plus en plus utilisé pour désigner des personnes dont le culte se voit reconnaître par l'Église. Néanmoins, les auteurs des premiers martyrologes et calendriers liturgiques ont bien du mal à distinguer les « vrais » saints de ceux qui ont reçu ce titre *ex officio*. De nombreux prélats sont dès lors vénérés sans que leurs mérites soient véritablement contrôlés par la hiérarchie ecclésiastique. Par ailleurs, les évêques s'imposent rapidement comme des personnages centraux dont les prérogatives ne cessent de s'accroître au cours du haut Moyen Âge[477]. Parallèlement à leurs charges spirituelles, c'est-à-dire la *cura animarum*, la formation et le contrôle du clergé de leur diocèse ou encore le droit de regard sur le fonctionnement des monastères relevant de leur ressort, ils exercent d'importantes charges temporelles. Ils assument, entre autres, la responsabilité des pauvres de leur circonscription, le rachat des chrétiens faits prisonniers en temps de guerre, la fonction de juge, la négociation des impôts de leur cité avec le roi ou encore la gestion de l'espace urbain. Pour prendre en charge ces différentes fonctions écrasantes, ils passent pour bénéficier d'une puissance surnaturelle, la *virtus*. En Occident, s'impose ainsi peu à peu l'idée que le titulaire d'un siège épiscopal est *ex officio* investi d'un charisme miraculeux, nécessaire à l'accomplissement de sa fonction, d'un pouvoir thaumaturgique inspiré du *Nouveau Testament* et de la légende constantinienne ou encore de nombreux récits de lutte contre les démons du paganisme. Aussi, à compter des VIe et VIIe siècles, les évêques favorisent l'accession à la sainteté de leurs prédécesseurs, notamment en passant commande d'une *vita* en l'honneur de ces derniers. Ils projettent ainsi leur propre image à la fois dans le passé et dans l'au-delà afin de participer à la justification de leur propre gouvernement[478]. Dans ces conditions, les cités adoptent un saint patron particulier[479], bien souvent à l'initiative d'un

477 Heinzelmann M., *Bischofsherrschaft in Gallien. Zur Kontinuität romischer Fürhungsschichten vom 4. bis zum 7. Jahrhundert. Soziale, prosopographische und bildunggeschichtliche Aspekte*, Zürich-Munich, Artemis, 1976 (Beihefte der Francia, 5) ; Id., « Bischof und Herrschaft vom spätantiken Gallien bis zur den karolingischen Hausmeiern. Die institutionellen Grundlagen », dans Prinz F. (dir.), *Herrschaft und Kirche. Beiträge zur Entstehung und Wirkungsweise episkopaler und monastischer Organisationsformen*, Stuttgart, A. Hiersemann, 1988 (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 33), p. 23-82.

478 Gauthier N., « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », dans *Memoriam sanctorum venerantes. Mélanges Victor Saxer* Roma, Pontificio Instituto di Archeologia Cristiana, 1992 (Studi di antichità cristiana, 48), p. 449-468.

479 Pietri L., « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du Ve au VIe siècle », dans *Les Fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, *op. cit*., p. 353-369.

évêque. Il en va ainsi du développement du culte de saint Remi à Reims, bien étudié par Marie-Céline Isaïa[480]. Peu de temps après la mort de l'évêque rémois, survenue aux environs de 535, se développe sur sa tombe un culte avant tout civique, contribuant à l'unité de la cité. Si l'on en croit Hincmar de Reims, *Egidius*, le successeur de Remi, en est à l'origine. C'est lui qui passe commande à Venance Fortunat d'une biographie de son illustre prédécesseur. C'est également lui qui est à l'initiative de la première *elevatio* des reliques de Remi, placées dans une crypte de manière à les rendre accessibles aux pèlerins[481]. Les grandes figures de la sainteté épiscopale émergent dans un contexte similaire : Hilaire de Poitiers, Martin de Tours dès le IVe siècle, Germain d'Auxerre au Ve siècle, Césaire d'Arles et Germain de Paris au VIe siècle, Sulpice de Bourges, Didier de Cahors, Éloi de Noyon et Tournai ou encore Ouen de Rouen, sur lequel on reviendra par la suite, au VIIIe siècle.

Toutefois, les évêques ne sont pas les seuls à accéder à la sainteté au cours du haut Moyen Âge. Il faut compter avec le développement du monachisme en Occident, inspiré de la vie érémitique menée par les Pères orientaux[482], introduit en Gaule par saint Martin puis relancé par les disciples de saint Colomban qui sillonnent le continent et rencontrent un grand succès auprès de l'aristocratie au VIIe siècle. Les abbés prennent l'initiative de rendre un culte à certains membres de leur communauté lorsque ceux-ci ont laissé un souvenir particulièrement marquant, à l'instar de saint Martin à Tours. Le culte de tels personnages rencontre d'autant plus de succès qu'à cette époque, la pensée chrétienne porte un regard particulièrement négatif sur le mariage[483]. Aussi, les moines, qui sont parvenus à purifier leur corps et leur âme par l'ascèse et la maîtrise de leur sexualité, passent-ils pour porter le Christ et le Saint-Esprit en eux. Ils manifestent ainsi, de leur vivant, un certain charisme et se voient auréolés d'une réputation de sainteté. Ceci conduit la foule des fidèles à se presser autour d'eux afin d'obtenir des bienfaits en tout genre. Ce pouvoir thaumaturgique se prolonge aussi après leur mort, le Saint-Esprit continuant d'habiter la moindre parcelle de leurs reliques jusqu'à la fin des temps comme il a pu le faire avec leur corps de leur vivant.

On le comprend, qu'il s'agisse des évêques ou des moines, ces différentes figures épousent les réalités sociales et politiques de l'époque. Au modèle du martyr, dominant dans l'Antiquité tardive avant que le christianisme ne soit officiellement toléré et ne devienne religion officielle, succède celui du « confesseur ». Ce terme désigne habituellement celui qui

480 Isaïa M.-C., *Rémi de Reims. Mémoire d'un saint, histoire d'une Église*, Paris, éd. du Cerf, 2010.
481 *Idem*., p. 216-222.
482 Jotischky A., « Monastic Reform and the Geography of Christendom : Experience, Observation and Influence », *Transactions of the Royal History Society*, 22, 2012, p. 59.
483 Réal I., *Vie de saints. Vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751)*, Turnhout, Brepols, 2001 (Hagiologia, 2), p. 212-248.

confesse la foi du Christ en pratiquant l'ascétisme monastique ou en exerçant des responsabilités au sein de l'Église, en d'autres termes les évêques, les moines ou encore les moniales. Compte tenu de la place des prélats dans la société du haut Moyen Âge et des modalités de développement du monachisme iro-franc[484], ces confesseurs partagent souvent une même origine aristocratique. Ainsi, l'excellence sociale avec ses corollaires, en particulier l'exercice de hautes responsabilités politiques, s'impose progressivement comme un critère attendu, à côté de vertus personnelles et de prédispositions fonctionnelles à la sainteté. À la suite des travaux de Martin Heinzelmann, on parle d'*Adelsheiligkeit*[485]. La sainteté d'un individu est donc portée par l'influence et la richesse de sa famille, celles-ci lui permettant d'accéder au rang d'évêque, d'abbé ou d'abbesse. En retour, la sainteté acquise grâce à ces fonctions contribue au rayonnement et au prestige de la parentèle dans son ensemble. L'attitude des Pippinides dans ce domaine constitue un cas d'école. L'ascension spectaculaire de cette famille s'explique en partie par un subtil processus de fondations monastiques et d'exploitation minutieuse du culte des saints. Ainsi, en 646-647, Itte, veuve de Pépin Ier, fonde l'abbaye de Nivelles, sur les conseils de saint Amand, dans le cadre de la conquête et de l'évangélisation des régions septentrionales[486]. La fille d'Itte, Gertrude, en devient la première abbesse de ce monastère et en fait l'un des hauts lieux de la politique familiale[487]. Après la mort de Gertrude, en 659, sa nièce, Vulfetrude, prend sa succession et assure la promotion de son culte[488].

Les dévotions qui se développent dans le diocèse de Rouen, au haut Moyen Âge, obéissent à ces mêmes logiques.

484 Le monachisme iro-franc rencontre un grand succès auprès de l'aristocratie franque. D'une part, Colomban et ses disciples se montrent respectueux des droits des familles fondatrices à conserver le contrôle des monastères ainsi fondés, notamment des monastères féminins. D'autre part, l'esprit colombanien implique que les abbayes bénéficient d'une certaine indépendance à l'égard des autorités politiques et des autorités religieuses grâce aux privilèges d'immunité concédés par les souverains et les évêques. Ainsi, si les groupes aristocratiques dotent largement ces nouveaux établissements, c'est parce qu'en retour, ils savent que les biens ainsi alloués ne leur échapperont pas totalement (*Eigenklöster*).

485 Heinzelmann M., « Sanctitas und Tugendadel. Zu Konzeptionen von Heiligkeit im 5. und 10. Jahrhundert », *Francia*, 5, 1977, p. 741-752 ; Oexle O. G., Paravicini W., *Nobilitas. Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1997 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 133) ; Werner K-F., *Naissance de la noblesse*, Paris, Fayard, 2nde éd., 1999, p. 393-394.

486 Dierkens A., « Notes biographiques sur saint Amand, abbé d'Elnone et éphémère évêque de Maastricht († peu après 676) », dans Bozóky E. (dir.), *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 75.

487 C'est là que le maire du palais Grimoald réunit ses alliés pour fomenter un coup d'État contre la dynastie mérovingienne.

488 Riché P., « Les Carolingiens en quête de sainteté », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles), op. cit*., p. 217-224.

I-2 / Les saints honorés dans le diocèse de Rouen à l'époque pré-normande

I-2-1 / Les saints honorés au haut Moyen Âge recensés à travers les sources

Dresser un état des cultes en vigueur dans le diocèse de Rouen, pour la période antérieure aux invasions scandinaves, n'est guère aisé. Ceci nécessite de s'appuyer sur des sources de natures variées.

On peut, en premier lieu, se tourner vers l'homélie composée par l'évêque Victrice (IVe siècle) à l'occasion de l'arrivée de reliques qu'il fait venir de Rome. Sont ainsi mentionnés dans le *De laude sanctorum* les restes des saints Gervais et Protais[489], Jean-Baptiste[490], André[491], Thomas[492], Agricola[493] et Euphémie[494] puis de Jean l'Évangéliste, d'Antonin de Plaisance[495], Saturninus et Trajanus de Macédoine[496], Nazaire de Milan[497], Mucius de Constantinople[498], Alexandre de Thessalonique[499], Datisus de Mécie[500], Chinedeus de Thrace[501], etc.

Il est également possible de se référer au martyrologe d'Usuard, moine de Saint-Germain-des-Près, composé aux environs de 858-860 et remanié jusqu'à la mort de son auteur, survenue vers 877[502]. Tel qu'il nous est parvenu, il fournit un état des saints honorés à l'échelle de la chrétienté à la veille des invasions scandinaves. Ceux du diocèse de Rouen y sont relativement peu représentés puisque l'on ne trouve que quelques mentions se rapportant à la région de la vallée de la basse Seine : au 20 mars, « *ipso die, sancti Vulframni confessoris* »[503] ; au 8 juin, « *eodem die, sancti Gildardi Rotomagensis episcopi* »[504] ; au 22 juillet, « *in monasterio Fontinella, in pago Rotomagensi, depositio sancti Wandregisili, confessoris* »[505] ; au 20 août, « *Herio insula, sancti Filiberti abbatis* »[506] ; au 24 août,

489 Protomartyrs de Milan.
490 Fils du sacrificateur Zacharie, précurseur du Christ.
491 Frère de Pierre, disciple de Jean-Baptiste et apôtre.
492 Apôtre.
493 Martyrs de Bologne sous Dioclétien.
494 Plusieurs martyres portent ce nom : Euphémie d'Aquilée, morte au Ier siècle, ou encore Euphémie de Chalcédoine, morte vers 307.
495 Soldat de la Légion thébéenne, martyrisé près de Plaisance au IIIe siècle.
496 Martyrs non identifiés.
497 Martyr décapité à Milan, sous Néron.
498 Martyrisé à Constantinople sous Dioclétien.
499 Martyr sur lequel on ne dispose pas d'information.
500 Martyr non identifié.
501 Martyr non identifié.
502 Dubois J., *Le martyrologe d'Usuard. Texte et commentaire*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1965 (Subsidia Hagiographica, 40).
503 Moine de Fontenelle et évêque de Sens, mort en 704.
504 Godard, évêque de Rouen, mort vers 510.
505 Wandrille, abbé fondateur de Fontenelle, mort vers 669.
506 Philibert, abbé fondateur de Jumièges et de Noirmoutier, mort vers 685.

« *civitate Rotomago, sancti Audoeni confessoris* »[507]. Il faut ajouter la mention d'une « vierge » au 10 février : « *in pago Rotomagensis, sanctae Austrebertae virginis* »[508]. Au total, ce sont deux abbés, Wandrille et Philibert, un évêque devenu moine, Vulfran, deux évêques rouennais, Godard et Ouen, morts en 514 et 684, et une vierge et abbesse, Austreberte, qui sont cités. La récolte est mince. On ne peut cependant pas pour autant en conclure que le propre des saints du diocèse de Rouen n'est guère étoffé au haut Moyen Âge. Les recensions fontenelliennes du martyrologe hiéronymien[509] livrent d'autres célébrations.

On y trouve la liste des saints vénérés par les moines de Fontenelle au VIIIe siècle. Y figurent les noms précédemment mentionnés chez Usuard : au 10 février, « *in Pauiliaco monasterio depositio Austerbertanae* » ; au 20 mars, « *in Fontanella monasterio depositio sancti Vulfranni epi*. » ; au 22 juillet, « *in Fontanella monasterio depositio beati Wandregiseli abbatis* » ; au 20 août, « *in Aeri monasterio depositio Filiberti abbatis* » et au 24 août, « *depositio b. Audoini episc. Rodomaginsis urbis* ». Sont également cités d'autres noms : au 16 janvier, « *in Fontanelle monasterio depositio Landoni epi. et conf.* »[510] ; au 20 mars, « *in Fontanella monasterio depositio sancti Vulfranni epi. et Benigno abbatis* »[511] ; au 17 avril, « *in Fontanella monasterio depositio Wandone presbiteri et abbatis* »[512] ; au 19 avril, « *in Fontanella monasterio depositio Chilberti episcopi* »[513] ; au 30 avril, « *in Gallia Fontanella monasterio translatio Eremberti epi. et conf.* »[514] ; au 20 juin, « *in Fontanella monasterio depositio Baini epi.* »[515] ; au 29 juillet, « *in Fontanella monasterio depositio Gennardi presb. et conf.* »[516] ; au 19 juin, « *in Fiscamno monasthyrio depositio Childomarcae* »[517]. Surtout, il convient de noter l'existence d'un cycle liturgique consacré à saint Ansbert, troisième abbé de Fontenelle et évêque de Rouen, mort vers 700 en exil à Haumont-sur-Sambre[518]. Au 9 février, il est noté « *in alto Monte super Sambre, depositio s. Ansberti epi. et conf.* »[519] ; au 9 mars, « *in territorio Rodomi in loco Paldiacro, pausatio corporis s. Ansberti epi*. »[520] ; au 10 mars,

507 Ouen, évêque de Rouen, mort vers 684.
508 Austreberte, abbesse de Pavilly, morte vers 704.
509 Composé en Italie du Nord, dans la région d'Aquilée, au milieu du Ve siècle, il est attribué à Jérôme.
510 Landon, neuvième abbé de Fontenelle (732-735).
511 Bénigne, sixième abbé de Fontenelle (710-716 / 719-724).
512 Wandon, moine puis septième abbé de Fontenelle, mort vers 756. Cette fête célèbre son inhumation dans la basilique Saint-Pierre de Fontenelle.
513 Hildebert, quatrième abbé de Fontenelle, mort vers 701.
514 Erembert, moine de Fontenelle et évêque de Toulouse, mort vers 672. Cette commémore la translation de son corps dans l'église Saint-Pierre en 704, à l'initiative de l'abbé Bain.
515 Bain, évêque des diocèses de Thérouanne et Calais et cinquième abbé de Fontenelle, mort vers 710.
516 Gennard, moine de Fontenelle et abbé de Saint-Germer de Fly, mort à Fontenelle vers 720.
517 Hildemarque, première abbesse de Fécamp, morte vers 670.
518 Dép. Nord, ch.-lieu cant.
519 Mort de saint Ansbert, en exil, à Hautmont-sur-Sambre (dép. Nord, ch.-l. cant.).
520 Translation de son corps vers Fontenelle et station à Pavilly.

« *in Fontanella monasterio transmigratio s. Ansberti epi*. »[521] ; au 31 mars, « *in Fontanella monasterio transmutatio corpora sanctorum Vvandone abbatis (sic) et sancti Ansberto epo. et Vulframno epo. (sic.)* »[522]. La récolte est cette fois-ci plus abondante mais, de manière fort peu surprenante, les saints originaires du monastère de la basse Seine y sont surreprésentés : sur 66 célébrations mentionnées, 22 se rattachent à l'histoire de Fontenelle.

Afin de compléter cette liste, on peut également se tourner vers l'hagiographie[523], en quête de saints qui ne seraient pas mentionnés dans les martyrologes. Toutefois, de manière générale, l'examen des textes hagiographiques ne livre que peu de nouveaux noms. Seuls ceux de Condède[524], Lambert[525] et Anségise[526] pour Fontenelle et celui d'Aycadre pour Jumièges peuvent être ajoutés.

Il est enfin intéressant de se pencher sur les vocables attribués aux églises monastiques du diocèse de Rouen. Fontenelle compte ainsi un complexe abbatial, fondé par Wandrille, composé de trois églises dédiées aux saints Pierre, Paul et Laurent. Il existe également, au sein de l'enceinte de l'abbaye, des églises consacrées aux saints Michel, Étienne et Servais ainsi que des oratoires placés sous la protection des saints Amand de Rodez, Pancrace, Saturnin et Notre-Dame[527]. À l'intérieur de la clôture de Jumièges, on relève la présence des églises Saint-Pierre, Notre-Dame, Saint-Denis et Saint-Germain ainsi que d'une chapelle Saint-Michel[528]. Le cas de Fécamp est moins bien documenté compte tenu de l'absence de sources remontant au haut Moyen Âge. Sans doute cette abbaye féminine comporte-t-elle au moins deux églises érigées en l'honneur de la Vierge et de la Trinité[529]. Cette dernière titulature semble fréquente puisqu'on la retrouve aussi à Montivilliers et à Pavilly[530].

La question est maintenant de savoir comment ces cultes se développent dans le diocèse de Rouen au haut Moyen Âge.

I-2-2 / Développement des différents cultes dans le temps (VIIe-IXe siècles)

Les noms de saints recensés ci-dessus reflètent l'évolution des dévotions au cours du haut Moyen Âge.

521 Arrivée de son corps au monastère de Fontenelle.
522 Translation de ses reliques, en compagnie de celles des saints Wandrille et Vulfran, dans l'église Saint-Pierre à l'initiative de l'abbé Bain, en 704.
523 Se reporter à la partie présentation des sources et traitement méthodologique, p. 59.
524 Ermite mort vers 690.
525 Abbé de Fontenelle et évêque de Lyon, mort vers 688.
526 Abbé de Fontenelle, mort vers 833.
527 Pradié P., *Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1999, p. 278.
528 Le Maho J., *L'abbaye de Jumièges*, Paris, éd. du Patrimoine, p. 6.
529 Le Maho J., « Le premier monastère de Fécamp (VIIe-IXe siècle) », *Gesta. Revue de l'abbaye de Saint-Wandrille*, 23, 2003, p. 117-118.
530 *Ibid.*, p. 118.

Les premiers saints à être honorés, à l'initiative de Victrice, sont essentiellement des apôtres et des martyrs des premiers temps de l'Église. Cependant, à quelques exceptions près comme saint Jean-Baptiste[531], saint Jean l'Évangéliste[532] ou saint Thomas[533], ils ne semblent guère faire l'objet de cultes durables ou, du moins, ceux-ci ne laissent pas de traces dans les sources dont on dispose. Par exemple, aucune église de la région n'est placée sous leur vocable. D'après Brigitte Beaujard, le geste de l'évêque de Rouen s'avère prématuré et, surtout, repose sur un groupe bien trop restreint de moines et d'ascètes pour être réellement efficace[534].

Il faut attendre le VIIe siècle pour pouvoir étudier la manière dont les dévotions attestées par notre documentation s'enracinent dans le diocèse de Rouen, souvent en lien avec des translations de reliques. Le cas de Fontenelle est, là encore, le mieux documenté. Les cultes de saint Amand de Rodez[535] et saint Saturnin de Toulouse [536], attestés dans le monastère de la vallée de la basse Seine par la présence d'oratoires placés sous leur titulature, sont très certainement à mettre en relation avec l'arrivée de reliques appartenant à ces saints évêques, apportées par le diacre Sindard de retour d'un séjour en Aquitaine[537]. Le culte de saint Étienne, à qui une église est dédiée dans l'enceinte monastique, semble introduit par Vulfran, ce dernier

531 Sont placées sous le vocable de saint Jean-Baptiste les églises d'Auberville-la-Campagne (dép. Seine-Maritime, cant. Lillebonne), Biville-sur-Mer (dép. Seine-Maritime, cant. Envermeu), Appetot-en-Roumois (aujourd'hui Bonneville-Aptot, dép. Eure, cant. Montfort-sur-Risle), Bosc-Asselin (dép. Seine-Maritime, cant. Buchy, comm. Bois-Guilbert), Bosc-Bordel (dép. Seine-Maritime, cant. Buchy), Eu (dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.), Imbleville (dép. Seine-Maritime, cant. Tôtes), La Leuqueue (dép. Seine-Maritime, cant. Londinières, comm. non identifiée), Ronchois (dép. Seine-Maritime, cant. Aumale), Lestanville (dép. Seine-Maritime, cant. Bacqueville-en-Caux), Louvicamp (dép. Seine-Maritime, cant. Forges-les-Eaux, comm. non identifiée), Manneville-la-Goupil (dép. Seine-Maritime, cant. Goderville), Pierrefiques (dép. Seine-Maritime, cant. Criquetot-l'Esneval), Triquerville (dép. Seine-Maritime, cant. Lillebonne).

532 Sont placées sous le vocable de saint Jean les églises de Boissey-le-Châtel (dép. Eure, cant. Bourgtheroulde-Infreville), Bosc-le-Hard (dép. Seine-Maritime, cant. Bellencombre), Cropus (dép. Seine-Maritime, cant. Bellencombre), Ecuquetot (dép. Seine-Maritime, cant. Criquetot-l'Esneval, comm. Turretot), Enencourt-le-Sec (dép. Oise, cant. Chaumont-en-Vexin), Eu (dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.), Mesnil-Raoul (dép. Seine-Maritime, cant. Boos), Preuseville (dép. Seine-Maritime, cant. Londinières), Rouen (dép. Seine-Maritime, ch.-l. dép.), Saint-Jean-d'Abbetot (dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Romain-de-Colbosc, comm. La Cerlangue), Saint-Jean-de-Folleville (dép. Seine-Maritime, cant. Lillebonne), Saint-Jean-de-la-Neuville (dép. Seine-Maritime, cant. Bolbec), Saint-Jean-du-Cardonnay (dép. Seine-Maritime, cant. Maromme), saint-Jean-sur-Cailly (dép. Seine-Maritime, cant. Clères, comm. non identifiée), Val-de-la-Haie (dép. Seine-Maritime, cant. Grand-Couronne).

533 Sont placées sous le vocable de saint Thomas les églises de Beaurepaire (dép. Seine-Maritime, cant. Criquetot-l'Esneval), Estouteville-Ecalles (anciennement Estouteville-sur-la-Mer, dép. Seine-Maritime, cant. Buchy), Gruchet-le-Valasse (dép. Seine-Maritime, cant. Bolbec), Saint-Thomas-de-la-Chaussée (dép. Seine-Maritime, cant. Duclair, comm. Saint-Pierre-de-Varengeville).

534 Beaujard B., « Victrice de Rouen et le culte des saints en Gaule à la fin du IVe siècle », dans Erlande-Brandenburg A. (dir.), *396-1996. XVIe centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, *op. cit.*, p. 21-22

535 Évêque de Rodez (IVe siècle).

536 Missionnaire romain, il évangélise la région de Pampelune puis celle de Toulouse où il est vénéré comme premier évêque. Il est livré au martyre vers 257.

537 « *Praedictus autem Christi famulus Sindardus reliquias sancti Saturnini, Tolosae urbis episcopi et martyris, viro Dei detulit, sed et sancti confessoris Amantii Rotononsis praesulis ; in quorum honore duas condidit basilicas* », *Vita secunda sancti Wandregisili,* par. 17, p. 277.

faisant ériger une église en l'honneur du Protomartyr[538], sans doute en souvenir de la cathédrale de Sens, elle aussi placée sous ce patronage[539]. Le développement du culte de saint Servais[540] à Fontenelle remonte à l'abbatiat de Wandon (742-754) et s'inscrit dans le cadre de la rivalité opposant Neustrie et Austrasie. En effet, à la suite de son implication dans la fuite de Rainfroy, le *major domus* de Chilpéric II, l'abbé se voit démis de ses fonctions et exilé à Saint-Servais de Maastricht. Cependant, en 747, après les plaintes des moines de Fontenelle, Pépin autorise Wandon à regagner son abbaye. Celui-ci rapporte de son exil en terres pippinides des reliques de l'évêque de Tongres et fait construire une basilique en l'honneur de ce dernier[541]. Il est intéressant de noter que, dans la majeure partie des cas présentés, les saints vénérés n'appartiennent plus au groupe des martyrs des premiers temps de l'Église mais à celui des confesseurs, ces évêques et moines qui, sur le modèle de saint Martin de Tours, s'illustrent par une existence vouée à l'imitation du Christ.

Cet élargissement de la notion de sainteté favorise le développement de dévotions locales. À Fontenelle, le premier culte à être attesté est celui de saint Wandrille (600-668). Il se développe rapidement, au lendemain de la mort du fondateur du monastère, comme le prouve la rédaction de la *Vita prima*. Celle-ci fait état d'un obit fixé au 11 des calendes d'août[542]. La dévotion rendue à saint Ansbert voit le jour, elle aussi, peu de temps après la mort de ce dernier, survenue le 5 des ides de février, alors qu'il se trouve exilé à Haumont-sur-Sambre. Si l'on en croit sa *Vita*, avant son trépas, Ansbert exprime, auprès de Pépin, le souhait de se faire inhumer dans son abbaye[543]. Le transfert de son corps est organisé sous l'abbatiat d'Hildebert, son successeur (694-701), et est ponctué de nombreux miracles. À *Solemnium*[544], une jeune fille paralysée et quasi sans vie, amenée par son père, recouvre la santé[545]. À

538 « *Nam et in hoc monasterio basilicam in honore sancti Stephani primi martyris aedificavit* », *Vita sancti Vulframni*, par. 11, p. 671.

539 Ewig E., « Die Kathedralpatrozinien in Römischen und im Fränkischen Gallien », dans Ewig E. (dir.), *Spätantikes und Fränkisches Gallien*, Münich, Artemis Verlag, 1979 (Beihefte der Francia, 3/2), p. 301.

540 Évêque de Tongres, mort en 384.

541 « *Igitur idem uir religiosus Vuando, dum de Traiecto castro, ubi ad exilium ductus fuerat, cum permissu ac iussione gloriosi principis Pippini reuerteretur, pignora reliquiarum beati Seruatii confessoris assumens secum detulit ; ueniensque hunc locum, aedificauit basilicam in honore ipsius confessoris Christi iuxta aecclesiam beati principis Apostolorum Petri ad meridianam eiusdem aecclesiam plagam* », *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. IX, par. 1, p. 102.

542 « *Nosse qui volet ejusdem Beatissimi obitum, XI Kalendas Augustas, cum opere perfecto consummatum recepit eum Dominus* », *Vita prima sancti Wandregesili*, par. 37, p. 271.

543« *Sentiens vero ex revelatione Divina, diem vocationis suae imminere (nam et Angelicam super hoc meruit visitationem) misit iterum ad praedictum religiosum principem Pipinum humilem petitionem, ut licitum foret ejus corporis membra ad coenobium referri Fontanellense, ubi dudum regulari ordine Domino militaverat* », *Vita sancti Ansberti*, par. 35, p. 355.

544 Solesmes, dép. Nord, ch.-lieu cant.

545 « *Ibi accurrit quidam homo, filiam portans propriam, paralytico morbo membris dissolutam, quae nec pedibus incedere valebat, sed quasi mortua videbatur, clamans, magnisque precibus flendo merita sancti praesulis implorans Ansberti, ut unicam ejus sanaret filiam. Cumque a ministris et custodibus sanctissimi corporis secus feretrum ipsius ea permissa fuisset nocte morari, totaque nocte illa vigiliis ac hymnis*

Fraxundo villa[546], une femme est libérée du démon[547] et une église est ensuite érigée en l'honneur de l'abbé de Fontenelle[548]. Il en va de même à Pavilly, dans le diocèse de Rouen, où les reliques d'Ansbert guérissent, entre autres, une possédée[549] tandis que, là encore, une nouvelle église lui est consacrée, cette fois-ci à l'initiative d'Hildebert[550]. Une fois à Fontenelle, le corps de l'évêque de Rouen est porté dans l'église Saint-Paul pour y être inhumé « *juxta sanctissimi Patris Wandregisili sepulchrum ad ejus laevam* », le 5 des ides de mars 695, au cours d'une cérémonie présidée par Hildebert[551]. Il est difficile de ne pas voir derrière cette translation une probable campagne de lancement du culte d'Ansbert et d'en attribuer le mérite à son successeur, selon la logique énoncée dans les pages précédentes.

Wandrille et Ansbert ne sont pas les seuls à faire l'objet d'un culte à Fontenelle. C'est aussi le cas de Vulfran inhumé « *in ecclesia beati Pauli apostoli iuxta sacerdotum Dei Wandregisilum in dextera parte* »[552] et dont la *Vita* mentionne un obit au 13 des calendes d'avril[553]. La *Vita altera sancti Wandregesili* fait également état d'honneurs rendus à Erembert et à l'anachorète Condède : « *reliquiae eorum in eodem loco, debito servantur honore* »[554]. Sans doute faut-il voir dans cette initiative le rôle déterminant de l'abbé Bain[555] (701-710) qui prend l'initiative d'une nouvelle translation de reliques et relance, par la même occasion, la dévotion envers saint Wandrille. En effet, en 704, il transfère les corps de Wandrille, Ansbert

insisterent divinis, mane facto, invenit eam pater ejus sanam. Atque ita gaudens, gratesque omnimodas Deo ac sancto persolvens praesuli Ansberto, cum filia propria ovans rediit in sua », *Vita auctore Aigrardo*, par. 40, p. 356.

546 Fresnoy-le-Grand, dép. Aisne, cant. Bohain-en-Vermandois.

547 « *Cumque ad eamdem villam ejus delatum esset sanctum corpus, illud quaedam mulier a propinquis catenata, quae spiritu vexabatur immundo, perducta est. Clamabatque per obsessam mulierculam spiritus immundus : Cur introduxistis, inquit, in hanc provinciam Ansbertum, servum Jesu Christi Domini, qui me a propriis expellit sedibus ? Cumque appropinquasset eadem mulier, et tetigisset pallium, quo tegebatur gestatorium, clamans voce magna, meritis s. Ansberti pontificis statim evomuit cum cruore sanguinis inimicum humani generis. Factumque est ibi grande miraculum. At illa gratias agens omnipotenti Deo et s. Ansberto, per quem fuerat a pestifero spiritu curata, reversa est ad sua* », *Vita auctore Aigrardo*, par. 43, p. 356.

548 « *In eadem denique villa ecclesia in honorem s. Ansberti Episcopi a fidelibus est aedificata* », *ibid*.

549 « *Nam mulier quaedam a daemone arrepta, a parentibus propriis ad sancti patrocinia quaerenda, vinculis constricta, perducta est. Quae cum pervenisset ad grabatum, ubi sancti servabatur corpus, ac tetigisset linteum, quo operiebatur, magnas voces ad sidera, illico gratia Dei ac meritis s. Ansberti, a daemonio liberata ac sanissima effecta, incolumis proprii juris ad habitacula* », *ibid*., par. 44, p. 356.

550 « *Sequenti quoque tempore in praefato loco ecclesia est constructa, in honore s. Ansberti praesulis, augusto et polito opere, a venerabili Hilberto abbate, successore ejusdem sancti patris in ordine regiminis* », *ibid*., par. 47, p. 357. Il est intéressant que cette dédicace n'a pas traversé les siècles: on n'en trouve plus trace aux siècles suivants.

551 « *Deinde cum omni diligentia et timore in sindone munda ac pallio involutum ejus venerabile corpus posuerunt in sepulchro, quod eidem praeparaverant in eadem ecclesia s. Pauli apostoli, cum laudibus, juxta sanctissimi Patris Wandregisili sepulchrum ad ejus laevam, die quinto Iduum Martiarum, sub anno sexcentesimo nonagesimo quinto incarnationis Domini Dei nostri Jesu Christi* », *ibid*., par. 48, p. 357.

552 *Vita sancti Vulframni*, par. 14, p. 672.

553 *Ibid.*, par. 14, p. 672.

554 *Vita altera sancti Wandregesili*, par. 27, p. 280.

555 Évêque de la ville de Thérouanne, Bain est placé à la tête de Fontenelle par le même Pépin qui est à l'origine de l'exil d'Ansbert à Haumont-sur-Oise.

et Vulfran dans la partie orientale de l'église Saint-Pierre[556]. Les *Gesta abbatum Fontanellensium* précisent que Wandrille est placé au centre, Ansbert à gauche et Vulfran à droite, dans l'abside de la basilique Saint-Pierre. Cette translation a lieu le 2 des calendes d'avril[557]. À cette occasion, Bain fait peut-être également procéder à la composition d'une biographie pieuse consacrée à Vulfran : c'est ainsi que Stéphane Lebecq interprète la dédicace à l'abbé dans l'état final de la *Vita Vulframni*[558]. En même temps, si l'on croit les *Gesta abbatum Fontanellensium*, Bain fait déposer le corps de saint Erembert, jusque là inhumé à l'entrée de l'église Saint-Paul, sous une arcade, là où avait précédemment reposé le fondateur de Fontenelle, tandis qu'une dalle rehaussée d'argent est placée sur la nouvelle sépulture[559].

L'entreprise de l'abbé aboutit, un siècle plus tard, à la réécriture déjà mentionnée de la *Vita sancti Wandregesili*, aux environs de 830. Cette initiative dépasse le cadre de simples modifications formelles et relève d'un procédé destiné à légitimer la mainmise des Austrasiens sur le monastère de la vallée de la basse Seine[560]. Comme on l'a écrit précédemment, la *Vita altera sancti Wandregesili* s'appuie sur de nouveaux éléments mentionnés par les *Gesta abbatum Fontanellensium*. Pour reprendre la terminologie employée par Monique Goullet, on peut déceler dans cette *Vita* une « transformation pragmatique », affectant les événements et laissant filtrer des enjeux idéologiques[561]. Il s'agit de forger une nouvelle tradition historique affiliant le fondateur de Fontenelle aux Pippinides grâce à une fiction généalogique faisant de Wandrille le petit-fils de saint Arnoul par son père, un dénommé *Waltchisus*[562]. De la sorte, le

556 « *Translati quoque sunt inde in ecclesiam sancti apostoli Petri a sancto Baino, episcopo urbis Taruennae et rectore hujus coenobii (...). Illati sunt autem in ecclesiam sancti apostoli Petri, et positi sunt in Orientali ejus parte* », *Vita altera sancti Wandregesili*, par. 28, p. 281.

557 « *Hic namque Bainus episcopus inter innumera bonitatis suae opera quae gessit, etiam corpora sanctorum Vuandregisili, Ansberti, atque Vulframni in ecclesiam beati principis Apostolorum Petri de basilica sancti Pauli apostoli trantulit. Et posuit quidem beati patris Vuandregisili in medium, magni vero praesulis Ansberti ad levam, et gloriosi pontificis Vulframni ad dexteram partem in absidia eiusdem basilicae ad orientalem plagam. Facta est autem haec sancta translatio anno Dominicae Incarnationis D CC IIII, indictione II, pridie kalendarum aprilium die, feria II* », *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. II, par. 4, p. 34-35.

558 Lebecq S., « Vulfran, Willibrord et la mission de Frise : pour une relecture de la *Vita Vulframni* », dans Polfer M. (dir.), *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (Ve-IXe siècle)*, Actes des 10e journées lotharingiennes (28-30 octobre 1998), Centre Universitaire du Luxembourg, Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, t. 117 ; rééd. dans Lebecq S., *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, vol. 1, p. 83. C'est cette dernière édition qui sera utilisée dans la suite de la thèse.

559 « *Eodem vero in loco quo beatus Vuandregisilus in praedicta sancti Pauli apostoli requieverat basilica, beatum Erembertum episcopum posuit, qui antea in inferiori loco eiusdem ecclesiae subter arcubus tumulatus annis plus minusue XXXIII requieverat, die XXX post translationem praedictam, conditque super eum repam argento decoratam* », *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. II, par. 4, p. 34-36.

560 Trân-Duc L., « Maîtrise du culte des saints et enjeux de pouvoir dans l'abbaye de Fontenelle au Moyen Âge », *Cahiers de la MRSH*, n° spécial, *Jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales. Dix ans de recherches à la MRSH de Caen*, avril 2005, p. 104-105.

561 Goullet M., « Vers une typologie des réécritures hagiographiques, à partir de quelques exemples du nord-est de la France », art. cit., p. 112.

562 « *Huius genitor Vualtchisus nuncupatus nomine ut veracium didicimus traditione seniorum, patruus gloriosissimi Pippini, ducis Francorum filii Anschisi, extitit* », dans Pradié P. (éd.), *Chronique des abbés de*

fondateur de Fontenelle devient le cousin de Pépin II, lui-même descendant de saint Arnoul par son père, Ansegisel. Derrière cette manipulation généalogique se profile probablement une tentative pour faciliter la mainmise pippinide sur Fontenelle, traditionnellement acquis à la cause neustrienne.

Cette attention portée aux saints mérovingiens n'empêche pas certains abbés, contemporains des Pippinides et des Carolingiens, de faire l'objet d'un culte à leur tour. Les recensions du martyrologe hiéronymien et les *Gesta* mentionnent explicitement plusieurs d'entre eux : Landon, Wandon, Bain, Bénigne, Gennard ou encore Anségise.

À Jumièges, compte tenu d'une documentation pré-normande moins bien conservée et moins fournie, le développement du culte des saints y est plus difficilement observable. Il est difficile de se prononcer sur la spiritualité de Philibert. Les vocables choisis par ce dernier pour les églises de son monastère ne traduisent guère une sensibilité particulière. De plus, Jumièges n'est pas le foyer principal du culte de son saint fondateur. Exilé de Jumièges pour s'être brouillé avec Ouen au sujet de l'attitude à adopter vis-à-vis d'Ebroïn, Philibert finit ses jours dans l'abbaye qu'il fonde à Noirmoutier. Son corps y est inhumé avant d'être transporté à Tournus après maintes pérégrinations[563]. Toutefois, un culte lui est rendu à Jumièges. La *Vita* rédigée par Ermentaire fait état de la présence de l'une de ses dents, conservée dans un reliquaire placé devant le maître autel[564]. Si l'on en croit René Poupardin qui s'appuie sur le prologue et la dédicace à l'abbé Cochin (687-722), la *Vita* déjà mentionnée serait rédigée à Jumièges peu de temps après le décès de Philibert[565]. Il faut toutefois user de prudence. Comme le rappelle justement John Howe, on ne peut se fier au fait que l'auteur fasse de l'abbé Cochin son « père spirituel » ou encore de Philibert son « père » dans la mesure où ce dernier est à la tête de quatre monastères. Rien dans le texte ne permet de déterminer avec précision le lieu de composition de la *Vita sancti Philiberti*. Toutefois, même si cette dernière n'est pas nécessairement rédigée à Jumièges, il est hautement probable qu'une copie soit effectivement

Fontenelle (Saint-Wandrille), *op. cit.*, chap. I, par. 2, p. 4 ; « *Denique genitor ejus, Waltchisus nomine, ex nobilissima prosapia ortus, consobrinus exstiterat Pippini excellentissimi principis Francorum* », *Vita secunda sancti Wandregisili*, chap. I, par. 1, p. 272.

563 Cartron I., *Les pérégrinations de Saint-Philibert. Genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009 ; Planavergne D., « De Jumièges à Tournus : mémoire et culte de saint Philibert », dans Carozzi C., Taviani-Carozzi H. (dir.), *Faire mémoire. Souvenir et commémoration au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1999, p. 281-282.

564 « *Altare ante faciem lectuli cum dente beatissimi Filiberti, pictum gemmarum lumine, comptum auri et argenti congerie* », *Vita sancti Philiberti*, dans Poupardin R., *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus) publiés d'après les notes d'Arthur Giry*, Paris, 1905, chap. VIII, p. 7.

565 *Ibid.*, p. 3-18.

adressée à l'abbé Cochin[566]. Malgré tout, l'absence du corps de Philibert prive les moines de Jumièges de leur saint patron. C'est certainement dans ce contexte que s'inscrit le culte rendu à son successeur, Aycadre. En assimilant ces deux personnages à Moïse et Josuée[567], la *Vita Aycardi* tente à sa manière de pallier la perte des restes de Philibert et de lui donner du sens. Ceci dit, elle n'en dit guère plus sur les honneurs rendus à son successeur.

On est en revanche mieux renseigné sur le culte de sainte Austreberte. Une première *Vita sanctae Austreberthae* est rédigée à Jumièges, peu de temps après la mort de l'abbesse de Pavilly, survenue en 704. Ce récit est l'œuvre d'un moine agissant à la demande de Julie qui succède à Austreberte à la tête du monastère[568]. L'auteur de ce texte prend soin de souligner les origines austrasiennes de la sainte[569]. Il semblerait que cette *Vita* soit accompagnée d'un recueil de miracles (BHL 834 / 835)[570]. Une vingtaine d'années plus tard, les reliques d'Austreberte font l'objet d'une translation : alors que l'abbesse a été enterrée dans la chapelle Saint-Pierre, son corps est placé dans une nouvelle tombe (19 ou 20 octobre)[571]. On peut se demander s'il s'agit là encore d'une initiative de Julie.

Le cas des évêques rouennais est un peu particulier. En effet, du fait de l'interdiction héritée de l'époque antique d'inhumer *intra muros*, la cathédrale ne possède aucun des corps de ses saints patrons. Comme on l'a dit, saint Ansbert, repose à Fontenelle, saint Hugues[572] et saint Filleul[573] à Jumièges, saint Godard[574] dans l'église suburbaine Sainte-Marie[575]. Leur culte est généralement pris en charge par la communauté qui abrite leur dépouille. Celui de saint Ouen semble être lancé, en 688, à l'initiative d'Ansbert, alors évêque de Rouen et auteur d'un acrostiche en l'honneur de son prédécesseur[576]. Il procède au transfert du corps de ce dernier

566 Howe J., « The Hagiography of Jumièges », art. cit., p. 116-117.

567 « *Etenim beatus Filibertus, ut Moyses, ducebat sibi plenem creditam, velut in Synaïco deserto, et Aychardus illi jubendo, ut Josue, manebat in tabenaculo, custodiam sibi commissam fideliter agendo* », *Vita sancti Aychardi*, par. 67, p. 99.

568 Howe J., « The Hagiography of Jumièges », art. cit., p. 110-112.

569 « *Hic accepit uxorem Alemannorum Regis ex prosapia, nomine Framehilden* », *Vita sanctae Austrebartae*, par. 4, p. 420 ; « *Igitur Taruanensi territorio exorta illa puellarum gloria, a parentibus, ut sibi revelatum fuerat, vocitatur Austrebertha, prius a Deo praeelecta, quam in matris alvo concepta* », *ibid.*

570 Howe J., « The Hagiography of Jumièges », art. cit., p. 112.

571 Corréa A., « St Austreberta of Pavilly in the Anglo-Saxon Liturgy », *Analecta Bollandiana*, 115, 1997, p. 82.

572 Hugues est le neveu de Charles Martel. Il cumule, entre autres, les abbatiats de Fontenelle et Jumièges ainsi que les épiscopats de Bayeux et de Rouen.

573 Évêque de Rouen au VIe siècle.

574 Godard est titulaire du siège épiscopal de Rouen pendant une quinzaine d'années, jusqu'à sa mort aux environs de 514. Une légende en fait le frère de saint Médard de Soissons.

575 Le Maho J., « Recherches sur les origines de quelques églises de Rouen (VIe-XIe siècles) », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Maritime*, 43, 1995, p. 151-158.

576 Vacandard E., *Vie de saint Ouen, évêque de Rouen (641-684). Étude d'histoire mérovingienne*, Paris, V. Lecoffre, 1902, p. 360.

dans l'endroit le plus en vue de la basilique funéraire Saint-Pierre[577], à savoir dans l'abside, afin d'exposer le tombeau à la vénération des pèlerins qui commencent à affluer. Cette cérémonie a lieu le jour de l'Ascension, le 7 mai. Pour ce faire, Ansbert fait réaliser par les meilleurs orfèvres de l'époque un somptueux baldaquin plaqué d'or et d'argent, orné de pierres précieuses[578]. Il instaure également une fête annuelle en l'honneur de saint Ouen[579]. Il s'agit là d'un acte éminemment politique, survenant un an à peine après la défaite de Tertry (687), directement dirigé contre le parti austrasien de Pépin qui vient alors de prendre le contrôle de la Neustrie. Ouen est en effet une figure éminente du parti neustrien[580] dont il est, de son vivant, un fidèle serviteur. Nommé à l'épiscopat de Rouen, il demeure l'un des conseillers les plus écoutés de la reine Bathilde et des maires du palais, Ebroïn et Waratto. Ce dernier le charge d'ailleurs d'une mission délicate auprès de son homologue austrasien, Pépin de Herstal[581]. C'est dans ce contexte qu'Ansbert est exilé à Haumont-sur-Sambre[582]. Malgré tout, la prise de contrôle de la vallée de la basse Seine par les Pippinides n'empêche pas saint Ouen de s'imposer comme le principal patron de la province ecclésiastique de Rouen. C'est sans doute à Hugues, abbé de Jumièges mais aussi évêque de Rouen[583], que l'on doit la fondation d'une première communauté à Saint-Pierre, peut-être constituée d'un collège de clercs comme

577 Une étude archéologique du site menée par Patrick Périn a permis de dater les tombes les plus anciennes des dernières décennies du VIe siècle, constatation qui donne à penser qu'une église funéraire s'élève sur le site, bien avant l'inhumation de saint Ouen ; Périn P., « À propos des origines de Saint-Ouen de Rouen. Contribution de l'archéologie funéraire », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 21-39.

578 « *Cum itaque de diversis provinciis plures congregasset artifices, condidit super ejus sepulcrum repam mirae magnitudinis, pretiosis metallis auri argentique decoratam, gemmisque pretiosis adornatam, sicut usque in praesens humano visui apparet. Constituta ergo die, in solennitate Ascensionis Domini Christi, sacerdotum ac monachorum reliquorumque clericorum adunata multitudine, ipsum sacrum corpus levari fecit cum reverentia magna et hymnorum laudibus clero personante, atque in absidia praefati s. Petri apostoli ecclesiae recondidit feliciter cum gaudio et honorificentia magna* », *Vita sancti Ansberti*, chap. VII, par. 29, p. 354.

579 « *Factaque est deinceps per succedentia tempora in commemoratione beati pontificis Audoeni illius urbis civibus haec dies solenniter celebris* », *Vita sancti Ansberti*, par. 30, p. 354. Selon la *Vita sancti Leutfredi*, texte rédigé un siècle après les faits, il semblerait également qu'Ansbert favorise la fondation du monastère La Croix-Saint-Ouen, à proximité d'Évreux, due à un noble neustrien, Leufroy.

580 Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria, op. cit.,* p. 40-41.

581 « *Igitur sanctus Audoenus dum pro pacis concordia decertare semper videretur, procedente tempore, redeviva orta est discordia inter gentem Francorum atque Austrasiorum. Pergens itaque vir Dei, assumens sacra consilia, Dei fretus auxilio, ad urbem Coloniam filius pacis advenit* », *Vita prima sancti Audoeni*, par. 16, p. 808.

582 « *Quo tempore accusatus apud ipsum Principem praefatus pontifex sanctus, jussu ejusdem exilio deportatur in Altummontem monasterium, quod est situm in territorio Haonauno super Sambre fluvium. Cui tempore illo praeerat venerabilis Halidulphus Abba. Nullo extante crimine, humiliter exilii subiit aerumnas* », *Vita sancti Ansberti*, par. 32, p. 354 ; Le Maho J., « Notes sur les origines du culte de saint Ouen en Normandie », *Annales du patrimoine de Fécamp*, 2, 1995, p. 56.

583 Hugues, certes fils de Pépin de Herstal, est également d'ascendance neustrienne par sa grand-mère maternelle, Ansflède. Il est aussi élevé par sa grand-mère dans le souvenir de saint Ouen, ami de son grand-père Warraton, *grafio* dans le pays de Rouen.

c'est fréquemment le cas dans nombre d'églises suburbaines de pèlerinage[584]. Après 755, probablement à l'initiative de l'archevêque Remi (755-771), frère de Pépin le Bref, introducteur de la liturgie romaine et de la réforme de Chrodegang à Rouen, Saint-Pierre est érigée en abbaye[585]. Cette dernière reçoit une dotation très importante, dont la moitié des revenus du port de Rouen. Elle est alors assez puissante pour émettre, dès le VIIIe siècle, sa propre monnaie, sous la forme de petits deniers d'argent frappés au nom de Saint-Ouen[586]. Le relevé des dédicaces d'églises paroissiales placées sous le vocable de saint Ouen dans le diocèse de Rouen témoigne également de la vitalité du culte de l'évêque : trente-six églises paroissiales lui sont consacrées[587]. Même si toutes ne remontent pas aux VIIIe et IXe siècles[588], il importe de noter qu'il s'agit du seul « saint indigène » à comptabiliser autant de titulatures[589].

Ainsi, pour conclure sur ce point, il semblerait, au vu des éléments relevés dans les lignes précédentes, que les cultes en vigueur dans le diocèse de Rouen se développent par « couches » successives, se superposant les unes aux autres, sans que l'une d'entre elles ne remplace les autres. La première d'entre elles est constituée du fonds mérovingien. Elle

584 Le Maho J., « Les premiers temps de l'abbaye (VIIIe-IXe siècles) », dans Chaline J.-P. (dir.), *L'abbaye de Saint-Ouen des origines à nos jours*, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 2009, p. 19 ; Périn P., « À propos des origines de Saint-Ouen de Rouen. Contribution de l'archéologie funéraire », art. cit., p. 21-39.

585 Le Maho J., « Les premiers temps de l'abbaye (VIIIe-IXe siècles) », art. cit., p. 18.

586 Lafaurie J., « Deniers du VIIIe siècle de Saint-Ouen de Rouen », *Cahier des Annales de Normandie*, 12 A, 1980, p. 111-116.

587 Alges, dép. Seine-Maritime, cant. Gournay-en-Bray, com. Gournay-en-Bray ; Bennecourt, dép. Yvelines, cant. Bonnières-sur-Seine ; Betteville, dép. Seine-Maritime, cant. Pavilly ; Bionval, comm. non identifiée ; Bouchevilliers, dép. Eure, cant. Gisors ; Bouquelon, dép. Eure, cant. Quilleboeuf-sur-Seine ; Bourgtheroulde-Infreville, anciennement Infreville, dép. Eure, ch.-lieu cant. ; Epreville-en Roumois, dép. Eure, cant. Bourgtheroulde-Infreville ; Flancourt-Catelon (anciennement Flancourt), dép. Eure, cant. Bourgtheroulde-Infreville ; Gisors, dép. Eure, ch.-lieu cant. ; Guitrancourt, dép. Yvelines, cant. Limay ; La Rosière, dép. Seine-Maritime, cant. Forges-les-Eaux, com. Beaubec ; La Trinité-de-Thouberville, anciennement Thouberville, dép. Eure, cant. Routot ; Le Thuit-Simer, dép. Eure, cant. Amfreville-la-Campagne ; Le Tronquay, dép. Eure, cant. Lyons-la-Forêt ; Les Ifs-sur-Londinière, dép. Seine-Maritime, cant. Envermeu ; Martainville-Epreville, anciennement Epreveille-sur-Ry, dép. Seine-Maritime, cant. Darnétal ; Maucomble, dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Saëns ; Mesnil-Geoffroi, comm. non identifiée ; Montgny, dép. Seine-Maritime, cant. Maromme ; Morville-sur-Andelle, dép. Seine-Maritime, cant. Argueil ; Normanville, dép. Seine-Maritime, cant. Fauville-en-Caux ; Offranville, dép. Seine-Maritime, ch.-lieu cant. ; Rouen, ch.-lieu dép. Seine-Maritime ; Rousmesnil-sous-Valmont, comm. non identifiée ; Routot, dép. Eure, ch.-lieu cant. ; Saint-Ouen, dép. Seine-Maritime, cant. Bacqueville-en-Caux, comm. Brachy ; Saint-Ouen-au-Bosc, comm. non identifiée ; Saint-Ouen-Bren-en-Bourse, comm. non identifiée ; Saint-Ouen-des-Champs, dép. Eure, cant. Quilleboeuf-sur-Seine ; Saint-Ouen-du-Breuil, dép. Seine-Maritime, cant. Pavilly ; Saint-Ouen-le-Mauger, dép. Seine-Maritime, cant. Bacqueville-en-Caux ; Saint-Ouen-sous-Bailly, dép. Seine-Maritime, cant. Envermeu ; Saint-Ouen-sur-Bellencombre, dép. Seine-Maritime, cant. Bellencombre, comm. La Crique ; Smermesnil, dép. Seine-Maritime, cant. Londinières ; Toufreville-la-Cable, dép. Seine-Maritime, cant. Caudebec-en-Caux.

588 Certaines de ces églises paroissiales datent probablement des XIe-XIIIe siècles, notamment celles situées dans le pays de Caux qui fait l'objet d'une mise en valeur à l'époque ducale.

589 Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises du diocèse de Rouen et leur contribution à l'histoire du culte des saints au Moyen Age (IVe-XIIe siècle)*, *op. cit.*

comporte les noms des principaux confesseurs, fondateurs et abbés des premiers monastères de la région : Wandrille, Philibert, Ouen, Ansbert, Aycadre mais aussi les abbesses de Fécamp et Pavilly, Hildemarque et Austreberte. Ces dévotions ne tombent pas en désuétude avec la mainmise des Pippinides sur la région. Bien au contraire, les nouveaux maîtres de la vallée de la basse Seine cherchent à s'approprier ces cultes, notamment celui de saint Ouen ou de celui de saint Wandrille, relancé sous l'abbatiat de Bain. Ceci s'explique non seulement par le fait que les Pippinides et Carolingiens accordent une grande importance à des saints ayant déjà fait leurs preuves[590] mais aussi par le fait que cette démarche leur permet de légitimer et de sacraliser leur entreprise de conquête.

En revanche, l'étude du développement des cultes en vigueur dans le diocèse de Rouen semble contredire certaines des conclusions auxquelles parviennent Pierre Riché et Marc Van Uytfanghe dans leurs travaux consacrés à la sainteté carolingienne. Pierre Riché écrit : « nous sommes forcés de reconnaître la rareté des saints proprement carolingiens, et l'obligation que l'on avait de se tourner vers d'autres époques, voire d'autres régions »[591]. D'après Marc Van Uytfanghe, « parmi les souverains carolingiens, les évêques et les abbés, les aristocrates laïcs de l'époque, personne n'a passé pour saint avant les XIe-XIIe siècles. (…) Les missionnaires en Saxe, en Frise et en Scandinavie (…) forment les seules exceptions ». Cette attitude serait à mettre en relation avec une certaine peur de la nouveauté[592]. Or on a vu que plusieurs abbés contemporains des Pippinides et des Carolingiens, et proches d'eux, reçoivent de tels honneurs. Ainsi, Bain, à qui l'on doit précisément la relance du culte de saint Wandrille, est un protégé de Pépin II. Bénigne est placé à la tête de Fontenelle sur ordre de Charles Martel. Anségise est d'abord éduqué comme *nutritus* à la cour de Charlemagne avant d'exercer la charge d'« intendant des travaux royaux au palais royal » puis de recevoir plusieurs monastères en précaire et celui de Fontenelle sur ordre de Louis le Pieux. Par conséquent, on peut conclure à l'existence d'une sainteté « carolingienne », à Fontenelle du moins. En l'absence de sources relatives à d'autres foyers cultuels, il reste tout de même difficile de généraliser le propos.

I-2-3 / Les modèles de sainteté

À côté des informations relatives à la mise en place des différents cultes mentionnés, les textes hagiographiques recensés nous permettent également de nous livrer à l'étude des

590 Riché P., « Les Carolingiens en quête de sainteté », art. cit., p. 223.
591 *Ibid*., p. 223.
592 Van Uytfanghe M., « Le culte des saints et la prétendue « Aufklärung » carolingienne », dans Favreau R. (dir.), *Le culte des saints au IXe-XIIIe siècles*, Actes du colloque de Poitiers (15-17 septembre 1993), Poitiers, CESCM, 1995 (Civilisation médiévale, 1), p. 157.

modèles de sainteté en vigueur dans le diocèse de Rouen, destinés à fixer des normes. Prenant place parmi les leçons récitées à l'office, les lectures conventuelles, ou encore les lectures privées, ces récits sont avant tout destinés à l'édification des moines, des clercs mais aussi des laïcs, les monastères accueillant dans leurs écoles des aristocrates qui n'ont pas forcément vocation à y rester[593]. De ce fait, les *Vitae* comportent un certain nombre de valeurs, destinées « à définir non seulement les normes qui doivent régir le monachisme régulier, mais aussi les vertus que doivent acquérir les serviteurs de l'État »[594]. Qu'il s'agisse du martyrologe d'Usuard, des recensions fontenelliennes du martyrologe hiéronymien ou encore, et surtout, des textes hagiographiques, ces sources nous conduisent à conclure, sans surprise, que, dans l'espace étudié, les confesseurs et les vierges honorés présentent un profil similaire, conforme aux observations qui ont pu être faites pour d'autres régions[595].

On retrouve tout d'abord la figure de l'*Adelsheilige*. Les textes cités insistent longuement sur l'appartenance à l'aristocratie des personnages auxquels ils s'intéressent. Ainsi, dans la *Vita prima sancti Wandregesili*, il est dit que Wandrille est « *oriundus territorio Verdunensium, natalibus nobilis, sed religione nobilior* »[596]. On l'a vu, la *Vita altera* l'affilie même aux Pippinides par son père, *Waltchisus*, ce qui fait par conséquent de lui le cousin de Pépin II[597]. De même, saint Lambert est décrit dans sa *Vita* comme « *vir valde clarissimus et nobilissimi generis prosapia ortus, a patre nomine Erleberto editus territorio Tarvennico* »[598]. Son oncle maternel, *Hrotbertus*, occupe par ailleurs une fonction de référendaire à la cour de Clotaire III[599]. Saint Ansbert, « *nobili erat ortus genere* »[600]. Saint Vulfran est « *carnis origine nobilis, sed culmine mentis nobilior* »[601]. Il en va de même de saint Ouen et de ses frères,

593 Helvétius A.-M., « Hagiographie et formation politique des aristocrates dans le monde franc (VIIe-VIIIe siècles) », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge*, Actes du colloque international du CESCM de Poitiers (11-14 septembre 2008), Turnhout, Brepols, 2012 (Hagiologia, 8), p. 59-79 ; Id., « Hagiographie et réformes monastiques dans le monde franc du VIIe siècle », *Médiévales*, 62, printemps 2012, p. 40.

594 *Ibid*., p. 40.

595 Helvétius A.-M., « Les modèles de sainteté dans les monastères de l'espace belge du VIIIe au Xe siècle », *Revue bénédictine*, 103, 1993, p. 51-67 ; Id., « *Virgo* et *virago* : réflexions sur le pouvoir du voile consacré d'après les sources hagiographiques de la Gaule du Nord », dans Lebecq S. (dir.), *Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident (VIe-XIe siècles)*, Actes du colloque international de Bruxelles (28-30 mars 1996), Villeneuve d'Ascq, Université Charles de Gaulle-Lille III, 1999 (Collection du Centre de Recherche sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest), p. 197-198.

596 *Vita prima sancti Wandregisili*, par. 5, p. 266.

597 *Vita secunda Wandregisili*, par. 1, p. 272.

598 *Vita sancti Lantberti*, par. 1, p. 608.

599 « *Quorum prior Hrotbertus summus palatii tum temporis fuerat referendarius...* », *ibid*., par. 1, p. 608.

600 *Vita sancti Ansberti*, par. 1, p. 619.

601 *Vita sancti Vulframni*, par. 1, p. 662

qualifiés de *venerabiles viri*[602], ou encore de saint Aycadre[603]. Quant à sainte Austreberte, elle est la fille de Badefrid, membre de la cour de Dagobert, et de Framehilde, d'origine tout aussi aristocratique[604]. On retrouve là les liens maintes fois observés entre noblesse et sainteté, bien étudiés par Martin Heinzelmann[605] et Karl-Ferdinand Werner[606].

Cette étroite relation traduit certes une réalité sociale[607] : Colomban et ses disciples s'appuient sur l'aristocratie lors de leur *peregrinatio* sur le continent. C'est elle qui accueille les missionnaires irlandais[608]. Saint Colomban, au cours de son passage dans la Brie, reçoit l'hospitalité d'Aiga et d'Authaire, les parents du futur saint Ouen de Rouen. Ces derniers appartiennent à la famille des Faronides de Meaux, elle-même rattachée à la *Sippe* des Algilofingiens, soutien majeur de l'entreprise colombanienne sur le contient[609]. Suivant la tradition irlandaise, saint Colomban et ses compagnons se montrent extrêmement respectueux des droits de ces familles à conserver le contrôle des monastères qu'elles fondent, en particulier des monastères féminins. Si les groupes aristocratiques dotent largement certains d'entre eux, c'est parce qu'en retour, ils savent que les biens donnés ne leur échapperont pas totalement. De plus, ces abbayes nouvellement fondées bénéficient d'une large indépendance tant à l'égard des autorités politiques que des autorités religieuses grâce aux privilèges d'immunité par lesquels le souverain renonce à exercer les droits publics sur les domaines monastiques et grâce aux privilèges de liberté par lesquels certains évêques renoncent eux aussi, et non sans difficultés, à exercer une partie de leurs prérogatives temporelles et spirituelles. Ceci constitue autant de garanties importantes pour les lignages aristocratiques.

602 « *Temporibus Lotharii gloriosi principis ; itemque regis Hilderici in provincia Galliarum, Suessonico oppido orti sunt tres venerabilis viri ex uno semine generati, gratia Dei caelitus illuminati, Ado, Dado et Rado* », *Vita prima sancti Audoeni*, chap. I, par. 3, p. 806.

603 « *Beatus itaque Aychadrus Aquitanicae regionis et Pictavis urbis suburbio ortus, secundum magnitudinem hujus transitorii seculi nobili patre Anschario et matre Ermena fuit progenitus* », *Vita sancti Aychardi*, par. 1, p. 86.

604 « *Erat eodem tempore in palatio saepedicti principis Dagoberti vir honestate vitae valde venerabilis, moribus honestus, sapientia clarus, consilio providus, priorum regum ex prosapia oriundus, officio etiam, ut fertur, comes palatinus, nomine Badefridus. Hic accepit uxorem Alemanorum regis ex prosapia, nomine Framehildem* », *Vitae sanctae Austrebertae*, chap. I, par. 4, p. 420.

605 Heinzelmann M., « Sanctitas und Tugendadel. Zu Konzeptionen von Heiligkeit im 5. und 10. Jahrhundert », art. cit., p. 741-752.

606 Werner K.-F., *Naissance de la noblesse*, Paris, Fayard, 2nde éd., 1999, p. 393-394.

607 Röckelein H., « L'hagiographie, élément d'une culture des élites ? », dans Bougard F., Le Jan R., McKitterick R. (dir.), *La culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 197-198.

608 Wood I., *The Missionary Life. Saints and the Evangelisation of Europe 400-1050*, Londres, Longman, 2001.

609 Jarnut J., *Agilolfingerstudien. Untersuchungen zur Geschichte einer adligen Familie im 6. und 7. Jahrhundert*, Stuttgart, 1986 (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 32) ; Le Jan R., *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIIe-Xe siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 387-401. Colomban trouve appui auprès du Faronide Chagneric avant de partir pour Mayence et de se diriger vers Bregenz, accompagné du fils de Chagneric. Il est accueilli en Italie par le roi lombard Agilulf et son épouse, Théodelinde, une Agilofingienne. Tous deux l'autorisent à fonder le monastère de Bobbio où il meurt en 615.

Ce *topos* de saints issus de l'aristocratie se veut aussi le reflet d'un monde ordonné par Dieu. L'ordre social puise ainsi sa légitimité dans le domaine des forces surnaturelles, magiques et divines. En témoignent les pouvoirs thaumaturgiques des saints étudiés. Ainsi, de son vivant, Wandrille délivre du démon un dénommé *Betto*, *custos* du *saltus* royal[610]. Peu de temps après la mort de saint Ansbert à Hautmont, une odeur suave émane de son corps[611] et lors de son transfert vers Fontenelle, des paralytiques sont guéris[612], des possédés délivrés[613]. La sainteté agit comme une élection divine et renforce le pouvoir temporel de l'aristocratie. Les textes hagiographiques jouent alors un rôle d'instrument de reproduction sociale et légitiment le contrôle du sacré par les grands. Ceux-ci recevant la mission divine de protéger les hommes ici-bas, ils jouent très logiquement un rôle d'intermédiaire spirituel. Ce lien entre sainteté et aristocratie se traduit par de nombreuses fondations monastiques, conçues comme autant de lieux de pouvoir essentiels : de pouvoir spirituel par les reliques qui y sont conservées et par les tombeaux des fondateurs ; de pouvoir économique par le capital foncier sans cesse accru ; de pouvoir culturel par les écoles, les livres et les copistes qui y travaillent ; de pouvoir social capable de structurer, créer, renforcer des réseaux de clientèle et de fidélité ou encore de pouvoir politique par les privilèges dont les dotent les rois, en particulier à l'époque carolingienne[614].

La sainteté s'accompagne également d'un monopole du savoir et de la culture. Appartenir à l'élite nobiliaire suppose de recevoir une solide formation intellectuelle[615]. Dans les *Vitae* recensées, une section spécifique est d'ailleurs consacrée à l'instruction de ces personnages, la *studia sanctorum*. D'après les hagiographes, les saints se verraient dispenser la meilleure des éducations. Les écoles antiques ayant disparu, celle-ci commence au sein de

610 « *Quidam homo, nomine Betto, custos videlicet regii saltus, quem praedicti fratres de loco, quo operabantur, migrare compulerant, vitam ducere cupientes solitariam, livoris peste corruptus, simulque daemone plenus, viro Dei occurrit, lanceaque eum trajicere voluit ; sed malevolam animam ultio divina mox praevenit. Nam dextera, quam adversus Dei levaverat virum, torpente, lancea ante suos pedes humo defixa stetit ; ipse vero a daemone correptus, ante viri Dei vestigia ruit. Quem cernens famulus Christi debita ultione percussum, die illa nocteque sequenti penes se tenuit. Cumque sequens rursum dies illuxisset, ad se accersivit, Deoque favente, Patris orationibus a peste curatus, ad propria remeavit* », *Vita secunda sancti Wandregisili*, par. 18, p. 278.

611 « *Cumque sepulchrum illius aperuissent et putarent venerabile illius corpus ob tam prolixi temporis intervallum iam fetere, tanta suavissimi odoris fragrantia inde manavit, quasi diversis aromatum floribus ac balsami guttulis omnis repleretur ecclesia* », *Vita sancti Ansberti*, par. 38, p. 355.

612 *Ibid*., par. 40, p. 356.

613 *Ibid*., par. 43, p. 638.

614 Le Jan R., *La société du haut Moyen Age (VIe-IXe siècle)*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 121-122.

615 Heinzelmann M., « *Studia sanctorum*. Éducation, milieux d'instruction et valeurs éducatives dans l'hagiographie en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne », dans Sot M. (dir.), *Haut Moyen Âge : culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Paris, Érasme, 1990, p. 117 ; Helvétius A.-M., « Hagiographie et formation politique des aristocrates dans le monde franc (VIIe-VIIIe siècles) », art. cit., p. 59-79.

la sphère domestique. Jusqu'à l'âge de 7 ans, les enfants semblent élevés par leur mère, à qui il revient notamment d'inculquer les rudiments de l'instruction religieuse et les règles de la vie chrétienne. Ce fait social majeur de l'histoire chrétienne se poursuit tout au long du Moyen Âge et même au-delà[616]. Puis, au sortir de la prime enfance, vers l'âge de 7 ou 8 ans, alors que les jeunes filles restent sous l'autorité de leur mère, les garçons sont pris en charge par leur père, aidé de serviteurs désignés à cet usage. Cette seconde phase consiste essentiellement en exercices physiques les préparant au combat[617]. Par exemple, Wandrille est initié durant sa jeunesse aux « *rudimentis studiis juxta mores secularium* »[618] par ses propres parents. Toutefois, les enfants peuvent aussi être confiés à des maîtres, choisis à cette seule fin[619]. Saint Ansbert « *traditur deinde a parentibus magistris strenuis litteris erudiendus* »[620]. Saint Vulfran est remis à des « *magistris catholicis* » afin d'être formé aux lettres sacrées[621]. Saint Ouen et ses frères « *litterarum sunt acumine informati, ab ipso principe dilecti, prudentissime eruditi ab illustribus viri* »[622]. Saint Aycadre est confié à un dénommé Ansfrède, moine de Saint-Hilaire de Poitiers[623]. Ces tournures elliptiques ne permettent pas de déterminer avec exactitude le contenu de cette formation. Il semble toutefois qu'il s'agisse d'études primaires relevant du ressort des évêques ou des monastères. Cette instruction ne représente que la première étape d'un projet de formation dont l'objectif final est de faire de ces adolescents les futurs cadres du royaume[624]. Aussi, une fois celle-ci passée, certains d'entre eux sont introduits dans l'*aula regia* où ils sont reçus en qualité de *nutriti*[625]. Ils sont alors pris en main par un *nutritor*, généralement le *majordomus*, chargé de les « nourrir » et de les « former ». Ils acquièrent des compétences d'ordre professionnel, l'*erudicio palatina* conservant « toujours un caractère d'ordre pratique, visant l'acquisition de facultés pratiques, nécessaires »[626].

616 Delumeau J., (dir.), *La religion de ma mère. Le rôle des femmes dans la transmission de la foi*, Paris, éd. du Cerf, 1992.

617 Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques*, *op. cit.*, p. 413-423.

618 *Vita prima sancti Wandregisili*, par. 4, p. 266.

619 Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques, op. cit*., p. 419.

620 *Vita sancti Ansberti*, par. 3, p. 348.

621 *Vita sancti Vulframni*, par. 1, p. 662.

622 *Vita prima sancti Audoeni*, par. 3, p. 806.

623 « *Post ablactationem pueri summa cum diligentia tradiderunt illum ad eriundedum cuidam viro sapienti et famosissimo, nomine Ansfrido, praedictae civitatis ex monasterio beati Hylarii coenobitae justo* », *Vita sancti Aychardi*, par. 1, p. 86.

624 Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques,, op. cit*., p. 425.

625 Riché P., *Éducation et culture dans l'Occident barbare (VIe-VIIIe siècles)*, Paris, éd. du Seuil, 4ème éd., 1995, p. 194-201 ; Heinzelmann M., « *Studia sanctorum*. Éducation, milieux d'instruction et valeurs éducatives dans l'hagiographie en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne », art. cit., p. 119-123; Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques,, op. cit*.

626 Werner K.-F., « Formation et carrière des jeunes aristocrates jusqu'au Xe siècle », dans Duhamel-Amado C.,

Aucune séparation de principe n'est constatée entre la formation des futurs membres du haut clergé et celle des futurs ducs, comtes, *domestici* ou *referendi*. Après avoir été instruit par ses parents, saint Wandrille rejoint la cour du roi Dagobert pour y être préparé aux « *militaribus gestis ac aulicis disciplinis* »[627]. Il en va de même pour saint Ouen[628] et saint Philibert[629] que l'on retrouve aussi à la cour de Dagobert, ou encore saint Lambert[630] et, plus tard, Anségise, élevé à la cour de Charlemagne[631]. Comme beaucoup de jeunes gens de leur âge, ils se trouvent de la sorte attachés au pouvoir public. C'est pourquoi certains des personnages par la suite honorés comme saints au cours du haut Moyen Âge commencent leur *cursus honorum* par des charges temporelles avant d'assumer des fonctions ecclésiastiques. On les retrouve parmi les dignitaires titrés de la cour mérovingienne[632]. Saint Wandrille est nommé *comes palatii* par Dagobert[633]. Saint Ouen et saint Ansbert exercent le rôle de référendaire et, en cette qualité, scellent les actes officiels et gardent l'anneau royal utilisé à cet effet[634]. Saint Anségise, on l'a déjà dit, est intendant des travaux royaux au palais royal d'Aix-la-Chapelle[635]. Ce n'est qu'après avoir mené une existence prometteuse dans le siècle qu'ils optent pour une vie ecclésiastique. L'épiscopat et l'abbatiat constituent généralement l'aboutissement d'une longue carrière entamée dans l'administration royale. C'est dans l'exercice de sa charge de référendaire que saint Ouen est nommé évêque de Rouen[636]. Ayant passé plusieurs années à la

Lobrichon G. (dir.), *George Duby. L'écriture de l'Histoire*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996 (Bibliothèque du Moyen Âge), p. 295-306.

627 *Vita secunda sancti Wandregisili*, par. 2, p. 272.

628 *Vita secunda sancti Audoeni*, par. 4, p. 811.

629 « *Qui cum praedictum adolescentem bonae indolis florere cerneret, eum regi Dagoberto commendare studuit, qui inter reliquos Francorum reges fortissimus fuit* », *Vita sancti Philiberti*, chap. II, p. 3.

630 « *Hic in aula regis iuvenculi Hlotharii, filii Hlodovei, sub seculari prius habitu militavit, licet eius mens alterius miliciae plus analeret, sicuti eventus rei inditio est* », *Vita sancti Lanteberti*, par. 1, p. 608.

631 « *Denique non multo post ad palatium eum perducens, in manus gloriosissimi regis Karoli commendare studuit* », *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. XIII, par. 1, p. 148.

632 Werner K-F., *Naissance de la noblesse*, *op. cit*., p. 291-292.

633 « *Et crescentibus sanctae vitae moribus, cunctisque mundanarum rerum disciplinis imbutus, a praefato rege Dagoberto comes constituitur palatii* », *Vita secunda sancti Wandregisili*, par. 2, p. 272.

634 « *Sub cujus dominationis imperio praedictus Vir Domini eo militabat in tempore, annulum regis adeptus, dilectus a plurimis, sibi honorem creditum pertractabat subtiliter* », *Vita prima sancti Audoeni*, par. 4, p. 806 ; « *Sanctus igitur Audoënus, cognomento Dado, auricularii locum in aula regis sortitus, ipse ad signanda scripta, vel edicta regalia, quorum ipse conscriptor erat, sigillum vel anulum regis custodiebat* », *Vita secunda sancti Audoeni*, par. 4, p. 811 ; « *Posthaec vir Domini Ansbertus in aulam Regis, licet nolens, a genitore perductus, sicut erat acumine ingenii clarus, coepit esse aulicus scriba doctus, conditorque regalium privilegiorum, et gerulus annuli regalis, quo eadem signabantur privilegia* », *Vita sancti Ansberti*, par. 7, p. 349. Fouracre P., « The Work of Audoenus of Rouen and Eligius of Noyon in extending episcopal Influence from the Town to the Country in Seventh-Century Neustria », *Studies in Church History*, 16, 1979, p. 77-91 ; Scheibelreiter G., *Audoin von Rouen. Ein Versuch über den Charakter des 7. Jarhunderts*, dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, *op. cit.*, vol. 1, p. 195-216.

635 « *Praetera dum praedictum Flaviacum iure precarii ac beneficii teneret, etiam exactor operum regalium in Aquisgrani palatio regio sub Einhardo abbate* », *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. XIII, par. 1, p. 150.

636 « *Sedem Radonio civitate collocans sacerdos egregius funxit officium. Quapropter electus pastor a Domino, praedictor egregius effectus, tam verbis quam operibus gregem informans dominicum* », *Vita prima sancti Audoeni*, par. 6, p. 806.

cour franque, saint Ansbert se retire à Fontenelle où il prend l'habit monastique[637], devient abbé[638], avant d'être finalement élu métropolitain de Rouen[639]. Il en va de même de saint Lambert qui abandonne ses charges séculières pour recevoir la tonsure à Fontenelle[640].

Dans ces récits, on retrouve les ingrédients de la *conversio*, terme désignant une vocation religieuse tardive[641]. Néanmoins, au-delà du *topos*, ce thème recouvre une réalité sociale. Sous les royautés franques, les ecclésiastiques de haut rang occupent la première place dans la hiérarchie étatique et appartiennent à l'élite politique de la cour. Ils y jouent un rôle de premier plan. On a déjà vu comment la *Vita prima sancti Audoeni* enregistre le souvenir de la mission qu'accomplit ce dernier auprès de Pépin de Herstal à la demande de Waraton. On a également vu de quelle manière saint Ansbert s'implique dans la lutte contre le parti austrasien en promouvant le culte de son prédécesseur. Par conséquent, obtenir un abbatiat ou se trouver à la tête d'un évêché représente l'aboutissement d'un *cursus honorum* et d'une ascension sociale exemplaires. Il ne faut donc pas sous-estimer des « stratégies professionnelles et familiales » mûrement réfléchies : voir l'un de ses membres accéder à de telles charges permet à une famille d'affirmer ou de conserver son rang et sa puissance. Ainsi, lorsque leur fils entre en religion, les parents d'Aycadre offrent la terre qui permet de fonder le monastère de Quinçay[642]. La sainteté qui touche l'un des membres d'une parentèle ne peut que

637 « *Denique in aula regis manens, etiam evangelii non immemor, ubi ait, nisi quis reliquirit omnia, non potest meus esse discipulus ; Deo providente, et sibi inspirante, elegit militiam relinquere terrenam, et coelesti regi militare. Tunc igne divini amoris accensus, ac sancti Spiritus lumine perfusus, a palatio egressus, nullique sodalium ac sibi famulantium confiteri volens suam voluntatem, arripuit iter, quod ad provinciam ducit Rotomagensem, pervenitque ad Fontanellam coenobium, situm in teritorio Rotomagensi, super magnum fluvium Sequanae, ubi sacerdos Domini clarus Wandregisilus monasterium construxerat, atque cum magna monachorum cohorte, sub sanctae regulae jugo laudabilem ducebat vitam. Cum vero in eodem monasterio, jubente viro sancto, secundum ordinem monasticum in hospitio fuisset receptus, coepit a ministro humiliter implorare, quatenus sancti monasterii patrem mereretur videre. Et cum ministri pio Patri imperata nuntiassent, tandem praefectum elegantem juvenem in praesentiam sui adduci jussit. Tunc humi prostatus, Christum in tanto patre manentem humiliter adorans, postulabat ab eo monachum se fieri. Nam corpore et menteseculo se renunciaturum aiebat, coramque sui capitis in Christi amore ut juberet deponi, submisse flagitabat. Audiens autem venerandus pater sanctam et Deo dignam ejus postulationem, inducias consulendi super hoc dicebat habere se velle, ut, sicut apostolica et monastica docet regula, sciret ad quod venerat. Quibus expletis, spiritalium fratrum consulta suscipiens inclytus pater, pia ejus vota, veluti postulaverat, implevit : clericatusque habitu decoratum reddidit* », *Vita sancti Ansberti*, par. 8, p. 349.

638 « *In praedicto vero coenobio Fontanellensi, post recessum ejusdem sancti pontificis Lantberti, Divino nutu juvante, unanimes ejusdem congregationis monachi b. Ansbertum sibi elegerunt praeesse rectorem* », *ibid*., par. 19, p. 351.

639 « *Post cujus sacrum transitum, ne ecclesia de pastore amisso jacturam pateretur, cuncti Rotomagensis urbis cives, missa petitione ad Theodericum gloriosum Regem, cum ejus permissu et auctoritate, B. Ansbertum sibi elegerunt consecrari antistitem* », *ibid*., par. 22, p. 352.

640 « *Anno denique prefati iuvenculi regis octavo, milicia regis corruptibilis deserta, gladiisque e ferro formatis exutus, ad fulgida Christa devotissime convolavit ; indutus galea salutis, lorica fidei ac gladio sancti Spiritus, contra invisibilem hostem feliciter dimicavit. Tonsuram quoque capitis in isto coenobio sub sanctae memoriae predicto venerando patre Wandregisilo suscepit, quarto videlicet anno, antequam ipse famulus Christi viam ingrederetur patrum* », *Vita sancti Lantberti*, par. 1, p. 608.

641 Helvétius A-M., « Les modèles de sainteté dans les monastères de l'espace belge du VIIIe au Xe siècle », art. cit., p. 60.

642 Dép. Vienne, cant. Vouillé ; « *En, inquiunt, offerimus Domino Deo et S. Petro apostolo ac beato Filiberto*

rejaillir sur l'ensemble de cette dernière. Dans ces conditions on comprend que certains de ses membres prennent en charge la mémoire de leurs parents honorés comme saints, à l'instar des Pippinides avec Gertrude de Nivelles ou Arnoul de Metz.

Parallèlement, ces parcours s'accompagnent d'un refus du mariage. Les saints honorés dans le diocèse de Rouen ont surmonté la tentation de la chair. D'une *Vita* à l'autre, on retrouve le *topos* de la fuite des noces ou de la chasteté conjugale. Par exemple, saint Wandrille se marie avec une jeune fille tout aussi noble pour satisfaire les désirs de ses parents, en dépit de son souhait de fuir le monde et de se consacrer à Dieu[643]. Toutefois, avec le consentement de son épouse, elle aussi animée de la même envie[644], il abandonne la vie séculière pour servir Dieu et se retire à Montfaucon où il mène une existence érémitique, dans la celle de Sainte-Ursanne[645]. Il s'agit là d'un cas de « mariage chaste », pour reprendre la typologie établie par Isabelle Réal[646]. Saint Ansbert et sa fiancée invoquent Dieu pour ne pas succomber à la tentation. La jeune fille implore Dieu de changer sa beauté en laideur. Sa supplication lui vaut d'être couverte d'une lèpre si immonde qu'il est décidé de l'écarter du

egregio abbati partem jure heredatis nostrae, nostri Quinciaci, quae tibi, nobis ex hac vita recedentibus, rite competit ; ubi digne nunc memorabilis abbas Filibertus in honorem Dei et sancti Petri apostoli novam construat ecclesiam, paucosque monachos, vere Dei famulos, inibi ad serviendum Domino constituat, et sumptu omnium nostrorum redituum, fiatque ille tam acceptabile donum, ut sit nobis commune animarum remedium », *Vita sancti Aychardi*, par. 8, p. 87.

643 « *Non post multos dies rogatus a parentibus suis, ut sibi aliquam puellam desponsaret, ipse juxta eorum jussionem sublimibus parentibus et bene natam sibi quamdam puellam desponsavit : erat enim in seculo nobilissima. Porro coepit ispe vir tacite in cogitatione sua dicere, quid exinde facere deberet : volebat enim oblectamenta mundi deserere et in Dei servitio se subjugare ; et quia pavebat, si innotesceret, quod consensum et minime daret, cogitavit ut acciperet eam, et postea ei de conversationis habitu fabularetur ; quia accipiens eam, et post acceptam suam volens lucrari conjugem (sicut scriptum est : Diliges proximum tuum sicut teipsum) prudenti hortamine, ut erat eruditus, suadebat ei conversationis gratia, virtutem magnam habere mercedem : ut qui hic in una carne conjuncti fuerant, in gloria sanctorum sine fine copularentur* », *Vita prima sancti Wandregesili*, par. 5, p. 266.

644 « *Illa autem accensa a Spiritu sancto, talia verba praeripuit dicens : O Domine Deus, quid tibi fuit, quod antea mihi hanc rem non divulgasti ? Scias certissime, quia et ego me absque omni dubitatione volo tradere ad Dei servitium atque vanitates hujus mundi deserere, et regnare in Christi gloria. Quod tibi in tantum supplicio, Domine meus, ut quod ore profers, explere opere contendas, et temetipsum liberes, et me, ancillam tuam, ad jugem Dei cum summa festinatione tradas. At ille haec audiens, versus in gaudia glorificavit Dominum, et admiratus est de tam excellenti desiderio ejus. Fit ex utraque parte consensus. Ipse autem sibi coronam capitis deposuit, et ei velamenti gratiam circumdedit ; et, Domino adjuvante, talis fuit sua conversatio seu puritas cordis, quod per eam Dominus adhuc in hoc corpore degentem plurimas virtutes operari dignatus est* », *ibid.*, par. 6, p. 266.

645 « *Post quod ipse vir Dei relinquens mundi istius oblectamenta, cupiebat in sancto coenobio sub religionis habitu conversari. In primitiis cum quodam fere in loco, qui cognominatur Montefalco, habitavit non multo tempore* », *ibid.*, par. 8, p. 266 ; « *Inde reversus, coepit aedificare cellam in alio loco de facultatibus suis* », *ibid.*, par. 11, p. 267.

646 Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques, op. cit.*, p. 243.

reste des humains[647]. Isabelle Réal y voit un « mariage manqué »[648]. De même, sainte Autreberte rejette le mariage arrangé par son père, union pour laquelle des fiançailles (*desponsatio*) ont été conclues avec le versement d'arrhes[649]. Pour y échapper, elle s'enfuit en compagnie de son jeune frère et se rend auprès de saint Omer, évêque de Thérouanne[650]. Celui-ci la consacre sous le voile sacré, ce qui revient à l'unir au Christ plutôt qu'à un époux terrestre[651]. C'est un « mariage refusé »[652].

Si ce thème est aussi présent, c'est que les hagiographes mérovingiens sont imprégnés de l'idéal de vie ascétique dénonçant les plaisirs temporels et se complaisent dans le renoncement et la mortification. À leurs yeux, le mariage est lieu de plaisir, celui de la chair auquel s'adonnent les faibles, non les êtres d'exception. La sainteté est donc totalement incompatible avec le lien matrimonial puisque la meilleure voie vers le Paradis reste la virginité : dégagés des soucis temporels attachés à la conjugalité, les saints sont totalement

647 « *Cujus filiam religiosissimam ac nobilissimam, Angadrigisinam nomine, praedictus illustris Siuvinus a praefato inclyto Roberto expetiit, volens eam suo juveni filio Ansberto sociari. Nec mora praebens assensum ejus petitioni praedictus illustris Robertus, constituto die, casto juveni casta despondetur et puella. Denique ambo integritatem mentis et corporis caste servare cupientes, omnipotentem deprecabantur Dominum, ut voluptatum venena a cordibus eorum dignaretur repellere. Deinde orante b. Angadrisina virgine, ut speciositas illius in deformitatem verteretur, illico Dominus preces ejus exaudivit. Nam facies illius ita exulcerata ac immundissima lepra cooperta mox apparuit, ut a consortiis hominum, quicumque eam vidisset, exemplo segregandam decerneret. Medicorum deinde concurrit frequentia jussu genitoris, ut soboli carae si quivissent opitulari medelis, collocatis praemiis digni, remunerarentur. Sed quanto instantius huic operi insistebant, tanto Christi sponsa deformior ulcerosiorque apparebat* », *Vita sancti Ansberti*, par. 4, p. 348-349.

648 Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques, op. cit*., p. 243.

649 « *Procedente igitur tempore, cum parentes ejus, qui felicibus actibus ejus parum favebant, arrhabone pro amore seculi recepto, tempus paefinitum et diem statuissent nuptiarum* », *Vita sanctae Austrebertae*, par. 7, p. 420.

650 « *Moesta vero iter furtim, arripuit, germano secum fratre, licet parvulo, assumpto. Cumque pergerent simul, interrogata ab eo quo tenderet, respondit se ad villam, quae proxima erat, ituram. Veniens igitur ad flumen, quod dicitur Quantia, ubi pons erat, ita flumine exuberante, aquam abundantia totum repleverat, ut superiorem pontem illic absconditum sub se unda teneret, et facultatem eundi omnibus itinerantibus penitus denegaret. Tunc demum confessa est fratri, quo ire cupiens festinabat. Erat his temporibus vir sanctus magni apud Deum meriti Audomarus nomine, Taruanensis urbis Pontifex, in cujus dioecesi puella nobilis originem traxerat. Ad hunc ipsa tunc properabat, sacro velamine consecranda* », *ibid.*, par. 7, p. 420. Ce *topos* reflète peut-être une réalité sociale, celle d'une certaine émancipation féminine. Il est possible que certaines jeunes filles se réfugient dans un monastère pour échapper à une union contraire à leur cœur et que ce choix puisse être considéré comme une forme de révolte adolescente. Toutefois, il faut pas oublier que les religieuses n'échappent que très rarement à leur famille : les monastères sont très souvent des *Eigenklöstern*, des abbayes privées intégrées dans le jeu des familles qui les possèdent et où les abbesses se succèdent au sein de la même parentèle. Ainsi, si l'on en croit la *Vita Austrebertae*, le monastère de Pavilly est érigé par un dénommé Amalbert, dans son propre domaine, pour sa fille Aurée, encore enfant. Röckelein H., « Historische Frauenforschung. Ein Literaturbericht zur Geschichte des Mittelalters », *Historische Zeitschrift*, 255, 1992, p. 377-409 ; Goetz H.-W., *Frauen im frühen Mittelalter. Frauenbild und Frauenleben im Frankreich*, Weimar-Cologne-Vienne, Bölhau, 1995, p. 133-135; Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques,, op. cit*., p. 193.

651 « *Amne vero transmisso, quantocyus properantes, perveniunt ad hominem Dei, provolutaque puella ad pedes ejus, quo desiderabat obtinuit. Consecrata namque est Christo, et accepto velamine, adhaesit anima ejus post ipsum, ipsamque suscepit dextera Christi* », *Vita sanctae Austrebertae*, par. 7, p. 421.

652 Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques, op. cit*., p. 243.

libres de se consacrer à Dieu[653]. La chasteté et le dévouement absolu au Seigneur constituent le seul modèle de vie chrétienne digne de ce nom. Le mariage n'est acceptable que s'il a l'engendrement pour seul objectif. Les hagiographes reprennent à leur compte les arguments les plus rigoureux et les plus ascétiques de la pensée patristique, à savoir la condamnation du « péché de chair », à l'origine de la Chute selon saint Augustin. Cette rhétorique se comprend dans le contexte religieux de cette époque qui fait du mépris du monde le centre de la spiritualité et valorise la mortification du corps ainsi que le renoncement aux plaisirs temporels[654]. C'est dans cette conjoncture qu'il faut replacer le thème de la *virago*, de la femme robuste, qui agit comme un homme, développé par des textes comme la *Vita* de sainte Austreberte[655]. Cette force permet à l'abbesse de Pavilly de faire face à un complot ourdi par ses moniales, ces dernières en appelant à Amalbert[656] et accusant injustement leur abbesse. Lorsqu'Amalbert, plein de fureur, s'apprête à trancher de son glaive la tête d'Austreberte, cette dernière lui oppose son calme et lui présente son cou. Impressionné par ce courage peu commun, qu'il n'avait jusque là jamais rencontré chez une femme, Amalbert ne peut aller au bout de son geste et rengaine son épée[657]. L'esprit étant à cette époque considéré comme fort et masculin et le corps, comme fragile et féminin, il est admis que la femme a davantage de mal à dompter ses désirs. La sainteté féminine n'en est que plus surprenante[658]. Le discours évolue toutefois à partir de la seconde moitié du VIIIe siècle et le *topos* de la chasteté finit par disparaître de la littérature hagiographique. Il faut y voir l'influence des réformateurs carolingiens : dans le cadre d'une remise en ordre de la société, ceux-ci s'emploient à faire du mariage « le cadre possible d'une existence vertueuse »[659]. Plutôt que de condamner l'état

653 *Ibid*., p. 241-243.

654 *Ibid.*, p. 221-222.

655 Helvétius A.-M., « *Virgo* et *virago* : réflexions sur le pouvoir du voile consacré d'après les sources hagiographiques de Gaule du Nord », art. cit., p. 191.

656 Amalbert est l'aristocrate fondateur du monastère de Pavilly.

657 « *Jam vero adversus ejus sanctam doctrinam, ne ibidem convalesceret, quanta calliditate diabolus fuerit operatus, adjuvante Domino disseramus. Illa namque rigorem propositi sui fortiter tenens, neque ad dexteram, neque ad sinistram declinabat : et quod ore ceteris praedicabat, ipsa prius illis videntibus faciebat. Illae autem velut equus indomitus, necdum loro tractus, si quid caussa salutis famula Dei faciebat, omnino vitabant contingere. Intantum enim praevaluerat antiqui hostis versutia, ut magno eam odio habentes, etiam interficere molirentur. Sed cum, Domino prohibente, hoc facere nequivissent ; superveniente praedicto magno seculi, non Dei, viro Amelberto, structo mendacio, gravissime eam accusaverunt. Ille autem, ut erat mente crudelis, vultu terribilis, credens mendacis, adductam ad se Dei famulam, verbis durissimis coepit increpare : repletusque furore, arrepto gladio, quo erat accinctus, impetum fecit in eam. Illa existimans congruum tempus esse martyrii, nequaquam cor foemineum, sed virile se habere ostendens in pectore, subtilissimum illud velamen, quo in capite utebatur, collo circumdans strictius, manum tetendit, inclinatoque vultu cervicem praebuit percussori. Attonitus ille, ut aiunt, diu stetit immobilis, admirans constantiam foeminae, quam in nullo viro unquam vidisset ; pavensque multum, recondidit gladium in locum suum* », *Vita sanctae Austrebertae*, par. 12, p. 422.

658 Réal I., *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques, op. cit*., p. 191.

659 Duby G., *Le chevalier, la femme et le prêtre*, Paris, Hachette, 1981, p. 34.

conjugal, ils le reconnaissent dès lors comme une chose honorable et bonne, à condition que certaines règles morales soient respectées : légitimité de l'alliance, monogamie, fidélité entre époux, indissolubilité, et sexualité uniquement tournée vers la procréation[660].

Les *Vitae* insistent également sur la manière exemplaire dont les saints exercent leurs charges. Les hagiographes commencent par insister sur l'obéissance à la *regula* en vigueur dans le monastère. La *Vita prima sancti Wandregisili* dépeint ce dernier comme s'adonnant à nombre de préceptes colombaniens. Avant même son passage à Bobbio, dans la celle de Sainte-Ursanne, il s'inflige jeûnes et veilles, pratique la prière à même le sol[661] et va jusqu'à se plonger dans la rivière en plein hiver afin d'y réciter son psautier avec maintes génuflexions[662]. On retrouve là l'importance accordée aux mortifications dans le colombanisme. D'après Anne-Marie Helvétius, un tel lieu commun « coïncide avec un certain relâchement de l'observance accompagné de tentatives de redressement dans beaucoup de communautés »[663]. On peut se demander si c'est le cas à Fontenelle. Lorsque cette *Vita prima* est rédigée, il est significatif que son auteur achève son récit sur cette exhortation : « *mortificemus membra nostra, ut spiritus floreat* »[664]. La *Vita sancti Ansegisi* offre, quant à elle, le modèle du parfait abbé carolingien, s'efforçant d'établir en son état primitif la règle bénédictine sur ordre de l'empereur, Louis le Pieux, en faisant venir à Fontenelle des moines de Luxeuil[665]. Ceci doit être replacé dans le contexte de développement de l'idée de *correctio* qui, à l'époque carolingienne, s'applique à l'ensemble de la société, le souverain, les comtes, les évêques, les abbés, tous étant tenus d'améliorer leur mode de vie et leurs mœurs afin de tendre vers la perfection et de permettre un renouvellement (*renovatio*) de la société. Cela ne se fait d'ailleurs pas sans mal puisque le texte nous apprend qu'Anségise batailla à plusieurs reprises pour faire vivre sa communauté selon les préceptes imposés par le capitulaire monastique de 816-817[666].

660 Réal I., *Vies de saints, vie de famille., op. cit*., p. 231-232.

661 « *Ubi se jejuniiset vigiliis affligebat ; quotidie gemitus, quotidie lacrymae, et si quando repugnantem somnus imminens oppresserat, nuda humo vix ossa arida collidebat* », *Vita prima sancti Wandregisili*, par. 11, p. 267.

662 « *Et, si quando in ipsa visione nocturna, per titillationem carnis inlusionem habuisset, exurgens continuo cum gemitu et lacrymis mergebat se in fluvium ; et, cum esset hiemis tempus, in medio glacierum psalmodiam decantabat, et unoquoque expleto usque ad aquas veniam petebat* », *ibid.*, par. 12, p. 267.

663 Helvétius A-M., « Les modèles de sainteté dans les monastères de l'espace belge du VIIIe au Xe siècle », art. cit., p. 60.

664 *Vita prima sancti Wandregisili*, par. 37, p. 271.

665 « *Sed praedictus reverentissumus pater Ansegisus hoc modis omnibus sategit, ut in pristinum statum et legem recuperaret iuxta quod voluntatem domni imperatoris super hoc noverat, et quae regulae auctoritas dare mandabat, largiri modis omnibus non neglegeret. Denique ex Luxovio coenobio qui in Galliarum terris in religione ac regulari disciplina non inferius usque ad praesens videtur, monachos Deum timentes virosque religiosos secum adduxit huc, qui et legem instinc monachorum docerent et exempla salubria ostenderent* », *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. XIII, par. 2, p. 154.

666 « *Clerum nobilissime auxit ac regulari ordine secundum egregii patris Benedicti normam ut vitam degerent, multipliciter decertavit* », *ibid.*

À côté de cela, les hagiographes présentent leurs héros soucieux du rayonnement de leur abbaye. En effet, nombre de *Vita* insistent sur l'activité bâtisseuse des saints dont ils font l'éloge. Saint Wandrille érige ainsi un complexe abbatial composé de trois églises, respectivement consacrées aux saints Pierre, Paul et Laurent[667]. Leur sont adjoints à la même époque des oratoires en l'honneur de saint Amand de Rodez[668], saint Pancrace[669], saint Saturnin[670] et sainte Marie[671]. Saint Ansbert fait construire « *xenodochium imbecillium ac decrepitorum pauperum, instar dudeni Apostolici numeri* »[672]. Saint Vulfran édifie une basilique consacrée à saint Étienne le protomartyr[673]. Saint Wandon fait élever une église en l'honneur de saint Servais, dans laquelle se trouve une chambre haute où il place les reliques de ce confesseur qu'il a apportées avec lui de Maastricht[674]. Saint Anségise aménage les espaces conventuels. Les *Gesta* font état d'un dortoir[675] et d'un réfectoire[676] et précisent qu'il apporte également quelques modifications aux édifices cultuels, notamment en ordonnant la construction du grand logis[677]. Son hagiographe mentionne, dans l'église Saint-Pierre, un *coenaculum*, terme que l'on peut traduire par étage supérieur ou salle haute[678]. Celui-ci, consacré au Sauveur, rappelle la *turris sancti Salvatoris* de Centula. Contre le côté nord de l'abside de cette même église, Anségise fait ériger une salle du chapitre[679] et, devant le

667 « *Aedificavit namque basilicas in honorem sancti Petri, beati Pauli vel sancti Laurenti* », *Vita prima sancti Wandregesili*, par. 20, p. 269.

668 « *…et alia oracula, non multum distantia a monasterio quasi milliario uno, in honorem s. Amantii Rotinensis praesulis, pro amore ipsius construxit* », *ibid.*

669 « *Aedificavit namque in ipso loco praefatus vir Domini basilicas egregio cultu, numero quatuor in honore videlicet Apostolorum principis Petri, simulque doctoris gentium Pauli, sanctique Laurentii, ac Pancratii martyrum Christi* », *Vita secunda sancti Wandregesili*, par. 15, p. 276.

670 « *Praedictus autem Christi famulus Sindardus, reliquias sancti Saturnini, Tolosae urbis episcopi et martyris, viro Dei detulit, sed et sancti confessoris Amantii Rotonensis praesulis ; in quorum honore duas condidit basilicas : quarum una, quae in veneratione martyris exstat, est sita in vertice ardui montis vinearum quondam fertilis ; altera vero, quae in nomine confessoris est condita, distat ab ipso principali coenobio passus mille sexcentos* », *ibid*., par. 17, p. 277.

671 « *In eodem ergo loco basilica a viro Dei in honore sanctissimae Matris Christi condita est* », *ibid*., par. 20, p. 278.

672 *Vita sancti Ansberti*, par. 21, p. 352.

673 « *Nam et in hoc monasterio basilicam in honore sancti Stephani primi martyris aedificavit, iuxta quam mansionem eidem praeparaverant fratres, ubi, divino cultui deditus, sollicitus operis Dei curam exhibebat, quae distabat a basilica sancti apostoli Pauli passibus fere triginta* », *Vita sancti Vulframni*, par. 11, p. 671.

674 « *Igitur idem vir religiosus Vuando, dum de Traiecto castro, ubi ad exilium ductus fuerat, cum permissu ac iussione gloriosi principis Pippini reverteretur, pignora reliquiarum beati Servatii confessoris assumens secum detulit ; veniensque hunc locum, aedificavit basilicam in honore ipsius confessoris Christi iuxta ecclesiam beati principis apostolorum Petri ad meridianam eiusdem ecclesiae plagam. In qua solarium condidit, ita ut per gradus sursum ascenderetur ; collocavitque ibi altare unum, in quo de reliquiis praedicti confessoris Christi posuit* », *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. IX, par. 1, p. 102.

675 « *Imprimis dormitorium fratrum nobilissimum construi fecit* », *ibid*., chap. XIII, par. 5, p. 166.

676 « *Post quod edificavit aliam domum quae vocatur refectorium, quam ita per medium maceria ad hoc constructa devidere fecit, ut una pars refectorii, altera foret cellarii* », *ibid.*

677 « *Tertiam nempe domum egregiam construi fecit quam maiorem vocant* », *ibid.*

678 « *Ecclesia autem sancti Petri a parte meridiana sita est, versa tamen ad orientem ; ipsam etiam a parte occidentali XXX pedum in longitudine ac totidem in latitudine accrevit, constructo desuper coenaculo, quam in honore Domini Dei ac salvatoris nostri Iesu Christi dedicandam fore peroptabat* », *ibid.*, p. 168.

679 « *Iussit praeterea aliam condere domum iuxta absidam basilicae sancti Petri ad plagam septentrionalem,*

réfectoire, une petite maison pour conserver les livres, appelée la « petite tour »[680].

La *Vita Philiberti* d'Ermentaire, rédigée au début du IXe siècle, comporte une description du site de Jumièges et de ses bâtiments[681]. Si l'on en croit René Poupardin et, à sa suite, Jacques Le Maho, il n'est pas impossible que ce passage soit un fragment original de la *Vita prima* contemporaine de l'abbé Cochin[682]. Saint Philibert se voit ainsi attribuer la construction d'une enceinte carrée hérissée de tours, de salles de réception somptueuses, dotées du nécessaire pour accueillir les visiteurs[683]. L'abbé serait aussi à l'origine de la construction d'un groupe ecclésial. Celui-ci se compose d'abord d'une église Notre-Dame en forme de croix[684]. Il comporte aussi un oratoire attenant au côté septentrional de l'église et voué au culte des saints Denis et Germain[685]. Au sud se trouve un oratoire dédié à saint Pierre[686] avec, à son côté méridional, une chapelle Saint-Martin[687]. Au sud encore se trouve la « cellule » du saint fondateur, reliée au logis conventuel par une galerie à portiques de pierre[688]. Le bâtiment des moines possède un étage, s'étend sur 290 pieds de long et 50 pieds de large. Au niveau supérieur se trouve le dortoir des religieux et en-dessous, les locaux utilitaires (cellier et cuisines)[689]. De telles mentions jouent un rôle bien précis dans la construction de la sainteté-modèle : dans le contexte d'une hagiographie imprégnée de l'Ancien Testament et d'images bibliques[690], elles font écho au roi bâtisseur Salomon. À côté de cela, les abbés sont dépeints comme de bons gestionnaires, veillant au confort matériel de leur monastère. Sous l'abbatiat de saint Lambert (668-80), on constate un accroissement du temporel de Fontenelle. Les *Gesta abbatum Fontanellensium* soulignent les efforts entrepris par l'abbé pour mieux déplorer la concession de ce patrimoine en précaire au comte Rathier

quam conventus sive curiae, quae graece beleuterion dicitur, appellari placuit, propter quod in ea consilum de qualibet re perquirentes convenire fratres soliti sint », *ibid.*, p. 170.

680 « *Domum vero qua librorum copia conservaretur quae graece pyrgiscos dicitur ante refectorium collocavit* », *ibid.*, p. 170.

681 R. Poupardin, *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert. Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, Paris, Picard, 1905, p. 1-18.

682 Le Maho J., « Les constructions de l'abbaye de Jumièges à l'époque prénormande (VIIe-IXe siècle) : les témoignages des textes et de l'archéologie », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 48, 2000, p. 124.

683 « *Ubi ejus providentia construxit per quadrum moenia turrita mole surgentia, claustra receptionis mira, adventantibus opportuna* », *ibid.*

684 « *Ab Euro surgens ecclesia, crucis instar erecta, cujus apicem obtinet alma virgo Maria* », *Vita sancti Philiberti*, chap. VIII, p. 7.

685 « *Adheret a borea Dionisii martyris et Germani confessoris aedicula* », *ibid.*

686 « *In dextris nobile sancti prominet Petri oraculum* », *ibid.*

687 « *... et latere sancti habens Martini* », *ibid.*

688 « *Vergit a meridie cellula ipsius sancti Dei petreo margine florescente ; operosa saxis claustro comitur arcis* », *ibid.*

689 *Ibid.*, p. 127-134.

690 Van Uytfanghe M., « Modèles bibliques dans l'hagiographie », dans Lobrichon G., Riché P. (dir.), *Le Moyen Âge et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 449-487.

par Teutsinde (735-743)[691]. D'autres religieux se montrent simplement généreux. Saint Vulfran cède le domaine familial de *Mauriliacus*[692] avant de partir évangéliser la Frise[693].

Toutefois, si l'on en croit les différentes *Vitae*, ces saints ne vivent pas nécessairement en vase clos : ils sont tournés vers l'extérieur et s'illustrent par leur activité missionnaire, destinée à propager et défendre la foi chrétienne. Dans la *Vita prima*, saint Wandrille amène à la conversion les habitants brutaux et serviles du voisinage de l'abbaye[694]. Ce court passage doit probablement être remis dans le contexte spécifique de la *peregrinatio* chère aux moines sous influence colombanienne ainsi que dans le cadre de l'évangélisation des campagnes en cours. Cette dernière est largement suscitée et appuyée par le pouvoir royal : ces abbés sont certes issus de la mouvance colombanienne mais aussi de l'entourage royal. À ce titre, ils acceptent de seconder les rois francs dans leur volonté d'harmonisation chrétienne de leur État. Dans la *Vita prima sancti Audoeni*, il est dit que, durant son épiscopat, « *quantae ecclesiae, quantaque monasteria utriusque sexus ab ipso pontifice sunt fundata* »[695]. De même, « *proinde ipse vir Dei tam verbis quam exemplis oves dominicas et caulas fidelium a luporum morsibus custodiebat* »[696]. Ceci correspond à une réalité de l'époque : dès le début du Ve siècle, les élites adhèrent au christianisme. Cependant, dans les campagnes, malgré l'interdiction des cultes païens prononcée par Théodose en 392, l'idolâtrie subsiste, sous la forme d'un ensemble de croyances populaires diffuses mais vivaces, se structurant autour des éléments naturels. Dans ce contexte, il faut noter le rôle déterminant des évêques, principaux acteurs de l'évangélisation. Pour ce faire, ils utilisent leurs nombreux pouvoirs, politiques, économiques, sociaux et culturels, afin d'amener les habitants de leur diocèse à la conversion. Ainsi, l'homme qui refuse le baptême ne peut plus manger avec les chrétiens, ni participer aux fêtes ou aux activités communautaires. S'il est pauvre, l'accès à la matricule ou au

691 « *Eidem namque Rathario comiti contradidit Vlmirum et Vuarinnam, fiscos duos qui sunt in pago Tellau iuxta fluvios Tellas et Vuarinna, cum adiacentiis eorum, id est Crisciaco, Seda, Magneroto, et item Magneroto, necnon et Toscarias, simulque terram super litus maris, et areas salinarum piscationumque quae ibidem institutae erant ; vineas etiam in Vuarnaco super fluvio Sequana sitas in pago Veliocassino, quae impetraverat sanctissimae recordationis Lantbertus abba a rege glorioso Hilderico suadente regina sua Blithilde, necnon et aliis illustribus viris* », *Gesta abbatum Fontanellensium,* chap. VI, livre 2, p. 79. Les *Gesta* reprennent là la liste des domaines citée dans la *Vita sancti Lantberti*, par. 3, p. 611.

692 Milly-la-Forêt, dép. Essonne, ch.-l. cant.

693 « *Nam et antea possessionem suam quae vocatur Mauriliacus, quae sita est in territorio Wastinensi, per testamenti seriem praedicto sacro loco et ipsi sancto patri contradiderat* », *Vita sancti Vulframni*, par. 3, p. 663.

694 « *In hoc maxima parte sua praedicatio claruit, ut, cum in terra cum brutis vel servis hominibus habitabat, in modicum tempus per ejus deprecationem sunt conversi* », *Vita prima sancti Wandregesili*, par. 28, p. 663.

695 *Vita prima sancti Audoeni*, par. 7, p. 806. Dans la *Vita altera*, on peut lire « *Itaque in jam dicto praedio coenobium construentes, Vuaningus scilicet, atque venerabils Audoënus, multitudinem ibi sanctimonialium monastico cultu degentium, sub Childemarcha abbatissa constituit, sanctumque virum Vuandregisilum, quem olim idem venerabilis pontifex sacris ordinibus decoraverat, cuique ad monasterium construendum, locum, qui dicitur Fontinella, a rege Clodoveo impetraverat, ibi ex consulto praeficiunt* », par. 27, p. 815.

696 *Vita prima sancti Audoeni*.

xenodochium lui est interdit. On assiste donc à une marginalisation des non chrétiens. Or, dans la société mérovingienne, où les faibles ont besoin des puissants pour survivre, il est dangereux de s'aliéner la protection de l'évêque. Les textes hagiographiques présentent aussi ce dernier, de même que les autres confesseurs, comme détenant une puissance surnaturelle (*virtus*). C'est pourquoi les saints s'illustrent par de nombreux miracles, terrifiants ou salvateurs. La dramaturgie est bien établie : un saint peut accorder une guérison miraculeuse à un malade en échange de sa conversion ou invoquer l'aide de Dieu pour la destruction d'un sanctuaire païen[697]. Ainsi, en rentrant de sa mission à Cologne, saint Ouen, d'un simple contact de la main, guérit une femme possédée[698]. On a également dit que Wandrille libère un dénommé *Betto* du démon[699]. Le *topos* évolue avec la *dilatatio christianitatis* et l'achèvement de la christianisation des campagnes : les missions se font plus lointaines. On peut évoquer le cas de la mission frisonne menée par saint Vulfran, à partir de Fontenelle, et soutenue par Pépin II (688-695), désireux de fédérer les aristocraties neustrienne et austrasienne en les associant aux tributs levés sur les Frisons[700]. Même si l'initiative se solde finalement par l'échec de Vulfran et profite à son concurrent anglo-saxon, Willibrord, l'entreprise de conversion menée par l'évêque de Sens repose essentiellement sur son pouvoir thaumaturgique. Il sauve miraculeusement plusieurs enfants de sacrifices rituels. Ainsi, il supplie vainement Radbod d'épargner la vie d'un jeune garçon nommé Ovon, promis à la strangulation. Il faut la force de sa prière pour que les liens, noués autour de la gorge d'Ovon, à demi-mort, se rompent et que celui-ci se relève, sans sentir le moindre dommage ni éprouver la moindre douleur[701]. Radbod, impressionné par ce miracle, lui remet deux autres garçons,

697 Dumézil B., « Les conversions forcées ont-elles existé ? », *L'Histoire*, 325, novembre 2007, p. 70-71.

698 « *Ingressusque ecclesiam, mulier quaedam spiritu immundo vexari fortiter coepit ; quae cursu rapido virum Dei appetere conata est. Sicque pontifex manu strinxit caput ejus, et per invocationem Domini Jesu Christi violenter rejecit daemonem ; et sanam parentibus reddicit* », *Vita prima sancti Audoeni*, par. 16, p. 808.

699 *Vita secunda sancti Wandregesili*, par. 18, p. 278.

700 *Vita sancti Vulframni*, chap. 3-10, p. 663-670. Lebecq S., « Vulfran, Willibrord et la mission de Frise : pour une relecture de la *Vita Vulframni* », art. cit., p. 90.

701« *Praedicante enim illo et docente praedictum populum Fresionum, contigit quadam die puerum quendam, ex ipsa Fresionum natione ortum, diis immolandum duci ad laqueum. Orabat autem pontifex sanctus incredulum ducem, ut huius pueri vitam sibi donaret nec hominem ad imaginem Dei factum sacrificium execrabile daemonibus immolaret. Vocabatur autem idem puer Ovo. Respondebat autem dux patrio sermone, decretum esse lege perhenni olim a praedecessoribus suis omnique Fresionum gente, ut, quemcumque sors elegisset, in eorum sollemniis diis offerendum sine mora. At vero sanctus praesul dum persisteret in precibus et praefatus populi princeps eius dignae petitioni satisfacere vellet, animosi gentiles zelo vani erroris devincti, sicut scriptum est : Zelus apprehendit populum ineruditum, unanimes frustrabant eius precem, dicentes : Si tuus, inquit, Christus de tormento mortis eum eripuerit, sit eius tuusque aevo perhenni servus. Ad haec sanctus pontifex : Non hominum in hoc facto, sed domini Christi fiat voluntas. Appenditur deinde puer in patibulum, adspicientibus christianorum simulque gentilium turmis, per duarum fere spatium horarum ; extemploque sacerdos Domini pro salute et vita non solum illius, qui in tormento erat mortis constitutus, verum pro obcecatione populi, qui satanae vinculis erat inretitus, flectens genua, hanc ad Dominum fudit orationem : Deus invisibilis, inmortalis et aeterno, exorabilis tuis esto supplicibus, et sicut quondam Danihelem liberasti de lacu leonum, ita hunc puerum de faucibus eripe illius sevi leonis, qui circumiens quem devoret quaerit, ut de illius duplici salvatione populus hic incredulus, deposita sorde*

Eurinus et *Ingomarus*, voués au même supplice[702]. Vulfran vient également au secours des deux fils d'une veuve, âgés de sept et cinq ans, tirés au sort pour être conduits en un lieu totalement circonscrit par la mer et livrés à la marée montante. Là encore, Radbod reste sourd aux supplications du missionnaire. Ce dernier, par sa seule prière, parvient à faire reculer les flots. Alors que ceux-ci se retirent, le saint rejoint les enfants en marchant sur la mer et les rend sains et saufs à leur mère avant de les baptiser[703]. À chaque fois, ces miracles provoquent de nombreuses conversions. Le *topos* disparaît ensuite des textes ultérieures. Il est par exemple totalement absent des *Gesta abbatum Fontanellensium.* Ceci s'explique certainement par le succès de la *stabilitas loci* prônée par la règle bénédictine imposée par le capitulaire monastique de 816-817. Celui-ci contraint les moines à mener un mode de vie strictement cénobitique et les cantonne à l'intérieur de leur clôture, bien séparés des laïcs et des clercs séculiers. Les *Gesta*, composés dans ce contexte, et les nouveaux modèles de sainteté qu'ils véhiculent participent ainsi à l'uniformisation des usages monastiques.

---

idolatriae, ad veritatis convertatur agnitionem, et per cunctas generationes tuum benedicatur nomen in secula. Hac completa oratione, illico disrupta sunt vincula, quibus pueri semivivi guttur inligatum erat, sicque inlesus ad terram ruit. Videbatur autem illi, ut post ipse narrabat, quasi sopore gravi teneretur oppressus, sanctique pontificis zona a pectore circumligatus, sublevaretur omnis eius corporis status. Apprehensaque eius manu, pontifex sanctus dixit : In nomine Iesu Christi domini exsurge concite sanus ! Quo dicto, ilico incolomis surrexit, nullum inlatae sibi poenae sentiens dolorem. Atque ex hoc facto plurima Fresionum multitudo conversa est ad Dominum, credebantque et baptizabantur, quotquot praeordinati erant ad vitam aeternam », *Vita sancti Vulframni*, par. 6, p. 665-666. Ovon, l'enfant dont il est question dans ce miracle, accompagne ensuite Vulfran à Fontenelle. Il s'y illustre par la copie de manuscrits et son nom est mentionné dans les *Gesta* de Fontenelle.

702 « *Alios quoque duos adolescentes ex ipsa Fresionum natione, qui similiter ritu profano daemonibus fuerant immolandi, quorum unus vocabatur Eurinus alterque Ingomarus, deprecante claro pontifice Vulframno, praefatus dux vitae donavit et eidem gratuito munere contradidit* », *ibid*., par. 7, p. 666. *Eurinus* et *Ingomarus* sont également amenés à Fontenelle par Vulfran pour y être formés aux lettres sacrées.

703 « *Erat in praedicta gente mulier quaedam vidua, duos carissimos habens natos, qui ex sorte missa daemonibus fuerant immolandi et gurgite maris enecandi. Ducti namque sunt ad quendam locum bitalassi amore aqua inclusum, ut, dum reuma maris eundem cooperiret locum, miserabiliter fluctibus obsorberentur. Erat vero, ut fertur, unus aetate septennis alterque quinquennis. Cumque reuma maris tempore malinae praedictum impleret locum, is qui maior natu erat puerulus iuniorem fratrem ulnis nitebatur sublevare, dum iam ingurgitarentur. Aderat namque ad spectaculum infandum antefatus dux incredulus cum plebe innumera gentilium ; sed nulla compassionis pietas vel miserantis affectus saxeum eius cor emollire quivit. Sacer vero pontifex Vulframnus eos sibi vitaeque perdonari rogabat, dicens, non esse iustum de hominibus ad imaginem Dei factis ludum exhibere daemonibus. Tunc dux incredulus : Si tuus, inquit, Christus a periculo praesenti eos liberavit, eius dominio eos perpetim concedo, sitque eorum Deus et ipsi eius perhenniter servi. Tunc sanctus pontifex Vulframnus : Secundum tuum, inquit, fiat promissum ! Orante autem eo Dominum, concite reuma maris in altum se subrigens cumulum, Domino iubente, praedictum subito reddidit locum aridum, in quo stabant innocentes iam proxime morituri. Sicque sanctus antistes, de Domini pietate fisus, more apostoli Petri, super aquas ad Dominum venientes, super undas maris ambulabat, aspicientibus gentilium turbis, donec ad praedictos puerulos pervenit, unumque manu dextera alterumque leva apprehendens, plantis tantummodo aqua tinctis, quasi super humum gradiens siccum, sic aquas maris calcans , praefatos puerulos, Deo donante, de periculo eripuit mortis et flenti matri reddidit incolomes, ac fonte baptismatis eos abluens, uni nomen suum imposuit, a quo apud incolas Fresionum hoc nomen enituit. Quo viso supramemorato miracula, plurima multitudo gentilium conversa est ad Dominum, credebantque et baptizabantur, quotquot praedestinati erant ad vitam aeternam* », *ibid.*, par. 8, p. 667 ; Lebecq S. « Les Frisons entre paganisme et christianisme », dans Lebecq S., *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 53-73 ; Id., « Traduction du prologue et des chapitres 6 à 10 de la *Vie de Vulfran* du pseudo-Jonas, moine de Fontenelle », dans Lebecq S., *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 95-101.

S'il est vrai que nos connaissances sur les cultes en vigueur dans le diocèse de Rouen au haut Moyen Âge restent très certainement partielles du fait de l'état de la documentation, on peut néanmoins en conclure que s'impose, à compter du VIIe siècle, la figure du « confesseur ». Les dévotions à l'honneur épousent en cela les réalités sociales et politiques de la période. Elles permettent également de sacraliser l'ordre établi, en renforçant le pouvoir de l'aristocratie, et fournissent des normes à respecter. La question est maintenant de savoir à quels degrés ces cultes se trouvent touchés et désorganisés par les Scandinaves qui font irruption dans la vallée de la basse Seine au IXe siècle, ces derniers entraînant la disparition momentanée ou définitive des communautés ecclésiastiques de la région.

II/ L'impact des invasions scandinaves sur le culte des saints pratiqué dans le diocèse de Rouen

II-1 / Sources et *topos*

Si l'on se fie au *corpus* de récits rédigés dès la fin du IXe siècle mais surtout aux XIe et XIIe siècles, le diocèse de Rouen semble subir, à compter des années 850, une véritable hémorragie de reliques[704]. Face aux envahisseurs scandinaves, les communautés monastiques se réfugient dans des domaines « protégés » et emportent, à cette occasion, leurs restes saints[705]. Dans la région rouennaise, ce type de récit se rencontre pour la première fois, à la fin du IXe siècle et au début du Xe siècle, dans les *Miracula sancti Wandregesili*, ceux-ci relatant le trajet suivi par la communauté fontenellienne au cours de son exode. Le thème est ensuite repris par d'autres textes de même nature, telle que la *Translatio* de saint Ouen déjà mentionnée, écrite au cours des premières décennies du XIe siècle. Le départ des religieux y intervient « *post*

704 Le cas du diocèse de Rouen n'est pas unique et doit être replacé dans le cadre plus vaste des incursions scandinaves en Francie occidentale. Déjà, à compter des années 830, les moines de Saint-Philibert de Noirmoutier, île située aux confins de la Bretagne et de l'Aquitaine, se replient vers l'Anjou, le Poitou et la Bourgogne, à Tournus. Le récit que fait Ermentaire de ce périple sert d'ailleurs de matrice aux textes postérieurs. La Bretagne voit également ses reliques dispersées dans le contexte de l'importante avancée normande en 919. Ermentaire, *Translationes et miracula sancti Philiberti*, I et II, dans Poupardin R., *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus), op. cit.* ; Bloch M., *La société féodale*, Paris, Albin Michel, rééd. 1994 (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité), p. 39-70 ; Cartron I., *Les pérégrinations de Saint-Philibert. Genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, *op. cit.*, p. 31-59 ; Deuffic J.-L., « L'exode des corps saints hors de Bretagne : des reliques au culte des reliques », *Pecia*, 8-11, 2005, p. 355-423.

705 Legris A., « L'exode des corps saints au diocèse de Rouen », art. cit., p. 125-136, 168-174, 209-221 ; Musset L., « Les translations de reliques en Normandie (IXe-XIIe siècles) », art. cit., p. 98-108.

haec invalescente saevitia paganorum, et hostium dietim crescente exercitu, cum omnis pene occiduae regionis provincia crebris irruptionibus, et incendio depopularetur »[706]. Certes, ce foisonnement littéraire n'est pas nouveau : on a vu que les établissements ecclésiastiques de la vallée de la basse Seine s'illustrent depuis le haut Moyen Âge par une longue tradition hagiographique. Toutefois, comme le souligne Delphine Planavergne, les agressions normandes des IXe-Xe siècles génèrent le développement d'une littérature spécifique[707]. Dans le diocèse de Rouen, le genre connaît son apogée au lendemain des invasions scandinaves, aux XIe et XIIe siècles, lorsque les grandes abbayes de la vallée de la Seine font l'objet de restauration et cherchent à reconstituer leur capital de corps saints. Les incursions normandes constitueraient ainsi un élément explicatif de la multiplication de ce type de textes à partir du milieu du IXe siècle, longtemps même après les faits, au moins jusqu'à la fin du XIIe siècle[708].

Parmi les sources retenues, ont déjà été évoqués les *Miracula sancti Wandregesili* rédigés en deux temps par des moines ayant eux-mêmes participé au voyage relaté, entre 868 et le début du Xe siècle pour la partie narrant le trajet de Fontenelle à Quentovic, entre 887 et le début du Xe siècle pour celle concernant le trajet de Fontenelle à Chartres puis à Boulogne[709]. Peut leur être associée l'*Inventio sancti Vulfranni*[710], écrite au lendemain de la restauration du monastère, entre l'été 1053 et 1054 pour la partie principale, entre le 1er juin 1054 et 1057 pour les ajouts supplémentaires[711], sans doute par un moine auparavant *clericus* à Annebecq (Orne) et entretenant depuis des rapports privilégiés avec la famille de Beaumont [-le-Roger][712]. Tous deux nous sont connus par le *Maius Chronicon Fontanellensium*[713]. C'est également dans ce contexte que s'inscrit la *Translatio corporis beatissimi Audoeni anno 918*, probablement rédigée au cours des premières décennies du XIe siècle et plus précisément au cours du règne de Richard II, ou de Richard III ou bien encore de Robert le Magnifique si l'on se réfère à Olivier Guillot. Ce dernier s'appuie en effet sur l'attribution à Rollon du titre de *dux*[714] qui n'apparaît pas en Normandie avant les premières décennies du XIe siècle[715]. Ce

706 *Variae translationes*, chap. II, par. 19, p. 823.

707 Planavergne D., « Les Normands avant la Normandie : les invasions scandinaves en Neustrie au IXe siècle dans l'hagiographie franque », dans Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002), Caen, Publications du CRAHM, 2005, p. 40.

708 *Ibid.*, p. 38-39.

709 Howe J., « The Hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle) », dans Heinzelmann M. (dir.), *L'hagiographie en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, *op. cit.*, p. 183-189.

710 *Inventio,* p. 1-87.

711 Van Houts E., « Historiography and Hagiography at Saint-Wandrille: the *inventio et miracula sancti Vulfranni* », *Anglo-Norman Studies*, 12, 1989, p. 237-238.

712 Beaumont-le-Roger, dép. Eure, ch.-l. de canton.

713 Le Havre, BM, ms. 332, p. 35-63.

714 Guillot O., « La conversion des Normands peu après 911 », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 4, juillet-décembre 1981, p. 215.

715 Werner K-F., « Quelques observations au sujet des débuts du duché de Normandie », dans *Droit privé et*

texte nous est connu par le *Livre noir* de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen[716]. Plus tardive est la *Translatio sanctae Honorinae* rédigée aux environs de 1130 par Robert, un ancien moine du Bec, alors prieur de Conflans, et destinée à valoriser les principales reliques dont peut s'enorgueillir ce prieuré. De même, on peut se tourner vers le genre historiographique. Certaines de ces sources se contentent de mentions laconiques, à l'instar des *Annales Gemmeticenses*[717], composées au XIIe siècle et dans lesquelles sont notés de manière brève les faits connus et dignes de mémoire, aidant ainsi l'abbaye de Jumièges à garder souvenir des événements relatifs à sa propre existence et la reliant au monde extérieur. Ces *Annales* contribuent à pallier l'absence de textes hagiographiques émanant de ce monastère pour la période qui nous intéresse ici[718]. D'autres relèvent d'une volonté de reconstruire le passé. Il s'agit essentiellement de chroniques monastiques, destinées à asseoir le développement des abbayes dans un cadre historique, mais aussi de chroniques à vocation régionale, ces dernières fleurissant avec la multiplication des principautés. On se tournera ici essentiellement vers deux récits issus du foyer de production fécampois, bien étudiés par Mathieu Arnoux. Le premier est connu sous la référence de « manuscrit 528 »[719]. Ce texte, sans doute postérieur à 996, est certainement l'œuvre d'un membre de la communauté de chanoines qui précède les moines de Guillaume de Volpiano (1001), peut-être même celle de Dudon de Saint-Quentin en personne[720]. Le second, le *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*, est une chronique raisonnée relatant l'histoire du site de Fécamp depuis son élection par la Providence divine. Elle est datée par Jean-François Lemarignier de la dernière décennie du XIe siècle, plus particulièrement des années 1090-1094[721]. Il est enfin possible d'ajouter à ces différentes sources le *De moribus et actis primorum Normanniae ducum* de Dudon de Saint-Quentin[722], écrit à la demande de Richard Ier à la fin Xe siècle, ou encore

institutions régionales. Études offertes à Jean Yver, Paris, Presses Universitaires de France, 1976, p. 691.

716 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 214-216v. Omont H., *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.* Départements, t. I, Paris, 1886, p. 404-409 ; A. Poncelet, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae publicae Rotomagensis*, *Analecta Bollandiana*, 23, 1904, p. 220-224.

717 Laporte J. (éd.), *Annales de l'abbaye Saint-Pierre de Jumièges*, Rouen, Lecerf, 1954.

718 Les *Vitae* des saints Aycadre et Hugues ne contiennent aucune allusion à la translation de leurs reliques à Haspres. Le Maho J., « La production éditoriale à Jumièges vers le milieu du Xe siècle », *Tabularia « Études »*, 1, 2001, p. 22 ; Van der Straeten J., « Vie inédite de saint Hugues, évêque de Rouen », *Analecta Bollandiana*, 87, 1969, p. 224-229 ; Id., « L'auteur des vies de saint Hugues et saint Aycadre », *Analecta Bollandiana*, 88, 1970, p. 69-73 ; Howe J., « The Hagiography of Jumièges (Province of Haute-Normandie) », art. cit., p. 124.

719 Rouen, BM, ms. 528 (A 362), fol. 185-187 v.

720 Arnoux M., « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dudo : Some Evidence on Early Norman Historiography », art. cit., p. 33.

721 Lemarignier J.-F., *Étude sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastiques des abbayes normandes*, Paris, Picard, 1937, p. 259-262 ; Arnoux M., « La fortune du *Libellus de Revelatione, Edificatione et Auctoritate Fiscannensis Monasterii* », art. cit., p. 136-137.

722 Dudon de Saint-Quentin ; Albu Hanawalt E., « Dudo of Saint-Quentin : The Heroïc Past Imagined »,

l'*Historia ecclesiastica* à laquelle Orderic Vital consacre trente années de sa vie, de 1114 à 1142. De même, il importe aussi de ne pas négliger les traditions compilées ultérieurement. Pour cela, on usera, dans cette partie, de la *Gallia Christiana novissima*, guide de la totalité des diocèses et des monastères français, commencée par Jean Chenu et poursuivie au XVIIIe siècle par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. On y trouvera notamment d'utiles précisons concernant les reliques de sainte Austreberte en ces temps troublés.

Malgré leur diversité, toutes ces sources font état de la fuite des communautés ecclésiastiques face à des envahisseurs à l'image peu flatteuse[723]. Ces derniers, appartenant à la *Danica gens* et se distinguant des Francs par leur paganisme (*gentilicii*, *pagani, gentili errore implicata*), sont clairement désignés, dans les textes recensés, comme des ennemis et se voient affublés de qualificatifs soulignant leur aspect monstrueux (*infandus*) et inhumain *(taeter*)*,* leurs liens avec le Mal (*incestus*, *blasphemus*, *nefandus*, *deceptorius*), leur perfidie *(perfidia*, *simulatio*)*,* leur insensibilité *(immitigabilis*)*,* leur cruauté (*crudelitas, sevitia*, *letifer*, *trux*) et leur férocité (*ferocia*, *torvitas*). Ils sont dépeints comme écumant les littoraux et les embouchures des fleuves, celle de la Seine en l'occurrence, s'y livrant à la piraterie (*piratica*) et au pillage (*rapina, preda, depopulatio*). Massacres (*interfectio*), destructions (*deleo, subverso*, *consumo*) et incendies accompagnent ces raids. Les *Dani* sont ceux qui apportent la ruine, la mort et le malheur (*pestifer*, *funestus*) L'incendie de 841, qui ravage Jumièges et Rouen, est d'ailleurs mentionné à plusieurs reprises[724]. Cela n'est guère nouveau puisque on

Haskins Society Journal, 6, 1994, p. 111-118 ; Bouet P., « Dudon de Sain-Quentin et Virgile : l'*Enéide* au service de la cause normande », *Cahier des Annales de Normandie*, 23, 1990, p. 215-236 ; Id., « Dudon de Saint-Quentin et le martyre de Guillaume Longue Epée », dans Neveux F., Bouet P. (dir.) *Les saints dans la Normandie médiévale, op. cit.,* p. 237-258 ; Id., « Dudon de Saint-Quentin et Fécamp », *Tabularia « Études »*, 2, 2002, p. 57-70 ; Carozzi C., « Des Daces aux Normands, le mythe et l'identification d'un peuple chez Dudon de Saint-Quentin », dans Carozzi C., Taviani-Carozzi H. (dir.), *Peuples du Moyen Age. Problèmes d'identification, Séminaire Société, Idéologies et Croyances au Moyen Age* [1993-1994], Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996, p. 7-25 ; Gouttebroze G., « La violence peut-elle fonder un État ? Dudon de Saint-Quentin et l'établissement du duché de Normandie », dans *La violence dans le monde médiéval* , Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 1994 (Senefiance, 36), p. 255-264 ; Jordan V. B., « The Role of Kingship in Tenth Century Normandy : Hagiography of Dudo of Saint-Quentin », *Haskins Society Journal*, 3, 1991, p. 53-62 ; Lifshitz F., « Dudo's Historical Narrative and the Norman Succession of 996 », *Journal of Medieval History*, 20, 1994, p. 101-120 ; Id., « Translating feudal Vocabulary Dudo of Saint-Quentin », *Haskins Society Journal*, 9, 1997, p. 39-56 ; Plassmann A., « Der Wandel des normannischen Geschichtsbildes im XI. Jarhundert. Eine Quellenstudie zu Dudo von St Quentin und Wilhelm von Jumièges », *Historisches Jarhbuch*, 115, 1995, p. 188-207 ; Mathey-Maille L., « Dudon de Saint-Quentin et ses modèles : la figure de Richard Ier », dans Bauduin P., Avenel M.-A. (dir.), *L'historiographie médiévale normande et ses sources antiques*, *op. cit.*, p. 215-224.

723 Plassmann A., « L'assimilation progressive des Normands dans la Chrétienté latine : le rapport entre migration, identité religieuse et intégration », dans Bauduin P., Bates D. (dir.), *Penser les mondes normands médiévaux (911-2011)*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (29 septembre-2 octobre 2011), à paraître.

724 « *Perfidae ac crudelissimae gentis Danorum exercitus ad praedandum, barbarico more conspiratus, piraticam exercens, cum ingenti classe Oceani littora occupavit, ac finitima quaeque habitationis nostrae loca depopulando, et cremando consumpsit. Tandem igitur per vastum Sequanae fluvium irruptionem*

retrouve là des images empruntées aux Écritures saintes et aux auteurs antiques, notamment à Virgile, Lucain, Stace ou encore Ovide[725]. Ces clichés sont finalement synthétisés, au XIIe siècle, sous la plume d'Orderic Vital : les Danois écument les côtes, remontent les fleuves, brûlent les villes, massacrent les populations, pillent les monastères, poussant les moines à fuir[726]. Cependant, en dépit de la figure imposée sur laquelle on reviendra par la suite, ces raids sont bien réels. Ils s'inscrivent dans la seconde phase de la première vague du mouvement d'expansion scandinave, débutant à la fin du VIIe siècle et se poursuivant

faciens, Gemmeticense monasterium cum omnibus aedificiis igne succendit, deinde Rothomagum metropolim adire disposuit. Quod ubi cives comperiunt, rabiem metuentes gentilium, sanctorum corpora exinde asportare statuunt. Monachi igitur beati Audoëni corpus assumentes, ad sui juris praedium nomine Condatum detulerunt », *Variae translationes*, par. 1-2, p. 820 ; « *Inde etiam ob metum infandorum gentilium a monachis Wadiniacum deportatur, ubi aliquot annis miraculis coruscantibus requievit. Post haec invalescente saevitia paganorum, et hostium dietim crescente exercitu, cum omnis pene occiduae regionis provincia crebris irruptionibus, et incendio depopularetur, praedicti monachi sancti Audoeni, et sanctorum martyrum Nicasii, Quirini et Scuviculi corpora ad villam suam Condatum transtulerunt* », *ibid*., par. 19, p. 823 ; « *Est viculus Condatensium, urbi adjacens Parisiorum, ubi corpora sanctorum martyrum Nigasii, Quirini et Scuviculi metu olim Danorum regiones praeda et incendio vastantium a suis, ubi prius posita fuerant, translata sedibus, usque ad id temporis locis tenebantur mediocribus* », *Translatio Malmundarium et miracula*, par. 6, p. 551 ; « *Post plurima igitur annorum curricula, effera gens Danorum barbarico more piraticam exercens, cum ingenti classe Franciae fines irrumpere, et occiduae religionis provinciam, quae nunc Northmannia dicitur, devastando coepit consumere* », *Tranlatio sancti Nicasii*, col. 1163-1164 ; « *Temporibus igitur, quo gravissima Danorum piratarum lues, Deo permittente, flagitiisque exigentibus nstri, Oceani litus infestum haberet, Galliarumque quaquaversum, maxime adjacentes, et contiguas fluvio Sequanae, misera caede vastaret provincias, quod retroactis temporibus, quando lisericors Deus illius praecepta servante suo fuit cum populo, nequaquam factum audivimus, sed neque relegimus ; anno videlicet irruptionis suae in praedictum magnum fluvium Sequanae decimo octova ; ex quo vero oceanum ingressi piraticam exercere aggressi fuerant, quinquagesimo octavo* », *Miracula sancti Wandregesili*, par. 10, p. 283 ; « *Evoluto autem non parvo tempore sub XXIIII videlicet eiusdem coenobii rectoribus, per annos ferme ducentos octoginta unum sibi succedentibus, cum permittente Deo et flagitiis humanae perversitatis exigentibus, Danica gens suis emota sedibus per universum maris oceani litus piratica crudelitate deserviret, ferro ac flammis cuncta vastaret maximeque regiones et loca flumini magno Sequanae ultra citraque adiacentia infestaret, misera clade exterminaret, urbem undecumque fecundissimam quae a conditore Ysio Parisius dicitur incendio et rapinis tandem occupavit, celeberrimam etiam metropolim quam antiquitas Rotomagum vocari instituit perempto praesule, prostrato populo et milite, succensis menibus, muris solotenus eversis, funesta crudelitate coepit, Gemmeticum vero flammis voracibus coenobium combusit* », *Inventio*, par. 4, p. 24 ; « *Anno igitur dominice incarnationis octingesimo septuagesimo sexto, regnum Francorum gubernante rege Karolo, Rollo quidam, natione Danus, ritu gentilis, ordine miles, cum suis navigio Frantiam intravit ; quam terram multum devastans a predicto rege regnique proceribus quandam partem dono recipiens ac baptismi gratiam consecutus de relico fidelis permansit ; ipsam autem terram quoad vixit obtime regens legesque et iura paterna ipsis habitatoribus componens, anno nongentesimo septimo decimo ab incarnatione Domini migravit a seculo* », Rouen, BM, ms. 528 (A 362), fol. 186 ; « *Defuncto autem b. Vaningo multorumque dierum transcurrente spatio, inferiores Galliarum provincias invadunt Sequanenses pagani. Qua cum crudelitate urbes delentes, castra subvertentes, villas vicosve depopulantes, multorum populorum interfectorum, aut fugatorum exuvias, et divitias congregatas asportaverunt et consumpserunt* », *Libellus de revelatione*, col. 711-712 ; « *Anno ab Incarnatione Domini Jesu Christi Carolo cognomento Simplice regni Francorum jura tenente, a Septemtrionalis plagae remotissimis locis eam in partem Franciae quae tunc temporis Neustria, nunc autem Normannia nuncupatur, gens quaedam ferocissima advenit : qua gentili adhuc errore implicata, Domino Christo vero regi vita et moribus prorsus erat contraria. Ipso tamen permittente, qui et utitur inimicis, et quoties huic mundo quoquo modo irascitur, ad vindictam malefactorum cacodaemones mittit, quos tamen, ne tantum noceant quantum cupiunt, Divina sua virtute cogit, et illius aevi populi exigentibus culpis, urbes, villas, monasteria, circacumque Sequanae littus et in omnibus ejusdem regionis partibus constructa, a fundamentis diripienda, et ignibus cremanda contradidit* », *Translatio sanctae Honorinae*, par. 1, p. 683 ; Bouet P., « Les chroniqueurs francs et normands face aux invasions vikings », dans Ridel E. (dir.), *L'héritage maritime des*

jusqu'aux années 930. Même s'il ne s'agit pas de la seule forme de relation nouée entre Francs et Scandinaves à cette époque, user de violence permet à ces derniers d'amasser du butin et de convaincre les autorités des régions concernées d'acheter leur départ par le versement d'un tribut ou *danegeld*[727]. Cette méthode s'avère efficace puisque, en 841, le monastère de Fontenelle est épargné après le paiement de 6 livres. Toutefois, une quinzaine d'années plus tard, ceci ne semble plus suffire et les moines prennent la fuite. Les différents textes dont nous disposons apportent de précieuses informations sur les itinéraires suivis.

II-2 / Les itinéraires décrits

I-2-1 / Les reliques de saint Ouen[728]

D'après la *Translatio corporis beatissimi Audoeni anno 918* déjà évoquée, en 841, les Vikings, menés par le chef danois, *Osgeir*, font irruption dans la vallée de la basse Seine. S'ensuivent les incendies de Rouen et de Jumièges. Le corps de saint Ouen, conservé dans le monastère suburbain de Saint-Pierre, est alors emmené à Gasny[729], à l'intérieur des limites du diocèse[730].

Vikings en Europe de l'Ouest, Caen, Presses universitaires de Caen, 2002, p. 59-62 ; Coupland S., « The Viking on the Continent in Myth and Hystory », *History*, 88, 2nde issue, n° 290, avril 2003, p. 186-203.

725 Bouet P., « Les chroniqueurs francs et normands face aux invasions vikings », art. cit., p. 63; Id., « Dudon de Saint-Quentin et Virgile : l'*Énéide* au service de la cause normande », art. cit., p. 215-236.

726 « *Tempore Karoli regis Francorum qui Simplex agnominatus est, Brier cognomento Costa Ferrea filius Lotbroci regis Danorum cum Hastingo nutricio suo et ingenti iuvenum multitudine ad depopulandas gentes de vagina sua egressus est. Ex insperato de mari quasi turbo vehemens in Galliam intravit, et oppida urbesque cum sanctorum coenobiis repente concremavit, et per triginta annos suer Christianos cum suis complicibus insatiabiliter furuit. Tunc Rotomagus et Noviomum Turonisque et Pictavis aliaeque praecipuae urbes combustae sunt. Inermes populi occiduntur, monachi et clerici disperguntur, et sanctorum corpora aut in suis tumulis iam destructis edibus absque cultu relinquuntur, aut a piis cultoribus ad peregrina loca devehuntur* », OV, livre III, vol. 2, p. 6-7 ; « *Nam subsequenti tempore sicut iam in plerisque locis pleniter enodavi piratae de Dacia egressi sunt, et prius Hastingo ductore ac postmodum Rollone in Neustriam venerunt, et Christianae fidei divinique cultus ignari super fidelem populum immaniter debachati sunt. Noviomum atque Rotomagum aliasque multas urbes et oppida vicosque concremaverunt, cenobia multa ingenti religione pollentia destruxerunt, pluresque innumeris cedibus regiones admodum devastatae sunt. In tanta desolatione inermes monachi quid facerent nescii sepe contremuerunt, in miseriis afflicti sedulo ploratu dolori suo satisfecerunt, finemque suum in latebris gementes prestolati sunt. Quidam vero intolerabilem barbarorum immanitatem metuentes ad extera regna fugerunt, ubi paganorum bellicae vires nondum attigerant. Corpora quoque patrum suorum secum transtulerunt, quorum animae regnant cum rege sabaoth cui devote in hoc seculo servierunt. Scripta etiam de gestis eorundem patrum, et de possessionibus aecclesiarum, quae et quantae fuerint vel a quibus datae, fugitivi secum peregre asportaverunt, quorum magnam partem tot perturbationem procellae rapuerunt, quae proh dolor in tantis motionibus tam periculosis irreparabiliter perdita sunt* », *ibid*., livre VI, vol. 3, p. 304-305.

727 Musset L., *Les invasions : le second assaut contre l'Europe chrétienne (VIIe-XIe siècle)*, Paris, Presses universitaires de France, 1965 ; Bauduin P., *Les Vikings*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004 (QSJ, 1188), p. 50-54 ; Id., *Le monde franc et les Vikings*, Paris, Albin Michel, 2009, p. 23-27.

728 Lauer P., « Les translations des reliques de saint Ouen et de saint Leufroy et les deux abbayes de la Croix-Saint-Ouen », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1921, p. 119-137. Annexe 1.

729 Dép. Eure, cant. Ecos

730 « *Inde etiam ob metum infandorum gentilium a monachis Wadiniacum deportatur* », *Variae translationes*,

Il y rejoint les reliques de saint Nicaise et de ses compagnons[731]. Toutefois, en 875, le site, au confluent de l'Epte et de la Seine, devenant intenable, les moines rouennais portent les restes de saint Ouen, de saint Nicaise et de ses compagnons à Condé-sur-Aisne[732]. Ils y séjournent une quarantaine d'années tandis que les reliques des martyrs du Vexin se divisent. Le corps de saint Quirin, le bras droit de saint Nicaise, ainsi que des fragments des saints Scuvicule et Mélance de même que le chasuble de saint Ouen gagnent Malmédy, dans le diocèse de Cologne[733], les autres, dont les corps de Nicaise et Scuvicule, se dirigent vers Wanpach, Weiswanpach[734], dans le diocèse de Trêves, ou Oberwanpach[735] dont l'église est placée sous le vocable de saint Ouen[736].

I-2-2 / Les reliques de Fontenelle[737]

Comme le relatent les *Miracula sancti Wandregesili*, alors que les Vikings prennent pied sur l'île d'Oscelle[738] et mènent des raids dans la région, les moines de Fontenelle exhument les

par. 19, p. 823. L'abbaye de Saint-Ouen détient le domaine de Gasny si l'on en croit la confirmation générale de ses biens accordée en 876 par Charles le Chauve; Musset L., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », *Cahiers des Annales de Normandie*, 22, 1988, p. 116.

731 « *Praedicti monachi sancti Audoëni, et sanctorum martyrum Nicasii, Quirini et Scuviculi corpora ad villam suam Condatum transtulerunt* », *Variae translationes*, par. 19, p. 823.

732 Dép. Aisne, cant. Vailly. « *Post haec invalescente saevitia paganorum, et hostium dietim crescente exercitu, cum omnis pene occiduae regionis provincia crebris irruptionibus, et incendio depopularetur, praedicti monachi sancti Audoëni, et sanctorum martyrum Nicasii, Quirini, et Scuviculi corpora ad villam suam Condatum transtulerunt* », *ibid.*, par. 19, p. 823

733 « *Quid multa? Assensit imperator huic sententiae cum optimatibus suis, perque ipsius manum sanctos efferi de suis mandavit locis, bonis omnibus satians desiderium nostrum, e trbus unum nobis baetum transmittendo Quirinum. Sanctum antistitem Nigasium suae sedi restituendo, scilicet urbi Rothomagensium cujus etiam nobis largitus est brachium dextrum, cum reliquiis levitae Scuviculi, Melanti episcopi, casula quoque sancti Audoëni itidem Rothomagensium archiepiescopi* », *Translatio Malmundarium et miracula sancti Quirini et aliorum*, AASS, 11 Octobre, V, 1866, chap. I, par. 13, p.552.

734 Grand-Duché de Luxembourg, cant. Clairvaux ; Musset L., « Les translations de reliques en Normandie (IXe-XIIe siècles) », art. cit., p. 102.

735 Grand-Duché de Luxembourg, cant. Wiltz ; Musset L., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 117.

736 « *Post pauci temporis interstitium b. Quirini corpus magna ex parte et ex reliquiis beatorum Nicasii ac Scuviculi ad locum qui Malmundariensis dicitur summa cum reverentia asportantur* », *Translatio sancti Nicasii*, col. 1164 ; « *Interea monachi Condatensium, ingruente inedia, beatorum martyrum Nicasii ac Scuviculi cum reliquiis beati Quirini ad orientalem plagam, quae Lotharingia nuncupatur, in locum nostrae possessionis, qui Wanbasius dicitur, detulerunt* », *ibid.*, col. 1165 ; Musset L., « Notes carolingiennes III : autour des domaines lotharingiens de Saint-Ouen de Rouen », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 57, 1963-1964, p. 384-387.

737 Annexe 2.

738 Les *Annales* du monastère de Fontenelle rapportent qu'en 857, un chef normand du nom de Bernon construit une fortification sur une île de la Seine. Le texte ne fournit pas davantage d'informations mais Aimoin, dans ses *Miracles de saint Germain*, donne à cette île le nom d'*Oscellus*. Pendant plus de trois ans, elle sert de principale base militaire aux Normands de la Seine et leur permet de mener des raids en direction du nord-est. La localisation de cette île fait l'objet d'un débat depuis le XVIIIe siècle. Selon l'hypothèse formulée par Jules Lair en 1897, il faudrait l'identifier à Jeufosse (Yvelines) entre Giverny et Mantes-la-Jolie. Toutefois, elle ne fait pas l'unanimité. Simon Coupland et Janet Nelson plaident, eux, en faveur de l'île d'Oissel (Seine-Maritime), près de Rouen. Ils s'appuient notamment sur un acte du XIe siècle stipulant que cette île se nommait à l'origine *Oscellum*. Le Maho J., « Les Normands dans la vallée de la Seine », *Dossiers*

corps des saints Wandrille et Ansbert[739] avant de quitter leur monastère le 9 janvier 858[740]. Les religieux se réfugient tout d'abord dans leurs domaines septentrionaux et plus particulièrement à Bloville[741] puis Quentovic où les restes de leurs saints abbés sont déposés dans l'église dédiée à saint Pierre, le jour de l'Ascension[742]. Quatre miracles sont observés avant que les moines n'atteignent Outreau (*Walbodinghem*) où, cette fois-ci, huit miracles sont relevés[743]. Les religieux regagnent ensuite Fontenelle. Toutefois, le répit est de courte durée : en 866, ces derniers reprennent le chemin du nord et stationnent de nouveau à Quentovic jusqu'en 868[744]. À l'automne 885, ils séjournent à Chartres[745], d'abord dans l'église Saint-Chéron, située hors les murs, puis *intra muros*[746] avant de repartir vers Boulogne[747]. C'est d'ailleurs là que le comte Arnoul de Flandre et Gérard de Brogne s'emparent des reliques de Fontenelle en 944, pour les emporter au Mont-Blandin, à Gand[748].

---

d'archéologie, 277, octobre 2002, p. 30.

739 Le corps de saint Vulfran n'est pas mentionné dans les *Miracula sancti Wandregesili* tandis que le *Sermo de adventu sanctorum Wandregisili, Ansberti et Vulframni in Blandinium*, composé à Saint-Pierre de Gand, en fait état. Ce point précis sera abordé dans la suite de ce chapitre.

740 C'est à ce moment que le monastère de Fontenelle est détruit de fond en comble.

741 Aujourd'hui Boisjean, dép. Pas-de-Calais, cant. Campagne-lès-Hedin ; « *Regis autem praecellentissimi Caroli septimo decimo, sanctissima ossa piique cineres praefati egregii confessoris Christi Wandregisili ac sancti praesulis Ansberti, ob metum et conculcationem horum nefandorum gentilium, de Fontanellae monasterio propriis effossa sepulcris, ad ipsorum Sanctorum praedium, quod dicitur Bladulfi villa, deportata sunt* », *Miracula sancti Wandregesili*, par. 10, p. 283.

742 « *Nam cum ex praedicta villa tantorum sacerdotum Christi beatissima membra ad ecclesiam sancti Petri, quae vicina est emporio Quentavico, et ex ditione eorumdem Sanctorum, a monachis cum hymnis et laudibus deportarentur in ispa vigilia Ascensionis Christi, quando rogationum tertia dies a populis Christianis devote celebratur, venerunt eis obviam plebes innumerae clericorum sive laicorum cum sacris Evangeliis crucibusque ac cereis seu cum reliquo apparatu ecclesiarum* », *ibid*., par. 12, p. 284.

743 Dép. Pas-de-Calais, ch.-l. cant ; « *Vertamus nunc, juvante Domino, nostrae conscriptionis stylum ad ea narranda, quae in territorio Bononiensi et praedio Walbodegem per praedictos suos famulos Domini pietas est agere dignata miracula. Postquam autem ad eamdem villam venerabilia eorum corpora delata sunt, et posita in basilica sancti martyris Quintini, quae ex virtutibus praedictorum Sanctorum memoriae occurrere potuerunt, succincte descrepsimus* », *ibid*., par. 18, p. 285.

744 « *Anno ab incarnatione Domini nostri Jesu Christi octingentessimo sexagesimo sexto, venerunt corpora sanctorum confessorum Wandregisili et Ansberti ad ecclesiam sancti Petri, quae ex ditione sanctorum praefatorum constat sacerdotum, et est vicina portui Quentavico* », *ibid*., par. 30, p. 287.

745 Eure-et-Loir, ch.-l. cant.

746 « *Anno Dominicae Incarnationis octingentesimo octogesimo quinto, indictione tertia, sub die undecimo Kalendarum Decembrium venerunt corpora sanctorum Wandregisili et Ansberti confessorum, ad Carnotenam urbem, et jubente Domino, suscepta sunt a venerabili Haimone episcopo praefate urbis, et domino Haimerico abbate monasterii sancti Carauni martyris, et collocata in ecclesia, in qua isdem Christi martyr requiescit. (...) Annuente etiam ejusdem urbis venerabilii clero et plebe Deo devota, cum laudibus et honore praedictorum corpora Sanctorum intra muros praefate urbis venerabiliter suscepta sunt, atque in capellam, quam olim venerandus praesul Gislebertus infra domum suam construxerat, digne collocat sunt* », *ibid*., par. 44, p. 289.

747 Dép. Pas-de-Calais, ch.-l. cant ; « *Si forsitan fuisses transvecta ad memoriam S. Wandregisili confessoris Christi, qui in Bononia civitate cum praesulibus Ansberti et Wlfranno requiescit almifluis* », *ibid*., par. 52, p. 290.

748 « *De reliquiis supradictorum sanctorum Wandregisili, Ansbert atque Vulframni hec nobiscum detulimus...* », Huyghebaert N. (éd.), *Une translation de reliques à Gand en 944. Le* Sermo de Adventu Sanctorum Wandregisili, Ansbert et Vulframni in Blandinium*, op. cit.*, par. 29A, p. 30.

I-2-3 / Les reliques de Jumièges[749]

Si l'on s'appuie sur le témoignage de Nokter le Bègue évoquant la fuite à Saint-Gall d'un « prêtre » de Jumièges, c'est à la fin des années 850 ou au début des années 860, dans le même contexte que les religieux de Fontenelle, que les moines de Jumièges décident de quitter leur monastère. D'après les *Gesta* des évêques de Cambrai[750], rédigés en 1024/1025, et les *Annales Gemeticenses*[751] déjà mentionnées, ils prennent le parti d'emporter avec eux les reliques qui leur sont le plus chères, en l'occurrence celles des saints abbés Aycadre et Hugues. Ces dernières sont transportées à Haspres[752], l'un des prieurés de Jumièges[753]. Les autres sont enterrées dans la chapelle Saint-Clément, bâtie en appentis sur le côté septentrional de l'église Saint-Pierre de Jumièges, près de l'autel de saint Jean-Baptiste et des Martyrs, devant l'autel de saint Philibert pour le corps de l'archevêque de Rouen, saint Flavius ou Filleul, entre les églises Saint-Pierre et Saint-Sauveur pour les châsses de saint Pérégrin et de saint Constantin[754].

I-2-4 / Les reliques des églises de Rouen[755]

En cette fin de IXe siècle, la ville de Rouen peut s'enorgueillir de détenir un trésor de reliques

749 Annexe 3.

750 Bethmann L. (éd.), *Gesta episcoporum Cameracensium*, *MGH, SRM*, t. VII, Hanovre, 1846, livre II, chap. 29, p. 461.

751 *Annales de l'abbaye Saint-Pierre de Jumièges*, *op. cit*., p. 82.

752 Dép. Nord, cant. Bouchain.

753« *Quo tempore Normanni maxime quidem Rol tyranno incentore per hoc regnum, ut per alia, desevierint, et ceu supra diximus, culpis christianorum exigentibus aecclesias sanctorum passim combusserint: tantae formidinis tempestate corpora sanctorum, Aycadri videlicet atque Hugonis, de Gemegio cenobio, quod super fluvium Sequanam non procul ab urbe Rotomago situm est, ad villam Hasprum, quae ab urbe nostra non plus quam decem milibus disparatur, allata sunt*. », Bethmann L. (éd.), *Gesta episcoporum Cameracensium*, *MGH, SRM*, t. VII, Hanovre, 1846, livre II, chap. 29, p. 461. « *Ossa uero, sicut ab antiquis scriptum uidimus, in quodam claustri angulo propter eos qui cupide aubsportabant secreto abscondita sunt. Ipse uero sanctus Aichadrus adueniente postea die uocationis sue inter eorum sepulcra se quoque sepeliri precepit. Sed postea, super ueniente Danorum exercitu, monachi fugientes corpus eius cum ossibus beati Hugonis ad Asperam prioratum suum in Cameracensi territorio transtulerunt, ubi ambo crebris et magnis usque hodie choruscant miraculis*. », *Annales de l'abbaye Saint-Pierre de Jumièges*, *op. cit*.,p. 82.

754 « *Welpo abbas postremus ante Danorum subuersionem fuit. Cum quo aufugientes monachi, quasdam rerum suarum secum ausportauerunt, quasdam uero terre occuluerunt. In capella sancti Clementis que ecclesie sancti Petri a parte aquilonari appendicra erat, absconderunt duas capsas ossibus sanctorum plenas, que postea reperte in eadem sancti Petri ecclesia secus altare beate Marie semper uirginis conseruantur. Eorum nomina nobis ignota sunt; scimus tamen miracula ibi facta fuisse. Circa altare sancti beati Johannis Baptiste et omnium martirum aliqua creduntur occulta, et propterea admiranda ibi facta sunt miracula. Ante altare sancti Philiberti latet adhuc sanctus Flauius archiepiscopus Rothomagensis. Quem um quidam monachi leuare uellent, superueniente in eodem loco nebula densissima, et prohibente abbate, intactum dimiserunt. Inter ecclesias sancti Petri et sancti Saluatoris, loco medio, deposuerunt duas capsas sancti Peregrini et sancti Constantini, cum urceo qui est ad portam sancte Marie Claustralem. Horum nomina a quodam Gemmeticensi uiro, qui Rome habitabat et a Gemmetico illuc fugerat, reuelata sunt. Nonnulla autem que simili modo abscondita sunt adhuc latere putantur. Perseuerauit desolacio spacio annorum circiter LX. Tempore autem Willelmi ducis filius Rollonis, Gunduinus et Balduinus monachi ab Haspera, qui iuuenes abierant, sens redierunt, et tunc a Willelmo duce restauratus est locus* », *Annales de l'abbaye de Jumièges*, *op. cit*., p. 82.

755 Annexe 4.

incomparable, constitué de longue date puisque la première mention le concernant remonte à l'époque de l'évêque Victrice en personne. Dans son *De laude sanctorum*, il est noté que « deux fois les saints sont venus dans la cité de Rouen ». Le premier de ces lots n'est sans doute pas antérieur à 393 car y figurent, entre autres, Gervais et Protais, découverts à Milan en 386, mais aussi Agricola, mis au jour à Bologne en 393, Jean-Baptiste, André, Luc, Thomas et Euphémie, sans doute transmis par l'intermédiaire d'Ambroise de Milan à partir de reliques qu'il a lui-même reçues et dont il a distribué des fragments à diverses églises italiennes. En 396, *Aelianus* apporte à Rouen une seconde série de restes saints parmi lesquels *Proculus* et Agricola de Bologne, Antonin de Plaisance, Jean l'Évangéliste d'Éphèse, *Saturninus* et *Thrajanus* de Macédoine, Anastasia de Pannonie, *Mucius*, Alexandre, *Datisu*s et *Chinedeus* de Mésie, Leonida et Anatoclia[756]. Cependant, finalement, ce trésor exceptionnel finit lui aussi par être dispersé. En 885, alors qu'une armée viking remonte la Seine pour mettre le siège devant Paris, les chanoines rouennais se divisent en deux groupes. Le premier emporte les corps de saint Mellon près de Pontoise, vers Granges-sur-Oise[757], domaine récemment cédé par l'archevêque Riculphe à la cathédrale, sans doute à titre de refuge[758]. Le second emporte les restes de saint Victrice et de saint Evode vers Braisne-le-Comte[759].

I-2-5 / Sainte Austreberte[760]

Le trajet suivi par le corps de sainte Austreberte reste pour le moins obscur et mal documenté. La tradition enregistrée par la *Gallia Christiana novissima* rapporte qu'au cours du IXe siècle, les moniales quittent Pavilly pour Marcomme[761], lieu de naissance de leur abbesse. Marcomme étant à son tour en proie aux raids scandinaves, les deux communautés de Marcomme-Pavilly fuient à Sithiu[762] et célèbrent l'office dans l'église Notre-Dame, située sur une colline proche de Saint-Bertin, où se développera plus tard la ville de Saint-Omer. Après les assauts des Vikings, elles rejoignent de nouveau Marcomme mais laissent, sur les instances du chapitre, une partie du corps de leur fondatrice dans l'église Notre-Dame, en

756 Beaujard B., « Aux origines du culte des saints en Normandie », dans Chaline N. (dir.), *Histoire religieuse de la Normandie*, Chambray, C. L. D., 1981, p. 14-15.

757 La localité ne semble plus exister. Peut-être s'agit-il d'un lieu-dit à Nogent-sur-Oise (dép. Oise, cant. Creil-Nogent-sur-Oise).

758 « *Hic tempore Eusebii papae et Melchiadis claruit, undecimoque kal' Nouembris ad Dominum migrauit, et in cripta in basilica sancti Geruasii martiris extra urbem sepultus diu iacuit. Mausoleum uero eius ibidem usque hodie seruatum est, sed corpus eius post multum temporis pro timore Dacorum inde ablatum est, et in castellum Vilcassini quod Pontisera uocatur translatum est. Illic in regia nomini eius dicata ueneranter seruatur, eique conuentus canonicorum celebriter famulatur* », OV, livre 5, t. III, p. 50

759 Belgique, région wallonne, arr. Soignies.

760 Annexe 5.

761 Dép. Pas-de-Calais, cant. Hesdin.

762 Aujourd'hui Saint-Omer, dép. Pas-de-Calais, ch.-l. cant.

guise de remerciement pour la protection qu'elles y ont trouvée. La relique est mentionnée dans un passionnaire du XIIe siècle[763]. Toutefois, là encore, le répit est de courte durée. À la fin du IXe siècle, de nouveaux raids poussent les religieuses à trouver momentanément refuge à Montreuil-sur-Mer[764], sur le rocher que le comte Helgaud vient d'entourer de solides remparts. Elles ne se fixent définitivement à Montreuil qu'après l'entière destruction de Marcomme, quelques années plus tard, et sollicitent, à cette occasion, des successeurs d'Helgaud l'autorisation de fonder un monastère. À cette date, celui-ci est étroitement associé à sainte Austreberte. C'est encore le cas aux environs de l'an Mil, en 1032, lorsqu'il reçoit du roi Henri Ier (1031-1060) un privilège royal[765].

I-2-6 / Sainte Honorine[766]

Alors qu'on ne dispose d'aucune mention d'Honorine dans les sources du haut Moyen Âge, un récit de translation rédigé, au XIIe siècle, par le prieur de Conflans, Robert, un ancien moine du Bec, relate comment le corps de cette sainte quitte Graville[767] afin d'être soustrait aux Vikings, sous le règne de Charles le Simple, sans que l'on ait davantage d'indications sur la date exacte des faits relatés. La dépouille d'Honorine est transférée, par la route (*equo sustentante*...), dans le camp des *Parisiacis*, à Conflans (Oise), et est ensuite définitivement accueillie dans l'église dédiée à sainte Marie[768]. Un pèlerinage en son honneur s'y établit alors et prospère tout au long des Xe et XIe siècles.

II-3 / Une rupture dans le culte des saints ?

Ce sont sur ces sources que s'est construite l'idée d'une rupture dans le culte rendu aux saints dans le diocèse de Rouen, idée largement admise jusqu'au XXe siècle. En effet, la production

763 « *De reliquie continentur in capsa sancte Austreberte. (...) de lamine sancte Austreberte (...) dens sancte Asutreberte* », Saint-Omer, BM, ms. 698, fol. 1.

764 Dép. Pas-de-Calais, ch.-l. cant.

765 Meunier P., *Sainte Austreberte de Marconne, abbesse de Pavilly, sa vie, ses miracles, son culte*, Arras, Sueur-Charruey, 1888, p. 104-112 ; Correa A., « St Austreberta of Pavilly in the Anglo-Saxon Liturgy », *Analecta Bollandiana*, 115, 1997, p. 77-110.

766 Annexe 6.

767 Graville est aujourd'hui un quartier du Havre (dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.).

768 « *Unde factum est, ut B. Honorinae Virginis ac Martyris venerabile corpus a vico, cui Gerardivilla vocabulum est, in eo loco vicino mari, ubi Sequana finem facit per honoratum clericorum manus, fracto a capite sarcophago, de terra levatum, pago in Parisiacensi castrum apud Confluentinum, equo sustentante, deportaretur, et in beate Genitricis Mariae ecclesia, inibi ab antiquo tempore constructa, sibi Domino annuente, et ea quae nunc oculis conspiciuntur omnia providente, hospitaretur* », *Translatio sanctae Honoriane*, par. 2, p. 683 ; Fournée J., « Sainte Honorine », *Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre*, 50, 1991, p. 51-78.

historio-hagiographique de la principauté normande des alentours de l'an Mil fournit un discours cohérent, dominé par l'image de la *tabula rasa* dont le *De moribus et actis primorum Normanniae ducum* écrit par Dudon de Saint-Quentin, à partir de 994, constitue la forme la plus aboutie. La Normandie y est présentée comme une région dévastée par les Vikings, déserte, vidée de ses habitants, et ce afin de légitimer l'installation des Normands dans une contrée déjà « pratiquement séparée du royaume de Francie », ainsi que le partage des terres entre les compagnons de Rollon[769]. Les nombreux travaux menés sur le sujet ont montré que les différents textes véhiculant ce *topos* s'insèrent dans un intense travail de mise en ordre de la mémoire, visant à alimenter l'idée d'une progression continue des princes normands vers la paix et les valeurs chrétiennes et à en faire les instruments d'une régénération du peuple chrétien. Dans ce contexte, le discours tenu par les hagiographes et les historiographes, appartenant au milieu ecclésiastique, commence d'abord par stigmatiser les fautes dont se sont rendus coupables les chrétiens avant de présenter les dévastations perpétrées à l'encontre des Francs comme une lutte entre le christianisme et le paganisme, voire comme un nécessaire châtiment, préalable à la restauration d'un ordre divin perverti par les hommes. C'est de cette manière qu'il faut certainement interpréter la double prophétie contenue dans la *Vita sancti Romani* rédigée au XIe siècle, très certainement par l'archidiacre Fulbert le Sophiste[770], et calquée sur celle formulée par le prophète Ézéchiel annonçant l'arrivée de Gog pour punir Israël. Ainsi, après avoir été chassé du temple de Vénus, à Rouen, par saint Romain, le démon promet d'envoyer contre la cité une nation venue de l'extrémité de la mer et d'îles inconnues qui poussera la population à prendre la fuite avec ses saintes reliques[771]. Saint Romain lui réplique alors que cette même nation est au contraire un instrument de régénération en Dieu, qu'elle saura ouvrir son cœur au Christ et deviendra de fait un peuple élu[772]. L'évêque réitère

769 Bauduin P., « Autour d'une construction identitaire : la naissance d'une historiographie normande à la charnière des Xe-XIe siècles », *Cahiers du GRHIS*, 13, 2001, p. 80.

770 *Supra*, p. 75.

771 « *Tu quidem inique hodie a sedibus nostris exturbas, suscitabo et ego tibi gentem aduersam ab extremis finibus maris et ignotis insulis, que tuos quoque a propriis laribus eiectos, externe regionis sedes querere, aut certe intra proprios lares externis Dominis famulari compellet. Sed ne in hoc calamitatis terminus herebit. Nam et ego ossa tua et aliorum seruorum Dei pro metu superuenture gentis a sedibus propriis remota, inuitam exilii peregrinationem assumere, et girouaga deportatione faciam per alienas regiones sedes sibi querere. Tempore illo libeat tibi perpendere, quantam tibi beatitudinis palmam de nostra eiectione lucratus es* », Paris, BnF, ms. lat. 13 090, fol. 120 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria*, *op. cit.*, p. 250 ; Violette L., « Le mythe de saint Romain au Xe siècle : naissance d'un mythe national normand ? », dans De Beaurepaire F., Chaline J.-P. (dir.), *La Normandie vers l'an Mil*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, p. 130-131.

772 « *Hec sane prefinitu sibi a Deo sue reparationis terminum spectat, nec ei intercludi poterit predestinate via salutis. Et ut cumque erratica intentio ipsius festinet ad pervadendas sedes aliene hereditatis , hec ipsa tamen ipsius intentio meliori exitu consummabitur, quia tibi a seculo tuo renuntiatura mox dominicis imbuetur sacramentis. Locus autem quem barbarica feritate pervasura est illi erit effectiva causa insperate salutis, quia Christi nomen quod alias necdum audierat ibi mox audiet, auditumque fideliter credet, et creditum magnifice recolet, et ita fiet de gente adultera genus electum, gens sancta, populus adquisitionis, annuntians*

sa prophétie lorsque Rouen est inondé et qu'il parvient à faire refluer les eaux de la Seine[773]. Il y a là continuité avec le discours tenu par certains clercs carolingiens qui, dès le IXe siècle, et dans la lignée des prophéties bibliques, interprètent l'assaut des Vikings comme un jugement divin destiné à punir les chrétiens de leurs crimes[774]. Cependant, à la différence des sources franques qui véhiculent, dans l'ensemble, une image très négative des Vikings poussés par l'esprit du Mal[775], les textes produits en Normandie, dans le sillage de Dudon de Saint-Quentin, opèrent une distinction entre les bons Normands, incarnés par Rollon, celui-ci finissant par se convertir au christianisme, et les mauvais *Dani* enfoncés dans l'erreur[776]. Ainsi, dans les textes hagiographiques étudiés, les envahisseurs sont toujours désignés par ce dernier terme. Celui de Normand est réservé aux hommes, originaires de divers horizons, rassemblés sous la houlette de Rollon, unis par une même foi et une même loi dans un territoire délimité désormais appelé Normandie[777]. Ces *topoi* servent à démontrer que si les Vikings, Rollon en tête, sont bien des païens, ils savent aussi ouvrir leur cœur aux signes envoyés par Dieu et œuvrer pour la restauration de l'Église[778]. La fondation de la principauté normande s'insère

virtutes eius qui eum de tenebris vocavit in ammirabile lumen suum, qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei, qui non consecutus misericordiam, nunc autem misericordiam consecutus. Ecce quantum nequitie tue fructum asquisitum reportabis de gente quam susciturus es, ad exterminandam gentem nostram. Gens sane ista mox ut in Christo regenerata dominicis fuerit imbuta sacramentis, ossa nostra de cunctis terre partibus ad quas translata esse audierit, summa cum veneratione ad sedem propriam reportabit », Paris, BnF, ms. lat. 13 090, fol. 120-120v ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria*, *op. cit.*, p. 250 ; Violette L., « Le mythe de saint Romain au Xe siècle : naissance d'un mythe national normand ? », art. cit., p. 130-131.

773 « *Nolite filii karissimi nolite turbari, nec uobis ultra timeatis huiusmodi aquas superuenturas esse. Aque iste prelocuntur uobis aduersarum gentium quandoque piraticum superuenturum exercitum, qui uestre huius regionis fines occupatos, inaudita feritate perdomabit, et posteros uestros per tempus et per spatium temporis, suo subiugabit dominio. Uerumptamen apud misericordem Dominum hoc uobis optinui, ut uestris istud non fiat temporibus. Illud autem scitote, quoniam gens illa de qua loquimur gentilitatis errore adhuc detenta, mox ut Christi nomen audierit, catholice fidei cultum arripiet, et populum sibi subiectum multa in pace confouere persistet* », Paris, BnF, ms. lat. 13 090, fol. 122 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria*, *op. cit.*, p. 253. Violette L., « Le mythe de saint Romain au Xe siècle : naissance d'un mythe national normand ? », art. cit., p. 130-131.

774 Coupland S., « The Rod of God's Wrath or the People of God's Wrath? The Carolingian Theology of the Vikings Invasions », *Journal of Ecclesiastical History*, 42, 4, 1991, p. 534-554.

775 Coupland S., « The Vikings on the Continent in Myth and History », art. cit., p. 203.

776 Bouet P., « Hasting, le Viking pervers selon Dudon de Saint-Quentin », *Annales de Normandie*, 62e année, n°2, juillet-décembre 2012, p. 215-233.

777 Van Houts E., « Qui étaient les Normands ? », dans Bauduin P., Bates D. (dir.), *Penser les mondes normands (911-2011)*, *op. cit.*, à paraître ; Webber N., *The Evolution of Norman Identity 911-1154*, Woodbridge, The Boydell Press, 2005, p. 18-39 ; Bauduin P., « Autour d'une construction identitaire : la naissance d'une historiographie normande à la charnière des Xe-XIe siècles », art. cit., p. 80 ; Potts C., « *Atque unum ex diversis gentibus populum effecit*: Historical Tradition and the Norman Identity », *Anglo-Norman Studies*, 18, 1995, p. 139-152.

778 « *Interea Rollo novissimus quidem Nortmannorum dux, sed ceteris potentior militari manu, aequitate modestior, prudentior consiliis, patriis laribus pulsus littori Sequanae appulit, singula loca et civitates quas solitudo tenebat invasit, paucisque quos invenerat inde fugatis aut iugo potentiae suae subactis auspicio... sortium inter comites et commilitones suos distribuit. Is primus marcas inter se et finitimas nationes certis pro arbitrio limitibus prescripsit, quas preliis frequentibus ne ultra excederent compescuit. Obtima denique iura legresque equissimas domi militieque prudenter instituit, quibus omnis generi diversarumque artium homines brevi tempore sibi conciliavit, atque unum ex diversis gentibus populum effecit. Qui ita confestim convaluit ut numerosior fortiorque vicinis fieret nationibus et regnis. Cumque succedenti tempore lavacrum*

ainsi dans un dessein providentiel.

Cependant, cette vision des incursions scandinaves se voit nuancer depuis peu. L'explication du péril nordique n'est plus nécessairement la seule retenue par les historiens actuels et le dossier fait, aujourd'hui, l'objet d'une relecture. Ainsi, Charles Mériaux, dans sa thèse, propose une nouvelle interprétation du trajet effectué par les reliques de Fontenelle vers leurs domaines septentrionaux. « Si l'auteur [des *Miracula sancti Wandregesili*] met en avant la fuite devant le danger que représentaient les incursions normandes dans la basse vallée de la Seine, il est frappant de constater que ce motif disparaît par la suite de son discours. L'impression que donne son récit est plutôt celui d'un voyage parfaitement organisé et planifié, jamais présenté comme la fuite d'une communauté aux abois »[779]. Il s'agirait, en réalité, pour les moines de Fontenelle, de remplir leurs devoirs spirituels vis-à-vis de leurs dépendants[780]. Il est vrai que, dans une logique d'implantation à l'échelle du *regnum*, l'abbaye de la vallée de la Seine est possessionée à Bloville, Quentovic, Outreau et dans le pays chatrain[781]. De même, Cassandra Potts, étudiant la Normandie occidentale, met en doute la rupture de la pratique de certains cultes[782] : aux XIe et XIIe siècles, les évêques et confesseurs mérovingiens font encore l'objet des cultes les plus importants[783]. Selon l'historienne, les établissements de Normandie orientale ont leurs propres raisons d'exagérer la ruine des monastères en Normandie occidentale[784]. Le *topos* de la fuite face aux Scandinaves permettrait d'expliquer et justifier le vol de reliques provenant des régions envahies au profit de communautés basées sur l'autre rive de la Seine, à l'instar des corps des saints Fromond, Romphaire et Lô, à l'origine conservés dans le diocèse de Coutances et soit disant transférés dans celui de Rouen pour être mis à l'abri[785]. Il pourrait aussi justifier la prise de possession d'anciens sites monastiques : ainsi, l'intérêt porté par le monastère de Fécamp à saint Vigor accompagne son implantation dans le Bessin au cours du XIe siècle[786]. Quant à Felice Lifshitz, qui s'appuie sur le cas du transfert du corps de saint Godard à Saint-Médard de Soissons, elle

Christi salutare suscepisset, regno obtime disposito obiit, filiumque indole dereliquit », *Inventio*, par. 7, p. 26-27.

779 Mériaux C., *Gallia Irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, Jan Steiner Verlag , 2006 (Beiträge zur Hagiographie, 4), p. 115.

780 *Ibid*., p. 117.

781 *Gesta abbatum Fontanellensium* ; *Étude critique sur l'abbaye de Fontenelle*, p. XIII-XXIX.

782 Potts C., « When the Saints Go Marching: Religious Connections and The Political Culture of Early Normandy », dans Hollister C. W. (dir.), *Anglo-Norman Political Culture and the 12th Century Renaissance*, Woodbridge, The Boydell Press, 1997, p. 17-31.

783 *Ibid*., p. 22.

784 *Ibid*., p. 26

785 *Ibid*., p. 24.

786 *Ibid*., p. 26 ; Musset L., « La contribution de Fécamp à la reconquête monastique de la basse Normandie (990-1066) », dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, ouvrage scientifique du XIIIe centenaire, Fécamp, L. Durand et Fils, t. I, 1958, p. 58-62.

veut davantage voir dans ce vaste mouvement de translations une affaire de vols que de fuite éperdue[787]. Ceux-ci commenceraient ainsi avant l'irruption des Vikings dans la basse vallée de la Seine, dès 841, et seraient notamment le fait du pouvoir royal[788]. Ils se poursuivraient aux XIe et XIIe siècles, justement parce que l'on reconnaît le rôle efficace joué par les restes saints dans la protection des communautés face aux Scandinaves[789].

Alors qu'en est-il exactement ? Y a-t-il véritablement hémorragie de reliques due aux Vikings dans le diocèse de Rouen ou s'agit-il, comme le dit Felice Lifshitz, d'un « mythe » servant à renforcer le discours de la rupture dans l'historiographie normande[790] ? En d'autres termes, les récits hagiographiques et historiographiques évoqués ont-ils un fondement historique comme le pense Pierre Bouet ? Selon lui, ces sources fournissent de précieuses informations sur le déroulement des faits mais aussi, dans une perspective d'histoire des représentations, sur la manière dont les Francs, et plus particulièrement les clercs, supportent ces agressions, sur leurs angoisses et leurs fantasmes[791]. Ou ces textes ne relèvent-ils au contraire que d'une simple fiction littéraire ne résistant pas à la critique historique ? Aussi, plutôt que d'écarter ces documents ou de les prendre pour argent comptant, convient-il de les décoder et d'en faire une lecture scientifique selon une méthode qui associe la critique littéraire à la critique historique[792].

Concernant notre propos, en l'occurrence l'hémorragie de reliques qui semble se produire aux IXe-Xe siècles, on se trouve confronté à une difficulté de taille : les récits mentionnés ci-dessus, à l'exception des *Miracula sancti Wandregesili*, sont très largement postérieurs aux faits relatés. Ils relèvent d'une entreprise de reconstruction du passé, « passé correspondant aux structures mentales, sociales et politiques du présent »[793]. Ceci implique une certaine distorsion des événements dans laquelle il convient de démêler le vrai du faux. Aussi, toute la question est de savoir si l'on est en mesure de confronter les textes recensés à d'autres documents. Effectivement, le croisement des récits hagiographiques avec d'autres sources, notamment historiographiques ou diplomatiques, contemporaines des faits, confirme bien l'exode des reliques du diocèse de Rouen, aux IXe et Xe siècles. Ceci permet également d'apporter quelques précisions sur la fuite des communautés face aux Vikings.

787 Lifshitz F., « The Migration of Neustrian Relics in the Viking Age: the Myth of Voluntary Exodus, the Reality of Coercion and Theft », *Early Medieval Europe*, 4, 1995, p. 177.
788 *Ibid.*, p. 178-182 ; Geary P. *Furta Sacra, op. cit.*
789 Lifshitz F., « The Migration of Neustrian Relics in the Viking Age: the Myth of Voluntary Exodus, the Reality of Coercion and Theft », art. cit., p. 175-192.
790 Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria*, *op. cit.*, p. 177.
791 Bouet P., « Les chroniqueurs francs et normands face aux invasions vikings », art. cit., p. 67.
792 *Ibid.*, p. 67.
793 Geary P., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, *op. cit.*, p. 172.

Il semble tout d'abord que les trajets effectués par les reliques des abbayes du diocèse soient bien moins linéaires que les textes cités ci-dessus ne le laissent penser.

Le cas des reliques de saint Ouen est assez éclairant sur ce point. Plusieurs sources historiographiques et diplomatiques permettent de préciser l'itinéraire retracé par la *Translatio corporis beatissimi Audoeni anno 918*. Alors que ce récit place la translation du corps de l'évêque de Rouen à Gasny en 841, un diplôme de Charles le Chauve, daté de 876, fait état de la présence du corps de l'archevêque à Rouen[794]. La question se complique encore si l'on tient compte de l'analyse que fait Bernard Bischoff de la lettre adressée par Gautier, évêque d'Orléans, à Lambert, évêque du Mans, entre 885 et 890. Dans cette missive, Gautier demande à son correspondant de réserver le meilleur accueil à un groupe de moines fuyant les Normands et s'apprêtant à quitter la cité ligérienne pour rejoindre leurs possessions du comté de Bayeux. D'après le spécialiste de la paléographie médiévale, ces religieux en fuite, présentés comme des « *monachi de C[...] sancti Audoeni* », sont originaires de Saint-Ouen de Rouen[795]. Si tel est le cas, il faut aussi expliquer leur présence à Orléans puis dans le Bessin. Cette interprétation ne fait pas l'unanimité : dans une étude récente, Jacques Le Maho propose de rattacher ces moines au monastère de La Croix-Saint-Ouen[796]. Dans la mesure où il est impossible de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses, la question reste ouverte. Aussi, sans aller jusqu'à rejoindre Felice Lifshitz qui n'hésite pas à conclure que les reliques de saint Ouen n'ont jamais quitté Rouen[797], on peut du moins supposer que celles-ci regagnent le chef-lieu du diocèse, après leur départ en 841, du moins momentanément, puisqu'elles y seraient en 876.

De telles observations sont à rapprocher de celles que l'on peut formuler au sujet des corps saints de Fontenelle. Dans leur cas, la période comprise entre 868 et 885 se caractérise par un trou dans les *Miracula sancti Wandregesili*. Les moines de Fontenelle retournent-ils dans leur abbaye comme le pense Charles Mériaux[798] ? À l'appui de cette hypothèse, on peut

794 « *...In monasterio S. Petri apostoli Rotomagensi], ubi gloriosissimus confessor Christi Audoenus corpore requiescit* », Tessier G. (éd.), *Recueil des actes de Charles le Chauve roi de France*, Paris, Imprimerie nationale, 1943, acte n° 407, p. 406-411.

795 B. Bischoff, pour la formule d'abréviation du troisième mot, suggère la lecture *Ctu*, ce qui permettrait de développer en « *monachi de conventu sancti Audoeni* » ; Bischoff B., « Briefe des neunten Jahrhunderts », dans B. Bischoff (éd.), *Analecta novissima. Texte der vierten bis sechsten Jahrhunderts*, *Quellen und Untersuchungen zue lateinischen Philologie*, 7, Stuttgart, 1984, lettre n° 1, p. 126-127.

796 La Croix-Saint-Leufroy, dép. Eure, cant. Gaillon. Pour Jacques Le Maho, la formule d'abréviation du troisième mot pourrait se rapporter à *Cru*, ce qui donnerait « *monachi de Cru(ce) sancti Audoeni* » ; Le Maho J., « Une nouvelle source pour l'histoire de la Croix-Saint-Ouen à la fin du IXe siècle », *Tabularia « Documents »*, 5, 2005, p. 1-15.

797 Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria*, *op. cit.*, p.

798 Mériaux C., *Gallia Irradiata, op. cit.*, p. 114.

citer l'auteur de la *Chronique de Saint-Wandrille* qui obtient la prêtrise le samedi 8 mars 872 des mains d'Alard, métropolitain de Rouen, tandis que les moines continuent à avoir un abbé, Ebles[799]. Séjournent-ils au contraire pendant 20 ans à Blangy-sur-Ternoise[800] avant de se replier vers Chartres, à la suite de l'invasion par les Normands de la zone située entre la Somme et l'Escaut dans les années 880 ? C'est ce que sous-entendent les *Miracula et translatio sanctae Berthae*[801], composés au XIe siècle, après la restauration de Blangy et de son rattachement à Fécamp par le comte Roger de Saint-Pol[802]. Pour Charles Mériaux, peut-être ne faut-il voir dans la mention de la présence des saints Wandrille et Ansbert qu'un argument commode pour justifier la présence de reliques fontenelliennes dans le trésor de l'abbaye[803]. Cependant, il est également possible que les moines de l'abbaye de la vallée de la basse Seine abandonnent quelques morceaux des restes de leurs saints abbés en remerciement de l'hospitalité reçue ou qu'ils s'en fassent dérober au cours de leur périple. Par ailleurs, comment interpréter la présence, dans la bibliothèque de Saint-Omer, d'un manuscrit contenant une partie de l'office de saint Wandrille (fol. 1-3), sa généalogie (fol. 3v), sa *vita* accompagnée d'enluminures, ses *miracula* et, enfin, une vie en prose et en vers de saint Ansbert[804], vraisemblablement réalisé en deux temps, au début et dans le second quart du Xe siècle ? Est-ce le résultat d'un prêt de manuscrits ou faut-il y voir, comme le fait Jacques Le Maho, un témoignage relatif au passage des moines de Fontenelle dans le monastère de Saint-Omer vers 899[805] ? Cette dernière hypothèse semble confirmée par la découverte de Claude Carozzi du texte légendaire à l'origine de la *Vita Dagoberti*, censée retracer la biographie du roi Dagobert III. D'après Claude Carozzi, ce récit est bel et bien écrit à Saint-Omer par un moine de Fontenelle. Ce dernier en reçoit la commande vers 898-899 et se sert pour cela de plusieurs ouvrages issus de son *scriptorium*, et plus particulièrement des *Gesta abbatum Fontanellensium*, de la *Vita altera Wandregesili* ainsi que de la généalogie de saint Wandrille[806]. De plus, l'inventaire des reliques de Saint-Omer, établi par Lambert, d'après un

799 Laporte J. (éd.), *Annales Fontanellenses priores (Chronicon Fontanellense)*, dans *Mélanges*, 15ème série, Société d'Histoire de Normandie, Rouen-Paris, 1951, p. 65.

800 Dép. Pas-de-Calais, cant. Le Parcq.

801 « *Eodem quoque tempore, Normannica gente Galliam vastante, multisque Sanctorum loci in desolationem cadentibus, contigit quosdam monachos, propter eosdem paganos de suo fugere monasterio: ac sanctum Ansbertum et sanctum Wandregisilim transportare : venientes igitur ad monasterium sanctae Bertae, ubi veneranda Hersendis praesse abbatissa videbatur, cum omni charitatis humanitate ab ea suscepti sunt: ibique viginti annis hospitabantur.* », *Miracula et translatio sanctae Berthae*, p. 55.

802 Mériaux C., *Gallia Irradiata, op. cit.*, p. 114 ; Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, op. cit.*, t. III, acte n° 44, p. 344-346.

803 Mériaux C., *Gallia Irradiata*, *op. cit.*, p. 114.

804 Saint-Omer, BM, ms. 764.

805 Le Maho J., « La dispersion des bibliothèques du diocèse de Rouen au temps des invasions normandes : autour d'un manuscrit carolingien conservé à la Sainte-Trinité de Fécamp », *Tabularia « Études »*, 4, 2004, p. 73-75.

806 Carozzi C., « La vie de saint Dagobert de Stenay : histoire et hagiographie », *Revue belge de philologie et*

document du XIe siècle, mentionne la présence des restes des saints Wandrille, Ansbert et Wulfran ainsi que de sainte Austreberte[807]. Aussi, deux hypothèses découlent de ces diverses constatations. Ou l'ensemble de la communauté de Fontenelle trouve refuge à Saint-Omer et se contente d'envoyer quelques moines à Blangy pour la desserte de ce monastère. Ou l'épisode se décompose en deux temps : un séjour à Blangy entre 876 et le début des années 880 puis un repli à Saint-Omer, au retour de Chartres, après 885. Cette dernière proposition s'accorderait mieux avec la tradition d'une présence des reliques des abbés de Fontenelle à Blangy ainsi qu'avec la date alléguée de l'arrivée des moines à Saint-Omer. Elle se justifierait aussi par le fait que, muni de solides défenses depuis 879, le site est susceptible d'offrir une certaine sécurité au groupe de réfugiés, ce qui ne doit pas être le cas de Blangy où rien n'indique le maintien d'une présence monastique après 891[808].

Les titulatures d'églises paroissiales peuvent-elles nous aider à régler cette épineuse question et permettent-elles de reconstituer le trajet suivi par les restes saints du diocèse de Rouen lors de l'exil des communautés ecclésiastiques? C'est la démarche suivie par Jacques Le Maho dans un article consacré à un exode de reliques dans la vallée de la basse Seine[809]. D'après lui, les dédicaces peuvent constituer la signature d'un groupe de clercs venus d'un diocèse lointain. C'est ainsi que les églises Saint-Lô, Saint-Cande ou encore la fontaine Saint-Marcoul à Rouen, les églises dédiées à saint Clair à La Rivière-Saint-Sauveur[810], Caudebec-en-Caux[811] et Duclair[812], à saint Manvieu à Molagnies[813], à saint Vigor à Saint-Vigor d'Ymonville[814], à saint Floxel à Mannevillette[815] ou encore à saint Jouin à Saint-Jouin-Bruneval[816] seraient autant de traces laissées par des groupes de clercs fuyant l'ouest de la province ecclésiastique. L'idée est certes séduisante mais user des vocables conduit tout de même à appeler à la prudence. Tout d'abord, ceux-ci nous sont, la plupart du temps, connus par des sources d'époque postérieure, du bas Moyen Âge, voire de l'époque moderne[817]. Ainsi,

d'histoire, 62, 1984, p. 225-258.

807 Saint-Omer, BM, ms. 698.

808 Fournier G., *Le château dans la France médiévale. Essai de sociologie monumentale*, Paris, Aubier Montaigne, 1978, p. 271-273 ; Le Maho J., « La dispersion des bibliothèques du diocèse de Rouen au temps des invasions normandes : autour d'un manuscrit carolingien conservé à la Sainte-Trinité de Fécamp », art. cit., p. 75.

809 Le Maho J., « Un exode de reliques dans les pays de la Basse Seine à la fin du IXe siècle », art. cit., p. 137-188.

810 Dép. Calvados, cant. Honfleur.

811 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. de canton.

812 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. de canton.

813 Dép. Seine-Maritime, cant. Gournay-en-Bray.

814 Dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Romain de Colbosc.

815 Dép. Seine-Maritime, cant. Montivilliers.

816 Dép. Seine-Maritime, cant. Criquetot-l'-Esneval.

817 Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises du diocèse de Rouen et leur contribution à l'histoire du culte des saints au Moyen Age (IVe-XIIe siècles)*, *op. cit.*

les titulatures des églises Saint-Lô et Saint-Cande de Rouen mais aussi de Saint-Vigor d'Ymonville nous sont fournies par le pouillé de 1240[818], celle de saint Jouin par une charte de 1130-1155[819] et celle de saint Floxel, par un acte de 1473[820]. Or, ces dédicaces peuvent changer au cours du temps, même si ceci n'est pas la règle commune. On en veut pour preuve l'église Saint-Lô de Rouen, à l'origine consacrée au Sauveur[821]. En définitive, il paraît assez problématique d'utiliser les seules dédicaces comme marqueurs de l'exode des reliques lorsque l'on ne peut les croiser avec un dossier plus substantiel de documents, d'autant plus que d'autres explications peuvent être apportées. Par exemple, l'église Saint-Cande de Rouen serait à mettre en relation, pour Jacques Le Maho, avec l'église Saint-Candide de Picauville[822] et témoignerait d'un exode de clercs originaires de cette région. Cependant, on peut également rapprocher ce vocable du trésor pré-normand de Fontenelle, emporté à Saint-Pierre de Gand en 944 et évacué dès le VIIIe siècle, dans lequel figure la mention de reliques de saint Candide[823]. Aussi, quelle explication retenir ? S'agit-il donc de la trace du passage de clercs du diocèse de Coutances à Rouen ou de celle de l'action des moines de Fontenelle à Rouen ? À moins encore que ce vocable n'ait un rapport avec la cathédrale de Lisieux, à qui l'église appartient depuis une donation perdue, attribuée à Guillaume le Conquérant ou Henri Ier, et dont saint Candide assure le patronage[824]. On voit donc qu'en l'absence de documents complémentaires, rien ne permet de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses. Ceci nous ramène par conséquent à notre question initiale : les vocables peuvent-ils nous être d'une aide quelconque ? Dans le diocèse de Rouen, on ne relève guère de titulatures en l'honneur d'Aychard et d'Hugues de Jumièges, de saint Ansbert ou encore de sainte Honorine, des saints Victrice, Evode et Mellon. Il faut se rendre à Haspres pour trouver un prieuré placé sous la protection des saints Aychard et Hugues[825]. Ceci n'a rien d'étonnant : ce prieuré est une dépendance de Jumièges et accueille les restes de ses saints abbés. La même logique guide le choix de certaines dédicaces en l'honneur de saint Wandrille : Belleville-en-Caux[826] et

818 Delisle L., *Polyptychum Rothomagensis diocesis*, *op. cit.*

819 Il s'agit d'une charte par laquelle Hugues, archevêque de Rouen, confirme le don de l'église Saint-Jean de Bosc-le-Hard par Raoul du Bosc-le-Hard au prieuré de Longueville ; Le Cacheux P., *Chartes du prieuré de Longueville antérieures à 1204*, Paris, Société de l'Histoire de Normandie, 1934, acte n° 4, p. 5-6.

820 ADSM, série E fonds Brossard de Grosmesnil ; De Beaurepaire C., Dom Laporte J., *Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime*, Paris, CTHS, 1984, t. II, p. 594.

821 Le Maho J., « Recherches sur les origines de quelques églises de Rouen (VIe-XIe siècles) », art. cit., p. 148.

822 Dép. Manche, cant. Sainte-Mère-Église.

823 Huyghebart N., *Une translation de reliques à Gand en 944. Le* Sermo de Adventu Sanctorum Wandregisili, Ansbert et Vulframni in Blandinium, *op. cit*., p. 33.

824 Musset L., « La formation d'un milieu social original : les chapelains normands du duc-roi au XIe et au début du XIIe siècle », *Cahiers des Annales de Normandie*, 22, 1988, p. 93.

825 Mériaux Ch., *Gallia Irradiata, op. cit.*, p. 118.

826 Seine-Maritime, cant. Tôtes.

Pierrepont[827] font partie de la plus ancienne couche des possessions de Fontenelle[828] tandis que Louvetot[829] est mentionné dans un acte de confirmation émanant de Richard II et datant de 1024[830]. L'église paroissiale consacrée à saint Vulfran, à Butot[831], est elle aussi citée dans ce même acte[832]. Quelques dédicaces en l'honneur de saint Ouen, celles de Bouchevilliers[833], Gisors[834] et du Tronquay[835], situées sur le cours de l'Epte, pourraient être mises en relation avec la translation de ses reliques vers Gasny, à condition que l'on puisse le confirmer par d'autres sources.

Ainsi, même si les vocables ne nous sont pas d'une grande aide et en dépit du discours tenu par les textes hagiographiques, il est indéniable que les déplacements de restes saints au cours de ces temps troublés se caractérisent par une certaine désorganisation. Les allers-retours des moines de Fontenelle[836] plaident pour des déplacements de courte durée avant que les religieux ne prennent réellement conscience de la mesure du danger scandinave et de la nécessité de s'éloigner de la côte pour s'en remettre à des hôtes extérieurs.

Par ailleurs, il ressort de la documentation étudiée que les reliques de ces saints font l'objet de nombreuses divisions au cours de ces temps mouvementés.

On a par exemple vu que des reliques appartenant aux saints Wandrille et Ansbert sont acquises par les monastères de Blangy et Saint-Omer. Toutefois, ils ne sont pas les seuls : en 866, Odulfus, le *custos* de l'abbaye de Saint-Riquier (Ponthieu), profitant de la détresse des religieux de Fontenelle, « tout récemment dévasté », obtient d'eux des restes de leurs saints abbés. Ceux-ci sont ensuite solennellement déposés dans une châsse le dimanche 12 février[837].

Il en va de même pour sainte Austreberte. On a déjà évoqué les reliques laissées à Sithiu, dans l'église Notre-Dame, à l'occasion de la fuite des religieuses de Pavilly dans les diocèses septentrionaux. Cependant, si l'on en croit la *Normanniae Nova Chronica* qui se fait

827 Seine-Maritime, cant. Londinières, com. Grandcourt.
828 *Gesta abbatum Fontanellensium*, p. 78, 186.
829 Dép. Seine-Maritime, cant. Bellencombre, com. Bracquetuit.
830 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 11, p. 44.
831 Seine-Maritime, cant. Pavilly.
832 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. 47.
833 Dép. Eure, cant. Gisors.
834 Dép. Eure, ch.-l. cant.
835 Dép. Eure, cant. Lyons-la-Forêt.
836 Annexe 2.
837 « *Sequenti anno (866) idem monachus [Odulfus custos] rogavit a fratribus coenobii Fontanellae, quod nuperrime fuerat populatum, ut ex corporibus beatorum Guandregisili et Ansberti sibi et loco nostro tribuerent quantulamcunque partem. Acceptas ergo sacras reliquias legatus aeditui, ossa silicet et cineres, Centulo II. Idus februarii intulit, quae a fratribus cum honore susceptae, et in capsam saepedictam reconditae sunt* », Hariulf, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, Lot F. (éd.), Paris, Picard, 1894, c. 12 ; « *II. id. febr.: Exceptio reliquiarum sanctorum Guandregisili et Ansberti* », Propre de Saint-Riquier, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1911, p. 269.

l'écho d'un cartulaire du XVe siècle originaire de la région rouennaise, les restes d'Austreberte ne sont peut-être pas transférés dans leur intégralité. En effet, après que Thomas de Pavilly a donné son église à la Trinité du Mont de Rouen, l'abbé Gautier fait transporter, en 1091, dans son monastère rouennais le corps de l'abbesse[838]. C'est ainsi que l'abbaye fait l'acquisition de restes de sainte Austreberte, avec le devant de la tête et treize dents. Sans compter que d'autres monastères revendiquent, par la suite, la possession de reliques appartenant à la sainte vierge, à l'instar de l'abbaye de Fécamp[839] ou de Christ Church, à Cantorbéry, où se trouve un autel renfermant « le chef de la bienheureuse vierge Austreberte »[840].

Force est également de reconnaître que l'on ignore ce qu'il advient de certains restes saints. C'est par exemple le cas des reliques fécampoises que l'on semble totalement perdre de vue au cours de ces temps mouvementés ou encore du corps de saint Vulfran pour lequel le mystère reste entier.

On sait par la *Vita altera sancti Audoeni* et la *Vita secunda sancti Wandregisili* que l'abbaye pré-normande de Fécamp abrite les restes de son fondateur, le comte Waninge, et de sa première abbesse, Hildemarque[841]. Cependant, on ne sait ce qu'il advient d'eux par la suite si ce n'est qu'ils semblent littéralement s'évaporer dans la tourmente des invasions scandinaves. Si l'on en croit l'analyse que fait Jacques Le Maho d'une notice parvenue jusqu'à nous par l'intermédiaire d'une copie du XIIe siècle[842] et dans laquelle l'historien voit la main de l'évêque Henri de Bayeux[843], le premier monastère fécampois doit déjà être en ruine en 890.

838 « *His diebus, domnus Walterus abbas Sanctae Katarinae Rotomagensis coepit reaedificare ecclesiam et locum Sanctae Austrebertae apud Paviliacum, et tunc translatum est corpus ejus in coenobium Sanctae Katarinae* », dans Chéruel A.. (éd.), *Normanniae Nova Chronica*, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e série, 8e volume, Paris 1851, p. 8 ; Meunier P., *Sainte Austreberte de Marconne, abbesse de Pavilly op. cit*. ; Correa A., « St Austreberta of Pavilly in the Anglo-Saxon Liturgy », art. cit. ; *Normannia monastica.* t. II, p. 267.

839 « Estat des sainctes reliques, reliquaires et autres pièces notables conservées tant dans le thrésor que dans l'église de la royalle abbaye de Fescamp en l'an 1682 », dans Leroux de Lincy, *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, Rouen, Edouard Fréres, 1840, p. 197.

840 « *In parte orientali erat altare in veneratione ipsius Dominae consecratum ; et in eo caput beatae virginis Austrebertae habebatur inclusum* », Eadmer, *De reliquiis sancti Audoeni et quorundam aliorum sanctorum quae Cantuariae in aecclesia domini salvatoris habentur*, dans Wilmart A. (éd.), « *Edmeri Cantuariensis cantoris nova opuscula de sanctorum veneratione et obsecratione* », *Revue des sciences religieuses*, 15-3 ? 1935, p. 366.

841 On sait qu'un culte était alors rendu à Hildemarque dans le diocèse de Rouen avant les invasions scandinaves, plus particulièrement dans l'abbaye de Fontenelle. Dès le VIIIe siècle, elle y est honorée au 13 des calendes de juillet dans la recension fontenellienne du martyrologe hiéronymien publiée par Dom Laporte. Cette dévotion s'explique notamment par la tradition qui veut que ce soit le diacre Sindard qui l'ait ramenée de Bordeaux, à l'occasion de l'un de ses voyages dans la métropole aquitaine pour le compte de son monastère, pour diriger la communauté de Fécamp fondée par Waninge. Laporte J., « Les recensions de Fontenelle du martyrologe hiéronymien et l'histoire du monastère », *Revue Mabillon*, 29, 1939, p. 1-16 ; *Vita prima sancti Wandregesili*, par. 19, p. 268; *Vita secunda sancti Wandregisili*, par. 17, p. 277.

842 Pottier A., « Histoire du Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, conservé en l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp », *Revue de Rouen*, 1838, p. 106-112.

843 Le Maho J., « Un exode de reliques dans les pays de la Basse Seine à la fin du IXe siècle », art. cit., p. 177.

L'auteur de cette notice dit avoir reçu la visite d'hommes originaires d'une localité du nom d'*Asiniaca*, ceux-ci lui rapportant à cette occasion comment, en arrivant à Fécamp, ils y ont découvert les ruines de l'abbaye abandonnée et comment ils ont entrepris de les déblayer pour y rétablir le culte. Ce que sont devenues les moniales et leurs reliques, nul ne le sait[844]. Les sources composées au XIe siècle et relatant la destruction du site fécampois restent très évasives sur la question. La chronique du manuscrit 528 et le *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii* nous apprennent simplement que les religieuses ont été chassées et ont fui, que le lieu est ensuite retourné à sa solitude[845]. Dans les deux cas, aucune indication précise n'est fournie quant à leur itinéraire. D'après Jacques Le Maho, l'hypothèse la plus plausible semble être celle d'une évacuation et d'un repli de la communauté dans la région du Ham, au cœur de la Picardie, où un culte est longtemps rendu à Waninge[846]. Toutefois, le sort du corps de sainte Hildemarque demeure un véritable mystère. Tout au plus sait-on qu'il ne fait pas partie du trésor de l'abbaye reconstitué à compter du Xe siècle et connu par les différents inventaires dressés dans le monastère à compter du XIVe siècle[847].

On peut se poser de semblables questions quant aux reliques de saint Vulfran. D'après l'*Inventio* déjà mentionnée, elles ne quitteraient pas le monastère de Fontenelle et y seraient retrouvées intactes, à la droite de la tombe vide de saint Wandrille. En réalité, il semblerait que le corps de Vulfran connaisse un destin plus mouvementé que l'*Inventio* ne le suggère. Toute la question est de savoir s'il est transféré ou non avec les dépouilles des saints Wandrille

844 Il en va de même des moniales de l'abbaye de Montivilliers, fondée aux environs de 684. Nous ne disposons quasiment d'aucune information relative au monastère pré-normand et à la dispersion de ses occupantes à l'occasion des incursions vikings dans les années 840-850. L'une des dernières mentions dont l'on dispose à son sujet remonte à l'année 833 : Montivilliers est citée parmi les nombreuses abbayes auxquelles saint Anségise, abbé de Fontenelle, mort le 20 juillet 833, concède un certain nombre de largesses, en reconnaissance des oraisons qu'elles doit offrir pour lui. Musset L., « Les premiers temps de l'abbaye de Montivilliers », dans *Montivilliers. Histoire d'une ville et de son abbaye*, 950ème anniversaire, Rouen, 1985, p. 8-12 ; Bouvris J.-M., « La Renaissance de l'abbaye de Montivilliers et son développement jusqu'à la fin du XIe siècle », dans *L'abbaye de Montivilliers à travers les âges*, Actes du colloque de Montivilliers (8 mars 1986), *Recueil de l'association des Amis du Vieux Havre*, 46, 1988, p. 17-84.

845 « *Tempore istius seuissima Danorum gens Frantiam inrumpens in horam maritimam non minimam christianorum populorum stragen dedit ; unde factum est ut de predicto monasterio sanctimoniales fugerent et idem locus ad solitudinem redigeretur ita ut fieret ferarum habitatio qui fuerat prius christicolarum ornamentum* », Rouen, BM, ms. 528 (A 362), par. 4, p. 44. « *Illius ergo tempestatis crudelissimo turbine, Fiscanensis ecclesia invaditur et corripitur, et multorum meritorum sanctae virgines expelluntur et effugantur* », *Libellus de revelatione*, col. 712.

846 Le Maho J., « Le premier monastère de Fécamp (VIIe-IXe siècle) », art. cit., p. 115 ; Id., « La dispersion des bibliothèques du diocèse de Rouen au temps des invasions normandes: autour d'un manuscrit carolingien conservé à la Sainte-Trinité de Fécamp », art. cit., p. 72 ; Fournée J., « Le culte des populaire des saints fondateurs d'abbayes prénormandes », dans *Les abbayes de Normandie*, Actes du XIIIe Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Rouen, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1979, p. 78.

847 ADSM, 7 H 54 ; « Estat des sainctes reliques, reliquaires et autres pièces notables conservées tant dans le thrésor que dans l'Eglise de la Royalle Abbaye de Fescamp, en l'an 1682 », *op. cit.*, p. 186-212.

et Ansbert dans les domaines septentrionaux du monastère. Deux positions s'affrontent : celle des moines de Fontenelle et celle des moines de Saint-Pierre de Gand. Pour les premiers, il ne fait aucun doute que saint Vulfran ne quitte pas leur monastère. Leur argumentaire repose essentiellement sur les *Miracula sancti Wandregesili*. Dans ce texte, seules les reliques des saints Wandrille et Ansbert sont explicitement mentionnées, à une exception près : le dernier miracle accompli à Boulogne, rajouté par les clercs du lieu en personnes[848]. Selon Nicolas Huyghebaert, il s'agit d'une interpolation effectuée par des clercs boulonnais à la fin du IXe siècle ou au début du Xe siècle. Ceux-ci, héritiers des moines de Fontenelle, seraient convaincus de la présence chez eux de trois corps, tant serait fâcheux l'état des ossements obtenus[849]. La position des moines fontenelliens est contestée par ceux de Saint-Pierre de Gand qui revendiquent la possession des restes de saint Vulfran depuis 944 : ces derniers seraient transférés en même temps que ceux des saints Wandrille et Ansbert. L'argumentaire des religieux gantois s'appuie sur deux documents : sur une charte d'Otton II en faveur de leur communauté datée de 977, faisant état de la présence de Vulfran dans leur monastère[850] ainsi que sur le *Sermo de adventu sanctorum Wandregesili, Ansberti et Vulframni in Blandinium* déjà évoqué[851]. La tradition blandinienne compte ses défenseurs, notamment le professeur Van Caenegem qui réfute l'opinion selon laquelle les religieux de Fontenelle, connaissant l'emplacement des trois corps, n'en retirent que deux en 858 et laissent le troisième derrière eux. Selon lui, s'il n'est question que des seules dépouilles des saints Wandrille et Ansbert, c'est que les moines normands voyagent en deux groupes et se partagent leur trésor avant de se rejoindre à Boulogne où un dernier miracle atteste la présence des trois corps[852]. Cependant, ce point de vue ne fait guère l'unanimité chez les historiens : la tradition fontenellienne compte elle aussi de nombreux partisans. On se range pendant longtemps à l'avis de Mabillon et des Bollandistes pour lesquels le corps de saint Vulfran ne parvient pas à Gand. Ferdinand Lot, qui a longuement étudié les sources de Fontenelle, et Hans Van

848 « *Si forsitam fuisses transvecta ad memoriam s. Wandregisili confessoris Christi, qui in Bononia civitate cum praesulibus Ansberto et Wlfranno requiescit almifluis* », *Miracula sancti Wandregesili*, par. 52, p. 290.

849 Huyghebaert N., « L'énigme des reliques de saint Vulfran, archevêque de Sens », *Revue bénédictine*, 87, 1977, p. 184.

850 « *Igitur noverit sagacitas et industria omnium fidelium nostrorum tam praesentium quam et futurorum, quoniam cum benigno superne miserationis respectu, optata cunctis mortalibus in imperio regni gauderemus pacis tranquilitate, plurimis sepe nobilibus viris extraneis videlicet et domesticis nostrarum rerum administratoribus innotescentibus, perlata est ad nos celebris opinio Blandiniensis coenobii, propter fluenta Scaldi fluminis a sanctae recordationis pontifice Amando in primitus fundati, et in honore beatissimorum apostolorum Petri ac Pauli constructi et consecrati, in quo ad praesens incliti confessores Xristi sanctus Wandregisilus abbas, gloriosi archypraesules Ansbertus et Vulframnus cum beata virgine Amalberga multisque sanctorum requiescunt pignoribus...* », Gyskling M., Koch A. C. F. (éd.), *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, 1950, t. LXVI, p. 167.

851 Huyghebaert N., *Une translation de reliques à Gand en 944*, *op. cit*.

852 Van Caenegem R. C., « *The Sources of Flemish History in the* Liber Floridus », dans A. Derolez (éd.), *Liber Floridus Colloquium*, Gand, 1973.

Werveke ne le pensent pas non plus[853]. Depuis quelques décennies, les conclusions auxquelles parvient Nicolas Huyghebaert dans son analyse du *Sermo de adventu* confirment en partie la thèse fontenellienne[854]. En effet, tout d'abord, les mentions les plus explicites de la présence des trois corps dans le cortège de 944 ne figurent que dans les paragraphes ajoutés au récit primitif et toutes les autres mentions de saint Vulfran peuvent être considérées comme des interpolations[855]. Ensuite, le catalogue des reliques de Fontenelle composé par le *custos* de Saint-Pierre de Gand entre 944 et 953[856], dates du départ de l'abbé Gérard pour Brogne, ne mentionne pas explicitement le corps de saint Vulfran mais fait simplement état de « *sancti Vulframni dalmatica pars (...) maxima, et cultellus cum vagina* »[857]. Enfin, la guérison miraculeuse de l'archidiacre Benacer à Saint-Donatien de Bruges démontre clairement l'absence de saint Vulfran dans le cortège de 944 : Benacer vient à deux reprises demander aux saints de Fontenelle la guérison d'une fièvre récurrente mais n'adresse sa requête qu'aux seuls saints Wandrille et Ansbert[858]. Ces différents arguments semblent clore le débat concernant la présence des reliques de saint Vulfran à Gand : en l'état, il ne fait plus de doute que le métropolitain de Sens ne voyage pas avec les restes de Wandrille et Ansbert. Toutefois, cela ne permet pas non plus d'affirmer que sa dépouille demeure à Fontenelle : que faire du culte rendu à saint Vulfran à Bruges, où il est, avec saint Éloi, le second titulaire de la cathédrale Saint-Sauveur, la plus ancienne église de la ville[859] ? Se développe-t-il à l'occasion de la station effectuée par les moines gantois de retour de Boulogne en 944 comme cela est rapporté dans le *Sermo de adventu* ? On peut objecter, avec Nicolas Huyghebaert, que les reliques en provenance de Fontenelle sont alors déposées dans l'église Saint-Donatien, non dans la cathédrale. Peut-on émettre l'hypothèse qu'à cette occasion, les trois corps sont une fois de plus séparés, ceux de saints Wandrille et Ansbert étant déposés à Saint-Donatien et celui de saint Vulfran, à Saint-Sauveur ? Le *Sermo de adventu* ne fait aucune allusion à un partage de cette espèce. Faut-il y voir le souvenir d'un itinéraire solitaire que suivrait saint Vulfran avant d'arriver à Gand ? Dans ce cas, comment le comte Arnoul pourrait-il s'emparer des reliques du moine de Fontenelle puisque Saint-Sauveur relève de l'autorité épiscopale, contrairement à Saint-Donatien, chapelle du *castrum* comtal ? Pour Nicolas Hyughebaert, il est difficile de mettre le culte brugeois de saint Vulfran en rapport avec le passage en 944 des

853 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. XXX-XLVI ; Van Werveke H., « Saint-Wandrille et Saint-Pierre de Gand (IXe-Xe siècles) », art. cit., p. 79-92.

854 Huyghebaert N., *Une translation de reliques à Gand en 944*, *op. cit*., p. CXXIII; Id., « L'énigme des reliques de saint Vulfran, archevêque de Sens », art. cit.

855 Id., *Une translation de reliques à Saint-Pierre de Gand*, *op. cit.*, par. 2, 5, 8, 23, 28.

856 Dates du départ de Gérard pour Brogne.

857 Hyghebaert N., *Une translation de reliques à Saint-Pierre de Gand*, par. 29 A, p. 31.

858 « *Deferuntur subtalares sanctissimi patris Uuandregisili et sciphus sancti Ansberti* », *ibid.*, par. 43.

859 Huyghebaert N., « L'énigme des reliques de saint Vulfran, archevêque de Sens », art. cit., p. 189-194.

reliques de Fontenelle. S'agit-il d'un culte postérieur qui se développe, après son *inventio,* au XIe siècle, dans les ports de Normandie et du Pas-de-Calais, saint Vulfran s'affirmant comme l'un des patrons des marins et des marchands[860] ? Ou s'agit-il au contraire d'un culte antérieur, lié à la mission frisonne effectuée par saint Vulfran de son vivant[861] ? En l'absence de sources complémentaires et inédites, il reste donc difficile de dire avec certitude ce qu'il advient du corps de saint Vulfran au cours des invasions scandinaves.

Enfin, ces reliques en déplacement sont aussi l'objet de rapts ou du moins de démembrements qui ne sont pas liés, ou du moins pas directement, aux invasions scandinaves. Il en va ainsi des reliques des saints Godard, Romain et Remi de Rouen, acquises par les moines de Saint-Médard de Soissons au début des années 840[862]. Si l'on en croit la *Translatio Gildardi*[863], composée au Xe siècle, l'abbé Hilduin souhaite réunir le corps de saint Godard à celui de son frère supposé, saint Médard, et prend, pour cela, prétexte des invasions vikings[864] afin de réclamer l'intervention du roi puisque toute translation incombe en principe au pouvoir temporel ou à un évêque depuis le concile de Mayence, en 813. Répondant à cette demande, Charles envoie quelques religieux, munis de lettres royales, à Rouen. Ceux-ci ont pour ordre de se faire remettre les restes de saint Godard et de les apporter sans retard à Saint-Médard de Soissons[865]. Après protestation, les autorités rouennaises finissent par céder à l'injonction du roi. Toutefois, les magistrats de la ville, ayant du mal à se résoudre à cette séparation, finissent par proposer une transaction : les corps complets de saint Godard et de saint Remi ainsi que le chef de saint Romain, ses compagnons de la crypte, contre le chef de saint Godard[866]. Le

860 Trân-Duc L., « Une entreprise hagiographique au XIe siècle dans l'abbaye de Fontenelle : le renouveau du culte de saint Vulfran », art. cit., p. 20.

861 Lebecq S., « Vulfran, Willibrord et la mission de Frise: pour une relecture de de la *Vita Vulframni* », art. cit., p. 85-92.

862 Lifshitz F., « The Migration of Neustrian Relics in the Viking Ages : the Myth of Voluntary Exodus, the Reality of Coercion and Theft », art. cit., p. 175-192.

863 Poncelet A. (éd.), *Translatio Gildardi*, *Analecta Bollandiana*, 8, 1889, p. 402-405.

864 « *Studeat siquidem per nostram auctoritatem fraterna contio ad locum quantocius properare, in quo beatissimi Gildardi fratris domni nostri Medardi humana hactenus perpendimus, a Danorum finibus asportari faciamus, ac juxta fratrem condigno honore, prout ingenium nostrum fuerit, collocemus* », *ibid.*, p. 403-404.

865 « *His itaque regalibus instituti decretis, audaci quoque animo roborati saepe dicti coenobii viri cum ingenti apparatu Rotomagum civitatem quam celerius properant, atque auctoritate imperatoria urbem ingrediuntur ac hospitio condigno honore suscipiuntur. Pandunt igitur causam negotii sui archiepiscopo et principibus metropolis ipsius, ac pro qui illo arripere iter voluerint praecepto regio, non sine magno maerore incolarum illius provinciae referunt* », *ibid.*, p. 404.

866 « *Videntes igitur se aliter non posse facere, petierunt a supra scriptis viris aliquam portionem ex beatissimi Gildardi corpore sibi dimitti, ne tota patria a proprio patrono undique videretur exspoliari. Illis autem reluctantibus ac corde tenus profitentibus se nolle aliqua domni sui portiuncula corporis privari, sed ex integro omnia sacratissimi pontificis humana secum velle deferre, de cetero gemitu populi et lacrimis personarum ipsarum coacti, caput inibi decreverunt relinquere, absque ulla diminutione assumpto toto corpore, ea scilicet ratione, ut pro capite venerabilis Gildardi caput sanctissimi Romani ejusdem civitatis archiepiscopi ac totum sancti Remigii sacratissimum corpus, qui apud nos fertur domnus Remigius similiter*

marché est accepté par les religieux de Soissons, heureux de rapporter avec eux un trésor plus important que celui escompté à l'origine. Le transfert des restes saints a lieu quelques temps plus tard, dans la basilique Saint-Médard de Soissons nouvellement restaurée[867].

On peut également citer le rapt spectaculaire, bien connu et bien documenté, des reliques de Fontenelle. En 944, alors qu'elles se trouvent à Boulogne, le comte Arnoul de Flandre et Gérard de Brogne, abbé du Mont Blandin, tous deux grands collectionneurs de reliques, s'en emparent[868]. Lié aux Carolingiens par sa grand-mère Judith, fille de Charles le Chauve, Arnoul de Flandre revendique saint Wandrille comme l'un de ses ancêtres. Comme on l'a vu, d'après une tradition forgée à la suite de la mainmise austrasienne sur la Neustrie, saint Wandrille serait affilié aux Pippinides. Surtout, il s'agit, pour le comte de Flandre, d'affirmer son pouvoir temporel, incomplet sans la dimension surnaturelle que peut lui procurer la *virtus* thaumaturgique des saints[869], mais aussi d'accompagner le processus de fixation du pouvoir territorial alors à l'œuvre, d'une politique religieuse inscrite dans le mouvement du renouveau monastique[870]. Le rapt des reliques dont il est question ici correspond à la soumission du Boulonnais qui appartient, jusqu'en 933, au territoire d'Adalolphe[871]. Après être passés entre les mains d'Arnoul de Flandre et de Gérard de Brogne, et après une station à Saint-Donatien de Bruges, où un catalogue du XIIe siècle mentionne la présence de « *duo digiti et duo dentes sancti Wandregesili* »[872], les restes saints fontenelliens entrent finalement dans le trésor de Saint-Pierre au Mont-Blandin. Est ensuite composé dans le monastère gantois, entre 945 et 950, un *Sermo de adventu sanctorum Wandregesili, Ansberti et Vulframni in Blandinium*, remanié dans le premier tiers du XIIe siècle, entre 1079 et 1131. Celui-ci reprend un inventaire des reliques de Fontenelle dressé par le *custos* de

ipsius urbis praesul, secum deportare liceret. Quod juxta condictum impletum est conventum », *ibid.*, p. 405.

867 « *Suscipientes nempe mutuo caput memorati pontificis Romani corpusque Deo digni Remigii praesulis, relinquentes vero ibi caput sanctissimi Gildardi, sed totum corpus secum deferentes, cum ingenti tripudio et maximo laudum triumpho ad propria, Deo protegente, revertuntur, ex caelesti gratulantes thesauro. Tandem non multo post coenobium sanctorum Medardi et Sebastiani atque papae Gregorii, quod in honore beatissimae Dei genitrici Mariae consecratum est et est situm in prospectu surbis Suessae, cum maxima honestate intrant XVI kalendas julii, ac reliquias supra dictorum Dei electorum cum digno honore inibi collocaverunt, missarum sollemnia celebrantes, de perpetua sanctorum praesentia laetantes* », *ibid.*

868 Huyghebaert N., *Une translation de reliques à Gand en 944*, *op. cit.* ; Laporte J., « Gérard de Brogne à Saint-Wandrille et à Saint-Riquier », *Revue bénédictine*, 70, 1960, p. 142-157 ; Van Werveke H., « Saint-Wandrille et Saint-Pierre de Gand (IXe-Xe siècle) », dans Block D. P., Bruckner A. (dir.)., *Miscellanea Mediaevalia in memoriam Jan Frederick Niermeyer*, Groningen, J. B. Wolters, 1967, p. 79-92 ; Misonne D., « Gérard de Brogne et sa dévotion aux reliques », *Sacris Erudiri*, 25, 1982, p. 1-26 ; Bozóky E., « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre (fin du IXe-fin du XIe siècles) », dans Bozóky E., Helvétius A-M. (dir.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, *op. cit.*, p. 271-292.

869 Bozóky E., « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre (fin du IXe-fin du XIe siècles) », art. cit., p. 272.

870 *Ibid.*, p. 276.

871 *Ibid.*, p. 277.

872 Weale W. H. J., *Catalogue des reliques conservées à l'église de Saint-Donatien de Bruges au treizième siècle*, dans *Le Beffroi*, Bruges, 1872-1873, p. 201.

Saint-Pierre de Gand entre 944 et 953. Cette acquisition permet à Saint-Pierre au Mont-Blandin de faire valoir des droits sur les vastes propriétés foncières de l'abbaye de Fontenelle[873]. Dès lors, saint Wandrille fait son entrée dans le sanctoral du Mont-Blandin : sa translation est célébrée, dans les calendriers liturgiques de l'abbaye, au 3 des nones de septembre[874]. Bientôt, les chartes de l'abbaye ajoutent son nom à ceux des saints patrons, Pierre et Paul. Pour preuve, on peut lire dans un acte d'Otton III, daté de 977, « *Blandiniensis coenobii, propter fluenta Scaldi fluminis a sanctae recordationis pontifice Amando in primitus fundati, et in honore beatissimorum apostolorum Petri ac Pauli constructi et consecrati, in quo ad praesens incliti confessores Christi sanctus Vuandregisilus abbas, gloriosi archypraesules Ansbertus et Vulframnus cum beata Amalberga multisque sanctorum recquiescunt pignoribus* »[875]. Par ailleurs, les reliques de saint Wandrille sont convoquées lors de la première Paix en Flandre, à Audenarde, en 1030. Les *Annales* dites d'Elmare les mentionnent aux côtés de celles des saints Gérulphe, Bavon, Amand, Vaast, Bertin et Winnoc[876]. Lorsque l'abbé Gérard se retire à Brogne, en 953, il emmène avec lui un bras de saint Wandrille ainsi qu'une partie notable de sa tête, avec l'une de ses dents, deux doigts de sa main, quelques uns de ses cheveux, des fragments de sa chasuble, de ses vêtements, de ses chausses, de son oreiller, de son suaire ou encore du drap dans lequel il a été enseveli, comme on peut le lire dans l'inventaire réalisé par François Waloncapelle, évêque de Namur, en 1588, et publié par Gérard Souris en annexe à sa biographie de saint Gérard[877]. D'autres reliques de saint Wandrille se retrouvent à Wadelincourt, commune du Hainaut belge, jadis dépendant de Saint-Pierre de Gand[878].

L'acquisition des reliques de saint Quirin[879] par l'abbaye de Malmédy obéit à une logique similaire. Le *topos* de la menace scandinave mis en avant par le moine mosan qui

873 Bozóky E., « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre (fin du IXe-fin du XIe siècles) », art. cit., p. 278.

874 Paris, BnF, ms. lat. 5006, p. 174.

875 Gysseling M., Koch A. C. F. éd., *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, Bruxelles, 1950 (Bouwstoffen en stüdien voor de geschiedenis en de lexicografie van hets Nederlands), 2 vol., acte n° 66, p. 166-168.

876 « *Omnibus reliquiis sanctorum corporum Flandrie Aldenardis adunatis propace coniuranda, scilicet sancti Gerulfi martyris, Wandregisili, Bavonis, Amandi, Vedasti, Bertini, Winnoci, cum innumerabilibus aliorum sanctorum reliquiis, comes Baldwinus Barbatus, interrogatus, cuius reliquie in ordine processionis essent ceteris preferende vel deponende, constituit ipse comes Baldwinus, presente Hugone Noviomense episcopo cum aliis plurimis episcopis et abbatibus, congregatis totius regni sui primatibus, reliquias sancti Gerulfi martyris, sue patrie indigene, ante omnes honorabiliter asportati et magnificenter preponi.* », Grierson P. éd., *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, Bruxelles, Commission Royale d'Histoire, 1937 (Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique), p. 89.

877 *AASS*, Octobre, V, 1866, p. 317 ; Missone D., « Gérard de Brogne et sa dévotion aux reliques », art. cit., p. 15.

878 Gorlia J., *Histoire de Wadelincourt*, Fontaine-l'-Evêque, L. Daisne, 1935, p. 134-138.

879 Saint Quirin est l'un des compagnons de saint Nicaise.

rédige la *Translatio Malmundarium* au XIe siècle[880] peut être questionné. En effet, le transfert de Quirin est daté de 808[881]. Or, à cette date, comme on l'a vu précédemment, les reliques de Quirin sont à Gasny et on n'assiste pas encore à un exode de restes saints dans la vallée de la Seine. Partant de là, toute la chronologie de la translation peut être remise en cause. Dans le cas présent, le développement du culte du martyr du Vexin en pays mosan, pour lequel Philippe George ne relève aucun témoin liturgique antérieur au XIe siècle[882], est certainement davantage à replacer dans le contexte spécifique de la querelle et du schisme déchirant les communautés jumelles de Malmédy et Stavelot, toutes deux fondées par saint Remacle[883]. Alors que Stavelot détient depuis le VIIe siècle le corps de ce dernier et qu'un pèlerinage s'organise autour, Malmédy se doit d'acquérir son indépendance hagiographique[884]. Pour ce faire, la communauté acquiert les restes de saint Juste et compose une *Translatio Justi* entre 940 et 980. Celui-ci devient le principal patron du monastère. En 1040, sa châsse est associée à celle de Remacle lors de la cérémonie de dédicace de Stavelot. L'arrivée de Quirin et des restes de ses compagnons relègue saint Juste au deuxième plan, notamment parce qu'avec saint Quirin, Malmédy acquiert un corps complet et que saint Juste n'est qu'un enfant. Un inventaire de reliques composé au XIIe siècle mentionne le compagnon de saint Nicaise avant le martyr de Beauvais. Dès lors, Quirin devient le principal saint de Malmédy. Invoquer l'intervention de Charlemagne dans cette opération[885], comme le fait ce récit de translation, n'est pas anodin[886]. Ce procédé permet certes de dresser une généalogie des restes saints

880 Pour Philippe George, ce texte est postérieur à 1062, le corps d'Agilolf étant déjà présent à Cologne, et antérieur à 1071, date du triomphe de saint Remacle à Malmédy ; George P., *Reliques et arts précieux en pays mosan du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, éd. du CEFAL, 1995, p. 43-46 ; George P., « Autour de Stavelot-Malmédy (VIIe-Xe siècles) », dans Polfer M. (dir.), *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^e-IXe siècle)*, *op. cit.*, p. 317-338

881 « *Annus erat ab Incarnatione Domini octingentesimus octavus, cum disponentis omnia Deitatis miseratio, nostri prospiciens necessitatibus, ob hoc pretiosissimi Quirini martyris beatissimo nos ditavit corpore* », *Translatio Malmundarium*, par. 1, p. 550. Cette date est pour le moins surprenante dans la mesure où la charte-notice de Riculphe fait état de la présence des reliques de saint Nicaise et de ses compagnons à Gasny en 872.

882 George P., *Reliques et arts précieux en pays mosan du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, *op. cit.*, p. 43-46.

883 Stavelot, sur l'Amblève, relève du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège tandis que Malmédy, sur la Warchenne, ressort de l'archevêché de Cologne et du diocèse de Liège. Une bulle datant de 1049 règle l'élection abbatiale et prévoit que les deux communautés élisent un abbé commun. Toutefois, les tendances séparatistes des Malmédiens aboutissent à un schisme de six ans, de 1065 à 1071. C'est dans ce contexte qu'est rédigé notre texte.

884 George P., « Autour de Stavelot-Malmédy (VIIe-Xe siècles) », art. cit., p. 317-338 ; Id. « L'Aquitaine et le pays mosan. Sur les pas de saint Remacle », dans Bozóky E. (dir.), *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 103-126 ; Id., « Le pays mosan, laboratoire hagiographique impérial ? », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 393-394.

885 « *Assensit imperator huic sententiae cum optimatibus suis, perque ipsius manum Sanctos efferi de suis mandavit locis, bonis omnibus satians desiderium nostrum, e tribus unum nobis beatum transmittendo Quirinum* », *ibid.*, par. 13, p. 552.

886 Bozóky E., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis*. *Protection collective et légitimation du pouvoir*, *op. cit.*, p. 195-202.

détenus par Malmédy mais aussi de mettre en valeur la source de cette donation et par là le monastère lui-même, dans un contexte de forte rivalité avec la communauté de Stavelot dont le monastère cherche à s'émanciper.

Ainsi, même si certains déplacement de reliques ne sont pas directement liés aux invasions scandinaves, il est clair que, contrairement à ce qu'affirme Felice Lifshitz, la confrontation des différentes sources étudiées confirme bien la fuite des moines et de leurs restes saints face aux raids des Vikings.

Certes, depuis les travaux pionniers de Lucien Musset sur ces questions et le débat ainsi ouvert, mais non clôturé, entre tenants de la continuité et tenants de la rupture[887], les historiens tendent désormais à privilégier une nouvelle approche, beaucoup moins pessimiste que la vision apocalyptique développée par les hagiographes et les historiographes des IXe-XIIe siècle. Il est désormais établi que l'installation des Scandinaves dans la basse vallée de la Seine ne peut être exclusivement envisagée en terme de rupture des systèmes politiques et sociaux préexistants[888]. En effet, on relève un certain nombre de « facteurs de continuité incontestables »[889] en raison d'« une adaptation remarquable des nouveaux venus à la situation politique et sociale du royaume franc au début du Xe siècle »[890]. Même si elle est la première à pâtir des raids vikings, l'Église franque se maintient dans la province de Rouen[891]. L'épiscopat est certes cruellement atteint : *Baltfridus* de Bayeux et *Lista* de Coutances sont respectivement massacrés vers 858 et 890 ; *Adalhelmus* de Sées est emmené en captivité puis vendu comme esclave outre-mer vers 885. Si l'on se fie à l'examen des listes épiscopales, au début du Xe siècle, seuls Rouen et Coutances comptent encore un évêque à leur tête. Néanmoins, aucun évêché ne disparaît de façon irrémédiable : le diplôme de fondation du monastère de Corbény mentionne la présence d'un évêque à Coutances, en 906. Lorsque le roi entend accueillir les restes de saint Marcouf à Corbény, il reçoit à l'occasion une lettre souscrite par l'archevêque Gui et les autres évêques coprovinciaux. Quant au métropolitain de Rouen, il ne cesse de conserver son autorité[892]. Il en va de même du réseau paroissial : un clergé local se maintient aux échelons inférieurs de la hiérarchie ecclésiastique[893]. À l'instar de Rouen, incendiée en

887 Bauduin P., *La première Normandie (X-XIe siècles). Sur les frontières de la haute Normandie : identité et construction d'une principauté*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004, p. 26-28 ; Bates D. *Normandy before 1066*, Londres-New York, Longman, 1982, p. 15-24.

888 Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, *op. cit.*, p. 3.

889 Deniaux E., Lorren C., Bauduin P., Jarry Th., *La Normandie avant les Normands de la conquête romaine à l'arrivée des vikings*, *op. cit.*, p. 395-399.

890 Bauduin P., *Le monde franc et les Vikings (VIIIe-Xe siècle)*, *op. cit.*, 2009, p. 347-348.

891 Guillot O., « La conversion des Normands peu après 911. Des reflets contemporains à l'historiographie ultérieure », *Cahiers de civilisation médiévale (X-XIIe siècle)*, 24e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 101-116 ; n° 3, juillet-décembre 1981, p. 181-219 ; Id., « La conversion des Normands à partir de 911 », dans Chaline N.-J. (dir.), *Histoire religieuse de la Normandie*, *op. cit*., p. 25-53.

892 Musset L., « Un millénaire oublié : la remise en place de la hiérarchie épiscopale en Normandie autour de 990 », dans Guichard P., Lorcin M.-T., Poisson J.-M., Rubellin M. (dir.), *Papauté, monachisme et théories politiques. Études d'histoire médiévale offertes à Marcel Pacaut*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1994, t. II, p. 563-573.

893 Deniaux E., Lorren C., Bauduin P., Jarry T., *La Normandie avant les Normands, de la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, *op. cit.*, p. 396.

mai 841, les cités sont certes touchées, souvent à plusieurs reprises, mais ne sont pas rayées des cartes. Certaines peuvent même servir de refuge. C'est par exemple le cas de Rouen qui voit affluer, aux environs de 880, la population marchande de la basse vallée de la Seine dont les installation portuaires sont abandonnées après les attaques vikings. Quelques années plus tard, en 889-890, le successeur de *Lista* de Coutances, Ragenard, est accueilli avec ses chanoines dans l'église Saint-Sauveur[894]. On ne constate pas non plus de rupture brutale dans l'occupation des sols et les structures de peuplement ni d'altération des communautés rurales autochtones[895]. Il en va de même de la classe dirigeante du royaume franc avec laquelle on n'observe pas de réelle rupture. Les études prosopographiques et généalogiques montrent au contraire une certaine continuité entre les élites de Neustrie et les élites de la Normandie ducale, celles-ci s'insérant de manière précoce par des alliances matrimoniales, des relations de parenté spirituelle, d'amitié et de fidélité dans les réseaux de pouvoir du royaume de Francie[896]. On peut faire un constat similaire avec les institutions et circonscriptions administratives héritées de la monarchie franque[897]. Aussi, tout laisse à penser que les nouveaux venus s'insèrent dans les cadres préexistants[898], la Normandie rejoignant de manière irréversible la civilisation de l'Occident chrétien. Certes, on y discerne encore des influences scandinaves, vivifiées par les échanges entretenus avec le monde nordique[899]. Toutefois, celles-ci ne tardent pas à s'estomper au profit d'un legs carolingien[900]. À l'heure actuelle, les

894 Le Maho J., « Rouen à l'époque des incursions vikings (841-911) », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 42, 1994, p. 143-202 ; Id., « Les destins comparés de deux cités de fond d'estuaire : Rouen et Nantes du VIe au Xe siècle», dans Manneville P. (dir.), *Des villes, des ports, la mer et les hommes*, actes du 124e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques, Nantes (19-26 avril 1999), Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2001, p. 23 ; Id., « Les Normands de la Seine à la fin du IXe siècle », dans Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, *op. cit.*, p. 169-175.

895 Musset L., « Les domaines de l'époque franque et les destinées du régime domanial du IXe au XIe siècles », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 49, 1942-1945, p. 7-79 ; Id., « Les destins de la propriété monastique durant les invasions normandes : l'exemple de Jumièges », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIIIe centenaire*, Rouen, Lecerf, 1955, t. I, p. 49-55; Id., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 640-641 ; Le Maho J., « Les Normands de la Seine à la fin du IXe siècle », art. cit., p. 174-176 ; Arnoux M., Maneuvrier C., « Le pays normand. Paysages et peuplement (IXe-XIIIe siècles) », *Tabularia « Études »*, 3, 2003, p. 20-22 ; Deniaux E., Lorren C., Bauduin P., Jarry T., *La Normandie avant la Normandie*, *op. cit.*, p. 396-401.

896 Bauduin P., « Chefs normands et élites franques fin IXe-début Xe siècle », dans Bauduin P. (dir.) *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, *op. cit.*, p. 181-194 ; Id., *Le monde franc et les Vikings*, *op. cit*, p. 348-350.

897 Bauduin P., *Le monde franc et les Vikings*, *op. cit*, p. 349 ; Davy G., *Le Duc et la loi. Héritages, images et expressions du pouvoir normatif dans le duché de Normandie des origines à la mort du Conquérant (fin du IXe siècle-1087*), Paris, De Boccard, 2004 ; Yver J., « Les premières institutions du duché de Normandie », *Settimane di Studio du Centro italiano di Studi sull'alto Medioevo*, 16, 1969, *I Normanni e la loro espansione in Europa nell' alto medioaveo*, p. 299-366.

898 Bauduin P., *Les Vikings*, *op. cit.,*p. 64.

899 Neveux F., « L'héritage des Vikings dans la Normandie ducale », dans Ridel E. (dir.), *L'héritage maritime des Vikings en Europe de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 110-111 ; Ridel E., *Les Vikings et des mots. Apports de l'ancien scandinave à la langue française*, Paris, Errance, 2009.

900 Musset L., « Les apports scandinaves dans le plus ancien droit normand », dans *Droit privé et institutions*

médiévistes travaillant sur ces questions, comme Pierre Bauduin, parlent d'« accommodation ». Ce concept, dérivé de la psychologie cognitive et définissant à l'origine « un processus permettant une adaptation de l'esprit au milieu ambiant »[901], désigne, une fois adapté à l'Histoire et plus particulièrement aux espaces colonisés par les Vikings, un « processus plus général de régulation des relations entre nouveaux venus et communautés établies » et les « stratégies de coexistence entre ces groupes »[902].

Il n'en demeure pas moins vrai que peu de monastères et d'églises semblent épargnés par les Vikings[903], notamment parce qu'ils regorgent de richesses, d'ornements liturgiques, de vases, de calices, de croix, de reliquaires ou encore de reliures en or et en argent, rehaussés de pierreries. Pour Fontenelle, les *Gesta abbatum Fontanellensium* nous donnent un aperçu de cette richesse. Ainsi, l'abbé Anségise (823-833) fait, par exemple, don à son abbaye d'une grande couronne d'or contenant un fragment de la vraie Croix, d'un calice d'or orné de pierres précieuses ou encore d'un bassin en ivoire[904]. On imagine aisément que de tels biens attisent la convoitise et offrent d'intéressantes perspectives de butin. Loin de remettre en cause la réalité de l'exil des moines normands face aux envahisseurs scandinaves, nos sources nous permettent au contraire de saisir la panique qui s'empare d'eux et le désordre dans lequel a lieu leur fuite. Comme Albert D'Haenens l'a souligné dès 1967, anticipant ainsi le succès actuel de l'histoire des représentations, même si les invasions des Vikings ne constituent pas une rupture à proprement parler ni le cataclysme décrit par les clercs, le choc produit sur les esprits des populations franques est indéniable[905]. La peur et l'angoisse conditionnent largement les décisions prises dans ce contexte. On s'en rend compte à la lecture des *Miracula sancti Wandregesili* : les moines prennent la fuite « *ob metum et conculcationem horum nefandorum gentilium* »[906]. La fuite des religieux paraît donc bien réelle et le culte des saints s'en trouve effectivement bouleversé. La confrontation des différents matériaux dont on dispose laisse

régionales, *op. cit.*, p. 559-575 ; Id., « Origines et nature du pouvoir ducal en Normandie jusqu'au milieu du XIe siècle », dans *Les principautés au Moyen Âge*, 11e congrès de la SHMESP (Bordeaux, 1971), Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, p. 47-59 ; Bauduin P., « Chefs normands et élites franques fin IXe-début Xe siècle », art. cit., p. 83-84 ; Id., « L'insertion des Normands dans le monde franc fin IXe-début Xe siècle : l'exemple des pratiques matrimoniales », dans Flambard-Héricher A.-M. (dir.), *La progression des Vikings, des raids à la colonisation*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2003, p. 105-117 ; Davy G., *Le duc et la loi. Héritages, images et expressions du pouvoir normatif dans le duché de Normandie des origines à la mort du Conquérant (fin du IXe siècle-1087)*, *op. cit.*.

901 Bauduin P., *Le monde franc et les Vikings (VIIIe-Xe siècle)*, *op. cit.*, p. 34.

902 *Ibid*., p. 36.

903 Musset L., « Monachisme d'époque franque et monachisme d'époque ducale : le problème de la continuité », art. cit., p. 55-74 ; Le Maho J., « Rouen à l'époque des incursions vikings (841-911) », art. cit., p. 143-202.

904 Pradié P. (éd.), *Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille)*, *op. cit*., p. 160-162.

905 D'Haenens A., *Les invasions normandes, une catastrophe ?*, *op. cit.*, p. 80 ; Id., *Les invasions normandes en Belgique au IXe siècle. Le phénomène et sa répercussion dans l'historiographie médiévale*, Université de Louvain, 1967 (Recueil de travaux d'Histoire et de Philologie, 4e série, fascicule 38), p. 160.

906 *Miracula sancti Wandrgesili*, par. 10, p. 283.

entrevoir l'éparpillement de reliques que l'on semble même parfois perdre de vue.

Or c'est précisément cette confusion que les sources hagiographiques recensées s'efforcent de nier. On y observe une volonté de reconstituer le passé et de ne garder que les événements jugés *memoranda* ou dignes de mémoire. Pour expliquer ce phénomène de tri et d'oubli, plusieurs pistes de lecture nous sont fournies par Thomas Scharff[907]. D'après lui, ainsi que d'après Delphine Planavergne, les invasions servent avant tout de prétexte à la mise en valeur, à l'exaltation de saints présentés comme des combattants défendant et protégeant les populations chrétiennes et leur communauté, comme des remparts de la religion chrétienne et des défenseurs de la liberté. Il faut ainsi y lire, en filigrane, une critique des pouvoirs publics, notamment des souverains et surtout des comtes, déficients dans la lutte contre les Vikings et la défense des populations[908]. Il faut également y voir le besoin de justifier la fuite des clercs devant les envahisseurs, attitude lâche pour des hommes d'Église si l'on se réfère au comportement héroïque des martyrs des premiers temps chrétiens[909]. Tout ceci est naturellement vrai mais il importe aussi de s'intéresser aux nombreux silences de ces sources hagiographiques et de s'interroger sur les omissions relevées. Les stations mentionnées dans d'autres sources, historiographiques ou diplomatiques, ne sont-elles pas passées sous silence dans le but de mettre un terme à d'éventuelles revendications concurrentes, émanant de sanctuaires situés en Francie qui disposeraient eux aussi de fragments de reliques appartenant à ces saints ? Aimoin, qui écrit à Saint-Germain-des-Près autour de 1165, ne relate-t-il pas, dans ses *Libri quinque de gestis Francorum*, que les moines de La Croix-Saint-Ouen se réfugient à Saint-Germain après un assaut viking, emportant avec eux les restes de saint Ouen[910] ? En effet, comme on va le voir par la suite, le fait que les reliques mentionnées ne sont jamais ni perdues de vue ni divisées au cours de ces temps troublés revient comme un argument récurrent dans ces différents textes hagiographiques. Ce souci de la continuité est à mettre en relation avec les difficultés rencontrées par les communautés monastiques à leur retour en Normandie. Bien souvent, ces dernières n'ont plus de reliques et se lancent dans la recherche de restes saints. Lorsqu'elles parviennent à en retrouver, elles n'ont aucune garantie quant à l'authenticité de ces derniers. Elles rédigent alors des textes destinés à établir une certaine « traçabilité » et visant à renforcer l'authenticité des reliques découvertes ou

907 Scharff T., *Die Kämpfe der Herrscher und der Heiligen. Krieg und historische Errinerung in der Karolingerzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2002 ; Planavergne D., « Les Normands avant la Normandie : les invasions scandinaves en Neustrie au IXe siècle dans l'hagiographie franque », art. cit., p. 48-52.

908 Planavergne D., « Les Normands avant la Normandie : les invasions scandinaves en Neustrie au IXe siècle dans l'hagiographie franque », art. cit., p. 49.

909 *Ibid*., p. 50.

910 Du Breuil J. (éd.), *Libri quinque de gestis Francorum*, Paris, 1603, p. 348.

nouvellement acquises. Ces œuvres constituent en quelque sorte une tentative pour établir un lien entre des restes opportunément « retrouvés » et les reliques pré-normandes éparpillées au cours des invasions scandinaves.

Deuxième partie
Les lendemains de la fondation de la principauté normande : restauration monastique, quête et mise en valeur de reliques

La fondation de la principauté normande et la remise en état des structures ecclésiastiques du diocèse de Rouen.

En 911, à l'issue d'une longue négociation menée par l'archevêque de Rouen, a lieu une rencontre décisive à Saint-Clair-sur-Epte[911] entre le roi de Francie, Charles le Simple, et Rollon. Si l'on en croit Dudon de Saint-Quentin, le territoire compris entre l'Epte et la mer est cédé au chef scandinave. En contrepartie, ces dispositions s'accompagnent d'une clause de conversion et de fidélité à l'égard du souverain carolingien. L'année suivante, en 912, Francon baptise Rollon, celui-ci recevant, à cette occasion, le prénom chrétien de Robert, emprunté à son parrain, le duc des Francs. Après la cérémonie, le nouveau maître du comté de Rouen s'enquiert auprès de l'archevêque de Rouen des églises les plus vénérées « sur sa terre » puis leur fait de nombreuses donations à l'octave de son baptême[912].

Il est vrai que la fondation de la principauté normande s'accompagne de la restauration des cadres ecclésiastiques de la province de Rouen. Si, comme on l'a vu, cette dernière a bel et bien été touchée par les attaques scandinaves, aucun de ses sept diocèses n'a définitivement disparu. Dans celui de Rouen, le cadre épiscopal se maintient tout au long de la période[913]. Tout au plus l'archevêque se replie-t-il dans les domaines de son Église situés dans le nord du Bassin Parisien. En 872, Riculphe dispose encore d'une chancellerie archiépiscopale composée d'au moins deux notaires et d'auxiliaires variés, notamment d'un archidiacre, d'un doyen et d'un prévôt. La même année, il est présent à Gasny, dans le Vexin, tandis que ses successeurs se dirigent vers le Soissonnais et séjournent à Braisne[914], sur la Vesle, domaine qu'ils possèdent encore en 931, quand Hugues le Grand le leur enlève. Les archevêques ne réintègrent durablement Rouen qu'après le traité de Saint-Clair-sur-Epte. Dans l'intervalle, cependant, les liens avec la métropole n'ont jamais été rompus. En 906, l'archevêque y est présent pour s'occuper de la translation des reliques de saint Marcouf à Corbény[915]. Les listes

911 Dép. Val-d'Oise, cant. Magny-en-Vexin

912 « *Hinc, convocato Francone episcopo, quae ecclesiae veneratiores in sua terra haberentur sciscitatur, et quae potentiores merito et patrocinio sanctorum dicerentur. (...) Dedit itaque Robertus, prima die baptisterii, Deo et sanctae Mariae Rotomagensis ecclesiae terram praemaximam, canonicis in perpetuum possidendam ; secundo die, sanctae Mariae Bajocacensis ecclesiae ; tertio die, sanctae Mariae Ebroiacacensis ecclesiae ; quarto, archangeli Michaelis ecclesiae, vicibus innundatione procellarum maris circumseptae, secundum cursum lunae incrementati septenarii numeri dispositione ; quinto, sancti Petri sanctique Audoeni ecclesiae ; sexto, sancti Petri sanctique Aichadri Gemeticensis ecclesiae ; septimo, Brenneval cum omnibus appenditiis sancto Dionysio dedit* », Dudon de Saint-Quentin, livre 2, par. 30, p. 170-171.

913 Guillot O., « La conversion des Normands peu après 911. Des reflets contemporains à l'historiographie ultérieure », art. cit., p. 101-116, p. 181-219 ; Musset L., « Un millénaire oublié : la remise en place de la hiérarchie épiscopale en Normandie autour de 990 », art. cit., p. 563-573.

914 Braisne, dép. Aisne, ch.-lieu cant.

915 Corbény, Aisne, cant. Craonne ; Musset L., « Naissance de la Normandie », dans de Bouärd M. (dir.), *Documents de l'Histoire de la Normandie*, Toulouse, Privat, 1972, p. 75-129.

épiscopales du siège de Rouen, établies avant le XIe siècle, ne présentent aucune lacune et mentionnent successivement Riculphe (872-876), Jean (876-889), *Witto* ou Guy (889-912), *Franco* (912-919), lequel est suivi de Gonthard (919-942) puis *Wigo* ou Hugues (942-989)[916]. Tout cela contribue à accréditer l'idée d'une continuité entre les institutions ecclésiales carolingiennes et normandes.

En revanche, la restauration monastique s'avère être une entreprise de longue haleine puisque la quasi-totalité des monastères pré-normands sont évacués au cours du IXe siècle[917]. Malgré tout, Lucien Musset a démontré, notamment en s'appuyant sur l'étude des patrimoines des monastères, qu'il existe un haut degré de continuité entre l'époque carolingienne et l'époque normande[918] : les moines, lorsqu'ils se réinstallent sur les sites prénormands, présentent avec succès des requêtes pour obtenir une confirmation de leurs anciennes possessions par les nouveaux gouvernants. De plus, dès le Xe siècle, les comtes et ducs s'intéressent en personne au rétablissement de la vie monastique dans leur principauté. Ils en deviennent les principaux acteurs, au cours des XIe et XIIe siècles, avant que le relais ne soit pris par les membres de l'aristocratie normande.

Ainsi, sous Rollon, une communauté monastique se réimplante à Saint-Ouen de Rouen. Il semble que des religieux reviennent de Condé-sur-Aisne[919] et du Luxembourg actuel en 918. Rollon leur remet le domaine de Longpaon[920], amorçant de la sorte un mouvement de restitutions de terres[921]. Il faut cependant attendre 989 pour voir apparaître un abbé dans les sources relatives à l'abbaye rouennaise : jusque là, l'archevêque de Rouen semble cumuler l'évêché et l'abbatiat, comme à l'époque franque. Sans doute est-ce Hugues, originaire de Saint-Denis, qui abandonne, vers 960, la direction de l'abbaye à Hildebert[922].

Si l'on en croit une tradition rapportée par Guillaume de Jumièges, sous le principat de Guillaume Longue Épée, vers 940, les ruines de Jumièges sont encore à l'abandon, laissées à la garde de deux chapelains, Baudouin et Gondouin, envoyés par les moines d'Haspres pour veiller sur le site. C'est en recevant l'hospitalité de ces deux moines et prenant conscience de

916 Duchesne L., *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* t. II, Paris, 1910, p. 201-202.

917 Musset L., « Monachisme d'époque franque et monachisme d'époque ducale en Normandie : le problème de la continuité », dans Musset L (dir.), *Aspects du monachisme en Normandie (IVe-XVIIIe siècles)*, Paris, Vrin, 1982, p. 55-74 ; *Normannia monastica*, t. I, p. 7-16.

918 Musset L., « Les domaines de l'époque franque et les destinées du régime domanial du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 7-79 ; Id., « Les destins de la propriété monastique durant les invasions normandes : l'exemple de Jumièges », art. cit., p. 49-55 ; Id., « Monachisme d'époque franque et monachisme d'époque ducale en Normandie : le problème de la continuité », art. cit., p. 55-74 ; Id., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 115-129.

919 Dép. Aisne, cant. Vailly-sur-Aisne.

920 *RADN*, n° 2, note 5, p. 20 ; aujourd'hui Darnétal, dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.

921 Musset L., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 115-129.

922 *Normannia monastica*, t. I, p. 9.

l'importance de cette ancienne abbaye que Guillaume Longue Épée fait le serment d'y ranimer la vie monastique[923]. Il appelle, pour cela, Martin, abbé de Saint-Cyprien de Poitiers, principal sanctuaire dynastique du comte Guillaume Tête-d'Étoupe que la sœur du prince normand, Gerloc / Adèle, vient d'épouser[924]. Martin arrive à Jumièges entre le 7 janvier et le 5 avril 942 / 943[925]. Il s'y installe avec douze moines originaires, comme lui, de Saint-Cyprien. Guillaume Longue Épée leur constitue une petite dotation foncière et restitue par la même occasion plusieurs domaines prénormands[926]. De même, il aide à la reconstruction d'une partie des bâtiments conventuels ainsi qu'à à la restauration de l'église Saint-Pierre[927]. L'assassinat de Guillaume Longue Épée porte un coup d'arrêt à cette première restauration : selon les *Annales* de Saint-Pierre de Jumièges, Martin regagne Poitiers[928] tandis qu'Annon lui succède entre 943 et 944[929]. Le nouvel abbé doit faire face à une situation de crise : le roi Louis IV d'Outremer, qui exerce la régence le temps de la minorité de Richard Ier, place ses fidèles aux principaux postes de commandement. Raoul la Tourte se voit ainsi confier l'administration des domaines et, à ce titre, donne l'ordre d'abattre les restes de l'église Notre-Dame de Jumièges afin de relever la muraille de Rouen[930]. Dans ce contexte, Annon se retire dans l'abbaye Saint-Mesmin de Micy, dans le *suburbium* d'Orléans, d'où il administre de loin le monastère de Jumièges. Il faut attendre les années 990 pour relever le nom de Roderic dans les listes abbatiales[931].

Entre 944 et 953, Gérard de Brogne vient présenter à Richard Ier un dossier de chartes et tente de récupérer les domaines appartenant à l'abbaye de Fontenelle. L'abbé gantois fonde ses doléances sur la possession des reliques de saint Wandrille, entre ses mains depuis 944. Toutefois, l'affaire échoue face aux résistances des détenteurs des terres normandes de l'abbaye de la vallée de la basse Seine[932]. La restauration de Fontenelle est menée avec succès, quelques années plus tard, par Mainard, lui aussi originaire de Saint-Pierre au Mont-Blandin[933]. Le disciple de Gérard de Borgne s'installe sur le site de Fontenelle en compagnie de quelques moines sur lesquels on ne dispose d'aucune information. Tout au plus peut-on supposer qu'il s'agit de religieux flamands : les moines fontenelliens à l'origine de la

923 *GND*, p. 74-77, 84-89.
924 Dudon de Saint-Quentin, p. 200-201 ; *GND*, p. 87.
925 *Normannia monastica*, t. II, p. 143.
926 *RADN*, n° 36, p. 135-141 ; Musset L., « Les destins de la propriété monastique durant les invasions normandes : l'exemple de Jumièges », art. cit., p. 52.
927 *GND*, p. 20, 86.
928 Laporte J. (éd.), *Les Annales de Saint-Pierre de Jumièges*, Rouen, Lecerf, 1954, p. 84.
929 Laporte J., « Les listes abbatiales de Jumièges », dans *Jumièges*, *op. cit.*, t. II, p. 455 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 144.
930 *GND*, p. 110-111.
931 Laporte J., « Les listes abbatiales de Jumièges », art. cit., p. 455-456 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 146.
932 *Inventio*, p. 23-24.
933 *Normannia monastica*, t. I, p. 331-332.

translation des reliques des saints Wandrille et Ansbert, au IXe siècle, sont morts depuis longtemps. Mainard rétablit une église, un dortoir et un réfectoire sur le site primitif, restitué par un seigneur du nom de *Torstingus*. Il y rapporte livres et chartes subsistants, rendus par l'abbé de Gand, et commence à reconstituer le temporel *in diversis regionibus et pagis*[934].

À Fécamp, Guillaume Longue Épée installe une résidence dans les ruines d'un *oppidum* qu'il fait restaurer et ordonne d'y ériger un oratoire[935]. C'est là que Richard Ier voit le jour et reçoit le baptême, donné par Henri, évêque de Bayeux[936]. À cette époque, Fécamp n'est encore qu'une « résidence princière occasionnelle »[937]. Néanmoins, sous le principat de Richard Ier, Fécamp se transforme en un véritable lieu de pouvoir, celui-ci s'intégrant dans un programme ambitieux caractérisé par la création de palais ducaux, conçus comme autant de sièges matériels et symboliques du gouvernement[938]. Richard Ier y entreprend des travaux d'envergure : une *aula* maçonnée est érigée, peu de temps avant la construction d'une nouvelle église ; surtout une collégiale est consacrée le 15 juin 990[939]. Le *Libellus de revelatione*, composé entre 1079 et 1094, mentionne une communauté de douze chanoines[940]. Toutefois, Richard Ier souhaite remplacer ces derniers par une communauté bénédictine. Il s'adresse, à cette fin, à l'abbé de Cluny, Maïeul[941], mais celui-ci refuse, effrayé par la réputation des Normands, encore perçus comme des destructeurs de monastères. Après son avènement, en 996, Richard II reprend le projet paternel à son compte et fait venir à Fécamp Guillaume de Volpiano, abbé de Saint-Bénigne de Dijon. En 1001, le réformateur bourguignon s'installe dans le pays de Caux, en compagnie de quelques moines, eux aussi originaires de Dijon[942]. Cette date marque le début de l'essor du monastère fécampois. En 1006, un privilège de Richard II lui concède l'autonomie temporelle, la libre administration de ses biens ainsi que l'élection libre de son abbé, consacré selon les habitudes de Cluny. Ce privilège accorde *de facto* l'exemption à l'abbaye, ne laissant plus aucun droit à l'archevêque de Rouen[943].

934 *Normannia monastica*, t. II, p. 332.

935 Arnoux M., « La fortune du *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*. Note sur la production historiographique d'une abbaye bénédictine normande », art. cit., p. 135-158 ; Id. « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dudo. Some Evidence on the Early Norman Historiography », art. cit., p. 44.

936 « *Revertenti igitur Willelmo de praelio, occurrit ei miles quidam ex Fiscanno, nuntians quod esset ei filius ex conuge dilectissima natus. Laetior itaque peracto praelio, laetissimusque filio, misit Heiricum, Bajocensis ecclesiae episcopum, omnium quippe praesulum sanctissimum, et Bothonem, cunctorum militum praecellentissiumum, sacri baptismatis rore oleo et chrismate renasci, et innovari filium* », Dudon de Saint-Quentin, p. 191.

937 Renoux A., *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, CNRS, 1991, p. 237

938 *Ibid.*

939 *RADN*, acte n° 4, p. 72-74.

940 *Libellus de revelatione,* col. 718.

941 *Ibid.*, col. 719.

942 Bulst N., *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn, L. Röhrscheid, 1973, p. 145-161 ; *Normannia monastica*, p. 101-105.

943 Lemarignier J.-F., *Étude sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes*

En 1025, Richard II remet également à Fécamp, à la demande de son abbé, Jean de Ravenne, le site de Montivilliers qualifié de *monasterium*[944]. À cette date, ce dernier est occupé par un prieuré masculin. Deux ans plus tard, la communauté est en butte à l'hostilité de Robert le Magnifique : le duc confisque ses églises de Saint-Aubin de Harfleur[945] et de Saint-Pierre-du-Manoir[946], afin de se constituer une clientèle chevaleresque. Robert le Magnifique finit par se raviser et restitue ces biens au prieuré, en 1031. Peu de temps avant de partir en pèlerinage en Terre sainte, il décide de faire de Montivilliers une abbaye autonome, composée de moniales et, pour cela, remet en échange aux moines de Fécamp le monastère de Saint-Taurin, situé aux portes d'Évreux[947]. Quant à Guillaume, il obtient de l'abbé Nicolas de Saint-Ouen de Rouen qu'il accorde le titre d'abbaye au prieuré de Saint-Victor-en-Caux (1074)[948].

S'ensuit un essor du monachisme dans le diocèse de Rouen. Les grands, en quête de salut, s'arrogent le droit de restaurer et fonder des monastères, privilège jusque là réservé aux comtes et ducs[949]. Ainsi, la Trinité du Mont, à Rouen, abbaye d'hommes, est fondée par un fidèle de Robert le Magnifique, Goscelin, vicomte de Rouen, vers 1030[950]. Elle est confiée à Isembert, un ancien moine de Saint-Ouen, également chapelain du duc[951]. Vers 1090, un prieuré dépendant de la Trinité du Mont est établi à Pavilly. Robert, comte d'Eu, fonde, en 1059, le monastère de Saint-Michel du Tréport, sur les conseils de Guillaume le Bâtard. Aux environs de 1050, Raoul fils Gérard, grand chambellan de Normandie, décide d'installer des chanoines dans son domaine de Boscherville, dans la chapelle duquel reposent ses ancêtres. Selon une charte de confirmation délivrée par Guillaume de Normandie, aux alentours de 1080, Raoul fait effectuer des travaux et procède notamment à la reconstruction en forme de croix de l'église, jugée trop petite, ainsi que des dépendances nécessaires aux clercs séculiers. Au début du XIIe siècle, le fils de Raoul le Chambellan, Guillaume de Tancarville, prend la décision de transformer la collégiale paternelle en abbaye, certainement pour acheter la régularisation canonique de son mariage avec Mathilde d'Arques, précédemment mariée à l'un de ses parents. En 1113, il fonde une abbaye bénédictine sur le site de Saint-Georges de

normandes depuis les origines jusqu'en 1140, Paris, Picard, 1937*,* p. 30-43.

944 *RADN*, acte n° 34, p. 129.

945 Dép. Seine-Maritime, cant. Gonfreville-l'Orcher.

946 Non identifié.

947 *RADN*, acte n° 87, p. 228-229.

948 *Normannia monastica*, t. I, p. 14.

949 Gazeau V., « Les abbayes bénédictines de la Normandie ducale : lieux de pouvoir ou relais du pouvoir ? », dans Flambard Héricher A.-M. (dir.), *Les lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 91-100.

950 *RADN*, acte n° 60 et 61 ; Gazeau V., « Recherches autour des débuts de l'abbaye de la Trinité du Mont de Rouen », dans Lardin P., Roche J.-L. (dir.), *La ville médiévale : en-deçà et au-delà de ses murs. Mélanges J.-P. Leguay*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 2000, p. 151-159.

951 *Normannia monastica*, t. I, p. 263-265.

Boscherville et fait appel au monastère de Saint-Evroult-en-Ouche pour former le premier noyau de sa communauté monastique[952]. Le monastère du Bec, dans la vallée de la Risle, est fondé par Herluin, simple *miles* du comte Gilbert de Brionne, converti tardivement à la vie monastique, en se retirant d'abord comme ermite sur le plateau septentrional de la vallée du Bec avant d'être rejoint par quelques disciples puis de recevoir le sacerdoce et d'être placé à la tête de sa communauté en qualité d'abbé d'obédience bénédictine (1034)[953]. En 1130, à la demande du comte Guillaume d'Aumale, l'archevêque Hugues d'Amiens transforme la collégiale d'Auchy, située à Aumale, en abbaye bénédictine[954]

Ainsi, en dépit des conséquences des invasions scandinaves sur les abbayes pré-normandes, on assiste, au lendemain de la fondation de la principauté normande, à la reprise de la vie monastique sous la houlette des princes et de l'aristocratie. C'est dans ce contexte que sont rédigés les textes hagiographiques faisant état de l'exode des clercs et des moines du diocèse de Rouen[955]. Ces sources ne constituent cependant qu'une facette d'une entreprise plus vaste. Elles vont de pair avec des récits mettant en scène les efforts entrepris par les communautés monastiques pour reconstituer et mettre en valeur leurs trésors de reliques, efforts qui se traduisent par une prospection active entre le Xe et le XIIIe siècle.

952 Le Maho J., « Autour de la fondation de l'abbaye de Boscherville (début XIIe siècle). Quelques observations historiques et archéologiques », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de Seine-Maritime*, 43, 1995, p. 129-142 ; Le Maho J., Wasylyszyn N., *Saint Georges de Boscherville, 2000 ans d'histoire*, GRAPC / ATAR, 1998.

953 Foulon J.-H., « Le chevalier Herluin et la fondation de l'abbaye du Bec : un dossier complexe entre tentation érémitique et normalisation cénobitique », *Revue historique*, 663, 2012/3, p. 563-607.

954 *Normannia monastica* t. I, p. 15.

955 *Supra*, p. 60.

I/ Restauration monastique et quête de reliques dans le diocèse de Rouen

Au lendemain de la création de la principauté normande, les abbayes restaurées ou nouvellement fondées, de même que la cathédrale, présentent un point commun : elles sont dépourvues de reliques. On ne rappellera jamais assez combien ces dernières sont nécessaires et même indispensables à la vie de ces établissements. Certes, elles favorisent l'organisation de pèlerinages et attirent les fidèles, générant des dons et conférant un prestige certain. Cependant, elles représentent bien plus, pour les communautés ecclésiastiques, qu'un simple moyen d'obtenir argent et propriétés[956]. Les restes de ces « morts très spéciaux » que sont les saints constituent surtout autant de points de contact entre le Ciel et la Terre, un *medium* vers l'au-delà[957], « un *transitus* (…) entre la terre, dans laquelle [le saint] est ancré, et le ciel où son âme séjourne définitivement »[958]. C'est par l'intermédiaire des reliques que s'opère, au sein des bâtiments ecclésiaux, la conjonction du monde terrestre et du Ciel. Elles sacralisent de fait l'espace ecclésial.

En effet, au terme d'une lente évolution achevée au VIIIe siècle, s'impose la règle suivant laquelle il ne saurait y avoir d'église sans reliques. Comme Dominique Iogna-Prat l'a démontré dans son ouvrage *La Maison Dieu*, on passe progressivement, au cours du Moyen Âge, de la sainteté des personnes à la sainteté du lieu, peu à peu conçu comme une véritable *personna*[959]. Il souligne d'ailleurs que le terme *locus* (ou *loculus*) en vient à la fois à désigner les reliques d'un saint, la châsse les contenant et le lieu les abritant, pensé comme un vaste reliquaire de pierre[960]. C'est pourquoi les restes des saints se trouvent au cœur de la cérémonie de dédicace, que ce soit dans le rituel romain, le rituel gallican, le rituel romano-franc qui résulte de la fusion des deux ou encore dans le pontifical romain qui, lui, se diffuse au XIIe siècle, puis dans le *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durand[961]. Généralement, la

956 Geary P., « Sacred Commodities ; the Circulation of Medieval Relics », dans Appadurai A. (dir.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspectives*, Cambridge, Cambridge Universiy Press, 1986, p. 169-191.

957 Iogna-Prat D., « Le lieu de culte dans l'Occident médiéval entre sainteté et sacralité (IXe-XIIIe siècles) », *Revue d'Histoire des Religions*, 4, 2005, p. 463-480 ; Id., *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2006, p. 169-172.

958 Méhu D., « *Locus, transitus, peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XIe-XIIIe siècle) », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, XXXVIIe congrès de la SHMESP (Mulhouse, 2-4 juin 2006), Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 285-286.

959 Iogna-Prat D., « Le lieu de culte dans l'Occident médiéval entre sainteté et sacralité (IXe-XIIIe siècles) », art. cit., p. 465.

960 *Ibid.*, p. 469.

961 Hermann-Mascard N., *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, Klincksieck, 1975, p. 146-162 ; Iogna-Prat D., « Le lieu de culte dans l'Occident médiéval entre sainteté et sacralité (IXe-XIIIe

veille de la dédicace, les reliques sont apportées dans une autre église. Elles sont élevées par l'évêque officiant au son de psaumes et d'antiennes. Elles sont ensuite portées en procession vers l'édifice à consacrer. Le cortège fait halte à l'entrée tandis qu'est chantée une litanie. Pendant ce temps, l'évêque prépare l'autel. Les portes sont alors ouvertes et la foule entre au son des litanies. Les reliques sont placées dans l'autel. La cérémonie s'achève sur une messe[962]. Certes, il ne s'agit pas d'une obligation de droit canon mais décrétistes, décrétalistes et autres théologiens sont unanimes pour encourager cette coutume et faire de la déposition des restes saints un temps fort du rituel de consécration des églises[963]. Cette sacralisation de l'espace ecclésial s'avère d'autant plus importante au Moyen Âge central que la période est marquée par la réforme de l'Église, celle-ci tendant à imposer une stricte séparation des clercs et des laïcs, à distinguer des lieux sacrés, conçus comme des lieux de contact privilégié avec Dieu, soustraits à l'autorité des laïcs. Réunis autour de leurs saints protecteurs, les *oratores* (moines et clercs) constituent un groupe producteur de bienfaits spirituels et jouent un rôle d'intercesseurs[964]. La présence de reliques justifie ainsi la place des moines et des clercs dans la société, en fait des intermédiaires entre le Ciel et les hommes. D'où leur souci constant, au cours de la période considérée (IXe-XIIIe siècle), d'acquérir des restes saints.

Ceux-ci vont enrichir ce que Philippe George appelle les « trésors d'église »[965]. Au Moyen Âge central, cette expression désigne une partie des richesses et des moyens accumulés par l'Église, notamment celle formée par les biens meubles particulièrement précieux[966]. Ces biens les plus précieux sont justement les reliques des saints, qu'elles soient corporelles (corps complets, fragments osseux, cheveux...), historiques, c'est-à-dire constituées d'objets liés au souvenir des saints vénérés (vêtements...), ou encore « représentatives », terme qui désigne les objets qui, par un effet de proximité, ont capté la *virtus* des premières. Leur valeur est avant tout spirituelle : on a vu plus haut qu'elles constituent un *medium* entre l'ici-bas et l'au-delà, un point de contact entre la Terre et le Ciel.

siècles) », art. cit. ; Id., *La Maison Dieu*, *op. cit.* p. 169-172.

962 Heinzelmann M., *Translationberichte und andere Quellen des Reliquienkultes*, Turnhout, Brepols, 1979 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 33), p. 48-49.

963 Hermann-Mascard N., *Les reliques des saints*, *op. cit.*, p. 162-168.

964 Lauwers M., « La prière comme fonction sociale dans l'Occident médiéval (Ve-XIIIe siècle) », dans Cottier J.-F. (dir.), *La prière en Latin, de l'Antiquité au XVIe siècle : formes, évolutions, significations*, Turnhout, Brepols, 2006 (Collection d'études médiévales de Nice, 6), p. 209-227 ; Id., *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 1997 ; Méhu D., « *Locus, transitus, peregrinatio* », art. cit., p. 286.

965 George P., « Définition et fonction d'un trésor d'église », *Bulletin du Centre d'Études médiévales d'Auxerre*, 9, 2005, p. 2-23 ; Id., « Le trésor d'église, inspirateur et révélateur de conscience historique », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxà*, 41, 2010, p. 13-26, Mariaux P.-A., « Trésors et reliques ou l'effet collection », *Cahiers Saint-Michel de Cuxà*, 41, 2010, , p. 27-36.

966 Guerreau-Jalabert A., Bon B., « Le trésor au Moyen Âge : étude lexicale », dans Burkart L., Cordez P., Mariaux P. A., Potin Y. (dir.), *Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets*, Florence, Sismel, 2010, p. 23.

La renommée d'un trésor dépend justement du prestige des saints dont les reliques sont conservées. C'est pourquoi les plus prestigieuses d'entre elles sont celles qui entretiennent un lien étroit avec le Christ et la Terre sainte. Sont également recherchées celles qui sont liées à un fondateur ou un patron ayant vécu à une époque reculée. Ceci peut permettre à une église de se forger une histoire ancrée dans le passé, puisant aux origines du christianisme. Le trésor d'église participe alors à la construction d'une identité collective, structurée autour de la mémoire des saints qui s'y trouvent et des cultes qui s'y développent. Il joue le rôle de mémoire spirituelle ou, pour reprendre une formule de Pierre-Alain Mariaux, de « machine à produire de la mémoire, des légendes ou des héros, en un mot à produire du passé »[967]. Compte tenu de la place stratégique ainsi assignée aux restes saints, il est nécessaire de les mettre en valeur grâce à la réalisation de reliquaires[968] aux formes diverses, reliquaires-ostensoirs, statuettes-reliquaires ou encore reliquaires anthropomorphes, constitués ou rehaussés de matériaux précieux, au premier rang desquels l'or, l'argent, l'émail, les pierres précieuses, le cristal ou encore l'ivoire. Reliques et reliquaires sont accompagnés dans les trésors des objets nécessaires à la célébration du culte chrétien à l'instar des calices et autres patènes, ciboires, vases liturgiques, encensoirs, manuscrits ou encore vêtements liturgiques, ainsi que des objets nécessaires à la décoration de l'édifice cultuel, comme les tapisseries, les chandeliers... L'attention qui leur est portée stimule la production somptuaire et par conséquent les arts précieux, au premier rang desquels l'orfèvrerie[969]. Cependant, ces trésors ne sont pas destinés à être présentés au public. Les reliquaires et les châsses ont d'ailleurs pour fonction première de conserver les restes saints à l'abri des regards et jouent en cela un rôle d'écran. L'accès aux reliques n'est rendu possible qu'en des circonstances exceptionnelles : lors de l'ouverture de châsses et de la reconnaissance des restes qui y reposent, à l'occasion des ostensions qui ont lieu les jours de grandes fêtes (dédicaces d'églises, fête du saint...) ou encore en cas de procession. Voir et toucher les reliques constitue un insigne honneur, consenti à un nombre limité de personnalités ou lors de certaines cérémonies. Comme on le verra par la suite, cette tendance ne fait que se renforcer au cours du Moyen Âge central, en lien avec la réforme de l'Église. Dans ce contexte, les célébrations au cours desquelles les reliquaires et leurs reliques sont exposés au public sont encadrées par une mise en scène placée sous strict contrôle ecclésiastique. Ceci a pour effet de renforcer le secret qui entoure le trésor d'église, de décupler chez le fidèle le désir de voir les restes saints et d'assister aux

967 Mariaux P.-A., « Trésor, mémoire, collection à Saint-Maurice d'Agaune », dans *Le trésor au Moyen Âge, op. cit.*, p. 334.

968 Les reliquaires sont des boîtes ou des coffrets et les châsses des coffres contenant des restes saints.

969 C'est pourquoi il n'est pas rare qu'un trésor d'église joue le rôle de réserve monétaire dans laquelle il est courant de puiser en cas de difficulté comme on pourra le revoir par la suite.

cérémonies qui le permettent. C'est pourquoi la protection du trésor s'avère indispensable. Si le reliquaire a pour vocation de protéger la relique, le trésor d'église peut, lui, être mis à l'abri dans des lieux spécifiques, ceux-ci pouvant aller de l'armoire-forte[970] à la chambre-forte confiées à la charge d'un *custos*. Quoi qu'il en soit, son contenu ne se laisse pas nécessairement facilement approcher par l'historien. On a vu que les trésors des établissements bénédictins du diocèse de Rouen nous sont essentiellement connus par des catalogues datant de la fin du Moyen Âge, voire même de l'époque moderne[971]. Toute la difficulté est donc de savoir comment ils se constituent. C'est à cette question que le présent chapitre va tenter d'apporter quelques réponses. Pour ce faire, on s'efforcera, dans les pages suivantes, après avoir dressé, lorsque c'est possible, un inventaire des restes saints présents dans chaque établissement bénédictin étudié, de procéder à une sorte de « fouille archéologique », pour reprendre l'expression de Philippe George[972], en nous appuyant sur toutes les sources à notre disposition.

I-1 / le trésor de Saint-Ouen de Rouen

Saint-Ouen de Rouen est le premier établissement du diocèse de Rouen à reconstituer son trésor de reliques. Celui-ci se laisse approcher par deux sources d'époques différentes[973] : tout d'abord par le *Sermo in festivitate sanctorum, quorum reliquiae in praesenti ecclesia resquiescunt* composé par le moine Jean le Diacre au XIe siècle, contenu dans le *Livre noir*[974], puis par la copie réalisée après 1562 d'un inventaire antérieur aux guerres de Religion[975]. Bien que ni le sermon de Jean le Diacre ni l'inventaire de 1562 n'obéissent à un ordonnancement liturgique, on distinguera, par commodité, dans les pages suivantes, les reliques liées au Christ et à la Vierge ainsi que les restes des personnages du Nouveau Testament, des papes et des Pères de l'Église, des martyrs, des confesseurs, des ermites et enfin des saintes vierges.

970 On peut par exemple mentionner l'armoire à reliques de la cathédrale de Bayeux datant du XIIe siècle.
971 *Supra*, p. 80.
972 George P., « Définition et fonction d'un trésor d'église », art. cit., p. 16.
973 *Supra*, p. 81.
974 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 87-90 v.
975 Rouen, BM, ms. 1203 (Y 114), p. 141-144.

I-1-1 / Composition du trésor de reliques de Saint-Ouen de Rouen

Les reliques liées au Christ

Les reliques liées au Christ sont relativement peu nombreuses à Saint-Ouen de Rouen. D'après l'inventaire moderne, il s'agit essentiellement de fragments de la Croix du Christ, disposés dans trois reliquaires cruciformes en argent différents.

Les reliques liées à la Vierge et à des personnages du Nouveau Testament

Il en va de même des reliques liées à la Vierge. L'inventaire de 1562 en mentionne quelques-unes, conservées dans un angelot d'argent, sans s'étendre davantage sur leur nature. Il fait également état des restes des évangélistes Marc, Matthieu et Luc, contenus dans un « reliquaire d'argent en cristallin », ou encore des saints Pierre et Paul. Au XVIe siècle, ces derniers disposent d'une châsse particulière tandis qu'une dent de saint Pierre est enchâssée dans une petite nef d'argent à quatre pieds. L'abbaye détient aussi le bras de saint Jacques le Majeur et le menton de saint Barthélemy.

Les reliques des martyrs

D'après Jean le Diacre, Saint-Ouen de Rouen possède un certain nombre de reliques se rapportant aux martyrs des premiers temps du christianisme. Sont ainsi mentionnés les saints Innocents, les saints Calixte[976], Laurent[977], Sébastien[978], Vincent[979], Tiburce[980], Hermès[981], Marius[982], Julien[983], Félix et Janvier[984], Pierre et Marcellin[985], Abdon et Sennes[986], Marc et Marcellin[987], Crespin et Crespinien[988]. L'inventaire du XVIe siècle précise que le chef de l'un des Innocents, les bras des saints Julien, Sébastien et Arnoul sont enchâssés d'argent, comme la relique de saint Vincent. Il permet également d'ajouter à cette liste les noms de saint Étienne dont les restes sont contenus dans une boîte d'ivoire, de saint Adrien dont le monastère

976 Calixte Ier, martyr et pape mort vers 222.
977 Diacre du pape Sixte II, martyrisé en 258.
978 Martyr romain mort en 288.
979 Diacre de Saragosse, martyrisé en 304.
980 Martyr romain mort en 288.
981 Martyr mort aux environs de 300.
982 Plusieurs martyrs portent ce nom.
983 Même remarque.
984 Martyrs africains, morts en 303.
985 Clercs romains, martyrisés en 304.
986 Martyrs du IIIe ou IVe siècle.
987 Martyrs romains, morts vers 287.
988 Martyrs soissonnais, morts vers 285.

possède un bras enchâssé d'argent, ainsi que des saints Clément[989], Georges[990], Côme et Damien[991]. Surtout, le monastère revendique, dès le XIe siècle, les reliques de saint Nicaise et de ses compagnons, Quirin et Scuvicule[992]. Au XVIe siècle, leurs restes reposent dans trois châsses distinctes. En sont séparés le bras de saint Nicaise, enchâssé d'or et rehaussé de trente pierres, et le doigt de saint Scuvicule, contenu dans une petite croix d'argent. Jean le Diacre nous apprend également que l'abbaye rouennaise détient des reliques d'un martyr plus tardif, saint Arnoul[993].

Les reliques des confesseurs

En premier lieu, l'abbaye rouennaise s'enorgueillit, au XIe siècle, de posséder le corps de saint Ouen dont elle porte le titre. Au XVIe siècle, la châsse du prélat est décrite comme couverte d'or fin, rehaussée aux quatre coins de quatre verges d'or et surmontée d'une image de l'évêque d'argent doré comprenant 37 perles, un saphir taillé en cœur et trois camaïeux. Jean Diacre mentionne également des reliques appartenant à des personnages entretenant des liens directs ou indirects avec l'évêque : saint Faron[994] dont l'abbaye conserve le chef, saint Leufroy[995] ou encore saint Éloi[996]. Le monastère détient également des restes saints liés à l'histoire de sa cité : le chef de saint Romain[997], le bras de saint Godard[998] ou encore des restes de Remi[999]. L'inventaire du XVIe siècle permet de compléter cette liste avec les noms de saint Nicolas, saint Martin, saint Léger et saint Agile.

Les papes (non martyrs)

Au XIe siècle, Saint-Ouen conserve également des reliques se rattachant au pape Grégoire[1000]. L'inventaire du XVIe siècle nous apprend qu'il s'agit de son bras enchâssé d'argent et rehaussé de trente pierres de valeur.

989 Clément Ier, mort vers 101, vénéré comme martyr.
990 Martyr de Diospolis, en Palestine, mort vers 300.
991 Martyrs de Cyrrhus, morts vers 303.
992 Martyrs du Vexin, mis à mort au IIIe siècle.
993 Évêque de Metz, mort vers 640.
994 Évêque de Meaux, mort vers 675. Saint Ouen fait partie de la famille des Faronides.
995 Fondateur du monastère de La-Croix-Saint-Ouen, aux environs d'Évreux, mort vers 738.
996 Évêque de Noyon (588-660), compagnon de saint Ouen.
997 Évêque de Rouen (VIIe siècle).
998 Évêque de Rouen, mort vers 514. Le bras de saint Godard ne figure pas, en revanche, dans l'inventaire du XVIe siècle.
999 Évêque de Rouen, mort vers 772.
1000 Grégoire II (669-731).

Les ermites

Dès le XIe siècle sont également mentionnés le chef de saint Paul[1001] et le corps de saint Vulgan[1002].

Les reliques des saintes femmes

À cette même date, le monastère possède le chef de sainte Agnès[1003] et les restes de sainte Scariberge[1004]. Au XVIe siècle, le crâne de sainte Agnès est contenu dans une coupe d'argent. S'y ajoutent son corps ainsi que les bras de sainte Marguerite[1005] et de sainte Agathe[1006].

I-1-2 / Constitution du trésor de reliques de Saint-Ouen

Toute la question est maintenant de savoir comment ce trésor se constitue. Cela n'est guère aisé, les sources se faisant plus discrètes sur ce point. Cependant, au vu des informations contenues dans notre documentation, il semble que les abbés de Saint-Ouen de Rouen jouent un rôle central dans l'acquisition de reliques.

Retour du corps de saint Ouen

Si l'on en croit la *Translatio corporis beatissimi Audoeni anno 918*, c'est cette année-là que le corps de saint Ouen, conservé à Condé-sur-Aisne[1007] depuis 875, fait son retour à Rouen. Suite aux plaintes des cultivateurs de la région, en proie à une désastreuse sécheresse[1008], et grâce à l'intervention de l'archevêque Francon[1009] auprès de Rollon[1010], ce dernier envoie des légats réclamer les reliques de saint Ouen à Charles le Simple[1011]. Après négociations, le roi de Francie ordonne aux *custos* du trésor de Condé de restituer la dépouille de saint Ouen à son

1001 Paul l'Ermite (vers 230-342) qui se retire dans le désert de Thèbes.
1002 Ermite vivant près d'Arras, originaire d'Irlande ou du pays de Galles, mort vers 704.
1003 Sainte vierge martyrisée et inhumée au bord de la *Via Nomentana* vers 350.
1004 Épouse de saint Arnoul avec qui elle vit en toute chasteté.
1005 Vierge d'Antioche livrée au martyre sous Dioclétien.
1006 Sainte vierge martyrisée pour avoir refusé d'épouser un consulaire (Ier siècle).
1007 Condé-sur-Aisne, dép. Aisne, cant. Vailly.
1008 « *Interea Rothomagenses super piissimi pastoris Audoëni sui corporali conquerentur absentia, et aëris siccitate nimia* », *Translatio anno 918*, par. 4, p. 820.
1009 Jusqu'à la fin du Xe siècle et l'abbatiat d'Hildebert (989-1006), les archevêques de Rouen cumulent leur charge avec l'abbatiat de Saint-Ouen de Rouen. Concernant l'archevêque Francon mentionné dans ce texte, il est certes cité dans les listes épiscopales comme le successeur de Gui mais son nom est sans doute utilisé ici à des fins allégoriques pour symboliser l'intermédiaire franc. Il s'agirait en réalité de Gui dont l'historicité est attestée par une lettre de son homologue de Reims sur laquelle on reviendra dans la dernière partie. Guillot O., « La conversion des Normands peu après 911. Des reflets contemporains à l'historiographie ultérieure (X^e-XIe siècles) », art. cit., p. 200-201.
1010 « *Tum praesul hoc doctus oraculo, aggreditur ore facundo sancti Antistitis seriatim vitam exponere in conspectu principis et procerum totius aulae* », *Translatio anno 918*, par. 5, p. 820.
1011 « *Denique Rollo (...) a latere suo strenuos ad regem Carolum legatos dirigit, implorans amicabilibus verbis, ut suum antiquum sacerdotem Deo dignissimum Audoënum sibi reddi jubeat* », *ibid.*, par. 6, p. 820.

abbaye d'origine[1012]. La translation de retour, ponctuée de nombreux miracles, se fait avec faste. Cependant, arrivé à un mille de la ville de Rouen, le corps saint s'arrête, comme cloué au sol[1013]. Francon invite alors la population à se rendre à son devant nu-pieds, dans un esprit de repentance et d'humilité[1014]. Rollon accueille les précieuses reliques dans ce lieu nommé *Longum pedanum* (Longpaon) et les porte en personne jusque dans l'église Saint-Pierre, le 1er février 918[1015].

On peut admettre que planent sur cette date quelques incertitudes. Les *Annales de Jumièges* placent le retour de saint Ouen à Rouen trois ans plus tôt, en 915[1016]. Selon Olivier Guillot, il faut tenir compte du diplôme déjà évoqué, par lequel Charles le Simple donne, le 14 mars 918, l'abbaye de la Croix-Saint-Ouen au monastère de Saint-Germain-des-Près[1017] afin « de mettre à l'abri et ne plus priver de culte divin des reliques parmi lesquelles celles de saint Ouen »[1018]. D'après Philippe Lauer, « dans ces conditions, il paraît tout à fait invraisemblable que, malgré ce qu'affirme la *Translatio*, le même roi Charles le Simple ait pu pratiquement juste avant, autoriser, à la requête des envoyés de Rollon, le retour à Rouen de saint Ouen, pour lors mis à l'abri en *Francia*, retour qui aurait trouvé son accomplissement avec la réinstallation des reliques en l'abbaye Saint-Ouen le 1er février de la même année 918. En somme, ce qui paraît ici avant tout contestable, c'est que le roi ait pu autoriser ce retour à une telle date »[1019]. Toutefois, on a précédemment dit que le diplôme de Charles le Simple ne mentionne en aucun cas le corps complet de saint Ouen. Il fait au contraire état de « *cinerum sanctorum* » (sic) et de « *membra sanctorum* »[1020]. Aussi, si l'on admet que les reliques de saint Ouen ont auparavant fait l'objet de divisions, qu'elles reviennent à Rouen avant le 14 mars 918 n'est pas incompatible avec cette donation. Il est toutefois difficile d'affirmer avec

1012 « *Deinde ad Condatense oppidum sacri thesauri custodibus mandat, ut duci Normannorum satisfaciant, et beati Audoëni glebam ad propria remittant* », *ibid*., par. 6, p. 820.

1013 « *Pervenientes denique ad locum, qui uno ab urbe distat miliario, sacrosanctum corpus, acsi solo fixum immobiliter constitit, nec ab ullo potuit moveri* », *ibid.*, par. 8, p. 821.

1014 « *Mox a praesule civium multitudo convocatur, salubriter admonetur, ut contrito et humili corde, nudis pedibus, cum summa devotione sacro corpori occurratur* », *ibid.*, par. 9, p. 821.

1015 « *Dehinc cominus accessit, et collum, ante gentili fastu superbum ac rigidum, nunc jugo Christi edomitum, mira cum devotione feretro submisit, et primus omnium amicas bajulans gazas, illum ferre gaudebat* », *ibid*., par. 11, p. 821.

1016 « *DCCCCXV. Relatum est corpus s. Audoeni de Francia in Normanniam, Kalendis Februarii, regnante Karolo anno XCII* », *Annales de l'abbaye Saint-Pierre de Jumièges*, *op. cit.*, p. 51.

1017 À l'exception de la partie concédée à Rollon « pour la défense du royaume ».

1018 Guillot O., « La conversion des Normands peu après 911 », art. cit., p. 216.

1019 Lauer P., « Les translations des reliques de saint Ouen et de saint Leufroy du IXe au Xe siècle et les deux abbayes de la Croix-Saint-Ouen », art. cit., p. 131-132.

1020 « *Suggessit tam pro venratione sanctorum cinerum Audoeni scilicet archiepriscopi, necnon beatorum confessorum Leutfredi fratrisque ejus Agofredi, quam etiam pro nostra totiusque salute regni, concedere abbatiam quae nuncupatur Crux sancti Audoeni monachis praelibati confessoris Germani, quatinus ab hinc et deinceps praedictorum membra sanctorum diu officio divino carentium ab eisdem coenobitis reverenter susciperentur cultuque divino, secus beatos artus Germani collocata, honorarentur* », Lot F., Lauer P., *Actes de Charles III le Simple*, Paris, Imprimerie nationale, 1949, acte n° 92, p. 211.

certitude que cette translation a bien lieu en 918. Tout au plus peut-on conclure qu'elle a lieu, un 1er février, au cours des années qui suivent la conversion de Rollon. Elle est, quoi qu'il en soit, célébrée, dès le XIIe siècle, par une fête double, aux calendes de février, dans les calendriers de l'abbaye[1021], ceci signifiant l'importance de l'événement aux yeux de la communauté monastique rouennaise.

Acquisition des reliques de saint Nicaise et de ses compagnons

Le 12 décembre 1032, l'abbaye fait l'acquisition d'un autre corps mentionné dans le sermon de Jean le Diacre et l'inventaire du XVIe siècle : celui de saint Nicaise auquel il faut joindre quelques reliques de ses compagnons, Quirin et Scuvicule. Si l'on en croit la *Translatio sancti Nigasii*, l'abbé Henri (1006-1033) envoie un moine homonyme, *Henricus*, à *Wanbasium* où reposent encore les restes des martyrs du Vexin[1022]. Initialement, le religieux s'y rend pour traiter les affaires de l'abbaye, le domaine de *Wanbasium* appartenant à Saint-Ouen de Rouen[1023]. À cette occasion, il trouve les reliques de Nicaise et de ses compagnons fort négligées et estime qu'elles ne reçoivent pas les honneurs qui leur sont dus[1024]. Aussi décide-t-il de les rapporter à Rouen mais en informe d'abord son abbé, ce dernier adhérant au projet[1025]. Afin de ne pas être entravé dans son action par les habitants du lieu, *Henricus* se glisse furtivement, de nuit, dans le lieu où est déposé le trésor[1026] et s'empare des corps des saints Nicaise et Scuvicule ainsi que des reliques de saint Quirin[1027] avant de s'en retourner dans son abbaye d'origine. Là, les restes saints sont accueillis en grande pompe par l'archevêque Robert[1028]. Ils sont déposés dans l'église du bienheureux Pierre et de saint Ouen, en présence

1021 Rouen, BM, ms. 233 (Y 21), fol. 6-11 v.

1022 « *Erat inter eos quidam senior vocabulo Genricus, aetate provectus, et consilio maturus, qui ab eodem patre ad locum quem praediximus pro monasterii utilitate legatur* », *Translatio B. Nicasii*, col. 1165.

1023 Le domaine de *Wanbasium* est cité dans la charte de confirmation des biens de Saint-Ouen accordée par Charles le Chauve en 876. L'abbaye y garde des droits au moins jusqu'en 1309, année où un accord est passé entre le prieur de Vaux-les-Moines et le curé de la paroisse. ADSM, 14 H 143 ; Tessier C., *Actes de Charles le Chauve*, Paris, Imprimerie nationale, 1943, t. II, n° 407, p. 406 ; Dom Pommeraye, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen*, Rouen, 1662, p. 382 ; Musset L., « Notes carolingiennes III : autour des domaines lotharingiens de Saint-Ouen de Rouen », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 57, 1963-1964, p. 384-387.

1024 « *Qui cum pretiosissima Christi militum membra ad praesens quidem pro naturae conditione resoluta, sed generali resurrectione insolubili compage reparanda, et gloria immortalitatis decoranda, neglectui ibidem haberi conspiceret, nec competenti ministrorum officio frequentari, ut dignum erat, adverteret* », *Translatio sancti Nicasii,* col. 1165.

1025 « *Decrevit omnino ea ad suum transferre monasterium. (...) Quapropter, praepropere regressus, abbati suo causam innotuit, a quo confestim redeundi accepit mandatum, insuper et solatium ad id quod deliberaverat perficiendum* » *ibid.*, col. 1165.

1026 « *Timens autem senior ne ab incolis loci, quibus sancti martyres adprime erant venerationi et gloriae, si id palam fieret, impediretur, aut popularium factione actum multu ab inceptis omnino frustraretur, intempestae noctis silentio ad locum quo tantum thesauri servabatur, clanculo cum suis accedit* », *ibid.*, colL 1165

1027 « *Fractisque loculis et sanctorum martyrum Nicasii ac Scuviculi corporibus cum sancti Quirini reliquiis reverenter assumptis ocius inde reccessit* », *ibid.*, col. 1165.

1028 « *Facta itaque hujus rei cognitione honorabilis ejusdem urbis pontifex nomine Robertus cum universis tam*

de l'abbé Henri et de ses moines, d'Isembert, chef de la communauté de la Trinité du Mont[1029], d'un grand nombre de religieux, du duc Robert le Magnifique et de ses grands et d'une foule des deux sexes[1030]. Cette *translatio* est mentionnée dans les calendriers liturgiques au 2 des ides de décembre dès le XIIe siècle, date du premier calendrier dont on dispose pour ce monastère[1031].

Dans le récit que nous livre la *Translatio sancti Nigasii* se retrouvent tous les ingrédients des *furta sacra* bien étudiés par Patrick Geary : des reliques négligées, un vol réalisé de nuit, des restes qui se laissent emporter, ceci attestant l'adhésion des saints au projet, des reliques reçues en grande pompe, entrant ainsi dans la lumière[1032]. D'après l'historien, on assiste à un rite de passage à trois niveaux : passage spatial du saint d'un lieu à un autre, passage du saint d'un statut social indigne de lui à un statut digne de lui, passage enfin de la périphérie de la dévotion religieuse à la position centrale de principal protecteur de la communauté. Naturellement, il s'avère quasi impossible de s'assurer de la véracité du récit. Toutefois, ceci n'est pas primordial, mais le but recherché est très certainement de créer un lien entre les reliques des martyrs de Gasny et les restes obtenus en 1032, de leur donner du crédit alors qu'elles peuvent, en réalité, être acquises par achat ou échange, et que l'on est en droit de douter de leur origine. Il s'agit aussi d'assurer leur renommée. En effet, si l'on se réfère au martyrologe d'Usuard composé à la veille des invasions scandinaves, jusque là Nicaise n'est connu que comme simple prêtre, martyrisé dans le Vexin en compagnie de deux compagnons. Son culte, fort restreint, se limite à Gasny[1033]. Aussi, Nicaise, encore quasi inconnu, entre-t-il en scène avec ce récit de translation.

Introduction du culte de saint Nicolas

Il faut également souligner le rôle probablement joué par Isembert, encore moine à Saint-

ecclesiastici quam monastici ordinis agminibus festivo cultu sanctorum reliquiis obviam processit cum magnis laudum praeconiis, uti congruebat triumphatoribus et amicis Dei qui laverunt stolas suas, et candidas eas fecerunt in sanguine Agni », *ibid.*, col. 1165.

1029 La *Translatio Nicasii* fait d'Isembert l'abbé de la Trinité du Mont, ce que conteste Véronique Gazeau : d'après elle, en 1032, il serait en charge de ce monastère mais sans le titre abbatial ; *Normannia monastica*, t. I, p. 265.

1030 « *Reverendissimus igitur pater Henricus, cum suorum collegio monachorum, dominus etiam Isembertus abbas coenobii sanctae Trinitatis de vicino monte, genere Teutonicus, liberalibus disciplinis eruditissimus, et in omni religione probatissimus, cum aliis pluribus religiosis viris, praesente inclyto duce Northmannorum Roberto, Richardi secundi filio cum suis optimatibus, et plurima utriusque sexus multitudine suscipientes beatorum martyrum pignora, balsami et thuris odore fragrantia, cum hymnis et canticis spiritualibus in ecclesia beati Petri apostolorum principis, sanctique Audonei eximii confessoris honorifice deposuerunt, anno Dominicae Incarnationis millesimo tricesimo secundo, pridie idus Decembris* », *Translatio sancti Nicasii,* col. 1166.

1031 Rouen, BM, ms. 233 (Y 21), fol. 6-11 v.

1032 Geary P., *Le vol des reliques au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1993 (coll. Histoires), p. 185.

1033 Dép. Eure, cant. Vailly.

Ouen, dans l'enrichissement du trésor de son abbaye. En effet, l'inventaire réalisé en 1562 pour le monastère rouennais mentionne la présence de deux reliques de saint Nicolas : « une souture de saint Nicolas enchassée en argent », « un autre reliquaire d'argent portant un cristallin en forme de lion, oû il y a une relique de saint Nicolas »[1034]. Celles-ci sont peut-être à mettre en relation, si l'on en croit Véronique Gazeau et Jacques Le Maho, avec le rôle central joué par Isembert dans le développement du culte de l'évêque de Myre en Normandie[1035]. Le futur abbé de la Trinité du Mont semble lui accorder une dévotion particulière. Il s'illustre en effet en composant un office en l'honneur de saint Nicolas. Le futur abbé de Saint-Ouen, fils de Richard III et neveu de Robert le Magnifique, doit d'ailleurs son nom à l'évêque de Myre. Cette dévotion s'explique sans doute par l'origine germanique (« *teutonicus* ») d'Isembert. En effet, Nicolas bénéficie d'un culte bien développé outre-Rhin : c'est en Germanie que celui-ci se répand le plus tôt et avec le plus de ferveur, dès 960, avec la rédaction par Réginold d'Eichstätt d'une *historia* liturgique promise à un vif succès[1036]. Son développement est aussi soutenu par la dynastie ottonienne et plusieurs membres influents de la *Reichskirche*, ces derniers lui assurant une large diffusion. La Basse Lotharingie et le diocèse de Liège jouent un rôle central dans la propagation de la dévotion vers les diocèses français. C'est à partir de la grande cité mosane que l'Angleterre et la Normandie sont à leur tour touchées[1037]. Ainsi, Isembert pourrait fort bien avoir apporté avec lui, lors de sa venue en Normandie, des reliques du saint déjà honoré dans son pays[1038].

L'abbé Nicolas, collectionneur de reliques

L'abbatiat de Nicolas (1042-1092) marque un temps fort dans la constitution du trésor de reliques de l'abbaye tant il s'illustre comme un ardent collectionneur. En 1090, il fait l'acquisition du chef de saint Romain, du bras droit de saint Godard et d'une grande partie du corps de saint Remi[1039]. Pour ce faire, il envoie l'un de ses religieux auprès de l'abbé Odon de Saint-Médard de Soissons afin que ce dernier restitue des restes saints qui appartenaient jadis

1034 Rouen, BM, ms. 1203 (Y 114), p. 141-144.

1035 Gazeau V. et Le Maho J., « Les origines du culte de saint Nicolas en Normandie », dans *Alle origini dell'Europa : il culto di San Nicola tra Oriente e Occidentel* (Italia-Francia, Bari, décembre 2010), a cura di Gerardo Cioffari e Angela Laghezza, Nicolaus Studi Storici, Rivista del Centro Studi Nicolaiani, anno XXII, fasc. 1-2, 2001, p. 153-160.

1036 Jones C. W., « The Norman Cult of Sts. Catherine and Nicholas », dans Cambier G. (dir.), *Hommages à André Boutemy*, Bruxelles, Latomus, 1976 (coll. Latomus, 145), p. 222-223.

1037 Corbet P., « Les origines du culte de saint Nicolas dans l'est de la France, principalement en Champagne », dans *Saint Nicolas*, Actes du symposium de juin 1985, Saint-Nicolas-du-Port, 1988, p. 14.

1038 Gazeau V., Le Maho J., « Les origines du culte de saint Nicolas en Normandie », art. cit., p. 155.

1039 « *Caput scilicet ambrosium beati Romani, et brachium dextrum beati Gildardi, et de reliquis artubus, magnam quoque partem corporis beati Remigii*... », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 48.

à Saint-Ouen de Rouen[1040]. Odon accepte sous réserve d'accord royal[1041], la responsabilité de toute translation incombant au pouvoir temporel. Aux reliques restituées, il joint également des restes des saints Innocents, des saints Médard, Serene[1042] et Bandard[1043]. Ces reliques sont reçues par l'archevêque Guillaume Bonne Âme[1044] dans l'église du prieuré de Saint-Ouen, Saint-Michel-du-Mont, où elles sont momentanément exposées aux regards des fidèles[1045]. Cette exposition n'est d'ailleurs pas sans effet : selon un *topos* fréquent, le jour même, des troubles et dissensions, abus et désordres publics sont corrigés, ceci attestant l'efficacité des restes saints[1046]. De Saint-Michel-du-Mont, les reliques sont ensuite portées en grande procession jusqu'à Saint-Ouen de Rouen après avoir été descendues dans la ville[1047]. Assistent à cette cérémonie l'archevêque et son clergé, l'abbé Nicolas et ses religieux, Gautier, abbé de la Sainte-Trinité du Mont, et ses moines, plusieurs abbés et autres personnes de marque.

C'est aussi sous l'abbatiat de Nicolas que le monastère de Saint-Ouen obtient le corps de saint Vulgan, ermite originaire d'Irlande ou du pays de Galles, installé près d'Arras. À l'origine, ce dernier repose à Lens[1048]. Cependant, si l'on en croit la *Translatio Vulganii*, l'un des plus riches et des plus pieux seigneurs normands, Turold[1049], fait apporter les restes de

1040 « *Talia secum voluens pater memoratus quemdam fratrem vocabulo Nicolaum clanculo accivit et ei huiusmodi negotium paterne injunxit. Quatenus Suessionicum beati Medardi coenobium peteret et ab abbate loci nomine Odone sibi dudum familiarissimo, prece omnimoda tantum thesaurum extorquere fatageret* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 47 v.

1041 « *Deinpromerendae suae postulationis gratia, paternae benedictionis pertulit munera. Que ille gratanter amplectens et tanti patris profluam caritatem perpendens, adhibito fratrum consilio sui dilectoris decrevit petitionem fieri, tamen cum auctoritate regali* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 48.

1042 Il peut s'agir d'un martyr grec mis à mort sous le règne de Dioclétien ou de l'évêque de Marseille mort en 606.

1043 « *… et reliquias beati Medardi, et sanctorum Innocentium, sanctique Sereni confessoris, et de sancti Bandaridi episcopi et confessoris* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 48. Si les reliques des saints Innocents figurent bien dans le sermon de Jean le Diacre et l'inventaire moderne, les restes des saints Médard, Serene et Bandard n'y sont en revanche pas mentionnés.

1044 L'archevêque Guillaume Bonne-Âme est lui-même un grand collectionneur de reliques. C'est sous son abbatiat que l'abbaye Saint-Étienne de Caen fait l'acquisition d'un grand nombre de restes saints. Musset L., « Les Actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde pour les abbayes caennaises », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 37, 1967, actes n° 29-30, p. 141-142 ; Spear D., « *William Bona Anima*, Abbot of St Stephen of Caen, 1070-1079 », *The Haskins Society Journal*, 1, 1989, p. 21-60.

1045 « *At ille pro suis beneficiis gratias agens Redemptori, cum clero ac plebe, sanctorum reliquiis festive obviam processit, quibus in vicino monte sancti Michaelis reverenter occurit. Ubi cum paululum remorarentur, praefatus pontifex universae plebi divinae largitatis munera exposuit. Ac universis caput sui quondam gloriosi antistitis ostendit. Tunc universi solo tenus prostrati Dominum benedicunt, cuius savente gratia multa populis commoda eadem die perveniunt.* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 48 v.

1046 « *Discordes in pace foederantur, abruptae pacis jura renovantur, legitimae monetae rejectores et non nisi ad placitum nummos in negotiis accipientes, quod valde plebem gravabat a modo divina authoritate interdicuntur, raptores ecclesiae anathematis gladio feriuntur. Recti corde divina benedictione laetificantur, gloriosus Dominus noster in sanctis magnificatur* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 48 v ; Bozóky E., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis*, Paris, Beauchesne, 2006, p. 51-69.

1047 « *Sic ergo cum hymnis et laudibus sanctorum pignera in urbem deferuntur, et in ecclesia beati Audoeni honorifice reconduntur* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol 49.

1048 « *Monasterium beatissimi Wlganii confessoris Christi in castello, quod Lens vocatur* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 332 v.

1049 « *Huius incliti principis temporibus erat quidam ex primatibus Northmannorum, nomine Turoldus, de castro cui praeerat, quod Firmitas dicitur, vir armis strenuus, divitiis opulentus, fide et religione catholicus,*

saint Vulgan dans son château de la Ferté[1050]. Son fils, Hugues Ier de la Ferté, les cède à l'abbaye qu'il fait bâtir « *in honore sanctorum confessorum Martini et Vvlgani*[1051] » à Sigy-en-Bray[1052] (1037-1045). La nouvelle fondation est soumise, à cette occasion à la juridiction de Saint-Ouen de Rouen[1053]. C'est probablement à cette occasion que saint Vulgan est cédé à Saint-Ouen de Rouen. Selon Dom Pommeraye, il faut noter la présence d'une chapelle en l'honneur du saint ermite dans l'église abbatiale[1054]. À compter du XIIIe siècle, Vulgan bénéficie d'une fête double, prolongée par une octave à trois leçons, au 4 des nones de novembre[1055].

Reliques mariales

On a également écrit que l'inventaire du XVIe siècle mentionne quelques reliques mariales. Or, en 1106, sous l'abbatiat d'Helgot (1092-1112), le monastère de Saint-Ouen fait l'acquisition de cheveux de la Vierge, donnés par un certain *Ilgyrus*[1056]. D'après Orderic Vital, il s'agit d'*Ilgerius Bigodus*, peut-être apparenté à la famille de Robert Bigod de Norfolk, chevalier de Guillaume Werlenc, comte de Mortain, et *magister militum* de Bohémond de Tarente[1057]. En tant que tel, *Ilgerius* participe à la prise de Jérusalem. Là, les chrétiens de la ville, espérant se placer sous sa protection, le mènent aux Lieux saints et lui montrent des reliques longtemps restées cachées. Il y trouve quelques cheveux que la Vierge s'est arraché à la mort de son fils, recueillis et gardés précieusement par les femmes qui l'accompagnaient, avant d'être mis en sûreté par saint Jean l'Évangéliste et d'autres compagnons du Christ[1058]. *Ilgerius Bigodus* les apporte en France et les répartit entre plusieurs sanctuaires et monastères[1059]. Il en remet aussi deux à son cousin germain, le moine Arnold. Celui-ci les

ecclesiarum Dei amator devotus et erga servorum Dei adminicula dapsilis et benignus », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 332.

1050 La Ferté-Saint-Samson, dép. Seine-Maritime, cant. Forges-les-Eaux ; Dom Pommeraye, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen*, *op. cit.*, p. 361.

1051 *RADN*, acte n° 103, p. 260-262.

1052 Dép. Seine-Maritime, cant. Argueil.

1053 *RADN*, acte n° 103, p. 260-262.

1054 Dom Pommeraye, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen, op. cit*., p. 361.

1055 Rouen, BM, ms. 233 (Y 21), fol. 6-11 v ; Rouen, BM, ms. 276 (A 459).

1056 *Eadmeri Historia Novorum in Anglia*, Rule M. (éd.), Roll Series LXXXI, 1884, p. 179-180.

1057 OV, livre 9, t. V, p. 170, note n° 1.

1058 « *Interea fideles incolae qui cum Ilgerio in aecclesia remanserant secretius eum allocuti sunt et patrocinium eius habere captantes fauorabiliter eum et sodales eius ad sancta duxerunt, sepulchrum scilicet Domini aliaque sacra et quaedam quae pro timore paganorum in abditis ipsi et antecessores eorum diu occultaverant eis ostenderunt. Ibi tunc Ilgerius inter reliqua pignora, in quodam marmoreo capitello instar sacrarii cauato sub ara, glomusculum de capillis sanctae Dei genitricis Mariae inuenit...* », OV, livre 9, t. V, p. 170. Les cheveux de la Vierge, de même que les gouttes de son lait, sont les reliques corporelles mariales les plus répandues en Occident. Les fragments de ses vêtements sont aussi fort courants.

1059 « *quodidem postmodum in Gallias detulit, et per sacra episcopatuum et cenobiorum loca reuerenter diuisit* », *ibid.*

expose dans l'église de Maule, un prieuré de Saint-Evroult, où un grand nombre de personnes malades sont guéries grâce à eux[1060]. Eadmer, qui a aussi connaissance de cette tradition, livre une version quelque peu différente des faits. À son retour en Occident, *Ilgerius Bigodus* se rend à Rouen, dans le sillage de Bohémond et en compagnie du cardinal Bruno. Il révèle alors qu'il a en sa possession des cheveux de la Vierge qui lui ont été cédés par le patriarche d'Antioche lorsqu'il commandait les troupes sous les ordres de Bohémond[1061] et dont il compte faire présent à l'Église de Rouen et plus particulièrement aux abbayes de Saint-Ouen et du Bec[1062]. L'archevêque de Rouen et l'abbé du Bec vont les faire chercher à Chartres, où Bohémond a laissé ses gens et ses bagages[1063]. Les cheveux sont accueillis en grande pompe par l'archevêque, les chanoines et les clercs de la ville, les moines de Saint-Ouen et le peuple dans l'abbaye de Saint-Ouen.

La côte de saint Agile

Enfin, l'inventaire du XVIe siècle mentionne la présence d'une côte de saint Agile. Il est probable que celle-ci fasse son entrée dans le trésor de Saint-Ouen de Rouen à partir de la seconde moitié du Xe siècle. En effet, une chronique champenoise du XIIe siècle, rédigée en langue latine par le moine Aubry de Trois-Fontaines relate la translation des reliques de saint Agile et de son portefaix, Brandolin, soustraits à la menace hongroise par les moines de l'abbaye de Rebais[1064]. Selon ce récit, leur voyage s'achève dans « une localité du nom de

1060 « *Haec iccirco huic operi calamus noster inseruit, quia prefatus Ilgerius Ernaldo monacho consobrino suo apud Carnotum de sacris capillis duos dedit, quos ille Manliensi aecclesiae ubi multae sanationes aegrotis per illos contigerunt exhibuit* », *ibid.* ; Maule, dép. Yvelines, cant. Aubergenville.

1061 « *His diebus venit Rotomagum Boemundus, unus de nominatissimis Ierosolimitanae viae principibus, habens in comitatu suo quendam Romanae ecclesiae cardinalem, nomine Brunonem. Huic erat magister militum Ilgyrus nomine, vir strenuus et non ignobilis famae inter suos. Hic ab adolescentia sua notus Anselmo multa fuerat ejus beneficia consecutus. Familiariter itaque cum eo agens, inter plurima quae ipsi de superatis bellis, de urbibus captis, de situ locorum, aliisque nonnullis quiae in expeditione Iersolimitana acceperat, delectabili allocutione disseruit ; quod multas sanctorum reliquias haberet, quoquo modo eas adeptus fuerit, aperuit. In quibus, immo super omnibus quas habebat, praecipue gloriatus est de capillis Beatae Matris Dei Mariae, quorum aliquos sibi datos ferebat a patriarcha Antiocheno, ubi ipse magistratum militum sub Boemundo agebat* », *Eadmeri Historia Novorum in Anglia, op. cit.*, p. 179-180.

1062 « *Hos capillos, fateor, suscipere ausus non fuissem, si me amor patriae istius in qua natus fui et educatus ad hoc non animasset. Sperabam enim me huc quandoque perventurum, et ipsis hanc meam patriam sublimaturum. Quoniam igitur illa spe, protegente Deo, fraudatus non sum, duos ex ipsis huic ecclesiae, quae totius Normanniae principatum obtinet Christianitatis dare disposui, duos abbatiae Beati Petri et Sancti Audoeni, duos monasterio ejusdem Virginis virginum, in quo sub tuo patrocinio ad aetatem hominis provectus sum, et duos tibi* », *ibid.*, p. 180 ; « *Appropinquantibus eis qui quos Rotomagus habere debebat apportabant ipsi civitati, adjunctis sibi canonicis et omni clero civitatis cum monachis Sancti Audoeni ac totius populi innumera multitudine, pontifex longa processione devotus occurrit, et, quanto, potuit honore susceptos in ecclesiam detulit et sacratiori loco reposuit. Quatuor autem ex illis Beccum delati sunt. Quorum duos ipsi loco, residuos Anselmus reverenter sibi exepit, mihique, utpote qui capellae illius custos eram atque dispositor, custodiendos commendavit* », *ibid.* p. 180-181.

1063 « *At crines de quibus praedictus miles lotus fuerat, quoniam Carnoti, ubi familia et pene tota supellex Boemundi reditum ejus praestolabatur, remanserant, missi ab archiepiscopo Rotamagensi et abbate Beccensi religiosi ordinis viri qui illos deferrent. Et factum est* », *ibid.*

1064 *Chronica Alberici monachi Trium Frontium, a monacho novi Hoeinses interpolata*, *Monumenta*

Marcilly[1065], pourvue d'une église Saint-Georges, sur la frontière de la Normandie »[1066]. Là, les restes saints s'illustrent par de nombreux miracles. Il faut attendre 1197 pour qu'ils regagnent l'abbaye de Rebais[1067]. Quoi qu'il en soit, on n'en sait guère plus sur la manière dont la côte de saint Agile fait son entrée dans le trésor de Saint-Ouen de Rouen. Son acquisition est très certainement à l'origine de la *commemoratio* qui figure, dès le XIIe siècle, dans les calendriers de l'abbaye rouennaise au 3 des calendes de septembre[1068].

I-2 / Le trésor de Saint-Wandrille de Fontenelle

I-2-1 / Composition du trésor de Saint-Wandrille de Fontenelle

On connaît le contenu du trésor de reliques de Saint-Wandrille de Fontenelle principalement grâce à un inventaire tardif, dressé en 1508 par le sous-prieur Guillaume La Vieille[1069]. On peut également trouver des informations complémentaires dans un autre catalogue composé, lui, en 1510, par Jean Papeleray, le sacristain de l'abbaye. Ce dernier s'attache surtout à présenter le contenu de chaque reliquaire alors que Guillaume La Vieille suit un ordre liturgique strict et énumère successivement les restes du Christ, de la Vierge, des apôtres et autres personnages bibliques, des martyrs, des confesseurs et des saintes vierges.

Les reliques du Christ

Fait notable, celles-ci sont relativement nombreuses à Fontenelle. Elles se rattachent essentiellement aux lieux fréquentés par le Christ de son vivant. C'est ainsi que Guillaume La Vieille mentionne des reliques provenant de l'étable où il voit le jour, de son Sépulcre, du Calvaire et du Mont-aux-Oliviers. Il s'agit probablement de poussière ramassée sur les Lieux saints. Sont également mentionnées la pierre sur laquelle le Christ naît et celle sur laquelle il s'assoit pour parler avec saint Jacques ou encore des pierres provenant du Mont-Sion et du Golgotha. Figurent aussi des objets, ou du moins des fragments d'objets, ayant appartenu au Christ ou ayant été en contact avec lui, comme son bâton, ses vêtements, une partie de la

Germaniae Historica, *Scriptores*, 23, p. 631-950.

1065 Marcilly-sur-Eure, cant. Saint-André-de-l'-Eure.

1066 « *Resbacensis ecclesie fratres imminentis exitii finem metuentes corpus beatissimi Agilii et eius baiuli Brandolini secum tutos fuge comites asportarunt et se cum ipsis reliquiis in quandam villam Marcilliacum nomine, habentem beati Georgii ecclesiam, in primo Normannie confinio sitam transtulerunt* », *Chronica Alberici monachi Trium Frontium*, *op. cit.*, p. 762.

1067 Le Maho J., « En marge des invasions hongroises du Xe siècle en France : translations de reliques aux portes de la Normandie », *Les Cahiers vernonnais*, 26, 2004, p. 6.

1068 Rouen, BM, ms. 233 (Y 21), fol.

1069 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 101-102.

colonne à laquelle il a été attaché pour être flagellé et surtout de nombreux fragments du bois de la vraie Croix. Ces reliques sont dispersées dans une croix et une rouelle d'argent, une petite fierté, une grande table de cuivre, un « filatiere ».

Les reliques de la Vierge et des personnages du Nouveau Testament

Parmi celles-ci, on note la présence de quelques-uns des cheveux de la Vierge, des fragments de ses vêtements, de son voile ou encore de la poussière provenant de son sépulcre. Si l'on en croit l'inventaire de Jean Papeleray, ces reliques sont contenues dans un reliquaire en forme de bras couvert d'argent, une boîte d'argent et un reliquaire d'argent doré[1070]. Guillaume La Vieille mentionne aussi une dent de saint Jean-Baptiste ainsi que des os de saint Barthélemy, des saints Pierre et Paul, ainsi que des fragments de la croix de saint Pierre[1071]. Les reliques des saints Pierre, Paul et Barthélemy sont conservées dans un chef d'argent doré, le fragment de la croix de saint Pierre dans une grande table de cuivre, la dent de saint Jean-Baptiste dans un reliquaire d'argent doré et les restes de saint Jude dans un « filatiere » de cuivre et d'argent. Guillaume La Vieille reste en revanche peu précis sur la nature des restes de saint André et de saint Jude.

Les reliques des martyrs

D'après Guillaume La Vieille, Fontenelle possède les corps complets des saints Maxime et Vénérand[1072] ainsi que l'un des doigts de saint Étienne, l'une de ses dents ainsi que l'une des pierres avec lesquelles il a été lapidé, la mandibule de saint Clément, une dent de saint Laurent, le bras ou plus certainement un fragment de l'un des bras de saint Nicaise, une dent et des fragments d'os de ses compagnons, saints Quirin et Scuvicule, une côte de saint Blaise[1073], des os des saints Cyr[1074] et Firmin[1075], un fragment du linceul de Thomas Becket[1076]. Guiillaume La Vieille note aussi la présence de restes se rattachant aux saints Sixte[1077],

1070 Rouen, BM, ms. 1218 (Y 98), fol. 179.
1071 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 101.
1072 Martyrs, morts vers 384, à Acquigny, près d'Évreux.
1073 Martyr, mort vers 316.
1074 Martyr, mort vers 304.
1075 Il est fort probable qu'il y ait confusion entre Firmin d'Arménie et Firmin, évêque d'Amiens au IVe siècle. Firmin est en effet qualifié de martyr par Guillaume La Vieille mais les calendriers de Fontenelle mentionnent, eux, au 7 des calendes d'octobre, Firmin d'Amiens, évêque du IVe siècle.
1076 Chancelier de Henri II puis archevêque de Cantorbéry, il s'oppose au roi d'Angleterre sur la question des constitutions de Clarendon et meurt assassiné dans sa cathédrale en 1170.
1077 Sixte II, martyrisé en 258.

Denis[1078], Gervais[1079], Eustache[1080], Côme, et Hippolyte[1081] ou encore aux saints Innocents, sans préciser leur nature. Si l'on en croit Jean Papeleray, le doigt de saint Étienne est contenu dans un reliquaire d'argent, la pierre avec laquelle il a été lapidé dans une bourse de soie et sa dent dans le chef d'argent doré déjà évoqué. S'y trouvent aussi la mâchoire de saint Clément et les restes de saint Firmin. La dent de saint Laurent est conservée dans un reliquaire d'argent, les restes des Innocents dans un « filatiere » de cuivre et d'argent, ceux de saint Quirin, Scuvicule et Cyr dans une petite fierté, ceux de Côme dans une grande table de cuivre[1082]. Le bras de saint Nicaise est couvert d'argent.

Les saints papes

Seul saint Silvestre[1083] est mentionné.

Les ermites

Il est fait état d'une articulation provenant d'un doigt de saint Siméon[1084].

Les confesseurs

L'abbaye de Fontenelle reste très attachée aux restes de son saint fondateur, Wandrille. On relève ainsi dans le trésor la présence de l'un de ses bras couvert d'or, de l'une de ses côtes contenue dans une croix d'argent, de l'une de ses sandales et des fragments de l'une de ses chaussures mais aussi de son manteau et de la chape dans laquelle il a été inhumé. Certains de ces restes sont conservés dans la grande table de cuivre déjà évoquée. De même, l'abbaye possède un bras de saint Ansbert, lui aussi couvert d'argent, un morceau du linceul dans lequel il a été inhumé ainsi que sa trompette. Elle revendique par ailleurs le corps de saint Vulfran contenu dans une fierte d'argent doré, son bras lui aussi couvert d'argent doré, l'une de ses dents et l'un de ses doigts, sa ceinture, le calice dans lequel il célèbre la messe de son vivant, une croix lui ayant appartenu. Le monastère détient également les corps des saints Machaire[1085] et Saëns[1086] ainsi que ceux d'un certain nombre de moines et abbés de

1078 Premier évêque de Paris, mis à mort en 268.
1079 Martyrs milanais du IIe siècle.
1080 Général de l'armée romaine, réduit en esclavage et martyrisé pour avoir refusé de sacrifier aux divinités païennes. Pour Véronique Gazeau, l'abbaye de Fontenelle/Saint-Wandrille joue probablement un rôle notoire dans le développement du culte des saints guerriers en Normandie ; Gazeau V., « Ordericus Vitalus and the Warrior Saints », à paraître.
1081 Martyr romain, mort vers 235.
1082 Le catalogue de Jean Papeleray ne dit pas où se trouve cette grande table de cuivre.
1083 Pape de 314 à 335.
1084 Siméon Stylite (390-459).
1085 Disciple de saint Colomba à Iona (VIe siècle).
1086 Disciple de saint Philibert à Jumièges, saint Saëns est placé par saint Ouen à la tête d'un petit monastère à

Fontenelle : Condède[1087], Erembert[1088], Bain[1089], Bénigne[1090], Gradulphe[1091]. Le chef de ce dernier est recouvert d'argent doré. On note aussi la présence d'huile ayant suinté du corps de saint Nicolas, un fragment de la tunique de saint Amand conservé dans une boîte d'argent doré, de cheveux, d'os et de vêtements attribués à saint Laurent d'Eu[1092]. On ne sait, en revanche, en se fiant au seul inventaire de Guillaume La Vieille, quelle est la nature exacte des reliques des saints Léger[1093], Valéry[1094], Antonin[1095], Benoît[1096], et Augustin[1097], Romain, Brendan[1098], Bernard[1099] qui sont citées. Concernant saint Romain, les catalogues nous apprennent qu'il s'agit d'un fragment de son chef placé dans la grande table de cuivre.

Les saints rois

Le monastère de Fontenelle est le seul, dans le diocèse de Rouen, à posséder des reliques de saint Louis[1100].

Les saintes femmes

Nos sources nous apprennent enfin que l'abbaye de Fontenelle détient un bras de sainte Marie-Madeleine couvert d'argent doré[1101], des os de l'une des onze mille vierges[1102], une côte de sainte Amalberge[1103], tous conservés dans la grande table de cuivre, des os de sainte

proximité de Rouen.

1087 Après avoir été reçu comme moine à Fontenelle, Condède obtient la permission de vivre en reclus sur l'île de *Belcinaca* dans la Seine où il meurt aux environs de 690.

1088 Moine de Fontenelle, il est nommé évêque de Toulouse vers 656 avant de revenir finir ses jours dans la vallée de la Seine aux environs de 672.

1089 Ce moine de Fontenelle devient évêque de Thérouanne et de Calais en 685. Lui aussi revient finir ses jours dans son abbaye d'origine dont il devient finalement l'abbé.

1090 Sixième abbé de Fontenelle (710-716 / 719-724).

1091 Abbé de Saint-Wandrille (1029-1047).

1092 Archevêque de Dublin (1128-1180), Laurent O'Toole, dit d'Eu, meurt en accompagnant Henri II au cours de l'un de ses voyages en Normandie. Il repose à chez les chanoines réguliers de Saint-Victor.

1093 Évêque d'Autun (616-678).

1094 Fondateur de l'abbaye de Leuconay (aujourd'hui Saint-Valéry-sur-Somme, dép. Somme, ch.-l. cant.), mort en 619.

1095 Antonin étant mentionné par Guillaume La Vieille dans les confesseurs, il s'agit soit d'Antonin Fontana, évêque de Milan, mort vers 660, ou d'Antonin de Sorrente, abbé de Saint-Agrippin, mort en 830.

1096 Benoît de Nursie (480-550).

1097 Guillaume La Vieille le rangeant dans les confesseurs, il doit s'agir de l'apôtre des Anglais, mort en 604, bien qu'il ne faille pas non plus exclure d'Augustin d'Hippone, également vénéré à Fontenelle au 5 des calendes de septembre par une fête *in albis*.

1098 Il s'agit sans doute de Brendan le Voyageur (486-583) ou de son condisciple, Brendan le Jeune, mort vers 573.

1099 Bernard de Clairvaux (1090-1153).

1100 Bien que classé dans les confesseurs par Guillaume La Vieille, il s'agit de Louis IX (1214-1270). L'inventaire de 1508 ne mentionne pas la nature exacte des reliques possédées.

1101 Le sacramentaire de Fontenelle contient les oraisons *Sacratissimam Domine, Salutaris Domine, Prebeat nobis Domine* ; Saxer V., *Le culte de Marie-Madeleine en Occident des origines à la fin du Moyen Âge*, Paris, Librairie Clavreuil, 1959, p. 165 ; Rouen, BM, ms. 272 (Y 196), fol.122v.

1102 Compagnes de sainte Ursule martyrisées à Cologne au IVe siècle.

1103 Religieuse de Munsterbilsen, morte vers 772.

Frideswide[1104] placés dans une rouelle d'argent. Guillaume La Vieille est moins précis quant aux restes des saintes Juliette[1105], Brigitte et sa sœur[1106] et Marguerite[1107].

I-2-2 / La constitution du trésor de Saint-Wandrille de Fontenelle

La reconstitution du trésor de reliques de l'abbaye de Fontenelle peut essentiellement être étudiée à partir de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*[1108].

Le rôle de Mainard

Lorsque Mainard relève l'abbaye de Fontenelle, il apporte avec lui « *filacteria cum preciosis sanctorum pigneribus* »[1109]. L'auteur de l'*Inventio* se contente de cette mention laconique. On peut toutefois se demander s'il ne s'agit pas de quelques-uns des restes saints fontenelliens transférés à Gand en 944, sur ordre d'Arnoul de Flandre et de Gérard de Brogne. En effet, il est intéressant de relever, dans l'inventaire de Guillaume La Vieille, les mentions « *caliga sancti Wandregesili* », « *de calciamento sancti Wandregesili* », « *de casula sancti Wandregesili* », « *cappa sancti Wandregesili cum qua sepultus fuit quadraginta annis* »[1110]. Or, des reliques similaires figurent dans la liste établie en 944 par le *custos* de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin[1111]. Il est cependant difficile de dépasser la simple hypothèse, faute d'informations complémentaires, d'autant plus qu'il est aussi possible, comme on le verra par la suite, que ces restes saints réintègrent Fontenelle au XIIIe siècle.

L'acquisition des corps des saints Maxime et Vénérand

L'auteur de l'*Inventio* est, en revanche, plus loquace sur la manière dont les corps des saints martyrisés à Acquigny[1112], Maxime et Vénérand, initialement conservés dans l'église de cette localité, sont transférés à Fontenelle, sur ordre de Richard Ier, en 964. Cette translation est le fait d'un homme originaire *ex transmarinis partibus*, c'est-à-dire d'outre-Manche, poussé à Acquigny par des visions. Là, il ouvre la tombe de Maxime et Vénérand, découvre leur corps,

1104 Fondatrice du couvent Sainte-Marie d'Oxford, morte vers 735.
1105 Mère de saint Cyr, martyrisée en 304.
1106 Brigitte et Maura, sœurs jumelles originaires d'Écosse, martyrisées en Picardie au Ve siècle.
1107 Martyre d'Antioche, mise à mort sous Dioclétien.
1108 *Inventio,* p. 1-87.
1109 *Ibid.*, par. 14, p. 38-39.
1110 Il s'agit probablement de la chape dans laquelle saint Wandrille a été inhumé à sa mort avant d'être transféré, en 704, dans l'église Saint-Pierre à l'initiative de l'abbé Bain.
1111 « *De reliquiis supradictorum sanctorum Wandregisili (...) hec nobiscum detulimus : de casubula sancti Wandregisili. Capellum etiam capitis ejus. Unamque ex caligis ejus, subtalares, sportam, partemque illius crocie, quam alio ligno inseruimus et auro argentoque decoravimus* », dans Huyghebaert N., *Une translation de reliques à Gand en 944*, *op. cit.*, par. 29A, p. 30-31.
1112 Dép. Eure, cant. Louviers-Sud.

s'en empare et cherche à embarquer au port de Caudebecquet[1113]. Toutefois, il se comporte très vite en ivrogne au point d'éveiller les soupçons du marin chargé de le ramener en Angleterre[1114]. Ce dernier présente le voleur aux moines de Fontenelle, proche de Caudebecquet[1115]. Le fautif confesse ses visions aux religieux et révèle immédiatement son larcin[1116]. Consulté sur le sort qu'il convient de réserver aux reliques, Richard Ier les attribue définitivement à l'abbaye de Fontenelle dont il vient de patronner la restauration[1117].

Comme le souligne Patrick Geary, « le moment était trop bien venu pour être le fruit d'une rencontre de fortune entre un voleur aviné et un matelot soupçonneux »[1118]. D'après l'historien, cette acquisition est en réalité à mettre en relation avec la fièvre collectionneuse qui s'empare, à cette époque, des souverains anglo-saxons, à l'instar d'Athelstan. Cela favorise le développement de circuits d'échanges de reliques entre la Bretagne et le continent ainsi que l'apparition de marchands anglais spécialisés dans ce genre de trafic, passant l'Europe au peigne fin en quête de restes saints[1119]. Là encore le récit livré par *l'Inventio et miracula sancti Vulfranni* est extrêmement stéréotypé. On y retrouve les visions du voleur, le rapt furtif, la volonté des saints de rester sur place, etc. Bien que le voleur ne soit pas un moine, comme dans la *Translatio Nigasii*, l'épisode relaté obéit à la même trame. Lui aussi vise probablement à donner du crédit à des reliques jusque là inconnues. Si Nicaise bénéficiait d'une brève notice dans le martyrologe d'Usuard, Maxime et Vénérand, eux, n'y sont pas même mentionnés. Aussi, cette *translatio* marque certes leur entrée dans le sanctoral fontenellien, au 8 des calendes de juin, avec une fête double, mais aussi tout simplement leur acte de naissance.

Jacques Le Maho propose, à leur sujet, un scénario quelque peu différent. Selon lui, Maxime d'Acquigny n'est autre que Maxime de Riez, abbé de Lérins, honoré à Vernon. Il

1113 Dép. Seine-Maritime, cant. Caudebec-en-Caux, comm. Saint-Wandrille-Rançon ; « *Ea denique tempestate uir quidam ex transmarinis partibus frequenti commonitus uisione in Gallias uenit, et ad locum qui super Auturam fluuium situs Acineia dicitur, intempestae noctis silentio accessit, sanctorumque corpora Maximi et Uenerandi martyrum quae ut ex reuelatione didicerat inuenit, secum secretius tulit, et ad portum Logiensem festinus descendit* », *Inventio*, par. 14, 33.

1114 « *Ubi dato naulo cuidam uiro nomine Amelberto nauiculam ingredi uoluit. At diuina retentus uirtute uelut ebrius labare cepit, iterque quod disposuerat explere nullatenus ualuit. Quod cum nauta ille cerneret et nouitate rei attonitus paulo diutius aspectaret, tandem hominem percunctatus quid sub inuoluero ferret* », *ibid.*

1115 « *... ad Fontinelle monasterium quod iuxta erat, secum uenire compulit, abbatique et fratribus illum offerens, quod actum fuerat expediuit* », *ibid.*

1116 « *At ille deprehensum se intuens, spemque oneris deferendi penitus non habens, sancta ossa diligenter inuoluta retexit, nomina et uisionem cunctis palam exposuit* », *ibid.*

1117 « *Quae res cum principi Nortmannorum innotuisset, et fratres humiliter illi suggererent ut quid inde agere deberent decerneret, uigilanter hoc decreuit ut quo diuino imperio et sua sancti peruenerant electione, ibidem deinceps permanerent sua quoque auctoritate* », *ibid.*, p. 33-34. Musset L., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 126.

1118 Geary P., *Le vol des reliques au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 84.

1119 Gazeau V., « The Effect of the Conquest of 1066 on monasticism in Normandy : the Abbeys of the Risle Valley », dans Bates D., Cury A. (dir.), *England and Normandy in the Middle Ages*, Londres-Rio Grande, The Hambledon Press, 1994, p. 134.

fonde la correspondance entre les deux personnages sur le fait que tous deux vivent sous le règne de Valentinien ainsi que sur un miracle accompli du vivant de Maxime et Vénérand, en l'occurrence la résurrection d'un enfant, située en Provence, dans la basse vallée du Rhône. D'après lui, l'itinéraire suivi par Maxime et Vénérand dans leur *Vita* serait celui du cheminement des reliques de Maxime de Riez à partir de son lieu de sépulture, en Provence. Le corps de Maxime ferait ainsi l'objet d'au moins deux translations majeures : l'une en direction de la Bourgogne, l'autre de l'Auxerrois jusqu'aux portes de la Normandie, sans doute après l'invasion hongroise de 937. Le récit de la poursuite des saints Maxime et Vénérand par une armée de guerriers païens serait en fait la transposition légendaire de cet épisode des invasions du Xe siècle dans l'est de la France[1120]. Cette interprétation pose cependant problème. Tout d'abord, la biographie normande des saints d'Acquigny, dont la plus ancienne date des environs de 1150 et se trouve dans la *Chronique* de Robert de Torigni[1121], n'entretient qu'un très lointain rapport avec celle de Maxime de Riez. Elle présente Maxime et Vénérand comme des saints d'origine italienne, insiste sur leurs liens avec le pape, leur mission évangélisatrice, leur martyre en terre étrangère, et les montre décapités, portant leur tête jusqu'au lieu de leur sépulture. La filiation avec le modèle dyonisien et le thème de l'apostolicité, en vogue aux XIe-XIIe siècles, est évidente. Ensuite, établir une correspondance entre Maxime d'Acquigny et Maxime de Riez soulève la question de l'identité de Vénérand. Or, rien dans la *Vita* de Maxime de Riez ne permet de se prononcer sur ce point. Enfin, il y a bien une relique appartenant à Maxime de Riez à Vernon, au début du XIIIe siècle, comme l'atteste un acte d'association de prières passé le 7 mai 1232 entre les représentants de la cathédrale de Riez et ceux de la collégiale de la vallée de la Seine[1122]. Toutefois, sa translation n'est pas mise en relation avec les invasions hongroises. Elle daterait en fait du règne de Philippe Auguste et serait le fait d'un moine du nom de Létard, au retour de l'un de ses voyages[1123]. C'est pourquoi nous ne suivons pas ici l'interprétation de Jacques Le Maho. Tout au plus peut-on dire que l'abbaye de Fontenelle, en proie à une pénurie de reliques au lendemain de sa restauration, fait l'acquisition de restes saints « douteux ». Le récit de vol furtif qui l'accompagne permet en partie d'y remédier, en leur accordant une certaine crédibilité. Ceci ne serait certainement pas nécessaire s'il s'agissait de Maxime de Riez, saint

1120 Le Maho J., « En marge des invasions hongroises du Xe siècle en France : translations de reliques aux portes de la Normandie », art. cit., p. 8-16.

1121 Delisle L. (éd.), *Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel*, Rouen, Le Brument, 1873, t. I, p. 20-26.

1122 *Gallia christiana novissima*, t. I, col. 596.

1123 Théroude J., *Abrégé de la vie de st Maxime ou Maxe, évesque de Riez en Provence, apôtre du Teroüennois, et patron de la ville de Vernon sur Seine au diocèse d'Évreux. Ensemble quelques miracles faits audit lieu de Vernon par l'intercession de ce saint*, Paris, 1635.

connu et honoré de longue date.

Découverte du corps de saint Vulfran

Quelques années plus tard, sous l'abbatiat de Gérard (1008-1031), mais à une date incertaine, sont découvertes les reliques de saint Vulfran. Si l'on en croit encore l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*, Gérard localise l'emplacement exact de la tombe du moine de Fontenelle, lors de travaux effectués dans la crypte de l'église abbatiale Saint-Pierre. À cette occasion, plusieurs sépultures sont mises au jour, parmi lesquelles celle de saint Vulfran, située à la droite de la tombe vide de saint Wandrille[1124]. Là encore, on a affaire à un récit extrêmement stéréotypé, cette fois-ci de type *inventio*. Comme les *translationes*, ce genre hagiographique connaît un certain essor au lendemain des invasions scandinaves[1125] et obéit à un grand nombre de figures imposées. Le corps du saint est par exemple découvert intact. Ce type de signe divin sert de preuves d'authenticité et l'on peut alors procéder à l'élévation solennelle[1126].

Cependant, au-delà du *topos*, la relation de l'*inventio* des reliques de saint Vulfran pose plusieurs questions[1127] et, surtout, celle de la date exacte de cette découverte. Comme le remarque justement Nicolas Huyghebaert, cette dernière n'est pas datée avec précision[1128]. L'hagiographe, qui écrit entre 1053 et 1054, la situe sous l'abbatiat de Gérard, soit entre une vingtaine et une quarantaine d'années auparavant. Elle n'est pas non plus placée aux ides d'octobre, date qui lui est associée dans les calendriers de Fontenelle à compter du XIIIe siècle[1129]. Elle n'est enfin pas mentionnée dans le sacramentaire du moine Guillaume, composé après l'abbatiat de Gérard, entre 1033 et 1053[1130]. Elle n'apparaît que dans les ajouts réalisés à partir de 1080[1131], bien après la rédaction de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*, alors qu'un événement de cette importance devrait, en toute logique, s'inscrire de manière précise et précoce dans la mémoire collective de la communauté. Ceci nous conduit à un certain

1124 « *Sed cum adhibitis operariis molirentur opus dispositum et paulo altius quia res ita poscebat, effoderent humum, VIIII sepulchra seriatim disposita ex optimo lapide patrata reppererunt. Quibus singillatim apertis, in duobus quidem qui in medio ceterorum altrinsecus positorum locata erant, et ex nominibus sancti Uuandregisili atque Ansberti uidebantur titulata, nichil preter pauculas puluerum reliquias in quibus resoluta sanctorum corporum caro defluxerat, inuenerunt. Cum uero tertium quod ad dexteram sancti Wandregisili situm erat et sancti Vulfranni esse tam positione ipsa, quae in gestis eius describitur, quam apertissima tituli designatione luce clarius constabat, admotis manibus resignarent, integerimum sanctum corpus reppererunt* », *Inventio,* par. 20, p. 38-39.

1125 Helvétius A.-M., « Les inventions de reliques en Gaule du Nord (IXe-XIIIe siècles) », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes et symboles*, *op. cit.*, p. 293-311.

1126 *Ibid.*

1127 Trân-Duc L., « Une entreprise hagiographique dans l'abbaye de Fontenelle au XIe siècle : le renouveau du culte de saint Vulfran », art. cit., p. 1-25.

1128 Huyghebaert N., « L'énigme des reliques de saint Vulfran, archevêque de Sens », *Revue bénédictine*, 87, 1977, p. 185-186.

1129 Rouen, BM, ms. 207 (A 505), fol. 5v.

1130 Rouen, BM, ms. 272 (Y 196).

1131 Rouen, BM, ms. 272, (Y 196), fol. 272.

scepticisme quant aux faits relatés. Tout porte à croire que la date des ides d'octobre est attribuée *a posteriori* afin d'insérer dans le sanctoral fontenellien un événement qui prend une importance grandissante dans la seconde moitié du XIe siècle au point de donner lieu, au XIIIe siècle, à une fête double avec vigile à 3 leçons et octave *in capis*[1132].

On ne met pas en doute le fait que l'abbaye de Fontenelle détienne un corps qu'elle attribue à saint Vulfran. Les restes du métropolitain de Sens sont bien mentionnés dans les inventaires de Guillaume la Vieille et Jean Papeleray, au début du XVIe siècle[1133]. En revanche, la manière dont ils font leur entrée dans le trésor fontenellien est sans doute plus tortueuse que celle dépeinte dans l'*Inventio.* Comme on l'a déjà écrit, lors de sa restauration, le monastère doit faire face à une pénurie de reliques et une situation matérielle délicate[1134]. Au Xe siècle, les moines disposent à peine des « *filacteria cum preciosis sanctorum pigneribus* » offerts par Mainard[1135]. Si l'abbaye obtient les dépouilles des saints Maxime et Vénérand, leur culte reste néanmoins extrêmement limité. Les religieux ont donc besoin de restes saints plus prestigieux. Il est fort probable qu'en entreprenant des travaux dans leur église abbatiale, les moines mettent effectivement au jour neuf sépultures. Il est plus difficile de se prononcer sur l'identité exacte des personnes auxquelles appartiennent les ossements exhumés. Il peut s'agir de reliques déposées dans des cryptes ou des caveaux et dont le souvenir s'est perdu au cours de remaniements ultérieurs. Il peut aussi s'agir de corps de clercs de l'église ou de fidèles, la pratique de l'inhumation *ad sanctos* connaissant un succès certain aux temps mérovingiens et carolingiens. Ces dépouilles restant difficilement identifiables, il est certainement tentant pour les religieux de Fontenelle d'y voir les reliques dont ils ont besoin[1136]. Cette *inventio*, tout comme les récits de *translationes* déjà mentionnés, donne du crédit à une découverte incertaine dont l'auteur lui-même n'est pas en mesure d'attester l'authenticité et sur laquelle il n'a finalement aucune information puisqu'il n'est pas même en mesure de la dater[1137].

Quoi qu'il en soit, on peut aussi se demander si c'est dans ce même contexte que sont « retrouvés » les corps des saints Bain et Erembert. Ceux-ci ne sont pas mentionnés dans l'*Inventio* mais figurent bien dans l'inventaire de Guillaume La Vieille[1138]. Ces reliques ne semblent pas quitter Fontenelle lors des invasions scandinaves, la liste établie par le *custos* de

1132 Rouen, BM, ms. 207 (A 505), fol. 5v.
1133 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 102.
1134 Poncelet Y., « Le temporel de l'abbaye. Des origines à la restauration de 960 », *Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle*, n° 36, 1987, p. 25-27.
1135 *Inventio*, par. 14, p. 32-33.
1136 Sigal P.-A., « Le déroulement des translations de reliques principalement dans les régions entre Loire et Rhin aux XIe et XIIe siècles », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes et symboles*, *op. cit.*, p. 217.
1137 Huyghebaert N., « L'énigme des reliques de saint Vulfran, archevêque de Sens », art. cit., p. 185-186.
1138 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 102.

Saint-Pierre de Gand en 944 n'en faisant pas mention. Ceci signifierait que les restes des saints Bain et Erembert reposent encore, au XIe siècle, là où ils ont été inhumés avant l'irruption des Scandinaves dans la vallée de la basse Seine, c'est-à-dire dans le chœur de l'église Saint-Paul pour Erembert[1139].

Acquisition de l'un des doigts de saint Étienne

En 1036, selon une tradition rapportée par le mauriste Alexis Brérad, l'abbaye de Fontenelle fait l'acquisition d'un doigt de saint Étienne. Cette relique lui est remise par un aristocrate normand du nom de Gérard Flaitel, ce dernier l'ayant reçue du duc Robert le Magnifique à l'agonie[1140]. Ce don s'inscrit dans le contexte plus large d'une *conversio ad succurrendum* : en 1036, à la fin de sa vie, Gérard Flaitel se fait moine à Saint-Wandrille et à cède, à cette occasion, à son abbaye les églises de Chambois[1141], Omméel[1142], Avenelles[1143], Bosguérard-de-Marcouville[1144] et Longueil[1145] avec l'accord de Guillaume le Bâtard et Guillaume d'Arques[1146].

Acquisition de reliques gantoises

Parallèlement, les moines de Fontenelle ne renoncent pas non plus à retrouver les restes de leur saint fondateur. L'inventaire de Guillaume La Vieille mentionne, on l'a vu, le bras de saint Wandrille[1147], tout comme le catalogue établi par Jean Papeleray qui fait état du « bras de saint Wandrille couvert tout dor »[1148]. Si l'on en croit Alexis Bréard, cette relique regagne Fontenelle en 1047. D'après la légende rapportée par le mauriste, un prêtre du nom de Rodolphe s'empare du bras conservé à Saint-Pierre de Gand, alors que ce monastère est ravagé par un incendie, et l'emporte chez lui, à Saint-Josse[-sur-Mer][1149]. Là encore, on a

1139 « *Eodem vero in loco quo beatus Vuandregisilus in praedicta sancti Pauli apostoli requieuerat basilica, beatum Erembertum episcopum posuit, qui antea in feriori loco eiusdem aecclesiae subter arcubus tumulatus annis plus minusue XXXIII requieuerat, die post XXX post translationem praedictam, condiditque super eum repam argento decoratam* », *Gesta abbatum Fontanellensium*, p. 34-36. On ne sait en revanche avec exactitude où est inhumé Bain à Fontenelle.

1140 « *Digitus sancti Stephani Protomartyris in sacram Fontanellam anno Christ millesimo trigesimo sexto allatus est a Gerardo Flaitello nobili Normanno, qui tam pretiosum pignus a moriente Roberto, sexto Normannorum duce, Nicoeca Bithiniae acceperat* », Paris, BnF, ms. lat. 14 377, p. 21 ; Louise G., *La seigneurie de Bellême, X^e-XIIe siècles. Dévolution des pouvoirs territoriaux et construction d'une seigneurie de frontière aux confins de la Normandie et du Maine à la charnière de l'an Mil*, dans *Le Pays bas-normand*, n° 199, 1990, p. 159.

1141 Dép. Orne, cant. Trun.

1142 Dép. Orne, cant. Exmes.

1143 Aujourd'hui Omméel, dép. Orne, cant. Exmes.

1144 Dép. Eure, cant. Bourgtheroulde.

1145 Dép. Seine-Maritime, cant. Offranville.

1146 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 22, p. 66-67.

1147 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 101v.

1148 Rouen, BM, ms. 1218 (Y 98), fol. 179.

1149 Dép. Pas-de-Calais, cant. Montreuil. « *Anno millesimo quadragesimo septimo, decima sexta Iunii, Robertus primus, vigesimus nonus Fontanellae abbas brachium dextrem sancti Vuandregisili attulit in*

affaire à un récit profondément stéréotypé mettant en scène la volonté d'une relique de regagner son lieu d'origine.

Aussi peut-on émettre quelques doutes sur la manière dont le bras de saint Wandrille regagne Fontenelle. En effet, cette translation ne fait son apparition dans les calendriers fontenelliens, au 16 des calendes de juillet, qu'au XIIIe siècle[1150] alors qu'un événement de cette importance aurait encore une fois dû laisser une trace dans le sacramentaire du moine Guillaume, composé dans la seconde moitié du XIe siècle, et dans son complément, daté des années 1080. Dans ce contexte, on peut se demander s'il ne faut pas plutôt mettre cette légende en rapport avec une chronique du XVIe siècle dans laquelle on trouve la mention suivante : « *hoc anno* (1217) *relatae sunt aliquae reliquiae de Flandria in monasterio S. W. ex quo assumpte fuerant* »[1151]. Est-ce aussi à cette même date que l'abbaye de Fontenelle retrouve les reliques de saint Wandrille déjà mentionnées ainsi que celles de saint Ansbert, à savoir, pour le premier, une sandale et une chaussure, des fragments de son manteau et de la chape dans laquelle il a été inhumé ou encore un fragment de l'une de ses côtes, et pour le second, un bras, un fragment de linceul, sa trompette ? Comme on l'a déjà dit, certaines d'entre elles sont mentionnées à la fois dans l'inventaire de Guillaume La Vieille en 1508[1152] et dans le catalogue gantois de 944[1153]. Chose certaine, c'est qu'en dépit de l'absence de son corps, le souvenir de saint Wandrille reste très présent à Fontenelle au point de donner son nom à l'église abbatiale, édifiée sur ordre de l'abbé Gérard, dédiée en grande pompe en 1033[1154].

À la même époque, le monastère de Fontenelle fait également l'acquisition d'une côte appartenant à Amalberge, sainte qui aurait vécu et aurait été inhumée sur les bords de l'Escaut, dans un domaine du nom de Tamise dont elle avait hérité de sa famille, avant d'être transférée à Saint-Pierre de Gand, à une date incertaine, entre 863 et 879[1155]. Cette côte est mentionnée dans l'inventaire de Guillaume la Vieille[1156] et conservée, en 1510, dans une « grant table de cuyvre » si l'on en croit Jean Papeleray[1157]. Parallèlement, sa fête (*in albis*) fait son entrée dans

Fontanellam ex Sancti Iodoci in Bononiensi pago habitationes, quo ex monasterio Blandiniensi delatum fuerat per Rodulfum presbyterum, qui praepeditis ob sua abbatiae incendium Blandiensibus monachis illud surripuerat », Paris, BnF, ms. lat. 14377, p. 21.

1150 Rouen, BM, ms. 207 (A 505), fol. 3v.

1151 Paris, BnF, ms. lat. 12 780, fol. 104.

1152 Rouen, BM, ms. 1128 (Y 208), fol. 101-102v.

1153 Huyghebaert N., *Une translation de reliques à Gand en 944. op. cit.,* par. 29 A, p. 30-31.

1154 « *Hic etiam anno suae ordinationis secundo aecclesiam principalem quam pater Girardus edificauerat dedicari in magna gloria et honore ingenti fecit, in honore scilicet sancti Petri et omnium apostolorum sanctique Wandregisili et omnium sanctorum...* », *Inventio*, par. 32, p. 50-51.

1155 Hyghebaert N., « La translation de sainte Amalberge à Gand », *Analecta Bollandiana*, 100, 1982, p. 443-458.

1156 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 102.

1157 Rouen, BM, ms. 1218 (Y 98), fol.

les calendriers liturgiques de Fontenelle au XIIIe siècle, au 6 des ides de juillet[1158]. Il s'agit d'une spécificité fontenellienne, son nom ne se rencontrant pas dans les calendriers liturgiques des autres établissements ecclésiastiques du diocèse de Rouen.

I-3 / Le trésor de reliques de Jumièges

Les sources permettant d'approcher l'état du trésor de reliques de Jumièges sont moins nombreuses et moins détaillées. Elles comprennent, en premier lieu, une correspondance entre le prieur de Montataire[1159] et l'abbé de Jumièges, Antoine Crespin[1160]. En 1465, le premier s'adresse au second afin de solliciter son aide pour effectuer des réparations dans son prieuré. Antoine Crespin y consent et lui propose de parcourir le royaume avec les reliques apportées de Montataire à Jumièges. Après cette tournée, le prieur de Montataire remet aux moines de Jumièges quelques restes saints. À cette occasion, une reconnaissance des reliques du monastère est réalisée. En second lieu, un autre inventaire est réalisé en 1541 par le prieur claustral, Pierre Le Sec[1161].

I-3-1 / Composition du trésor de reliques de Jumièges

Les reliques liées au Christ

Le prieur de Montataire remet à Jumièges une portion de la vraie Croix. Selon l'inventaire de Pierre Le Sec, le monastère possède également la pointe d'un clou de la Crucifixion, enchâssée d'argent.

Les reliques liées à la Vierge et aux personnages du Nouveau Testament

Dans la reconnaissance des reliques laissées par le prieur de Montataire, il est fait état de quelques petits os des corps des saints Pierre, André, Marc et Barthélemy. Pierre Le Sec mentionne aussi deux dents de saint Jean-Baptiste conservées dans un cristal porté par deux anges d'argent doré, un reliquaire désigné sous l'appellation des « trois Maries », un autre sous celle de sainte Madeleine et enfin une main de saint Paul, enchâssée d'argent, ainsi que son épée gardée dans un coffre.

1158 Rouen, BM, ms. 207 (A 505), fol. 4.
1159 Dép., Oise, ch.-l. cant.
1160 ADSM, 9 H 39.
1161 Loth J., *Histoire de l'abbaye royale de Jumièges*, Rouen, Métérie, 1887, t. II, p. 274-275.

Les martyrs

Le prieur de Montataire cède à Jumièges un os de saint Laurent ainsi que la tête de l'un des saint Innocents. Par ailleurs, à la même époque, le monastère détient le chef, rehaussé d'argent, de saint Valentin[1162], un bras de saint Sébastien, le menton de saint Quentin[1163] et quelques pierres avec lesquelles saint Étienne a été lapidé.

Les confesseurs

Le prieuré de Montataire fait don à Jumièges d'un bras de saint Léonard[1164], de la tête et de l'un des bras de saint Léger, d'une petite fiole contenant de l'huile émanant du corps de saint Nicolas. L'abbaye de la vallée de la Seine possède aussi, dès la fin du XVe siècle, le chef et un bras de saint Aycadre, les restes des saints Constantin[1165] et Pérégrin[1166], un bras de saint Hugues. Pierre Le Sec mentionne, quant à lui, une châsse d'argent soutenue par deux anges renfermant une côte de saint Philibert, la fierte de saint Aidan[1167] autour de laquelle se trouvent huit images de vermeil.

Les saintes femmes

De Montataire, Jumièges tient une partie de la tête et plusieurs ossements de sainte Agnès. Le monastère conserve aussi une relique de sainte Agathe et un reliquaire dit de sainte Austreberte.

I-3-2 / Constitution du trésor de reliques de Jumièges

Découverte des saints Pérégrin et Constantin

Au lendemain de la dédicace de Jumièges, en 1067 selon les *Annales* de l'abbaye[1168], deux châsses remplies d'ossements de saints dont on ignore les noms, cachées dans la chapelle Saint-Clément, bâtie en appentis sur le côté nord de l'église Saint-Pierre, sont retrouvées au cours de travaux[1169]. Devant l'autel de saint Philibert repose encore le corps de saint Flavius ou

1162 Évêque de Terni, il subit le martyre sous Claude le Goth, aux environs de 269.

1163 Missionnaire romain en Gaule, Quentin est livré au martyre à l'emplacement de l'actuelle ville de Saint-Quentin, sur la Somme.

1164 Homme de cour, il est converti par saint Remi et se retire alors dans l'abbaye de Micy, près d'Orléans avant de devenir ermite dans la forêt de Noblat.

1165 D'abord moine de Jumièges, il est fait évêque de Beauvais. Il serait mort vers 706.

1166 Évêque anglais sur lequel on ne dispose d'aucune information.

1167 Moine d'Iona qui, à la demande d'Oswald, le roi de Northumbrie, évangélise le nord de l'Angleterre. Il fixe son siège épiscopal à Lindisfarne. Il meurt en 651, à Bambourough. Ses reliques sont emportées d'Iona par Colomban après le concile de Whitby.

1168 Laporte J. (éd.), *Annales de l'abbaye Saint-Pierre de Jumièges*, *op. cit.*, p. 82.

1169 « *In capella sancti Clementis que ecclesie sancti Petri a parte aquilonari appendicra erat, absconderunt*

Filleul, métropolitain de Rouen[1170]. Entre les églises Saint-Pierre et Saint-Sauveur, avaient jadis été déposées les châsses des saints Pérégrin et Constantin, aux côtés desquels, on s'en souvient, saint Aycadre avait été inhumé[1171]. Leur nom est révélé par un homme qui s'est établi à Rome après avoir fui Jumièges[1172]. On retrouve le *topos* de *l'inventio* miraculeuse, déjà évoqué avec le cas de saint Vulfran. Là encore, il est probable que les travaux entrepris par les moines nouvellement installés sur le site permettent d'exhumer un certain nombre d'ossements difficilement identifiables et par conséquent aisément attribuables à des saints dont on a perdu la trace depuis la fuite des moines au cours des invasions scandinaves. Ce qui importe surtout, c'est qu'ils soient attribués à Flavius, Pérégrin et Constantin. La découverte des reliques de Flavius ne semble pas donner lieu à un culte spécifique dans la mesure où son nom n'est pas inscrit dans les calendriers de Jumièges[1173]. Il n'en va pas de même de Constantin et Pérégrin qui bénéficient d'une fête commune *in capis* au 17 des calendes de juillet[1174]. L'association de leur nom laisse supposer que cette fête célèbre l'*inventio* miraculeuse de leurs corps.

Acquisition de reliques anglaises

À côté de ces reliques de provenance locale, on relève dans l'inventaire de Pierre Le Sec la mention d'une fierte « saint Aidan » autour de laquelle se trouvent huit images en vermeil. L'évêque de Lindisfarne bénéficie d'une fête à douze leçons et *in capis* dès le XIIe siècle[1175]. Selon Marjorie Chibnall, il est possible, et même fort probable, que Jumièges fasse l'acquisition de reliques de saint Aidan, ainsi que de restes appartenant à saint Oswald[1176] et saint Edmond[1177], après l'accession de l'abbé Robert Champart (1037-1045) à l'évêché de Londres et l'archevêché de Cantorbéry, en 1044[1178]. Il importe en effet de noter que les

duas capsas ossibus sanctorum plenas, que postea reperte in eadem sancti Petri ecclesia secus altare beate Marie semper uirginis conseruantur. Eorum nomina nobis ignota sunt; scimus tamen miracula ibi facta fuisse », *ibid*., p. 82.

1170 « *Ante altare sancti Philiberti latet adhuc sanctus Flauius archiepiscopus Rothomagensis* », *ibid.*

1171 « *Inter ecclesias sancti Petri et sancti Saluatoris, loco medio, deposuerunt duas capsas sancti Peregrini et sancti Constantini , cum urceo qui est ad portam sancte Marie claustralem* », *ibid.*

1172 « *Horum nomina a quodam Gemmeticensi uiro, qui Rome habitabat et a Gemmetico illuc fugerat, reuelata sunt* », *ibid.*

1173 D'après les *Annales* de Jumièges, lorsque les moines ont voulu procéder à leur élévation, une nuée épaisse s'est alors élevée : l'abbé interdit de toucher aux reliques.

1174 L'abbé Robert III (1048-1079) transporte leurs reliques à Tillières à une date inconnue, mais nécessairement compirse entre 1067 et 1079 ; Loth J., *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Piere de Jumièges*, *op. cit.* , t. I, p. 190-191 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 154.

1175 Rouen, BM, ms. 211 (A 145), fol.

1176 Né en Angleterre dans une illustre famille danoise, il est élevé par son oncle, Odon de Cantorbéry, avant de de se faire moine à Fleury, sur le continent. Nommé évêque de Worcester, en 961, il s'illustre par son action réformatrice. Il fonde, entre autres, les monastères de Ramsey et Worcester, avant d'être nommé métropolitain d'York en 972. Il meurt en 992.

1177 Roi d'East-Anglie, saint Edmond est mis à mort par les Danois en 870.

1178 Chibnall M., « Les Normands et les saints anglo-saxons », dans Neveu F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, *op. cit.*, p. 260.

oraisons prononcées le jour de leur fête et contenues dans les livres liturgiques de Jumièges sont empruntées aux manuscrits anglais et en particulier au sacramentaire de Winchester envoyé d'Angleterre par Robert[1179]. Concernant saint Edmond, Marjorie Chibnall souligne aussi le rôle plus tard joué par Baudouin, d'origine française et ancien moine de Saint-Denis, devenu médecin du roi Édouard le Confesseur, qui gagne par la suite la confiance et l'amitié de Guillaume le Conquérant et joue un rôle de premier plan des deux côtés de la Manche[1180]. Devenu abbé de Bury St. Edmunds, il s'attache à propager sur le continent le culte du roi anglo-saxon, notamment en y envoyant des restes lui appartenant[1181]. Il fait ainsi parvenir une relique d'Edmond à Lucques, placée dans l'église Saint-Matthieu. Alors qu'il se trouve en Normandie avec Guillaume, après la conquête de 1066, il envoie un chevalier normand, nommé *Normannus*, en Angleterre, pour qu'il rapporte des reliques du saint. Avant d'achever sa mission, l'émissaire éprouve à trois reprises leur *virtus*. Toutefois, les *Miracula sancti Edmundi* ne précisent pas à quelle église Baudouin en fait don. Selon Marjorie Chibnall, il est probable qu'il s'agisse de Jumièges[1182]. Comme on le verra par la suite, il est aussi possible qu'il s'agisse de Fécamp, abbaye chère au cœur du duc Guillaume : un inventaire moderne y signale également la présence d'une relique de saint Edmond. À Jumièges, en revanche, l'introduction du culte de saint Edmond semble antérieure à la conquête et le rôle décisif dans l'introduction de cultes anglo-saxons paraît revenir à l'ancien abbé du lieu, Robert Champart (1037-1045).

Acquisition du chef de saint Valentin

C'est à la même époque que le culte de saint Valentin est attesté à Jumièges. L'évêque de Terni est vénéré, au XIIe siècle, par une fête *in capis*, au 16 des calendes de mars[1183]. Sur la tombe de Robert Champart, mort le 26 mai 1052, sont disposés, autour de son sépulcre, cinq pilastres sur l'un desquels figure saint Valentin. Si l'on en croit une tradition recueillie par Baudri de Dol, vers 1120, la translation d'une relique de saint Valentin à Jumièges est le fait d'un prêtre

1179 Diard O., *Répertoire des manuscrits liturgiques en Haute-Normandie*, t. I, *Jumièges*, vol. 1, *Sources fondamentales des offices (X^e^-XVe siècle)* Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2011, p. 65 ; Gameson R., « La Normandie et l'Angleterre au XIe siècle : le témoignage des manuscrits », dans Bouet P. Gazeau V. (dir.), *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 157-158.

1180 Chibnall M., « Les Normands et les saints anglo-saxons », art. cit., p. 263 ; Cownie E., *Religious Patronage in Anglo-Norman England, 1066-1135*, Woodbridge, Royal Historical Society Publication, 1998, p. 67-68 ; Bates D., « The Abbey of Bury St. Edmunds and the Norman Conquest : an Unusual Case ? », dans Licence T. (dir.), *Bury St. Edmund and the Norman Conquest*, Woodbridge, Boydell and Brewer, 2014, p. 5-21.

1181 Cownie E., *Religious Patronage in Anglo-Norman England, 1066-1135*, *op. cit.*, p. 72-73.

1182 Arnold T., *Memorials of St. Edmund's Abbey*, Londres, Eyre and Spottiswoode, 1890, t. I, p. 26-92 ; Chibnall M., « Les Normands et les saints anglo-saxons », art. cit., p. 262-263.

1183 Rouen, BM, ms. 209-210 (Y 175), fol. 46-51.

normand en visite à Rome, sur les tombeaux des Apôtres, et en quête de restes saints[1184]. Il lui est, à cette occasion, fait présent du chef de Valentin afin qu'il le dépose, à son retour, dans quelque église de France[1185]. Au terme de son voyage, le prêtre normand finit par apporter la relique à Jumièges où il prend l'habit monastique[1186]. Il n'est pas impossible que, derrière la légende, Robert Champart joue un rôle dans l'acquisition du crâne de saint Valentin. L'ancien abbé de Jumièges se rend notamment à Rome afin de chercher le *pallium* pour l'archevêché de Cantorbéry. Peut-être fait-il, à cette occasion, l'acquisition d'un fragment du corps du prêtre de Terni, initialement conservé dans la ville italienne où une basilique a été érigée sur sa tombe, *via Flaminia*. Cependant, il est également possible que cette relique provienne d'Angleterre, à l'instar des restes saints précédemment évoqués. En effet, Hyde Abbey, à Winchester, revendique, elle aussi, la possession du chef de Valentin, offert par la reine Emma en 1041. Robert pourrait fort bien profiter de sa position de conseiller auprès d'Édouard le Confesseur pour se procurer un fragment de cette relique une fois devenu évêque de Londres et archevêque de Cantorbéry[1187].

La mise au jour des reliques des saints Paul, Clair et Cyriaque

En 1185, sont mises au jour, dans l'église de Duclair[1188] qui dépend de Jumièges, les reliques des saints Paul, Clair et Cyriaque. D'après les *Miracula* attachés à ces restes saints, leur présence est révélée par une femme du nom d'Emma[1189]. Le scepticisme accompagne d'abord ces dires, jusqu'à ce qu'arrive l'évêque de Lisieux, Raoul (1181-1191). Fendant l'autel à l'aide d'une hache, le prélat procède à l'*inventio* du sang de saint Paul, d'un doigt de saint Clair et d'une articulation de saint Cyriaque[1190]. Avec l'afflux de fidèles[1191], il est décidé de faire venir

1184 « *Quidam qui tum sacerdotio fungebatur, orandi gratia ad Apostolorum limina properans Romam perrexit, et iter arreptum Deo prosperante consummauit. Quasdam tamen ascensiones in corde suo disposuerat, ut si quomodo sanctorum pignora repperisset, ea diligenter apportaret, et diligentius conseruaret* », *Miracula sancti Valentini*, p. 124.

1185 « *Dum super his confabularentur, quispiam affuit, qui de Valentino presbytero Interamnensi mentionem fecit : « Illius caput, chare mi, tibi possem largiri, non cupiditate lucri allectus, sed ut ultramontana inde gaudeat et illustretur prouincia ualde sollicitus »* », *ibid.*, p. 126.

1186 « *… quod aliquanto post tempore Gemmeticum ad coenobium allatum ecclesiae illius alumpnis tradidit, ibique monachum induit* », *ibid.*

1187 *Ibid*., p. 108. En 1116, le chef de Valentin de Hyde Abbey est retiré de sa châsse pour être lavé.

1188 Dép. Seine-Maritime, ch.-lieu cant.

1189 « *Anno autem ab Incarnatione Domini m° c° lxxxv°, mulier quaedam nomine Emma indicavit ibi esse reliquias in altare plastreo cum litteris praestantibus quorum essent reliquiae, videlicet : de sanguine sancti Pauli apostoli, digitumque beatissimi Clari, et iuncturam sancti Cyriaci martyris* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaci*, par. 5, p. 392.

1190 « *Cumque aliquanto tempore illi mulieri nemo acquiesceret propter suspicionem fallaciae, tandem advenit Radulphus Lexoviensis episcopus, vir moribus et scientia praedictus ac religione reverendus ; qui, adhibita securi, et altari secuit, et iuxta verbum mulieris non sine magna multorum admiratione omnia invenit* », *ibid.*, p. 392-393.

1191 « *Elevatis igitur praefatis sanctorum reliquiis, plurimi confluebant, alli cernere cupientes quasi novam de sepulcro sanctorum resurrectionem, simulque orationis causa, alii etiam recuperandae sanitatis gratia* »,

deux moines de Jumièges, à charge d'honorer les reliques de leurs prières, d'accueillir les pèlerins et de conserver le souvenir des miracles qui ne manqueront pas de se produire à Duclair[1192].

La restitution de reliques de saint Philibert

Les moines de Jumièges ne renoncent pas non plus à retrouver des restes de leur saint fondateur. En effet, en 1493, ils demandent à l'abbaye de Tournus la restitution de quelques-unes de ses reliques. Une côte et la mandibule sont détachées de son corps puis envoyées en Normandie[1193]. Cette restitution donne lieu à une fête spécifique au 16 des calendes d'avril dans un calendrier datant de la fin du Moyen Âge[1194].

I-4 / Le trésor de Fécamp

La constitution du trésor fécampois peut être étudiée à partir de plusieurs inventaires composés entre le XIVe et le XVIIIe siècle. Le premier, dressé par Thomas Maussel, Richard de la Fontaine, Richard de *Neufmerz* et Nicolas Riote, date de 1362[1195] ; le second, dû à Adam Anfrai et Richard Chevalier, de 1375[1196] ; le troisième, de 1400[1197] ; et le quatrième, de 1502[1198]. Le dernier, bien plus détaillé, est postérieur de plusieurs siècles et est composé en 1682[1199]. Celui-ci permet bien souvent de préciser la nature des restes saints conservés à Fécamp. Là encore, il est possible de distinguer des reliques appartenant au Christ, à la Vierge et aux personnages mentionnés dans le nouveau Testament, aux martyrs, aux papes et Pères de l'Église, aux confesseurs et aux saintes femmes. On peut également rajouter quelques reliques

ibid., par. 6, p. 393.

1192 « *Statutum est autem ex consilio venerabilis viri Radulpfi Lexoviensis episcopi, quatinus duo ibi a Gemmetico iugiter assisterent monachi, qui et caeleste illud thesaurum divinis laudibus honorarent, et advenientibus responderent. Quibus iniunximus, ut minus evidentia miracula reticentes, si quae essent evidentissima, quae minus credentibus fidem facere possent, illa memoriae commendarent* », *ibid.*

1193 Loth J., *Histoire de Jumièges*, t. II, p. 274 ; Thiron J., « Les reliques de Jumièges », art. cit., p. 893.

1194 Rouen, BM, ms. 397 (A 412), fol.

1195 ADSM, série 7 H 54 ; De Beaurepaire C., « Anciens inventaires du trésor de l'abbaye de Fécamp », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 20, 1859, p. 160-167.

1196 ADSM, série 7 H 54 ; De Beaurepaire C., « Anciens inventaires du trésor de l'abbaye de Fécamp », art. cit., p. 167-170.

1197 ADSM, série 7 H 54 ; De Beaurepaire C., « Anciens inventaires du trésor de l'abbaye de Fécamp », art. cit., p. 403.

1198 ADSM, série 7 H 54 ; De Beaurepaire C., « Anciens inventaires du trésor de l'abbaye de Fécamp », art. cit., p. 404-409.

1199 « Estat des saintes reliques et reliquaires et autres pièces notables conservées tant dans le thrésor que dans l'église de la royalle abbaye de Fescamp en l'an 1682 », dans Leroux de Lincy, *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, *op. cit.*, p. 186-212.

se rattachant à des personnages évoqués dans l'Ancien Testament mais surtout aux premiers princes normands et à l'histoire du monastère.

I-4-1 / Composition du trésor de Fécamp

Les reliques liées à des personnages de l'Ancien Testament

Le catalogue de 1682 mentionne des reliques du prophète Daniel ainsi que des saints enfants Sidrach, Misach et Abdenago jetés dans la fournaise ardente de Babylone sur ordre de Nabuchodonosor.

Les reliques liées Christ

Dès 1362, le monastère revendique des reliques christiques, en particulier des fragments de la colonne à laquelle le Christ a été attaché pour être flagellé mais aussi du bois de la vraie Croix. En 1400, on peut leur adjoindre des fragments du suaire du Christ ainsi que de la poussière prélevée au Saint-Sépulcre et, en 1425, de la poussière prélevée dans l'étable où le Christ voit le jour. Ces restes saints sont conservés dans plusieurs reliquaires, notamment des boîtes d'ivoire, un reliquaire d'argent doré et une croix à double croisillon. Surtout, l'abbaye de Fécamp s'enorgueillit de détenir un sang d'origine sacramentelle ainsi que le Précieux Sang. En 1682, le calice dans lequel le vin s'est transformé en sang se trouve dans l'autel Saint-Sauveur. Quant aux ampoules renfermant le Précieux Sang, elles se trouvent dans trois reliquaires distincts placés « dans un tabernacle de marbre blanc, pratiqué dans un pilier du chœur »[1200], à proximité de l'autel majeur.

Les reliques de la Vierge et des personnages du Nouveau Testament

Concernant les reliques mariales, on relève, dès 1375, la mention de lait, de vêtements de la Vierge ainsi que de poussière prélevée sur son tombeau. En 1502, il est aussi fait état de quelques-uns de ses cheveux. On note également, en 1362, la présence de restes de saint Thomas conservés dans un coffre d'ivoire rehaussé de laiton et, en 1375, la présence du « cuir » de saint Barthélemy, de poils de barbe de saint Paul ou encore de cheveux de saint Jean-Baptiste. L'inventaire de 1502 évoque, quant à lui, un fragment du péroné de Marie-Madeleine, conservé dans un reliquaire en forme de bras en argent[1201], un os provenant du

1200 Il s'agit davantage d'une niche que d'un tabernacle comme l'inventaire de 1682 le prétend.

1201 Le sacramentaire de Fécamp contient les oraisons *Sacratissimam Domine, Salutaris Domine, Prebeat nobis Domine* ; Rouen, BM, ms. 290 (A 313). Il est intéressant de noter que, dès 1027, avant le développement du sanctuaire de Vézelay, Bayeux comporte une église dédiée à sainte Marie-Madeleine. Or, Fécamp participe à la reconquête monastique de la Normandie moyenne et s'implante dans la région de Bayeux. À moins qu'il ne

crâne de saint Jean-Baptiste, des vêtements de saint Jean déposés dans un reliquaire d'argent doré, des os de saint Barthélemy, des reliques de saint Paul contenues dans un affiquet de laiton doré. Le catalogue de 1682 permet d'ajouter à cette liste un fragment de la croix de saint André, conservé dans un petit reliquaire rond de trois pouces de diamètre, couvert d'un cristal et porté sur un pied triangulaire d'argent, ainsi que des restes indéterminés de saint Philippe contenus dans la châsse dite de saint Léger[1202].

Les reliques des martyrs

Dès 1362, est mentionnée la présence du chef de saint Fromond[1203]. On peut lui ajouter, en 1400, le chef de saint Romain[1204], déposé dans la fierte de saint Taurin, et en 1502, des reliques de saint Étienne, notamment de pierres ayant servi à sa lapidation, dont certaines sont conservées dans des reliquaires d'argent doré et d'autres dans une croix à pied. Il est aussi fait état d'une articulation de l'un des doigts de saint Laurent, de l'une de ses dents ainsi que de reliques des saints Bénigne[1205] et Blaise. Concernant ce dernier, l'inventaire de 1682 nous apprend qu'il s'agit de son chef, à l'exception de la mandibule, déposé dans une châsse de bois, recouverte de lames d'argent ciselé. Le catalogue moderne évoque également la présence de trois crânes appartenant aux saints Innocents déposés dans une petit coffre, d'os des bras et des jambes de saint Fromond contenus dans une châsse spécifique, couverte de cuivre doré, d'un radius de saint Cucuphat[1206] conservé dans le reliquaire de sainte Marie-Madeleine, de fragments du chef de saint Gervais. Ce même inventaire évoque un bras d'argent contenant un os de saint Eustache long de neuf pouces, ainsi qu'un petit coffre dit de saint Maurice[1207], couvert de cuivre émaillé, renfermant des restes de saint Théodore[1208]. Il est aussi fait état de reliques indéterminées se rattachant à saint Salmanasar[1209] placées dans la châsse de saint

faille y voir, après 1050, l'influence de Vézelay, abbaye réformée par Guillaume de Volpino qui fait partie du réseau de confraternité de Fécamp. Saxer V., *Le culte de Marie-Madeleine en Occident des origines à la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 62, 165.

1202 Cette châsse contient plusieurs os appartenant à saint Léger.

1203 L'inventaire de 1682 fait de saint Fromond, non l'évêque de Coutances ayant vécu au VIIe siècle, mais un martyr et plus particulièrement le fils du roi anglo-saxon, Offa, mis à mort par les Danois. Cependant, Fromond de Coutances est honoré au 9 des calendes de novembre, comme le saint honoré à Fécamp. On ne connaît pas, par ailleurs, de fils d'Offa nommé Fromond ni d'invasion danoine en Mercie au temps d'Offa.

1204 Romain le Portier, mis à mort en 258.

1205 Apôtre de la Bourgogne, mis à mort sous Marc-Aurèle.

1206 Martyr espagnol, mis à mort en 304.

1207 Ce petit coffre est dit de saint Maurice car il renferme un certain nombre de reliques se rapportant aux martyrs de la Légion thébéenne.

1208 Théodore le Tiron, martyr du IVe siècle. L'abbaye de Fécamp semble ainsi porter un intérêt particulier aux saints guerriers ; Gazeau V., « Ordericus Vitalus and the Warrior Saints », art. cit., à paraître.

1209 Saint inconnu.

Fromond, aux saints Georges, Côme et Damien, Érasme[1210], Faustin[1211], Pancrace[1212], Clément, Tiburce[1213] et Butinien[1214] détenues dans le reliquaire de saint Léger. Le catalogue de 1682 mentionne également un reliquaire en forme de bras de cuivre doré, dont la main est en argent, comprenant un os du bras de saint Nicaise. L'abbaye conserve aussi l'une de ses dents ainsi qu'une dent et des fragments du cilice et des vêtements de Thomas Becket placés dans un petit reliquaire de bois couvert de lames d'argent, haut de quatre pouces et destiné à surmonter un vase d'agathe

Les reliques des confesseurs

En 1362, on relève la présence, dans le trésor fécampois, du calice de saint Martin, d'une fierte « saint Loddon » où repose le corps ou parties du corps de l'évêque de Coutances mort vers 568, d'une fierte « saint Taurin » comprenant, si l'on en croit l'inventaire de 1682, une partie considérable des restes de l'évêque d'Évreux. Il est aussi fait état de croix renfermant des dents de saint Avit[1215] et de l'huile de Nicolas, et de la fierté « saint Guillaume du Désert »[1216]. L'examen du catalogue de 1682 permet d'ajouter à cette première liste un nombre considérable d'autres reliques. Sont ainsi conservés les restes de saint Flavien[1217] et plus particulièrement l'un de ses os pierreux, sa mandibule, son sternum, ses deux clavicules, ses vingt-quatre côtes, ses omoplates, ses humérus, ses radius et cubitus, son ischion et son pubis, ses fémurs, tibias et péronés, trente-trois os de ses pieds et de ses mains auxquels il faut joindre son chef. Sont aussi cités les restes de saint Saëns[1218], dont son chef, ses omoplates, l'un de ses radius et l'un de ses cubitus, son os coxal, un fragment de l'un de ses fémurs. De saint Contest[1219], le monastère détient la mandibule et l'os hyoïde, les radius et cubitus, une grande partie des sacrum, ilion et ischion, les fémurs, l'un des tibias, l'un des péronés, dix-neuf os des mains et des pieds. Ces différentes reliques forment quatre paquets enveloppés dans du satin, enfermés dans deux caisses de bois peint placées dans une grande châsse de marbre blanc, elle-même posée sur le retable du grand autel. S'y trouvent aussi une côte, une dent et trois petits os de saint Amand[1220]. L'inventaire de 1682 mentionne par ailleurs un reliquaire-

1210 Martyr de Campanie, mis à mort vers 303.
1211 Martyr romain mis à mort sous Dioclétien.
1212 Martyr romain, mort vers 304.
1213 Martyr romain, mort en 288.
1214 Saint inconnu. À moins qu'il ne s'agisse de Rufinien, troisième évêque de Bayeux qui vit au Ve siècle.
1215 Évêque de Vienne, mort vers 520.
1216 Duc d'Aquitaine (755-812), fondateur du monastère de Gellone, dans le diocèse de Lodève.
1217 Évêque d'Autun (VIIe siècle).
1218 Moine de Jumièges, saint Saëns est placé par saint Ouen à la tête d'un petit monastère situé près de Rouen.
1219 Évêque de Bayeux, mort vers 510.
1220 Issu d'une importante famille aquitaine, Amand voit le jour vers 600 dans la région de Nantes. Il se convertit à la vie monastique dans l'île d'Yeu puis mène une existence d'ascète à proximité de Bourges.

buste en argent contenant d'autres restes de saint Flavien : son chef, à l'exception de quelques dents. Est aussi citée une châsse couverte de lames d'argent renfermant une grande partie du corps de l'évêque d'Évreux, saint Taurin. Un autre os appartenant à ce dernier, de onze pouces de longueur, est enfermé dans un bras d'argent. Une châsse, couverte de cuivre émaillé, comprend les restes de saint Édonée[1221] ainsi que de la barbe de saint Martin. Dans le reliquaire de saint Blaise se trouvent le chef de saint Brieuc[1222] et son ischion. Quelques uns des restes de saint Léger reposent dans une châsse d'argent ciselé avec de la poussière du sépulcre de saint Martin, une côte de saint Basin[1223], des restes indéterminés des saints Pair[1224], Aubin[1225], Urbain[1226], Colomban[1227] et Machaire[1228]. Un os du bras de saint Léger repose dans un bras d'argent. Nombreuses sont les reliques de saint Didier[1229] contenues dans un reliquaire en forme d'église en argent : deux côtes et demie, sept vertèbres auxquelles est accroché le sacrum, les radius et cubitus gauches, une partie de l'os coxal, un fémur, un tibia et un péroné, huit os des métatarses, deux os du tarse. D'autres sont renfermées dans un buste d'argent posé sur un pied d'ébène et en particulier l'os coronal, les deux pariétaux, l'os occipital scindé en deux et une grande partie de la mandibule à laquelle sont encore fixées quatre dents. De saint Bertelme[1230], l'abbaye possède les deux fémurs, un tibia et un péroné, une rotule, trois côtes, quatre os des tarses. Ces reliques sont contenues dans une châsse ressemblant à celle de saint Didier avec une clavicule, un radius et un cubitus, trois vertèbres et un sacrum, cinq os d'un métatarse et une partie d'un cilice appartenant à saint Cuthman[1231]. Une dent de saint Éloi est enchâssée dans une petite croix haute de trois pouces, passant pour avoir été réalisée par l'évêque de Noyon en personne dans une corne de licorne. Des reliques de Guillaume de Volpiano sont aussi recensées : cinq dents, une petite vertèbre, un os du tarse, des fragments

Nommé évêque-missionnaire, il évangélise le nord de la Gaule mérovingienne, le pays basque et les régions situées au-delà du Danube. Un certain nombre de monastères sont fondés à son initiative à Gand, Anvers, Elnone, Nivelles et Fosses.

1221 Édonée est présenté, dans cet inventaire, comme un disciple de saint Benoît, abbé en Angleterre.

1222 Évêque de la ville qui porte aujourd'hui son nom (420-510).

1223 D'abord moine et abbé de Saint-Maximin de Trêves, il accède aussi au siège d'évêque de cette cité avant de mourir vers 705.

1224 D'abord moine à Ansion puis ermite près de Coutances, il devient évêque d'Avranches avant de mourir entre 563 et 574.

1225 Moine et abbé de Tincillac, saint Aubin accède ensuite à l'épiscopat d'Angers vers 529.

1226 Sixième évêque de Langres, à partir de 374.

1227 Moine de Bangor, en Irlande, Colomban part en Gaule aux environs de 590 afin de se livrer à l'idéal de *peregrinatio*, exil volontaire considéré comme le stade ultime de l'ascèse. Avec le soutien du roi burgonde, Gontran, il s'établit dans les Vosges et fonde l'abbaye de Luxeuil. En raison de tensions qui l'oppose à Thierry II, Colomban est expulsé de Luxeuil et conduit à Nantes. Grâce une tempête qui ramène son navire sur la côte, Colomban revient sur le continent et entame un périple qui le conduit dans le bassin parisien, où il est reçu par les familles de l'aristocratie, et le mène en Alémanie, près du lac de Constance, et en Italie.

1228 Peut-être s'agit-il de l'un des disciples de Colomban à Iona, ensuite envoyé convertir les Pictes.

1229 Évêque de Langres, mort vers 407.

1230 Saint Bertelme est présenté comme un abbé.

1231 Ermite vivant au IXe siècle près de Steyning, dans le Sussex.

d'humérus. L'abbaye de Fécamp possède enfin des restes des saints Wilfrid[1232], Anscalde[1233], Warenfroy[1234] et Mellon[1235].

Les papes et pères de l'Église

Le catalogue de 1682 ne mentionne que les restes de saint Ambroise[1236], sans en dire plus sur leur nature.

Les reliques des saintes femmes

L'inventaire de 1362 fait état d'une fierte « sainte Suzanne » en argent. Il s'agit en fait de celle de saint Taurin qui renferme, outre les restes de l'évêque d'Évreux, le chef de la sainte vierge[1237]. En 1375, est évoqué un genou de sainte Agathe[1238], probablement déposé dans la châsse de saint Léger si l'on se fie au catalogue de 1682. L'inventaire de 1502 mentionne la présence d'huile de sainte Catherine, de reliques de sainte Marguerite. Celui de 1682 évoque la châsse de sainte Afre[1239] contenant l'une des clavicules de la jeune martyre, six de ses vertèbres, ses deux omoplates, ses deux humérus, son ilion et son pubis, cinq os de ses pieds et neuf de ses côtes. On y trouve également la mandibule de sainte Rictrude[1240] et une côte de sainte Geneviève[1241]. Ce reliquaire est placé dans la grande châsse de marbre blanc, posée sur le retable du grand autel. S'y trouvaient également la mandibule de sainte Rictrude et une côte de sainte Geneviève avant qu'elles n'en soient extraites pour être placées, en 1680, dans un buste de bois doré représentant la sainte abbesse pour la première et dans un ancien ciboire de cuivre doré pour la seconde. D'autres restes de sainte Afre, son chef et sa mandibule, sont placés dans un reliquaire en bois doré figurant la sainte martyre. La châsse de saint Contest déjà évoquée renferme, elle, des os de sainte Perpétue[1242] et celle de saint Léger, des restes de sainte Cécile[1243] ainsi que de sainte Autsreberte.

1232 Northumbrien, il se fait moine de Lindisfarne puis gagne Rome en 653. Il y demeure quatre ans avant de retourner en Angleterre fonder l'abbaye de Ripon à laquelle il impose la règle bénédictine. Devenu évêque en 664, il joue un rôle important au concile de Whitby et participe à la diffusion des usages romains dans l'île. Il contribue également à l'évangélisation des Frisons et des Saxons.

1233 Saint inconnu.

1234 Même remarque.

1235 D'après la cathédrale de Rouen, saint Mellon passe pour être le premier évêque de Rouen. Ceci est fortement discuté par l'abbaye Saint-Ouen de Rouen.

1236 Évêque de Milan (339-397), hissé au rang de Père et docteur de l'Église.

1237 Martyre romaine mise à mort en 295.

1238 Martyre sicilienne du Ier siècle.

1239 Deux martyres portent ce nom : une martyre de Brescia et une martyre d'Augsbourg, mises à mort vers 304.

1240 Épouse de saint Adalbaud, elle reçoit le voile des mains de saint Amand une fois devenue veuve. Elle fonde ensuite l'abbaye de Marchiennes avant de mourir en 688.

1241 Religieuse qui sauve Paris des Huns (422-500).

1242 Martyre carthaginoise, mise à mort vers 203.

1243 Vierge martyre romaine des IIe et IIIe siècles.

Les reliques ducales

Une des spécificités du trésor fécampois est de renfermer un certain nombre d'objets ayant appartenu aux princes normands Richard Ier et Richard II et érigés au rang de reliques. L'inventaire de 1362 mentionne ainsi la bannière dite du comte Richard, un hanap à pied, un bâton en argent rehaussé de pierreries, une coiffe, une épée, des pièces d'échec. Le catalogue de 1375 permet de rajouter à cette liste une « potence »[1244] ainsi qu'un « triaclier »[1245].

Les reliques liées à l'histoire du monastère

L'autre spécificité du trésor fécampois est la conservation des objets liés à l'histoire du monastère et, eux aussi, considérés comme des reliques. C'est ainsi que l'inventaire de 1682 nous apprend que, sur la pierre de l'autel Saint-Sauveur, peut se voir l'impression laissée par le couteau apporté par un ange au moment de la redécouverte du site et portant la mention de la Sainte-Trinité[1246]. Ce même couteau serait enfermé dans un crucifix de cuivre fort ancien, placé dans l'arche où se trouve cet autel. À proximité, se trouve, à cette même date, un tabernacle de pierre, fermé d'un treillis de fer, dans lequel est placée la pierre sur laquelle l'ange ayant apporté le couteau laisse ensuite l'empreinte de son pied avant de disparaître. Cette pierre est désignée sous appellation de « pas de l'Ange »[1247].

I-4-2 / Constitution du trésor fécampois

De cette masse de reliques, on sait finalement peu de choses.

Acquisition du sang d'origine sacramentelle et du Précieux Sang

Le monastère de Fécamp est surtout connu pour développer le culte du Précieux Sang. Derrière cette dénomination, deux reliques sont à distinguer. La première trouve son origine localement et son invention s'inscrit dans le contexte de la consécration de l'église, en 990. La deuxième, acquise à une date plus tardive, remonte aux temps du Christ et proviendrait de Terre Sainte selon le *topos* de la « relique flottante ».

Concernant la première d'entre elles, si l'on en croit une légende rapportée par le

1244 D'après le dictionnaire du moyen Français mis en ligne par l'ATILF, il peut s'agir d'un instrument de supplice mais aussi d'une pièce de métal de soutien ou de support, en équerre, en forme de T.

1245 Il s'agit d'un récipient pour la thériaque.

1246 Guillouët J.-M., « Une sculpture du XVe siècle et son contrat. Le « pas de l'ange » à la Trinité de Fécamp », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 2004, vol. 162, n° 1, p. 133-161.

1247 « Estat des saintes reliques et reliquaires et autres pièces notables conservées tant dans le thrésor que dans l'église de la royalle abbaye de Fescamp en l'an 1682 », dans Leroux de Lincy, *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, *op. cit.*, p. 207-208.

manuscrit 528 et le *Libellus de revelatione*, Richard Ier fait procéder, lors de la dédicace de la collégiale en 990, à la translation d'un calice contenant un sang d'origine sacramentelle[1248]. Selon le manuscrit 528, ce miracle eucharistique se produit *ad altare sancti Macuti episcopi et confessoris*[1249], au cours d'une messe dite par un prêtre du nom d'Isaac[1250]. Ce dernier ne se trouve plus « en présence de la substance du corps et du sang couverte sous l'apparence du pain et du vin ; mais de la substance elle-même qui présentait clairement les couleurs et les propriétés de la chair et du sang »[1251]. Isaac se hâte de rendre compte du phénomène à Richard Ier[1252] qui constate la véracité du miracle. Le calice, scellé d'une patène, est apporté à Fécamp et enfermé dans l'autel majeur de la Sainte-Trinité[1253]. D'après l'inventaire réalisé en 1682, cet ornement liturgique se trouve dans l'autel Saint-Sauveur, situé derrière l'autel majeur.

La tradition fécampoise attribue aussi un rôle majeur à Richard Ier dans l'*inventio* du Précieux Sang. La première mention de cette relique figure dans une lettre adressée par l'évêque de Dol, Baudri de Bourgueil, à l'abbaye en 1118-1120, à la suite de plusieurs séjours effectués dans la région[1254]. Quant à la légende entourant son invention, sa forme la plus ancienne remonte au XIIe siècle[1255]. Le texte latin qui relate cet événement est probablement composé en 1171, sous le règne du roi Henri II et sous l'abbatiat de Henri de Sully, date à

1248 Arnoux M., « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dudo : Some Evidence on Early Norman Historiography », art. cit., p. 29-48.

1249 On identifie traditionnellement ce lieu avec Saint-Maclou-la-Brière (dép. Seine-Maritime, cant. Goderville). Cependant, il existe autour de Fécamp plusieurs sanctuaires placés sous le vocable de saint Maclou. Jacques Le Maho penche en faveur d'un lieu-dit de la commune de Saint-Léonard (dép. Seine-Maritime, cant. Fécamp), dénommé Bouléran et qui appartient à l'abbaye de Fécamp depuis qu'il lui a été cédé par Néel, fils de Guillaume, neveu du comte de Gloucester. Le Maho J., « Aux sources d'un grand pèlerinage normand : l'origine des reliques fécampoises du Précieux Sang », dans Vincent C., *Identités pèlerines*, Actes du colloque du Rouen (15-16 mai 2002), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2004, p. 102 ; Johnson C., Cronne H.-A., *Regesta regum Anglo-Normannorum 1066-1154*, t. II, Oxford, 1966, n° CCXI, p. 362.

1250 « *Illis in diebus erat quidam presbiter nomine Issac uir bone uite frequenter missarum sollemmia celebrans ad altare sancti Macuti episcopi et confessoris haud procul a Fiscanno distans duobus miliariis* », dans Arnoux M., « Before the Gesta Normannorum and Beyond Dudo : Some Evidence on Early Norman Historiography », art. cit., p. 45-46.

1251 Gouttebroze J.-G., *Le Précieux Sang de Fécamp. Origine et développement d'un mythe chrétien*, Paris, Honoré Champion, 2000, p. 20 ; « *Qui quadam die more solito id peragens post dominicam orationem inuenit panem dominicum conuersum in carnem similique modo uinum in sanguinem* », dans Arnoux M., « Before the Gesta Normannorum and Beyond Dudo », art. cit., p. 46.

1252 « *Peractis itaque misteriis et fidelibus qui ibi aderant in aecclesia dimissis accessit ad principem Richardum et ei que sibi acciderant exposuit* », *ibid.*

1253 « *Congregata igitur clericorum multitudine <uerum corpus> in ecclesiam Fiscanni detulerunt et in altare sancte Trinitatis <posuerunt illud>* », *ibid.*

1254 Baudri de Bourgueil, *Itinerarium sive epistola ad Fiscannenses*, Du Monstier A. (éd.) ; *Neustria Pia*, Rouen, 1663, p. 227-233 ; Beaune C., « Les ducs, le roi et le saint sang », dans Autrand F., Gauvard C., Moeglin J.-M. (dir.), *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guénée*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 715-716.

1255 Gouttebroze J.-G., *Le Précieux Sang de Fécamp. Origine et développement d'un mythe chrétien*, *op. cit.*, p. 65.

laquelle le Précieux Sang est redécouvert dans une colonne de pierre ronde, non loin de l'autel du Sauveur[1256]. Ce récit est notamment connu grâce à trois manuscrits rédigés en Angleterre où cette histoire connaît un regain de popularité après la translation d'une partie de la relique dans la cathédrale de Norwich par le préchantre Clément[1257]. Le manuscrit de Cambridge[1258], copié au cours du XIIIe siècle, rapporte qu'à l'occasion d'une visite à Fécamp, Richard Ier demande à consulter les archives du lieu et plus particulièrement les donations effectuées par son père, Guillaume Longue Épée, et les barons de ce dernier. Richard Ier cherche à s'assurer que les biens de l'église n'ont pas été diminués depuis la mort de son prédécesseur[1259]. Est retrouvé un vieux *rotulus* retraçant les pérégrinations du Précieux Sang[1260]. Ainsi, à la mort du Christ, Nicodème recueille le sang du Christ à l'aide d'un couteau et le cache. À son décès, son neveu Isaac en hérite et bénéficie de ses bienfaits. Toutefois, sa femme, craignant qu'il ne se livre à l'idolâtrie, contraire à la loi juive, le dénonce au consistoire. Ne se sentant plus à l'abri et prévenu au cours d'un songe de l'arrivée des Romains, Isaac fabrique deux ampoules : une dans laquelle il dissimule le Précieux Sang et l'autre dans laquelle il place le couteau de Nicodème. Il les introduit dans le tronc d'un figuier que les flots conduisent de Palestine jusqu'aux rivages cauchois. L'arbre s'y échoue et y est enfoui avant d'être trouvé par les enfants d'un certain Boson, compagnon de saint Denis et évangélisateur de la région de Fécamp. Ceux-ci le transportent sur la colline qui devient un lieu saint, redécouvert par la suite par le cerf blanc d'Anségise et où le comte Waninge fonde une abbaye féminine en l'honneur de la Trinité au VIIe siècle. Ayant pris connaissance de cette légende, Richard Ier ordonne de rechercher le tronc sous les autels de l'église[1261]. Une fois ce dernier retrouvé retrouvé, le prince fait cacher l'ampoule contenant le Précieux Sang du Christ dans le mur de la collégiale[1262], à proximité de l'autel du Sauveur. Il faut attendre 1171 pour que la relique soit mise au jour une seconde fois sous le règne de Henri II et l'abbatiat de Henri de Sully[1263].

1256 *Ibid*., p. 66 ; Omont H., « Invention du Précieux Sang dans l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle », *Bulletin de la Société d'Histoire de Normandie*, 1913-1918, p. 65-66.

1257 Omont H., « Invention du Précieux Sang dans l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle », art. cit., p. 54-66.

1258 Cambridge, Library of Gonville and Caïus College, 61 (155), fol. 254-266.

1259 « *Quare precipio ut dicas magistro Roberto, qui fuit capellanus patris mei in eadem ecclesia, et Achardo, thesaurario, socio suo, ut omnia scripta de donis Willermi patris mei et baronum suorum et de omnibus reliquiis ecclesie mihi celeriter afferant. Volo enim scire si in aliquibus imminute sint reliquie ecclesie vel redditus post mortem patris mei* », dans Omont H., « Invention du Précieux Sang dans l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle »,art. cit., p. 54.

1260 « *Cum igitur hinc inde quam plures scripta legerent, inter cetera inventus est a lectoribus rotulus quidam, cujus continentia hec erat* », *ibid.*

1261 « *Hiis auditis a glorioso duce Ricardo, queri truncum jubet sub quolibet altari* », *ibid.*, p. 65.

1262 « *Preciosum vero sanguinem Jesu Christi Domini nostri cum alia trunci medietate in quadam parte muri, paucis secum adhibitis testibus, diligenter occultavit* », *ibid.*, p. 66

1263 « *Anno Domini M. C. LXXI. Ab Incarnatione Domini, xiiii kalendas augusti, regnante rege Henrico secundo, tempore Henrici, abbatis Fiscanni quinti, revelatus est apud Fiscannum thesaurus incomparabilis, preciosus scilicet sanguis domini nostri Jesu Christi, a glorioso duce Ricardo primo, sicut patrum nostrorum scriptura testatur antiqua et fama, diligenter absconditus. Diligenter, inquam, occultatus erat ille thesaurus*

D'après l'inventaire de 1682, les reliquaires contenant le Précieux Sang du Christ sont renfermés dans un « tabernacle de marbre blanc, pratiqué dans un pilier du chœur, proche du grand autel ».

On a donc affaire à deux reliques distinctes : la première provenant d'un village proche de Fécamp, découverte ou officiellement révélée vers la fin du Xe siècle, et la seconde, probablement sans rapport avec la première, mise au jour, en 1171, dans un mur de l'abbatiale et dont l'invention marque le début du pèlerinage du Précieux Sang[1264]. D'après Jacques Le Maho, ce Précieux Sang trouverait son origine dans la présence de nodules de fer ou d'oxyde de fer présents dans des morceaux de roches, où ceux-ci peuvent offrir l'apparence de taches rouges, de croûtes ou de filets brunâtres ressemblant à du sang séché. Or, sur le territoire de Froberville[1265], à l'ouest de Saint-Léonard, le lieu-dit *Les Ferrières* se distingue par sa richesse en poudingues, exploités depuis l'époque gallo-romaine pour la fabrication de meules, mais aussi par sa richesse en fer, présent sous la forme de nodules dans la roche. Leur exploitation se poursuit tout au long du Moyen Âge afin d'alimenter les forges dans un rayon de quelques kilomètres autour des ferrières. Aussi, est-il possible qu'il en aille ainsi de la relique trouvée dans le mur du chœur de l'abbatiale, présente dans un bloc de pierre, peut-être une pierre en réemploi[1266].

Toute la question est de savoir dans quels contextes s'inscrivent les découvertes et surtout la mise en valeur de ces reliques christiques. Au IXe siècle s'ouvre, avec Paschase Radbert et Ratramne de Corbie, un vaste débat sur l'eucharistie. Dans son *Liber de corpore et sanguine Domini*, Paschase Radbert défend l'idée selon laquelle il existe une étroite identité entre le corps eucharistique et le corps historique du Christ. D'après l'abbé de Corbie, la substance même du pain se voit convertie dans le corps historique du Christ. Cette position s'impose dans l'Occident chrétien dans les deux siècles suivants, ce dont témoignent l'invention et la translation d'un calice renfermant un sang sacramentel à Fécamp. Le monastère du pays de Caux s'impose d'ailleurs comme un foyer de résistance aux idées de Bérenger de Tours à compter des années 1040 : la partie finale de *Confessio Fidei* composée par l'abbé Jean (1028-1078) est un rappel de la stricte orthodoxie sur ces questions[1267]. Si, par la suite, le sang sacramentel se voit en quelque sorte supplanté par ce que l'on appelle le

preciosus in columpna quadam lapidea rotunda, non longe ab altari Salvatoris, infra murum, miro modo constructa... », *ibid.*

1264 Le Maho J., « Aux sources d'un grand pèlerinage normand : l'origine des reliques fécampoises du Précieux Sang », art. cit., p. 93-106.

1265 Dép. Seine-Maritime, cant. Fécamp.

1266 Le Maho J., « Aux sources d'un grand pèlerinage normand : l'origine des reliques fécampoises du Précieux Sang », art. cit., p. 105-106.

1267 *Normannia monastica*, t. II, p. 109 ; Vincent N., *The Holy Blood. King Henry III and the Westminster Blood Relic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 58.

Précieux Sang, c'est que la spiritualité évolue. Les hommes accordent de plus en plus d'intérêt à l'humanité du Christ et aux souffrances qu'il endure lors de la crucifixion[1268]. Les reliques de la Passion sont dès lors particulièrement recherchées. En ce qui concerne le Précieux Sang, nombreuses sont les églises qui, avant Fécamp, en revendiquent la possession. Dès le VIIe siècle, on relève sa trace à Guadix, en Andalousie puis, au IXe siècle, à Mantoue, dans le nord de la péninsule italienne, et au Xe siècle à Reichenau, en Bavière[1269]. On verra par la suite que cette seconde *inventio* est sans doute à mettre en relation avec la revendication du privilège d'exemption par le monastère de Fécamp[1270].

Autres reliques

L'abbaye ne se contente toutefois pas uniquement du Précieux Sang et recherche également des reliques corporelles, plus « classiques ». Celles-ci sont nombreuses dans le trésor de Fécamp. Toutefois, on sait fort peu de choses des circonstances dans lesquelles elles y font leur entrée.

Tout au plus peut-on souligner qu'en 1034-1035, l'abbaye acquiert ainsi le corps de saint Taurin dans des circonstances bien connues. Robert le Magnifique remet à Fécamp le monastère Saint-Taurin d'Évreux en échange de celui de Montivilliers où il souhaite rétablir un monastère de femmes[1271]. Est organisé à cette occasion le transfert de saint Taurin, d'Évreux à Fécamp. L'évêque d'Évreux bénéficie d'une fête double avec octave à 8 ou 12 leçons au 3 des ides d'août[1272].

On a également noté dans nos inventaires la présence de reliques appartenant à Fromond. Les calendriers liturgiques de Fécamp mentionnent également une fête *in albis* en son honneur au 9 des calendes de novembre[1273] tandis qu'Orderic Vital fait état d'un oratoire portant sa titulature situé dans la nef de l'église abbatiale[1274]. D'après Jacques Le Maho, l'acquisition des reliques de l'évêque de Coutances est antérieure à la refondation même du monastère de Fécamp. Elle remonterait à l'exode des moines du monastère pré-normand de Saint-Fromond, situé à 10 km d'Isigny-sur-Mer[1275]. Les hommes d'Isigny qui accompagnent les moines de Saint-Fromond dans leur fuite face aux Vikings participeraient à la première

1268 Vincent N., *The Holy Blood*, *op. cit.*, p. 40 ; Constable G., *Three Studies in Medieval Religious and Social Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 145-248.
1269 Vincent N., *The Holy Blood*, *op. cit.*, p. 51-57.
1270 Se reporter au chapitre consacré à la mise en valeur des reliques fécampoises.
1271 *RADN*, acte n° 87, p. 228-229.
1272 Rouen, BM, ms. 237 (A 328), fol.
1273 Rouen, BM, ms. 237 (A 328), fol.
1274 « *Nauem quoque basilicae ubi oratorium sancti Frotmundi habetur eleganter auxit* », OV, livre 11, t. VI, p. 138.
1275 Dép. Calvados, ch.-l. cant.

restauration du monastère de Fécamp[1276]. Cette hypothèse repose sur le postulat que la localité d'*Asiniaca* mentionnée dans une notice, datée par Jacques Le Maho des environs de 930 et attribuée à l'évêque Henri de Bayeux, ne serait autre qu'Isigny-sur-Mer. Jacques Le Maho y voit une erreur de graphie : selon lui, il faudrait en réalité lire *(Y)siniaca* ou *(I)siniaca* plutôt qu'*Asiniaca*. Ce serait donc par l'intermédiaire des hommes d'Isigny-sur-Mer que le culte de saint Fromond se propagerait en Normandie et plus particulièrement dans l'abbaye de Fécamp. Toutefois, il ne faut pas oublier que d'autres lectures d'*Asiniaca* ont été proposées, notamment par Annie Renoux pour qui il s'agirait d'Acquigny[1277], à proximité d'Évreux. En l'absence de sources complémentaires, il est difficile de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces propositions : rien dans le texte ne permet d'identifier *Asiniaca*.

D'autres restes saints proviennent d'Angleterre. En effet, on a vu que Fécamp possèdent quelques reliques de saint Wilfrid et surtout de saint Cuthman[1278]. Or, l'abbaye de Fécamp possède en Angleterre, à Steyning[1279], un manoir remis par Édouard le Confesseur[1280].

Il est aussi probable que ce soit sous l'abbatiat de Guillaume de Volpiano, auteur d'un office en l'honneur de saint Bénigne[1281] et toujours en étroite relation avec son monastère d'origine[1282], que Fécamp fasse l'acquisition de quelques reliques appartenant à l'apôtre de la Bourgogne[1283]. Ce dernier fait d'ailleurs l'objet d'une fête *in capis* au 4 des nones de novembre[1284].

Au final, s'il est possible d'émettre quelques hypothèses quant à la manière dont un certain nombre de restes saints font leur entrée dans le trésor de Fécamp, force est toutefois de constater que nos informations sont plutôt minces : la plupart des reliques mentionnées dans nos sources restent dans l'ombre.

1276 Le Maho J., « Un exode de reliques dans les pays de la Basse-Seine à la fin du IXe siècle », art. cit., p. 137-188.

1277 Dép. Eure, cant. Louviers-sud ; Renoux A., *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991, p. 451-452.

1278 Cuthman se voit honoré d'une fête *in albis*, au 6 des ides de février ; Rouen, BM, ms. 237 (A 328), fol. 3.

1279 Royaume-Uni, comté du Sussex, district d'Horsham.

1280 Chibnall M., « Fécamp and England », dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp. Ouvrage scientifique du XIIIe centenaire (658-1958)*, *op. cit.*, t. I, p. 127-135.

1281 Diard O., en coll. avec Gazeau V., « Histoire et chant liturgique en Normandie au XIe siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », art. cit., p. 206, n. 48 ; Gazeau V., Goullet M., *Guillaume de Volpiano. Un réformateur en son temps (962-1031)*, *Vita domni Willelmi de Raoul Glaber. Texte, traduction et commentaire*, *op. cit.*, p. 114.

1282 Saint-Bénigne de Dijon est restauré en 990 par Guillaume de Volpiano.

1283 « Estat des sainctes reliques, reliquaires, et autres pièces notables conservées tant dans le thrésor que dans l'Eglise de la Royale Abbaye de Fescamp, en l'an 1682 », p. 205.

1284 Rouen, BM, ms. 237 (A 328), fol. 7v.

I-5 / Le trésor de la Trinité du Mont de Rouen

De même, on dispose de peu d'informations sur le trésor de reliques de la Trinité du Mont de Rouen. Aucun inventaire de reliques composé dans ce monastère n'est parvenu jusqu'à nous. Tout au plus sait-on par la *Normanniae nova chronica* qu'en 1271, au 5 des ides d'avril, un certain nombre de reliques sont (re)trouvées, dans deux reliquaires distincts[1285].

I-5-1 / Composition du trésor de reliques de la Trinité du Mont

Reliques du Christ.

Sont mentionnés une palme que le Christ tient dans sa main lors de son entrée à Jérusalem, de la poussière prélevée sur les lieux de sa naissance, une pierre du Calvaire et un fragment de la vraie Croix.

Reliques des personnages du Nouveau Testament

On relève des dents de saint Jean-Baptiste et de saint Mathieu, des reliques de saint Marc.

Reliques des martyrs

La Trinité du Mont détient une dent de saint Victor[1286] et des reliques des saints Laurent, Sébastien, Abdon et Sennes[1287], Protais et Hyacinthe[1288], Abonde[1289], Maurice[1290], Quentin, Nicomède[1291], Cyprien[1292], Lucien, Hermès, Gorgon[1293], Valentin, Concorde[1294], Eustache[1295],

1285 *Normanniae nova chroniqua*, p. 27.

1286 Il peut s'agir d'un compagnon de saint Maurice ou d'un martyr syrien, mis à mort avec son épouse, Corona, vers 176. Tous deux sont honorés avec 3 leçons au 2 des ides de mai à la Trinité du Mont.

1287 Nobles perses conduits en captivité à Rome, ils se consacrent au service des chrétiens emprisonnés et à l'ensevelissement des martyrsés. Eux-mêmes sont mis à mort au IIIe ou IVe siècle.

1288 Frères romains, serviteurs dans la maison de saint Philippe, martyrisés vers 257.

1289 Plusieurs saints portent ce nom. En l'absence de fête en son honneur dans le calendrier de la Trinité du Mont, il est difficile de savoir de qui il s'agit.

1290 Saint Maurice est le chef de la Légion thébaine, martyrisée pour avoir refusé de sacrifier publiquement pour implorer la victoire.

1291 Prêtre romain, martyrisé vers 90.

1292 Il peut s'agir de l'évêque de Carthage qui s'illustre par la rédaction d'importants traités théologiques avant d'être martyrisé vers 258 ou d'un magicien astrologue païen converti par Justine, décapité à Nicomédie. Tous deux sont célébrés à la Trinité du Mont, le premier au 17 des calendes d'octobre, avec une fête *in capis*, et le second, au 6 des calendes d'octobre avec 3 leçons.

1293 Favori, avec Dorothée, de l'empereur Dioclétien et officier de la garde impériale à Nicomédie, pendu pour sa foi, en 303.

1294 Plusieurs martyrs portent ce nom. En l'absence de fête en l'honneur d'Abonde dans le calendrier de la Trinité du Mont, il est difficile de trancher en faveur de l'un ou l'autre.

1295 Les fréquentes mentions de saint Eustache dans les trésors des abbayes du diocèse de Rouen semblent plaider en faveur d'un culte plus répandu dans la région qu'il n'y paraît. Il est d'ailleurs intéressant de noter la présence d'une relique appartenant à ce saint guerrier dans une abbaye fondée par un grand du duché. Cela pourrait-il être interprété comme le signe d'une dévotion privilégiée chez les membres de l'aristocratie ?

Théodore et Faustin[1296].

L'inventaire dressé en 1271 ne mentionne pas le nom de sainte Catherine[1297] dont, pourtant, le monastère conserve un peu d'huile ayant suinté de son corps conservé au Mont-Sinaï[1298].

Reliques des papes et pères de l'Église

Il est fait état de reliques de saint Grégoire et de saint Martin[1299].

Les ermites

On note la présence d'une partie du bras de saint Vulgan.

Reliques des confesseurs

L'un des reliquaires évoqués renferme une partie du bras de saint Léger, la jambe de saint Valéry, des restes des saints Saturnin, Siran[1300], Salve[1301], Arnoul, Vulfran, Aignan, Magloire[1302], Germain, Médard, Bain, Remi[1303].

Reliques des saintes femmes

Dans la liste figurent un fragment de l'humérus de sainte Marguerite, des reliques de sainte Agathe. Surtout, l'un des deux reliquaires cités renferme la moitié du corps de sainte Austreberte et la partie antérieure de son crâne à laquelle sont accrochées treize dents.

L'existence d'un chapiteau représentant la conversion de saint Eustache à Saint-Georges de Boscherville semble plaider en ce sens. Gazeau V., « Ordericus Vitalus and the Warrior Saints », art. cit.

1296 Frère de Simplice et Béatrice, il est livré au martyre à Rome sous Dioclétien.

1297 D'après une légende du IXe siècle, Catherine est une jeune vierge d'Alexandrie martyrisée sous Maximin Daïa.

1298 « *Hic reliquias S. Katarinae cum oleo liquetae secum de Monte Sinay asportavit in Normanniam* », *Normanniae nova chronica*, p. 3.

1299 Il s'agit de Martin Ier (mort vers 655), pape déporté sur ordre impérial à Naxos avant d'être emprisonné dans la Chersonèse où il meurt d'épuisement.

1300 Échanson à la cour de Clotaire II puis archidiacre de Tours, il devient ensuite moine avant de fonder les monastères de Meobecq et de Lonrey dont il devient l'abbé.

1301 Il peut s'agir de l'évêque d'Amiens, mort vers 625, dont les reliques reposent à Montreuil, en Picardie, de l'évêque d'Angoulême envoyé à Valenciennes pour évangéliser les Flamands, mort vers 768, de l'évêque d'Albi, mort vers 584, ou encore de l'ermite du VIe siècle vivant dans la future Normandie.

1302 Né au pays de Galles et parent de saint Samson, il accompagne ce dernier en Bretagne. Il devient abbé du monastère de Lammeur et succède à Samson sur le siège de Dol avant de se retirer dans l'île de Sercq.

1303 Il est impossible de dire de quel Remi il s'agit précisément.

I-5-2 / Constitution du trésor de la Trinité du Mont

Les informations sur la manière dont ce trésor se constitue sont peu nombreuses.

Acquisition des reliques de sainte Catherine

Le dossier le plus documenté est celui des reliques de sainte Catherine d'Alexandrie dont le monastère rouennais fait l'acquisition sous l'abbatiat d'Isembert (1033-1054). D'après la légende rapportée par les *Miracula sanctae Catharinae* composés par un religieux anonyme de la Trinité du Mont, entre 1054 et 1090, un moine du nom de Syméon[1304], du couvent de Sainte-Catherine du Mont-Sinaï, de service auprès du tombeau de la sainte, reçoit de l'huile qui suinte du sarcophage, qu'il conserve en secret par devers lui[1305]. À la même époque parvient aux moines du Mont-Sinaï la réputation de générosité du duc de Normandie Richard II[1306]. Les religieux décident de solliciter une aumône auprès du prince normand[1307]. Syméon prend alors la tête d'une petite ambassade composée de quatre moines et de quelques serviteurs[1308]. La troupe est accueillie à Rouen par le duc, à qui elle expose ses motivations[1309], et se voit accorder l'hospitalité par Goscelin d'Arques, sur ordre du prince[1310]. Lorsque vient le moment pour elle de reprendre la route, gratifiée d'une large aumône comprenant plusieurs chevaux, Syméon choisit de demeurer en Normandie, avec son serviteur, auprès de Goscelin

1304 D'après sa *Vita* rédigée par Eberwin, abbé de Saint-Martin de Trêves, il s'agit d'un dénommé Syméon, né à Syracuse, dans la seconde moitié du Xe siècle, d'un père grec et d'une mère calabraise. Lorsque son père s'installe à Constantinople, afin de servir l'administration byzantine, il y reçoit une formation littéraire poussée. Devenu adulte, il se fixe quelques temps à Jérusalem et s'y fait guide pour pèlerins avant de s'établir comme ermite à proximité du Jourdain puis moine à Bethléem. Il passe ensuite dans un autre monastère « au pied du Mont Sinaï », le quittant de temps à autre pour des ermitages dépendants. Toutefois, il doit abandonner ce mode de vie sur ordre de son abbé afin d'aller quérir des aumônes auprès de Richard II. Lorsqu'il atteint la Normandie, Richard II est mort et l'argent promis s'est évanoui. Après un moment d'hésitation, il décide de rejoindre l'un de ses compagnons de route à Verdun, Richard de Saint-Vanne. Au bout de quelques temps, l'archevêque de Trêves, Poppon (1016-1047), prend Syméon comme guide pour se rendre en pèlerinage à Jérusalem. Tous deux reviennent ensuite à Trêves et Syméon s'y établit comme reclus avant de s'éteindre en 1035. Musset L., « Rouen, Trêves et l'Orient au début du XIe siècle : saint Syméon de Syracuse », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 141e congrès, 1983, p. 149-153.

1305 « *Nam cum illo salutaris olei liquore tria admodum minuta de sarcofago distillantia meruit ossa excipere ; quae diligenter collecta et in concha vitrea cum ipso oleo recondita secum conservavit multis postmodum profutura* », *Miracula sanctae Catharinae*, p. 427.

1306 « *Huius tam liberalissimi principis fama paene ad usque mundi cardines pervolaverat adeo...* », *ibid.,* p. 428.

1307 « *... ut praefati monachi beatae Caterinae de mo<n>te Synai, eius comperta opinione, missos ad eum dirigerent, quatinus sibi pro sua totiusque orbis pace ac salute orantibus aliqua suae largitatis munera, scilicet ad restaurationem sui monasterii et victus subsidia, transmitteret* », *ibid.*

1308 « *Quatuor ei etiam monachos famulosque nonnulos adiungunt in itinere,quorum ope et solacio commissum sibi negotium strenue valeret explere* », *ibid.*

1309 « *Profecti itaque servi Dei, emenso tam longo terrarum spatio, tandem ad praedictum Normanniae ducem perveniunt, eique fraternarum precum praelibantes salutamina, rem pro qua venerant humiliter pandunt* », *ibid.*

1310 « *... cuidam suorum primatum, nomine Goscelino, viro nobilissimo, qui eius erat a secretis, commendavit, ut eis hospitalitatis curam impenderet et quae necessaria erant sufficienter ministraret* », *ibid.*

d'Arques[1311]. Ce dernier fonde alors un monastère non loin de Rouen, dédié, en 1030, par l'archevêque Robert à la Sainte-Trinité et à la vierge Marie[1312]. Syméon cède à Goscelin et à son épouse les reliques de sainte Catherine qu'il a apportées du Mont-Sinaï afin d'honorer la nouvelle abbaye[1313]. Elles sont reçues en grande pompe par Isembert, le premier abbé du lieu[1314]. Syméon demeure après cela encore deux années à Rouen avant de retourner au Sinaï. Cependant, il tombe malade en chemin, à Trêves, et y meurt[1315]. La *Légende dorée* attribue, quant à elle, le transfert des reliques de sainte Catherine à un moine rouennais. Elle rapporte qu'un religieux de la capitale normande se rend au Mont-Sinaï et y demeure durant sept années en se vouant au service de sainte Catherine. Celle-ci lui fait miraculeusement don d'une phalange qu'il rapporte dans son monastère[1316]. Il va sans dire que ces récits, en particulier celui rapporté par les *Miracula sanctae Catharinae*, relèvent de la légende de fondation tant sont nombreuses les contradictions entre ce texte et la *Vita* de Syméon. Selon cette dernière, lorsque Syméon arrive à Rouen, en 1027, Richard II est mort et le moine du Mont-Sinaï ne peut rien obtenir pour son monastère, ceci l'amenant à écourter son séjour. Enfin, *l'Inventio et miracula sancti Vulfranni* souligne le rôle joué par Gradulphe, l'abbé de Fontenelle, dans la construction de la Trinité du Mont mais ignore Syméon[1317]. Le texte composé à Fontenelle signale également que c'est le 12 septembre 1033 qu'Isembert reçoit la bénédiction abbatiale[1318]. Il lui est donc impossible, dans ces conditions, de recevoir les reliques de sainte Catherine des mains de Syméon en personne[1319]. Robert Fawtier voit, dans

1311 « *Ipse vero cum praefato Gocelino uno tantum contentus famulo, nomine Stephano, viro nihilominus sancto, biennio permansit* », *ibid.,* p. 429.

1312 « *His igitur mellifluis animatus verbis simul et exhilaratus promissis, vir inclitus Goscelinus ocius sanctum opus aggreditur, collectaque manu artificum, haud procul ab urbe Rothomagi in vicino monte nobile Deo visus est condidisse templum. Quod beatae memoriae Robertus, eiusdem urbis pontifex, cum nonnullis coepiscopis, praesente inclito duce Normannorum Roberto, excellentissimi principis Ricardi, cuius superius fecimus mentionem, qui etiam iam in Domino obierat, filio, suique totius regni primoribus ac plebe innumerabili, septimo kalendas septembris consecravit in honore sanctae et individuae Trinitatis sanctaeque Dei genitricis Mariae atque omnium sanctorum, anno videlicet millesimo tricesimo ab incarnatione Domini* », *ibid.,* p. 429-430.

1313 « *... beatus Symeon suae non immemor sponsionis pretiosissimas gloriosae virginis et martyris Christi Caterinae reliquias, quas ordine quo diximus a monte Synai detulerat, memorato viro Gocelino et eius serenissimae coniugi Emmelinae ad decorem et honorem ipsius ecclesiae condonavit* », *ibid.*

1314 « *Quas deinde venerabilis abbas Isembertus una cum fratribus ab eis cum ingenti gaudio et reverentia suscipiens honorifice in eadem ecclesia aeternaliter adorandas collocavit* », *ibid.*

1315 Fawtier R. , « Les reliques de sainte Catherine d'Alexandrie », *Analecta Bollandiana*, 41, 1923, p. 357-368 ; Walsh C., *The Cult of Saint Katherine of Alexandria in Early Medieval Europe*, Aldershot, Ashgate, 2007, p. 63-96.

1316 Jacques de Voragine, *La légende dorée*, Alain Boureau (éd.), Paris, éd. Gallimard, 2004, p. 982.

1317 « *Huic tam egregio patri Gradulphus ab eodem in disciplina regulari pridem educatus, sub ipso autem tunc decanus sed in monte sancte Trinitatis ad edificandum eum constitutus* », *Inventio*, par. 31, p. 50.

1318 « *In ipsa autem die inter sacra missarum sollempnia uir obtimus et in omnium liberalium disciplinarum experientia probatissimus Isembertus, abbatis est benedictione consecutus (...) Porro ea dies in diuinis laudibus reuerenter expensa annuo recursu facta est de cetero celebris, et populo terrae pia deuotione II idus Septembris sollempnis* », *ibid.*, par. 32, p. 51.

1319 Fawtier R. , « Les reliques de sainte Catherine d'Alexandrie », art. cit., p. 363.

le recours à Syméon, un moyen de donner du crédit à des restes saints suspects[1320]. Le procédé est classique. Toutefois, la légende qui entoure la fondation du monastère rouennais atteste également la fascination exercée par la Terre sainte, l'Égypte et le « mythe du désert » sur les Normands au XIe siècle. Nombreux sont les abbés et religieux qui se rendent à Jérusalem. De ces pèlerinages naissent des relations entre monastères normands et communautés orientales, ces liens favorisant le développement de cultes orientaux, à l'instar de celui de Catherine d'Alexandrie, en Occident[1321].

Transfert des reliques de sainte Austreberte à la Trinité du Mont

On dispose également de quelques informations sur la manière dont les restes de sainte Austreberte font leur entrée dans l'abbaye rouennaise. D'après la *Normanniae nova chronica*, Thomas de Pavilly fait don à la Trinité du Mont de l'église et du monastère qui se trouvent sur son domaine, à charge pour la communauté rouennaise de relever le site de Pavilly et d'y entretenir quatre religieux chargés d'assurer le service divin[1322]. Une fois la donation ratifiée par l'archevêque de Rouen, l'abbé Gautier Ier (1078-1120) procède à la réfection du lieu et retrouve quelques ossements appartenant à sainte Austreberte, demeurés en secret sur place, lors des invasions scandinaves. Ces reliques sont ensuite transférées à la Trinité du Mont de Rouen[1323].

I-6 / Le trésor de l'abbaye du Bec

Au vu de l'inventaire réalisé en 1134, à l'occasion de l'importante donation réalisée par Mathilde l'Emperesse, le trésor de l'abbaye du Bec est particulièrement bien fourni.

1320 *Ibid*., p. 368.

1321 Jotischky A., « Monastic Reform and the Geography of Christendom: Experience, Observation and Influence », *Transactions of the Royal History Society*, 22, 2012, p. 62-63.

1322 Le Maho J., « Les lieux de pèlerinage roueannais au temps des ducs (X^e-XIIe siècles) », dans Vincent C. (dir.), *Identités pèlerines*, op. cit., p. 65. Ce geste est d'ailleurs fort surprenant dans la mesure où la famille de Pavilly fait partie des bienfaiteurs de Jumièges.

1323 « *His diebus, domnus Walterus abbas sanctae Katarinae Rotomagensis coepit reaedificare ecclesiam et locum Sanctae Austrebertae apud Pavilliacum, et tunc translatum est corpus ejus in coenobium Sanctae Katarinae* », *Normanniae nova chronica*, p. 8 ; Le Maho J., « Les lieux de pèlerinage rouennais au temps des ducs (X^e-XIIe siècles) », art. cit., p. 65 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 267.

I-6-1 / Composition du trésor de l'abbaye du Bec

Les reliques des personnages de l'Ancien Testament

Le monastère possède un os du bras du patriarche Abraham contenu dans une croix couverte d'argent placée dans l'église abbatiale mais aussi de la « poussière » de son corps conservée dans la chapelle de Mathilde l'Emperesse.

Les reliques du Christ

On relève dans le trésor du Bec des reliques christiques et plus particulièrement des reliques de contact : un morceau de linge ayant été en contact avec le Christ, de la poussière prélevée dans l'étable où il est né ainsi qu'un fragment de la colonne à laquelle il a été attaché pour être flagellé. On note aussi la présence de fragments du suaire du Christ et de la vraie Croix dans le crucifix majeur de l'abbatiale. Un autre morceau de la vraie Croix se trouve dans une croix recouverte d'argent. Dans la chapelle de Mathilde l'Emperesse reposent six phylactères, trois d'or et trois d'argent, et un reliquaire de forme circulaire comportant eux aussi du bois de la vraie Croix, d'autres de la poussière prélevée sur le Sépulcre et dans l'étable où le Christ est né. Un reliquaire placé derrière l'autel contient, quant à lui, un clou avec lequel le Christ a été crucifié et une pierre provenant de Gethsémani. Des ajouts faits au XVIIe siècle permettent de joindre à cette liste une épine prélevée sur la couronne du Christ.

Les reliques de la Vierge et des personnages du Nouveau Testament

De la Vierge, l'abbaye du Bec possède de la poussière de son tombeau et des fragments de ses vêtements, conservés dans l'église abbatiale. On note la présence, dans la chapelle de Mathilde l'Emperesse, de deux cheveux de la mère du Christ dans un reliquaire rehaussé de pierreries, d'autres morceaux de ses habits, notamment de sa tunique, déposés dans plusieurs châsses ou encore de la poussière prélevée sur son tombeau. On relève également, dans l'église abbatiale, des fragments des vêtements de Marie-Madeleine mais aussi des reliques des saints Jean-Baptiste, André, Thomas, Simon et Jude, Jean et Luc déposées dans l'autel. Une croix couverte d'argent contient une dent de saint Pierre et un fragment de la croix de saint André. Des reliquaires placés dans la chapelle de Mathilde l'Emperesse contiennent des restes des apôtres Jacques, Philippe, Barthélemy et Barnabé, de saint Jean, des morceaux de la chasuble et de la croix de saint Pierre, de la « poussière » de saint Jean-Baptiste. Est également conservé dans cette même chapelle un fragment du crâne de Joseph d'Arimathie.

Les reliques des martyrs

Dans l'église abbatiale reposent un morceau de la tête de Lucien de Beauvais[1324], un bras de saint Clair[1325], des restes des saints Démétrius[1326] et Donatien[1327]. Le crucifix placé dans cette même église abbatiale renferme des reliques de saint Arnoul[1328] et de saint Sébastien ; l'autel, celles des saints Fortunat[1329], Ampèle[1330], Loup[1331] et Aegan[1332] ; la croix couverte d'argent, celles des saints Innocents, Laurent, Clément, Florentin[1333] ainsi que le chef de saint Félix[1334]. On relève la présence, dans la chapelle de Mathilde l'Emperesse, d'un petit reliquaire d'ivoire contenant trois dents de saint Georges et deux dents de saint Vincent, d'un autre renfermant une dent de saint Alban[1335]. Se trouvent aussi dans cette chapelle des restes de saint Denis, des saints Innocents et des saints Nicaise et Quirin. Il est fait état, dans la sacristie, de fragments des crânes des saints Félix et Adaucte ainsi que de reliques de saint Christophe[1336]. Au XVIIe siècle, l'inventaire mentionne une partie du chef de saint Blaise.

Les papes et pères de l'Église

La croix couverte d'argent, présente dans l'église abbatiale, contient des reliques de saint Grégoire et de saint Augustin[1337]. Dans la chapelle de Mathilde l'Emperesse se trouve un reliquaire renfermant des restes de saint Ambroise. Dans la sacristie sont mentionnées des reliques de saint Jérôme[1338].

1324 Missionnaire romain mis à mort à Beauvais vers 290.

1325 Natif de Rochester, il se fait ermite dans le diocèse de Rouen avant d'être assassiné par une femme dont il a refusé les avances aux environs de 875.

1326 Surnommé le « Mégalomartyr », il est après saint Georges, le plus célèbre des martyrs militaires de l'Orient. Il souffre le martyre à Sirmium, en Dalmatie, au début du IVe siècle. Gazeau V., « Ordericus Vitalus and the Warrior Saints », art. cit., à paraître.

1327 Deuxième évêque d'Arezzo en Toscane, vivant au IVe siècle, longtemps considéré comme un martyr.

1328 Arnoul est présenté dans cet inventaire comme un martyr. Toutefois, le seul Arnoul mentionné dans le calendrier liturgique du Bec, au 15 des calendes d'août, avec quatre leçons, est saint Arnoul, évêque de Metz, mort vers 640, qui n'est pas un martyr.

1329 Un grand nombre de martyrs portent ce nom. En l'absence d'une fête en l'honneur de saint Fortunat dans le calendrier du Bec, il est difficile de trancher en faveur de l'un ou l'autre.

1330 Il peut s'agir d'un martyr sicilien, mis à mort à Messine, sous Dioclétien, ou de l'un des quarante-six martyrs d'Abitine, en Afrique.

1331 Martyr de Césarée en Cappadoce. Date indeterminée.

1332 Saint inconnu.

1333 Un grand nombre de martyrs portent ce nom. En l'absence d'une fête en l'honneur de saint Florentin dans le calendrier du Bec, il est difficile de trancher en faveur de l'un ou l'autre.

1334 Il s'agit d'un martyr romain décapité sous Dioclétien. Il est honoré dans les calendriers du Bec au 3 des calendes de septembre avec 12 leçons.

1335 Protomartyr d'Angleterre du IIIe ou IVe siècle.

1336 Martyr de Lycie sous Dèce.

1337 Augustin d'Hippone (354-430), auteur de *Confessions* et de la *Cité de Dieu*.

1338 Docteur de l'Église (341-420).

Les reliques des confesseurs

Il est fait état, en 1134, dans l'église abbatiale, de la mâchoire de saint Pierre « l'abbé »[1339] et de reliques de saint Martin. Le crucifix majeur contient des restes des saints Aignan[1340] et Agile. On note également la présence d'un reliquaire en forme de bras où se trouve celui de saint Aubin. La chapelle de Mathilde l'Emperesse renferme un petit reliquaire en ivoire où l'on peut trouver une dent de saint Remi et d'autres avec des reliques des saints Benoît, Martin, Philibert, Ursin[1341], Vulfran. L'inventaire mentionne également un vase contenant de l'huile suintant du corps de saint Nicolas[1342]. La sacristie contient un os du bras de saint Sever[1343], une partie du crâne de saint Brendan, des reliques des saints Orence[1344], Benoît et Ansbert.

Les ermites

Dans l'église abbatiale se trouve un bras de saint Vulgan. D'autres reliques lui appartenant sont présentes dans la chapelle de Mathilde l'Emperesse. Celle-ci renferme, par ailleurs, des restes de saint Josse[1345]. On note la présence, dans la sacristie, de la mâchoire de saint Néot[1346] ainsi que d'une partie de sa chasuble et de ses vêtements. Il est d'ailleurs dit que la sacristie détenait auparavant l'intégralité du corps de l'ermite anglais.

Les rois et les saintes reines

Il est fait état, dans l'église abbatiale, de reliques de sainte Hélène[1347] et, dans la chapelle de Mathilde l'Emperesse, de reliques de saint Edmond. La sacristie contient, par ailleurs, des fragments du cilice de ce dernier.

Les saints contemporains

On relève dans la sacristie la présence de l'aube dans laquelle saint Anselme est consacré archevêque de Cantorbéry.

1339 Il s'agit très certainement de Pierre de Cantorbéry, membre du premier groupe de missionnaires envoyés en Angleterre par Grégoire le Grand et premier abbé du monastère Saints-Pierre-et-Paul.
1340 Évêque d'Orléans, mort en 453, connu pour avoir sauvé sa ville des Huns d'Attila.
1341 Saint Ursin avait été envoyé en Gaule par les apôtres en personne. Il s'agit du premier évêque de Bourges.
1342 Un autre vase contient de l'huile provenant de l'une des lampes du Saint-Sépulcre, réputées pour s'allumer au feu du Ciel chaque année lors de la vigile pascale ; Vincent C., *Fiat lux. Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIIIe au XVIe siècle*, Paris, éd. du Cerf, 2004, p. 285-286.
1343 Évêque d'Avranches mort vers 690.
1344 Évêque d'Auch, mort vers 439.
1345 Originaire de Bretagne, il gagne l'actuel Villiers-Saint-Josse où il termine sa vie comme ermite, vers 668.
1346 Ermite de Cornouailles, mort vers 880.
1347 Impératrice, mère de Constantin (250-330). Convertie au christianisme, elle est à l'origine de la découverte de la croix sur laquelle le Christ a été crucifié.

Les reliques des saintes femmes

L'église abbatiale renferme les restes de sainte Prisque[1348]. Le crucifix majeur contient ceux des saintes Marguerite, Bénédicte[1349] et Emerentienne[1350] et la croix couverte d'argent, ceux de sainte Cécile. Dans la chapelle de Mathilde l'Emperesse sont mentionnées les reliques des saintes Agnès, Heldeldra[1351], Honorine, Agathe. Se trouvent également, dans la sacristie, une partie du crâne de sainte Agnès et de l'une des compagnes de sainte Ursule.

Dans cet inventaire manque le corps de l'abbé fondateur du lieu, Herluin. Ce dernier est pourtant inhumé dans la salle capitulaire du monastère et se voit, dès lors, vénéré comme un saint[1352].

I-6-2 / Constitution du trésor de l'abbaye du Bec

Comme à Fécamp, de cette masse de reliques recensées, on sait finalement assez peu de choses. Les sources à notre disposition permettent toutefois de souligner le rôle joué par Anselme, *Ilgerius Bigodus* et Mathilde l'Emperesse dans la constitution du trésor de l'abbaye du Bec.

Rôle d'Anselme

Anselme participe très certainement à l'enrichissement du trésor de l'abbaye du Bec. Ainsi, aux environs de 1080, le comte Richard de Clare et son épouse, Rohais[1353], fondent un prieuré, en Angleterre, à Eynesbury, placé sous le vocable du saint ermite du lieu, Néot. Ils y installent des moines du Bec. Lorsque se pose la question de l'authenticité des restes saints que l'on vénère à Eynesbury, Anselme fait ouvrir le cercueil de Néot et procède à leur reconnaissance. Il n'hésite pas à faire parvenir en Normandie une relique pour établir le culte du saint au Bec[1354]. L'inventaire étudié précise que l'intégralité du corps de Néot repose pendant longtemps au Bec. Le calendrier liturgique de l'abbaye mentionne effectivement une fête à 8

1348 Vierge et martyre romaine, mise à mort au IIIe siècle.
1349 Il s'agit d'une religieuse d'un couvent romain vivant au VIe siècle.
1350 Sœur de lait de sainte Agnès, elle est lapidée à mort en 304.
1351 Sainte inconnue
1352 BnF, ms. lat. 12 884, fol. 99v ; *Normannia monastica*, t. II, p. 11.
1353 Richard de Clare et son épouse font partie des bienfaiteurs de l'abbaye du Bec. Gazeau V., « The Effect of the Conquest of 1066 on Monasticism in Normandy: the Abbeys of the Risle Valley », art. cit., p. 139-141 ; Ward J.-C., « Fashions in Monastic Endowment. The Foundations of the Clare Family, 1066-1314 », *Journal of Ecclesiastical History*, 32, 1981, p. 427-452.
1354 Chibnall M., « The Relations of St. Anselm with the English Dependencies of the Abbey of Bec », *Spicilegium Beccense,* Congrès international du XIe centenaire de l'arrivée d'Anselme au Bec, Paris, Vrin, 1959, p. 523-525 ; Id., « Les Normands et les saints anglo-saxons », art. cit., p. 262 ; Ridyard S., « *Condigna veneratio*: Post-Conquest Attitudes to the Saints of the Anglo-Saxons », *Anglo-Norman Studies*, 9, 1987, p. 179-206.

leçons en son honneur, au 3 des calendes d'août.

C'est sans doute également sous l'abbatiat d'Anselme que le monastère de la vallée de la Risle fait l'acquisition de reliques appartenant à sainte Honorine. Rappelons que le corps de cette dernière a rejoint la chapelle Notre-Dame du château de Conflans lors des incursions vikings dans la vallée de la basse Seine. Un pèlerinage se développe à Conflans après l'arrivée des restes de la sainte. Le maître des lieux, Yves de Beaumont[-sur-Oise], fait appel aux religieux de l'abbaye du Bec pour fonder un prieuré bénédictin[1355]. Cependant lorsque ses héritiers, son fils, Mathieu de Beaumont, et son gendre, Bouchard de Montmorency, s'entredéchirent pour sa succession, le château, l'église Notre-Dame et la maison des moines se trouvent ravagés par les flammes. Le prieuré est ensuite reconstruit en dehors de l'enceinte castrale tandis que son église est placée sous le vocable de sainte Honorine. Les reliques de la sainte sont, à cette occasion, transférées dans une nouvelle châsse. Le 21 juin 1087, l'abbé du Bec, Anselme, et l'évêque de Paris procèdent à la translation du reliquaire, lors de la consécration de l'édifice. La journée est d'ailleurs marquée par le sauvetage miraculeux d'une embarcation surchargée de pèlerins en provenance du diocèse de Chartres[1356]. La présence des reliques de sainte Honorine dans le trésor de l'abbaye du Bec explique certainement la mention, dans les calendriers d'une fête *in capis* à 12 leçons au 3 des calendes de mars.

Acquisition de cheveux de la Vierge

Le Bec reçoit, dans les mêmes circonstances que Saint-Ouen de Rouen, deux cheveux de la Vierge, remis par *Ilgerius Bigodus*, précédemment élevé à l'école du Bec[1357]. Anselme dépose ensuite les cheveux qu'il reçoit dans un endroit sacré qu'il a préalablement fait préparer dans l'église et en garde deux pour lui[1358]. Toutefois, il faut aussi évoquer la tradition rapportée par l'inventaire réalisé en 1134, tradition selon laquelle c'est l'archevêque Maurille qui fait don à Herluin, le fondateur de l'abbaye, de ces deux cheveux de la Vierge[1359].

Rôle de Mathilde l'Emperesse

Il convient également de souligner la part prise par Mathilde l'Emperesse dans

1355 « *Cum venerabile corpus S. Honorinae multis apud Confluentinos claresceret miraculis, Ivo comes de Bellomonte super Isaram, et Adelidis uxor ejus, volentes B. Honorinae de Confluento a monachis Deo deserviri, dederunt anno 1080 eam et omnia ad illam pertinentia Beccensi monasterio, sub libera potestate et ordinatione Abbatum praefati monasterii* », *De S. Honorina Confluentiae in Francia*, par. 2, p. 682-683.

1356 Fournée J., « Sainte Honorine », *Recueil de l'Association des Amis du Vieux-Havre*, 50, 1991, p. 57-58.

1357 *Supra*, p. 172.

1358 *Supra*, p. 172.

1359 Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, Évreux, Charles Herrissey, 1901, t. I, p. 653 ; de Bouärd M., « Notes et hypothèses sur Maurille, moine de Fécamp, et son élection au siège métropolitain de Rouen » dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp, ouvrage scientifique du XIIIe centenaire (658-1958)*, *op. cit.*, p. 81-92.

l'enrichissement du trésor de l'abbaye du Bec[1360]. L'inventaire du XIIe siècle précise qu'en 1134, elle offre des reliques au monastère. En effet, rendue gravement malade par la naissance de son second fils, elle fait, entre autres, don de restes saints qu'elle apporte de Germanie[1361] et qui sont placés dans sa chapelle privée, avec d'autres.

I-7 / Le trésor de Saint-Michel du Tréport

Le trésor médiéval de Saint-Michel du Tréport se laisse difficilement approcher. Tout au plus dispose-t-on des recherches effectuées par le prieur mauriste de l'abbaye, Dom Coquelin, au XVIIe siècle[1362]. On sait ainsi que le monastère détient en 1666 quelques reliques de martyrs et de confesseurs. Dom Coquelin fournit également de précieuses informations sur l'utilisation faite de ces restes saints à l'époque moderne.

Les Martyrs

Il est fait état d'un petit os attribué à saint Vincent. Au XVIIe siècle, son contact est notamment recherché par les mères dont les enfants sont atteints de coliques. Elles font réciter, à cette occasion, les Évangiles ainsi que l'oraison du saint. Le trésor de Saint-Michel du Tréport comporte également une portion du bras de saint Blaise, utilisée en cas de mal de gorge ou d'étranglement, et une phalange de saint Laurent[1363]. Ces reliques sont placées dans trois bras d'argent à l'initiative des moines de la congrégation de Saint-Maur après leur installation au Tréport.

Les Confesseurs

Sont mentionnés les noms des saints Andrian, Caydoce et Mauguille[1364] dont une grande partie des reliques est conservée à Saint-Riquier dans une châsse d'argent doré. Dom Coquelin précise qu'il s'agit des patrons du Tréport, invoqués en cas de sécheresse en 1666. L'abbaye conserve aussi un os de saint Sulpice[1365], sollicité par les fidèles atteints de goutte, une partie

1360 Chibnall M., « The Empress Matilda and Bec-Hellouin », *Anglo-Norman Studies*, 10, 1987, p. 35-48 ; Id., *The Empress Matilda. Queen Consort, Queen Mother and Lady of the English*, Oxford, Cambridge, Blackwell, 1991, p. 178-190.

1361 Bien que la relique la plus précieuse de ce lot en provenance de Germanie, la main de saint Jacques, soit donnée par son père à l'abbaye de Reading.

1362 Coquelin F.-B., *Histoire de l'abbaye Saint-Michel du Tréport*, t. II, Rouen, Lestringant, 1888, p. 25-28.

1363 Il faut signaler que saint Laurent est vénéré à Envermeu (dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.), proche du Tréport.

1364 Moines colombaniens établis auprès de saint Riquier.

1365 Évêque de Bourges, mort en 591.

du crâne de saint Saturnin, conservée dans un ciboire d'argent, réputée pour soulager des migraines et libérer de la folie, un petit os de saint Fiacre enfermé dans une tourelle d'argent doré. D'après Dom Coquelin, cette dernière relique attire les pèlerins en cas de « flux de sang » et en cas de « fic », excroissance tumorale affectant les pouces[1366]. Dans ce cas, le prêtre dessine un signe de croix avec l'os de saint Fiacre au-dessus du membre malade, y applique de l'eau bénite et récite l'Évangile ainsi que l'oraison du saint.

Certes, le recensement effectué par Dom Coquelin s'avère riche en informations quant à l'usage fait des reliques au XVIIe siècle. Il ne dit rien, en revanche, des circonstances dans lesquelles elles font leur entrée dans le trésor du monastère.

Si les informations sont minces pour le trésor de Saint-Michel du Tréport, on ne sait rien, en revanche, des reliques conservées à Saint-Georges de Boscherville et Saint-Martin d'Auchy. Aucun inventaire provenant de ces abbayes n'est parvenu jusqu'à nous.

I-8 / Analyse

Ainsi, la recherche et l'acquisition de reliques semblent être des préoccupations constantes tout au long du Moyen Âge pour les communautés religieuses. On note toutefois quelques infléchissements au fil du temps.

I-8-1 / Reliques et restauration monastique

Au lendemain de la fondation de la principauté normande, on observe deux attitudes distinctes face aux reliques, illustrées par les cas de Fontenelle et Saint-Ouen d'un côté, Fécamp et Jumièges de l'autre.

Fontenelle et Saint-Ouen de Rouen fournissent l'exemple d'établissements pour lesquels l'acquisition d'un corps complet en lien avec leur passé pré-normand est primordial. Certes, ceci s'avère nécessaire dans un contexte de restauration : ces reliques légitiment les prétentions territoriales de ces monastères et en l'occurrence, leur désir de se voir restituer leurs anciennes terres, capitales pour leur survie à long terme et leur développement[1367]. Ceci

1366 Dubois J., *Un sanctuaire monastique au Moyen Âge : Saint-Fiacre-en-Brie*, Genève, Droz, 1976.

1367 Musset L., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 118-119 ; Dierkens A., *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VIIe-XIe siècles). Contributions à l'histoire religieuse des campagnes du haut Moyen Âge*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1985 (Beihefte der Francia, 14), p. 244.

est clair dans le cas de Fontenelle : Gérard de Brogne, à la tête de la *congregatio sancti Wandregesili* présente à Gand au Xe siècle, propose à Richard Ier de rapporter le corps de saint Wandrille dans le comté de Rouen si lui sont rendues les terres dont il peut prouver la propriété grâce aux chartes qu'il détient[1368]. Si cette première tentative se solde par un échec, on note toutefois par la suite une certaine correspondance entre le patrimoine de l'abbaye restaurée et son patrimoine pré-normand, en particulier dans le Parisis, le Pincerais le Beauvaisis et le Vexin français[1369]. Il en va de même du monastère Saint-Ouen de Rouen qui se voit restituer par les premiers princes normands un certain nombre de domaines qu'il possédait à l'époque carolingienne, notamment des domaines situés à la confluence de l'Epte et de la Seine[1370]. Cette préoccupation est d'autant plus frappante que les moines fraîchement installés dans les sites relevés n'ont probablement que peu de liens avec les établissements pré-normands. On l'a déjà écrit, la *congregatio sancti Wandregesili* présente à Gand au Xe siècle n'est très certainement qu'une fiction. Par conséquent, les compagnons de Mainard sont probablement d'origine flamande. Des reliques dont l'origine remonte au haut Moyen Âge constituent ainsi un moyen pour eux de renforcer et sacraliser des revendications somme toute fragiles.

Bien plus, ces restes saints personnifient et incarnent la communauté monastique dans une logique identitaire. Pour Saint-Ouen de Rouen, la question ne se pose pas. Depuis 688, l'abbaye rouennaise, initialement dédiée à saint Pierre, est également placée sous le vocable de saint Ouen. Il y a donc nécessité de retrouver les reliques de l'évêque de Rouen. Leur présence est d'autant plus nécessaire pour le monastère que, depuis le haut Moyen Âge, saint Ouen passe pour être le principal patron de la région[1371]. Ce statut assure de fait une place centrale à l'abbaye rouennaise. Ceci peut peut-être expliquer le parti pris par l'auteur des *translationes sancti Audoeni*, soucieux de souligner, au XIe siècle, que le corps de saint Ouen n'a jamais été perdu de vue ou n'a jamais fait l'objet de divisions au cours de ses pérégrinations, ni après. Celui-ci est qualifié à plusieurs reprises d'« *integrum* »[1372]. Cet argument vise à couper court à

1368 « *Admissusque Richardo comiti causas aduentus sui diligenter et oportune intimauit, seque in promptu sancti Vuandregisili corpus habere retulit, quod suo restitueret loco, si terrae sibi redderentur quas cartarum posset approbare priuilegiis* », *Inventio*, par. 11, p. 29-30 ; Poncelet Y., « Le temporel de l'abbaye. Des origines à la restauration de 960 », art. cit., p. 25 ; Van Werveke H., « Saint-Wandrille et Saint-Pierre de Gand (IXe-Xe siècles) », art. cit., p. 82-87 ; Mériaux C., Noizet H., « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre (Xe-XIe siècles), », dans Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F., Rozé I. (dir.), *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 68.

1369 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. CXI.

1370 Musset L., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 121.

1371 Le Maho J., « Notes sur les origines du culte de saint Ouen en Normandie », art. cit., p. 56-59 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria*. *op. cit.*, p. 37-56.

1372 *Variae translationes*, par. 26, p. 824 ; par. 27, p. 824.

d'éventuelles remises en cause de l'authenticité des reliques acquises au début du Xe siècle.

Le cas de Fontenelle est quelque peu différent. La communauté restaurée souffre de l'absence de la dépouille de son abbé fondateur, Wandrille, passée, en 944, aux mains des moines de Saint-Pierre au Mont-Blandin, à Gand, et devenue, depuis, l'une des pièces maîtresses de leur trésor[1373]. Aussi, les religieux de l'abbaye restaurée de Fontenelle prennent-ils le parti d'exploiter une faille apparue dans la documentation hagiographique collectée par le moine Guillaume et réunie, au début du XIe siècle, dans la première partie du manuscrit connu sous l'appellation *Chronicon Maius Fontannellensium*[1374]. En l'occurrence, les *Miracula sancti Wandregesili*, rédigés par des religieux ayant eux-mêmes participé au transfert de reliques au IXe siècle[1375], ne font aucune référence à la présence des restes de Vulfran dans le cortège. On a déjà précisé que, dans ce récit, seules les reliques des saints Wandrille et Ansbert sont explicitement citées, si l'on excepte le dernier miracle accompli à Boulogne, rajouté par les clercs du lieu en personne, où Vulfran est mentionné[1376]. Le récit qui est fait, au XIe siècle, de la découverte opportune des reliques de saint Vulfran au cours des travaux ordonnés par l'abbé Gérard vise donc à réduire à néant les prétentions des moines de Saint-Pierre de Gand : l'auteur de *l'Inventio* reproche au rédacteur d'un *Libellus de translatione et miraculis sanctorum* d'avoir falsifié son texte en interpolant le nom du

1373 Après la translation de 944, saint Wandrille fait son entrée dans le sanctoral gantois : l'arrivée de ses reliques est célébrée dans le calendrier de Saint-Pierre au Mont-Blandin le 3 septembre. Il est encore honoré au XIVe siècle puisqu'une charte datée du 21 février 1395 citant les divers manuscrits lus au chœur de l'église abbatiale dans le courant de l'année mentionne un *Libellus de vita S. Wandregisili, Vulfranni et Ansberti.* Il donne également son vocable à plusieurs églises dépendant de ce monastère (Beerst, Wadelincourt). Un privilège délivré par Otton II en 977 fait état d'un monastère fondé par saint Amand, consacré à Saint-Pierre et où reposent les saints Wandrille, Ansbert et Vulfran en compagnie de sainte Amalberge. Il est aussi significatif que les *Annales* de Saint-Pierre de Gand, dont la première partie est rédigée aux environs de 1040, mentionnent les événements marquants de la vie des saints Wandrille, Ansbert et Vulfran : la naissance de saint Wandrille, l'édification de Fontenelle, l'obit de Wandrille, la nomination d'Ansbert comme évêque de Rouen, l'obit de ce dernier, celui de Vulfran, la translation des trois saints dans l'église abbatiale Saint-Pierre à l'initiative de l'abbé Bain. Wandrille est enfin convoqué, en compagnie de Bavon, Amand et Gérulphe, pour le diocèse de Tournai, lors de l'assemblée de paix d'Audenarde, réunie en 1030 par le comte Baudoin IV tandis que, lors de la dédicace de l'abbatiale de Hasnon, le 3 juin 1070, la principauté flamande se voit représentée par les saints Donatien, Wandrille et Bavon. Gyskling M., Koch A.C.F. (éd.), *Diplomatica belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, t. LXVI, 1950, p. 166-168 ; Grierson P. (éd.), *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand publiées d'après les manuscrits avec une introduction et des notes*, Bruxelles, Hayez, 1937, p. 1-3 ; *Ibid.*, acte n° 1030, p. 89-90 ; Holder-Egger O. (éd.), *Tomellus de fundatione coenobii Hasnoniensis*, *MGH,* SS, t. XIII, Hanovre, 1883, p. 157-158 ; Bozoky E., « La politique des premiers comtes de Flandre », dans Bozoky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, *op. cit.*, p. 282 ; Mériaux C., *Gallia Irradiata, op. cit.*, p. 225 ; Missone D., « Gérard de Brogne et sa dévotion aux reliques », *Sacris Erudiri*, 25, 1982, p. 11 ; Vanderputten S., Meijns B., « Gérard de Brogne en Flandre. État de la question sur les réformes monastiques du Xe siècle », *Revue du Nord*, 385, 2010, p. 273.

1374 Le Havre, BM, ms. 332 ; Howe J., « The Hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle), art. cit., p. 127-192.

1375 Trân-Duc L., « Une entreprise hagiographique au XIe siècle dans l'abbaye de Fontenelle : le renouveau du culte de saint Vulfran », art. cit., p. 1-15.

1376 *Miracula sancti Wandregesili*, par. 51-54 ; Huyghebaert N., « L'énigme des reliques de saint Vulfran, archevêque de Sens », art. cit., p. 184.

métropolitain de Sens. Il cherche aussi à donner du crédit à des reliques sur lesquelles il n'a finalement aucune certitude. En effet, on a vu précédemment que, s'il est peu probable que Vulfran soit parvenu à Gand, il est aussi difficile d'affirmer avec certitude qu'il demeure à Fontenelle après l'exode des moines de la basse vallée de la Seine. Aussi, en se servant du *topos* des travaux menés dans l'église abbatiale et en faisant de nombreux emprunts à la *Vita sancti Vulframni* composée au VIIIe siècle, le récit de *l'Inventio* cherche à établir un lien direct avec le passé pré-normand de l'abbaye. D'après l'*Inventio,* saint Vulfran est encore inhumé à la droite du tombeau vide de saint Wandrille, dans la position exacte décrite dans sa geste, avec son manteau épiscopal[1377]. Cette mise en scène donne ainsi du crédit à des reliques sur lesquelles l'hagiographe dispose de peu de renseignements. D'après Nicolas Huyghebaert, ce procédé rhétorique serait un moyen de falsifier la découverte du corps de saint Vulfran, découverte sur laquelle le narrateur n'a manifestement aucune information puisqu'il n'est pas même en mesure de la dater[1378]. Là encore, comme dans le cas de saint Ouen, ce type de récit vise à clairement démontrer que le corps de Vulfran n'a pas été perdu de vue.

À l'inverse, un monastère comme celui de Fécamp cherche à faire table rase du passé. On a déjà dit que l'on ne sait rien du devenir des restes du fondateur de la première abbaye de Fécamp, Waning, et de ceux de sa première abbesse, Hildemarque : tous deux semblent littéralement s'évaporer dans la nature lors de la tourmente des invasions scandinaves. En réalité, cette ignorance est savamment entretenue par les occupants de la collégiale puis de l'abbaye normande. Ils ne revendiquent pas la possession de leurs reliques et n'usent pas de procédé rhétorique comme celui d'une *inventio* pour remédier à leur absence. Le nom d'Hildemarque n'est pas réintroduit dans les calendriers fécampois tandis que celui de Waning y fait une entrée tardive au XIVe siècle, au 6 des ides de janvier[1379]. Il s'agit d'un choix délibéré puisque les textes hagiographiques les mentionnant circulent dans le diocèse de Rouen, au lendemain de la fondation de la principauté normande. La bibliothèque de Fécamp compte un exemplaire de la *Vita* de saint Waning[1380]. Les sources faisant état d'Hildemarque, notamment la *Vita sancti Wandregesili*, sont connues dans le diocèse[1381]. Certes, il est possible d'avancer l'idée que la collégiale et le monastère de Fécamp sont désormais des établissements masculins, non un établissement féminin comme c'était le cas à l'époque pré-normande, mais on ne peut nier la volonté de ne pas s'embarrasser d'un passé encombrant. À Fécamp, le

1377 « *Cum uero tertium quod ad dexteram sancti Vvandregisili situm erat et sancti Vulfranni esse tam positione ipsa, quae in gestis eius describitur (...). Ex cuius etiam sacerdotali ueste cum qua ut legitur sepultus fuerat...* », *Inventio*, par. 20, p. 39.
1378 Huyghebaert N., « L'énigme des reliques de saint Vulfran, archevêque de Sens », art. cit., p. 185-186.
1379 Rouen, BM, ms. 238 (A 314), fol. 3.
1380 Rouen, BM, ms. 1415 (U 17), fol. 241 (BHL 8811).
1381 Le Havre, BM, ms. 332 (A 34), fol. 1-29.

contexte est quelque peu différent de celui dans lequel se placent les restaurations de Fontenelle et de Saint-Ouen : on se trouve face à une refondation, non à une restauration.

Entre les deux, Jumièges adopte une attitude médiane : on retrouve dans la documentation le *topos* de la redécouverte de reliques oubliées, en particulier dans le cas des saints Pérégrin et Constantin. Toutefois, il ne donne pas lieu à des développements hagiographiques postérieurs à l'instar de saint Vulfran.

Après quoi, il semble que les trésors s'enrichissent par à coups tout au long du Moyen Âge.

I-8-2 / Abbés « collectionneurs »

Certains abbatiats semblent plus propices que d'autres à l'acquisition de restes saints. Il en va ainsi de celui de Nicolas (1042-1092) de Saint-Ouen de Rouen. On a déjà écrit que le temps où il prend la tête du monastère constitue un temps fort dans la constitution du trésor. Le fils de Richard III obtient de Saint-Médard de Soissons le chef de saint Romain, le bras droit de saint Godard, une grande partie du corps de saint Remi, les restes des saints Innocents et également des saints Médard, Serene et Bandard. Saint-Ouen doit également probablement à son abbé le corps de saint Vulgan. Aucun autre abbé du diocèse de Rouen ne s'illustre par une telle volonté de concentrer un même lieu un si grand nombre de reliques.

Un tel souci peut sans doute s'expliquer, de manière générale, par le désir de renforcer la protection surnaturelle de l'abbaye, d'y concentrer la *virtus* sacrée par le rassemblement du plus grand nombre de reliques possibles. Il faut aussi néanmoins voir dans cette démarche une volonté de distinguer le monastère au sein du diocèse de Rouen. Celle-ci s'inscrit dans un contexte précis et cherche à répondre aux inquiétudes de la communauté monastique. En effet, comme on s'en expliquera plus en détails par la suite, c'est sous l'abbatiat de Nicolas que Saint-Ouen tente de contrecarrer l'influence grandissante de la cathédrale de Rouen. Cette dernière dispose du corps de saint Romain et tente de faire de ce dernier un saint « poliade », au détriment de saint Ouen conservé par le monastère. On peut se demander si Nicolas, en accumulant les reliques dans son abbaye, ne cherche pas à éviter le « déclassement » de celle-ci au sein du diocèse.

I-8-3 / Reliques et échanges commerciaux

Les reliques semblent emprunter les mêmes circuits que les pèlerinages et les échanges commerciaux. On a en effet vu que nombre de religieux normands entreprennent des voyages en Terre sainte et en Égypte, attirés par le « mythe du désert ». À l'inverse, si l'on en croit

Lucien Musset, aux Xe et XIe siècle, Rouen s'avère être « l'un des rendez-vous les plus cosmopolites de l'Europe occidentale »[1382]. Lorsqu'il énumère les peuples qui fréquentent la capitale normande, Dudon de Saint-Quentin mentionne « le Grec et l'Indien, le Frison et le Breton, le Danois et l'Anglais, le Scot et l'Irlandais »[1383], auxquels il convient également d'ajouter les Italiens mentionnés dans les *Miracula sancti Audoeni* composés par le moine Fulbert au cours de la seconde moitié du XIe siècle[1384]. C'est probablement dans le cadre de tels échanges qu'il faut replacer l'arrivée des reliques de sainte Catherine à Rouen. On sait que des moines originaires d'Orient fréquentent la basse vallée de la Seine[1385]. Le passage de Syméon fait grande impression sur les clercs de Rouen : par l'intermédiaire de Fécamp et de Guillaume de Volpiano, il vient à la connaissance du chroniqueur bourguignon Raoul Glaber. Dès le milieu du XIe siècle, Syméon devient ainsi le personnage central d'une pieuse légende bien qu'il soit plus probable que le culte de sainte Catherine soit introduit par des quêteurs en provenance du Mont-Sinaï, sans que l'on puisse réellement en attribuer la paternité à l'un d'entre eux en particulier. Ils pourraient, à cette occasion, remettre une relique non corporelle, peut-être une fiole d'huile suintant des restes de la sainte[1386].

I-8-4 / Reliques et patrimoine

Les trésors peuvent aussi s'enrichir au gré de la constitution du patrimoine des monastères. Ceux-ci n'hésitent manifestement pas à puiser dans les ressources de leurs dépendances, notamment dans le souci d'affirmer et de sacraliser leur mainmise sur elles. On l'a vu, Saint-Ouen prive des restes de saint Nicaise et de ses compagnons le domaine de *Wambasium* qui lui appartient au moins jusqu'en 1309, année où un accord est passé entre le prieur de Vaux-les-Moines et le curé de la paroisse[1387]. De même, lorsque Sigy-en-Bray passe sous sa juridiction, l'abbaye rouennaise obtient le corps de Vulgan. La Trinité du Mont s'empare également de la moitié du corps de sainte Austreberte et de la partie antérieure de son chef

1382 Musset L., « La Seine normande et le commerce maritime du IIIe au XIe siècle », *Revue des Sociétés savantes de Haute-Normandie, Lettres et Sciences Humaines*, n° 53, 1969, p. 10.

1383 Dudon de Saint-Quantin, éd. Lair J., p. 127 ; van Houts E., « Rouen as Another Rome in the Twelfth Century », dans Hicks L. V., Brenner E. (dir.), *Society and Culture in Medieval Rouen, 911-1300*, Turnhout, Brepols, 2013 (Studies in the Early Middle Ages, 39), p. 103.

1384 Van Houts E., « Rouen as Another Rome in the Twelfth Century », art. cit., p. 107-108.

1385 Le nom de Richard II est connu en Orient : si l'on en croit Raoul Glaber, le prince normand envoie 100 livres d'or au Saint-Sépulcre afin de faire éclater sa magnificence aux limites du monde connu. Chaque année, des moines viennent à Rouen du Mont-Sinaï pour profiter des largesses du prince. Raoul Glaber, *Histoires*, Arnoux M. (éd. et trad.), Turnhout, Brepols, 1996, p. 74.

1386 Il est intéressant de noter que la Trinité du Mont détient plusieurs reliques d'origine orientale, ceci attestant probablement la vitalité des circuits d'échanges mettant Rouen en relation avec le Proche-Orient.

1387 Musset L., « Notes carolingiennes III : autour des domaines lotharingiens de Saint-Ouen de Rouen », art. cit., p. 384-387 ; Id., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 118-119 ;

quand Thomas de Pavilly lui fait don du monastère situé sur son domaine. Fécamp récupère les reliques de saint Taurin dans un contexte similaire. C'est aussi de cette façon que peut s'expliquer la présence de saints anglo-saxons dans le trésor fécampois, par exemple, de saint Cuthman. La translation de ses restes est probablement consécutive à l'implantation de l'abbaye du pays de Caux outre-Manche et en particulier à Steyning, dans le Sussex, où Édouard le Confesseur lui remet un manoir[1388]. Il en va de même de l'abbaye du Bec : celle-ci fait l'acquisition de restes appartenant à saint Néot auprès de son prieuré d'Eynesbury. De manière générale, les moines du Bec s'efforcent d'assurer une certaine unité de la liturgie de part et d'autre de la Manche : dans cinq prieurés anglais, les religieux chantent les mêmes offices et célèbrent les mêmes fêtes que leurs frères de l'abbaye mère[1389]. À ce sujet, les études initiées par Susan J. Ridyard ont contribué à démontrer qu'il est nécessaire d'abandonner l'idée d'un antagonisme normand vis-à-vis des saints anglo-saxons[1390]. Bien au contraire, ceux-ci sont rapidement adoptés par les Normands après la conquête de 1066, et même avant, tant ils jouent un rôle central, à la fois dans la définition des relations internes au sein des communautés religieuses et dans la définition des relations de ces dernières avec les pouvoirs externes, séculiers et ecclésiastiques[1391]. Les Normands qui prennent la tête des établissements anglais, une fois la conquête effectuée, se doivent d'en assurer le bon fonctionnement. Dans ce contexte, ils contribuent à développer l'hagiographie des saints anglo-saxons pour en faire un usage efficace.

I-8-5 / Reliques et réseaux de confraternité

Les trésors de reliques profitent également de la mise en place des réseaux de confraternité et des liens que nouent les monastères entre eux. Ceci est clair dans le cas de Saint-Ouen. Le monastère rouennais accueille en grande pompe des reliques en provenance de Saint-Médard de Soissons. Or, les deux abbayes sont liées par un contrat de *societas*[1392]. Inversement, on note également la présence de restes appartenant à saint Nicaise et ses compagnons à Fontenelle, à Fécamp et au Bec, eux aussi nommés dans la liste des contrats de *societas* conclus par Saint-Ouen. On a également vu que Fécamp possède quelques restes de l'apôtre de la Bourgogne. Or l'abbaye de Saint-Bénigne s'insère dans le réseau de confraternité

1388 Chibnall F., « Fécamp and England », art. cit., p. 127-135.
1389 Chibnall M., « Les Normands et les saints anglo-saxons », art. cit., p. 266.
1390 Ridyard S. J., « *Condigna venaratio :* post-conquest attitudes to the saints of the Anglo-Saxons », art. cit., p. 205-206 ; Pfaff R., « Lanfranc's Supposed Purge », dans *Liturgical calendars, saints and services in medieval England*, Aldershot, 1998, p. 99-106.
1391 Cownie E., « The Normans as Patrons of Engish Religious Houses, 1066-1135 », *Anglo-Norman Studies*, 18, 1995, p. 61-62. Cette question sera reprise et approfondie dans la troisième partie.
1392 Rouen, BM, ms. 391 (A 550) , fol. 197 v-198.

fécampois. On relève la trace de commémorations individuelles dès l'abbatiat de Guillaume de Volpiano puis de commémorations collectives à compter de celui de Robert de Putot (1308-1326). Il en va de même avec Saint-Taurin d'Évreux à partir de l'abbatiat de Jean de Fécamp (1028-1078). Aux commémorations individuelles succèdent des commémorations collectives sous l'administration de Raoul d'Argences (1189-1219). Dans le cas de Saint-Wandrille et Saint-Pierre de Gand, force est de constater que l'étude de la rivalité entre les deux abbayes a largement occulté les relations plus pacifiques entre les deux établissements, marquées par de nombreux échanges[1393]. On a mentionné ci-dessus la restitution d'un bras appartenant à saint Wandrille, de même que la donation d'une côte appartenant à sainte Amalberge à Fontenelle. Cette dernière est probablement à mettre en lien avec la présence d'un manuscrit, désigné sous l'appellation *Liber sancti Wandregesili, Lantberti et Amalbergae*, dans l'*ordo lectionnum* à usage du réfectoire de Saint-Wandrille[1394], et sous l'appellation *Liber sanctae Amalbergae* dans un inventaire datant de 1481[1395]. D'après Jean Laporte, il paraît fort vraisemblable qu'il s'agisse du *codex* actuellement conservé à la BnF sous la cote ms. lat. 5006[1396]. Compte tenu de son écriture, ce manuscrit date de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle, date à laquelle l'acquisition de la relique de sainte Amalberge aurait eu lieu. Au vu des textes hagiographiques contenu dans ce recueil, il ne fait guère de doute qu'il fut composé à la gloire des saints dont l'abbaye Saint-Pierre au Mont-Blandin possède les restes, à savoir sainte Amalberge et saint Gudwal[1397], ce dernier ne faisant l'objet d'aucune célébration à Fontenelle. Cet ouvrage est destiné à être utilisé au chœur puisqu'on y relève sept séries de leçons indiquées en marge : deux dans le *Sermo de adventu*[1398], trois dans la *Vita sanctae Amalbergae*, deux dans celle de Gudwall. Par conséquent, il y a toutes les chances qu'un manuscrit célébrant les gloires du Mont-Blandin soit composé à l'intention de ce monastère. Il est possible que ce lectionnaire accompagne l'arrivée de la relique de sainte Amalberge afin de servir son culte. Ces échanges liturgiques s'expliquent très certainement par l'association de

1393 Missone D., « Gérard de Brogne et sa dévotion aux reliques », art. cit., p. 1-26 ; Laporte J., « L'abbaye Saint-Wandrille pendant les invasions nordiques : histoire des reliques des saints Wandrille et Ansbert en Flandre au Xe siècle », *Abbaye de Saint-Wandrille*, 1953, p. 23-31 ; Id., « Gérard de Brogne à Saint-Wandrille et Saint-Riquier », art. cit. , p. 142-166.

1394 Rouen, BM, ms. 1212 (U 69).

1395 Paris, BnF, ms. lat. 13 820, fol. 131-148.

1396 Laporte J., « L'*ordo lectionum*, les us et la bibliothèque de Saint-Wandrille au XIVe siècle », *Revue Mabillon*, 28, 1938, p. 188-210, p. 15-28.

1397 Saint-Pierre de Gand acquiert les reliques de saint Gudwal dans les années 940 lorsque Arnoul de Flandre et Wicfrid de Thérouanne mettent en échec les projets d'un trafiquant de reliques du nom d'*Electus* qui a rassemblé son butin à proximité du port de Boulogne afin de le faire passer en Angleterre où il doit être écoulé à prix d'or, notamment auprès du roi Aethelstan, particulièrement intéressé par les saints du continent. Mériaux C., *Gallia Irradiata. op. cit.*, p. 225.

1398 La translation des reliques de Fontenelle à Gand ne fait l'objet d'aucune célébration liturgique dans l'abbaye normande au Moyen Âge.

prières entre Saint-Wandrille de Fontenelle et Saint-Pierre de Gand, attestée en 1396[1399].

I-8-6 / Reliques et amicitia

Il faut maintenant souligner le rôle joué par les relations d'*amicitia* nouées par les abbayes, fondées sur l'échange de biens matériels et spirituels, échange destiné à intégrer les bienfaiteurs dans la « société » des religieux. Ainsi, lorsqu'ils ont abandonné leur charge, la plupart du temps pour exercer d'autres fonctions, et notamment devenir évêque, les abbés et les moines continuent à entretenir des liens étroits avec leur ancienne maison. Ceux-ci peuvent, entre autres, passer par l'octroi de reliques. On a, par exemple, cité le cas de Robert Champart (1037-1045), très attaché à Jumièges, au point de se faire inhumer dans la nouvelle église dédiée à Notre-Dame[1400]. Une fois devenu évêque de Londres, en 1044, à l'appel d'Édouard le Confesseur, puis archevêque de Cantorbéry, en 1051, il fait de nombreux dons à son ancien monastère, parmi lesquels un sacramentaire, dit de Robert de Jumièges, et un pontifical, dit de Winchester, écrits au début du XIe siècle[1401]. Il fait aussi probablement don de restes saints d'origine anglaise et en l'occurrence appartenant aux saints Aidan, Oswald, Edmond. Il n'est pas non plus impossible que le chef de Valentin transite aussi par l'Angleterre, là encore par l'entremise de Robert Champart. Anselme, à la tête de l'archevêché de Cantorbéry, à partir de 1093, agit de même avec l'abbaye du Bec en y faisant transférer des reliques de saint Néot. Les abbés ne sont pas les seuls à procéder de la sorte : il faut également souligner le rôle de bienfaiteurs laïcs. Les premiers d'entre eux sont les princes normands[1402]. On a vu comment Rollon œuvre auprès du roi de Francie pour permettre le retour du corps de saint Ouen à Rouen. Il en va de même de Richard Ier : ce dernier tranche en faveur des moines de Fontenelle lors de la découverte des dépouilles des saints Maxime et Vénérand, au détriment des moines de Saint-Ouen de Rouen à qui le domaine d'Acquigny appartient jusqu'au milieu du Xe siècle[1403]. Sans doute le prince cherche-t-il à punir les religieux rouennais de s'être ralliés à Louis IV d'Outremer et d'avoir accueilli Otton qui assiégeait

1399 Le 5 mai 1396, l'abbé de Saint-Pierre de Gand, qui avait depuis longtemps abandonné son monastère à la suite de la guerre et du schisme, envoie un agent aux diverses abbayes et institutions en association de prières avec la sienne afin de les engager à prier pour le repos des âmes des abbés Baudoin, Jean et Gérard et de quinze moines de son abbaye, décédés depuis quelques années. L'abbaye de Fontenelle y est citée en troisième position. Van Lokeren A., *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, au mont Blandin, à Gand, depuis sa fondation jusqu'à sa suppression*, Gand, 1868, t. II, p. 128-129.

1400 *Normannia monastica*, t. II, p. 150-151.

1401 Vernier J.-J., *Chartes de l'abbaye de Jumièges*, Rouen, A. Lestringant, Paris, A. Picard, 1916, t. I, acte n° 23, p. 70 ; Rouen, BM, ms. 274 (Y 6) ; Rouen, BM, ms. 369 (Y 7) ; Wilson H. A. (éd.), *The Missal of Robert of Jumièges*, The Henry Bradshaw Society, The Boydell Press, 1994 ; Gameson R., « La Normandie et l'Angleterre au XIe siècle : le témoignage des manuscrits », art. cit., p. 157-158.

1402 On reviendra largement sur leur contribution au développement de certains cultes dans la troisième partie.

1403 Musset L., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 125.

Rouen, en 946. Deux siècles plus tard, en 1134, Mathilde l'Emperesse remet un grand nombre de reliques à l'abbaye du Bec, de même qu'une partie de ses trésors parmi lesquels deux couronnes en or, deux calices en or, une croix en or rehaussée de pierres précieuses, des livres de prières et des vêtements liturgiques[1404]. La mère du futur Henri II souhaite ainsi s'attirer les bienfaits des prières des moines de la vallée de la Risle alors qu'elle est gravement malade et craint pour son existence. Les princes normands sont imités par des bienfaiteurs de moindre importance. Avec le morcellement du pouvoir central, l'initiative des translations de reliques n'incombe plus seulement à l'empereur et au roi mais passe aux comtes, ducs et, plus tard, à d'autres seigneurs territoriaux de moindre importance[1405]. Gérard Flaitel remet ainsi à Saint-Wandrille un doigt de saint Étienne, en 1036. De même, le corps de Vulgan arrive dans le trésor de Saint-Ouen de Rouen lorsque Hugues Ier de la Ferté fait passer le monastère qu'il vient de fonder à Sigy-en-Bray sous la juridiction de l'abbaye rouennaise, acte confirmé par son successeur, Hugues II. Ces dons ne sont pas des actes isolés et attestent des liens privilégiés avec les établissements monastiques ainsi distingués. Une dizaine d'années après avoir remis le doigt de saint Étienne à Fontenelle, vers 1046-1047, Gérard Flaitel s'y fait aussi moine et, à cette occasion, fait don à l'abbaye d'un certain nombre de ses biens[1406]. De même, Hugues II de la Ferté, resté sans descendance, prend l'habit à Saint-Ouen de Rouen, à la fin de son existence[1407]. Ces remises de reliques s'intègrent dans la pratique du don *pro remedio animae*. Comme dans le cas des biens mobiliers et immobiliers ordinaires, ces transferts sont fondés sur la logique d'un don matériel et d'un contre-don spirituel. Ils sont aussi considérés en eux-mêmes comme rédempteurs : donner revient à accomplir un acte réparateur qui permet d'espérer l'absolution de ses péchés et l'accès à la vie éternelle[1408]. Offrir des reliques fait ainsi partie du *continuum* de moyens employés par les grands pour obtenir le salut de leur âme. Le choix du monastère bénéficiaire n'est pas innocent : il s'agit de privilégier une communauté plutôt qu'une autre afin d'affirmer son appartenance à sa *societas*[1409].

1404 Chibnall M., « The Empress Matilda and Bec-Hellouin », art. cit., p. 35-48 ; Id., *The Empress Matilda. Queen Consort, Queen Mother and Lady of the English*, Oxford, Blackwell, 1991, p. 177-194.

1405 Bozóky E., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis*, *op. cit.*

1406 *RADN*, acte n° 108, p. 267-269 ; Loth F., Études *critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, *op. cit.*, acte n° 22, p. 66-67.

1407 Hugues Ier, fils de Turold, fait don à Saint-Ouen de Rouen d'une pêcherie située entre Tourville-la-Rivière et Oissel pour le salut de son âme et celui de son épouse. Il place également sous la juridiction du monastère rouennais l'abbaye qu'il vient de faire édifier à Sigy-en-Bray ainsi que ses dépendances (1037-1045). Son fils, Hugues II, confirme ces donations avec le consentement de son seigneur, Guillaume d'Eu (1046-1048). Hugues II se fait plus tard moine à Saint-Ouen, où il meurt, sans descendance. *RADN*, actes n° 37, 103, 107, p. 141-142, 260-262, 265-267 ; Six M., *Les bienfaiteurs de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen pendant la période ducale, XIe-XIIe siècles*, mémoire de DEA préparé sous la direction de Mathieu Arnoux, Université Paris VII-Denis Diderot, 2001-2002, p. 37 ; Deck S., « Le temporel de l'abbaye cistercienne de Beaubec », *Annales de Normandie*, juin-octobre 1974, p. 131-156, p. 221-246.

1408 Mazel F., *Féodalités (888-1180)*, Paris, Belin, 2010 (Histoire de France, 2), p. 117.

1409 On verra également plus loin et plus en détails qu'il s'agit pour ces personnages de renforcer leur

I-8-7 / Reliques et évolution de la spiritualité

Enfin, il faut évoquer le rôle joué par l'évolution de la spiritualité. Celle-ci pousse les religieux à rechercher des restes saints « en vogue ». Il en va ainsi de l'intérêt porté aux reliques christiques et mariales. En effet, si au cours du haut Moyen Âge prédomine Dieu le Père, tout puissant, les Xe et XIIe siècles sont progressivement marqués par la redécouverte des textes sacrés et, à travers eux, de la personne du Christ, non le Christ des Évangiles mais le Christ de la Passion. Dieu finit par s'incarner en ce dernier. Jésus s'impose progressivement comme l'homme qui a vaincu la mort. L'image du Jésus de la Résurrection prend finalement le pas sur celle du Juge redoutable, répandue sur les tympans de l'époque romane. Développement de la dévotion envers le Christ et humanisation de son image vont de pair. Anselme joue d'ailleurs un rôle important dans ce processus en posant, dans l'un de ses traités, la question *Cur Deus homo ?* Il montre, à cette occasion, qu'il fallait de toute nécessité que Dieu s'incarnât et participât à la condition humaine afin que l'humanité soit sauvée. La période s'étalant de la fin du XIe siècle au début du XIIIe siècle peut ainsi être qualifiée, selon André Vauchez, d'« âge du Christ »[1410]. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la translation d'un sang d'origine sacramentelle, l'*inventio* du Précieux Sang à Fécamp puis sa « redécouverte » à l'initiative de Richard Ier et Henri II[1411]. Le Précieux Sang n'est d'ailleurs pas la seule relique du Christ à être vénérée à cette époque. Les catalogues étudiés mentionnent également la présence dans les trésors de fragments du bois de la vraie Croix, de vêtements du Christ, de son bâton, d'une pierre du Golgotha où son sang est versé, de poussière prélevée dans l'étable où il est né, etc[1412]. Lors de l'ouverture de la châsse de Tous les Saints présente dans la cathédrale de Rouen, en 1366, il est fait état du bois de la vraie Croix, de poussière provenant de l'étable où est né le Christ ou encore de son sépulcre[1413].

Parallèlement, et en liaison avec l'importance croissante du Christ de la Passion, se développe le culte marial. Longtemps, Marie demeure cantonnée dans le rôle de faire-valoir de son illustre fils avant de prendre une place croissante dans la piété occidentale, entre les IXe et Xe siècles. Elle finit par s'émanciper de la tutelle du Christ pour donner naissance à un culte autonome. À l'origine, elle dispose d'une fête unique, célébrée le 1er janvier. Puis entre le VIIe et le IXe siècles, son cycle s'enrichit progressivement d'un ensemble de quatre fêtes :

domination sociale par la sacralisation de leur pouvoir.

1410 Vauchez A., *La spiritualité du Moyen Âge occidental (VIIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Seuil, 1994 (rééd. revue et augmentée), p. 76.

1411 Vincent N., *The Holy Blood*, *op. cit.*, p. 40.

1412 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208).

1413 ADSM, G 3666.

l'Annonciation, célébrée le 25 mars, l'Assomption le 15 août, la Nativité le 8 septembre et la Purification le 2 février. L'émergence de Marie comme figure bien individualisée ne touche pas seulement le sanctoral mais l'ensemble de la vie liturgique comme en témoigne la pratique carolingienne des messes votives et le fait que lui soit consacré un jour de la semaine, le samedi, avec un office propre. C'est aussi l'époque de l'émergence de grandes controverses doctrinales autour de la pureté de la Mère de Dieu, de son rapport au péché originel et du mode de son assomption. Dans les années 1100, la Vierge est devenue une figure centrale de la spiritualité, perçue comme médiatrice entre l'humain et le divin, entre le fidèle implorant et le Dieu fait homme. Cette spiritualité mariale se fonde sur la puissance et l'efficacité de l'intercession de la Vierge, son Fils ne pouvant rien lui refuser. À cette même époque, Marie s'impose comme la patronne et la personnification des mouvements communautaires, des ordres religieux (Cluny, Cisterciens), des confréries, des communautés urbaines ou encore des royaumes. Le culte marial, favorisé par l'Église, rencontre un succès certain auprès des fidèles. Les miracles attribués à la Vierge se multiplient. L'accent est toujours mis sur ses capacités d'intercession et de protection. Aussi, ses reliques sont-elles particulièrement recherchées. Les monastères normands possèdent quelques-uns de ses cheveux. Ce ne sont pas les seules reliques mariales mentionnées dans les inventaires étudiés. Le catalogue dressant la liste des restes saints possédés par l'abbaye du Bec fait aussi état de fragments de ses vêtements, répartis dans plusieurs reliquaires, ou encore de poussière ramassée sur son tombeau[1414]. Le catalogue de Fontenelle, dressé, en 1508, comporte une section spéciale consacrée aux restes saints de la Vierge attestant la présence de ses cheveux, de fragments de ses vêtements, de son voile, de poussière de son sépulcre[1415]. Le trésor fécampois comporte un petit globe de cristal contenant du lait la Vierge[1416]. C'est dans le cadre du culte marial qu'il faut replacer la générosité de Mathilde envers l'abbaye du Bec. Certes, l'Emperesse s'illustre, de manière générale, par une grande générosité envers l'Église : elle favorise Cluny, les chanoines de saint Augustin, les chanoines séculiers de Notre-Dame-du-Vœu à Cherbourg de même que les Victorines et les Prémontrés. Cependant, elle porte un intérêt tout particulier à l'abbaye du Bec, en lien étroit avec sa dévotion envers la Vierge : elle y est inhumée, en 1167, devant l'autel majeur dédié à la mère du Christ, selon ses souhaits[1417].

1414 Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit*., t. I, p. 650-656. Anselme est d'ailleurs un dévot de Marie ; Southern R. W., *Saint Anselm. A Portrait in a Landscape*, Cambridge, Cambrige University Press, 1990, p. 91-97.

1415 Rouen, BM, ms. 1208 (Y 208), fol. 101.

1416 « Estat des sainctes reliques, reliquaires, et autres pièces notables conservées tant dans le thrésor que dans l'Eglise de la Royalle Abbaye de Fescamp, en l'an 1682 », *op. cit.*, p. 203.

1417 Chibnall M., *The Empress Mathilda*, *op. cit.*, p. 190.

Cette analyse permet de dégager quelques logiques à l'œuvre dans la constitution des trésors de monastères au lendemain de la fondation de la principauté normande et de la restauration monastique. Elle montre surtout que les trésors de reliques des monastères se constituent au gré des circonstances plutôt qu'ils ne suivent des programmes pré-établis. L'action d'un abbé ou d'un grand peut ainsi s'avérer déterminante. C'est le cas de Nicolas à Saint-Ouen de Rouen, de Robert Champart à Jumièges ou de Mathilde l'Emperesse au Bec. Une abbaye peut également profiter de son insertion dans des réseaux d'échanges, qu'il s'agisse d'échanges commerciaux ou de réseaux de confraternité. La Trinité du Mont profite par exemple des liens de Rouen avec le Proche-Orient. Saint-Ouen met à profit le contrat de *societas* qui l'unit à Saint-Médard de Soissons. Fontenelle fait de même avec Saint-Pierre de Gand. Les liens entre trésors de restes saints et patrimoine des communautés monastiques sont aussi très forts : ces dernières n'hésitent pas à puiser dans les ressources de leurs dépendances. C'est ainsi que Fécamp ou le Bec se dotent de reliques anglaises. Enfin, les monastères se montrent soucieux de suivre l'évolution de la spiritualité comme le montre le cas du développement du culte du Précieux Sang à Fécamp.

Toutefois, on perçoit aussi vite les limites de l'analyse. En effet, compte tenu de l'état de la documentation disponible, nombre de reliques mentionnées dans nos catalogues, en fait la plupart d'entre elles, restent dans l'ombre et se limitent à un simple nom dans un inventaire tant les renseignements manquent à leur sujet. On ignore de quelle manière elles font leur entrée dans les trésors étudiés. Il faut par conséquent admettre que la vision que l'on a de la reconstitution des « stocks » de restes saints reste lacunaire et tronquée par le prisme des sources. Dans un article de 1988, Nancy Gauthier se demandait si les reliques pouvaient constituer une indication pour les échanges[1418]. Elle terminait en insistant à juste titre sur l'intérêt à porter aux relais possibles : « une fois des reliques importées quelque part, elles peuvent se subdiviser et essaimer à l'infini »[1419]. Aussi ne peut-on prétendre reconstituer les réseaux d'échanges des monastères pris en compte par le champ de l'étude à partir des restes saints qui y sont présents. On est en fait contraint de se limiter à ceux pour lesquels on dispose d'un dossier plus substantiel de documents, en d'autres termes ceux qui, une fois acquis, font l'objet d'une mise en valeur notable, notamment dans le cadre de sanctuaires de pèlerinages.

1418 Gauthier N., « Reliques et titulatures d'églises : une indication pour les échanges ? », dans *Studien zur Sachsenforschung. Beiträge vom 39. Sachsensymposion in Caen, Normandie, 12 bis 16 September 1988*, p. 49-53.

1419 *Ibid*., p. 53.

II/ Mise en valeur des reliques acquises

La mise en valeur de certaines des reliques recensées peut essentiellement être étudiée grâce aux sources produites par les établissements monastiques qui cherchent à s'imposer comme sanctuaires. Ce dernier terme, plus complexe qu'il n'y paraît, fait depuis quelques années l'objet d'un travail de définition sous l'impulsion de plusieurs programmes de recherche européens, à l'instar du *Censimento dei santuari cristiani d'Italia*, lancé en 1997 par André Vauchez, alors directeur de l'École française de Rome, et Giorgio Cracco, professeur à l'université de Turin. Ce programme s'efforce de recenser tous les sanctuaires en activité à l'échelle du territoire italien, des origines de la christianisation à l'époque contemporaine. À ce jour, il a permis d'en dénombrer plus de 4 000 tandis que le colloque qui s'est tenu, en 2003, à l'École française de Rome a contribué à dresser un premier bilan de cette entreprise[1420]. Des initiatives similaires voient aussi le jour aux Pays-Bas[1421] ou encore en Angleterre, avec le *Recording Medieval Saints' Cults* lancé à l'université de Leicester par Graham Jones. En France, il faut commencer par signaler les travaux d'Alphonse Dupront. Dans les années 1960, ce dernier s'est attaché à dresser un inventaire des lieux de pèlerinage encore en activité afin d'étudier la pratique religieuse du moment. Ses recherches ont favorisé la constitution des « archives Dupront », outil fort utile dans la perspective d'une démarche chronologique régressive. Cette documentation est largement utilisée par Catherine Vincent, à l'origine d'un recensement des lieux de pèlerinage à l'échelle du territoire français actuel sur la longue durée[1422] destiné à « mettre en évidence les rythmes internes de la vie des sanctuaires les plus durables et de ne pas enfermer leur histoire dans la seule phase initiale de succès »[1423]. Cette initiative est à l'origine d'une base de données, encore en cours d'élaboration[1424]. Comme le rappelle Catherine Vincent, ces diverses entreprises permettent de proposer une définition du terme « sanctuaire » reposant sur trois critères. S'avère tout d'abord nécessaire la présence, en un lieu de culte quelconque, d'un objet attirant la dévotion particulière des fidèles, clercs et laïcs confondus, hors des formes ordinaires de la pratique paroissiale, c'est-à-dire de la

1420 Cet inventaire est consultable sous forme de fiches normalisées accessibles à l'adresse suivante : http://www.santuaricristiani.iccd.beniculturali.it. Vauchez A. (dir.), *I santuari cristiani d'Italia : bilancio del Censimento e proposte interpretavite*, Rome, École française de Rome, 2003.

1421 Http://www.meertens.knaw.nl/bol/detail.php?typ=matcult&id=1201

1422 Vincent C., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage français », *Cahiers de Fanjeaux*, 37, p. 267-281 ; Id., « Du nouveau sur les pèlerinages médiévaux ? », dans Cassages-Brouquet S., Chauou A., Pichot L., Rousselot L. (dir.), *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 379-386 ; Id., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 91, 2005, p. 381-402.

1423 Vincent C., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France », art. cit., p. 385.

1424 http://sanctuaires.coldev.org/index.php?r=pres&sr=home

réception des sacrements, de la messe dominicale ou encore des fêtes annuelles. Il peut s'agir d'un tombeau, d'une relique, d'une croix et même d'une « ymage », que ce soit une peinture murale, un tableau ou une statue. Est ensuite retenue la connaissance de miracles accomplis par l'intercession du personnage auquel renvoie cet objet, miracles qui, à leur tour, engendrent des déplacements de pèlerins. Importe enfin la venue d'un « concours du peuple », pour reprendre une expression de Dominique Julia, celui-ci renvoyant le second de ces termes au nombre et à l'opposition aux élites[1425]. Cependant, comme il peut sembler restrictif d'accorder le statut de sanctuaire aux seuls lieux de culte répondant à ces trois critères, Catherine Vincent préconise de fixer la limite à la présence d'au moins deux d'entre eux[1426]. Selon elle, cette démarche contribue à faire émerger un grand nombre de petits sanctuaires, en marge des hauts lieux de pèlerinage que sont Le Puy-en-Velay, Conques ou encore Saint-Gilles-du-Gard[1427]. Ainsi, les recherches de Jean-Michel Matz pour le diocèse d'Angers révèlent par exemple l'existence d'environ 60 lieux de pèlerinage en activité entre le XIIIe et le XVe siècle[1428]. Il s'agit également d'étudier l'évolution des dévotions et la persistance de cultes de saints locaux[1429], ou encore d'aborder les différentes formes de piété développées autour de ces sanctuaires[1430]. C'est précisément dans cette perspective que s'inscrivent les pages qui suivent, en nous limitant aux Xe-XIIe siècles.

Dans l'espace normand, ou plus exactement dans la province ecclésiastique de Rouen, l'attention des chercheurs s'est jusqu'ici surtout focalisée sur le sanctuaire du Mont Saint-Michel, ce dernier faisant depuis plusieurs décennies l'objet de nombreux travaux. Les quatre volumes du *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, publiés sous la houlette de Michel Baudot entre 1967 et 1971, ont jeté un éclairage nouveau sur l'histoire politique, religieuse, intellectuelle et artistique de ce haut lieu, mais aussi sur sa liturgie ou encore sur l'activité intellectuelle de ses moines. Ces travaux ont aussi suscité de nouvelles recherches, en particulier une relecture critique de la production historiographique des moines montois avec un programme d'édition scientifique des textes fondateurs du culte de saint Michel sur le Mont Tombe mené par l'Université de Caen ou encore des travaux portant sur le pèlerinage au Mont et les chemins montois. Les années 2000 ont ainsi vu une série de colloques consacrés

1425 Julia D., « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », dans Vauchez A. (dir.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, Rome, 2000 (Collection de l'École française de Rome, 273), p. 241-295.

1426 Vincent C., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage français », art. cit., p. 274.

1427 Vincent C., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France », art. cit., p. 384-385.

1428 Matz J.-M., *Les miracles de l'évêque Jean Michel et le culte des saints dans le diocèse d'Angers (v. 1370-v. 1560)*, thèse de doctorat d'Histoire, université Paris X-Nanterre, 1993.

1429 Vincent C., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage français », art. cit., p. 278.

1430 *Ibid.*, p. 280.

au culte et aux sanctuaires dédiés à l'archange dans l'Occident médiéval[1431]. Tous ces travaux ont contribué au renouvellement de nos connaissances relatives au Mont Saint-Michel. Il apparaît ainsi que celui-ci est le seul lieu saint, à l'échelle de la province ecclésiastique de Rouen, à compter parmi les plus grands sanctuaires de l'Occident médiéval. Au XIIe siècle, il draine des pèlerins venant certes de Normandie et du Maine mais aussi du Berry, de Bourgogne, d'Alémanie, de Bavière ou encore d'Angleterre et d'Italie[1432]. Toutefois, s'il est très certainement le plus important et surtout le mieux connu des sanctuaires normands, il n'est pas non plus le seul : il existe, à côté, d'autres sanctuaires plus modestes. Ceux-ci n'ont pas fait l'objet de recherches similaires et aussi approfondies. Ils sont néanmoins mieux connus grâce à l'analyse de quelques recueils de miracles entreprise par Dominique Gonthier et Claire Le Bas dans les années 1970[1433] ou encore grâce aux travaux suscités par le projet de Catherine Vincent. Il faut évoquer parmi ceux-ci un colloque consacré, en 2002, aux identités pèlerines, comptant deux communications de Jacques Le Maho : l'une portant sur Fécamp[1434] et l'autre sur quelques lieux de pèlerinage rouennais aux temps des ducs[1435]. C'est c'est cette piste qu'il convient de suivre dans les pages suivantes. L'analyse des textes hagiographiques produits dans le diocèse de Rouen permet en effet de mettre en lumière des sanctuaires aux prétentions et au succès très divers : Saint-Ouen de Rouen, Fécamp, Fontenelle / Saint-Wandrille, La Trinité du Mont, Jumièges et Duclair, le Bec...

1431 Bouet P., Otranto G., Vauchez A. (dir.), *Culte et pèlerinages à saint Michel en Occident : les trois Monts dédiés à l'archange*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (27-30 septembre 2000), Rome, École française de Rome, 2003 ; Bouet P., Otranto G., Vauchez A. (dir.), *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale*, Atti del congresso internazionale di studi (Bari, Monte Sant'Angelo, 5-8 Aprile 2006), Bari, Edipuglia, 2007 ; Casiraghi G., Segi G. (dir.), *Pèlerinages et sanctuaires de saint Michel dans l'Occident médiéval*, Atti del secundo congresso internazionale di studi dedicati all' Archangelo Michele (Sacra di San Michele, 26-29 septembre 2007), Bari, Edipuglia, 2009 ; Bouet P., Otranto G., Vauchez A., Vincent C. (dir.), *Représentations du Mont et de l'archange saint Michel dans la littérature et dans les arts*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (29 septembre-3 octobre 2008), Bari, Edipuglia, 2011.

1432 Labande E. R., « Les pèlerinages au Mont Saint-Michel pendant le Moyen Âge », dans Baudot M. (dir.), *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, t. III, Paris, Lethiellieux, 1971, p. 240-241.

1433 Gonthier D., Le Bas C., « Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle », *Annales de Normandie*, 24e année, n° 1, 1974, p. 3-36.

1434 Le Maho J., « Aux sources d'un grand pèlerinage normand : l'origine des reliques fécampoises du Précieux Sang », art. cit., p. 93-106.

1435 Le Maho J., « Les lieux de pèlerinage rouennais au temps des ducs (X^e^-XIIe siècles) », art. cit., p. 45-66.

II-1 / Saint-Ouen de Rouen : un sanctuaire aux grandes ambitions

Au cours de la période considérée, Saint-Ouen de Rouen se distingue par une « politique de la sainteté » assez agressive. Les différentes sources dont nous disposons pour cette abbaye, principalement les deux recueils de *miracula* composés dans la seconde moitié du XIe siècle[1436], permettent d'envisager une politique comportant deux volets. Les moines rouennais cherchent, d'une part, à valoriser les reliques dont ils ont la possession, en particulier le corps de saint Ouen, restitué aux environs de 918, et celui de saint Nicaise, acquis en 1032. Ils s'évertuent, d'autre part, à capter tout autre culte susceptible de se développer hors de leur contrôle et d'amoindrir leur position sur la scène rouennaise. Le monastère de Saint-Ouen cherche manifestement à accroître son influence afin de s'imposer comme un sanctuaire rayonnant à l'échelle de la Chrétienté, capable de rivaliser avec les plus grands centres de pèlerinage, en particulier avec le Mont Saint-Michel.

II-1-1 / Mise en valeur du corps de saint Ouen

La mise en valeur du corps de saint Ouen et le développement d'un pèlerinage sur son tombeau constituent certainement l'aspect le plus connu et le mieux documenté de la politique de la sainteté menée dans l'abbaye rouennaise. L'évêque du VIIe siècle est le principal saint honoré dans ce monastère, au point d'ajouter sa titulature à celle de saint Pierre puis de supplanter cette dernière au XIe siècle. Les calendriers liturgiques du XIIe siècle enregistrent de nombreuses fêtes en son honneur, à commencer par son *dies natalis*, au 9 des calendes de septembre, fête avec octave double et qualifiée d'*annuale* à compter du XIIIe siècle[1437]. Ouen est également célébré en compagnie de son père, Authaire, et de ses frères, Adon et Radon, au 6 des calendes de mai, avec 3 leçons, et de saint Éloi au 2 des ides de mai. On relève, au 3 des nones de mai, la célébration de la translation de son corps derrière le maître-autel à l'initiative d'Ansbert, mentionnée comme double au XIIIe siècle[1438] et, aux calendes de février, celle du retour de ses restes à Rouen au lendemain de la fondation de la principauté normande, elle aussi qualifiée de double.

On a précédemment vu dans quelles circonstances les reliques de saint Ouen sont restituées à l'abbaye rouennaise au lendemain du traité de Saint-Clair-sur-Epte. Rien ne permet d'affirmer, comme le fait Jacques Le Maho, que le corps de l'évêque repose, dans un

1436 *Supra*, p. 58.
1437 Rouen, BM, ms. 276 (A 459) ; son office se trouve dans Rouen, BM, ms. 192 (A 531), fol. 279v-286v. Ces folios sont très endommagés.
1438 Rouen, BM, ms. 192 (A 531).

premier temps, dans l'église Saint-Amand[1439]. La grande charte de confirmation émise par Richard II sur laquelle se fonde l'historien et qui rappelle que Rollon restitue au monastère encore connu sous la titulature de saint Pierre une église dédiée à saint Amand *intra urbem Rotomagum* ne fait aucunement état de la présence de saint Ouen[1440]. De plus, comme l'écrit Marie Fauroux, rien ne laisse penser que le terme *ecclesia* employé dans ce document désigne le futur monastère Saint-Amand ; peut-être ne s'agit-il que d'un simple prieuré ou oratoire[1441]. De plus, le récit de la translation de 918 indique clairement que la dépouille de saint Ouen est déposée dans l'église Saint-Pierre[1442]. Enfin, d'après Dudon de Saint-Quentin, lors de l'expédition qui le mène jusqu'à Rouen, en 946, Otton demande l'autorisation de se rendre auprès des reliques de saint Ouen[1443]. Cependant, la mise en valeur de ces restes saints et leur exploitation ne semblent véritablement commencer que sous Richard Ier (942-996), si l'on se réfère au récit de translation contenu dans le *Livre noir*[1444], composé dans les premières décennies du XIe siècle[1445]. Selon ce texte, alors que le prince se trouve à Bayeux où il fait édifier un palais fortifié, saint Ouen, revêtu des ornements pontificaux, lui apparaît par deux fois en songe et lui demande de partir pour Rouen afin de donner l'ordre de protéger plus sérieusement son église et de veiller à ce que les frères se lèvent plus tôt le matin. Richard Ier peinant à se réveiller, l'évêque lui apparaît une troisième fois, se fâche, le menace d'un tronçon de lance et lui rappelle ses obligations envers le monastère rouennais. Il lui révèle également la tentative de vol dont il vient de faire l'objet avant de lui remettre son bâton en guise de preuve[1446]. Obéissant au saint évêque dès les premières lueurs de l'aube, Richard Ier regagne

1439 Le Maho J., « Les lieux de pèlerinage rouennais au temps des ducs (X^e^-XIe siècle) », art. cit., p. 46 ; Id., « Recherches sur les origines de quelques églises de Rouen (VIe-XIe siècles) », art. cit., p. 163-172. Pour Jacques Le Maho, l'histoire de l'abbaye de Saint-Amand ne commence pas avec Goscelin d'Arques, vicomte de Rouen, et son épouse, Emmeline, mais remonte probablement à une époque antérieure aux années 1040, voire à l'époque pré-normande. Il se fonde sur les notes additives de Robert de Torigni aux *Gesta Normannorum Ducum* de Guillaume de Jumièges qui mentionnent Saint-Amand parmi les plus anciens établissements de la province détruits par les Normands.

1440 *RADN*, acte n° 53, p. 168-169.

1441 D'autant plus qu'il existe d'autres églises dédiées à saint Amand dans le diocèse de Rouen : à Ancretteville-sur-Mer (dép. Seine-Maritime, cant. Valmont) ; à Guilmécourt (dép. Seine-Maritime, cant. Envermeu).

1442 « *Sic itaque ejus corpus sanctissimum innumerae plebis frequentia constipatum cum hymnorum et laudum officiis, cum thymiamatum odoramentis in beati Petri apostoli ecclesiam reportatur, et ibi decentissime collocatur Calendas Februarii ano dominicae Incarnationis nongentesimo octavo decimo* », *Translatio anno 918*, chap. I, par. 13, p. 821.

1443 Dudon de Saint-Quentin, p. 256-257.

1444 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 211-213v ; *Variae translationes*, p. 823-824.

1445 Arnoux M., « La conversion des Normands de Neustrie et la restauration de l'Église dans la province de Rouen », art. cit., p. 274 ; Id., « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dudo : Some Evidence on Early Norman Historiography », *Anglo-Norman Studies*, 22, 1999, p. 35. *Supra*, p. 67.

1446 *« Eadem nocte, qua haec acciderunt, prefato duci Ricardo apud Bajocas remoranti, ibique palatium sibi et arcem fabricanti, Audoënus pontificalibus infulis redimitus in somnis apparuit, bisque eum admonuit, ut ocius surgens Rothomagum properaret, et Hildeberto abbati imperaret, quatenus ecclesiae suae diligentiorem curam atque custodiam adhiberet, et ante lucem maturius fratres excitare satageret. Cui adhuc soporis agnavia pigritanti et moras in surgendo facienti, praeclarus Pontifex tertio minaci vultu et terribili assistens , et baculum non pastoralem, sed tamquam detruncatae alicujus hastae partem manu gestans, ita*

Rouen au plus vite. Arrivé à l'abbaye, le prince s'empresse d'aller déposer, humblement et pieds nus, le bâton laissé par le saint pontife sur l'autel de ce dernier. Il transmet ensuite à l'abbé Hildebert (960-1006) les paroles de saint Ouen et s'informe de l'état du monastère. Il donne alors l'ordre de faire brûler jour et nuit deux lampes, l'une devant l'autel de saint Pierre et l'autre devant celui du saint évêque. Il s'illustre également par de nombreux dons, parmi lesquels le village de Saint-Martin[1447] et la dîme de Rots[1448]. Il fait également venir des orfèvres réputés à qui il remet de l'or et des pierres précieuses afin qu'ils dorent et décorent la châsse de saint Ouen[1449]. Cela accompli, Richard Ier ordonne l'élévation des reliques du prélat[1450]. Pour l'occasion, abbés et évêques de sa principauté sont convoqués. Le texte mentionne la présence de Richard et de son épouse, Aubrée, de son fils Robert le Danois et d'autres enfants issus de cette même union, d'Hugues, archevêque de Rouen, de Richard, évêque de Bayeux, de Roger, évêque de Lisieux, d'Hildebert, abbé de Saint-Ouen, de Mainard, abbé du Mont Saint-Michel, de Fromond, abbé de Saint-Taurin d'Évreux et de beaucoup d'autres, sans plus de détails. Le récit signale également la venue de très nombreux

eum sub quadam invectione redarguit : Tu, inquit, tibi et heredibus tuis palatia et arces construis, mundique praepolles divitiis, et vario vestimentorum ornatu procedis : tui vero antecessores ab exteris et barbaris nationibus erumpentes, praedia et facultates, quas Deo et mihi servientibus divina pitulante gratia dederam, depraedando et incendendo abstulerunt. Insuper etiam vestimentum meum aureum monachi mei, famis compellente inedia, detraxerunt, et multarum incommoda egestatum in sua peregrinatione et fuga me secum ferentes ob metum et rapacitatem crudelium paganorum pertulerunt. Verbis quoque addens verbera, beatus Confessor adjecit : Vide, inquit, vide, ut competenti me tunicas operias, ecclesiam meam aliorumque sanctorum humili devotione excolas, ne forte, quod absit, typo elatus superbiae, aeternae subeas tormenta gehennae. Replicavit etiam insidias monachorum ejus glebam noctu clam custodibus auferre molientium. His ita dictis, relicto baculo, disparuit. Tum princeps tanto visu attonitus, simulque timore perterritus, extemplo, quae viderat, aulae suae primoribus narrat, et ad indicium veritatis baculum monstrat », *Variae translationes*, par. 22-23, p. 823.

1447 Aujourd'hui Saint-Sylvain, dép. Calvados, cant. Bourgébus.

1448 Dép. Calvados, cant. Tilly-sur-Seulles. « *Inde ubi prima aurora polo stellas fugavit, ascensis perniciter equis, Rothomagum ipso die jejunus pervenit. Statim vero ut monasterium eminus inspexit, de equo desiliens, et nudis pedibus humiliter incedens, baculum, quem diximus, manu gestans, stipatus suorum agmine procerum, ad aram sancti Pontificis humiliter accessit, solotenus preces cum lacrymis fudit, lignum coram feretro posuit, multaque ibi donaria obtulit. Deinde accito venerabili abbate supra nominato, visionem quam viderat seriatim exposuit, et de monachis, quod a beato praesule audierat, requisivit, quod ita veraciter factum fuisse cognovit. Quamobrem praedicto patri interminando praecepit, ut in eadem ecclesia tam die quam nocte semper duo lucerent luminaria, unum scilicet coram altare beati Petri apostoli, alterum vero ante aram beati Audoëni pontificis, qui sunt duae olivae et duo candelabra ante Dominum aeterna claritate micantia. Deputatis proinde aedituis, et custodibus idoneis, qui ibidem excubias agerent, et pretiosas pignorum gazas, vel aliqua quaeque ornamenta diligenter servarent ; ipse princeps inclytus dedit sancto Audoëno villam, sancti Martini nomine nuncupatam, et decimam villae, quae Ros dicitur* », *Variae translationes*, par. 24-25, p. 823-824. Pour Pierre Bauduin, cette donation ne serait pas le fait de Richard Ier mais de Richard II et nous est connue par un diplôme original daté de 1017-1024 (*RADN*, n° 44) ; Bauduin P., « À propos d'un acte inédit du fonds de Saint-Ouen de Rouen : aperçu sur les débuts de la féodalité en Normandie », dans De Beaurepaire F., Chaline J.-P. (dir.), *La Normandie vers l'an Mil*, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 2000, p. 93-104. Toutefois, le texte hagiographique mentionnant la donation de la dîme de Rots remonte aux environs de l'an Mil.

1449 « *Deinde peritos accersiens aurifices, tradidit eis copiam auri et gemmas pretiosas ad deaurandum et decorandum sancti Praesulis feretrum* », *Variae translationes*, par. 25, p. 824.

1450 « *Consummato denique hoc opere, convocatis episcopis et abbatibus ac optimatibus suis, fecit detegi sanctissimi Antistitis membra a quatuor monachis religiosis ejusdem monasterii cum magno metu et reverentia* », *ibid*., par. 26, p. 824.

moines, clercs et grands du duché ainsi que d'une foule immense de fidèles[1451]. Le corps de saint Ouen apparaît alors complet et intact, conformément à ce que Riculphe avait observé en 872[1452]. Les restes sont ensuite enveloppés dans une étoffe très précieuse, doublée d'une fine pièce de soie[1453] ; le tout est replacé, comme on l'a trouvé, en compagnie des bracelets de fer avec lesquels saint Ouen se mortifiait de son vivant, dans le reliquaire orné d'or et de pierres précieuses commandé par Richard Ier[1454].

Cet épisode peut être considéré comme la véritable renaissance du culte du prélat à Rouen. Il nous éclaire sur les circonstances dans lesquelles s'inscrit ce renouveau. En filigrane se dessine un contexte quelque peu tourmenté. Il est fait référence, dans le songe de Richard Ier, à une tentative de vol. Si l'on en croit le texte de la translation, deux moines originaires de Francie gagnent le sanctuaire rouennais avec le dessein de s'emparer de la dépouille de saint Ouen. Après trois jours de jeûne, de veilles et de prières, profitant du sommeil des gardiens du trésor, ils s'avancent vers la châsse mais se voient frappés de cécité et de paralysie. Ils ne recouvrent la vue et l'usage de leurs membres qu'après s'être repentis de leur faute et avoir imploré la clémence du Sauveur et du saint évêque. Celle-ci leur est accordée après quoi, ils prennent la fuite sans demander leur reste[1455]. Ce récit permet à l'hagiographe d'insister, par la suite, sur le fait que l'abbaye possède un corps *totum integrum*

1451 « *Adfuerunt huic tam felici obsequio et digno spectaculo dux ipse egregius Ricardus cum conjuge sua Albereda nomine, et filio Roberto cognomine Dano, qui defunctus sepultus est apud sanctum Petrum Carnoti, et cum aliis filiis et fiabus ex eadem uxore. Adfuerunt etiam domnus Hugo ejusdem sedis archiepiscopus, Ricardus Baiocensis episcopus, Rogerius Lisiacensis episcopus, Gerardus Ebroïcensis episcopus, Hildebertus abbas ejusdem monasterii, Mainardus abbas sancti Michaëlis de Monte, Frotmondus abbas sancti Taurini Ebroïcensis, et alii multi venerabiles episcopi et abbates* », *ibid.*, par. 27, p. 824. « *Convenit quoque innumerabilis monachorum, clericorum ac procerum totius regni, et alia plebs copiosa* », *ibid.*, par. 27, p. 824.

1452 « *Inventum itaque totum corpus integrum cum capite, et absque ulla imminutione, sicut a venerabili archiepiscopo Riculfo fuerat compisitum* », *ibid.*, par. 26, p. 824. Il est fait référence à la charte-notice dressée par l'évêque Riculphe à Gasny, en 872.

1453 « *Tunc cum magnis laudum praeconiis pallio valde pretioso involutum, et sindone munda coopertum, sicuti repertum fuerat* », *ibid*., par. 26, p. 824.

1454 « *Ingerrimum repositum est in scrinio cum circulis ferreis, quibus se vivens constringendo afflixerat pro ejus dulcissimo amore, qui nos in cruce, propria redemit passione. Ipsum vero scrinium in feretro est reconditum, auro gemmisque decoratum* », *ibid.*, par. 26, p. 824.

1455 « *Tempore vero Richardii primi cognomento Senis, egregii Normannorum consulis, qui ecclesiam beatae Trinitatis Fiscanni fundamentis construxit, duo monachi ex Francia venerunt votum habentes et consilium , ut, si a Deo sibi permitteretur, clandestino noctis silentio sanctissimi Patris nostri glebam effracto loculo furtim subriperent, et secum efferent. Triduanum itaque praelibantes jejunium cum vigiliis et instantia precum, tertiae noctis in conticinio sacrorum custodibus alto sopore depressis, latender ad feretrum accedunt, ut thesaurum exinde pretiosissimum asportarent, et nobis irreparabile damnum et intolerabilem luctum , immo potius totius Normanniae genti justitium inferrent. Verum typicus ille Samaratinus, qui custodit Istraël, nec dormitat in aevum, cujus Audoënus seraphim more speciali ardet amore, invasores sacri templi caecitatis animadversione percussit, omnium etiam membrorum illos virtute privavit. Tunc illi divinae advertentes ultionis signum, sacrilegi reatus veniam petunt, et pro suorum incommoditate membrorum Salvatoris nostri sanctique Praesulis clementiam solotenus deposcunt. Illico pius Dominus sui Servi meritis clementer illis indulsit, discussa caligine oculorum, lumen reddidit, et pristinam in membris vigorem restituit. Qui diluculo ascensis equis, fuga discesserunt, nec ultra in his partibus comparuerunt* », *ibid*., par. 20-21, p. 823.

cum capite[1456]. Non seulement, il cherche à établir une continuité entre les reliques emportées par les moines à Condé-sur-Aisne[1457] et celles restituées à l'initiative de Rollon en se référant à Riculphe mais il manifeste également une volonté très nette de mettre un terme définitif aux revendications d'autres sanctuaires prétendant posséder des reliques de saint Ouen, de telles prétentions pouvant ruiner ou du moins compromettre le développement du sanctuaire rouennais. C'est par exemple le cas de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, en Francie : celle-ci s'appuie sur le diplôme par lequel Charles le Simple lui concède La Croix-Saint-Ouen afin que les restes de l'archevêque de Rouen, de saint Leufroy et de son frère Agofroy soient honorés d'un culte aux côtés de ceux de saint Germain[1458]. C'est aussi le cas, plus tard, de l'Église de Cantorbéry. D'après Guillaume de Malmesbury, l'acquisition de reliques appartenant à saint Ouen est due à la reine Emma (1002-1052)[1459]. En effet, à la mort de son époux, Aethelred (1016), celle-ci retourne un temps en Normandie auprès de son frère et soudoie, à cette occasion, le sacristain de l'abbaye rouennaise afin de lui extorquer le corps de son saint patron. À son retour en Angleterre, elle le remet à Christ Church et garde la tête pour elle. Plus tard, après l'avènement de son fils Édouard (1042), lorsque celui-ci confisque ses biens, un orfèvre comptant parmi les confidents de la reine parvient à soustraire la châsse où repose le chef de saint Ouen et la donne à son frère, moine de Malmesbury. Selon Eadmer[1460], en revanche, le corps de saint Ouen est rapporté en Angleterre au temps d'Edgar (944-959) par quatre clercs anonymes. Il est attribué par le roi à l'Église de Cantorbéry. Cette dernière version est reprise par Gervais de Cantorbéry, au XIIe siècle[1461]. Toutefois, quel que soit le récit retenu, il est certain qu'un culte se développe en l'honneur de saint Ouen dans la ville du Kent : un autel lui est dédié dans la crypte de Christ Church[1462]; un lectionnaire, copié vers le début du XIIe siècle[1463], contient deux feuillets comportant un récit des miracles accomplis par ses reliques dans la région, probablement rédigé par Eadmer[1464]. Enfin, d'après Gervais de Cantorbéry, le 22 mai 1180, alors qu'un incendie ravage la ville et menace l'église de la Sainte-Trinité, les moines opposent les restes de saint Ouen aux flammes qui cessent

1456 *Ibid*., par. 26, p. 824.
1457 Dép. Aisne, cant. Vailly-sur-Aisne.
1458 Lauer P., *Recueil des actes de Charles III le Simple, roi de France (893-923)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. I, 1940, n° 92, p. 211.
1459 *Willelmi Malmesbiriensis Monachi de Gestis Pontificum Anglorum libri quinque*, Hamilton N. E. S. A. (éd.), Londres, 1870 (Rolls Series, 52), p. 419-420.
1460 Wilmart A., « Les reliques de saint Ouen à Cantorbéry », *Analecta Bollandiana*, 51, 1933, p. 284-292 ; Eadmer, « *De reliquiis sancti Audoeni et quorundam aliorum sanctorum quae Cantauariae in aecclesia domini Salvatoris habentur* », *Revue des sciences religieuses*, 15, 1935, p. 362-370.
1461 *Gervasii Cantuariensis Opera historica*, Stubbs W. (éd.), Rolls Series, 73, Londres, 1879, p. 49.
1462 *Ibid.*, p. 15.
1463 Conservé par le chapitre de Cantorbéry sous la cote E 42.
1464 Wilmart A., « Les reliques de saint Ouen à Cantorbéry », art. cit., p. 284-292.

miraculeusement[1465]. Ce sont de telles prétentions que les moines rouennais tentent de réfuter à travers le récit du vol avorté. Il s'agit pour eux d'établir l'authenticité de leurs reliques et de relancer un culte autour d'elles. En effet, à partir du XIe siècle, sous l'abbatiat de Nicolas (1042-1092), leur mise en valeur s'intensifie, notamment avec la rédaction de deux recueils de *miracula*. Le premier, probablement commandé par Nicolas en personne, est attribué à un dénommé Fulbert. Le second est dû à un auteur resté anonyme[1466]. Tous deux poursuivent le même but : faire de saint Ouen un intercesseur particulièrement efficace et surpassant même les autres, à bien des égards.

De manière fort peu surprenante, l'évêque de Rouen est présenté dans ces textes comme polyvalent[1467]. Il est souvent sollicité en cas de paralysies, notamment par un jeune Romain privé de l'usage de ses membres depuis la naissance[1468], un homme qui attend en vain la guérison au Mont-Gargan[1469], un noble auvergnat aux membres « débiles »[1470], une femme qui ne parvient pas à marcher[1471], une jeune fille aux jambes paralysées[1472] ou encore un jeune garçon atteint d'une infirmité des pieds[1473]. Une telle pathologie peut aussi s'accompagner de surdité et de mutisme. C'est par exemple le cas du jeune Romain déjà évoqué[1474]. On relève également les mentions d'un jeune enfant âgé de sept ans, uniquement privé de la parole[1475], d'un autre prénommé *Godulphus*, qui retrouve l'usage de sa langue au contact des reliques de saint Ouen[1476], d'un homme muet amené par son hôte[1477], d'un jeune homme souffrant du

1465 *Gervasii Cantuariensis Opera historica*, *op. cit.*, p. 294.

1466 *Supra*, p. 67.

1467 Gonthier D., Le Bas C., « Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle », art. cit., p. 3-36.

1468 « *Nam is ab utero matris surdus et mutus, nullo ad humanos usus membrorum vivebat officio* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 1, p. 826.

1469 « *Hujus juxta vestibulum aeger quidam longa per tempora mediciniae corporeae opem exspectabat, quem dira paralysis, cruribus introrsum retortis et brachiis, membrorum omnium officio privaverat* », *ibid.*, par. 20, p. 829.

1470 « *Ne cunctetur, si fidem habeat, ibi auditum et debilium membrorum vires recepturus* », *ibid.*, par. 27, p. 830.

1471 « *Factum est autem, cum venerandus pater Audoënus ad tabernaculum suum reportaretur, ecce mulier quaedam, cui multos per annos, contractis membris, dira paralysis gressum negaverat, vilis aselli vehiculo deportata, inter confluentem turbam ante feretrum Sancti, bajulantibus viris, exponitur* », *ibid.*, par. 51, p. 835.

1472 « *Erat puella ab exordio suae aetatis curva, et ita penitus contracta membris, ut ab inferiori parte praemortua, scabellorum adminicuris per terram reperet, et sursum respicere aut erigi omnino nan valeret* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 7, p. 838.

1473 « *Quidam juvenis, ejusdem sedis episcopi, nomine Remigii, cubicularius, septem annorum utrisque adeo debilibus pedibus* », *ibid.*, par. 14, p. 839.

1474 « *Nam is ab utero matris surdus et mutus* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 1, p. 826.

1475 « *Septennem puerum mutum a nativitate parentes ad oratorium beati Audoëni olim forte perducebant* », *ibid.*, par. 45, p. 834.

1476 « *ad cujus novitatem miraculi, velut ad spectaculum, populosae civitatis confluentibus turbis, quidam puer, Godulphus nomine, a parentibus adductus, per beati Audoëni meritum, solutis linguae retiniaculis, loquendi recepit officium* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 10, p. 839.

1477 « *Hominem mutum* », *ibid.*, par. 59, p. 836.

même mal accompagné de sa mère[1478] ou encore d'un cas de surdité et de mutisme survenus après une agression[1479]. Les *Miracula* font aussi état d'une jeune fille[1480], d'une femme[1481] et d'un enfant[1482] ayant perdu l'usage de leurs yeux. La femme est aussi affectée d'une claudication du pied droit depuis la naissance[1483]. Sont également mentionnés une femme gravement blessée au bras par une lance dans le cadre de troubles qui secouent la région de Laon et de Condé-sur-Aisne[1484], une autre prénommée Ebdina souffrant de violentes douleurs abdominales[1485], un homme atteint d'une faiblesse extrême, accompagnée d'une perte de l'appétit[1486], et un homme possédé par le démon[1487]. On relève la trace de captifs, à l'instar d'un chevalier qui, en dépit d'un pacte fondé sur un serment mutuel avec ses voisins[1488], est capturé[1489] mais libéré après avoir invoqué saint Ouen[1490] ou d'un jeune homme miraculeusement sauvé grâce à la prière de sa mère[1491]. Le prélat rouennais est invoqué en cas

1478 « *...ut mulier unicum filium ibidem mutum illuc deferret* », *ibid.*, par. 60, p. 836.

1479 « *Alter vero pugnis et sudibus in capite vehementer tunsus, audiendi pariter et loquendi officium amitteret* », *ibid*., par. 9, p. 839.

1480 « *Erat sane et est mihi soror germana, amisso lumine, multis ab annis caecitate percussa* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 30, p. 831.

1481 « *Quaedam mulier, Godena nomine, (...) unius oculi lumine privata* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 11, p. 839.

1482 « *Nobis vero opinantibus, se sanctum velle quibuslibet donativis honorare, et hac de causa remorantibus, puer quidam septem, ut putabatur, annorum caecus illuc adducitur, quem caecum ab infantia se nosse vicinia omnis tenebat* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 58, p. 836.

1483 « *... et dextro pede ab utero clauda* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 11, p. 839.

1484 « *Cumque eum coram altari vidisset, lanceam manu arreptam vehementer contorsit, et cujusdam mulieris, casu illic assistentis, brachium transverberavit* », *ibid.*, par. 1, p. 838.

1485 « *Altera quoque mulier, Ebdina nomine, quae interno viscerum cruciatu torquebatur, et assiduo dolore graviter angebatur* », *ibid.*, par. 11, p. 839.

1486 « *In Apuliae provincia urbe, quae Andra dicitur, quidam civium prolixa aegritudine dissolutus, lecto decumbat, qui omnium pene membrorum vigorem amiserat, adeo ut nec cibum capere, nec se ab altero in alterum latus convertere nisi aliorum manibus et cum linteo ac gravi labore valeret* », *ibid.* , par. 5, p. 838.

1487 « *Quidam etiam daemoniacus per eumdem piissimum Confessorem ipso die ab hoste maligno est liberatus* », *ibid*, par. 12, p. 839.

1488 « *Miles quidam in pago memorato videns regnum, juvenili consilio ab antiquo statu immutatum, assiduis praedonum incursionibus et intestinis bellis labefactari, nec superesse hominem, qui rebus humanis remedium ex discordia publica quaesisset, consilium sibi adhibuit, ut cum tot civiles motus sedare solus nequiret, et ipse inter hostilia arma consistens, rem familiarem ab alterna incursione tutari non posset, consilium, inquam, sibi hujusmodi adhibuit, ut singulos quosque conveniens, quovis pretio amicitiam horum sibi foederasset, ut quantovis motu adversae acies inter se confligerent, hic lares, agros, et possessiones suas ab hostili incursu redderet immunes : nam in hoc prudenter sibi consuluerat, si fidem sane et amicitiam servare avaritia usquam novisset* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 38, p. 832.

1489 « *Itaque incautis et dormientibus vim inferentes, interiora aedis limina irrumpunt, ipsum dominum a penetralibus extrahunt, et sumptis spoliis, attonitam familiam relinquentes abierunt* », *ibid*., par. 40, p. 832.

1490 « *Tum de beato patre nostro Audoëno animum illius mentio subintravit, qui in periculis et necessitate se invocantibus pro opitulatione subvenire non desinit, et sicut , et sicut poëta ait, suspirans imoque trahens a pectore vocem, sic ait : O venerande pater Audoëne, o moerentium consolatio et captivorum redemptio, quem in periculis constat neminem umquam inaniter invocasse, adesto huic miserrimo peccatori, quem dura ferri pondera, fames et squalor carceris cruciat sine causa* », *ibid*., par. 40, p. 833.

1491 « *In eadem villa quaedam vidua unicum habebat filium, quem cum in expeditione ab hostibus captum et catenis vinctum, fama volitante, comperisset, vehementissimo cordis dolore saucia, complosis manibus sparsisque crinibus, ad beati Audoeni ecclesiam, quae illic sita est, citius accurrit* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 2, p. 838.

de vol comme ceux de l'âne du pèlerin en provenance du Mont Gargan[1492], du balluchon d'un prêtre, volé à l'occasion du rassemblement de foule occasionné par un *conventus* qui se tient à proximité de Caen[1493], de la monnaie dérobée à un pèlerin en prière[1494], de la pelisse d'une mère de famille[1495].... Cependant, si l'intervention bienfaitrice de saint Ouen semble particulièrement recherchée, il est également présenté comme inspirant la crainte. Les voleurs mentionnés sont sévèrement châtiés : ils sont frappés de paralysie[1496]. Saint Ouen n'hésite pas non plus à condamner les auteurs de blasphème : l'un d'eux meurt subitement et se retrouve éviscéré[1497]. Il en va de même de ceux qui se parjurent, à l'instar du tenancier d'un domaine que possèdent les moines en Lotharingie[1498]. On relève aussi la mention d'un paysan, foudroyé[1499] pour s'être dispensé de l'office célébré en commémoration de la mort du saint et

1492 « *...dum Parisiorum urbem anxius tenderet, in quodam saltu pervasus a latronibus de asello miserabiliter excutiur* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 23, p. 829 ; « *Ea ipsa hora praefatus vir exterioris atrii limen perlustrabat, cum ad equos eorum visum simpliciter inflectens, inter sanguinaros eorum conspicatur asellum suum stantem, quem ante comprehensus a latronibus amiserat* », *ibid.*, par. 26, p. 830.

1493 « *Ut autem ad locum ventum est, repente se vulgaribus turbis cum sarcinis immiscuit, et sic celeri fuga presbyterum, sursum deorsum cursitantem elusit* », *ibid.*, par.. 53, p. 835.

1494 « *Bajocennis quidam haud ignobilis familiae vir, patrocinia sancti Patris nostri requisiturus, dum ad oratorium, quo beatus Christi confessor quiescebat, pervenisset, sumptis de pera sua duobus argenteis, super mensam altaris emisit ; dehinc orationi incubuit. Adstabat forte ibi latro perditissimus, contemplatus, si quem fraudibus suis locum aptum reperiat (siquidem praefatus vir peram negligenter opertam dimiserat) hic fallendi artifex marsupium, in quo nummorum bis deni solidi servabantur, mordaci ferro succidit, et intra caligas absconditos tenens, sese furtim a loco subripuit* », *ibid.*, par. 56, p. 836. « *Quo in facto illud contigit memorabile, quod ea ipsa dextra, qua argenteos ad mensam Patris obtulerat, ea ipsa marsupium cum pecunia attrectando persensit, et sinu extractum thesaurum, quam amiserat, recognivit cum quo ad oratorium laetabundus accurrit, Deo et patri Audoëno gratias agens* », *ibid.*, par. 57, p. 836.

1495 « *Mater familias quae oratura beati Patris nostri patrocinia reviserat, cum comitatu suo redibat ; quam dum ferventior aestus mutare habitum coëgisset, ecce fur quidam fallendi arte instructus, repente pelliceam, quam sibi mulier subtraxerat, sociis alio intentis, arripiens, sub chlamyde sua occultavit, et sic comitatus euntes simpliciter progrediebatur* », *ibid.*, par. 61, p. 836. « *Videns latro, quod fraudis occultae reatum celare ultra non posset, erroris veniam poscit, culpam fatetur, et sic mulieri, quod suum erat, restituit : quod mulier respiciens, quia Dei munere et virtute sancti Audoëni familiare damnum sibi restitutum agnovit, latronem pro Dei honore impunitum abire permisit* », *ibid.*, par. 65, p. 837.

1496 « *Mox sane ut primum tabernaculi limen sacrilegis pedibus attigit, repente brachiis et cruribus contractis, in terram miser ille corruit* », *ibid.*, par. 52-55. « *Illis autem abeuntibus, fur solus relinquitur conscius, se audacis flagitii vindice poena coarctari* », *ibid.*, par. 64, p. 837.

1497 « *Apud Constantinopoleam urbem dum quidam nostrae gentis homo beati Audoëni miracula, quibus tota refulget Neustria, in conspectu imperatoris et optimatum ejus recitaret, et ejus mellifluum nomen saepius iteraret, quidam ejusdem terrae indigena , diaboli agitatus invidia, temerario coepit ore garrire, et ita canino dente blasphemando exprobrare : Hoc, inquit, quod dicis, futile est et vacum, nec alicujus Sancti vocabulum. Cumque his et hujusmodi verbis beati Pontificis famam laceraret, non diu exspectatus a judice, illico horrendam poenam subiit vindictae : nam in conspectu omnium, qui aderant, terribili judicio Dei omnipotentis, cujus Audoënus amore fruitur speciali, extemplo miser et infelix medius crepuit, et disrupta sunt omnia viscera contumacis ad terrorem praesentium et cautelam futurorum* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 4, p. 838.

1498 « *Quid ad vos, inquit, o monachi, pertinet mea possessio ? Per caput hoc juro, et per oculum istum, qui non amodo fiscus vel fontana sancti Audoëni dicetur, sed Herluini (sic enim vocabatur). Vix verbum superbus edidit, et ecce perjuri oculus, a capite excussus, longius exsiliit, sicque confusus domum rediit, notam ferens perjurii. Hoc jaculo divinae ultionis [cognito, nec ipse] nec ulterius quilibet ipsam hereditatem invadere praesumpsit ; sed libera et quieta permansit* », *ibid.*, par. 3, p. 838.

1499 « *...et ecce immensa scississimi aëris coruscatio subsecuta est, cum qua desuper emisso fulmine, miseranda hominem poena corripuit, ex quo flammea lampas erumpens arentes paleas apprehendit* », *Miracula sancti Audoeni I,* par. 49, p. 834.

s'être livré à ses travaux agricoles en dépit des exhortations du prêtre de la paroisse dont l'église est dédiée à l'évêque de Rouen[1500].

Si l'on observe maintenant le processus miraculeux en lui-même, il semble que le contact avec les reliques soit primordial[1501]. De nombreux pèlerins cherchent à atteindre Saint-Ouen et la tombe de l'évêque de Rouen, en particulier le jour célébrant sa *depositio*[1502]. Certains n'hésitent pas à franchir les Alpes pour cela, à l'instar du jeune Romain[1503] ou du pèlerin venant du Mont Gargan[1504]. D'autres viennent de moins loin, d'Auvergne par exemple comme ce noble déçu par saint Martin de Tours[1505], ou tout simplement du diocèse de Rouen[1506]. Il est également possible de profiter de la sortie des restes de saint Ouen. Les occasions sont nombreuses. Ainsi, deux fois par an, lors de la fête de l'archange au Mont Gargan (29 septembre)[1507] et lors des Rogations[1508], la châsse de saint Ouen est portée en procession à l'église Saint-Michel[1509] qui appartient au monastère rouennais et se trouve sur le mont surplombant Rouen pour y être exposée à la vénération des fidèles. À cette occasion,

1500 « *Evoluto namque tempore, imminebat celeberrima dies, qua versus Israël et vir Apostolicus Audoënus de ergastulo carnis ad supernam Jerusalem animam sanctam, laetantibus angelis, emiserat. Est in supra memorato pago villa, quam vulgo ... nominant, in qua Sancti in honorem dicata constat ecclesia. In hac quinto ante festum die, quae erat Dominica, dum sacerdos infusam plebem moneret venturum diem digno cultu praevenire et instantem praecordialiter celebrare, ecce inter alios praefatus ille adstabat adolescens : hic foenum paulo ante sectum forte per agrum ad solum consparserat* », *ibid.*, par. 46. Le texte original contenu dans le *Livre noir* omet également de mentionner le nom de la *villa*.

1501 Gonthier D., Le Bas C., « Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle », art. cit.

1502 « *Cum autem, respectu divinae miserationis, affuisset tempus ejus curationis, imminente die festiva, et cuncto occiduae regionis populo celeberrima, pro beatissimi Audoëni depositione sanctissima, in vigiliis ejusdem solennitatis fidelium turbis se immiscuit* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 7, p. 838-839.

1503 Son âne commence par prendre une mauvaise direction et l'homme qui est chargé de s'occuper de lui renonce à continuer son voyage et s'en retourne chez lui.

1504 « *His auditis, miser ille laborioso licet itinere transcensis Alpibus lento vectus asello in Galias usque devenit, sicque pervestigata signa secutus miser ille, dum Parisiorum urbem anxius tenderet* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 23, p. 829.

1505 Ce noble auvergnat atteint de paralysie et de surdité implore depuis plusieurs jours, mais sans succès, saint Martin lorsqu'un homme resplendissant lui apparaît une nuit et lui ordonne de se rendre sur le tombeau de saint Ouen.

1506 *Miracula sancti Audoeni II*, par. 7, p. 838.

1507 *Miracula sancti Audoeni I*, par. 33, p. 831.

1508 « *Nos ex antiqua observatione, quarta, quae Dominicam Ascensionis diem praecedit, feria cum venerando Patris nostri corpore ad ecclesiam beati Michaëlis, quae in proximo montis vertice consistit, incedebamus* », *ibid.*, par. 45, p. 834. La fête des Rogations fournit l'occasion de réactiver l'alliance entre la métropole et les autres églises abbatiales ou paroissiales, matérialisée par les stations effectuées dans et hors la ville. Si l'on se réfère à un ordinaire de la cathédrale de Rouen publié par la *Patrologie Latine* sans référence au manuscrit original, le troisième jour des Rogations, l'ensemble de la population rouennaise, rangée derrière son clergé, monte en procession jusqu'à la Trinité du Mont, abbaye située sur une colline située à l'est de la ville, en passant par le prieuré de l'abbaye de Saint-Ouen, dédié à Saint-Michel, où une station est observée. Celle-ci fournit l'occasion de faire un sermon à la population qui multiplie les prières et les prosternations avant de redescendre à Saint-Maclou. *PL*, 147, 1879, p. 122.

1509 Laghezza A., Juhel V., « Saint-Michel du Mont-Gargan de Rouen, origines et développement d'un sanctuaire michaélique », dans Bodinier B. (dir.), *Pèlerinages et lieux de pèlerinage en Normandie*, Actes du 44e congrès organisé par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Fécamp, 22-24 octobre 2009), Louviers, Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2010, p. 27-34.

une foule nombreuse se masse sur son passage[1510]. Il arrive aussi que le corps du prélat fasse l'objet de translations exceptionnelles. En 1047, il est apporté dans la région de Caen lors du *conventus* qui se tient à Mondeville[1511]. C'est à cette occasion qu'une femme paralysée, acheminée sur un chariot tiré par un petit âne, est amenée devant le reliquaire[1512]. Les restes de saint Ouen poursuivent ensuite leur tournée dans le diocèse de Bayeux, notamment à Rots, pour la dédicace de l'église qui appartient à l'abbaye rouennaise[1513]. Un homme en profite pour présenter un membre de sa domesticité[1514] et une femme son fils[1515], tous deux souffrant de mutisme. Sous l'abbatiat de Nicolas[1516], le corps de saint Ouen est transporté en Angleterre afin de lever des fonds pour la construction de l'église abbatiale[1517]. Que ce soit à Saint-Ouen de Rouen ou lors des translations évoquées, les pèlerins cherchent à approcher au plus près les

1510 « *Porro in secunde ferme ab urbe milliario ab aequinoctiali ortu mons eminet, de quo subjecta civitas, et suburbana ipsius castra inoffenso visu possunt contemplari : hujus de vertice in memoriam beati archangeli Michaëlis ecclesia dicata consistit, ad quam de adjacente regione turbam non modicam mos est ad diem festum convenire. Nobis econtra venerandum Patris nostri corpus ad locum memoratum confere, vel pro diei laetitia, vel pro exhilaranda plebe, gratum videbatur ; quod et paulo ante hos annos, dum vetus observatio fieri superveniente die praemonuisset, ubi montem ascensu superamus, offendimus ipsa sacrae aedis atria interius et exterius eo usque ab infusa plebe praeoccupata, ut nec intro positis liber exitus, nec extra positis pateret introïtus. Taliter his et illis inter se compugnantibus, dies magna ex parte transierat* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 34, p. 832 ; « *Longa exspectatione turbatis tandem nuntius nobis accurrit contestatus, populum magna ex parte elapsum pervia nobis limina reliquisse* », *ibid.*, par. 34, p. 832.

1511 « *Instabant causae, quibus episcoporum et abbatum provincialis conventus agebatur. Locus huic praefinitus erat sub Cadomensi territorio propter loci opportunitatem et frugum ubertatem. Huc sanctorum corpora reliquiasque sacras convehi universorum consilio decretum fuerat, inter quos venerabilis pater noster Audoënus allatus fuerat* », *ibid.*, par. 51, p. 834-835. Le concile se tient à Mondeville. S'y trouvent aussi les reliques de sainte Catherine conservées par la Trinité du Mont de Rouen.

1512 « *Factum est autem, cum venerandus pater Audoënus ad tabernaculum suum reportaretur, ecce mulier quaedam, cui multos per annos, contractis membris, dira paralysis gressum negaverat, vilis aselli vehiculo deportata, inter confluentem turbam ante feretrum Sancti, bajulantibus viris, exponitur* », *ibid*., par. 51, p. 835.

1513 « *Est locus infra Baiocensem diocesim quatuor a Cadomo millibus distans, quem certis de causis veteres coloni Ros appellari voluerunt. In hoc ecclesia longo ex tempore constructa necdum consecrationis signaculum chrismale perceperat. Ad hanc igitur consecrationis gratiam processuri statione multa, castra movemus* », *ibid.*, par. 58, p. 836 ; *RADN*, actes n° 44 et 53, p. 168-173.

1514 « *Sed inter agendum miserandus quidam vir inter suos honorabilis ad dedicationem loci conveniens, hominem mutum, quem pro remuneratione futura inter domesticos vernulas nutrierat, secum adduxerat, si forte linguae ipsius silentia mutae solvere beatus Audoënus dignaretur* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 59, p. 836.

1515 « *Contigit interea, ut mulier unicum filium itidem mutum illuc deferret* », *ibid.*, par. 60, p. 836.

1516 Cet épisode est nécessairement postérieur à la conquête de l'Angleterre et à l'installation de Remi sur le siège épiscopal de Lincoln mais antérieur à la mort de Nicolas, ce qui place cet épisode entre 1067 et 1092. Cette translation sera abordée plus en détail dans la troisième partie.

1517 « *Tempore Wiliemi inclyti regis, cujus superius mentionem fecimus, supra titulatus abbas coenobii beati Audoëni Nicolaus, divino fretus solamine, laudabili cultu et opere ecclesiam coepit construere, tanti Patris condignam honore : ob cujus sumptus aedificationis, aliquos cum sacrarum capsula reliquiarum trans mare studuit destinare, qui hoc fidelium devotioni suggerrent, quatenus spontanea voluntate aliqua ad templi fabricam munera offerent* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 10, p. 839.

restes du prélat[1518] ou son autel[1519], pour y déposer un cierge[1520] ou une modeste donation[1521].

La pratique de l'incubation consistant à dormir sous des reliques pour obtenir une intervention salvatrice de leur propriétaire[1522] est également attestée : il en va ainsi de la femme qui se fait porter devant le reliquaire transporté à Mondeville[1523], d'un homme qui s'étend à proximité de la châsse de saint Ouen après avoir déposé deux monnaies d'argent sur l'autel de l'église de Rots[1524] ou du jeune chambrier de l'évêque de Lincoln[1525]. Parfois, seule l'ombre du reliquaire semble suffire comme le prouve la mention d'un enfant guéri de son mutisme de la sorte lorsque les restes de saint Ouen gagnent le prieuré Saint-Michel[1526]. Cela ne se fait généralement pas sans prières adressées directement au saint[1527]. On apprend également que, lors d'une vision, l'un des fidèles, victime de brigands de grand chemin, se voit conseiller par saint Ouen en personne de se rendre à Rouen pour demander du vinage, une eau sanctifiée par le contact des saints ossements et bénéficiant de ce fait de leurs pouvoirs thaumaturgiques[1528].

1518 « *Quidam homo, nomine Lensius, de possessione beati Eadmundi martyris, contractis a nativitate cruribus, pedetentim sacra pignora prosecutus* », *ibid.*, p. 839.

1519 « *… et nisu, quo valuit, ad beati Confessoris limina reptando se protraxit. Ubi vero sacri templi valvas attigit, oscula devote fixit, gloriosi Antistitis nomen flebili voce inclamavit* », *ibid.*, par. 7, p. 839. « *Ut autem basim altaris attigit, resolutis brachiis, quae contracta attulerat, ad altaris crepidinem extendit. Hinc mox, resolutis cruribus, se in pedes erexit* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 25, p. 830.

1520 « *Perlatus aeger ad ipsum usque altare, cereum supposuit, quod fusis uberrimis lacrymis deosculatus, amorevi se vix patiebatur* », *ibid*., par. 9, p. 827.

1521 « *Dum quidam homo omnimodis contractus, qui semper plaustro vehebatur, sacris reliquiis munus offerret* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 12, p. 839.

1522 On peut rattacher – de loin – au rite d'incubation antique ou sommeil guérisseur observant le schéma suivant : maladie, venue au sanctuaire, sommeil, rêve guérison. À la différence de l'incubation antique, il s'agit d'une pratique essentiellement populaire ; Sigal P.-A., *L'homme et le miracle dans la France médiévale*, Paris, éd. du Cerf, 1985 ; rééd. Paris, éd. du CNRS, 2012, p. 135-138.

1523 « *Ubi dum orationi paululum incubuisset* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 51, p. 835.

1524 « *Bajocennis quidam haud ignobilis familiae vir, patrocinia sancti Patris nostri requisiturus, dum ad oratorium, quo beatus Christi confessor quiescebat, pervenisset, sumptis de pera sua duobus argenteis, super mensam altaris emisit ; dehinc orationi incubuit* », *ibid.*, par. 56.,

1525 « *Ad urbem Liconiam legatis advenientibus, cum unus ex eis sermone efficacior civibus salutaria proferret, et inter cetera speciatim mirifici Pastoris nostri insignia recitaret, quidam juvenis, ejusdem sedis episcopi, nomine Remigii, cubicularius, septem annorum utrisque adeo debilibus pedibus, ut non nisi duobus innitens bacutis et cum labore uspiam progredi valeret, cum fide recta ad eos accessit, et sub locello reliquiarum decubuit* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 11, p. 839.

1526 « *Septennem puerum mutum a nativitate parentes ad orationum beati Audoëni olim forte perducebant. Instabant forte laetaniarum, quibus ex divinis oraculis ad loca orationum cum crucibus et dominicis signis procedere omnis Gallicana assuescit ecclesia. Nos ex antiqua observatione, quarta, quae Dominicam Ascensionis diem praecedit, feria cum venerando Patris nostri corpore ad ecclesiam beati Michaëlis, quae in proximo montis vertice consistit, incedebamus. Necdum medium itineris spatium confeceramus, et ecce memoratus puer, mox ut sacri feretri imbram attigit, linguae resolutis nexibus, vocem cum prece hujusmodi in altum emisit : Sancte Audoëne, miserere mei* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 45, p. 834.

1527 « *Ibi languidus de substratorio solotenus excussus, discatenatis nervis, cerne revulsa, arctius coepit angustiari, et diris vocibus inclamare : Sancte Audoëne, Sancte Audoëne, adjuva me* », *ibid.*, par. 25, p. 830. « *quae cum pro nati salute instanter oraret… », ibid.*, par. 60, p. 836. « *Tum vocibus et suspiriis, tum gemitibus amaris beati Antistitis nomen invocabat* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 11, p. 839.

1528 « *Tunc ille tam praeclaro laetificatus oramate, mane ad ecclesiam pergit, acitoque templi custode, signo, quo valuit, medicinalem aquam petiit, et accepit, statimque reseratis auribus, muta diu lingua in laudem prorupit Salvatoris, et ejus gloriosissimi Confessoris* », *ibid.*, par. 9, p. 839 ; Sigal P-A., *L'homme et le*

Toutefois, le contact avec les reliques de l'évêque n'est pas toujours nécessaire : celui-ci montre également son efficacité à distance. Le paysan, châtié pour avoir travaillé le jour de la fête de saint Ouen, finit par se repentir, promet de se rendre dans le sanctuaire rouennais pour faire pénitence et recouvre la santé[1529]. À Andra, en Pouille, un homme invoque le prélat sur le conseil de Normands présents dans la cité[1530]. Il est également possible d'invoquer le saint évêque dans une église qui lui est consacrée, autre que l'abbaye rouennaise, comme cette veuve qui implore saint Ouen de délivrer son fils retenu prisonnier[1531]. De tels cas sont souvent suivis d'actions de grâce, en l'occurrence de pèlerinages. Ceux-ci fournissent l'occasion de faire quelques donations[1532]. C'est par exemple le cas du paysan évoqué plus haut qui s'acquitte de son vœu et se rend à Rouen avec deux témoins[1533] ou encore de l'habitant de Pouille guéri après avoir invoqué le saint évêque[1534]. On relève également des mentions de déditions personnelles : le jeune Romain guéri par saint Ouen se présente comme son serviteur[1535]. Il en va de même du paysan déjà mentionné à maintes reprises[1536]. Il s'agit probablement de « sainteurs », c'est-à-dire de personnes s'engageant à se consacrer au service de saint Ouen. Ce type d'engagement peut prendre plusieurs formes : se faire moine dans

miracle dans la France médiévale, *op. cit.*, p. 49-53.

1529 « *Hinc ad domum deportatus, dum perdies aliquot intra lectum aegritudinis decubuisset, voto se hujusmodi alligavit, ut, si refuso vigore incolumis beati Audoëni monasterium praevaluisset adire, pro emendatione commissi erroris, corporalis disciplinae voluntarium subiret supplicium ; sed et capitalem censum, quoad viveret, illi persolveret. Mirum, sed dictu jucundum ! Vix votum verbo expleverat, et totius contusi corporis dolore sedato, ad necessaria peragenda convaluit officia* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 50, p. 834.

1530 « *Hic a Normannis, qui eamdem patriam prospero bellorum eventu sibi subactam feliciter incolunt, beati Audoëni miraculorum insignia non perfunctorio auditu conceperat. Unde quadam die, omnibus, qui sibi aderant, foras egressis, utpote taedio affectis pro tam morosa decubatione aegroti, memor nostri patroni paululum respiravit, et secum tacitus hujusmodi precem fudit : O sancte Audoëne, si vera sunt, quae de te audivi, obtine mihi a Deo remedium sanitatis, quatenus ex hoc languore convalescens, tuae glorificatonis aulam audire et caelesti medico gratiam debitam valeam referre* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 5, p. 838.

1531« *In eadem villa [Condé-sur-Aisne] quaedam vidua unicum habebat filium, quem cum in expeditione ab hostibus captum et catenis vinctum, fama volitante, comperisset, vehementissimo cordis dolore saucia, complosis manibus sparisque crinibus, ad beati Audoëni ecclesiam, quae illic sita est, citius accurrit* », *ibid.*, par. 2, p. 838.

1532 « *Porro exspectato depositionis ipsius, quae in proximo erat, solenni die, dum in ecclesia beati Martini prolixioribus excubiis delassata paululum obdormisset, ecce venerandus pater Audoënus stellantibus aculis, florenti canitie et habitu niveo coruscus supervenit, et digito suo clarissimum caecis oculis lumen infundit. Haec est illa, Patres et Domini, haec singularis causa, quae me a patriis finibus dimotum domino et reparatori nostro beato patri Audoëno gratias de collato beneficio cogit referre* », *Miracula sancti Audonei I*, par. 32, p. 831 ; « *... illico praefatum adiit monasterium, innumera persolvens munia gratiarum* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 2, p. 838.

1533« *Mox ad sponsionem solvendam redditus sibi, cum duobus boni testimonii presbyteris et vicinis suis ad nos usque pervenit : per quos haec ipsa, quae dicta sunt, recognovimus* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 50, p. 834.

1534 « *Inde suae memor sponsionis, occiduae regionis iter arripiens, transcensis Alpibus, Normanniae metropolim Rothomagum pervenit, et beati Audoëni ecclesiam adiit, ubi solotenus prostratus, tanto enixius preces fudit, vota gratiarum persolvit, quanto longioris viae spatium emensus, sui desiderii effectum obtinere promeruit* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 6, p. 838.

1535 « *Ex eo jam viriliter gradior, salubriter accumbo, mane quidem toto corpore invalidus, nunc autem validior valentibus, Romanus scilicet genere, Romanus et nomine, in infirmitate civis Romanus, in acquisita salute beati Audoëni servus sempiternus* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 18, p. 828-829.

1536 « *Sed et capitalem censum, quoad viveret, illi persolveret* », *ibid.*, par. 50, p. 834.

l'abbaye rouennaise, rester au sanctuaire temporairement ou définitivement pour y exercer des métiers subalternes ou devenir le dépendant du saint. Ceci consiste généralement à s'acquitter d'un chevage récognitif d'une dépendance personnelle[1537], pratique courante en Normandie[1538].

Si l'on observe maintenant l'origine sociale des miraculés, les auteurs évoquent un homme de bonne naissance[1539], des *cives*[1540], une *mater familias*[1541], un *miles*[1542]... D'après Pierre Bauduin, au XIe siècle, ce dernier terme doit être pris avec la plus grande prudence et ne présume pas nécessairement du niveau social de l'individu auquel il se rattache[1543]. Cependant, la plupart du temps, Fulbert et le moine anonyme se contentent de mentions très générales telles que *quidam homo* ou *quaedam mulier*. Toutefois, au vu des quelques mentions dont on dispose, il apparaît que le monde des *laboratores* est davantage représenté. S'y rattachent un *rusticus*[1544], un homme accueilli dans la domesticité d'un autre[1545], le jeune chambrier de l'évêque de Lincoln, Remi[1546], ou encore les personnes désignées par les termes génériques précédemment évoqués. Les ecclésiastiques, eux, sont curieusement sous-représentés : on ne relève que deux mentions de prêtres[1547]. Tout ceci est au total assez mince et il est difficile d'en tirer la moindre conclusion.

Quant à l'origine géographique des miraculés, elle retient davantage l'attention des deux hagiographes. Dans ce domaine, les recueils de *miracula* s'écartent de ce qui peut être observé dans d'autres textes : Saint-Ouen est le seul établissement présenté comme exerçant son influence à l'échelle de la chrétienté. Son rayonnement est d'abord local : certains miraculés sont, sans surprise, originaires du diocèse de Rouen où le monastère est très fortement implanté[1548]. Malgré cela, les deux recueils de *miracula* restent très imprécis quant

1537 Sigal P-A., *L'homme et le miracle dans la France médiévale*, *op. cit.*, p. 107-108.

1538 Musset L., « Réflexions autour du problème de l'esclavage et du servage en Normandie ducale (X^e^-XIIe siècles) », *Cahier des Annales de Normandie*, 22, 1988, p. 13-15.

1539 « *... quidam haud ignobilis familiae vir...* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 56, p. 836.

1540 « *... civis Romanus* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 18, p. 828 ; « *… quidam civium (sic)...* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 5, p. 838.

1541 *Miracula sancti Audoeni I*, par. 61, p. 836.

1542 *Ibid.*, par. 38, p. 832.

1543 Bauduin P., « À propos d'un acte inédit du fonds de Saint-Ouen de Rouen : aperçu sur les débuts de la féodalité en Normandie », art. cit., p. 95-97.

1544 *Ibid.*, p. 834.

1545 « *Hominem mutum, quem pro remuneratione futura inter domesticos vernulas nutrierat* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 59, p. 836.

1546 *Miracula sancti Audoeni II*, par. 11, p. 839.

1547 *Miracula sancti Audoeni I*, par. 30, p. 831 ; *ibid*., par. 52, p. 835.

1548 Sous le principat de Richard II, l'abbaye possède des biens et des droits dans la région rouennaise, en particulier à Rouen, avec notamment l'église Saint-Amand et le Mont Saint-Michel sur le Robec, à Couronne (Grand-Couronne, dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.), Saint-Sever (dép. Seine-Maritime, cant. et comm. Rouen), Sahurs (dép. Seine-Maritime, cant. Grand-Couronne), entre Tourville-la-Rivière et Oissel, à Quevilly (dép. Seine-Maritime, cant. Grand-Quevilly), Saint-Étienne-du-Rouvray (dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.), Le Héron (dép. Seine-Maritime, cant. Darnétal), Auzouville-sur-Ry (dép. Seine-Maritime, cant. Darnétal),

à la provenance des fidèles originaires du diocèse de Rouen. Leur propos n'est pas là. Ils sont plus diserts sur l'origine géographique des pèlerins venant de Normandie occidentale et plus particulièrement de la région de Coutances[1549], de Caen[1550], de Bayeux[1551] et du Bessin[1552], par exemple de Rots[1553], et du Hiémois[1554]. Dans la région de Coutances, Saint-Ouen possède, depuis le règne de Richard II, *Constancii villa*[1555] de même que le mesnil des Autels-Saint-Basile[1556] dans le Hiémois et Rots dans le Bessin[1557]. Le monastère s'implante dans le Cotentin entre 1051 et 1066 : Guillaume le Bâtard souscrit une donation faite à Saint-Ouen par Robert

Letteguives (dép. Eure, cant. Fleury-sur-Andelle), Quevreville-la-Poterie (dép. Seine-Maritime, cant. Boos), les Authieux (Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, dép. Seine-Maritime, cant. Boos), Pitres (dép. Eure, cant. Pont-de-l'Arche), Épinay (Saint-Aubin-Épinay, dép. Seine-Maritime, cant. Darnétal), Franqueville (dép. Seine-Maritime, cant. Boos). Elle commence à s'implanter dans le pays de Caux à Crosville-sur-Scie (dép. Seine-Maritime, cant. Longueville-sur-Scie), Autigny (dép. Seine-Maritime, cant. Fontaine-le-Dun), Ancourteville-sur-Héricourt (dép. Seine-Maritime, cant. Ourville-en-Caux), Veules-les-Roses (dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Valéry-en-Caux), Gonfreville-Caillot (dép. Seine-Maritime, cant. Goderville), Carville-Pot-de-Fer (dép. Seine-Maritime, cant. Ourville-en-Caux) ; dans le Pays de Bray à Bailleul (dép. Seine-Maritime, cant. Londinières), Manéhouville (dép. Seine-Maritime, cant. Longueville-sur-Scie), Wanchy (dép. Seine-Maritime, cant. Londinières), Ernemont-la-Villette (dép. Seine-Maritime, cant. Gournay-en-Bray), Bouchevilliers (dép. Eure, cant. Gisors) ; dans le Vexin à Gasny (dép. Eure, cant. Écos), Giverny (dép. Eure, cant. Écos), Réanville (dép. Eure, cant. Vernon-Nord), Perriers-sur-Andelle (dép. Eure, cant. Fleury-sur-Andelle), Chambray (dép. Eure, cant. Vernon-Nord), Bazincourt-sur-Epte (dép. Eure, cant. Gisors) et Mortemer (dép. Seine-Maritime, cant. Neufchâtel-en-Bray). Sous le règne de Guillaume, le monastère poursuit son implantation à Rouen et dans sa région avec l'acquisition des églises de Saint-Étienne-des-Tonneliers, Saint-Sauveur et Sainte-Croix-des-Pelletiers, de biens et de droits à Elbeuf (dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.), Criquebeuf-sur-Seine (dép. Eure, cant. Pont-de-l'Arche), Blainville, Crévon (dép. Seine-Maritime, cant. Buchy), et Saint-Aignan-sur-Ry (dép. Seine-Maritime, cant. Buchy), à Grand-Couronne (dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.), La Rue-Saint-Pierre (dép. Seine-Maritime, cant. Clères) et Pierreval (dép. Seine-Maritime, cant. Buchy). Il en va de même dans le pays de Caux à Saint-Victor-en-Caux (dép. Seine-Maritime, cant. Tôtes), Limésy (dép. Seine-Maritime, cant. Pavilly), Ectot (dép. Seine-Maritime, cant. Yerville), Anneville-sur-Scie (dép. Seine-Maritime, cant. Longueville-sur-Scie), Fontaine-la-Mallet (dép. Seine-Maritime, cant. Montivilliers) et Harfleur (dép. Seine-Maritime, cant. Gonfreville-l'Orcher), Cailly (dép. Seine-Maritime, Clères) ; dans le Pays de Bray à Mésangueville (dép. Seine-Maritime, cant. Argueil), Saumont-la-Poterie (dép. Seine-Maritime, cant. Forges-les-Eaux), Argueil (dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.), Gaillefontaine (dép. Seine-Maritime, cant. Forges-les-Eaux), Nollêval (dép. Seine-Maritime, cant. Argueil), à Sigy-en-Bray (dép. Seine-Maritime, cant. Argueil) ; dans le Vexin, à Fry (dép. Seine-Maritime, cant. Argueil) et Giverny (dép. Eure, cant. Écos). *RADN*, actes n° 39, p. 143-144 ; n° 41, p. 145-146 ; n° 42, p. 146-148 ; n° 45, p. 151-153 ; n° 53, 168-173 ; n° 103, p. 260-262 ; n° 107, p. 265-267 ; n° 136, p. 311-312 ; n° 158, p. 343-344 ; n° 191, p. 373-374 ; n° 210, p. 399-400 ; Bauduin P., « À propos d'un acte inédit du fonds de Saint-Ouen de Rouen : aperçu sur les débuts de la féodalité en Normandie », art. cit, p. 94 ; *Regesta regum Anglo-Normannorum*, n° 243 p. 743 ; n° 244 p. 744-745 ; n° 247 p. 752-753 ; Six M., *Les bienfaiteurs de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen pendant la période ducale, XIe-XIIe siècles*, *op. cit.*.

1549 « *Ex pago Constantinensi* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 46, p. 834.

1550 « *Locus huic praefinitus erat sub Cadomensi territorio propter loci opportunitatem et frugum ubertatem* », *ibid*., par. 51, p. 834.

1551 Dép. Calvados, ch.-lieu arr.

1552 « *Bajocennis quidam haud ignobilis familiae vir* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 56, p. 836.

1553 « *Est locus infra Bajocensem diocesim quatuor a Cadomo millibus distans, quem certis de causis veteres coloni Ros appellari voluerunt* », *ibid*., par. 58, p. 836 ; « *Ad paraefatum denique vicum, in quo dedicanda ecclesia scilicet erat…* », *ibid.*, par. 59, p. 836.

1554 « *in comitatu Octumensi* », *ibid*., par. 38, p. 832.

1555 *RADN*, acte n° 43, p. 148-150.

1556 *Ibid.*, acte n° 53, p. 168-173 ; dép. Calvados, cant. Livarot.

1557 *Ibid.*, acte n° 44, p. 150-151.

Bertran qui comprend les églises de Magneville[1558], du Vrétot[1559], celle de Saint-Pierre avec ses dépendances à Surtainville[1560], celle de Bricquebec[1561] avec sa dîme ainsi qu'un fief à Barneville[-la-Bertrand][1562]. Concernant maintenant les pèlerins originaires de Caen, du Bessin et du Hiémois, ils sont certes mentionnés dans le cadre de la translation de reliques entreprise à l'occasion du *conventus* qui se tient à proximité de Caen en 1047. Toutefois, il est aussi tentant de relier ces mentions à la géographie des possessions de l'abbaye. Si les motivations politiques de cette tournée de reliques entreprise dans le Bessin sont indéniables[1563], il se peut aussi qu'elle constitue un moyen de cimenter les dépendants de Saint-Ouen autour de la figure tutélaire du saint évêque. Cependant, il convient surtout de noter que le rayonnement de Saint-Ouen dépasse largement le cadre normand. On relève la mention de pèlerins en provenance de Tours[1564], de Condé-sur-Aisne[1565] et de Lotharingie, etc.[1566]. Si, à notre connaissance, l'abbaye rouennaise n'est pas implantée à Tours, elle l'est en revanche en Lotharingie, principalement dans les diocèses de Liège et de Trèves, autour de Carignan[1567]. On a déjà écrit qu'elle détient un prieuré à *Wanbacium*. Celui-ci reste dans le patrimoine du monastère jusqu'en 1309[1568]. De plus, il ne faut pas oublier qu'à l'époque carolingienne, ce dernier est possessionné à Condé-sur-Aisne[1569]. Y séjourne d'ailleurs le corps de l'évêque de Rouen lors de la fuite des moines rouennais face aux Scandinaves. Le culte de saint Ouen a fort bien pu s'y développer.

Là où les recueils de *miracula* de Saint-Ouen s'écartent de ce qui peut être observé pour d'autres sanctuaires, c'est que le rayonnement de l'abbaye dépasse également les frontières de la Francie, voire même de la chrétienté occidentale puisque saint Ouen intervient à Constantinople[1570], où les mercenaires originaires de Normandie sont nombreux[1571]. On note

1558 Dép. Manche, cant. Bricquebec.
1559 Dép. Manche, cant. Bricquebec.
1560 Dép. Manche, cant. Les Pieux.
1561 Dép. Manche, ch.-lieu cant.
1562 *RADN*, acte n° 205, p. 393-394 ; dép. Manche, ch.-lieu cant.
1563 *Infra*, p. 452.
1564 *Miracula sancti Audoeni I*, par. 29, p. 831 ; dép. Indre-et-Loire, ch.-lieu dép.
1565 « *Condatense oppidum* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 1, p. 837 ; dép. Aisne, cant. Vailly-sur-Seine. « *In eadem villa* », *ibid*., par. 2, p. 838.
1566 « *In Orientali Francia, quae Lotharingia nuncupatur, est fiscus, quem beatus Audoënus, adhuc in hac luce positus...* », *ibid*., par. 3, p. 838.
1567 Dép. Ardennes, ch.-l. cant ; Musset L., « Notes carolingiennes III : autour des domaines lotharingiens de Saint-Ouen de Rouen », art. cit., p. 386.
1568 Musset L., « Notes carolingiennes III », art. cit., p. 387.
1569 Tessier G., *Recueil des actes de Charles II le Chauve roi de France*, Paris, Imprimerie nationale, 1943, acte n° 407, p. 409 ; Musset L., « Notes carolingiennes III », art. cit.
1570 « *Apud Constantinopoleam urbem* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 4, p. 838.
1571 Shepard J., « The Uses of the Franks in Eleventh-Century Byzantium », *Anglo-Norman Studies*, 15, 1992, p. 284-285.

également la venue de pèlerins originaires de la péninsule italienne et en particulier de Rome[1572], du Mont Gargan[1573] et de Pouille[1574]. Ceci est tout à fait plausible dans la mesure où, dès le début du XIe siècle, des relations suivies s'établissent entre la Normandie et l'Italie. Celles-ci prennent d'abord la forme d'un double mouvement migratoire : l'un allant de la Normandie vers l'Italie du Sud, essentiellement formé de mercenaires en quête de terre, source de promotion sociale[1575] ; l'autre allant de l'Italie du Nord vers la Normandie, constitué de clercs et de moines prenant la suite de Guillaume de Volpiano[1576]. Au cours de la seconde moitié du XIe siècle, les chevaliers et clercs normands émigrant et s'installant durablement en Italie du Sud et en Sicile, à la suite de la conquête[1577], peuvent tout à fait diffuser le culte de saint Ouen dans leur sillage, à l'instar de ces Normands et Francs qui, à Rome, vantent au pèlerin originaire du Mont Gargan les bienfaits de la Normandie et de l'évêque de Rouen[1578]. Il faut par exemple relever l'existence d'une église dédiée à ce dernier, en 1050, dans la petite cité napolitaine de Bisceglie où sa fête est célébrée suivant le rite normand[1579]. De même, le martyrologe d'Usuard copié au milieu du XIIe siècle, à S. Stefano del Bosco, en Calabre, mentionne les noms de plusieurs évêques normands, dont celui de saint Ouen[1580]. On se doit également d'attirer l'attention sur le fait que les moines de Saint-Ouen sont les seuls du diocèse de Rouen à franchir la Manche avec leurs reliques[1581] pour se rendre dans le royaume d'Angleterre nouvellement conquis et plus particulièrement à Colchester[1582], Lincoln[1583] ou

1572 « *Erat illi domus haud longe ab ecclesia beatae Mariae ad Martyres* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 1, p. 826.

1573 *Ibid*., par. 20, p. 829.

1574 « *In Apuliae provincia urbem quae Andra dicitur* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 5, p. 838.

1575 *Miracula sancti Audoeni II*, par. 5, p. 838 ; Martin J.-M., *La Pouille du VIe au XIIe siècle*, École française de Rome, Rome, 1993 (coll. de l'École française de Rome, 179), p. 522-526.

1576 Bouet P., « Les Italiens en Normandie au XIe siècle », dans Colin M., Neveux F. (dir.), *Les Italiens en Normandie, de l'étranger à l'immigré*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (8-11 octobre 1998), *Cahier des Annales de Normandie*, 29, 2000, p. 27.

1577 *Ibid*., p. 42-43.

1578 « *Ille, inquiunt, beatus Audoënus noster, si credis, pastor amantissimus, tutor fidissimus, et pater est serenissimus : nam et nos quod divinis beneficiis fovemur, quod aëris temperie utimur, quod arvorum foecundo germine, quod nemorum suavitate fruimur, quod lacte et pecore abundamus, et quod pace summa degentes alienos incursus non pertimemus, ipsius meritis praestitum de caelo vere fatemur. Nos Francorum et Normannorum mixto sanguine eruti, Rothomagensem urbem incolimus, quae urbs caput et princeps est totius Neustriae regionis : in hac urbe ecclesia est, et in ea venerabile sepulcrum, quod requiris, gloriosi Confessoris, ubi incessanter divina beneficia praestantur ad laudem Domini nostri Jesu Christi* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 22, p. 829 ; Musset L., « Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la Première croisade », *Annales de Normandie*, 12, 1962, p. 132-133.

1579 Vacandard E., *Vie de saint Ouen, évêque de Rouen (641-684). Étude d'histoire mérovingienne*, Paris, 1902, p. 327 ; Legris A., « La liturgie rouennaise en Italie du Sud », *Revue des questions historiques*, 93, 1913, p. 450-460.

1580 Mattei-Cerasoli L., « Un martirologio della Certosa di S. Stefano del Bosco », *Archivio Storico per la Calabria e la Lucania*, 12, 1942, p. 13-26.

1581 Le texte mentionne « *cum sacrarum capsula reliquiarum* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 10, p. 839.

1582 Royaume-Uni, comté Essex, ch.-l. district ; « … *nam in urbe, quae Anglice Colcestra dicitur...* », *ibid*., par. 10, p. 839.

1583 Royaume-Uni, comté Lincolnshire ; « … *ad urbam Linconiam...* », *ibid.*, par. 11, p. 839.

encore Clare[1584]. On a déjà écrit que l'auteur anonyme du second recueil de *miracula* relie cela à la volonté de l'abbé Nicolas de rechercher des financements pour reconstruire son église. Il y a donc nécessité de faire connaître à tous la gloire de saint Ouen[1585]. Si ce type de quête est effectivement une pratique courante au XIe siècle, il est toutefois rare que de telles tournées mènent des religieux aussi loin de leur point d'attache[1586]. Ceux-ci privilégient généralement des distances courtes et restent dans un espace familier, là où leur saint jouit déjà d'une certaine célébrité[1587]. Dans le cas des moines de Saint-Ouen, il faut signaler qu'ils sont possessionnés, depuis le règne d'Édouard le Confesseur (1046), à West Mersea (Essex). En dépend une maison à Colchester[1588]. Un lien entre ce voyage et les dépendances du monastère peut ainsi être établi, d'autant plus qu'à cette époque, l'Angleterre semble être perçue comme une terre d'opulence pour les quêteurs[1589]. On peut aussi se demander si cette tournée de reliques n'est pas à mettre en relation avec les prétentions de l'Église de Cantorbéry et ne constituent pas, pour les religieux rouennais, un moyen d'y mettre un terme. Cependant, aucune confrontation directe n'est relatée par l'auteur de ce recueil de *miracula*. Enfin, il faut également s'interroger sur les liens existant entre cette tournée, la conquête de l'Angleterre[1590] et l'installation des Normands outre-Manche[1591].

II-1-2 / Mise en valeur du corps de saint Nicaise

Parallèlement au développement du culte de leur saint patron, les moines de Saint-Ouen entreprennent de valoriser les reliques de saint Nicaise acquises en 1032. Jusque là, ce personnage n'entretient aucun lien particulier avec Rouen et son abbaye : il est vénéré comme simple martyr du Vexin si l'on se réfère au martyrologe d'Usuard qui le mentionne au 5 des ides d'octobre[1592]. Pour remédier à cette situation, les religieux ne se lancent pas dans la

1584 Royaume-Uni, comté Suffolk ; « … *castro, quod Clara dicitur...* », *ibid*., par. 12, p. 839.

1585 « *Legatis itaque, transmisso aequore, Anglorum fines ingressis, non tam ipsorum verbis, quam evidentibus signorum indiciis, extemplo sanctissimi gloria Confessoris omnibus innotuit* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 10, p. 839.

1586 Héliot P., Chastang M.-L., « Quêtes et voyages de reliques au profit des églises françaises du Moyen Âge *», Revue d'Histoire ecclésiastique*, 54, 1964, p. 789-822 ; Kaiser R., « Quêtes itinérantes avec des reliques pour financer la construction des églises (XIe-XIIe siècles) », *Le Moyen Âge*, 101, 1995, p. 205-225 ; Sigal P.-A., « Les voyages de reliques aux XIe et XIIe siècle », *Senefiance*, n° 2, 1976, p. 75-104.

1587 Sigal P.-A., « Les voyages de reliques aux XIe et XIIe siècle », art. cit., p. 79.

1588 Matthew D., *The Norman Monasteries and their English Possessions*, Oxford, Oxford University Press, 1962, p. 145.

1589 Kaiser R., « Quêtes itinérantes avec des reliques pour financer la construction des églises (XIe-XIIe siècles) », art. cit., p. 216.

1590 Conquête à laquelle l'abbé Nicolas participe : il est cité dans la « *Ship List* » pour avoir fourni 15 navires et 100 chevaliers pour la conquête. Van Houts E., « The Ship list of William the Conqueror », *Anglo-Norman Studies*, 10, 1987, p. 176-179 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 246.

1591 *Infra*, p. 454.

1592 « *In pago Vilcasino, passio sanctorum Nigasii presbiteri et sociorum eius Quirini et Pientiae* », p. 320. Riculphe, dans sa charte-notice datée de 872, fait lui aussi état de simples martyrs (ADSM, 14 H 156).

composition d'un recueil de *miracula* mais dans la rédaction de deux *passiones*, l'une en prose, l'autre en vers, datant des années 1030 et elles aussi contenues dans le *Livre noir*[1593]. Le propos ne semble pas être de développer une dévotion populaire autour du corps de Nicaise comme ce peut être le cas avec saint Ouen mais davantage d'établir une relation entre le Vexin et la cité normande. Pour cela, l'hagiographe s'empare du thème de l'apostolicité en retraçant le trajet entrepris par Nicaise, trajet qui aurait précisément dû le conduire à Rouen. Comme l'ont bien montré Louis Violette et Samantha Kahn Herrick, la *Passio sancti Nicasii* est un décalque de la *Vita Dionisii* rédigée par Hilduin, abbé de Saint-Denis. Au trio Denis (évêque), Rustique (prêtre) et Eleuthère (diacre) correspond le trio Nicaise (évêque), Quirin (prêtre) et Scuvicule (diacre). Comme Denis, Nicaise est ordonné par le pape Clément : ce dernier l'envoie en Gaule pour aider Denis dans sa tâche. Cependant, plutôt que de rester aux côtés de l'évêque de Paris, Nicaise choisit de poursuivre sa route et sa mission jusqu'à Rouen. Il entreprend d'évangéliser la région située en aval de Paris, à savoir le Vexin, en accomplissant lui aussi de nombreux miracles. Comme Denis, il est pourchassé par l'envoyé de l'empereur Domitien, *Fescennius Sisinnius*, qui lui fait subir le martyre à Gasny. Décapité, lui aussi porte sa tête dans ses mains jusqu'à l'Epte pour ensuite la déposer sur une île de la rivière. Là, une pieuse femme entreprend de l'inhumer avec ses compagnons et d'ériger une église sur leur tombe[1594]. Pour renforcer la position d'apôtre du Vexin de Nicaise, sa *Passio* s'ouvre même sur le martyre enduré par Pierre et Paul, ce qui permet de l'associer indirectement au Christ en personne[1595]. Pour Samantha Kahn Herrick, le propos de ce texte est éminemment politique. D'une part, il vise à renforcer les liens historiques entre Rouen et le Vexin, région frontalière séparée en Vexin normand et Vexin français par le traité de Saint-Clair-sur-Epte[1596]. D'autre part, il soutient tacitement les aspirations des ducs à exercer le pouvoir sur cette région qui leur échappe encore, bien que faisant partie du diocèse de Rouen. En effet, en présentant Nicaise comme participant à la conversion au christianisme de ce territoire, ce récit cherche à le revendiquer pour Rouen[1597]. Ceci est effectivement à prendre en considération[1598]. Toutefois,

1593 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 1-11. Kahn Herrick S., *Imagining the Sacred Past, op. cit*., p. 21. *Supra*, p. 67.

1594 Violette L., « Nicaise, du martyr du Vexin au saint rouennais : valorisation de reliques par l'hagiographie au XIe siècle », *op. cit.*, p. 377-386 ; Kahn Herrick S., *Imagining the Sacred Past, op. cit*., p. 96-100 ; Id., « Le pouvoir du passé apostolique », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*, Actes du colloque international du CESCM de Poitiers (11-14 septembre 2008), Turnhout, Brepols, 2012, p. 129-138.

1595 Kahn Herrick S., *Imagining the Sacred Past , op. cit.*, p. 102.

1596 La partie occidentale du Vexin est concédée au prince normand par le traité de Saint-Clair-sur-Epte tandis que la partie orientale revient au comte du Vexin, vassal du roi. Les limites ecclésiastiques du diocèse de Rouen incluent, en revanche, la totalité du Vexin.

1597 Kahn Herrick S., « Le pouvoir du passé apostolique », art. cit., p. 133.

1598 *Infra*, p. 448.

l'historienne omet de replacer le développement du culte de Nicaise dans le cadre de la compétition de prestige à laquelle se livrent l'abbaye de Saint-Ouen et la cathédrale de Rouen jusqu'au XIIe siècle[1599]. En effet, la rédaction de cette *Vita* et le recours au thème de l'apostolicité contribuent à donner du lustre à l'obscur martyr dont le monastère vient d'acquérir les reliques. De plus, cela permet aux religieux de se prévaloir de l'évêque à qui revient, selon eux, la primauté sur le siège de Rouen. On s'en rend notamment compte à la lecture des deux versions des *Acta archiepiscoporum Rothomagensium*, respectivement rédigées à la cathédrale, très certainement sur ordre de Jean d'Avranches[1600], et à Saint-Ouen, peu de temps après, sous l'abbatiat de Nicolas, par un moine du nom de Theoderic[1601]. Le texte composé à l'abbaye s'attache à remanier la liste des évêques rouennais et, par-là-même, sa chronologie. Alors que les *Acta* de la cathédrale s'ouvrent sur l'épiscopat de Mellon et ignorent son prédécesseur, Nicaise, ceux du monastère commencent précisément avec ce dernier. Le martyr de Gasny ne décide plus de prendre la route de son propre chef, comme dans sa *Passio*, mais se voit remettre son siège par le pape Clément en personne[1602]. La nouvelle version des *Acta* permet, en quelque sorte, à l'abbaye de tenter de s'émanciper de la tutelle encombrante de la cathédrale. Ainsi, le développement du culte de saint Nicaise procède de la même logique que celle qui pousse le *scriptorium* du monastère à produire, en 1130, quatre fausses bulles attribuées aux papes Vigile (537-555), Grégoire le Grand (590-604), Martin Ier (649-653) et Léon II (682-683), accordant l'exemption au monastère et le rattachant directement à Rome[1603]. C'est peut-être également dans ce contexte qu'il faut replacer l'« épisode héroï-comique souvent narré »[1604] de la célébration de la fête en l'honneur de saint

1599 Allen R., « The *Acta archiepiscoporum Rothomagensium* and Urban Ecclesiastical Rivalry in Eleventh-Century Normandy », dans Dalton P., Insley C., Wilkinson L. J. (dir.), *Cathedrals, Communities and Conflicts in the Anglo-Norman World*, Woodbridge, The Boydell Press, 2011, p. 77-97.

1600 Violette L., « Nicaise, du martyr du Vexin au saint rouennais : valorisation de reliques par l'hagiographie au XIe siècle », art. cit., p. 348 ; Allen R., « *The Acta archiepiscoporum Rotomagensium : study and edition* », *Tabularia « Documents »*, 9, 2009, p. 5.

1601 Violette L., « Une entreprise historiographique au temps de la réforme grégorienne : les *Actes des Archevêques de Rouen* », art. cit., p. 347 ; Allen R., « *The Acta Archiepiscoporum Rotomagensium : study and edition* », art. cit., p. 5, 10.

1602 « *Quippe jam non paucis reor manifestatum esse, hunc Romae a beato Papa Clemente Rothomagensium urbis antistitem ordinatum fuisse nondum jugo pastorali cujuspiam obnoxiae. Nec est frivolum, sed firmum et ratum prout sua testatur passio, cum beato sociatum Dyonisio permissione Clementis pape hunc eundem ad oras Gallicas condescendisse, et priusquam ad suam quam Rome sicut diximus acceperat sedem posset pervenire, martyrium truncato capite tamen vicinius circa fines Northmannicos cum Quirino et Scuviculo pertulisse. Quo fit, ut de utroque sed alio et alio modo, vera predicatione predicetur primus. De Nigasio quidem secundum ordinationem, de Mallone secundum loci inhabitationem. Ut sic dicatur, Nigasius fuit Rothomagensis urbis antistes primus ordinatus. At Mallonus fuit primus in sede locatus. Sic is non versus, poterit consistere versus* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 17-23v ; Allen R., « *The Acta archiepiscoporum Rotomagensium : study and edition* », art. cit., p. 32.

1603 Lemarignier J.-F., *Étude sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140*, *op. cit*, p. 213-214.

1604 De Bouärd M., « Sur les origines de la Trêve de Dieu en Normandie », *Annales de Normandie*, 9, 1959, p. 176.

Ouen qui a lieu en 1073. Un accord passé entre Maurille (1055-1067) et l'abbé Nicolas veut qu'en ce jour, le clergé de la cathédrale se rende en procession à Saint-Ouen chanter les vêpres et la messe après tierce. Les chanoines s'installent sur le côté gauche du chœur et les moines à droite. L'*Introït*, le *Kyrie* et le *Gloria* sont entonnés en commun tandis que les chanoines chantent l'Épître, le Graduel *Domine praevenisti* et les moines, l'*Alleluia*, le verset, la séquence *Alma cohors,* l'Évangile et l'Offertoire. Le *Sanctus* avec la prose *Perpetuo*, l'*Agnus* avec son addition *Fons indeficies* et la postcommunion sont aussi partagés[1605]. Or, en 1073, la venue des chanoines à Saint-Ouen dégénère en véritable pugilat[1606]. Cette année là, Jean d'Avranches est en retard. Les moines décident donc de commencer sans lui. À son arrivée, sa fureur est grande : il jette un interdit sur l'abbé de Saint-Martin de Sées qui officie à sa place et excommunie les moines qui quittent l'abbatiale dans le plus grand désordre. L'un d'eux, ou l'un de leurs familiers, fait sonner la cloche de l'église puis court jusqu'au parvis afin de prévenir la population que l'archevêque a décidé de s'emparer du corps de saint Ouen. Celle-ci converge alors vers l'abbatiale. S'ensuit une véritable bataille rangée où chaque camp peine à distinguer les siens tant la confusion est grande. Le bain de sang est évité de justesse, grâce à l'intervention miraculeuse de saint Ouen, aux dires des moines, et surtout grâce à l'intervention du vicomte de Rouen[1607]. Il faut l'arbitrage du duc Guillaume pour que l'affaire prenne fin : les religieux sont dispersés dans différents établissements[1608] et Jean d'Avranches est sommé de se réconcilier avec les moines. Dans cet épisode, la colère de l'archevêque semble disproportionnée au regard de ce qu'il reproche à ces derniers, à moins qu'il n'y voie une provocation à son égard, une manière de remettre en cause sa primatie et la volonté des religieux de s'émanciper.

1605 Paris, BnF, nouv. acq. lat. 1246, fol. 197 ; Dom Pommeraye, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen*, p. 177 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 246.

1606 Alexander A., « Riots, Reform and Rivalry : Religious Life in Rouen, *c.* 1073-*c.* 1092 », *Anglo-Norman Studies*, 33, 2010, p. 23-40.

1607 Il s'agit certainement d'un dénommé Ansfred, vicomte de 1055 à 1081 ; Bouvris J.-M., « Contribution à une étude de l'institution vicomtale en Normandie au XIe siècle. L'exemple de la partie orientale du duché : les vicomtes de Rouen et de Fécamp », *Cahier des Annales de Normandie*, 17, 1985, p. 160-161.

1608 Il s'agit probablement d'un transfert *pro culpa* sanctionnant des religieux envoyés, de façon temporaire ou définitive, dans un autre monastère pour y effectuer une pénitence, mesure disciplinaire qui n'est pas sans rappeler les procédures d'exil et de bannissement utilisées pour interdire à un criminel une ville, une province ou un royaume. Dans son nouvel établissement, le moine est en état de faute grave : il occupe le dernier rang, ne participe pas à la vie commune, jeûne et est régulièrement flagellé. Comme le souligne Élisabeth Lusset, ce type de transfert vise certes à amender le coupable mais aussi à pacifier le monastère dont la paix a été troublée ; Lusset E., « Les transferts *pro culpa* des moines et des chanoines réguliers criminels en Occident (XIIe-XVe siècle) », dans *Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilités au Moyen Âge*, XLe Congrès de la SHMESP (Nice, 4-7 juin 2009), Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 178-179.

II-1-3 / Saint-Ouen de Rouen face au développement de cultes rivaux

Cette politique de la sainteté particulièrement agressive peut aussi prendre la forme d'association avec d'autres saints ou encore de « captures de pèlerinages »[1609], destinées à limiter l'influence de cultes pouvant faire de la concurrence au champion des moines de l'abbaye rouennaise.

La collaboration entre saint Ouen et saint Vulfran

En effet, comme le rappelle Pierre-André Sigal dans son ouvrage consacré au miracle dans la France médiévale, il est fréquent que la collaboration de deux saints soit un moyen d'évoquer une concurrence sous-jacente[1610]. C'est sans doute ainsi qu'il faut interpréter le désir des moines de Saint-Ouen d'associer leur saint patron à d'autres saints populaires ou en passe de le devenir. On peut s'arrêter, dans ce cadre, sur la participation des moines de Saint-Ouen à la procession des reliques de saint Vulfran à Rouen en 1053. Celle-ci constitue probablement une sorte de campagne de lancement du culte du moine de Fontenelle à l'échelle du diocèse, notamment au sein des dépendances du monastère de la vallée de la basse Seine[1611]. Ainsi, lorsque le cortège se déploie dans la ville, les religieux fontenelliens sont rejoints par ceux de Saint-Ouen, ces derniers apportant avec eux le corps de saint Nicaise[1612]. Il s'agit peut-être également d'un moyen pour eux de s'imposer face aux chanoines de la cathédrale qui ont été les premiers à accueillir les religieux de Fontenelle en portant à leur rencontre les restes de saint Romain[1613] et en les conduisant jusqu'à la cathédrale[1614]. Le clergé de cette dernière cherche, en effet, par ce geste à affirmer la suprématie de l'évêque. Dans ce contexte, on peut se demander si l'on ne se trouve pas en présence d'une rivalité entre la cathédrale et l'abbaye

1609 Musset L., « Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la Première croisade », art. cit, p. 133-134.

1610 Sigal P.-A., *L'homme et le miracle dans la France* médiévale, *op. cit.*, p. 216-225.

1611 *Infra,* p. 294.

1612 « *Hac itaque deuote plebis constipatione comitati, per urbem incedebamus, nullamque ingentis pressurae iniuriam sentiebamus, cum ecce omnis monachorum caterua sancti Audoeni albis candidata et palliis amicta iam cum sancti corpore Nichasii processerat quae preeuntibus ceris ac crucibus simulque thuricremis odoribus nobis obuiam uenit, ac sic cum honorificentia magna nos cantando deducere cepit. Procedentibus autem nobis paululum agmen occurit sanctimonialium dulci persultans modulamine uocum. Quid plura ? Canonicis siquidem ac monachis necnon innumerabili plebe circumfusi ad Sancti Audoeni aulam deducimur, ac cum dissono campanarum clangore diuersarumque uocum iubilo personante, intronizamur. At ubi facta oratione fratres in osculo pacis salutauimus, inde postmodum exeuntes cum multimoda cantuum suauitate ad usque sancti Laurentii aecclesiam, quae nostrae erat ditionis, iterum nos unanimiter deduxerunt, illicque deposito sancti corpore ipsa die atque subsequenti quieuimus* », *Inventio*, par. 41, p. 59-60.

1613 « *Deinde sumpto sancti Romani pontificis glorioso corpore occurrentibusque sibi undique ciuitatis canonicis cum suorum quoque sanctorum corporibus et ecclesiastico apparatu obuiam nobis in multa gloria processerunt, atque in ipso suburbio introitu cum ingenti nos laetitia et honore praecipuo exceperunt* », *ibid.*, par. 39, p. 57.

1614 « *Sicque elatis in altum uocibus diuinas laudes nobis atque illis alternatim concinentibus ciues qui conuenerant Rotomagenses sancti patris Vulfranni loculum suis reuerenter humeris susceperunt, et usque in sanctam Dei genitricis Mariae ecclesiam nobis comitantibus ouantes detulerunt* », *ibid.*, p. 57.

pour la maîtrise de l'espace urbain.

Collaboration ou concurrence avec la Vierge ?

Une logique similaire semble à l'œuvre dans le miracle mettant en scène un jeune paralytique originaire de Rome : saint Ouen y est associé à la Vierge. Celle-ci apparaît en songe au jeune homme afin de lui conseiller de gagner Rouen où repose le prélat[1615]. Lorsque le malade atteint l'abbatiale de Saint-Ouen, la Vierge se révèle à lui une nouvelle fois. De son auriculaire, il prend de la salive de la bouche de cette dernière et en met sur la sienne, sur sa langue, ses oreilles, ses yeux et ses narines. Son corps commence à le faire souffrir mais sa guérison est incomplète : il ne parvient qu'à baragouiner quelques mots en romain. Il faut que l'abbé le fasse transporter auprès du tombeau de saint Ouen, que celui-ci lui apparaisse et lui palpe le corps de la tête au pied pour que le jeune pèlerin soit complètement guéri au point de s'exprimer dans un normand impeccable[1616]. Ce récit vise très nettement à amoindrir les capacités miraculeuses de la Vierge, particulièrement vénérée à la cathédrale de Rouen qui possède quelques reliques mariales[1617]. Fulbert exprime, par ce procédé, la volonté des moines de surpasser l'église-mère du diocèse.

Captures de pèlerinages

De l'association à la capture de pèlerinages, il n'y a qu'un pas : la frontière entre les deux est assez ténue. On note ainsi que, dans les deux recueils de *miracula* dont on dispose, saint Ouen est présenté comme attirant à lui des pèlerins d'abord orientés vers d'autres sanctuaires, notamment vers Tours, le Mont Gargan ou encore Rome, le pèlerinage le plus prestigieux de la chrétienté occidentale. Les proches d'un nourrisson laissé seul dans une maison et étouffé par des porcs errants[1618] sont détournés par le prélat en personne de leur pèlerinage romain de

1615 « *Porro in ecclesia memorata dum sacra solennia inter ceteros exspectaret, leni quidem sed non inani somno exceptus, inter ipsam sacri mysterii celebrationem dormitare coepit ; cum ecce puella quaedam sibi visa est adstitisse, virgineo decore et habitu speciosa, quae summa vestis lacinia hominem a vertice tactum leniter praemonuit : Quid tu, inquit, miserande juvenis, otiosus inter sacra mysteria dormis ? An membrorum debilium opem medicinalam quaeris ? Cui cum mugitu quodam desiderii affectum, quoad poterat, exprimeret, tunc primum licet difficulter audiens, qui numquam audiverat, illa respondit : Si medicinam corporis et animae requiris, ne tanto formides laboriosum omne subire, quin occidentalem plagam Nortmannicae regionis perquiras, et sepulcrum beati Audoëni, quod Rothomagensis urbis vicinis moenibus proximum constat, adire contendas : ibi enim, si credulus accedis, auribus et linguae officio innovatus, membrorum omnium optata salute donaberis* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 2, p. 826.

1616 « *Ex eo clare jam audio, distincte et loquor, mane quidem Romane, ab usque nunc Normannice* », *ibid.*, par. 18, p. 828.

1617 Le Maho J., « Les lieux de pèlerinage rouennais au temps des ducs (X^e^-XIe siècle) », art. cit., p. 59.

1618 « *Statim vero miserabili eventu porci domus penetralia irrumpunt, et parvulum suffocantes exstinguunt* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 8, p. 839.

pénitence[1619], après une attaque de brigands[1620]. Le survivant finit par se rendre dans la capitale normande afin de demander au *custos* du sanctuaire de lui fournir du vinage aux vertus curatives[1621]. Le paralytique qui attend vainement la guérison dans l'*atrium* du Mont Gargan entend une voix lui dire de se rendre dans les parties occidentales des Gaules et de requérir la protection de saint Ouen[1622]. Il en va de même du noble auvergnat qui effectue un pèlerinage à Tours pour recouvrer la santé[1623]. Ces sanctuaires ne sont pas choisis au hasard par les hagiographes. Saint Martin est extrêmement populaire en Normandie comme l'attestent les 187 églises dédiées en son honneur dans le seul diocèse de Rouen[1624]. De plus, cette cité constitue le point de départ de la *Via Turonensis* qui mène à Saint-Jacques de Compostelle et, de fait, une étape obligée sur la route empruntée par les Normands mais aussi par les Anglais en partance pour la Galice. Quant au siège de saint Pierre, si l'on en croit Lucien Musset, il jouit toujours d'une faveur immense auprès des Normands au XIe siècle[1625]. On relève à Rome des traces matérielles du passage des pèlerins normands, à savoir deux trésors de monnaies datant du XIe siècle, l'un trouvé en 1843 à Saint-Paul-Hors-les-Murs et l'autre découvert lors des fouilles de Saint-Pierre, comportant tous deux, parmi des pièces allemandes, anglaises, italiennes et hongroises, un lot de monnaies rouennaises[1626]. De plus, les recueils de *miracula* sur lesquels nous nous penchons ne sont pas les seuls à faire état de Normands en partance pour Rome . C'est aussi le cas des *miracula* de saint Vulfran qui mentionnent un Romain hébergeant chez lui des pèlerins normands, du cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen qui cite le cas de deux habitants de Pont-Saint-Pierre, en Vexin, Germond et son épouse

1619 « *Denique parentum consulto ad poenitentiae remedia conversi, jussi sunt a presbyteris, ut orationis causa Romam ad limina beatorum Apostolorum properarent, et tantae ignaviae reatumpublica satisfactione abolere satagerent* », *ibid.*, par. 9, p. 839 ; « *Cumque in vicino aliquot diebus commaneret, quadam nocte gloriosus Praesul, pontificali redimitus infula, ei per visum apparuit, et pastorali baculo, quem manu gestabat, eum tangens ; Surge, inquit, et sacram orationis domum ingrediens, ab aedituo templi aquam tibi dari benedictam postula : ex hac enim cum fide bibens, optatam percipies sanitatem* », *ibid*., par. 9, p. 839.

1620 « *Profecti itaque, in quodam saltu latronum insidias incurrunt, a quibus exspoliati, tanta caede mactati sunt, ut alter eorum, qui major erat, in brevi vitam finiret ; alter vero pugnis et sudibus in capite vehementer tunsus, audiendi pariter et loquendi officium amitteret* », *ibid.*, par. 9, p. 839.

1621 « *Tunc ille tam praeclaro laetificatus oramate, mane ad ecclesiam pergit, accitoque templi custode, signo quo valuit, medicinalem aquam petiit et accepit, statimque reseratis auribus, muta diu lingua in laudem prorupit Salvatoris, et ejus gloriosissimi Confessoris* », *ibid.*, par. 9, p. 839.

1622« *ea ipsa nocte, qua natale solum postera die repatriare meditabatur, praefatus aeger emissa caelitus voce monetur occiduas Galliarum partes adire, et beati Audoëni confessoris patrocinia require : ad cujus sepulcrum conligati corporis resolutionem credulus exspectaret* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 20, p. 829.

1623 « *Hic Turonos ad sepulcrum beati Martini evectus, per aliquod tempus tristes excubias exsolvebat ; cum ei vir splendidissimus nocte apparens, jussit ocyus Rothomagum urbem Normanniae ad sepulcrum beati Audoëni profisci* », *ibid.*, par. 27, p. 830.

1624 Fournée J., *Enquête sur le culte populaire de saint Martin en Normandie*, *Cahier Léopold Delisle*, n° spécial, 1963 ; Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises du diocèse de Rouen et leur contribution à l'histoire du culte des saints au Moyen Âge (IVe-XIIe siècles)*, *op. cit.*, vol. 2.

1625 Musset L., « Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la Première Croisade », art. cit., p. 141.

1626 *Ibid*., p. 141.

Bersendis, en route pour Rome[1627]. Quant au Mont Gargan, il n'est pas en reste : un recueil de *miracula* du Mont Saint-Michel signale le voyage de deux moines, Bernard et Vital, tandis que les *Gesta Willelmi Giscardi* évoquent la présence d'un groupe de normands en Pouille en 1017[1628]. C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut replacer le développement d'un sanctuaire michaélique aux portes de Rouen. On a déjà écrit que les moines de Saint-Ouen ont pour habitude d'y porter le corps de leur saint patron deux fois par an, le jour de la fête de saint Michel et lors des Rogations[1629]. Ce *Mons Sancti Michaelis cum ecclesia et pratis ad eam pertinentibus, super fluviam Rodhebec*[1630] leur est remis, peu après la mort de Guillaume Longue Épée, par le dénommé Raoul *Torta*, représentant du roi Louis IV d'Outremer à Rouen, vers le milieu ou dans la seconde moitié du Xe siècle[1631]. Cette église, avec ses dépendances, peut être considérée comme le noyau originel du prieuré Saint-Michel de Rouen et du culte qui s'y développe en l'honneur de l'archange[1632]. On parle d'ailleurs de Mont Gargan au XIIIe siècle[1633], ceci établissant de fait un lien entre ce sanctuaire rouennais et celui de Pouille. Cependant, si l'on en croit Vincent Juhel et Catherine Vincent, cette fondation s'inscrit davantage dans le cadre de la reconstruction de l'Église de Normandie. Elle serait à mettre en parallèle avec l'intervention des ducs dans la vie du Mont Saint-Michel, telle que peut le relater le texte de *l'Introductio monachorum*. Il faudrait ainsi y voir une forme de pendant rouennais de l'intérêt porté au culte de saint Michel dans la partie occidentale du duché[1634]. La dévotion à l'archange n'est guère une nouveauté dans cette partie de l'Occident. Elle est introduite dans le monde des Francs par des canaux méridionaux et orientaux et en particulier par les relations entretenues par la famille des Vulfoald avec celle des ducs lombards de Bénévent, eux-mêmes appartenant à la *Sippe* des Agilolfings. Le culte de saint Michel se développe dans un contexte antineustrien, avant même que les Pippinides puis les

1627 *Ibid*., p. 141.

1628 *Ibid*., p. 142 ; D'Arienzo M., « Il pellegrinaggio al Gargano tra XI e XVI secolo », dans Bouet P., Otranto G., Vauchez A. (dir.), *Culte et pèlerinages à saint Michel en Occident*, *op. cit.*, p. 219-244.

1629 « *Porro in secundo ferme ab urbe milliario ab aequinoctiali ortu mons eminet, de quo subjecta civitas, et suburbana ipsius castra inoffenso visu possunt contemplari : hujus de vertice in memoriam beati archangeli Michaëlis ecclesia dicata consistit, ad quam de adjacente regioe turbam non modicam mos est ad diem festum convenire* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 33, p. 831.

1630 *RADN*, acte n° 53, p. 168-173.

1631 Laghezza A., Juhel V., « Saint-Michel du Mont-Gargan de Rouen, origines et développement d'un sanctuaire michaélique », art. cit., p. 28.

1632 *Ibid*., p. 28.

1633 La première mention du Mont-Gargan de Rouen date du XIIIe siècle et provient d'une notice du cartulaire de Saint-Amand de Rouen ; Laghezza A., Juhel V., « Saint-Michel du Mont-Gargan de Rouen, origines et développement d'un sanctuaire michaélique », art. cit., p. 30.

1634 Juhel V., Vincent C., « Culte et sanctuaires de saint Michel en France », dans *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale*, Atti del Secondo Convegno Internazionale dedicato all'Arcangelo Michele, Atti del XVI Convegno Sacrense (Sacra di San Michele, 26-29 settembre 2007), Bari, Edipuglia, 2009, p. 194-195.

Carolingiens ne s'en arrogent la maîtrise[1635]. Au XIe siècle, les Normands portent un intérêt accru à saint Michel pour des raisons politiques, du fait de la domination normande en Italie du Sud[1636] Pour Lucien Musset, il faut aller plus loin et s'interroger sur la manière dont les moines de Saint-Ouen tentent de créer à Rouen un petit Mont Saint-Michel fonctionnant à leur bénéfice exclusif[1637], un sanctuaire réplique plus commode à gagner que les destinations lointaines[1638]. Cette analyse est d'autant plus pertinente que le Mont Saint-Michel s'impose vite comme un pèlerinage majeur à l'échelle de la chrétienté occidentale[1639]. Il draine, par voie de conséquence, nombre d'habitants de la région de Rouen, à l'instar des deux clercs à l'origine de la découverte des restes de saint Sever sur la route du Mont[1640]. Effectivement, si l'on se réfère au recueil de *miracula* évoquant les processions des moines rouennais au prieuré Saint-Michel, l'archange brille par son absence et n'intervient en rien dans le processus miraculeux. Il en va ainsi du miracle permettant à un jeune enfant de recouvrer la parole : c'est bien l'ombre du reliquaire de saint Ouen qui le guérit. Cette rivalité entre le Mont et Saint-Ouen se retrouve dans la seconde satire de Garnier de Rouen. Celle-ci relate la confrontation entre un moine, *Franbaldus*, qui a quitté l'abbaye montoise pour Saint-Ouen de Rouen, et l'auteur. Ce dernier met en lumière les vertus de la vie monastique dans le sanctuaire michaélique et invite son interlocuteur à reconsidérer son choix. Lorsque la dispute se développe, *Franbaldus* et Garnier ont respectivement recours à saint Pierre et saint Michel, chacun cherchant à l'emporter sur l'autre par la vertu des mérites de son patron[1641]. Ainsi, si l'on se fonde sur les différents éléments recensés, la volonté de se positionner sur la scène occidentale est évidente : les hagiographes cherchent avant tout à démontrer la capacité de Saint-Ouen de Rouen à rivaliser avec les plus grands centres de pèlerinages occidentaux et à profiter du culte rendu à un saint dont le principal sanctuaire normand s'avère trop éloigné pour beaucoup.

1635 *Ibid.*, p. 191-192. Il faut également signaler qu'après la mort de Childebert Ier (558), la ville d'Avranches est rattachée à l'Austrasie.

1636 Laghezza A., Juhel V., « Saint-Michel du Mont-Gargan de Rouen, origines et développement d'un sanctuaire michaélique », art. cit., p. 28.

1637 Musset L., « Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la Première Croisade », art. cit. p. 134-135.

1638 Juhel V., Vincent C., « Culte et sanctuaires de saint Michel en France », art. cit., p. 201.

1639 Musset L., « Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la Première Croisade », art. cit.

1640 *Translatio sancti Severi* ; Arnoux M., « La conversion des Normands de Neustrie et la restauration de l'Église dans la province de Rouen », art. cit., p. 278.

1641 Musset L., « Le satiriste Garnier de Rouen et son milieu », *Revue du Moyen Âge latin*, 10, 1954, p. 254-266 ; Laghezza A., Juhel V., « Saint-Michel du Mont-Gargan de Rouen, origines et développement d'un sanctuaire michaélique », art. cit., p. 30-31.

Saint-Ouen de Rouen et saint Romain

Dans ce même registre de « capture de pèlerinages », il faut s'arrêter un moment sur le cas du culte de saint Romain. En effet, dans ce dossier, la rivalité entre l'abbaye rouennaise et la cathédrale apparaît de manière éclatante : on observe chez les moines de Saint-Ouen un réel souci de détourner le culte du saint évêque de son foyer initial à leur profit.

À l'origine, saint Romain est inhumé, après son décès, aux environs de 639, dans un sépulcre de marbre rouge, dans l'église actuellement connue sous le vocable de Saint-Godard mais qui lui est initialement dédiée[1642]. Sa position reste longtemps marginale à Rouen. De manière générale, comme on s'en est déjà expliqué, la mémoire des évêques n'est pas cultivée à l'époque pré-normande par le clergé rouennais[1643]. Le *dies natalis* de saint Romain, au 10 des calendes de novembre, ne figure ni dans les recensions fontenelliennes du martyrologe hiéronymien, ni dans le martyrologe d'Usuard qui permet de reconstituer le sanctoral en vigueur dans la chrétienté occidentale à la veille des invasions scandinaves. De même, on l'a également vu, son chef est remis par le clergé rouennais à Saint-Médard de Soissons afin d'éviter la cession de celui de saint Godard, jugée insupportable par les habitants de la cité (841), signe que son culte est alors considéré comme mineur, voire inexistant. Ce n'est plus le cas lorsque l'archevêque Guillaume Bonne-Âme (1079-1100) fait transférer son corps à la cathédrale. Toute la question est de savoir quand, comment et pourquoi cette dévotion prend de l'ampleur à Rouen.

Selon Jacques Le Maho, au cours de la seconde moitié du IXe siècle, le corps de saint Romain est extrait de son tombeau pour être momentanément transféré *intra muros* dans une chapelle du palais archiépiscopal, située à l'extrémité orientale de l'actuelle rue Saint-Romain[1644]. Felice Lifshitz s'appuie également sur cette translation pour faire de saint Romain

1642 Le Maho J., « Recherches sur les origines de quelques églises de Rouen (VIe-XIe siècles) », art. cit., p. 151. Il faut signaler que cette église est explicitement placée sous le vocable de saint Romain dans le recueil de *Miracula sancti Romani* composé à l'initiative de l'archevêque Robert que l'on va évoquer dans les pages qui suivent. Pour Nancy Gauthier, cependant, la mention de l'inhumation de saint Romain dans cette église funéraire au VIIe siècle demeure suspecte dans la mesure où elle n'est pas antérieure à la fin du XIe siècle. Si l'on admet ces réserves, saint Romain n'apparaît pas dans les sources avant le IXe siècle, époque à laquelle son chef est transféré à Soissons. Gauthier N., « Rouen pendant le haut Moyen Âge (650-850) », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, colloque historique international, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16 / 2), p. 16 ; Gauhier N., Picard J.-C., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIIIe siècle*, vol. 9, *Province ecclésiastique de Rouen*, Paris, De Boccard, 1996, p. 35.

1643 Gauthier N., « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », art. cit., p. 449-468.

1644 Si l'on en croit Jacques Le Maho, « d'après une note érudite du XVIIe siècle dont la source, n'a pas encore pu être identifiée, les restes de saint Romain auraient été conservées pendant quelques temps dans la chapelle de ce nom située jadis à l'extrémité orientale de la rue Saint-Romain, au fond de la cour du manoir archiépiscopal, près du mur de la cité. Le fait, s'il est exact, a toutes les chances de dater du haut Moyen Âge » ; Le Maho J., « Rouen à l'époque des incursions vikings (841-911) », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 42, 1994, p. 173 ; Id., « Recherches sur les origines de

un rempart contre les agresseurs scandinaves : d'après elle, les Rouennais attribuent la préservation de leur ville à la présence des reliques de l'évêque[1645]. Pour Jacques Le Maho comme pour Felice Lifshitz, cela fait de Romain le protecteur de Rouen, place laissée vacante par saint Ouen dont les reliques ont alors quitté la ville[1646]. Or, si l'on reprend la « note érudite du XVIIe siècle » (*sic*) sur laquelle se fonde Jacques Le Maho pour affirmer que les restes de saint Romain seraient conservés quelques temps dans la chapelle de l'actuelle rue Saint-Romain[1647], en l'occurrence la *Gallia Christiana*[1648], on n'y voit nulle référence à l'époque des invasions scandinaves. La translation évoquée y est explicitement datée de 1036[1649], date d'ailleurs reprise par A. Floquet dans son *Histoire du privilège de saint Romain*[1650]. En réalité, plusieurs éléments semblent plaider en faveur d'un développement du culte de saint Romain à Rouen à la fin du Xe siècle et au cours de la première moitié du XIe siècle. Comme on l'a déjà vu[1651], c'est sous l'épiscopat d'Hugues (942-989) que, via Soissons, la cathédrale fait l'acquisition de textes hagiographiques concernant Romain, notamment d'une *Vita* en prose figurant dans le *Livre d'ivoire* de la cathédrale, destinée aux lectures de l'office de matines[1652]. On relève aussi, dans la bibliothèque de Fécamp, la présence d'un *codex* datant du Xe ou XIe siècle comprenant l'office de matines pour la fête de saint Romain[1653]. De cette même époque date la première mention du saint évêque relevée sur une série de pièces frappées, au droit, de la légende « *Rotom(agus) civi(tas)* » et au revers, de « *S(anct)e Romane* », retrouvées dans un trésor monétaire mis au jour à Fécamp, en 1963[1654]. Pour Jacques Le Maho, ces deniers sont émis par l'église Saint-Godard, jadis Saint-Romain, et ce monnayage résulterait d'un privilège spécial accordé à cette église, à mettre en relation avec le grand marché annuel qui se tient dans les prés voisins, le 23 octobre, jour de la fête de saint Romain[1655]. L'événement

quelques églises de Rouen (VIe-XIe siècles) », art. cit., p. 197-198 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria, op. cit*., 1995, p. 121.

1645 Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 116.

1646 *Ibid.*, p. 184-206 ; Le Maho J., « Rouen à l'époque des incursions vikings (841-911) », art. cit., p. 175.

1647 Le Maho J., « Rouen à l'époque des incursions vikings (841-911) », art. cit., p. 173.

1648 *Gallia Christiana*, t. 11, col. 12.

1649 « *Sepultus fuerat sanctus pontifex in ecclesia sancti Gildardi, ubi visitur adhuc ejus sepulcrum ; sed anno 1036 translatus est prope ecclesiam cathedralem, in saccellum nunc dirutum viae, quae adhuc sancti Romani nomen retinet : paulo post vero a Guilelmo Bonne-Ame archiepiscopo in ipsam cathedralem ecclesiam, et postea anno 1179 in angustiorem thecam repositus. Verum anno 1562 impie combustus est a sacrilegis Novatoribus* », *Gallia Christiana*, t. 11, col. 12.

1650 Floquet A., *Histoire du privilège de saint Romain*, Rouen, E. Le Grand, 1833, t. I, p. 26.

1651 Voir la partie consacrée à la présentation des sources et à leur traitement méthodologique.

1652 Rouen, BM, ms. 1405 (Y 27), p. 62-85. Le Maho J., « La réécriture hagiographique au Xe siècle : autour des *libri Gerardi* de la cathédrale de Rouen », art. cit., p. 27.

1653 Paris, BnF, ms. lat. 1805, fol. 42-46 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria*, *op. cit.,* p. 157-158.

1654 Dumas F., *Le trésor de Fécamp, Xe siècle*, Paris, 1972 ; Le Maho J., « Une monnaie rouennaise aux environs de l'an Mil : le denier de Saint-Romain », dans De Beaurepaire F., Chaline J.-P. (dir.), *La Normandie vers l'an Mil*, *Société de l'Histoire de Normandie*, *op. cit.*, p. 202-205.

1655 Le Maho J., *ibid*., p. 204 ; Id., « Les lieux de pèlerinage rouennais au temps des ducs (X^e-XIIe siècle) », art.

nécessiterait de disposer de monnaie. Il faut également signaler que c'est sur le corps de saint Romain, de même que sur ceux des saints Ouen, Lô et Cande que Robert le Magnifique et l'archevêque Robert (989-1037) s'engagent solennellement à restaurer le patrimoine de la cathédrale aux environs de 1028-1033[1656]. De même, en 1036, année du transfert temporaire de saint Romain dans la rue qui porte depuis son nom, Robert fait aussi procéder à la reconnaissance des reliques du saint évêque, en présence, entre autres, de Gradulphe, abbé de Saint-Wandrille de Fontenelle[1657]. Un recueil de *miracula* mettant Romain en scène est d'ailleurs composé sous l'épiscopat de Robert[1658]. Ce texte atteste le développement d'un pèlerinage en l'honneur du prédécesseur de saint Ouen dans l'église aujourd'hui consacrée à saint Godard, qualifiée à plusieurs reprises de *monasterium* mais relevant en réalité du statut de collégiale et desservie par des frères formant une *congregatio*[1659]. On voit ainsi un prêtre, au retour d'un voyage à Jérusalem, se rendre dans l'« église Saint-Romain » afin de remercier l'évêque de Rouen de l'avoir sauvé d'un naufrage[1660]. On voit aussi un autre prêtre se repentir d'avoir rendu le Seigneur et saint Romain responsables des malheurs qui le frappent, notamment en pratiquant l'incubation[1661], ou encore un homme demander à un frère de célébrer une messe à son intention[1662]. Une telle entreprise de valorisation du culte de saint

cit., p. 54 ; De Duranville M., « Les foires de Rouen », *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, 1878-1879, p. 232-256. Pourquoi ce monnayage ne peut-il pas être attribué à la cathédrale ?

1656 « *Hec sunt igitur que privilegii nostri jure firmamus, sub testimonio Christi et corporali presentia sanctorum confessorum Romani, Audoeni, Laudi, Candidi, quos nostri hujus testimonii adjutores esse deposcimus et ultores de his esse precamur qui huic testamento contraire aut ex his aliquid ab usu fratrum inibi servientium subtrahere aut minuere temptaverint* », *RADN*, acte n° 67, p. 203.

1657 « *Anno ab incarnatione Domini M. XXX. VI., indictione IV, Rodberti praesulis tempore, VII. Kal. Iunii, vigilia Dominicae Ascensionis, sollicite quaesitum, et in hac ipsa urna vere totum est corpus gloriosi praesulis sanctissimi Romani inventum, teste Gradulfo, Fontinellae abbate, cum quatuor monachis, praesente domino Hugone, archidiacono, et Herluino, thesaurario, cum aliis nonnullis canonicis et laicis idoneis, hîcque iterum reconditum devotioni futurorum* », ADSM, G 3666. De Beaurepaire C., « Notice sur les anciens reliquaires de la cathédrale de Rouen », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 5, 1879-1881, p. 36-57.

1658 Évreux, BM, ms. 101, fol. 29v-33 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 189 ; Allen R., « *Praesul praecipue, atque venerande* : The Career of Robert, Archbishop of Rouen, 989-1037 », dans Hicks L. V., Brenner E. (dir.), *Society and Culture in Medieval Rouen, 911-1300*, Turnhout, Brepols, 2013 (Studies in the Early Middle Ages, 39), p. 161-162.

1659 Le Maho J., « Les lieux de pèlerinage rouennais au temps des ducs (X^e^-XIIe siècle) », art. cit., p. 52.

1660 « « *Uiuit Dominus qui me inter undas seruatum de profundo abyssi liberauit, quia caro et omne quo inebriari potest os meum non introiet donec seruatori et gubernatori meo sanctissimo Romano de ereptione mea in loco quo sanctissimum corpus eius quiescit gratiarum referam actiones, quem pro redemptione nostra hodie tremendam Domini maiestatem hisce oculis compellasse perspexi ». Quod et factum est. Nam is ceptum iter expeditius peragens, mox ut solutis uotis a sancto sepulchro regressus natale solum attigit, neque ad dexteram neque ad sinistram declinans, non salutationibus attendens, non amplexus, non oscula amicorum suscipiens, directo cursu ad ecclesiam beati Romani tetendit* », Évreux, BM, ms. 101, fol. 34 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 277.

1661 « *Talia retractando per patentem casesamentis inops dembulabat, cum mente recepta sese reprehendens, cogitare anxius cepit, ut ad beatum Romanum recentem conuitiorum offensam ementurus ire deberet, et sic de instanti necessitate indulgentiam postularet. Propero itaque gressu monasterium adiit, ibi totum se in lacrimis effundens orationi incubuit* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y41), fol. 34v ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 278.

1662 « *Quem moderata lenitate an esset presbiter requirit, qui missam ei celebraret* », Rouen, BM, ms. 1406

Romain, à l'initiative des archevêques Hugues et Robert, s'explique sans doute par le besoin ressenti par la cathédrale de compenser la perte du corps de saint Ouen qui vient de lui échapper au profit de l'abbaye voisine, plutôt que par le danger scandinave, écarté depuis plus d'un siècle[1663]. La promotion de saint Romain se poursuit sous l'épiscopat de Maurille (1055-1067), époque à laquelle un maître du nom de Fulbert, dit « le sophiste », archidiacre de la cathédrale, s'illustre par la rédaction de plusieurs textes hagiographiques, notamment par une *Vita sancti Romani* adressée « à ses confrères de l'église mère de Rouen »[1664].

Ce dernier texte peut faire l'objet de lectures à différents degrés. Certes, comme le pense Felice Lifshitz, il s'insère bien, avec la prophétie qu'il contient[1665], dans le discours déjà étudié visant à alimenter l'idée d'une progression continue des Normands vers la paix et les valeurs chrétiennes[1666], thème cher aux hagiographes du XIe siècle. Cependant, il vise aussi à conférer à Romain le statut de saint « poliade ». Pour cela, Fulbert dépeint un personnage proche des habitants de Rouen et de leurs préoccupations, en charge de la gestion de la cité et de l'urbanisme. Il s'occupe des édifices et de l'ordre publics lors de l'épisode de la destruction du temple de Venus, fréquenté par des prostituées. En effet, la *Vita Romani* contient la description d'un amphithéâtre situé au nord de la cité et comprenant un *fanum* où se trouve un autel surmonté d'une dédicace à Vénus. L'endroit est dit habité par des esprits et décrit comme dégageant des vapeurs pestilentielles, voire mortelles[1667]. Dès son arrivée, Romain entreprend

(Y41), fol. 34v ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit*., p. 278.

1663 Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 189.

1664 Spear D., « Les archidiacres de Rouen au cours de la période ducale », *Annales de Normandie*, 34e année, n° 1, mars 1984, p. 19-20 ; Id., *The Personnel of the Norman Cathedrals during the Ducal period, 911-1204*, *op. cit.*, p. 206-207.

1665 « *Dum hec pontifex loquebatur, audiebatur intra execrabile fanum quidam quasi strepitus murmurantium, et ad fugam cohortantium. Quem cum astantes attentius auscultarent, unus qui execrande legionis princeps habebatur, in uocem huiusmodi erupit. « Quid nobis et tibi Christi sacerdos ? Quid nos a sedibus nostris extorres fieri, et inhabitabilem orbis plagam querere cogis ? Tu quidem inique hodie a sedibus nostris exturbas, suscitabo et ego tibi gentem aduersam ab extremis finibus maris et ignotis insulis, que tuos quoque a prpriis laribus eiectos, externe regionis sedes querere, aut certe intra proprios lares externis Dominis famulari compellet. Sed ne in hoc calamitatis terminus herebit. Nam et ego ossa tua et aliorum seruorum Dei pro metu superuenture gentis a sedibus propriis remota, inuitam exilii peregrinationem assumere, et girouaga deportatione faciam per alienas regiones sedes sibi querere. Tempore illo libeat tibi perpendere, quantam tibi beatitudinis palmam de nostra eiectione lucratus es* », Paris, BnF, lat. 13 090, fol. 120 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 250. « *Nolite filii karissimi nolite turbari, nec uobis ultra timeatis huiusmodi aquas superuenturas esse. Aque iste prelocuntur uobis aduersarum gentium quandoque piraticum superuenturum exercitum, qui uestre huius regionis fines occupatos, inaudita feritate perdomabit, et posteros uestros per tempus et per spatium temporis, suo subiugabit dominio. Uerumptamen apud misericordem Dominum hoc uobis optinui, ut uestris istud non fiat temporibus. Illud autem scitote, quoniam gens illa de qua loquimur gentilitatis errore adhuc detenta, mox ut Christi nomen audierit, catholice fidei cultum arrpiet, et populum sibi subiectum multa in pace confouere persistet* », Paris, BnF, lat. 13 090, fol. 122 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 253 ; Violette L., « Le mythe de saint Romain au Xe siècle : naissance d'un mythe national normand ? », art. cit., p. 130-131.

1666 Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit*., p. 206-219.

1667 « *Erat iuxta urbem ipsam a septentrionali latere, lapideo opere constructa in modum amphiteatri muralis machine altitudo, in qua subterraneum speleum angustum iter intro euntibus prebebat. Domus illic subterranea, latebrosis fornicibus cingebatur. Hanc « domicilium Ueneris », propter scortantium usus*

de faire procéder à sa démolition[1668]. Or au XIe siècle, ses ruines sont encore visibles dans le *suburbium* de Rouen[1669]. Dans ce texte, l'évêque est également confronté à la gestion des risques dans sa cité, en l'occurrence à la gestion des inondations[1670]. En effet, un autre épisode entreprend de relater la manière dont saint Romain parvient à faire refluer les eaux qui envahissent la cité et atteignent les plus hautes fortifications de la ville[1671]. Felice Lifshitz y voit une métaphore des Vikings[1672]. Il est néanmoins évident que, pour les Rouennais du XIe siècle, il s'agit d'un problème très concret, pouvant durer deux ou trois mois, et dont les chroniqueurs se font l'écho, à l'instar de Dudon de Saint-Quentin[1673]. Au cours de la période qui nous intéresse, on trouve mention d'inondations en 966, 1030, 1109, 1134, 1151, 1159, 1175, 1191, 1196, 1206, 1258, 1281 ou encore 1296[1674]. La zone la plus exposée est précisément le secteur oriental de la cité, les prairies inondables du Robec et de l'Aubette, situées à la confluence de la Seine. Ces crues peuvent être dévastatrices. Ainsi, en 1296, si l'on

apellabant. Uerum desuper intra ambitum muri exterioris spaciosa patebat area, in cuius medio fanum artifici opere constructum eminebat, in quo ara editori loco stabat, et desuper titulus Ueneris. De quo loco aiebant sepe inmundorum spirituum murmur auditum, et quasi ad aggregatum concilium de longinquis terre partibus conuentum statutum, in quo rationem operum suorum pro se quisque reddere cogebatur, et pro magnitudine scelerum altius quisque honorabatur, pro inertia uero uerberibus afficiebatur. Post fanum huiusmodi sub obscuro quodam loco spelunca horribilis erat, introrsum quidem spaciosa, sed angusta fauce inestimabilem profundi altitudinem celabat. Sed neque uisu hominis aduerti poterat, quia hiatu ipso sulphureus uortex tetros uapores exalabat, et intolerabiles fetores, cum quibus flamme piceus horror erumpens, uicine urbis edificia seuo sepe uastabat incendio, multos uero fumifero necabat odore », Paris, BnF, lat. 13 090, fol. 119 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 248.

1668 « *Necdum uir sanctus uerba compleuerat, et ecce animis feruentibus qui astabant facta irruptione, castra inimica peruadunt, et inuisam Ueneris domum funditus euertunt, nec preter muri exterioris ambitum lapidem super lapidem reliquunt* », Paris, BnF, lat. 13 090, fol. 121 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 251-252.

1669 Gauthiez B., *La logique de l'espace urbain, formation et évolution : le cas de Rouen,* thèse de doctorat nouveau régime préparée sous la direction de Jean-Pierre Bardet, EHESS, 1991, vol. 1, p. 56.

1670 « *Incubuerat enim illis et alia ex parte id est a latere meridiano aquarum crebra inundatio, que expulsis habitatoribus domos et alta palatia optinens per totam urbem spatiabatur. Et hoc binis aliquotiens ternis mensibus sine sui imminutione peragebat* », Paris, BnF, lat. 13 090, fol. 119v ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 249.

1671 « *Nec multum tempus abfuit, cum ciues et extramurani populi ab instanti clade liberati, iam spe meliore suo quisque labori insisteret, ut sepe contigit, ubi tranquilla serenitas humanas leuat sollicitudines, repentina aquarum inundatio ab occiduo mari exestuans circumiacentem urbis planitiem superfuso diluuio occupauit, cui ab orientali plaga infusus aquarius marino estu adiutus, ad alta usque urbis menia intumescens erupit* », Paris, BnF, lat. 13 090, fol. 121-121v ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 252-253 ; « *Sic fatus, crucem dominicam quam pre oculis semper gestari faciebat arripiens, seuientes undas perrumpit intrepidus, que mox precipiti refugio uelut metu perterrite, a facie ipsius non sine impetu relicta urbe et relictis agris quos male occupauerant effugere ceperunt. Instabat fugientibus aquis uir sanctus, et calcatius morantes urgebat, donec per patentes portas erumpentes preterfluentis Sequane alueo ses infuderunt. Quibus uir apostolicus in ipso portarum introitu ne ultra in euum procederent, terminum constituit, quod et has usque in hodiernum seruare manifestis uidemus indiciis, simili quantum ad naturam elementi quodam modo exemplo sed dispari euentu sub Heliseo* », Paris, BnF, lat. 13 090, fol. 121-121v ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 252-253.

1672 « *The former amphitheatre/brothel/pagan temple/demonic lair/sulphur pit/ river bundle stands also for the Viking invaders* », Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 151-152.

1673 Dudon de Saint-Quentin, livre IV, par. 98, p. 256-260.

1674 Ferté P., « Catastrophes naturelles à Elbeuf-sur-Seine et Rouen : inondations et ravines du VIe siècle à la Révolution », *Bulletin de la Société de l'Histoire d'Elbeuf*, 54, 2010, p. 10.

en croit François Farin, la Seine sort de son lit, abat les murailles de la ville, détruit nombre de maisons tandis que le Pont de Pierre cède sous la violence des flots. L'archevêque Guillaume de Flavacourt ordonne alors une procession générale derrière le bras de saint Romain, porté jusqu'à la Seine, en souvenir du récit contenu dans sa *Vita*[1675]. Ainsi, à la fin du XIIIe siècle, saint Romain s'est imposé comme le principal protecteur face aux inondations récurrentes. Il est d'ailleurs représenté sous ces traits sur un vitrail de la cathédrale de Rouen (1521)[1676]. Dans ce contexte, la place d'un saint « poliade » ne peut être que dans l'église mère de la cité. C'est à Guillaume Bonne-Âme (1079-1110) qu'il revient de transférer définitivement le corps de l'évêque dans la cathédrale et de procéder à l'*elevatio* de ses reliques, le 10 des calendes de novembre[1677]. Cette fête, célébrée dans l'ensemble du diocèse et assortie d'indulgences pour les fidèles, doit dès lors donner lieu à une grande procession annuelle, avec une station « hors la ville »[1678]. Si l'on en croit Dom Pommeraye, saint Romain est invoqué le premier, avant les autres archevêques, dans les litanies du samedi saint[1679]. Il est aussi commémoré lors des offices du dimanche, semi-doubles et fériés, cette prééminence lui étant attribuée au préjudice des saints Nicaise et Mellon[1680].

Toutefois, une telle entreprise ne peut que contrarier les projets de l'abbaye de Saint-Ouen et lui faire de l'ombre alors même qu'elle tente de s'imposer comme un grand sanctuaire, capable de rivaliser avec les plus grands. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'acquisition par l'abbé Nicolas, en 1090, du chef de Romain, conservé à Soissons depuis le IXe siècle[1681]. D'après Olivier Diard, le monastère adapte, à cette occasion, l'office canonial, célébré à la cathédrale, à l'office monastique avec la composition de quatre *antiennes* pour compléter le

1675 Farin F., *La Normandie chrestienne*, Rouen, Du Mesnil, 1659, p. 470-471. Cet épisode n'est pas mentionné dans la notice consacré à Guillaume de Flavacourt dans les *Fasti Ecclesiae Gallicanae* ; Tabbagh V., *Fasti Ecclesiae Gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500*, vol. 2, Turnhout, Brepols, 1998, p. 89-92.

1676 *Corpus vitrearum. Les vitraux de Haute Normandie*, Paris, CNRS Éditions, 2001, p. 340, figure 248.

1677 L'année de cette *elevatio* n'est pas indiquée par Orderic Vital qui rapporte l'événement.

1678 « *Corpus sancti Romani praesulis de propria aede in metropolitanam basilicam gloriose transtulit et in scrinio auro argentoque cum preciosis lapidibus operose cooperto reuerenter locauit. Solennitatem quoque eius X kal Nouembris per totam diocesim suam festiue celebrari constituit, et generali edicto festiuam stationem ad sancti pontificis corpus extra urbem singulis annis fieri decreuit ad quam parrochianos pene omne monitis et absolutionibus atque benedictionibus inuitauit* » OV, livre V, t. 4 p. 22-25. La foire ne peut se tenir dans un espace dégagé, nécessairement hors de la ville. Si l'on se réfère à François Farin, l'église Saint-Godard s'avèrant trop petite pour contenir la foule présente, la prédication a lieu au milieu du champ situé entre l'église et le bas de la colline. Ce champ est dès lors appelé le Champ-du-Pardon, en souvenir des indulgences accordées aux fidèles. Ce serait Guillaume le Conquérant, présent lors de cette fête, qui aurait institué la foire de saint Romain dont il a été question plus haut ; Floquet A., *Histoire du privilège de saint Romain*, *op. cit.*, vol. 1, p. 27. Toutefois, rien ne permet d'affirmer que le texte d'Orderic Vital fasse référence au privilège de saint Romain, consistant à délivrer un prisonnier : celui-ci, attesté pour la première fois en 1210, a lieu le jour de l'Ascension.

1679 Dom Pommeraye, *Histoire des archevesques de Rouen*, Rouen, Laurens Maurry, 1667, p. 129.

1680 *Ibid.*, p. 129-131.

1681 Se reporter au chapitre sur la reconstitution du sanctoral au lendemain des invasions scandinaves.

cursus[1682]. On se trouve bien là dans une logique de capture de pèlerinages : cette translation s'accompagne de la volonté des moines rouennais de faire de leur monastère un lieu de pèlerinage en l'honneur de saint Romain. Ceci passe notamment par la composition d'un court recueil de *miracula* contenu dans le *Livre noir*, mettant saint Romain en scène et destiné à la célébration de la fête du 15 des calendes de juillet[1683]. On le voit ainsi ressusciter un enfant venant de se noyer dans un puits[1684], guérir une jeune fille[1685] ou encore un jeune oblat atteint de langueur[1686]. On apprend ainsi qu'après la résurrection du jeune enfant et la venue de sa mère au sanctuaire, les moines de Saint-Ouen entreprennent de fabriquer du vinage à partir de son chef[1687], ce geste pouvant être interprété comme une volonté de démultiplier les pouvoirs thaumaturgiques du saint. Cependant, l'entreprise de Saint-Ouen se solde par un semi-échec, l'abbaye ne parvenant guère à détourner le culte de saint Romain à son profit. La fête du 15

1682 Diard O., « Du réseau au culte : les enjeux de la notation musicale alphabétique normande », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 71, 2012, p. 103-104.

1683 « *Inter cetera miraculorum insignia que dominus noster ad laudem sui nominis per beatum Romanum post eius transitum uoluit operari, illud precipue commemorari dignum duximus, quod in hac die festiuitatis eius ueraciter factum fuisse cognouimus. Eodem namque anno quo huius gloriosi antistitis caput a galliarum partibus est relatum, et in aecclesia beati Audoeni infra dominice resurrectionis dies honorifice conditum, post solennem sancti spiritus aduentum, ipsius beati Romani quintodecimo kalendas iulii agebatur festum, pro sacri corporis eius translatione priscis temporibus constitutum* », Rouen, BM, ms (Y 41), fol. 49-50 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 279-280. Ce recueil de *miracula*, divisé en leçons, est destiné à être lu lors de l'office du 15 des calendes de juillet. Cette fête commémore une translation, sans plus de détail. S'agit-il de célébrer le retour du chef de saint Romain à Rouen ? Celui-ci a lieu, selon le récit qui figure dans le *Livre noir*, « *dies (...) octavus Dominicae Resurrectionis* ». La période pascale étant riche en fêtes, les moines de Saint-Ouen jugent peut-être préférable de différer cette cérémonie. Toutefois, on note aussi, à ce jour, la tenue de l'*elevatio* des reliques de Romain ordonnée par l'archevêque Rotrou en 1179 (ADSM G 3666), célébrée dans les calendriers liturgiques de la cathédrale ; Spear D. S., « The Double Display of Sanctus Romanus of Rouen in 1124 », art. cit., p. 117-132.

1684 « *Adhuc autem illis recumbentibus idem puerulus cum altero grandiusculo foras exiit, et per ortum deambulans ad puteum qui ibidem erat accessit. Cumque paululum se inclinasset, et prono uultu in eum intenderet, maligno spiritu impediente subito titubantibus menbris introrsus cecidit. Aqua uero putei tante erat altitudinis, ut nulli dubium foret quin unius hore articulo submersus occumberet. (...) Tunc ingenti stupore attonita, et incredibili cordis dolore perculsa, cum gemitu exclamauit « Sancte Romane adiuua miseram, sancte Romane adiuua perituram. » (...) Igitur cum hec agerentur, et pueri funus pareretur, post aliquot horarum intercapedinem is qui diu extinctus iacuerat diuina uirtute puer resumpto spiritu suspirauit. Ad quem mater illico accurrens, tenuem in pectore flatum persensit. (...) Extemplo enim sub aspectu omnium uelut a somno excitus puer incolumis surrexit, et lugentium mentes in stuporem et gaudium conuertit* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 49r-50 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 280-281.

1685 « *Quedam etenim puella per biennium acerrima decubans egritudine, infra sanctos rogationum dies per ipsum intempesta nocte admonetur, ut ex eadem limpha potum percipiat, ac per hoc sancti confessoris meritum experiri ualeat. Quid multa ? Hausta salutifera potione adeo repente conualuit, ut die ascensionis domini una cum populo ad eandem aecclesiam conueniret, gratias ageret, ac festiue processioni seum missarum solenniis interesse gauderet* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 50 ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 281.

1686 « *Quidam adolescens monastico habitu decoratus et regularibus adprime disciplinis imbutus, repente omnibus menbris dissolutus et pristino uigore destitutus ad eo acutissime passionis molestiam incidit, ut nichil aliud quam presentis uite exitum in proximo uideretur operiri* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 50v ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria* , *op. cit.*, p. 281.

1687 « *Ex ea etiam aqua qua preciosum beati caput antistis perfusum est, agente gratia christi multi a uariis morborum incommodis pristine restituti sunt saluti* », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 50v ; Lifshitz F., *The Norman Conquest of Pious Neustria, op. cit.*, p. 281.

des calendes de juillet n'est pas assortie d'indulgences et n'est pas non plus associée à une foire, à l'instar de la fête du 10 des calendes de novembre. Cette célébration ne parvient pas à s'imposer comme un temps fort du calendrier liturgique du diocèse de Rouen.

Ainsi, la cathédrale conserve l'exclusivité de la dévotion à Romain tout au long du Moyen Âge. Elle organise, en 1124, une *inventio* et une exposition, en présence du roi, de la reine, de nombre d'évêques et du peuple, du corps du saint évêque, tête comprise[1688]. À cette occasion, Jean de Crémone atteste avoir vu de ses propres yeux, manipulé de ses mains et remis en place la dépouille et la tête de saint Romain. Cette cérémonie n'est pas sans soulever un certain nombre de questions. On ne peut qu'être interpellé par l'absence de représentant de Saint-Ouen de Rouen. Manifestement, en procédant de la sorte, les chanoines dénient à Saint-Ouen la possession du chef de saint Romain, revendiquée depuis 1090[1689]. Ceci revient à reléguer le crâne détenu par l'abbaye au rang de fausse relique. Une telle attitude est assez curieuse dans la mesure où, en 1090, Guillaume Bonne-Âme accueille en personne le chef remis aux moines dans le prieuré Saint-Michel[1690], cautionnant de fait son authenticité. On

1688 « *Anno ab incarnatione Domini M. C. XX. IV., indictione II., tempore domini Goiffridi, archiepiscopi, V. Kal. Julii, feria VI., futura in sequenti die Dominica Apostolorum Petri et Pauli solemnitate, quaesitum et inventum in hac ipsa urna totum corpus cum capite beatissimi Romani, praesente domino Johanne Cremensi, Romanae ecclesiae cardinali tituli Sti Grisogoni, qui ipse propriis manibus revolvit inventum et involvit recondendum, praesente praedicto G., pontifice, et Bosone, Beccensi abbate, et Goiffrido, decano, et Rogerio, secretario, et Fulberto, archidiacono, cum canonicis sanctae ecclesiae Rothomagensis Willelmo de Sto Andrea, Rogerio de Pirers, W., Rotberto de Sto Nicholaho, Conanno, Ricardo de Gonscevilla, Hugone de Lodenesval, presbyteris ; Radulpho et Osmundo et Hugone filio Turaldi et Walterio de Sto Laudo, diaconibus ; Jeremia, Walterio filio Adelelmi, Radulfo filio Urselli, Johanne filio Benedicti, Rodberto Cenomannensi, Willelmo Denecensi, et Romano, laicis religiosis ; Gardino, fabro, Ranulfo, aurifice, cum servientibus ecclesiae Turfrido, Stephano, Giroldo, Walterio, Odone. Postea vero, eodem anno, post festum beati Bartholomei Apostoli et sancti Audoeni confessoris, idem corpus ostentum est Henrico, glorioso regi Angliae et Adeliae, reginae, et populo, praesentibus religiosis personis supra dicto Johanne, cardinali, et Turstino, Eboracensi archiepiscopo, et Willelmo, Wintonensi episcopo, et Odino, Ebroicensi episcopo, et Bernardo, episcopo de F..., et episcopo Oxoniensi et abbate de Radicat. Et abbate Becci et multis aliis, et corpus venerabiliter reconditum* », ADSM, G 3666. « *Johannes sanctae Romanae ecclesiae presbyter cardinalis fidelibus Christi salutem. Testis sum ego peccator quod totum corpus cum capite beati Romani inventum est, quod propriis oculis vidi, manibus evolui, tractavi, et reinvolui* », Rouen, BM, ms. 1193 (Y 44), fol. 50-50v. Spear D. S., « The Double Display of Sanctus Romanus of Rouen in 1124 », art. cit., p. 117-132.

1689 Le chef de saint Romain est mentionné dans le sermon de Jean le Diacre.

1690 « *Tunc praedictus frater caelestibus redimitus copiis ovans ad propria rediit, proximansque urbi nuntium Abbati praemisit, qui valde Gauisus in Domino, illico venerandum praesulem eiusdem metropilis adiit, et rei eventum feriatim patefecit. At ille pro suis beneficiis gratias agens Redemptori, cum clero ac plebe, sanctorum reliquiis festive obviam processit, quibus in vicino monte Sancti Michaëlis reventer occurit. Ubi cum paululum remorarentur, praefatus pontifex universae plebis divinae largitatis munera exposuit. Ac universis caput sui quondam gloriosi antistitis ostendit. Tunc universi solo tenus prostrati Dominum benedicunt, cuius savente gratia multa populis commoda eadem die perveniunt. Discordes in pace foederantur, abruptae pacis jura renovantur, legitimae monetae rejectores et non nisi ad placitum nummos in negotiis accipientes, quod valde plebem gravabat a modo divina authoritate interdicuntur, raptores Ecclesiae anathematis gladio feriuntur. Recti corde divina benedictione laetificantur, gloriosus Dominus noster in sanctis suis magnificatur. Asuerunt in hoc praeclaro Conventu cum praedicto praesule Abbas Nicolaus cum suorum examine Monachorum Abbas Walterius eiusdem montis, cum sua congregatione, aliique nonnulli Abbates et Monachi, procerumque de utriusque sexus innumera multitudo. Sic ergo cum hymnis et laudibus sanctorum pignera in urbem deferuntur, et in Ecclesia beati Audoeni honorifice reconduntur. Gaudet Tellus Northmannica pastoris sui capite illustrata, in quo fuerunt aculi Solis justitiae splendore irradiati, et ad speculandam domum Iasraël. Quod denique caput eximium in resurrectione iustorum corpori suo*

peut se demander ce qu'il advient de ce chef. Retrouve-t-il le corps de son propriétaire à la cathédrale ? La relique évoquée dans l'inventaire dressé à Saint-Ouen au XVIe siècle[1691] n'est-elle en réalité qu'un fragment ou une portion du crâne de saint Romain ? Ou a-t-on affaire a deux traditions concurrentes, s'excluant l'une l'autre ? Si tel est le cas, Saint-Ouen ne parvient pas, en dépit de la rédaction d'un récit de *translatio* et d'un recueil de *miracula*, à développer un pèlerinage autour des reliques de l'évêque de Rouen, la cathédrale conservant un monopole sur le culte de saint Romain.

C'est dans ce contexte qu'apparaît le « privilège de Romain », entièrement pris en charge par la cathédrale et consistant à gracier un prisonnier désigné par les chanoines. La première mention avérée de ce Pardon date de 1210[1692] : cette année là, le gouverneur du château de Rouen refuse de délivrer au chapitre le chevalier Richard, avoué de l'abbaye Saint-Médard de Soissons, prisonnier élu pour la cérémonie[1693]. Un tel privilège lui semble empiéter sur les prérogatives de son souverain, Philippe Auguste. Une plainte est alors déposée auprès du roi. Celui-ci ordonne une enquête et décide de faire remettre le prisonnier en liberté si cette dernière s'avère favorable aux revendications des chanoines. Il en ressort que cette coutume est déjà en vigueur au temps de Henri II et Richard Cœur de Lion, exception faite de la captivité de ce dernier[1694]. Les faits sont consignés dans une lettre par les deux commissaires chargés d'établir les faits, Robert, archevêque de Rouen, et Guillaume de la Chapelle, châtelain d'Arques. Le rituel, connu par la description qu'en fait François Farin au XVIIe siècle, est immuable. Le jour de l'Ascension, un vaste cortège[1695] se rend en procession de la

compaginatum et pretiosissimo capiti Christo conjuctum sanctae Trinitatis indicibili satiabitur visione cuius a prima indole miro flagrauit amore. Dies erat octavus Dominicae Resurrectionis, annus vero millesimus nonagesimus Incarnationis eiusdem Domini », Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), 47-49.

1691 Rouen, BM, ms. 1203 (Y 114), p. 141.

1692 Floquet A., *Histoire du privilège de saint Romain*, *op. cit.* ; Lifshitz F., « The Privilege of St. Romanus : Provincial Independence and Hagiographical Legends at Rouen », *Analecta Bollandiana*, 107, 1989, p. 161-170.

1693 Les sources à notre disposition ne disent pas de quel crime est accusé l'avoué de Saint-Médard de Soissons.

1694 « Lettre écrite collectivement à Philippe Auguste par Robert Poulain, archevêque de Rouen, et Guillaume de la Chapelle, châtelain d'Arques, chargés par le roi de diriger l'enquête sur le privilège de saint Romain », Floquet, *Histoire du privilège de saint Romain*, *op. cit.*, t. II, p. 601-602. « *Carta Ricardi militis abbatis, super XX solidos reditus* », Rouen, BM, ms. 38 (214e acte du cartulaire) ; Floquet A., *Histoire du privilège de saint Romain*, *op. cit.*, t. II, p. 602.

1695 Au XVIIe siècle, il se compose comme suit : au premier rang se tiennent quatre écoles des pauvres, chacune composée de 30 enfants, suivies de la châsse de saint Blaise portée par deux ecclésiastiques revêtus d'aubes, eux-mêmes accompagnés par quatre laïques, des peigneurs de laine à partir de 1632, de la châsse de saint Erbland depuis 1641, du clergé de l'église Saint-Godard qui accompagne la châsse de sainte Ursule, de la châsse de Notre-Dame de Pitié contenant des reliques de saint Lô, elle même accompagnée du clergé de la paroisse de Saint-Jean, de la châsse de saint Gervais suivie du clergé et de la charité de Saint-Gervais, de la châsse de saint Sébastien suivie du chapelain et des maîtres de la confrérie éponyme, de la châsse de saint Sever contenant le corps du saint et des reliques des saints Felice, Germain et Melaigne, de la châsse de Tous les Saints, de celle de sainte Anne, de la Cinquantaine, une compagnie composée de 50 bourgeois et marchands, de la confrérie des Sergents dite de Saint-Louis en l'église de Saint-Ouen, d'un bedeau vêtu d'une robe violette qui porte au bout d'un bâton la figure d'un serpent horrible, d'une troupe de cornets et d'autres instruments de musique, de la châsse de Notre-Dame contenant du lait, des cheveux et des morceaux de la

cathédrale à la chapelle Saint-Romain, place de la Vieille-Tour, où attend le prisonnier, en sortant par la Porte des Libraires et en passant devant l'église Saint-Maclou et celle des Augustins. La châsse de saint Romain est, entre autres, précédée par l'archevêque, le prêtre semainier, le diacre, le sous-diacre ainsi que quelques membres du chapitre, avant d'être déposée sur une table. L'archevêque fait à ce moment une brève exhortation au prisonnier qui se tient à genoux, tête nue, les fers en ses mains. Ce sermon a pour but de faire sentir au captif l'horreur de son péché et l'obligation qu'il a désormais envers Dieu et saint Romain, tous deux lui permettant d'échapper à la mort. L'archevêque lui ordonne de réciter le *Confiteor* et met ensuite sa main sur sa tête pour prononcer les prières précédant l'absolution. Le prisonnier doit alors placer ses épaules sous la châsse et l'élever à trois reprises tandis que la foule crie à haute voix « Noël ! Noël ! Noël ! » en signe de réjouissance[1696]. Il reçoit ensuite une couronne de fleurs blanches et la procession peut regagner la cathédrale en suivant le même trajet qu'à l'aller[1697]. Durant celui-ci, le prisonnier porte la châsse de saint Romain par l'avant. Elle est déposée sur l'autel majeur, une fois le chœur de Notre-Dame atteint. De nouveau, l'archevêque se livre à une brève exhortation puis le captif est conduit par l'huissier du chapitre auprès des chanoines qui font de même. S'ensuit la messe de l'Ascension. Celle-ci achevée, le prisonnier est conduit dans la chapelle Saint-Romain où il entend une basse messe. Pendant que les musiciens vont devant le grand portail de l'église rendre grâce à Dieu en présence d'une image de la Vierge, il est conduit au logis du maître en charge de la confrérie Saint-Romain[1698]. Un souper l'y attend, de même qu'une chambre richement meublée. Le lendemain, au petit matin, les maîtres anciens de cette confrérie viennent le quérir pour le mener dans la salle du chapitre de Notre-Dame. Le pénitencier et d'autres chanoines lui présentent l'énormité de son crime, l'exhortent à se repentir, à servir Dieu le reste de ses jours, la Vierge et saint Romain. Cette remontrance faite, le captif s'oblige par serment, sur les Évangiles, à servir le chapitre par ses armes et sa puissance lorsqu'il sera fait appel à lui. Il promet également d'assister tous les ans, le jour de l'Ascension, à cette même procession, un cierge à la main. Il entre ensuite dans l'église où le pénitencier l'entend en confession avant d'écouter la messe dans la chapelle

tunique de la Vierge ainsi qu'une tête appartenant aux saints Innocents, du clergé de la cathédrale de Rouen estimé à 200 ecclésiastiques et de l'archevêque qui donne sa bénédiction au peuple, d'un bedeau portant l'image d'un dragon volant, d'une nouvelle troupe de cornets et de la châsse de saint Romain, le cortège se terminant par une honorable compagnie de bourgeois ; Farin F., *La Normandie chrestienne,* Rouen, 1659, p. 516-525.

1696 Lett D., Offenstadt N. (dir.), *Haro! Noël! Oyé! Pratiques du cri au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 30-32.

1697 Ce trajet reprend celui effectué lors de la fête de l'Ascension ; *PL*, 147, 1879, p. 122-123.

1698 Cette confrérie est créée en 1292 et destinée à apporter aux pauvres prêtres de la cathédrale des secours temporels et spirituels ; Floquet A., *Histoire du privilège de saint Romain*, *op. cit.*, t. II, p. 545-546 ; Vincent C., *Des charités bien ordonnées. Les confréries normandes de la fin du XIIIe siècle au début du XVIe siècle*, Paris, École Normale Supérieure, 1988, p. 153-154.

Saint-Romain. Il est enfin mené chez le maître de la confrérie où il déjeune avant de prendre congé[1699]. Ce « privilège de saint Romain » constitue ainsi un temps fort de la vie rouennaise, au cours duquel est réaffirmée la cohésion du corps civique sous l'égide de la cathédrale. Le culte du saint évêque est de la sorte définitivement associé à cette dernière, en dépit des efforts entrepris par l'abbaye de Saint-Ouen pour s'approprier cette dévotion.

Finalement, c'est un bilan en demi-teinte que l'on peut dresser au terme de cette analyse. Aux XIe et XIIe siècles, Saint-Ouen de Rouen semble nourrir de grande ambitions et cherche manifestement à rivaliser avec les plus grands sanctuaires de la chrétienté. Pour ce faire, le monastère tire profit des reliques retrouvées de saint Ouen, au début du Xe siècle, ou encore du corps de saint Nicaise, acquis en 1032. On note aussi de la part de l'abbaye une volonté de capter à son profit les cultes qui se développent hors de son contrôle et susceptibles de lui faire de l'ombre, à l'instar de ceux de saint Michel et surtout de saint Romain, pris en charge par la cathédrale Notre-Dame. C'est en cela que la « politique de la sainteté » menée par Saint-Ouen de Rouen peut être qualifiée d'agressive. Elle s'explique sans doute par la position de l'abbaye sur la scène rouennaise au XIe siècle. Liée à la cathédrale jusqu'à la fin du Xe siècle, l'archevêque de Rouen exerçant également l'abbatiat jusqu'à cette date, elle s'en détache et acquiert alors son indépendance. Séparées, les deux institutions entrent en concurrence. La cathédrale entreprend de valoriser le corps de saint Romain afin de pallier la perte de celui de saint Ouen, passé sous contrôle exclusif du monastère voisin, ce qui est immédiatement perçu comme un danger potentiel par ce dernier. C'est pour neutraliser cette menace que les moines acquièrent le chef de Romain auprès de Saint-Médard de Soissons. Cependant, la mise en valeur de cette relique ne parvient pas à enrayer le développement du culte de l'évêque à Notre-Dame. En dépit des efforts des moines, la cathédrale parvient à faire de Romain un saint « poliade », assurant la cohésion du corps civique.

1699 *Ibid*.

II-2 / Un sanctuaire atypique : Fécamp

Saint-Ouen de Rouen n'est pas le seul monastère à s'imposer comme sanctuaire. C'est également le cas de Fécamp, l'une des principales abbayes de la province ecclésiastique, souvent honorée de la présence ducale. C'est là que Guillaume le Conquérant célèbre Pâques en 1067 et 1075. Sa fille Cécile y célèbre ses vœux. Fécamp est aussi le théâtre de nombreux miracles. Son rayonnement peut être étudié à partir d'un recueil de *miracula* rédigé entre le XIe et le XIIIe siècle, comprenant de fait plusieurs parties[1700]. La première, composée sous l'abbatiat de Jean (1028-1078), est une compilation de 18 miracles réunis après 1059 et dont aucun n'est antérieur à 1028. La deuxième date probablement de 1088 et relate 3 miracles survenus sous l'abbatiat de Guillaume de Rots. La troisième raconte la dédicace du 15 juin 1099 à laquelle sont joints deux autres miracles. Quant à la quatrième, elle n'est pas postérieure au début du XIIIe siècle et fait état de quelques miracles attribués au Précieux Sang[1701]. On trouve dans ces récits des relations d'apparitions, de guérisons miraculeuses, d'objets retrouvés après avoir été perdus et volés ou encore de châtiments... Surtout, ils laissent apparaître, chez les moines fécampois, un rapport aux reliques pour le moins atypique : il s'agit du seul sanctuaire où les miracles ne sont pas forcément engendrés par la présence de restes saints mais davantage liés à la seule sainteté du lieu.

II-2-1 / Miracles, miraculés et rayonnement de Fécamp

Typologie des miracles

Les premiers miracles relatés sont des apparitions. Il est d'abord question d'un moine entendant un chœur composé de trois anges chanter des antiennes en l'honneur de saint Laurent devant l'autel dédié à saint Thomas[1702]. On relève également la mention d'un autre

1700 Langfors A., « *De miraculis quae in ecclesia Fiscanensi contigerunt.* Source du poème français de Madrid », *Annales Academiae Scietarum*, série B, 25, 1932, p. 2-32 ; Sauvage A., « Des miracles advenus en l'église de Fécamp », *Mélanges de la Société de l'histoire de Normandie*, 2e série, 1893, p. 9-67. L'édition d'Arthur Langfors est privilégiée dans les pages suivantes, à l'exception des miracles regroupés sous les paragraphes 25-27 : absents du poème français de Madrid, ils ont été retranchés de son édition par Arthur Langfors. On se reportera dès lors à l'édition de l'abbé Sauvage.

1701 Richard J.-C., « Les *miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », *Positions des thèses*, Paris, École des Chartes, 1975, 1975, p. 186.

1702 « *Quidam enim frater solus aliquando sanctum custodiebat oraculum, ubi, dum religiosa consuetudine silenter psalleret suaeque servitutis impensam aeterno et incommutabili Domino redderet, repente ad S. Thomae aram, suarum aurium intensionem erexit et incomparabilis suavitatis melodia quamdam de S. Laurentio antiphonam cantari audivit. Antiphona vero quae cantabatur talis erat :* Laurentius bonus operatus est *; qua suavitatis dulcedine allectus et attonitus, festinus cucurrit atque, per ostii cardinem suorum oculorum aciem introducens, ante aram, in forma juvenili speciossima, tres Angelos stare et psallere conspexit* », *Miracula*, chap. 1, p. 7. L'antienne chantée par les anges, *Laurentius bonus operatus est*, est celle qui est chantée aux nones, lors de l'office de saint Laurent ; Chadd D., *The Ordinal of the Abbey of the Holy*

chœur céleste se rendant en procession de la chapelle de Vierge[1703] à l'église abbatiale, à l'époque où Durand, futur abbé de Troarn, est encore moine à Fécamp[1704]. Des cierges sont rallumés devant l'autel de la Trinité par des mains d'anges et ce à trois reprises[1705]. Le crucifix surmontant l'autel Saint-Sauveur[1706] vient, également, par trois fois, frapper les châsses posées sur l'autel de la Trinité[1707]. Enfin, une nuit, à l'heure des matines, l'église et les environs sont illuminés par un éclair venant du ciel, signe de la grâce divine[1708].

Les guérisons miraculeuses sont, elles, plus nombreuses. De nombreux paralytiques viennent adresser leur requête à Fécamp. Trois hommes souffrant de malformations des mains (arthrite) sont ainsi guéris[1709]. Le premier descend dans l'espace qui abrite la tombe de l'abbé

Trinity Fécamp, Londres, Henry Bradshaw Society, 2002, t. II, p. 522. La chapelle Saint-Thomas, érigée à l'initiative de Richard II sur le tombeau de Richard Ier,^ est contiguë au côté sud de l'église de la Trinité. On peut en déduire que ce miracle a lieu entre 1028 et 1078. Brockhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge*, Caen, Société des Antiquaires de Normandie, 2009 (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 44), p. 77.

1703 D'après Katrin Brockhaus, cette chapelle doit se trouver à proximité de l'église abbatiale, dans le complexe des bâtiments claustraux proche du logis de l'abbé. Elle semble être associée à la célébration des vêpres. Pour la distinguer de la chapelle axiale de l'église construite par Guillaume de Rots, vers laquelle se dirigent les processions lors des laudes, elle est souvent désignée par les termes *sancta Maria in capella de infirmitorio*. Sa dédicace est inscrite aux calendriers liturgiques de Fécamp au 16 des calendes de juin. Rouen, BM, ms. 238 (A 314) ; Brockhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 77-78.

1704 « *Alio tempore D. Durandus, abbas postea, sed tunc D. abbatis Joannis bajulus, in ipsius camera meridie jacebat et dormiebat ; cujus aures psallentis multitudinis concentus maximus repente percussit et a levi sopore quo premebatur excitavit et advocavit. Mox religiosus frater, somnum evincens suamque desidiam, quasi vesperarum officio minime interfuisset, valde inculpans, surrexit et gloriosae Virginis Mariae Ecclesiam intravit egredientisque sanctae processionis excelsas et concinntentes voces audivit et intellexit ; et usque Sanctae Trinitiatis Ecclesiam progrediens introduxit. Ubi dum, sanctis evanescentibus Angelis, custodes Ecclesiae sopitos omnes inveniret, nullumque fratrem vigilantem vel psallentem reperiret, valde timuit : seque longo post tempore coelestis militiae concentum et praesentiam [audivisse et vidisse] intellexit, atque Deo gratias reddidit* », *Miracula*, chap. 2, p. 7-8. La mention de la présence de Durand à Fécamp situe ce miracle à une date antérieure à 1059 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 372.

1705 « *Quadam die, custos monasterii tres lucernas quas ante decantandas vesperas accendit, quarum duas decantatis vesperis extinxit, et ad observanda monasterii ostia declinavit. Quibus observatis, ad lucernas rediit et qui unam ardentem reliquerat tres ardentes Ecclesiae reperit, quarum duas iterum extinguens, et, velut si prius non ex toto extinxisset, omnino mortificans, recessit. Ad quas denuo reversus, flammas quas extinxerat constare invenit. Tunc, sibi velut iratus, tertio extinxit, et tertio, per se, imo per Angelorum officia, accensas reperit. Qui demum Angelorum praesentiam et Angelicae presentiae voluntatem cognoscens, lucernis ardentibus cessit, atque per totam noctem ardere coactus sustinuit. Factum est autem hoc miraculum ante ipsius Trinitatis Individuae altare* », *Miracula,* chap. 3, p. 8.

1706 Dans la collégiale érigée par Richard Ier et dédicacée en 990, celui-ci est situé derrière l'autel majeur de la Trinité. Borckhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge, op. cit.*, p. 77.

1707 « *Item, alia die, in capsis quae sunt post Sanctae Trinitatis altare, quidam magnus sonus et velut quaedam frequens percussio audita est : quo maximo compulsu veritus custos Ecclesiae, illuc cucurrit atque Crucifixum qui super S. Salvatoris Altare est usque ad ipsas capsas ter resupinari, atque reverti in suam stationem notam vidit et exhorruit* », *Miracula*, chap. 4, p. 8.

1708 « *Hora qua ad matutinas campanae omnes pulsarentur et intra Ecclesiam consueta luminaria omnia accenderentur, a summo coelo fulgorem maximum descendere, immo extendi et velut quandam viam fulgentem dirigi usque ad culmen Ecclesiae, conspexerunt. Cujus fulgenti amplitudine undequaque montes et valles diu coruscare admirati sunt. Quo miraculo peregrini cognoverunt in Fiscannensi monasterio Divinam praesentiam habitare, atque ibidem servientibus fratribus ad fastigia aeternae et coelestis habitationis viam et ascensum erigere ac disponere* », *ibid.*, chap. 5, p. 8-9.

1709 « *Habebat enim homo iste adeo manus contractas et digitos curvos quatinus inde nihil operari ac retinere vel etiam accipere posset* », *ibid.*, chap. 6, p. 9. « *Item, fuit quidam homo cujus digiti contracti suae palmae*

Guillaume[1710], s'y assoit et attend, jusqu'à ce qu'une colombe s'introduise par une fenêtre. Il lève alors ses mains et étend ses doigts afin de retenir l'oiseau[1711]. Le second se rend devant l'autel de la Sainte-Trinité pour prier[1712]. Le troisième fait le vœu de gagner la Trinité pour implorer le Précieux Sang. Ceci lui vaut d'être guéri sur le champ[1713] et il se rend ensuite à Fécamp pour montrer ce miracle aux moines[1714]. Par ailleurs, un homme au corps contrefait, du nom d'Harduin, ne parvenant pas à déposer son oblation sur l'autel de Trinité, implore Dieu. Celui-ci accède à sa requête et fait de lui un homme d'une grande beauté[1715]. Une femme se déplaçant à grand peine avec le soutien de béquilles gagne l'église pour y prier et y pleurer avant de repartir guérie[1716]. Une autre, courbée par l'infirmité, à tel point qu'elle ressemble à

adeo adhaerebant quatinus eum omni operi inhabilem redderent », *ibid.*, chap. 10, p. 10. « *Inter quae illud primum occurit memoriae qualiter vir quidam admodum praeclarus genere, qui manus habebat ita contractas ut pene omni earum privaretur officio...* », *Miracula*, éd. A. Sauvage, chap. 25, p. 37.

1710 L'emplacement de la tombe de Guillaume de Volpiano fait débat. Elle se situe aujourd'hui dans la chapelle du Sacré-Cœur, anciennement Sainte-Madeleine, et y a été transférée à une date indéterminée. D'après l'auteur de la *vita* de l'abbé réformateur, Raoul Glaber, elle se situe dans un endroit où les fidèles la voient en entrant et en sortant de l'église. Pour Katrin Brockhaus, il se pourrait qu'elle soit donc initialement située dans le bras nord du transept, à proximité de l'autel Saint-Taurin. La qualification de cet endroit comme voûté (*cryptae*) pourrait s'expliquer par la présence de tribunes couvrant les bras du transept, celles-ci nécessitant des voûtes d'arêtes à faible hauteur. Malgré tout, la situation de la tombe au rez-de-chaussée d'un transept ne permet pas d'expliquer l'emploi du terme *descenderet* dans le miracle n° 6. La question de la localisation initiale du tombeau du premier abbé de Fécamp reste donc ouverte à ce jour. Brockhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge, op. cit.*, p. 74-75.

1711 « *Descendit, juxta jubentis voluntatem, prope tumbam bonae memoriae Guillelmi Abbatis, resedit et expectavit. Ubi, quadam die, dum solus sederet, atque promissae benignitatis gratiam expectaret, per cryptae fenestram quandam candidissimam columbam introire et usque ad sedem suam intuitus est advolare ; quam humana consuetudine retinere volens, quid ageret nescius, contractas manus erexit suosque digitos curvos extendit, quorum complexu columba evanescente, sospes et incolumis Sancti Spiritus praesenti medicina permansit* », *Miracula*, chap. 6, p. 9.

1712 « *Hic homo venit, et ante Sanctae Trintatis Altare suae humilitatis modo oravit ; ubi digitos sanos accipiens, Trino et Uni Deo gratias retulit* », *ibid*., chap. 10, p. 10.

1713 « *.. Sanctae et Individuae Trinitatis Fiscanensem Ecclesiam se spopondit aditurum et praetiosissimi sanguinis Domini Nostri Jesu Christi, qui ibidem haberi creditur, integrum auxilium imploraturum : qui illico, Divina prosperante misericordia, attrectandi manibus quicquid ei oblatum fuit ita pritinum usum recepit, ut in eis nullum contractionis remaneret vestigium* », *Miracula*, éd. A. Sauvage, chap. 25, p. 37.

1714 « *Vidimus enim eum, post percepta a Deo hujusmodi beneficia, ad Fiscannensem Ecclesiam convolantem, manibus directis et extensis, ante praetiosissimum sanguinem Jesu Christi, benedicentem et laudentem Deum, qui ita mirifice et laudabiliter operatur in eis qui sperant super misericordia ejus* », *ibid.*, chap. 25, p. 37.

1715 « *Harduinus, cujus mento pene genua contingente, more pecudis deformiter incedebat atque multos aspcientens suae aegritudinis miseranda incommoditate compungebat, licet lento atque laborioso tramite, ad Sanctam Ecclesiam pervenit, atque ante aram Sanctae et Individuae Trinitatis collocatus tali suos socios compellavit sermone : « Mihi, Fratres mei, meam oblationem donate, quoniam eam propriis manibus sacrosancto altari laborabo superponere. » Tunc, infirmans, non coelum, sed terram solam aspicere assuetus, suam oblationem accepit et ante Sanctum Altare, acclinis et curvus, constitit. Quid faciat ? Habet voluntatem suam oblationem offere : sed, amota possibilitate erigi, non sacrosancto altari eam valet superponere. Stat tamen et, alto corde ingemiscens, suorum gemituum orationes et lachrymas coram Divinae Majestatis sublimibus oculis humiliter deponuit. Tunc summae clementiae ineffabilis Trinitatis intuens interius erectum animum, exterius clementer erexit virum, atque miserandae aegritudinis penitus omne exclusit indicium. Modo enim quo sancta voluntas interius erigebatur, mirum ad modum exterius coepit erigi corpus, nervorumque contractorum compage dissoluta, ad naturae pulchritudinem sanatus homo revertitur, qui, membris dissolutis et ejectis, ad terram corruit ; levius sopore correptus, cujusdam benigno ductu gratiae totius corporis sospitatem accepit* », *Miracula*, chap. 11, p. 10-11.

1716 « *Quaedam mulier quae labore nimio, duobus podiis sustenta, incedebat, sanctam Ecclesiam intravit : oravit, flevit atque, sanitatem accipiens neglecto lignorum officio, incolumis remeavit* », *ibid*., chap. 12, p. 11.

un quadrupède, gagne Fécamp à grand peine, grâce à ses prières. Une nuit, appelée par une voix céleste à se lever, elle sort de l'hôtellerie et veut se rendre à l'église. Elle recouvre la santé en chemin[1717]. Il en va de même d'une faible femme non seulement affectée d'une contraction des mains mais également aveugle qui, après une vision, se rend auprès du Précieux Sang[1718]. D'autres sont sauvés du mutisme. C'est le cas d'un dénommé Jean, muet naissance. Celui-ci entre dans l'église et retrouve la parole, après avoir été bouleversé par ce qu'il entend, notamment le *Deo Gratias*. Il rejoint alors les rangs des familiers de l'abbaye où il vit de nombreuses années[1719]. Un enfant de douze ans, muet depuis toujours, trouve refuge devant l'autel Sainte-Croix[1720] alors qu'il a été brutalisé, s'y endort et retrouve l'usage de sa voix[1721]. Il ressort de l'église, plein de courage, alors qu'il y était entré muet et peureux. Un prébendier de Saint-Vaast d'Arras, souffrant du même mal, gagne Fécamp, après une révélation, et dépose son oblation sur l'autel de la Sainte-Trinité. Ceci accompli, il vomit un jet de sang avant de se mettre à parler[1722]. On relève enfin un cas d'hydropisie : l'homme, enflé au point de ressembler à un tonneau, s'étend sur le flanc, puisqu'il ne peut le faire sur le ventre, sur le sol de l'abbatiale, au milieu du pavage, afin de prier. Son mal sort alors de son corps tel un ruisseau.

1717 « *Mulier quidam Bajocis erat quam infirmitas curvam fecerat non senectus, ita ut, cum ambulare niteretur, quadrupes potius videretur quam faemina. Haec aliquando Fiscannum, non sine maximo labore, veniens orationis gratia, et Fiscanni propter curationis effectum diutius immorata, dum quadam nocte in hospitiolo suo quiesceret, monita coelitus ut surgeret, surexit, hospitium exivit et ad Ecclesiam ire voluit : sed in via sanitatem recepit* », *ibid.*, chap. 29, p. 28-29.

1718 « *Quaedam muliercula de territorio adjacenti castro quod Gorniacum nominatur, occulorum luce privata, nesciens quam viam tenere, nullo beneficium ducatus praebente, devota valde, tam fide quam devotiono plena, adiit venerabilem Sanctae Trinitatis Fiscanensis Ecclesiam. Erat autem non solum caeca sed, ut audivimus, quadam manum suarum contractione debilitata. Cui, ut ipsa nobis retulit, in visione revelatum fuerat quod si Praetiosissimi Sanguinis Jesu Christi, qui in praefata Basilica haberi creditur et scitur, adiret Reliquas, oculorum amissum reciperet usum nec non debitatae manus et contractae restitutionem. Quae cum palpando singulis diebus ad praefatam aedem veniret et assisteret ante Praetiosissimi Sanguinis Jesu Christi Reliquias, paerti sunt oculi ejus, ita ut, ea profitente et coram me indigno Priore et pluribus adhuc superstitibus protestante, cuncta limpidissime, et maxime Praetiosissimum Jesu Christi Sanguinem visu perciperet, et ita, Deo juvante, est ab omni infirmitate tam manus quam oculorum curata* », *Miracula*, éd. A Sauvage, chap. 27, p. 38-39.

1719 « *Joannes quidam, a nativitate mutus, sanctam Ecclesiam intravit, interioris excelsis vocibus sublimes et aeternas Divinae Majestatis aures perculit atque, multis circumstantibus fratribus, naturale sermonis officium accepit. Cujus sermonis principium talis fuit :* Deo gratias *; quo eventu agnominatus atque inter famulos Fiscannensis Ecclesiae computatus per multos annos vixit et recte loquens, facti miraculi gloriam ipsius rei evidentià multo tempore docuit* », *Miracula*, chap. 8, p. 10.

1720 On ignore tout de la localisation de cet autel dans la collégiale de Richard Ier. Brockhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge, op. cit.*, p. 77.

1721 « *Quod quidam puer, ex Constantiensi provincia oriundus, mutus ab utero matris usque ad duodecimum annum, Fiscannum veniens ibique a filia Regis eleemosyna sustentatus, dum quadam die a quadam pateretur injuriam ad Ecclesiam fugit, ibique ad altare Sanctae Crucis procedens, citius obdormivit et inter dormiendum facultatem loquendi divinitus accepit, et expergefactus statim surrexit et Ecclesiam exivit, intrepidus et discretus, qui paula ante ingressus fuerat mutus et pavidus* », *Miracula*, chap. 19, p. 28.

1722 « *Item, erat alius mutus in Flandria, praebendarius S. Vedasti, cui Angelicae revelationis oraculo responsum est ut Fiscannum veniret atque ante Sanctae Trinitatis Altare suam orationem faceret. Obedivit, venit, atque super Sanctae Trinitatis altare suam oblationem posuit. Deinde, magnae humilitatis oratione completa, suis circumstantibus sociis, maximum cruoris radium evomuit ; taliterque amissum naturalis sermonis officium recepit* », *ibid.*, chap. 9, p. 10.

Rendant grâce à la Sainte Trinité, et ayant repris la force de ses membres, il quitte l'église et s'en retourne chez lui joyeux et en pleine santé[1723].

Des dangers imminents sont également écartés. Ainsi, un enfant qui s'étrangle, après avoir avalé goulûment une grande bouchée de nourriture, est porté devant l'autel de la Sainte-Trinité. Il se voit administrer quelques gouttes d'un vinage obtenu au contact du reliquaire de saint Barthélemy. Ceci a pour effet de le faire vomir et il recouvre la santé[1724]. De même, l'auteur de la première partie des *Miracula*, reconnaissant sa gloutonnerie naturelle, avale, au réfectoire, une arrête de poisson qui se loge ensuite dans sa gorge[1725]. Ses efforts pour s'en débarrasser restant vains, il se prosterne devant l'autel de l'abbatiale[1726]. Sa prière achevée, il expulse doucement l'arrête[1727]. Un enfant réchappe miraculeusement d'une noyade dans la « Voûte », canal qui passe sous la cour des moines et va jusqu'à la roue qui fournit de l'eau au lavoir[1728]. C'est là qu'il est repêché, à demi-mort, mais sans blessure. Lorsqu'il apparaît quasi ressuscité par Dieu, vivant et en bonne santé, l'auteur des *Miracula* l'interroge. L'enfant lui répond qu'il lui a semblé dormir, sans aucune inquiétude de l'âme ni douleur corporelle, jusqu'à ce qu'on le retire de l'eau[1729]. Une femme, piétinée et blessée par une foule nombreuse

1723 « *Quidam homo, cujus cutem hydropisis nimiae valetudo distenderat atque, humore foedo distentum, non homini, sed cuppae maximae comparabilem reddiderat, Fiscannum venit, S. Trinitatis ecclesiam intravit seque super latus suum, quoniam super ventrem nullatenus poterat, in medio ejusdem Ecclesiae pavimento, ad orationem dedit. Qua oratione finita, paralytici foeda cutis subito rumpitur et, magno patenti foramine, inclusus humore exire compellitur. Torrentis igitur similitudine, foedae aegritudinis virus visum est distillare, et, repentino decursu, infirmi cutis redire et ad ossa, a quibus multum abducta fuerat, religari se coepit et convertere. Nec mora, totius infirmitatis discurrente tabo quod maxime implendae sufficeret amphorae, homo sanus surrexit : reddensque Sanctae et Individuae Trinitatis gratias, vix collegis recognocendus suis, sanctam Ecclesiam exivit atque ad loca propria laetus et incolumis remeavit* », *ibid.*, chap. 7, p. 9.

1724 « *Puerulus quidam, qui cibo quem nimis avide momorderat strangulabatur, ante sanctissimum Altare asportatus, potata aqua qua ibidem philacterium S. Bartholomaei ablutum fuit, statim cibum evomuit et statim convalescens, sanus recessit* », *ibid.*, chap. 13, p. 11.

1725 « *Ego enim cum aliis fratribus reficiendus in refectorio aliquando sedi, ubi, dum mea naturali voracitate indiscreta pulpam ejusdem piscis latentem aristam voravi atque inter angustias inferioris mei gutturis deposui et inserui ; nec mora ! Modo ori infixam frequenti potu vel multo imposito cibo, deinde, modo multa tussi et immisso digito, tentabam reducere* », *ibid.*, chap. 18, p. 14-15.

1726 « *Finitoque prandio, consurgimus nostrasque laudes Domino consuetas reddentes sanctam Ecclesiam intravimus, intrantesque coeptorum ordinem officiorum complevimus. Quo expleto, fratribusque egressis, solus ego remansi, meamque miseriam aeternae mansuetudinis soli potentissimo medico exposui, atque ante suum sacrasanctum altare in orationem me contuli et prostravi* », *ibid.*, chap. 18, p. 15.

1727 « *His igitur totius animi intensione et devotione peroratis, surrexi, editoque Sanctae Crucis signo, inferam aristam velut leniter expuens eduxi, eductamque palma suscepi et Domno Abbati multisque aliis fratribus detuli et ostendi* », *ibid.*, chap. 18, p. 15.

1728 Ce canal, qui capte les eaux de la rivière dite de Ganzeville, village situé à plus de trois kilomètres, est érigé sur ordre de Richard II, ce dernier aménageant les bâtiments conventuels et amenant l'eau à l'intérieur du monastère pour subvenir aux besoins des moines. Le Maho J., « Un grand ouvrage de génie civil : le canal de la Voûte à Fécamp », dans F. de Beaurepaire, J.-P. Chaline (dir.), *La Normandie vers l'an Mil*, *op. cit.,* p. 193-195.

1729 « *Nam ante diem qua Dedicatio erat facienda, quidam infans cecidit in aquam, quae usitato apud nos vocabulo* volta *nominatur, quae per medium castrum sub terra in curiam monachorum currit, et usque ad rotam quae aquam lavatorio ministrat perveniens, cum et saxis collidentibus et aquis trahentibus totus discerpi potuisset, sine ulla laesione corporis semivivus levatur, et mox, quasi a Deo ressuscitatus, vivens et incolumis apparuit. Interrogato autem quid sibi in illo casu contigisset, quid visum fuisset, respondit ita sibi visum fuisse quasi dormiens usque ad locum qui ex aqua tractus est, sine ulla molestia animi, sine dolore*

à la sortie de l'église, se relève sans dommage[1730]. Un homme du nom de *Bernulphus* parvient à échapper à des bandits de grand chemin, ceux-ci l'ayant capturé et séquestré alors qu'il se rendait à Fécamp pour y célébrer la Nativité comme il en a l'habitude. Une vision divine lui procure le courage de se vêtir, de se chausser, de récupérer son bâton et sa besace avant de sortir lentement au vu et su des voleurs qui montent la garde et lui demandent ce qu'il fait. Il traverse une rivière, sans être mouillé ni affecté, et finit par atteindre l'abbaye où il revêt l'habit monastique[1731].

Des objets volés, et même des reliques, sont restitués à leurs légitimes propriétaires. Un prêtre parti de Flandre, en compagnie d'autres pèlerins dont il s'est séparé afin de se soulager, est par exemple assailli par des voleurs qui lui dérobent son cheval et ses affaires. Arrivé malgré tout à pied à Fécamp, il prie et pleure puis, sur le conseil de ses compagnons, étreint l'autel de la Trinité et implore le Seigneur de lui rendre son cheval ainsi que son argent. Il finit par les retrouver lorsqu'il gagne son logement[1732]. Un autre pèlerin, venu à Fécamp

corporis pervenisset », *Miracula*, chap. 23, p. 22. La mention « *nam ante diem qua Dedicatio erat facienda* » permet de dater ce miracle de 1099.

1730 « *In tanta namque et inaestimabili multitudine, cum se in portarum exitibus conculcarent et alii super alios transirent, protegente dextera Domini, nemo ex omnibus laesionem corporis aut mortem incurrit : ita ut quaedam mulier in majori porta Ecclesiae praetereuntium et subsequentium constipatione oppressa et prestrata, multis super eam transeuntibus, licet paululum debilitata fuerit, viva tamen exinde levata, sana discessit* », *ibid.*, chap. 14, p. 36.

1731 « *Item alius Flandrensis valde opulentus, Bernulphus nomine, Fiscannensem Sanctae Trinitatis Ecclesiam magnae sinceritatis affectu diligebat, et diligens frequentabat, atque per singulas Dominicae Nativitatis solemnitates, Fiscannum venire consueverat. Istum igitur virum ad consuetum devotionis debitum venientem latrones invaserunt, invadentes corripuerunt et retinuerunt, atque in ergastulo suae crudelitatis et avaritiae conclusuerunt. Quem cum nullius generis compedes retinere valerent quin Divina omnipotentia frangerentur, atque capto Dei servo egressum et libertatem suaderent et concederent, habito consilio, electis quibusdam latronibus custodiendum caeteri latrones commendaverunt, eoque commendato, ad ferae crudelitatis execrenda facinora declinaverunt. Tunc Deus, clemens Trinitas, suo dormienti servo apparuit, eique exurgere praecepit, atque ad sui propositi devotionem complendam venire persuasit. Quocirca Bernulphus, hujusmodi visitationis consolatione relevatus, intrepidus surrexit, suasque vestes et calceamenta accipiens, velut in propria requiesceret domo, sui abritii sententia se vestivit et calceavit : quod latrones vigilantes et omnia considerantes suaque membra nullo modo erigere praesumentes : Heu ! Tu (inquint), quid facis ? Quorsum abire, nobis minime concedentibus, disposuis ? Quibus ille : Videbitis, inquit. Et correpto baculo et pera, quae de poste quodam superiori pendebat, ergastuli ostium lento passu exivit, flumenque quoddam, quod inferius defluebat, ingressus, suorum brachiorum nimio ductu coelestis gratiae transnatavit. Mira res ! Viri vestes penitus siccae reperiuntur, et, velut nullas ingressus fuisset aquas, in viri membris nec ullus humor invenitur. Qua miraculi magnitudine Bernulphus in Dei omnipotentis servitutem totus sublevatus, Fiscannum pervenit, mundo renuntiavit et humilitatis Apostolicae habitum in Fiscannensi monasterio suscepit* », *ibid.*, chap. 16, p. 12.

1732 « *Flandrensis quidam sacerdos cum aliis peregrinis orandi gratia ad Sanctam et Individuam Trinitatem veniebat ; quem, ob naturae necessitatem deviantem et remanentem solum, latrones invaserunt, eique suum surripientes equum, quibusdam rebus quas secum habebat inclementer expoliaverunt. Qui latronum crudelitatem et suam nuditatem viriliter parvipendens, atque de Divinae Majestatis clementia nullatenus diffidens, quibusdam consociatus peditibus, magno labore Fiscannum pervenit, Sanctam Ecclesiam intravit, Sacrosanctae Trinitatis altari oblationem suam superposuit, atque deinde mentem et oculos in orationiem et lachrymas resolvit. Finita autem oratione sua, suorum consilio collegarum perdoctus, Sanctae et Individuae Trinitatis altare suis extensis brachiis circumcinxit, atque equum et pecuniam quam perdiderat ab omnium rerum Domino et aequissimo suppliciter requisivit. Peractis igitur suarum precum obsequiis, ad hospitium revertitur suum, atque suum de hospitii limine pendentem recepit equum, caeteraque omnia quae perdiderat immnanitate et avartiia execrandorum latronum* », *ibid.*, chap. 15, p. 12.

pour célébrer la Nativité, se fait dérober son aumônière par un voleur alors qu'il protège les moines qui gardent l'autel des assauts de la foule. Il ne s'en rend compte qu'après un certain temps. La première recherche menée par les religieux et le pèlerin ne donne aucun résultat. Ce n'est qu'après avoir prié de nouveau et allumé des lampes que les moines finissent par retrouver l'aumônière à l'une des extrémités de l'autel et la restitue au pèlerin[1733]. Un navire chargé de viande venant d'Angleterre et appartenant à l'abbaye est capturé par des pirates à la solde de Robert Courteheuse[1734]. Après une tentative de négociation manquée de la part des moines de Fécamp, les corsaires reprennent le large mais se trouvent subitement en mauvaise posture et se querellent quant à la conduite à adopter : certains veulent restituer le butin, craignant la colère divine, d'autres s'y opposent[1735]. Une fois à proximité du rivage, ils sont interceptés et enchaînés[1736]. La cargaison est finalement restituée au monastère et la viande distribuée aux pauvres[1737]. Certains des pirates se voient pardonnés[1738]. Cependant, *Albertus,* le

1733 « *Peregrinus quidam, in Nativitate Domini, fratres qui sanctum Altare custodiebant ab impulsu et oppressione irruentis turbae religionis affectu maxime protegebat et liberabat. Huic sancto intento operi fur quidam suum marsupium subripuit, atque, sui arbitrii proprii nequam judicio, quo voluit asportavit : quod dictus peregrinus longo post tempore percipiens adstantibus fratribus leniter subridens dixit suarum rerum casum, et jacturam hilari valtu pronuntiavit. Quo eventu contristati fratres lucernas accendunt atque cum ipso peregrino circa sanctum altare diligenter inquirunt : verum inquisitae perviae vestigia vel aliquam similitudinem non reperiunt, unde desperantes suae officio custodiae revertitur atque post pusillum, oratione facta et accensis lucernis, denuo ad investigationem perviae circa sacrosanctum altare revertitur : quam, administratione coelestis gratiae, juxta cornu altaris diligenter depositam inveniunt : unde eam sustollentes, summa cum gratulatione admiranti peregrino reddunt* », *ibid.*, chap. 14, p. 13.

1734 « *Adhibuit etiam mari custodes, quos illi piratas vocant, qui naves ab Anglia venientes caperent, captas ei redderent, capturam suis usibus manciparent. Factum est autem per id tempus ex consuetudine navem hujus Ecclesiae onustam carnibus, ab Anglia venientem cursu prospero, Sequanae appulisse, sed eorum insidias penitus non evasisse. Nam cum ipsi Deo odibiles eam processisse vidissent, secundum quod scriptum est : ipsi calcaneum observabant , e vestigio sequentes, navem quidem inveniunt mercibus plenam, hominibus vacuam ; inventam rapuerunt, sanctamque praedam inter se sacrilegi diviserunt* », *ibid.*, chap. 21, p. 17-18. Ce récit s'insère dans la lutte que mène le duc Robert Courteheuse contre son frère, le roi d'Angleterre, Guillaume le Roux. Le premier engage un combat sans merci contre le second pour lui ravir la couronne. Il recrute donc des « garde-côtes », ici qualifiés de pirates, chargés de capturer tous les navires en provenance d'Angleterre. Cette mesure est destinée à bloquer toute relation avec l'île et à fournir à Robert une éventuelle flotte d'invasion. Dans ce contexte, les faveurs du monastère vont nettement à Guillaume le Roux. Il ne faut pas oublier que l'abbaye fécampoise est largement possessionnée en Angleterre. Renoux A., *Fécamp. Du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, éd. du CNRS, 1991, p. 488-489 ; Chibnall M., « Fécamp and England », art. cit., p. 126-135.

1735 « *Nam cum ab eis [ex] tanta carnium copia vix unam portiunculam recipiens ad monasterium remeasset et ad patriam illi navigare tentarent, erant namque Flandrenses ante Fiscannum transitum facientes, subito restiterunt. Tunc quidam illorum, qui sanioris consilii videbantur, reatus sui conscientia perurgente, imo spiritu compellente Divino, coeperunt socios adhortari ut ad terram navem reducerent et in Ecclesia satisfacerent de reatu suo, contradicentibus caeteris usque ad sanguinis effusionem certantibus ; seditione itaque concitata et vindicta coelitus consequente, alii eorum corporaliter excaecantur, omnes similiter rationis consilio sunt privati* », *Miracula*, chap. 21, p. 18-19.

1736 « *Egressique sine interrogatione, mox capiuntur ; captos vinculis ligant, compedibus coangustant* », *ibid.*, chap. 21, p. 19.

1737 « *Carnem vero quam receperant ad monasterium remiserunt, quam vir liberalis et clemens pauperibus distribuit mox susceptam, immensas Deo gratias referens qui et hic misericorditer suam fovet Ecclesiam, et in futuro ad gloriam pervehit sempiternam* », *ibid.*, chap. 21, p. 19.

1738 « *Quorum plurimos postea vidimus ad hanc Ecclesiam revertentes indulgentiam petere, petitiam citius impetrare* », *ibid.*, chap. 21, p. 19.

plus cruel d'entre eux, connaît une mort violente, assassiné alors qu'il se trouve en état d'ivresse dans une taverne[1739]. Enfin, un moine de Cîteaux, Gauthier, reçu en frère à Fécamp[1740], dérobe une partie du Précieux Sang ainsi qu'un fragment d'os du bras de sainte Marie-Madeleine avant de partir en pèlerinage à Jérusalem en compagnie d'un prêtre et d'un diacre, d'un chevalier nommé Godard des Vaux et de son fils[1741]. Alors qu'ils se trouvent pris dans une tempête[1742], Godard exhorte le moine de Fécamp à faire usage des reliques qu'il s'est vanté d'avoir en sa possession[1743]. Face à l'attitude de Gauthier, il comprend alors qu'il s'agit d'un vol, cette tempête n'étant autre que la manifestation de la colère divine[1744]. Il entreprend donc de s'emparer du Précieux Sang avec le concours des matelots[1745]. De retour dans son pays, après tout de même être allé à Jérusalem et après avoir échappé à des brigands, Gauthier s'acquitte de sa promesse et se rend à Fécamp pour y déposer le Précieux Sang sur l'autel de la Trinité. Il est accueilli par les moines du lieu en grande pompe. Les reliques sont réinstallées dans l'église abbatiale[1746].

1739 « *Porro Albertus quidam, cujus consilio videbantur scelera perpetratre, qui, cum Ecclesiae nostrae frater antea videretur, in diripiendo tamen navem et in praedam non redditam Ecclesiae ipsi infideliter extiterat et ingratus, dum postea temulentus ebiberet in taberna, districto Dei judicio, a sociis est peremptus* », *ibid.*, chap. 21, p. 19.

1740 « *Vir quidam illiteratus, Walterius nomine, relicto habitu saeculari, ad Cisterciense venit coenobium, et expetito habitu a fratribus ibidem Deo servientibus, et quod petierat impetrato, in fratrem receptus est* », *ibid.*, chap. 29, p. 40-41.

1741 « *Nescio si quid, Deus scit, quo Spiritu ductus signum Crucis Dominicae, Hierosolymam peregre profecturus, in humeros suos erexit praedictus frater et, vix biennio commorationis ejus apud nos peracto, citra profectionis ejus tempus, diabolico instinctu agitatus, ut ex monacho factus daemoniacus, loco et tempore furtis ac commodis se inhaerentibus, omnio conscio penitus absente, in Praetiosum Sanguinem Domini et Salvatoris Nostri Jesu Christi, cui in Ecclesia Fiscannensis debitus venerationis exhibetur cultus, manus injecit violentas, partem ex eo trahens minimam, particulamque ossis brachii Sanctae Mariae Magdalenae, quod in eadem pro maxima parte dignoscitur esse. Nec multis post evolutis dierum curriculis, adveniente tempore profectionis suae praefixo, cum duobus monachis Fiscannensis Ecclesiae, uno praesbytero, altero diacono, Hierosolysram una cum eo profecturis, necnon milite uno, laudabilis testimonii viro, cui nomen Godardus de Vallibus, et filio suo clerico, nomine Guillelmo, iter agressus est* », *ibid.*, chap. 29 p. 25. On reviendra dans les pages qui suivent sur Godard des Vaux.

1742 « *Nam cum prius, prospero cursu delati, fere jam medum maris tenerent, aer coepit subito in nubes glomerari, pontus irruentium ventorum flatibus ab imis sedibus evulsus in scopulos attolii, navisque huc illuc coepit confligentibus inter se fluctibus jactari* », *ibid.*, chap. 29, p. 26.

1743 « *Frater Walteri, memini te confessum fuisse mihi, cum iter ageremus et mutuo colloqueremur, quod sanctuarium nescio quid tecum portabas, in quo spem salutis, imminete temporis angustia, tam tibi quam sociis tuis non minimam, post Dominum, concipiebas* », *ibid.*, chap. 29, p. 26.

1744 « *Si autem forte contigit te in eum, ausu temerario, praeter conscientiam ejusdem loci abbatis et conventus, manum injecisse ut avide substraheres eum : ne forte idcirco nobis irascatur Deus et ob unius noxam tota haec univerrsitas periculis exponatur immeritis. Credo etenim quod Dominus Ecclesiam suo nomini dedicatam tam praetioso thesauro in aliqua parte nolit privari, quo eam tam solemniter et famose voluit insigniri* », *ibid.*, chap. 29, p. 26-27.

1745 « *Cujus precibus frater ille evinci non potuit, sed ad reddendum quod usurpabat se loqui posse negavit. Interea nautae, viso miraculo quod acciderat, de repentina tempestatis cessatione et inaudita, de Praetioso Sanguine Christi obtinendo, inter illos altercatione, eum sibi tradi petierunt quem de jure debere in suam sortem unanimiter cedere conclamarunt ; et quoniam id precibus obtinere non potuerunt, tandem viribus illatis voti sui compotes extiterunt* », *ibid.*, chap. 29, p. 27.

1746 « *Nec multo tempore elapso, memor juramenti in navi spontanee praestiti, de restitutione sanctuarii Ecclesiae Fiscannensis, illo assumpto, ipse et filius ejus à domo sua egressi, non minima notorum et familiarium suorum turba stipati, Fiscannum venerunt. Quorum adventum praenoscens totus ejusdem loci*

Enfin, ce recueil de *miracula* fait état d'un châtiment infligé à l'épouse d'un dénommé *Osmundus*, celle-ci se rendant coupable de blasphème. Alors qu'*Osmundus* souhaite effectuer un pèlerinage à Fécamp[1747], sa femme s'y oppose avec virulence, lui enjoignant de s'occuper de sa maison et de ses enfants[1748]. Ces paroles lui valent de se retrouver défigurée, sa bouche distordue s'étendant désormais jusqu'à l'oreille[1749]. Afin d'expier son pêché, elle gagne elle-même l'abbaye et dépose son anneau sur le maître-autel, en gage de justice[1750]. Elle s'adresse alors à Dieu avec cris et lamentations afin d'atténuer sa sévérité. Sa bouche retrouve alors sa forme initiale[1751].

Typologie des miraculés

L'assise sociale de Fécamp ne présente guère de particularité notable. Comme dans de nombreux autres recueils de *miracula*, on relève aussi bien les mentions d'hommes que de femmes, d'enfants que d'adultes, de clercs que de laïcs... Les apparitions concernent d'abord les religieux de l'abbaye. C'est à un moine du lieu qu'apparaissent trois anges dans la chapelle Saint-Thomas[1752]. Le *custos* du monastère *(custos monasterii*, *custos ecclesiae*) est témoin des cierges miraculeusement rallumés et voit le crucifix placé au-dessus de l'autel Saint-Sauveur frapper les châsses posées sur l'autel majeur de la Trinité[1753]. Durand[1754], témoin de la présence

Conventus, ob reverentiam et honorem Praetiosissimi Sanguinis Christi, quem secum afferebant, cum solemni pompa, cum crucibus et cereis, in laudibus et canticis et dignis Deo praeconiis, eis obviam processit : et, facta statione et concursu multorum populorum, virorum ac mulierum adjacentis provinciae, qui ad tam celebre spectaculum fama excitati convenerant, miles saepe fatus Godardus, qui cognominabatur de Vallibus, omnem rei textum et eo ordine quo acciderat, de Praetiosi Sanguinis Christi restitutione coram omnibus memoriter enarravit, impositoque fine suae narratione, una cum filio suo et uxore, et infinita plebium multitudine, Ecclesiam Sanctae Trinitatis ingressus, sacrosanctum Christi Jesu Sanguinem, necnon praedictam ossis brachii S. Mariae Magdalanae portiunculam, praemissis fidem faciens, propria manu obtulit super Altare, qui usque in diem hodiernum in Ecclesia Fiscannensi reservantur : Sanguis videlicet in vase chrystallino ab illo Fratre qui eum rapuerat mirabili inclusus artificio, et ossis portiuncula in pyxide argentea, ut in memoriam et recordationem tam mirabilis facti ostendantur populo fideli de universis mundi climatibus illuc peregrinationis intuitu concurrenti, ad augmentum devotionis et fidei, necnon ad laudem et gloriam Domini et Salvatoris Nostri Jesu Christi... », *ibid.*, chap. 29, p. 29.

1747 « *Vir quidam de Medunta, Osmundus, Fiscannum venire disponebat* », *ibid.*, chap. 17, p. 14.

1748 « *Tu deberes tuos parvulos alere et tuae curam familiae habere : et pergis Fiscanum, inductus potius vanitatis curiositate quam religionis alicujus allectus vel inspiratus devotione !* », *ibid.*, chap. 17, p. 14.

1749 « *Os quippe blasphemum, cujus offio protervos sermones contra Deum et virum suum superbiens Maria impudenter jaculaverat, contrahitur contractumque, ductu distortio ac deformi, auri conjungitur* », *ibid.*, chap. 17, p. 14.

1750 « *Tunc Maria, praesentem poenam aspiciens et praeteritam confitens culpam, quae, cum viro noluit, alienis consociata Fiscannum venit, sanctam Sanctae Trinitatis Ecclesiam intravit, annulumque suo de digito extractum, velut vadimonium justitiae, Sacrosanctae Trinitatis altari superposuit* », *ibid.*, chap. 17, p. 14.

1751 « *Quo facto, in magnae sinceritatis orationem se contulit, magnisque clamoribus et lamentis aeterni Judicis severitatem et sententiam facile delenivit. Os enim mulieris, quod sermo impudens et superbiens contraxit, pudica et humilis confessio, festinantis officio medicinae, sanavit atque, multis circumspicientibus, in antiquo suae pulchritudinis modo restituit* », *ibid.*, chap. 17, p. 14.

1752 *Ibid.*, chap. 1, p. 7.

1753 *Ibid.*, chap. 3, p. 8 ; chap. 4, p. 8.

1754 *Ibid.*, chap. 2, p. 7.

d'un second chœur céleste, n'est autre que le neveu de l'abbé Gérard Ier de Saint-Wandrille, où il a été oblat, mais aussi le porte-crosse de l'abbé Jean de Fécamp (*D. Abbatis Joannis bajulus*) avant de prendre la tête de Saint-Martin de Troarn[1755]. Le moine délivré d'une arrête fichée dans sa gorge est l'auteur de la première partie du recueil de *miracula*[1756]. Les religieux fécampois ne sont pas les seuls clercs concernés : c'est un prêtre originaire de Flandre (*Flandrensis quidam sacerdos*) qui retrouve le cheval et les effets qui lui ont été dérobés par des brigands[1757]. Parmi les laïcs, davantage frappés par des pathologies lourdes, les origines sociales sont très diverses. Certains semblent pauvres. Les *Miracula* font état d'un enfant pris en charge par la fille du roi, celle-ci subvenant à ses besoins par des aumônes (*a filia regis eleemosyna sustentatus)*[1758] et d'un prébendier de Saint-Vaast d'Arras (*praebendarius S. Vedasti*)[1759]. À l'opposé, *Bernulphus* est qualifié d'*opulentus*[1760]. Un autre homme est dit d'origine illustre (*vir quidam admodum praeclarus genere*)[1761] et il est fait état d'une *nobilis matrona*[1762]. On ne peut guère en dire plus à leur sujet. Ce n'est pas le cas de *Godardus de Vallibus* ou Godard des Vaux qui rapporte le Précieux Sang après que celui-ci a été dérobé par un moine[1763]. Les *Miracula* le qualifient de *miles* et précisent que son fils, Guillaume, est clerc[1764]. Son intervention se situant aux environs de 1200, on peut supposer qu'il s'agit du fils du justicier d'Henri II. Également dénommé Godard des Vaux, ce dernier occupe cette charge de 1161 à 1165[1765]. On le retrouve parmi les souscripteurs des Plantagenêt et ce dès le principat de Geoffroy (1149). En effet, son nom figure au bas d'une notice par laquelle Enguerrand de Vascœuil et l'abbé Renaud de Préaux mettent, sur l'ordre de Geoffroy Plantagenêt, un terme à un différend qui les oppose[1766]. Il souscrit ensuite trois chartes de

1755 *Normannia monastica*, t. II, p. 372-374.
1756 *Miracula*, chap. 18, p. 14-16.
1757 *Ibid.*, chap. 15, p. 12.
1758 *Ibid.*, chap. 19, p. 17. Il s'agit sans doute de l'une des filles de Guillaume, Agathe, Cécile, Adèle, Constance, Adelise ou Mathilde.
1759 *Ibid.*, chap. 9, p. 10. D'après le *Lexicon Mediae Latinitatis* de J. F. Niermeyer, le terme *praebandarius* désigne une personne bénéficiant d'une distribution de nourriture assurée par une église en échange de services ou un pauvre soutenu de manière continuelle par une église. À Arras, l'abbaye Saint-Vaast détient le sol alentour et exerce la juridiction sur les tenanciers, les « hommes de Saint-Vaast » ; Mériaux C., Noizet H., « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre (Xe-XIe siècles), », dans Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F., Rozé I. (dir.), *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 73.
1760 *Ibid.*, chap. 15, p. 12.
1761 *Miracula*, éd. A. Sauvage., chap. 25, p. 37.
1762 *Ibid.*, chap. 26, p. 37.
1763 *Miracula*, chap. 28, p. 24-30.
1764 « *necnon milite uno, laudabilis testimonii viro, cui nomen Godardus de Vallibus, et filio suo clerico, nomine Guillelmo* », *ibid*., p. 25.
1765 Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique (928 / 929-1190)*, *op. cit.*, t. II, acte n° 223, p. 694 ; Haskins C. H., *Norman Institutions*, Cambridge, Harvard University Press, Londres, Oxford University Press, 1918, p. 267.
1766 Rouet D., *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Préaux (1034-1227)*, Paris, éd. du CTHS, 2005, acte n° A 177, p. 162-164.

Mathilde l'Emperesse en faveur de la léproserie de Beaulieu de Chartres (1150-1153)[1767] ainsi que la charte de fondation de l'abbaye du Vœu (le Valasse) (1157-1164)[1768]. On retrouve son nom au bas d'actes émanant d'Henri II[1769], notamment au bas de l'acte par lequel le duc-roi ordonne à Guillaume, fils de Jean, de remettre à Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, toutes les coutumes de la forêt du Vernay et la moulte de Bayeux (1157)[1770], de la confirmation d'un accord passé entre l'abbé de Saint-Étienne de Caen et Jourdain de Veeris au sujet des fiefs de Robert de Villy et Raoul de Hotot (1156-1159)[1771], de la confirmation générale des biens de Saint-Étienne de Caen (1156-1161)[1772], d'une charte par laquelle Henri II remet une terre dépendant de la forêt de Lillebonne aux lépreux du Mont-aux-Malades (1165-1173)[1773]. Godard des Vaux souscrit également la sauvegarde accordée par le duc-roi, à l'occasion de l'élévation des corps des comtes Richard Ier et Richard II, à ceux qui viendront chaque année à Fécamp, depuis les Rameaux jusqu'à la Pentecôte (1162)[1774]. Enfin, il fait partie des agents envoyés par Henri II dans le Bessin et chargés d'enquêter sur des droits ducaux tombés en désuétude[1775]. C'est à ce même personnage que le duc-roi, par un acte daté de la première semaine d'avril 1157, remet, pour le service qu'il lui a rendu (*pro servicio suo*), sept cent trente acres dans la forêt de Fécamp, d'autres terres, notamment un terrain pour construire une maison dans la vallée de Fécamp, et d'autres droits, dont un office d'inspecteur des forêts et de percepteur du droit de glandée dans toutes les forêts de Normandie. Par ce même acte, Godard des Vaux se voit aussi remettre une foire annuelle, un marché hebdomadaire à Goderville[1776] ainsi que la libre glandée pour tous ses porcs dans l'ensemble des forêts de Normandie. Toutes ces concessions sont faites en fief et transmissibles[1777]. L'essart de Goderville donne naissance à la paroisse dont l'église est placée sous la vocable de Marie-Madeleine[1778]. On ne peut en

1767 Berger E., Delisle L. (éd.), *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie concernant les provinces françaises et les affaires de France*, Paris, Imprimerie nationale, 1916, t. I, acte n° 11, p. 15-16 ; acte n° 35, p. 41-42 ; acte n° 45, p. 50-51.

1768 *Ibid.*, acte n° 236, p. 383-384.

1769 *Ibid.*, acte n° 221, p. 359. Il ne figure pas en revanche dans la liste, certainement non exhaustive, dressée par Nicholas Vincent des témoins figurant dans les chartes d'Henri II ; Vincent N., « The Court of Henry II », dans Vincent N., Harper-Bill C. (dir.), *Henry II. New Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2007, p. 289-291.

1770 Bourrienne V., *Antiquus cartularius ecclesiae Baiocensis*, Rouen, Lestringant, Paris, Picard 1902-1903 (Société de l'Histoire de Normandie), t. I, acte n° 35, p. 42-43.

1771 Berger E., Delisle L. (éd.), *Recueil des actes d'Henri II*, *op. cit.*, t. I, acte n° 122, p. 228.

1772 *Ibid.,* t. I, acte n° 154, p. 267-186.

1773 *Ibid.*, t. I, acte n° 420, p. 547-548

1774 *Ibid.*, t. I, acte n° 221, p. 358-359.

1775 Billoré M., *De gré ou de force. L'aristocratie normande et ses ducs (1150-1259)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 213.

1776 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.

1777 Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, op. cit.*, t. III, acte C4, p. 758-760.

1778 Le Maho J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », *Archéologie médiévale*, 6, 1976, p. 13 ; Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises paroissiales du diocèse de Rouen au Moyen Âge*, *op. cit.* Le choix de ce vocable est fort intéressant : il est à rapprocher de l'épisode au

revanche dire avec certitude si c'est lui ou son fils qui fait partie des bienfaiteurs de l'abbaye et cède, pour le salut de son âme et de ses parents mais également pour le salut d'Henri II, la dîme du marché de Goderville, dans la seconde moitié du XIIe siècle[1779]. C'est bien le Godard des Vaux des *Miracula* qui remet au monastère, en 1215, avec son fils Guillaume le clerc, une maison jouxtant les murs de l'*aula* de Richard II[1780]. Ainsi, Fécamp, comme de nombreux autres sanctuaires normands, draine un large spectre social, relativement représentatif de la société médiévale.

Rayonnement du sanctuaire fécampois

L'aire de recrutement des pèlerins gagnant Fécamp obéit également à des logiques similaires à celles observées pour le sanctuaire de Saint-Ouen de Rouen. Même si la provenance des pèlerins n'est pas toujours indiquée, les mentions dont on dispose conduisent à penser que le monastère bénéficie d'un rayonnement certain, compris dans un rayon d'environ 200 kilomètres[1781]. On observe plusieurs cercles concentriques autour du foyer fécampois. En effet, l'origine des miraculés est d'abord locale. On a déjà dit que plusieurs d'entre eux viennent du monastère même[1782] ou de ses abords immédiats si l'on pense à l'enfant tombé dans le canal de la « Voûte »[1783]. Ils sont aussi originaires du diocèse de Rouen, comme cette femme de Gournay[1784], ou encore du reste de la principauté normande et plus particulièrement de la Normandie occidentale. Le texte fait état d'un enfant *ex Constantiensi provincia oriundus*[1785] et d'une femme de Bayeux[1786]. Cependant, la zone d'attraction de Fécamp ne se limite pas au seul duché. Osmond dont il a été question plus haut vient du Vexin français et plus particulièrement de Mantes[1787]. On a également plusieurs mentions de pèlerins originaires de Flandre : le prébendier de Saint-Vaast d'Arras[1788], *Bernulphus*[1789] et le prêtre qui se rend à Fécamp pour la Nativité[1790]. Enfin, on relève une femme venant de Laval[1791].

cours duquel Godard des Vaux rapporte à Fécamp le Précieux Sang et un fragment d'os du bras de Marie-Madeleine, dérobés par le moine Gauthier.

1779 Delisle L., Berger E. (éd.), *Recueil des actes d'Henri II*, *op. cit.*, t. II, acte n° 223, p. 693-694.

1780 *Miracula*, p. 45 ; Renoux A., *Fécamp. Du palais ducal au palais de Dieu, op. cit.*, p. 532 ; Rouen, BM, ms. 1207 (Y 51), fol. 46, fol. 74.

1781 Annexe 8.

1782 *Miracula*, chap. 1, p. 7 ; chap. 3, p. 7 ; chap. 3, p. 8 ; chap. 4, p. 8 ; chap. 18, p. 14-16.

1783 *Ibid.*, chap. 23, p. 22.

1784 *Miracula*, éd. A. Sauvage, chap. 27, p. 38 ; dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.

1785 *Miracula*, chap. 19, p. 17

1786 *Ibid.*, chap. 20, p. 17 ; dép. Calvados, ch.-l. cant.

1787 *Ibid.*, chap. 17, p. 14 ; dép. Yvelines, ch.-l. cant.

1788 *Ibid.*, chap. 9, p. 10 ; ch.-l. dép. Pas-de-Calais. Il faut noter que Saint-Vaast d'Arras est affilié à Cluny ; Mériaux C., Noizet H., « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre (X^e-XIe siècles), », art. cit., p. 65.

1789 *Ibid.*, chap. 15, p. 12.

1790 *Ibid.*, chap. 14, p. 12.

1791 *Miracula*, éd. A. Sauvage, chap. 26, p. 38 ; ch.-l. dép. Mayenne.

La provenance des pèlerins peut être mise en relation avec le patrimoine de l'abbaye, ses possessions jouant certainement un rôle de relais auprès des populations. Le monastère est ainsi présent dans le Cotentin, probablement dès les années 1040, si l'on en croit Lucien Musset[1792] : à cette date, deux chevaliers libres, Anquetil et Auvray, lui donnent 100 acres de terre à Montaigu-la-Brisette[1793]. Dans la seconde moitié du XIe siècle, Fécamp acquiert aussi les domaines de Morsalines[1794], de Marchésieux[1795], Quettehou[1796], Beuzeville-au-Plain[1797], Millières[1798] et Brévands[1799]. À la même époque, le monastère s'implante dans la région de Bayeux : d'après la charte de confirmation émise par Richard II en 1025, il reçoit des droits à Barbières[1800] et Anisy[1801], cédés par Emmeline, épouse d'Hugues de Bures, à Amblie[1802], la moitié de Ryes[1803], don d'Eudes fils Geoffroy[1804]. Ce dernier remet aussi la terre de Trungy[1805], dans le Bessin, du vivant de Richard II. Surtout, vers 1058[1806], Richard, seigneur de Creully, de Saint-Gabriel[1807] et de Fresné-le-Crotteur[1808], remet le domaine de Saint-Gabriel à Fécamp où son frère a embrassé la vie monastique[1809]. L'abbaye y fonde ensuite un prieuré d'abord confié à Turquetil. La nouvelle fondation est elle aussi largement possessionnée dans la région[1810]. Fécamp bénéficie aussi d'un relais en Flandre, dans le diocèse de Thérouanne, avec l'abbaye Sainte-Berthe de Blangy-sur-Ternoise restaurée avant 1051 par le comte Roger de Saint-Pol, celui-ci la faisant ensuite passer sous l'autorité de l'abbaye du pays de Caux[1811]. Jusqu'en 1287, les abbés de Blangy sont régulièrement élus parmi les moines de Fécamp[1812]. À Mantes, le monastère possède le prieuré Saint-Georges, fondé par Robert le Pieux, qui reste

1792 Musset L., « La contribution de Fécamp à la reconquête monastique de la Basse-Normandie (990-1066) », dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp*, *op. cit*., t. I, p. 63.
1793 Montaigu-la-Brisette, dép. Manche, cant. Valognes. Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, op. cit*., t. II, acte n° 27, p. 303-304.
1794 Dép. Manche, cant. Quettehou.
1795 Dép. Manche, cant. Périers.
1796 Dép. Manche, ch.-l. cant.
1797 Dép; Manche, cant. Sainte-Mère-Eglise.
1798 Dép. Manche, cant. Lessay.
1799 Dép. Manche, cant. Carentan.
1800 Dép. Calvados, cant. Creully, com. Thaon.
1801 Dép. Calvados, cant. Creully.
1802 Dép. Calvados, cant. Creully.
1803 Dép. Calvados, ch.-l. cant.
1804 *RADN,* acte n° 34, p. 124-131 ; Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, op. cit.*, t. III, p. 242-256.
1805 Dép. Calvados, cant. Balleroy.
1806 Date avancée par Lucien Musset et validée par Manon Six. Musset L., « La contribution de Fécamp à la reconquête monastique de la Basse-Normandie », art. cit. ; Six M., « Le prieuré de Saint-Gabriel », *Annales de Normandie*, 52e année, n° 2, 2002, p. 99-127 ; n° 3, 2002, p. 225-251.
1807 Saint-Gabriel-Brécy, dép. Calvados, cant. Creully.
1808 Lieu-dit, Saint-Gabriel-Brécy, dép. Calvados, cant. Creully.
1809 Six M., « Le prieuré de Saint-Gabriel », art. cit., p. 99-127.
1810 *Ibid.*, p. 99-127.
1811 Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, op. cit.*, t. III, acte n° 44, p. 344-346.
1812 *Ibid.*, t. I, p. 32.

dans son giron jusqu'à la Révolution[1813]. Concernant Laval, la logique est peut-être autre : afin de légitimer sa conquête du Maine (1063), le duc Guillaume fait épouser à son fils Robert, alors âgé de douze ans, Marguerite, la sœur du comte Herbert II et sa plus proche héritière. Lorsque celle-ci meurt prématurément, elle est inhumée à l'abbaye de Fécamp.

II-2-2 / Des miracles sans reliques ?

Là où le recueil fécampois commence à se distinguer des autres *Miracula* produits dans le diocèse de Rouen à la même époque, c'est qu'il ne s'étend guère sur le rôle joué par d'éventuelles reliques dans le processus miraculeux. Son propos vise avant tout à souligner la sainteté du lieu. Dans les récits de miracles qui se déroulent avant la reconstruction du chœur entreprise par l'abbé Guillaume de Rots, l'accent est mis sur l'autel majeur dédié à la Trinité[1814]. Les fidèles viennent y prier, sans passer par un intercesseur, comme, entre autres, l'auteur des *Miracula* qui peine à se débarrasser de l'arête qui s'est fichée dans sa gorge[1815]. D'autres y déposent leurs oblations, à l'instar du prébendier d'Arras[1816], d'un homme au corps contrefait[1817], du prêtre originaire de Flandre[1818] ou encore de l'épouse d'Osmond, le texte précisant qu'elle y dépose l'anneau qu'elle porte à son doigt, probablement son anneau de mariage[1819]. Un homme va jusqu'à étreindre l'autel[1820]. Cela n'est d'ailleurs pas sans poser quelques problèmes comme le suggère le récit mettant en scène un laïc aidant les moines à repousser les fidèles qui se pressent autour de l'autel pendant les fêtes de Noël[1821]. Ce dernier semble donc constituer l'aboutissement du cheminement des pèlerins : ceux-ci, après avoir franchi le seuil de l'église, traversent l'édifice dans sa longueur, la nef pouvant être considérée comme une représentation de l'adversité, avant d'atteindre le chœur, assimilé à la plénitude céleste[1822]. C'est là, par l'intermédiaire de l'autel de la Trinité, que s'opère la conjonction du monde terrestre et du Ciel. Ce n'est plus le cas dans les récits postérieurs à 1099. Passé cette

1813 *Ibid.*

1814 Brockhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge, op. cit.*, p.

1815 « *Vides, inquam, Deus clemens, quid patior et quantis me consolationis auxiliis indigeo. Confiteor tibi meam edacitatem et edacitatis culpam et tuam imploro misericordiam quatinus praesenti culpae clementer facias indulgentiam et tanti laboris, tuae singularitatis potentia, excludas penam et miseriam. Erubesco enim, clemens Deus, valde isto ignominioso mortis cruciatu mori, quo et mortui vitium publicetur et meae edacitatis voracitas diffametur* », *Miracula*, chap. 18, p. 15. Le constat est le même dans les chap. 10, p. 10, 25 p. 37, 7 p. 9, 8 p. 10.

1816 *« ...atque super Sanctae Trinitatis altare suam oblationem posuit* », *ibid.,* chap. 9, p. 10.

1817 *Ibid*., chap. 11, p. 11.

1818 « *...sacrosanctae Trinitatis altari oblationem suam superposuit* », *ibid.*, chap. 14, p. 12.

1819 « *Annulumque suo de digito extractum, velut vadimonium justitiae, Sacrosanctae Trinitatis altari superposuit* », *ibid*., chap. 17, p. 14.

1820 « *Sanctae et Individuae Trinitatis altare suis extentis brachiis circumxinxit* », *ibid*., chap. 14, p. 12.

1821 « *Peregrinus quidam, in Nativitate Domini, Fratres qui sanctum Altare custodiebant ab impulsu et oppressione irruentis turbae religionis affectu maxime protegebat et liberabat* », *ibid*., chap. 16, p. 13.

1822 Baschet J., *L'iconographie médiévale*, Paris, éd. Gallimard, 2008 (Folio Histoire), p. 73-79.

date, il n'est plus fait mention de prières devant l'autel de la Trinité ou d'offrandes sur celui-ci. D'après Katrin Brockhaus, l'autel de la Trinité est rendu inaccessible aux fidèles. Les travaux entrepris par Guillaume de Rots, entre 1087 et 1099, visent, conformément à l'idéal réformateur, à séparer plus nettement le chœur des moines de l'espace ouvert aux laïcs, dont les flux sont désormais drainés par le déambulatoire[1823].

Pourtant, on ne peut pas non plus affirmer, comme le fait Mathieu Arnoux, qu'il n'y a pas de saints fécampois[1824]. Tout au plus n'y a-t-il pas de saints tutélaires mais les reliques ne manquent pas à Fécamp. On a déjà vu que l'abbaye dispose d'un trésor bien fourni[1825]. La quatrième et dernière partie des *Miracula*, datée du XIIIe siècle, fait état du Précieux Sang, mis en valeur sous l'abbatiat d'Henri de Sully, après avoir été miraculeusement redécouvert, en 1171, à la base d'un mur du chœur, dans une colonne de pierre cylindrique[1826]. Si l'on se fie à la *Chronique* de Robert Torigni, qui ne connaît que le sang d'origine eucharistique, on peut dire que la relique découverte en 1171 ne draine pas encore les foules aux environs de 1180[1827]. Ce constat permet de reconsidérer la dernière partie du recueil de *Miracula* survenus à Fécamp et notamment la translation mettant en scène Godard des Vaux. Comme on l'a déjà dit, ce dernier restitue à l'abbaye le Précieux Sang dérobé par un moine dénommé Gautier, désireux de rapporter le sang du Christ à Jérusalem pour y édifier un sanctuaire[1828]. Une nouvelle fois, on retrouve dans ce récit tous les ingrédients des *furta sacra* : une relique dérobée, la colère divine qui se manifeste ici par une tempête, un voleur démasqué... Le texte nous apprend surtout que Godard des Vaux, après avoir repris le Précieux Sang au voleur, poursuit son pèlerinage et transporte la relique jusqu'au Saint Sépulcre[1829]. Sans doute faut-il voir dans cet épisode le moment clé du récit. Finalement, ce voyage forcé et le contact avec les Lieux Saints contribuent à sanctifier le Précieux Sang, à probablement lui assurer une crédibilité encore sujette à caution. En effet, comme l'a montré Nicholas Vincent, le culte de ce type de relique est accueilli avec un certain scepticisme, et ce pour au moins deux raisons. D'une part, on trouve nombre d'autres exemplaires du Précieux Sang à travers l'Occident[1830] et,

1823 Brockhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge, op. cit.*, p. 144-145.

1824 Arnoux M., « Les premières chroniques de Fécamp : de l'hagiographie à l'histoire », art. cit., p. 81.

1825 Se reporter au chapitre consacré aux quêtes de reliques au lendemain de la fondation de la principauté normande.

1826 Omont H., « Invention du Précieux Sang dans l'église de l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle », art. cit., p. 65-66.

1827 Delisle L. (éd.), *Chronique de Robert de Torigni*, *op. cit.,* t. II, p. 104-106 ; Le Maho J., « Aux origines d'un grand pèlerinage normand : l'origine des reliques fécampoises du Précieux Sang », art. cit., p. 101.

1828 *Miracula*, chap. 28-32, p. 24-30.

1829 « *Egressi igitur navim, per terram diu desideratam iter arripuerunt, quousque ad Sepulchrum Domini, cum Praetioso ejusdem Sanguine devenerunt* », *ibid*., chap. 30, p. 27.

1830 Depuis le VIIIe siècle, sont ainsi recensées, entre autres, des reliques du Précieux Sang à Guadix, en Andalousie, à Mantoue, Sarzana, Lucques, Luni, Rome et au Mont-Cassin en Italie, à Reichenau,

d'autre part, son existence même entre en contradiction avec la théologie chrétienne de l'Ascension, celle-ci arguant de la fin de la présence physique du Christ sur terre[1831]. La translation de la relique fécampoise peut ainsi être interprétée comme un moyen de surmonter ces contradictions. Après bien des tribulations, notamment après avoir échappé à une troupe de brigands, Godard des Vaux parvient à rapporter le Précieux Sang à son propriétaire originel, non sans vanter les mérites de la relique dans chaque lieu qu'il traverse[1832]. À l'approche du monastère, il est accueilli par les moines en procession, rejoints par la population des environs[1833]. Cette translation ressemble bel et bien à une campagne de lancement du culte du Précieux Sang auprès des populations de la région fécampoise, avant tout destinée à accroître sa renommée. Aussi, ce court passage nous donne-t-il peut-être à voir le processus de fabrication d'une relique.

Cela ne doit pas faire oublier que Fécamp possède d'autres restes saints. Ceux-ci apparaissent en filigrane dans les *Miracula*, à commencer par le sang d'origine sacramentelle, acquis par Richard Ier et déposé dans l'autel majeur à l'occasion de la dédicace de la collégiale en 990. Le liquide apparu *ad altare sancti Macuti episcopi et confessoris*, au cours d'une messe célébrée par le prêtre Isaac, est de nouveau mis au jour lors de la dédicace de l'abbatiale de Guillaume de Rots, en 1099, en compagnie « *de ligno videlicet Domini et de Sepulchro ejus, de columna ad quam fuit flagellatus et de linteo quod fuit obvolutus, de aqua qua patriarcha Hierosolymitanus lavit Sepulchrum Domini, quae versa est in albam petram, de*

Weingarten, Petershausen, Münchsmünster, Prüfening, Cappenberg, Weissenburg, Trier, Bamberg, Magdeburg, Gandersheim dans l'Empire et à Reading et Norwich en Angleterre. Après 1204 et le sac de Constantinople, on relève les mentions de Venise en Italie, de Halberstadt, Trifels et Pairis dans l'Empire, de Bruges, Tournai, Namur, Liessies, Anchin et Boulogne en Flandre, de Soissons, Reims, Clairvaux, Neuvy-Saint-Sépulchre, Billom, La Rochelle en France et Hailes, Ashridge, Glastonbury et Westminster en Angleterre. Vincent N., *The Holy Blood. King Henry III and the Westminster Blood Relic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 52-68.

1831 *Ibid.*, p. 39, 81.

1832 « *Eos (sic) autem qui huic spectaculotam laudabili et mirifico interfuerant in his quae acciderant Deum laudantes, in quamque civitatem vel oppidum intrabant tam mirabile factum ore praedicabant et digno laudum praeconio efferebant* », *Miracula*, chap. 32, p. 29.

1833 « *Quorum adventum praenoscens totus ejusdem loci Conventus, ob reverentiam et honorem Praetiosissimi Sanguinis Christi, quem secum afferebant, cum solemni pompa, cum crucibus et cereis, in laudibus et canticis et dignis Deo praeconiis, eis obviam processit : et, facta statione et concursu multorum populorum, virorum ac mulierum adjacentis provinciae, qui ad tam celebre spectaculum fama excitati convenerant, miles saepe fatus Godardus, qui cognominabatur De Vallibus, omnem rei textum et eo ordine quo acciderat, de Praetiosi Sanguinis Christi restitutione coram omnibus memoriter enarravit, impositoque fine suae narrationi, una cum filio suo et uxore, et infinita plebium multitudine, Ecclesiam Sanctae Trinitatis ingressus, sacrosanctum Christi Jesu Sanguinem, necnon praedictam ossis brachii S. Mariae Magdalanae portiunculam, praemissis fidem faciens, propria manu obtulit super Altare, qui usque in diem hodiernum in Ecclesia Fiscannensi reservantur : Sanguis videlicet in vase chrystallino ab illo Fratre qui eum rapuerat mirabili inclusus artificio, et ossis portiuncula in pyxide argentea, ut in memoriam et recordationem tam mirabilis facti ostendantur populo fideli de universis mundi climatibus illuc peregrinationis intuitu concurrenti, ad augmentum devotionis et fidei, nec non ad laudem et gloriam Domini et Salvatoris Nostri Jesu Christi* », *ibid.*, chap. 32, p. 29.

vestimento Sanctae Dei Genitricis et de capillis ejus »[1834]. On sait également qu'avant le réaménagement du chœur à l'initiative de Guillaume de Rots, des châsses sont posées sur l'autel de la Trinité[1835]. Leur contenu n'est pas détaillé. Plus tard, lorsque le Précieux Sang est dérobé par le moine Gauthier, un os du bras de sainte Marie-Madeleine est aussi mentionné[1836]. Rien n'est dit, en revanche, sur l'usage qui en est fait à cette époque. Il n'en va pas de même des reliques de saint Barthélemy, également citées. Le recueil de *miracula* mentionne un enfant à qui l'on fait boire de l'eau dans laquelle ont trempé ces restes[1837]. Effectivement, un inventaire du XIVe siècle fait état d'« un cuir de saint Berthelmieu »[1838]. On peut donc supposer que, comme nombre de sanctuaires, l'abbaye fécampoise fabrique alors du vinage et le distribue aux fidèles. On peut aussi s'interroger sur l'usage qui est fait du corps de Guillaume de Volpiano. Ce dernier n'est pas désigné comme *sanctus* dans les *Miracula* mais « *bonae memoriae* »[1839]. Pourtant, les fidèles semblent attendre de lui des miracles, à l'instar de cet homme qui, ayant les mains contractées et les doigts tordus, descend auprès de son tombeau[1840]. Ce récit n'est d'ailleurs pas isolé : les *Histoires* de Raoul Glaber relatent également un miracle *post mortem* accompli par le premier abbé de Fécamp. Quelques jours seulement après son décès et son inhumation « dans l'endroit le plus beau de l'église », un enfant d'une dizaine d'années, gravement malade, est porté par ses parents sur sa sépulture. Laissé là, dans l'attente d'une guérison inespérée, il voit une colombe lui apparaître avant d'être gagné par le sommeil. À son réveil, il recouvre la santé[1841]. Le parallèle entre les deux miracles est évident. On peut en tout cas en déduire qu'un culte populaire commence à être rendu à l'abbé réformateur dès les lendemains de sa mort. Cette dévotion est soutenue par le disciple de Guillaume Volpiano, Raoul Glaber, à qui l'on doit, en plus des *Histoires* citées, une *Vita domni Willelmi*, certainement destinée à appuyer cette démarche spontanée et fournir un

1834 *Ibid.*, chap. 22, p. 34.

1835 *Ibid.*, chap. 4, p. 8.

1836 « *Nescio si quid, Deus scit, quo Spiritu ductus signum Crucis Dominicae, Hierosolymam peregre profecturus, in humeros suos erexit praedictus Frater et, vix bienno commorationis ejus apud nos peracto, citra profectionis (sic) ejus tempus, Diabolico instinctu agitatus, ut ex monacho factus Daemoniacus, loco et tempore furtisac commodis se inhaerentibus, omni conscio penitùs absente, in Praetiosum Sanguinem Domini et Salvatoris Nostri Jesu Christi, cui, in Ecclesia Fiscannensi debitus venerationis exhibetur cultus, manus injecit violentas, partem ex eo trahens minimam, particulamque ossis brachii Sanctae Mariae Magdalenae, quod in eadem pro maxima parte dignoscitur esse* », *ibid.*, chap. 29, p. 25. L'inventaire de 1502 fait état d'un fragment de péroné de Marie-Madeleine. La confusion ne viendrait-elle pas du fait que cette relique est conservée dans un reliquaire en argent en forme de bras ?

1837 « *Potata aqua qua ibidem philacterium S. Bartholomei ablutum fuit* », *ibid.*, chap. 13, p. 11.

1838 De Beaurepaire C., « Anciens inventaires du trésor de l'abbaye de Fécamp », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 20, 1859, p. 169.

1839 Il est canonisé au XVIIIe siècle.

1840 « *Descendit, juxta jubentis voluntatem prope tumbam bonae memoriae Guillelmi Abbatis, resedit et expectavit* », *Miracula*, chap. 6, p. 9.

1841 R. Glaber, *Histoires, op. cit.*, chap. IV, par. 9, p. 240.

texte pour les lectures monastiques et canoniales[1842]. Cependant, l'objectif ne semble guère atteint. L'ordinaire du XIIIe siècle de l'abbaye prévoit certes un anniversaire au 1er janvier avec des célébrations spéciales (lecture, *tricenarium*, pitance)[1843] mais les calendriers liturgiques fécampois ne mentionnent aucune fête en son honneur. La communauté fécampoise ne semble pas chercher à prendre le relais de la piété populaire. À côté des *Miracula*, d'autres sources nous renseignent également sur le culte rendu aux reliques. L'ordinaire du XIIIe siècle nous apprend que le jour de la saint Taurin, après la messe, « *det sacerdos super stantes benedictionem cum brachio sancti Taurini dicens : Benedicat nos diuina maiestas pater et filius et spiritus sanctus* »[1844]. Il mentionne également une fête *in translatione sanctorum Fiscanni quiescentium* au 7 des ides de janvier, *in albis* avec une messe *in capis*[1845], fête présente dans les calendriers dès le XIIe siècle[1846]. Malheureusement, il ne fournit guère plus d'informations sur la nature exacte de ces restes saints. De même, il fait état de reliques portées en procession dans la nef de l'église le dimanche des Rameaux, après l'office de tierce[1847]. Là encore, les renseignements à leur sujet restent minces. On est davantage informé sur la politique menée par l'abbé Henri de Sully grâce à la documentation diplomatique. Ce dernier, sans doute dans la perspective de financer des travaux permettant d'élever les murs, les toits et les tours de l'église de la Trinité annonce, en 1157, une bénédiction, une absolution et un grand pardon accordés par l'archevêque de Rouen[1848]. Ceci est sans doute à rapprocher d'une bulle d'Adrien IV, adressée l'année précédente au prélat, Hugues d'Amiens, l'invitant à se rendre à Fécamp pour y faire l'ostention de corps saints et y donner l'absolution de leurs péchés aux pèlerins pénitents[1849]. Effectivement, le 3 mars 1162, les restes des saints Contest

1842 Gazeau V., Goullet M., *Guillaume de Volpiano, un réformateur en son temps (962-1031). Vita domni Willelmi de Raoul Glaber. Texte, traduction et commentaire*, *op. cit.*, p. 9.

1843 Chadd D. (éd.), *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, musée de la Bénédictine, ms. 186)*, *op. cit.*, t. I, p. 184 ; Id., t. II, p. 677, 689, 694 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 102.

1844 Chadd D., *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp, op. cit*., t II, p. 525.

1845 *Ibid.*, p. 387-389.

1846 Rouen, BM, ms. 237 (A 328) ; Rouen, BM, ms. 238 (A 314) ; Chadd D.,*The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp, op. cit.*, t. II, p. 762.

1847 Chadd D., *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp, op. cit.*, t. I, p. 213-214.

1848 « *Quibus licet aliisque maioribus his assidue molestemur incommodis, nostrae tamen Fiscannensis ecclesiae turres, tecturas et macerias renouare pariter ac meliorari uestro cupientes auxilio, presentes istos fratres et legatos ad uestre fraternitatis pietatem direximus, ut nobis in hac necessitate uestri oblationibus et elemosinis opem ferre dignemini. Denique uenerabilis pater noster Rothomagensis archiepiscopus suam benedictionem, gratiam et absolutionem in hoc opere nobis opem ferentibus concedit, et omnibus in penitentia constitutis penitentiae suae magnam facit indulgentiam sicut litterarum suarum testimonio comprobatur* », Laporte J., « *Epistulae Fiscannenses*. Lettres d'amitié, de gouvernement et d'affaires (XIe-XIIe siècles) », *Revue Mabillon*, 170, p. 26-27 ; Brockhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge, op. cit.*, p. 147

1849 « *Ac per hoc dilecti filii nostri Henrici abbatis et fratrum eiusdem loci precibus inclinati, caritati tue mandamus quatinus cum ab eisdem fratibus fueris requisitus, de suffraganeis tuis quos uolueris tibi ascitis monasterium ipsum uisitare non differas, et sanctorum corpora que ibidem esse noscuntur populo fideli ostendere atque moderatam et competentem penitentiam omnibus advenientibus vere penitentibus, ob deuotionem sanctorum corporum confluentibus, sed et remissionem peccatorum, secundum traditam tibi*

et Flavien, de saint Saëns ainsi que des saintes Afre, Geneviève et Perpétue sont transférés « *de locis in quibus tunc jacebant ad loca digniora in quibus modo sunt* », dans des reliquaires d'or et d'argent[1850]. On peut supposer qu'ils sont désormais situés à proximité du maître-autel car, à cette occasion, sont aussi transférées les dépouilles des comtes Richard Ier et Richard II, placées derrière ce dernier afin de bénéficier de la proximité immédiate des corps saints[1851]. L'inventaire de 1682 précise que ces reliques sont contenues dans une châsse de marbre, posée sur le retable du grand autel[1852]. L'opération donne lieu à une importante cérémonie à laquelle assistent Henri de Pise, légat du pape Alexandre III, Rotrou, évêque d'Évreux, Arnoul, évêque de Lisieux, Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux, et Achard, évêque d'Avranches. Henri de Pise accorde, à cette occasion, quarante jours d'indulgences à tous les pèlerins qui chaque année, de Pâques aux octaves de la Pentecôte, se rendront à Fécamp vénérer la sainte et indivisible Trinité, les saints cités et les autres personnes reposant dans l'abbatiale[1853]. Le duc-roi Henri II délivre, quant à lui, une sauvegarde (*meam firmam pacem*) pour ceux qui viendront à Fécamp à cette occasion[1854] et la renouvelle pour les années à venir (*singulis annis*)[1855]. Il remet aussi, à cette occasion, à l'abbaye de Fécamp le domaine des Hogues[1856].

Il est donc légitime de se demander pourquoi, hormis le Précieux Sang, ces différentes reliques, présentes et exploitées par la communauté, ne font pas l'objet d'une mise en valeur plus intensive et sont même quasiment passées sous silence par la littérature hagiographique émanant du monastère. D'après Mathieu Arnoux, il faudrait y voir la volonté de ne pas se placer sous la tutelle d'un saint en particulier[1857]. Ceci s'explique probablement en partie par le fait que l'abbaye ne possède pas de corps complet. Néanmoins, ce choix est certainement à mettre en relation avec l'histoire du monastère naissant et en particulier avec sa revendication du privilège d'exemption. Celle-ci émerge à l'occasion d'un conflit avec l'archevêque Guillaume Bonne Âme : à la suite d'un différend avec Robert Courteheuse qui lui a pris Gisors pour le remettre à Philippe Ier, l'archevêque jette un interdit sur la Normandie, interdit

discretionem a Domino, misericorditer indulgere », Laporte J., « *Epistulae Fiscannenses*. Lettres d'amitié, de gouvernement et d'affaires (XIe-XIIe siècles) », art. cit., p. 28-29.

1850 Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, op. cit.*, t. III, acte n° 137, p. 540-543.

1851 *Ibid.*

1852 Leroux de Lincy A., *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp, op. cit.*, p. 188-189.

1853 Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, op. cit.*, t. III, acte n° 137, p. 540-543.

1854 Berger E., Delisle L. (éd.), *Recueil des actes de Henri II, op. cit*, acte n° 222, p. 358-359 ; Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, op. cit.*, t. III, acte n° 136, p. 539-540.

1855 Berger E., Delisle L. (éd.), *Recueil des actes de Henri II, op. cit.*, acte n° 221, p. 359. C'est au bas de cet acte que figure d'ailleurs la mention de *Godardo de Vallibus*.

1856 Dép. Eure, cant. Lyons-la-Forêt; *ibid.*, acte n° 223, p. 360-361 ; Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, op. cit.*, t. III, acte n° 138, p. 543-545.

1857 Arnoux M., « Les premières chroniques de Fécamp : de l'hagiographie à l'histoire », art. cit., p. 78.

englobant Fécamp. Invoquant l'exemption, les religieux refusent de s'y soumettre, ce qui leur vaut d'être frappés d'anathème. Guillaume de Rots s'adresse alors au pape, ce dernier confirmant par une bulle le dit privilège (1103)[1858]. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer toute la production littéraire fécampoise, du manuscrit 528 au récit de l'invention du Précieux Sang, en passant par les *Miracula* étudiés plus haut. En particulier, le *Libellus de revelatione* est clairement écrit pour justifier les prétentions des moines à échapper à toute juridiction de l'archevêque de Rouen[1859]. Il reprend entre autres le récit selon lequel un ange dépose sur l'autel de l'église encore anonyme un couteau sur le manche duquel sont gravés en lettres dorées les mots *in honore sancte Trinitatis*. Cette dédicace est un moyen de placer l'abbaye dans une situation d'indépendance, sinon de supériorité vis-à-vis de l'Église de Rouen, comme la Trinité peut l'être vis-à-vis des saints[1860]. Il est donc difficile, dans ce contexte, de développer le culte de l'un d'entre d'eux en particulier. Seule la mise en valeur du Précieux Sang peut en quelque sorte se justifier à Fécamp, ceci expliquant que ses pérégrinations et son *inventio* fassent l'objet d'un développement au XIIIe siècle[1861]. Pour Jean-François Lemarignier, il s'agit de répliquer aux assertions de l'Anonyme d'York, partisan de la cathédrale mettant en avant l'antériorité de cette dernière sur l'abbaye cauchoise. La légende du Précieux Sang serait ainsi un moyen de battre en brèche cet argument : les moines fécampois peuvent désormais prendre prétexte de la possession d'une relique plus antique que celles détenues par Notre-Dame de Rouen et donc faire de leur monastère un lieu saint élu par Dieu devant le siège de l'archevêque[1862]. Jacques Le Maho a d'ailleurs bien montré que ce texte ne peut être envisagé comme un récit fondateur ou une relation originale tant sont nombreux les emprunts aux narrations précédentes[1863].

Ainsi, au terme de cette analyse, il est difficile d'affirmer que le culte du Précieux Sang est à l'origine du pèlerinage fécampois comme Jacques Le Maho le propose[1864]. Les *Miracula* montrent au contraire que les pèlerins affluent à Fécamp bien avant l'éclosion de la dévotion à la relique christique, au point de rendre nécessaire le réaménagement du chœur

1858 Lemarignier J.-F., *Étude sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140*, *op. cit.*, p. 194.

1859 Arnoux M., « Les premières chroniques de Fécamp : de l'hagiographie à l'histoire », art. cit., p. 76.

1860 *Ibid.*, p. 78.

1861 Omont H. (éd.), « Invention du Précieux Sang dans l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle », art. cit., p. 52-66.

1862 Lemarignier J.-F., *Étude sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140, op. cit.*, p. 196-201.

1863 La partie allant de la découverte des ruines de l'église de Fécamp à la cérémonie de dédicace de 990 est par exemple directement empruntée au *Libellus de revelatione* ; Le Maho J., « Aux sources d'un grand pèlerinage normand : l'origine des reliques fécampoises du Précieux Sang », art. cit., p. 98.

1864 *Ibid.*

sous l'abbatiat de Guillaume de Rots, et ce avant même la (re)découverte miraculeuse de 1168. On devine que les fidèles y sont, comme ailleurs, attirés par des restes saints, comme le corps de Guillaume de Volpiano ou encore le « cuir » de saint Barthélemy. Toutefois, aucune des reliques conservée à Fécamp ne fait l'objet d'une réelle mise en valeur, réservée au seul Précieux Sang. Sans doute peut-on y voir un choix raisonné des moines fécampois, désireux de se distinguer au sein du diocèse de Rouen et d'affirmer leur autonomie vis-à-vis de la cathédrale, dans le contexte de la revendication d'un privilège d'exemption.

II-3 / Un sanctuaire à vocation régionale : Fontenelle

À côté de Saint-Ouen et Fécamp existent, dans le diocèse de Rouen, d'autres sanctuaires de moindre importance, exerçant leur influence à l'échelle régionale. Saint-Wandrille de Fontenelle est l'un d'eux. En dépit de sa titulature, ce n'est pas le corps du fondateur de l'abbaye de la vallée de la basse Seine qui attire les pèlerins mais les reliques de saint Vulfran. Dans la seconde moitié du XIe siècle, ces dernières font l'objet d'une intense mise en valeur à l'intérieur du monastère de Fontenelle. Cette promotion peut être saisie à partir de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*[1865] ainsi qu'à partir d'un recueil de *miracula* également imputable à l'auteur de l'*Inventio,* composé à la demande des autres religieux « *ad futurorum notitiam litterarum apicibius transmittere* »[1866] et dont la rédaction se place dans la seconde moitié du XIe siècle, dans la mesure où l'auteur rapporte des faits datés de 1056-1057 mais qualifie Guillaume de « *Normanorum comes* ». Ceci permet de supposer que ce texte est antérieur à 1066.

II-3-1/ Après la redécouverte du corps de saint Vulfran, une mise en valeur tardive

Un culte restreint

À la lecture de l'*Inventio sancti Vulfranni*, il semble que, dans les années qui suivent la découverte du corps de Vulfran, le culte de l'ancien métropolitain de Sens reste secondaire, y compris à Fontenelle même. Plusieurs éléments plaident en ce sens. Tout d'abord, Vulfran n'a longtemps droit qu'à un simple reliquaire de bois[1867]. Ensuite, avant 1053, il suscite apparemment les faveurs de quelques membres de l'aristocratie seulement. Ainsi, sous

1865 *Supra*, p. 60.
1866 *Miracula sancti Vulfranni*, prologue, p. 147.
1867 « *reconditorium illi argenteum, quod antea ligneum erat* », *Inventio*, par. 26, p. 44.

l'abbatiat de Gérard (1008-1031), la femme de l'archevêque Robert, Herlève[1868], délivrée d'un accouchement difficile par les soins du saint, remercie ce dernier en concédant au monastère une grande étendue de forêt ainsi que des espaces dévolus aux pâtures. Elle finance également la construction du dortoir des moines[1869]. À la même époque, Emma de Pontchardon offre un reliquaire en argent pour remplacer celui en bois[1870]. Comme l'a souligné Edina Bozóky, une telle offrande est censée « établir une relation particulière entre le donateur et le bénéficiaire », le saint devenant de fait l'intercesseur et le protecteur particulier du bienfaiteur[1871]. En 1039, Ives, dit le clerc, fils du comte de Beaumont [-sur-Oise], fait remise à Dieu, saint Wandrille, Ansbert et Vulfran des droits de gouvernail sur les navires montant et descendant la Seine, en vue de Conflans[1872]. Cependant, en 1033, l'église abbatiale est dédiée en grande pompe aux seuls saint Pierre et saint Wandrille[1873]. L'absence de Vulfran dans la

1868 Herlève est à l'origine des comtes d'Évreux (*Inventio*, note 54, p. 43), Richard et Guillaume, qui se font inhumer à Saint-Wandrille. Elle serait apparentée à *Torstingus Dives* (Turstin le Riche) membre d'une famille scandinave implantée par les premiers princes normands dans la vallée de la basse Seine. D'après Jean Laporte et Jacques Le Maho, Turstin serait apparenté aux ancêtres du lignage de Beaumont, voire même confondu avec le père d'Onfroy de Vieilles, Torf. Cette hypothèse est plus que nuancée par Pierre Bauduin. Celui-ci admet que des liens entre les familles de Herlève et Onfroy puissent exister, sans qu'il s'agisse nécessairement de parenté. On sait par exemple qu'Onfroy est le vassal de l'archevêque de Rouen pour le domaine de Bouafles, en Vexin, entré récemment dans le patrimoine de la cathédrale. Bauduin P., *La première Normandie (X^e^-XIe siècles). Sur les frontières de la Normandie : identité et construction d'une principauté*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2004, p. 328-330 ; Gazeau V., *Monachisme et aristocratie : l'exemple de la famille de Beaumont*, thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Caen, 1986-1987, p. 34-55.

1869 « *Interea erat quaedam matrona nobilis opibus magnis, et diuitiis pollens, nomine Herleuis quae difficultate partus aliquando cepit uehementer periclitari. Cumque diebus octo eo dolore satageret, atque ita ut morti proxima uideretur deperire, nulloque remediorum genere neque uotis ad multorum nomina sanctorum promissis quicquam proficeret, tandem prosperiori usa consilio sancto patri Vulfranno de cuius meritis plenius edocta fuerat, decem libras denariorum deferri praecepit, et maiora, si se de presenti liberaret internorum tortura, munera repromisit. Nec mora eunte qui missus fuerat cum uotis et munere, illa puella enixa est talique extimplo exempta periculo mortis imminentis euasit discrimen. Unde actum est ut ex illa die sanctum Uulfrannum ut ereptorem suum nimis cordis affectu coleret, locum hunc quem antea uehementer aduersabatur in multis honoraret, et circumpositorum saltuum largiorem nobis nostrisque hominibus copiam tam in pascuis pecorum quam in ceteris lignorum usibus indulgeret. Nam et dormitorium ad aeternam sui memoriam propriis expensis, quale nunc cernitur, aedificari fecit, ubi expleto uitae presentis cursu et sepulturam promeruit* », *Inventio*, par. 25, p. 43.

1870 « *Verum enimuero praedicta matrona ut suum amorem quem erga sanctum habebat Uulfrannum operibus approbaret, reconditorium illi argenteum, quod antea ligneum erat, componi iussit* », *Inventio*, par. 26, p. 43-44. En 1238, le corps de Vulfran est de nouveau transféré « *in capsa argentea et deaurata* », Paris, BnF, ms. lat. 13 820.

1871 Bozóky E., « Prolégomènes à une étude des offrandes de reliquaires par les princes », *Pecia*, 8-11, 2005, p. 93.

1872 « *Ego Ivo Deo sanctisque ejus Wandregisilio atque Ansberto simulque Wulfranno, quorum merita Fontanellae venerant, perdono quicquid de gubernaculis navium eorum ascendentium per Sequanam sive descendentium secus Conflendis castellum, amodo et in reliquum, pro societate eorum qui ibi Deo famulantur monachorum et parte, ac communione benefactorum, accepto tantum ab eis uno equo ob memoriam hujus cessionis, quam mea meorumque heredum subscriptione per cartae seriem firmitudini mando perpetuae ac stabilitati* », *Études critique sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 25, p. 70.

1873 « *Hic etiam anno suae ordinationis secundo aecclesiam principalem quam pater Girardus edificauerat dedicari in magna gloria et honore ingenti fecit, in honore scilicet sancti Petri et omnium apostolorum sanctique VVANDREGISILI et omnium sanctorum a magnifico uiro secundi Richardi fratre Roberto nomine Rotomagensi uidelicet urbis pontifice, sed et Herberto Lisiacensis cuitatis dosctissimo praesule, nec non et Rotberto nobissimo antistite Constantiae urbis* », *Inventio*, par. 32, p. 50-51. Il n'est guère surprenant que

titulature se trouve d'ailleurs confirmée par la documentation diplomatique. Dans la charte par laquelle Emma de Pontchardon[1874], entrant en religion, fait don de deux *villae* situées sur la Touques, Ticheville[1875] et le Breuil[1876], ainsi que d'une troisième, nommée Croisilles[1877], sur l'*Elesma*, il est fait mention de « *loco qui Fontanella dicitur ac in beati Petri apostoli sanctique doctoris gentium Pauli et sancti Wandregesili honore consecratur* »[1878]. Cette omission soulève quelques questions car tout porte à croire que le corps de Vulfran est bien présent dans l'église abbatiale à cette date : d'après l'*Inventio*, il y est transféré, en grande pompe, en 1027, aux calendes de juin, en même temps que les restes des saints Erembert, Condède, Maxime et Vénérand[1879]. Cette translation fournirait même l'occasion de fabriquer du vinage. Pour l'obtenir, les moines baignent les restes saints dont ils ont la charge et recueillent le liquide ayant servi à cette opération[1880]. Cependant, on ne relève pas plus de trace de cette cérémonie que de l'*inventio* de saint Vulfran dans le sacramentaire du moine Guillaume, composé entre 1033 et 1053. Elles n'apparaissent que dans le supplément au sacramentaire, réalisé après 1080 et destiné à mettre à jour le sanctoral de l'abbaye. Aussi peut-on en conclure qu'avant 1053, le culte de Vulfran ne se limite qu'à un petit cercle d'aristocrates.

Le tournant de 1053

L'année 1053 peut être considérée comme un tournant. Elle est marquée par la procession du corps du moine de Fontenelle à Rouen. Si l'on en croit l'*Inventio*, pour faire face à une période de sécheresse et de mortalité sans précédent dans le pays de Caux, les moines de Saint-Wandrille transfèrent les restes de Vulfran à Rouen, le 8 des calendes de juillet. Les 15 religieux choisis pour porter la châsse font d'abord escale à Hectot[1881], dans l'église Saint-Pierre, avant d'atteindre le siège de l'archevêché par l'ancienne voie romaine et la porte

l'église abbatiale soit dédiée à saint Pierre, dans la mesure où il s'agit d'une restauration et où cette église était placée sous ce même vocable avant la fuite des religieux face aux invasions scandinaves.

1874 En dehors des informations fournies par l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* et les chartes dont l'on dispose pour Saint-Wandrille de Fontenelle, on ne sait rien d'Emma de Pontchardon.

1875 Dép. Orne, cant. Vimoutiers.

1876 Dép. Calvados, cant. Blangy-le-Château.

1877 Dép. Orne, cant. Gacé.

1878 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille,* acte n° 12, p. 51.

1879 Le corps de Vulfran est d'abord transféré dans l'église Sainte-Marie de Caillouville où il est déposé dans sa nouvelle châsse avant d'être porté en procession jusqu'à l'église de saint Wandrille où il est placé sur l'autel ; *Inventio*, par. 27, p. 44-45.

1880 « *mane uero facto, adhibitis secum duobus fratribus illuc perrexit, cum quibus sacratissima eius ossa obtimo uino lota...* », *Inventio*, par. 27, p. 44. Lors de la procession à Rouen de 1053 et de la station dans l'église Saint-Laurent, on voit les moines laver la châsse de Vulfran et distribuer l'eau ainsi utilisée aux fidèles présents. Certains la boivent sur place tandis que d'autres l'emportent pour la remettre aux malades de leur entourage. *Inventio*, par. 45, p. 62.

1881 Dép. Seine-Maritime, cant. Duclair, comm. Saint-Pierre-de-Varengeville.

Cauchoise. Ils sont rejoints par les clercs rouennais accompagnés de leurs propres reliques, dont celles de saint Romain. Une fois dans la ville, les moines passent devant l'église Saint-Herbland, stationnent à la cathédrale puis repartent en direction des abbayes Saint-Amand et Saint-Ouen. De là, ils se rendent à l'église Saint-Laurent où Vulfran accomplit encore de nombreux miracles[1882]. Plutôt qu'une simple procession, il semble s'agir d'une véritable campagne de lancement du culte du métropolitain de Sens auprès des populations de la région afin d'accroître son audience. Cet enchaînement des faits conduit à penser que les initiatives des laïcs sont relayées par l'action des religieux, condition essentielle du développement de la dévotion envers Vulfran. D'ailleurs, l'*Inventio* stipule clairement que l'entreprise des moines est suivie par l'extension du culte de Vulfran : les fidèles commencent à rechercher son intercession et à l'invoquer en cas de difficultés[1883]. C'est aussi dans la foulée qu'est rédigée l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni,* texte qui doit largement contribuer à la popularité du saint et dont la composition ne peut se comprendre que dans ce contexte[1884].

II-3-2/ Portée du culte de saint Vulfran

Le témoignage de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*

Ce récit permet de se faire une idée du succès rencontré par Vulfran à cette date ainsi que de l'impact de la procession de 1053. Le relevé systématique des mentions de personnes ayant recours à son intercession permet de délimiter une aire géographique se confondant grossièrement avec la province ecclésiastique de Rouen[1885]. Lors de la translation à Rouen, Vulfran guérit une aveugle originaire de *Sezanna vico*, sans doute Saâne[1886], une paralytique provenant de Rouen[1887], une infirme de Caillouville[1888]. On ne sait d'où viennent les autres miraculés[1889]. Après la procession, Vulfran guérit une mère souffrant d'une maladie qui épuise ses membres délicats, à tel point que son nourrisson recrache le lait, sa seule nourriture[1890], un

1882 *Inventio*, par. 39-49, p. 56-63.

1883 « *Exinde populus fidelis sanctum Uulfrannum deuote coepit frequentare atque gloriosa eius merita lacius predicare necnon in suis incommodis fideliter inuocare* », *Inventio*, par. 50, p. 65.

1884 *Supra*, p. 60.

1885 Annexe 9.

1886 Dép. Seine-Maritime, cant. Bacqueville-en-Caux. « *Erat autem eadem muliercula de Sezanna uico oriunda...* », *Inventio*, par. 42, p. 60-61.

1887 « *Venit praeterea alia mulier ex ipsa Rotomagensium ciuitate ad eandem ubi sancti reliquiae erant repositae basilicam* », *Inventio*, par. 43, p. 61.

1888 « *Cumque multa populorum caterua constipati procederemus, nullaque in redeundo mora fieret, tandem illustrem Fontinellae in uallem fatigati quidem sed nimio leti descendimus, ubi mulier quaedam debilis, cuiusdam famuli nostri famula, nobis ut ualuit, occurit* », *Inventio*, par. 49, p. 64.

1889 Vulfran guérit par ailleurs, lors de cette translation, une paralytique, une tumeur, une surdité, un bras endolori, une folle.

1890 « *Igitur mulier quaedam Ratumagensis infantulum adhuc ad ubera pendentem alimento nutriebat sui lactis. Hunc aduersa ualitudo tetigit, eiusque membra tenella in tantum confecit ut eum etiam, quo solo*

adolescent infirme[1891] de Rouen, l'épouse de l'un des familiers de l'abbaye prise de folie[1892], un enfant de Sainte-Gertrude[1893], deux femmes « *de uicina nobis uilla quae uocatur Sancti Martini* »[1894], un paysan de *Bradeuilla*[1895], un autre nourrisson de Néville[1896], le chanoine de la cathédrale de Rouen, Thibaud de Vernon[1897], l'épouse d'un *miles*[1898], la fille de la châtelaine d'Annebecq[1899], un homme originaire de Paris dont le bras s'est démis[1900], un frénétique d'Aizier[1901]. Il vient aussi au secours d'un maître des boulangers qui prétend avoir perdu son bœuf[1902].

Se dessine donc une aire géographique relativement restreinte dont le périmètre coïncide globalement avec le patrimoine fontenellien. Saâne[-Saint-Just] appartient ainsi à la plus ancienne couche des possessions du monastère dans le pays de Caux. Cette localité est mentionnée dans la constitution d'Anségise[1903] et dans le diplôme de confirmation de Charles le Chauve[1904]. L'abbaye est aussi bien implantée à Rouen où elle possède la dîme de la vicomté et l'église Saint-Laurent, ainsi que la dîme de la paroisse et les coutumes payées par cette église, une maison dans la ville et des hôtes dans le *suburbium*[1905] . Sainte-Gertrude[1906], encore appelée *Angothmoulins*, est mentionnée parmi les biens confirmés par Richard II en 1024[1907]. Enfin, une copie du XIIIe siècle du rentier de l'abbaye stipule que cette dernière

sustentabatur, succum respueret lactis », *Inventio*, par. 52, p. 66.

1891 « *Alia nichilominus mulier in suburbio prefate metropolis duos liberos iam puberes habuit quorum alter grauissimam tocius corporis infirmitatem incurit, et lurida cute quoque distentus uentre ita decubit, ut somnum oculis et cibum uix perciperet officio oris* », *Inventio*, par. 53, p. 66-67.

1892 « *... uxorem in amentiam uersam...* », *Inventio*, par. 55, p. 68.

1893 Dép. Seine-Maritime, cant. Caudebec, comm. Maulévrier. « *... puer de ualle sanctae Geretrudis...* », *Inventio*, par. 57, p. 69.

1894 Aujourd'hui, Épinay-sur-Duclair, dép. Seine-Maritime, cant. Duclair. *Inventio*, par. 59-60, p. 70-71.

1895 Lieu indeterminé. « *... rusticanus quidam ex uicina ueniens possessione quae Bradeuilla noncupatur...* », *Inventio*, par. 63, p. 71.

1896 Dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Valéry. « *Venit etiam mulier quaedam de Neuiuilla cum infantulo quem genuerat* », *Inventio*, par. 64, p. 74.

1897 « *Illud preterea nequo preterire silentio quod Tetbaldus sanctae Ratumagensis aecclesiae canonicus abbati Rotberto retulit... de seipso* », *Inventio*, par. 65, p. 74-75 ; Spear D. S., *The Personnel of the Norman Cathedrals during the Ducal Period, 911-1204*, *op. cit.*, p. 224, 262-263.

1898 « *Cuiusdam militis uxor nobis in uicino commanentis grauissimo totius corporis incommodo detenta diutius lecto decubuit* », *Inventio*, par. 66, p. 76.

1899 Dép. Orne, cant. Briouze. « *Cuiusdam uiri in regione illa nobilis, filia pro etate paruula, ut etatis illius mos est, in platea castelli quod Asnebec dicitur simpliciter ludebat* », *Inventio*, par. 67, p. 77.

1900 « *Quidam uir Parisius erat cuius brachium repentinus dolor distorserat* », *Inventio*, par. 68, p. 78.

1901 Dép. Eure, cant. Quillebeuf-sur-Seine. « *In uilla quae Azia dicitur sita super fluuium Sequanae vir quidam prouectioris aetatis erat, qui in furiam uersus omnem sibi quietem et secum degentibus in die siue in nocte sustulerat* », *Inventio*, par. 69, p. 78.

1902 « *Quidam etenim ex nostra familia pistorumque magister bouem quem habebat amisit, res in ambiguo et utrum casu an furto perierit* », *Inventio*, par. 54, p. 67.

1903 *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. XIII, par. 8, p. 184-192. Par cette constitution, l'abbé Anségise (823-833) assure le ravitaillement de l'abbaye en denrées et en vêtements.

1904 Tessier G., *Recueil des actes de Charles II le Chauve roi de France*, *op. cit.*, acte n° 160, p. 419-426.

1905 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. LXIX-LXX.

1906 Aujourd'hui Maulévrier-Sainte-Gertrude, dép. Seine-Maritime, cant. Caudebec-en-Caux.

1907 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 11, p. 43.

possède des moulins à Caillouville[1908] tandis qu'un pouillé du XVIe siècle nous apprend qu'elle y possède, à cette date, une *capella beate Marie*[1909]. Un autre foyer de développement du culte de Vulfran, dans le diocèse de Sées, semble émerger de la documentation. On relève, dans cette région, d'autres témoins du culte de Vulfran. Sur le domaine de Ticheville[1910], cédé à Fontenelle par Emma de Pontchardon lorsqu'elle entre en religion, le monastère de la vallée de la basse Seine établit un prieuré dédié au métropolitain de Sens[1911]. L'une des trois églises de Trun[1912] porte, en 1068, sa titulature[1913]. Il faut préciser que l'abbaye est également possessionnée dans cette région[1914]. Outre la *villa* de Ticheville et la majeure partie de Pontchardon[1915] qui lui sont remises par la dénommée Emma, elle possède également, à la date de la rédaction de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*, la dîme des foires et des marchés du comté d'Exmois, la terre d'un nommé Gozelin, avec deux hôtes, sise à Chiffreville[1916], ainsi que l'église du lieu avec ses dîmes[1917], les églises de Chambois[1918], Omméel[1919] et Avenelles[1920] concédées par Gérard Flaitel lorsque celui-ci se fait moine à Fontenelle[1921], l'église d'Exmes[1922] avec sa dîme, celle de la vicomté et un hôte[1923], les églises d'Argentan, avec les chapelles et les dîmes, de Coulandon[1924], Mauvaisville[1925] et Sarceaux[1926] avec leurs dîmes et une charruée de terre[1927].

Quant à l'origine sociale des miraculés cités par l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*,

1908 *Ibid.*, p. 197.
1909 *Ibid.*, p. 199.
1910 Dép. Orne, cant. Vimoutiers.
1911 Le domaine est confisqué vers 1027-1030 par Robert le Magnifique qui souhaite rémunérer l'un de ses chevaliers, Haymon. Les réclamations et excommunications de Fontenelle restent vaines. Il lui faut attendre 1037-1040 pour que Guillaume le Batârd procède à la restitution demandée. Consolidée dans ses droits, l'abbaye y établit un prieuré ; Musset L., « Ticheville », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1984, p. 4.
1912 Dép. Orne, ch.-l. cant.
1913 Dès 1068, Saint-Martin de Troarn reçoit de Roger de Montgomery les trois églises de Trun, Saint-Pierre, Saint-Germain et Saint-Vulfran ; Sauvage R.-N., *L'abbaye Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux des origines au XVIe siècle,* Caen, 1911 (Mémoires de la Société des Antiquaires, 34), p. 168.
1914 Adigard des Gautries J., « Les possessions de l'abbaye de Saint-Wandrille dans la région d'Argentan aux XIe, XIIe et XIIIe siècles », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, 74, 1956, p. 21-37.
1915 Dép. Orne, cant. Vimoutiers.
1916 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 14, p. 55.
1917 *Ibid.*, acte n° 38, p. 87.
1918 Dép. Orne, cant. Trun.
1919 Dép. Orne, cant. Exmes.
1920 Dép. Orne, cant. Exmes.
1921 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 22, p. 67 ; Louise G., *La seigneurie de Bellême, X^e-XIIe siècles. Dévolution des pouvoirs territoriaux et construction d'une seigneurie de frontière aux confins de la Normandie et du Maine à la charnière de l'an Mil*, dans *Le pays bas-normand*, n° 199, 1990, p. 160.
1922 Dép. Orne, ch.-l. cant.
1923 Adigard des Gautries J., art. cit., p. 26.
1924 Dép. Orne, cant. et comm. Argentan.
1925 Dép. Orne, cant. et comm. Argentan.
1926 Dép. Orne, cant. Argentan.
1927 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 38, p. 87.

elle n'est pas toujours mentionnée. On peut tout de même évoquer une pauvre femme (*paupercula*)[1928], plusieurs *famuli* de l'abbaye, dont l'un est chargé de la boulangerie, l'autre de couper du bois en forêt[1929], un paysan (*rusticanus*)[1930], un chanoine (Thibaud de Vernon)[1931], l'épouse d'un *miles*[1932], la fille de la châtelaine d'Annebecq[1933] ou encore les fils d'un *curialis*[1934]. Le culte de Vulfran repose donc sur une assise sociale assez large, allant des familiers de l'abbaye aux grands du duché, à l'instar de la châtelaine d'Annebecq qui fait appel à lui pour sauver sa fille, sur le conseil de son chapelain[1935], en passant par les dignitaires de la cathédrale[1936].

Le témoignage des *Miracula sancti Vulfranni*

Au vu des données collectées dans le second recueil de *Miracula* composés quelques années après l'*Inventio*, il semble que l'audience de Vulfran s'élargisse quelque peu[1937]. Les miraculés sont encore originaires du noyau originel de recrutement de l'abbaye. Certains proviennent en effet de Fontenelle[1938], Rouen[1939], ou encore Saâne[-Saint-Just][1940]. Toutefois, on relève aussi de nouvelles localisations dans le diocèse de Rouen (Roumare[1941], Graville[1942], Campeaux[1943],

1928 *Inventio*, par. 42, p. 60.

1929 « *... ubi mulier quaedam debilis, cuiusdam famuli nostri famula...* », *ibid.*, par. 49, p. 64 ; « *Quidam etenim ex nostra familia pistorumque magister bouem quem habebat amisit* », *ibid*., par. 54, p. 67 ; « *Alius nichilominus ex nostris famulis, cuius erat officium ligna in usus fratrum cedere in siluis...* », *ibid.*, par. 55, p. 68.

1930 *Ibid*., par. 63, p. 73.

1931 *Ibid*., par. 65, p. 74.

1932 *Ibid*., par. 66, p. 76.

1933 *Ibid*., par. 67, p. 76.

1934 *Ibid*., par. 74, p. 81.

1935 Il s'agit d'Adeline, la fille de Galéran Ier de Meulan, qui épouse de Roger de Beaumont vers 1045-1050. Quelques temps plus tard, Roger de Beaumont remet à Saint-Wandrille de Fontenelle l'église d'Annebecq ainsi que celles de Rânes et de Faverolles avec leurs dîmes. La fillette sera, quant à elle, établie chez les moniales de Saint-Léger de Préaux. Gazeau V., *Monachisme et aristocratie au XIe siècle : l'exemple de la famille de Beaumont*, *op. cit.*, p. 108, 136-137.

1936 Il ne faut pas oublier que l'épouse de l'archevêque Robert est l'une des premières à invoquer Vulfran.

1937 Annexe 9.

1938 « *Girardus enim nomine monachus, die quadam officium refectorii gerens, clavem perdidit sibi commissam* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 18, p. 155.

1939 « *Negotiator autem quidam, Wadro nomine, civisque Rotomagensis, oneratam frumento navem a flumine, quod Olva vocatur, ut in suam rediret civitatem, solvit* », *ibid.*, par. 5, p. 151 ; « *Erat praeterea quidam vir, Sislebertus nomine, civis Rotomagensis, qui quemdam pauperculum, qui Sozelinus nuncupabatur, diu in domo sui habuit* », *ibid*., par. 10, p. 153 ; « *In suburbio Rotomagensi quidam vir manebat officio trapezita, Rodulfus nomine...* », *ibid.*, par. 13, p. 153 ; « *Quidam homo, Stephanus nomine, civis et ipse Rotomagensis...* », *ibid.*, par. 17, p. 154 ; « *Quidam civis Rotomagensis ab equo corruens brachium laesit* », *ibid.*, par. 28, p. 158.

1940 Aujourd'hui Saâne-Saint-Just, dép. Seine-Maritime, cant. Bacqueville-en-Caux ; « *In pago Caletensi villa est, quae Sancta-Justa nuncupatur...* », *ibid*., par. 12, p. 153.

1941 Dép. Seine-Maritime, cant. Notre-Dame-de-Bondeville ; « *In praedicta quoque territorii Rotomagensis villa, quae in saltu, qui Rolonis-mara vocatur, est sita...* », *ibid*., par. 20, p. 156.

1942 Aujourd'hui Graville, dép. Seine-Maritime, cant. et comm. Le Havre ; « *Erat autem de territorio Caletensi, et de villa, quae vocatur S. Honorinae, dedicata vero sanctae religioni* », *ibid*., par. 22, p. 156.

1943 « *Ad villam, quae Campellier vocatur, ex qua venerat, rediit* », *ibid*., par. 19, p. 155 ; « *In eadem quoque villa juvencula quaedam oculum penitus amisit* », *ibid.*, par. 20, p. 156.

Fry[1944], pays de Caux[1945], Vexin[1946]), le diocèse de Sées (Falaise[1947]), ceux de Lisieux (Préaux[1948]), de Bayeux (Tilly-sur-Seulles[1949], Saint-Siméon, localité côtière située à l'ouest de Port-en-Bessin et près de Sainte-Honorine-des-Pertes, disparue du fait du recul de la falaise[1950]) ou encore d'Avranches[1951] ainsi qu'à Dreux[1952]. Cet élargissement géographique coïncide là encore avec le patrimoine de Fontenelle. Campeaux fait ainsi partie de la plus ancienne couche de possessions de l'abbaye : le domaine est concédé à Fontenelle par Condède, le 10 octobre 675[1953]. À Falaise, la dîme de la vicomté est confirmée par le pape Innocent II, à la requête de l'abbé Gautier, le 6 mars 1142[1954]. Il en va de même du pays de Caux et du Vexin où le monastère est largement possessionné[1955]. Dans le diocèse de Lisieux, Fontenelle participe avec Onfroy de Vieilles à la restauration de l'abbaye pré-normande de Préaux[1956]. Dans le diocèse de Bayeux, il possède, à proximité de Tilly-sur-Seulles, l'église du Mesnil-Patry[1957] et celle de Cheux[1958], avec toute sa dîme, une charruée de terre et 9 hôtes, toutes deux faisant partie des biens confirmés par Richard II[1959].

De même, l'élargissement de l'aire géographique de l'audience de Vulfran s'accompagne d'un élargissement de son assise sociale. L'auteur des *miracula* prend soin de choisir ses miraculés dans l'ensemble des strates de la société. Ceux-ci sont aussi bien des

1944 Dép. Seine-Maritime, cant. Argueuil ; « *Erat igitur quaedam mulier in villa, quae vocatur Frigeia* », *ibid.*, par. 2, p. 150.

1945 « *In pago Caletensi ac possessione S. Wandregisili...* », *ibid.*, par. 18, p. 155.

1946 « *Erat quidam miles in pago Veliocassino...* », *ibid.*, par. 3, p. 150.

1947 Dép. Calvados, ch.-l. cant ; « *In Oximensi pago situm est castrum, quod Falesia nuncupatur* », *ibid.*, par. 1, p. 159.

1948 Dép. Eure, cant. Pont-Audemer ; « *...quae in loco, qui Pratellus antiquitus vocatur...* », *ibid.*, par. 30, p. 158.

1949 Dép. Calvados, ch.-l. cant ; « *Praeterea in pago Baiocassino villa Tilliacus...* », *ibid.*, par. 22, p. 156.

1950 Musset L., « Rouen, Trêves et l'Orient au début du XIe siècle : saint Syméon de Syracuse », art. cit., p. 153.

1951 Dép. Manche, ch.-l. cant. ; « *In urbe Abrincatensi...* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 4, p. 150.

1952 Dép. Eure-et-Loir, ch.-l. cant. ; « *Juvenis autem quidam in territorio Ebroicensi hos ante dies Dominicae Nativitatis ab hostibus captus, ad castrum, quod Dorcasium dicitur, est ductus* », *ibid.*, par. 19, p. 155.

1953 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 11, p. 6.

1954 *Ibid.*, acte n° 72, p. 128.

1955 *Ibid.*, p. LXXVI-LXXXII ; LXXXVIII-LXXXIX.

1956 *Inventio*, *op. cit.*, par. 33, p. 51-52 ; Gazeau V., *Monachisme et aristocratie au XIe siècle : l'exemple de la famille de Beaumont*, *op. cit.*, p. 41-43 ; Id., « Le domaine continental de l'abbaye de Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux au XIe siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, 22, 1988, p. 165-183 ; Id., « Le temporel de l'abbaye Saint-Pierre de Préaux au XIe siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, 23, 1990, p. 237-253 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 336.

1957 Dép. Calvados, cant. Tilly-sur-Seulles.

1958 Dép. Calvados, cant. Tilly-sur-Seulles.

1959 Lot F., *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, *op. cit.*, acte n° 11, p. 44 ; Bouvris J.-M., « L'origine des possessions de l'abbaye de Saint-Wandrille dans le diocèse de Bayeux et plus particulièrement à Basly », *Annales de Normandie*, 41e année, n° 2, 1991, p. 91-116. Dans cet article, J.-M. Bouvris démontre que Saint-Wandrille n'a pu faire l'acquisition de l'église de Cheux avant 1077, dans la mesure où, à cette date, elle fait encore partie du patrimoine de Saint-Étienne de Caen.

hommes[1960] que des femmes[1961], des jeunes[1962] que des personnes plus âgées, des pauvres[1963] comme des représentants de couches sociales plus élevées[1964], des laïcs comme des clercs[1965]. Les paysans sont encore bien représentés[1966]. On peut, entre autres, dénombrer des *milites*[1967], l'épouse du chambellan de Guillaume de Normandie, *Radulphus*[1968], un officier exerçant une fonction à caractère monétaire[1969] ou encore le fils de l'archevêque Robert[1970]. La nouveauté réside dans l'apparition de marchands, particulièrement bien représentés dans ce second recueil de *miracula*[1971]. Cela contraste avec *l'Inventio et miracula sancti Vulfranni* où les paysans sont davantage présents. Sans doute faut-il voir là un lien avec l'implantation géographique des domaines fontenelliens. D'après les travaux menés par Ferdinand Lot et Yves Poncelet, le monastère est depuis longtemps implanté dans la vallée de la Seine, les vallées fluviales, sur la façade maritime de la Manche et de la mer du Nord[1972]. On sort ainsi du cadre des familiers de l'abbaye avec l'élargissement de l'audience de Vulfran au-delà du cercle restreint tracé par l'*Inventio et miracula*.

1960 *Miracula sancti Vulfranni*, par. 1, p. 149 ; par. 12, p. 163 ; par. 16, p. 164 ; par. 17, p. 154 ; par. 20, p. 156 ; par. 23, p. 156 ; par. 27, p. 157 ; par. 28, p. 158.

1961 *Ibid*., par. 2, p. 150 ; par. 15, p. 154 ; par. 18, p. 155 ; par. 19, p. 155 ; par. 20, p. 156 ; par. 21, p. 156 ; par. 22, p. 156 ; par. 28, p. 156.

1962 *Ibid*., par. 4, p. 150 ; par. 6, p. 151 ; par. 10, p. 153 ; par. 13-14, p. 153-154 ; par. 19, p. 155 ; par. 20, p. 156.

1963 *Ibid*., par. 10, p. 153 ; par. n° 18 p. 155.

1964 *Ibid.*, par. 3, p. 150 ; par. 11, p. 153.

1965 *Ibid*., par. 17, p. 155 ; par. 18, p. 155 ; par. 26, p. 157 ; par. 29, p. 158.

1966 *Ibid.*, par. n° 8 p. 155 ; n° 31, p. 159 ; n° 34, p. 160 ; par. 27, p. 157.

1967 *Ibid*., par. 3, p. 150 ; par. 32, p. 159.

1968 *Ibid*., par. 11, p. 153. *RADN.*, acte n° 114, p. 277 ; acte n° 123, p. 293 ; acte n° 137, p. 314 ; acte n° 138, p. 315 ; acte n° 191, p. 374 ; acte n° 198, p. 386 ; acte n° 220, p. 419 ; acte n° 227, p. 437 ; acte n° 231, p. 446 ; acte n° 233, p. 449. Il s'agit de Raoul de Tancarville. Ceci signifie que le culte de Vulfran atteint alors l'entourage ducal.

1969 « *In suburbio Rotomagensi quidam vir manebat officio trapezita, Rodulfus nomine...* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 13, p. 153. Pour Lucien Musset, il n'est pas impossible qu'il s'agisse du monétaire dont une inscription mise au jour dans la chapelle Saint-Nicolas de la cathédrale de Rouen fait l'éloge et de celui dont le nom figure sur certaines frappes ducales. Ce dénommé Raoul occuperait ainsi une situation sociale relativement élevée ; Musset L., « A-t-il existé en Normandie une aristocratie d'argent au XIe siècle ? », *Annales de Normandie*, 9e année, n°4, 1959, p. 291.

1970 *Miracula sancti Vulfranni*, par. 17, p. 155.

1971 « *Negotiator autem quidam, Wadro nomine, civisque Rotomagensis, oneratam frumento navem a flumine, quod Olva vocatur, ut in suam rediret civitatem solvit* », *ibid*., par. 5, p. 151 ; « *Alio quoque tempore quidam negotiatores, evectione navali sua lucra sectantes, prospere decurso mari, fluvium Sequanae ingressi sunt* », *ibid.*, par. 7, p. 151 ; « *Nec illud sane, ut opinor, huic dissimile longe fuit, quod aliis per idem tempus accidisse, multorum constat testimonio. Qui cum Sequanae ostium praepropere subintrassent, et maris accessum imprudenter praevenissent, super scamnum, quod vulgo Sorellum vocatur, velocius remigando, navem impegerunt, ibique immobiliter perstiterunt* », *ibid.*, par. 8, p. 152 ; « *Erat praeterea quidam, Radulphus nomine, qui sub eodem pene tempore cum aliis negotiatoribus navali vehiculo, ut pagum perveniret Constantinum, utebatur* », *ibid*., par. 9, p. 152.

1972 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. XIII-XIXX (fortune territoriale de l'abbaye à la fin de l'époque mérovingienne), p. LXV-CXII (fortune territoriale de l'abbaye au XIIe siècle) ; Poncelet Y., « Le temporel de l'abbaye. Des origines à la restauration de 960 », art. cit., p. 10-27.

Typologie des miracles et fréquentation du sanctuaire de Fontenelle

Si on s'arrête maintenant sur la typologie des miracles, dans les deux textes, Vulfran est invoqué pour délivrer des paralytiques et des possédés, en cas d'accouchements difficiles[1973] ou encore pour accéder aux requêtes de ses fidèles. Surtout, dans les *Miracula*, le métropolitain de Sens est présenté comme un saint dont le secours est particulièrement recherché en cas de noyade. Sont essentiellement concernés les enfants, les adolescents et les marchands. Les recueils de *miracula* évoquent ainsi un enfant du pays d'Exmes qui se noie dans son bain[1974], un adolescent sombrant dans la Sée[1975], un autre tombé dans un torrent et emporté jusqu'à l'écluse d'un moulin[1976], trois adolescents provenant de la région de Bayeux et plus précisément du domaine de Saint-Siméon, surpris par la tempête alors qu'ils se trouvent en mer sur un petit canot[1977]. On relève également les mentions d'un marchand du nom de *Wadro*, originaire de Rouen, qui transporte du froment sur l'Orne[1978], de plusieurs marchands naviguant sur la Seine[1979], d'autres échoués sur un banc de sable dans l'estuaire de la Seine après avoir ramé trop vite[1980], d'un marchand du nom de *Radulphus* épargné par deux fois par la tempête, la première alors qu'il se rend dans le Cotentin et la seconde en Angleterre[1981]. Il

1973 « *Interea erat quaedam matrona nobilis opibus magnis, et diuitis pollens, nomine Herleuis quae difficultate partus aliquando cepit uehementer periclitari* », *Inventio*, par. 25, p. 43.

1974 « *In quo erat homo quidam, nomine Gislebertus : huic erat filius aetate et corpore minusculus, qui Sabbato sancto imminentis Paschae in dolio, in quo pater ejus laverat, incante derelictus, cum nemo adesset, in aqua submersus sicque extinctus est : ubi cum diutius jacuisset, requisitus tandem a parentibus, mortuus repertus est* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 1, p. 149-150.

1975 « *In urbe Abrincatensi quidam adolescens erat, qui die quadam ludendi gratia naviculam intravit, et per fluvium, quod mari illi adjacens est, navigare coepit. Interea mare eructans impetu suo fluvium turbavit, et adolescentem illum a navicula dejiciens in flumen mersit, ubi die uno et nocte sequenti jacuit* », *ibid*., par. 4, p. 150.

1976 « *Praeterea quidam adolescens in torrente quodam cecidit, quem impetus decurrentis aquae usque ad clusam molendini deportavit, ibique a prima hora die usque ad sextam jacuit, ita ut caput ejus in fundo aquae, pedes vero sursum viderentur dependere* », *ibid*., par. 4, p. 150-151.

1977 « *Praeterea tres juvenes ex pago Baiocassino et possessione S. Simeonis, in hebdomada ante Natalem Domini, solito more parvo usi lembo, in mare adjacens intraversunt, et totis viribus navigantes paullo alius a terra processerunt. Sed ecce repente adversis surgentibus auris, et in majus augmentans pontus vehementer inhorruit, et praefatos nautas subita tempestas involvit* », *ibid*., par. 6, p. 151.

1978 « *Negotiator auter quidam, Wadro nomine, civisque Rotomagensis, oneratam frumento navem a flumine, quod Olva vocatur, ut in suam rediret civitatem, solvit* », *ibid*., par. 5, p. 151.

1979 « *Alio quoque tempore quidam negotiatores, evectione navali sua lucra sectantes, prospere decurso mari, fluvium Sequanae ingressi sunt* », *ibid*., par. 7, p. 151-152.

1980 « *Qui cum Sequanae ostium praepropere subintrassent, et maris accessum imprudenter praevenissent, super scamnum, quod vulgo Sorellum vocatur, velocius remigando, navem impegerunt, ibique immobiliter persiterunt* », *ibid*., par. 8, p. 152.

1981 « *Erat praeterea quidam, Radulphus nomine, qui sub eodem pene tempore cum aliis negotiatoribus navali vehiculo, ut pagum perveniret Constantinum, utebatur : quem cum ita pergeret, repentina, ut assolet, tempestas comprehendit, duasque naves, quibus socii ejus vehebantur, in momento subvertit, et eum vehementer cum suis, qui secum in tertia navi erant, exterruit* » ; « *Plures erant in navi una multis mercibus onusta atque opportunis impendiis referta : quam ut insulam navigarent Britannicam, explorate dilligenter coelo, tandem solverunt, ac sic demum a Sequana progredientes, in altum vela dederunt. Verum hic non defuit tentatio, cum repente facta est elementorum mutatio, saevaque maris exorta est turbatio. In momento etenim ventus surrexit contrarius, intumuerunt aequoris fluctus, disparuit coelum, astra latuerunt, prosperitas in adversitatem, laetitia versa est ad moerorem* », *ibid*., par. 9, p. 152.

est aussi sollicité par un pèlerin nommé *Ausfridus* en route pour la Terre sainte, pris dans une tempête en Méditerranée[1982]. Saint Vulfran, associé à saint Nicolas, se révèle alors plus efficace que d'autres saints invoqués par des pèlerins de provenances diverses. Le recueil de *miracula* évoque aussi un dénommé *Anschetillus*, qui tient un moulin à cens, originaire de *Bodaliel*[1983], dont les clés qu'il portait à la ceinture sont tombées dans l'Orne[1984]. Pour donner du crédit à son saint, l'hagiographe s'appuie là sur la *Vita sancti Vulframni* dans laquelle ce dernier s'illustre, lors de sa mission en Frise, en ramenant à la vie des enfants victimes de noyades sacrificielles ou retrouve encore une patène tombée à la mer. Ce *topos* rencontre aussi un certain écho dans la vie des fidèles en cette fin de XIe siècle. Les *Miracula sancti Vulfranni* rejoignent les observations réalisées par Didier Lett dans son ouvrage, *L'enfant des miracles* : les *infantes* sont le plus souvent victimes d'accidents survenant à l'intérieur du foyer domestique, en premier lieu de noyade, faute de surveillance parentale à l'heure du bain[1985], tandis que les adolescents sont victimes d'accidents survenant loin du foyer alors qu'ils se livrent à des activités risquées[1986]. Vulfran apparaît donc comme particulièrement réceptif aux préoccupations de ses fidèles, qu'il se pose en recours contre la mort d'êtres chers perçue comme une véritable injustice, ou comme un intercesseur de proximité, capable d'aider un simple moine à retrouver la clé qu'il a égarée[1987].

Cela pousse les pèlerins à fréquenter le sanctuaire de Fontenelle, celui-ci polarisant un espace essentiellement régional, compris dans un rayon de quelque cent kilomètres[1988]. Dans plus de la moitié des cas, il s'agit de pèlerinages d'imploration : les fidèles gagnent Fontenelle

1982 « *Euntibus autem illis, cum jam secundo successu ac prosperis ventis prolixiora pelagi spatia cucurrissent, immensa exoritur tempestas, quae vehementer eos vexavit atque diutius ne inceptum perficerent retentavit. At illi graviter angustiati, ac ingenti pavore consternati, sicut ex diversis regionibus erant, ita nihilominus diversa Sanctorum nomina invocabant, non tamen aliquid proficiebant. Erat autem inter eos vir quidam non ignobilis Ausfridis nomine. Hic cum praefatis viris suprema in necessitate constitutus, S. Vulfrannum fortiter invocare coepit, et ceteros, ut idem agerent sollicite admonuit. At illi quos extrema perurgebat angustia et horrendae mortis vicinitas exterrebat, una omnes voce simul inclamaverunt dicentes : Kyrie eleison, Sancte Vulfranne ora pro nobis : Kyrie eleison, Sancte Nicolae ora pro nobis* », *ibid*., par. 25, p. 156-157. Il est intéressant de noter l'association de saint Vulfran et de saint Nicolas, ce dernier étant souvent invoqué en cas de dangers maritimes.

1983 Commune non identifiée.

1984 « *In villa, quae Bodaliel nuncupatur, homo quidam, Anschetillus nomine, manebat, qui molendinum ibi super Olnam fluvium constructum sub censu tenebat. Is aliquando meatus aquarum, ut mos est obstruere exivit, et alias noto sibi artificio impetum fluminis divertit. Cui opificiodum vires suas studiosius impenderet, claves, quas cingulo, negligenter appenderat, solutae in aquas corruerunt : quae pondere suo, quia ferreae erant, ima alvei petierunt protinus* », *ibid*., par. 27, p. 157-158.

1985 Lett D., *L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Aubier, 1997 (coll. Historique), p. 60.

1986 *Ibid*., p. 161.

1987 « *Praeterea referamus, quid cuidam ex monachis S. Wandregisili contigerit : cujus esti minus grata est persona, non tamen facti minor gratia constat. Girardus enim nomine monachus, die quadam officium refectorii gerens, clavem perdidit sibi commissam. Quam cum per diversa loca et in ipsa etiam sancta ecclesia quaesivisset, nec invenisset* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 18, p. 155.

1988 Gonthier D., Le Bas C., « Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècles », art. cit., p. 3-36.

dans l'espoir d'un miracle, les prières étant réputées plus efficaces dans le lieu où reposent les reliques du saint invoqué. La plupart s'y rendent à pied, dans un souci d'humilité, parfois avec beaucoup de difficultés, comme ce miséreux qui gagne la sépulture de Vulfran en se traînant littéralement sur ses mains et ses genoux[1989]. Lorsqu'ils se trouvent dans l'incapacité de marcher, ils y vont à cheval, comme cette femme souffrant d'une douleur au rein[1990]. D'autres empruntent la voie fluviale[1991]. En fait, chacun se déplace en utilisant les voies communément utilisées par tous. Une fois parvenus au sanctuaire, les pèlerins peuvent invoquer le saint par une prière individuelle[1992], parfois irrévérencieuse, à l'instar de ce moine qui reproche à Vulfran de le regarder s'affaiblir d'une maladie honteuse[1993]. Ils peuvent aussi solliciter les faveurs de Vulfran dans le cadre de l'office monastique[1994], lors de l'office qui se déroule au cours de la nuit du samedi au dimanche, ce dernier lui semblant dédié après la procession de 1053[1995]. L'habitude de pratiquer la veillée de prières est très répandue au Moyen Âge. La

1989 « *Qui cum ad sepulturam B. Vulfranni, spe recuperandae salutis genibus et manibus reptando accessisset...* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 10, p. 153.

1990 « *Quaedam quoque mulier de uicina nobis uilla quae uocatur Sancti Martini renium dolore contracta, toto etiam corpore uiolentia languoris per prolixiora temporis spatia ita afflicta ut a lecto quo decumbebat nullatenus ualeret surgere nec quippiam feminei operis exercere, in ipsis dominicae noctis uigilis affuit cum sorore quam uir suus equo, quia ut premisimus non ualebat pedibus incedere, ad basilicam ubi sanctus requiescit curauit deffere* », *Inventio*, par. 59, p. 70.

1991 « *Hunc sua uxor ad beati patris Vulfranni presentiam ut ualuit spe recuperande salutis adduxit acrae noctis uigilias inter frequentiam populi exigere coegit. Facto mane, modestius quam consueuerat se agens, cum uxore non tamen plene sibi redditus recessit, et inter redeundum frequenter comminans et subinde respectans quasi quibusdam sequentibus se a longe quousque in nauim intrauit uidebatur loqui* », *Inventio*, par. 69, p. 78-79 ; « *Quidam homo, Stephanus nomine, civis et ipse Rotomagensis, pessimam invaletudinem incurrit, dissolutoque corpore in suis renibus lecto decubuit. Cujus talis erat infirmitas, tamque gravis debilitas, ut a stratu suo nequiret surgere, nec dolorem attriti lateris mutatione relevare. Qui cum per tres continuos menses nihil melius proficeret : sed deterius aegrotaret, prudenti tandem usus consilio, ad Vulfranni sepulturam proposcit se transferri, ac navali evectione per Sequanam Fontanellam usque dededuci* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 17, p. 154-155.

1992 « *Oblata deinde candela aliquantisper orauit...* », *Inventio*, par. 52, p. 66.

1993 « *Ubi graviter conquerens atque velut adversus Sanctum indignans, in auditu circumfusae plebis hujusmodi protulit verba doloris : Quidnam, inquit, est hoc, Pater sancte ? Quid agis ? Ecce de longinquo venientes suscipis, et ignotos aspicis, infirmos curas, languentibus mederis, et me servum tuum, qui tot annorum circulis servivi tibi, negligis : languidum non sanas, dolentem minime consolaris. Quantus honor est tibi, qui me turpi languore deficere conspicis, nec misereris : morientem spectas, et auxilium subtrahis ? Sed forsitan vis, ut eam, et ad sepulturam tuam inter pauperes istos resideam, in quibus nemo est, ut fateor, me pauperior, qui nihil meum prorsus habeo. Ne tamen pro hac re, quod desidero, non obtineam : ecce paratus sum ascendere, et in hoc ipso ceteris me coaequare* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 29, p. 158.

1994 « *Cumque duodecima recitaretur lectio matutinalis officii quod fratres ex regulari instituto celebrabant, praefata mulier caelestis uirtutis sensit adesse gratiam moxque* », *Inventio*, par. 59, p. 71 ; « *Nam cum inter agendum nocturnale officium fratres laborarent, ingens populi caterua adesset, ille gloriosis beati patris meritis patrocinantibus se erexit.* », *ibid.*, par. 70, p. 79 ; « *Quidam uir Parisius erat cuius brachium repentinus dolor distorserat. Is cum de uirtutibus sancti Uulfranni comperisset, iam enim prodigiorum eius et mirabilium fama uulgata longe processerat, ad coenobium Fontinellense ubi sacratissimum illius corpus iacere didicerat non sine fide accessit, et dominicae noctis uigiliis quas consuetudo indixerat orando deuotissime interfuit* », *ibid.*, par. 68, p. 78 ; « *Expletis uero matutinae laudis officio quaedam mulier quae officio aurium erat priuata et sacris eiusdem noctis uigiliis interfuerat, pristinam quam expetierat amissi... sensus sanitatem, annuente Deo sancti sui meritis, est adepta* », *ibid.*, par. 71, p. 80.

1995 « *Exinde populus fidelis sanctum Uulfrannum deuote coepit frequentare atque gloriosa eius merita lacius predicare necnon in suis incommodis fideliter inuocare, semperque nocte dominica redeunte uigilis cum diversis luminaribus apud eius sacratissima ossa studiosa deuotione celebrare* », *Inventio*, par. 50, p. 65 ;

prière du suppliant se joint alors à celle de l'assistance, membres de la communauté religieuse, compagnons du pèlerin, autres fidèles... Plus les prières sont nombreuses, plus elles semblent efficaces aux yeux des fidèles[1996]. Ces derniers, en attente de miracles, ont également pour habitude de se coucher sous le tombeau du saint comme la femme d'un *miles* déposée avec grand peine par quatre hommes sous le reliquaire de Vulfran[1997]. On retrouve le rite d'incubation, notamment dans le cas du pèlerin parisien qui assiste à l'office de nuit et s'assoupit sous la châsse du métropolitain de Sens[1998] ou encore dans celui du moine déjà évoqué qui s'installe sur le sol, à proximité de sa sépulture, et à qui le saint apparaît en songe[1999]. Ceci implique que, comme nombre de châsses, celle de Vulfran se trouve surélevée, aménagement fréquent à cette époque, les reliquaires se trouvant généralement à hauteur d'homme, posés sur des colonnes. Il est aussi possible de joindre le geste à la prière, notamment en recherchant le contact physique des reliquaires[2000], de préférence sans intermédiaire, ceux-ci transmettant la *virtus* du saint[2001]. On peut à ce sujet évoquer cette femme qui pose le berceau dans lequel repose son enfant malade sur l'autel où se trouvent les reliques du saint[2002]. À défaut d'un contact direct, les pèlerins cherchent à s'abreuver ou s'asperger de vinage comme cet homme originaire de Paris, guéri par de simples gouttes déposées sur ses mains malades[2003], ou encore comme le moine déjà mentionné, purgé grâce à ce liquide miraculeusement offert par le saint en personne[2004]. Il est aussi fréquent de voir les fidèles s'acquitter d'offrandes symboliques (« *votum* »)[2005]. Il s'agit notamment de figures de

« *...et dominicae noctis uigiliis quas consuetudo indixerat orando deuotissime interfuit* », *ibid*., par. 68, p. 78 ; « *...eamque inter sacras dominicae noctis uigilias cum ceteris qui aderant ex more stare coegit* », *ibid.*, par. 55, p. 68.

1996 Sigal P.-A., *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XIe-XIIe siècle)*,*op. cit.*, p. 131.

1997 « *Quo factor a quatuor uiris uix delata et sub sancti locello deposita noctem paruigil exigit, dieque terris reddito perecte...* », *Inventio*, par. 66, p. 76.

1998 « *Cum autem iam noctis tenebris recedentibus aurora lucescere cepisset et ille somno grauatus sub sancti loculo paululum dormitaret...* », *ibid*., par. 68, p. 78.

1999 « *Sic ait, atque in pavimento juxta Sancti sepulturam se locavit. Ubi cum aliquantisper resedisset, somno gravatus paullulum obdormivit. Interea, ut sibi visum est, S. Vulfrannus albis indutus, pallio amictus, apparuit quasi per majorem fenestram ingrediens a parte Orientali* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 29, p. 158.

2000 « *… sanctum loculum utroque amplexans brachio stetit* », *Inventio*, par. 70, p. 79.

2001 Sigal P.-A., *L'homme et le miracle dans la France médiévale, op. cit.*, p. 35-40.

2002 « *… eumque ut erat in cunis coram sancto altari super quod sancti corpus iacebat cum fide deposuit* », *Inventio*, par. 52, p. 66. On peut aussi mentionner cette femme qui, lors de la tournée des reliques de Vulfran à Rouen, frotte son bras malade contre le reliquaire : *Inventio*, par. 43, p. 61.

2003 « *Cum autem iam noctis tenebris recedentibus aurora lucescere cepisset et ille somno grauatus sub sancti loculo paululum dormitaret, guttulas aquae super debiles manus rorare sensit, quod et circumstantibus satis admirans retulit* », *Inventio*, par. 68, p. 78

2004 « *Qui cum primo evigilasset, faciemque suam manu admota fricasset, gutullas illas aquae, qua se a Sancto respergi in somnis vidit, miro modo etiam in suo corpore rorantes visibiliter sensit. Petita itaque aqua, Reliquiarum attractu sacrata, et accepta, ventrem diluit, visceraque ex ea potando, ut sibi fuerat imperatum, infudit* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 29, p. 158.

2005 Il s'agit d'offrandes qui accompagnent la supplication du fidèle, non d'*ex voto*, conséquences du vœu formulé.

cire à l'image de la partie du corps atteinte par la maladie[2006]. Les *Miracula* mentionnent par exemple le cas d'une femme qui, souffrant de violents maux de tête et rendue difforme par la maladie, apporte une coiffe en cire et la dépose sur la tombe du saint[2007]. Ils font également état d'un habitant de Rouen qui, souffrant du bras après une chute de cheval, façonne une réplique du membre blessé et la porte au sanctuaire[2008]. La cire d'abeille, une fois raffinée et non teinte, revêt une couleur blanche imitant la chair humaine. Surtout, elle est très tôt assimilée au corps du Christ, les abeilles étant réputées demeurer chastes et vierges comme l'exprime Virgile dans ses *Géorgiques*[2009]. Enfin, son coût, relativement élevé, fait de ce matériau un cadeau de grande valeur[2010]. Ces différents éléments aident à saisir le prix attribué par les fidèles à de telles offrandes.

L'efficacité de Vulfran est telle qu'il peut aussi intervenir à distance. Ainsi, certains fidèles l'invoquent sans pour autant être à Fontenelle même, soit parce qu'ils se trouvent loin, soit parce que les circonstances ne s'y prêtent guère. Il en va ainsi de la châtelaine d'Annebecq qui fait appel à Vulfran lorsque sa fille devient paralysée et perd l'usage de la vue ainsi que de la parole alors qu'elle joue dans la cour de son château[2011]. C'est aussi le cas d'un père originaire de Falaise dont le petit enfant vient de se noyer dans son bain, faute de surveillance parentale[2012], d'une femme enceinte, délivrée par césarienne d'un enfant en putréfaction[2013]. Là encore, la prière peut être accompagnée d'une offrande symbolique. Celle-ci participe à la dynamique miraculeuse comme le montre l'exemple d'une mère qui fabrique une figure de cire ressemblant approximativement à l'œil aveugle de sa fille et l'appose sur ce dernier en invoquant Vulfran ou celui de cette autre femme à la main décharnée qui en confectionne une

2006 Cette pratique n'est sans doute pas nouvelle : les Gaulois fabriquaient de telles répliques en bois et les Romains, en terre cuite.

2007 « *Alia quoque mulier Ima vocabatur, quae se de Clanziaco esse testabatur, haec de cera capellum detulit, quem cernentibus multis qui aderant, super sepulturam Sancti deposuit. Requisita et ipsa caussam retulit. Nam mihi, inquit, diutius caput repentina oppressum infirmitate doluit, ut in tumorem turpissimum verteretur, nec aliquo remedio potuerit sanari* », *ibid*., par. 15, p. 154.

2008 « *Quidam civis Rotomagensis ab equo corruens brachium laesit, ita ut dolore gravi valde deficeret, et nihil operis exercere ex eo valeret. Quambrorem sancti Confessoris auxilium poscere studuit, ex mox impetravit : proinde cereum sibi brachium formavit* », *ibid*., par. 28, p. 158.

2009 Vincent C., *Fiat lux. Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIIIe au XVIe siècle*, *op. cit.* p. 68-69.

2010 *Ibid.*, p. 71-72. Il s'agit aussi d'un matériau plastique qui se prête bien au moulage et donc, sans doute, à la fabrication en série auprès des sanctuaires pour satisfaire la demande des pèlerins.

2011 « *Cuiusdam uiri in regione illa nobilis, filia pro etate paruula, ut etatis illius mos est, in platea castelli quod Asnebec dicitur simpliciter ludebat. Sed repente paralisi percussa miro modo diriguit ac sic demum amisso uisu et loquela, stupentibus qui aderant in terram corruit* », *Inventio*, par. 67, p. 76-78.

2012 « *Huic erat filius aetate et corpore minusculus, qui Sabbato sancto imminentis Pascahae in dolio, in quo pater ejus laverat, incante derelictus, cum nemo adesset, in aqua submersus sicque extinctus est* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 1, p. 149.

2013 « *Qui venientes et eam quasi mortuam lugentes, non modice mirati sunt talia considerentes, et inito consilio ventrem ejus aperuerunt, et infantis ossula cum putrida carne invenerunt, atque semiviva muliere ea omnia traxerunt* », *ibid*., par. 2, p. 150.

réplique en cire avant d'engager son vœu[2014]. Les bandes d'étoupe de la longueur du malade ou du membre atteint jouent un rôle similaire. La châtelaine d'Annebecq en ceint sa fillette à demi-morte[2015]. Il arrive aussi que Vulfran soit invoqué en cas de danger subit. C'est par exemple ce que font un *miles* originaire du Vexin sur le point d'être capturé, sauvé *in extremis* par l'intervention du métropolitain de Sens[2016], des marchands et des pèlerins en perdition alors qu'ils naviguent sur l'Orne, la Manche et la Méditerranée[2017] ou des hommes pris dans l'incendie d'une maison[2018]. Cette dynamique miraculeuse hors du sanctuaire même de Fontenelle semble d'ailleurs être prise en charge par les moines. Ceux-ci n'hésitent pas à faire parvenir des « reliques mobiles » à ceux qui en font la demande, comme ce *curialis* qui fait mander du vinage pour guérir ses deux fils, afin que le premier en boive quelques gouttes et que le second l'applique sur ses membres malades et sa tête[2019].

2014 « *In eadem quoque villa juvencula quaedam oculum penitus amisit, ita ut longo temporis intervallo nihil ex eo cerneret, et nullo remedii genere sanari posset. Interea mater ejus prae deformitate atque informitate filiae admodum ingemiscens, ac de meritis sancti Confessoris non imprudenter praesumens, oculi similitudinem cera, ut potuit, formavit, et in nomine S. Vulfranni, extincto dilectae sobolis oculo apposuit* » ; « *In praedicta quoque territorii Rotomagensis villa, quae in saltu, qui Rollonis-Mara vocatur, est sita, alia mulier manum aridam habebat, quae cum in nomine Sancti de cera manum fecisset, et votum promisisset* », *ibid.*, par. 20, p. 156.

2015 « *Quid plura ? Uotum ut per internuntium edocta fuerat confestim fecit, et retorta stupa unde candelam factura erat puellam semiuiuam circumcinxit* », *Inventio*, par. 67, p. 77.

2016 « *O Sancte, inquiens, Vulfranne, Pater inclyte, virtutum gloria insignis, adesto clemens indultor poscenti, succurre benignus, tui ad praesens opitulatione indigenti : Miserere miserator tui opem supplicantis, et quia me servii conditione tuae committo advocationi, tuere potenter ab instantis discriminis exitu, nec patiaris hostium gladis trucidari cui tuae gratia protectionis non incerta est repentinae spes ereptionis* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 3, p. 150.

2017 « *Cumque super his miraretur et stuperet ; in partem dexteram respexit, et clavum quem amiserat ibi super aquas ferri vidit, et manu paullulum adnavigans illum accepit. Deinde remos super aquas conspexit, susceptosque in navi reposuit. Post haec etiam velum et malum, et omnia navis utensilia invenit, et dato sibi otio, cum sociis suis universa, quae perdiderat, suo in loco erexit, et quidquid tempestate urgente laesum fuerat non indecenter reparavit, et sic desideratum navigationis iter arripuit, et ad portum salutis pervenire potuit* », *ibid*., par. 5, p. 151 ; « *Quibus verbis illi vehementer in fide confirmati, supplices manus in coelum protendunt, genua in navi figunt, orationes devoto corde profundunt, et vota promittunt. Interea clara quaedam persona albis apparuit induta, stans videlicet in prora, quae ait : Nolite timere, o viri, bene enim ambulatis. Ego pro certo sum, quem invocastis. His dictis, illico disparuit, sed lux immensa super eos effulsit, ita ut se invicem velut conspicerent. Subsecuta est extemplo mira maris tranquillitas, aeris reddita serenitas, siluerunt venti, undarum fragor quievit, undarum fragor quievit, liberantur in malo carbasa, patent aequa antennarum dextra laevaque cornua, atque ita salubribus auris divinitus collatis fessi nautae quiescunt, et iter, quod coeperant, Dei per omnia auxilio potiti, peragunt : denique in portum, quem deliberaverant, novem laecti subducunt* », *ibid*., par. 9, p. 152 ; « *Ad hanc vocem supplicationis expaverunt horribiles venti, ac tempestas illa gravis, quae solito amplius incanduerat, sedata quievit : ita ut nulli foret ambiguum tranquilitatem mari non casu rediisse, sed potius meritis Sanctorum, quos invocaverunt* », *ibid.*, par. 25, p. 157.

2018 « *Cernentes itaque omnes suos conatus irritos fieri, cum ingenti voce S. Vulfrannum coeperunt invocare, et auxilium in tali periculo implorare. Confestim igitur miro modo ignis ille Sancti meritis victus cecidit, flamma sopita quievit, nec aliquid ulterius potuit, ubi sanctum nomen in ore fidelium consonuit, et in augmento miraculi mira res subsecuta apparuit. Nam ex illa hora in illis manipulis, in quiebus antea ignis accensus arserat, nullum combustionis signum apparuit, non favillae indicium aliquod remansit* », *ibid*., par. 31, p. 159.

2019 « *Qui cum nec sic proficeret, quod ad maiorem sancti gloriam factum liquido patet, Fontinellam ocius equitem misit, aquam sancti loculi ad tactum sanctificatam cum fide poposcit et impetrauit. Qua accepta cum filium grauiter decembentem exinde potaret et menbra illius debilia caputque respergeret nec mora dolor menbrorum iacentis quiuit, tumor capitis subsedit, iuuenis patris fide per gloriosa expetiti patroni merita sibi*

Beaucoup des miraculés évoqués précédemment n'hésitent pas, ensuite, à effectuer un pèlerinage d'action de grâces. C'est, entre autres, le cas de ce père déjà évoqué dont l'enfant s'est noyé dans son bain[2020] ou de cette mère délivrée d'un enfant mort-né[2021]. D'après l'auteur des *Miracula* qui rapporte ces faits, il s'agit généralement de faire connaître au monde, et aux frères en particulier, les miracles accomplis par Vulfran, preuves à l'appui. La femme délivrée de l'enfant mort-né va jusqu'à montrer les cicatrices de son ventre[2022]. Quelques-uns des témoignages apportés par les pèlerins ont une origine corporelle comme ce calcul urinaire rejeté par un enfant après invocation du saint[2023]. Certains des fidèles cherchent aussi à accomplir leur vœu en gagnant Fontenelle. D'après Pierre-André Sigal, les *ex voto*, avant tout des dons en nature, relèvent de quatre catégories distinctes[2024]. Il s'agit souvent d'objets essentiellement symboliques, offerts au saint en guise de remerciement. On voit ainsi nombre de pèlerins remettre des cierges à Vulfran. On relève également la mention d'*ex-voto*[2025] figuratifs représentant le membre touché par la maladie ou l'élément vestimentaire le symbolisant. La femme qui fabrique une figure en cire à l'effigie de sa main la porte au sanctuaire après sa guérison[2026], tout comme l'homme qui s'est blessé au bras après sa chute de cheval[2027]. Certains de ces objets ont même parfois contribué à la guérison. C'est, par exemple, le cas de la coiffe en cire apportée par la femme souffrant de maux de tête[2028]. On a aussi affaire à des objets matériels portant témoignage du miracle. Le *miles* sauvé de ses ennemis par l'intervention de Vulfran lui remet une figure de cire le représentant à cheval[2029]. Enfin, il peut s'agir d'offrandes compensatoires en argent ou en nature données par les miraculés, à l'instar d'Herlève, l'épouse de l'archevêque Robert, qui ayant promis d'offrir « *decem libras*

reditus plene conualuit, parentes et familiam non mediociter exhilaruit », *Inventio*, par. 74, p. 81-82.

2020 « *Quippe novus quasi post mortem, qui resurexerat, ad videndum petebatur, et longe desiderabilior, quam pridem fuerat dum luce mundi frueretur, cunctis putabatur, Porro vir ille multarum gratiarum debitor, indulti coelitus sibi beneficii non immemor, non post multum Fontanellam adiit, et ubi beati Patris Vulfranni sepulturam, et carnis ejus sanctum pulverem esse didicit, devotionis suae vota persolvit, et fratres quos ibi invenit de virtute facta cum multis lacrymis perdocuit, sicque postmodum laetus et alacris ad propria repedavit* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 1, p. 150.

2021 « *Taliter itaque ut diximus, liberata atque incolumitati perfectae restituta, Fontanellam perrexit* », *ibid.*, par. 2, p. 150.

2022 « *Taliter itaque ut diximus, liberata atque incolumitati perfectae restituta, Fontanellam perrexit, et haec, quae diximus, ipsa pro se ita esse gesta narravit : ventris cicatrices cunctis ostendens, gratias Deo et S. Vulfranno non immerito retulit, ac postmodum laetabunda et laudans domum rediit* », *ibid.*, par. 2, p. 150.

2023 « *… quam petram postmodum pater nobis ostendit* », *ibid*., par. 35, p. 160.

2024 Sigal P.-A., *L'homme et le miracle dans la France médiévale, op. cit.*, p. 93-107.

2025 Par *ex-voto*, on entend désormais tous les objets qui entourent le miracle, qu'ils répondent à un vœu ou qu'ils portent témoignage d'un fait surnaturel.

2026 « *Illico manu restituta convaluit, et ad locum sepulturae Sancti cum cereo voto accessit : repensis etiam gratiarum actionibus ad sua gaudens recessit* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 20, p. 156.

2027 « *... et ad locum sepulturae Sancti cum multa devotione portavit* », *ibid*., par. 28, p. 158.

2028 *Ibid.*, par. 15, p. 154.

2029 « *His dictis recto tramite mox Fontanellam adiit : equi figuram suique imaginem supersedentis ex cera figuratam edidit, Sanctique Vulfranni sepulturae in memoria tantae virtutis obtulit* », *ibid*., par. 3, p. 150.

denariorum » à saint Vulfran ainsi que des bois et des zones de pâture, s'acquitte de son vœu[2030]. Toutefois, la plupart de ces dons en argent ou en nature ne laissent guère de traces et sont désignés par le terme *munera*, ce qui désigne habituellement un simple présent.

Il faut à ce stade évoquer le cas particulier de la dédition personnelle. Certains des fidèles recensés dans les recueils de *miracula* décident de se consacrer au service de Vulfran et rejoignent les rangs des sainteurs, à l'instar du *miles* libéré, du fils de l'archevêque Robert[2031] ou de l'enfant délivré d'un calcul urinaire[2032]. La formule « *se tradere in servo* » est souvent employée dans de telles circonstances. Cependant, dans les deux textes dont nous disposons, le mode de dédition n'est quasiment jamais précisé[2033]. S'il se trouve dans l'incapacité de se déplacer, le miraculé a la possibilité de faire porter son présent[2034] ou de le remettre à une autre église, choisie en raison de sa proximité géographique. Ainsi, pour remercier Vulfran d'avoir sauvé sa fille, la châtelaine d'Annebecq fait brûler un cierge en son honneur dans l'église Saint-Georges d'Annebecq[2035]. De même, un miraculé rouennais rend grâce à saint Vulfran à Fécamp où celui-ci paraît bénéficier d'un culte[2036].

II-3-3 / Un culte inscrit dans la durée

Le succès de Vulfran

Ainsi, d'après les sources dont nous disposons, il semble que l'entreprise hagiographique des moines de Fontenelle en faveur de Vulfran porte ses fruits. Sous le principat de Guillaume le Bâtard, le nom de Vulfran est ajouté à la titulature abbatiale : une charte par laquelle le duc confirme les donations de ses prédécesseurs et de ses fidèles à l'abbaye, datée des années 1082-1087, mentionne « *fratres sub patrocinio Wandregesili atque Vulfranni* »[2037]. Son culte semble également s'étendre à d'autres sanctuaires. On a déjà évoqué Fécamp. Les calendriers liturgiques de cette abbaye mentionnent à la fois la fête du 13 des calendes d'avril à compter du XIIIe siècle[2038], ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il s'agit du *dies natalis* du métropolitain de

2030 *Inventio*, par. 25, p. 43.
2031 « *Deinde vovit, quod eum sibi in servum traderet, si ab incommodo praesenti liberaret* », *Miracula sancti Vulfranni*, par. 17, p. 155.
2032 « *… puerumque suo liberatori in servum contradidit* », *ibid.*, par. 35, p. 160.
2033 Musset L., « Réflexions autour du problème de l'esclavage et du servage en Normandie ducale (X^e^-XIIe siècles) », art. cit., p. 14-15.
2034 *Miracula*., par. 12, p. 158.
2035 « *Mater sui uoti memor candelam cum latitia magna faciens ad aecclesiam sancti Georgii quae uicina erat in nomine sancti Uulfranni, sicut didicerat, per supradictum direxit clericum* », *Inventio*, par. 67, p. 78.
2036 « *Cumque ad sacrum ascendisset altare uotiva sancto munuscula obtulit, ac sic post orationem gratiarumque fratribus que sibi contigerant ex ordine retulit, demumque Fiscannum in honore sancti Vulfranni inde oratum perrexit* », *ibid*., par. 53, p. 67.
2037 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille,* acte n° 40, p. 90-95.
2038 Rouen, BM, ms. 206 (A 63), fol. 1.

Sens, mais aussi celle des ides d'octobre et ce, dès le XIIe siècle[2039], chose unique dans le diocèse de Rouen[2040]. Les calendriers liturgiques précisent parfois qu'il s'agit d'une célébration *in albis*[2041]. Ce jour-là, la *Vita sancti Vulframni* est également lue au réfectoire[2042]. On trouve trace de ce récit dans plusieurs recueils de textes hagiographiques provenant de la bibliothèque de l'abbaye fécampoise[2043]. Les moines de Fontenelle semblent désireux d'entretenir la popularité de saint Vulfran. On sait par exemple qu'en 1086, Gerbert cède l'humérus droit de Vulfran à son prieur Ingulf, lorsque Guillaume le Conquérant nomme ce dernier à la tête de l'abbaye de Crowland, en Angleterre[2044]. On relève aussi la mention de plusieurs processions de ses reliques à travers la région : en 1058, à Fécamp et

2039 Rouen, BM, ms. 237 (A 328), fol. 7.
« CCXXXIV. ***In translatione sancti Wlfranni episcopi et confessoris*** [Oct. 15].
Ad versperas : *antiphona super psalmos. Nec illud silendum. Psalmi de feria.*
Ecce sacerdos. Responsorium « Iustum deduxit ». Hymnus « Iste confessor domini pudicus ».
Versus « Amauit eum dominus ». Antiphona « Iustum deduxit ». Psalmus « Magnificat ». Oratio « Deus qui nos annua sollennitate beati Wlfranni confessoris tui atque pontificis letificas ». Ad commemorationem de sancto Dionisio et sociis eius. Antiphona « In hac ergo fidei ». Ad processionem in capellam sancti Taurini. Responsorium « Miles Christi ».
Ad matutinas :*Inuit. Supernum regem. Psalmus « Venite ». Hymnus « Rex gloriose presulum ».*
In primo nocturno *: antiphona « Beatus uir ». et alie. Lectiones octo de uita eius.*
Responsorium « Euge serue bone ». Responsorium « Posui adiutorium. Responsorium Inueni Dauid ». Responsorium « Agmina sacra ».
In secundo nocturno *: antiphona « Domine iste sanctus ». et alie. Responsorium « Ecce sacerdos ». Responsorium « Cognouit eum dominus ». Responsorium « Magnificauit ». Responsorium « Sancte Wlfranne ». Versus « Aperi os tuum ».*
Ad cantica *: antiphona « Iustum deduxit ». Euang. « Sint lumbi ». Responsorium « Ecce uere Israelita ». Responsorium « Amauit eum ». Responsorium « Ecce uirum prudentem ». Responsorium « Miles Christi ».*
In laudibus *: antiphona « Ecce sacerdos et alie ». Capitulum « Ecce sacerdos ». Responsorium « Amauit eum dominus ». Hymnus « Sancte tu prebe ». Moribus comptis. Gloriam Deo. Antiphona « Sint lumbi ». Psalmus « Benedictus ». Oratio propria.*
Commemoratio de martiribus *: antiphona « Beata nimium ». Ad processionem post suffragia sanctorum. Responsorium « Miles ».*
Ad terciam et ad sextam : *habentur proprie orationes. Oratio « Deus qui nos annua » et oratio « Quesumus omnipotens Deus ut beati Wlfranni ». Cetera sicut in communi sanctorum.*
Missa *: Statuit ei dominus. Oratio « Deus qui nos annua sollennitate ». Epistola « Ecce sacerdos ». Responsorium « Domine preuenisti ». Alleluia. Versus « Iurauit dominus ». Sequencia Stans a longe. Euangelium « Sint lumbi ». Offertorium « Inueni Dauid ». Secretum « Sancti Wlfranni confessoris ». Communio « Fidelis seruus ». Postcommunio « Quesumus omnipotens Deus ut beati Wlfranni ».*
Chadd D. (éd.), *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, musée de la Bénédictine, ms.186)*, Londres, Henry Bradshaw Society, 2002, t. II, p. 596-597.

2040 Jumièges et Saint-Ouen de Rouen ne mentionnent que le *dies natalis* de Vulfran.

2041 Fécamp, musée de la Bénédictine, ms. 186 ; Chadd D. (éd.), *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp*, *op. cit.,* t. II, p. 784.

2042 « *Idus Octobris : Wlfranni archiepiscopi in magno passionario* », *Lectiones ad prandium* ; Chadd D. (éd.), *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp op. cit.*, p. 683.

2043 Rouen, BM, ms. 1404 (U 20), fol. 91 (BHL 8739) ; Rouen, BM, ms. 1415 (U 17), fol. 180v (BHL 8739).

2044 « *Spectabilis nobis est annus millesimus octagesimus sextus, quo acceptum a sancto Gerberto abbate Fontanella de corpore sancti Uulfranni, Senonensis arichiepiscopi humerale dextri brachii os tulit Ingulfus, Fontanellae monachus in Crulandiam, cui abbas a Guillelmo Conquaestore praefectus fuerat eodem anno* », Paris, BnF, ms. lat. 14 377, p. 21. Ce manuscrit, provenant de Saint-Germain-des-Près, renferme un grand nombre de chronologies, de chartes et autres documents inédits transcrits par Dom Anselme Le Michel lors de la réforme de Saint-Maur. Les folios 119-129 contiennent une chronique de l'abbaye de Fontenelle.

Montivilliers[2045] ; puis au XVe siècle, en 1417[2046] et 1457 à Harfleur et Montivilliers[2047], en 1458 à Rouen[2048], en 1468 à Pavilly[2049], en 1469 de nouveau à Montivilliers et Harfleur[2050], en 1479 à Duclair[2051] et en 1480 à Auffay[2052]. Dans tous ces cas, prétexte est pris d'une mortalité, d'une épidémie ou d'une peste. Cependant, on peut aussi noter que les voyages de reliques postérieurs à 1450 coïncident avec la réinstallation des moines de Fontenelle, après 20 ans d'absence, sous la houlette de Jean de Brametot, ceux-ci ayant quitté leur abbaye à la suite de la révolte du pays de Caux survenue en 1436. D'après Yves Poncelet, à leur retour, ils s'efforcent de faire rentrer les rentes et de battre le rappel des débiteurs[2053].

Vulfran bénéficie également d'un culte plus populaire, perceptible à travers les patronages des confréries de métiers, leurs titulatures constituant un précieux témoignage sur la spiritualité des laïcs, témoignage « grâce auquel se décèlent les dévotions les plus chères au peuple normand dans les derniers siècles du Moyen Âge »[2054]. Vulfran patronne ainsi quatre confréries dans la province ecclésiastique de Rouen[2055] dont trois dans le seul diocèse de

2045 « *Hoc anno corpus S. Wlfrani delatum fuit apud Fiscanum et monasterium villarensem, propter pestem et epidemiam, et statim cessauit mortalitas* », Paris, BnF, ms. lat. 13 820, fol. 119-129.

2046 « *Fuit magna mortalitas et pestilentia Calidobecci, quo delatum fuit corpus S. Wlfranni* », Paris, BnF, ms. lat. 13 820, fol. 119-129.

2047 « *Universis presentes licteras Inspecturis, Vicarius in spiritualibus et temporalibus generalis Reuerendissimi in Xpo patris et Domini dni Guillermi, miseratione diuina episcopi Ostiensis, sacrosancte Romane ecclesie cardinalis de Estouteuilla, et archiepiscopi Rothomagensis, nunc absentis, salutem in Domino. Supplicacionibus dilectorum nostrorum habitantium in villis de Hareflot et monasterio Villare pie et fauorabiliter annuens, religiosis viris abbati et conuenti monasterii Sancti Wandregesilii, ordinis sancti Benedicti, Rothomagensis diocesis, indulsimus et indulgemus per presentes, ut ipsi reliquias beatissimi Wlfranni, in dicto monasterio sancti Wandregesilii existenses, apud dictas villas de Harefloto et monasterio Villare, In quibus ingens pestis et dolorosa viget, defferre per se aut alios viros ecclesiasticos possint et valeant ; dum tamen hujusmodi reliquie decenter et honorifice in feretro reponantur et conseruentur, ut ab ipsis habitantibus huiusmodi reliquie venerantur (sic), et ut, per ipsius beatissimi Wlfranni intercessionem gloriosam, plagam huiusmodi pestiferam sedare et pacificare dignetur omnipotens Deus, qui est trinus et unus in secula seculorum. Iniungentes Ipsis Religiosis Ut Dictas Reliquias ad dictum suum monasterium quatenus uiderint expedire rapportare procurent. Omnem alienacionem ipsarum reliquiarum sibi penitus interdictum (sic). Datum Rothomagi, sub sigillo magno curie archiepiscopalis Rothomagensis, una cum sigillo nostro, Anno Domini Millesimo, CCCCmo Septuagesimo primo, die vicesima octava mensis Julii* », approbation de Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, pour la translation des reliques de saint Vulfran à Harfleur et Montivilliers annexée au registre de Guillaume La Vieille.

2048 « *S. Wlfrani corpus delatum fuit Rotomag. Propter mortalitatem et epydimiam, 12 Julii, et cessauit mortalitas meritis scti* », Paris, BnF, ms. lat. 13 820, fol. 119-129.

2049 « *Magna mortalitas et pestilentia grassata est Pauilliaci, et, ad supplicacionem dni baronis d'Anneual et uxoris eius, corpus S. Wlfrani illuc delatum est, 28 Septemb. vigil. S. Michael, et statim cessauit mortalitas meritis scti* », Paris, BnF, ms. lat. 13 820, fol. 119-129.

2050 « *Corpus S. Wlfrani delatum est apud Harfleu et Monstieruillers, propter pestem et epidimiam* », Paris, BnF, ms. lat. 13 820, fol. 119-129.

2051 « *Corpus S. Wlfrani delatum fuit apud Duroclarum propter pestem et epydimiam ; et statim cessauit* », Paris, BnF, ms. lat. 13 820, fol. 119-129.

2052 « *Delatum etiam fuit corpus S. Wlfrani apud Auffy mense Octobri, propter pestam ; et statim cessauit* », Paris, BnF, ms. lat. 13 820, fol. 119-129.

2053 Poncelet Y., « Le temporel de Saint-Wandrille aux XIVe et XVe siècles », *Annales de Normandie*, 29e année, n° 3, 1979, p. 329.

2054 Vincent C., *Des charités bien ordonnées. Les confréries normandes de la fin du XIIIe siècle au début du XVIe siècle*, *op. cit.*, p. 117.

2055 *Ibid.*, p. 305.

Rouen[2056] : à Butot[2057], à Rouen, dans la paroisse de Saint-Maclou[2058] et à Saint-Just[2059]. À Butot, on peut établir une correspondance entre le patronage paroissial et la confrérie tandis qu'à Saâne[-Saint-Just], on retrouve une dévotion ancienne à Vulfran[2060].

Et saint Wandrille ?

Toutefois, le développement du culte du métropolitain de Sens ne semble pas non plus se faire sans quelques difficultés. Celles-ci apparaissent en filigrane dans l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni.* Pour justifier son entreprise, l'hagiographe laisse entendre qu'un certain nombre de miracles imputables à Vulfran ne lui sont pas attribués[2061]. Ce dernier paraît d'ailleurs rentrer en concurrence avec Wandrille. Aussi, ménager les susceptibilités s'avère nécessaire. C'est pourquoi l'auteur de l'*Inventio* prend soin de réaffirmer, dans la conclusion de ce recueil, la participation du fondateur de l'abbaye de Fontenelle à tous les miracles attribués à Vulfran[2062]. Si l'on en croit Pierre-André Sigal, évoquer la coopération de deux saints est un *topos* fréquent dans la littérature hagiographique : il permet d'apaiser les tensions au sein d'une communauté et de gommer l'idée d'une éventuelle opposition entre deux saints[2063].

Malgré tout, on reste tributaire de l'état des sources. Celles-ci mettent en avant Vulfran mais passent totalement sous silence les autres saints qui ont été transférés avec lui en 1027 ainsi que Wandrille. On ne dispose quasiment d'aucun document pour approcher le culte très certainement rendu au fondateur de Fontenelle. Cependant, son souvenir paraît bel et bien

2056 Martin L., *Répertoire des anciennes confréries de charité du diocèse de Rouen approuvées de 1430 à 1610*, Fécamp, L. Durand et Fils, 1936.

2057 ADSM, G 9527, p. 1 ; « Approbation des statuts de la confrérie fondée dans l'église paroissiale de l'église de Butot, du doyenné de Pavilly, du diocèse de Rouen, à l'honneur de Dieu Tout Puissant, de la très bienheureuse Vierge Marie et SS. Vulfran, Nicolas, Roch, Sébastien et de sainte Barbe, le 3 du mois d'octobre (1539), 30 s », Martin L., *Répertoire des anciennes confréries de charité du diocèse de Rouen approuvées de 1430 à 1610 , op. cit.*, p. 37.

2058 ADSM, G 9464, p. 10 v ; « pour l'adjonction et association du très bienheureux martyr Sébastien et d'un article à la charité des SS. Clair et Vulfran fondée dans l'église paroissiale Saint-Maclou de Rouen, faite le 19 août (1474), 20 s », Martin L., *Répertoire des anciennes confréries de charité du diocèse de Rouen approuvées de 1430 à 1610, op. cit.*, p. 147.

2059 ADSM, G 9487, p. 12 ; « approbation des statuts de la confrérie des SS. Just, Germain, Sébastien, Vulfran et Claude et des saintes Marie-Madeleine et Suzanne instituée dans l'église de S. Just, du doyenné de Brachy, le 1er juin (1497), 30 s », Martin L., *Répertoire des anciennes confréries de charité du diocèse de Rouen approuvées de 1430 à 1610 , op. cit.*, p. 172.

2060 Saâne[-Saint-Just] est mentionné dans la Constitution d'Anségise ; *Gesta abbatum Fontanellensium*, chap. XIII, par. 8, p. 184-192

2061 « *Nam gloriosa sanctissimi patris Vulfranni meritatali dignatus est occasione mortalibus declerare et as patrocinium fidelium cunctis reuelare, quae paucis eatenus ad notitiam noscuntur pervenisse, adeo ut crebra miracula quae apud eius sacratissima ossa fieri videbantur ne illi quidem imputarentur* », *Inventio*, par. 37, p. 55.

2062 « *Omnium autem horum mirabilium quae duntaxat ad nomen sancti Vulfranni gesta retulimus, cooperatorem beatissimum patrem Vuandregisilium ceterosque sanctos quorum apud nos pretiosae servantur reliquiae siue corpora minime negamus, nec dedignatur gloriosus pater eos in miraculo habere consortes quos in gratia habuit precessores atque in gloria se letatur promervisse regni celestis coheredes* », *ibid*., par. 75, p. 82.

2063 Sigal P. -A., *L'homme et le miracle dans la France médiévale , op. cit.*, p. 220-221.

perdurer à Fontenelle. L'église abbatiale lui est dédiée en grande pompe en 1033. Son bras droit regagne le monastère de la vallée de la Seine mais sans doute plus tardivement, dans la première moitié du XIIIe siècle. Aussi est-on tenté de voir dans la persistance de la mémoire de Wandrille ce que Pierre-André Sigal appelle un phénomène d'« imprégnation thaumaturgique », celui-ci s'appliquant à des églises ayant longtemps abrité des reliques, enlevées depuis pour de multiples raisons[2064]. Effectivement, si l'on s'intéresse à la documentation diplomatique[2065], on constate que le nom de Vulfran est toujours absent des chartes de donations en faveur de Fontenelle. Seuls Yves dit le clerc, fils du comte de Beaumont[-sur-Oise][2066] et Guillaume de Normandie[2067] le mentionnent explicitement. Ceci confirme d'ailleurs que la dévotion à Vulfran est présente dans les hautes strates de l'aristocratie normande. Dans les autres chartes éditées par Ferdinand Lot, seul le nom de Wandrille est invoqué (*dono Deo et sancto Wandregesilo*). La question est donc de savoir à quels types de célébrations le culte de Wandrille peut donner lieu. On relève à ce sujet la mention de *magnae indulgentiae apud S. Vandregisilum* pour les années 1047 et 1053, 1064, 1071, 1081, 1092, 1098, 1104, 1110, 1121, 1126, 1132, 1138, 1148, 1155, 1159, 1166, 1176, 1182, 1188, 1194, 1205, 1211, 1216, 1221, 1234, 1243, 1249, 1261, 1267, 1278, 1289, 1294, 1300, 1317, 1334, 1345, etc., jusqu'en 1500 au moins. Manifestement, ces *magnae indulgentiae* ont lieu le jour de la Saint-Wandrille, au 11 des calendes d'août[2068]. Malheureusement, dans la mesure où nous ne disposons pas de rituels, d'ordinaires, de coutumiers ou encore de processionnaux pour Fontenelle, il est difficile d'en savoir plus à leur sujet...

Ainsi, grâce à la mise en valeur des reliques de saint Vulfran, Fontenelle parvient à s'imposer comme un sanctuaire d'envergure régionale. Le monastère ne semble pas nourrir d'ambitions comparables à celles de Saint-Ouen de Rouen. En revanche, il semble que l'on observe une tentative de spécialisation : la spécificité de Fontenelle réside avant tout dans les

2064 *Ibid.*

2065 Parisse M., « Une enquête à mener : la spiritualité des nobles au miroir des préambules de leurs actes », dans Duhamel-Amado C., Lobrichon G. (dir.), *Georges Duby. L'écriture de l'Histoire*, Bruxelles, De Boeck, 1996 (Bibliothèque du Moyen Âge, 6), p. 307-316.

2066 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille,* acte n° 25, p. 70.

2067 « *Unde sciant omnes, tam presentes quam futuri quod, pro redemptione anime mee et mulieris mee filiorum quoque et filiarum salute, mansum cum territorio de Buthetot, quod in dominio habeo,* ***Deo et sancto Wandregesilo, Ansberto atque Wlfranno*** *perpetuo munere largior ac auctorizo. Et si quis hanc auctoritatem inrumpere presumpserit, anathema sit* », *ibid*., acte n° 35, p. 80-81.

2068 « *1064. Hoc anno invenio magnas indigentias fuisse apud S. Vandregisilum, sicut notatur antea in annis 1047 et 1053, et ann. 1071, quo fuit ingens populi concursus, et 1081, 1092, 1098, 1104, 1110, 1121, 1126, 1132, die S. Magdal., qui est S. Vandreg., et ann. 1138, 1148, 1155, 1159, 1166, 1176, 1182, 1188, 1205, 1211, 1216, 1221, 1234, 1243, 1249, 1261, 1267, 1272, 1278, 1289, 1294, 1300, 1317, 1334, 1345, et ita saepe usque ad. an. 1500, quo desunt chronicon* », Paris, BnF, ms. lat. 13 820, fol. 119-129.

compétences attribuées au métropolitain de Sens. Vulfran fait certes figure d'intercesseur de proximité, aussi bien capable d'assister l'épouse de l'archevêque Robert lors de son accouchement que d'aider un simple meunier à retrouver ses clés. Néanmoins, on note chez l'auteur du recueil de *miracula* une volonté de faire de ce dernier un saint maritime, comme saint Nicolas, particulièrement attentif aux supplications des marins et des hommes en perdition sur les flots. Ce choix s'appuie sur la *Vita sancti Vulfranni* composée au cours du IXe siècle : on s'en souvient, dans ce texte, le moine missionnaire s'illustre en sauvant des enfants de noyade rituelle. Sans doute est-ce pour l'abbaye de Fontenelle un moyen de tirer son épingle du jeu. C'est en tout cas sous les traits d'un évêque naviguant que l'iconographie le représente[2069].

II-4 / Mise en valeur des reliques prises en charge par la Trinité du Mont de Rouen

La Trinité du Mont présente un profil comportant des similitudes avec celui de Fontenelle. L'abbaye rouennaise polarise, elle aussi, un espace essentiellement régional, grâce aux reliques de sainte Catherine et de sainte Austreberte, mises en valeur par deux recueils de *miracula* respectivement composés entre 1047 et 1054[2070] et au début du XIIe siècle, vers 1100[2071]. L'huile de sainte Catherine joue un rôle central dans la vie de l'établissement si l'on en croit une charte de 1084[2072]. La jeune martyre accole d'ailleurs sa titulature à celles de la Trinité et de la Vierge[2073], à la fin du XIe siècle, comme le prouve l'acte non daté, mais postérieur à 1080, par lequel *Rainaldus* et ses sœurs, *Eva* et *Auffrida*, donnent un pré au

2069 Dans l'église de Touville-sur-Monfort (dép. Eure, cant. Montfort) est conservé un groupe sculpté du XVe ou XVIe siècle représentant saint Vulfran en sa nef.

2070 Il y est fait allusion dans le récit du *conventus* qui se tient à proximité de Caen, en 1047, et l'abbé Isembert, mort en 1054, est mentionné comme encore vivant, éléments qui nous fournissent un *terminus a quo* et un *terminus ad quem* ; Richard J.-C., « Les *Miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », art. cit., p. 185 ; Walsh C., *The Cult of St Katherine of Alexandria in Early Medieval Europe*, *op. cit.*, p. 80.

2071 Richard J.-C., « Les *Miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », art. cit., p. 185-186 ; Corréa A., « St Austreberta of Pavilly in the Anglo-Saxon Liturgy », art. cit., p. 85-86.

2072 « *Anno Dominicae incarnationis MLXXXIIII, ego Fulcoio de Caldri, ob ipsius mei corporis inremediabilem infirmitatem, montem Sanctae Trinitatis Rotomagensis adii,* ***ubi sacratissimae ac venerabilis virginis et martiris Caterinae miro miraculo cotidie ab omnibus longe lateque venerantur ossa****, ipsiusque interventu ibidem sospitatis munus accepi* », *Cartulaire de la Sainte-Trinité du Mont de Rouen*, acte n° 90, p. 466-467.

2073 À l'origine, ce monastère est dédié à la Trinité et à la Vierge. « *Proinde notum esse cunctis regni nostri fidelibus, tam praesentibus quam futuris, volumus, qualiter ad suggestum quorumdam fidelium nostrorum, Gozelini videlicet vicecomitis et Emmelinae uxoris ejus, locum nostrae serenitatis, dono concessum, haud procul ab urbe Rotomagi in vicino monte super fluvium Sequanae, in quo ipsi ex proprio censu* ***in honorem et venerationem sanctae et individuae Trinitatis, necnon gloriosae genetricis Dei et virginis Mariae omniumque simul sanctorum*** *ecclesiam fundarunt* », *Cartulaire de la Sainte-Trinité du Mont de Rouen*, acte n° 1, p. 421.

monastère et dans lequel on relève pour la première fois la mention « *dederunt Sanctae Trinitatis et beatae Caterinae* »[2074]. Le vocable de sainte Catherine finit même par supplanter la dédicace initiale au début du XIIe siècle[2075], fait curieux si l'on repense aux moines de Fécamp qui invoquent précisément la protection de la seule Trinité, jugée supérieure aux saints, pour mieux s'affranchir de la tutelle de la cathédrale... À côté des restes de sainte Catherine, ceux de sainte Austreberte, s'ils sont bien présents à Rouen depuis la fin du XIe siècle, jouent un rôle tout à fait secondaire : comme on va le voir dans les pages suivantes, l'entreprise de mise en valeur menée par le monastère rouennais profite avant tout à son prieuré de Pavilly.

III-4-1 / Mise en valeur des reliques de sainte Catherine

Les pèlerins se rendent principalement à la Trinité du Mont pour bénéficier des vertus de l'huile miraculeuse attribuée à sainte Catherine. C'est du moins ce qui ressort de la lecture des deux textes dont nous disposons. Les *Miracula sanctae Catharinae* ne mentionnent pas toujours la provenance des pèlerins qui fréquentent le sanctuaire rouennais. Lorsqu'ils le font, il apparaît que le monastère draine avant tout une population comprise dans un rayon de 50 km et venant parfois de l'abbaye même[2076]. On a ainsi la mention de l'abbé Isembert (1033-1054) et de l'un de ses moines[2077], d'une femme originaire de Quevilly[2078] où le monastère est possessionné depuis le milieu du XIe siècle[2079], d'hommes en provenance d'une localité dénommée Condé[2080] ou encore de Lieurey[2081] et de Neaufles[2082]. Il en va de même de l'origine sociale des pèlerins, essentiellement des hommes (3 femmes contre 19 hommes). Celle-ci

2074 *Ibid.*, acte n° 97, p. 469.

2075 Walsh C., *The Cult of St Katherine of Alexandria in Early Medieval Europe, op. cit.*, p. 73.

2076 Annexe n° 10.

2077 « *Ac primo reverentissimi patris nostri Isemberti mentionem facientes id quod de illo cognovimus, licet inter alia minimum, tamen ob eius reverentiam congruum ac speciale, proferimus, quod multorum fratrum, qui ex illo tempore adhuc superstites sunt, testimonio approbatur* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 7, p. 431 ; « *Quidam etiam frater, Goscelinus nomine, in loco venerationis beatae virginis regulariter professus* », *ibid*., par. 20, p. 437.

2078 « *Alia etiam mulier de villa Chayvilliacus dicta* », *ibid.,* chap. 14, p. 435 ; Dép. Seine-Maritime, cant. Grand-Couronne.

2079 « *Ansferdus, filius Osberni de Ou, vicecomitis, largitur, annuentibus dominis suis Emma, Osberni dapiferi uxore, et filiis eorum, possessiones in Valle Richerii, in villa Sancti Jacobi, in Caprevilla, Chivellei, Ermentrud etc. Willelmo, principe Normannorum, chartam confirmante* », *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen, op. cit*., acte n° 49, p. 447.

2080 « *Alter vero Gislebertus de villa Condeith dicta* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 10, p. 434 ; Condé-sur-Risle, dép. Eure, cant. Montfort-sur-Risle.

2081 « *Tertius autem villae Luthri fuit incola* », *ibid*., par. 10, p. 434 ; dép. Eure, cant. Saint-Georges-de-Vièvre.

2082 « *Quod quidam de castro Neielfe* », *ibid*., par. 12, p. 434 ; dép. Eure, cant. Gisors. Pour ces trois dernières localités, nous n'avons pas pu établir de lien avec les possessions de l'abbaye. L'analyse de la documentation diplomatique permet d'élargir l'aire de recrutement du monastère : elle fait état d'un pèlerin, infirme, dénommé *Fulcoio*, vassal du roi Philippe Ier, originaire de *Caldri* (actuellement Saint-Christophe-le-Chaudry, dép. Cher, cant. Châteaumeillant) ; *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen*, acte n° 90, p. 466-467.

n'est pas toujours évoquée : il est plutôt fait état de *quidam homo*[2083] ou d'une simple *mulier*[2084]. Font cependant exception un mendiant[2085], un boulanger[2086], un serviteur du monastère[2087], sans que l'on puisse en dire davantage à leur sujet. Le texte cite également un homme du nom de *Norhmannus*. Il s'agit d'un nom que l'on retrouve dans le groupe de laïcs qui gravitent autour de la Trinité du Mont. Ainsi, on relève dans les souscriptions des chartes plusieurs personnages prénommés *Normannus* : un *Normannus de Pleiedix*[2088], un *Normannus de Herolcurt*[2089], un *Normannus, filius Ruil*[2090], un *Normannus de Eslettes*[2091]. Toutefois, sans information complémentaire au sujet du pèlerin évoqué dans les *Miracula*, d'ordre géographique ou sociale, il est difficile de proposer une identification plus précise le concernant. Tout au plus peut-on dire des hommes mentionnés dans la documentation diplomatique de la Trinité du Mont qu'ils possèdent quelques biens[2092]. Le texte hagiographique évoque aussi un certain *Rotgerius* ou encore un dénommé *Hugo* venant manifestement tous deux d'un milieu aisé[2093], d'un *miles* du nom d'*Ernigis* dont l'auteur souligne l'importance[2094], mais sur lequel on ne dispose d'aucune information complémentaire[2095]. Une mention spéciale doit être accordée à un certain *Gislebertus* : celui-ci n'est autre que Gilbert de Condé, seigneur de moyenne importance, vassal de Guillaume d'Échauffour et de Robert de Beaumont, et dont les libéralités se partagent entre la Trinité du Mont, le Bec et Saint-Léger de Préaux[2096]. Quant au milieu ecclésiastique, il n'est représenté que par un jeune clerc[2097], un moine prénommé *Goscelinus*[2098] et surtout par l'abbé Isembert, placé à la tête du monastère par le duc Robert le Magnifique[2099].

2083 *Miracula sanctae Catharinae,* par. 12, p. 434 ; par. 22, p. 437.
2084 *Ibid*., par. 13, p. 435 ; par. 14, p. 435 ; par. 24, p. 438.
2085 « *Repente ibi affuit quidam miserabili specie et habitu stipem postulans, inedia simul et languore vehementer laborans* », *ibid*., par. 8, p. 432.
2086 « *Alius quoque eiusdem loci, quo beata virgo colitur, pistor...* » *ibid.*, par. 15, p. 435.
2087 « *Quidam quoque eiusdem loci vernaculus* », *ibid.*, par. 21, p. 437.
2088 *Cartulaire de la Sainte-Trinité du Mont de Rouen, op. cit*., actes n° 4, p. 424, n° 6, p. 425-426.
2089 *Ibid*., acte n° 5, p. 425.
2090 *Ibid*., acte n° 16, p. 431.
2091 *Ibid*., actes n° 52, p. 449 ; n° 61, p. 453.
2092 « *... qua intercedente obtinere meruit, quo sustenteretur herede spatiosum eius patrimonium* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 10, p. 434.
2093 « *Alius equidem ex prudentioribus huius saeculi filiis, Rotgerius nomine, satis et ipse terrenarum rerum opulenter habundanti suppellectile* », *ibid.,* par. 11, p. 434 ; « *Quidam quoque Hugo, cuiusdam nobilis matronae, nomine Athalae, filius* », *ibid.*, par. 23, p. 438.
2094 « *Quidam miles, Ernigis dictus, unus scilicet magnatum regni* », *ibid.*, par. 9, p. 432.
2095 Il n'est guère mentionné dans la documentation diplomatique, que ce soit dans le cartulaire de la Trinité dut Mont ou dans les actes édités par Marie Fauroux et David Bates.
2096 Gazeau V., « Le domaine continental de Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux au XIe siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, 22, 1988, p. 178-180.
2097 « *Eodem etiam morbo puerillis adhuc aetatis clericus gravatus ex sua petitione...* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 17, p. 436.
2098 « *Quidam etiam frater, Goscelinus nomine...* », *ibid.,* par. 20, p. 437.
2099 *Ibid.*, par. 7, p. 431; *Normannia monastica*, t. II, p. 263-265.

Tous ces fidèles recherchent les vertus prêtées à l'huile de sainte Catherine[2100]. Isembert est le premier à en faire l'expérience : atteint d'un mal de dents qui le fait horriblement souffrir[2101], il est invité par un songe à faire usage de cette relique[2102]. À son réveil, il demande à se faire apporter la châsse contenant le liquide miraculeux[2103]. La sainte est aussi sollicitée par un homme souffrant d'une plaie à la main[2104], un autre touché par une paralysie faciale qui lui interdit de parler[2105], trois pèlerins atteints de fièvre[2106], d'autres affectés par des pathologies qualifiées de cancer en raison de leurs effets dévastateurs[2107], un boulanger à qui le démon fait perdre l'esprit[2108] ou encore un frénétique[2109]. Les mentions de cécité sont plus nombreuses : on en dénombre quatre[2110]. On s'arrêtera surtout sur les cas de stérilité évoqués, également au nombre de quatre[2111]. La sainte est ainsi invoquée par le *miles*

2100 Gonthier D., Le Bas C., *Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle*, *op. cit.* ; Id., « Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle », art. cit., p. 3-36 ; Walch C., *The Cult of St Katherine of Alexandria in Early Medieval Europe, op. cit.*, p. 89-96.

2101 « *Nam primo sanctarum reliquiarum adventus tempore contigit eidem venerando patri vehementissimo dentium dolore torqueri, adeo ut vix cibum capere aut somno indulgere valeret* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 7, p. 431.

2102 « *Quadam nocte per visum adomnetur ut beatae Caterinae oleo perungi non moretur* », *ibid*., p. 431.

2103 « *Qui credulus visioni, mane facto, ab aedituo templi pretiosi thesauri loculum sibi affere rogavit* », *ibid.*, p. 431-432.

2104 « *Alius quoque quidam per multos dies gravi manus ulcere laborans, beatam precibus expetiit virginem* », *ibid.*, par. 19, p. 437.

2105 « *Quidam etiam torto ore et officiente morbo, quem paralysim dicunt, loqui non potuit* », *ibid*., par. 18, p. 437.

2106 « *Quidam etiam frater, Goscelinus nomine, in loco venerationis beatae virginis regulariter professus, adeo febribus elanguit, ut desperans vitam omni intentione pensaret, qualiter hinc migrans illo summo iudici occurreret* », *ibid*., par. 20, p. 437 ; « *Quidam quoque eiusdem loci vernaculus, non modico tempore penitus exhaustus viribus corporeis maxima vi febrium* », *ibid*., par. 21, p. 437 ; « *Quidam etiam toto corpore tremulus omnibus caruerat muniis vitae* », *ibid*., par. 22, p. 437.

2107 « *Siquidem morbus, qui vulgo cancer dicitur, eius dextrum latus apprehendes ita penitus terebrando consumpserat, ut ad ipsa iam costarum abdita perveniret et infelicem miserabiliter cruciando necaret* », *ibid.*, par. 8, p. 432 ; « *Cuidam satis huius saeculi praepollenti opibus morbus, qui vulgari vocabulo cancrum nuncupatur, os totum adeo corruperat et foedaverat* », *ibid*., par. 16, p. 436.

2108 « *Alius quoque eiusdem loci, quo beata virgo colitur, pistor, daemone invasus, sensum amisit* », *ibid*., par. 15, p. 435.

2109 « *Quidam etiam freneticus adeo ipsa passione in defectu lunari vexabatur, ut vix a compluribus coartando teneretur* », *ibid*., par. 26, p. 438.

2110 « *Diatim uo decurrente oculo admodum vexatus* », *ibid*., par. 11, p. 434 ; « *... non modico tempore hebetata visus acie, nil poterat videre* », *ibid*., par. 12, p. 434 ; « *Quaedam etiam mulier caeca...* », *ibid.*, par. 13, p. 435 ; « *Alia etiam mulier de villa Chayvilliacus dicta, utroque lumine orbata...* », *ibid*., par. 14, p. 435.

2111 Ces quatre cas de stérilité représentent 17 % des miracles qui se produisent à la Trinité du Mont alors que, si l'on en croit Pierre-André Sigal, cette catégorie est d'ordinaire très peu présente dans les textes hagiographiques des XIe et XIIe siècles. En raison de cette surreprésentation dans les *Miracula sanctae Catharinae*, on peut se demander si le monastère de la Trinité du Mont ne se fait pas une spécialité de ce type de cas. D'autant plus que cette préoccupation se retrouve également dans la documentation diplomatique de l'abbaye comme le prouve l'acte suivant : « *Anno ab incarnatione Domini MLXIII, quidam vir de Sancti Petri Ponte, nomine Germundus, cum uxore sua Bersenta, Romam, orationis causa pergens, eo quod steriles erant, hereditatem suam monachis Sanctae Trinitatis, pro commissa fraternitate, post obitum suum jure perpetuo tradiderunt : scilicet domum suam cum ustensilibus, annonam, et foenum, et hortum, IIIor acres terrae, quos de Waleranno de Dalbuet et Azore de Rolvilla pro XII solidis annorum quattuor termino in vadimonium habebant, pro animae suae remedio obtulerunt, et in eadem villa unum acrem et dimidium de beficio Durandi forestarii, annuente eodem Durando, perpetualiter largitii sunt, coram his testibus : Signum Durandi, forestarii. Signum ipsius Germundi. Signum uxoris ejus Bersendis. Signum Rogerii, fratris*

du nom d'*Ernigis* afin qu'elle remédie à la stérilité de son épouse[2112], par les dénommés *Norhmannus* et *Gislebertus* et par un dernier homme dont le nom nous échappe[2113]. À ces quatre cas, il convient d'ajouter celui d'une femme en passe d'être répudiée par son époux en raison de la ménorragie dont elle est atteinte[2114].

Le rite le plus fréquent consiste à se rendre au monastère pour enduire (*perungere*) la partie douloureuse ou malade de l'huile de sainte Catherine[2115] ou même la boire (*ebibere*)[2116]. On observe, dans une moindre mesure, la pratique de l'incubation sous ou devant les autels de l'église[2117]. Ces rites, qui ne s'écartent guère de ce qui est observé pour les autres sanctuaires étudiés, peuvent également être accompagnés de vœux. Dans le cas de notre texte, il s'agit de l'engagement personnel de *Rotgerius,* aveugle d'un œil[2118], pratique déjà observée pour d'autres sanctuaires, ou encore de la dédition de l'enfant à naître au service de Dieu dans le cas d'*Ernigis*, si la sainte remédie à la stérilité de son épouse[2119]. Le fait mérite d'être noté dans la mesure où l'oblation tend à disparaître au XIe siècle au profit des conversions tardives.

Durandi. Signum Rozelini. Signum Rainoldi. Signum Benardi, coci. Signum Huelini, fratris ejus », *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen,* acte n° 58, p. 452.

2112 « *Quidam miles, Ernigis dictus, unus scilicet magnatum regni, pro uxore sterili votum vovit beatae Caterinae, quia cuiuscumque sexus prolem ei Deus meritis ipsius annueret, eius amore Dei servitio manciparet* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 9, p. 432-433.

2113 « *Tres etiam viri, sterilitate cogente, ad beatae virginis se propiunt auxilium. Quorum unus Norhmannus sortitus est vocabulum, alter vero Gislebertus de villa Condeith dicta, tertius autem villae fuit incola* », *ibid.*, par. 10, p. 434.

2114 « *Quaedam etiam femina legali maritata coniugio, nimis pro fluxu gravata sanguineo, insuper anxia quod eam vir suus ob eiusdem morbi infestationem ascribere iam statuebat repudio* », *ibid.*, par. 24, p. 438.

2115 « *Condolens itaque tantae eius miseriae vir Dei primo eum refici, dehinc ad monasterium duci et beatae virginis oleo iubet perungi* », *ibid*., par. 8, p. 432 ; « *Beati liquoris recepit oleum* », *ibid*., par. 11, p. 434 ; « *Veniensque ad locum memoriae beatae virginis sacratum petiit oleum, perunctusque aculos ad suum rediit hospititium* », *ibid*., par. 12, p. 434-435 ; « *Tandem ergo auditis ille quae per reliquiarum virginis suae olei perunctionem operaretur Dominus, totum se contulit ad clementiam ipsius ; praeventoque vigiliarum et orationum sollertia , oleo perungitur, quo letifera pestis exposcere videbatur* », *ibid*., par. 16, p. 436 ; « *oleo sanitatis perungitur* », *ibid*., par. 17, p. 437 ; « *Illinitus autem tanti vigoris liquore ad naturalem statum reducto ore et loquens et sanus rediit* », *ibid*., par. 18, p. 437 ; « *Perunctusque membrum, quod solum languens totum corpus traxerat in dolorem, sanatum se gravisus est et incolumem* », *ibid.*, par. 19, p. 437

2116 « *At ubi sacro liquore perunctus est et ex eo poculum sumpsit, extimplo omni dolore fugato* », *ibid.*, par. 7, p. 432 ; « *Statim ad beatam ascendit virginem et cum olei receptione pristinam ebibit sospitatem* », *ibid*., par. 23, p. 438 ; « *Ubi autem credula oleum salutare ebibit fide, imperio medentis liquoris eodem momento ab inundanti liberatur sanguine* », *ibid*., par. 24, p. 438.

2117 « *Ubi autem custodiendo nil proficitur, ad beatae martyris praesentiam ducitur et ante altare memoriae beati Michaelis exponitur ; ibique iacens, dum mora a fratribus uti ad talem rem se conficere parantibus innectitur, ille sopore deprimitur. Intendit sane beatam in capsula, qua eius ossuum felices reliquiae venerantur, eius staturae discretione, qua solet fingi in auro vel argento vel quovis opere, sive uti puella aetatis adhuc tenerae. Quam cum diligentius intenderet, videbatur sibi porrectis digitulis oleum, quod sumpturus erat, administrare, et, ne timeret, dulci affatu hilarique monere. Et mox eodem momento a fratribus excitatur sanctarum reliquiarum capsam deferentibus, ipsorum administratione vivificum oleum ei primum a beata martyre oblatum satis quiete recepit sospesque etiam in sensum rediit* », *ibid*., par. 15, p. 436 ; « *Quodam die videns eius supra sanctum altare feretrum, magna mortiferi aestus angustia constrictus arrepto cursu subter occubuit, indormiensque letali<s> poenae discrimina eodem loco amisit* », *ibid*., par. 21, p. 437.

2118 « *… ad beatae martyris confugit auxilium et voto se ei alligans* », *ibid.,* par. 11, p. 434.

2119 « *... pro uxore sterili votum vovit beatae Caterinae, quia cuiuscumque sexus prolem ei Deus meritis ipsius annueret, eius amore Dei servitio manciparet* », *ibid*., par. 9, p. 432-433.

Cependant, il n'est guère étonnant de voir des familles remettre leur enfant unique à une abbaye. Ceci se retrouve d'ailleurs dans la documentation diplomatique de la Trinité du Mont : on y relève le cas d'*Ansferdus*, fils d'Osbern d'Eu, qui remet son unique descendant, prénommé *Goiffredus*, au monastère[2120]. Si l'on en croit Joseph Morsel, au XIe siècle, ces enfants uniques représentent environ 10 % des oblats[2121]. Ceux-ci prient certes pour l'ensemble de la société mais également pour leur famille, à la fois composée de vivants et de morts[2122]. Ainsi, en offrant un enfant comme oblat, ses parents entrent dans la *societas* de l'établissement monastique à qui ils le remettent. À travers sa personne, famille charnelle et famille spirituelle se trouvent associées dans une relation d'*amicitia*, d'autant plus qu'une telle oblation s'accompagne généralement d'une dotation et enclenche ou intensifie un cycle de donations[2123]. Une fois le miracle accompli, le texte évoque des actions de grâce mais sans vraiment donner de détails à leur sujet, contrairement à d'autres recueils de *miracula*[2124].

À ce propos, gare aux pèlerins qui ne tiendraient pas leur promesse ! Lorsque celle-ci n'est pas respectée, la sainte peut se montrer impitoyable et reprendre ce qui a été donné. Elle agit ainsi avec *Rotgerius* et l'homme originaire de Neaufles qui, une fois la vue recouvrée, font peu de cas de leur vœu[2125]. Il en va de même d'*Ernigis*. Ce dernier, après avoir invoqué sainte Catherine, obtient bien un fils dans l'année[2126]. Celui-ci grandit et fait le bonheur de ses

2120 *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen,* acte n° 49, p. 447.

2121 Morsel J., *L'aristocratie médiévale, V^e^-XIe siècle*, Paris, A. Colin, 2004, p. 138.

2122 Cela est très net dans la charte d'Ansfredus déjà mentionnée. Il procède ainsi « *pro remedio animae meae parentumque meorum et pro salute dominorum meorum* », *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen*, acte n° 49, p. 447.

2123 Mazel F., *Féodalités, 888-1180*, Paris, Belin, 2010 (coll. Histoire de France), p. 121. Ceci se retrouve dans le cas d'*Ansfredus* qui fait don de son unique descendant à la Trinité du Mont : il cède par la même occasion « *in territorio Rotomagensi, in valle Richerii et in villa Sancti Jacobi et Caprevilla, et super Sequanam, loco qui dicitur Salhus (...) ; et inter Chivillei et Corolme duo prati jugera, et inter unius nominis villas, id est Chivillei, unum prati agrum, et in Ermentrud villa duo prati jugera, et in Rotomago domum meam propriam, et in suburbio Rotomagi vineam, cum domo et diversis arboribus fructiferis* », *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen,* acte n° 49, p. 447.

2124 « *Et dum in reddendis Deo et sanctae martyri gratiarum actionibus debuit insistere* », *Miracula sanctae Catharinae,* par. 12, p. 435 ; « *Deinde proposse humanae parvitatis laudibus et gratiarum actionibus satisfecit* », *ibid*., par. 13, p. 435 ; « *Excitus autem febres expulsas seque liberatum sentit, beatae martyri gratias agit, testisque virtutis eius et gratiae incolumis resedit et ipse* », *ibid*., par. 20, p. 437 ; « *rediens deferret et salvatrici suae gratiarum actiones celebraret* », *ibid.*, par. 26, p. 438. La documentation diplomatique nous apprend également que les pèlerinages à la Trinité du Mont peuvent s'accompagner de donations beaucoup plus conséquentes. On note ainsi qu'en 1084, le dénommé *Fulcoio de Caldri*, vassal du roi Philippe Ier, mais surtout infirme, cède pour sa guérison le quart de l'église de *Behervilla*, (sans doute Berville, dép. Val-d'Oise, cant. Marines) avec ce qui revient à cette part, et s'engage à pourvoir à l'entretien de deux hôtes devant la porte septentrionale de cette église, ainsi qu'une terre dont il est alors le seigneur ; *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen*, acte n° 90, p. 467.

2125 « *Subitoque in melius reparato visu, ad propria repedavit, aliisque intercentibus commodis, diem solutionis voti votumque parvipendit. Oculum quoque, quem habere petendo promeruit, dum exsecutor voti esse noluit, amisit* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 11, p. 434 ; « *Mox ergo lumen ad horam datum dum humiliter servare neglexit, aeternaliter perdidit caecusque, ut fuerat, permansit* », *ibid*., par. 12, p. 435.

2126 « *Gloriosa itaque virgo invocanti et voventi super petitione sua annuit, eodemque anno fecundata mulier nimii decoris filium parit* », *ibid*., par. 9, p. 433

parents au point qu'*Ernigis* omet de le remettre à la Trinité du Mont afin de ne pas se priver d'un héritier[2127]. L'enfant s'affaiblit alors dangereusement[2128]. *Ernigis* n'a d'autre choix que de reconnaître son péché[2129] et la sainte épargne le garçon[2130]. Toutefois, lorsque le *miles* et son épouse reviennent, à nouveau, sur leur promesse, sainte Catherine n'hésite pas à le laisser mourir[2131].

III-4-2 / Mise en valeur des reliques de sainte Austreberte

La Trinité du Mont est à l'origine de la restauration du sanctuaire de Pavilly après que le seigneur du lieu lui a fait don de l'église et du monastère du même nom (1091)[2132]. Desservi par quatre moines rouennais, le prieuré cède à la Trinité du Mont quelques reliques attribuées à sainte Austreberte, à savoir la moitié de son corps et le devant de sa tête sur lequel sont accrochées treize dents[2133]. Cette translation sanctionne la mainmise de l'abbaye rouennaise sur Pavilly et explique que sainte Austreberte fasse l'objet d'une vénération particulière dans le monastère rouennais. En effet, si l'on se fie au calendrier du XIIIe siècle dont on dispose pour la Trinité du Mont, la sainte abbesse est vénérée au 4 des ides de février (*dies natalis*), au 13 des calendes de novembre (translation du VIIIe siècle) avec une *processio*, cette dernière fête comportant une octave *in capis* au 7 des calendes de novembre[2134]. C'est dans ce contexte

2127 « *Pater siquidem magno exultat tripudio redditque beatae virgini gratias pro collato sibi a Deo ipsius meritis filio. Votum quoque tum quidem servare cogitat ; sed crescente infante corpore pariter et decore, tantae formositatis heredem sanctae martyri dando exhereditare mens ad modicum titillat. Post tamen a coniuge parentibusque insipienter consultus hunc subtrahere statuit et de alio, si Deus daret, votum persolvere* », *ibid*., par. 9, p. 433.

2128 « *Extimplo igitur ut genitor animum mutavit, ita toto corpore filius elanguit, ut, mutato vigore in languorem, nil aliud eis erat sperare nisi vicinam eiusdem pueri mortem* », *ibid.*, par. 9, p. 433.

2129 « *Tandem ergo saniori consilio se recognoscentes errasse, reatum suae confitentur frivolitatis et ineptiae, puerumque sanctae virgini statuunt reddere* », *ibid*., par. 9, p. 433.

2130 « *Mox mirum in modum infans in letali confinio positus vivaci colore decoratur, sanitas quoque cuncta corporis membra revisens regreditur, ut ad ipsam patris et matris in persolvendo voto conversionem animadvertere posses in pueri sospitate placatam martyrem* », *ibid*., par. 9, p. 433.

2131 « *Augetur itaque puer crescens incrementis vitalibus, magnus dolor futurus suis progenitoribus. Nam dum iterum votum irritum faciunt patriisque divitis heredem instituunt, mox quoque puer parentum infidelitate necandus redivivo languore corripitur et si non lingua, tamen sua aegritudine ipsorum errorem confitetur. Tum pater sperans se aliorum auxilio in sanitate filii posse prificere, nunc ad hunc, nunc ad illum medicum letiferum filium vacuo dirigit labore. Sed ubi nil profecit, perversa indictione cuidam suorum indignanter ait : « I citius puerumque ad illum montem illis monachis defer velocius* ». *Qui parens praecepto puerum suscepit, viamque versus Rothomagum arripuit. Verum beata martyr falsis sponsoribus non annuit, nec eorum vota iam bis perperam offensa recepit. Nam dum eodem ferretur itinere, extremum efflavit igniculum vitae, progenitorum peremptus infideli sponsione* », *ibid*., par. 9, p. 433-434.

2132 *Normannia nova chronica*, p. 8 ; Le Maho J., « Les lieux de pèlerinage roueannais au temps des ducs (X^e^-XIIe siècles) », art. cit., p. 65 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 267. La famille de Pavilly fait partie des donateurs de la Trinité du Mont comme l'atteste une charte émise par Guillaume de Pavilly et son frère Hugo ; *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen,* acte n° 95, p. 468.

2133 *Normannia nova chronica*, *op. cit.*, p. 27.

2134 Rouen, BM, ms. 204 (A 591), fol. 2v ; fol. 8v. Si le *dies natalis* de sainte Austreberte se retrouve dans l'ensemble des calendriers étudiés, il n'en va pas de même de la fête célébrant la translation de ses reste, peu répandue à l'échelle du diocèse. Outre la Trinité du Mont, elle n'est mentionnée qu'à Jumièges et au Bec.

qu'est rédigé au début du XIIe siècle, un recueil de *miracula*, destiné à valoriser le culte de la sainte[2135].

Ce texte, bien que composé à la Trinité du Mont, a pour originalité de ne pas chercher à faire du monastère rouennais le centre de la dévotion rendue à l'abbesse du haut Moyen Âge, comme ce peut être en revanche le cas avec les *Miracula sanctae Catharinae*. Se dessine au contraire une complémentarité entre les sanctuaires de la Trinité du Mont et de Pavilly. La première n'est mentionnée qu'à deux reprises. Les *Miracula* évoquent tout d'abord une femme originaire de Rouen qui, après avoir invoqué sainte Austreberte et après avoir été miraculeusement guérie par elle, gagne le monastère rouennais pour lui rendre grâce en lui offrant du froment[2136]. Ils mentionnent aussi des marins qui, après s'être repentis d'avoir dérobé des vases destinés à Pavilly, les restituent à un moine de la Trinité du Mont[2137]. Finalement, cette abbaye occupe une position secondaire et joue le rôle de relais, voire de sanctuaire de substitution vis-à-vis de Pavilly.

Il faut aussi évoquer la fontaine Sainte-Austreberte, située dans le jardin qui entoure le prieuré. Celle-ci n'est mentionnée qu'à une seule reprise dans le recueil[2138]. Toutefois, l'auteur des *Miracula* prend la peine de préciser que de nombreux malades y ont été guéris[2139]. Le prieuré de Pavilly constitue en réalité le centre du culte rendu à Autreberte. Ceci est relativement logique puisqu'il abrite encore le tombeau (*tumulus, sepulchrus*) de la sainte[2140]. Les *Miracula* révèlent d'ailleurs que ce dernier est en marbre[2141]. C'est auprès de lui qu'ont lieu l'immense majorité des miracles recensés dans ce récit (12/16).

L'origine sociale des fidèles recourant à sainte Austreberte est peu mentionnée. L'hagiographe se contente de mentions pour le moins imprécises (*quidam juvenis*, *quaedam mulier*, *altera quoque foemina*, *quidam vir*, *quamdam puellam*, *quidam adolescens*). Toutefois, au regard des préoccupations des pèlerins mentionnés et de leurs oblations, on devine aisément qu'ils appartiennent, pour l'immense majorité d'entre eux, au monde des *laboratores* et plus particulièrement des paysans et artisans. Ainsi, l'un d'eux invoque sainte Austreberte

2135 Richard J.-C., « Les *Miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », art. cit., p. 185-186.

2136 « *Altera quoque foemina, civis Rotomagensis, simili detenta incommodo, pro sui remedio beatam Virginem exoravit, et continuo sanitatem recepit. Deinde ecclesiam beatae Trinitatis, quae in vicino monte sita est, ubi pretiosa ejus continentur ossa, devote subiens, ad indicium suae curationis, manicam frumento plenam ad altare obtulit* », *Miracula sanctae Austreberthae*, par. 34, p. 428.

2137 « *Tandem cur hoc fieret advertentes, et sui sceleris poenitentes, cuidam monacho sanctae Trinitatis, qui in vicino erat, vascula humiliter reddunt* », *ibid.*, par. 43, p. 429.

2138 « *Tandem illius improbitate victi, ad fontem, licet itinere diei unius sepositum, mittunt, et inde quod cupierat aegro offerunt. Quo hausto, extemplo convaluit, surrexit...* », *ibid.*, par. 44, p. 429.

2139 « *… ex beatissimae Austrebertae Virginis fonte (de quo multi sanantur)...* », *ibid.*, par. 44, p. 429.

2140 *Miracula*, chap. V, par. 32, p. 428 ; *ibid.*, par. 33, p. 428 ; *ibid.*, par. 36, p. 428.

2141 « *... marmoris ejusdem Virginis sepulchri...* », *ibid.*, par. 39, p. 428.

afin que cette dernière aide sa vache à recouvrer la vue[2142]. Une femme promet d'offrir le poids de son fils en froment si l'abbesse sauve celui-ci[2143] tandis que le frère d'une jeune fille paralysée la porte à l'autel de la sainte avec un œuf[2144]. Le monde ecclésiastique est également représenté, dans une moindre mesure, par un moine[2145] et deux clercs[2146].

Le rayonnement géographique semble faible : à une exception près, la plupart des personnes invoquant sainte Autreberte semblent provenir des environs de l'abbaye[2147]. Vient du territoire de Pavilly la mère du garçon paralysé[2148]. Un *juvenis*[2149] et le paysan dont la vache est aveugle[2150] sont originaires de domaines dont l'église est placée sous le vocable de sainte Austreberte. Il peut s'agir soit de Pavilly, soit de Sainte-Austreberthe, distant d'environ 2 kilomètres du premier[2151]. Un homme vient de Barentin[2152] et une femme de la région de Rouen, sans plus de précision[2153]. Une autre miraculée gagne Pavilly à partir de Drincourt[2154], c'est-à-dire de Neufchâtel-en-Bray[2155] où le monastère de la Trinité du Mont possède quelques biens[2156] et où il peut, par conséquent, servir de relais[2157]. Autrement dit, le rayonnement du sanctuaire de Pavilly ne doit pas excéder 50 kilomètres.

Les pèlerins gagnent Pavilly pour que la sainte résolve des problèmes essentiellement médicaux, nuisant à leur vie quotidienne. En premier lieu, l'aide de l'abbesse semble particulièrement recherchée en cas de paralysie, qu'elle soit totale ou partielle. On relève ainsi le cas d'un jeune garçon paralysé à la suite d'une mauvaise chute[2158], d'une femme infirme du pied et de la jambe[2159], d'une autre handicapée d'un bras[2160] ou encore d'une jeune fille atteinte

2142 « *Qui ad ecclesiam B. Austrebertae cujus parochiae erat veniens, obnixe postulabat, ut suo pecori, imo sui tecti altrici, oculos restitueret* », *ibid*., par. 41, p. 428.

2143 « *Mater complosis manibus, accurrens, et vehementissime dolens super eum incubuit, et quam in adversis famiariter orare consueverat, ab imo pectore vocem trahens et suspirans, taliter invocavit, vovens insuper ex proprii sumptu laboris tantum frumenti, quantum pondus aestimaretur filii* », *ibid.*, par. 31, p. 427.

2144 « *... detulit eam frater ejus ad altare cum uno ovo* », *ibid.*, par. 37, p. 428.

2145 « *Quidam monachus...* », *ibid*., par. 39, p. 428.

2146 « *Duo clerici...* », *ibid.*, par. 40, p. 428.

2147 Annexe 11.

2148 « *In territorio Pauliacensi...* », *Miracula sanctae Austreberthae*, par. 31, p. 427.

2149 « *Hic autem illius ruris erat indigena, in quo B. Austrebertae habetur ecclesia », ibid*., par. 30, p. 427.

2150 « *Qui ad ecclesiam B. Austrebertae cujus parochiae erat veniens* », *ibid.*, par. 41, p. 428.

2151 Dép. Seine-Maritime, cant. Pavilly ; Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises paroissiales*, *op. cit.*

2152 « *In territorio Rotomagensi, villa quae vocatur Barenthio...* », *Miracula sanctae Austreberthae*, par. 35, p. 428.

2153 « *Ex territorio Rotomagensi...* », *ibid*., par. 32, p. 428.

2154 « *Cuidam mulieri, ex possessione quae dicitur Druicorte* », *ibid*., par. 33, p. 428.

2155 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.

2156 *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen*, acte n° 2, p. 423. Richard de Drincourt appose également son *signum* au bas d'un certain nombre d'actes émanant du monastère rouennais.

2157 Le texte des *Miracula* nous informe d'ailleurs que cette femme entend parler de la réputation de sainte Austreberte (« *audita fama miraculorum B. Austrebertae* », *Miracula sanctae Austreberthae.* par. 33, p. 428).

2158 « *In territorio Pauliacensi quaedam mulier unicum habebat filium, qui dum quadam die, puerili more praepeti cursu equum ad aquas duceret, repente antiqui hostis impulsu in terram corruit, et ab eo percussus paralysis morbum incurrit* », *ibid.*, par. 31, p. 427.

2159 « *Quaedam mulier unius pedis ac cruris debilitatem contraxerat* », *ibid.*, par. 32, p. 428.

2160 « *Cuidam mulieri (...), ea passio, quae Graeco vocabulo paralysis vocatur, partem corporis invaserat ;*

de claudication[2161]. Cette dernière est aussi signalée comme muette depuis la naissance[2162]. L'auteur des *Miracula* évoque également un moine souffrant excessivement du bras[2163]. Des cas de possédés, moins nombreux, sont aussi mentionnés, à l'instar de cet homme pris de l'envie de dévorer sa femme et ses enfants[2164]. La sainte est également sollicitée par des fidèles atteints dans leurs biens, comme ce pauvre paysan déjà cité dont la vache est devenue aveugle[2165]. Ceci lui porte d'autant plus préjudice que l'animal assure l'essentiel de sa nourriture. Dans tous ces cas, les fidèles cherchent à s'approcher au plus près du sépulcre de l'abbesse[2166], et ce parfois avec difficulté comme dans le cas de la femme à la jambe paralysée : cette dernière, malgré ses deux bâtons, doit encore se faire aider pour atteindre l'église[2167] tout comme l'homme possédé[2168]. Le jour de la fête de la sainte semble propice aux miracles[2169] et on note la présence de fidèles au moment des vigiles[2170]. De manière générale, les rituels observés sont les mêmes qu'ailleurs : les pèlerins prient[2171], pratiquent l'incubation[2172] et font des vœux. Ainsi, la mère du garçon paralysé promet le poids de son fils en froment si la sainte le sauve[2173], le paysan dont la vache est aveugle promet le premier de ses veaux[2174]. Malgré tout, il est aussi possible d'invoquer la sainte à distance. Par exemple, un adolescent arrêté par les gardes d'un magistrat de la ville de Rouen parvient à s'échapper de sa prison après avoir imploré la sainte qui lui est alors apparue[2175]. Cette dernière sauve aussi,

adeo arescentibus nervis, brachium quamlibet in partem deflectere aut in altum erigere non valeret », *ibid.*, par. 33, p. 428.

2161 « *Quamdam puellam pedibus claudam...* », *ibid.*, par. 37, p. 428.

2162 « *… et a nativitate mutam* », *ibid.*, par. 37, p. 428.

2163 « *Quidam monachus, cum nimio brachii totiusque illius partis corporis dolore vexaretur* », *ibid.*, par. 39, p. 428.

2164 « *Quidam vir a daemone obsessus adeo vexabatur, ut omnem cibum devorans potius quam comedens, uxorem quoque cum liberis comedere vellet* », *ibid.*, par. 35, p. 428 ; « *Alius miser daemonium habens* », *ibid.*, par. 36, p. 428.

2165 « *Quidam homo pauper rebus, non fide, unam tantummodo vaccam habebat, iat sibi ad victum sufficientem, ut Croesi divitiis non egeret. Haec sinistro eventu visum amisit, et non mediocrem domino suo moerorem intulit* », *ibid.*, par. 41, p. 428.

2166 « *Audita fama miraculorum B. Austrebertae, ejus devote sepulchrum adiit* », *ibid.,* par. 33, p. 428 ; « *Alius miser daemonium habens, tertio die quo advenerat ad sepulchrum Virginis...* », *ibid.*, par. 36, p. 428.

2167 « *Geminis nitens baculis ad Pauliacensem ecclesiam a tribus foeminis perducitur* », *ibid.*, par. 32, p. 428.

2168 « *Hunc cum amici detulissent ad ecclesiam beatae virginis Austrebertae* », *ibid.*, par. 35, p. 428.

2169 « *Haec virginis festo adveniente...* », *ibid.*, par. 32, p. 428.

2170 « *Die advesperante obdormivit* », *ibid.*, par. 35, p. 428.

2171 « *Preces fudit* », par. 33, p. 428 ; par. 39, p. 428

2172 « *die advesperante obdormivit* », *ibid.*, par. 35, p. 428.

2173 « *Vovens insuper ex proprii sumptu laboris tantum frumenti, quantum pondus aestimaretur filii* », *ibid.*, par. 31, p. 427.

2174 « *Vovit etiam patronae suae xenium, primum scilicet quel ex ea vitulum haberet* », *ibid.*, par. 41, p. 428.

2175 « *In urbe Rotomagensi quidam juvenis ab officialibus Praesidis comprehensus, et ferro vinctus, carcerali custodiae mancipatur. (...) Cum intempesta nocte anxius vehementer trepidaret, et mortis imminentis periculum formidaret, memor suae venerabilis Patronae, coepit eam implorare. Cumque ejus nomen saepius iteraret, repente beata Virgo ei adstitit, blandoque eum instruens alloquo, dixit : Noli timere, Dei miseratione liber egredere, et haec vincula, quibus detineris, ad nostram defer ecclesiam, coelestis Imperatoris laudans clementiam. Haec dicens disparuit, antrumque illud squallidum et horrendum mirae suavitatis nectare replevit. Ille extemplo solutus a vinculis, custodibus somno depressis, de carcere exiit, et quod fieri*

entre autres, deux clercs de la marée montante alors qu'ils traversent l'estuaire de la Somme[2176] ou vient en aide à une femme paralysée d'un bras[2177]. Cela est aussi vrai pour les miracles de châtiment. Les marins qui ont dérobé les vases destinés à la Trinité du Mont se trouvent dans l'incapacité de gagner le large et se voient sans cesse repoussés vers le littoral[2178]. Il leur faut restituer l'objet de leur larcin pour pouvoir rentrer chez eux[2179]. Toutefois, qu'ils viennent à Pavilly ou invoquent la sainte à distance, les miraculés n'oublient pas de venir lui rendre grâce. Ainsi, la mère du garçon paralysé, une fois son fils sauvé, honore sa promesse : l'auteur des *Miracula* la décrit pesant son garçon afin d'apporter la quantité de froment promise à l'église de sainte Austreberte[2180]. Le paysan déjà évoqué offre effectivement un veau à la sainte[2181]. La plupart du temps, cependant, l'auteur ne s'étend guère sur la nature des dons faits pour remercier la sainte de ses intervention. Le narrateur se contente de formules génériques[2182].

Ainsi, les sanctuaires de la Trinité du Mont et de Pavilly polarisent un espace n'excédant pas un rayon d'environ 50 km. Comme Fontenelle, aucun d'eux n'affiche des prétentions comparables à celles de Saint-Ouen de Rouen ou de Fécamp. Toutefois, on peut supposer que l'entreprise de valorisation des reliques conservées à Rouen et à Pavilly porte ses fruits, du moins dans le cas de sainte Catherine. Les données fournies par les *Miracula sanctae Catharinae* se trouvent confirmées par le cartulaire du monastère : y figure la mention d'un pèlerin dénommé *Fulcoio de Caldri*[2183]. La particularité de ces deux sanctuaires est leur

imperatum fuerat, sine mora complevit », *ibid.*, par. 30, p. 427.

2176 « *Duo clerici orationis gratia ejus ecclesiam adeuntes, junctes sibi plurimis, flumen, quod Summa dicitur, ingressi sunt. Cum jam magnam ejusdem fluminis partem transissent, ductor eorum, videns mare more solito cum magno impetu venire, tremefactus exclamavit, omnes marinis fluctibus sine dubio submergendos esse. At illis mortis praesentia perteriti, adhortantibus eisdem Clericis, Sanctam invocant Austrebertam. O mira Virginis pietas ! Qua enim virtute beata Virgo absque remigio fluvium olim transierat, ipsum ductorum prae formidine velut exanimem portantes, sine ad littus transducti, quod eos ab ipsa morte suscitaverat, beatae Virgini grates retulerunt* », *ibid.*, par. 40, p. 428. Ce récit est à rapprocher de la mésaventure advenue à Adelhelm, évêque de Sées (885-890), lui aussi surpris par la marée montante dans l'estuaire de la Somme alors qu'il se dirige vers Saint-Valéry. Il est sauvé après avoir invoqué sainte Opportune.

2177 « *Altera quoque foemina, civis Rotomagensis, simili detenta incommodo, pro sui remedio beatam Virginem exoravit et continuo sanitatem recepit* », *ibid.*, par. 34, p. 428.

2178 « *Egressi autem ad terram, cuncta quae secum detulerant, integra reperiunt, praeter illa, quae diximus, vascula a nautis furtim subrepta. (...) Altera namque die cum praedicti nautae multis cum navibus, quae in portu erant, ad propria reverti conarentur, aliis prospere navigantibus, illa quae furti erat conscia navis, repentino turbine repulsa ad littus revocatur ; et per aliquot dies, egredi nullo modo valens, invita retinetur* », *ibid.*, p. 429.

2179 « *Tandem cur hoc fieret advertentes, et sui sceleris poenitentes, cuidam monacho sanctae Trinitatis, qui in vicino erat, vascula humiliter reddunt ; moxque cum gaudio prospere ad propria revertuntur* », *ibid.*

2180 « *Unicum suum incolumem recipit ; quem, ut votum perficeret, in statera celeriter appendit, et triticum ad B. Austrebertae ecclesiam detulit* », *ibid.*, par. 31, p. 427.

2181 « *Votum solvit* », *ibid.*, par. 41, p. 428.

2182 « *et cum gratiarum actione...* », *ibid.*, par. 32, p. 428 ; « *grates referens* », *ibid.*, par. 35, p. 428 ; « *beatae Virgini grates retulerunt* », par. 40, p. 428 ; « *Deo sanctaeque Virgini grates reddidit* », *ibid.*, par. 44, p. 429.

2183 *Cartulaire de la Trinité du Mont de Rouen*, acte n° 90, p. 466-467.

complémentarité. Si la Trinité du Mont semble plutôt répondre aux préoccupations d'une population souvent relativement aisée, soucieuse de la transmission de ses biens, les *Miracula sanctae Asutrebertae* s'attachent davantage à présenter Pavilly comme un sanctuaire rural, au plus près des soucis des fidèles des paroisses avoisinantes.

II-5 / Mise en valeur des reliques conservées par Jumièges

Jumièges, comme Pavilly, polarise un espace restreint, ce qui peut paraître assez surprenant au regard de la place occupée par cette abbaye au sein du diocèse de Rouen, voire de la province ecclésiastique. Ce monastère dispose d'un patrimoine étendu, compte les personnages les plus influents du duché parmi ses bienfaiteurs[2184] et possède une bibliothèque inégalée[2185]. On pourrait, à ce titre, s'attendre à ce qu'il mène une politique de la sainteté similaire celle de Saint-Ouen de Rouen et s'illustre par un goût certain pour les collections de restes saints ainsi que par une mise en valeur intensive de ces derniers. Or il n'en est rien. Nombre de reliques conservées à Jumièges restent dans l'ombre. L'activité hagiographique de l'abbaye se limite à la mise en valeur des restes de Valentin, conservés à Jumièges, et des saints Paul, Clair et Cyriaque gardés dans l'église de *Davidvilla*[2186], cette dernière faisant partie des biens restitués par Richard II au monastère en 1027[2187]. Toutefois, comme on va le voir dans les pages suivantes, leur culte reste fort limité. L'audience de saint Valentin ne dépasse pas les limites de Jumièges et de ses proches dépendances tandis que Duclair fait figure de modeste sanctuaire régional.

II-5 / Mise en valeur des reliques de saint Valentin

Pour saisir la logique de la mise en valeur des restes de saint Valentin, il faut se reporter aux *Acta translationis capitis et miracula* composés par Baudri de Bourgueil aux environs de

2184 Les chartes éditées par J.-J. Vernier mentionnent les noms du duc Richard II, des ducs-rois Guillaume, Henri Ier Beauclerc, Henri II, Richard Cœur de Lion, de personnages tels que Roger de Montgommery, les comtes de Meulan, d'Évreux, de Talou, du Vexin..., d'archevêques comme Guillaume Bonne-Âme, Hugues, Rotrou, Gautier, et même d'Henri, évêque de Winchester, Thibaud, archevêque de Cantorbéry. On relève également les noms des rois Robert, Louis VII et même Philippe Auguste, avant même la conquête de la Normandie.

2185 Nortier G., « La bibliothèque de Jumièges au Moyen Âge », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIIIe centenaire (10-12 juin 1954), op. cit.*, t. II, p. 604.

2186 Duclair, dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.

2187 *Chartes de l'abbaye de Jumièges*, t. I, acte n° 12, t. I, p. 33 ; Musset L., « Les destins de la propriété monastique durant les invasions normandes (IXe-XIe s.). L'exemple de Jumièges », dans *Jumièges. op. cit.*, t. I, p. 49-55.

1120, sans doute sous l'abbatiat d'Ours et à la demande de ce dernier[2188]. L'évêque de Dol connaît bien Jumièges, pour y avoir séjourné à plusieurs reprises. À défaut d'être un outil de promotion, ce texte constitue un jalon dans la connaissance que l'on peut avoir du culte qui se développe autour du chef de Valentin jusqu'au début du XIIe siècle.

Après avoir rappelé l'origine romaine de cette relique, écrit quelques mots le récit de son arrivée à Jumièges à une date bien antérieure, et signalé que cette histoire est tombée dans l'oubli[2189], Baudri de Bourgueil précise que le crâne de Valentin est conservé dans une châsse en ivoire, parmi d'autres, au point que certains doutent qu'il appartienne bien au martyr romain[2190]. Ce dernier est donc contraint de se rappeler au souvenir des moines et de se faire reconnaître par des miracles. Plus précisément, Dieu est à l'origine d'une invasion dévastatrice de mulots dans les campagnes environnantes[2191]. C'est ce moment que choisit Valentin pour apparaître à un religieux de l'abbaye et lui ordonner de révéler sa gloire à tous[2192]. Il doit tout de même s'y prendre à trois reprises pour se faire entendre, la dernière fois de manière éclatante lors de l'office de matines alors que les moines achèvent leurs oraisons[2193]. Il leur intime alors l'ordre de porter son crâne en procession dans les campagnes environnantes pour libérer les paysans de l'invasion de rongeurs. Les religieux, obéissant à Valentin et rejoints par

2188 « *Ego igitur sanctae Dolensis ecclesiae sacerdos, quanuis indignus, dignitate pontifex metropolitanus, nomine Baldricus, monachorum Gemmeticensium puram relationem pro auctoritate recompensans, litteris perstringere procuravi, quod de capitis translatione audivi : nec non et pauca quae de multa miraculis, quae per eum Dominus operari dignatus est, ipsorum testimonio credulus cognovi* », *Miracula sancti Valentini*, par. 1, p. 125. À la prière d'Ours, Baudri de Bourgueil réécrit la *Vita* de saint Hugues de Rouen et lui adresse une épître dédicatoire ; *Normannia monastica*, t. II, p. 158 ; Tilliette J.-Y., « La vie culturelle dans l'ouest de la France au temps de Baudri de Bourgueil », dans Dalarun J. (dir.), *Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'ouest de la France*, Actes du colloque de Fontevraud (13-16 décembre 2001), Turnhout, Brepols, 2004 (Disciplina Monastica, 1), p. 75-76.

2189 « *Multa consumpta sunt tempora et hos rumores senescens pene obliterauit uetustas* », *Miracula sancti Valentini*, par. 3, p. 126. *Supra*, p. 195.

2190 « *Iam tantum illud pignus nobile in theca reposuerant eburnea, et inter alias ueteres capsas collocauerant. Quidam siquidem dubitabant, ne forte pro Valentini capite caput aliud haberent* », *ibid.*, par. 3, p. 128 ; « *de quo quidam ambigunt (Valentinus siquidem ego sum)* », *ibid.*, par. 5, p. 130.

2191 « *Misit, inquam, bestiolas ad genus humanum impugnandum et expugnandum, muribus assimiles, quos uocant mulitones, quae totam agriculturam depopulabantur, et mirum in modum hominibus cunei truces inimicabantur : sata secabant, grana consumebant, et terram excultam in vastitatem redigebant* », *ibid.*, par. 4, p. 128.

2192 « *Erat in ecclesia Gemmeticensi quidam inter ratres religiosos religiosus, cui semel in ecclesia et denuo Sanctus apparuit Valentinus. Erat autem honesta persona, pallio comptus candido, sacerdotali decoratus indumento : voce quoque imperiosa dicit ei : Vade, inquit, et dic fratribus, ut caput nostrum, de quo quidam ambigunt (Valentinus siquidem ego sum) per agros et regionem istam deferant, compita vel plateas circumeant : quia revera Deus eis propitiabitur, si nostri ex hoc nunc festinius reminiscentur.* », *ibid.*, par. 5, p. 130.

2193 « *Contempsit homo, quoniam arbitrabatur de sompnio. Die altera, Valentinus eadem uisus est replicare uerba. Nec tunc monachus acquieuit : sed adhuc taciturnus exspectauit. Nocte subsequenti dum Fratres pene Matutinas consummarent orationes, increpatiuus affuit Valentinus, et uoce quae a multis audiri potuit, monachum desidiosum, ita redarguit : « Usquequo dissimulas ? Usquequo pigritaris ? Nonne vides, quanta terrae isti immineat clades ? Vade, loquere ! iam noli tardare ! » Audierunt aliqui homines loquentis strepitum, sed tamen non intellexere uerbum. Adest, cui erat imperatum, minis Valentini terribiliter excitus. Enarrat primam et secondam uisionem, suamque redarguit negligentiam* », *ibid.*, par. 5, p. 130-132.

les habitants des campagnes environnantes, portent son chef en procession pour libérer les paysans de l'invasion de rongeurs[2194]. Les mulots se jettent dans la Seine pour s'y noyer[2195] sous le regard des pécheurs, stupéfaits de la prise insolite qu'ils retiennent dans leurs filets[2196]. C'est à partir de ce moment que Valentin prend place parmi les patrons de l'abbaye. Les moines revêtent d'argent la châsse du saint[2197]. Ce récit semble témoigner d'un développement tardif de son culte, à l'initiative des moines. Si l'on en croit Dominique Gonthier et Claire Le Bas, cette dévotion est certainement à replacer dans le contexte de l'influence italienne qui s'exerce en Normandie, au XIe siècle, par le biais de la participation d'hommes provenant de la péninsule à la réforme monastique[2198]. Guillaume de Volpiano exerce l'abbatiat de Jumièges, deux années durant (1015-1017). Toutefois, on peut douter que l'abbé soit à l'origine de ce culte, dans la mesure où saint Valentin n'est pas honoré à Fécamp[2199]. La piste de Robert Champart semble plus probable[2200]. Faire de ce dernier l'initiateur du culte de Valentin obéit en effet à une certaine logique : sous son abbatiat (1037-1045), Jumièges ne possède aucun reste se rattachant à l'un de ses saints patrons originels, Philibert, Aycadre, Pierre ou Marie... Il est donc probable qu'une fois devenu évêque de Londres (1044) puis archevêque de Cantorbéry (1051), il n'oublie pas son ancien monastère et lui fasse parvenir des restes saints d'Angleterre. Ceci permettrait de doter Jumièges d'un nouveau protecteur. Effectivement, au XIIe siècle, le

2194 « *Statim omnes accelerant, moras exornant beati Valentini capsulam ut portari debat coaptant. Illi, uenerando subdunt colla gestatorio, quia id praesumebant de Domino. Confluunt accolae cateruatim, fundunt preces et lacrimas aliquatenus castigati. Agunt processionem, per beati suffragia Valentini expetunt et expectant patriae suae liberationem. Agunt letanias, et christianas in circuitu deducunt choreas. Feretrum illud sanctissimum, nobile illud propitiatorium quod uehebatur continebat, in quo post Deum singulariter confidebant* », *ibid.*, par. 5, p. 132.

2195 « *Agmen iniquum, et hominibus satis inimicum, mulotes illi, acsi Valentini sensissent increpationem, ex tunc indemnes conglobati ad Sequanae fluuium properabant, et uel ultronei uel Valentini iussu coacti alueum fluminis inextricabilem sibi ingrediebantur et mergebantur, et uastis gurgitibus intercepti suffocabantur* », *ibid.*, par. 5, p. 132.

2196 « *Mirabantur et obstupescebant piscatores, inconsuetam praedam retibus suis retinentes* », *ibid.*, par. 6, p. 132-134.

2197 « *Ecce siquidem secum habebant fidelem Patronum, exauditorem promptum, adiutorem efficacissimum, cui se commiserant dominum suum Valentinum. Confidebant etiam quia de omnibus aliis angustiis per beatum Valentinum liberaret eos Dominus, quoniam promittebant se illum posthac habituros honorificentius. Diuulgatum est istud circumcirca miraculum, et iam in ore omnium frequentari beatissimum audires Valentinum. Apparatum igitur extemplo praeordinant uenustiorem, in quo uel recquiesceret uel circumferretur et capsulam deargentant suis munificis largitionibus* », *ibid.*, par. 6, p. 134.

2198 Gonthier D., Le Bas C., *Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIe siècle*, *op. cit.*, p. 92.

2199 À l'inverse, les calendriers de Jumièges portent la marque de l'influence bourguignonne, également présente à Fécamp. Il faut préciser que Guillaume de Volpiano s'entoure de moines dijonnais auxquels il confie d'importantes responsabilités, à l'instar de Thierry qui lui succède à la tête de Jumièges en 1017 et y introduit les coutumes de Saint-Bénigne de Dijon. On y relève ainsi les fêtes de saint Maïeul, honoré avec saint Gengoul, au 5 des ides de mai, avec 3 leçons, de saint Bénigne, aux calendes de novembre ou au 4 des nones de novembre, *in albis*, de saint Odon, au 13 des calendes de décembre, au XIIe siècle. *Normannia monastica*, t. II, p. 149 ; Gazeau V., Goullet M., *Guillaume de Volpiano. Un réformateur en son temps (962-1031)*, *op. cit.*, p. 103.

2200 *Supra*, p. 195.

martyr italien bénéficie d'une fête *in capis*, au 16 des calendes de mars[2201], avec 12 leçons empruntées à sa *Passio* et à sa *Vita*[2202]. C'est également sous son vocable qu'est placée l'église paroissiale voisine[2203]. Les calendriers de Jumièges conservent, dès le XIIe siècle, le souvenir de sa dédicace, au 17 des calendes de décembre[2204]. On sait également que la procession des Rogations gagne tous les ans l'église Saint-Valentin[2205].

Si les circonstances dans lesquelles se développe le culte de Valentin sont finalement difficiles à saisir et ne peuvent que faire l'objet d'hypothèses, il est en revanche possible de déduire avec certitude de la lecture des *Miracula* qu'au XIIe siècle, cette dévotion ne dépasse pas les limites du monastère et de ses dépendances. Il s'agit avant tout d'un culte local. D'après Baudri de Bourgueil, Valentin s'attache d'abord à protéger la communauté qui accueille son chef. Par deux fois, il sauve le monastère de l'incendie[2206]. La première fois, un feu mal étouffé ravage les bâtiments des serviteurs, au point de menacer les édifices monacaux, le tout pendant que les moines assistent à l'office de matines[2207]. Cernés par les flammes, ceux-ci s'emparent de la châsse du saint qu'ils opposent au feu faisant rage. Le vent finit par se calmer, un vent contraire commence à souffler et l'incendie s'éteint petit à petit, non sans avoir fait d'importants dégâts[2208]. La seconde fois, l'incendie prend dans une maison et gagne les étages supérieurs. Là encore, les reliques de Valentin permettent d'éteindre le feu[2209]. De même, le

2201 Rouen, BM, ms. 209-210 (Y 175), fol. 2.

2202 Rouen, BM, ms. 209-210 (Y 175), fol. 46-50v ; *Passio beati Valentini episcopi et martyris*, dans Mombrizio B. (éd.), *Sanctuarium seu Vitae sanctorum, novam hanc editionem curaverunt duo monachi Solesmenses*, Paris Albert Fontemmoing, 1910, vol. 2, p. 623-625 ; *Vita auctore anonymo antiquo*, *AASS*, 14 Février, t. II, 1863, p. 757-758 ; Diard O., *Répertoire des manuscrits liturgiques en Haute-Normandie*, t. I, *Jumièges*, vol. 1, *Sources fondamentales des offices (X^e^-XVe siècle)*, *op. cit.*, p. 315-319.

2203 « *Gemeticum, videlicet in quo idem monasterium situm est cum ecclesia sancti Valentini* » ; *Chartes de l'abbaye de Jumièges*, t. I, acte n° 68, p. 170 ; Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises du diocèse de Rouen et leur contribution à l'histoire du culte des saints au Moyen Âge (IVe-XIIe siècles)*, Université de Caen, 2000.

2204 Rouen, BM, ms. 240 (A 253).

2205 Delaporte Y., « Les ordinaires de Jumièges », dans *Jumièges*, *op. cit.*, t. II, p. 877.

2206 *Miracula sancti Valentini*, par. 7, p. 134-136 ; par. 8, p. 136-138.

2207 « *Officinae famulorum amplae et porrectae monachorum officinis erant conterminae et contiguae, ita ut uix angustum spaciolum a seipsis dirimeret utrasque. Ignis incaute subcineratus incanduit, et totam domum illarum fabricam illico corripuit. Flammis crepitantibus furebat incendium, et grauiter minitabatur domibus monachorum, quod etiam esset ipsius ecclesiae detrimentum. Ventus tectis monachilibus erat contrarius, et prosilientes scintillae, immo et flammae inuehebantur in Dei seruorum aedibus. Monachi matutinos psallebant, sed ignis necessitate cogente psallentium illud interruperunt, quia quod imminebat periculum formidabant* », *ibid.*, par. 7, p. 134-136.

2208 « *Iam vero totam spem euadendi amiserant, cum quidam eorum ferculum Valentini aduheunt, et pene flammis ingerunt, incendiisque furentibus opponunt. Deseruerunt autem thecam illam inter domos propinquiores et discesserunt, quia uim et calorem ignis exciti ferre non potuerunt. Eodem momento uentus ille desipuit, et ventus ei contrarius sufflare coepit, ita et ignis in seipsum retortus extabuit et defecit. Videres cuiusdam domus tignum altera parte combustum, altera manere illaesum* », *ibid.*, par. 7, p. 136.

2209 « *Iterum contigit quatinus temporibus nocturnis furtiuus ignis escam in domo sibi praeparatam inuenerit et corripuerit. Nec iam clandestinus domus fastigia transiliuit, sed tetris uaporibus quidquid ligneum erat, consumendo inuasit. Vis uaporantis incendii sidera reuerberabat, et densarum fauillarum globus ipsi ecclesiae periculum intemptabat. Nam et uentus contrarius scintillas in ipsam ecclesiam retorquebat. Allatae Valentini reliquiae, et uentus confestim tamquam erubuit, et ignis a furore suo desciuit, et omnis feruor immanissimus illico siluit* », *ibid.*, par. 8, p. 136-138.

saint est sollicité par quatre religieux de Jumièges : Hugues, le *praecantor*, gravement malade et alité à l'infirmerie de l'abbaye[2210], un dénommé *Turaldus* qui peine à tousser, à respirer[2211], le prieur Ours souffrant d'une perte d'appétit qui l'affaiblit dangereusement[2212] et un moine anonyme qui manque de mourir[2213]. Valentin est également invoqué par les serviteurs de l'abbaye et leurs proches. Sont ainsi évoqués le cas d'un palefrenier prénommé *Ranulphus*, frappé de cécité[2214], celui de son neveu, lui aussi aveugle, mais également sourd et atteint de démence[2215] ou encore celui de l'épouse de l'un des serviteurs de l'abbaye, touchée par une grave maladie et privée de la vue[2216]. Le secours de Valentin est par ailleurs recherché par les communautés villageoises dépendant de Jumièges. On a déjà évoqué l'invasion de mulots qui dévastent les cultures des campagnes voisines. On peut aussi mentionner les épidémies meurtrières[2217] qui frappent les communautés rurales de Duclair[2218] et de Bliquetuit[2219], de même qu'un cas de sécheresse[2220], celle-ci touchant très certainement la localité du Mesnil-sous-Jumièges[2221], comme on va s'en expliquer dans les lignes suivantes. On sait par la grande charte de confirmation émise par Richard II en faveur de l'abbaye, en 1025, que le duc restitue « *Durclerum cum omnibus appendiciis suis et molendinis et ipso aque decursu et piscariis ad integrum* »[2222] ainsi que « *a loco qui dicitur Belinguetuyth usque ad Josephsartum in parte ea qua monasterium situm est* »[2223]. Quant au Mesnil-sous-Jumièges, il est mentionné comme

2210 « *Frater quidam praecantor in Gemmeticensi ecclesia, Hugo nomine, graui corporis in infirmorum domo deprimabatur infirmitate* », *ibid.*, par. 17, p. 151.

2211 « *Frater alius, Turaldus nomine, aetatis aliquantulum prouectae, sacerdotalis dignitatis, et ipse in sinistra mamilla grauiter patiebatur, multisque diebus affectus affligebatur. Vix tussire poterat, uix poterat anhelare, quia corpus et latus eius uersabatur in infirmitate* », *ibid.*, par. 18, p. 153.

2212 « *Iacebat pene per duodecim dies impastus, quoniam primitus ab eo abscesserat appetitus. Imbecillis membris omnibus tabescebat, et per momenta singula deficiebat* », *ibid.*, par. 19, p. 155. Il s'agit du futur abbé de Notre-Dame de Montebourg (1093-1113) ; *Normannia monastica*, t. II, p. 192-193.

2213 « *Frater alius aegrotauit, et pene usque ad ultimum defecit* », *Miracula sancti Valentini*, par. 23, p. 161.

2214 « *Abattis agaso, quem magistrum equorum intelligimus, iam diu uidendi usum amiserat, et iam super hoc in desesperationem exciderat* », *ibid.*, par. 13, p. 145.

2215 « *Nepos eiusdem agasonis aetate iuuenis, nec multo post ualitudine graui detentus, in lecto decubuit, et uehementer aegrotauit. Aegrotauit, inquam, quoniam et uisum et auditum amisit, insuper et amentiae passionem incurrit* », *ibid.*, par. 14, p. 147.

2216 « *Uxor cuiusdam famuli Gemmeticensis, famuli uidelicet monachi eleemosinarii, gravussimam incurrit inualitudinem, ita ut pene omnibus dissoluta membris, multo tempore debilis in lectulo quieuerit, imo laborauerit. Erat nanque languor fortissimus, ita ut uix in ea remanserit halitus. Eadem urgente incommoditate, oculorum lumine priuata est, magnaeque miseriae irremediabiliter addicta est* », *ibid.*, par. 21, p. 159.

2217 « *Modernis temporibus mortalitas horribilis cuiusdam uillae, quae Durclerus dicitur, hominibus incubuit, quae sic mortalibus illis grauis lues irrepsit, ut cotidie uel decem uel ad minus septem uel sex efferrentur cadauera, uix a superstitibus tumulanda* », *ibid.*, par. 9, p. 139 ; « *In loco quo dicitur Blinguitutum, mortalitas coepit desaeuire: et potestatem illam profligare* », *ibid.*, par. 10, p. 141.

2218 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.

2219 Dép. Seine-Maritime, cant. Caudebec-en-Caux.

2220 « *Herbae marcuerant, segetes exalbuerant, quoniam terram intempesta siccitas siccauerat. Omnis ager puluerulentus sterilitatem minitabatur, et omnis homo timoratus conquerebatur* », *ibid.*, par. 11, p. 143.

2221 Dép. Seine-Maritime, cant. Duclair.

2222 *Chartes de l'abbaye de Jumièges,* t. I, acte n° 12, p. 33 ; *RADN,* acte n° 36, p. 135-141.

2223 *Chartes de l'abbaye de Jumièges,* t. I, n° 12, p. 33.

appartenant à l'abbaye dans une bulle du pape Eugène III, datée du 13 avril 1147[2224]. Surtout, on y relève la présence d'une église dédiée à saint Philibert[2225]. Or, si l'on en croit les *Miracula*, pour mettre fin à la sécheresse évoquée, les moines de Jumièges gagnent en procession une église consacrée à saint Philibert « *aliquanto interstitio a Gemmetico semota* »[2226]. Parmi les dépendants du monastère le texte cite aussi le cas d'une femme souffrant de démence[2227]. Baudri de Bourgueil précise à son sujet qu'elle vit d'activités agricoles[2228]. Une autre, elle aussi atteinte de démence, abandonnée de tous, vagabonde dans les environs[2229]. On peut supposer qu'elle se trouve sur une terre relevant de l'abbaye car elle est conduite à Jumièges par le peuple qui y afflue le jour de la saint Valentin[2230]. Enfin, il faut signaler le cas de laïcs d'humble origine, dont certains souffrent de gangrène[2231].

La plupart de ces miraculés convergent vers Jumièges. Saint Valentin n'intervient pas à distance, à l'instar de saint Ouen ou de sainte Catherine. Quand il le fait, c'est de manière incomplète comme dans le cas du neveu du maître d'écurie, aveugle, sourd et dément, dont les parents s'adressent au saint. Leur invocation permet certes à l'adolescent de recouvrer la vue mais il faut attendre sa venue à Jumièges pour que sa guérison soit complète[2232]. Effectivement, les malades cherchent à approcher au plus près les reliques de saint Valentin, même s'ils sont très faibles. Le prieur Ours requiert par exemple l'aide d'un serviteur[2233]. *Turaldus* gagne l'église abbatiale soutenu par l'infirmier[2234]. Une fois dans l'église, Ours se place sous la châsse du saint[2235] tandis que le neveu du maître d'écurie pratique l'incubation[2236].

2224 *Ibid.*, t. I, acte n° 68, p. 168-176.
2225 « *Masnille cum ecclesia sancti Philiberti* », *ibid.*, p. 170.
2226 *Miracula sancti Valentini*, par. 11, p. 143. Or il n'y a pas d'autre église dédiée à saint Philibert dans les environs.
2227 « *... quoniam dementiam incurrit* », *ibid.*, par. 15, p. 149.
2228 « *Mulier quaedam tempore meridiano ad suas segetes uisendas exiuit...* », *ibid.*, par. 15, p. 149.
2229 « *Quaedam, annis illa de qua dictum est superius iunior, amens casu accidente effecta est, et ultra modum effereta est. Vel prae amicorum inopia, vel pro graui nimis iniuria, uel pro uicinorum incuria, passim uagabatur, et a nemine compescebatur* », *ibid.*, par. 16, p. 149.
2230 « *B. Valentini festiuus dies aduenerat, et populus aliquantulus confluxerant. Adducunt eam dum missas celebrant ante sanctum, et dum adhuc celebrarentur pristinum dementata illa recuparauit sensum* », *ibid.*, par. 16, p. 151.
2231 « *Est autem morbus ille furori assimilis, quia caro marcida putet, fumat et deficit* », *ibid.*, par. 20, p. 157.
2232 « *Parentes adolescentuli dolebant, et corde et uoce pro nesciente Valentinum inuocabant. Per parentum inuocationem uisus ei redditus est, sed auditus aliquetanus abstupefactus est. Amentia quoque parum quid siluerat, sed adhuc omnimodis aegrotabat. Per manus ad Valentinum adducitur, et pro eo ingemiscitur. Subiiciunt eum Sancti feretro, et quid agere debeat, illi plus indicitur signo quam verbo. Aures siquidem eius oppilatae claudebantur. Parumper obdormiuit, et totus illico sanus surrexit* », *ibid.*, par. 14, p. 147.
2233 « *Rogat famulum, ut se ad thecam beati uiri ducendo uel baiulando sustentet, quia per se pedes ire non ualeret* », *ibid.*, par. 19, p. 155.
2234 « *Turaldus qui sui ipsius compos non erat, quoniam dominabatur ei infirmitas, ut ad ecclesiam properaret secum deliberauit, sed per se non potuit, donec infirmario accito super eum incubuit, et sic ad ecclesiam tremulo gressu maturauit* », *ibid*., par. 18, p. 153.
2235 « *… et capsam alte sublatam subingressus est* », *ibid.*, par. 19, p. 155.
2236 « *Parumper obdormiuit, et totus illico sanus surrexit* », *ibid.*, par. 14, p. 147.

Turaldus, après sept psaumes et les litanies, se redresse pour embrasser le reliquaire[2237], comme le maître d'écurie[2238]. On apprend également, en lisant le miracle mettant en scène une démente, que les moines de Jumièges fabriquent du vinage à partir du reliquaire de Valentin[2239]. Naturellement, cela s'accompagne de prières et autres vœux[2240], ceux-ci pouvant aller jusqu'à la dédition personnelle[2241], ou encore d'offrandes comme ces effigies en cire à l'image de pied ou de main offertes par un couple de laïcs[2242]. Quand ce ne sont pas les fidèles qui viennent au contact de Valentin, c'est le chef de ce dernier qui est porté en procession. Les *Miracula* en mentionnent plusieurs, plus précisément lors d'épidémies[2243], de sécheresse[2244] et de calamités[2245]

La fête du 16 des calendes de mars, semble constituer le moment le plus favorable à l'intervention du saint. On apprend qu'une foule nombreuse gagne Jumièges ce jour-là[2246]. C'est d'ailleurs à cette occasion que la femme démente, vagabondant dans la campagne, se retrouve conduite à Jumièges[2247]. *Turaldus* et Hugues obtiennent l'intervention du saint en leur faveur dans les mêmes circonstances[2248]. Il en va de même de l'épouse de l'un des serviteurs[2249]. Toutefois, si la Saint-Valentin se révèle être un moment propice aux miracles du saint, ce n'est guère le seul : une autre guérison se produit lors du Carême[2250].

Au vu de ces éléments, il ressort de manière assez nette que le culte rendu à Valentin reste circonscrit à Jumièges et ses environs. Il ne semble guère prendre à l'échelle du diocèse. On a déjà dit que la seule église placée sous son vocable dans le diocèse de Rouen se trouve à

2237 « *Subiacuit feretro, et post septem psalmorum expletionem ac litaniarum consummationem ad capsam deosculandam erigitur, sed quia statura pusillus erat ipsam minime deosculatur* », *ibid.*, par. 18, p. 153.

2238 « *Capsam tangit et tenerrime deosculatur* », *ibid.*, par 13, p. 147.

2239 « *Lotum est illud sancti domicilium, et insanae praebuere loturam ad sorbendum. Sorbuit et extemplo conualuit* », *ibid.*, par. 15, p. 149.

2240 « *Pro infirmitate sua singultuosus deprecatur* », *ibid.*, par. 13, p. 147 ; « *Orauit, vouit, plorauit* », *ibid.*, par. 19, p. 155.

2241 « *Vouit, orauit, dormiuit, et mirum in modum, applaudentibus populis sine duce domum suam illuminata rediuit, promissumque capitaneum annuatim beato Valentino reddidit* », *ibid.*, par. 22, p. 161.

2242 « *De sua paupertate optulerunt, alter pedem cereum, alter manum, quia et in his anxiabantur membris* », *ibid.*, par. 20, p. 157.

2243 « *Luctum suum, lamentationes, gens tremula, conuertunt ad Deum, et supplicant sibi beatum afferi Valentinum* », *ibid.*, par. 9, p. 141 ; « *Rogat populus, et coloniae illius maiores, illuc sanctissimum debere dirigi Valentinum, utpote uico illi satis conterminum. Valentinus illuc dirigitur, et quantum apud Deum ualeret confestim ostenditur. Sedata lues tepuit, dominus quoque Valentinus ad sua rediit. Magna cum alacritate et ingenti processione cui et nos interesse promeruimus suscipitur* », *ibid.*, par. 10, p. 141.

2244 « *Indicunt Gemmeticenses processionem, ad quam populorum conspiceres deuotionem* », *ibid.*, par. 11, p. 143.

2245 « *Agunt processionem,per beati suffragia Valentini expetunt et expectant patriae suae liberationem* », *ibid.*, par. 5, p. 133.

2246 « *B. Valentini festivus dies aduenerat, et populus aliquantulus confluxerat* », *ibid.*, par. 16, p. 151.

2247 « *Adducunt eam dum missas celebrant ante Sanctum, et dum adhuc celebrarentur pristinum dementata illa recuperauit sensum* », *ibid.*.

2248 « *Tempus affuit quo Valentini solempnitatem celebrari oportuit. (...) Spem enim in sancto habebat Valentino, nec ab ipsius uolebat defraudari festo* », *ibid.*, par. 18, p. 153.

2249 « *... ad ecclesiam in die festo cucurrit* », *ibid.*, par. 22, p. 161.

2250 « *Quadragesimale tempus affuit...* », *ibid.*, par. 23, p. 161.

Jumièges même et dépend de l'abbaye[2251]. Si le martyr romain figure bien dans les calendriers liturgiques des autres établissements bénédictins étudiés, il n'y bénéficie pas du même degré de solennité. Sa fête ne comporte généralement que 3 ou 4 leçons. Seule l'abbaye de la Trinité du Mont de Rouen détient quelques reliques lui appartenant, contenues dans l'une des châsses se trouvant sur l'autel du matin, ouvertes en 1271[2252]. Enfin, l'examen des livres liturgiques parvenus jusqu'à nous pour le diocèse de Rouen n'a permis de relever la trace de sa *Passio* et de ses *Miracula* que dans des manuscrits provenant de Jumièges[2253]. Se pose par conséquent la question de la finalité du texte composé par Baudri de Bourgueil et du culte de Valentin en règne générale. Si le recueil rédigé par l'évêque de Dol est un outil de promotion[2254], cette entreprise se solde par un échec, la dévotion rendue à Valentin peinant à s'imposer. Si au contraire, il s'agit d'un texte destiné au seul usage de la communauté de Jumièges, il semble que la valorisation de Valentin soit avant tout destinée à fédérer la communauté des moines et leurs dépendants autour d'un saint patron commun et participe de la construction d'une identité partagée.

II-5-2 / Mise en valeur des reliques conservées à Duclair

Le rôle de sanctuaire semble davantage revenir à l'église de Duclair. Un pèlerinage se développe autour des restes des saints Paul (du sang), Clair (un doigt) et Cyriaque qui y sont conservés. L'abbé Alexandre[2255] assure leur promotion avec la rédaction d'un recueil de *miracula*[2256], peut-être alors qu'il n'est encore qu'un simple moine (1171-1180) ou le prieur de l'abbaye (1180-1198). On a déjà vu dans quelles circonstances ces reliques sont mises au jour[2257]. Ces dernières, et en particulier celles de saint Paul, drainent des fidèles originaires de la région.

Afin de renforcer l'attractivité de ces restes saints, Alexandre s'attache à souligner leur polyvalence. On dénombre ainsi quatre mentions d'aveugles : un adolescent originaire du pays de Caux[2258] qui entend parler de la découverte des reliques des saints conservées à Duclair[2259] ;

2251 Il faut toutefois préciser qu'au XIIe siècle, date à laquelle cette dédicace est relevée pour la première fois, le cadre paroissial est déjà largement fixé.
2252 *Normanniae nova chronica*, *op. cit.*, p. 27.
2253 Rouen, BM, ms. 1396 (U 135), fol. 39 ; Rouen, BM, ms. 1401 (U 19), fol. 183.
2254 Le Huërou A., *Baudri de Bourgueil, op. cit.*, p. 112.
2255 *Normannia monastica*, t. II, p. 169-170. Après des études à Paris sous la direction de Pierre le Mangeur, Alexandre rejoint le monastère de Jumièges en 1171. Il en devient le prieur en 1180 puis l'abbé en 1198. Il est également l'auteur d'un opuscule en forme de lettre traitant de l'expression scripturaire « Fils de l'Homme ».
2256 *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, p. 389-408.
2257 Se reporter au chapitre consacré à la reconstitution du sanctoral au lendemain des invasions scandinaves.
2258 « *dextrum quoque oculum debilem dolebat* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 9, p. 395.
2259 « *Audivit tum de repertis sanctorum reliquiis apud Sanctum Paulum* », *ibid.*

deux femmes prenommées *Adelais*[2260] dont une *Adelaïs* de Honguemare[2261] ; un certain *Willelmus cognomento Pichelin*, frappé de cécité après avoir reçu une goutte dans l'œil[2262]. Sont également cités des sourds et des muets, eux aussi au nombre de quatre : un enfant prénommé Guillaume dont la langue se colle au palais[2263], un autre enfant, lui aussi nommé Guillaume, atteint de mutisme à la suite d'un orage[2264] ; une femme subitement privée de l'usage de la parole[2265] ; et une certaine *Helvisa* de Barentin[2266] qui souffre de surdité[2267]. On relève deux cas de démence : un adolescent du nom de *Tustinus*, pris de folie à la suite de l'orage à l'origine du mutisme du petit Guillaume[2268] ; une certaine *Beatrix*, présentée comme possédée[2269]. Plusieurs fidèles rencontrent des problèmes de motricité : *Adelaïs* de Honguemare souffre d'une malformation du genoux[2270] ; Roger de Pavilly ne peut plus se mouvoir[2271] ; *Rosca de Bundevilla*[2272] ne parvient plus à se tenir debout[2273], de même que *Normannus* de Hotot[2274]. Deux femmes sont atteintes de maux de dents[2275], au point que l'une d'entre elles ne peut plus se nourrir[2276]. *Beatrix de Follencuria*[2277] souffre de difficultés respiratoires[2278]. Une jeune fille est atteinte d'une maladie de peau, certainement la gale ou la teigne[2279]. Un petit garçon de 2 ans est victime de calculs qui obstruent son canal urinaire[2280].

2260 « *...ictu gravissimo laesa alterum oculorum prorsus ereptum gemebunda plorabat* », *ibid.*, par. 20, p. 399.

2261 Dép. Eure, cant. Routot ; « *Iam enim septennio toto lumine altero privatam se ac destitutam dolebat* », *ibid.*, par. 19, p. 399.

2262 « *Willelmus vero, pro damno messis anxius, oculos ad nubem retorsit, et guttula pluviae in extremitatem alterius oculorum eius distillavit* », *ibid.*, par. 21, p. 400.

2263 « *Erat autem (...) puer quidam nomine Willelmus annorum circiter novem ; qui ante praefatam sanctorum revelationem, transactis iam septem mensibus, a territorio Lexoviensi mutus omnino advenerat musque manebat* », *ibid.*, par. 7, p. 393 ; « *et cognoverunt eum quidem linguam habere, sed firmissime palato adhaerentem* », *ibid.*

2264 « *Unus, Willelmus puer, mutus* », *ibid.*, par. 12, p. 396 ; « *Hos nescio quae tempestas tonitruis ac fulminibus horribilibus in agro apprehenderat* », *ibid.*

2265 « *Quaedam femina, advesperascente quadam die, linguae officio subito privata est* », *ibid.*, par. 36, p. 408.

2266 Dép. Seine-Maritime, cant. Pavilly.

2267 « *Helvisa de Barentin flagello divinae animadversionis percussa, post longam capitis fatigationem nihil omnino audire poterat* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 31, p. 405.

2268 « *Tustinus amens effectus est* », *ibid.*, par. 12, p. 396.

2269 « *Beatrix arrepticia daemones se videre clamitabat* », *ibid.*, par. 27, p. 404.

2270 « *Sed et alterum genu contractum ac recurvum habens* », *ibid.*, par. 19, p. 399.

2271 « *... toto corpore usque ad desperationem vitae debilis* », *ibid.*, par. 11, p. 395.

2272 Notre-Dame-de-Bondeville, dép. Seine-Maritime, cant. Maromme.

2273 « *Rosca de Bundevilla, genu altero et pede debilitata, stare super pedes suos non poterat* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 13, p. 397.

2274 Dép. Seine-Maritime, cant. Ourville-en-Caux ; « *Normannus de Hotot, enormi tumore in pedibus orto, eundi facultatem fere amiserat* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 17, p. 398.

2275 « *Hae longo dentium dolore fatigata, audivit se sanitatem recuperare non posse, nisi prius dens noxius, qui interius putrefactus erat, eiceretur* », *ibid.*, par. 24, p. 401.

2276 « *Helvisa vero nescio qua occasione cum plus solito os aperiret, mentum eius in obliquum cessit, et quinque continuis diebus frustrata est usu comedendi, eo quod ad superiorem malam inferior applicari non potuit* », *ibid.*, par. 26, p. 404.

2277 Flancourt-Catelon, dép. Eure, cant. Bourgtheroulde-Infreville.

2278 « *Beatrix de Follencuria ab aurora diei ad horam primam modice respirans, ceteris horis tam diei quam noctis continue vexabatur* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 18, p. 398.

2279 « *... ab enormi tinea, qua totum caput eius operiebatur* », *ibid.*, par. 25, p. 403.

2280 « *Hic comedere quidem et bibere poterat, sed, obstructis meatibus, urinam digerere nullatenus valebat* »,

Sont aussi cités un certain nombre de fidèles souffrant de maux qu'il est difficile d'identifier dans la mesure où Alexandre use de termes assez vagues pour les décrire[2281]. D'autres implorent les saints de Duclair de protéger leurs biens, à l'instar d'*Hugo de Freschenis*[2282] dont le cheval est affecté par des vers[2283]. Toutefois si les saints Clair, Paul et Cyriaque peuvent se montrer protecteurs, ils savent aussi se montrer impitoyables. On relève ainsi plusieurs miracles de châtiment. Un vol de vinage est ainsi empêché[2284]. Un marin irrespectueux perd ses entrailles ainsi que la vie alors qu'il est en train de déféquer, par plaisanterie, sur les marches de l'autel[2285]. Un paysan qui s'enrichit en volant les offrandes dans le sanctuaire est suspendu par ses parties génitales par des malfaiteurs[2286]. Enfin, *Galterus de Valle*[2287], qui oublie de s'acquitter du cierge promis à saint Paul, perd l'usage de sa main droite, cette dernière le faisant, en outre, horriblement souffrir[2288].

Si l'on en croit Alexandre, ces fidèles proviennent majoritairement des environs du sanctuaire[2289]. Le garçonnet souffrant de calculs et la femme subitement privée de l'usage de la parole sont originaires de Duclair même[2290]. Le petit Guillaume, atteint de mutisme, vient de

ibid., par. 23, p. 406.

2281 « *Erat autem interno dolore corporis tam vehementer oppressa, ut singulis costis suis singulos praegrandes nodos adhaesisse putaret* », *ibid.*, par. 8, p. 394 ; « *qui cum duobus mensibus et dimidio interno dolore corporis continue languisset* », *ibid.*, par. 15, par. 398 ; « *... qui nescio quo dolore subito usque ad desperationem vitae perductus est, ita ut nec loqui nec aliquid edulii sumere posset* », *ibid.*, par. 12, p. 401 ; « *... post longam valetudinem etiam in lectum decidit, et ex Natali Domini usque ad augustum mensem non convaluit* », *ibid.*, par. 24, p. 407 ; « *... cum duplici febre diu laborasset, etiam taciturnitate multatus est atque ita debilitatus, ut in extremis agere putaretur* », *ibid.*, par. 35, p. 407.

2282 Dép. Seine-Maritime, cant. Pavilly.

2283 « *Eius siquidem equus egregius ex morbo, qui vermis dicitur, ad defectum fere venerat, nullaque agasonum industria recuperari sanitas poterat* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui.*, par. 16, p. 398.

2284 « *Cum his fuit et mulier illa, quae aquam, de qua sanctorum phylacteria lota fuerant, nescio ad quos usus in pixide lignea absportare volebat. Sed cum limen oratorii transiret, grandi sonitu crepuit pixis elapsaque est aqua de manibus* », *ibid.*, par. 10, p. 395.

2285 « *Quorum unus, nautica lascivia plus ceteris abutens, sacros altarium lapides conscendit, et nudatis pudendis, ventrem purgare coepit. Nec aliquanto tardius subsecuta est ultio. Sed mox cum fimo et viscera sanguinolenta egesta sunt, et vita* », *ibid.*, par. 29, p. 405.

2286 « *Cumque a monachis prohibitus fuisset, ne talia praesumeret, utpote qui ab ipsis monachis victum et vestitum plene suscipiebat, graviter tulit et ceram, quae ante altaria ad memoriam miraculorum ad similitudinem membrorum sanatorum effigiata dependebat, furatus est ; convictusque de furto et confessus, obloqui et detrahere non cessabat. Postremo, in ipsa sanctorum phylacteria fraudulenter et malitiose agere aggressus est ; ideque illi misero malorum cumulus fuit. Venditis eis, quae secum efferre non poterat, quia malitiam suam amplius ibi exercere non poterat, ad alium quendam locum demigravit ; ubi a latronibus nocte captus et per genitalia suspensus, furtivam pecuniam, quam male asportaverat, male deperdidit* », *ibid.* par. 30, p. 405.

2287 Aujourd'hui Val-de-la-Haye, dép. Seine-Maritime, cant. Grand-Couronne.

2288 « *Is namque sponte sua candelam annuam se redditurum sancto Paulo voverat ; sed per incuriam quinquennio reddere distulerat. Deus autem ultionum Dominus etiam cum recordatus fuerit, misericordiae recordabitur. Percussit ergo eum in digito pustula insanabili et inaudita, cuius et nomen nesciebat, et remedia desperabat. Cumque manus eius dextera non solum inutilis, verum etiam importabilis ob vehementiam doloris efficeretur, admonitus est in somnis se nullatenus sanandum, nisi candelam, quam beato Paulo promiserat et fraudaverat, saniore consilio restitueret* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 32, p. 406.

2289 Annexe 12.

2290 « *Femina quaedam, Duclaro oriunda, quam facie quidem noverat qui rem mihi indicavit, nomine autem nesciebat, filium biennem habebat* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 33, p. 406 ; « *Duclarensis*

Jumièges[2291], un autre de Yainville[2292]. Quatre miraculés sont signalés comme résidant à Saint-Paër et à Trubleville[2293]. Il est aussi fait mention de Roger de Pavilly[2294] et de son écuyer Hugues de Fresquiennes[2295], d'une *Helvisa* de Barentin[2296], d'un dénommé Robertus, *cognomine Niger*, domicilié à Roumare[2297], d'une *Rosca de Bundevilla*[2298] ou encore d'un dénommé Gautier provenant de Val-de-la-Haye[2299]. Six fidèles peuvent être localisés dans le pays de Caux : l'adolescent nommé *Durandus* à Lillebonne[2300], *Normannus* à Hautot-l'Auvray[2301], *Osbernus* à Étalleville[2302] ainsi que l'enfant et les jeunes *Willelmus* et *Tustinus* à Gonneville-sur-Scie[2303]. Un autre adolescent est mentionné comme venant de *Calcivo territorio*, sans plus de précision[2304]. Enfin, d'autres proviennent du Roumois : la jeune fille touchée par la gale ou la teigne est originaire de Hauville[2305], *Adelaïs* de Honguemare[2306] ; *Beatrix* de *Follencuria*[2307], une autre *Adelais*, de Bosc-Regnoult-en-Roumois[2308]. Sans surprise, on observe une corrélation certaine entre ces provenances et le patrimoine de l'abbaye de Jumièges. On a déjà précisé que le monastère est implanté à Duclair. Il l'est également à Yainville et Trubleville depuis 1025, date de la charte de confirmation émise par Richard II, également à Lillebonne où il possède un moulin[2309], à Hautot-l'Auvray[2310], à Flancourt où il

quaedam femina », *ibid.*, par. 36, p. 408.

2291 « *Erat autem apud Gemmeticum puer quidam nomine Willelmus annorum circiter novem* », *ibid.*, par. 7, p. 393.

2292 Dép. Seine-Maritime, cant. Duclair ; « *Erat namque eidem oratorio satis vicinus puer apud Hienvillam* », *ibid.*, par. 22, p. 400.

2293 Dép. Seine-Martime, cant. Duclair ; Trubleville, dép. Seine-Maritime, cant. Duclair, comm. Saint-Paër ; « *Mulier quaedam, nomine Sevreia, de vicina villa quae Sanctus Paternus appellatur* », *ibid.*, par. 8, p. 394 ; « *Est villa quaedam duobus circiter miliariis a Sancto Paulo distans, quae Sancti Paterni et ecclesia insignita est et nomine* », *ibid.*, par. 21, p. 400 ; « *Erat apud Tobervillam mulier, nomine Ysabelis...* », *ibid.*, par. 24, p. 401 ; « *Iohannes quidam de Bello Loco agnominatus, tamen in Tobervilla mensionem habens...* », *ibid.*, par. 35, p. 407.

2294 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant. ; « *Rogere de Palliaco* », *ibid.*, par. 11, p. 395.

2295 *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 16, p. 398.

2296 Dép. Seine-Maritime, cant. Pavilly ; *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 31, p. 405.

2297 Dép. Seine-Maritime, cant. Maromme ; « *Advenit et Robertus, cognomine Niger, de loco qui dicitur Rollonis Mara* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 15, p. 398.

2298 *Ibid.*, par. 13, p. 397.

2299 *Ibid.*, par. 32, p. 406.

2300 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant. ; « *Adulescens quidam nomine Durandus de castro, quod Iuliibonam nominatur* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 34, p. 407.

2301 Dép. Seine-Maritime, cant. Ourville-en-Caux ; *ibid*., par. 17, p. 398.

2302 Dép. Seine-Maritime, cant. Doudeville ; « *Osbernum de Stalavilla...* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui,* par. 14, p. 397.

2303 Dép. Seine-Maritime, cant. Tôtes ; « *Gunnevilla pari quidem intentione...* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 12, p. 396.

2304 *Ibid.*, par. 9, p. 394.

2305 Dép. Eure, cant. Routot ; « *Ex quibus est puella illa de Hauvilla* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 25, p. 403.

2306 *Ibid*., par. 19, p. 399.

2307 *Ibid.*, par. 18, p. 398.

2308 Dép. Eure, cant. Bourgtheroulde-Infreville ; « *Adelais altera, de villa quae Boscus Renoudi nominatur...* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 20, p. 399.

2309 *Chartes de l'abbaye de Jumièges,* t. I, acte n° 32, p. 98.

2310 *Ibid*., t. I, acte n° 31, p. 87 ; acte n° 65, p. 165 ; acte n° 66, p. 166-167 ; acte n° 67, p. 167-168.

prélève la dîme[2311] depuis le règne de Guillaume le Conquérant. Le fief d'Hauville lui est cédé par Gilbert Crespin (1054)[2312]. Dans la forêt de Roumare, Henri Ier Beauclerc lui donne la terre de Dudelle (1100-1110)[2313]. Enfin, jusqu'à l'abbatiat de Robert IV d'Argences (1177/1178-1190), les moines détiennent l'église de Saint-Paër et y perçoivent, à Noël et à Pâques, la moitié des offrandes en deniers ainsi que la moitié du luminaire, le jour de la Purification[2314]. On peut donc conclure de cet examen que Jumièges joue le rôle d'intermédiaire entre ses dépendants et le sanctuaire de Duclair.

Cette impression est d'ailleurs confirmée par l'étude de l'origine sociale des fidèles mentionnés par Alexandre. Si l'on relève quelques rares mentions de paysans comme Guillaume, *cognomento Pichelin*, décrit comme moissonnant son champ[2315] ou encore d'un cordonnier[2316], il faut surtout souligner l'omniprésence de la petite et moyenne aristocratie des environs de Duclair. Le texte mentionne Roger de Pavilly, que l'on voit arriver à Duclair avec sa suite[2317], et qui est qualifié de « *vir illustris, nobilitate generis conspicuus, armis strenuus, inter heroes normannigenas non inferioris gloriae habens* »[2318], *Hugo de Freschenis*, *Normannus de Hotot*, *Beatrix de Follencuria*, *Adelais de Hungemare*, *Helvisa de Barentin* ainsi que *Gualterus de Valle*. Il s'agit du seul recueil de *miracula* à se caractériser par une telle homogénéité sociale. Alexandre prend certes soin de relever les noms des miraculés afin qu'il soit possible de vérifier la véracité de ses dires. Néanmoins, il le fait également certainement parce que les personnes citées appartiennent à la *societas* du monastère de Jumièges. Ainsi, les seigneurs de Pavilly font partie de longue date des bienfaiteurs de l'abbaye de la vallée de la basse Seine. Vers 1080, Guillaume de Pavilly souscrit une charte par laquelle Raoul de Conches donne aux religieux de Jumièges un emplacement à Fontaine[-sous-Jouy][2319]. En 1138, Roger de Pavilly appose sa signature sur la notice réglant le conflit soulevé, à Rouen, par la Tour-Renier[2320]. En 1172-1173, Renaud de Pavilly souscrit la charte de confirmation émise par Henri II en faveur du monastère[2321]. Roger de Pavilly est également lié à Thomas de Pavilly, à qui l'on doit la restauration du sanctuaire placé sous la protection de sainte

2311 *Ibid*., t. I, acte n° 32, p. 106 ; acte n° 85, p. 215.
2312 *Ibid.*, t. I, acte n° 25, p. 72-76.
2313 *Ibid*, t. I, acte n° 49, p. 137.
2314 *Ibid*, t. II, acte n° 154, p. 99-101.
2315 « *Hic cum in agro suo cum aliis messem meteret* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 21, p. 400.
2316 « *Artem sutoriam, quam quondam didicerat, repetiit* », *ibid.*, par. 12, p. 396.
2317 « *Erantque in comitatu tuo milites duo, uxor tua, egregia matrona, cum duabus ancillis, et clientes nonulli* », *ibid*., par. 11, p. 395.
2318 *Ibid*, par. 11, p. 395.
2319 *Chartes de l'abbaye de Jumièges,* t. I, acte n° 32, p. 104-105.
2320 *Ibid.*, t. I, acte n° 61, p. 160.
2321 *Ibid.*, t. II, acte n° 111, p. 30.

Austreberte. Dominique Gonthier et Claire Le Bas se demandaient s'il ne fallait pas voir dans la présence de Roger de Pavilly à Duclair le signe du déclin des dévotions rendues à sainte Austreberte[2322]. En fait, les seigneurs de Pavilly semblent davantage se partager entre ces deux sanctuaires. Il y a une certaine logique à cela : la fondation de l'abbaye de Pavilly revient à saint Philibert qui la confie, aux environs de 655, à sainte Austreberte. Les liens noués au haut Moyen Âge semblent perdurer après la restauration monastique. *Hugo de Freschenis* appartient lui aussi à un lignage qui gravite dans l'orbite de Jumièges. Ainsi, vers 1080, Richard de Fresquiennes fait à l'abbaye la remise de la dîme sur tout ce qu'il possède à *Hispanivilla* et de celle qu'il perçoit sur Ouen de Hautot, *miles*[2323]. Un siècle plus tard, en 1180, Robert de Fresquiennes souscrit la charte par laquelle Thomas, fils de Roger Teillart, vend au monastère la moitié de ce qu'il possède à Jumièges[2324]. *Normannus de Hotot* est probablement lié à *Osbernus Hotot* qui souscrit la charte par laquelle, en 1069, Pierre de Paris, *miles*, confirme la donation du fief de Colombières faite par son père Ansold[2325]. Vers 1080, Guillaume et Osbern de Hautot offrent à l'abbaye leur fils Jean comme oblat et lui remettent par la même occasion cent acres de terre et sept livres de deniers[2326]. Dans la seconde moitié du XIIe siècle, Hamon de Hautot fait partie des souscripteurs de la charte par laquelle Robert, comte de Leicester, concède tous les droits qu'il détient à Rouvray[2327]. De même, *Beatrix de Follencuria* peut certainement être rattachée à Gautier de *Frollancuria* qui, quelques années plus tard, en 1202, sous l'abbatiat d'Alexandre, souscrit une charte par laquelle Robert comte de Meulan donne à Jumièges la chapelle de Saint-Philibert-du-Torp[2328]. *Adelais* de Hongemare est sans doute liée à Roger *de Hangemara* qui souscrit, à la fin du XIIe siècle, la charte par laquelle Henri de Pin confirme la donation faite par Aliz La Bigresse[2329]. *Helvisa* de Barentin, quant à elle, appartient au même lignage que Guillaume de Barentin dont on retrouve la signature au bas de l'accord passé entre l'abbé Richard et Adam de la Garenne au sujet d'un fief à Beaunay[2330]. Gautier *de Valle* est, lui, certainement lié à *Radulfus de Valle*, vassal de Trubleville, qui renonce à une rente qu'il exige, avec d'autres, des religieux de Jumièges le jour de la fête de saint Pierre[2331]. On trouve aussi un certain *Ricardus de Valle*

2322 Gonthier D., Le Bas C., *Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle, op. cit.*, p. 124.
2323 *Chartes de l'abbaye de Jumièges,* t. I, acte n° 32, p. 106-107.
2324 *Ibid.*, t. II, acte n° 128, p. 56.
2325 *Ibid.*, t. I, acte n° 28, p. 81.
2326 *Ibid.*, t. I, acte n° 32, p. 106.
2327 *Ibid.*, t. II, acte n° 196, p. 155.
2328 *Ibid.*, t. II, acte n° 237, p. 209.
2329 *Ibid.*, t. II, acte n° 242, p. 217.
2330 *Ibid.*, t. II, acte n° 164, p. 112-114.
2331 *Ibid.*, t. II, acte n° 214, p. 177.

parmi les signataires de la charte de confirmation déjà citée de Henri de Pin[2332]. Il est aussi intéressant de noter que certains de ces lignages entretiennent des relations de type féodo-vassaliques. *Hugo de Freschenis* est l'*armiger* de Roger de Pavilly et Ouen de Hautot, le *miles* de Richard de Fresquiennes[2333]. Il semble donc que ces liens influent sur la spiritualité des lignages, les vassaux adoptant les dévotions de leurs seigneurs[2334].

Les rites observés, quant à eux, ne diffèrent pas de ce que l'on observe pour les autres sanctuaires étudiés. Quelques fidèles gagnent Duclair après l'échec de thérapeutiques « ordinaires », à l'instar du garçon atteint de mutisme[2335] ou de l'une des deux femmes souffrant des dents. Dans le cas de cette dernière, il est intéressant de relever qu'elle fait d'abord appel à un forgeron afin qu'il extraie la dent qui la fait souffrir. L'entreprise échoue, le forgeron n'ayant que peu de connaissances médicales : non seulement il lui arrache une dent saine mais il lui provoque également un décrochement de la mâchoire, à tel point qu'elle ne peut plus parler[2336]. La femme est ensuite conduite à l'église Saint-Nicolas[2337] où se trouvent deux moines du monastère de Saint-Georges qui lui parlent d'un moine expérimenté dans l'art de la médecine[2338]. Le cas étant tel, le prieur de Saint-Georges recommande aux parents de la femme de l'emmener à Duclair où l'on célèbre la fête de saint Paul[2339]. Ils ne sont pas les seuls à entreprendre ce pèlerinage, même si ceci est parfois extrêmement difficile si l'on pense à *Rosca de Bundevilla* qui ne peut se tenir sur ses jambes. La fête de saint Paul semble le moment le plus propice à cela. Il est, par exemple, dit, dans le cas de la femme prénommée

2332 *Ibid.*, t. II, acte n° 242, p. 217.

2333 *Ibid.*, t. I, acte n° 32, p. 107.

2334 Il semblerait que ceci soit commun: c'est également ce que Véronique Gazeau constate pour l'abbaye du Bec : les Crespin, grands bienfaiteurs du monastère et dévots de la Vierge, entraînent leurs vassaux dans leur sillage ; Gazeau-Goddet V., « L'aristocratie autour du Bec au tournant de l'année 1077 », *Anglo-Norman Studies*, 7, 1984, p. 90-91.

2335 « *Tentavit autem quidam medicum, si posset linguam illius a palato rasorio revellere* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 8, p. 393.

2336 « *Venit ergo ad fabrum farrarium rusticanum, alium siquidem non habebat ad manum, rogavit ut noxium sibi dentem extraharet, caputque in gremio patris sui Gregorii deposuit. Ille, utpote rusticanus atque artis medicinalis ignarus, pro noxio dente grandiuscula forcipe arripuit. Traxit, sed non extraxit, qui dens innocuus fortiter haesit. Dehinc, resumptis viribus, conamine toto iterum traxit extorist. Non solum quem incaute arripuerat dentem, sed et maxillam inferiorem a superiore, ruptis nervis et compagibus, abrupit ; remansitque os mulieris patulum velut fovea horribilis. Tentavit loqui, non potuit : mugitum tum de gutture proferens, vix semiplenis intellegebatur verbis* », *ibid.*, par. 24, p. 401-402.

2337 Il est difficile d'identifier cette église avec précision. Dans les environs, on relève l'existence d'une église dédiée à Nicolas à Saint-Nicolas-de-Malaunay (dép. Seine-Maritime, cant. Maromme, com. Malaunay) et d'une chapelle située à Duclair, au lieu-dit La Londe-Saint-Nicolas.

2338 « *Duxerunt eam ad ecclesiolam quandam Sancti Nicholai, quae in nemore regio, non longe a villa eorum ; ubi erant duo monachi de coenobio Sancti Georgii coenobium, ubi aiebant esse quendam monachum medicina peritum* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*, par. 24, p. 402. Il s'agit sans doute de l'abbaye bénédictine de Saint-Georges de Boscherville.

2339 « *Cumque omni spe destituti nihil aliud quam mortem praestolarentur, confortatus est eos Durandus, ejusdem coenobii prior, vir senio et religione reverandus, a cuius ore nos etiam hujus narrationis seriem hausimus. Bono animo, inquit, estote ; et quod ab homine impetrare non potestis, a Deo, cui nihil impossibile est, fideli prece postulate. Laudo autem ut hanc feminam sancto Paulo voveatis, et ad orationum eius, quod super Sequanam situm est, non longe a Duclaro, eam festinanter ducatis.* », *ibid.*, par. 24, p. 402.

Beatrix, atteinte de démence, que son époux la conduit à Duclair le jour de la célébration de la conversion de saint Paul[2340]. Nombre de pèlerins assistent à la veillée de prières[2341] et cherchent le contact avec les reliques. On relève ainsi plusieurs mentions de fidèles embrassant les reliquaires[2342]. Ils viennent également pour obtenir du vinage que les moines en charge du sanctuaire fabriquent en grande quantité à partir d'eau ayant servi à laver les châsses[2343]. Son administration est soumise à l'accord du moine qui a en a la charge ; celui-ci peut très bien refuser d'accéder à la demande des pèlerins lorsqu'il redoute une fraude[2344]. D'après Alexandre, ce vinage est si recherché qu'une femme entreprend de le dérober[2345]. Dans l'immense majorité des cas, les fidèles s'adressent en priorité à saint Paul à qui l'église est consacrée, sauf dans le cas des aveugles qui se tournent, eux (¾), vers saint Clair[2346], en raison de son nom. Cette démarche s'accompagne sans surprise d'oblations dont la nature n'est pas toujours précisée[2347]. On relève toutefois la mention de pain[2348], de cierges[2349] ou encore de cire façonnée à l'image de membres guéris et déposés devant l'autel en souvenir des miracles accomplis[2350]. À l'occasion du miracle mettant en scène le châtiment de *Gaufridus*, le texte nous apprend que les offrandes sont conservées à l'intérieur de l'église[2351]. La boîte dans

2340 « *Adduxit eam vir ad oratorium beati Pauli, atque qua [die] celebratur conversio eius, in fugam versus est inimicus* », *ibid.*, par. 27, p. 404.

2341 « *Cumque, advesperascente sabbato quodam, multi ad oratorium Sancti Pauli properarent vigilias celebraturi...* », *ibid.*, par. 7, p. 394 ; « *Ambo adducti sunt, ambo vigilarunt* », *ibid.*, par. 12, p. 396 ; « *Venit namque ad oratorium beati Pauli ; vigilavit, oravit...* », *ibid.*, par. 14, p. 397 ; « *Cumque circa primam diei horam introisset, orationem horma usque nonam continuavit* », *ibid.*, par. 18, p. 399 ; « *Haec in oratorio beati Pauli noctem unam vigilando et orando egit* », *ibid.*, par. 20, p. 399 ; « *Tulit illum mater eius ad Sanctum Paulum ; vigilavit, oravit...* », *ibid.*, par. 22, p. 401 ; « *Vigilata namque nocte una...* », *ibid.*, par. 25, p. 403 ; « *Venit, vigilavit...* », *ibid.*, par. 26, p. 404.

2342 « *Deosculatus est illud sancti Clari propitiatorium* », *ibid.*, par. 9, p. 395 ; « *Lotaque facie lacrimis, contritis etiam (verum arbitror) in contritione cordis peccatis, deosculata est illud sancti Clari propitiatorium et oculo caecato apposuit* », *ibid.*, par. 20, p. 399 ; « *Oravit, deosculatus est sanctorum vascula* », *ibid.*, par. 21, p. 400.

2343 « *Quae tamen, cum bibisset aquam qua sanctorum phylacteria lota fuerant, sensit nodos defluere et vires ad membra redire* », *ibid.*, par. 8, p. 394 ; « *Lota sunt sanctorum phylacteria ; hausisti aquam salubrem salubriter* », *ibid.*, par. 11, p. 396 ; « *Lota sunt illa tria phylacteria et uterque potatus est* », *ibid.*, par. 12, p. 396 ; « *Hausit aquam, qua sanctorum vascula lota fuerant* », *ibid.*, par. 14, p. 397 ; « *... hausit aquam qua lota fuerant* », *ibid.*, par. 21, p. 400 ; « *Parentes eius a monacho expetebant aquam, qua lota fuerant sanctorum phylacteria, quatinus in occulto ulceroso capiti eam superponerent, quod detegere prae pudore non audebant* », *ibid.*, par. 25, p. 403.

2344 « *Monachus tamen, quia fraudem timebat, aquam illam se eis praebiturum recusavit* », *ibid.*, par. 25, p. 403.

2345 « *Cum his fuit et mulier illa, quae aquam, de qua sanctorum phylacteria lota fuerant, nescio ad quos usus in pixide lignea absportare volebat* », *ibid.*, par. 10, p. 395.

2346 *Ibid.*, par. 9, p. 395 ; par. 19, p. 399 ; par. 20, p. 399.

2347 « *Oblationem obtulit* », *ibid.*, par. 17, p. 398 ;

2348 « *Panem, quem monachi offerebant, dedit illi* », *ibid.*, par. 22, p. 401.

2349 « *Deditque ei denarium, ut candelam emeret. Qui accensa, multum iuxta altare statuit ; ut vero exquisitius miseram pueri beato Paulo intimaret, in ore eius accensam candelam posuit et iterum atque iterum sanctum Paulum invocare docuit* », *ibid.*, par. 7, p. 394 ; « *Is namque sponte sua candelam annuam se redditurum sancto Paulo voverat* », *ibid.*, par. 32, p. 406.

2350 « *ceram, quae ante altaria ad memoriam miraculorum ad similitudinem membrorum sanatorum effigiata dependebat* », *ibid.*, par. 30, p. 405.

2351 *Ibid.*

laquelle une femme avait caché du vinage pour le dérober y est suspendue en guise de témoignage de l'intervention du saint[2352]. Les vœux sont fréquents, même si leur contenu n'est pas toujours indiqué[2353]. Il peut parfois s'agir d'une promesse de dédition personnelle[2354]. Cependant, malheur à celui qui ne respecte pas son engagement ! *Gualterus de Valle* se voit ainsi privé de l'usage de sa main droite ; celle-ci ne lui est restituée qu'à partir du moment où il s'acquitte de sa promesse[2355]. On relève pour la première fois la mention d'actes de contrition, à l'instar de la dénommée Adelais, originaire de Bosc-Renoult[2356], ou d'*Helvisa* de Barentin : cette dernière se coupe les cheveux pour les déposer sur l'autel[2357]. La venue au sanctuaire n'est pas non plus une obligation : quelques fidèles invoquent saint Paul à distance comme Robert, *cognomine Niger*[2358], la mère de l'enfant atteint de calculs[2359], l'adolescent prénommé Durand qui se trouve à Lillebonne[2360] ou encore *Johannes de Bello Loco* dont les amis invoquent saint Paul pour lui[2361]. Quoi qu'il en soit, une fois le miracle accompli, les fidèles s'acquittent d'actions de grâce[2362]. Roger de Pavilly rejoint ainsi le nombre des sainteurs de saint Paul, en même temps que son épouse et sa servante[2363]. Lorsque le miracle s'est produit loin du sanctuaire, les miraculés gagnent Duclair en pèlerinage[2364], à l'instar de *Robertus, cognomine Niger*[2365].

2352 « *Suspensa est ad testimonium virtutis* », *ibid.*, par. 10, p. 395.
2353 « *Monetur Hugo, quatinus pro illo votum voveat sancto Paulo* », *ibid.*, par. 16, p. 398 ;
2354 « *Vovit eum sancto Paulo* », *ibid.*, par. 33, p. 406.
2355 « *Cumque manus eius dextera non solum inutilis, verum etiam importabilis ob vehementiam doloris efficeretur, admonitus est in somnis se nullatenus sanandum, nisi candelam, quam beato Paulo promiserat et fraudaverat, saniore consilio restitueret. Venit ad Sanctum Paulum, oravit, candelam reddidit, et de cavenda in posterum perfidia satisfecit* », *ibid.*, par. 32, p. 406.
2356 « *Lotaque facie lacrimis, contritis etiam (verum arbitror) in contritione cordis peccatis* », *ibid.*, par. 20, p. 399.
2357 « *Tres dies apud Sanctum Paulum fecit ; non exaudita est ; tunc demum ob humilitatis indicium abscissos a capite suo crines super altare posuit, et recessit* », *ibid.*, par. 31, p. 405-406.
2358 *Ibid.*, par. 15, p. 398.
2359 *Ibid.*, par. 33, p; 407.
2360 *Ibid.*, par. 34, p. 407.
2361 « *Coeperunt colloqui ad invicem et dicere : Voveamus eum sancto Paulo* », *ibid.*, par. 35, p. 407.
2362 « *Sed et post paululum plene sanitati reddita, sabbato in Albis ad Sanctum Paulum gratulabunda et grates actura rediit* », *ibid.*, par. 31, p. 406.
2363 « *Rogerus servum se professus est sancti Pauli, uxorque eius et ancilla ; et unusquisque pro capitis sui annua pensione quattuor denarios reddidit* », *ibid.*, par. 11, p. 396.
2364 « *Votum solvitur* », *ibid.*, par. 24, p. 403 ; « *Quae puerum eundem ad oratorium Sancti Pauli afferens, votum solvit, vigilias biduanas fecit, nec prius abscessit, quam ab ipsa edoctus puer sana ac libera voce nomen sancti Pauli invocare didicisset* », *ibid.*, par. 23, p. 407 ; « *Cui homo adquiescens continuo convaluit, et ad Sanctum Paulum veniens, haec sic se habere tam voce quam voti exhibitione comprobavit* », *ibid.*, par. 34, p. 407 ; « *Paucis evolutis diebus, ipse ad Sanctum Paulum venit, votumque cum gratiarum actione persolvit* », *ibid.*, par. 35, p. 407.
2365 « *Voto se obligavit quatinus, si sanitas ei redderetur, sanctorum limina petere et congruis eos honoribus honorare deberet. (...) Nam, reddita ex integro sanitate, votum solvit* », *ibid.*, par. 15, p. 398.

Finalement, au vu des textes produits à Jumièges et destinés à mettre en valeur les reliques dont l'abbaye a la charge, il semble qu'une certaine complémentarité s'établisse entre ces restes saints. Le chef de Valentin ne paraît pas vraiment avoir vocation à attirer les pèlerins. Ce n'est du moins pas ainsi qu'il est présenté par Baudri de Dol. À lire ce dernier, le martyr romain joue davantage le rôle de figure identificatoire pour les moines et leurs dépendants, palliant ainsi l'absence de reliques se rattachant aux saints Philibert et Aycadre. Il n'en va pas de même des saints Paul, Clair et Cyriaque dont quelques reliques se trouvent à Duclair. D'après les *Miracula* composés par Alexandre, celles-ci drainent en particulier les pèlerins appartenant à la petite et moyenne aristocratie des environs. Le cas est unique dans le diocèse de Rouen et mérite d'être souligné. Est-ce le fruit du hasard ou un choix délibéré de la part de l'abbé – hagiographe ? Compte tenu de la précision dont fait preuve Alexandre dans son récit, des connections existant entre les miraculés cités et la documentation diplomatique de Jumièges, on est tenté de pencher en faveur de la seconde option et de voir, en Duclair, un sanctuaire à vocation avant tout aristocratique.

II-6 / Une tentative manquée : le Bec

Il faut également évoquer le cas du Bec, quelque peu atypique. Si le monastère de la vallée de la Risle détient, comme on l'a vu, un grand nombre de reliques, ces dernières semblent avant tout destinées à un usage interne sur lequel on dispose de très peu d'informations. Ce n'est que tardivement que l'abbaye fondée par Herluin tente de s'imposer comme sanctuaire sur la scène du diocèse de Rouen, en tirant profit d'une fiole renfermant de l'huile prélevée sur le corps de saint Nicolas conservé à Bari, et non pas en usant des abbés du lieu auxquels les moines reconnaissent le statut de saint[2366].

II-6-1 / Des saints abbés négligés

En effet, les saints issus du Bec sont rares, à l'exception des deux premiers abbés Herluin (1034-1078) et Anselme (1078-1093). Même si leurs successeurs Guillaume (1093-1124), Boson (1124-1136), Thibaud (1136-1138) et Létard (1139-1149) reçoivent l'honneur de *Vitae* rédigées par Milon Crespin, préchantre du Bec de 1130 à 1150[2367], ils ne sont pas pour autant

2366 « *In tribus vasculis coopertis auro fuerunt reliquiae beatissimi Nicolai confessoris, scilicet de oleo quod desudat de illius corpore sancto* », Paris, BnF, ms. lat. 12 884, fol. 181-185 ; Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit.,* t. I, p. 654.

2367 *Vita venerabilis Willelmi Beccensis tertii abbatis*, *Vitae venerabilis Bosonis quinti abbatis Becci compendium*, *Vita venerabilis Theobaldi*, *Vita Letardi sexti abbatis Beccensis compendium*, *PL*, 150, col.

reconnus comme tels. Jamais le qualificatif *sanctus* ne leur est appliqué, que ce soit dans ces textes ou dans leurs épitaphes. Celui-ci est réservé à Herluin et Anselme. Le premier est désigné comme tel par Gilbert Crespin qui compose une *Vita* en son honneur aux environs de 1110. Il l'est aussi sous la plume de Robert de Torigni, ancien moine du Bec, dans sa *Chronique* rédigée dans la seconde moitié du XIIe siècle[2368]. Son nom est même mentionné le 26 août dans le coutumier composé sous le priorat de Lanfranc[2369] ainsi que dans un calendrier du XIIe siècle[2370] : cette fête donne lieu à une solennisation digne des plus grands saints[2371]. Toutefois, on n'attribue au fondateur de l'abbaye du Bec aucun miracle, tout au plus une apparition à l'abbé Guillaume, rapportée dans la *Vita* de ce dernier[2372]. Comme on le verra par la suite, l'intérêt de l'œuvre de Gilbert Crespin se trouve ailleurs. La rédaction de cette *Vita* ne procède pas d'une réelle volonté d'attirer les pèlerins auprès de la dépouille d'Herluin. Elle ne sert pas non plus de support à un culte populaire sur lequel on ne dispose d'aucun témoignage. Le corps d'Herluin, bien qu'inhumé dans la salle capitulaire[2373], sous une dalle de marbre noir en forme de trapèze[2374], ne figure pas dans l'inventaire de reliques de 1134. Anselme passe lui aussi pour saint. Celui-ci se fait moine au Bec en 1059, sous l'abbatiat d'Herluin, puis devient prieur à compter de 1063, avant d'être élu à l'unanimité à l'abbatiat par les religieux, après la mort d'Herluin[2375]. Il est ensuite nommé archevêque de Cantorbéry par Guillaume II le Roux en 1093. Cependant, ce n'est pas le monastère de la vallée de la Risle qui en fait un saint. L'initiative en revient à Eadmer : celui-ci compose une *Vita* en son honneur[2376], aux environs de 1115, dans le but de rajouter son nom à la liste des saints de Cantorbéry. Afin d'appuyer son propos, Eadmer rapporte notamment plusieurs des interventions miraculeuses d'Anselme, y compris *post mortem* dans un livre des *Miracles* ajouté à sa *Vita* après 1122[2377]. Cette entreprise intervient précisément au moment où la question de la sainteté de l'archevêque divise la communauté de Cantorbéry et ne peut se comprendre que dans ce contexte. Eadmer veut fournir des arguments aux partisans de la sainteté d'Anselme[2378]. Cette *Vita* se rencontre

713-736.

2368 Robert de Torigni, *Chronique*, *op. cit.*

2369 Paris, BnF, ms. lat. 12884, fol. 99v ; Dickson M. P. (éd.), *Consuetudines Beccenses*, *op. cit.*, p. 212-213.

2370 Paris, BnF, ms. lat. 1105.

2371 *Normannia monastica*, t. II, p. 8.

2372 *Vita venerabilis Willelmi Beccensis tertii abbatis*, *op. cit.*, col. 720.

2373 Gilbert Crespin, *Vita Herluini*, dans Robinson J.-A., *Gilbert Crispin abbot of Westminster. A study of the abbey under the Norman Rule*, Cambridge, 1911, p. 110.

2374 Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit.*, t. I, p. 146-147.

2375 *Normannia monastica*, t. II, p. 10-11.

2376 Southern R. W. , *The Life of St Anselm, Archbishop of Canterbury*, Oxford, Clarendon Press, 1962.

2377 Southern R. W., *Saint Anselme. A portrait in a landscape*, *op. cit.*, p. 426-428.

2378 Southern R. W., *The Life of St Anselm, Archbishop of Canterbury*, *op. cit.*, p. XI. L'affaire finit par échouer au concile de Tours en 1163.

certes dans quelques manuscrits provenant des bibliothèques du diocèse de Rouen[2379] et Milon Crespin qualifie Anselme de *sanctus* dans son œuvre mais on n'observe guère de culte en son honneur au Bec, ni dans le reste du diocèse de Rouen. L'examen des calendriers liturgiques du Bec ne révèle pas de fête le célébrant. Cela peut sans doute s'expliquer par le fait que sa dépouille est conservée à Cantorbéry, non dans son abbaye d'origine. Ses successeurs à la tête du Bec sont en revanche chacun qualifiés par Milon Crespin, leur biographe, de *venerabilis*, titre honorifique attribué aux évêques et aux abbés[2380].

II-6-2 / Mise en valeur tardive des reliques de saint Nicolas

Le seul saint à faire l'objet d'une réelle mise en valeur au Bec est Nicolas. L'évêque de Myre occupe, au XIIe siècle, une place importante dans le sanctoral de l'abbaye : il est honoré au 8 des ides de décembre par une fête *in capis* à 12 leçons[2381] tandis que sa translation à Bari (1087) est célébrée au 7 des ides de mai avec 3 leçons[2382]. C'est dans ce contexte qu'un recueil de *miracula*[2383] est rédigé par Robert, moine au Bec de 1114 à 1137, sacristain aux alentours de 1125[2384], puis prieur de Conflans à compter de 1137[2385]. Quelques miracles sont explicitement datés : le plus ancien est antérieur à 1037 tandis que le plus récent date de 1125. Aucun n'est postérieur à cette date. Ceci contribue à accréditer l'idée d'une rédaction au moment même où Robert exerce la charge de sacristain du monastère, cette dernière faisant précisément de lui le gardien des reliques.

Dans ce texte, Robert s'attache à présenter Nicolas comme un saint polyvalent. Il est

2379 Vatican Reginensis 499 (celui-ci provient du Bec mais date du XVe siècle) ; Paris, BnF, ms. lat. 5348, certainement lié à l'abbaye du Bec et datant des XIIe et XIIIe siècles ; Rouen, BM, ms. 1393 (U 102) provenant de l'abbaye de Jumièges mais sans doute copié à partir d'un manuscrit du Bec.

2380 Niermeyer J.-F., *Mediae Latinatis Lexicon Minus*, Leiden, E. J. Brill, p. 1071. Ces textes semblent avant tout avoir pour finalité d'inscrire les familles de bienfaiteurs du Bec dans les faits *memoranda*. Ils s'inscrivent aussi certainement dans une réflexion sur les rapports du Bec avec le pouvoir archiépiscopal et le pouvoir temporel, si l'on considère la large place accordée à la question des serments que doit prêter ou non l'abbé. Dans la *Vita Willelmi*, ce dernier refuse de prêter serment à l'archevêque. Dans la *Vita Bosonis*, celui-ci prête serment à l'archevêque (*volo* mais non *profiteor*) mais refuse catégoriquement de s'acquitter de l'hommage au duc-roi Henri Ier., arguant la promesse faite à Urbain II de ne jamais faire serment à aucune personne laïque. C'est aussi dans ce contexte qu'un moine dénommé Robert rédige le traité *De libertate beccensis ecclesie*, visant à réfuter les prétentions de l'archevêque de Rouen qui cherche à obtenir une serment d'obéissance écrit des abbés du Bec. Gibson M., « History at Bec in the twelfth century », dans Davis R. H. C., Wallace-Hadrill J. M., *The Writing of History in the Middle Ages. Essays presnted to Richard William Southern*, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 173-174 ; *Normannia monastica*, t. I, p. 67-87.

2381 Paris, BnF, ms. lat. 1105.

2382 Paris, BnF, ms. lat. 1208. À titre comparatif, à Jumièges, la fête du 7 des ides de mai donne lieu à une célébration *in capis* et à Saint-Ouen de Rouen, *in albis*.

2383 *Miracula sancti Nicolai,* p. 405-432.

2384 Richard J.-C., « Les *Miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », art. cit. *Supra*, p. 73.

2385 Lorsqu'il accède au priorat de Conflans, Robert s'illustre également par la rédaction d'un autre recueil de miracles en l'honneur de sainte Honorine dont le prieuré conserve les reliques. Ce dernier ne se situant toutefois pas dans le diocèse de Rouen, il ne figure pas dans notre étude en dépit de sa richesse.

ainsi sollicité par un homme prénommé *Goscelinus* qui souffre des pieds[2386], un aveugle de naissance[2387], un moine nourrissant des pensées lubriques, poussé par le démon[2388], ou encore par le père d'un enfant malade[2389]. L'efficacité de Nicolas est également avérée dans un cas d'anxiété[2390] et en cas de fièvre[2391]. Il intervient aussi dans la résurrection d'un certain *Hugo*, mort alors qu'il se rend en pèlerinage à Rome[2392]. Il se porte au secours de nombreux fidèles en danger. Ainsi, il rend la sérénité à des moines terrorisés par un violent orage après avoir été pris à parti par un oblat[2393]. Un jeune homme, pris en flagrant délit de vol et condamné à la potence[2394], est sauvé par un prêtre qui conseille à sa mère de solliciter son intercession[2395]. Effectivement, saint Nicolas brouille l'esprit des bourreaux, au point qu'aucun d'entre eux ne

2386 « *Quidam vir, Goscelinus nomine, de villa quae vocatur Malavilla, sita in pago Rotomagensi, ardens ambis (sic) pedibus, nimiis angustiis et doloribus cruciabatur* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 22, p. 417. Il est intéressant de noter que l'on retrouve ce miracle dans la *Chronique* du Bec ; *PL*, 150, col. 646-647.

2387 « *Inter ceteros quidam homo a nativitate caecus* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 26, p. 422.

2388 « *Quidam monachus, dum adhuc esset juvenilis aetatis, quadam die daemonico instinctu accensus est nimio ardore libidinis solo aspectu cujusdam* », *ibid.*, par. 28, p. 423.

2389 « *Et ut ab omnibus incommodis liberaretur, assumpsit eum, cum adhuc esset puerulus, et perduxit eum ad quandam ecclesiam, quae in honore sancti Nicholai erat constructa in silva quae dicitur Roboretum, eumque Deo et sancto obtulit cum oblatione, credens quod meritis sancti confessoris conservaretur ab omni incommodo et perturbatione maligna* », *ibid.*, par. 29, p. 423.

2390 « *Quodam igitur tempore idem frater revera propter peccata sua magnum quoddam inconveniens sustinuit a quibusdam. Quod ita graviter accepit, ut non solum animae verum corpori ejus noceret nimium. Dumque diu in hac tribulatione versaretur, appropinquantibus diebus sanctae quadragesimae, coepit esse tristior, non tam propter illam inconvenientiam quam passus fuerat, quantum pro eo, quia illa, quae in diebus illus solitus erat facere, minime se credebat posse peragere, causa ejusdem tristitiae* », *ibid*., par. 13, p. 411-412.

2391 « *Idem frater post aliquot annos decidit in infirmitatem quam graeci medici vocant oxeam febrem* », *ibid.*, par. 14, p. 413 ; « *Fuit et alius frater in jam saepe nominata Beccensi ecclesia, qui quodam tempore, die sancto sabbato paschae, post expleta sancta mysteria, cum resedisset ad mensam cum ceteris fratribus sanus, subito arripuit eum tam vehemens febris, ut illic remanere non posset, sed petita licentia foras exiret jejunus* », *ibid.*, par. 16, p. 414.

2392 « *Cumque his querimoniis se affligeret, et prope esset ut corpus efferetur ad tumulum, erexit se defunctus et in loculo, quo jacebat, resedit, vocans uxorem suam ex nomine. Quae accurens, stupefacta stetit ante eum. Cui ille dixit : Deus, sciens desiderium meum et gemebundas voces tuas exaudiens, per orationes fidelissimi amici sui Nicholaime modo reddit vitae* », *ibid.*, par. 23, p. 419.

2393 « *De quo fertur, quod dum esset puerulus in schola, quadam die post completorium, cum jacerent omnes fratres in lectis suis, orta subito nimia tempestate fulguris et tonitrui, coeperunt omnes timendo expavescere tantam perturbationem. Inter ceteros autem quos timor tantae perturbationis perculit, quendam fratrem, nomine Robertum, perterruit, qui erat custos et magister supradicti pueri, et qui ante eum jacebat, ut monachica docet disciplina. (...) Cumque omnes tremebundi et pavidi diffugissent ad ecclesiam, puerulus ille, prae timore exilliens de stratu suo, exclamavit : Sancte Nicholae, quid agis ? Quid dormis ? Sancte Nicholae, surge, adjuva nos. Audiens hoc magister ejus, qui erat quasi paene jam mortuus prae timore, recepit cor suum, et elevans caput, coepit ad puerum dicere voce qua poterat : Dic, dic, frater, invoca sanctum Nicholaum. Puer aliquantulum fisus de jussione magistri sui, coepit iterum invocare sanctum Nicholaum. Statimque Deo volente et, ut credibile est, beato Nicholao cum ceteris sanctis interveniente, omnis illa tempestas et perturbatio cecidit, et serenitas tam cito rediit ut omnibus admirationem incuteret* », *ibid.*, par. 15, p. 413.

2394 « *Qui dum hoc ageret ardenti studio, sociato sibi presbytero ejusdem ecclesiae, contigit ut duceretur quidam juvenis, deprehensus in furto, ad supplicium quod vulgo furcas dicitur, prosequente matre vidua, quae hunc unicum habebat* », *ibid.*, par. 17, p. 414.

2395 « *Cumque ventum fuisset ante praedictam ecclesiam, in qua construebatur illud venerabile altare a supradictis viris, cucurrit mater intra ipsam ecclesiam , et magno hejulatu coepit flere. Videntes et audientes hoc illi, interrogaverunt eam cur ita fleret. At illa indicavit eis causam sui maeroris. Quibus auditis, presbyter respondit : Si vis ut liberetur filius tuus, fac cito unum licinum et cinge hoc altare , quod construimus, ut tu ipsa perspicis, in honorem beatissimi Nicholai, et promitte te illud impleturum cera, si liberaverit filium tuum* », *ibid.*, par. 17, p. 414.

veut se charger d'exécuter la sentence[2396]. Il secourt des marchands et des moines pris dans une tempête alors qu'ils naviguent sur la Manche, entre l'Angleterre et la Neustrie[2397], ou encore l'équipage d'un navire emmené par un capitaine d'origine arménienne, en perdition en Méditerranée[2398]. Il sauve également un moine qui tombe d'une échelle alors qu'il suspend un bouquet au-dessus de la porte de la salle du trésor[2399]. Par ailleurs, de l'argent volé est restitué : lors du conflit qui oppose Guillaume de Breteuil et Gérard de Gournay, Guillaume donnant asile à vassal révolté de Gérard[2400], une femme demande au *custos* de l'église de Pont-Saint-

2396 « *Et statim exiens cucurrit post filium, qui jam deductus erat a tribus viris extra oppidum ad locum ubi rei puniebantur, qui vocabatur campus Gaufridi bubulci. Quo ubi ventum est, ligaverunt ei manus et erexerunt scalam ad furcas et cetera omnia paraverunt quae ad talem poenam pertinent. Paratis omnibus, primus illorum dixit ad comprem suum : Ascende in furcam, et suspende hunc furem. Ille respondit : Et tu quid facies ? Tu suspende, nam ego id non faciam. Et ille : Quare ? Respondit : Quia non possum. At ille : Nec ego suspendam, quia ultra non valeo manus meas mittere in eum. Tunc ambo illi dixerunt ad tertium : Suspende hunc furem, sicut est nobis injunctum. Ille contra : Non faciam. Et illi : Quare ? Respondit : Quia non valeo, sicuti nec vos, ut vosmet asseritis. Cumque diu haec eadem repeterent inter se, apprehendit eos maximus timor et tremor, et quantocius potuerunt unus post alterum discesserunt a loco, et remansit reus solus in medio cum sua matre a longe stante. Cumque sic tremebundi ambo ibi diu starent separati, nec esset qui eos repeteret, accessit mulier et solvit filium suum, nullo impediente* », *ibid.*, par. 17, p. 414-415.

2397 « *His quoque diebus dum quidam de partibus Neustriae redirent ab Anglia, in qua perrexerant mercationis causa, et per aequor navigarent laeto spiramine et cursu prospero, subito et ex improviso orta est in mari ultra quam dici potest nimia tempestas, ita ut in parvo spatio omnes qui in navi erant nihil aliud de se crederent nisi horribilem submersionem et subitam mortem. Inter certeros autem qui in navi residebant, erant quidam monachi, qui de illis partibus ad propria redibant. (...) Dumque in hac exspectatione essent, quidam ex monachis, reminiscens de sancto Nicholao, qui in talibus periculis esse praesto assolet invocantibus se, coepit gemebundis vocibus eum interpellare. Qui inter alias preces vovit se facturum aliquam memoriam in honorem ipsius sancti, ut a tanto periculo se et alios eripere dignaretur. Qui ut hoc votum vovit, statim coepit mare a fervore suo tepescere paulatimque minui, usque dum tota sedata est. Nautae vero admodum laeti, sani et incolumes ad portum pervenerunt* », *ibid.*, par. 33, p. 429.

2398 « *Denique cum nauclerus, nomine Miligala, Armenicus genere, vidisset omnes socios suos jacentes per navem quasi mortuos et pondus totius navis super se pendere, immenso dolore cordis et corporis respersus, gemebunda voce exclamavit graeco sermone dicens : O, o sancte Nicholae, ubi es ? Quid agis ? (...) Statim ut eis apparuit, cum magna reverentia fecit signum sanctae crucis super eos, et statim sedata est illa tempestas* », *ibid.*, par. 32, p. 429.

2399 « *Et inspecto loco super ostium gazophylacii qui erat aptus ad aliquid reponendum, aptavit scalam super lectum secretarii qui ante ostium ejusdem gazophylacii erat, ut competenter ascendere posset. Quo facto, ascendit usque ad summum scalae gradum, tenens in dextro brachio fasciculum herbae. Et cum se tenere vellet ad maceriam sinistro brachio, resupinus ruit super lectum et de lecto super scabellum, quod erat ante ipsum lectum, itemque de scabello ad terram, versis pedibus cum toto corpore. Et jacens sic paululum in terra, dehinc surrexit nimium expavefactus, nihil tamen omnino sentiens alicujus doloris in corpore, nisi solummodo in occipitio parumper, qui et ipse detersus est ab eo omnino, antequam vesperae inciperentur* », *ibid.*, par. 25, p. 421.

2400 « *Quodam tempore orta est discordia inter Willelmum de Britolio, ad ejus dominium pertinebat ipsa eadem villa Pontisancti petri, et inter Girardum de Gornaco, quia idem Willelmus quendam militem ejusdem Girardi, qui contra eum rebellebat, receptabat* », *ibid.*, par. 24, p. 419. La mention d'un conflit entre Guillaume de Breteuil et Gérard de Gournay permet de dater ce miracle des années 1090-1092. Il s'inscrirait dans le conflit qui oppose Guillaume, comte d'Évreux, allié à Guillaume de Breteuil, à Raoul II de Tosny, soutenu, lui, par Gérard de Gournay. Bauduin P., « Autour de la dot d'Adelize de Tosny : mariage et contrôle du territoire en Normandie (XIe-XIIe siècles) », dans Barthélemy D., Bruand O. (dir.), *Les pouvoirs locaux dans la France du centre et de l'Ouest (VIIIe-XIe siècles). Implantation et moyens d'action*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 154-173.

Pierre[2401] de garder son argent[2402]. Celui-ci est malgré tout dérobé[2403]. Toutefois, saint Nicolas veille à faire perdre leur chemin aux voleurs et les ramène trois fois devant l'église, les obligeant à restituer une partie du fruit de leur larcin[2404]. Est également empêché le vol du bras-reliquaire de saint Nicolas à Bari par un orfèvre d'*Attram* qui a réussi à confectionner un double de la clé du sacristain, après avoir pris une empreinte à la cire, et profite de l'absence de ce dernier[2405]. Saint Nicolas délivre aussi à Bari un jeune homme du cilice qu'il porte en

2401 Dép. Eure, cant. Fleury-sur-Andelle. Guillaume de Breteuil est le *dominus* de Pont-Saint-Pierre. Les historiens, interprétant le terme *dos* comme une dot directe, c'est-à-dire constituée par la famille de l'épouse, ont longtemps considéré que Pont-Saint-Pierre appartient à l'origine aux Tosny, lignage dont *Adeliza* est issue. Selon cette interprétation, Pont-Saint-Pierre passerait dans le giron des Breteuil à l'occasion du mariage d'*Adeliza* avec Guillaume Fils Osbern, seigneur de Breteuil, dans le premier quart du XIe siècle. Musset L., « Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du XIe au XIIIe siècle », *Francia*, 5, 1977, p. 45-80. Toutefois, les travaux récents de Pierre Bauduin ont contribué à montrer qu'il s'agit en réalité d'un douaire et non d'une dot. Cela implique donc que Pont-Saint-Pierre appartient à l'origine aux Breteuil et non aux Tosny. Bauduin P., « Autour de la dot d'Adelize de Tosny : mariage et contrôle du territoire en Normandie (XIe-XIIe siècles) », art. cit.

2402 « *... detulit ad ecclesiam sancti Nicholai, cujus erat parrochiana, duos saccos plenos vestimentis et aliis rebus suis, et rogavit clericum, qui custos erat ecclesiae post sacerdotem, nomine Rogerium, qui tunc adhuc erat subdiaconus, et qui post aliquot annos, jam presbyter factus, monachus effectus est in Beccensi ecclesia, a quo relatu didicit ista qui haec scripsit, ut in aliquo loco ecclesiae reconderet suam pecuniam, quam ei deferebat. At ille libenter assensum praebuit ad ea quae femina postulabat, et reposuit eosdem saccos in solario cancelli ejusdem ecclesiae, sperans et credens quod illic nullus aliquid requireret* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 24, p. 419-420.

2403 « *Accidit autem ut quidam juvenes apto ingenio perquirerent nidos volatilium, qui ibidem nidificabant. Et videntes saccos plenos pecuniis in solario cancelii absconsos, ad invicem se hortari sunt, ut nocte sequenti in silentio noctis venirent et aptatis ingeniis inde eosdem saccos extraherent et absportarent* », *ibid.*, par. 24, p. 420.

2404 « *Qui cum in hoc opere concordassent ex nox advenisset, allata scala ascenderunt ubi erant sacci et inde captissime eos extrahentes atque deponentes, cum eisdem fugae iter arripiunt via quae ducit Rotomagum. Cumque se sperarent multum iter perfecisse, invenerunt se juxta ecclesiam sancti Nicholai. Qui mirantes de re quae acciderat, sed nil inde paenitentes, nam mens semel imbuta nequitiae non facile recipit paenitudinem, iter iterum arripiunt per silvam quae dicitur Lumbuel. Qui cum ad quendam locum in eadem silva venissent notissimum sibi et ibi se securos credidissent, invenerunt se in horto quodam juxta ecclesiam beatissimi Nicholai. Tunc vehementer obstupescentes, et tamen in sua malitia perseverantes, invento quodam ferramento fossam faciunt, et in ea reponunt pecuniam quae in saccis erat, et quandam docleam, quae ibidem erat, desuper ponunt, ac deinde terra cooperiunt, et coaquant ceterae terrae. Quo facto, iterum fugae latibula arripiunt cum saccis et aliquantulo pecuniae. Et cum jam longe se credidissent, et aurora jam appropinquasset, invenerunt se supradicti juvenes ante ostium ecclesiae sancti Nicholai. Et ultra quam dici potest pertimescentes, inde aufugerunt, relictis saccis ante ostium ecclesiae supra quandam petram* », *ibid.*, par. 24, p. 420.

2405 « *Aurifex vero de die in diem operando coepit frequentare domum secretarii, quae erat proxima officinae suae, et omnia ejus secreta cautissima consideratione inspicere. Secretarius vero minus cautus coepit eum secum ducere in ecclesiam et coram eo reserare locum ubi sanctum brachium erat sub clavi repositum. Portabat autem idem secretarius eandem clavem secum, nec eam celabat aliquo modo. Tunc paulatim nimia cupiditas coepit mentem aurifabri vehementer arripere, ut illum sanctum thesaurum fraude inde asportaret et ad propriam civitatem illum deferret. Erat enim de civitate quae dicitur Attram. Quadam igitur die, cum ille aurifex in officina sua operaretur, venit ad eum secretarius, ut videret quomodo operabatur. Cumque inter se diu confabularentur, contigit ut secretarius obdormiret. Tunc aurifex, videns hoc et clavem pendere a cingulo ejus, festinanter calefecit ceram et impressit diligenter clavem in ea. Postquam autem secretarius ad ecclesiam rediit, ille diligentissime operatus est clavem de ferro, coepitque quarere opportunitatem ut adimpleret malitiam suam. Post aliquot dies, sciens abesse secretarium illum ab ecclesia, perrexit illuc, exploraturus quid inde posset facere. Et reperiens opportunitatem, nam ceteri custodes alias intenti erant, ille festinanter venit et sua clavi reseravit locum, et inde abstulit illum incomparabilem thesaurum, iterumque*

guise de pénitence et qui lui entrave le ventre[2406]. Robert s'attache donc de manière assez classique à souligner l'étendue des talents de l'évêque de Myre.

Les rites ne diffèrent guère de ce que l'on a observé dans d'autres textes de même nature. Les pèlerins en demande cherchent à se rendre dans une église dédiée à saint Nicolas, comme l'église de Bari que gagne le jeune pénitent[2407], ou l'église située dans la forêt de Rouvray, sans doute celle de Guenouville[2408], où un père emmène son fils[2409]. Parfois, Robert précise que les fidèles se rendent devant un autel consacré à Nicolas. Cet autel peut être situé dans une église qui lui est elle-même dédiée, à l'instar de celle de Bari où l'hagiographe mentionne la présence du jeune pénitent[2410]. Parfois, il se rencontre dans un lieu érigé en l'honneur d'un autre saint, comme c'est le cas du monastère du Bec, érigé en l'honneur de la Vierge. L'église abbatiale comporte un autel consacré à Nicolas et devant lequel se prosternent les coreligionnaires d'un frère à l'agonie[2411]. Goscelin, qui gagne le Bec pour demander la guérison de ses pieds, préfère, quant à lui, se tenir quatre jours durant sous le portique de l'église[2412], du 3 des nones de décembre au 8 des ides du même mois, jour de la fête de saint Nicolas dont on a rappelé l'importance dans le sanctoral de l'abbaye. Il est aussi parfois fait état de veilles[2413]. Curieusement, le contact avec l'huile miraculeuse émanant du bras de Nicolas ne semble pas réellement recherché, contrairement à ce que l'on a observé à la Trinité

observavit locum. Quo facto, arripuit fugam, ferens secum simul aurum et gemmas, quae habebat ad opus sancti. Postea vero cum redisset secretarius, et aliqui peregrini requirerent se benedicti de sancto brachio, ut mos erat peregrinis, secretarius reseravit locum ; et non inveniens illud, ultra quam dici potest extimuit, et dans vocem in altum cum magno ploratu et gemitu, verberabat pectus suum pugnis, reum se vociferans, qui tantum thesaurum perdidisset. A cujus clamoribus tota civitas commota est. Et perquirentes diligenter, quis tantum scelus operatus fuisset, reppererunt certis indiciis aurificem illum hoc perpetrasse. Et sequentes eum cum nimia celeritate, invenerunt eum non longe a sua civitate », *ibid.*, par. 30, p. 425.

2406 « *Quidam juvenis, propter delicta sua in paenitentia subactus ab eiscopo suo, diversa sanctorum loca circuibat. Inter alia vero quae paenitendo sustinebat, circulo ferreo non modico ventrem suum circumdederat. Cum autem hanc paenitentiae poenam per tres annos libenter sustinuisset, tandem Barum venit, remansitque ibi per aliquot dies, assidue ecclesiam beatissimi Nicholai frequentans. Qui intentissime cum lacrimis exorabat Dei misericordiam ac pii et gloriosissimi Christi confessoris Nicholai adjutorium, ut suis intercessionibus sanctis apud Deum pro suis intercederet excessibus et maxime pro illis pro quibus hoc exilium ethanc poenam ferri sustinebat. (...) Cumque ante altare venisset, prostravit se in terram, ut consueverat, et cum nimiis gemitibus implorare coepit indulgentiam suorum delictorum. Post surrexit, et stans iterum coepit orare ex una parte altaris. Mirabile dictu et incredibile, nisi in talibus rebus is beatissimus esset notissimus. Nam cum ita staret, subito et ex improviso ferreus circulus, quo venter ejus erat circumdatus, ruptus est et cum magno sonitu cecidit in terram* », *ibid.*, par. 27, p. 422.

2407 *Ibid.*, par. 27, p. 422.

2408 Honguemare-Guenouville, dép. Eure, cant. Routot. Il s'agit de la seule église paroissiale dédiée à saint Nicolas dans la forêt de Rouvray ; Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises paroissiales*, *op. cit.*, 2000.

2409 « *Et perduxit eum ad quandam ecclesiam, quae in honore sancti Nicholai erat constructa in silva quae dicitur Roboretum* », *Miracula.*, par. 28, p. 423.

2410 « *Cumque ante altare venisset, prostravit se in terram...* », *ibid.*, par. 27, p. 422.

2411 « *Perrexerunt ante altare ipsius beatissimi Nicholai et cum magna cordis contritione et abundantia lacrimarum exorabant piissimum et mellifluum confessorem pro eo* », *ibid.*, par. 14, p. 413.

2412 « *Perstitit in porticu ecclesiae ipso die et sequenti. Tertia vero die coepit aliquantulum quiescere. Factum est autem ut quarto die eveniret festum beatissimi confessoris Nicholai...* », *ibid.*, par. 22, p. 417.

2413 « *Veniens quippe ad praedictam ecclesiam, et ibi vigilans et orans una nocte et in crastino missam ibi audiens* », *ibid.*, par. 29, p. 424.

du Mont de Rouen, avec l'huile de sainte Catherine. Seul le frère mélancolique, lorsqu'il est tiré de son rêve, s'en trouve enduit[2414]. Il est en revanche souvent fait état du don d'un cierge. C'est par exemple ce que préconise le prêtre de l'église de Brionne[2415] lorsqu'il rencontre la femme qui souhaite sauver son fils de la potence : il lui recommande de ceindre l'autel d'une mèche puis d'enduire cette dernière de cire si le saint délivre son enfant[2416]. De même, saint Nicolas ordonne à des marins en perdition sur la Manche de lui offrir un cierge une fois arrivés sur la terre ferme[2417]. Le texte mentionne aussi le cas d'une femme qui dépose une chandelle en l'honneur de Nicolas sur l'autel de la chapelle castrale de Montfort-sur-Risle[2418]. Ces donations sont investies d'une forte charge symbolique et permettent de prolonger la prière en l'absence du pèlerin qui en est à l'origine[2419]. Il s'agit ainsi d'un « rite de participation » établissant entre le fidèle et la sphère divine un lien appelé à perdurer[2420]. Aux XIe et XIIe siècles, les cierges représentent d'ailleurs le quart des offrandes mentionnées dans un ensemble de *miracula* composés entre Seine et Meuse[2421]. On peut également se demander si, compte tenu de l'importance du luminaire dans la vie religieuse, signe de validité du culte chrétien[2422], et de la dépense ainsi occasionnée pour les communautés monastiques, l'auteur de ce recueil de *miracula* ne cherche pas à influer sur la nature des donations des pèlerins en visite au Bec.

À côté de ces cierges, il est parfois fait état d'oblations sans plus de précisions[2423]. Il arrive également que seule la démarche suffise comme le montre le cas d'un aveugle qui gagne Bari et se voit guéri en chemin, avant même d'avoir atteint l'église consacrée au saint[2424]. Il en va de même des invocations si l'on se réfère aux récits mettant en scène des

2414 « *Evigilavit a somno, et, Deum testor communemque fidem, invenit se totum delibutum oleo, et maxime circa cor, quasi si ad ignem de eodem liquore perunctus fuisset, sensitque eam paene spatio unius psalmi* », *ibid.*, par. 13, p. 412.

2415 Dép. Eure, ch.-lieu cant.

2416 « *Si vis ut liberetur filiustuus, fac cito unum licinum et cinge hoc altare, quod construimus, ut tu ipsa perspicis, in honorem beatissimi Nicholai, et promitte te illud impleturum cera, si liberaverit filium tuum. His auditis mulier cito exiit ab ecclesia, et utcumque potuit fecit unum licinum, et rediens cinxit totum altare, vovens illud impleturum cera ad honorem beatissimi Nicholai, si ipse beatissimus confessor filio suo succurreret* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 17, p. 414.

2417 « *Ego sum ille qui vocor Nicholaus, cui commisisti et te et omnia tua. Veni autem a supernis ut te adjuvem et protegam ab omni discrimine. Et ideo, frater, sicut dixisti, ita fac. Esto securus et noli timere, quia adjutor tuus sum. Nam me interveniente et Deo concedente scias te ad portum perventurum sine aliquo damno vel periculo. Sed vide ut, dum ad portum perveneris, Deo omnium creatori et tuo liberatori atque Nicholao tuo interventori pro tua tuorumque ereptione unam candelam offerre non differas. Ille, audiens haec, promisit se ita facturum prompta voluntate. (...)* », *ibid.* , par. 18, p. 416.

2418 Dép. Eure, ch.-lieu cant. ; « *Ad quam una vice quaedam mulier paupercula venit orationis gratia, et super altare unam candelam posuit ob devotionem sancti* », *ibid.*, par. 35, p. 431.

2419 Vincent C., *Fiat lux. Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIIIe au XVIe siècle*, *op. cit.*, p. 437.

2420 *Ibid.*, p. 449.

2421 *Ibid.*, p. 441.

2422 *Ibid.*, p. 51.

2423 « *Eumque Deo et sancto obtulit cum oblatione* », *Miracula sancti Nicholai*, par. 29, p. 423.

2424 « *Quod cum agnovisset caecus, scilicet quia prope esset ecclesia ad quam pergebat, prostravit se in*

marins en perdition[2425]. Celles-ci peuvent parfois sembler quelque peu irrévérencieuses si l'on pense à l'épisode du violent orage qui s'abat sur un monastère dont le nom n'est guère précisé[2426]. Les actions de grâce ne sont pas absentes de ce recueil. Ainsi, la femme qui a promis d'enduire de cire la mèche de son cierge s'acquitte effectivement de son vœu[2427] tandis que le marin à qui saint Nicolas est apparu au plus fort de la tempête lui en offre aussi un[2428]. À Bari, le cilice qui enserrait la taille du jeune pénitent est suspendu devant le corps le plus sacré, en souvenir de l'intervention du saint, après vérification de la véracité du miracle[2429]. Plus rare est la mention de la construction d'une église en l'honneur de Nicolas, érigée après l'intervention miraculeuse de ce dernier, là encore pour sauver un navire en perdition[2430]. Ces miracles ne sont pas toujours situés dans le temps : dans trois cas seulement, il est fait état de la période du carême[2431], du dimanche de Pâques[2432] et de la Saint-Nicolas[2433].

Dans ce recueil, sont concernés quelques moines, notamment des moines du Bec, à l'instar du frère anxieux, dévot de saint Nicolas[2434], du moine possédé[2435], de ceux souffrant de fièvre[2436] ou encore du frère qui manque se rompre le cou en tombant d'une échelle[2437]. Toutefois, les laïcs sont mieux représentés, avec le jeune voleur réchappant de peu à la

terram, cum lacrimis implorans auxilium piisimi confessoris voce lacrimabili. Cujus lacrimae statim exauditae sunt. Nam statim ut surrexit a terra, aperti sunt oculi ejus, et clarissimis luminibus spheram solis respexit, cui eatenuslucicomi solis non splenduerat claritas, coepitque magnis vocibus Deum laudare et beatum Nicholaum benedicere, sicque currere ante alios ad ecclesiam sancti Nicholai », *ibid.*, par. 26, p. 422.

2425 « *Quia et Deo et beato Nicholao commisi et me et navem et omnia quae in ea sunt* », *ibid.*, par. 18, p. 415 ; « *Quidam ex monachis, reminiscens de sancto Nicholao, qui in talibus perciculis esse praesto assolet invocantibus se, coepit gemebundis vocibus eum interpellare* », *ibid.*, par. 33, p. 429.

2426 « *Sancte Nicholae, quid agis ? Quid dormis ? Sancte Nicholae, surge, adjuva nos* », *ibid.*, par. 15, p. 413.

2427 « *Dehinc persolvens votum* », *ibid.*, par. 17, p. 415.

2428 « *Cumque ad terram descendissent, naulerus, non immemor suae sponsionis, facto optimo cereo, cernentibus cunctis perrexit ad ecclesiam, offerens eum Deo omnium liberatori atque Nicholao suo ereptori, narrans omnibus quanta sibi fecisset Dominus interventu sui clementissimi confessoris Nicholai* », *ibid.*, par. 18, p. 416.

2429 « *Deinde clerici ipsum circulum levaverunt a terra, et diligenter eum hinc inde conspexerunt, ne aliqua fraude ille juvenis hoc fecisset. Sed nil doli inde reperientes, cum magna exultatione ante sacratissimum corpus suspenderunt ad honorem Dei et sui sancti et ob memoriam tanti miraculi* », *ibid.*, par. 27, p. 423.

2430 « *Monachus vero, non immemor suae promissionis, quam citius potuit licentia sui abbatis fecit unam ecclesiam perparvam in honorem Dei et sancti Nicholai, qui eum liberavit de tali periculo, quae usque nunc superest* », *ibid.*, par. 33, p. 429. L'auteur de ce recueil de *miracula* ne situe pas cette église et ne précise pas l'origine de ce moine. Aussi est-il possible de se demander si l'église dont il est ici question n'est pas une sorte d'*ex voto* en cire.

2431 « *Una nocte in principio quadragesimae...* », *ibid.*, par. 13, p. 412.

2432 « *die sancto sabbato Paschae, post expleta sancta mysteria* », *ibid.*, par. 16, p. 414.

2433 « *Factum est autem ut quarto die eveniret festum beatissimi confessoris Nicholai* », *ibid.*, par. 22, p. 417.

2434 « *Inter quos exstitit quidam frater a primis annis in eadem ecclesia nutritus atque educatus, qui beatissimum Nicholaum secundum suum posse sincera et humili devotione diligebat et diligendo excolebat* », *ibid.*, par. 13, p. 411.

2435 *Ibid.*, par. 28, p. 423.

2436 *Ibid.*, par. 14, p. 413 ; *ibid.*, par. 16, p. 414.

2437 *Ibid.*, par. 25, p. 421.

potence[2438], *Goscelinus*[2439], *Hugo*[2440], une certaine *Reimburgis*[2441], le jeune aveugle[2442], le jeune pénitent[2443], Robert dont le fils est possédé[2444] ou encore des marins[2445]. Certains d'entre eux semblent bénéficier d'un statut social privilégié au sein de leur communauté villageoise. Ainsi, la femme dont l'argent est dérobé n'est autre que l'épouse du prévôt de Pont-Saint-Pierre. Toujours à Pont-Saint-Pierre[2446], le dénommé *Hugo*, bien qu'il ne soit pas riche n'en est pas moins *non ignobilis*. Il participe à la construction de l'église et demande, à ce titre, à être inhumé sur le seuil d'une porte latérale, ceci pouvant s'apparenter à une inhumation de prestige[2447].

Cependant, le principal intérêt du texte n'est pas là. Il s'agit d'une œuvre originale dans la mesure où elle ne se focalise pas sur l'abbaye du Bec comme ce peut être le cas des autres *Miracula* rédigés par Robert, ceux de sainte Honorine en l'occurrence, centrés sur le sanctuaire de Conflans[2448]. En effet, dans ce recueil, les miraculés ne convergent pas nécessairement vers le monastère de la vallée de la Risle. Celui-ci ne semble d'ailleurs pas vraiment faire office de sanctuaire à proprement parler lorsque Robert rédige son œuvre. Au contraire, ce dernier s'attache davantage à souligner la multiplicité des lieux « habités » par la présence de Nicolas. Sur les 22 miracles exposés, six ont lieu à Bari où le corps du saint

2438 *Ibid*., par. 17, p. 414-415.
2439 *Ibid.*, par. 22, p. 417.
2440 *Ibid.*, par. 23, p. 417-418.
2441 « *Inter quos quaedam matrona, uxor praepositi ejusdem villae, nomine Gaufridi, quae dicabatur Reimburgis* », *ibid.*, par. 24, p. 419.
2442 *Ibid.*, par. 26, p. 422.
2443 *Ibid.*, par. 27, p. 422-423.
2444 *Ibid.*, par. 29, p. 423.
2445 *Ibid.*, par. 18, p. 415 ; *ibid.*, par. 33, p. 429.
2446 *Ibid.*, par. 24, p. 419.
2447 « *In hac villa fuit vir quidam, Hugo nomine, admodum religiosus et inter suos non ignobilis, quamvis non multum locuples, qui et ipse habuit filium monachum in saepe superius nominata Beccensi ecclesia, bonae et simpicis vitae, nomine Ricardum. Erat vero in ipsa villa a parte occidentis parrochialis ecclesia permodica de lignis constructa in honore beati Nicholai, ad quam multi veniebant orationis gratia. Ille autem vir ad illam saepissime veniebat, Deo et sancto deferens munus devotae orationis atque bonae voluntatis. Ex qua re mens ejus magis magisque in amore sancti coepit succendi, tantum ut insideret animo ejus illam ecclesiam suis sumptibus in melius construere. (...) Qua aedificata et bene praeparata decentique honore consecrata, vir ille, cujus sumptibus incepta fuerat, quadam die vocans presbyterum ejusdem ecclesiae ac vicinos parrochianos ante ostium quod in latere ejusdem ecclesiae est, sic eos alloquitur supplici voce : Domine pater, cui animarum nostrarum cura commissa est, et vos, domni vicini et parrochiani, Dei vetroque adjutorio interventu beatissimi et gloriosissimi confessoris Christi Nicholai adimpletum est desiderium meum inhoc opere, multo melius et decentius quam ego ipse sperare poteram sicut vos ipsi cernitis. Nunc igitur rogo et deprecor ut quod restat ex desiderio meo vestro concessu et promissionibus confirmetis, ut ante ostium istud in hoc stillicidio concedatis mihi sepulturam, et quando vitae exitus fuerit, nullo alio loco corpus meum sepeliri sinatis nisi in hunc quem elegi locum* », *ibid.*, par. 23, p. 418.
2448 Conflans-Sainte-Honorine, dép. Yvelines, ch.-lieu cant.

repose depuis 1087[2449] et où une église a été érigée en son honneur[2450]. C'est là que se rendent l'aveugle originaire de Calabre[2451], le jeune pénitent[2452] ou encore un homme que l'on dit *dives* et qui souhaite offrir de l'or et des pierres précieuses pour la châsse abritant le bras de saint Nicolas[2453]. Quatre miracles ont lieu à l'abbaye du Bec. Le moine souffrant d'anxiété s'y voit guéri après avoir reçu en songe de l'huile[2454]. Un religieux atteint de fièvre recouvre la santé après que ses coreligionnaires se sont rendus et ont prié devant l'autel dédié à saint Nicolas[2455]. Un autre réchappe d'une chute dangereuse[2456]. On ne relève en revanche qu'une seule mention de pèlerin laïc. Il s'agit de *Goscelinus*. Alors que ses proches lui conseillent de se rendre à Saint-Lubin de Chartres[2457], celui-ci préfère aller au Bec, plus proche[2458]. Un miracle a pour cadre la chapelle dédiée à saint Nicolas, nommée *capella infirmorum*, située à proximité de l'abbaye, où se rend un autre frère atteint de fièvre[2459]. Deux miracles ont lieu à Pont-Saint-Pierre. *Hugo*, mort alors qu'il se rend en pèlerinage à Rome et ressuscité grâce à l'intercession

2449 « *Cum multitudo hominum diversae aetatis ad memoriam beatissimi Nicholai, quae est apud Barum, ubi dispositione Dei et voluntate ejusdem piisimi confessoris corpus ejus est translatum atque honorifice conditum, ob gratiam miraculorum quae ibidem geruntur concurrerent...* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 26, p. 422.

2450 « *Cum Barenses de Myrrea civitate corpus ejus transtulissent Barum, sicut scire potest qui illa scripta legere voluerit quae haec narrant, honorabilem atque magnificam memoriam ei construxerunt extra civitatem super mare magnis sumptibus ; et subtus altare, in quadam mirifica crypta ejusdem ecclesiae, diligentissime et cum magno honore, ut tantum patronum atque apud Deum decebat advocatum, corpus ejus condiderunt, retinentes dextrum brachium solum a cetris membris ob benedictionem populorum ; quod in capsula aurea reposuerant et subtu eodem altare loco aptissimo ad talem thesaurum custodiendum posuerunt* », *ibid.*, par. 30, p. 424.

2451 « *... inter ceteros quidam homo a nativitate caecus, qui erat ex provincia Calabriae, audiens quosdam ex vicinis suis velle pricicissi ad sanctum Nicholaum, junxit se illorum comitatui, habens certam fidem quod per ejus sancta merita, si eum ex corde requireret et illius auxilium corde et ore expostularet, praesto illi afforet. Nec deceptus est a spe sua ; fides enim ejus majora quam sperabat operata est in eo. Nam cum cum appropinquassent ad civitatem Barensem et a longe vidissent ecclesiam sancti Nicholai, ut moris est peregrinis, flexerunt genua sua et cum supllici voce salutaverunt eam* », *ibid.*, par. 26, p. 422.

2452 « *Quidam juvenis, propter delicta sua in paenitentia subactus ab episcopo suo, diversa sanctorum loca circuibat. (...) Cum autem hanc paenitentiae poenam per tres annos libenter sustinuisset, tandem Barum venit, remansitque ibi per aliquot dies, assidue ecclesiam beatissimi Nicholai frequentans* », *ibid.*, par. 27, p. 422

2453 « *Post aliquot igitur annos quidam dives, in amore sancti accensus, deliberavit apud se idem brachium honorabilius componere, tradens secretario ecclesiae, qui custos erat tanti thesauri, non modicum pondus auri optimi et pretiosissimas gemmas ad ornandum vas illud* », *ibid.*, par. 30, p. 424. Ce sont cet or et ces pierres précieuses qui vont ensuite être dérobés par l'orfèvre.

2454 *Ibid.*, par. 13, p. 411-412.

2455 *Ibid*., par. 14, p. 413.

2456 *Ibid.*, par. 25, p. 421.

2457 Il semble que le culte de saint Lubin soit implanté dans la région comme l'atteste la présence d'une église qui lui est dédiée à Catelon (aujourd'hui Flancourt-Catelon, dép. Eure, cant. Bourtheroulde-Infreville).

2458 « *Uxor et amici atque vicini ejus monuerunt eum ut ad Sanctum Leobinum in Carnoto pergeret vel in lectica ferri se faceret, quatinus medelam illius sancti precibus obtinere posset. Quibus ille respondit se non longius ire quam usque ad Beccensem ecclesiam, quae erat in vicino non plus uno miliario* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 22, p. 417. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la venue de ce pèlerin est perçue comme un événement suffisamment important par les moines du Bec pour être consignée dans leur *Chronique* ; *PL*, 150, col. 646-647.

2459 « *Perrexit ad quandam ecclesiolam, quae non longe est a monasterio, quae est constructa in honorem beatissimi Nicholai, quae dicitur capella infirmorum* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 16, p. 414.

de Nicolas, accède au repos éternel à son retour dans son village d'origine[2460]. C'est aussi à Pont-Saint-Pierre qu'un vol d'argent est empêché sur intervention du saint[2461]. Brionne n'est le théâtre que d'un seul miracle : celui mettant en scène un jeune voleur condamné à la potence[2462]. À Montfort-sur-Risle, Robert rapporte comment le linge qui recouvre l'autel reste intact alors que de la cendre y est déposée comme si le cierge avait été posé à plat[2463]. De même, on apprend qu'un certain Robert emmène son fils malade dans une église de la forêt de Rouvray consacrée à Nicolas, sans doute celle de Guenouville comme on l'a déjà précisé[2464].

Cette énumération de lieux n'est pas sans intérêt[2465] : elle nous laisse entrevoir les circonstances dans lesquelles le culte de saint Nicolas se développe en Normandie, au cours des XIe et XIIe siècles. Deux phases ressortent de ce recueil de *miracula*. En effet, le miracle qui se déroule à Brionne est antérieur à la translation des restes de Nicolas à Bari (1087) et à la fin de l'épiscopat de Robert (1037), ce dernier intervenant à la fin du récit. Comme on l'a déjà vu, à cette date, la dévotion à l'évêque de Myre est déjà solidement implantée dans la région rouennaise, grâce à l'influence de religieux originaires de l'est, comme Isembert, le futur abbé de la Trinité du Mont[2466]. L'influence de l'archevêque Robert est également perceptible dans ce récit. Si c'est un homme du nom d'Isoard qui place de l'huile provenant des membres de Nicolas dans l'autel qu'il fait ériger dans l'église Notre-Dame[2467], c'est à Robert qu'il revient de procéder à sa translation à Rouen après avoir entendu parler des vertus de la relique brionnaise[2468]. D'après Jacques Le Maho, l'archevêque en fait profiter sa cathédrale où subsiste d'ailleurs encore une chapelle Saint-Nicolas, située dans la partie

2460 *Ibid.*, par. 23, p. 417-419.

2461 *Ibid.*, par. 24, p. 419-421.

2462 *Ibid.*, par. 17, p. 414-415.

2463 « … *Quam clericus ejusdem ecclesiae alias intentus oblitus est super altare ardentem. Post aliquantulum vero rediens, invenit totam candelam consumptam ab igne et favillas super altare sicut in longum posita fuerat, linteamina vero altaris omnino integra ab igne* », *ibid.* , par. 35, p. 431.

2464 « *Et perduxit eum ad quandam ecclesiam, quae in honore sancti Nicholai erat constructa in silva quae dicitur Roboretum* », *ibid.*, par. 29, p. 423.

2465 Annexe 13.

2466 *Supra*, p. 219.

2467 « *Hic Isoardus quodam casu habens reliquias beati ac praeclarissimi confessoris Christi Nicolai, scilicet de oleo quod exsudat a sacris artubus ejus, deliberavit apud se erigendo statuere unum altare in honore ipsius in ecclesia sanctae Mariae, quae est infra forum, atque in eodem altari ponere supradictas reliquias* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 17, p. 414.

2468 « *Interjectis dehinc quam pluribus annis, venit in supradictum castrum Robertus archiepiscopus Rotomagensis. Qui audiens a narrantibus hoc miraculum, venit in ecclesiam sanctae Mariae, ubi erat sacratissimum illud altare, et eo dissigillato extravit reliquias et secum eas asportavit Rotomagum* », *ibid*, par. 17, p. 415. Véronique Gazeau et Jacques Le Maho rappellent également que le rôle de l'archevêque Robert dans le culte de saint Nicolas en Normandie est attesté par l'existence d'une chapelle Saint-Nicolas à proximité de l'église Notre-Dame du Grand-Andely (dép. Eure, ch.-lieu cant.), site qui constitue le cœur de l'un des principaux domaines de l'archevêché et du chapitre dans le Vexin. De même, l'église paroissiale Saint-Nicolas d'Évreux est située à proximité de l'ancien château des comtes d'Évreux. Il est enfin fort possible que Robert soit à l'origine de la chapelle Saint-Nicolas du domaine du Trait qu'il usurpe aux moines de Jumièges. Gazeau V., Le Maho J., « Les origines du culte de saint Nicolas en Normandie », art. cit., p. 156-158.

supérieure du collatéral nord de la nef[2469]. La présence d'huile émanant de l'évêque de Myre à Rouen permet peut-être d'expliquer l'existence, dès les années 1040, d'une chapelle qui lui est dédiée[2470], cette dernière ayant le statut d'église paroissiale au XIIe siècle[2471]. Jusqu'à cette date, où elle est cédée à la cathédrale, elle reste la propriété des comtes d'Eu[2472]. Il ne faut pas oublier que, sous Richard Ier, le comte d'Eu n'est autre que Godefroy, fils du prince normand, par conséquent frère de l'archevêque Robert, mais aussi comte de Brionne. Après avoir été repris par Richard II et cédé au demi-frère de celui-ci, Guillaume, le comté d'Eu est restitué au fils de Godefroy, Gilbert de Brionne, par Robert le Magnifique[2473].

Les autres miracles cités dans le texte de Robert semblent en revanche s'inscrire dans une seconde phase de développement du culte de saint Nicolas en Normandie, postérieure au « coup d'accélérateur (…) vraisemblablement apporté par le duc Guillaume le Bâtard »[2474]. Si l'on en croit Richard W. Southern, il est probable que la relique de Nicolas conservée au Bec soit liée à Anselme, d'abord reçu comme moine puis abbé de 1078 et 1093. Entre 1072 et 1090, Anselme compose une prière en l'honneur de saint Nicolas, intitulée *Oratio seu potius Meditatio ad Deum et ad beatissimum confessorem Nicholaum*[2475]. À la Noël 1092, alors qu'il se trouve en Angleterre et travaille à son traité contre Roscelin, il demande que les moines du Bec lui fasse parvenir cette oraison[2476]. Selon Richard W. Southern, cette dernière est

2469 Mais nous n'avons trouvé aucune trace de ses reliques dans la documentation dont nous disposons pour la cathédrale de Rouen, à savoir : ADSM, G 3666 (inventaire du contenu de la châsse dite de Tous les Saints, réalisé en 1366) ; De Beaurepaire C., « Notice sur les anciens reliquaires de la cathédrale de Rouen », art. cit., p. 36-57.

2470 Si l'on en croit un acte contenu dans la cartulaire de la Trinité du Mont, c'est dans sa maison, située à côté de la chapelle Saint-Nicolas (« *in domo sua juxta sancti Nicholai oratorium* ») que, Lesceline, comtesse d'Eu, se réfugie, après avoir été chassée du château d'Eu par le duc Guillaume qui a également contraint son époux, Guillaume d'Eu, à l'exil ; *Cartulaire de la Sainte-Trinité du Mont*, *op. cit.*, acte n° 69, p. 457 ; Le Maho J., « Recherches sur les origines de quelques églises de Rouen », art. cit., p. 158-163.

2471 En 1124, un dénommé Robert de Saint-Nicolas, prêtre et chanoine, assiste à l'ouverture de la châsse de saint Romain dans la cathédrale ; ADSM, G 3666 ; Le Maho J.,« Recherches sur les origines de quelques églises de Rouen », art. cit.

2472 Rouen, BM, ms. 1193 (Y 44), fol. 66v, 81v ; De Beaurepaire C., *Notes historiques et archéologiques*, Rouen, 1883, p. 241-243.

2473 *GND*, t. I, p. 130-131 ; Gazeau V., Le Maho J., « Les origines du culte de saint Nicolas en Normandie », art. cit., p. 154 ; Deck S., « Le comté d'Eu sous les ducs », *Annales de Normandie*, 4ème année, n° 2, mai 1954, p. 100.

2474 Gazeau V., Le Maho J., « Les origines du culte de saint Nicolas en Normandie », art. cit., p. 160. Le duc contribue au rayonnement de saint Nicolas en Normandie. Il fonde la léproserie Saint-Nicolas à Bayeux et lorsqu'il traverse la Manche le 6 décembre 1067, alors que la mer est démontée, toutes les églises prient pour le roi. Il faut également signaler que l'abbaye de la Trinité de Caen se voit remettre, lors de sa dédicace, un doigt de saint Nicolas et un peu d'huile recueillie sur son corps ; Musset L., « Les actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde pour les abbayes caennaises », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 37, acte n° 29, p. 141.

2475 *PL*, 150, col. 999-1004 ; Cottier J.-F., *Anima mea. Prières privées et textes de dévotion du Moyen Âge latin. Autour des prières ou méditations attribuées à saint Anselme de Contorbéry (XIe-XIIe siècle)*, Turnhout, Brepols, 2001, p. LXXXI ; Southern R., *Saint Anselm and his Biographer. A Study of Monastic Life and Thought, 1059-c. 1130*, art. cit., p. 36.

2476 « *Mittite mihi Orationem ad sanctum Nicolaum quam feci, et Epistolam quam contradicta Roscelini facere inchoavi, et si quas de aliis nostris epistolis habet domnus Mauritius, quas non misit* », dans Castel A.,

composée à l'occasion de la translation d'une relique de Nicolas au Bec[2477]. De plus, alors qu'il est évêque de Cantorbéry, en 1098, Anselme gagne Bari pour assister au concile qui s'y tient et soutenir à cette occasion la thèse catholique romaine sur la place du Saint-Esprit dans la Trinité, circonstances dans lesquelles il compose le *De processione Spiritus Sancti*. Toutefois, le culte rendu à saint Nicolas au Bec est certainement antérieur aux années 1090, en lien avec la présence d'une relique appartenant à l'évêque de Myre à Brionne. Dans ce contexte, il est plus probable qu'Anselme fasse sienne la dévotion à Nicolas et participe de la sorte à son développement.

Quoi qu'il en soit, l'abbaye du Bec semble jouer le rôle de relais dans la diffusion du culte de Nicolas. On observe en effet une étroite corrélation entre les traces de cette dévotion et le patrimoine du monastère. Il faut par exemple évoquer la chapelle construite à proximité du monastère, dans laquelle se trouve un autel dédié au saint myrobolite. De même, en ce qui concerne *Goscelinus* qui souhaite gagner le Bec alors que ses proches lui conseillent de gagner Saint-Lubin de Chartres, il n'est pas inutile de rappeler qu'il est originaire de Malleville[2478], village distant de quelques kilomètres à peine de Brionne. Or Malleville fait partie des dépendances du Bec : la forêt et la terre sont cédées par Gilbert de Brionne à l'abbaye (1041)[2479]. Pont-Saint-Pierre est également étroitement lié au monastère de la vallée de la Risle. *Hugo* a un fils du nom de Richard qui y est moine[2480]. Robert nous apprend également que le *custos* de l'église Saint-Nicolas qu'il évoque dans son récit y sera lui aussi religieux après être devenu prêtre[2481]. De plus, si l'on en croit la grande pancarte de 1077, le monastère est possessionné à Pont-Saint-Pierre et y détient une maison[2482]. Enfin, le pouillé d'Eudes Rigaud, réalisé en 1240, mentionne le Bec comme patron de l'église primitive du village, dédiée à saint Pierre[2483]. Il semble donc que l'on ait affaire à une division en deux de la

Méditations et prières de saint Anselme, Paris, 1923, p. XXV-XXVI ; Southern R., *Saint Anselm and his Biographer, op. cit.*

2477 Southern R., *Saint Anselm. A Portrait in a Landscape*, *op. cit.*, p. 111. Richard Southern ne cite pas ses sources sur ce point précis. Et on n'a pas trouvé de mention de cette translation. Aussi en l'état ne peut-on se contenter que d'émettre une simple hypothèse à ce sujet.

2478 Malleville-sur-le-Bec, dép., Eure, cant. Brionne.

2479 *RADN*, acte n° 98, p. 251.

2480 « *Qui et ipse habuit filium monachum in saepe superius nominata Beccensi ecclesia, bonae et simplicis vitae, nomine Ricardum* », *Miracula sancti Nicolai*,, par. 23, p. 417-418. Effectivement, la liste des moines du Bec contenue dans le ms. 499 de la Bibliothèque du Vatican (fonds de la Reine) mentionne de nombreux moines portant ce nom ; Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit.*, t. I, p. 629-642.

2481 « … *qui custos erat ecclesiae post sacerdotem, nomine Rogerium, qui tunc adhuc erat subdiaconus, et qui post aliquot annos, iam presbyter factus, monachus effectus est in Beccensi ecclesia* », *ibid.*, par. 24, p. 419.

2482 *Regesta regum Anglo-Normannorum*, acte n° 166, p. 551.

2483 Delisle L., *Polyptychum Rothomagensis diocesis*, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 23, Paris, 1876, p. 309. L'église Saint-Nicolas, elle, appartient à l'abbaye de Lyre si l'on en croit la charte de confirmation générale de ses biens, datant de 1154-1158. Elle est remise par Guillaume de Breteuil. Piolin P., Sainte-Marthe D., *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa*, 11, Paris, Palmé, 1874, col. 122-124 ; Delisle L., Berger E. (éd.), *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie*

paroisse, sans doute favorisée par la croissance économique et démographique des XIe et XIIe siècles[2484]. Au vu de ces différents éléments, on peut ainsi se demander si ce n'est pas par l'intermédiaire du monastère de la vallée de la Risle que s'implante le culte de Nicolas à Pont-Saint-Pierre[2485]. Quant à Montfort-sur-Risle, la chapelle du château dédiée à Nicolas appartient aussi à l'abbaye du Bec en 1240[2486]. Elle lui est cédée, en 1160, par Robert Ier, comte de Montfort[2487]. Il ne faut pas oublier que le troisième abbé du Bec, Guillaume (1093-1124), y voit le jour[2488]. Il est enfin intéressant de noter que le pouillé d'Eudes Rigaud mentionne l'abbaye du Bec comme patron de deux églises dédiées à Nicolas[2489], à Conteville[2490] et Tessancourt[2491].

C'est dans ce contexte qu'il convient de replacer les nombreuses références à des miracles survenus à Bari contenues dans le recueil du moine Robert. Celles-ci ne concernant pas directement la Normandie, Dominique Gonthier et Claire Le Bas avaient choisi de les écarter de leur analyse[2492]. Pourtant, leur présence dans ce texte n'est guère fortuite. Robert prend le soin de souligner que Bari est le seul site à posséder le corps de Nicolas, que les

concernant les provinces françaises et les affaires de France, *op. cit.*, t. I, acte n° 65, p. 166-169.

2484 D'après les *Miracula sancti Nicolai*, l'église Saint-Nicolas est située dans la partie occidentale de Pont-Saint-Pierre ; *Miracula sancti Nicolai*, par. 23, p. 418. Il est d'ailleurs significatif qu'un certain nombre d'églises paroissiales dédiées à Nicolas dans le diocèse de Rouen soient associées à des toponymes évoquant des défrichements, à l'instar du Bois-Roger (dép. Eure, cant. Ecos), du Verd-Bois (comm. ou lieu-dit non identifiée), de Neufbosc (dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Saëns), de Saint-Nicolas-de-la-Haye (dép. Seine-Maritime, cant. Caudebec-en-Caux) ou encore Saint-Nicolas-de-la-Taille (dép. Seine-Maritime, cant. Lillebonne).

2485 Lucien Musset nous apprend que « le culte de saint Nicolas fut également naturalisé à Pont-Saint-Pierre, en Vexin, à une date inconnue du XIe siècle, par les Tosny, qui avaient pu le ramener personnellement d'Apulie ». Il se fonde sur les dires de l'abbé Ch. Guéry, tout en précisant que celui-ci n'est guère fiable. Certes, Raoul Ier de Tosny s'illustre en Pouille. Toutefois, on a vu que Pont-Saint-Pierre relève du *dominium* des Breteuil et non des Tosny, ce qui invalide cette hypothèse. Musset L., « Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la Première croisade », art. cit., p. 142 ; Guéry C., « Origine du culte de saint Nicolas en Normandie », *Revue catholique de Normandie*, 31, 1922, p. 65-72.

2486 Delisle L., *Polyptychum Rothomagensis diocesis*, *op. cit.*, p. 240.

2487 Bréard C., *Cartulaires de Saint-Ymer en Auge et Bricquebec, publiées avec notices*, Rouen-Paris, Lestringant-Picard, 1908, acte n° 7, p. 9-10 ; SCRIPTA : http://www.unicaen.fr/scripta/public/acte2883.

2488 Il est le fils de Turstin et d'Aubrée, elle-même fille d'une sœur de Roger de Beaumont. Si l'on en croit sa *Vita*, rédigée par Milon Crespin, lorsqu'il est bébé, Guillaume est subitement atteint de cécité. Sa mère fait alors la promesse, dans la chapelle du château, de l'instruire et de l'élever dans le service de Dieu s'il guérit. Il intéressant de noter que cette chapelle est alors dédiée à saint Germain. Il semble donc qu'elle change de dédicace quelques temps après cet épisode ; *Normannia monastica*, t. II, p. 14. Cette *Vita* ne fait en revanche guère état d'une dévotion particulière de sa part à Nicolas.

2489 Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises paroissiales*, *op. cit.*

2490 Dép. Seine-Maritime, cant. Aumale; Delisle L., *Polyptychum Rothomagensis diocesis*, *op. cit.*, p. 273.

2491 Dép. Yvelines, cant. Meulan ; Delisle L., *Polyptychum Rothomagensis diocesis*, *op. cit.*, p. 316. La *villa* de Tessancourt est cédée au Bec par Hugues de Meulan en 1069 ; Prou M., *Recueil des actes de Philippe Ier, roi de France (1059*-1108), Paris, Imprimerie nationale (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France), 1908, acte n° 47, p. 129-130 ; Gazeau V., *Monachisme et aristocratie au XIe siècle : l'exemple de la famille de Beaumont*, *op. cit.*, p. 75.

2492 Gonthier D., Le Bas C., *Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIe siècle*, *op. cit.*, p. 105.

autres reliques corporelles sont fausses[2493], à l'exception d'huile suintant de son bras[2494], précisément la relique présente au Bec. De plus, lorsqu'il rapporte des faits se déroulant à Bari, l'hagiographe veille à citer ses sources, en l'occurrence des témoignages oraux directs et précis. Ainsi, il mentionne un clerc du nom d'*Alboldus* qui se fait ensuite moine au Bec avant d'être nommé abbé de l'abbaye de Bury-Saint-Edmond[2495] ou encore un clerc originaire du diocèse de Rouen du nom d'Abraham[2496]. On sait effectivement que le sanctuaire de Bari est, à cette époque, fréquenté par de nombreux Normands. Orderic Vital, dans le septième livre de son *Histoire ecclésiastique*, mentionne par exemple le chevalier *Guillelmus cognomento Pantulfus*, voyageant en Pouille, à la recherche des restes de saint Nicolas. Il parvient d'ailleurs à obtenir une dent et deux fragments du marbre de sa tombe des hommes mêmes qui ont procédé à la translation de ses restes à Bari, en 1087. De retour en Normandie, il dépose, en grande pompe, ces reliques enfermées dans une boîte d'argent réalisée sur son ordre dans l'église dédiée à saint Pierre, à Noron[2497], près de Falaise (juin 1092)[2498]. Ainsi, la référence à Bari est d'une importance capitale pour notre propos et ne peut être envisagée séparément. Elle permet au moine Robert d'établir un parallèle entre les reliques apuliennes et les reliques normandes, de donner du crédit à ces dernières. C'est pour cette raison que l'on nuancera ici les propos de Jean-Claude Richard, ce dernier voyant avant tout dans le recueil composé par le sacristain du Bec le reflet d'une dévotion personnelle visant à glorifier un saint en

2493 « *Postquam Dei dispositione corpus beatissimi Deoque dilecti confessoris Nicholai de Myrrea civitate est translatum in occiduas partes apud Barensium civitatem, multi fuerunt in partibus Italiae atque Galliae qui dixerunt se habere de corpore ejusdem beatissimi confessoris, quod omnino falsum esse constat* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 30, p. 424. Les Vénitiens revendiquent également les reliques de Nicolas ; Chibnall M., « The Translation of the Relics of Saint Nicholas and Norman Historical Tradition », *Rivista storica del Mezzogiorno*, 11-12, 1976-1977, p. 34.

2494 « *... Excepto de oleo quod exsudat ab illius sacris artubus* », *Miracula sancti Nicolai*, p. 424.

2495 « *... sicut ego cognovi a quodam clerico, qui tunc Bari degebat cum hoc miraculum factum esset, nomine Alboldo, qui postea fuit monachus in Beccensi coenobio, et post aliquot annos abbas effectus est ecclesiae sancti Edmundi regis et martyris in Anglia* », *ibid.*, par. 26, p. 422. Effectivement, la liste des moines du Bec mentionne bien un *Alboldus abbas* ; Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec, op. cit.*, t. I, p. 632.

2496 « *Sicut ille qui oculis suis vidit narrando retulit, id est quidam clericus de diocesi Rotomagensi, nomine Abraham* », *Miracula sancti Nicolai*, par. 27, p. 423.

2497 Noron-l'Abbaye, dép. Calvados, cant. Falaise-nord.

2498 « *Hisdem temporibus quidam miles de Normannia Guillelmus cognomento Pantulfus in Apuliam abiit, et qui sanctum Nicholaum valde diligebat de reliquiis eius multum quesivit. Deoque iuvante procurationem eius a reliquiarum translatoribus unum dentem et duo frusta de marmoreo tumulo optinuit. Erat enim in armis strenuus, ingenio preditus inter collimitaneos sensu divitiisque maximus, Angliae Italiaeque dominis notissimus. Dentem itaque tanti baronis nactus in Normanniam reddit et ad proprium predium quod Noron dicitur plures personas ut congrue reliquias susciperent denunciato die accersiit. Anno itaque dominicae incarnations M°XC°II° indictione XV dens almi confessoris Nicholai cum aliis sanctorum reliquiis a Guillelmo Pantulfo de Apulia delatus est et in basilica Noronensi in honore sancti Petri prisco tempore condita honorifice susceptus. Adhanc utique susceptionem Rogerius Uticensis abbas et Radulfus tunc temporis Sagiensis abbas sed postmodum Cantuariensis archiepiscopus accersiti sunt et cum ingenti studio monachorum ac tripudio laicorum sanctas reliquias mense Iunio susceperunt, et in argentea pixide a supradicto milite liberaliter parata diligenter coaptauerunt. Frequenter a multis febricitantibus et ab aliis egrotantibus sepedicta pignora requisita sunt meritisque almi presulis Nicholai pie postulantes optatam sanitatem adepti sunt* », OV, livre 7, t. IV, p. 72-73.

particulier, non à sanctifier un lieu[2499]. En établissant un parallèle entre Bari et la vallée de la Risle, il semble au contraire que Robert cherche à faire du diocèse de Rouen un autre pôle dans le culte rendu à Nicolas dont son monastère constituerait le centre. Force est de constater que cette démarche ne semble pas avoir les résultats escomptés : la venue d'un pèlerin au Bec est un événement à ce point notable qu'elle est consignée, comme on l'a vu, dans la *Chronique* de l'abbaye.

Au total, on voit au travers de ce recueil de *miracula*, qu'aux environs de 1130, près d'un siècle après l'arrivée d'huile miraculeuse appartenant à l'évêque de Myre dans la vallée de la Risle, l'abbaye du Bec tente de tirer le meilleur parti des reliques de saint Nicolas en sa possession, notamment en les plaçant sur un pied d'égalité avec celles de Bari. Sans doute faut-il rechercher l'explication de cette démarche dans la popularité du sanctuaire de Pouille en Normandie. Le sud de la péninsule italienne attire les Normands. Les pèlerins attirés par le Mont-Gargan ou qui embarquent à Bari pour la Terre sainte sont les premiers à établir des contacts entre la Normandie et l'Italie[2500]. Ils sont rejoints, dans le courant XIe siècle, par les mercenaires qui louent leurs services pour contenir la poussée arabe et repousser les Byzantins puis pour entreprendre la conquête du sud de la péninsule et de la Sicile ou encore par les aristocrates réticents face à l'affirmation du pouvoir ducal depuis l'époque de Richard II (996-1026)[2501]. Osmond Drengot, Turstan Citellius et Ragnulf, Richard, le fils d'Anquetil de Quarrel, Tancrède de Hauteville, Guillaume de Montreuil, Arnould de Grandmesnil[2502]... nombreux sont ceux qui gagnent cette région à compter du XIe siècle. Le Bec tente certainement de tirer profit de ce mouvement migratoire et d'attirer à lui cette frange de l'aristocratie séduite par les horizons italiens et orientaux, à l'instar de Robert Ier de Montfort qui remet la chapelle Saint-Nicolas de son château alors qu'il s'apprête à gagner Jérusalem[2503]. Le succès de l'entreprise du Bec reste toutefois fort limité.

2499 Richard J.-C., « Les *Miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », art. cit., p. 188.
2500 Loud G. A., *Conquerors and Churchmen in Norman Italy*, Aldershot, Ashgate, 1999, p. 18-19.
2501 *Ibid.*, p. 13-34, 215-233 ; Martin J.-M., *La Pouille du VIe au XIIe siècle*, *op. cit.*, p. 520-526 ; Bouet P., « Les grandes étapes de l'établissement des Normands en Italie du Sud et en Sicile », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les Normands en Méditerranée dans le sillage des Tancrède*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (24-26 septembre 1992), Caen, Presses Universitaires de Caen, 1994, p. 12-13 ; Musset L., « Les circonstances de la pénétration normande en Italie du Sud et dans le monde méditerranéen », *ibid.*, p. 42.
2502 OV, livre 3, t. II, p. 57-59.
2503 Bréard C., *Cartulaires de Saint-Ymer en Auge et Bricquebec, op. cit.*, n° 7, p. 9-10 ; SCRIPTA : http://www.unicaen.fr/scripta/public/acte2883.

Ainsi, plusieurs sanctuaires émergent de la documentation hagiographique produite dans le diocèse de Rouen au lendemain de la fondation de la principauté normande. Rouen accueille les abbayes de Saint-Ouen et de la Trinité du Mont. La première offre les reliques de saint Ouen à la vénération des fidèles et cherche à développer un culte autour de la dépouille de saint Nicaise et du chef de saint Romain. La deuxième valorise l'huile émanant du corps de sainte Catherine ainsi que le crâne de sainte Austreberte. Dans le reste du diocèse, on relève la présence des sanctuaires de Fécamp où se développe un culte autour du Précieux Sang, de Fontenelle, Jumièges, Duclair et du Bec où l'on honore respectivement les restes de saint Vulfran, saint Valentin, saints Paul, Clair et Cyriaque et de saint Nicolas.

Si l'on se fie à la lecture des textes hagiographiques donnant à voir leur mode de fonctionnement, ces sanctuaires présentent de nombreux points communs. Les saints dont les reliques sont vénérés sont dépeints par leurs hagiographes comme polyvalents : ils traitent d'une grande diversité de cas et viennent aussi bien en aide à des fidèles atteints de paralysie, que de surdité, de mutisme ou encore possédés, quand il ne s'agit pas de les aider à résoudre un problème du quotidien. Les pèlerins qui fréquentent ces sanctuaires sacrifient à des rites communs. Les textes hagiographiques dépeignent ces hommes et ces femmes à la recherche du contact des reliques et des reliquaires ou encore en quête de vinage. Nombre d'entre eux pratiquent l'incubation et s'illustrent par des actions de grâce, souvent des remises *d'ex votos*, ces derniers prenant la forme d'offrandes, de cierges, de figures en cire ou encore de don de soi en qualité de sainteur, etc. Ainsi, les récits mettant en scène les sanctuaires du diocèse de Rouen ne dérogent en rien aux constations faites par Pierre-André Sigal. On pourrait en conclure que l'on a affaire à un discours extrêmement stéréotypé.

Toutefois, apparaissent en filigrane des stratégies de différenciation. On observe par exemple quelques ébauches, certes timides, de spécialisation. À Fontenelle, l'auteur de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* et des *Miracula sancti Vulfranni* présente son héros comme un « saint maritime », comme l'égal de saint Nicolas dans ce domaine. Le religieux à l'origine des *Miracula sanctae Catharinae* fait de cette dernière un recours efficace contre la stérilité... Alexandre, à qui l'on doit les *Miracula sancti Clari, Cyriaqui et Pauli*, met en avant la présence de pèlerins appartenant à la petite et moyenne aristocratie qui gravite autour de Jumièges. Enfin, Fécamp cherche à se démarquer des autres sanctuaires en revendiquant la sainteté du lieu avant même le développement du culte du Précieux Sang.

De plus, l'étude de l'origine géographique des fidèles fréquentant ces monastères contribue à distinguer des aires d'influence diverses, fortement hiérarchisées. Saint-Ouen de Rouen cherche à s'imposer comme un sanctuaire dont le rayonnement épouse les cadres de la

chrétienté. L'abbaye nourrit manifestement de grandes ambitions et cherche pour cela, d'une part à enrayer le développement de toute concurrence et, d'autre part, à détourner les fidèles du Mont Saint-Michel. Le monastère rouennais se distingue par conséquent par une politique de la sainteté particulièrement agressive, notamment en se livrant à des « captures » de pèlerinages. Fécamp, sans pour autant adopter les mêmes stratégies, polarise un espace qui dépasse largement les cadres de la province ecclésiastique de Rouen. Fontenelle et la Trinité du Mont de Rouen ne nourrissent pas, quant à eux, de telles ambitions : leur rayonnement ne dépasse pas les limites du diocèse de Rouen. Duclair fait office de sanctuaire de proximité, captant la petite et moyenne noblesse proche de Jumièges. Avec cette dernière abbaye et celle du Bec, on touche d'ailleurs aux limites de la définition de sanctuaire élaborée par Catherine Vincent. Bien que l'on relève à Jumièges et au Bec la présence d'un objet attirant la dévotion particulière des fidèles hors des formes ordinaires de la pratique paroissiale, en l'occurrence les reliques de saint Valentin et de saint Nicolas, et que les textes hagiographiques composés par Baudri de Bourgueil et Alexandre s'attachent à faire reconnaître les miracles accomplis par l'intercession des personnages auxquels renvoient ces objets, on ne constate pas de réels déplacements de pèlerins comme ce peut être le cas à Saint-Ouen de Rouen, Fontenelle, la Trinité du Mont ou encore Duclair. L'entreprise de valorisation du chef de saint Valentin semble avant tout destinée à cimenter la communauté des moines et leurs dépendants autour d'un patron commun et d'une identité partagée. Au Bec, la mise en valeur de l'huile émanant de saint Nicolas, dont le culte est pourtant bien implanté dans la région, semble se solder par un semi-échec. En dépit de leurs efforts, les moines du Bec ne parviennent pas à tirer profit du regain d'intérêt accordé à l'évêque de Myre avec l'établissement de liens entre la Normandie et la Pouille : les *miracula* du Bec ne font pas état de pèlerins fréquentant le monastère de la Risle.

III / Hagiographie et société

Certains saints sont certes mis en valeur à travers la composition de recueils de *miracula* car ils contribuent à faire des établissements qui abritent leurs reliques des sanctuaires et à assurer le rayonnement de ces derniers. Ils le sont également car il s'agit de figures susceptibles de servir le projet réformateur de l'Église. En effet, saint Ouen, saint Vulfran et les autres participent, par leurs interventions miraculeuses, à la construction d'un « nouvel ordre du monde » visant à une purification de la société[2504]. Ceci passe essentiellement par un retour à la « primitive Église », celle-ci reposant sur une rigoureuse séparation des sphères du sacré (qui ouvre au salut) et du profane (qui conduit au péché). Ce souci de définition et de distinction s'étend à toutes les dimensions de la vie sociale : les personnes, le temps, les biens, les droits, etc. L'hagiographie participe à cet ordonnancement du monde[2505] au moyen d'une pastorale destinée à conduire à une véritable prise de conscience du péché. C'est pourquoi les textes étudiés précédemment regorgent de thèmes chers aux réformateurs. Ceux-ci fournissent l'occasion de rappeler les normes qui tendent à s'imposer aux XIe et XIIe siècles.

III-1 / Distinction des sphères sacrée et laïque

On relève ainsi, chez les hagiographes, une volonté de distinguer le temps sacré du temps profane. Les *Miracula sancti Audoeni* de Fulbert font ainsi état d'un paysan foudroyé pour s'être obstiné à travailler le jour de la fête de saint Ouen[2506], en dépit des exhortations du prêtre de la paroisse[2507]. Dans cette dernière[2508], le *dies natalis* de l'évêque de Rouen revêt une importance particulière puisque c'est sous le vocable de ce dernier qu'est placée l'église paroissiale du lieu. Cette célébration constitue par conséquent un moment de cohésion communautaire fondée sur la parenté spirituelle et rendue effective par des rites propres. Or le paysan dont il est ici question choisit délibérément de se placer en marge de la communauté paroissiale en poursuivant son activité. Cette attitude atteste la diversité des temps sociaux et met en lumière les tensions pouvant exister autour de leur maîtrise. Le temps clérical se confond avec celui de la liturgie et s'organise autour du temporal, lié aux cycles christique et marial, et du sanctoral, qu'il s'agisse de saints célébrés à l'échelle de la chrétienté ou de saints

2504 Mazel F., *Féodalités, 888-1180*, Paris, Belin, 2010, p. 236-237.
2505 *Ibidem.*
2506 Il s'agit du *dies natalis* de saint Ouen célébré au 9 des calendes de septembre.
2507 *Miracula sancti Audoeni I*, par. 46, p. 834.
2508 Le nom de cette paroisse est omis par le copiste du *Livre noir* ; Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 201v.

locaux. Il s'impose à de nombreux aspects de la vie quotidienne, en particulier en déterminant les rythmes de labeur et de repos et en instaurant un certain nombre de jours chômés. Le récit de Fulbert témoigne de la concurrence qui peut exister entre calendriers liturgique et agricole. La fête de saint Ouen intervient en effet au moment des moissons auxquelles se livre le paysan dont il est question ici. Or en privilégiant les travaux des champs, ce dernier brise les liens spirituels de la communauté. Une telle remise en cause de l'armature idéologique de la société ne peut être que sévèrement châtiée. L'Église sort ainsi victorieuse de cette rivalité : après avoir fait état du châtiment infligé au fautif, le récit de miracle s'achève sur la repentance sincère du paysan. Celui-ci promet de se rendre à Rouen pour faire pénitence et de se faire sainteur par la même occasion[2509]. Il convient de rappeler ici les propos de Jacques Le Goff pour qui « les mesures du temps et de l'espace sont un instrument de domination sociale de la plus grande importance. Celui qui les contrôle augmente fortement son pouvoir sur la société »[2510].

Il en va de même des biens de l'Église que les textes hagiographiques étudiés s'efforcent de sacraliser. Dans les *Miracula sancti Audoeni,* les miracles de châtiment frappent avant tout les personnes portant atteinte au patrimoine de l'Église et de ses membres. C'est par exemple le cas de l'homme qui remet en cause les droits des moines de Saint-Ouen de Rouen sur l'une de leurs possessions lotharingiennes[2511]. Le châtiment ne se fait pas attendre : il est frappé de confusion et porte ainsi la marque infâme de son parjure (*perjurium*)[2512]. De même, le voleur qui, à l'occasion du concile de 1047, dérobe le balluchon d'un prêtre se voit immédiatement atteint de paralysie[2513], comme ceux qui s'emparent de deux deniers d'argent déposés par un pèlerin sur l'autel de Saint-Ouen de Rots[2514]. Cela se retrouve dans les *Miracula sancti Nicholai* : les voleurs qui prennent l'argent confié au prêtre de Brionne perdent à plusieurs reprises leur chemin et sont systématiquement ramenés devant l'église[2515]. Certes, les vols ainsi évoqués se rattachent à l'envie, l'un des sept péchés capitaux recensés par Grégoire le Grand dans ses *Moralia in Job*, à l'amour des biens matériels que l'Église oppose à l'amour des biens spirituels. Surtout, dans les cas qui nous occupent, ils mettent à mal le système de circulation généralisé des biens pris en charge par l'Église, les biens terrestres offerts par les laïcs étant appelés à se transformer en biens célestes par le truchement des

2509 « *Sed et capitalem censum, quoad viveret, illi persolveret* », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 46, p. 834.
2510 Le Goff J., « L'Occident médiéval et le temps », dans *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1999 (coll. Quarto), p. 411
2511 « *Per caput hoc juro, et per oculum istum, quia non amodo fiscus vel fontana sancti Audoeni dicetur, sed Herluini (sic enim vocabatur* », *Miracula sancti Audoeni II*, par. 3, p. 838.
2512 *Ibid.*
2513 *Miracula sancti Audoeni I*, par. 54, p. 835.
2514 *Ibid.*, par. 56, p. 836.
2515 *Miracula sancti Nicholai*, par. 24, p. 420.

saints et des moines qui les servent[2516]. De tels récits de châtiment relèvent d'une tendance de fond de la littérature hagiographique produite à l'époque féodale : Edina Bozóky observe de manière générale une véritable inflation des miracles accomplis contre les usurpateurs de biens appartenant à l'Église[2517].

On retrouve également dans les recueils de *miracula* composés dans le diocèse de Rouen la volonté de réaffirmer la sacralité de l'espace ecclésial, par conséquent inviolable. Ceci transparaît notamment dans les *Miracula sancti Audoeni.* Lorsque le moine anonyme évoque les troubles qui secouent la région de Laon et de Condé-sur-Aisne, il relate comment une femme voit son bras transpercé par la lance d'un chevalier, ce dernier cherchant à tuer un moine réfugié dans une église dédiée au métropolitain de Rouen. Gravement blessée, elle n'en est pas moins guérie grâce à l'intervention du saint[2518]. Est ainsi réaffirmée la sacralité du bâtiment ecclésial, renforcée par le rituel de consécration élaboré à l'époque carolingienne et destiné à faire des églises des lieux purs et sacrés dont le diable et les démons sont chassés. D'ailleurs, lors d'un certain nombre de conciles de paix, les églises sont définies comme des sauvetés, c'est-à-dire comme des lieux où les fugitifs et les biens sont placés sous la protection du saint tutélaire et de la puissance divine[2519]. Ceci va également de pair avec la volonté de séparer, au sein même des églises, l'espace réservé aux clercs de l'espace ouvert aux laïcs, la confusion des *ordines* étant présentée comme synonyme de grand désordre et génératrice de péché. Ceci est assez net dans les *Miracula* de Fécamp. On se souvient par exemple du pèlerin, venu à l'abbaye pour la Nativité, qui se fait dérober son aumônière alors qu'il tente de protéger les moines gardant le saint autel des assauts de la foule des laïcs[2520]. La reconstruction du chœur, à l'initiative de Guillaume de Rots (1078-1107), à laquelle les *Miracula* font allusion, tend à remédier à cette situation. En optant pour un plan à déambulatoire ouvrant sur une couronne de chapelles rayonnantes[2521], l'abbé entend probablement restreindre l'accès de l'autel de la Trinité aux laïcs[2522]. Les *miracula* postérieurs à la dédicace de 1099 ne font plus état de pèlerins priant devant l'autel majeur ou venant y

2516 Magnani E., « Les médiévistes et le don. Avant et après la théorie maussieenne », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, hors-série n° 2, 2008, 1-14 ; Id., « Du don aux églises au don pour le salut de l'âme en Occident (IVe-XIe siècles) : le paradigme eucharistique », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, hors-série n° 2, 2008, p. 2-16 ; Mazel F., *Féodalités (888-1180)*, *op. cit.*, p. 109-122.

2517 Bozóky E., « Les miracles de châtiment au haut Moyen Âge et à l'époque féodale », dans Cazier P., Delmaire J.-M. (dir.), *Violence et religion*, Villeneuve d'Ascq, Éditions du Conseil Scientifique de l'Université de Lille-III, 1998, p. 156.

2518 *Miracula sancti Audoeni II*, par. 1, p. 838.

2519 Mazel F., *Féodalités (888-1180)*, *op. cit.*, p. 147.

2520 *Miracula*, chap. 14, p. 13.

2521 Brockhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge*, Caen, Société des Antiquaires de Normandie, 2009 (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 44), p. 81-146.

2522 *Ibid.*, p. 144.

déposer leurs offrandes. Il semble que les travaux entrepris par Guillaume de Rots aient pour but de séparer plus nettement le chœur, désormais réservé aux seuls moines, et le sanctuaire de l'espace ouvert aux laïcs[2523].

Ces textes véhiculent ainsi une conception binaire de la société, polarisée par les clercs et les laïcs. Les premiers se distinguent par une stricte chasteté et doivent renoncer à toute forme de sexualité. Ceux qui s'en écartent sont considérés comme possédés si l'on se réfère au miracle du Bec[2524]. La continence est conçue comme une source de pureté, condition indispensable au monopole clérical sur la gestion du sacré, l'accès aux Écritures saintes et la célébration de l'eucharistie. Les laïcs, eux, sont voués à la procréation, cette dernière donnant un sens au mariage chrétien. Ceci explique certainement que la lutte contre la stérilité soit au centre d'un texte comme les *Miracula sanctae Catharinae.* En effet, même si les théologiens et canonistes œuvrent à imposer l'indissolubilité du lien matrimonial, y compris en cas de stérilité, l'absence d'héritier peut, dans les faits, constituer un motif de répudiation. Plusieurs pèlerins sont également présentés comme implorant la sainte de leur donner un héritier : *Ernigis*, *Norhmannus*, Gilbert de Condé et un dernier homme dont le nom n'est pas précisé[2525]. On comprend que la transmission de leur héritage figure au cœur de leurs préoccupations[2526]. Il est significatif que l'auteur des *Miracula sanctae Catharinae* utilise le terme de *proles* pour désigner l'enfant ardemment désiré par *Ernigis* et son épouse. Une absence d'héritier conduirait à l'extinction de leur lignage et par conséquent, au transfert de leurs biens dans une autre branche familiale voire dans une autre famille. Toutefois, si l'auteur des *Miracula sanctae Catharinae* pointe ainsi du doigt les couples sans descendance, c'est qu'il s'inscrit, lui, dans la rhétorique véhiculée par les réformateurs des XIe et XIIe siècles. Pour ces derniers, le *consortium* conjugal ne trouve sa justification que dans la procréation. La stérilité est donc présentée ici comme une menace pour la famille[2527]. Cette valeur normative conférée aux textes hagiographiques se retrouve également dans le rôle dévolu à chacun au sein du *consortium* conjugal. Les *Miracula* de Fécamp se font par exemple le garant de l'ordre établi à travers le miracle mettant en scène Marie, défigurée pour avoir blasphémé et enfreint la volonté de son mari, Osmond[2528]. Dieu châtie par là une mauvaise femme, créatrice de désordre en n'obéissant pas à son époux et en contestant ses choix. En effet, qu'il s'agisse du

2523 *Ibid.*, p. 145.
2524 *Miracula sancti Nicolai*, par. 28, p. 423.
2525 *Ibid.*, par. 10, p. 434.
2526 « *... qua intercedente obtinere meruit, quo sustenteretur herede spatiosum eius patrimonium* », *ibid.*, chap. 10, p. 434.
2527 Lett D., *L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Aubier, 1997, p. 241- 244 ;
2528 *Miracula*, par. 17, p. 14.

droit savant ou du droit coutumier, l'homme a une puissante autorité sur sa femme. L'Église, et en particulier l'Église réformatrice, véhicule un discours prônant la soumission de l'épouse au mari. Il y va de la survie du couple, structure portante de la société.

De tels miracles, et en particulier les miracles de châtiment destinés à remédier aux perturbations de l'ordre divin de la société terrestre, servent à l'édification d'un ordre idéal, à l'image de la société céleste[2529].

III-2 / De nouveaux modèles de comportement proposés aux laïcs au service de la primauté de l'Église

Afin que chacun trouve sa place dans cet ordre du monde, de nouveaux modèles de comportement sont proposés par les clercs et les moines aux laïcs, là encore par le biais des textes hagiographiques.

C'est par exemple le cas de la *Vita Herluini*, composée par Gilbert Crespin, ancien moine du Bec, alors qu'il est à la tête du monastère de Westminster (1109-1117). En effet, Herluin, le premier abbé du Bec, est présenté comme appartenant, à l'origine, à la catégorie des *milites*. Son ascendance est illustre : il descend des compagnons de Rollon par son père, Ansgot, et est affilié aux comtes de Flandre par sa mère, Héloïse[2530]. Cette qualité lui permet d'être élevé à la cour du comte Gilbert de Brionne, proche du duc Robert le Magnifique, et d'y être formé au métier des armes[2531]. Gilbert Crespin fait d'Herluin un *miles* exemplaire. Son héros se distingue par un comportement irréprochable, détourne son âme des pratiques honteuses, s'illustre par des pratiques honorables[2532] et fait preuve de grandes qualités morales. Gilbert Crespin souligne à ce propos la force de l'âme et la constance de la foi du vassal de Gilbert de Brionne[2533]. Cependant, Herluin n'évolue pas dans un environnement capable d'apprécier cette prédisposition naturelle à la sainteté : si Gilbert Crespin loue les qualités d'Herluin qui valent à ce dernier d'être remarqué par ses pairs et par le duc de Normandie en

2529 Bozóky E., « Les miracles de châtiment au haut Moyen Âge et à l'époque féodale », art. cit., p. 154.

2530 « *A Danis qui Normanniam primi obtinuere pater ejus originem duxit ; mater proximam ducum Flandriae consanguinitatem attigit ; Ansgotus ille, ista Helois nomen habebat* », *Vita Herluini*, p. 87.

2531 « *Gilebertus Brionnensis comes, primi Ricardi Normanniae ducis nepos ex filio consule Godefrido, illum enutritum penes se inter omnes curiae suae primates habuit acceptissime. Habilis ille ad arma plurimum erat, nec minori ea animositate gestabat* », *ibid.*, p. 87.

2532 « *Ab inhonestis avertebat animum, honestis quae curiae magni faciunt impendebat omne studium* », *ibid.*, p. 87.

2533 « *Hoc ad fortitudinem animi illius ac fidei constantiam et in armis confidentiam non sileamus* », *ibid.*, p. 87.

personne[2534], il livre au contraire une vision extrêmement négative de la société féodale. Il dépeint ainsi Gilbert de Brionne comme un homme à l'esprit féroce, puissant et avide de reconnaissance[2535]. Il évoque aussi les attaques de certains des hommes les plus puissants de la région, en révolte contre leur seigneur[2536]. Il souligne enfin la confusion des états en ces temps de réforme de l'Église : selon lui, les prêtres et les évêques se marient librement, portent les armes[2537] tandis que les moines frayent avec les laïcs[2538]. Ce faisant, il participe à la construction de la légende noire de la société féodale. Plutôt qu'une peinture fidèle de la réalité du temps, il convient davantage d'y voir un procédé rhétorique destiné à faire de cet environnement un véritable frein à la vocation d'Herluin : ce dernier ne peut vivre pleinement sa foi dans un tel contexte. En effet, le futur abbé du Bec fréquente assidûment les églises[2539], passe la nuit en prières jusqu'au lever du jour, ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas d'être le premier à la cour et à la table de son seigneur[2540]. Il jeûne souvent un jour entier ou ne se nourrit plus que d'eau et de pain dur[2541]. Il renonce également à l'armement des chevaliers et va vêtu d'un vêtement de peu de valeur parmi les courtisans, tout en se laissant pousser barbe et cheveux[2542]. Surtout, il ne montre plus le même zèle dans sa pratique des armes[2543]. Cela lui vaut les menaces et les insultes de son seigneur et des courtisans qui le considèrent comme stupide[2544]. Écartelé entre son état de *miles* et sa propre foi, Herluin s'interroge mais ne sait encore quel mode de vie adopter[2545]. Pour Gilbert Crespin, le vassal de Gilbert de Brionne se doit de rompre avec son milieu d'origine, d'abandonner le siècle et de se convertir à la vie monastique, s'il veut pleinement vivre sa foi.

La rupture définitive intervient à la suite d'un différend avec le comte de Brionne. Ce dernier charge Herluin de se rendre auprès du duc Robert afin de porter une accusation contre

2534 « *Quibus de rebus non solum singularem domini sui obtinuerat favorem, verum et apud Robertum totius patriae ducem* », *ibid.*, p. 87.

2535 « *Homo ferocis animi, magni potentatus, nominisque supremi avidus* », *ibid.*, p. 88.

2536 « *Eo itaque sub tempore comes ipse Gilebertus quorumdam potentissimorum Normanniae lacessitus injuriis multam militum manum contraxit, injuras suas effere volens ultum iri* », *ibid.*, p. 88.

2537 « *Sacerdotes ac summi pontifices libere conjugati et arma portantes ut laici erant* », *ibid.*, p. 89.

2538 « *Festiva processione cum fratres in die solemnitatis exissent vidit indecenti benevolentia monachos passim arridere laicis, aggaudere in paratioribus ornamentis ostentando ea aliis, ad introitum contentioso tumultu anticipare aditum*. », *ibid.*, p. 92.

2539 « *Ibat frequentius ad ecclesiam, orabat devote, ac saepe prorumpebatur in lacrimas* », *ibid.*, p. 89.

2540 « *Saepe sub diem pernoctabat orans in ecclesiis, et mane in curia primus coram aderat ad mensam domini* », *ibid.*, p. 89.

2541 « *Saepe totum jejuniis transigebat diem* », *ibid.*, p. 89 ; « *Jam domini sui laetus assidens ad mensam inter multimodas epulas et comessantes pane asperiori vescebatur et aqua*. », *ibid.*, p. 89.

2542 « *Abrenuntians ergo militiae, vili tegumento indutus, barba et crine intonsus inter aulicos ea quidem diu servivit quam diximus intentione* », *ibid.*, p. 89.

2543 « *In armis, in cultu corporis non idem studium quod prius satis indicabat altercationem animi illius, quam adhuc seria dissimulatione celabat* », *ibid.*, p. 89.

2544 « *Ridebatur ab universis, amentiae quicquid agebat reputabatur. Minis, promissis, injuriis, dominus et universi satellites nil poterant a proposito suo eum avertere conantes* », *ibid.*, p. 89.

2545 « *Verum quo se conferret, quod vivendi genus assumeret, ignorabat* », *ibid.*, p. 89.

l'un de ses vassaux[2546]. Or Herluin refuse, ne voulant pas être l'instrument de ce complot[2547]. Gilbert de Brionne insiste, rappelant Herluin à son devoir, les vassaux se devant d'apporter leur conseil à leur seigneur lorsque celui-ci le requiert[2548]. Cette requête place Herluin dans une situation impossible : montrer qui il préfère servir, un seigneur temporel ou un seigneur spirituel[2549]. Herluin opte pour le Christ et rompt ainsi définitivement le lien qui l'unit à Gilbert de Brionne. Il n'a dès lors plus d'autre choix que de quitter la cour de son seigneur[2550]. Malgré tout, Gilbert ne doute pas qu'Herluin s'acquittera de sa mission[2551]. Cependant, une fois auprès du duc, il doit se rendre à l'évidence : son vassal n'a pas apporté son message. Pour châtier la « félonie » d'Herluin, Gilbert, en rage, fait saisir tous ses biens ainsi que ceux de ses dépendants[2552]. Ceci ne suscite aucune émotion chez le futur abbé du Bec. Il ne se sent concerné que dans la mesure où ses paysans sont ruinés[2553]. Sensible à leurs plaintes, il retourne auprès de Gilbert de Brionne afin de plaider leur cause[2554]. À cette occasion, il est traduit en jugement devant la cour réunie en tribunal mais chasse les accusations proférées contre lui[2555]. Ceci pousse le comte à la pitié et à s'enquérir de ses motivations. Herluin lui répond qu'il a, à son service, négligé Dieu, et qu'en cultivant son corps, il a négligé l'instruction de son âme[2556]. Aussi demande-t-il à son seigneur l'autorisation de passer le reste de son existence dans un monastère et de faire don de ses biens à l'Église[2557]. Sa requête est acceptée et le comte Gilbert de Brionne place sous l'autorité d'Herluin la part que les frères de ce dernier, Eudes et Roger, tiennent de leur père[2558]. C'est ainsi qu'Herluin construit à

2546 « *Comes Gislebertus de cujusdam compatriotae sui damno agens quod in illius vergebat perniciem, ad principem Normanniae Robertum, cujus quicquid super hoc agebatur intererat, praedicto viro hac de re imposuit allegationem* », *ibid.*, p. 90. Orderic Vital livre une version différente de cet événement. D'après le moine de Saint-Évroult, Herluin promet de se convertir alors qu'il est pris de panique lors d'un combat entre Gilbert de Brionne et Enguerrand de Ponthieu, dans le Vimeu. OV, livre 3, t. II, p. 12.

2547 « *At vir pacis ferre damnosa alicui machinamenta penitus recusavit* », *Vita Herluini*, p. 90.

2548 « *Perstat dominus in sententia hortans et comminans , ut homo sibi intimus verbum consilii sui ad dominum suum perferendo referat* », *ibid.*, p. 90.

2549 « *Agitur ut iam ostendat miles ad utrumlibet positus, cui servire, superno an terreno domino, malit* », *ibid.*, p. 90.

2550 « *Sed mox ut superni causa domini exegit, ilico funem, quo sub terreni servitio domini retinebatur, abrupit : abdicata omnino legatione discedit a curia* », *ibid.*, p. 90.

2551 « *Quin tamen iret comes Gilebertus nullo modo discredens post paucos dies curiam ivit, rescire volens quid dux responderet* », *ibid.*, p. 90.

2552 « *Verum ut cognovit ad eum non fuisse perlatum, efferatus in illum cui imposuerat, mandat abduci quicquid habebant ipse et sui* », *ibid.*, p. 90.

2553 « *Continuo abripiuntur omnia sua, nec curat; vastantur quoque pauperes sui, unde non parva sollicitatur cura* », *ibid.*, p. 90.

2554 « *Pauperum ergo transmissus questu et lacrimis post parva dierum intervalla rediit ad dominum, nullamque sui curam gerens egit suppliciter causam innoxiorum. Accersitur negotium totius curiae, et acerrime in causam deducitur* », *ibid.*, p. 90.

2555 « *Intenduntur crimina, quae humili et sufficienti ratione cuncta purgando removebat* », *ibid.*, p. 90.

2556 « *Saeculum amando et tibi obsequendo nimium deum ac me ipsum hactenus neglexi. Quae corporis erant cultui omnino intentus nullam animae meae eruditionem accepi* », *ibid.*, p. 90.

2557 « *Quapropter precor, si quid unquam bene merui a te, liceat vitae quod superest in monasterio transigi salvo circa me amore tuo, et da mecum deo quae habui* », *ibid.*, p. 90.

2558 « *Plures dies multo eum honore detentum apud se debita honorificentia remisit, dictioni illius ac servitio*

Bonneville[2559], sur le plateau septentrional de la vallée du Bec, en 1034, une retraite où il mène une vie érémitique et s'adonne à l'apprentissage du psautier[2560]. Puis, dans le but de s'instruire et de s'édifier, il prend le parti de visiter quelques abbayes voisines, probablement Bernay[2561], où le *custos* le prend pour un voleur et le jette dehors de force[2562], et un second monastère où, lors de la procession solennelle, il voit des moines richement vêtus se bousculer à l'entrée de l'église, rire avec des laïcs et même se battre entre eux[2563]. Il y rencontre également un moine pieux qui lui fait oublier le spectacle dont il a été le témoin[2564]. De retour dans son ermitage, Herluin attire à lui quelques hommes à la recherche d'une vie semblable à la sienne. Le 24 mars 1035, la modeste chapelle bâtie par ses soins est dédiée à la Vierge par Herbert, l'évêque de Lisieux. En même temps, le prélat lui confère la tonsure et la cléricature[2565]. Il est ensuite établi comme chef de la communauté par plusieurs frères enrôlés sous sa direction[2566]. Il n'est pas rare de le voir se livrer aux travaux des champs aux côtés des autres religieux[2567].

---

tradens quidquid paterni iuris habebant fratres sui, qui eadem dignitate geniti pares extiterant sibi: quia dignior et vera nobilitate generosior germanis efficiebatur, jure ab eis illi subici nec indignum aut injuriosum aestimabatur », *ibid.*, p. 91.

2559 Bonneville-sur-le-Bec, dép. Eure, cant. Montfort-sur-Risle.

2560 « *Protinus in villa quae dicitur Burnenvilla extruendum servitio dei opus arripuit non parvum brevi peractum. Ipse non solum operi praesidebat, sed opus ipsum efficiebat, terram fodiens, fossam efferens, lapides sabulum calcemque humeris comportans ac ea in parietem ipsemet componens. Quibus alii horis aberant, ipse congerebat quae ad opus exigebantur, excludens otium ab omni parte diei, quanto vanitate tumida olim delicatior, tanto vera humilitate nunc ad omnen laboris tolerantiam propter deum patientor. Cibum praeter quibus non licet diebus semel accipiebat, nec exquisitum et parce satis, expleto cum die opere suo. Et quia interdiu nequibat, ediscendo psalterio noctem paene totam impendebat. His exercitiis multa jocunditate exercebatur novus tiro Christi* », *ibid.*, p. 91.

2561 Dickson M.-P., « Quelques aspects de la personnalité d'Herluin, fondateur de l'abbaye du Bec », dans *Sous la règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, Actes du colloque de l'abbaye bénédictine Sainte-Marie de Paris (23-25 octobre 1980), Genève, Droz, 1982, p. 109.

2562 « *Ad haec qui monasterii custos erat, ut illum sic introrsus accedentem conspexit, furem suspicatus immisso quanta vi potuit collo illius pugno per capillos foris usque ad ostium extrusit* », *Vita Herluini*, p. 92.

2563 « *Festiva processione cum fratres in die solemnitatis exissent vidit indecenti benevolentia monachos passim arridere laicis, aggaudere in paratioribus ornamentis ostentando ea aliis, ad introitum contentioso tumultu anticipare aditum. Ad haec insistentem sibi nimium fratrem quidam monachus monachum pugno repercussum avertit, ac impulsum supinis dentibus demisit ad solum* », *ibid.*, p. 92.

2564 « *Sequenti nocte expleto matutinorum officio diu ante lucem aliis emissis oraturus ipse remansit occultatus in quodam angulo oratorii. Mox quidam monachus eo non viso prope constitit ad orandum, qui nunc toto corpore prostratus nunc tantum genibus flexis cum lacrimis orans usque mane clarum perstitit. Ejus igitur exemplo omnino redintegratus est* », *ibid.*, p. 92.

2565 « *Sacrata vero quam costruxit ecclesia ab episcopo Lexovii nomine Hereberto, comam totondit, ac saecularem habitum deponens ab eodem pontifice sacrae habitum religionis accepit* », *ibid.*, p. 93. Le dossier de la chronologie du Bec fait actuellement l'objet d'un réexamen de la part de Jean-Hervé Foulon. Foulon J.-H., « Le chevalier Herluin et la fondation de l'abbaye du Bec : un dossier complexe entre tentation érémitique et normalisation cénobitique », *Revue historique*, 663, 2012 / 3, p. 563-607 ; Id., « La liberté de l'abbaye du Bec entre image et réalité. Réflexions autour d'un modèle réformateur normand aux XIe-XIIe siècles », dans Gazeau V., Barrow J., Délivré F. (dir.), *Autour de Lanfranc (1010-2010). Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XIe-XIIe siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, à paraître.

2566 « *Postmodum a praefato praesule sacerdos consecratus, pluribus ducatui illius jam adscitis fratribus abbas praeficitur* », *Vita Herluini*, p. 93.

2567 « *Videres peracto in ecclesia officio abbatem collo sementem, manu rastrum vel sarculum gestantem ad*

Cependant, le lieu choisi pour ce premier monastère s'avérant manquer de tout, Herluin se voit intimer l'ordre, lors d'une vision, de déplacer son abbaye près d'un ruisseau appelé le Bec, à un mille du château de Brionne[2568]. S'y conformant, il s'attache à acquérir la totalité de la forêt qui entoure l'emplacement, par achats ou dons[2569]. Il y érige une église ainsi qu'un cloître aux colonnes de bois que les frères ne sont pas destinés à quitter[2570]. Afin d'aider Herluin dans l'immense tâche qui lui incombe, la Providence lui envoie d'Italie Lanfranc qui se fait moine au Bec[2571]. Un partage des tâches s'organise entre les deux hommes : à Herluin reviennent les tâches matérielles et à Lanfranc, la vie contemplative[2572]. La réputation du jeune monastère ne cessant de croître, les donations commencent à affluer au Bec, de même que se multiplient les conversions à la vie monastique[2573]. Herluin et Lanfranc sont ensuite rejoints par Anselme d'Aoste, ce dernier succédant en qualité de prieur à Lanfranc lorsque celui-ci quitte le Bec pour Saint-Étienne de Caen[2574], mais aussi par Guillaume, le futur abbé de Cormeilles[2575], Henri, le futur abbé de Battle[2576], ou encore Ernost, le futur évêque de Rochester[2577]. Une telle croissance nécessite rapidement la reconstruction du monastère, initiée par Lanfranc alors qu'il est encore prieur[2578]. L'église abbatiale est dédicacée en grande pompe, le 23 octobre 1077, par ses soins alors qu'il est évêque de Cantorbéry, en présence des évêques, des abbés et des *proceres regni*, de même qu'en présence d'un certain nombre de grands des provinces voisines[2579]. À la même époque, la santé d'Herluin déclinant, ce dernier

agriculturam praeire monachos omnes, ruris operi sub diei terminum insistere », *ibid.*, p. 93.

2568 « *Dein post aliquantum temporis per visum divinitus commonitus est, ut dimissa solitudine campestri, quae competenti oportunitate omnino carebat, eum ad locum sui juris mansionem transferret, qui a rivo illic mananti Beccus appellatur, ad miliarium a castro quod vocatur Brionnium* », *ibid.*, p. 93.

2569 « *Nam consortes et contermini quas habebant partes seu venditione seu gratuita donatione omnes sibi duas dedere, ac brevi sub tempore silvam Brionnii quae circum erat totam obtinuit* », *ibid.*, p. 94.

2570 « *Consecrata paucis extructa annis non parva ecclesia, columnis ex ligneis claustrum construxit, in quo ad morem patriae fratres jam nusquam progressuros considere instituit* », *ibid.*, p. 94.

2571 « *Beccum itaque adiit, quo nullum usquam pauperius aestimabatur vel abjectius coenobium. Forte tunc abbas extruendae fornaci ocupatus ipsemet operabatur manibus suis : cujus humilitatem animi sermonisque dignitatem ille plurimum veneratus et amans, monachus ibi efficitur* », *ibid.*, p. 96.

2572 « *Forma gregi uterque vivendi, unus active, alter contemplative* », *ibid.*, p. 96.

2573 « *Laici potentes, alta nobilitate viri multi pro ipsius amore multas eidem ecclesiae terras contulere. Ditatur ilico Beccensis locus ornamentis possessionibus, personis nobilibus et honestis* », *ibid.*, p. 97.

2574 « *Arbor fructibus opima fuit venerabilis Anselmus ecclesiae Augustensis clericus, qui illum doctorem maximum ad ordinem monachorum subsecutus ad prioratum quoque ejusdem coenobii Beccensis post eum accessit, et defuncto beatae memoriae supradicto Herluino abbati successit* », *ibid.*, p. 103.

2575 « *Arbor fructuum jocunditate plurimum acceptabilis fuit ecclesiae Cormeliensis abbas Willelmus, apprime nutritus et eruditus* », *ibid.*, p. 103.

2576 « *Arbor alta atque fructuosa extitit Henricus Cantuariensis ecclesiae decanus, qui postmodum abbas fuit de Bello, vir ecclesiasticis omnibus disciplinis optime instructus* », *ibid.*, p. 103.

2577 « *Arbores bonorum operum fertilitate multum gravidae in domo domini extiterunt venerabilis Hernostus ecclesiae Rofensis episcopus* », *ibid.*, p. 103

2578 « *Adunatam etenim illic fratrum multitudinem quia domorum spatiositas iam capere non valebat, et quia situs loci degentium incolumitati contrarius existebat, venerabilis Lanfrancus abbatem Herluinum de majoris monasterii et officinarum aedificatione compellare coepit* », *ibid.*, p. 98.

2579 « *Igitur decimo kalendas novembris, anno ab incarnatione domini millesimo septuagesimo septimo, sanctae omni ecclesiae reverendus gentium transmarinarum summus pontifex Lanfrancus advenit*

gagne son lit[2580], demande l'absolution[2581] et meurt le 26 août 1078[2582]. Il est inhumé dans la salle capitulaire au cours d'une cérémonie dirigée par l'évêque d'Évreux, Gilbert[2583].

Cette *Vita* s'écarte de tout ce que l'on a rencontré jusqu'à présent. Elle diffuse le modèle de la conversion tardive qui rencontre un certain succès entre le milieu du XIe et le milieu du XIIe siècle. On note par exemple un certain nombre de correspondances entre la *Vita Herluini* de Gilbert Crespin et la *Vita* de Simon de Crépy, héritier de l'importante principauté d'Amiens-Valois, composée par un moine de Saint-Oyend, en 1109[2584]. Alors qu'Herluin est éduqué auprès de Gilbert de Brionne, Simon de Crépy est reçu en qualité de *nutritus* à la cour de Guillaume de Normandie[2585]. Comme Herluin, Simon de Crépy fréquente assidûment les églises, alors qu'il est encore *miles*. De même, si Gilbert Crespin ne dit rien d'un éventuel mariage de son héros, sans doute pour faire de ce dernier un clerc en devenir, Simon de Crépy refuse, lui, explicitement le mariage. Là où la société dans laquelle évolue Herluin est dépeinte sous un jour sombre, comme un frein à sa piété, le biographe de Simon de Crépy noircit le portrait de son père, Raoul[2586]. Dans de telles conditions, le comte d'Amiens-Valois n'a, lui non plus, d'autre choix que de se retirer du monde. Ce modèle de sainteté s'impose à une époque où l'Église s'empare de la question de l'éthique des fonctions chevaleresques. Si elle s'attache à dénoncer les « mauvais chevaliers » qui menacent ses biens, elle cherche à l'inverse à valoriser les « bons chevaliers » que leur comportement et leur piété rapprochent de l'éthique ecclésiastique. C'est la finalité des portraits de *milites* qui finissent leurs jours sous l'habit monastique comme Herluin, Simon de Crépy mais aussi Ansoud de Maule évoqué par Orderic Vital[2587]. C'est également dans ce contexte qu'il faut replacer le portrait réalisé par

---

consecrando consummaturus ecclesiam, quam inspirante deo inchoavit, et in cujus extruendis fundamentis lapidem secundum ipse manu sua imposit. Convenerunt universi Normanniae episcopi, abbates, et alii quique viri religiosi ; affuerunt proceres regni ; (...) affuit tamen per condecentem beneficientiae suae largitionem. (...) Affuerunt et regni Franciae clarissimi consules, et ex aliis ejusdem regni primatibus complures ; clerici, monachi ex universis adjacentibus provinciis. Confluxit innumerum genus hominum », *ibid.*, p. 106.

2580 « *Nam proxime subsecuto mense Augusto, decimo tertio kalendas Septembris, die dominico, ex toto lecto decubuit* », *ibid.*, p. 108.

2581 « *Denique jam ingruentem mortis horam sentiens communicari se expostulavit, et animam sibi commendari* », *ibid.*, p. 109.

2582 « *Vespertina a fratribus peracta sinaxi, cum diei ac diurni officii fine, vitae humanae stadium felici cursu peregit, nocte jam proxima, quae in dominicum illucescebat, septimo kalendas Septembris* », *ibid.*, p. 109.

2583 « *Advenit et totum exequiale officium celeberrime egit Ebroicensis episcopus, honestae vitae magnaeque litterarum scientiae vir venerandus Gislebertus. Factum est in capitulo illi monumentum bonorum actuum, aeternum filiis monumentum* », *ibid.*, p. 110.

2584 Lauwers M., « Du pacte seigneurial à l'idéal de conversion : les légendes hagiographiques de Simon de Crépy », dans Lauwers M. (dir.), *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratique dans l'Occident médiéval (IXe-XIIe siècles)*, Antibes, APDCA, 2002, p. 560. Il faut également noter que Simon de Crépy fait partie des donateurs de l'abbaye du Bec.

2585 *Ibid.*, p. 562.

2586 *Ibid.*, p. 565.

2587 OV, livre 5, t. III, p. 178-182.

Odon de Cluny de saint Géraud d'Aurillac. Ce chevalier aquitain, par bien des aspects, se comporte en moine et parvient de fait, à vivre sa sainteté dans le siècle[2588]. Il est présenté comme un seigneur riche en seigneuries, installé dans sa forteresse d'Aurillac mais combattant la garde en avant. Sa table ressemble à celle d'un abbé, avec ses lectures pieuses, tandis que son château est ouvert aux pauvres, sur le modèle monastique. Les hommes de Géraud le tiennent pour saint de son vivant. Il est ainsi assailli par les demandes de miracles. Un petit trafic de reliques représentatives (vinage) s'organise autour de sa personne[2589]. Dominique Barthélemy a bien démontré que la *Vita Geraldi* s'attache à délester ce dernier de sa chevalerie et de son caractère séculier, plutôt que de faire du seigneur aquitain un saint chevalier. Au lieu de valoriser l'*ordo pugnatorum* avec la figure d'un *miles Christi*, il s'agit de détourner les clercs de l'attrait que pourrait exercer une chevalerie en armes et en fêtes[2590]. Cela n'empêche pas, cependant, l'émergence de saints guerriers, témoignant de la reconnaissance par l'Église de l'utilité de l'action du combattant ainsi que de la définition d'une voie de salut spécifique pour le chevalier qui n'entend pas renoncer au monde[2591]. Esther Dehoux a montré que la figure du saint guerrier précise les conditions d'un bon usage des armes et définit les missions attribuées aux combattants : diffuser la foi chrétienne et défendre l'Église, protéger le faible, l'*inermis*, et veiller au maintien de la paix[2592]. Par exemple, la valorisation de la figure de saint Georges, dont le culte est répandu en Normandie[2593], tend à justifier la fonction du guerrier au sein de la société : assurer la protection des plus faibles[2594]. Ainsi, deux voies idéales s'ouvrent à l'aristocratie laïque. L'une s'inscrit dans le schéma tripartite de la société médiévale et privilégie une pratique juste et légitime de la violence. L'autre, l'entrée volontaire au monastère, peut être qualifiée d'« éthique absolue ». Par cette expression, Dominique Iogna-Prat désigne le passage du monde au monastère, antichambre de l'éternité, par opposition à la « morale statutaire » de type carolingien, privilégiant le modèle de grands laïcs accomplissant fidèlement leur tâche fonctionnelle dans le monde[2595].

2588 Iogna-Prat D., « La place idéale du laïc à Cluny (v. 930-v. 1150). D'une morale statutaire à une éthique absolue? », dans Lauwers M. (dir.), *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratique dans l'Occident médiéval (IXe-XIIe siècles)*, *op. cit.*, p. 295-296.

2589 Barthélemy D., *Chevaliers et miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 52-53.

2590 *Ibid.*, p. 60-65.

2591 Dehoux E., *Saints guerriers. Georges, Guillaume, Maurice et Michel dans la France médiévale (XIe-XIIIe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 39.

2592 *Ibid.*, p. 52.

2593 Ainsi que le montrent les travaux non encore publiés de Véronique Gazeau consacrés à Orderic Vital et aux saints guerriers.

2594 Dehoux E., *Saints guerriers. Georges, Guillaume, Maurice et Michel dans la France médiévale (XIe-XIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 106.

2595 Iogna-Prat D., *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'Islam (1000-1150)*, Paris, Aubier, 1998, p. 48-49 ; Id. « La place idéale du laïc à Cluny (v. 930-v. 1150). D'une morale statutaire à une éthique absolue? », art. cit., p. 291-293.

Il importe de noter que ce nouveau modèle de sainteté ne se développe pas dans les anciens monastères de la vallée de Seine comme Fontenelle ou Jumièges, mais au Bec, précisément fondé par un *miles*, Herluin, qui entraîne sa parentèle dans son sillage. D'après sa *Vita*, deux de ses vassaux, dont les noms ne sont pas révélés, suivent son exemple et se font ordonner prêtres[2596]. Ceci est d'ailleurs confirmé par la documentation diplomatique. On sait grâce à la charte par laquelle Guillaume le Bâtard confirme les biens du Bec (1041), que le beau-frère d'Herluin, Baudri, originaire de Servaville[2597], s'y fait moine en même temps qu'il cède son domaine à cette abbaye[2598]. De fait, le parcours d'Herluin, tel qu'il est retracé par sa *Vita*, ne peut être envisagé comme une rupture radicale entre états laïque et monastique, même si Gilbert Crespin présente son héros comme devant opérer un choix déchirant entre son seigneur temporel et son seigneur céleste. Malgré tout, Gilbert Crespin ne dépeint pas Herluin comme rompant définitivement avec son milieu d'origine : l'abbé effectue au contraire de nombreux allers et retours dans le siècle. Il est notamment présenté comme se réservant la gestion matérielle de son monastère tandis que les aspects strictement contemplatifs sont confiés à Lanfranc[2599]. On le voit s'efforcer d'accroître le patrimoine de l'abbaye. Au début, cette dernière ne possède que des biens appartenant à Herluin et aux membres de sa famille, ce qui n'est guère suffisant. Cependant, au bout de quelques années, l'abbé parvient à étendre l'autorité de son monastère sur des territoires s'étendant sur plusieurs kilomètres à la ronde[2600]. Il parvient, entre autres, à acquérir, soit par ventes, soit par dons, la totalité du bois de Brionne[2601] tandis que la renommée de l'abbaye du Bec amène nombre de laïcs puissants à lui accorder leurs biens[2602]. Là encore, on trouve trace de ces efforts dans la documentation diplomatique et plus particulièrement dans la pancarte de 1077[2603].

2596 « *Ejusdem ordinis cum eo jugum subierunt duo sui*. », *ibid*., p. 93.

2597 Dép. Seine-Maritime, cant. Darnétal, comm. Servaville-Salmonville.

2598 *RADN*, acte n° 98, p. 251; Gazeau V., « Implantation monastique et recrutement des religieux dans les monastères de la vallée de la Risle, en Normandie au XIe siècle », *CAHMER*, 5, 1992, p. 129-137.

2599 « *Forma gregi uterque vivendi, unus active, alter contemplative* », *Vita Herluini*, p. 96.

2600 « *Qui ergo in ipsius monasterii inchoatione domibus necessariis solum sufficiens non habuit, ejus pauces infra annos ad miliaria protenditur dominium*. », *ibid*., p. 98.

2601 « *Spe in deo firmata coepit operari, ac deus evidentissime cooperari; nam consortes et contermini quas habebant partes seu venditione seu gratuita donatione omnes sibi suas dedere, ac brevi sub tempore silvam Brionnii quae circum erat totam obtinuit* », *ibid*., p. 94.

2602 « *Laici potentes, alta nobilitate viri multi pro ipsius amore multas eidem ecclesiae terras contulere*. », *ibid*, p. 97.

2603 Celle-ci fait état des donations du duc-roi Guillaume, d'un certain *Escalwisus*, du comte d'Eu, de Gui de Bourgogne, le comte de Brionne, d'un dénommé Hugues fils Wascelin, de Roger de Beaumont, de Jean, fils du comte Raoul et futur évêque d'Avranches, des deux fils de Gilbert de Brionne, Richard et Baudoin, de Guillaume fils Géré, d'Hugues de Bolbec, d'Hugues de Gournay, de Guillaume II de Breteuil, de Roger fils Helgot, des membres de la famille Crespin et de leurs vassaux, Hugues Pipart, Gilbert fils Rainald, Gilbert Dastin, Osulfe, Erchambald de Faverolles, Raoul de Crémanville et Lambert de Tillières, de Giroie d'Échauffour, de Guillaume Pacy, de Gautier Broc, de Simon de Crépy, de Guillaume de Vernon et de ses vassaux. *Regesta Regum Anglo-Normannorum*, acte n° 166, p. 550-558 ; Gazeau-Goddet V., « L'aristocratie autour du Bec au tournant de l'année 1077 », *Anglo-Norman Studies*, 7, 1984, p. 90-92.

Cependant, dans le récit de Gilbert Crespin, cette perméabilité des sphères laïque et ecclésiastique est mise au service d'un projet réformateur destiné à faire reconnaître la supériorité des modèles spirituels et de l'état monastique, les moines imposant leurs normes comportementales au reste des hommes. La *Vita Herluini* est conçue comme une quête, celle de la perfection qu'Herluin atteint après avoir franchi les différents degrés d'une société strictement hiérarchisée : *miles*, ermite, prêtre, moine et enfin abbé. Gilbert Crespin utilise pour ceci le thème de l'errance mis en scène dans la littérature chevaleresque. Celui-ci lui sert à défendre la prééminence morale et spirituelle du moine, reprenant ainsi à son compte la doctrine de la vie monastique élaborée par ses maîtres, Lanfranc et Anselme[2604]. De même, Gilbert Crespin dépeint Lanfranc, une fois archevêque de Cantorbéry, comme subordonné à son ancien abbé[2605]. Ceci s'inscrit dans le contexte de la compétition entre séculiers et réguliers pour la reconnaissance de la primauté au sein de l'Église mais aussi entre monachisme bénédictin et nouveaux courants monastiques.

Le Bec se trouve à la pointe de ce débat : à la même époque, un moine anonyme de la communauté rédige trois écrits polémiques par lesquels il entend prouver la primauté du monachisme cénobitique sur tout autre état de vie et même sur les autres ordres religieux[2606]. Ainsi, lorsque Gilbert Crespin compose sa *Vita*, le sujet est d'actualité et la polémique agite les principaux centres intellectuels de l'époque. Entre autres, la question est de savoir si la profession monastique constitue un sacrement et si un religieux peut, par conséquent, exercer un ministère entraînant charge d'âmes. L'abbaye du Bec est particulièrement active dans ce débat puisque la *cura animarum* est un devoir essentiel pour elle : elle possède le patronage de 19 églises normandes[2607]. Dans ce contexte, les moines sont présentés comme étant les plus à même de prendre en charge la réforme de l'Église.

Ceci ne peut se faire en rupture avec l'aristocratie. En effet, l'Église ne se reproduit et ne se justifie en tant que structure sociale que par la conversion des hommes (*conversio*) lors de leur entrée en religion, et par la conversion des biens (*commutatio*, *transmutatio*) après la donation de ces derniers à l'Église. Concernant le recrutement des moines, on note une

2604 Il la développe par ailleurs dans une lettre qu'il adresse à un confrère l'ayant questionné sur la vie et la profession monastiques : d'après lui, la vie monastique est la forme la plus parfaite, et même la seule parfaite, de la vie chrétienne. Leclercq J., « Une doctrine de la vie monastique dans l'école du Bec », *Spicilegium Beccense,* 1, 1959, p. 480 ; Southern R. W., « St. Anselm and Gilbert Crispin, abbot of Westminster »,

2605 « *Summus antistes et in ecclesiis transmarinis vices apostolicas gerens submittebat se suo quondam abbati, ut alias quivis monachus*. », *ibid*., p. 102; Gazeau V., « L'exercice et la représentation de l'autorité chez les abbés bénédictins : le dossier des abbés du Bec (1035-1150) », dans Cottier J.-F., Hurel D.-O., B.-M., Tock (dir.), *Les personnes d'autorité en milieu régulier. Des origines de la vie régulière au XVIIIe siècle*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Etienne, 2012, p. 107-116.

2606 Foulon J.-H. « Le chevalier Herluin et la fondation de l'abbaye du Bec : un dossier complexe entre tentation érémitique et normalisation cénobitique », art. cit., p. 588.

2607 Gazeau V., « L'aristocratie autour du Bec au tournant de l'année 1077 », art. cit., p. 93.

évolution à cette époque. En dépit de ce qu'affirme Gilbert Crespin, à savoir que, dans la région, renoncer aux armes pour devenir moine est considéré comme une aberration[2608], l'entrée des guerriers au monastère est une pratique aristocratique courante, à partir de la moitié du XIe siècle. Alors qu'à l'époque carolingienne, la plupart des moines sont d'anciens oblats, offerts enfants par leurs parents à un monastère, à partir de la seconde moitié du XIe siècle, les établissements monastiques s'ouvrent au contraire sur la société extérieure. L'oblation perd de son importance, entre autres parce que l'enfant doit confirmer ses choix une fois parvenu à l'âge adulte. Si l'on en croit Charles de Miramon, qui s'est notamment penché sur le cas de Cluny, les *nutriti* en arrivent à former une minorité tandis que ceux que l'on appelle des « convertis tardifs », des personnes ayant atteint un certain âge et ayant occupé jusque là une fonction dans la société se font plus nombreux[2609]. Le cas d'Herluin est ainsi loin d'être unique. D'ailleurs, comme on l'a vu, la *Vita Herluini* évoque deux de ses vassaux, sans les nommer. De même, la charte de confirmation de 1041 précise que son beau-frère, Baudri, s'y fait moine. Le Bec accueille également un certain nombre de membres de la famille de Gilbert Crespin sur lesquels on reviendra par la suite, ainsi que l'un de leurs vassaux, Lambert, originaire de Tillières-sur-Avre[2610]. D'après Orderic Vital, la pratique se répand dans l'aristocratie normande[2611]. Le moine de Saint-Évroult évoque ainsi la cas de plusieurs laïcs entrés sur le tard dans son abbaye : Roger du Sap et son frère, Odon, de Serlon d'Orgères et Razso, fils d'Ilbert, d'Odon de Dol, de Geoffroy d'Orléans et de Jean de Reims ou encore de Roger, le neveu de Guillaume de Varenne, d'Arnold, fils d'Onfroy du Tilleul et neveu d'Hugues de Grandmesnil, converti avec son écuyer Guy de Mantes et de Drogon, fils de Geoffroy de Neufmarché. Il est maintenant difficile de savoir si cette évolution est le fruit des nouveaux modèles proposés et de l'intériorisation de la supériorité du modèle monastique en particulier ou si ce *topos* hagiographique accompagne au contraire l'attrait exercé par le cloître sur les membres de l'aristocratie.

2608 « *Cujus virtutis hoc ad quendam titulum praescribatur, quia mundum sibi jocundissime ad votum arridentem ea aetate penitus recusavit qua vehementius alii se ingerunt recusanti, et in qua patria tunc incolumen armis militem abrogatis monachum fieri portentum habebatur* », *Vita Herluini*, p. 87.

2609 De Miramon C., « Embrasser l'état monastique à l'âge adulte (1050-1200). Étude sur la conversion tardive », *Annales HSS*, juillet-août 1999, n° 4, p. 825-849.

2610 Gazeau V., « Implantation monastique et recrutement des religieux dans les monastères de la vallée de la Risle, en Normandie au XIe siècle », art. cit., p. 133-135.

2611 OV., livre 5, livre 6, t. III p. 118 ; p. 226.

III-3 / De nouveaux modèles de sainteté qui peinent à s'imposer dans les monastères bénédictins du diocèse de Rouen, tournés vers un « âge d'or » du monachisme

Le modèle de sainteté proposé par la *Vita Herluini* ne s'impose pas dans les monastères du diocèse de Rouen. Ce texte ne semble guère avoir été copié dans les autres monastères du diocèse de Rouen ou, du moins, nous n'en avons pas de témoin connu. Cette première impression se voit corroborée par l'étude des calendriers liturgiques des établissements bénédictins du diocèse de Rouen : Herluin n'y est jamais mentionné. De manière générale, les abbayes dont la fondation remonte à l'époque pré-normande paraissent nier les nouveaux modèles de sainteté qui émergent à cette époque. Pourtant, comme l'a montré André Vauchez, si la sainteté monastique et canoniale conserve un prestige certain[2612], les saints issus des nouveaux ordres connaissent un vif succès[2613], de même que les ermites[2614] ou certains laïcs, notamment les saints rois à l'instar d'Édouard le Confesseur[2615]. Ces nouvelles formes de sainteté accompagnent l'évolution de la spiritualité au Moyen Âge, cette dernière tendant de plus en plus à s'affranchir du cadre bénédictin. Si l'on en croit Jean-Hervé Foulon, l'attrait de l'érémitisme est bien présent chez Herluin[2616]. Celui-ci s'exprime à travers sa tenue (habit grossier, barbe et cheveux longs), son comportement (choix d'un âne comme destrier), ses activités (veilles nocturnes dans les églises, jeûne au pain dur et à l'eau), autant d'éléments évoquant Jean-Baptiste, le père des ermites[2617]. Après avoir rompu avec Gilbert de Brionne, c'est sur un plateau désolé, celui de Bonneville, qu'Herluin se retire. Seul, il effectue la construction des murs de sa cellule et s'adonne à la lecture nocturne du psautier et des Écritures ainsi qu'à la prière[2618]. Le parallèle avec saint Antoine et saint Martin est net : eux aussi travaillent de leurs mains, s'alimentent peu, négligent leur corps et passent leurs nuits en prières. Le choix initial d'Herluin peut ainsi être interprété comme un refus d'entrer dans un cadre bénédictin traditionnel[2619]. Le vassal de Gilbert de Brionne cultive d'ailleurs jusqu'à sa mort ce goût pour l'ascèse et la vie austère[2620]. En Normandie, il n'est guère un cas isolé : on y

2612 Vauchez A., *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, *op. cit.*, 1988, p. 374.
2613 *Ibid.*, p. 309.
2614 *Ibid.*, p. 380.
2615 *Ibid.*, p. 187-197, p. 309-311
2616 Foulon J.-H. « Le chevalier Herluin et la fondation de l'abbaye du Bec : un dossier complexe entre tentation érémitique et normalisation cénobitique », art. cit. ; Id., « Les ermites dans l'ouest de la France : les sources, bilan et perspectives », dans Vauchez A. (dir.), *Ermites de France et d'Italie (XIe-XVe siècle)*, Actes du colloque de la Chartreuse de Pontignano (5-7 mai 2000), Rome, École française de Rome, 2003, p. 81-113.
2617 Foulon J.-H. « Le chevalier Herluin et la fondation de l'abbaye du Bec », art. cit., p. 581, p. 592.
2618 *Ibid.*, p. 592-593.
2619 *Ibid.*, p. 592.
2620 *Ibid.*, p. 593.

observe un réel attrait pour la vie érémitique au XIe siècle[2621]. Il ne s'agit pas d'une nouveauté : c'est une tradition depuis le VIe siècle. Nombreuses sont les communautés régulières qui passent d'abord par un stade érémitique. Jusqu'à la fin du XIIIe siècle, le mouvement ne faiblit pas[2622]. L'imitation des Pères du désert est alors envisagée par certains comme la seule voie possible pour sortir d'une Église insérée dans la société féodale et revenir aux sources. On peut par exemple évoquer Richard de Tombelaine et Anastase le Grec, deux savants venus au Mont Saint-Michel, optant finalement pour ce mode de vie, ou encore Jean de Fécamp, ermite de désir, Maurille de Rouen et Gerbert de Saint-Wandrille qui mènent d'abord en Italie une vie érémitique[2623]. Finalement, le parcours d'Herluin préfigure en quelque sorte celui de Bernard de Tiron, ce dernier effectuant de nombreux allers et retours entre érémitisme et cénobitisme avant de fonder le monastère dont il prend le nom[2624]. La *Vita Herluini* fait ainsi état de ces vocations érémitiques qui tiraillent la société féodale et en particulier un aristocrate comme Herluin à cette époque. Cependant, Gilbert Crespin prend soin de les intégrer dans un éloge du monachisme, comme nombre d'hagiographes issus des monastères, qui cherchent à masquer l'autonomie de cet érémitisme[2625]. Les autres monastères de la vallée de la Seine s'efforcent au contraire de nier ces tendances centrifuges.

On s'en rend compte lorsque l'on étudie leurs calendriers liturgiques, comme a pu le faire Jean-Michel Matz pour le diocèse d'Angers. En fait, les monastères de la vallée de la Seine semblent relativement fermés aux nouveaux modèles de sainteté qui se diffusent dans l'ensemble de la société. Lorsque l'on fait abstraction du groupe des saints dits à renommée universelle, commun à l'ensemble de la chrétienté, et que l'on se concentre sur ceux des saints étrangers au diocèse de Rouen et « indigènes », ces deux dernières catégories formant le « propre des saints »[2626], on observe une très nette surreprésentation des confesseurs. Sur 155 fêtes recensées pour la totalité des établissements étudiés, 66 % se rapportent à ces saints. Les ermites sont quasi absents des sanctorals analysés. Si saint Condède et saint Vulgan sont respectivement honorés à Fontenelle et Saint-Ouen de Rouen, c'est que ces monastères

2621 *Ibid.*, p. 580.

2622 Arnoux M., « Ermites et ermitages en Normandie (XIe-XIIIe siècles) », dans Vauchez A. (dir.), *Ermites de France et d'Italie (XIe-XVe siècle)*, *op. cit.*, p. 115.

2623 Arnoux M., *ibid.*, p. 118.

2624 Beck B., *Saint Bernard de Tiron, l'ermite, le moine et le monde. Redécouverte d'un étonnant acteur de la Réforme de l'Église au XIe et XIIe siècles*, Cormelles-le-Royal, La Mandragore, 1998 ; Thompson K., *The Monks of Tiron. A Monastic Community and Religious Reform in the Twelfth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, p. 164.

2625 Caby C., « Vies parallèles : ermites d'Italie et de la France de l'Ouest (X^e-XIIe siècle) », dans Dalarun J. (dir.), *Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'ouest de la France*, Actes du colloque de Fontevraud (13-16 décembre 2001), Turnhout, Brepols, 2004 (Disciplina Monastica, 1), p. 13.

2626 On reprend là la typologie établie par Hippolyte Delehaye dans son article fondateur : Delehaye H., « *Loca sanctorum* », *Analecta Bollandiana*, 48, 1930, p. 5-64.

possèdent leurs reliques[2627]. Saint Josse fait l'objet d'une célébration dans les seules abbayes de Fontenelle et du Bec. Les établissements du diocèse de Rouen sont, dans une certaine mesure, plus ouverts aux saints réformateurs qui se multiplient à compter du XIe siècle. Le monastère de Fontenelle cherche manifestement à promouvoir une sainteté interne. Figurent dans ses calendriers liturgiques un certain nombre de ses abbés réformateurs : Mainard, Gérard Ier (1008-1029/1031), Gradulphe (1029-1047), Gerbert (1063-1089) et Gautier (1133-1150). Leurs restes sont également mentionnés parmi les reliques recensées par le prieur Guillaume La Vieille[2628] et leurs noms se retrouvent dans la liste des saints du monastère[2629]. À côté, saint Laurent O'Toole est vénéré au18 des calendes de décembre avec 12 ou 8 leçons à Fontenelle, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, Fécamp, la Trinité du Mont et au Bec. Ceci tient sans doute à la présence du corps de l'archevêque de Dublin à Eu où il est inhumé dans l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Victor. Le trésor de Fontenelle comporte d'ailleurs « *de capillis et pulvere corporis et vestimentis* » appartenant à saint Laurent O'Toole[2630]. La sainteté clunisienne gagne également les calendriers avec l'inscription de saint Maïeul, au 5 des ides de mai, à Fécamp, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, Fontenelle et la Trinité du Mont, et d'Odon, au 14 des calendes de décembre, à Fécamp et Jumièges. Parmi les représentants des ordres nouveaux, seul saint François voit son nom intégrer le sanctoral au 4 des nones d'octobre à Fécamp, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen et à la Trinité du Mont de Rouen. À titre comparatif, la cathédrale semble plus ouverte : on note la présence, dans ses calendriers, de saints tels que Bernard de Clairvaux, célébré au 13 des calendes de septembre, de saint Dominique, aux nones d'août, de Guillaume de Bourges, au 4 des ides de janvier et au 17 des calendes de février. On relève, enfin, quelques noms de saints rois et de saintes reines dans les sanctorals des abbayes étudiées : Bathilde à Jumièges, fêtée le 3 des calendes de février par une fête *in capis* ou à 12 leçons ; saint Edmond au 12 des calendes de décembre avec une fête *in albis* à Fécamp, à 12 leçons à Saint-Ouen de Rouen, la Trinité du Mont et au Bec, à 3 leçons à Jumièges ; l'obit d'Édouard le Confesseur est célébré aux nones de janvier à Fécamp, de même que sa translation au 3 des ides d'octobre, cette dernière donnant lieu à une célébration *in albis*. Comme on le verra plus en détail par la suite, l'introduction de ces cultes obéit bien souvent à des motivations politiques. Quoi qu'il en soit, la part des ermites, des réformateurs et des rois reste toutefois minime à côté de celle des confesseurs. Les ermites ne

2627 Les reliques de saint Condède soutiennent les revendications des moines de Fontenelle sur l'île *Belcinaca* au XIe siècle. On relève notamment, dans la production diplomatique du monastère, un acte par lequel Guillaume, comte d'Arques, à la prière de l'abbé Gradulphe, restitue l'île *Belcinaca* où saint Condède a mené la vie érémitique (1032-1047) ; *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 15, p. 56.

2628 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 102.

2629 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 19v.

2630 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol.102.

représentent que 2,5 % des saints présents dans le sanctoral des monastères bénédictins du diocèse de Rouen, les réformateurs 9 % (6 % si l'on fait abstraction des abbés de Fontenelle, propres à cette seule abbaye) et les rois 3 %. On est donc fort loin du poids représenté par le groupe des confesseurs. En quelque sorte, les moines bénédictins semblent se réfugier dans un « âge d'or » du monachisme. Ce constat est assez proche de celui fait par Jean-Michel Matz à l'issue de son examen des calendriers liturgiques de Saint-Aubin d'Angers : dans cette abbaye bénédictine, le culte s'exprime en terme de stabilité et de fidélité aux temps anciens et reflète la « fermeture du sanctoral aux nouveaux produits de la fabrique des saints »[2631]. Jean-Michel Matz se demandait alors si le caractère extrêmement traditionnel des dévotions pratiquées dans le monastère angevin relevait d'un modèle régional ou d'une attitude propre à la famille bénédictine[2632]. Les résultats obtenus par l'examen des calendriers des abbayes bénédictines du diocèse de Rouen invitent à pencher en faveur de la seconde hypothèse. La production hagiographique des monastères du diocèse de Rouen corrobore cette idée d'« âge d'or ». Il est en effet frappant de noter que les Xe-XIIe siècles ne se caractérisent pas par un processus massif de réécritures de textes hagiographiques antérieurs à la période des invasions scandinaves comme Monique Goullet peut l'observer par ailleurs[2633]. Au contraire, les hagiographes du diocèse de Rouen se livrent davantage à un travail de collecte et de copie de textes anciens. Ceci donne lieu à la réalisation du *Maius Chronicon Fontanellense*[2634] et du *Livre noir*[2635] de Saint-Ouen de Rouen. Ces deux manuscrits renferment, comme on l'a déjà écrit à plusieurs reprises, des textes antérieurs aux invasions scandinaves. Le *Maius Chronicon Fontanellense* contient, de nombreux textes composés à l'époque carolingienne : la *Vita secunda sancti Wandregesili*[2636], la *Vita sancti Ansberti*[2637], la *Vita sancti Vulframni*[2638], la *Vita sancti Condedi*[2639], la *Vita sancti Eremberti*[2640] et surtout une copie des *Gesta abbatum Fontanellensium*[2641]. C'est également par le *Livre noir* que l'on connaît les différentes versions de la *Vita sancti Audoeni*[2642]. On l'a déjà écrit, ce vaste mouvement de collecte de textes anciens est à mettre en relation avec le souci d'établir un lien entre monastères restaurés et

2631 Matz J.-M., « Le calendrier et le culte des saints : l'abbaye Saint-Aubin d'Angers (XIIe-XIVe siècles) », *Revue Mabillon*, 7, 1996, p. 141-142.
2632 *Ibid.*, p. 142.
2633 Goullet M., *Écriture et réécriture hagiographiques. Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident médiéval (VIIIe-XIIIe siècles)*, *op. cit.*, p. 41-45.
2634 Le Havre, BM, ms. 332.
2635 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41).
2636 Le Havre, BM, ms. 332, p. 1-29.
2637 Le Havre, BM, ms. 332, p. 78-113.
2638 Le Havre, BM, ms. 332, p. 120-136.
2639 Le Havre, BM, ms. 332, p. 141-148.
2640 Le Havre, BM, ms. 332, p. 148-152.
2641 Le Havre, BM, ms. 332, p. 152-218.
2642 Rouen, BM, ms. 1406 (Y 41), fol. 91-109 ; fol. 124-180v.

passé pré-normand. Le renouveau hagiographique passe en réalité davantage par la composition des recueils de *miracula* étudiés précédemment. Ces derniers semblent finalement plus à même de diffuser les idées réformatrices portées par les hagiographes, en partie grâce aux récits de châtiment qu'ils renferment.

Ainsi, les saints sollicités par les hagiographes concourent au basculement du monde. Les miracles qui leur sont attribués fournissent autant d'occasions de rappeler les normes qui tendent à s'imposer à la faveur de la réforme de l'Église : sacralisation du temps et sacralisation des biens ainsi que de l'espace ecclésiastiques, bipolarisation du corps social avec une stricte distinction entre laïcs et clercs, les premiers ne s'accomplissant qu'à travers le mariage chrétien, voué à la procréation. Afin que chacun trouve sa place dans ce nouvel ordonnancement, de nouveaux modèles de comportement sont proposés, en particulier aux *milites*. Des figures telles que celles de saint Georges les invitent à mettre leur épée au service de l'Église et du Christ. D'autres, comme celle d'Herluin, les incitent à se réaliser, après une vie menée dans le siècle, par leur entrée au monastère, manière de rappeler que l'Église ne se reproduit, en tant que structure sociale, que par la conversion des hommes. Toutefois, de manière générale, les abbayes bénédictines semblent rester fidèles aux modèles de sainteté hérités du haut Moyen Âge, choix dans lequel il semble falloir voir une sorte de refuge dans un « âge d'or » du monachisme et une certaine fermeture à l'évolution de la spiritualité qui caractérise les XIe et XIIe siècles.

Ainsi, au lendemain de la fondation principauté normande, le rétablissement de la vie monastique s'accompagne d'un vaste mouvement de quête de reliques. Celui-ci peut revêtir différentes formes. Lorsqu'il s'agit de monastères restaurés, les moines ont avant tout le souci de retrouver les restes saints dispersées dans la tourmente des invasions scandinaves. Les religieux de Saint-Ouen de Rouen organisent le retour de Lotharingie de la dépouille de leur saint évêque. Ceux de Fontenelle « découvrent » le corps de saint Vulfran, « oublié » lors de la fuite de la communauté au IXe siècle. Les motivations peuvent être d'ordre identitaire : Saint-Ouen ne peut se passer des reliques de son saint patron. Les restes retrouvés permettent également à ces abbayes d'établir un lien avec leur passé pré-normand. Dans le cas de Fontenelle, restaurée par Mainard et ses disciples flamands, cela n'est pas dénué d'arrières-pensées territoriales. Les reliques nouvellement acquises reflètent aussi les courants d'échanges : la présence, à la Trinité du Mont, d'huile suintant des ossements de sainte Catherine atteste les liens de la cité de la vallée de la basse Seine avec le Proche-Orient ainsi que la fascination exercée par ce dernier sur l'Occident chrétien. Les trésors d'église s'enrichissent par ailleurs au gré de l'évolution des patrimoines ecclésiastiques. Certains monastères captent les reliques de leurs dépendances. Saint-Ouen de Rouen obtient ainsi le corps de saint Vulgan lorsque Sigy-en-Bray lui est cédé en qualité de prieuré. La Trinité du Mont acquiert le chef de sainte Austreberte quand Pavilly lui est remis par le seigneur du lieu. Les réseaux de confraternité et les liens d'*amicitia* peuvent jouer un rôle dans la constitution des trésors. C'est en raison de l'insertion de Fontenelle dans la confraternité de Saint-Pierre au Mont-Blandin que des restes de sainte Amalberge font leur entrée dans l'abbaye de la basse Seine tandis que Jumièges bénéficie de la générosité de son ancien abbé, Robert, et le Bec, de celle de Mathilde l'Emperesse. Enfin, il ne faut pas négliger l'impact de l'évolution de la spiritualité : c'est en raison d'un intérêt accru porté à l'humanité du Christ et aux souffrances que ce dernier endure lors de la Crucifixion que se développe le culte du Précieux Sang à Fécamp.

Si les monastères se montrent aussi soucieux d'enrichir leur trésor, outre le fait qu'il ne saurait y avoir d'église sans reliques, ces dernières contribuant à sacraliser l'espace ecclésial, c'est que certains d'entre eux cherchent à s'imposer comme sanctuaires et à attirer les pèlerins. Ceci explique, dans une large mesure, l'intense effort hagiographique qui accompagne cette quête de restes saints, destiné à mettre ceux-ci en valeur. La rédaction de recueils de *miracula* semble privilégiée dans le diocèse de Rouen. Ces derniers visent avant tout à souligner l'efficacité des saints dont les reliques sont conservées et mises en valeur. L'examen de ces textes permet d'étudier plusieurs sanctuaires : ceux de Saint-Ouen et de la Trinité du Mont à

Rouen, de Fécamp, de Fontenelle, de Duclair, de Jumièges ou encore du Bec. Ils connaissent des fortunes diverses. Saint-Ouen de Rouen nourrit de grandes ambitions et s'illustre par une « politique de la sainteté » particulièrement agressive. En se présentant comme le seul sanctuaire dont le rayonnement épouse les contours de la chrétienté occidentale, il vise, d'une part, à éliminer toute concurrence, notamment celle que pourrait lui faire la cathédrale de Rouen, et d'autre part, à détourner à son profit les pèlerins qui souhaiteraient gagner le Mont Saint-Michel. Fécamp, sans pour autant mettre en œuvre de tels moyens, parvient à étendre son influence au delà-des cadres de la province ecclésiastique de Rouen. Fontenelle et la Trinité du Mont revêtent une importance moindre et polarisent un espace inscrit dans le diocèse de Rouen. Duclair fait figure de sanctuaire de proximité, drainant essentiellement l'aristocratie qui gravite autour de l'abbaye de Jumièges dont il dépend. Enfin, certaines entreprises semblent ne connaître qu'un succès fort limité, voire même échouer. C'est par exemple le cas du Bec qui, en dépit de ses efforts, ne parvient pas à tirer profit de la popularité du culte de saint Nicolas qui s'est développé dans la région rouennaise et dans la vallée de l'Epte en particulier.

En outre, les saints mis à l'honneur par l'hagiographie sont également retenus pour leur capacité à incarner et servir le projet réformateur porté par l'Église à partir du Xe siècle. Ils participent ainsi à la construction d'un nouvel ordre du monde visant à une purification de la société. Les miracles qui les mettent en scène contribuent à établir une stricte distinction entre sphères sacrée et laïque. La figure d'Herluin est destinée à proposer un nouveau modèle de comportement aux laïcs. Malgré cela, force est de constater que les moines des abbayes bénédictines du diocèse de Rouen semblent favoriser les « confesseurs » pré-normands. Ils se montrent fort peu réceptifs aux évolutions de la sainteté que l'on observe dans l'ensemble de la société médiévale. Ce type de choix peut être interprété comme une sorte de refuge dans un « âge d'or » du monachisme bénédictin. Ceci se traduit entre autres par un travail de collecte et de copie de textes mérovingiens et carolingiens auxquels se livrent certains *sciptoria*, en particulier celui de Fontenelle à qui l'on doit le *Maius Chronicon Fontanellense* ou encore celui de Saint-Ouen de Rouen d'où provient le *Livre noir*.

En Normandie, un tel parti-pris a une résonance particulière et s'inscrit dans le débat rupture / continuité entre la période franque et la période normande. Certes, les invasions scandinaves induisent bien une rupture dans le culte des saints en amenant les moines à prendre la fuite. Toutefois, elle n'est que temporaire. Les religieux qui restaurent les monastères au lendemain de la fondation de la principauté normande, bien qu'originaires d'horizons distincts, prennent le soin de retrouver les reliques dispersées et cherchent par tous

les moyens à donner du crédit à des restes dont on peut douter de l'authenticité. Ce recours à des saints mérovingiens semble constitutif de l'identité des communautés qui se reconstituent à compter du Xe siècle. D'une part, il semble aller dans le sens d'une insertion des moines des abbayes restaurées dans les cadres pré-existants. D'autre part, il manifeste l'attrait exercé par le monde franc sur les nouveaux-venus.

La question est maintenant de savoir quelle part les grands laïcs prennent à ce processus, les travaux d'Edina Bozóky ayant largement contribué à démontrer que ces personnages sont des acteurs à part entière de ce mouvement.

Troisième partie

Les usages politiques du culte des saints

À travers l'étude des dévotions à l'honneur dans le diocèse de Rouen, au lendemain des invasions scandinaves, il apparaît en filigrane que le pouvoir temporel se trouve souvent associé aux différentes élévations et autres translations de reliques recensées. Il ressort de cela que les grands laïcs sont des acteurs à part entière du développement des cultes qui s'imposent dans la région, à l'instar de Richard Ier à l'origine de l'*elevatio* du corps de saint Ouen en 989. Ceci n'est guère étonnant : depuis l'époque carolingienne, la dimension politique du culte des saints ne cesse de se renforcer, sur le modèle byzantin.

En effet, comme l'a montré Edina Bozóky, depuis l'époque de l'empereur Constantin et de sa mère Hélène, le pouvoir impérial se caractérise par sa volonté de concentrer, dans la capitale de l'Empire d'Orient, un trésor de reliques à des fins politiques[2643]. Ce dernier s'enrichit, par vagues successives, de restes saints provenant de toutes les parties de l'Empire, et en particulier de ses régions orientales[2644]. Il s'agit certes de surpasser Rome par l'accumulation de reliques et la splendeur des constructions associées. Il s'agit également de renforcer la protection surnaturelle de la capitale par la multiplicité des sanctuaires, de faire de Constantinople une nouvelle Jérusalem grâce à l'acquisition de reliques vétérotestamentaires, néotestamentaires et martyriales, ou encore de contribuer à légitimer le pouvoir en place comme cherche à le faire la nouvelle dynastie macédonienne, aux IXe et Xe siècles. Aux XIe et XIIe siècles, cette image modèle de la sacralisation du pouvoir par la concentration de restes saints exerce une véritable fascination chez les Occidentaux. Cette dernière ne cesse de croître tout au long de la période, notamment à partir de la Première Croisade, celle-ci donnant une impulsion nouvelle aux échanges entre Constantinople et l'Occident latin. On peut se fier au témoignage de l'« Anonyme du Tarragonensis 55 » (1075-1099) qui, dans sa description des églises de Constantinople, porte un intérêt particulier aux reliques et aux miracles accomplis à leur contact[2645].

Cette « politique des reliques » menée par les empereurs byzantins depuis Constantin influence fortement les princes occidentaux. Ceux-ci s'efforcent d'accumuler à leur tour des restes saints dans leurs propres centres de pouvoir et ce, dès le haut Moyen Âge, en particulier à compter du règne de Dagobert, bienfaiteur d'un grand nombre d'églises et de monastères, comme celui de Saint-Denis, érigé sur le tombeau de l'évêque de Paris et de ses compagnons, Rustique et Eleuthère. Le recours à de telles reliques permet de pallier une carence du pouvoir

2643 Bozóky E., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis. Protection collective et légitimation du pouvoir*, Paris, Beauchesne, 2006, p. 73-118.

2644 Flusin B., « Les reliques de la Sainte Chapelle et leur passé impérial à Constantinople », dans *Le trésor de la Sainte-Chapelle*, catalogue de l'exposition, Paris, musée du Louvre (31 mai 2001-27 août 2001), Paris, Réunion des Musées Nationaux, p. 231.

2645 Bozóky E., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis*, *op. cit.*, p. 73-118.

temporel, par définition « terrestre » et donc dépourvu de dimension surnaturelle, de lui conférer cette sacralité qui lui fait défaut. Cependant, ce n'est qu'à partir de la montée en puissance des Pippinides puis des Carolingiens que cette pratique devient quasi-systématique. Sous le règne de Charlemagne, on observe une forte concentration de restes saints à Aix-la-Chapelle. Une partie d'entre eux provient du trésor royal mérovingien, hérité de Pépin, et le reste est acquis par les propres soins de l'empereur. Les successeurs de Charlemagne puisent dans ce formidable dépôt pour leurs propres fondations. Louis le Pieux dote ainsi Corvey, Lothaire Ier Prüm, Charles le Chauve Compiègne ou encore Saint-Denis. Ces dons leur permettent à la fois de faire rejaillir la gloire d'Aix-la-Chapelle et de Charlemagne sur elles et de sacraliser leur propre pouvoir[2646].

Dès le milieu du IXe siècle, dans un contexte de déstabilisation de l'Empire, les grands laïcs s'arrogent à leur tour le droit de prendre l'initiative de translations et de mises en valeur des reliques de leur principauté, remettant ainsi en cause les canons du concile de Mayence (813) qui stipulaient qu'aucun transfert ne peut se faire sans accord du prince, des évêques ou d'un concile. Certes, en agissant ainsi, les grands contribuent à la restauration des églises et à la diffusion de la réforme monastique. Néanmoins, le rôle dévolu aux reliques dans la fixation du pouvoir des princes territoriaux change en même temps de nature et tend de plus en plus à soutenir une certaine prétention à l'autonomie. Le cas des comtes de Flandre, par exemple, là encore étudié par Edina Bozóky, est particulièrement éclairant. Dès le règne de Bauduin Ier Bras de Fer (mort en 879), on assiste à un mouvement d'acquisition et de concentration des reliques dans les centres de pouvoir des comtes de Flandre, en particulier à Bruges, dans la chapelle Saint-Donatien, à Gand, à Saint-Pierre au Mont-Blandin ainsi qu'à Saint-Bertin. Le processus atteint son paroxysme à l'époque d'Arnoul II dit le Grand (918-964), d'une part dans un contexte d'extension territoriale, avec l'acquisition du Ponthieu et la soumission du Boulonnais, et d'autre part, dans un contexte d'affermissement du comté de Flandre. Au XIe siècle, la cohésion de ce dernier s'exprime précisément à l'occasion de grands rassemblements de reliques dans les nouveaux centres de pouvoir qui ont ainsi émergé. L'avidité des comtes de Flandre reflète bien la conviction que la possession de corps saints est un élément indispensable à la protection du pays et à l'exercice du gouvernement[2647]. Leur cas n'est pas unique : comme l'a montré Gwenaëlle Augry, les princes aquitains agissent de même et mènent également une politique d'acquisition et de déposition de reliques dans leurs centres de pouvoir, notamment dans les monastères de Maillezais et de Saint-Jean d'Angély. Il les

2646 *Ibid.*, p. 135-140.

2647 Bozóky E., « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre (fin du IXe-fin du XIe) », art. cit., p. 271-292.

utilisent aussi dans le cadre de manifestations politiques et religieuses, notamment dans le cadre d'importants conciles, à l'occasion desquelles ils mettent en scène leur pouvoir. Guillaume V le Grand (995-1030) s'avère être un fervent soutien du mouvement dit de la Paix de Dieu : il y voit le moyen de mettre un terme aux nombreuses guerres privées qui opposent les seigneurs aquitains et de réaffirmer son pouvoir par la même occasion[2648]. La question peut donc se poser pour les princes normands.

Dans le cadre d'une première étude consacrée à ce sujet, il nous a été possible de démontrer que l'on pouvait bel et bien parler de « politique des reliques »[2649]. C'est ce point qu'il s'agit de reprendre dans les pages suivantes et d'approfondir. Après une recension des interventions ducales dans les affaires liées aux reliques, il conviendra d'étudier la question de l'utilisation ces dernières dans le cadre de la sacralisation et de la légitimation du pouvoir mais aussi dans le cadre de l'extension territoriale de la principauté. Il importera également de se pencher sur la contribution des restes saints au processus d'ethnogenèse à l'œuvre aux XIe et XIIe siècles. La réflexion sera ensuite étendue aux échelons inférieurs de l'aristocratie normande. Ses membres ne s'illustrent certes pas par la manipulation de reliques mais se distinguent par des dévotions particulières. Il s'agira donc, d'une part, de montrer que dans le diocèse de Rouen qui constitue le cadre de notre étude, les grands laïcs sont des acteurs à part entière du développement du culte des saints entre les XIe et XIIIe siècles et, d'autre part, de cerner leurs motivations.

2648 Augry G., « Reliques et pouvoir ducal en Aquitaine (fin X^e^-1030) », *Pecia*, vol. 8-11, 2005, p. 261-280.
2649 Trân-Duc L., « Les princes normands et les reliques (X^e^-XIe siècles). Contribution du culte des saints à la formation territoriale et identitaire d'une principauté », *Pecia*, vol. 8-11, 2005, p. 525-561.

I-La politique des reliques des ducs normands

I-1 / Recension des interventions des ducs de Normandie dans les affaires liées aux reliques

I-1-1 / Rollon (911-v. 933)

Le nom de Rollon apparaît dans deux interventions[2650]. En 876, il est à l'origine de la translation du corps d'une certaine sainte Hameltrude, sur laquelle nous ne disposons d'aucune information. L'épisode nous est connu par quatre sources différentes. Selon Dudon de Saint-Quentin, Rollon, poussé par une vision, gagne l'embouchure de la Seine et remonte jusqu'à Jumièges, lieu dont il mesure alors toute la sainteté. Par respect[2651], il fait accoster ses navires sur la rive opposée, au niveau de la chapelle Saint-Vaast. Sur l'autel consacré au saint picard, il dépose le corps d'une vierge, Hameltrude, qu'il a apporté avec lui. Dudon ajoute que depuis, la chapelle est consacrée à cette sainte[2652]. Guillaume de Jumièges rapporte la même histoire mais précise que Rollon apporte ces reliques d'Angleterre[2653]. Wace, dans le *Roman de Rou*, ne fait pas état de l'Angleterre mais dit que Rollon a apporté le corps d'*Ernoufrut* dans sa nef[2654]. Enfin, les *Acta Sanctorum* rapportent un passage des *Annales* d'un certain *Alfordus*. Celui-ci établit une correspondance entre Hameltrude et Gertrude[2655]. Toutefois, force est de constater que l'on ne dispose pas d'informations sur un éventuel culte rendu à cette dénommée

2650 Annexe n° 14.

2651 À cette date, Rollon ne s'est pas encore converti au christianisme.

2652 « *Anno igitur octingentesimo septuagesimo sexto ab Incarnatione Domini nobilis Rollo Gimeas venit, videnque S. Petri monasterium monachilis habitationis domibus adornatum, sanctumque reputans esse locum, morari illic distulit ; sed ultra flumen ad capellam S. Vedasti naves applicuit, corpusque cujusdam virginis nomine Hameltrudis, quod secum asportaverat, super altare S. Vedasti posuit, huicque capellae ex nomine virginis nomen sempiternum inhaesit : diciturque ille locus ad sanctam Ameltrudem incolis* », Dudon de Saint-Quentin, livre II, par. 11, p. 152.

2653 « *His ita sedatis Dani vela ventis librant Scaldi alveum deserentes atque permenso ponto, octingentesimo septuagesimo sexto ab Incarnatione Domini anno, Sequanica penetrantes ora, flante ad votum vento, Gemmeticum veniunt, quamdam sacram virginem nomine Ameltrudem quam a Britannia asportaverant, in capella sancti Vedasti, que transflumen est, super altare ponentes. Que capella hactenus illius virginis nomen retinet* », *GND*, livre II, par. 3, p. 50-52.

2654 « *Rou s'en torna de l'Escharde, la terre avironna, / en Normendie vint, amont Sainne sigla, / tant corut contre Sainne qu'a Jumieges vint la. / Rou vint vers Jumieges, devers Caux arriva, / sour l'autel saint Vaast humblement presenta : le cors sainte Ernoufrut qu'en sa nef aporta* », Wace, v. 397-402, p. 20.

2655 « *Opinor itaque, Rollonem et Danos, monasteria nostra de more diripientes ; cum Anglicanae Virginis ossa invenissent, ab orthodoxis culta, et auro, argentoque ornata : scirent que ab illis in pretio esse ; illa conservasse ; ratos a fidelibus ingenti pecuniae summa redimenda. Qua spe frustrati ; ubi Gemmetici pacem cum Francone Rhotomagensi antistite sanxissent, sacrae Virginis ibidem reliquerunt ; cujus nomen, cum Dani ignorarent, Galli vel Gertrudem, vel Hameltrudem vocando suppleverant* », *AASS*, Août, VI, p. 621. La seule sainte Gertrude connue est la première abbesse de Nivelles, fondée par sa mère en 647. Il faut aussi noter que la passion de sainte Maxellende fait état d'une riche veuve nommée Amaltrude qui fonde une basilique en l'honneur des saints Pierre et Paul et de saint Sulpice sur son domaine de *Pomeriolas*, non loin de Cambrai ; Mériaux C., *Gallia irradiata*, *op. cit.*, p. 92.

Hameltrude dans la région rouennaise. Son nom ne figure dans aucun calendrier liturgique. Aucune chapelle dédiée en son honneur n'est parvenue jusqu'à nous[2656]. Néanmoins, compte tenu de la manière dont Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumièges relatent cet épisode, on peut légitimement supposer que la chapelle dédiée à Hameltrude existe bel et bien à l'époque où ils composent leur œuvre. Jules Lair, dans son édition de *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, précise qu'il existe une chapelle Saint-Vaast dans la forêt de Brotonne, près du Lendin, lieu considéré comme un port sur la Seine jusqu'en 1211. Cette situation peut effectivement concorder avec les dires de Dudon et de Guillaume de Jumièges. Toutefois, selon ces derniers, la chapelle est placée sous la titulature d'Hameltrude. Or, il existe, non loin de Jumièges, une église Sainte-Gertrude, désignée au Moyen Âge, sous le vocable de *ecclesia sancte Amgertrudis*[2657]. Cependant, si l'on en croit Jules Lair, sa situation cadre moins avec les récits de Dudon et de Guillaume de Jumièges. D'après Toussaint-Duplessis et sa *Description de la Haute-Normandie*, les reliques d'Hameltrude seraient retirées de la chapelle Saint-Vaast, celle-ci reprenant alors son ancienne dédicace, puis transportées dans un autre lieu prenant dès lors le nom de la sainte, ou en se changeant en sainte Gertrude. Quoi qu'il en soit, il n'est pas question de remettre en cause la véracité de cet épisode mais plutôt d'y voir un culte éphémère qui ne s'est finalement pas imposé dans le diocèse de Rouen.

Mieux documenté est le second dossier dans lequel figure le nom de Rollon. Ce dernier apparaît également dans le retour des reliques de saint Ouen à Rouen au début du Xe siècle. Le rôle joué par l'ancêtre des ducs de Normandie dans cette affaire nous est connu par deux textes. Le premier, déjà rencontré, la *Translatio corporis beatissimi Audoeni anno 918*, est daté des premières décennies du XIe siècle. D'après ce récit, l'archevêque Francon vient trouver Rollon, fraîchement baptisé, à la demande des habitants de Rouen, afin qu'il intercède auprès du roi pour la restitution du corps de saint Ouen[2658]. Le nouveau maître de Rouen accède à sa requête et envoie immédiatement un légat auprès du roi Charles[2659] qui obtempère[2660]. Lorsque le corps arrive aux abords de Rouen, le comte et l'évêque sont

2656 De Beaurepaire C., Laporte J., *Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime*, Paris, Bibliothèque nationale, 1982, t. I, p. XXXI-XXXVIII.

2657 Il s'agit aujourd'hui de l'église paroissiale de la commune Maulévrier-Sainte-Gertrude (anciennement Sainte-Gertrude, dép. Seine-Maritime, cant. Caudebec-en-Caux) ; Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises du diocèse de Rouen et leur contribution à l'histoire du culte des saints au Moyen Âge*, *op. cit.*

2658 « *Nec mora, palatium principis adiit, suam totiusque plebis petitionem ac desiderium humiliter et opportune suggerit* », *Translatio sancti Audoeni anno 918*, par. 4, p. 820.

2659 « *Denique, qui et Robertus, a latere suo strenuos ad regem Carolum legatos dirigit, implorans amicabilibus verbis, ut suum antiquum sacerdotem Deo dignissimum Audoënum sibi reddi jubeat, et propriae sedi metropolitanae mature restitui faciat* », *ibid.*, par. 6, p. 820.

2660 « *Ad haec rex inclytus pro tam Christiani ducis fide ac devotione, Regi regum gratias agit ; deinde ad Condatense oppidum sacri thesauri custodibus mandat, ut duci Normannorum satisfaciant, et beati Audoëni*

prévenus tandis qu'une grande procession comprenant l'ensemble du corps civique se met en branle pour accueillir la dépouille de saint Ouen[2661]. À hauteur de Longpaon[2662], Rollon concède à saint Ouen toute l'étendue de terre séparant le cortège de Rouen, avec une immunité[2663]. Puis après s'être prosterné, avoir prié et s'être repenti devant la châsse de saint Ouen, il la porte en personne[2664] jusqu'à l'église suburbaine de Saint-Pierre[2665]. Les *additamenta* de Robert de Torigni aux *Gesta Normannorum Ducum* de Guillaume de Jumièges, composés aux alentours de 1130-1140, proposent une version légèrement différente de cet épisode et accordent un rôle accru au prince normand. L'archevêque Francon disparaît littéralement du texte : le peuple de Rouen s'adresse directement à Rollon afin qu'il intercède auprès du roi[2666]. Rollon accède à la demande des habitants de Rouen et le roi accepte cette requête[2667]. C'est également Rollon qui ordonne que le corps de saint Ouen soit replacé dans l'église d'où il a été enlevé[2668]. Lorsqu'au cours de la translation de retour, après une halte à proximité de Rouen, les moines veulent repartir en direction de l'église Saint-Pierre, la châsse

glebam ad propria remittant », *ibidem.*

2661 « *Tunc omnibus stupore attonitis, ab his, qui sanioris erant consilii, veluti divinae virtutis indicio admonitis, ad urbis moenia aliqui praemituntur : duci ac pontifici sacri corporis adventus nuntiatur. Mox a praesule civium multitudo convocatur, salubriter admonetur, ut contrito et humili corde, nudis pedibus, cum summa devotione sacro corpori occurratur. Omnibus ergo compositis, quae ad cultum et decorem pertinent festivae processionis, universus tam ecclesiasticus quam monasticus ordo, cum ingenti populo ab urbe procedit, obviam pergens suo magno Pastori, velut quondam Hebraea plebs nostro Redemptori. Sic candidatorum triumphalis exercitus, cui juxta Apostolum in palaestra fidei viriliter agonizanti adversus invisibiles aëris hujus potestates indeficiens est colluctatio, suo claro Antistiti cum ingenti laudationum occurrit praeconio* », *ibid*, par. 9, p. 821.

2662 Auj. Darnétal, dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.

2663 « *Tunc princeps Christianissimus, Hunc, inquit, locum, quem paulo longius ab urbe digressi hucusque pedanei convenimus, amodo Longum-pedanum nuncupari censeo, et ab hoc ad usque urbis moenia, omnem, quae infra adjacet, terram beato Audoëno liberaliter concedo, ut mihi, meisque haeredibus apud Deum existat praesidio. Quidquid autem antiquitus in terris et possessionibus ejus ditionis fuisse dignoscitur, ut sibi reddatur praecipio, et ejus venerabile coenobium cum omnibus, quae ad usum pertinent monachorum juxta priscorum privilegia regum, nostra auctoritate, ut immune et absolutum maneat ab omni judiciaria exactione, auctorizaliter constituo. Quod si quis inde huic venerabili loco aliquid calumniae, aut questionis ingerere tentaverit, me primum requierat, me, inquam, sub manu Domini ejusdem ecclesiae scutum protectionis et baculum defensionis* », *Translatio sancti Audoeni anno 918*, par. 10, p. 821.

2664 « *His ita praelibatis et principali auctoritate et edicto roboratis, ante sacrosanctum corpus solotenus prostratus, et lacrymis perfusus oravit, malorum quae in sanctos Dei commiserat poenitens, et pro transactis reatibus graviter ingemiscens. Dehinc cominus accessit, et collum, ante gentili fastu superbum ac rigidum, nunc jugo Christi edomitum, mira cum devotione feretro submisit, et primus omnium amicas sibi bajulans gazas, illum ferre gaudebat, per quem facinorum veniam sibi obtinere a Deo nullatenus ambigebat* », *ibid.*, par. 11, p. 821.

2665 « *Sic itaque ejus corpus sanctissimum innumerae plebis frequentia constipatum cum hymnorum et laudum officiis, cum thymiamatum odoramentis in beati Petri apostoli ecclesiam reportatur* », *ibid.*, par. 13, p. 821.

2666 « *Quodam tempore postquam pacificatus est cum rege Francie, venientes ad eum homines Rothomagi, ceperunt eum rogare, ut de Francia faceret corpus sancti Audoeni redire, quod propter timorem eius illuc olim fuerat translatum, antequam cepisset Normanniam* », *GND*, t. II, p. 280.

2667 « *Hoc audiens comes mandavit regi Francie, ut ei presbiterum suum redderet. Quod si non faceret, procul dubio scire, quod nullo modo cum illo pacem habere posset. Rex autem Francie, nolens ei de hac re facere molestiam, reddidit ei sicut petebat suum presbiterum* », *ibidem.*

2668 « *Dux ergo precepit ut inde reduceretur corpus sancti Audoeni, sueque redderetur ecclesie, unde fuerat asportatum* », *ibidem.*

refuse de bouger[2669] ; là encore, l'intervention de Rollon permet de débloquer la situation. Celui-ci décide d'organiser une grande procession. Il en prend la tête, en vêtement de laine et pieds nus[2670]. Une fois arrivé à la rencontre du prélat, il se prosterne devant son reliquaire, prie et lui remet l'étendue de terre les séparant des murs de Rouen[2671]. Enfin, il porte avec le peuple la dépouille de l'évêque jusqu'à l'église suburbaine où celui-ci avait été inhumé au VIIe siècle[2672]. Ces variations et le rôle accru accordé à Rollon dans les interpolations de Robert de Torigni s'expliquent sans doute par la différence de nature de ces deux textes. Le premier est un texte hagiographique, visant avant tout, à travers la glorification des reliques du saint évêque, à souligner la sainteté de Saint-Ouen de Rouen, également à défendre les intérêts du monastère, notamment face à la cathédrale. C'est sans doute ainsi qu'il faut interpréter la longue tirade prêtée à Rollon, tirade par laquelle il accorde, avec immunité, toute l'étendue de terre comprise entre Longpaon et les murs de Rouen. En revanche, les *Gesta* ont une autre fonction et cherchent à souligner la légitimité dynastique des ducs de Normandie puis des prétentions de Guillaume à recevoir le trône d'Angleterre[2673]. Ceci est d'autant plus vrai dans le cas des interpolations de Robert de Torigni, rédigées en période d'instabilité politique[2674]. Compte tenu de la spécificité du texte hagiographique, de sa volonté de reléguer Rollon en position secondaire, on est davantage tenté de suivre le récit fait par Robert de Torigni et d'accorder au prince normand un rôle central dans cette affaire.

I-1-2 / Guillaume Longue Épée (933-942)

Le fils de Rollon se fait plus discret dans les sources. Tout au plus peut-on signaler que, sous son principat, Fécamp acquiert le toit de l'ancien ermitage de saint Marcouf, situé dans les îles *Duo Liniones*, au large du Cotentin[2675], toit à considérer comme une « relique de contact »

2669 « *Quo cum pervenissent, non parum de via lassati, manserunt ibidem illa nocte, ut mane surgentes si possent sanctum Audoenum ad suum locum reportarent. Cum itaque mane surgerent eumque ad civitatem portare vellent, nullo modo potuerunt* », *ibid.*, p. 280-282.

2670 « *Quod cum comiti, qui tunc apud Rotomagum erat, fuisset nuntiatum respondit quia merito hec tribulatio de corpore sancti Audoeni eis accidisset, quia si recte cogitassent sensumque rectum habuissent cum processione et cum magna devotione ille obviare debuissent. Post hec precepit comes archiepiscopo omnique populo Rotomagi, ut in laneis vestibus et nudis pedibus cum eo ad sanctum Audoenum pergerent, eiusque pietatem, quam devotius possent, exorarent, quatinus ad stultitias eorum vel neglegentias non respiceret, sed propitius illis esset, seque de illo loco ad civitatem, ubi archiepiscopus fuerat, transferri permitteret* », *ibidem.*

2671 « *Quo cum pervenisset, protinus cum omni populo, qui cum eo erat, coram feretrum eius prostratus, hec orando dixit : Sancte Audoene, bone archiepiscope et advocate noster, permittite corpus vestrum ad civitatem transferri, ubi presulis officio functus fuistis et sacras benedictiones sepius fecestis. Et ego do ecclesie vestre et vobis totam terram, qua adjacet ab isto loco usque ad menia civitatis* », *ibidem.*

2672 « *Tunc continuo comes et populus summissis humeris feretrum in quo sanctus corpus erat, facillime deportare coeperunt et sic usque ad ecclesiam suam gaudentes et exultantes deportaverunt* », *ibidem.*

2673 *GND*, t. I, introduction, p. XCII.

2674 *Ibidem.*

2675 Annexe 15.

selon la typologie établie par Pierre-André Sigal. Cette translation se trouve mentionnée dans deux sources émanant du monastère cauchois et déjà rencontrées : dans le manuscrit 528 de la bibliothèque municipale de Rouen et dans le *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*. D'après ces deux textes, la toiture de l'ancien ermitage est miraculeusement conduite par les flots jusqu'aux rivages du pays de Caux avant de s'insérer parfaitement dans l'*ecclesiola* relevée par Guillaume Longue Épée[2676]. Certes, le nom de ce dernier n'est pas explicitement mentionné mais il importe de préciser que l'arrivée de cette toiture intervient précisément lorsque le comte entreprend de relever le site fécampois, d'y construire un palais et un oratoire[2677]. Dans ce contexte, il serait fort étonnant que le nouveau comte ne se lance pas dans une prospection active de reliques et ne soit pas à l'origine de cette translation. Il conviendra par conséquent de s'interroger sur les motivations qui le poussent à s'intéresser à cette toiture. Ceci étant dit, on ne lui connaît aucune autre intervention de ce type. Guillaume Longue Épée est aussi à l'origine de la restauration de Jumièges mais son nom n'apparaît dans aucun transfert de restes saints vers ce monastère.

I-1-3 / Richard Ier (942-996)

L'action de Richard Ier est bien mieux documentée. Son nom figure dans plusieurs dossiers[2678].

On a déjà évoqué la translation, en 964, des saints Maxime et Vénérand à Fontenelle, connue par l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*[2679]. On peut toutefois rappeler que le rapt de

2676 « *Contigit illis diebus in pago Constantino apud quandam insulam in mare cognomine Sancti Marculfi miro opere ex logno fabricari capellam ad memoriam ipsius confessoris ; volens igitur Deus ostendere mortalibus qualis quantusue futurus esset locus idem tunc quidem hominibus parvus et vilis tale quoddam operare dignatus est ; nempe mare conditoris sui iussis obediens omne illud edifitium sicuti erat compositum angelico vere ductu sine humano adjutorio Fiscanni ad prenominatum locum detulit ibique dimisit* », Rouen, BM, ms. 528 (A 362), fol. 186v ; Arnoux M., « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dudo: Some Evidence on Early Norman Historiography », art. cit., p. 44 ; « *Constantiensis enim provinciae homines, S. Marculphi cuidam ecclesiae quoddam tectum praeparaverant, atque praeparatum eidem ecclesiae superponere disponebant. Illud ergo tectum pelagus supergrediens invasit et sustulit, levisque undae obsequio, ad Fiscanna littora devexit ; et dictu mirabile ! Coram sanctae ecclesiolae erectis parietibus officiose deposuit, suique littoris alveo lapsu innocuo refluxit* », *Libellus de revelatione*, col. 714.

2677 « *Cui successit in regnum Willelmus filius suus qui palatium sibi Fiscanni mirifico opere construxit ; (...) hoc in tempore in prefato monasterio destructo non iam habitabatur quia destructe macerie ibi grandis silva creverat ; in ipso autem loco coloni ipsius ville repertum altare ex virgultis valuerunt ad presens cooperuerunt de cuius initio ab antiquis audivimus ipse auctor et redemptor humani generis prescius sibi in ipso loco futuri servitii grand miraculum ostendere est dignatus in forma cuiusdam spetiosissimi cerui* », Rouen, BM, ms. 528 (A 362), fol. 186-186v ; Arnoux M., « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dudo : Some Evidence on Early Norman Historiography », art. cit., p. 44 ; « *Dux enim Guillelmus praecepit servis suis quatenus Fiscannense oppidum renoverent, atque in renovato oppido multae speciositatis et magnitudinis palatium aedificarent. (...) Quorum Guillelmus dux peritiam et formam completorum operum commendans, eorum negligentiam reprehendit, quod in castro, juxta palatium, ecclesiae nullius oraculum invenerit. Super cujus negligentiae culpa, suos artifices arguens : Ite, inquit, et illarum ruinarum loco sancto aedificate ecclesiam, cujus aspectus sancti templi memoriam contuentibus reddat ; et, mihi, aut alicui meo haeredi, antiquam ecclesiam reparandi voluntatem incutiat* », *Libellus de revelatione*, col. 714.

2678 Annexe 16.

2679 *Inventio,* par. 15, p. 33-35.

leurs reliques par un homme aviné, qualifié de *transmarinus*, échoue grâce à l'intervention du marin chargé de le ramener en Angleterre. Richard Ier, consulté sur le sort qu'il convient de leur réserver, décide de les attribuer définitivement au monastère de Fontenelle dont il vient de patronner la restauration[2680].

Le prince joue également un rôle d'arbitre dans la translation du corps de saint Sever dans la cathédrale de Rouen. Cet épisode nous est connu par une version interpolée, à la fin du XIe siècle, par les moines de l'abbaye récemment restaurée de Saint-Sever[2681], dans le diocèse de Coutances. Toutefois, le texte original remonte certainement aux premières années du XIe siècle et vise probablement à célébrer l'arrivée des reliques de saint Sever dans la cathédrale de Rouen[2682]. Dans ce récit, le corps de l'évêque d'Avranches est conservé dans le diocèse de Coutances, dans une modeste église au toit de paille et aux murs de bois tressé, fréquentée par deux clercs rouennais de retour du Mont Saint-Michel[2683]. Trouvant le lieu désert, à l'exception d'un prêtre[2684], ils décident de s'emparer de la dépouille du prélat pour la rapporter à Rouen[2685]. Cependant, leur projet échoue en raison de la surveillance d'un prêtre, fermement décidé à empêcher leur entreprise d'aboutir[2686]. Les voleurs improvisés finissent donc par s'en remettre à l'archevêque de Rouen et à son clergé[2687] qui envoient des légats auprès de Richard Ier. Ce dernier se tourne vers les grands de son comté. Ceux-ci tranchent en faveur des clercs rouennais et autorisent la translation du corps du prélat à condition, toutefois, que ce dernier exprime son consentement[2688]. C'est ainsi que les choses se passent : malgré les

2680 *Supra*, p. 187.

2681 Aujourd'hui Saint-Sever-Calvados, dép. Calvados, ch.-l. cant.

2682 *Translatio sancti Severi*, p. 192-194 ; Arnoux M., « La conversion des Normands de Neustrie et la restauration de l'Église dans la province de Rouen », art. cit., p. 274-275.

2683 « *Accidit autem ipso eodem tempore, duos Rotomagi clericos orationum gratia B. Michaëlis montem expertere, eosque prope B. Severi ecclesiam itum et reditum frequenter habere, ibique eos aliquamdiu sub obtentu devotionis pernoctare : quae videlicet ecclesia, tum quidem vili tecta stramine, vimineisque parietibus contexta, signorum tamen frequentia, quae ibi sui Patroni fiebant meritis, frequentabatur a populis. Nuper enim ab infidelibus disrupta, sed ab eisdem factis fidelibus dapsiliter restaurata, inter silvarum fruteta, ferarumque latibula, multorum tamen signorum insigna, habebatur* », *Translatio sancti Severi*, par. 4, p. 192.

2684 Comme le souligne Mathieu Arnoux, ce bâtiment de bois isolé dans un espace désert et gardé par un prêtre seul présente toutes les caractéristiques d'un ermitage ; Arnoux M., « Ermites et ermitages en Normandie (XIe-XIIIe siècles) », art. cit., p. 117.

2685 « *Illic ergo cum clerici duo illi frequenter pernoctassent, huc illucque perambularent locumque sine habitatore, excepto presbytero quodam, vidissent, cupiditate rapiendi corporis illecti, coeperunt tempus et horam quaerere quibus ad finem quae mente conceperant, possent perducere* », *Translatio sancti Severi*, par. 4, p. 192.

2686 « *Quorum simultates presbyter astutus praevidens, multaque solertia et sibi et loco praecavens, cathedram sibi fieri praecepit, in qua clavos semipedales undique insui fecit, ut si forte aliquando suarum tempore excubiarum somno gravaretur, sicque pervigil in prospectu sanctum habens corpus, etiam si nollet, assistere cogeretur* », *ibidem.*

2687 « *Quibus exploratores visis, animo turbati, et sua spe frustrati, Rotomagum redeunt, et quae per B. Severum Dei famulum signa fieri viderant, archiepiscopo clerocque per ordinem tangunt* », *ibid.*, par. 5, p. 193.

2688 « *Qui diffinito consilio, Principi terrae Richardo Guilielmi filio legatos mittunt, suppliciter petituri, quatenus sui ducatus matrem ecclesiam B. Severi corpore insigniret ; quod inter vastae solitudinis fruteta*

protestations des paysans qui finissent par céder devant le grand nombre de gens armés, le saint se laisse transporter vers sa nouvelle demeure[2689], jusqu'à un mille d'Evrecy[2690]. Là, sa châsse s'alourdit et s'immobilise jusqu'à ce que promesse soit faite d'ériger une église en son honneur à cet emplacement[2691]. L'incident se reproduit à plusieurs reprises jusqu'à Rouen, notamment dans un village distant de trois milles de la cité[2692]. Une fois arrivé à destination, le corps de l'évêque d'Avranches est inhumé dans la cathédrale dont il devient dès lors l'une des principales reliques[2693].

---

positum, etsi miraculis coruscare et digno ministeriorum servitio audierant carere. Quibus comes Richardus auditis, multumque super hac re dubius, cum et huiusmodi petitioni vellet acquiescere nec voluntati Sancti vellet contraire ; in uno quippe formidabat periculum, in altero vero diligebat affectum ; statuit communi suorum primorum judicio decernendum,et quidquid utilius decrevissent, id faciendum. Statuit autem concilium, in locum adirent praeceptum, et ne aliqui hominum resisterent, licitum ut si loci provisori placeret, sanctum corpus deferrent. Unde legati magno gaudio exhilarati domum redeunt ; quod audierant edictum nuntiant : eliguntur de omnibus duo boni testimonii clerici, cum quibus et alii multi, iussione principis, ingenti cum festinatione et gaudio et strepitu ad locum veniunt », *ibidem*.

2689 « *Exeuntibus autem illis de ecclesia, affuit furens turba rusticorum, inde ferentibus sanctum corpus auferre volentium. Sed visa armatorum multitudine, in fugam versi, opus coeptum dimisere* », *ibid.*, par. 8, p. 193.

2690 Dép. Calvados, ch.-l. cant.

2691 « *At illi citato gradu via publica tota die gradientes, sole iam ad occasum vergente venerunt in vicum, qui milliaro distat ab Eureceyo, ubi hospitum subituri, in ecclesia luminaribus accensis cum custodia sanctum deposuere feretrum. Deinde cibo accuratius refecti, nocteque partim vigiliis partim data sopori, mane praemissis hymnis accedentes, sanctumque corpus nequidquam levare gestientes, in ipso conatu suo deficientes, incolarum convocata multitudine, multo attentius manus apposuere ; neque movere, quem sancti Spiritus suaque ipsius voluntas fixerat, potuere. Unde animo consternati, et in quam partem se verterent, penitus ignorantes, tandem id initium consilii, ut promissis placare tentarent, quae promissa non fallerent. Promiserunt igitur, unde attulerant se esse relaturos : promiserunt illic relicturos ; neque moveri potuit. Promiserunt in sui nomine ecclesiam ibi se constructuros ; et tanta levitate motum est, acsi pondus expers ponderis esset* », *Translatio sancti Severi*, par. 8, p. 193. Il s'agit probablement de Préaux-Bocage (dép. Calvados, cant. Evrecy) dont l'église est dédiée à saint Sever. Cette commune est située sur le chemin dit de Caen qui mène au Mont Saint-Michel.

2692 « *Tandem ventum est in vicum tribus ab urbe distantem millibus, ubi depositio feretro felix rei gestae eventus suo Praesuli mandatur per nuntium. At ille gaudens non modice, accito clero et populo, dictoque omnibus, unde agebatur, negotio, cum hymnis et laudibus, crucibus et thuribulis, obviam pergit : veniensque, facta oratione, manum apposuit, ut sanctum levaret feretrum, nec potuit ; hortatusque suos, manus ut apponerent : nec eventu prosperiore laetati sunt multi, quam unus. Unde turbati, nondum quae legatis evenerant cognitis, haesitabant prius, quid facerent : donec tandem per ipsos voluntate Sancti cognita, facta in praesenti donatione, ecclesiam in eius nomine se obligaverunt construere* », *ibid.,* par. 10, p. 193. C'est aujourd'hui le quartier Saint-Sever. Il s'agit de la seule église dédiée à saint Sever dans le diocèse de Rouen.

2693 « *Sicque in excelsum voce jubilationis elata in matrem ecclesiam B. Mariae, laetantium humeris defertur ; illicque sericis, atque in loculo decenter auro et argento contexto repositum, plurimum vere petentibus praestat beneficium* », *ibid.*, par. 11, p. 193. Saint Sever est honoré aux calendes de février dans les calendriers de la cathédrale. Ce jour-là, sa fête se tient aussi bien dans l'église Notre-Dame que dans l'église paroissiale du faubourg hors-le-pont qui porte son nom et dont les religieux du prieuré de Bonne-Nouvelle sont les patrons et assurent la cure. Le sermon a lieu à 8h à la cathédrale et les paroissiens de Saint-Sever s'y rendent en procession. Il donne lieu à une prédication extraordinaire : le prédicateur monte au jubé, se place sous l'arcade du Crucifix, revêtu d'une aube, d'une étole, d'une chape, d'un bonnet carré en tête, qu'il soit régulier ou séculier. Les reliques du saint sont à cette occasion accompagnées de torches et de luminaires et sont descendues après la prédication afin d'être honorées par le peuple. Au XIIe siècle, la châsse primitive est dépouillée de ses matières précieuses et de ses ornements pour payer la rançon de Richard Cœur de Lion. Elle est remplacée par une châsse-reliquaire moins imposante dont les parties les plus anciennes peuvent remonter aux années 1189-1199, actuellement conservée au musée des Antiquités de Seine-Maritime, sous la cote 56 D. De manière générale, celle-ci revêt la forme d'une église en croix avec sa toiture et ses portails. Son corps est constitué de tablettes de bois de chêne, recouvertes de lames de cuivre doré et de feuilles d'argent. La caisse inférieure, toiture et portails sont encadrés par une bordure de cuivre doré, couverte de

Concernant celles de saint Ouen, il ne s'agit plus, cette fois-ci, d'un simple arbitrage. En 989, Richard Ier est directement à l'origine de leur *elevatio* comme on a déjà pu le voir par ailleurs[2694]. On a déjà relaté de quelle manière le saint pontife apparaît par trois fois en songe au prince alors que celui-ci se trouve à Bayeux. On a vu à cette occasion que le saint lui laisse son bâton, ce qui amène Richard Ier à regagner Rouen au plus vite. On a également évoqué les nombreuses donations faites au monastère à cette occasion, la décoration de la châsse abritant la dépouille du prélat et la cérémonie d'*elevatio* qui s'ensuit. Affluent, à cette occasion à Rouen, abbés et évêques, moines, clercs et seigneurs ainsi qu'une foule immense de fidèles venant de l'ensemble de la principauté.

Richard Ier intervient également dans le renouveau du culte des saints à Fécamp alors que le site n'abrite encore qu'une communauté de chanoines[2695]. On a ainsi vu que, selon une légende là encore rapportée par le manuscrit 528 et le *Libellus de revelatione*, Richard Ier fait procéder, lors de la dédicace de 990, à la translation d'un calice contenant un sang d'origine sacramentelle. Avec la controverse eucharistique du XIe siècle et l'affirmation de la doctrine de la « présence réelle » du Christ, le rôle dévolu à Richard Ier évolue lui aussi : au XIIe siècle, son intervention est sensiblement différente. Il est à l'origine de la redécouverte d'un vieux *rotulus* retraçant les pérégrinations du Précieux Sang recueilli par Joseph d'Arimathie depuis la Palestine. Ceci le conduit à ordonner la recherche, sous les autels de l'église, du tronc de figuier contenant l'ampoule abritant le sang du Christ qui s'est échoué sur les rives du pays de Caux. Après l'avoir retrouvé, il fait cacher cette ampoule dans le mur de la collégiale, situé à proximité de l'autel du Sauveur.

Enfin, on voit également Richard Ier user de reliques pour faire jurer ses adversaires politiques. Plusieurs interventions de cette nature nous sont rapportées. Ainsi, Dudon de Saint-Quentin nous apprend que, lors de la rencontre, à Rouen, entre Richard Ier et Thibaud le Tricheur, qui doit mettre un terme à leurs hostilités, le prince normand fait apporter des restes

filigranes ou branchages courants dans lesquels sont enlacés et retenus des cristaux taillés en cabochon, de forme ovale. On relève sur le listel du plateau une inscription tracée en creux de 7 à 8 lignes indiquant « *Hanc cassam dedit Drogo de Trublevilla gloriose Virgini Marie in qua / positum est corpus beati Severi / et brachia sanctorum Supplici : Germani Melagni : hos ego Drogo precor ut me sic vive / re precor ne dampneri donet et me prefata coronet / S. Severus ne perdas com inpiis animam meam / rex Ricardus / S. Sulpicius domine dilexi decorem domus tue / sanctus Stefanus* ». Il s'agit de Drogon de Trubleville I, chanoine et bienfaiteur de la cathédrale de Rouen. En même temps, le corps de saint Sever se voir morcelé. En 1290, le doyen et le chapitre déposent son crâne dans un grand chef d'argent mat représentant un évêque à demi-corps. Huit ans plus tard, l'un de ses bras est transféré dans un autre reliquaire. Lors des Rogations et autres processions, on porte son ancienne châsse contenant le reste de ses reliques, de même que quelques restes des saints Germain, Sulpice et Melaine. Dom Pommeraye, *Histoire de l'Église cathédrale de Rouen*, *op. cit.*, p. 76-81 ; Farin F., *La Normandie chrestienne*, *op. cit.*, p. 519 ; Spear D. S., *The personnel of the Norman Cathedrals during the Ducal Period, 911-1204*, *op. cit.*, p. 237-238.

2694 *Supra*, p. 238.

2695 *Supra*, p. 205.

saints. Le serment prêté sur eux doit sceller l'alliance des deux anciens ennemis[2696]. Malheureusement, Dudon ne précise pas leur nature. La scène se déroulant à Rouen, on peut supposer qu'il s'agit de reliques présentes sur place, en l'occurrence celles de saint Ouen par exemple.

I-1-4 / Robert le Magnifique (1027-1035)[2697]

Une seule intervention est relevée pour Robert le Magnifique[2698]. Lorsque les corps de saint Nicaise et de saint Scuvicule ainsi que les restes de saint Quirin sont rapportés de Lotharingie à Rouen (1032), ils sont accueillis en grande pompe à Saint-Ouen par l'abbé du lieu, Henri, mais aussi par Isembert, qualifié dans le texte d'abbé de la Trinité du Mont mais alors certainement simple moine, et également par Robert le Magnifique et les grands du duché[2699]. Il s'agit de la seule translation survenue dans le diocèse de Rouen où son nom apparaît. Si le duc contribue à la fondation de Trinité du Mont et du Bec, dans le diocèse de Rouen, il favorise avant tout des établissements situés en Normandie occidentale. En effet, d'après une tradition rapportée par Wace, lorsque Robert se meurt à Nicée, il a avec lui des reliques qu'il a rapportées de Jérusalem. Il prie à cette occasion Turstin, son chambellan, d'en faire don à l'abbaye de Cerisy[2700].

2696 « *Tunc prior Tetboldus : « Ad tuam ineffabilem pietatem supplex venio, quia tua miseratione et Dei propitiatioe omnium indigeo. Ustulata sunt ubicumque terrarum quae possideo, habeturque tellus mei juris veluti quaedam solitudo. Idcirco quae tibi suggessit monachus exsequi libenter sum paratus. Praejudicium omne mei consilii et facti tibi emendabo ; hujusque rei gratia quasi pro beneficio tibi serviens militabo ; Ebroicacense castrum tibi voluntarie reddo, veniamque et indulgentiam tuae miserationis promereri supplex postulo, quod contra te illud tenui ». Hujus humilitatis devotione Ricardus dux magnus misericorditer mente subactus, respondit Tetboldo comiti humillimus : « Sine obside et sacramento fidei meae huc nihil titubans accessisti ; quaecumque requiris impetrabis. Continuae pacis felicitatem habebis ; nemo meorum tibi et tuis ultra injurius et nocuus erit. Ego vero abhinc tuus, sicut tu meus, mutuoque communis auxilii interventu, fiducialiter vicisim solemur. Fiat pax opulenta, requies jucunda, serenitas tranquilla, concordia inter nos stabilis et perfecta, per decreta inextricabilia ». Allatis igitur Sanctorum pignoribus, foederati sunt* », Dudon de Saint-Quentin, livre IV, par. 117, p. 279-280.

2697 Aucune intervention n'a été relevée pour Richard II.

2698 Annexe n° 17.

2699 « *Reverendissimus igitur pater Henricus, cum suorum collegio monachorum, dominus etiam Isembertus abbas coenobii sanctae Trinitatis de vicino monte, genere Teutonicus, liberalibus disciplinis eruditissimus, et in omni religione probatissimus, cum aliis pluribus religiosis viris, praesente inclyto duce Northmanorum Roberto, Richardi secundi filio cum suis optimatibus, et plurima utriusque sexus multitudine suscipientes beatorum martyrum pignora, balsami et thuris odore fragrantia, cum hymnis et canticis spiritualibus in ecclesia beati Petri apostolorum principis, sanctique Audoeni eximii confessoris honorifice deposuerunt, anno Dominicae Incarnationis millesimo tricesimo secundo pridie idus Decembris* », *Translatio B. Nicasii* par. 10, col. 1165-1166.

2700 « *Tosteins, ki ert ses chamberlencs, / de sa chambre maistre gardeins / -de par sa mere fu sis aives- / pur ceo k'il fu curteis e saives, / li livra li ducs chiers corsainz / e reliques qu'il aveit ainz / en Jherusalem purchacies ; / par Tostein les ad enveiees / a Ceresié, une abeïe / qu'il aveit faite en Normandie, / entre Costentin e Baieues, / de Saint Lo i cuntent treis lieues* », Wace, v. 3223-3234, p. 172. L'abbaye de Cerisy[-la-Forêt] (dép. Manche, cant. Saint-Clair-sur-l'Elle) est fondée par Robert le Magnifique en 1032.

I-1-5 / Guillaume le Bâtard puis le Conquérant (1035-1087)

Les interventions du fils de Robert le Magnifique en matière de reliques sont bien plus nombreuses et mieux documentées[2701].

Ainsi, la première d'entre elles a lieu en 1047, lors du *conventus* qui se tient à proximité de Caen, à Mondeville. De nombreuses reliques sont rassemblées pour l'occasion. On sait par les *Miracula sancti Audoeni* de Fulbert que le corps de saint Ouen est présent, parmi d'autres restes saints[2702]. Ceux-ci sont conservés sous des tentes[2703]. Les reliques de sainte Catherine sont également apportées, si l'on se fie à ses *Miracula*[2704]. Wace signale la présence de nombreux restes saints mais ne mentionne explicitement que le corps de saint Ouen[2705]. D'après le chanoine de Bayeux, une église est érigée après, en souvenir des décisions prises lors de ce *conventus*. Compte tenu du nombre de reliques présentes sur le site, elle est initialement dédiée à Tous les Saints, même si lui est finalement préférée la titulature de Sainte-Paix ou encore de Sainte-Paix-et-Tous-les-Saints[2706]. Derrière est construite une chapelle en l'honneur de saint Ouen, à l'endroit où se trouvaient ses reliques le temps du *conventus*[2707]. Le rôle joué par Guillaume dans ce voyage de restes saints varie d'un texte à l'autre. Dans les *Miracula sancti Audoeni*, Fulbert ne mentionne à ce *conventus* la présence d'aucune autorité laïque. Guillaume n'est évoqué que plus tardivement dans le récit, quelques semaines après, lors du déplacement de la châsse de saint Ouen de Caen vers le village de Rots[2708], distant d'à peine quelques kilomètres, à l'occasion de la consécration de son église paroissiale appartenant à l'abbaye rouennaise[2709]. D'après Fulbert, le cortège a parcouru la moitié du chemin lorsqu'arrive un messager du duc (ici, qualifié de *comes*), souhaitant que l'on attende son maître, ce dernier désirant porter le corps saint sur ses épaules jusqu'au terme du voyage[2710]. Dans les *Miracula sanctae Catharinae*, si Guillaume n'est pas explicitement

2701 Annexe n° 18.

2702 « *Huc Sanctorum corpora reliquiasque sacras convehi universorum consilio decretum fuerat, inter quos venerabilis pater noster Audoënus allatus fuerat* », *Miracula Sancti Audoeni I*, par. 51, p. 835.

2703 « *Reportantes corpora Sanctorum intra tentoria sua* », *ibidem.*

2704 « *Tum inter cetera beatorum Normanniae suis meritis patrocinantium corpora reliquiarum sanctae virginis Caterine defertur capsula* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 25, p. 438.

2705 « *Le cors Saint Oem de Roem / fist porter en chasse a Chaem* », Wace, v. 5355-5356.

2706 « *Por la pais toz tens remenbrer, / que toz tens mais deveit durer, / ont de quarrel e de mortier / sempres illoc fait un mostier, / ou li corsaint ensemble jurent / qui a concile porté furent. / Plusors qui le mostier funderent / le mostier Toz Sainz l'apelerent, / por les corsainz, donc tant i out ; / e as plusors des homes plout / que Sainte Pais l'apelereient / e de Sainte Pais le fereint, / pour la pes qui la fut juree / quant elle fu primes trovee ; / apeler l'ai oï a mainz / de Sainte Pais e de Toz Sainz* », *ibid.*, v. 5376-5392.

2707 « *Dejoste ont fait une chapele / que l'on de Saint Oem apele, / la ou le corsainz reposa / tant com le concile dura* », *ibid.*, v. 5393-5396.

2708 Dép. Calvados, cant. Tilly-sur-Seulles.

2709 On se souvient qu'elle fait partie des biens concédés à Saint-Ouen de Rouen par Richard Ier dans le récit de l'élévation des reliques du saint prélat en 989.

2710 « *Necdum spatium Cadomensis vici medium confeceramus, et ecce legatus missus a Guillelmo Comite, qui tunc temporis regni istius monarchiam tenebat, equo insidiens, ut subsisteremus ex verbis senioris*

mentionné comme étant à l'origine de cette assemblée, cette dernière permet en revanche au duc de réaffirmer son pouvoir[2711]. Chez Wace, c'est bel et bien Guillaume qui est à l'origine de ce *conventus* : c'est lui qui fait transporter le corps de saint Ouen de Rouen à Mondeville[2712], c'est encore lui qui fait jurer les participants sur les reliques présentes[2713] et qui fait ériger l'église Sainte-Paix en souvenir de ce serment[2714]. Effectivement, il est impensable que Guillaume ne soit pas directement à l'origine de cette assemblée, compte tenu de la spécificité normande de la « paix ducale », en vertu de laquelle le prince se porte garant de la paix publique et demeure seul juge de l'application des lois[2715]. Ce dispositif voit le jour à la suite du double soulèvement, seigneurial et paysan, marquant les premières années du règne de Richard II et s'avère depuis relativement efficace[2716]. C'est pourquoi, dans ce contexte, il nous semble difficile de concevoir que Guillaume ne soit pas à l'origine de cet apport de reliques à proximité de Caen.

De plus, le duc semble être coutumier du fait. Wace mentionne plusieurs épisodes de ce type. Outre le *conventus* de Mondeville, Guillaume cède, en 1040, à la demande du roi Henri, ce dernier souhaitant le voir détruire sa forteresse de Tillières. Le duc accepte de la détruire et jure sur des reliques dont on ne connaît pas la nature que ce château ne sera pas reconstruit dans les quatre années suivantes[2717]. De même, en 1051-1052, lors de la prise d'Alençon, Guillaume ordonne que l'on coupe les mains et les pieds des défenseurs qui, pour se moquer de ses origines maternelles, ont frappé des peaux de bêtes en criant « *la pel, la pel al parmentier !* ». À cette occasion, le duc jure, sur les saintes reliques, qu'il réserve le même sort à ceux qui se trouvent encore à l'intérieur des remparts s'ils ne se rendent pas[2718].

Surtout, on se doit de mentionner l'épisode maintes fois relaté du serment prêté par

---

inclamavit, dum ipse Comes properatis causis, quibus occupatus tenebatur, in occursum nobis properaret, volens videlicet corpus sanctum, si fas est, propriis ulnis usque ad terminum loci portare », *Miracula sancti Audoeni I*, par. 58, p. 836.

2711 « *Hoc etiam septem annis fieret, dum eorum dux in vires resurgeret* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 25, p. 438.

2712 Wace, v. 5355-556, p. 216.

2713 *Ibid.*, v. 5361-5364, p. 216.

2714 *Ibid.*, v. 5377-5382, p. 216.

2715 Lemarignier J.-F., « Paix et réforme monastique en Flandre et en Normandie autour de l'année 1023 », dans *Droit privé et institutions régionales. Études historiques offertes à Jean Yver*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976, p. 443-461 ; Arnoux M. « Classe agricole, pouvoir seigneurial et autorité ducale. L'évolution de la Normandie féodale d'après le témoignage des chroniqueurs (X^e^-XIIe siècles) », *Le Moyen Âge*, 98, 1992, p. 52-53.

2716 Arnoux M. « Classe agricole, pouvoir seigneurial et autorité ducale. L'évolution de la Normandie féodale d'après le témoignage des chroniqueurs (X^e^-XIIe siècles) », art. cit., p. 59-60

2717 « *E li reis ad sur seinz juré / ke par home ke il eüst, / devant quatre anz, que il peüst, / le chastel refait ne sereit, / e entre tant pais li tendreit* », Wace, v. 3308-3312, p. 174.

2718 « *Cil furent mult espoënter, / e li dus a sor sainz jurez / que altretel loier atendent / se le chastel tost ne li rendent* », *ibid.*, v. 4355-4358, p. 196.

Harold[2719]. Cet événement nous est connu par quatre sources différentes : Guillaume de Poitiers, la tapisserie de Bayeux, Orderic Vital et Wace. Chaque récit présente quelques variantes. D'après Guillaume de Poitiers, après avoir fait libérer Harold, retenu par Gui de Ponthieu, le duc le reçoit à Rouen avec honneurs, espérant faire de lui son intermédiaire auprès des Anglais. Lors de la réunion de la cour à Bonneville[2720], l'émissaire anglais prête fidélité à Guillaume selon le rite chrétien[2721]. Il promet, devant témoins, d'être le représentant de Guillaume à la cour d'Édouard aussi longtemps qu'il vivra[2722], d'œuvrer, par son conseil et ses actions, à la remise de la couronne à Guillaume après la mort du roi anglo-saxon[2723], de fortifier par ses soins le château de Douvres et le confier à la garde des chevaliers du duc[2724]. Il jure aussi de fournir des vivres en suffisance aux gardes des autres places fortes que ce dernier aura ordonné de fortifier[2725]. Le duc le reçoit ensuite comme vassal[2726]. Il n'est pas fait mention explicite de reliques mais il est tout de même précisé que le serment est prêté selon le rite chrétien, ceci impliquant nécessairement un serment prêté sur les Évangiles et des restes saints. De plus, avant que Guillaume de Poitiers ne commence le récit de la bataille d'Hastings, il dépeint le duc comme assistant à la messe, recevant la communion et suspendant autour de son cou les reliques sur lesquelles Harold a précisément prêté serment et dont il a détourné la faveur[2727].

La tapisserie de Bayeux, très certainement réalisée dans un atelier de Canterbury sur ordre du demi-frère de Guillaume, Odon de Conteville, alors évêque de la petite cité normande, livre un récit quelque peu différent. Le serment n'a plus lieu immédiatement après la remise d'Harold à Guillaume par Gui de Ponthieu mais après une campagne en Bretagne et la prise de Dinan, celles-ci valant à Harold de se voir remettre des armes par Guillaume en personne. Il n'a pas non plus lieu à Bonneville-sur-Touques mais à Bayeux[2728]. À cette

2719 Gautier A., « Comment Harold prêta serment : circonstances et interprétations d'un rituel politique », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 55-1, 2012, p. 33-55.

2720 Bonneville-sur-Touques, dép. Calvados, cant. Pont-l'Évêque.

2721 « *Coadunato ad Bonamuillam consilio, illic Heraldus ei fidelitatem sancto ritu christianorum iuravit* », *GG*, partie I, par. 42, p. 70.

2722 « *Se in curia domini sui Edwardi regis quandiu superesset ducis Guillelmi uicarium fore* », *ibidem.*

2723 « *Enisurum quanto consilio ualeret aut opibus ut Anglica monarchia post Edwardi decessum in eius manu confirmaretur* », *ibidem.*

2724 « *Traditurum interim ipsius militum custodiae castrum Doueram, studio atque sumptu suo communitum* », *ibidem.*

2725 « *Item per diuersa loca illius terrae alia castra, ubi uoluntas ducis ea firmari juberet, abunde quoque alimonias daturum custodibus* », *ibidem.*

2726 « *Dux ei, iam satelliti suo accepto per manus, ante iusiurandum terras eius cunctumque potentatum dedit petenti* », *ibidem.*

2727 « *Ipse mysterio missae quam maxima cum deuotione assistens, corporis ac sanguinis Domini communicatione suum et corpus et animam muniuit. Appendit etiam humili collo suo reliquias, quarum fauorem Heraldus abalienauerat sibi, uiolata fide quam super eas iurando sanxerat* », *ibid.*, partie II, par. 14, p. 124.

2728 « *Hic Willelm venit Bagias* », tapisserie de Bayeux, scène 22 H.

occasion, la tapisserie représente Harold jurant devant Guillaume sur deux châsses, avant de s'en retourner en Angleterre. Wace s'inscrit dans la filiation de la tapisserie mais enjolive l'épisode afin d'en accentuer le côté dramatique. Il raconte comment, selon la tradition, Guillaume organise un grand conseil à Bayeux et ordonne que toutes les saintes reliques soient rassemblées en ce lieu pour l'occasion[2729]. Il fait état d'une cuve remplie de reliques[2730]. Selon l'historien mandaté par Henri II, Guillaume prend soin de les recouvrir d'une tenture afin qu'Harold ignore leur nature[2731]. Est placé dessus un reliquaire dit « *oil de boef* », sans doute de forme ovale[2732]. C'est sur ce dernier qu'Harold prête serment. Sa main se met alors à trembler[2733]. Le contenu du serment diffère quelque peu de celui rapporté par Guillaume de Poitiers : Harold jure solennellement et promet de prendre Adèle, la fille de Guillaume, pour épouse et de remettre l'Angleterre à ce dernier[2734]. Ceci fait, Harold embrasse le reliquaire[2735]. Guillaume enlève alors le voile qui dissimulait les reliques et les montre à Harold[2736]. Il est alors dit qu'Harold est saisi d'effroi à leur vue[2737].

Enfin, Orderic Vital livre une dernière version de ce serment, plus succincte. Le moine de Saint-Évroult relate comment Harold est dépêché par Édouard en personne afin de faire savoir à Guillaume qu'il a été choisi pour lui succéder. À cette occasion, Harold prête serment de fidélité à Guillaume, en présence des seigneurs de Normandie, non plus à Bonneville-sur-Touques ou Bayeux mais à Rouen, sur de très saintes reliques[2738]. Orderic Vital reprend ensuite le récit de Guillaume de Poitiers : avant la bataille d'Hastings, le duc entend la messe, reçoit la communion et suspend à son cou les reliques sur lesquelles Harold a prêté serment[2739].

2729 « *Por receivre cest serement / fist assenbler un parlement, / a Baieues, ço solent dire, / fist assenbler un grant concire ; / tos les corsainz fist demander / e en un leu toz assenbler* », Wace, v. 5681-5686, p. 222. Il ne faut pas non plus oublier que Wace reçoit une prébende à Bayeux pour composer son œuvre. À cette fin, il consulte nombre de sources locales et ne peut ignorer la tradition bayeusaine entourant ce serment, tradition dont il est largement tributaire.

2730 « *Tote une cove fist emplir* », *ibid.*, v. 5687.

2731 « *Pois les fist d'un paile covrir, / que Heraut ne sout ne ne vit, / n'il ne li fu mostré ne dit* », *ibid.*, v. 5688-5690.

2732 « *Desus out mis un filatiere, / tot le meillor qu'il pout eslire / e le plus chier qu'il pout trover, / oil de boef l'ai oï nomer* », *ibid.*, v. 5691-5694.

2733 « *Quant Heraut sus sa main tendi / la main trembla, la char fremi* », *ibid.*, v. 5695-5696.

2734 « *Pois a juré e arami, / si com uns hoem li eschari : / Ele, la fille al duc, prendra / e Engleterre al duc rendra* », *ibid.*, v. 5697-5700.

2735 « *Quant Heraut out les sainz baisiez* », *ibid.*, v. 5707.

2736 « *De la cuve a le paile osté, / qui tot aveit acoveté, / a Heraut a dedenz mostré / sor quels corsainz il a juré* », *ibid.*, v. 5711-5714.

2737 « *Heraut forment s'espoënta / des reliques si'il li mostra* », v. 5715-5716.

2738 « *Denique ipse Heraldus apud Rotomagum Willelmo duci coram optimatibus Normanniae sacramentum fecerat et homo eius factus omnia quae ab illo requisita fuerant super sanctissimas reliquias iurauerat* », OV, livre 3, t. II, p. 134-136.

2739 « *Cuius accelerationem Willelmus dux ut audiuit omnes suos armari mane sabbati iussit, et ipse missam audiuit et dominicis sacramentis corpus et animam muniuit, reliquiasque sanctas super quas Heraldus iurauerat collo suo humiliter appendit* », OV, livre 3, t. II, p. 172.

Plusieurs questions se posent au vu des divergences relevées entre ces récits d'un même événement et, tout d'abord, celle du lieu où la scène se déroule, Bonneville-sur-Touques d'après Guillaume de Poitiers, Bayeux selon la tapisserie éponyme et la tradition rapportée par Wace, Rouen si l'on en croit Orderic Vital. D'après David Bates, ces contradictions n'en sont peut-être pas dans la mesure où un serment de fidélité peut très bien avoir lieu à Bonneville-sur-Touques, résidence ducale où Guillaume de Poitiers occupe la charge d'archidiacre[2740], tandis que la cérémonie religieuse peut, elle, se tenir à Bayeux[2741]. Cette proposition est tout à fait plausible : comme on l'a vu, Guillaume de Poitiers ne fait pas explicitement référence à l'usage de reliques à Bonneville. Quant à la localisation proposée par Orderic Vital, à savoir Rouen, elle s'explique peut-être par le fait que le moine de Saint-Évroult cherche une troisième voie, susceptible de lui permettre de surmonter ces contradictions[2742]. Si l'on admet que la cérémonie religieuse a lieu à Bayeux, reste maintenant à savoir quelles reliques sont mobilisées lors de ce serment. La tapisserie se contente de représenter les châsses. Se peut-il qu'il s'agisse exclusivement de reliques bayeusaines ? Il est difficile de le dire dans la mesure où le trésor de la cathédrale nous est connu par un inventaire tardif, datant de 1476[2743]. On sait toutefois que l'évêque Hugues II (1011-1049) permet l'acquisition des corps des saints martyrs Raven et Rasiphe pour lesquels son successeur, Odon de Conteville, fait réaliser un nouveau reliquaire[2744]. Le demi-frère de Guillaume remet aussi très certainement à la cathédrale un os attribué à saint Aubert[2745]. Wace prend soin de préciser que Guillaume ordonne que toutes les saintes reliques soient rassemblées en ce lieu. Certes, son récit est composé à une date bien postérieure aux faits relatés. Toutefois, il n'est pas improbable que Guillaume agisse ainsi, dans la mesure où un tel rassemblement est déjà attesté à Mondeville en 1047. Il n'est donc pas impossible que des reliques rouennaises, telles que celles de saint Ouen ou de saint Sever, soient présentes à Bayeux pour l'occasion puis, quelques temps plus tard, à Hastings.

Ces restes saints ne sont pas les seuls à être mobilisés par Guillaume dans le contexte de la conquête de l'Angleterre. Ceux de saint Valéry, conservés à Saint-Valéry-sur-Somme[2746], le sont aussi. Cet épisode nous est essentiellement connu par Guillaume de Poitiers, Orderic Vital et Wace. D'après Guillaume de Poitiers, après avoir mouillé un certain temps dans l'embouchure de la Dives, la flotte armée par Guillaume est portée par un vent d'ouest à Saint-

2740 Bonneville est également un port d'embarquement pour l'Angleterre.
2741 Bates D., *William the Conqueror*, Brimscombe Port, The History Press, rééd. 2012, p. 97.
2742 *Ibidem.*
2743 Neveux F., « Les reliques de la cathédrale de Bayeux », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, *op. cit.*, p. 109.
2744 *Ibid.*, p. 114.
2745 *Ibid.*, p. 115.
2746 Dép. Somme, ch.-l. cant.

Valéry[2747]. La situation semblant désespérée, le duc fait porter en procession les reliques de saint Valéry hors de la basilique qui les abrite afin de faire tourner le vent et favoriser son départ[2748]. La version d'Orderic Vital est sensiblement la même : après avoir attendu en vain un vent du midi dans l'embouchure de la Dives, la flotte de Guillaume est portée par un souffle d'ouest vers le port de Saint-Valéry[2749]. Afin de pouvoir traverser la Manche, le duc sollicite la grâce divine et accompagne la procession du corps de saint Valéry[2750]. Chez Wace, en revanche, il n'est pas fait mention de l'embouchure de la Dives : la flotte se concentre directement à Saint-Valéry[2751] et y reste un temps certain, en attente d'un vent favorable[2752]. Les barons présents demandent alors au monastère que le reliquaire de saint Valéry soit porté dans les champs[2753]. Ceux qui s'apprêtent à embarquer viennent se recueillir devant la châsse et font tant d'offrandes en deniers que ces derniers la recouvrent totalement[2754]. Saint Valéry s'avère être un intercesseur efficace : la flotte peut ensuite prendre le départ sans encombre.

Une fois l'Angleterre conquise, il est également possible que Guillaume joue un rôle dans la translation des restes de saint Ouen outre-Manche. On a précédemment précisé que les *Miracula* anonymes expliquent ce transfert par le volonté de lever des fonds pour la reconstruction de l'église abbatiale de Saint-Ouen de Rouen[2755]. Toutefois, on a également souligné à cette occasion le caractère exceptionnel d'un tel voyage, ce type de translations ne sortant généralement pas d'un périmètre restreint où le saint est déjà connu et honoré. De plus, on a souligné de quelle manière Fulbert, dans son propre recueil de *miracula*, passe sous silence le rôle joué par Guillaume dans l'organisation du *conventus* de Mondeville afin de

2747 « *Iam tota classis prouidentissime exornata ab ostio Divae uicinisque portubus, ubi Nothum, quo transmitterent, diutius expectauere, Zephyri flatu in stationem Sancti Gualerici delata est* », *GG*, partie II, par. 6, p. 108 ; Lawson M. K., *The Battle of Hastings, 1066*, Brimscombe Port Stroud, Tempus, p. 172-175.

2748 « *Ibi quoque precibus, donis, uotis, caelesti suffragio se commisit optime confidens princeps, quem neque mora siue contrarietas uenti, neque terribilia naufragia, neque pauida fuga multorum, qui fidem spoponderant, frangere praeualent. Quin et consilio adversitatibus obuius, submersorum interitus quantum poterat occultauit, latentius tumulando ; commeatum in dies augendo, inopiam leniuit. Ad hoc hortamine diuerso retraxit exterritos, animauit pauentes. Sacris supplicationibus adeo decertauit, ut corpus etiam acceptissimi Deo confessoris Gualerici, contra praepedientem et pro secundo uento, extra basilicam deferret, concurrente in eadem humilitatis arma concione profecturorum cum ipso* », *ibid.*, p. 108-110.

2749 « *Interea dum Angli bello Eboracensi occupati erant et custodiam maris ut diximus nutu Dei reliquerant, classis Normannorum quae spacio unius mensis in hostio Diuae uicinisque portibus Nothum prestolata est zephiri flatu in stationem Sancti Gualerici delata est* », OV, livre 3, t. II, p. 168.

2750 « *Tunc ibi dux Willelmus et omnis exercitus precibus et donis ac uotis Deo se commendauerunt et corpus sancti Walerici confessoris Christi pro secundo flatu extra basilicam detulerunt* », OV, livre 3, t. II, p. 170.

2751 « *Quant les nes furent atornees, / en Some furent aancrees / e a Saint Valeri menees, /as barons furent la livrees* », Wace, v. 6351-6354, p. 236.

2752 « *A Saint Valeri longuement / sejornerent por aveir vent, / as barons a mult ennoié* », *ibid.*, v. 6435-6437, p. 238.

2753 « *Pois ont tant le covent preié / que la chasse Saint Valeri / mistrent as chans sor un tapi* », *ibid.*, v. 6438-6440, p. 238.

2754 « *Al corsaint vindrent tuit orer / cil qui deveient mer passer / tant i ont tuit deniers offert / tot le corsaint en ont covert* », *ibid.*, v. 6441-6444, p. 238.

2755 *Supra*, p. 238.

rehausser le prestige des restes de saint Ouen. Il ne serait pas étonnant que le procédé soit le même ici, d'autant plus que certaines cités visitées[2756] par le cortège occupent une place spéciale dans le dispositif installé par Guillaume à l'issue de la conquête du trône d'Angleterre. Il en va ainsi de Lincoln. Guillaume y passe en 1068 et fait ériger une forteresse où stationne l'une de ses garnisons afin de contenir une éventuelle révolte des habitants de l'est du royaume de même que la menace danoise[2757]. La place forte joue effectivement un rôle stratégique lors de l'attaque de la côte est par les Danois (1069)[2758]. Le nouveau roi favorise également le transfert du siège cathédral de Dorchester à Lincoln[2759], sous l'épiscopat de Remi, ancien moine de Fécamp venu outre-Manche dans le sillage de la conquête. Dans un tel contexte, il semble fort peu probable que le voyage entrepris par les moines de Saint-Ouen en Angleterre n'entretienne pas un quelconque lien avec la politique menée par Guillaume dans l'est de son royaume.

Il semble aussi que Guillaume joue un rôle dans la diffusion de cultes anglo-saxons en Normandie[2760]. On trouve en effet dans les calendriers liturgiques des établissements étudiés trace d'un culte rendu à saint Edmond (849-870), roi saxon, mis à mort par les Danois. Celui-ci est honoré, dès le XIIe siècle, au 12 des calendes de décembre avec 3 leçons à Jumièges[2761], *in albis* à Fécamp [2762], avec 12 leçons à Saint-Ouen de Rouen[2763], au Bec[2764], à Sainte-Catherine-du-Mont[2765] ainsi qu'à la cathédrale de Rouen[2766]. À l'origine, ses reliques sont conservées en Angleterre, à Bury-St-Edmund, et font l'objet d'une dévotion particulière de la part des souverains qui se succèdent sur le trône d'Angleterre, notamment de la part de Cnut le Grand[2767]. À son initiative, les clercs qui desservent l'église de Bury-St-Edmund sont remplacés par des moines de Saint-Benoît d'Hulme et d'Ely tandis que la nouvelle abbaye bénéficie de ses largesses. Son exemple semble suivi par Guillaume. Il se trouve dans son

2756 Le texte des *miracula* fait état de Colchester, Lincoln ou encore Clare.
2757 Bates D., *William the Conqueror*, *op. cit.*, p. 118.
2758 *Ibid*., p. 122.
2759 *Ibid.*, p. 223.
2760 L'idée d'un antagonisme normand vis-à-vis des saints anglo-saxons au lendemain de la conquête de l'Angleterre est désormais abandonnée ; Ridyard S. J., « *Configna veneratio: Post-conquest Attitudes to the Saints of the Anglo-Saxons* », art. cit., p. 180 ; Chibnall M., « Les Normands et les saints anglo-saxons », art. cit., p. 263.
2761 Rouen, BM, ms. 209-210 (Y 175), fol. 6v.
2762 Rouen, BM, ms. 237 (A 328), fol. 7v.
2763 Rouen, BM, ms. 233 (Y 21), fol. 11.
2764 Paris, BnF, ms. lat. 1105. Le trésor de reliques du Bec, inventorié en 1134, mentionne quelques unes de reliques de saint Edmond ainsi qu'une partie de son cilice.
2765 Rouen, BM, ms. 204 (A 591), fol. 9.
2766 Rouen, BM, ms. 198 (A 563), fol.4.
2767 Par cette dévotion, Cnut le Grand se montre désireux d'intégrer sa royauté dans la tradition anglo-saxonne ; Folz R. « Naissance et manifestation d'un culte royal : saint Edmond, roi d'East-Anglie », dans Hauck K., Mordek H. (dir.), *Geschichtsschreibung und gesistiges Leben im Mittelalter. Festschrift für Heinz Löwe zum 65. Geburtstag,* Cologne et Vienne, Bölhau, 1978, p. 231

duché avec l'abbé de Bury-St-Edmunds, Baudouin (1065-1098)[2768], qui est aussi son médecin, quand ce dernier envoie un chevalier, nommé *Normannus*, en Angleterre afin qu'il rapporte une relique du saint[2769]. Si au cours de son périple, *Normannus* se voit par trois fois tiré d'embarras grâce à la protection sa relique, une première fois alors qu'il se trouve pris dans une violente tempête sur la Manche[2770], une seconde fois quand sa besace lui est dérobée puis restituée[2771] et une troisième fois lorsqu'il parvient à traverser un fleuve dangereux[2772], le texte ne dit pas en revanche à qui elle est destinée. Selon Marjorie Chibnall, il est possible qu'il s'agisse de Jumièges[2773]. Le formulaire de messe de saint Edmond comporte trois oraisons[2774], celles-ci se retrouvant dans le missel dit de Robert de Jumièges[2775]. On trouve également trace de sa *Vita* (BHL 2392) dans un recueil de textes hagiographiques[2776]. L'hypothèse d'une attribution à Fécamp n'est pas non plus à écarter. Le monastère du pays de Caux est possessionné à Bury-St-Edmund, après la conquête de l'Angleterre[2777], et appartient au réseau de confraternité de l'abbaye qui s'y trouve. C'est également à Fécamp que Guillaume a l'habitude de passer les fêtes de Pâques[2778] et que sa fille, Cécile, entre en religion. En l'absence de sources complémentaires, il est difficile de trancher en faveur de Jumièges ou de Fécamp. Toutefois, il est fort probable, comme on l'a déjà vu, que le culte d'Edmond soit introduit à Jumièges par Robert Champart, plutôt que par Baudouin, et par conséquent antérieurement à la conquête de 1066. Quoi qu'il en soit, la présence de Guillaume aux côtés de Baudouin dans cette affaire n'est certainement pas un hasard, dans la mesure où les nouveaux maîtres de l'Angleterre portent un intérêt certain aux saints anglo-saxons et les intègrent dans leur propre sanctoral[2779].

2768 Bates D., « The Abbey of Bury St Edmund and the Norman Conquest: an Unusual Case ? », art. cit.

2769 « *Adhuc instamus tradere scripto quaedam nobis relata sub testimonio virtute martyris Eadmundi contingentia, pro quo Deus operatur mira, sic in mari velut in terra. Pater saepe dictus Baldwinus, curis creberrime regalibus intentus, tam pro medicina regi regisque primoribus impensa, quam etiam circum-circa terrarum legationis regiae fungens officia, cum ipso Willelmo rege, suaque conjuge Mathilde bonae memoriae, moras agebat in Normannia, obsecundans eis strenuissime. Quo tempore miserat quendam suum legatum, nomine Normannum, ad gloriosi martyris Eadmundi coenobium, ut sibi deferret quod erat necessarium, mandans quoque propter quoddam quod dare disposuerat filacterium* », *De miraculis sancti Eadmundi*, dans *Memorials of St. Edmund's Abbey*, Arnold T. (éd.), Londres, 1890 (*Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores*), t. I, p. 72-74.

2770 *Ibidem.*

2771 *Ibidem.*

2772 *Ibidem.*

2773 Chibnall M., « Les Normands et les saints anglo-saxons », art. cit., p. 263.

2774 Rouen, BM, ms. 209-210 (Y 175), fol. 232.

2775 Folz R., « Naissance et manifestation d'un culte royal : saint Edmond, roi d'East-Anglie », art. cit., p. 235.

2776 Rouen, BM, ms. 1399 (U 2), fol. 177.

2777 *Regesta Regum Anglo-Normannorum*, acte n° 144.

2778 « *Ad coenobium Sanctae Trinitatis Fiscanni Pascha celebrauit* », OV, t. II, livre 8, p.196.

2779 Ridyard S., « *Condigna veneratio*: Post-Conquest Attitudes to the Saints of the Anglo-Saxons », art. cit., p. 179-206 ; Id., *The Royal Saints of Anglo-Saxon England: a study of West Saxon and East Anglian Cults*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

I-1-6 / Mathilde l'Emperesse (1135-1167)[2780]

À côté des informations dont on dispose pour Guillaume, l'action de Mathilde l'Emperesse en matière de reliques est finalement assez peu documentée. On sait qu'après son veuvage, elle rapporte de l'Empire un important trésor composé de joyaux et d'objets liturgiques dont elle fait profiter les établissements qui bénéficient de sa faveur[2781]. Il est cependant extrêmement difficile de retracer avec précision le circuit des différents dons qu'elle effectue. Dans le diocèse de Rouen, on sait qu'elle offre une croix reliquaire à l'abbaye cistercienne du Valasse[2782]. Nombre de ses bienfaits profitent à l'abbaye du Bec. Elle offre, entre autres, deux couronnes portées par l'empereur, l'une portée lors de son sacre, l'autre les jours de fête, différents objets liturgiques dont deux calices en or, une croix en or décorées de pierres précieuses, deux encensoirs et une boîte à encens en argent, un plat en or, des pyxides, des fioles en argent, un cruchon à eau bénite, un bassin et un gobelet en argent ou encore deux autels portatifs en marbre rehaussés d'argent. Elle cède également des vêtements liturgiques : des chasubles, des dalmatiques, des chapes ainsi qu'un vêtement impérial lui appartenant richement orné. Surtout, elle fait don d'un coffre en ébène plein de reliques dont on ne connaît pas la nature[2783]. On sait en revanche que dans sa chapelle se trouvent six phylactères contenant de la croix du Christ mais aussi quelques fragments de vêtements de la Vierge, des reliques de saint Vulgan, des apôtres Jacques, Philippe, Barthélemy et Barnabé, des reliques appartenant aux saints Nicaise, Benoît, Laurent, Martin, Remi, Georges, Vincent, Edmond, Alban, Denis, Philibert, Josse, Ursin, Vulfran, Ambroise, Quirin, Joseph d'Arimathie, Jean et Paul, des reliques des Innocents mais aussi de l'huile suintant du bras de Nicolas et des restes des saintes Agnès, Marie-Madeleine, Heldedrae et Honorine ou encore de la poussière provenant du Saint-Sépulchre et du tombeau de la Vierge, de la poussière d'os de saint Étienne. Il est maintenant difficile de distinguer les reliques qui sont apportées par Mathilde

2780 Robert Courteheuse semble accorder une dévotion particulière à saint Michel comme l'atteste le pèlerinage qu'il entreprend au Mont à son retour de croisade. Il rapporte peut-être également des reliques de son voyage en Terre sainte : selon Wace, il présente à sa sœur Cécile, alors moniale à la Trinité de Caen, une bannière prise à Antioche. Aird W. M., *Robert Curthose, Duke of Normandy*, Woodbridge, The Boydell Press, 2008, p. 158-159, p. 199. Lorsque Henri Ier restaure le monastère de Reading, il le dote de la main de saint Jacques, rapportée de Germanie par sa fille Mathilde l'Emperesse. Toutefois, ceci ne concerne pas directement notre sujet. Il participe également à l'élévation des reliques de saint Romain à Rouen, en 1124, mais n'est pas à proprement parler à l'origine de cette initiative. Green J., *Henry I, King of England and Duke of Normandy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 170-172 ; Id., « The Piety and Patronage of Henry I », *Haskins Society Journal*, 10, 2001, p. 1-16.

2781 Chibnall M., *The Empress Matilda. Queen Consort, Queen Mother and Lady of the English*, Oxford, Blackwell, 1991, p. 179.

2782 Cette croix-staurothèque est aujourd'hui conservée au musée départemental de Seine-Maritime à Rouen, sous le numéro d'inventaire 443 (A).

2783 « *Scrinium eburneum plenum reliquiis* », liste des ornements et vases précieux donnés à l'abbaye du Bec par l'impératrice Mathilde, dans Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit.*, t. I, p. 651.

en personne de celles qui ont été acquises antérieurement[2784].

I-1-7 / Henri II (1154-1189)

L'action du fils de Mathilde est mieux connue. On a déjà écrit qu'il est, en 1162, à l'origine de la translation des corps de ses ancêtres, Richard Ier et Richard II, à proximité du maître-autel de la Sainte-Trinité de Fécamp, en compagnie des restes des saints Contest et Flavien, de saint Sidoine ainsi que des saintes Afre, Geneviève et Perpétue[2785]. On a également signalé qu'assistent à cette cérémonie le légat du pape Alexandre III, Henri de Pise, Rotrou de Warwick, l'évêque d'Évreux, Arnoul, l'évêque de Lisieux, Philippe de Harcourt, l'évêque de Bayeux, et Achard, l'évêque d'Avranches. Henri de Pise accorde 40 jours d'indulgences à tous les pèlerins qui, chaque année, de Pâques aux octaves de la Pentecôte, gagneront Fécamp pour vénérer la sainte et indivisible Trinité, les saints cités et les autres personnes reposant dans l'abbatiale. Henri II, quant à lui, délivre une sauvegarde pour ceux qui viendront à Fécamp à cette occasion et la renouvelle pour les années à venir[2786].

À Fécamp également, le duc-roi est associé, en 1171, à la redécouverte du Précieux Sang dissimulé par Richard Ier, si l'on en croit la légende qui entoure cette relique, dans une colonne de pierre cylindrique, à proximité de l'autel du Sauveur[2787]. D'après le poème français de Madrid, au cours de travaux effectués dans l'abbatiale, un plombier nommé Roger Rimaart découvre par hasard le bois du figuier et deux ampoules de plomb. Afin de les réutiliser, il les jette par deux fois au feu mais celles-ci refusent de fondre. Il tente alors de les ouvrir : l'une contient du métal et l'autre, un liquide vermeil qu'il porte à sa bouche et dont le goût, si suave, lui fait perdre l'envie d'absorber tout autre sorte de nourriture. Averti, l'abbé reconnaît les

2784 « *Reliquae quae in capella erant quam Mathildis imperatrix dedit ecclesiae Beccensi hic subscriptae habentur, cum aliis quae revisae et repositae melius et diligentius fuerunt quam erant antea. Filacteria itaque hujus ecclesiae dinumerata pene quinquaginta reperta sunt cum una capsula argentea ad reliquias reponendas, in quibus litterae non sunt repertae, quae quorum sanctorum intus habentur demonstrent. In aliquibus vero sunt quae hic praenotatae fuerunt* », *ibidem.*

2785 « *Primus Ricardus dux Normannorum et secundus Ricardus, filius ejus, apud Fiscannum levati de tumulis suis, in quibus separatim jacebant, post altare sanctae Trinitatis honestius ponuntur ; Huic translationi Henricus rex Anglorum interfuit, et episcopi Normanniae, et dedit illi ecclesiae silvam de Hogis* », Robert de Torigni, *Chronique*, *op. cit.*, t. I, p. 336-337.

2786 *Supra,* p. 205, p. 274.

2787 « *Anno Domini M. C. LXXI. Ab Incarnatione Domini, XIII kalendas augusti, regnante rege Henrico secundo, tempore Henrici, abbatis Fiscanni quinti, revelatus est apud Fiscannum thesaurus incomparabilis, preciosus scilicet sanguis domini nostri Jesu Christi, a glorioso duce Ricardo primo, sicut patrum nostrorum scriptura testatur antiqua et fama, diligenter absconditus. Diligenter, inquam, ocultatus erat ille thesaurus preciosus in columpna quadam lapidea rotunda, non longe ab altari Salvatoris, infra murum, miro modo constructa, et ipsius muri facie ex utraque parte operta, vigilantes siquidem circa columpnam hinc inde debiles, infirmi, ceci et claudi sanctitatem loci in diversarum recuperatione sanitatum Deo gratias agentes agnoverunt et qui, quasi ad extremum perducti exitum, in grabatis advenerant, pristina sanitate recepta, incolumes remeabant ad propria* », *Invention du précieux Sang dans l'église de l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle*, Omont H. (éd.), *op. cit.*, p. 66.

ampoules et fait construire un tabernacle afin de les abriter[2788]. Dans son article consacré au Saint-Sang, Colette Beaune rapporte qu'en 1172, Henri II assiste à l'ostension des deux ampoules qui viennent d'être redécouvertes dans le pilier en présence du légat du pape[2789]. Toutefois, aucune des sources étudiées n'en fait mention[2790].

Le duc-roi exerce aussi très certainement son influence dans la diffusion de certains cultes, à commencer par celui d'Édouard le Confesseur[2791]. Ce dernier est vénéré dans deux établissements chers à Henri II. On trouve ainsi la translation du dernier roi saxon célébrée au 3 des ides d'octobre dans les calendriers liturgiques fécampois, avec la mention *in albis*, de même que son obit aux nones de janvier, à compter du XIIIe siècle. Sa translation figure aussi dans les calendriers liturgiques de la cathédrale de Rouen qui retrouve alors sa fonction de sanctuaire dynastique avec l'inhumation du frère d'Henri II, Guillaume Longue Epée[2792]. Or le duc-roi joue un rôle décisif dans l'accession d'Édouard le Confesseur à la sainteté. Alors qu'une première tentative, menée par Osbert de Clare, le prieur de l'abbaye de Westminster, reste lettre morte[2793], son arrivée au pouvoir change la donne. Le 7 février 1161, à la demande

2788 Kajava O., « Études sur deux poèmes en vers français relatifs à l'abbaye de Fécamp », *Annales Academiae scientiarum fennicae*, B, t. 21, vol. 5, p. 75-77.

2789 Beaune C., « Les ducs, le roi et le saint sang », art. cit., p. 728.

2790 Colette Beaune ne cite pas sa source. Nicholas Vincent pense qu'il y a confusion avec la translation des corps de Richard Ier et Richard II en 1162. Vincent N., *The Holy Blood. King Henry III and the Westminster Blood Relic*, *op. cit.*, p. 70.

2791 Scholz B. W., « The Canonization of Edward the Confessor », *Speculum*, 36, 1961, p. 38-60 ; Bozóky E.,« Le culte des saints et des reliques dans la politique d'Henri II et de Richard Cœur de Lion », dans Aurell M. (dir.), *La cour Plantagenêt (1154-1204)*, Actes du colloque international de Thouars (30 avril-2 mai 1999), Poitiers, CESCM, 2000 (coll. Civilisation médiévale, 8), p. 277-278, rééd. dans *Le Moyen Âge miraculeux*, *op. cit.*, p. 149-150 ; Id. « The Sanctity and Canonization of Edward the Confessor », dans Mortimer R. (dir.), *Edward the Confessor. The Man and the Legend*, Woodbridge, Boydell and Brewer, 2009, p. 173-189.

2792 Musset L., « Les sépultures des souverains normands : un aspect de l'idéologie du pouvoir », *Cahiers des Annales de Normandie*, 17, 1985, p. 28.

2793 Celui-ci compose une *Vita* et des *Miracula* qu'il remet au légat pontifical, le cardinal-évêque d'Ostie, Albéric, et conduit une délégation à Rome pour plaider la cause d'Édouard, aux environs de 1140. Sa requête est d'ailleurs soutenue par le roi Étienne et son frère, Henri de Blois, évêque de Winchester. Cependant, compte tenu du contexte de guerre civile et de la politique ecclésiastique du roi Étienne, le pape Innocent II préfère différer sa décision.

du roi[2794] appuyé par l'ensemble de l'Église d'Angleterre, une bulle d'Alexandre III[2795] canonise Édouard[2796]. Le pape prend soin d'y rappeler la requête du souverain. Pour célébrer l'événement, une nouvelle *Vita* est commandée par l'abbé Laurent de Westminster à l'abbé Aelred de Rievaulx. Dédiée à Henri II[2797], elle est présentée à l'occasion de la seconde translation des reliques d'Édouard, le 13 octobre 1163, dont la date est fixée par le roi en personne. À cette occasion, le roi porte, en compagnie des grands du royaume, le corps d'Édouard en procession[2798].

Surtout, Henri II contribue à la diffusion du culte de Thomas Becket en Normandie en général et dans le diocèse de Rouen en particulier, comme l'atteste la présence, autour de la basse Seine, de 29 des 59 dédicaces en son honneur relevées dans la province ecclésiastique de Rouen[2799]. Celles-ci sont quasiment toutes inscrites dans un quadrilatère délimité par la

2794 « *Domino pape rex Anglorum H. Gratum mihi est et deo gratias refero quod, summi pontificatus honore sullimatus, suscepistis regimen universalis ecclesie, salubriter annuente domino vestra discretione dispensandum. Et mihi quidem cordi est matrem nostram sanctam Romanam ecclesiam sincera semper affectione diligere, officiis colere, ac personam vestram pura indesinenter amplecti devotione. Universos quoque quos divina dignata est gratia mee potestati subicere, volo apostolicam sedem ad instar divini numinis honorare ac debitam ei obedientiam mecum pariter exhibere. Inde est quod apostolatui vestro confidentius preces offero, obnixe deposcens, sicut tota deposcit Anglorum ecclesia, ut gloriosum regem Eduardum in cathalogo sanctorum iubeatis ascribi et in ecclesia sanctorum canonizari. De cuius sanguine propagatum me, licet indignum, dignatus est dominus sua dispositione in solio regni eiusdem regis sullimare, sicut datum fuerit desuper pro tempore regnaturum. Nec in hac re oportet experientiam vestram, ut estimo, hesitare, cum multi religiosi ac discreti viri, sicut litteris illorum vobis intimatur, attestentur huius sancti sanctitatem signis ac virtutibus sepenumero fuisse declaratam. Quorum spes est quod adiciet misereri deus, statuens ut complacitior sit adhuc populo suo per merita confessoris sui, vestra si placet auctoritate glorficandi* », lettre du roi Henri II au pape Alexandre III, Vatican Library, lat. 6024, fol. 150v-151v, citée dans Barlow F., *Edward the Confessor*, New Haven, Londres, Yale University Press, 1997, p. 310.

2795 Il ne faut pas oublier qu'Henri II a soutenu Alexandre III contre l'antipape.

2796 « *Inde utique fuit quod super petitione, quam de Eduardo glorioso quondam rege Anglorum canonizando et in sanctorum cathalogo ascribendo tam karissimus in Christo filius noster H. illustris Anglorum rex quam vos ipsi nobis instantius porrexistis, sollicitam cum fratribus nostris deliberationem habentes, libro miraculorum inspecto, que, dum in carne mortali viveret et postquam de presenti seculo est assumptus, omnipotens dominus per suam misericordiam declaravit* », lettre du roi Henri II au pape Alexandre III, Vatican Library, lat. 6024, fol. 150v-151v, citée dans Barlow F., *Edward the Confessor*, *op. cit.*, p. 323-324.

2797 « *Hujus vitam miraculis insignem, a mea parvitate, jubente venerabili patre Laurencio Westmonasterii abbate, utcunque litteris traditam, tibi, gloriosissime rex Henrice, credidi destinandam, ut scias quanti sit apud Deum meriti, cum quo regnat in coelis, quem tuis temporibus te regiam auctoritatem praebente, sancta mater Ecclesia sublimius extollendum judicavit in terris. Imitanda enim est tanti regis tanta justitia ; mirari dulce est in tot divitiis et deliciis tanta cntinentia : de sancta ejus progenie traxisse carnis originem, Henrici nostri specialis est gloria. Ipsum te nobis in totius Angliae consolationem credimus promisisse, ipsum te prophetica parabola jam in extremis agentem didcimus designasse, in quem velut lapidem angularem Anglici generis et Normannici gaudemus duos parietes convenisse. Sed haec alias. Nunc autem, rex illustrisime, qui tanti patris regnum duplici jure sumpsisti, de cujus patre simul ac matre regnum ac generosum sanguinem meruisti, ejus te precibus crebro commendes, ejus te sedulo protectioni commitas, imitari quoque satagas ejus sanctitatem, ut aeternam cum eo obtineas feicitatem. Amen* », Aelred de Rievaux, *Vita S. Edwardi regis et confessoris*, *PL* 195, col. 737.

2798 Warren W. L., *Henry II*, New Haven, Londres, Yale University Press, 1977, p. 456.

2799 Rouen, ch.-l. dép. (chapelle latérale fondée en 1207) ; Mont-Saint-Aignan, dép. Seine-Maritime, cant. Maromme (nouvelle église du prieuré-maladredrie du Mont-aux-Malades, réédifiée sur un nouveau site par Henri II en 1174) ; Bosbénard-Crécy, dép. Eure, cant. Bourgtheroulde (chapelle sise au hameau de Gédeville) ; Roumare, dép. Seine-Maritime, cant. Maromme (église paroissiale Saint-Thomas-de-la-Chaussée) ; Thierville, dép. Eure, cant. Montfort-sur-Risle (chapelle dans l'église paroissiale) ; Aizier, dép. Eure, cant. Quillebeuf (chapelle située dans la forêt de Brotonne) ; Harcourt, dép. Eure, cant. Brionne

vallée de la Béthune et son prolongement jusqu'à Gisors au nord, par la vallée de la Risle au sud, par la côte du pays de Caux jusqu'à l'embouchure de la Risle à l'ouest et par une ligne unissant Gisors, Évreux et Conches à l'est. De même, Thomas Becket est inscrit au sanctoral de nombreux établissements relevant du champ de notre étude. Sa passion, au 4 des calendes de janvier, est célébrée à Jumièges[2800] dès le XIIe siècle, *in capis* à Fontenelle[2801], *in albis* ou *in capis* à Fécamp[2802], *in capis* à Sainte-Catherine-du-Mont[2803], à Saint-Ouen de Rouen[2804], ou encore au Bec[2805] à compter du XIIIe siècle, avec 9 leçons à la cathédrale dans un calendrier du XIVe siècle[2806]. La translation de 1220 organisée par Étienne Langton[2807], aux nones de juillet, n'est en revanche célébrée qu'à Fécamp[2808] et à la cathédrale de Rouen[2809] à compter du XIVe siècle. Enfin, nombreux sont les trésors étudiés à comporter quelques-unes des reliques de l'archevêque de Cantorbéry. Ainsi, dans l'inventaire de Fécamp figure « un (...) petit coffre (...) en façon de chasse, couvert de cuivre esmaillé, dans lequel il y a (...) des reliques (…) de

(chapelle fondée par Robert II de Harcourt en 1177 ; maladrerie fondée par Robert II de Harcourt en 1179) ; Pavilly, dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant. (ancienne chapelle du seigneur de Pavilly) ; Les Authieux[-Rathiéville], dép. Seine-Maritime, cant. Clères (église paroissiale) ; La Remuée, dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Romain (église paroissiale Saint-Thomas-de-Loiselière) ; Saint-Vigor-d'-Imonville, dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Romain (chapelle castrale au manoir de Catillon) ; Saint-Gilles-de-la-Neuville, dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Romain (chapelle située dans la forêt de Lillebonne) ; Gruchet-le-Valasse, dép. Seine-Maritime, cant. Bolbec (église paroissiale) ; Beaurepaire, dép. Seine-Maritime, cant. Criquetot (église paroissiale) ; Vittefleur, dép. Seine-Maritime, cant. Cany (chapelle) ; Canville-les-Deux-Eglises, dép. Seine-Maritime, cant. Doudeville (léproserie) ; Etoutteville, dép. Seine-Maritime, cant. Yerville (église paroissiale) ; Hautot-sur-Mer, dép. Seine-Maritime, cant. Offranville (chapelle) ; Saint-Maclou-de-Folleville, dép. Seine-Maritime, cant. Tôtes (prieuré Saint-Thomas-sur-Scie fondé par Guillaume Pasnage en présence de Rotrou de Warwick, archevêque de Rouen) ; Criel-sur-Mer, dép. Seine-Maritime, cant. Eu (chapelle) ; Neufchâtel-en-Bray, dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant. (chapelle dépendant d'un Hôtel-Dieu antérieure à 1188-1189) ; Gisors, dép. Eure, ch.-l. cant. (chapelle castrale remontant à 1173-1184) ; Lyons-la-Forêt, dép. Eure, ch. l. cant. (chapelle castrale) ; Etrepagny, dép. Eure, ch.-l. cant. (chapelle) ; Vesley, dép. Eure, cant. Gisors (chapelle) ; Arthies, dép. Val-d'Oise, cant. Magny-en-Vexin (léproserie) ; Foreville R., « Les origines normandes de la famille Becket et le culte de saint Thomas en Normandie », *Année canonique*, 17, 1973, p. 471-478 ; Id., « Mort et survie de saint Thomas Becket », *Cahiers de civilisation médiévale*, p. 28 ; Fournée J., « Les lieux de culte de saint Thomas Becket en Normandie », *Annales de Normandie*, 45ème année, n° 4, 1995, p. 377-392 ; Bozóky E., « Le culte des saints et des reliques dans la politique d'Henri II et de Richard Cœur de Lion », art. cit ; Duggan A. J., *Thomas Becket : Friends, Networks, Texts and Cult*, Aldershot, Ashgate, 2007, p. 28.

2800 Rouen, BM, ms. 209-210 (Y 175), fol. 260. Au XIIIe siècle, cette même fête est mentionnée comme comportant 12 leçons. Il faut également signaler la présence, à Jumièges, d'un recueil de textes hagiographiques contenant sa *vita* et sa *passio*, aujourd'hui conservé à la bibliothèque municipale de Rouen sous la cote Rouen, BM, ms. 1402 (U 24), fol. 140.

2801 Rouen, BM, ms. 207, fol. 6v.

2802 Rouen, BM, ms. 238 (A 314), fol. 8v.

2803 Rouen, BM, ms. 204 (A 591), fol. 9v.

2804 Rouen, BM, ms. 276 (A 459), fol. 7v.

2805 Paris, BnF, ms. lat. 1105.

2806 Rouen, BM, ms. 198 (A 563), fol. 6v.

2807 Vincent N., « Stephen Langton, Archbishop of Canterbury », dans Bataillon L.-J., Bériou N., Dahan G., Qionto R. (dir.), *Étienne Langton, prédicateur, bibliste, théologien*, Turnhout, Brepols, 2010 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 9), p. 105-108 ; Duggan A. J., *Thomas Becket: Friends, Networks, Texts and Cult*, *op. cit.*, p. 37-38.

2808 Rouen, BM, ms. 206 (A 63), fol. 3.

2809 Rouen, BM, ms. 198 (A 563), fol. 4.

sainct Thomas de Cantorbie (*sic*) martyr[2810] », sans doute l'une des châsses d'émail limousin qui se diffusent sur le continent, ainsi qu'« un autre petit reliquaire de bois couvert de lammes d'argent presque en ovalle, haut de quatre pouces qui se met ordinairement sur un vase d'agathe (…) de la char (*sic*) et des habits de sainct Thomas archevêque de Cantorbie et martyr[2811] ». À Fontenelle, l'inventaire composé par Guillaume La Vieille mentionne la présence de « *syndone cum qua sepultus fuit sanctus Thomas archiepiscopus* » et de « *roquet de sancto Thomas archiepiscopo*[2812] ». Quant à Jean Papeleray, il fait état d'« ung angelot de cuyvre dore ou il y a des reliques du suaire saint Thomas martyr », « est une une (sic) aultre oû il y a des reliques de saint Thomas martyr »[2813]. D'après Roger de Wendover, Matthew Paris ou encore Raoul de Diceto, Henri II joue un rôle certain dans le développement du culte de l'archevêque martyr[2814]. En effet, si l'on en croit ces trois chroniqueurs dont les versions convergent, après avoir été frappé de censures ecclésiastiques puis réconcilié à Avranches en 1172[2815], le roi ne tarde pas à venir s'incliner et à faire pénitence sur le tombeau de l'archevêque (12 juillet 1174), déjà honoré d'un culte spontané. Il est décrit se rendant nu-pieds à Cantorbéry, pleurant sur le tombeau du martyr, s'y prosternant, restant en oraison et se faisant flageller par les ecclésiastiques venus pour l'occasion. Le roi se distingue également par de précieux présents et assigne un revenu mensuel de quarante livres pour l'entretien des cierges disposés autour du tombeau[2816]. Il se place alors sous la protection de l'archevêque et

2810 « Estat des sainctes reliques, reliquaires et autres pièces notables, conservées tant dans le thrésor que dans l'église de la royalle abbaye de Fescamp, en l'an 1682 », *op. cit.*, p. 204. Cette châsse ne fait pas partie des châsses recensées par S. Caudron ; Caudron S., « Châsses reliquaires de Thomas Becket émaillées à Limoges : leur géographie historique », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 121, 1993, p. 55-82.

2811 « Estat des sainctes reliques... », p. 205-206.

2812 Rouen, BM, ms. 1228 (Y 208), fol. 101 v.

2813 Rouen, BM, ms. 1218 (Y 98), fol. 179 v.

2814 Bozóky E., « Le culte des saints et des reliques dans la politique d'Henri II et de Richard Cœur de Lion », art. cit., p. 156-157.

2815 Warren W. L., *Henry II, op. cit.*, p. 530-531.

2816 « *Deinde in pane jejunans et aqua ab ingressu civitatum abstinuit, quousque vota orationum persolveret mente concepta beato Thomae, Cantuariensi archiepiscopo ac martyri glorioso. Cum autem Cantuariam appropinquasset, equo desiliens et regiam majestatem prorsus deponens, nudus pedes, faciem pregrinantis, poenitentis et supplicantis assumens, tertio idus Junii, feria sexta, ad ecclesiam majorem pervenit, et cum gemitibus et suspiriis alter Ezechias lacrymarumque affluentia petiit sepulchrum martyris gloriosi, ubi toto corpore prostratus, manibusque in coelum expansis, diutius in oratione permansit. Interim per os episcopi Londoniensis, sermonem ad populum habentis, rex Deum et martyrem beatum in animam suam invocans publice protestatus est, quod mortem martyris nec mandavit nec voluit, nec suo artificio perquisivit ; sed quoniam interfectores martyris gloriosi ex verbis ejus non satis circumspecte prolatis occasionem sumpserant archiepiscopum permendi, ab episcopis, qui tunc praesentes erant, absolutionem petiit, carnemque suam nudam disciplinae virgarum supponens a singulis viris religiosis, quorum multitudo magna convenerat, ictus ternos vel quinos excepit. Vestibus igitur resumptis, muneribus pretiosis martyrem honoravit, assignans insuper annui census quadraginta libras ad luminaria circa sepulchrum martyris continuanda, reliquumque diei ac noctis sequentis in amaritudine mentis transegit. Orationibus igitur, vigiliis et jejuniis deditus usque in diem tertium ab alimentis abstinuit* », Roger de Wendover, *Flores historiarum*, Hewlett G. (éd.), Londres, 1886 (Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores), t. I, p. 99-100 ; « *Deinde in pane jejunans et aqua, ab ingressu civitatum abstinuit, quousque vota orationum persolveret mente concepta*

bénéficie immédiatement de ses faveurs. Raoul de Diceto, Roger de Wendover et Matthew Paris établissent ainsi un lien direct entre cette pénitence et la victoire des troupes royales sur le roi d'Écosse, fait prisonnier et enfermé au château de Richemont[2817] tandis que la flotte armée par Henri le Jeune contre son père est dispersée et ne peut débarquer en Angleterre[2818]. Le duc-roi ne manque donc pas, après cela, de remercier Thomas Becket pour ses succès politiques et d'accueillir ses illustres hôtes sur le tombeau du saint. Ainsi, une fois réconcilié avec son fils, Henri le Jeune, tous deux se rendent sur le tombeau du saint pour y accomplir

beato Thomae Cantuariensi archiepiescopo ac martyri glorioso. Cum autem Cantuariam appropinquasset, equo desiliens, et regiam majestatem prorsus deponens, nudus pedes, faciem peregrinantis, poenitentis, et supplicantis assumens, tertio idus Junii, feria sexta, ad ecclesiam majorem pervenit, et cum gemitibus et suspiriis alter Ezechias lacrimarumque affluentia petiit sepulchrum martyris gloriosi. Ubi toto corpore prostratus, manibusque in caelum expansis, diutius in oratione permansit. Interim per os episcopi Londoniensis sermonem ad populum habentis rex, Deum et martyrem beatum in animam suam invocans, publice protestatus est, quod mortem martyris nec mandavit, nec voluit, nec suo artificio perquisivit. Sed quoniam interfectores martyris gloriosi ex verbis ejus non satis circumspecte prolatis ocasionem sumpserant archiepiscopum perimendi, ab episcopis, qui tunc praesentes erant, absolutinem petiit, carnemque suam nudam disciplinae virgarum supponens, a singulis viris religiosis, quorum multitudo magna convenerat, ictus ternos vel quinos excepit. Vestibus igitur resumptis, muneribus pretiosis martyrem honoravit, assignans insuper annui census quadraginta libras ad luminaria circa sepulcrum martyris continuanda, reliqumque diei ac noctis sequentis in amaritudine mentis transegit. Orationibus igitur, vigiliis, et jejuniis deditus, usque in diem tertium ab alimentis abstinuit », Matthew Paris, *Chronica majora,* Luards H. R. (éd.), Londres, Longman and Co., 1874 (Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores), t II, p. 292-293; « *Extunc utens tenui dieta, pane scilicet et aqua, rerum curam disponendarum ommitens, abstinens a civitatum ingressu quousque vota orationum apud Thomam martyrem gloriosum cum devotione persolveret, interjacens itaque spatium cum acceleratione pertransiit. Cum autem appropinquasset Cantuariam, equo desiliens et regiam prorsus majestatem sequestrans, nudus pedes, faciem peregrinantis, faciem poenitentis, faciem supplicantis assumens, iiii^to^. idus Juni, vi^ta^ feria, pervenit ad majorem ecclesiam. Inde cum affluentia lacrimarum, cum gemitibus et suspiriis, petiit martyris gloriosi sepulcrum. Ubi toto corpore protratus manibus expassis diutius in oratione permansit. Interim, ore Lundoniensis episcopi semonem habentis ad populum, rex publice protestatus est, Deus testem vocans in animam suam, quod mortem archiepiscopi nec mandavit, nec voluit, nec artificio perquisivit. Sed quoniam interfectores ex verbis suis, non satis circumspecte prolatis, occasionem sumpsissent, ab episcopis qui praesentes tunc aderant absolutionem petebat, et carnem suam disciplinae supponens virgis caesus est, a singulis viris religiosis, quorum multitudo convenerat, ternos ictus vel etiam quinos excipiens. Surgens ab oratione, vestibus resumptis quas prius exuerat, muneribus pretiosis pretiosissimum martyrem honoravit, assignans insuper annuos redditus xl. librarum ad luminaria jugiter circa martyrem in venerationem martyris concinnanda. Sic reliquum diei, totam quoque noctem sequentem in amaritudine aniame suae transegit, deditus orationi, vigiliis deditus, jejunium usque in tertium diem continuans. Et quia spiritus contribulatus, cor contritum et humiliatum acceptissimum Deo sacrificium est, cum totiens ad exemplum regis David clamando repetierit, « Peccavi Domino, peccavi Domino », audire meruit a propheta, « Dominus quoque transtulit peccatum tuum ». Quin martyrem sibi placabilem jam reddiderit, quin peccatum ejus translatus possimus praedicare securi, non est qui dubitet* », Raoul de Diceto, *Ymagines historiarum*, Stubbs W. éd.), Londres, Longman and Co., 1876 (Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores), t. I, p. 383-384.

2817 « *Nam ipsa die sabbati, qua indulgentiam sibi dari postulabat a martyre, sepulchrum martyris frequenter deosculans, tradidit Deus Willelmum regem Scottorum in manus suas, custodiae mancipatum apud Richemunt, ut adimpleretur illud propheticum « Dabitur maxillis ejus fraenum quod in « Armorico sinu frabicabitur » sinum vocans Armoricum castellum de Richemunt, ab Armoricis principibus et nunc et ab antiquis temporibus haereditario jure possessum* », Raoul de Diceto, *Ymagines historiarum, op. cit*., p. 384 ; « *Unde beatum martyrem sibi reddens placabilem, ipsa die sabbati, quo sibi ab eo indulgentiam dari postulabat, tradidit Deus regem Scotiae Willelmum in manus suas, apud Richemunt castellum custodiae manicpatum* », Roger de Wendover, *Flores historiarum, op. cit.*, p. 100 ; « *Unde beatum martyrem sibi reddens placabilem, ipsa die Sabatti qua sibi ab eo indulgentiam dari postulabat, tradidit Deus regem Scotiae Willelmum in manus suas, apud Richemunt castellum custodiae mancipatum* », Matthew Paris, *Chronica majora, op. cit.*, p. 293.

leurs vœux (1176)[2819]. De même, le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, s'y rend en pèlerinage et y rencontre le roi par la même occasion[2820], celui-ci lui accordant la permission de partir pour Jérusalem (1177).

I-1-8 / Richard Cœur de Lion (1189-1199)

La dévotion envers Thomas Becket est partagée par les enfants d'Henri II comme l'atteste l'*Évangéliaire* d'Henri le Lion, duc de Bavière et de Saxe, époux de Mathilde, fille du roi d'Angleterre. Sur la miniature représentant le couronnement des deux époux, Mathilde est figurée en compagnie de ses ascendants, surmontés de saints dynastiques parmi lesquels Thomas Becket[2821]. Richard Cœur de Lion se place également sous la protection de l'archevêque de Cantorbéry. Ainsi, si l'on en croit Matthew Paris, le roi, avant de partir pour la Croisade, se rend sur son tombeau[2822]. Alors que sa flotte se trouve prise dans une tempête en « mer d'Espagne », elle évite le naufrage grâce à une intervention miraculeuse de Thomas Becket, apparu en compagnie des saints Edmond et Nicolas[2823]. Enfin, au retour de sa

2818 « *Ipsa etiam die sabbati rex filius, navibus quas congregaverat ad transfretandum in Angliam dissipatis, coepit redire in Galliam* », Raoul de Diceto, *Ymagines historiarum,op. cit.,* p. 384 ; « *Ipso etiam die sabbati rex filius ejus, navibus, quas congregaverat ad transfretandum in Angliam, ut eam subjugaret, dissipatis penitus et fere submersis, coactus est ad Galliam redire* », Roger de Wendover, *Flores historiarum, op. cit*. p. 100 ; « *Ipsa etiam die Sabbati rex filius ejus, navibus, quas congregaverat ad transfretandum in Angliam ut eum subjugaret, dissipatis penitus et fere submersis, coactus est ad Galliam redire* », Matthew Paris, *Chronica majora, op. cit.*, p. 293.

2819 « *Anno Domini MCLXXVI. Reges Anglorum, pater et filius, in Angliam venientes, per dies singulos in eadem mensa sunt refecti, et idem thalamus fomenta quietis eisdem de noctibus ministravit. Et properantes simul, ut beatum Thomam martyrum egregium visitarent, cum omni humilitate orationum vota et mansuetudine peregerunt* », *ibid.*, p. 297.

2820 « *Et ibidem nunciatum est ei quod Philippus comes Flandriae in Angliam venire paraverat, causa loquendi cum eo, et visitandi limina beati Thomae Cantuariensis martyris. Et quod idem comes jam prope Wisandam pervenerat, ut inde in Angliam transfretaret. Cumque hoc regi nunciatum esset, versus Cantuariam iter arripuit. Et die Mercurii sequenti praedictus comes Flandriae in Angliam applicuit apud Dovere, et eadem die Cantuariam venit. Quod cum regi notificatum esset, in crastino summo mane diei Jovis absoluti venit Cantuariam ad comitem. Et facta ibi peregrinatione sua, uterque, scilicet rex et comes, venerunt ad Dovere, ubi naves comitis eum expectabant* », *Gesta regis Henrici II*, Stubbs W. (éd.), Londres, Logman and Co.,1867 (Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores), t. I, p. 158.

2821 Oexle O. G., « Lignage et parenté, politique et religion dans la noblesse du XIIe siècle : l'évangéliaire de Henri le Lion », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 36, 1993, p. 339-354 ; Bozóky E., « Le culte des saints dans la politique de Henri II et Richard Cœur de Lion », art. cit., p. 157-158.

2822 « *Rex autem confestim Cantuariam profectus, beatum Thomam devotus petivit* », Matthew Paris, *Chronica majora, op. cit.*, p. 403.

2823 « *Cum jam praeterissent mare Britannicum, et venissent in mare Hispanicum die Ascensionis Domini, arripuit illas tempestas valida et horribilis, et ab invicem in momento sunt separatae. Dum vero tempestas saeviret, et omnes clamarent ad Dominum cum tribularentur, beatus Thomas Cantuariensis, martyr gloriosus, per tres vices visibiliter apparuit tribus personis qui erant in navi Lundoniensi, in qua erant Willelmus filius Osberti, et gaufridus Aurifaber cives Londoniae ; dicens illis, « Nolite terreri, ego enim, et beatus Edmundus martyr, et beatus Nicholaus confessor, constituti sumus a Domino custodes hujus navigii regis Angliae. Et si homines hujus navigii se a pravis operibus custodierint, et de praeteritis poenitentiam egerint, Dominus dabit illis prosperum iter, et in semitis Suis gressus eorum diriget ». His itaque sub trina repetitione dictis, beatus Thomas evanuit ab oculis eorum ; et statim cessavit tempestas, et facta est in mari tranquillitas magna* », *Gesta regis Henricis II*, *op. cit.*, t. II, p. 116-117 ; « *Et, cum venissent in mare Hispanicum, die Dominicae Ascensionis invasit navigium tempestas valisa et horribilis, et separatum est ab invicem in momento ; et dum tempestas saeviret, et omnes, dum tribularentur, clamarent ad Dominum, beatus*

captivité, après avoir débarqué en Angleterre, le roi gagne d'abord Cantorbéry, afin de se recueillir sur la tombe de l'archevêque, avant d'entrer dans Londres[2824]. Peut-être contribue-t-il, de même que les autres princes Plantagenêt, à la diffusion rapide et massive de châsses d'émail limousin contenant des reliques du saint et représentant son martyre[2825].

Richard Cœur de Lion semble aussi vouer une dévotion particulière à saint Edmond[2826]. On le voit se rendre à Bury-St-Edmund à l'occasion d'événements décisifs, en particulier après son couronnement. Il donne alors 15 marcs pour que brûlent en permanence deux cierges autour du corps saint[2827]. Ce geste est sans doute à mettre en relation avec un récit de miracle mettant en scène un soldat tombé malade lors du siège d'Acre : Edmond est alors qualifié de « meilleur intercesseur pour le peuple des Anglais »[2828].

Lors de sa participation à la croisade, Richard Cœur de Lion s'illustre également par le rachat des reliques que les chrétiens de Jérusalem ont cédées à Saladin afin de pouvoir quitter la ville vaincue, à défaut de pouvoir s'acquitter de la rançon prévue. Le duc-roi garde ces restes pour lui afin que les saints auxquels ils appartiennent servent le salut de son âme. Il faut quatre hommes pour porter à grand peine le reliquaire tant il est plein et lourd[2829].

martyr Thomas, Cantuariensis archiepiscopus, per tres vices tribus personis, quae erant in navi Londoniensium, visibiliter apparuit, dicens eis « Nolite terreri, ego enim et beatus martyr Edmundus et sanctus confessor Nicolaus constituti sumus a Domino hujus navigii regis Angliae defensores ; et si homines et hujus navigii rectores a pravis se operibus custodierint, de praeteritis etial poenitentiam egerint, dabit illis Dominus prosperum iter et in semitis suis gressus eorum dirigentur ». His itaque subtrina repetitione auditis, beatus Thomas evanuit et protinus tempestas cessavit », Roger de Wendover, *Flores historiarum, op. cit.,* p. 185 *;* « *Et cum venirent in mare Hispannicum, die Dominicae Ascensionis, invasit navigium tempestas valida et horribilis, et separatum est ab invicem in momento. Et dum tempestas saeviret, et omnes, dum tribularentur, clamarent ad Dominum, beatus Thomas martyr Cantuariensis archiepiscopus per tres vices tribus personis, quae erant in nave Londoniensium, visibiliter apparuit, dicens eis : « Nolite terreri ; ego enim et beatus martyr Eadmundus et sanctus confessor Nicholaus constituti sumus a Domino hujus navigii regis Angliae defensores. Et si homines et hujus navigii rectores a pravis operibus se custodierint, de praeteritis etiam poenitentiam egerint, dabit illis Dominus prosperum iter, et in semitis suis gressus eorum dirigerentur ». His itaque sub trina repetitione auditis, beatus Thomas evanuit, et protinus tempestas cessavit* », Matthew Paris, *Chronica majora, op. cit.*, p. 365.

2824 « *Rex autem confestim Cantuariam profectus beatum Thomam devotus petivit* », Roger de Wendover, *op. cit.*, p. 231 ; « *Rex autem confestim Cantuariam profectus, beatum Thomam devotus petivit* », Matthew Paris, *Chronica majora, op. cit.*, p. 403.

2825 Caudron S., « Châsses reliquaires de Thomas Becket émaillées à Limoges : leur géographie historique », art. cit. On a déjà écrit que l'une d'entre elles figure certainement dans le trésor de Fécamp.

2826 Bozóky E., « Le culte des saints dans la politique de Henri II et Richard Cœur de Lion », art. cit.

2827 « *Ea siquidem tempestate rex Ricardus post coronationem suam sanctum Edmundum orationis causa devotus expetiit, et cum oblatione sua obtulit sanctissimo regi et martyri redditum XV marcarum ad inveniendum duos cereos qui jugiter ardeant diebus ac noctibus circum corpus sanctissimi regis* », *Chronica Buriensis*, dans *Memorials of St Edmund's Abbey, op. cit.*, p. 7.

2828 « *Die vero tertia inspirabat ei Deus gloriosum et martyrem Edmundum pro populis Anglorum interventorem optimum fideliter invocare et corpus suum ad eum mensurare* », dans *Memorials of St Edmund's Abbey*, *op. cit*., t. I, p. 372.

2829 « *Quod gloriosus rex Anglorum Richardus, cum esset apud Furbie, intelligens, et rem gestam ex ordine recognoscens, mox pecuniam praenominatam pro sanctis reliquiis Salaadino persolvit et sanctorum pignora devotus retinuit, quatenus sancti Dei, quorum ossa de manibus impiorum redemit in terris, ipsi suis intercessionibus animae ejus subvenirent in caelis. Quoelibet autem capsella tantae capacitatis, tantaeque erat ponderositatis, ut vix a quatuor viris diutius portaretur* », Roger de Wendover, *Flores historiarum, op. cit.*, p. 202 ; « *Quod gloriosus rex Anglorum Ricardus, cum esset apud Furbie, intelligens, et rem gestam ex*

Enfin, si l'on se fie aux écrits de Roger de Wendover et Mathew Paris, Richard Cœur de Lion est à l'origine de la translation du corps de saint Valéry dans le diocèse de Rouen[2830]. On a déjà vu que celui-ci est à l'origine conservé à Saint-Valéry-sur-Somme. Toutefois, en 1197, en apprenant que des navires anglais viennent régulièrement apporter des vivres au roi de France au port de Saint-Valéry, le roi d'Angleterre décide de se livrer à une expédition punitive. Il brûle le village et le monastère, chasse les moines et fait transférer les reliques de saint Valéry en Normandie[2831].

I-1-9 / Jean sans Terre (1199-1204)

Les interventions de Jean sans Terre dans les affaires de restes saints sont rares. Néanmoins, lorsqu'il devient duc de Normandie (1199), Jean sans Terre prête serment à la cathédrale sur les Évangiles et de saintes reliques[2832]. De même, en septembre 1203, afin de détourner Philippe Auguste de la vallée de la Seine, Jean lance une attaque sur Dol et saccage sa cathédrale. Les restes des saints Samson et Magloire sont rapportés à Rouen et remises à Notre-Dame[2833]. Ils y demeureront jusqu'en 1223.

ordine recognoscens, mox pecuniam praenominatam pro sanctis reliquiiis Saladino persolvit, et sanctorum pignora devotus retinuit, quatinus sancti Dei, quorum ossa de manibus impiorum redemit in terris, ipsi suis intercessionibus animae ejus subvenirent in caelis. Qualibet autem capsella tantae capacitatis tantaeque erat ponderositatis, ut vix a quatuor viris diutius portaretur », Matthew Paris, *Chronica majora, op. cit.*, p. 378-379.

2830 Annexe n° 19.

2831 « *Eodem tempore suggestum est regi Richardo, quod naves ex Anglia venire consueverant apud sanctum Walericum ad deferendum victualia regi Francorum et aliis inimicis suis ; facta itaque illuc equitatione, villam combustit, monachos destruxit, feretrum sancti Walerici cum reliquiis in Normanniam transvexit* », Roger de Wendover, *Flores historiarum, op. cit.*, p. 269 ; « *Eodem tempore suggestum est regi Ricardo, quod naves ex Anglia venire consueverant apud Sanctum Walericum ad deferendum victualia regi Francorum et aliis inimlicis suis. Facta itaque illuc equitatione, villam combusit, monachos destruxit, feretrum Sancti Walerici cum reliquiis in Normanniam transvexit* », Matthew Paris, *Chronica majora, op. cit.*, p. 440-441. Raoul de Diceto mentionne bien l'épisode mais ne fait pas état du transfert de reliques ; Raoul de Diceto, *Ymagines historiarum, op. cit.*, t. II, p. 152.

2832 « *Et ipse dux coram clero et populo juravit super reliquias sanctorum, et super sacroasancta evangelia, quod ipse sanctam ecclesiam, et dignitates illius, bona fide et sine malo ingenio servabit illaesas, et rectam justitiam exercebit, et leges iniquas destruet, et bonas instituet* », Roger de Howden, *Chronica*, Stubbs W. (éd.), Londres, Longman, 1868, t. IV, p. 87-88 ; Webster P., « King John and Rouen: Royal Itineration, Kingship, and the Norman Capital, *c.* 1199-*c.* 1204 », dans Hicks L. V, Brenner E. (dir.), *Society ans Culture in Medieval Rouen*, *op. cit.*, p. 328.

2833 Annexe n° 20 ; Webster P., « King John and Rouen: Royal Itineration, Kingship, and the Norman Capital, *c.* 1199-*c.* 1204 », art. cit., p. 331.

Ainsi, nombreuses sont les interventions observées pour la plupart des princes normands. Il convient maintenant de montrer que celles-ci relèvent d'une action cohérente de leur part, au point qu'il est tout à fait légitime de parler à leur propos de « politique des reliques ». Cette expression, empruntée à Edina Bozóky, recouvre l'intérêt manifesté par les ducs de Normandie pour les restes saints ainsi que, et surtout, l'usage qu'ils en font. En effet, l'un des principaux apports du colloque de Boulogne-sur-Mer a été de montrer que les reliques confèrent un prestige certain à qui les possède. Le contrôle et la gestion du sacré deviennent dès lors un enjeu de pouvoir[2834] et ce d'autant plus que, comme le souligne Edina Bozóky dans son article consacré aux comtes de Flandre, dans les légendes hagiographiques, les luttes pour le pouvoir revêtent bien souvent la forme de luttes pour les reliques[2835]. Il convient donc de se demander si ce qui est vrai pour les comtes de Flandre l'est aussi pour les ducs normands. C'est pourquoi leur action en matière de restes saints se doit par conséquent d'être considérée comme un objet historique à part entière et, à ce titre, d'être analysée dans sa globalité, à la lumière des travaux récents sur la question.

I-2 / Reliques et ethnogenèse : intégration des Scandinaves dans le monde franc

On a eu l'occasion de souligner à plusieurs reprises que, lorsqu'ils s'installent dans le comté de Rouen après le traité de Saint-Clair-sur-Epte (911), les Scandinaves s'insèrent dans les cadres francs pré-existants, sans véritablement les bouleverser. Ce constat peut fournir une grille de lecture aux translations de reliques attribuées par nos sources à Rollon.

À l'origine, ce dernier est païen. D'après Dudon de Saint-Quentin, le traité de Saint-Clair-sur-Epte comprend une cession territoriale, assortie d'une clause de conversion à la foi chrétienne. En 912, Rollon est effectivement conduit sur les fonts baptismaux par Robert, le duc de Neustrie, et adopte, du moins officiellement, la religion des Francs. Comme l'a souligné Stéphane Coviaux, ce baptême s'inscrit dans un ensemble d'actes et de rituels scellant l'alliance de Rollon avec les princes chrétiens[2836]. Il permet à Rollon d'intégrer la *societas regni* et constitue la condition indispensable au ralliement à sa personne du clergé ainsi que des populations sur lesquelles va désormais s'exercer son pouvoir. Le nouveau comte de Rouen entre également dans des rapports de parenté spirituelle avec les grands du *regnum*

2834 Boesch Gajano S., « Reliques et pouvoirs », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques*, *op. cit.*, p. 259.
2835 Bozóky E., *La politique des reliques*, *op. cit.*, p. 8.
2836 Coviaux S., « Baptême et conversion des chefs scandinaves du IXe au XIe siècle », dans Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident*, *op. cit.*, p. 68-69.

Francorum puisque le parrainage, institution de paix, établit entre le parrain et son filleul une relation personnelle, verticale et inégalitaire, plaçant ce dernier dans une position d'infériorité et l'obligeant à l'obéissance[2837]. Dans le cas de Rollon, on attend de lui qu'il barre l'entrée de la Seine à d'autres pirates du Nord[2838]. Toutefois, sa conversion ne s'accompagne pas à proprement parler d'une entreprise d'évangélisation : comme dans les autres exemples de conversion étudiés par Stéphane Coviaux, l'enseignement catéchétique des nouveaux convertis semble réduit à sa plus simple expression[2839]. Ceci explique certainement le désarroi de l'archevêque de Rouen. Si l'on en croit la correspondance datant des années 914-922 de son homologue de Reims, Hervé, Guy lui demande conseil afin de savoir quelle conduite adopter face aux Normands qui, après le rebaptême (*sic*), se conduisent de nouveau en païens. Avant de lui apporter sa réponse, Hervé pose la même question au pape Jean X. Ce dernier charge Hervé de mener cette affaire avec pleine liberté d'appréciation, suivant les principes de douceur pastorale et de miséricorde. Une fois cette réponse obtenue, Hervé s'adresse à Guy et lui propose une pastorale de conversion fondée sur l'imitation des saints, des Pères de l'Église et des papes. Il ressort de l'analyse serrée que fait Olivier Guillot de ces deux lettres que la conversion de Rollon et des siens n'est pas perçue, au Xe siècle, comme un passage catégorique de l'état de païen à celui de chrétien mais davantage comme l'amorce d'une évolution, comme une marche vers la foi[2840].

C'est dans ce contexte de conversion progressive qu'il faut replacer la translation des reliques de saint Ouen imputée au nouveau comte de Rouen. Le prélat n'est pas considéré comme un saint ordinaire dans le diocèse de Rouen. On a vu qu'il s'impose, dès le VIIe siècle, comme le saint régional par excellence. Sa popularité est immense comme l'attestent les 36 églises paroissiales dédiées en son honneur. Dès la même époque, son culte se teinte d'une forte coloration politique : il devient, à l'initiative d'Ansbert, le symbole de la lutte menée par le parti neustrien contre la domination austrasienne. La double dimension régionale et politique dont est investi saint Ouen n'échappe certainement pas au nouveau maître du comté de Rouen. Ainsi, il est possible de se demander si l'organisation du transfert des reliques du saint évêque ne permet pas finalement à Rollon de renouer avec la fonction cultuelle dont

2837 *Ibid.*, p. 74 ; Bauduin P., *Le monde franc et les Vikings*, *op. cit.*, p. 31 ; Id., « Quelques observations sur la parenté spirituelle en Normandie (X^e^-XIIe siècles) », *Cahier des Annales de Normandie*, 32, 2002, p. 81-91 ; Angenendt A., « Taufe und Politik in frühen Mittelalter », *Frühmittelalterliche Studien*, 7, 1973, p. 143-168 ; Id., « Le parrainage dans le haut Moyen Âge. Du rituel liturgique au cérémonial politique », dans Rouche M. (dir.), *Clovis, histoire et mémoire*, t. I, Paris, 1997, p. 243-254 ; Jussen B., *Spiritual Kinship as Social Parctice. Godparenthood and Adoption in the Early Middle Ages*, Newark-Londres, 2000, p. 210-238.

2838 Coviaux S., « Baptême et conversion des chefs scandinaves du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 73.

2839 *Ibid.*, p. 73.

2840 Guillot O., « La conversion des Normands peu après 911. Des reflets contemporains à l'historiographie ultérieure (X^e^-XIe siècles) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 24e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 104.

sont, à l'origine, investis les chefs scandinaves dans la religion nordique ancienne, donc avec une autorité dont le renoncement aux dieux traditionnels pourrait éventuellement le priver. En d'autres termes, la manipulation des reliques de saint Ouen fournit à Rollon un modèle politico-religieux qui entre en résonance avec les usages scandinaves et peut répondre à ses aspirations. Ce qui semble être, de la part de Rollon, un renoncement à sa culture originelle reviendrait en fait à changer les marqueurs de la distinction. Dans ce contexte, cette translation constitue en quelque sorte un jalon dans l'abandon des coutumes ancestrales qui fondent, à l'origine, la communauté scandinave de Rollon au profit de nouvelles pratiques. Ceci va dans le sens de ce que Pierre Bauduin observe dans d'autres domaines, par exemple dans le cadre de l'étude de l'insertion des nouveaux venus dans des « réseaux englobants » fondés sur la parenté, les liens créés par le baptême, le voisinage ou encore la fidélité, puis consolidés par un renouvellement périodique des alliances et des relations d'amitié[2841]. La translation du corps de saint Ouen à Rouen contribue elle aussi, à sa manière, à ancrer les nouveaux venus dans le monde occidental, à les agréger à l'élite franque. Elle démontre la capacité de Rollon et des siens, à s'adapter à leur nouvel environnement, à adopter les modèles qui y sont en vigueur, cette démarche leur permettant d'intégrer le monde franc. De plus, l'appropriation par les nouveaux venus d'un culte dont l'origine remonte au haut Moyen Âge, contribue à souder les populations franques et scandinaves autour d'une dévotion commune. C'est en cela que la translation des restes de saint Ouen participe au processus d'accomodation défini comme un processus de régulation des relations entre nouveaux venus et communautés établies, comme des stratégies de coexistence entre ces différents groupes[2842].

Par la suite, le recours à la figure tutélaire de l'évêque de Rouen fait partie des moyens sollicités dans le cadre de la construction sociale d'une identité normande. En effet, les successeurs de Rollon, en particulier Richard Ier et Richard II, veillent à intégrer ces rituels dans un schéma cohérent, notamment grâce au développement d'une historiographie des débuts de la principauté normande. On y observe, dès le XIe siècle, un vaste processus de réécriture du passé à des fins politiques, avec un « intense travail de mise en ordre de la mémoire »[2843], répondant à un véritable « besoin d'histoire »[2844]. Longtemps réduite à l'œuvre de Dudon de Saint-Quentin, elle-même objet d'une réhabilitation récente, cette historiographie

2841 Bauduin P., *La première Normandie, op. cit.,* p. 162, p. 191-194.

2842 *Ibid.*, p. 36-37 ; Hadley D. M., *The Vikings in England, Settlement, Society and Culture*, Manchester, Manchester University Press, 2006, p. 28-80.

2843 Bauduin P., « Autour d'une construction identitaire : la naissance d'une historiographie normande à la charnière des Xe-XIe siècles », *Cahiers du GRHIS*, 13, 2001, p. 84.

2844 Bauduin P., « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », *Tabularia « Études »*, 3, 2003, p. 37.

fait, depuis quelques années, l'objet d'une véritable redécouverte[2845]. Cette dernière s'accompagne de la mise au jour d'un certain nombre de foyers de production écrite longtemps restés en marge de la recherche[2846] : Fécamp, Jumièges, Rouen... dont on a déjà présenté de manière plus détaillée les œuvres[2847]. Parmi ceux-ci, il faut évoquer l'abbaye de Saint-Ouen où sont composés un certain nombre de textes contenus dans le *Livre noir*, au premier chef le récit de la translation de retour des restes de saint Ouen en 918, daté des premières décennies du XIe siècle[2848]. Ce vaste processus de fixation de la mémoire par l'écrit se caractérise notamment par un travail de tri : les auteurs sélectionnent parmi de possibles *memorabilia* un certain nombre d'éléments *memoranda*, c'est-à-dire dignes d'entrer dans la mémoire[2849]. Les translations attribuées à Rollon font justement partie des faits reconnus comme *memoranda*, au point d'être intégrée dans le récit de Dudon de Saint-Quentin pour celle des restes de sainte Hameltrude et de faire l'objet du récit de *translatio* mentionné plus haut pour celle du corps de saint Ouen. La question est donc de chercher à savoir pourquoi les transferts de reliques imputés à Rollon sont jugés *memoranda* par les auteurs des différents textes en faisant état.

Les œuvres composées en Normandie à la charnière des Xe et XIe siècles, lorsque la principauté a définitivement rejoint la civilisation de l'Occident chrétien, poursuivent un but commun : la construction d'une identité normande, organisée autour d'une quadruple composante religieuse, ethnique, territoriale et politique[2850]. Le récit des translations des reliques de sainte Hameltrude et de saint Ouen relèvent de la composante religieuse : elles constituent autant de jalons dans le chemin menant Rollon vers la foi. Si l'on s'arrête sur la relation faite par Dudon de Saint-Quentin de la translation de sainte Hameltrude, il convient de replacer celle-ci dans son contexte de rédaction. Le chanoine picard précise que l'épisode a lieu en 876, bien avant la conclusion du traité de Saint-Clair-sur-Epte et la conversion de Rollon. Compte de tenu de cette date, il est probable que ces restes saints aient été acquis à l'occasion d'un raid. Ceci, le texte ne le suggère pas. Dudon de Saint-Quentin préfère s'arrêter sur le respect témoigné par Rollon aux reliques de cette sainte inconnue, alors qu'il est encore païen. Il s'agit là de présenter le chef scandinave comme ouvrant son cœur aux signes envoyés par Dieu, comme convertible. Inversement, si les reliques de la sainte se laissent transporter par un païen, c'est que celle-ci le reconnaît comme un chrétien en devenir, digne de manipuler le sacré. La translation de saint Ouen, relatée par un moine de l'abbaye rouennaise, intervient,

2845 *Ibidem.*
2846 *Ibidem.*
2847 *Supra*, p. 60.
2848 *Translatio sancti Audoeni anno 918,* p. 820-822.
2849 Geary P., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier, 1996, p. 27.
2850 Bauduin P., « Autour d'une construction identitaire », art. cit., p. 80-84.

elle, quelques années après le baptême de Rollon. L'événement n'est donc pas interprété comme le début d'une marche vers la foi mais au contraire comme l'aboutissement du processus de conversion. En œuvrant au retour du corps de saint Ouen à Rouen, en prenant la tête de la procession qui mène la châsse jusqu'à son église-mère, en restituant à cette dernière le domaine de Longpaon, Rollon acquiert le statut de protecteur de l'Église en restauration. De la sorte, ni l'œuvre de Dudon, ni la *Translatio* ne font état des éventuels errements dépeints par la correspondance de l'archevêque de Reims. Tous deux s'attachent à présenter la conversion de Rollon comme un processus linéaire et irréversible, gommant un éventuel apostat. Finalement, ils participent d'une conception téléologique de l'installation de Rollon et des siens en Francie[2851], contenue dans la relation que fait Dudon du songe du chef scandinave. En effet, alors que ce dernier se trouve en Angleterre, il rêve qu'il se trouve au sommet d'une montagne outre-Manche. De cette montagne s'écoule une source qui le guérit de la lèpre et de la luxure. Autour de lui volettent des milliers d'oiseaux multicolores, tous affublés d'une aile gauche de couleur rouge. Eux aussi se rafraîchissent à cette même source[2852]. Lorsque Rollon s'éveille de son rêve, un captif chrétien lui en explique le symbolisme : la montagne représente l'Église, la source les vertus purificatrices du baptême, les oiseaux les hommes de diverses contrées réunis sous sa houlette[2853]. Ainsi, d'après les différentes sources, en se tournant de manière irréversible vers le christianisme, le nouveau maître du comté de Rouen devient un instrument de régénération du peuple chrétien et de l'Église, après que ces derniers ont été durement châtiés pour leurs péchés par les mauvais

2851 Shopkow L., *History and Community. Norman Historical Writing in the Eleventh and Twelfth Centuries*, Washington, The Catholic University of America Press, 1997, p. 182-183.

2852 « *Quum autem hujusmodi perturbationibus sollicitus haereret, hominesque regionis illius ditioni suae fidelitatis gratia vinculoque sese subjugarent, quadam nocte, soporifera lethei malis quiete per membra leniter serpente, videre videbatur praecellentissimis quodam praecelsiore Franciseae habitationis monte se positum : ejusque montis in cacumine fontem liquidum et odoriferum, seque in eo ablui et ab eo expiari contagione leprae et prurigine contaminatum ; denique illius montis cacumine adhuc superstes, circa basim illius hinc inde et altrinsecus, multa millia avium diversorum generum, varii coloris, sinistras altas quin etiam rubicundas habentium, quarum diffusae longe lateque multitudinis inexhaustam extremitatem perspicaci et angustato obtutu non poterat comprehendere ; caeterum congruenti incessu atque volatu eas sibi alternis vicibus invicem cedentes, fontem montis petere, easque se convenienti natatione sicuti solent tempore futurae pluviae abluere, omnibusque mira infusione delibutis, congrua eas statione sine discretione generum et specierum, sine ullo contentionis jurgio, mutuo vicissim pastu quasi amicabiliter comedere ; easque deportatis ramusculis festinanti labore nidificare* », Dudon de Saint-Quentin, livre II, par. 7, p. 146.

2853 « *Mons Franciae quo stare videbaris, Ecclesia illius designatur. Fons, qui in summitate montis erat, baptismus regenerationis interpretatur. Per lepram et pruriginem, qua infectus eras, commissionis tuae scelera et peccata animadvertas in eo ablui et ab eo leprae pruriginisque morbo expurgarii, te lavacro sacri baptismatis regenerari, et ab omnibus peccatis emundari. Per volucres diversorum generum, laevas alas habentes puniceas, quarum infinitissimam extremitatem exhaurire visu non poteras, homines diversarum provinciarum scutulata bracchia habentes, tuique effecti fideles, quorum innumeram multitudinem coadunatam videbis, animo deprehendas ; per alites fonte infusas, et in eo alternatim ablutas, communique comestione edentes, populum antiquae fraudis contagio pollutum, typico baptismate abluendum, sacrosancti corporis et sanguinis Christi alimonia saginandum ; per nidos, quos circum montes faciebant, vastatarum urbum moenia reaedificanda intelligas. Tibi aves diversarum specierum obtemperabunt ; tibi homines diversorum regnorum serviendo accubitati obedient* », *ibid.*, p. 146-147.

Danis. C'est en cela que ces deux récits de translations contribuent au processus d'ethnogenèse à l'œuvre à la charnière des Xe et XIe siècles dans la principauté normande naissante.

I-3 / Des reliques pour sacraliser un pouvoir en construction ou fragilisé

Les princes normands se situent dans la droite ligne des aristocrates du haut Moyen Âge. Ils ont pleinement conscience de la dimension sacrée conférée par les restes saints à l'autorité temporelle, incomplète sans elle. Ceci explique dans une large mesure les efforts constatés pour s'en procurer et l'usage qui en est ensuite fait. L'étude des circonstances dans lesquelles les reliques sont mobilisées par Rollon et ses successeurs montre que ces derniers semblent en user afin d'affermir leur pouvoir, lorsque celui-ci est en construction ou se trouve fragilisé.

I-3-1 / Légitimer a posteriori l'installation du nouveau maître du comté de Rouen à la tête de la principauté normande

Rollon se voit investi de la principale fonction princière : assurer la *stabilitas regni*, le maintien de l'ordre public[2854].

Rollon, on l'a vu, est présenté dans plusieurs sources comme procédant à la translation du corps de saint Ouen à Rouen quelques années après son baptême. Le recours au prélat du VIIe siècle est porteur de signification. On se souvient en effet qu'au début du texte hagiographique mettant en scène le retour de saint Ouen dans sa cité, la région rouennaise est en proie à une importante sécheresse[2855]. Cette dernière est clairement attribuée à la perte de la dépouille de l'évêque, selon le *topos*, fréquent depuis le haut Moyen Âge, de l'association entre reliques et prospérité matérielle. Compte tenu de l'importance de l'agriculture, fondement même de cette prospérité, celle-ci passe essentiellement par la régulation météorologique. Alors que la présence de restes saints garantit aux membres d'une communauté la sécurité nécessaire, leur absence est au contraire synonyme de calamités[2856]. En recourant à ce thème conventionnel de l'hagiographie, l'auteur de la *Translatio corporis beatissimi Audoeni anno 918* prend soin de rappeler et de souligner la fonction de saint patron de la région dévolue à saint Ouen. Privée de sa protection surnaturelle, cette dernière se trouve

2854 Bozóky E., « Les reliques, le prince et le bien public », dans Oudart H., Picard J.-M., Quaghebeur J. (dir.), *Le prince, son peuple et le bien commun de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 203-215.

2855 Se reporter au chapitre consacré au sanctuaire de Saint-Ouen de Rouen.

2856 Bozóky E., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis*, *op. cit.*, p. 38-50 ; D'Haenens A., *Les invasions normandes, une catastrophe ?*, *op. cit.*, p. 59.

vulnérable, en proie aux catastrophes naturelles alors qu'à l'inverse, le retour à Rouen de la dépouille du prélat amène une pluie salvatrice et un retour à l'équilibre.

Dans ce contexte, l'intérêt porté par Rollon à saint Ouen prend tout son sens. Comme on l'a vu, aussi bien dans la *Translatio corporis beatissimi Audoeni* que dans les *additamenta* de Robert de Torigni aux *Gesta Normannorum Ducum* de Guillaume de Jumièges, le nouveau comte prend la tête de la procession qui rapporte le corps de l'évêque à Rouen. Il porte lui-même sa châsse jusqu'à l'église suburbaine Saint-Pierre où elle était initialement conservée. Le texte de Robert de Torigni va même plus loin. Selon lui, aux abords de Rouen, le reliquaire s'immobilise jusqu'à l'arrivée de Rollon. Dans cette version, seul le comte et ses hommes peuvent prendre la tête du cortège et porter la châsse jusqu'à la dernière demeure du saint.

Quel sens peut-on donner à ces récits ? Le texte composé à Saint-Ouen de Rouen, au lendemain des événements relatés, participe à l'insertion des Scandinaves, maîtres du comté de Rouen depuis 911, au sein de la chrétienté, conformément au plan divin exposé par Dudon de Saint-Quentin et le reste de l'historiographie des débuts de la principauté[2857]. Pendant longtemps, la sincérité de la conversion de Rollon se trouve encore entachée de suspicion[2858]. On en veut pour preuve la lettre adressée par l'archevêque de Rouen à son homologue de Reims, par laquelle il se plaint de voir les nouveaux arrivants conserver un comportement païen en dépit du baptême administré et ce, parfois à plusieurs reprises[2859]. De même, Adémar de Chabannes (989-1034) se montre fermement convaincu de la duplicité de Rollon : selon lui, à la fin de sa vie, le nouveau comte se livre encore à des sacrifices humains en l'honneur de ses dieux païens[2860]. Certes, les nouveaux baptisés pratiquent peut-être, au début du Xe siècle, une religion hybride[2861]. Toutefois, le fait que des textes présentent saint Ouen laissant Rollon manipuler ses reliques contribue à couper court à de telles affirmation et à attester, au contraire, la sincérité de sa démarche. On se trouve là face à un processus d'écriture de l'Histoire qui vise à détacher Rollon des « mauvais *Dani* » et à en faire l'archétype du bon Normand, apte à diriger la principauté qui lui est remise par le traité de Saint-Clair-sur-Epte. Une fois ceci posé, on comprend que le récit qui nous est transmis par les textes composés à Saint-Ouen et par Robert de Torigni sacralise *a posteriori* l'accession de Rollon à la tête du comté de Rouen. Accepté par le saint patron du diocèse de Rouen par excellence, le chef scandinave voit de fait sa position à la tête de la nouvelle principauté légitimée, inscrite dans

2857 Bauduin P., « Autour d'une construction identitaire : la naissance d'une historiographie normande à la chanrière des Xe-XIe siècles », art. cit., p. 79-91.
2858 Coviaux S., « Baptême et conversion des chefs scandinaves du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 67-80.
2859 Guillot O., « La conversion des Normands peu après 911 », art. cit., p. 109-116.
2860 Bourgain P. (éd.), *Ademari Cabannensis Chronicon*, Turnhout, Brepols, 1999, p. 140.
2861 Coviaux S., « Baptême et conversion des chefs scandinaves du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 77.

un plan divin. En présentant Rollon comme celui par qui la pluie et la prospérité matérielle reviennent, ces récits soulignent son rôle de responsable terrestre du bien commun, capable de fournir des adjuvants surnaturels à son peuple[2862].

I-3-2 / Affermir le principe dynastique sous les Richardides

Les successeurs immédiats de Rollon ont recours aux restes saints afin d'affermir le principe dynastique. Ceci est particulièrement net chez Richard Ier.

Sous son principat, on l'a vu, un sang d'origine sacramentelle est découvert (990). On a également expliqué que cette relique, en vertu de la transsubstantiation qui s'est opérée au cours de la messe, est perçue comme le sang du Christ en personne. Ce n'est sans doute pas un hasard si cette *inventio* se produit justement à proximité de Fécamp. Ce site connaît une « spectaculaire promotion » sous le règne de Richard Ier et devient son principal centre de pouvoir[2863]. Le comte y est profondément attaché pour y avoir vu le jour[2864]. Par ailleurs, Fécamp présente d'indéniables avantages stratégiques : il s'agit d'un lieu inaccessible, excentré, propice à la fuite vers l'Angleterre ou à l'arrivée de renforts scandinaves[2865]. Sa mise en valeur intervient en effet en des temps troublés, marqués par l'assassinat de Guillaume Longue Épée (942), à l'instigation du comte Arnoul de Flandre, ou encore par les prétentions de Louis IV d'Outremer et du comte de Chartres. Dans ce contexte, Rouen se transforme en enjeu de luttes de pouvoir tandis que le site cauchois offre au contraire une position de retraite et devient la résidence favorite de la fin du règne de Richard Ier. Celui-ci y fait entreprendre des travaux d'envergure. Sous son règne est notamment érigée une *aula* maçonnée. Surtout, il fait reconstruire le modeste oratoire datant du règne de Guillaume Longue Epée. La nouvelle église de la Trinité fait désormais partie intégrante de l'ensemble[2866]. Dudon de Saint-Quentin nous en livre une description sommaire : il s'agit d'une église à plusieurs tours, construite en pierres et chaînons de briques, voûtée ou pourvue d'arcs en deux endroits, blanchie à l'extérieur et peinte à l'intérieur[2867]. Elle est dédicacée en grande pompe le 15 juin 990 et

2862 Bozóky E., « Les reliques, le prince et le bien public », art. cit., p. 215.

2863 Renoux A., *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991, p. 238.

2864 « *Revertenti igitur Willelmo de praelio, occurrit ei miles quidam ex Fiscanno, nuntians quod esset ei filius ex conjuge dilectissima natus* », Dudon de Saint-Quentin, p. 191.

2865 Renoux A., *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu, op. cit.*, p. 243 ; Brockhaus K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 47.

2866 « *Domum Dei et orationis superlativo specialis pulchritudinis decoraeque altitudinis culmine, supereminentiorem universis moenibus civitatis decet et oportet esse (...) quia altiore amplioris culminis schemate, domum Dei domui nostrae habitationis praecellere condecet* », Dudon de Saint-Quentin, p. 290.

2867 « *Miri schematis forma construxit in honore sanctae Trinitatis delubrum, turribus hinc inde et altrinsecus praebalteatum dupliciterque arcuatum mirabiliter et de concatenatis artificiose lateribus coopertum. Hinc forinsecus dealbavit illud, intrinsecus autem depinxit historialiter* », Dudon de Saint-Quentin, p. 291.

Richard Ier y installe une communauté de douze chanoines, à défaut d'en faire un monastère[2868]. Dès lors, Fécamp se transforme en un complexe politico-religieux qui n'est pas sans rappeler, toute proportion gardée, celui d'Aix-la-Chapelle. C'est par exemple à Fécamp que le prince est acclamé à Pâques, au moment des laudes[2869].

Ces différents éléments laissent penser que, déjà du vivant de Richard Ier, Fécamp se destine à devenir le sanctuaire dynastique du nouveau lignage : son fils, Robert, mort en bas âge, y est inhumé. Ce n'est certainement pas non plus un hasard si la transmission de pouvoir entre Richard Ier et Richard II s'y déroule. En effet, le comte, gravement malade et sentant sa fin approcher, demande à y être transporté afin d'y mourir et d'y être inhumé dans le parvis de l'église[2870]. Si l'on en croit le récit fait par Dudon, il s'agit d'éviter une pénible translation *post-mortem* devant le peuple[2871]. Richard Ier pressent-il les difficultés de sa succession ? Il est vrai qu'à la fin du Xe siècle, le principe de primogéniture mâle n'est pas encore définitivement établi. C'est progressivement que s'opèrent les regroupements territoriaux, que les familles aristocratiques s'enracinent localement et parviennent à imposer la transmission directe des charges. Toutefois, l'hérédité directe, si elle tend à s'imposer depuis le IXe siècle, n'est pas encore automatique et reste à assurer[2872]. Ainsi, Rollon fait reconnaître son fils Guillaume par une assemblée composée de Normands et de Bretons et l'associe à l'exercice du pouvoir dès 927. Si Richard II n'assiste pas son père dans ses affaires, il est désigné comme héritier par Richard Ier alors que celui-ci se meurt, pressé par son frère utérin et proche conseiller, Raoul d'Ivry[2873]. Compte tenu du fait que ce dernier est le plus proche informateur de Dudon de Saint-Quentin, il est difficile de discerner les faits réels de la mise en scène. Le rôle joué par Raoul d'Ivry est certainement surestimé par le chanoine picard. En fait, Richard II est probablement destiné dès sa naissance à prendre la succession de Richard Ier comme le prouve le choix de son nom, choisi dans le stock onomastique paternel, réservé aux fils destinés à succéder à leur père : depuis la fin du IXe siècle, les liens entre dénomination par répétition et

2868 *RADN*, acte n° 4, p. 72-74.

2869 Rouen, BM, ms. 489 (A 254), fol. 71 ; Kantorowicz E. H., Laudes Regiae. *Une étude des acclamations liturgiques et du culte du souverain au Moyen Âge*, Paris, Fayard, rééd. 2004, p. 264-272.

2870 « *Tunc comes Rodulfus dixit ad eum secretius : « Domine, quo loco templi praeparabitur sepulcrum tuae requiei ? » Respondit : « Cadaver tanti sceleris non requiescet infra aditum hujus templi, sed ad istud ostium in stillicidio Monasterii* », Dudon de Saint-Quentin, p. 297. Musset L., « Les sépultures des souverains normands : un aspect de l'idéologie du pouvoir », art. cit., p. 21-22. Richard II fait ériger sur la tombe de son père une chapelle dédiée à saint Thomas.

2871 « *Coepit anxiari et aegrotare viribusque deficere, et a Bajocacensi pago ad aulam Fiscanninae sedis secedere, ne, eo defuncto, fastidium translationis esset in plebe* », Dudon de Saint-Quentin, p. 297.

2872 Le Jan R., *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIIe-Xe siècle). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 249-262.

2873« *Quem autem Fiscanni palatio adesset, dicit comes Rodulfus, scilicet frater ejus, ad eum coram caeteris fidelibus humiliter : « Domine, dux piisime, moeremus dolenter te aggravari infirmitate : sed dic, precamur, nobis, quis filiorum tuorum haeres erit in regno ditionis tuae ? » Tunc ille : « Qui fungitur meo nomine, vestri consilii auctoritate, dux et comes, haeresque erit haereditatis meae* », Dudon de Saint-Quentin, p. 297.

transmission patrilinéaire du pouvoir sont établis[2874]. Le projet politique conçu pour le futur Richard II semble donc inscrit dans l'onomastique. Toutefois, il n'est pas le seul à recevoir un *Stammname* : son demi-frère, Guillaume, comte d'Exmes, porte le nom de son grand-père. Faut-il y voir l'un des motifs de sa révolte ? Aussi, en choisissant de mourir à Fécamp, on peut se demander si Richard Ier ne cherche pas à placer sa succession sous les auspices du Sauveur, celui-ci occupant une place importante dans la collégiale qui vient de faire l'acquisition d'un sang d'origine sacramentelle. Au vu de l'usage qui en est ainsi fait, il est possible de chercher à savoir si sa présence dans le maître-autel ne permet pas d'installer et de sacraliser la lignée « richardienne ». Il est d'ailleurs significatif que Richard II rappelle sa filiation à plusieurs reprises dans la documentation diplomatique. On trouve dans ses chartes les mentions « *ego Ricardus comes, ejus equivocus filius* »[2875], « *Ricardus, felicissimi comitis Ricardi filius* »[2876], « *ego Ricardus, dux et princeps Northmannorum, filius Richardi senioris* »[2877] ou encore « *ego Richardus marchio, filius Richardi marchionis, qui locum Sanctae Trinitatis in Fisco campo fundavit* »[2878].

Le cas des Richardides est loin d'être unique et semble même assez classique. On observe des pratiques similaires chez d'autres princes dont le pouvoir est en construction. Il en va ainsi de la translation du Précieux Sang[2879] dans l'abbaye de Reichenau, si l'on en croit un récit composé aux environs de 950. Cette relique serait un présent du préfet de Jérusalem, Azan, à Charlemagne. Il ne la lui remet pas en personne mais la confie à Waldo, abbé de Reichenau, et à Hunfrid, duc de Rhétie, envoyés par l'empereur en délégation en Corse. En guise de récompense, Hunfrid obtient de Charlemagne une petite croix contenant du Précieux Sang ainsi qu'un morceau de la vraie Croix. Pour les abriter, il fait construire un monastère à Skennies (814-823), près de Saint-Gall. Après sa mort, ces restes saints sont confiés à son fils, Adalbert (825), puis au propre fils de celui-ci, Odalric, à sa petite fille, Emma, et enfin au fils de cette dernière, également nommé Odalric. Lorsque ce dernier épouse la fille d'un dénommé Walter et de son épouse Swanahilde, il le leur cède, au titre de prix nuptial (*pretium nuptiale*), celui-ci scellant le transfert d'autorité (*mundium*) sur la jeune fille. Walter et Swanahilde déposent alors le Précieux Sang dans la chapelle de leur château (Zurzach ou Kyburg, dans le canton d'Argau en Suisse). Swanahilde lui voue une dévotion intense et le cache derrière un

2874 Le Jan R., *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIIe-Xe siècle). Essai d'anthropologie sociale*, *op. cit.*, p. 214-223 ; Id., « Dénomination, parenté et pouvoir dans la société du haut Moyen Âge (VIe-Xe siècles) », dans *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*, Paris, Picard, 2001, p. 224-238.
2875 *RADN*, acte n° 9, p. 80.
2876 *Ibid.*, acte n° 18, p. 101.
2877 *Ibid.*, acte n° 24, p. 110 ; acte n° 30, p. 118.
2878 *Ibid.*, acte n° 41, p. 146.
2879 Ce n'est pas cette fois-ci un sang d'origine sacramentelle mais le propre sang du Christ.

crucifix. Un miracle lui fait toutefois comprendre que ce culte privé ne plaît pas à Dieu, la gloire du Précieux Sang devant au contraire être connue de tous. Swanahilde finit alors par céder sa relique à l'abbaye de Reichenau (923). En 950, celle-ci bénéficie des largesses de l'empereur Henri I[er][2880]. Ce n'est probablement pas un hasard si Swanahilde offre le Précieux Sang à Reichenau : cette donation coïncide avec les débuts du règne de Henri Ier l'Oiseleur, fondateur de la dynastie des Ottoniens. Celui-ci s'efforce de reprendre à son compte la tradition carolingienne afin de renforcer son pouvoir au sein de la Germanie, et ce au point de s'attribuer le titre d'*imperator* au lendemain de sa victoire sur les Hongrois (933). Ce don et sa postérité littéraire semblent s'inscrire dans un projet cohérent destiné à sacraliser et légitimer son règne et celui de ses successeurs ottoniens. L'empereur acquiert également la Sainte-Lance, emblème de la monarchie bourguignonne, tandis qu'Otton Ier se fait rapporter d'Italie quelques gouttes du Précieux Sang pour l'abbaye qu'il fonde à Magdebourg. C'est pourquoi la mention de Charlemagne, dans le récit de la translation du Précieux Sang à Reichenau, peut certainement être interprétée comme un moyen de sacraliser l'accession au pouvoir de Henri Ier à une époque où, après le sacre d'Otton Ier comme roi (936) puis comme empereur (962), les Ottoniens tentent d'instaurer une dignité sacerdotale, directement héritée des Carolingiens[2881]. Une telle pratique s'inspire de la politique menée par les empereurs byzantins : pour sacraliser leur pouvoir, ceux-ci recherchent particulièrement les reliques liées au Christ. On relève la première mention directe du Précieux Sang dans une lettre adressée par l'empereur Constantin VII aux généraux de l'armée d'Orient en 958. Afin de les encourager, il leur fait parvenir de l'eau bénite au contact des restes du Christ, notamment au contact du « Sang vivifique qui a coulé de son flanc précieux »[2882]. Celui-ci est conservé en compagnie d'autres reliques dominicales dans l'église de la Vierge Théotokos du Phare dont la fonction dans le calendrier liturgique est de lier l'empereur à la Passion du Christ[2883].

Ainsi, en ayant recours à un sang d'origine sacramentelle, perçu comme étant réellement celui du Christ, les Richardides cherchent à renforcer leur position au sein du comté de Rouen. Alors que celui-ci se transforme progressivement en une principauté territoriale, le recours au sacré contribuerait à l'affermissement du pouvoir des successeurs de

2880 *Ex translatione Sanguinis Domini*, D. G. Waitz (éd.), *MGH, Scriptores*, IV, p. 444-449.

2881 Corbet P., *Les saints ottoniens. Sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an Mil*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1986 (Beihefte der Francia, 15), p. 251-252 ; Vincent N., *The Holy Blood. King Henry III and the Westminster Blood Relic*, *op. cit.*, p. 54-56 ; Trân-Duc L., « De l'usage politique du Précieux Sang dans l'Europe médiévale », *Tabularia « Études »*, 8, 2008, p. 98.

2882 Flusin B., « Construire une nouvelle Jérusalem : Constantinople et les reliques », dans Moezzi A. A., Scheid J. (dir.), *L'Orient dans l'histoire religieuse de l'Europe. L'invention des origines*, Turnhout, Brepols, 2000, p. 60.

2883 Magdalino P., « L'église du Phare et les reliques de la Passion à Constantinople (VIIe/VIIIe-XIIIe siècles) », dans Durand J., Flusin B. (dir.), *Byzance et les reliques du Christ*, Paris, Centre de Recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance, 2004, p. 19 ; Vincent N., *The Holy Blood*, *op. cit.*, p. 66.

Rollon et à la patrimonialisation du pouvoir. Il est d'ailleurs significatif que la mise par écrit de cette histoire, dans le manuscrit 528, au début du règne de Richard II, soit suivie de près par l'évolution de la titulature des princes normands. Dès 1009, Richard II est « *Dei dispositione princeps et marchio totius Neustrie provinciae* »[2884], ou encore « *divina concedente gratia, Northmannorum dux* »[2885], « *ordinante divina clemencia comes et dux Normannorum* »[2886]. En associant Richard Ier à un sang sacramentel, ce récit contribue à doter les premiers princes normands d'un pouvoir qui se fonde désormais en Dieu.

I-3-3 / Légitimer une conquête sous Guillaume le Conquérant

On a également noté que les textes recensés présentent Guillaume comme recourant aux reliques à l'occasion de la conquête de l'Angleterre (1066).

Il est fait état de restes saints lors du serment prêté par Harold, même si des divergences ont été relevées sur la question du lieu où il se tient et de son contenu. Cependant, en dépit des incohérences constatées, toutes les sources, produites côté normand, de Guillaume de Poitiers à Wace, s'accordent à faire de la remise de l'Angleterre à Guillaume, après la mort d'Édouard le Confesseur, le point central de ce serment. Il n'y a chez les chroniqueurs cités aucune allusion à un serment extorqué et n'ayant, par conséquent, aucune valeur comme ce peut l'être chez les auteurs anglais, y compris contemporains[2887]. Harold jure sur des reliques dont on ignore la nature et sur lesquelles on ne peut émettre que de simples hypothèses[2888]. Ce sont ces restes saints que Guillaume porte autour de son cou lors de la bataille de Hastings[2889]. Il s'agit d'une pratique courante : d'une part, ces reliques jouent un rôle de protection et, d'autre part, elles sacralisent la cause du futur roi d'Angleterre en conférant à l'affrontement avec Harold la valeur de jugement de Dieu.

Il en va de même pour la procession des reliques de saint Valéry. Si l'on se fie à Guillaume de Poitiers, la flotte de Guillaume qui, à l'origine, mouille dans l'embouchure de la Dives, est portée par un vent d'ouest, en d'autres termes par une intervention miraculeuse, jusqu'à l'embouchure de la Somme. Est-ce vraiment un hasard ? Certes, d'un point de vue

2884 *RADN*, acte n° 12, p. 85.
2885 *Ibid.*, acte n° 20, p. 103.
2886 *Ibid.*, acte n° 23, p. 109.
2887 Gautier A., « Comment Harold prêta serment : circonstances et interprétations d'un rituel politique », art. cit., p. 37 ; Bates D., *William the Conqueror*, *op. cit.*, p. 96.
2888 Compte tenu de leur présence au *conventus* de Caen (1047) mais aussi de l'usage qui en est fait par les prédécesseurs de Guillaume, on peut émettre l'hypothèse que des reliques de saint Ouen soient transportées à Bayeux pour ce serment.
2889 Il est possible que ces reliques soient remises par Guillaume, lorsqu'il se trouve au seuil de la mort, à l'abbaye de *Battle* qu'il a fondée pour expier le sang versé lors de la conquête et remercier Dieu de la victoire obtenue ; van Houts E., « The Memory of 1066 in Written and Oral Traditions », *Anglo-Normans Studies*, 19, 1996, p. 167.

purement pratique, embarquer à partir de l'embouchure de la Somme permet de raccourcir la traversée jusqu'à Pevensey. Toutefois, il ne faut pas oublier que le petit port de la Somme abrite également les reliques de saint Valéry, mobilisées par le duc pour obtenir un vent favorable à son départ pour l'Angleterre. Or, les restes de saint Valéry, enlevés par Arnoul le Grand (939) puis recouvrés et restitués par Hugues Capet (981), sont porteurs de signification. Si l'on en croit la *Translatio* de saint Valéry, rédigée par un moine de Leuconay, au début du XIe siècle, le saint picard apparaît en songe au futur roi et lui annonce que s'il favorise la restitution de ses reliques, il deviendra roi de la Gaule, que le gouvernement de ce royaume reviendra à ses héritiers jusqu'à la septième génération[2890]. Ce récit légitime pleinement le nouveau pouvoir capétien et sa transmission héréditaire[2891]. Cette prophétie, bien connue au XIe siècle, confère à saint Valéry la capacité de « faire » des rois. C'est de cette manière qu'il est perçu lorsque Guillaume gagne l'embouchure de la Somme. Aussi, en favorisant le départ du duc et de sa flotte pour l'Angleterre, saint Valéry, le faiseur de rois, semble lui aussi légitimer son accession au trône d'Angleterre et la conquête qui l'accompagne.

En effet, la légitimité de Guillaume n'est peut-être pas si clairement établie aux yeux de ses contemporains. Loin de la vision véhiculée par les sources normandes, favorables à la cause du duc, il faut en réalité dire que ce dernier n'est qu'un prétendant au trône parmi d'autres. Il est même indéniable que Harold est mieux placé pour succéder à Édouard le Confesseur. Il appartient à l'une des plus puissantes, si ce n'est la plus puissante famille d'Angleterre. Il succède à son père, Godwine, en tant qu'*earl* de Wessex, tandis que ses frères, Tostig, Gyrth et Leofwine, sont respectivement *earl* de Northumbrie, d'*East-Anglia* et du Kent. Sa sœur, Édith, n'est autre que l'épouse d'Édouard le Confesseur[2892]. Harold n'a plus à craindre le neveu du roi, Édouard l'Exilé, le prétendant au trône le plus sérieux : celui-ci, mort en 1057, laisse derrière lui un fils en bas âge. Son frère, Tostig, qui pourrait éventuellement lui faire de l'ombre, est destitué de son *earldom*, après la révolte des Northumbriens, puis banni, par l'entremise d'Harold lui-même. En 1065, ce dernier est incontestablement l'homme fort du royaume. Il est, à ce titre, désigné par Édouard le Confesseur pour lui succéder. Si l'on en croit David Bates, trois facteurs entrent en ligne de compte pour assurer la position des prétendants au trône : un lien familial avec les rois anglo-saxons, une désignation par le dernier roi, le

2890 *Historia relationis S. Walarici*, *MGH, SS*, XV, p. 695.

2891 Bozóky E., « Le recouvrement des reliques des saints Valéry et Riquier par Hugues Capet », dans Buschinger D. (dir.), *Saint Riquier à Saint-Riquier*, Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie-Jules Verne (Saint-Riquier, 9-10 décembre 2000), Amiens, Presses du Centre d'Études Médiévales, Université de Picardie-Jules Verne, 2001, p. 1-13 ; rééd. Bozóky E., *Le Moyen Âge miraculeux*, *op. cit.*, p. 172-178.

2892 Barlow F., *The Godwins. The Rise and Fall of a Noble Dynasty*, Londres, Pearson, 2002 ; Mason E., *The House of Godwine. The History of a Dynasty*, Londres, Cambridge University Press, 2004, p. 121.

soutien des grands anglais[2893]. Harold remplit ces trois conditions. Guillaume, finalement, ne peut se prévaloir que du deuxième de ces facteurs : Édouard le Confesseur lui a bien promis le trône alors qu'il se trouvait en exil en Normandie en 1041, ou lorsque Guillaume lui a rendu visite en Angleterre en 1051. Cependant, depuis, la situation géopolitique du royaume a changé et Édouard ne semble pas soutenir la cause normande plus qu'une autre. En réalité, le roi promet son trône aux partis qu'il souhaite favoriser selon les circonstances[2894]. Dans ce contexte, la désignation d'Harold par Édouard, alors qu'il se trouve au seuil de la mort, le 5 janvier 1066, n'a rien d'étonnant. De plus, Guillaume n'a en aucun cas le soutien des grands anglais : celui-ci revient à Harold. Il est d'ailleurs difficile d'effacer totalement la légitimité de ce dernier au lendemain de la conquête : il est par exemple représenté sur la tapisserie de Bayeux en majesté, avec les *regalia*, et qualifié du titre complet de *rex Anglorum* (scène 30)[2895]. Comme le souligne David Bates, la légitimité d'Harold ne faisant aucun doute, il ne reste plus à Guillaume que le recours à la force[2896].

La conquête de l'Angleterre ne se limite pas à la bataille d'Hastings. Elle s'avère violente, les Anglais faisant preuve d'une résistance certaine. Ainsi, la cité de Londres et les grands d'Angleterre élisent comme roi le fils d'Édouard l'Exilé, un garçon de 14 ans. Dans ce contexte, lors de son avancée vers le Kent, Guillaume incite ses armées à se nourrir sur le pays, tactique destinée à frapper les esprits et à empêcher les forces adverses de se reconstituer. Le couronnement du nouveau roi, à Westminster, à la Noël 1066, ne met d'ailleurs pas fin à l'esprit de résistance qui anime les Anglais tandis que la politique d'oppression menée par Guillaume puis ses régents Odon de Conteville et Guillaume FitzOsbern, reste de mise. En 1068, le duc-roi doit assiéger Exeter où la mère d'Harold a trouvé refuge et faire face à la rébellion des *earls* Edwin et Morcar, ceux-ci entrant en contact avec les princes gallois afin de fomenter une révolte généralisée. Dans le but de pacifier les Midlands et les contrées du Nord, Guillaume installe ses fidèles à des postes clés, à la place des Anglais. Les terres font également l'objet d'une redistribution en faveur des nouveaux venus. Au nord de l'Angleterre, cette intrusion est vécue comme une véritable provocation. En 1069, les rebelles, emmenés par le fils d'Édouard l'Exilé, se joignent aux forces danoises du roi Svein Estrithsson, autre prétendant à la succession d'Édouard le Confesseur. La région de

2893 Bates D., *William the Conqueror*, *op. cit.*, p. 98.

2894 *Ibid*., p. 91-112.

2895 Il faut attendre le *Domesday Book* (1086) pour voir Harold ne porter que son seul titre d'*earl*, le règne de Guillaume succédant ainsi directement à celui d'Édouard le Confesseur. Bauduin P., « Autour de la tapisserie de Bayeux : conquêtes, identités et légitimation », dans Lemagnen S. (dir.), *La tapisserie de Bayeux : une chronique des temps vikings ?*, Actes du colloque international de Bayeux (29-30 mars 2007), Bonsecours, éd. Point de Vues, 2009, p. 38.

2896 Bates D., *William the Conqueror*, *op. cit.*, p. 99 ; Id., *The Normans and Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 64-92.

York et Durham est dévastée afin de ne pouvoir soutenir une nouvelle rébellion. Il faut attendre les années 1070 pour voir la plupart des rebelles capturés : certains sont emprisonnés, d'autres mutilés. En 1072, Malcolm, le roi d'Écosse, accepte de bannir le fils d'Édouard l'Exilé de sa cour et de reconnaître la légitimité de Guillaume. Néanmoins, cette conquête laisse un souvenir amer[2897]. L'historiographie anglaise actuelle ne contribue d'ailleurs pas à la réhabiliter : David Bates qualifie les massacres qui l'ont accompagnée de « crimes de guerre »[2898]. Finalement, on comprend que, dans un tel contexte, Guillaume et ses chroniqueurs éprouvent le besoin de légitimer et sacraliser cette conquête par le recours aux reliques et de la faire passer pour le résultat d'un jugement de Dieu[2899].

C'est aussi dans ce contexte que s'inscrit le recours aux saints anglo-saxons après 1066. Comme on l'a déjà écrit, loin de les rejeter, les nouveaux venus leur portent au contraire un grand intérêt. Richard Pfaff, en comparant les calendriers liturgiques produits dans cinq établissements différents avant et après 1066, a contribué à montrer qu'aucune fête majeure ne disparaît[2900]. Le cas de saint Edmond s'avère particulièrement éclairant. Son culte remonte à l'époque anglo-saxonne et se développe, dès le premier tiers du Xe siècle, autour de sa tombe à *Beodricsworth*[2901], lieu connu, à compter du XIe siècle, sous l'appellation de Bury-St-Edmunds. En tant qu'intercesseur entre Dieu et le peuple anglais, considéré dans sa globalité, saint Edmond participe de ce que Hugh M. Thomas appelle l'*Englishness*, identité fortement structurée à la veille de la conquête normande, au terme d'un processus entamé au haut Moyen Âge avec l'œuvre de Bède[2902]. Or, le duc-roi porte un intérêt particulier à saint Edmond. C'est certainement dans ce contexte qu'il faut replacer la translation d'une relique appartenant au roi martyr en Normandie, même si on ignore à qui elle est destinée en particulier[2903]. Ce transfert peut être interprété de plusieurs manières. Tout d'abord, Guillaume n'agit pas autrement que Cnut, reconnu roi d'Angleterre en 1017, et qui lui aussi a accordé une grande attention à saint Edmond[2904] : à l'initiative du souverain, le collège de clercs de Bury-St-Edmunds est remplacé par une communauté monastique, exemptée de la juridiction épiscopale et à laquelle est reconnue la faculté d'user du *Danegeld.* L'église de bois laisse la place à une église en pierre,

2897 Van Houts E., « The Memory of 1066 in Written and Oral Tradition », art. cit., p. 167-179.
2898 Bates D., *William the Conqueror*, *op. cit.*, p. 128.
2899 C'est d'ailleurs ainsi qu'il faut interpréter la fondation de l'abbaye de *Battle*.
2900 Pfaff R., « Lanfranc's Supposed Purge », dans Pfaff R. (dir.), *Liturgical Calendars, Saints and Services in Medieval England*, Aldershot, Ashgate, 1998, p. 99-106.
2901 Folz R., « Naissance et manifestation d'un culte royal : saint Edmond, roi d'East-Anglie », art. cit., p. 228.
2902 Thomas H. M., *The English and the Normans. Ethnic Hostility, Assimilation and Identity, 1066-c. 1220*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 21 ; Id., *The Norman Conquest. England after William the Conqueror*, Lanham, Boulder, New York, Toronto, Plymouth, Rowman & Littlefield Publishers, 2008, p. 105-106.
2903 *Supra*, p. 397. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de Jumièges ou, plus encore, de Fécamp.
2904 Thomas H. M., *The English and the Normans*, *op. cit.*, p. 20-31.

plus imposante. Au lendemain de la conquête, le monastère est également protégé par le nouveau roi, ce dernier s'imposant vite, avec son épouse, comme son principal bienfaiteur[2905]. L'abbé Baudouin, placé à sa tête par Édouard le Confesseur, devient l'un des proches de Guillaume[2906]. Le souverain le soutient dans la querelle qui l'oppose à l'évêque Aerfast de Thetford, celui-ci voulant soumettre les moines à la juridiction épiscopale. Au terme d'un conflit qui s'achève en 1081, Guillaume proclame dans une charte l'exemption du monastère de toute domination épiscopale et la liberté de la terre où il se trouve et où il est possessionné[2907]. Pour Cnut comme pour Guillaume, il s'agit d'un moyen d'intégrer leur royauté dans la tradition anglo-saxonne. Le nouveau roi se pose ainsi en successeur légitime d'Édouard le Confesseur et de tous les souverains anglo-saxons qui l'ont précédé. Ensuite, l'intérêt porté à saint Edmond permet d'empêcher que son culte ne serve de support identitaire à la rébellion des Anglais comme ce peut être le cas de sainte Etheldreda, fille du roi anglo-saxon, Anne, vénérée dès le lendemain de sa mort, au VIIe siècle, et dont les restes sont conservés dans l'abbaye d'Ely, bastion de résistance aux Normands dans les années 1070. Si l'on en croit le *Liber Eliensis*, Hereward, lorsqu'il se rebelle contre la domination normande, fait jurer fidélité à ses hommes sur la tombe de sainte Etheldreda[2908]. Cette dernière devient ainsi la championne d'une cause politique, celle que soutiennent les moines d'Ely, en l'occurrence celle de la résistance à la conquête normande[2909]. Enfin, le fait que la relique de saint Edmond se laisse conduire en Normandie, sans manifester d'opposition, vaut accord[2910]. Cette translation sacralise de fait le transfert de pouvoir des rois anglo-saxons au nouveau roi normand. Ainsi, Guillaume parvient à faire d'un culte anglais l'instrument de sa légitimité[2911]. Cette dévotion est ensuite adoptée par les Normands : on a vu que son culte gagne les monastères du duché et du diocèse de Rouen en particulier. Quelques dédicaces en son honneur sont relevées, au XIIIe siècle, dans la vallée de la basse Seine, notamment à Harfleur[2912], où existe une chapelle placée sous son vocable, ou encore à Sainte-Opportune-la-

2905 Cownie E., « The Normans as Patrons of English Religious Houses », *Anglo-Norman Studies*, 18, 1996, p. 51 ; Id. *Religious Patronage in Anglo-Norman England, 1066-1135*, Woodbridge, Royal Historical Society, 1998, p. 70-71.

2906 Après avoir été le médecin d'Édouard le Confesseur, Baudouin devient celui de Guillaume le Conquérant. Cownie E., « The Normans as Patrons of English Religious Houses », art. cit., p. 55 ; Id. *Religious Patronage in Anglo-Norman England, 1066-1135*, *op. cit.*, p. 67-68.

2907 Folz R., « Naissance et manifestation d'un culte royal : saint Edmond, roi d'East-Anglie », art. cit., p. 231-232 ; Bates, *Regesta*, *op. cit*., actes n° 34-44, p. 195-214.

2908 Van Houts E., « Hereward and Flanders », *Anglo-Saxon England*, 28, 1999, p. 201.

2909 Ridyard S. J., « *Configna veneratio: Post-conquest Attitudes to the Saints of the Anglo-Saxons* », art. cit., p. 180-181.

2910 Nombreux sont les récits mettant en scène des reliques qui refusent de se laisser transporter afin de marquer leur désapprobation.

2911 Hayward P. A., « Translation-Narratives in Post-Conquest Hagiography and English Resistance to the Norman Conquest », *Anglo-Norman Studies*, 21, 1998, p. 93.

2912 Dép. Seine-Maritime, cant. Gonfreville-l'Orcher.

Mare[2913] et Rouen, où se trouve à cette même époque un *quai Saint-Edmond*[2914]. On comprend que, compte tenu de ces éléments, Hugh M. Thomas voie dans ces cultes anglo-saxons, adoptés par les Normands, l'un des instruments permettant de construire une unité culturelle qui transcende les différences ethniques[2915] et autour desquels l'*Englishness* se recompose entre le XIe et le XIIe siècle[2916]. Aussi, la visite de Richard Cœur de Lion sur la tombe d'Edmond après son couronnement ne revêt-elle pas le même sens : en agissant de la sorte, le successeur d'Henri II ne cherche pas à capter un culte anglais pour légitimer sa présence à la tête du royaume d'Angleterre mais se définit ainsi lui-même comme Anglais, comme nombre des descendants des compagnons de Guillaume. On se situe là au terme du processus décrit par Hugh M. Thomas, qu'il qualifie d'assimilation, les Normands d'Angleterre en venant à se penser eux-mêmes comme Anglais, dans la seconde moitié du XIIe siècle[2917], même si l'ethnicité telle que la conçoivent les historiens est une vision réductrice de l'identité[2918].

I-3-4 / Légitimer la prise de pouvoir des Plantagenêts et surmonter les difficultés du règne d'Henri II

C'est aussi à travers le prisme de la légitimation qu'il faut analyser la « politique des reliques » d'Henri II et les cultes mis en valeur à son initiative.

On peut commencer par évoquer la translation de Richard Ier et Richard II derrière le maître-autel de l'abbatiale de Fécamp en compagnie des restes des saints Contest, Flavien et Sidoine ainsi que des saintes Afre, Geneviève et Perpétue (1161). On a rappelé qu'elle donne

2913 Dép. Eure, cant. Quillebeuf-sur-Seine.

2914 Le Maho J., « Le culte des saints anglais dans la vallée de la Seine », dans *Voyageurs et ermites : saints populaires évangélisateurs de la Normandie*, catalogue de l'exposition organisée par le musée de Normandie (8 juin-28 octobre 1996), Caen, Musée de Normandie, 1996, p. 30-31. Henry Ier donne une maison située à Rouen, sur un quai de la Seine, à Bury St. Edmond, probablement pour faciliter la présence de l'abbé anglais à la cour du duc-roi ; Vincent N., « The English Monasteries and their French Possessions », dans Dalton P., Insley C., Wilkinson L. J. (dir.), *Cathedrals, Communities and Conflict in the Anglo-Norman World*, Woodbridge, The Boydell Press, 2011, p. 222.

2915 Thomas H. M., *The English and the Normans*, *op. cit.*, p. 285.

2916 *Ibid*., p. 283-296 ; Id., *The Norman Conquest*, *op. cit.*, p. 109-110.

2917 Thomas H. M., *The English and the Normans*, *op. cit.*, p. 56-69, 78-80 ; Green J., « Unity and Disunity in the Anglo-Norman State », *Historical Research*, 62, 1989, p. 114-134 ; Id., *The Aristocracy of Norman England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 254-326 ; Crouch D., *The Beaumont Twins. The Root and Branches of Power in the Twelfth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986 ; Id. « Normans and Anglo-Normans : A Divided Aristocracy ? », dans Bates D., Cury A. (dir.), *England and Normandy in the Middle Ages*, Londres, Hambledon Press, 1994, p. 51-67 ; Short I., « *Tam Angli quam Franci* : Self Definition in Anglo Norman England », *Anglo-Norman Studies*, 18, 1995, p. 153-175 ; Gillingham J., *The English in the Twelfth Century. Imperialism, National Identity and Political Values*, Rochester, The Boydell Press, 1999 ; Id., *The English and the Normans in Twelfth Century England*, Wooddbridge, The Boydell Press, 2000.

2918 Bauduin P., « Les modèles anglo-normands en questions », dans Licinio R., Violante F. (dir.), *Nascita di un regno. Poteri signorili, istituzioni feudali e strutture sociali nel Mezzogiorno normanno (1130-1194)*, Atti delle diciassettesime giornate normanno-sveve (Bari, 10-13 ottobre 2006), Bari, Mario Adda Editore, 2008, p. 89.

lieu à une imposante cérémonie à laquelle assistent plusieurs prélats, accompagnée de la délivrance d'indulgences. Cette initiative va de pair avec l'implication du nouveau roi dans la canonisation d'Édouard le Confesseur et la translation solennelle des reliques de ce dernier à Westminster, le 13 octobre 1163. Son culte se diffuse ensuite sur le continent, et en particulier dans des établissements chers au Plantagenêt, la cathédrale et Fécamp dans le diocèse de Rouen. Ces deux affaires interviennent quelques années à peine après l'arrivée d'Henri II à la tête du duché de Normandie (1150) et du trône d'Angleterre (1154).

Or, il faut rappeler que cette accession au pouvoir royal ne va pas de soi. À la mort de d'Henri Ier (1135), décédé sans héritier masculin[2919], le trésor royal conservé à Winchester est confisqué par son neveu, Étienne[2920]. Ce dernier se proclame roi puis se fait couronner, grâce au soutien de l'archevêque de Cantorbéry et d'une partie de la noblesse. Ce coup d'État ruine les prétentions de la fille d'Henri Ier, Mathilde, à qui les nobles ont pourtant juré fidélité, en 1127, à la demande de son père. S'ensuit une guerre civile de presque vingt ans pour la reconquête des droits des descendants d'Henri Ier. Elle commence par l'invasion de la Normandie dont les barons se sont finalement ralliés à Étienne. Il faut toutefois attendre 1153 pour que le roi Étienne, qui vient alors de perdre son fils, Eustache, se résolve à signer la paix avec le fils de Mathilde, Henri. Par le traité de Wallingford, Étienne déshérite son second fils, Guillaume, tandis qu'Henri est choisi pour lui succéder. En 1154, à la mort d'Étienne, l'accord est respecté et le fils de Mathilde monte sur le trône d'Angleterre[2921]. Cependant, succédant dans des conditions difficiles à son prédécesseur, il n'apparaît au départ que comme le modeste fils du comte d'Anjou[2922], à la rigueur comme celui de la veuve de l'ancien empereur du Saint-Empire romain germanique, Henri V, d'où sa volonté de se faire appeler « Henri FitzEmpress ». En Normandie, à son avènement comme duc (1150), les barons sont en position de force en raison des nombreuses concessions accordées par son père, Geoffroy Plantagenêt, afin d'obtenir leur reconnaissance. Il lui faut récupérer les domaines ducaux grevés par les vassaux[2923]. C'est précisément au lendemain de ces événements que surviennent les deux translations évoquées.

On peut y voir une volonté de la part d'Henri II d'ancrer son règne à la fois dans le passé et le sacré. Si l'on en croit Martin Aurell, les Plantagenêt entretiennent un rapport privilégié avec le passé et entendent se l'approprier à des fins de propagande[2924]. En

2919 Son fils, Guillaume Adelin, meurt, en 1120, dans le naufrage de la *Blanche-Nef.*

2920 Étienne est le petit-fils de Guillaume le Conquérant, par sa mère Adèle.

2921 Warren W. L., *Henry II*, *op. cit.*, p. 12-53.

2922 Chauou A., *L'idéologie Plantagenêt. Royauté arthurienne et monarchie politique dans l'espace Plantagenêt (XIIe-XIIIe siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 21.

2923 Bates D., « La prise du pouvoir par Henri II », *Les collections de l'Histoire*, 59, 2013, p. 11-17.

2924 Aurell M., *L'Empire des Plantagenêt*, Paris, Perrin, 2004, p. 148 ; Id. « Henry II and Arthurian Legend »,

particulier, ils entretiennent avec un soin jaloux, Henri II en tête, la mémoire de leurs ancêtres maternels afin de légitimer et sacraliser une filiation décousue. En effet, la translation des aïeux du duc-roi à proximité du maître-autel, en compagnie de restes saints, équivaut à une inhumation de prestige contribuant à assimiler les dépouilles ducales à ces derniers. Il est d'ailleurs significatif que certains objets ayant appartenu à Richard Ier soient conservés au rang de reliques dans le trésor de l'abbaye de Fécamp. Sont ainsi mentionnés, dans des inventaires de 1362 et 1365 réalisés par les frères Thomas Mausset et Richard de la Fontaine, une bannière, un hanap, une coupe et un bâton d'argent, une coiffe, une épée, des échecs, une boîte contenant un triaclier, une « potence » ainsi que des manteaux d'apparat lui ayant appartenu[2925]. Au XIIe siècle, la réputation de sainteté des ancêtres d'Henri II n'est plus à faire : elle est forgée à l'époque de Dudon de Saint-Quentin. Ce dernier n'hésite pas à qualifier Richard Ier de saint[2926]. Il présente son corps comme miraculeusement conservé au lendemain de sa mort, exhalant une odeur balsamique et agréable[2927], ce qui est d'ordinaire le propre des saints[2928]. C'est aussi dans cette perspective qu'Henri II mandate Wace, en 1160, pour qu'il compose une vie en langue vernaculaire de ce prestigieux ancêtre et de son fils, Richard II, tout aussi saint[2929]. Dans le *Roman de Rou*, le poète anglo-normand rapporte plusieurs interventions miraculeuses attribuées à Richard Ier : de son vivant déjà, celui-ci se caractérise par sa faculté à chasser les démons[2930]. Néanmoins, Wace ne va clairement pas aussi loin qu'Henri II le souhaite : il se refuse à faire l'éloge de la sacralité ducale attendue de lui et évite toute glorification généalogique qui pourrait insister sur la transmission héréditaire de pouvoirs surnaturels au sein des maisons de Normandie et d'Angleterre. Ceci explique sa mise à pied et son remplacement par Benoît de Sainte-Maure, totalement acquis à la cause royale[2931].

La canonisation (1161) et la translation (1163) des restes d'Édouard le Confesseur procèdent de la même logique[2932]. Henri II tient à rappeler par ce geste qu'il est l'héritier légitime du dernier roi anglo-saxon auquel il se rattache à plusieurs titres. Comme lui,

dans Vincent N., Harper-Bill C. (dir.), *Henry II. New Interpretations*, Woodbridge, The Boydell Press, 2007, p. 382.

2925 De Beaurepaire C., « Anciens inventaires du trésor de l'abbaye de Fécamp », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 20, 1859, p. 153-170.

2926 « *Magnum ducem, sanctum, pium, justum, probum* », Dudon de Saint-Quentin, p. 212.

2927 « *Insecuta die, veniens comes Rodulfus cum episcopis ad tumulum, revellens sarcofagi coopertorium, invenit omnia ejus membra quasi vivi hominis ; exinde manavit odor suavior fragrantia terebenthinae et balsami, afflans illorum olfactum* », Dudon de Saint-Quentin, p. 299 ;

2928 Roch M., *L'intelligence d'un sens. Odeurs miraculeuses et odorat dans l'Occident du haut Moyen Âge (Ve-VIIIe siècles)*, Turnhout, Brepols, 2009.

2929 Aurell M. « Henry II and Arthurian Legend », art. cit., p. 382.

2930 Wace, livre III, v. 273-336, p. 112-114 ; v. 337-510, p. 114-118.

2931 Aurell M., *L'Empire des Plantagenêt*, *op. cit.*, p. 150-154.

2932 Aurell M., « Henry II and Arthurian Legend », art. cit, p. 382.

Édouard le Confesseur descend de Richard I[er][2933]. Henri II est également lié à la dynastie anglo-saxonne par sa mère, Mathilde, fille de Henri Ier et de Mathilde d'Écosse, dont l'arrière-grand-père maternel, n'est autre que le roi Edmond, le demi-frère d'Édouard le Confesseur[2934]. Cette initiative s'inscrit ainsi dans le processus de recomposition de l'*Englishness* décrit par Hugh M. Thomas : en exaltant la figure d'Édouard le Confesseur et en soulignant ses liens avec lui, Henri II devient la pierre angulaire faisant la jonction entre les deux murs que sont les peuples anglais et normand[2935]. Il est présenté comme celui qui restaure l'ancienne dynastie du saint roi, si l'on se fie à la traduction en anglo-normand de la *Vita* d'Édouard le Confesseur d'Aelred par une religieuse de Barking[2936].

On peut aussi se demander si cette volonté d'ancrer son pouvoir dans le sacré et le passé n'est pas également un moyen pour Henri II de gommer le souvenir de la conquête de l'Angleterre[2937]. Celui-ci est encore vivace dans les premières années de son règne, notamment grâce à la transmission de témoignages oraux sur plusieurs générations[2938]. S'il est présenté, dans les additions de la *Chronique anglo-saxonne* comme une punition divine, destinée à châtier les péchés des Anglais[2939], il fait aussi l'objet d'une condamnation sans appel sous la plume d'Orderic Vital, anglais par sa mère. Alors qu'il reconnaît avoir souvent eu l'occasion de louer Guillaume, le moine de Saint-Évroult qualifie la campagne menée d'« infamie », se déclare persuadé qu'un tel massacre ne peut rester impuni et en appelle au Juge suprême[2940]. Dans ces conditions, il n'est effectivement guère étonnant qu'Henri II cherche à ancrer son règne dans un passé anglo-saxon, avec le recours à la sainteté d'Édouard le Confesseur, dont il tire sa propre légitimité.

Une dizaine d'années plus tard survient la redécouverte du Précieux Sang, sous

2933 Édouard le Confesseur est le fils d'Emma, fille de Richard Ier.

2934 Aurell M., *L'Empire des Plantagenêt*, *op. cit.*, p. 150.

2935 « *Ipsum te nobis in totius Angliae consolationem credimus promisisse, ipsum te prophetica parabola jam in extremis agentem didcimus designasse, in quem velut lapidem angularem Anglici generis et Normannici gaudemus duos parietes convenisse* », Aelred de Rievaux, *Vita S. Edwardi regis et confessoris*, *PL* 195, col. 737.

2936 Aurell M., *L'Empire des Plantagenêt*, *op. cit.*, p. 150 ; Id. « Henry II and Arthurian Legend », art. cit., p. 382.

2937 Je remercie David Bates de m'avoir soumis cette réflexion à l'occasion d'une journée d'étude consacrée à Fécamp en juin 2013.

2938 Van Houts E., « The Memory of 1066 in Written and Oral Traditions », art. cit. p. 170.

2939 *Ibid.*, p. 171.

2940 « *In multis Guillelmum nostra libenter extulit relatio, sed in hoc quod una iustum et impium tabidae famis lancea aeque transfixit laudare non audeo. Nam dum innocuos infantes iuvenesque vernantes et floridos canicie senes fame periclitari video, misericordia motus miserabilis populi meroribus et anxietatibus magis condoleo, uam tantae cedis reo frivolis adulationibus favere inutiliter studeo. Praeterea indubitanter assero, quod impune non remittetur tam feralis occisio. Summos enim et imos intuetur omnipotens iudex, et aeque omnium facta discutiet ac puniet iustissimus vindex, ut palam omnibus enodat Dei perpetua lex* », OV, livre 4, t. II, p. 232.

l'abbatiat d'Henri de Sully, à la faveur de travaux entrepris dans l'église abbatiale (1171). Henri II n'intervient dans les textes que manière indirecte et on ne peut suivre Colette Beaune lorsqu'elle écrit que le duc-roi assiste à son ostension[2941]. En revanche, il faut tenir compte du rôle joué dans la mise en valeur du Précieux Sang par Godard des Vaux qui appartient à l'entourage direct du duc-roi. On a déjà expliqué, comment à la faveur d'un récit s'apparentant aux *furta sacra*, le seigneur de Goderville entreprend de donner du crédit à cette relique, en portant la fiole contenant le Sang du Christ jusqu'à Jérusalem, puis de la faire connaître dans la région grâce à une tournée qui s'apparente à celle du corps de saint Vulfran (1053)[2942]. La mention de Godard des Vaux n'est certainement pas un hasard et atteste bien l'intérêt que l'on porte à cette relique au plus haut sommet de l'Empire plantagenêt.

Cette *inventio* intervient dans un contexte de crise, plus précisément au lendemain de l'assassinat de Thomas Becket dont l'image du roi sort considérablement ternie. En effet, le 29 décembre 1170, quatre chevaliers normands, Reginald Fitz Urse, Hugues de Morville, Guillaume de Tracy et Richard Brito, traversent la Manche, gagnent la cathédrale de Cantorbéry et tuent le prélat. Henri II n'arme certes pas directement leur bras mais mène depuis plusieurs années une politique exacerbant les tensions. En 1162, il œuvre pour que Thomas, qui est alors son chancelier, soit élu archevêque de Cantorbéry. Il espère ainsi en faire l'instrument de sa politique religieuse. Toutefois, au contraire, Thomas se fait le fervent défenseur de l'Église anglaise contre le pouvoir royal et cherche avant tout à exempter cette dernière de toute juridiction civile. L'affrontement entre les deux hommes atteint son paroxysme avec les assises de Clarendon (1164), codification écrite qui entend placer l'ensemble des sujets du roi, y compris les clercs, sur un pied d'égalité judiciaire, tous ne relevant plus que des tribunaux royaux. En agissant ainsi, Henri II cherche à soumettre l'Église anglaise au droit coutumier du royaume, celui-ci accordant au roi un rôle important dans la désignation des évêques et des abbés, et à réduire ses privilèges judiciaires. Or Thomas Becket refuse de signer le texte. Ceci lui vaut d'être convoqué devant un grand conseil à Northampton au motif de contestation de l'autorité royale et malversation financière. Le prélat préfère s'exiler en France où il bénéficie du soutien du roi et du pape, ce dernier menaçant d'excommunier Henri II. Il devient dès lors son légat, excommunie tous ceux qui ont soutenu les constitutions de Clarendon et lance un anathème contre les évêques qui ont sacré roi le fils d'Henri II, Henri le Jeune (1170). Le 22 juillet 1170, inquiet à l'idée d'être excommunié, Henri II conclut une paix avec lui. Thomas Becket est finalement autorisé à

2941 Beaune C., « Les ducs, le roi et le saint Sang », art. cit., p. 730. Aucune source ne fait état de cette cérémonie. Il semble qu'il y ait confusion avec la cérémonie de 1162.
2942 *Supra*, p. 205.

rentrer en Angleterre. Toutefois, ceci ne met pas un terme définitif au conflit entre les partisans des deux hommes. Les meurtriers de l'archevêque se sentent menacés par sa politique et cherchent à manifester leur loyauté à Henri II[2943]. L'autorité du duc-roi sort considérablement ébranlée de cette affaire. Le pape jette sur lui un interdit personnel ainsi qu'un interdit sur ses terres continentales. Il faut attendre 1172 pour qu'il soit finalement absous par les légats du pape à Avranches et autorisé à entrer dans l'église. Deux ans plus tard, le roi se livre à une pénitence publique sur le tombeau de Thomas Becket, à Cantorbéry et se place sous la protection du saint archevêque, auquel il a dès lors recours pour sacraliser ses gestes politiques.

À cette époque, Henri II se trouve en rivalité idéologique avec son homologue capétien. Ce dernier dispose d'une confortable avance en la matière grâce au caractère sacré et surnaturel conféré à sa personne par l'onction du sacre, avec le saint Chrême[2944], à la manière d'un prêtre. Le roi de France échappe de ce fait à la sphère profane et acquiert un statut sacerdotal inédit, à la fois *rex* et *sacerdos*, distinct des autres mortels par la grâce divine. En conséquence de quoi il est progressivement investi, depuis le XIe siècle, d'un pouvoir thaumaturgique qui se fixe au XIIIe siècle, sous le règne de saint Louis : le don de guérir les écrouelles[2945]. Certes, lorsque Henri II monte sur le trône, il est également sacré au cours d'une cérémonie qui, obéissant à un rituel anglo-normand, se déroule à Westminster, là où repose la dépouille d'Édouard le Confesseur. Elle commence avec une acclamation solennelle par le clergé et le peuple, celle-ci valant élection. Elle est suivie d'un triple serment par lequel le monarque s'engage à protéger l'Église, à garantir la justice et à supprimer les mauvaises coutumes ainsi qu'à respecter les « lois privées » de ses sujets. Vient ensuite l'onction de la tête du roi, de sa poitrine et de ses bras, sièges respectifs de la gloire, la science et la force. Elle se termine enfin par la remise des *regalia*, l'épée, les éperons, le sceptre, la baguette. Ce rituel offre au roi la légitimité d'une consécration opérée sur sa personne par l'épiscopat et l'approbation collective de son autorité par ses administrés. Sa mise en scène montre la majesté du roi, placé au-dessus des autres laïcs, sa prééminence sur le commun des mortels. Toutefois, ce sacre donne lieu à d'intenses débats portant sur le caractère sacramentel de l'onction, alors que celui-ci est bien établi dans le royaume de France à la même époque. La question est de savoir si l'onction accorde à celui qui la reçoit un pouvoir vicarial, un rôle d'intermédiaire entre Dieu et les hommes pour lesquels il obtient le salut, si elle rend le roi

2943 Warren W. L., *Henry II*, *op. cit.*, p. 447-517 ; Vincent N., « The Murders of Thomas Becket », dans Fryde N., Reitz D. (dir.), *Bischofsmord im Mittelalter*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 2003, p. 211-272.
2944 De surcroît, le saint Chrême est censé avoir été apporté par une intervention divine.
2945 Chauou A., *L'idéologie Plantagenêt*, *op. cit.*, p. 17.

comparable au Christ, dont le nom veut dire l'Oint. On trouve certes des partisans de la sacralité conférée par l'onction à l'instar de l'Anonyme d'York et des partisans d'Henri II. Gilbert Foliot, l'évêque de Londres, dans sa lettre *Multiplicem* adressée à Thomas Becket, présente ainsi le roi comme un second Christ. Cependant, existe aussi un groupe de clercs désireux de minimiser les conséquences politiques de l'onction, au premier rang desquels Thomas Becket. D'après lui, les ecclésiastiques procèdent à l'onction du monarque et lui remettent l'épée afin qu'il protège l'Église : s'il s'en montre indigne, il est donc logique qu'ils lui enlèvent cette prérogative. Le débat porte aussi sur la nature de l'huile : pour les premiers, le roi doit être oint avec le saint chrême, une huile additionnée de baume, consacrée par l'évêque le jeudi saint ; pour les seconds, l'huile des catéchumènes, une huile ordinaire, de moindre valeur, suffit. Il semble qu'Henri II et Richard Cœur de Lion soient oints avec cette dernière. Henri le Jeune, en revanche, recevrait du saint Chrême (1170). Il en va de même avec le toucher des écrouelles : si Pierre de Blois reconnaît au roi des pouvoirs thaumaturgiques, comparables à ceux du roi de France (1185), et le place, de fait, dans une sphère surnaturelle, cette faculté est encore sujette à caution sous le règne d'Henri II[2946]. On en veut pour preuve le recueil de miracles de sainte Frideswide. Celui-ci est composé par Philippe, le prieur augustin de l'ancien monastère de cette abbesse, à Oxford, à l'occasion de la translation solennelle des reliques de la sainte, à l'initiative de Henri II (1180). Il y relate comment la fille d'un chevalier, atteinte par le mal des écrouelles, se rend auprès d'Henri II. Celui-ci l'en guérit. Néanmoins, ceci n'est que momentané car le soir même, elle se trouve entièrement paralysée. Elle est alors transportée sur la tombe de sainte Frideswide qui lui permet de recouvrer définitivement la santé[2947]. Ce récit peut être interprété comme un miracle de châtiment, une punition divine infligée pour avoir eu recours à un éventuel pouvoir thaumaturgique du souverain. Philippe fait ainsi partie de ces clercs qui refusent au monarque une capacité à manipuler le sacré.

C'est dans ce contexte finalement fort délicat que s'inscrit l'*inventio* du Précieux Sang à Fécamp, à l'initiative d'Henri de Sully, l'un des partisans d'Henri II, à un moment où la sacralité du roi se trouve fortement mise à mal. Il est significatif que le récit par lequel on connaît cette redécouverte, transmis par un manuscrit anglais du XIIe siècle, prenne soin de mentionner le nom de Richard Ier. Ce dernier est à l'origine de la découverte d'un vieux *rotulus* retraçant les pérégrinations du Précieux Sang depuis la Terre sainte. C'est également lui qui ordonne de rechercher le tronc de figuier contenant le sang du Christ qui s'est échoué sur le rivage du pays de Caux. C'est encore lui qui fait cacher l'ampoule ainsi mise au jour dans le

2946 Aurell M., *L'Empire des Plantagenêt*, *op. cit.*, p. 123-133.
2947 *Miracula sanctae Frideswidae*, *AASS*, Octobre, VIII, p. 568-589.

mur de la collégiale, situé à proximité de l'autel du Sauveur. Cette mention de l'ancêtre d'Henri II est donc loin de n'avoir aucune valeur historique comme le pense Jean-Guy Gouttebroze. En la replaçant dans son contexte historique, on comprend comment l'intervention de Richard Ier glisse d'un rôle joué dans l'acquisition d'un sang d'origine sacramentelle à un rôle joué dans la redécouverte du Précieux Sang, sous le règne d'Henri II. Cette intervention ne se comprend que si l'on a à l'esprit l'importance accordée par le duc-roi à son ancêtre maternel. Ce n'est donc pas un hasard si ce récit lui accorde un rôle de premier plan : en sacralisant son aïeul, Henri II sacralise sa propre personne. Il fait précisément de son illustre ancêtre un intermédiaire entre Dieu et les hommes et proclame ainsi sa propre prétention à hériter des capacités de celui-là en matière d'utilisation du sacré. C'est pourquoi on ne peut à nouveau suivre Colette Beaune lorsqu'elle écrit que l'assassinat de Thomas Becket achève de désacraliser Henri II[2948]. Au contraire, comme Nicholas Vincent l'a souligné dans son ouvrage consacré au Précieux Sang de Westminster, cette idée procède avant tout d'un effet de sources, les historiens anglais privilégiant les documents administratifs et laissant aux experts de la littérature, de l'anthropologie sociale et de l'histoire de l'art les champs de l'idéologie et du sacré[2949]. En réalité, l'usage que fait Henri II du Précieux Sang, à une époque où son autorité se trouve malmenée, montre que celui-ci nourrit encore le désir d'être reconnu comme un vicaire du Christ[2950].

La manipulation des reliques par Henri II s'inscrit donc tout à fait dans ce qu'Amaury Chaou appelle l'idéologie plantagenêt[2951], à savoir l'ensemble des schémas idéologiques qui contribuent à construire l'Empire plantagenêt, à lui donner cohérence[2952].

Ainsi, les reliques s'avèrent être un formidable instrument de légitimation du pouvoir ducal à une époque où ce dernier ne cesse d'évoluer et de se recomposer. Elles permettent de sacraliser l'installation de Rollon, un Scandinave, à la tête du comté de Rouen, puis la transmission du pouvoir au sein du lignage des Richardides à une époque où sa patrimonialisation reste encore mal assurée. Elles sacralisent également la conquête de l'Angleterre par Guillaume, conquête qui n'a finalement rien de légitime, et enfin la place d'Henri II lorsque celle-ci se trouve mise à mal, en particulier à la suite du meurtre de Thomas

2948 Beaune C., « Les ducs, le roi et le saint Sang », art. cit., p. 728.
2949 Vincent N., *The Holy Blood*, *op. cit.*, p. 190.
2950 L'intérêt porté par Henri III à cette même relique doit également se comprendre ainsi. Vincent N., *The Holy Blood*, *op. cit.*, p. 191-192.
2951 Chauou A., *L'idéologie Plantagenêt*, *op. cit.*, p. 17.
2952 *Ibid.*, p. 23-24.

Becket. Finalement, le recours aux restes saints accompagne et légitime les mutations du pouvoir ducal normand entre le Xe et le XIIIe siècle.

III-4 / Reliques et territoires

Si les reliques contribuent à sacraliser le pouvoir des nouveaux comtes et ducs normands, leur acquisition accompagne également la construction territoriale de la principauté naissante. Celle-ci est loin de se confondre, en 911, avec les cadres de la province ecclésiastique de Rouen et de ses sept diocèses comme le veut la tradition historiographique forgée au XIe siècle[2953]. Le processus est en réalité plus complexe et résulte de trois cessions territoriales. Le noyau initial, concédé par le traité de Saint-Clair-sur-Epte (911), comprend les *pagi* de Talou, de Caux, du Roumois, de l'Évrecin, du Lieuvin, ainsi que la moitié du Vexin et du Mézerais. S'y ajoutent les cessions territoriales de 924 et 933, c'est-à-dire le Bessin, le Maine et l'Hiémois, puis le Cotentin et l'Avranchin. Pendant longtemps, les historiens ont envisagé la formation du territoire normand sous l'angle de la continuité territoriale. La frontière normande serait l'héritière directe et immédiate de cadres préexistants, en l'occurrence des cadres ecclésiastiques[2954]. Toutefois, cette vision fait depuis quelques décennies l'objet d'une révision. Lucien Musset a par exemple souligné le caractère artificiel des limites orientales de la principauté, taillées aux dépens des unités administratives préexistantes, défendant ainsi une logique autre que la simple continuité territoriale[2955], une logique obéissant peut-être à des questions défensives[2956]. David Bates a, lui, mis en avant le fait que la Normandie ne correspond à aucune entité préexistante mais résulte au contraire d'événements survenant aux Xe et XIe siècles[2957]. Ainsi, au Xe siècle, les Normands détiennent les régions sur lesquelles ils peuvent exercer leur domination et, à l'inverse, sont contenus dans les limites que leurs voisins parviennent à leur imposer. La stabilisation des frontières est un phénomène du Xe siècle, aboutissant à une définition plus stricte des limites du duché dans les années 1060[2958].

2953 *Libellus de revelatione*, col. 713 ; Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 28-34.

2954 Lemarignier J.-F., *Recherches sur l'hommage en marche et les frontières féodales,* Lille, Bibliothèque universitaire, 1945, p. 9 ; De Bouärd M., « Le duché de Normandie », dans Lot F., Fawtier R. (dir.), *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge,* Paris, Presses Universitaires de France, t. I, p. 2 ; Yver J., « Les premières institutions », *Settimane di Studio Spoleto*, 16, 1969, p. 311.

2955 Musset L., « La frontière du Vexin », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1966, p. 44.

2956 Musset L., « Observations sur l'histoire et la signification de la frontière normande, X-XIIe siècles », *Revue Historique de Droit français et étranger,* 61, 1963, p. 546 ; Id., « Considérations sur la genèse et le tracé des frontières de la Normandie », dans *Media in Francia. Mélanges offerts à Karl-Ferdinand Werner*, Hérault Éditions, 1989, p. 310-311.

2957 Bates D., *Normandy before 1066*, *op. cit.*, p. XII.

2958 *Ibid.*, p. XII ; p. 10, 57-58, 64.

David Bates rejoint là Karl-Ferdinand Werner pour qui la mainmise des comtes de Rouen sur la Normandie occidentale est loin d'être effective avant 966[2959]. L'accent est donc mis sur une dynamique territoriale. Selon Eleonore Searle qui adopte un point de vue radical, les cessions territoriales de 911, 924 et 933 n'ont que peu de valeur : les Francs, roi et *dux Francorum*, cèdent des territoires sur lesquels ils n'ont finalement que peu d'autorité. D'après elle, jusqu'au règne de Richard Ier, la Normandie n'existe pas en tant qu'entité territoriale mais suit un modèle scandinave, régi par des bandes nordiques disséminées sur le littoral et le long des rivières, sous la direction de chefs indépendants, tantôt alliés, tantôt rivaux, parmi lesquels Rollon, le plus puissant d'entre eux[2960]. Pour elle, la construction de la Normandie ne se pense pas en termes de frontières mais davantage en termes de coalescence des centres de loyauté[2961]. Même si cette dernière interprétation suscite de fortes réticences, il n'en demeure pas moins vrai que ces diverses entreprises de révision du schéma classique ancrant la nouvelle principauté dans des cadres hérités du monde franc ont contribué à souligner les multiples dynamiques à l'œuvre dans la construction de la Normandie[2962]. C'est dans ce contexte que s'inscrit un certain nombre de translations de reliques recensées. Il s'agit d'un phénomène classique que l'on retrouve chez d'autres princes, par exemple chez les comtes de Flandre[2963]. Dans ce cas, les translations de restes saints revêtent une signification particulière : celle de transfert de pouvoir[2964]. En Normandie, comme en Flandre d'ailleurs, il est en effet frappant de remarquer que nombre de reliques déplacées à l'initiative du pouvoir temporel proviennent de régions frontalières, en voie d'intégration ou soumises à des influences extérieures, et sont transportées vers les centres de pouvoir de la nouvelle principauté, eux généralement situés dans le diocèse de Rouen et la basse vallée de la Seine.

III-4-1 / Des reliques en provenance de Normandie occidentale

D'après le manuscrit 528 de la Bibliothèque municipale de Rouen et le *Libellus de revelatione* composés à Fécamp, sous le règne de Guillaume Longue Épée, le toit de l'ermitage de Saint-Marcouf est miraculeusement apporté par les flots du rivage du Cotentin jusqu'à celui du pays de Caux. Cette relation donne lieu à plusieurs interprétations différentes de la part des

2959 Werner K.-F., « Quelques observations au sujet des débuts du duché de Normandie. Droit privé et institutions régionales », dans *Droit privé et institutions régionales. Études historiques offertes à Jean Yver,* Paris, Presses Universitaires de France, 1976, p. 701.

2960 Searle E., *Predatory Kinship and the Creation of Norman Power, 840-1066*, Berkeley, University of California Press, 1988, p. 69-70.

2961 *Ibid.*, p. 129.

2962 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 28-34.

2963 Bozóky E., « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre », art. cit., p. 133-148.

2964 Bozóky E., « L'initiative et la participation du pouvoir laïc dans les translations de reliques au haut Moyen Âge. Esquisse typologique », *Sources. Travaux historiques*, 51-52, 2000, p. 52 ; Id., *La politique des reliques*, *op. cit.*, p. 201.

historiens. Selon Cassandra Potts, elle tendrait à prouver que les invasions scandinaves n'anéantissent pas toute vie monastique dans l'ouest de la province ecclésiastique de Rouen, comme cherchent au contraire à le faire croire les établissements de la basse vallée de la Seine. En réalité, ce récit prouverait que non seulement Saint-Marcouf a bel et bien survécu aux troubles générés par les invasions scandinaves mais se trouve également en capacité de pourvoir Fécamp, alors en pleine restauration[2965]. D'après Jacques Le Maho, cette translation remonterait en revanche à une période sensiblement antérieure, aux années 889-890, et serait le fait des moines de Saint-Fromond[2966]. Son hypothèse repose en grande partie sur le fait que Saint-Marcouf ne fait pas partie de la dotation foncière constituée en 990 pour la collégiale de Fécamp[2967]. De plus, cette dernière n'est nulle part présente en Cotentin à cette époque. C'est pourquoi, pour expliquer l'introduction de traditions du Cotentin dans le légendaire des origines fécampoises, Jacques Le Maho propose de remonter à la fin du IXe siècle, date de l'exode des moines de Saint-Fromond[2968]. Il s'appuie pour cela sur une notice parvenue jusqu'à nous par l'intermédiaire d'une copie du XIIe siècle, revêtant la forme d'une lettre adressée *omnibus circumquaque christianis* par un personnage anonyme. Ce dernier, identifié par Jacques Le Maho comme étant l'évêque Henri de Bayeux[2969], dit avoir reçu la venue d'hommes originaires d'une localité du nom d'*Asiniaca*, arrivés à Fécamp le samedi précédant le jour des Rameaux. Ceux-ci lui rapportent alors comment, ayant découvert les ruines du monastère fécampois abandonné, ils entreprennent de le remettre en état pour y assurer la célébration du culte. Ignorant à qui est originellement consacré le lieu, ils décident de le placer sous le double vocable de Notre-Dame et saint Pierre avant qu'une femme ne vienne leur annoncer qu'un songe l'avait informée qu'il s'agissait en réalité de la Sainte-Trinité. Leur est révélé par la même occasion le miracle du couteau portant une inscription à la Sainte-Trinité ainsi que celui de la charpente apportée par les flots. L'auteur de la lettre demande alors à tous de respecter la volonté divine[2970]. Pour Jacques Le Maho, il ne faudrait guère y lire *Asiniaca*, erreur de transcription, mais *(Y)siniaca* ou *(I)siniaca*, ancienne dénomination

2965 Potts C., « When the Saints Go Marching: Religious Connections and the Political Culture of Early Normandy », art. cit. p. 26. C'est oublier que les reliques de saint Marcouf sont officiellement transférées à Corbény en 906 après que les moines ont été chassés de *Nantus*.

2966 Dép. Manche, cant. Saint-Jean-de-Daye ; Le Maho J., « Un exode de reliques de la Basse Seine à la fin du IXe siècle », art. cit., p. 171-181.

2967 *RADN*, acte n° 4, p. 72-74.

2968 Le Maho J., « Un exode de reliques de la Basse Seine à la fin du IXe siècle », art. cit., p. 174-179.

2969 *Ibid.*, p. 177.

2970 Pottier A., « Histoire du Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ conservé en l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp », *Revue de Rouen*, 1838, document hors texte au revers de la page de garde.

d'Isigny-sur-Mer[2971], situé à une dizaine de kilomètres de Saint-Fromond[2972]. Selon l'historien, « la toiture était, nous dit-on, initialement destinée à l'église de l'île de Saint-Marcouf, au large du Cotentin. Cet îlot étant rocheux et dénudé, les éléments de la charpente avaient nécessairement été fabriqués sur la côte, et il est tout à fait possible que ce matériel ait été en attente dans un port, prêt à être livré sur le chantier lorsque les Vikings firent leur apparition dans la baie des Veys : plutôt que de l'abandonner sur place, on aurait eu alors l'idée de l'acheminer par bateau jusqu'à Fécamp et de s'en servir pour remettre hors d'eau l'ancienne église du monastère »[2973]. Il paraît difficile de souscrire à l'interprétation proposée. En effet, il ne faut pas oublier que les formes anciennement connues d'Isigny sont *Isigniae* (1195) et *Isigny* (1243), non pas *Ysiniaca* ou *Isiniaca*. D'autres lectures d'*Asiniaca* ont également été proposées auparavant. René Herval se proposait d'y lire Asnières ou Arnières[2974] et Annie Renoux Assigny[2975] ou encore Acquigny[2976]. De plus, tant le manuscrit 528 que le *Libellus de revelatione* placent explicitement cette translation après que Guillaume Longue Épée eut entrepris de relever l'*ecclesiola* de Fécamp. Il semble difficile de ne pas admettre cet enchaînement chronologique. Or à cette date, on sait avec certitude que les moines ont été chassés de *Nantus* tandis que le corps de saint Marcouf repose à Corbény[2977] depuis 905-906, sur ordre de Charles le Simple[2978].

Aussi importe-t-il de chercher à savoir pourquoi l'église relevée par Guillaume Longue Épée recourt à cette charpente provenant du Cotentin et portant le souvenir d'un lieu saint. Ce choix n'est probablement pas le fruit du hasard. Cette acquisition s'inscrit précisément dans une phase d'extension territoriale. En effet, lorsque Guillaume Longue Épée succède à son père, il reçoit un comté délimité de façon générale depuis 924 par la Bresle, l'Epte, l'Eure et l'Avre[2979] et des terres comprises entre la Risle et la Vire[2980]. Cependant, le nouveau prince a bien du mal à asseoir son pouvoir sur ses possessions. Si l'on en croit Dudon de Saint-Quentin, en 931, les Bretons secouent le joug scandinave : Alain, fils de Mahuédoï, revient d'Angleterre et soulève la Cornouaille en entraînant Béranger le comte de Rennes. En

2971 Dép. Calvados, ch.-l. cant. ; Le Maho J., « Un exode de reliques de la Basse Seine à la fin du IXe siècle », art. cit., p. 178.
2972 *Ibid.*, p. 178.
2973 *Ibid.*, p. 174.
2974 Herval R., « En marge de la légende du Précieux Sang -Lucques-Fécamp-Glastonbury », dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp. Ouvrage scientifique du XIIIe centenaire -58-1958*, Fécamp, 1958, t. I, p. 113.
2975 Dép. Seine-Maritime, cant. Envermeu.
2976 Dép. Eure, cant. Louviers ; Renoux A., *Fécamp. Du palais ducal au palais de Dieu*, *op. cit.*, p. 451-452.
2977 Dép. Aisne, cant. Craonne.
2978 Musset L., « Les translations de reliques en Normandie (IXe-XIIe siècles) », art. cit., p. 97-98 ; Lot F., Lauer P., *Actes de Charles III le Simple*, *op. cit.*, actes n° 53, p. 114-116 ; n° 56, p. 120 ; n° 88, p. 196.
2979 Territoire tel qu'il est probablement cédé à Rollon par Charles le Simple avec le traité de Saint-Clair-sur-Epte.
2980 Territoire cédé en 924.

réaction, Guillaume se porte jusqu'au Couesnon pour leur imposer sa domination. Il s'empare de leur terre et renverse plusieurs de leurs châteaux[2981]. Toutefois, alors qu'il s'en retourne à Rouen, les Bretons attaquent le Bessin[2982]. Guillaume fait marche arrière et écrase leurs armées[2983]. Les Bretons finissent par se soumettre tandis que Béranger de Rennes lui jure fidélité[2984]. Comme le soulignent Pierre Bauduin et Éric Van Torhoudt, Dudon de Saint-Quentin postule une soumission de la Bretagne depuis 911 et occulte la concession de 933, interprétant de fait ce soulèvement comme une agression contre Guillaume[2985]. Malgré tout, il est clair qu'en 933 au plus tard, Guillaume profite de l'échec des princes bretons pour leur imposer ses conditions, avec l'accord du roi Raoul auquel il se recommande[2986]. À cette occasion, Guillaume reçoit en fait un droit de conquête sur des territoires situés au-delà de la Vire, enjeu de pouvoir entre Bretons et Normands[2987]. Ses ambitions dépassent très certainement le cadre du Cotentin et de l'Avranchin. Il est notamment significatif que Guillaume Longue Épée fasse frapper monnaie au titre de « *dux Brit[onum]* »[2988]. Dudon de Saint-Quentin lui donne d'ailleurs également le titre de *Northmannorum Britonumque ducem*[2989]. Cependant, sa domination sur les terres acquises demeure fragile. Une conjuration de chefs normands autour de Riulf revêt la forme d'un pacte d'alliance défensif contre lui, visant le contrôle de la Normandie occidentale. Puis les princes Alain Barbetorte et Juhel-Béranger remportent une victoire sur les Normands de Dol à Trans[2990]. Celle-ci marque un coup d'arrêt à l'expansion occidentale du Guillaume tandis que la restauration progressive des

2981« *Willelmus (...) congregavit universi regni sui concite exercitus ivitque super fluvium Coysnon, Britonum dominaturus. Hujus igitur adventu Britones exterriti, nolentesque Willelmo famularii latuerunt prasidiis urbium recepti. Tunc Willelmus occupavit exercitu suo omnem terram Britannorum, et subvertit plurima loca munitionum* », Dudon de Saint-Quentin, livre III, par. 41, p. 185.

2982 « *Britones devastantes pagum invaserunt Bajocacensem* », *ibid.*, livre III, par. 41, p. 185.

2983 « *Igitur Willelmus revocato cuncto exercitu praeoccupavit regressum illorum, pugnavitque fortiter contra illos, caesisque plurimis principibus Brittanorum, obtinuit de inimicis triumphum* », *ibid.*, livre III, par. 41, p. 185.

2984 « *Videntes autem Berengerus et Alanus caeterique Britones quod non sufficerent nec praevalerent adversus Willelmum, miserunt ad eum verbis deprecativis legatum. (...) Willelmus (...) Berengerum ducem Brittanorum offensionis neglectique servitii atque impetrandae misericordiae pondere onustum gratuita pietate recepit, cumque sacramento perseverandae fidelitatis et servitii sibi connexuit* », *ibid.*, livre III, par. 41, p. 185.

2985 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 68-75 ; Van Torhoudt E., *Centralité et marginalité en Neustrie et dans le duché de Normandie*. *Maîtrise du territoire et pouvoirs locaux dans l'Avranchin, le Bessin et le Cotentin (VIe-XIe siècles)*, thèse dirigée par le Professeur Mathieu Arnoux, Paris VII-Denis Diderot, 2008, vol. I, p. 151.

2986 Van Torhoudt É., *Centralité et marginalité en Neustrie et dans le duché de Normandie*, *op. cit*., p. 152.

2987 *Ibid*., p. 152.

2988 Dolley M., Yvon J., « A group of tenth-century coins found at Mont Saint-Michel », *The British Numismatic Journal*, t. XL, 1972, p. 12 ; Chédeville A., Guillotel H., *La Bretagne des saints et des* rois, Rennes, Ouest-France Université, 1984, p. 395-396 ; Van Torhoudt É., *Centralité et marginalité en Neustrie et dans le duché de Normandie,* op. cit., p. 153.

2989 Dudon de Saint-Quentin, livre III, par. 42, p. 185 ; par. 47, p. 192.

2990 Dép. Ille-et-Vilaine, cant. Plaine-Fougères.

princes bretons fixe une limite au droit de conquête ouvert en 933[2991]. C'est vraisemblablement dans ce contexte que s'inscrit l'acquisition du toit de Saint-Marcouf par Fécamp. Cette dernière peut être envisagée comme un moyen pour Guillaume Longue Épée de renforcer ses prétentions territoriales sur le Cotentin, notamment sur les terres relevant du monastère de *Nantus*[2992], fondé au VIe siècle par saint Marcouf[2993]. La translation du toit de Saint-Marcouf à Fécamp semble faire office de transfert de pouvoir sur la Normandie occidentale, transfert qui se ferait en quelque sorte avec l'assentiment de saint Marcouf en personne. Il s'agirait d'un moyen de sacraliser la frontière occidentale de la principauté normande et de rendre ainsi toute contestation impossible.

Toutefois, cette percée en Normandie occidentale ne dure pas : le recul amorcé à la fin du principat de Guillaume Longue Épée se poursuit après son assassinat et lors de la minorité de son fils, Richard Ier. Il semblerait en effet que Guillaume Longue Épée cède la jouissance d'une terre à Harald, dans le Cotentin, en contrepartie d'un accord d'assistance comprenant une clause défensive. Installé dans le Cotentin, Harald devient finalement un véritable concurrent, nourrissant l'ambition de prendre les Normands de Rouen sous sa coupe en se taillant une principauté en Normandie occidentale[2994]. Néanmoins, son projet se solde finalement par un échec : il est expulsé, en 954, par le *dux Francorum*, Hugues. Cela s'accompagne de la restauration de l'autorité directe de ce dernier jusqu'au nord de la péninsule du Cotentin. Après sa mort (956), son vassal Thibaud le Tricheur poursuit cette politique pour son propre compte et obtient d'Hugues Capet le titre comtal (960). Pour contenir l'expansion normande vers l'ouest, il s'appuie sur le comte de Rennes Juhel-Béranger et sur Hugues II du Maine[2995].

Selon Éric Van Torhoudt, c'est dans le cadre du conflit avec Thibaud le Tricheur que s'inscrit la translation du corps de saint Sever du diocèse de Coutances, où il repose, à Rouen sur ordre de Richard Ier. On l'a écrit, Thibaud le Tricheur mène une politique d'expansion qui se heurte aux intérêts normands, notamment au sujet de la Bretagne à laquelle les princes normands s'intéressent depuis 930. Thibaud garde ressentiment à Richard Ier de l'intervention d'une flotte normande à Nantes. En effet, lorsque Thibaud partage la Bretagne avec son beau-frère, le comte d'Anjou, Foulque le Bon, Richard Ier franchit le Couesnon. En guise de représailles, Thibaud le Tricheur noue une vaste coalition contre lui. Aidé du roi Lothaire, il envahit la Normandie par le sud-est (961). La ville d'Évreux est prise par Lothaire puis remise

2991 Van Torhoudt É., *Centralité et marginalité en Neustrie et dans le duché de Normandie,* op. cit., p. 181.
2992 Saint-Marcouf, dép. Manche, cant. Montebourg.
2993 Musset L., « Monachisme d'époque franque et monachisme d'époque ducale en Normandie : le problème de la continuité », art. cit., p. 67-68.
2994 Van Torhoudt E., *Centralité et marginalité en Neustrie et dans le duché de Normandie,* op. cit., p. 167-172.
2995 *Ibid.*, p. 186 ;

au comte de Blois, maître du pays chartrain, ceci ouvrant à ce dernier la perspective d'une extension de sa principauté vers Dreux et vers l'Évrecin où, son épouse, Liégarde détient des domaines. Évreux reste plusieurs années aux mains de Thibaud, sans doute jusqu'en 965. À l'inverse, Richard Ier dévaste le pays chartrain et le Dunois. Thibaud le Tricheur revient en Normandie où il atteint les portes de Rouen avant d'être finalement écrasé à Ermentruville, situé sur la rive gauche de la Seine, à trois milles de Rouen. Or, comme on l'a vu dans le récit de la translation du corps de saint Sever, c'est précisément à Ermentruville que celui-ci marque un arrêt avant d'arriver à Rouen. Une église en l'honneur de l'évêque d'Avranches y est érigée. Dès lors, le village prend le nom de Saint-Sever. Sans doute s'agit-il d'un moyen de sacraliser la victoire du comte normand sur son homologue de Blois ainsi que l'extension de sa domination jusqu'à la vallée de la Vire[2996]. Cette translation prouve que Richard Ier contrôle les points de franchissement de la Vire vers le nord-ouest du Maine et de la Bretagne[2997].

III-4-2/ Des reliques en provenance de l'Évrecin

À la même époque, Richard Ier intervient également dans l'attribution à Fontenelle des restes des saints Maxime et Vénérand, initialement conservés à Acquigny (964).

On a vu que la restauration du monastère de la vallée de la basse Seine est l'œuvre de Mainard[2998], moine de Saint-Pierre au Mont-Blandin et disciple de Gérard de Brogne. On ignore en revanche quasiment tout des religieux qui l'assistent dans sa tâche[2999]. On peut tout de même supposer qu'ils sont, comme lui, d'origine flamande ou qu'ils sont venus de Flandre, dans la mesure où la communauté primitive de Fontenelle semble disparaître après son exil face aux incursions scandinaves, survenu près de cent ans plus tôt[3000]. Par conséquent, dans cette seconde moitié du Xe siècle, Fontenelle reste dans l'orbite des comtes de Flandre.

À cette époque, le conflit entre les deux principautés pour la façade normanno-picarde est encore proche[3001]. À compter des années 920, après la déposition de Charles le Simple, les appétits des principaux princes septentrionaux de *Francia,* et en particulier du comte de Vermandois, du duc des Francs, du comte de Flandre et du comte de Rouen, se heurtent en Picardie, tous convoitant le contrôle des régions littorales situées entre le Boulonnais et la

2996 *Ibid*., p. 190.
2997 *Ibid*., p. 189. Ceci est confirmé par le douaire de la comtesse *Gonnor* ; *RADN*, acte n° 17, p. 98-100.
2998 *Inventio,* par. 14, p. 32-33.
2999 Keats-Rohan K., « Francs, Scandinaves ou Normands ? Aperçus sur les premiers moines des monastères normands », dans Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, *op. cit.*, p. 202.
3000 *Supra*, p. 132.
3001 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit*., p. 145 ; Id., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », dans Lebecq S., Béthouart B., Verslype L. (dir.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve d'Ascq, Université Lille III, 2010, p. 476-477.

basse vallée de la Seine[3002]. Les rivalités se cristallisent autour du *castrum* de Montreuil-sur-Mer qui prend le relais de Quentovic au Xe siècle[3003]. Or, le nom même de Montreuil (*monasteriolum*, « petit monastère ») dérive d'une implantation religieuse due à Fontenelle[3004] : les moines de la basse vallée de la Seine y trouvent refuge en 858, « *ad ecclesiam sancti Petri, quae vicina est emporio Quentovico* »[3005]. Or, on assiste à la même époque à une poussée flamande vers le sud. Arnoul Ier, fils de Baudoin II, poursuit la politique d'expansion territoriale menée par son père qui s'est rendu maître du Boulonnais et du Ternois. En 932, il met la main sur l'Artois. En 939, il s'empare du château de Montreuil aux dépens du comte Herluin de Montreuil afin de constituer une vaste entité territoriale regroupant sous son égide les Francs maritimes[3006]. Cette poussée flamande entraîne une riposte normande, Guillaume Longue Épée étant l'allié d'Hugues le Grand dont Herluin est le vassal[3007]. De plus, les ambitions flamandes constituent une menace sérieuse pour la principauté normande. Aussi, en 939, une intervention des Normands à Montreuil permet à Herluin de recouvrer son château[3008]. Cette ingérence dans les affaires flamandes s'explique par l'importance de la façade maritime septentrionale, où se concentre l'essentiel de la vie maritime depuis l'époque mérovingienne[3009], et la cohérence de l'espace compris entre Boulogne-sur-Mer et la basse Seine. Des liens étroits sont nés précocement entre Quentovic et la basse Seine. Fontenelle, en particulier, se dote, au haut Moyen Âge, d'un port sur la Seine et de points d'appui sur la façade maritime du Talou et dans l'embouchure de la Canche[3010]. À la fin du VIIIe siècle, Charlemagne désigne l'abbé Gervold à la tête de la douane de Quentovic, avec le titre de *procurator... per diversos portus ac civitates exigens tributa atque vectigalia, maxime in*

3002 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.,* p. 150.

3003 *Ibid*., p. 148-150 ; Id., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », art. cit.

3004 Bauduin P., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », art. cit. ; Lebecq S., « Quentovic : un état de la question », *Studien zur Sachsenforschung*, 8, Hildesheim, Verlag August Lax, 1993, p. 75-76 ; rééd. dans Lebecq S., *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2011, vol. 2, p. 163.

3005 *Miracula sancti Wandregesili*, par. 30, p. 287 ; Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 151.

3006 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 160.

3007 Selon Dudon de Saint-Quentin, Herluin en appelle à Guillaume Longue Épée car Hugues le Grand se refuse à intervenir. Ce refus délie Herluin de son serment de fidélité à son égard et le place dans la vassalité de Guillaume Longue Épée. Toutefois, qu'Herluin tue le meurtrier de Guillaume Longue Épée n'est pas un indice suffisant pour conclure à l'entrée d'Herluin dans le cercle des vassaux du prince normand.

3008 Flodoard, *Annales*, Lauer P. (éd.), Paris, Picard, 1905 (coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire), ann. 939, p. 72 ; Bauduin P., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », art. cit., p. 476-477.

3009 Lebecq S., « La Neustrie et la mer », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, *op. cit.*, p. 412 ; rééd. dans Lebecq S., *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 80-81 ; Id., « Quentovic : un état de la question », *Studien zur Sachsenforschung*, 8, Hildesheim, Verlag August Lax, 1993, p. 75-76 ; rééd. dans Lebecq S., *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 151-152.

3010 Lebecq S., « La Neustrie et la mer », art. cit., p. 93-94 ; Id., « Quentovic : un état de la question », art. cit., p. 160. On a vu que l'abbaye de Fontenelle possède une église Saint-Pierre située à proximité de Quentovic, où elle transfère les reliques de son fondateur en 858 et en 866.

Quentavic[3011]. Or il est quasiment certain que Montreuil hérite des fonctions jadis dévolues à Quentovic, l'un des principaux ports, si ce n'est le principal, du royaume franc du haut Moyen Âge[3012]. Touchée par les incursions vikings, l'activité de Quentovic se maintient dans la seconde moitié du IXe siècle puis se replie vers des sites plus faciles à défendre, Montreuil en l'occurrence, bientôt doté d'un château[3013]. Celui-ci devient à son tour l'un des points névralgiques de la communication entre l'Angleterre et la Francie[3014]. Ceci explique dans une large mesure les rivalités dont fait l'objet cette façade normanno-picarde[3015]. Toutefois, la mort de Guillaume Longue Épée et les débuts difficiles du principat de Richard Ier entraînent un retrait de l'influence normande en Picardie maritime. C'est d'abord dans le Talou normand, autour d'Arques, des vallées de l'Eaulne et de la Dieppe, que le nouveau comte de Rouen se préoccupe de réaffirmer son autorité[3016]. À l'inverse, Arnoul Ier poursuit l'expansion territoriale de son comté vers le sud et s'empare de Montreuil en 948, ceci lui permettant de dominer l'ensemble de la façade maritime jusqu'aux portes de la Normandie[3017]. Il faut attendre 968 pour voir Richard Ier imposer son autorité au-delà de cette limite. Dans ce contexte, la translation des reliques des saints Maxime et Vénérand fait de l'abbaye de la basse Seine l'obligée du prince[3018]. Cette dernière pourrait constituer un moyen pour le comte de Rouen de détacher le monastère de Fontenelle de l'orbite flamand afin de mieux l'insérer dans une sphère d'influence normande alors en formation.

De plus, on a déjà précisé que Maxime et Vénérand sont des martyrs dont les restes sont conservés à Acquigny. Or Acquigny se situe aux portes de l'Évrecin, zone alors mal contrôlée par le nouveau maître de Rouen durant les premières décennies de l'histoire normande. Elle n'échappe pas aux troubles qui atteignent la principauté normande au lendemain de l'assassinat de Guillaume Longue Épée[3019]. En 943, Louis IV d'Outremer et Hugues le Grand s'emploient à combattre la réaction païenne dans le pays et dans ce contexte,

3011 Lebecq S., « La Neustrie et la mer », art. cit., p. 85.
3012 *Ibid.* ; Id., « Quentovic : un état de la question », p. 157-159, p. 163-164.
3013 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 150.
3014 Nieus J.-F., « Montreuil et l'expansion du comté de Flandre au Xe siècle », dans Lebecq S., Béthouart B., Verslype L. (dir.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, *op. cit.*, p. 493.
3015 Bauduin P., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », art. cit., p. 485.
3016 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 161 ; Id., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », art. cit., p. 485.
3017 Nieus J.-F., « Montreuil et l'expansion du comté de Flandre au Xe siècle », art. cit., p. 495-496.
3018 C'est aussi un moyen de défavoriser Saint-Ouen de Rouen, à qui le domaine d'Acquigny a été restitué au Xe siècle, en guise de punition pour son ralliement à Louis IV d'Outremer durant sa minorité ou encore pour l'accueil réservé à Otton en 946. Aux environs des années 970-975, l'archevêque de Rouen, Hugues, soustrait le domaine d'Acquigny pour le remettre à son frère Raoul, ancêtre des seigneurs de Tosny ; Le Maho J., « En marge des invasions hongroises du Xe siècle en France : translations de reliques aux portes de la Normandie », art. cit., p. 10 ; Musset L., « Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du Xe au XIIIe siècle », art. cit., p. 70-71.
3019 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 164.

le duc des Francs s'empare du *castrum* d'Évreux, avec la complicité des chrétiens, ce qui atteste la persistance de l'influence robertienne dans les pays de l'Eure[3020]. Hugues le Grand commence par remettre Évreux à Louis IV d'Outremer avant de se brouiller avec lui : les Normands finissent par capturer le roi et le remettent au duc des Francs qui se pose dès lors en protecteur de Richard Ier. Hugues le Grand établit également l'un de ses fidèles aux portes de la principauté normande : son neveu, Thibaud le Tricheur, comte de Blois, qui épouse Liégarde de Vermandois, la veuve de Guillaume Longue Épée. Après la mort d'Hugues le Grand (956), Évreux devient un objet de discorde entre Richard Ier et Thibaud le Tricheur, allié au fils de la reine Gerberge, Lothaire. On a déjà présenté la politique d'expansion menée par le comte de Blois au détriment des intérêts normands. On a également dit qu'aidé de Lothaire, il envahit la Normandie par le sud-est. La ville d'Évreux tombe sous sa coupe et le demeure sans doute jusqu'en 965. Il faut attendre sa défaite à Ermentruville pour que Thibaud le Tricheur se replie sur Chartres. C'est précisément dans ce contexte qu'intervient la translation des saints Maxime et Vénérand (964). Celle-ci pourrait être un moyen de sacraliser les revendications du pouvoir princier sur les portes de l'Évrecin.

III-4-3 / Des reliques en provenance du Vexin

En 1032, les moines de Saint-Ouen de Rouen font l'acquisition du corps de saint Nicaise, alors considéré comme un simple martyr. Pourtant, Robert le Magnifique participe en personne à cette translation[3021]. Or ceci n'est certainement pas un hasard dans la mesure où le Vexin occupe une situation particulière dans le duché.

Le *pagus* conserve une unité ecclésiastique, le diocèse de Rouen se prolongeant jusqu'à l'Oise[3022]. Il relève d'ailleurs d'un archidiacre du Vexin avant 1060[3023]. De plus, l'Église de Rouen y est solidement implantée. La cathédrale possédait des biens au IXe siècle à Neaufles[3024], Étrepagny[3025] ou encore Flavacourt[3026], bien qu'un partie d'entre eux ait été usurpée lorsque l'archevêque Robert restaura le patrimoine de la cathédrale[3027]. Il ne lui reste

3020 *Ibid.*, p. 164.
3021 *Translatio B. Nicasii,* par. 10, col. 1165-1166.
3022 *Ibid.*, p. 247.
3023 Spear D. S., « Les archidiacres de Rouen au cours de la période ducale », *Annales de Normandie*, 34, 1984, p. 33 ; Id., « L'administration épiscopale normande : archidiacres et dignitaires de chapitres », dans Bouet P., Neveux F. (dir.), *Les évêques normands du XIe siècle*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (30 septembre-3 octobre 1993), Caen, Presses Universitaires de Caen, 1995, p. 81-102.
3024 Neaufles-Saint-Martin, dép. Eure, cant. Gisors.
3025 Dép. Eure, ch.-l. cant.
3026 Dép. Oise, cant. Coudray-Saint-Germer ; Tessier G., *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1943-1955, t. II, acte n° 399, p. 384-390.
3027 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 269.

plus alors que le domaine de Wy[3028]. Le duc et l'archevêque entreprennent par conséquent de restituer et de donner à la cathédrale de nombreuses possessions dans le Vexin normand[3029]. Il en va de même des établissements monastiques. Saint-Ouen de Rouen est implanté dans la basse vallée de l'Epte, depuis l'époque carolingienne, autour du prieuré de Gasny[3030]. Un acte de Richard II stipule que le monastère rouennais se voit restituer Gasny et Villez dès le principat de Rollon, avec un ensemble de *villae* situées au confluent de l'Epte et de la Seine[3031]. Dès avant l'an Mil, Jumièges s'efforce également de consolider sa position dans cette direction, le long de la vallée de la Seine[3032] tandis que Saint-Wandrille cherche à lutter contre les entraves à la circulation fluviale sur le fleuve et obtient, à compter des années 1020, la remise des droits à Mantes, Conflans, Meulan et Poissy[3033].

Si le *pagus* du Vexin conserve une unité ecclésiastique, il est en revanche partagé en deux par le traité de Saint-Clair-sur-Epte : le Vexin normand est ainsi distingué du Vexin français, l'Epte faisant office de limite linéaire entre les deux[3034]. La partie occidentale revient aux princes normands tandis que la partie orientale est confiée au comte du Vexin, vassal de l'abbaye de Saint-Denis[3035]. À partir du principat de Gautier Ier (965-998), le Vexin français intègre la principauté d'Amiens-Vexin-Valois. Le comte contrôle le passage de la basse vallée de l'Oise à Pontoise et la navigation sur la Seine à Mantes. En aval, Meulan, siège d'une châtellenie depuis la fin du Xe siècle, est démembré du Vexin, aux environs de l'an Mil, pour être confié à un lignage vicomtal qui prend finalement le titre comtal avant 1015[3036]. Si Galéran Ier de Meulan gravite d'abord dans l'orbite de la maison de Blois, il se rapproche toutefois assez vite des princes normands et intègre le cercle des bienfaiteurs de Fécamp[3037] et

3028 Wy-dit-Joli-Village, dép. Val-d'Oise, cant. Magny-en-Vexin.

3029 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 269-270, n. 129.

3030 *Ibid.*, p. 270 ; Musset L., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », art. cit., p. 127-129.

3031 *RADN*, acte n° 53, p. 171.

3032 *Chartes de l'abbaye de Jumièges*,t. I, acte n° 5, p. 14-15 ; acte n° 15, p. 51-53 ; acte n° 28, p. 79-81 ; Musset L., « Les destins de la propriété monastique durant les invasions normandes (IXe-XIe siècles) », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIIIe centenaire*, *op. cit.*, p. 55.

3033 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 8, p. 38-39 ; acte n° 25, p. 69 ; acte n° 32, p. 78 ; acte n° 33, p. 78-79.

3034 Green J., « Lords of the Norman Vexin », dans Gillingham J., Holt J. C. (dir.), *War and Government in the Middle Ages. Essays in Honour of J. O. Prestwich*, Cambridge, The Boydell Press, 1984, p. 47-49.

3035 Un diplôme de Louis VI, datant de 1124, stipule que le roi lève l'oriflamme sur l'autel des saints Denis, Rustique et Eleuthère, dont dépend le comté du Vexin qu'il tient en fief de Saint-Denis, afin de remplir, comme le faisaient jadis les comtes du Vexin, le rôle de porte-enseigne de l'abbaye ; Dufour J., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1992-1994, t. I, acte n° 220, p. 458-465. Malgré tout, la suzeraineté de Saint-Denis sur le comte du Vexin ne fait pas encore l'unanimité : il semblerait que le comte du Vexin serait le vassal de l'abbaye pour l'avouerie du Vexin et qu'un glissement s'opère progressivement de l'avouerie au comté, à moins qu'il y ait en fait transfert de la suzeraineté du Vexin du roi à Saint-Denis, sans doute sous le règne de Louis VI ; Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 253.

3036 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 251-254.

3037 Il exempte les moines de Fécamp du péage perçu à Meulan ; *RADN*, acte n° 24, p. 111 ; Bauduin P., *La*

de Jumièges[3038]. Il s'allie aussi à la famille normande de Beaumont en mariant sa fille Adelize à Roger, le fils d'Onfroy de Vieilles, vers 1045-1060[3039]. Son fils, Hugues II, poursuit sa politique de donations envers les abbayes normandes et particulier envers Saint-Ouen de Rouen, Jumièges, Saint-Wandrille, Saint-Pierre de Préaux et surtout le Bec où il prend l'habit en 1078[3040]. Sous le principat de Robert le Magnifique culmine l'entente entre la cour normande et la maison d'Amiens-Vexin-Valois. Dreux (1024-1035) compte parmi les bienfaiteurs des abbayes normandes de Jumièges et Saint-Ouen, contribuant à la restauration de leur patrimoine en Vexin français, restauration qui s'accompagne généralement d'un abandon de l'avouerie et d'une exemption des taxes perçues sur les navires des moines à Mantes et / ou Pontoise[3041]. Lui et Robert le Magnifique entreprennent ensemble un pèlerinage vers la Terre sainte[3042]. Leur mort, en 1035, ouvre une période d'incertitude pour les deux principautés.

Les premières années du principat de Guillaume le Bâtard s'avèrent critiques pour cette zone frontalière[3043]. Gautier III (1035-1063), fils de Dreux, rejoint la coalition nouée par Henri Ier (1057). Après son mariage avec Biote, la fille du comte du Maine, et à la mort de ce dernier, Gautier prend sa succession, ce qui amène Guillaume à s'emparer du Mans et à le capturer[3044]. Son frère, Raoul IV (1038-1074), lui succède à la tête du Vexin. Lui aussi s'oppose aux Normands qu'il combat sans succès à Mortemer (1054). Il se heurte à Guillaume jusque dans les années 1060, avant un rétablissement de relations pacifiques entre les deux hommes, au point que le fils de Raoul IV, Simon de Crépy, est élevé à la cour normande[3045]. Lorsque Raoul meurt, la principauté valoisienne ne lui survit pas : après avoir résisté trois ans à la poussée royale dans le Vexin français, Simon de Crépy se fait moine à Saint-Oyend dans le Jura (1077). Cela contribue à la dislocation de sa principauté : le roi de France s'arroge le Vexin, entraînant la disparition du glacis protecteur entre la Normandie et le domaine royal[3046]. C'est pourquoi Guillaume lance une campagne contre le Vexin français (1087) au cours de

première Normandie, *op. cit.*, p. 261.

3038 Il restitue au monastère de Jumièges la terre de Bouafle qu'il avait usurpée et s'engage à ne plus lui causer le moindre préjudice ; Vernier J.-J., *Chartes de l'abbaye de Jumièges*, *op. cit.*, t. I, cate n° 16, p. 53-56 ; Bauduin P., *La première Normandie*, p. 261.

3039 Gazeau V., *Monachisme et aristocratie au XIe siècle : l'exemple de la famille de Beaumont*, *op. cit.*, p. 74-77.

3040 *Ibid.*, p. 73-74 ; Id., « Le domaine continental de l'abbaye Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux au XIe siècle », art. cit., p. 172-173.

3041 *RADN*, actes n° 63, p. 189-192 ; *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 8, p. 38-39 ; Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, dossier de textes, n° 12, 14.

3042 OV, livre VII, chapitre 14, t. IV, p. 76.

3043 Green J., « Lords of the Norman Vexin », art. cit., p. 49.

3044 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 258.

3045 *Ibid.*, p. 258-259.

3046 *Ibid.*, p. 260.

laquelle il est mortellement blessé.

Dans ce contexte, alors que jusqu'aux premières années du principat de Guillaume, cette zone de confins était confiée aux établissements monastiques cités ci-dessus afin d'établir un vaste hinterland en amont de la basse Seine, on observe une militarisation croissante de la frontière du Vexin à compter des années 1050, lorsque Guillaume doit affronter la coalition réunie par Henri Ier contre la Normandie[3047]. Le duc s'appuie notamment sur les châteaux de Neuf-Marché[3048] et de Neaufles[3049]. Le premier des deux permet de couvrir le nord du Vexin, notamment contre les attaques venant de Picardie, tandis que le second favorise le contrôle du passage de la voie Rouen-Paris[3050].

Or, il est intéressant de noter, comme le fait Samantha Kahn Herrick, que les lieux mentionnés dans la *Passio sancti Nicasii*, rédigée peu de temps après la translation de 1032, peut-être dans les premières années du principat de Guillaume, c'est-à-dire dans une période d'incertitude, sont principalement situés dans la portion du Vexin comprise entre l'Epte et l'Oise, c'est-à-dire dans le Vexin français[3051]. Le texte fait ainsi état de Vaux-sur-Seine[3052] où saint Nicaise libère les habitants d'un dragon et les baptise, de Mousseaux-sur-Seine[3053], de *Scannis* ou *Scamnis*[3054] où le saint et ses compagnons sont arrêtés, et enfin de Gasny[3055] où ils sont exécutés. On a vu que Gasny fait partie des biens restitués par Rollon aux moines de Saint-Ouen de Rouen comme le rappelle la charte de confirmation émise par Richard II en leur faveur aux environs de 1025-1026[3056]. De plus, ces places citées par l'auteur de la *Passio sancti Nicasii* occupent des positions stratégiques dans le Vexin. Vaux se trouve immédiatement en amont de l'île de Meulan, qui compte l'une des plus importantes fortifications de la région depuis le IXe siècle, tandis que Gasny se situe quasiment à la confluence de l'Epte et de la Seine. Ainsi, le trajet effectué par Nicaise, trajet qui lui fait longer le fleuve depuis Paris et doit le mener jusqu'à Rouen, ressemble fort à une prise de possession de ce territoire. En le gagnant au christianisme, Nicaise le revendique pour Rouen, l'évangélisation d'une contrée équivalant à une forme de conquête[3057]. Ce n'est sans doute pas

3047 *Ibid.*, p. 251.
3048 Dép. Seine-Maritime, cant. Gournay-en-Bray.
3049 Neaufles-Saint-Martin, dép. Eure, cant. Gisors. Ce château est confié à la garde de Guillaume Crespin qui reçoit le titre de vicomte du Vexin ; Green J., « Lords of the Norman Vexin », art. cit., p. 49.
3050 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 273-276.
3051 Kahn Herrick S., *Imagining the Sacred Past. Hagiography and Power in Early Normandy*, *op. cit.*, p. 103 ; Id., « Le pouvoir de passé apostolique », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*, *op. cit.*, p. 132-134.
3052 Dép. Yvelines, cant. Meulan.
3053 Dép. Yvelines, cant. Bonnières-sur-Seine.
3054 Lieu non identifié.
3055 Dép. Eure, cant. Ecos.
3056 *RADN*, acte n° 53, p. 168-173.
3057 Kahn Herrick S., « Le pouvoir du passé apostolique », art. cit., p. 133.

un hasard si la version des *Acta archiepiscoporum Rothomagensium* rédigée à Saint-Ouen de Rouen[3058], certainement sous l'abbatiat de Nicolas, à une époque où la frontière du Vexin fait l'objet d'une militarisation croissante, présente Nicaise comme l'évêque de Rouen alors que sa *Passio* n'en fait qu'un simple compagnon de saint Denis, poursuivant sa route après Paris. Le thème de l'apostolicité mobilisé dans les *Acta* peut être envisagé comme un moyen de sacraliser les prétentions du parti normand à intégrer le Vexin français dans sa sphère d'influence[3059]. Ce « *sacred past* » cher à Samantha Kahn Herrick entre en résonance avec le présent : saint Nicaise vient en aide aux ducs qui lui succèdent dans le Vexin et cherchent à y établir leur autorité[3060].

Cela n'échappe pas aux souverains : eux aussi cherchent à sacraliser leurs prétentions sur la région. Orderic Vital relate comment un chevalier d'Henri Ier s'empare des reliques de saint Josse, conservées à Neuf-Marché après avoir été enlevées du Ponthieu, et les dépose dans l'église de Parnes[3061], aux portes du Vexin français. Initialement dédié à saint Martin, l'édifice prend dès lors le vocable de saint Josse, celui-ci y accomplissant de nombreux miracles, notamment un en faveur du roi Philippe Ier. Atteint d'une fièvre dont l'origine est inconnue, ce dernier gagne Parnes, y boit de l'eau sanctifiée au contact des restes de saint Josse, passe deux nuits en prières devant le reliquaire abritant le corps du saint et recouvre la santé. Guéri, il accorde une foire annuelle en l'honneur du saint et confirme les biens de l'église[3062]. Dans ce contexte de luttes d'influence dans le Vexin, saint Josse semble accorder son soutien au roi.

III-4-4 / Des reliques pour sacraliser la mainmise de Guillaume le Bâtard sur la Normandie moyenne

Sous le principat de Guillaume le Bâtard, nombre de reliques sont rassemblées pour le *conventus* qui se tient à Mondeville (1047). S'y trouvent, entre autres, les restes de sainte Catherine et surtout de saint Ouen, saint régional par excellence, sous le patronage duquel se sont placés plusieurs des prédécesseurs du nouveau duc. Certes, ce voyage s'inscrit dans le contexte de la mise en place de la Trêve de Dieu mais il permet aussi probablement de

3058 Allen R., « *The Acta archiepiscoporum Rotomagensium*: Study and Edition », art. cit., p. 1-66.
3059 Kahn Herrick S., « Le pouvoir du passé apostolique », art. cit., p. 133-134.
3060 Kahn Herrick S., *Imagining the Sacred Past*, *op. cit.*, p. 133.
3061 Dép. Oise, cant. Chaumont-en-Vexin.
3062 « *Philippus rex Francorum biennio febricitauit, nec ulla medicorum arte sanari potuit. Vunde post biennium Parnas uenit, aquam tactu reliquiarum sancti Iudoci sanctificatam bibit, et binis noctibus ante sanctum corpus in orationibus pernoctauit, ibique sanitatem dolore cesante recuperauit. Sanatus autem rex L solidos Pontesiensium sancto Iudoco optulit et nundinas feria tercia Pentecostes celebrari singulis annis ibidem in honore sancti Iudoci annuit, et regalis auctoritatis praeceptione constituit* », OV, livre 3, t. II, p. 166.

sacraliser la mainmise de Guillaume sur une région arrachée de haute lutte aux partisans des Richardides, impliqués dans un complot contre le duc.

Le texte des *Miracula sancti Audoeni* nous apprend que l'assemblée se tient « *sub Cadomensi territorio* »[3063], sur la rive droite de l'Orne, non loin de l'endroit où subsistent aujourd'hui les ruines de l'église Sainte-Paix érigée en souvenir de l'événement et évoquée dans plusieurs de nos sources. L'emplacement est choisi « *propter (...) frugum ubertatem* et *propter loci opportunitatem* »[3064]. Le lieu retenu pourrait également appartenir à l'église Saint-Ouen de Rouen[3065]. À proximité se trouve le « bourg commercial » de Caen, en pleine croissance depuis le principat de Richard II, si l'on en croit Laurence Jean-Marie[3066]. Depuis cette date s'y développent des activités commerciales, voire artisanales comme l'attestent les mentions d'un marché, de foires, d'un tonlieu, de moulins, d'un port ou encore de l'aménagement de canaux[3067]. Ce site se trouve aussi à proximité d'un croisement d'un axe est-ouest, conduisant du Cotentin à la vallée de la Seine, et d'un axe nord-sud permettant de rejoindre les marges méridionales du duché. Néanmoins, le choix de convoquer un *conventus* à Mondeville ne peut se comprendre sans être replacé dans le contexte de la victoire de Guillaume sur ses adversaires à Val-ès-Dunes, au sud-est de Caen. En effet, les reliques présentes pour l'occasion ne semblent pas simplement destinées à apporter une dimension sacrée aux décisions prises lors du *conventus* traitant de l'établissement de la Trêve de Dieu. Les restes saints présents à Mondeville n'ont pas été choisis au hasard. Il ne s'agit pas des reliques de Bayeux, pourtant relativement proches, sur lesquelles les conjurés ont prêté serment. Il s'agit de reliques rouennaises, en l'occurrence celles de sainte Catherine et surtout du corps de saint Ouen, associé de longue date au pouvoir princier. Leur translation à Mondeville sacralise ainsi la prise de possession par le duc d'une région qui a longtemps échappé à sa domination. Cette assemblée est par conséquent un moyen pour Guillaume d'affirmer son autorité et sa complète maîtrise de la Normandie moyenne[3068].

Cette initiative n'est pas un geste isolé et constitue un premier jalon dans le contrôle ducal sur la Normandie moyenne. À partir de 1050, Guillaume entreprend de faire de Caen un nouveau centre de pouvoir[3069]. Vers 1060, est construite une vaste enceinte sur un éperon rocheux surplombant la vallée de l'Orne, à l'intérieur de laquelle ont, depuis, été mises au jour

3063 *Miracula sancti Audoeni*, par. 51, p. 835.
3064 *Ibid.*, par. 51, p. 834.
3065 De Bouärd M., « La Trêve de Dieu en Normandie », art. cit., p. 173.
3066 Jean-Marie L., *Caen aux XIe et XIIe siècles. Espace urbain, pouvoirs et société*, Condé-sur-Noireau, La Mandragore, 2000, p. 31.
3067 *Ibid.*, p. 29 ; *RADN*, actes n° 58, p. 180-182, n° 85, p. 223-226.
3068 Bates D., « *The Conqueror's Adolescence* », art. cit., p. 15.
3069 Decäens J., Dubois A. (dir.), *Le château de Caen. Mille ans d'une forteresse dans la ville*, Caen, Publications du CRAHM, 2009, p. 10.

les traces de plusieurs constructions du XIe siècle : une grande salle dallée correspondant probablement à la salle d'apparat (*aula*) du château, la *camera* et des dépendances ou encore la chapelle ducale[3070]. À la même époque, la forteresse est flanquée d'un bourg, dit Bourg-le-Duc, au sud, dont une partie est enserrée dans un rempart établi en liaison avec le château puisqu'il prend appui sur l'éperon rocheux[3071]. Le développement de la ville se poursuit avec la fondation et la construction de deux abbayes, là encore à l'initiative du duc et de son épouse, Mathilde. Ces fondations s'inscrivent dans le cadre du développement de la vie monastique dans la partie ouest de la province ecclésiastique. La première, une abbaye de femmes située à l'est du château, consacrée à la Sainte-Trinité, est vraisemblablement fondée dès 1059-1060 et dédiée en grande pompe le 18 juin 1066. La seconde, une abbaye d'hommes située à l'ouest du château, placée sous le vocable de saint Étienne, est fondée vers 1063 avant de faire l'objet d'une cérémonie de dédicace le 13 septembre 1077. Ces deux établissements, implantés de part et d'autre de la forteresse ducale et flanqué de bourgs[3072], pérennisent l'entreprise ducale. Le château tout comme les deux abbayes sont investis d'une forte charge symbolique. Ils manifestent le rang éminent de son détenteur et manifestent son pouvoir de commandement. À ce titre, ils peuvent être considérés comme autant de signes d'une domination sociale exercée à partir d'un lieu déterminé[3073].

Remis dans ce contexte, le *conventus* de 1047 constituerait ainsi un moyen pour Guillaume de renforcer le contrôle politique et administratif de la Normandie moyenne.

III-4-5 / Des reliques pour sacraliser un espace trans-Manche

Les déplacements de reliques dépassent même le cadre du duché de Normandie. En effet, il faut se souvenir du transfert du corps de saint Ouen en Angleterre au lendemain de la conquête normande évoqué par les *Miracula sancti Audoeni*.

Avec ce voyage qui mène les religieux normands à Colchester, Lincoln et Clare, il semble que l'objectif poursuivi soit de lever des fonds pour financer la reconstruction de l'église abbatiale rouennaise[3074]. Toutefois, on a déjà eu l'occasion de souligner le caractère surprenant de cette démarche[3075]. Généralement, de telles tournées s'effectuent dans un espace proche où le saint dont on emporte les reliques est connu et apprécié, donc susceptible de

3070 De Bouärd M., *Le château de Caen*, Caen, 1979, p. 9 ; Jean-Marie L., *Caen aux XIe et XIIe siècles*, *op. cit.*, p. 32 ; Decäens J., Dubois A. (dir.), *Le château de Caen. Mille ans d'une forteresse dans la ville*, *op. cit.*, p. 36-38.
3071 Jean-Marie L., *Caen aux XIe et XIIe siècles*, *op. cit.*, p. 33.
3072 *Ibid.*, p. 38-39.
3073 Morsel J., *L'aristocratie médiévale (V^e-XVe siècle)*, *op. cit.*, p. 99.
3074 *Miracula sancti Audoeni II*, par. 10-12, p. 839.
3075 *Supra*, p. 238.

susciter la générosité de la population. Or ici, force est de constater que ce n'est pas le cas et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en Angleterre, l'évêque de Rouen est un saint d'Outre-Manche, assimilé par les Anglais aux auteurs de la conquête, encore proche. De plus, on a déjà signalé la présence à Cantorbéry de reliques se rattachant à saint Ouen, mais suspectes du point de vue normand. Inversement, le corps transféré par les moines normands peut également paraître suspect aux yeux des Anglais, persuadés de la légitimité de leurs propres reliques. Aussi est-on en droit de se demander si la recherche de fonds est bien l'objectif premier du voyage entrepris par les religieux normands ou si, au contraire, celui-ci n'obéit pas à des motifs plus politiques[3076].

En effet, il convient de noter que le périple entrepris par les moines de Saint-Ouen de Rouen les emmène, entre autres lieux, à Lincoln. Certes, l'évêque du lieu, Remi (1067-1092), dont le nom est mentionné dans les *Miracula sancti Audoeni*, est un ancien moine de l'abbaye de Fécamp, où il a certainement été placé comme oblat. Il y a probablement croisé à cette occasion Nicolas, avant que celui-ci n'accède à l'abbatiat de Saint-Ouen de Rouen[3077]. Cependant, il fait aussi et surtout partie de l'entourage du roi Guillaume. Si l'on en croit une plaque de plomb retrouvée dans la tombe de Guillaume d'Aincourt, inhumé à proximité de la porte ouest de la cathédrale de Lincoln, il est possible que Remi soit apparenté à la famille de ce personnage. Cette dernière est elle-même peut-être liée au duc Guillaume, sans que l'on puisse en dire davantage à ce sujet. Cette famille reçoit de nombreuses terres dans le Lincolnshire, le Nottinghamshire et le Northamptonshire, où Remi acquiert également des possessions pour le compte de sa cathédrale, au lendemain de la conquête[3078]. D'après la *Ship List*, Remi, alors moine, aurait fourni un navire et vingt chevaliers[3079]. Selon Henri de Huntingdon, il aurait également été présent lors de la bataille d'Hastings[3080]. En 1067, il reçoit du roi l'évêché de Dorchester-on-Thames. En 1072, le siège de Dorchester est transféré à Lincoln. Guillaume y a ordonné, quelques années auparavant, la construction d'une forteresse qui accueille depuis une garnison destinée à réprimer les troubles survenant au nord[3081]. Lincoln joue ainsi le rôle de ville frontalière. En 1068, Remi assiste au couronnement de la reine Mathilde[3082]. Il ne cesse dès lors d'appartenir à l'entourage de Guillaume. Les souscriptions des chartes montrent sa présence auprès du roi à Londres en février 1081, à

3076 Sans compter que ce type de voyage reste extrêmement risqué et n'est guère entrepris à la légère. Musset L., « Un empire à cheval sur la mer : les périls de la mer dans l'État anglo-normand d'après les chartes, les chroniques et les miracles », *Revue du Nord*, n° 1 spécial hors-série, 1986, p. 413-424.

3077 *Normannia monastica*, t. II, p. 246.

3078 Bates D., *Bishop Remigius of Lincoln, 1067-1092*, Lincoln, The Honywood Press, 1992, p. 3.

3079 *Ibid.*, p. 6 ; van Houts E., « The Ship List of William the Conqueror », art. cit., p. 179.

3080 Bates D., *Bishop Remigius of Lincoln, op. cit.* p. 4.

3081 *Ibid.*, p. 8-12.

3082 *Ibid.,* p. 5.

Winchester en mai 1081, à la Noël 1085 à Gloucester et à Lacock en 1086. En 1085, il participe à l'élaboration du *Domesday Book* et se voit confier le circuit V comprenant le Gloucestershire, le Worcestershire, le Herefordshire, le Shropshire, le Staffordshire ainsi que le Ceshire. D'après David Bates, ces différents éléments soulignent l'importance du rôle joué par Remi dans l'entourage de Guillaume, auprès duquel il se rend à chacune des visites du roi en Angleterre[3083].

Replacé dans ce contexte, il est possible que ce voyage soit conçu comme un moyen de sacraliser la conquête de l'Angleterre alors en cours en marquant la prise de possession du sol par un saint régional normand auquel le pouvoir ducal est associé depuis la fondation de la principauté normande. Finalement, cette translation serait la réplique inversée de celle de saint Edmond, transféré, lui, en Normandie, à la même époque. Ces transferts de restes saints participeraient ainsi à consolider un espace trans-Manche, processus déjà à l'œuvre bien avant 1066.

Ainsi, ces diverses translations de reliques accompagnent la construction territoriale du duché de Normandie aux Xe et XIe siècles. À ce titre, leur analyse peut s'intégrer dans le renouvellement de l'historiographie du territoire en Normandie à l'œuvre depuis une vingtaine d'années[3084]. La principauté n'est plus conçue comme un espace enfermé dans des limites linéaires, un espace-cadre dans lequel s'inscrirait l'histoire du duché. L'espace n'étant plus considéré par les médiévistes comme un simple cadre mais bel et bien comme un objet d'histoire à part entière[3085], les recherches portent maintenant sur la manière dont il se construit. Celle-ci est désormais perçue comme le résultat de l'articulation de pratiques et de représentations[3086]. Il convient donc d'étudier le processus de territorialisation et en particulier les stratégies mises en œuvre, notamment par les comtes et ducs normands, pour construire et contrôler l'espace sur lequel ils exercent leur autorité. L'usage fait des restes saints par les ducs normands est justement l'un des moyens employés.

Les translations de reliques recensées et leur examen nous apprennent que l'espace

3083 *Ibid.*, p. 13.

3084 Pierre Bauduin, *La première Normandie*, *op. cit.* ; Van Torhoudt É., « Historiographie de la territorialisation des pouvoirs en Normandie », dans Bührer-Thierry G., Patzold S. (dir.), *Territoires et frontières : un regard franco-allemand sur les historiographies des XIXe et XXe siècles*, Université Paris-Est Marne-la-Vallée (26 mars 2010), dans *Territorium*, p. 1-20 ; http://nbn-resolving.de/urn:nbn:

3085 Devroey J.-P., Lauwers M., « L'espace des historiens médiévistes : quelques remarques en guise de conclusion », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, 37e congrès de la SHMESP (Mulhouse, 2-4 juin 2006), Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 435.

3086 Méhu D., « *Locus, transitus, peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XIe-XIIIe siècle), dans *Construction de l'espace au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 277.

normand obéit à une logique réticulaire. Pour reprendre la typologie élaborée par Hélène Noizet[3087], il s'agit d'un espace-réseau, fortement polarisé et hiérarchisé[3088]. Plus précisément, depuis 911, le territoire normand se recompose autour de centres de pouvoir, constituant des pôles d'attraction et de relations, et d'espaces dominés que l'on peut qualifier de périphéries, mis en réseau de diverses manières, notamment par les transferts de reliques recensés. La principauté est d'abord constituée d'un noyau initial formé en 911 par le traité de Saint-Clair-sur-Epte et qualifié par Pierre Baduin de « première Normandie ». Centrée sur la basse vallée de la Seine et plus particulièrement sur la cité de Rouen, elle comporte plusieurs places centrales parmi lesquelles la cathédrale et les monastères restaurés, interconnectées les unes aux autres[3089]. Intègrent progressivement cet espace-réseau la Normandie occidentale et plus particulièrement le Bessin, le Cotentin et l'Avranchin[3090] ainsi que les marges que sont l'Évrecin et le Vexin[3091]. S'ensuit l'émergence d'une nouvelle place centrale, Caen, qui contribue à un changement d'équilibre géopolitique à l'échelle du duché tandis que l'Angleterre intègre aussi ce réseau peu de temps après, renforçant ainsi la cohésion d'un espace trans-Manche.

Cette organisation territoriale se double de la construction d'un espace symbolique et sacré, ce qu'Hélène Noizet nomme l'espace représenté[3092]. Les reliques transférées des espaces en voie d'intégration vers les places centrales de la principauté en construction ou, à l'inverse, destinées à marquer une prise de possession du sol, comme ce peut être le cas à Mondeville ou en Angleterre, passent pour investir les comtes et ducs des espaces revendiqués. En vertu du *topos* selon lequel des restes sacrés ne se laissent pas déplacer sans accord des saints auxquels ils se rattachent, ces derniers reconnaissent en personne la domination des princes normands sur la Normandie occidentale, l'Évrecin et le Vexin, la Normandie moyenne ou encore l'Angleterre. De par leur fonction inclusive, les reliques sacralisent le processus de territorialisation. Il est d'ailleurs significatif que ce type de transfert cesse lorsque la construction territoriale de la Normandie s'achève, au milieu du XIe siècle.

La constitution de l'Empire plantagenêt ne s'accompagne pas de translations similaires en provenance d'Anjou, d'Aquitaine ou encore de Bretagne sous Henri II et Richard Cœur de

3087 Noizet H., « De l'usage de l'espace en Histoire médiévale », *Ménestrel*, 18 janvier 2009 (http://menestrel.in2p3.fr/spip.php?rubrique1028&lang=fr)

3088 Guerreau A., « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », dans Bulst N., Descimon R., Guerreau A. (dir.), *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIVe-XVIIe siècles)*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme,1996, p. 87-88, p. 96.

3089 Gazeau V., « Les abbayes bénédictines de la Normandie ducale : lieux de pouvoir ou relais du pouvoir ? », dans Flambard Héricher A.-M. (dir.), *Les lieux de pouvoir en Normandie et sur ses marges*, Caen, Publications de CRAHM, 2006, p. 91-100.

3090 Van Torhoudt E., *Centralité et marginalité en Neustrie et dans le duché de Normandie, op. cit.*

3091 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit*.

3092 Noizet H., « De l'usage de l'espace en Histoire médiévale », art. cit.

Lion. Pourtant, ces rois s'illustrent également par leur « politique des reliques »[3093]. Ils accordent notamment une dévotion particulière aux saint limousins Martial et Valérie. Ainsi, d'après la *Chronique* de Geoffroy de Vigeois, en 1170, Richard Cœur de Lion vient à Limoges pour être investi du pouvoir ducal. Il reçoit à cette occasion l'anneau de sainte Valérie[3094] conservé à la cathédrale de Limoges[3095]. Ces épousailles symboliques des ducs d'Aquitaine avec Valérie, par son anneau-relique, confèrent une légitimation sacrale à leur investiture. Cela ne trouve pourtant guère d'écho en Normandie. Tout au plus, saint Martial est-il célébré dans les calendriers liturgiques au 2 des calendes de juillet, bien souvent par une simple commémoration. On ne note pas non plus de translations se rapportant aux saints honorés par les Plantagenêts en Aquitaine ou en Bretagne comme cela a pu être le cas lors de la période précédente. Cela confirme l'idée d'un empire mosaïque.

III-5/ Reliques et réforme de l'Église

Les translations de reliques à l'initiative des princes recensées ainsi que leur mise en scène dans des textes hagiographiques et historiographiques s'inscrivent dans « une époque de profonds changements dans la société et l'État normands »[3096]. Si, comme on l'a vu, elles contribuent à sacraliser le pouvoir princier, elles participent aussi à sa définition à un moment où s'affirment ses responsabilités à l'égard de l'Église. Dans ce contexte, les interventions de Rollon et de ses successeurs dans les affaires de reliques sont considérées comme *memoranda* parce qu'elles servent l'idéologie princière telle qu'elle se construit à compter du XIe siècle. Notamment, les initiatives des comtes et ducs sont soigneusement mises en scène dans les sources afin de refléter le rapport établi par le pouvoir temporel avec le pouvoir ecclésiastique. En d'autres termes, la documentation hagiographique et historiographique contribue à valoriser l'image de princes prenant la tête de l'Église même si elle se fait également l'écho de certaines tensions qui peuvent survenir lorsque le mouvement réformateur cherche à affirmer le primat du spirituel sur le temporel.

3093 Bozóky E., « Le culte des saints et des reliques dans la politique d'Henri II et de Richard Cœur de Lion », art. cit., p. 149-162.

3094 Valérie est la fille d'un *procurator* envoyé en Gaule par Auguste, puis nommé gouverneur des Gaules par Tiberius. Après la mort de son père, Valérie se retrouve héritière de la dignité. Elle est aussi convertie au christianisme par saint Martial et est décapitée pour avoir refusé d'épouser son fiancé païen.

3095 Bozóky E., « Le culte des saints et des reliques dans la politique d'Henri II et de Richard Cœur de Lion », art. cit., , p. 151.

3096 Bauduin P., « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », art. cit., p. 37.

En effet, si les moines et notamment Guillaume de Volpiano jouent un rôle notable dans la remise en ordre ecclésiastique[3097], le rôle tenu par les princes dans la propagation des idées réformatrices fait à l'heure actuelle l'objet d'une réévaluation. Celles-là n'attendent pas le premier abbé de Fécamp pour s'implanter dans la province ecclésiastique de Rouen. Elles commencent à se répandre dans les diocèses normands et plus particulièrement dans celui de Rouen dès les principats de Rollon et de Guillaume Longue Épée, les premiers à restaurer les établissements délaissés par les moines lors des invasions scandinaves, à y réintroduire la vie monastique ainsi que la règle de saint Benoît. Guillaume Longue Épée fait ainsi venir à Jumièges, par l'intermédiaire de sa sœur, Gerloc, alors épouse du duc d'Aquitaine, Guillaume Tête-d'Étoupe, l'abbé Martin, lié au mouvement clunisien, et les moines de Saint-Cyprien de Poitiers[3098]. Richard Ier confie Fontenelle à Mainard qui s'inspire des méthodes de son maître, Gérard de Brogne, à l'origine de la réforme de Saint-Ghislin du Hainaut, Saint-Pierre et Saint-Bavon de Gand, Saint-Bertin, Saint-Riquier, Saint-Amand ou encore Saint-Rémi de Reims[3099]. Il s'agit de gestes d'autorité fondamentaux, pourvoyeurs d'une légitimité puisée aux sources du sacré, que vient rehausser le prestige de l'écrit puisque la volonté de valoriser la part prise par ces princes dans ce vaste mouvement de réformation ressort des textes hagiographiques et historiographiques mentionnés.

Le récit de l'*elevatio* des reliques de saint Ouen de Rouen, en 989, à l'initiative de Richard Ier, est en cela particulièrement éclairant. La mise en scène des circonstances qui entourent cette cérémonie semble destinée à définir la position du prince vis-à-vis de l'Église. Certes, la tentative de vol dont est victime saint Ouen, rendue possible par le sommeil coupable des gardiens des reliques, permet sans doute de réfuter les prétentions d'autres sanctuaires tels que Cantorbéry[3100]. Cependant, il est également difficile de ne pas y voir un *topos* destiné à souligner un certain relâchement dans l'observance de la règle bénédictine. Ainsi, lorsque saint Ouen apparaît en songe à Richard Ier et lui demande de quitter Bayeux

3097 Bulst N., *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn, Ludwig Röhrscheid Verlag, 1973 ; Gazeau V., « Guillaume de Volpiano en Normandie : état des questions », *Tabularia « Études »*, 2, p. 45 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 101-105 ; Gazeau V, Goullet M., *Guillaume de Volpiano, un réformateur en son temps (962-1031).* Vita domni Willelmi *de Raoul Glabert, texte, traduction, commentaire*, Caen, Publications du CRAHM, 2008, p. 104.

3098 *Normannia monastica*, t. II, p. 143-144 ; Arnoux M., « La conversion des Normands de Neustrie et la restauration de l'Église dans la province de Rouen », art. cit., p. 271.

3099 Dierkens A., *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VIIe-XIe siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du haut Moyen Âge*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1985, p. 229-246 ; Vanderputten S., Meijns B., « Gérard de Brogne en Flandre. État de la question sur les réformes monastiques du Xe siècle », *Revue du Nord*, 385, 2010, p. 271-295.

3100 *Supra*, p. 238 ; Arnoux M., « La conversion des Normands de Neustrie et la restauration de l'Église dans la province de Rouen », art. cit., p. 274.

pour Rouen, il lui enjoint d'ordonner à l'abbé Hildebert (avant 989-1006) de garder plus sérieusement son église et de veiller à ce que les frères se lèvent plus tôt le matin[3101]. Ce sommeil constitue en effet une entorse à la règle bénédictine. D'après celle-ci, la journée des moines commence au milieu de la nuit puisqu'il leur faut avoir terminé l'office nocturne avant le lever du soleil et chanter prime à la première heure du jour, c'est-à-dire aux environs de deux heures du matin, heure solaire. Ceci dit, le saint laisse une lance brisée à Richard Ier qui s'empresse d'aller la déposer sur la châsse de l'évêque, placée au cœur de l'église abbatiale. Comme le souligne Mathieu Arnoux, cette remise du bâton à Richard Ier par saint Ouen peut être interprétée comme une investiture *per baculum*. Elle instaure une relation vassalique entre les deux personnages et établit la suzeraineté du saint sur le pouvoir ducal[3102]. Agissant de la sorte, saint Ouen désigne le comte pour prendre la tête de la réforme monastique dans son diocèse. Lorsque Richard Ier dépose le même bâton sur la châsse de l'évêque, sans doute s'agit-il d'une probable référence à l'investiture des abbés normands par le pouvoir temporel : si ces derniers sont, en théorie, élus par les membres de leur communauté monastique, ils doivent ensuite être reconnus par le duc et se portent, une fois leur élection passée, à la rencontre du prince. Jusqu'au milieu du XIe siècle, celui-ci confère la double investiture temporelle et spirituelle par la crosse avant de ne conserver progressivement que la seule investiture temporelle. Le duc remet à cette occasion le bâton pastoral à l'abbé nouvellement élu. On ignore si cette remise s'accompagne ou non d'un hommage de la part du nouvel abbé[3103]. De même, il convient de s'arrêter un instant sur la châsse que fait réaliser Richard Ier pour le corps de saint Ouen et dont l'exécution est confiée à des « orfèvres de talent »[3104]. Ce geste peut être interprété comme un don *pro anima*, l'offrande revêtant une vertu rédemptrice et possédant le pouvoir d'effacer ou racheter les péchés. Il est aussi censé établir une relation privilégiée entre le donateur et le bénéficiaire : saint Ouen devient dès lors le protecteur particulier de Richard Ier. Comme l'a souligné Edina Bozóky, la remise d'un reliquaire matérialise le lien ainsi créé entre un saint et son bienfaiteur. Il garantit également la permanence de cette relation, notamment grâce aux matériaux précieux employés, ces derniers devant perdurer à travers les siècles et perpétuer les faveurs que le donateur espère en échange de son offrande[3105]. Effectivement, ce don place les moines de Saint-Ouen de Rouen dans une situation d'obligés vis-à-vis de Richard Ier : en échange de ce bien matériel qu'est la

3101 *Miracula sancti Audoeni I*, *op. cit.*, par. 23, p. 823.

3102Arnoux M., « La conversion des Normands de Neustrie et la restauration de l'Église dans la province de Rouen », art. cit., p. 275.

3103 *Normannia monastica*, t. I, p. 67-71.

3104 *Miracula sancti Audoeni I*, par. 25, p. 824.

3105 Bozóky E., « Prolégomènes à une étude des offrandes de reliquaires par les princes », *Pecia* 8-11, 2005, p. 92-93.

châsse, les religieux se doivent d'offrir au prince un contre-don, lui de nature spirituelle, afin de ne pas nuire à la relation d'*amiticia* ainsi établie. Pour finir, la composition de la liste des dignitaires présents lors de l'*elevatio* du corps de saint Ouen confirme la primauté du pouvoir temporel mise en scène dans ce texte hagiographique. Sont ainsi mentionnés Richard Ier, son épouse, Aubrée, son fils ainsi que les autres enfants qu'il a eus d'elle, les évêques de la province ecclésiastique de Rouen et en l'occurrence Hugues, archevêque de Rouen, Richard, évêque de Bayeux, Roger, évêque de Lisieux, Gérard, évêque d'Évreux, les abbés des grands monastères normands et plus particulièrement Hildebert, abbé de Saint-Ouen de Rouen, Mainard, abbé du Mont Saint-Michel, Fromond, abbé de Saint-Taurin d'Évreux, enfin une foule innombrables parmi laquelle des grands de tout le duché. Cette énumération reprend le schéma ternaire forgé au IVe siècle par les Pères de l'Église, en particulier par saint Augustin, puis adopté par les penseurs carolingiens qui, au IXe siècle, cherchent à organiser la société. Les clercs qui dirigent le peuple chrétien en vertu des pouvoirs sacerdotaux reçus arrivent en tête. Ils sont suivis des moines qui ont fait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance puis des laïcs qui assurent la reproduction de l'espèce comme le leur ordonne la parole divine. Richard Ier et sa famille ne sont pas intégrés à ce dernier groupe mais placés en tête de liste, prenant de fait en charge l'ensemble de la société. À l'instar des souverains carolingiens, Richard Ier est ainsi présenté comme assumant la charge de recteur du peuple chrétien au sein de sa principauté. De la sorte, son pouvoir semble de nature théocratique. L'auteur du texte relatant l'*elevatio* des reliques de saint Ouen se place ainsi dans la lignée de la définition forgée sous les Carolingiens, notamment sous la plume d'Hincmar de Reims, à l'origine de la notion englobante et inclusive d'*ecclesia*, comprise comme structure organique visant à l'inclusion de toutes les formes d'organisation sociales existantes. Dans cette société, les Chrétiens sont soumis à l'autorité de Dieu et à celle du prince, son lieutenant sur terre. Autrement dit, l'*elevatio* des restes de saint Ouen et sa postérité littéraire participent à la construction d'une définition cohérente du pouvoir princier, en charge du salut de la *societas*. Ceci n'a rien d'étonnant : comme l'ont respectivement observé Florian Mazel et Jean-Hervé Foulon pour la Provence et l'espace ligérien, l'Église relève des prérogatives coutumières des *potentes*, dont le primat recouvre tant le temporel que le spirituel. Même si elle reste dépourvue de légitimité sacrée, à l'instar des rois, l'aristocratie laïque aspire à une théocratie qui participe à sa puissance sociale et à une certaine conception de la noblesse[3106]. Cette

3106 Mazel F., *La noblesse et l'Église de Provence, fin X^e^-début XIVe siècle. L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, CTHS, 2002, p. 121-123 ; Foulon J.-H., *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des XIe-XIIe siècles*, Bruxelles, De Boeck, 2008, p. 24-25.

vocation serait même l'un des fondements de l'*ethos* aristocratique, poussant la noblesse à prendre en charge la direction de l'Église séculière et le renouveau du monachisme[3107].

Composé dans les premières décennies du XIe siècle, sous les principats de Richard II (996-1026), Richard III (1026-1027) ou Robert le Magnifique (1027-1035), ce texte met ainsi en scène le souci qu'ont les princes normands de prendre en charge la réforme de l'Église, en premier lieu la restauration monastique afin d'assurer le salut de la *societas*, les moines étant réputés plus efficaces que les clercs en matière d'intercession. Cela rejoint les faits. Richard Ier tente ainsi de faire venir à Fécamp Maieul de la prestigieuse abbaye de Cluny puis Guillaume de Volpiano de Saint-Bénigne de Dijon. Cette première entreprise se solde par un échec, les deux hommes redoutant les Normands, encore considérés comme barbares et farouches, comme des démolisseurs de temples saints[3108]. Toutefois, les efforts de Richard Ier sont poursuivis par son fils : c'est finalement à la demande de Richard II que Guillaume de Volpiano accepte de venir à Fécamp où il commence par chasser les chanoines avant de définitivement transformer l'établissement en abbaye bénédictine bénéficiant d'une autonomie temporelle et de la libre administration de ses biens, ainsi que de la liberté d'ordination et d'élection de l'abbé suivant la coutume clunisienne[3109]. Il y introduit et adapte les coutumes de Saint-Bénigne de Dijon[3110] avant de se voir également confier par Richard II l'abbatiat de Jumièges (1015-1017) où il installe aussi quelques moines dijonnais, dont Thierry, son successeur à la tête du monastère de la vallée de la Seine (1017)[3111]. Richard II fait aussi venir Gérard de Crépy, alors abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois, à Saint-Wandrille (1008). Celui-ci y introduit les usages de Saint-Père de Chartes et de Fleury[3112]. Guillaume de Volpiano et Gérard de Crépy-en-Valois s'illustrent par leur volonté sans faille de faire respecter la règle bénédictine[3113].

Les successeurs de Richard II s'inscrivent dans sa lignée, en particulier le duc-roi Guillaume. Son action en la matière est bien connue. Lors du concile de Lisieux (1054-1055), il fait déposer l'archevêque de Rouen, Mauger, accusé de simonie et de nicolaïsme mais surtout coupable d'appartenir au lignage des Richardides[3114]. Le prélat est remplacé par

3107 Mazel F., *La noblesse et l'Église de Provence, op. cit.*, p. 121.
3108 *Libellus de revelatione*, col. 718-719.
3109 Gazeau V., Goullet M., *Guillaume de Volpiano, un réformateur en son temps*, *op. cit.*, p. 102 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 104-105.
3110 Gazeau V., Goullet M., *Guillaume de Volpiano, un réformateur en son temps*, *op. cit.*, p. 103 ; *Normannia monastica*, t. II, p. 105.
3111 *Normannia monastica*, t. II, p. 148-149.
3112 *Ibid.*, p. 334.
3113 *Ibid.*, t. I, p. 215-216.
3114 Mauger appartient également aux Richardides : il est le fils de Richard II et de Papie, sa deuxième femme. Les historiens modernes le considèrent comme un évêque pré-grégorien, non-réformateur. Les travaux menés

Maurille (1055-1067), d'origine allemande, qui au terme d'un long parcours initiatique, embrasse la vie monastique à Fécamp avant de gagner l'Italie où il mène une vie érémitique auprès de Pierre Damien, l'un des principaux inspirateurs de la réforme, puis de revenir à Fécamp. À la tête de l'archevêché de Rouen, il lance une politique réformatrice, notamment en rappelant l'interdiction du mariage des prêtres lors du concile de Caen (1061), et incarne un nouvel idéal, celui du moine-évêque, promis à un bel avenir. Lui succèdent deux autres archevêques réformateurs : Jean d'Avranches et Guillaume Bonne-Âme, eux aussi nommés à l'initiative de Guillaume. Ce dernier place également des abbés réformateurs à la tête des grands monastères de la province ecclésiastique de Rouen : Nicolas à Saint-Ouen de Rouen, Gerbert à Saint-Wandrille, Guillaume de Rots à Fécamp pour le seul diocèse de Rouen, Lanfranc à Saint-Étienne de Caen[3115]. D'origine italienne, formé dans la péninsule italienne aux arts libéraux, Lanfranc se convertit à la vie monastique et entre à l'abbaye du Bec. Il en devient le prieur et dirige, en tant que tel, l'école monastique. Sa réputation lui vaut d'être nommé par Guillaume abbé de Saint-Étienne de Caen (1063) puis archevêque de Cantorbéry après la déposition de Stigand (1070). Le duc de Normandie organise également plusieurs conciles, notamment ceux de Rouen en 1070, 1072 et 1074 ainsi que celui de Lillebonne en 1080. Il n'hésite pas non plus à évoquer devant sa cour des affaires déjà jugées par des juges épiscopaux, en particulier les affaires dans lesquelles il est question de clercs mariés ou vivant en état de concubinage. Ainsi, Guillaume s'inscrit totalement dans la conception théocratique du pouvoir princier héritée de l'époque carolingienne. Néanmoins, cela peut sembler paradoxal à une époque où l'Église cherche justement à limiter l'emprise du pouvoir temporel et vise en particulier à établir l'indépendance du pouvoir spirituel vis-à-vis du pouvoir temporel, à subordonner ce dernier au pouvoir spirituel, du fait de la supériorité de celui-ci. En fait, une sorte de consensus semble s'établir entre Guillaume et la papauté à ce sujet : le prince prend la tête de la réforme avec la bénédiction du pape. C'est pourquoi Alexandre II lui confie sa bannière à la veille de la conquête de l'Angleterre puis y envoie des légats (1070) qui approuvent la politique religieuse du roi. Toutefois, les textes hagiographiques semblent se faire l'écho du dilemme auquel peuvent être confrontés les milieux monastiques, travaillés par

actuellement par Richard Allen contribuent à revenir sur cette idée héritée de Guillaume de Poitiers, Guillaume de Jumièges ou encore Orderic Vital. Lors du concile qui se tient à Rouen, à son initiative, Mauger s'élève contre la simonie. C'est également sous son archiépiscopat que la trêve de Dieu est introduite en Normandie (1047). Les accusations de spoliation portées contre lui ne peuvent être étayées par les sources contemporaines. Sa déposition semble davantage causée par ses liens fraternels avec Guillaume, comte d'Arques, en révolte contre le duc Guillaume. Richard Allen parle de « culpabilité par association » ; Allen R., « Avant Lanfranc. Un réexamen de la carrière de Mauger, archevêque de Rouen (1037-1054/55) », dans Gazeau V., Barrow J., Délivré F. (dir.), *Autour de Lanfranc (1010-2010). Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XIe-XIIe siècles)*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (septembre-octobre 2010), Caen, Presses universitaires de Caen, à paraître.

3115 *Normannia monastica*, t. I, p. 101-104.

un courant réformateur soucieux d'indépendance vis-à-vis du pouvoir temporel. C'est dans le cadre de ces tensions qu'il faut replacer le récit que font du *conventus* de 1047 les *Miracula sancti Audoeni* et les *Miracula sanctae Catharinae*, composés dans la seconde moitié du XIe siècle.

Pendant longtemps, les historiens ont limité cette assemblée aux désordres survenus dans la principauté normande lors de la minorité de Guillaume. Ainsi, pour Michel de Bouärd, il s'agit de célébrer la victoire du jeune duc à Val-ès-Dunes sur une coalition de barons emmenée par son cousin, Guy de Brionne[3116]. Cette idée est aussi reprise par Dominique Barthélemy pour qui il s'agit d'instaurer la Paix de Dieu à un moment où le duc est encore faible et fragile[3117], en raison de sa bâtardise et de sa jeunesse. Les difficultés ne manqueraient pas : les seigneurs multiplieraient les châteaux privés, cherchant avant tout des bases pour lutter contre leurs ennemis personnels. Dans ce contexte, la région de Caen serait le théâtre d'un ou plusieurs conciles visant en premier lieu à venir en aide aux seigneuries d'église, inévitablement atteintes par les troubles[3118]. Cette interprétation repose sur les deux recueils de *Miracula* faisant état du *conventus* de Mondeville. On a déjà dit que Fulbert s'attache à dépeindre un duché en proie à la discorde publique[3119], rendant nécessaire un serment de paix[3120] tandis que les *Miracula sanctae Catharinae* présentent la Normandie comme profondément divisée, en raison de l'impuissance de son duc[3121]. À l'heure actuelle, ce *conventus* n'est plus seulement perçu comme tel. Les historiens s'attachent désormais à nuancer le tableau « anarchique » des premières années du principat de Guillaume. D'après David Bates, il est difficile de suivre Orderic Vital et de faire des troubles des années 1040 la conséquence de l'illégitimité du fils de Robert le Magnifique[3122]. Bien au contraire, l'énergie déployée par Guillaume, immédiatement après sa victoire de Val-ès-Dunes, témoigne de la reprise en main du duché cette époque[3123]. De plus, s'il contribue à célébrer la victoire du jeune duc sur les barons coalisés contre lui, le *conventus* de 1047 serait également lié à la réforme de l'Église[3124]. Il constituerait une étape obligatoire dans la réforme des structures

3116 De Bouärd M., « Sur les origines de la Trêve de Dieu en Normandie », art. cit., p. 175.
3117 Barthélemy D., *L'an mil et la paix de Dieu*, Paris, Fayard, 1999, p. 525-530.
3118 *Ibidem.*
3119 « *Ibi de pace regni et statu reipublicae varia per biduum consilia trahuntur, repugnatibus plerisque, quibus ex discordia publica victum rapinae spes promiserat. Sed praeponderabant consilia bonorum, quibus pax et quies publica placebat* », *Miracula I*, par. 51, p. 835.
3120 « *Fit igitur in medio de pace jusjurandum* », *ibid.*
3121 « *Eodem quoque tempore in potentia ducis sui tota invicem saeviente Normannia, quorumdam filiorum pacis conventum actum est opera, ut pro constituenda pace in quodam, quod ab omnibus aeque adiri posset, confinio deferrentur sanctorum corpora* », *Miracula sanctae Catharinae*, par. 25, p. 438.
3122 Bates D., « The Conqueror's Adolescence », *Anglo-Norman Studies*, 25, 2003, p. 9.
3123 *Ibid.*, p. 15.
3124 Goetz H.-W., « La paix de Dieu en France autour de l'an Mil : fondements et objectifs, diffusion et participants », dans Parisse M., Barral I Altet X. (dir.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*,

ecclésiastiques en Normandie. En effet, les statuts de l'assemblée parvenus jusqu'à nous rejoignent les objectifs que se fixe le mouvement réformateur en instaurant la Trêve de Dieu en Normandie et non une Paix de Dieu puisque la Normandie bénéficie déjà de la « paix ducale ». En effet, les combats sont désormais interdits du mercredi soir au lundi matin[3125], du début de l'Avent à l'octave de l'Épiphanie, du début du Carême à l'octave de Pâques, du début des Rogations à l'octave de la Pentecôte[3126], sous peine d'excommunication[3127], de réparation pécuniaire[3128], de bannissement pour une durée de trente ans[3129]. Il est aussi ordonné aux prêtres de prier pour ceux qui observent ces prescriptions et de maudire en chaire les contrevenants[3130]. Si quelqu'un était amené à violer cette trêve, il devrait être soumis à une ordalie et se justifier par l'épreuve du fer rouge[3131]. Ainsi, il s'agit de limiter l'exercice de la violence dans l'espace et dans le temps et, de ce fait, de promouvoir une meilleure définition des champs sacré et profane.

Alors, dans ce contexte, la question est de chercher à savoir pourquoi les *Miracula sancti Audoeni* et *sanctae Catharinae*, composés en Normandie dans la seconde moitié du XIe siècle, passent sous silence le rôle très certainement joué par Guillaume dans le *conventus* de Mondeville et choisissent de présenter la Normandie sous un jour bien sombre, en proie à l'anarchie et caractérisée, en quelque sorte, par la faillite de la puissance publique, incapable de mettre un terme à cette situation. On retrouve là le *topos* de l'agressivité chevaleresque véhiculé par les sources monastiques. Ni Fulbert ni l'auteur des *Miracula sanctae Catharinae* ne mentionnent la présence d'une autorité laïque à ce *conventus* alors que Wace, au siècle suivant, en attribue explicitement l'initiative à Guillaume. On a vu qu'il fallait attendre, dans les *Miracula sancti Audoeni*, le transfert de la châsse de saint Ouen vers Rouen pour voir apparaître le jeune duc. Or en vertu de la « paix ducale », il est quasiment impensable que le duc ne soit pas à l'origine de l'assemblée de Mondeville. Il est donc légitime de se demander

Actes du colloque Hugues Capet (Paris-Senlis, 22-25 juin 1987), Paris, Picard, 1992, p. 131-132 ; *Normannia monastica*, t. I, p. 284.

3125 « *In pace quae vulgo dicitur Trevia Dei, et quae die Mercurii Sole occidente incipit, et die Lunae sole nascente finit, haec quae dicam vobis promptissima mente dehinc inantea debetis observare. Nullus homo nec femina hominem aut feminam usquam assaliat, nec vulneret, nec occidat, nec castellum, nec burgum, nec villam in hoc spatio quatuor dierum, et quinque noctium assliat, nec depraedetur, nec capiat, nec ardeat ullo ingenio, aut violentia aut aliqua fraude* », Dom Bessin, *Concilia Rothomagensis Provinciae*, 1717, p. 39.

3126 « *Hanc etiam Dei Treviam ab initio Adventus Dominici usque ad octavas Epiphaniae, et a capite jejunii usque ad octavas Paschae, et a diebus Rogationum inchoantibus usque ad octavas Pentecostes per omnes dies tenetibis* », *ibidem.*

3127 « *A Domino Deo sit excommunicatus, et a tota Christianitate sit separatus* », *ibidem.*

3128 « *... donec ad emendationem venerit* », *ibidem.*

3129 « *Si non XXX annorum poenitentiam in exilio fecerit* », *ibidem.*

3130 « *Presbyteris autem praecipitur ut in festivitatibus ac diebus dominicis omnes illos, qui hanc pacem observaverint, pro illis preces agendo, benedicant ; illos vero qui infregerint, aut qui infractoribus consenserint, maledicant* », *ibidem.*

3131 « *Si quis autem se pacem nescienter dixerit infregisse prius sacramentum faciat calidumque judicii ferum portet* », *ibidem.*

pourquoi les auteurs de ces recueils de *Miracula* noircissent volontairement le tableau en invoquant un désordre quasi général. Il y a là de véritables enjeux de pouvoir, entre établissements ecclésiastiques tout d'abord, mais aussi probablement entre pouvoir laïc et pouvoir ecclésiastique.

En dressant le tableau d'un duché en proie à une violence toute prête à détruire le lien social, Fulbert et le rédacteur des *Miracula sanctae Catharinae* de la Trinité du Mont de Rouen visent très certainement à présenter leur champion, saint Ouen ou sainte Catherine, comme le seul apte à rétablir et garantir l'ordre public. En ignorant les autres reliques présentes à Caen, sans doute cherchent-ils à faire de leurs saints patrons respectifs les seuls saints en mesure d'assurer la stabilité du duché, sans la présence desquels l'équilibre entier de la principauté se trouve menacé, s'arrogeant de fait une place prépondérante en Normandie, manière d'affirmer leur position au sein de la province ecclésiastique. Ceci n'est guère étonnant de la part de Saint-Ouen qui a déjà eu recours au *topos* du rétablissement de l'ordre public dans le récit du retour des reliques de l'évêque du VIIe siècle à Rouen en 918. Le réactiver est un moyen de réaffirmer le statut de son saint patron, cette fois-ci à l'échelle de la province ecclésiastique, et de revendiquer une place dominante face à d'autres établissements dont l'influence va grandissant sous le principat de Guillaume et avec lesquels le monastère rouennais se trouve en compétition. D'une manière générale, Saint-Ouen se sert des textes hagiographiques comme autant d'instruments de pouvoir et adopte une attitude résolument agressive vis-à-vis des autres établissements ecclésiastiques[3132]. On a vu que cela transparaît assez nettement dans les textes hagiographiques composés à cette époque et contenus dans le *Livre noir*. Pour la Trinité du Mont, abbaye fondée plus récemment, il s'agit peut-être au contraire d'une façon de se faire une place sur la scène normande, de donner du lustre à des reliques fraîchement acquises, ce que Saint-Ouen ne verrait pas nécessairement d'un bon œil, d'où le silence de Fulbert sur la présence des restes de sainte Catherine à Mondeville.

Recourir aux pouvoirs des saints intercesseurs permettrait également aux monastères présents lors de ce *conventus* par l'intermédiaire de leurs restes saints de tenter d'être plus étroitement associés par le pouvoir ducal à la réforme de l'Église, voire même de le supplanter dans sa mise en œuvre. Ceci pourrait expliquer l'absence de référence au duc dans la narration de cette assemblée. Il s'agit de démontrer que les saints réussissent là où le pouvoir temporel échoue. Cela permet de revendiquer une certaine autonomie vis-à-vis ce dernier dont la tutelle est jugée encombrante. On peut y voir une remise en cause de la conception théocratique du pouvoir princier revendiquée par Guillaume tout au long de son

3132 *Supra*, p. 258.

principat et l'affirmation d'une autre conception de la réforme de l'Église, conforme aux idéaux grégoriens, en vertu desquels le pouvoir princier est relégué à l'arrière-plan. En 1073, avec l'accession de Grégoire VII à la papauté, la réforme de l'Église entre dans une nouvelle phase, voire se radicalise, tandis que les relations de Guillaume avec Rome deviennent plus tendues. Le nouveau pape diffère de ses prédécesseurs en ce qu'il ne considère pas les princes comme des partenaires avec lesquels coopérer sur un pied d'égalité mais attend au contraire d'eux qu'ils lui prêtent allégeance. Il voit notamment d'un mauvais œil l'emprise du pouvoir temporel dans les nominations des évêques et des abbés des grandes abbayes. Selon les principes de la réforme qui finit par se confondre avec Grégoire VII, la désignation des évêques doit revenir « au clergé et au peuple » de chaque cité épiscopale, incarnés par le collège des chanoines de la cathédrale. Celle des abbés doit revenir au chapitre de l'abbaye ou, à la rigueur, à l'évêque. L'investiture des évêques et abbés par un laïc est, quant à elle, vigoureusement dénoncée, de même que l'hommage de clercs à des laïcs. Cette nouvelle conception des rapports entre spirituel et temporel s'oppose à la conception théocratique du pouvoir princier adoptée par les descendants de Rollon et par Guillaume en particulier. La tension culmine lors du concile de Lillebonne (1080). Le 8 mai 1080, Grégoire VII écrit à Guillaume afin que ce dernier prête allégeance au Saint-Siège pour son royaume. Cette lettre est remise à Guillaume par des légats qui lui demandent, en outre, de s'acquitter du versement à Rome du denier de Saint-Pierre. Si Guillaume promet de s'acquitter ponctuellement du denier, il refuse en revanche catégoriquement de prêter allégeance au pape, précisant par la même occasion qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'a fait jusqu'à présent[3133]. Il est aussi rappelé, lors du concile de Lillebonne, que tous les droits de justice exercés dans le duché doivent être considérés comme ayant été concédés par le prince, que le pape ne peut envoyer un légat en Normandie, ni porter sentence d'excommunication ou faire publier une décision émanant de Rome sans y avoir été autorisé par le duc en personne. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une négation de l'autorité pontificale mais plutôt de la réaffirmation des prérogatives princières en la matière, conçues comme une étroite collaboration avec Rome[3134]. Ainsi, le duc-roi conserve malgré tout la conduite de la réforme ainsi que le maintien de larges prérogatives sur l'institution ecclésiale. Aussi peut-on se demander si les *Miracula sancti Audoeni* et les *Miracula sanctae Catharinae* ne témoignent pas d'une volonté de renverser le rapport de force établi avec le pouvoir temporel que le récit de l'*elevatio* des reliques de saint Ouen en 989 s'attachait au contraire à présenter comme une étroite collaboration entre sphère

3133 Bates, *William the Conqueror*, *op. cit.*, p. 218.
3134 De Bouärd M., *Guillaume le Conquérant*, *op. cit.*, p. 415-416 ; Bates D., *William the Conqueror*, *op. cit.*, p. 218.

laïque et sphère ecclésiastique, comme une sorte de « cogouvernement » pour reprendre les termes de Florian Mazel[3135]. Le récit du *conventus* de Mondeville serait ainsi à interpréter comme une remise en cause de la vocation théocratique des élites laïques, de leur légitimité à conduire la réforme de l'Église et refléterait une logique de concurrence entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel.

Quoi qu'il en soit, tout ceci reste de l'ordre du discours théorique. Si l'on examine par exemple le parcours des abbés des deux monastères de Saint-Ouen de Rouen et de la Trinité du Mont, on note que ceux-ci appartiennent à l'entourage des ducs. Nicolas, qui est à l'origine même de la rédaction des *Miracula* de Fulbert, n'est autre que le fils de Richard III. Il appose également son *signum* sur un acte de Guillaume le Bâtard en faveur de la collégiale de Sainte-Barbe-en-Auge, fournit quinze bateaux et cent chevaliers pour la conquête de l'Angleterre et accompagne le duc dans la campagne du Maine. Il est aussi le premier des quatre abbés souscripteurs du diplôme par lequel Guillaume remet Le Plessis-Grimoult à la cathédrale de Bayeux et le premier des cinq abbés souscripteurs de la confirmation royale de la fondation de Lessay (1080). Il souscrit par ailleurs la confirmation royale en faveur de Saint-Martin de Troarn. Lorsqu'il assiste aux funérailles du duc-roi (septembre 1087), il ferme le cortège, signe de la place éminente qu'il occupe parmi les abbés en activité sous le principat de Guillaume[3136]. Gautier Ier, abbé de la Trinité du Mont de 1078 à 1120, assiste au concile de Lillebonne (1080). Lui aussi ferme le cortège des funérailles de Guillaume. Il souscrit par ailleurs un acte de Guillaume le Conquérant arbitrant un litige concernant quatre paroisses de Saint-Wandrille (1082) et l'acte de Robert Courteheuse mentionné ci-dessus[3137]. Pouvoir temporel et pouvoir spirituel sont ainsi indissociables et complémentaires.

Ainsi, la mise en scène des interventions princières dans les affaires de reliques traduit les relations nouées par les comtes et ducs normands avec l'Église à une époque où celles-ci font justement l'objet d'une tentative de redéfinition sous l'influence du mouvement réformateur. Entérinant dans un premier temps la vocation théocratique des princes inscrite dans la tradition post-carolingienne, les hagiographes laissent par la suite entrevoir le dilemme auquel ils sont confrontés lorsque l'Église tente de s'affranchir de la tutelle de la sphère laïque, notamment en gommant en certaines occasions le rôle décisif joué par le duc. Il

3135 Mazel F., *La noblesse et l'Église en Provence*, *op. cit.*, p. 157.

3136 *Normannia monastica*, t. II, p. 246-248. Son successeur, Helgot (1092-1112) est le seul abbé à souscrire la confirmation de Robert Courteuheuse de la donation de Saint-Martin d'Auchy à Saint-Lucien de Beauvais (1096) et le seul abbé à souscrire une donation de Robert Courteheuse à Notre-Dame de Rouen ; *ibid.*, p. 249-250.

3137 *Ibid.*, p. 267-268.

faudrait cependant se garder d'y voir un stricte reflet de la réalité : en aucun cas, Guillaume ne renonce à prendre la tête de la réforme de l'Église.

Il est donc possible d'affirmer que les comtes et ducs normands mènent une « politique des reliques » au cours des Xe-XIIe siècles. En Normandie comme en Flandre, la manipulation du sacré participe pleinement de l'exercice du pouvoir princier. En effet, le recours au corps de saint Ouen fournit à Rollon un modèle politico-religieux qui entre en résonance avec les usages scandinaves. Le nouveau maître du comté de Rouen renoue de la sorte avec la fonction cultuelle dont sont traditionnellement investis les chefs scandinaves dans la religion nordique ancienne et dont le renoncement aux dieux traditionnels pourrait le priver. L'utilisation des restes du saint évêque de Rouen permet également à Rollon de s'intégrer dans les cadres pré-existants et de s'agréger aux élites franques. Cette « politique des reliques » participe par conséquent au processus d'ethnogenèse alors à l'œuvre dans la principauté normande. De même, l'usage des reliques contribue à sacraliser le pouvoir de Rollon et celui de ses successeurs. En ramenant le corps de saint Ouen à Rouen, ainsi que la prospérité matérielle qui lui est associée, Rollon se voit investi de l'une, si ce n'est de la fonction principale du prince : le maintien de l'ordre public. Ceci fait du nouveau comte de Rouen le responsable terrestre du bien commun. Richard Ier, en plaçant la transmission de son pouvoir sous la protection d'un sang d'origine sacramentelle, affermit le principe dynastique à une époque où l'hérédité directe et le principe de primogéniture mâle ne sont pas encore définitivement établis. Pour Guillaume le Conquérant, le recours aux restes saints est sans doute perçu comme une manière de légitimer sa conquête de l'Angleterre alors que ses droits au trône sont loin d'être assurés face à son adversaire, Harold. Quant à Henri II, il use des reliques afin de sacraliser son accession au trône d'Angleterre, après le long conflit avec Étienne de Blois, et de rivaliser avec son homologue capétien. Enfin, les transferts de reliques à l'initiative des princes normands contribuent à la construction de l'espace sur lequel s'exerce leur pouvoir : les acquisitions de restes saints accompagnent les phases de construction de la principauté naissante. On a en effet noté qu'à l'instar du toit de Saint-Marcouf, des dépouilles de Maxime et Vénérand ou encore du corps de saint Nicaise, ils proviennent de régions frontalières, en voie d'intégration ou soumises à des influences extérieures et sont transportés vers les centres de pouvoir de la nouvelle principauté. Les reliques ont ainsi une fonction inclusive et participent à la construction d'un espace-réseau fortement polarisé et hiérarchisé. La manipulation du sacré procède de la sorte de la nature théocratique du pouvoir princier

normand. Elle s'inscrit dans la tradition post-carolingienne et conduit les comtes et ducs à assumer la direction de la réforme de l'Église afin d'assurer le salut de la *societas*, même si ceci n'est pas sans poser problème aux milieux monastiques, dépositaires d'une autre conception réformatrice.

Parmi tous les restes saints mobilisés par le pouvoir princier normand, le corps de saint Ouen semble être l'un des plus utilisés, au moins jusqu'au principat de Guillaume. C'est sous la protection de l'archevêque de Rouen que se placent successivement Rollon, Richard Ier puis Guillaume. Rollon organise le retour de sa dépouille à Rouen aux environs de 918. Richard Ier procède à l'*elevatio* de ses reliques en 989 et demande, à cette occasion, à des orfèvres de talents de décorer sa châsse, témoignage des liens étroits qui lient le comte au saint. Guillaume place le *conventus* de 1047 sous la protection du prélat et n'est certainement pas pour rien dans le voyage de ses reliques en Angleterre au lendemain de la conquête. Cette dévotion ne doit rien au hasard. Depuis le VIIe siècle, saint Ouen jouit d'un prestige certain. Il est profondément enraciné dans un lieu, la *civitas* rouennaise sur laquelle s'exerce désormais la tutelle des nouveaux maîtres du comté de Rouen puis du duché de Normandie. Avant d'être le saint protecteur d'un monastère, saint Ouen est avant tout un saint « poliade » et reste le saint patron du diocèse rouennais. Les reliques du prélat sont perçues comme assurant la protection de l'ensemble de la cité. Aussi, le renouveau du culte de saint Ouen, étudié dans un chapitre précédent, n'est pas simplement le fait des moines rouennais mais semble davantage être le produit d'une sorte d'orchestration menée conjointement par les religieux et les princes normands. Ces observations vont finalement à l'encontre de l'opinion émise par Felice Lifshitz : d'après elle, saint Ouen est largement supplanté par saint Romain au lendemain de la fondation de la principauté normande. Or, force est de constater que saint Ouen ne perd pas sa fonction de saint « poliade » au profit de saint Romain. Ce dernier ne semble, au contraire, guère retenir l'attention des ducs. S'il s'impose comme protecteur, c'est de la seule cité rouennaise tandis que saint Ouen, avec sa participation au *conventus* de Mondeville, voit son rayonnement s'élargir à l'ensemble de la province ecclésiastique. Avec sa translation en Angleterre, il participe même à la construction d'un espace trans-Manche. Si les princes normands jouent ainsi un rôle moteur dans le rétablissement du culte de saint Ouen dans leur principauté, c'est que le recours à la sainteté fait partie du *continuum* des moyens usités par les grands pour bâtir leur légitimité à exercer le pouvoir. Les princes normands ne diffèrent guère en cela de la famille de Marseille qui, à la même époque, favorise le renouveau du culte rendu à saint Victor, martyr de la cité marseillaise, en se plaçant sous son patronage[3138].

3138 Mazel F., *La noblesse et l'Église en Provence*, *op. cit.*, p. 134-138.

L'intervention des comtes de Rouen et des ducs de Normandie ne se limite d'ailleurs pas au seul saint Ouen. Richard Ier est également un acteur de premier plan dans le développement de la dévotion rendue au sang d'origine sacramentelle conservé à Fécamp. De même, il favorise le culte des saints Maxime et Vénérand à Fontenelle et contribue à l'implantation de celui de saint Sever dans le diocèse de Rouen. Guillaume le Conquérant joue aussi un rôle d'importance dans la diffusion du culte de saint Edmond en Normandie. Quant à Henri II, il participe à celle du culte d'Édouard le Confesseur dans le diocèse de Rouen et n'est autre que l'un des principaux promoteurs de la dévotion rendue à Thomas Becket en Normandie.

La question est maintenant de savoir si cette implication dans le culte des saints est l'apanage des seuls comtes et ducs ou si le reste de l'aristocratie s'appuie, elle aussi sur la sainteté. En effet, les grands, avec une temporalité décalée, sont pris dans un processus de patrimonialisation des charges et d'enracinement territorial. Il est par conséquent logique de se demander si cela s'accompagne d'un recours au sacré.

II-L'aristocratie et le culte des saints

On assiste au XIe siècle, et ce dans la plupart des régions d'Europe occidentale, à une redéfinition de la nomenclature aristocratique, phénomène à relier à la mise en place du système castral. En Normandie se dégage ainsi une structure ternaire distinguant les « grands » (*divites, magnates*, *proceres*), les *nobiles* et les *milites*. Chez Guillaume de Poitiers, ces deux derniers groupes forment les catégories des *milites mediae nobilitatis* (« chevaliers de moyenne noblesse ») et des *milites gregarii* (« chevaliers en troupe »). Émerge de fait, au-dessous des ducs, une strate intermédiaire, elle aussi fortement hiérarchisée : celle des maîtres des châteaux, située au-dessus des *milites* qui se confondent encore parfois avec des ruraux astreints à un service militaire exceptionnel[3139]. La différenciation sociale passe par la possession de forteresses, certes pensées comme des points d'appui stratégiques mais aussi et surtout comme des instruments de contrôle sur les hommes et les terres. On peut se demander si cet enracinement spatial est soutenu par une sacralisation du pouvoir. Le modèle royal, d'abord adopté par les grands, et en l'occurrence par les ducs de Normandie, l'est-il ensuite par les *nobiles*, à des degrés divers ? D'après les sources dont on dispose, les aristocrates ne semblent pas manipuler les reliques. En revanche, ils cherchent à se placer sous la protection de saints particuliers. Deux textes hagiographiques plaident en ce sens : le *miraculum quo B. Maria subvenit Guillemo Crispino seniori*[3140] et un récit composé par un moine de Sainte-Foy de Longueville[3141], mettant respectivement en scène des membres des familles Crespin et Giffard. La question est ensuite de savoir si le propos peut être généralisé au reste de l'aristocratie.

II-1 / La dévotion des Crespin à la Vierge

II-1-1 / L'œuvre de Miles Crespin

On dispose d'une source exceptionnelle pour aborder les dévotions des Crespin de Neaufles[3142] : un texte connu sous le titre « *Miraculum quo B. Maria subvenit Guillemo Crispino seniori* »[3143]. Ce récit de miracles, composé au milieu du XIIe siècle, est attribué à

3139 Morsel J., *L'aristocratie médiévale, V^e-XVe siècle*, Paris, A. Colin, 2004, p. 121-124.
3140 *Miraculum quo B. Mariae subvenit Guillemo Crispini seniori*, *PL*, 150, col. 735-743.
3141 *Miraculum beatae Fidis de episcopo Bajocensi qui postea factus fuit monachus Becci*, BnF, ms. lat. 5427, fol. 125-126.
3142 Il s'agit de l'une des grandes familles normandes, présente dans l'entourage ducal.
3143 *Miraculum quo B. Mariae subvenit Guillemo Crispini seniori*.

Miles Crespin, préchantre de l'abbaye du Bec (1130-1150), également auteur des *Vitae* des abbés Guillaume Ier et Boson ainsi que de l'abrégé de celles de Thibaud et Létard[3144]. La nature de cette source reste difficile à cerner. À première vue, il s'agit d'un texte à caractère hagiographique mettant en scène deux miracles réalisés par la Vierge en personne en faveur de Guillaume Ier Crespin et de Guillaume III Crespin. Cependant, la dimension généalogique est omniprésente dans ce récit : Miles Crespin s'attache scrupuleusement à suivre le lignage des Crespin de Neaufles auquel il se rattache[3145].

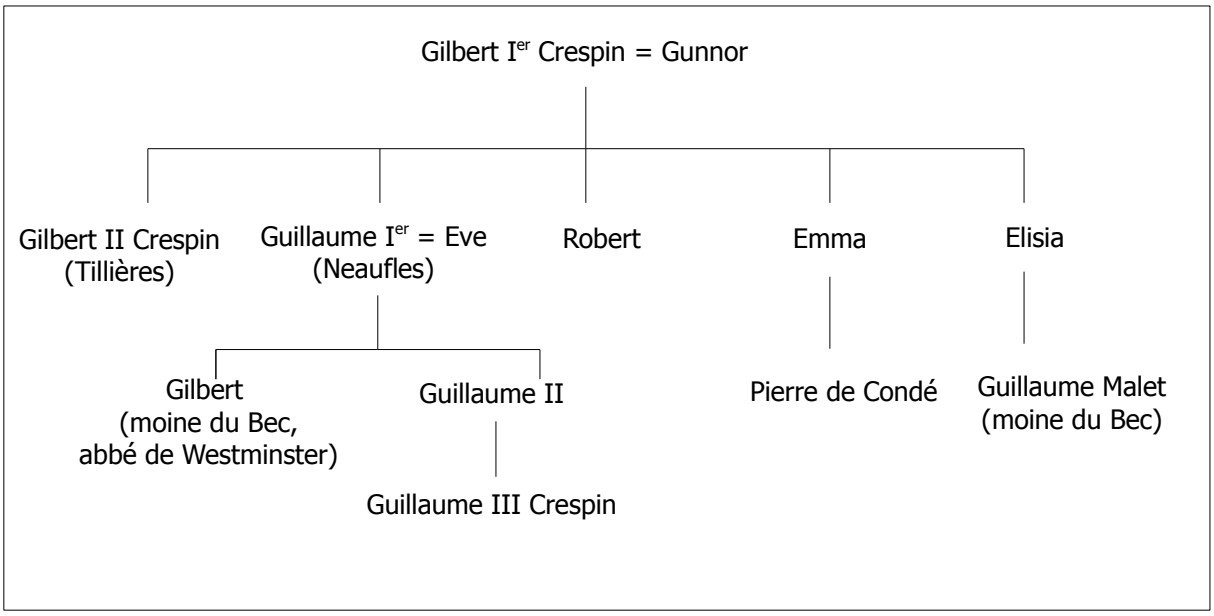

Généalogie du lignage des Crespin reconstituée d'après le *Miraculum quo B. Mariae subvenit Guillemo Crispino seniori*

Ainsi, après une prière adressée à la Vierge, le préchantre du Bec commence par présenter l'ancêtre-fondateur de cette famille, Gilbert Ier Crespin, avant de s'arrêter sur sa descendance. Il nous apprend que Gilbert et son épouse, Gunnor, donnent naissance à trois fils, Gilbert, Guillaume et Robert, ainsi qu'à deux filles, Emma et Esilia[3146]. Miles Crespin fait de cette dernière la mère de Guillaume Malet[3147] et d'Emma celle de Pierre de Condé. Avant de

3144 *Normannia monastica*, t. I, p. 32.

3145 D'après Margaret Gibson, il s'agit du petit-fils de Guillaume Ier Crespin dont il va largement être question dans les pages qui suivent ; Gibson M., « History at Bec in the twelfth century », dans Davis R. H. C. Davis, Wallace J. M., *The Writing of History in the Middle Ages. Essays Presented to Richard William Southern*, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 169.

3146 « *Iste Gsilebertus qui, ut diximus, Crispini cognomen primus est adeptus, accepit uxorem Senioris Fulconis de Alnov germanam, nomine Gonorem, de qua tres filios genuit, Gislebertum Crispinum, Willelmum pro quo scribere ita suscepimus, et Robertum, duasque filias Emmam Petri de Condeto genitricem, atque Esiliam matrem Willelmi Malet* », *Miraculum*, col. 736-737.

3147 Elle épouserait par conséquent Guillaume Malet connu pour avoir participé à la conquête de l'Angleterre et fondé le prieuré d'Eye. Hart C., « William Malet and his Family », *Anglo-Norman Studies*, 19, 1996, p. 123-166 ; Bride C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de Normandie (1025-1310)*, mémoire de M1 préparé

s'attacher à suivre les traces de Gilbert et Guillaume, Miles Crespin retrace en quelques mots le parcours de leur frère, Robert. Il précise, ce faisant, que celui-ci quitte la Normandie et traverse beaucoup de contrées avant d'arriver à Constantinople où, accueilli par l'empereur en personne, il se distingue entre tous au point de susciter la jalousie des Grecs et de mourir empoisonné[3148]. Miles Crespin passe ensuite à la présentation rapide de Gilbert II Crespin, l'aîné des trois frères, à qui le duc de Normandie remet le château de Tillières[3149]. Puis il s'arrête sur Guillaume Ier Crespin, son héros reconnu pour sa bravoure, paré de gloire militaire et doté de capacités exceptionnelles, ces dernières le plaçant au-dessus de tous les hommes de son temps[3150]. D'après Miles Crespin, Guillaume le Conquérant fait appel à lui et lui remet le château de Neaufles[3151] ainsi que la vicomté du Vexin à titre héréditaire afin de faire face aux incursions des Français dans la région[3152]. Guillaume Ier Crespin s'installe dans la forteresse qui lui est concédée avec sa famille et une garnison[3153]. Cela ne l'empêche pas de

sous la direction de Pierre Bauduin, Caen, UCBN, 2010, p. 11.

3148 « *Robertus Crispinus minor frater, Northmannia egressus, plurimas peragravit regiones, donec Constantinoplim veniret ; et ab imperatore cum honore susceptus, magnique nominis apud omnes effectus, ibi, ut fertur, invidia Graecorum veneno periit* », *Miraculum*, col. 737. Même si cela ne concerne pas directement notre propos, il n'est pas inintéressant de noter, comme le fait Caroline Bride, que Robert Crespin commence par s'illustrer dans le cadre de la *Reconquista* en Espagne où, selon Aimé du Mont-Cassin, il dirigerait un contingent normand et prendrait part à l'expédition de Barbastro afin de libérer libérer la ville des musulmans (1064). Robert figure parmi les chefs de l'expédition aux côtés de Guillaume VII d'Aquitaine et du comte d'Urgel. En 1066, Robert se trouve au monastère du Mont-Cassin où il figure parmi les témoins d'une charte de Richard Ier de Capoue. Il semble ensuite passer dans l'Empire byzantin . Michel Attalieatès fait état d'un dénommé *Krispinos* passé au service de Romain Diogène aux environs de 1068. Envoyé en Arménie, et probablement insatisfait des bienfaits qu'il obtient de l'empereur, il pille les collecteurs de taxes et repousse les attaques de l'armée byzantine à son encontre. Isolé, il finit par demander la paix à l'empereur. Il lui faut cependant attendre l'arrivée de Michel VII Doukas pour retrouver ses attributions militaires. D'après Michel Psellos, Robert Crespin trouverait la mort peu après la bataille de Mantzikert (1071). On retrouve chez Robert Crespin le parcours somme toute assez classique des *iuvenes* en quête de terres bien analysé par Georges Duby. Dunbar P. N., Loud G. (éd.), *The History of the Normans by Amatus of Montecassino*, Woodbridge, The Boydell Press, 2004, p. 46-47 ; Michaelis Attaliotae, *Historia*, Brunet de Presle W., Bekker I. (éd.), *Corpus scriptorum historiae Byzantinae*, 3, Bonne, E. Weber, 1853, p. 123-125, p. 170-171 ; Michael Psellos, *Chronographia*, Sewter E. R. A. (éd.), New Haven, Yale university Press, 1953, p. 363-364 ; Duby G., « Les jeunes dans la société aristocratique dans la France du Nord-Ouest au XIIe siècle », *Annales ESC*, 19, 1964, p. 835-846 ; Bride C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de Normandie*, *op. cit.* p. 32-34.

3149 Tillières-sur-Avre, dép. Eure, cant. Verneuil-sur-Avre ; « *Gislebertus Crispinus major horum trium fratrum, a duce Northmannorum, castrum Tegularias in haereditate custodiendum accepit* », *Miraculum*, col. 737 ; Green J., « Lords of the Norman Vexin », dans Gillingham J., Holt J.-C. (dir.), *War and Government in the Middle Ages. Essays in Honour of J. O. Prestwich*, Woodbridge, The Boydell Press, 1984, p. 49.

3150 « *Sed iste Willelmus inter omnes nominatissimus fuisse fertur, qui suo tempore, militiae titulis, insignes pene super omnes ejusdem tempestatis viros enituit* », *ibid.*, col. 737.

3151 Dép. Eure, cant. Gisors.

3152 « *Et ideo dux Northmannorum Willelmus (...) praedictum Willelmum Crispinum, qui erat probatissimus iure militari, collocavit in castro Melfia, contra Francorum incursus, ad coercendas eorum praesumptiones, donans illi castrum ipsum et Vilcasini vicecomitatum jure haerediterio custodiendum, et filius ejus post eum, sicut usque hodie videmus* », *Miraculum*, col. 737 ; D'après Daniel Power, cette forteresse est remise par le duc Robert le Magnifique à Gilbert Crespin. Ce dernier la transmet par la suite à son fils, Guillaume Ier ; Power D., *The Norman Frontier in the Twelfth and Early Thirteenth Centuries*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 204, p. 246.

3153 « *At ille ibi mansionem sibi constituit, familiam et milites in loco posuit contra irruptiones Francorum* », *Miraculum*, col. 737.

fréquemment retourner dans ses terres de Normandie moyenne, concentrées autour de Lisieux[3154]. Il ne manque pas alors de s'arrêter au Bec, à l'aller comme au retour, afin de rencontrer l'abbé Herluin[3155]. Lors de l'un de ces trajets, les Français tendent une embuscade au maître de Neaufles afin de le capturer ou de le tuer[3156]. Abandonné par les siens, Guillaume élève son cœur à Dieu et fait appel à la mère du Christ[3157]. Sur sa gauche apparaît alors une sorte de *virago* étincelante qui étend la manche droite de son blanc vêtement de mousseline sur lui et couvre presque tout son corps. Il devient ainsi invisible aux yeux de ses ennemis[3158]. Ceux-ci, après l'avoir longuement cherché, finissent par s'en retourner chez eux tandis que Guillaume regagne Neaufles où l'on se désole de sa mort probable avant que le comte ne réapparaisse à cheval à la plus grande joie de tous[3159]. Une fois ce miracle relaté, Miles Crespin fait état des liens qui unissent Guillaume et son épouse, Ève, au monastère du Bec. Il est ainsi dit que Guillaume, à l'approche de la mort, demande à Herluin de venir lui remettre l'habit de moine[3160]. Avant l'arrivée de l'abbé, Guillaume est en proie à une vision de démons construisant autour de lui une clôture trop élevée pour qu'il puisse s'évader. Saint Benoît met fin à ce rêve démoniaque par sa seule apparition[3161]. Guillaume prend ensuite l'habit monastique, meurt quelques jours plus tard et est inhumé au Bec, à côté de l'église abbatiale[3162]. Ève, quant à elle, chérit les moines de l'abbaye de la vallée de la Risle comme ses propres enfants[3163]. Après le décès de Guillaume, elle se convertit au service de Dieu et

3154 « *Verumtamen teram quam habebat in Northmannia, in Lexoviensi pago, certis temporibus revisebat, et dispositis rebus revertebatur Melfiam* », *ibid*., col. 738-739.

3155 « *In eundo autem, vel redeundo Beccum non transibat, quin venerabilem Patrem Herluinum videret, et cum eo loqueretur* », *ibid.*, col. 739. La *Vita Herluini* ne fait guère état de ces rencontres entre les deux hommes.

3156 « *At vero Franci, qui e regione ultra Ittam commanebant, audito quod Willelmus Crispinus transiens Sequanam in Northmanniam descendisset, conglobati in unum , sollicite observabant ejus reditum, cum forte ipsa die qua revertebatur, in vicina silva in insidiis occultati operiebantur, ut venientem aut caperent, aut trucidarent* », *ibid.*, col. 739.

3157 « *Tunc socii relicto eo, omnes fugerunt. (...) His arcatus angustiis, Willelmus Crispinus cor ad Deum levat, Matremque misericordiae magna devotione mentis reclamat...* », *ibid.*, col. 739.

3158 « *… cum subito a sinistris astitit ei ad vitae solantium quaedam virago praeclara, vultu jucunda, ornatu regio speciosa, subtili et candida sindone amitia, quae manicam suam dexteram expandit super eum, et hoc velamine ejus fere corpus cooperuit totum. (...) Ipse vero per munitionem beatae Dei Genitricis, inimicis suis factus est invisibilis* », *ibid.*, col. 740.

3159 « *Cumque diu investigando illum laborassent in vacuum, vesperascente jam die, confusi ad propria redierunt (...) Comites Crispini, qui timore hostium ab eo profugerant, venientes domum tristi rumore repleverant oppidum, quod eorum dominus aut captus esset, aut mortuus. Dolor ingens omnium, luctus incomparabilis erat per totum castellum, cum subito prospiciunt Willelmum Crispinum super equum venientem, et cum magno gaudio suscipiunt illum laetantes* », *ibid.*, col. 740-741.

3160 « *Hic egregius vir, saepe fatus Willelmus Crsipinus, ad extremum veniens, misit, et rogavit sanctum Patrem Herluinum venire ad se, ut daret sibi religionis habitum* », *ibid.*, col. 741.

3161 « *Tardante autem abbate, vidit daemones ad se venisse, et duas macerias nimium excelsas circa se aedificare. Quibus ita arctabatur ut non se putaret inde posse evadere, cum ecce aspiciebat sanctum Benedictum, signum Dominicae crucis manibus ferentem, ad se accedere ; ad cujus adventum illa daemonica phantasia tota evanescebat* », *ibid.* col. 741.

3162 « *Tunc factus est monachus et post paucos dies vita discessit, et humatus juxta ecclesiam ubi claustrum aedificandum erat* », *ibid.*, col. 741.

3163 « *Haec Eva de gente Francorum, claris natalibus progenita, postquam praedicto nupsit Willelmo, ejus se*

reçoit le voile des mains de l'archevêque Guillaume Bonne Âme avant de vivre sous la dépendance du monastère du Bec[3164]. À sa mort, elle est inhumée à côté de son époux[3165].

Miles Crespin s'attache ensuite à suivre le petit fils de Guillaume Ier, Guillaume III Crespin. Parent du comte d'Anjou[3166], il arrive au maître de Neaufles de combattre à ses côtés lorsque celui-ci se retrouve aux prises avec des vassaux récalcitrants[3167]. C'est au cours de l'une de ces attaques que Guillaume III Crespin bénéficie lui aussi d'une intervention miraculeuse de la Vierge. Alors qu'il se lance à la poursuite d'ennemis en fuite, il se retrouve, comme son aïeul, isolé[3168]. L'un de ses adversaires en profite pour blesser mortellement son cheval[3169]. Tentant malgré tout de rejoindre les siens, Guillaume invoque sainte Marie du Bec[3170]. Sa monture, à demi-morte, parvient ainsi miraculeusement à le transporter sur deux lieues jusqu'à un site protégé[3171]. Capturé malgré tout par ses ennemis, Guillaume, longtemps dans les fers en prison, sous l'emprise de la peur et de l'angoisse, fait serment à Dieu de se rendre à Jérusalem s'il recouvre la liberté[3172]. Ceci fait, il prend la croix en signe de son départ prochain pour Jérusalem[3173] et demande à Dieu ainsi qu'à la Vierge d'être transporté et inhumé au Bec parmi ses ancêtres s'il venait à mourir en chemin avant de se mettre en route[3174]. Malade, il décède la veille de la Saint-Michel (28 septembre) et est enterré au Bec,

aptans moribus coepit Beccensem ecclesiam prae omnibus amare, abbatem et monachos, quasi ex se genitos totis visceribus amplecti, magna devotione venerari », *ibid.*, col. 741-742.

3164 « *Defuncto viro ejus Willelmo totam se ad Dei servitium convertit, vivens in sancta viduitate, jejuniis, vigiliis et orationibus intenta, quantum sexus vel aetas patiebatur, carnem et sanguinem usque ad finem vitae non gustans, eleemosynas multas indigentibus faciens. Post aliquot annos a Willelmo Rothomagensi archiepiscopo velata, in subjectione Beccensis coenobii permansit usque ad mortem...* », *ibid.*, col. 742.

3165 « *... et defuncta sepulta est juxta virum suum* », *ibid.*, col. 742.

3166 Green J., « Lords of the Norman Vexin », art. cit., p. 56. Les comtes d'Anjou descendent de Simon Ier de Montfort par Bertrade de Montfort. Ève, la grand-mère de Guillaume III Crespin, descend elle aussi de Simon Ier de Montfort.

3167 « *Iste Willelmis sanguinis propinquitate jungebatur comiti Andegavorum ; ideoque familiaris illi erat ; ad quem cum se aliquando contuliset, ut ad amicum, et comes contra quosdam suos bellum gereret, qui in terra sua contra illum rebellabant, pugnabat* », *Miraculum*, col. 742.

3168 « *Quadam die reperiens hostes, irruit audacter in eos ; at illi terga verterunt, sive timore, ut fugerent, seu industria, ut eum longius abductum capere possent. Quos ille insecutus aliquantum, a suis disjunctus est* », *ibid.*, col. 742.

3169 « *Inimici videntes illum se persequentem solum, unus eorum conversus equum, cui insidebat, percussit, et per latera transforavit* », *ibid.*, col. 742.

3170 « *Ille, sciens equum ad mortem vulneratum, mox vertit habenas, et conversus retrorsum, calcaribus urgens cornipedem, celeri fuga ad suos reverti conabatur. Beatam Domini Matrem inclamitans, voce magna : « Sancta Maria Becci, adjuva me, sancta Maria Becci adjuva me* » », *ibid.*, col. 742.

3171 « *Hoc idem Willelmus Crispinus pro magno miraculo, ad honorem Dei et ejus Sanctae Genitricis, narrare solitus erat, quod equus pene mortuus, profluente hinc inde ubertim sanguine a lateribus, per duo fere milliaria portavit eum ad tutum locum. Equidem equus ipse, ut aiebat, nimia velocitate vigebat, sed tam velocem nunquam eum invenerat* », *ibid.*, col. 742.

3172 « *Idem Willelmus, postea captus, cum in carcere diu teneretur ferro constrictus, timore et angore coactus vovit, si Deus eum de hac tribulatione liberaret, quod iret Jerusalem* », *ibid.*, col. 742.

3173 « *Nec multo post egressus, liber de carcere, accepit crucem, signum videlicet eundi Jerusalem* », *ibid.*, col. 742.

3174 « *Sane rogabat Deum et sanctam Matrem ejus, quatenus, si in via moriturus erat, antequam profisci inciperet, moreretur, quo Beccum delatus, inter antecessores suos jaceret humatus* », *ibid.*, col. 742.

conformément à son souhait[3175].

II-1-2 / Les Crespin et la Vierge du Bec

La dévotion portée par les membres de la famille Crespin à la Vierge Marie ressort clairement de ce texte. Miles Crespin termine son récit en faisant de la mère du Christ la protectrice de l'ensemble du lignage de Neaufles[3176]. Cette démarche n'est guère étonnante compte tenu de l'ampleur que prend le culte marial au cours des XIe et XIIe siècles. Comme on l'a déjà dit, la Vierge est alors considérée comme la médiatrice par excellence entre l'humain et le divin, entre le fidèle implorant et Dieu fait homme, comme l'intercesseur à qui le Christ ne peut rien refuser[3177]. Or la Vierge est la patronne du Bec, monastère dont les Crespin, et plus particulièrement les Crespin de Neaufles, obtiennent d'intégrer la *societas* afin que ses religieux prennent en charge leur *memoria*. Il est d'ailleurs difficile de savoir si les Crespin se tournent vers le Bec parce que l'abbaye est précisément dédiée à la Vierge ou s'ils se placent sous la protection de cette dernière parce que, justement, ils appartiennent à la *societas* de Bec[3178]. Quoi qu'il en soit, pour ce faire, ils procèdent à la conversion des hommes (*conversio*) et des biens (*commutatio*, *transmutatio*) à l'Église.

En effet, les Crespin, notamment ceux de Neaufles, font partie des principaux bienfaiteurs du Bec[3179]. Leur contribution à la constitution du patrimoine du monastère de la vallée de la Risle peut essentiellement être connue par la grande pancarte émise par Guillaume le Conquérant en 1077[3180], année de la dédicace de la troisième abbatiale. Ce diplôme reprend toutes les donations effectuées depuis la fondation du Bec (1034-1035) et obéit à une double logique[3181] : après avoir évoqué les biens concédés par le duc Guillaume et repris la teneur d'une première pancarte datant de 1041, il énumère les bienfaiteurs de l'abbaye

3175 « *Nam infirmitate correptus, hominem exuit in vigilia sancti Michaelis quarto Kalen. Octobris, et sicut desideraverat, utque moriens praeceperat, die qua profecturum se dixerat. Portatum est corpus ejus ad dominam suam sancta Beccensem Mariam, et juxta suos patres sepultum* », *ibid.*, col. 742-743.

3176 « *Talibus beneficiis beata Dei genitrix genus Cripinorum, et alios quamplures cujusque ordinis, et generis, ad suam familiaritatem adduxit, ut firmiori fide et ardentiori amore ejus audeant imlorare in suis necessitatibus auxilium, quatenus per ipsius intercessionem recuperare valeant Filii sui Domini nostri Jesu Christi gratiam, qui vivit et regnat cum Patre, et Spiritu sancto Deus in saecula. Amen* », *ibid.*, col. 743-744.

3177 *Supra*, p. 232.

3178 Dans la mesure où Gilbert Ier est peut-être un vassal de Gilbert de Brionne qui aide largement à la fondation du monastère de la vallée de la Risle, la seconde proposition semble la plus probable. Cependant, l'une n'exclut pas l'autre.

3179 Les Crespin de Tillières font surtout partie des bienfaiteurs de Jumièges et ce, dès 1054, lorsque Gilbert Crespin cède au monastère son fief de Hauville (dép. Eure, cant. Routot) et reçoit en échange deux cents livres en deniers, un cheval et deux onces d'or compte tenu du prix inestimable de ce domaine ; *Chartes de l'abbaye de Jumièges*, t. I, acte n° 25, p. 72-76 ; Bride C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de Normandie*, *op. cit.*, p. 29.

3180 *Regesta Regum Anglo-Normannorum,* acte n° 166, p. 550-558.

3181 Gazeau-Goddet V., « L'aristocratie autour du Bec au tournant de l'année 1077 », *Anglo-Norman Studies*, 7, 1984, p. 89.

qui se sont distingués entre 1041 et 1077, en les groupant par lignages auxquels sont joints leurs vassaux[3182]. Les donations des Crespin sont fort nombreuses et occupent une large place. Le rédacteur de la pancarte commence par l'évocation des biens offerts par Guillaume Crespin (« *Willelmus Crispinus major* ») ou Guillaume Ier, le fils de Gibert Crespin : l'église de Blangy-le-Château[3183], la dîme de son domaine, celle de ses moulins d'Ouilly[3184] et Bernay[3185], la dîme de son domaine du Faulq[3186], l'église de Livarot[3187] avec la dîme de ses moulins et de son domaine, ce qu'un dénommé [...]*aitardus* tient de son frère, Robert Crespin, la dîme du bourg d'Etrépagny[3188], un moulin, un hôte et la moitié des moutures du bourg, le Clos-Blanchard[3189] à la mort de son épouse, la dîme des forêts qu'il possède en Normandie, 40 sous de Blangy-le-Château et du péage de Livarot, un sixième des moulins de Pacy[3190] et la moitié des bois qui leur appartiennent, 100 sous de Pacy, 20 sous d'Étrépagny[3191]. Le rédacteur poursuit avec les biens offerts au monastère par quatre personnages qui doivent être les vassaux de Guillaume Ier Crespin. *Gualterius filius Vingoris* cède ainsi la terre de Rainier à Blangy-le-Château et la dîme de son domaine à Livarot ; *Maurinus de Pino*, la terre de Roger, fils de Gérard ; *Rainaldus*, fils de *Normannus*, la dîme de *Coldretum* ; *Odardus de Vernone*, les coutumes du Clos-Blanchard ainsi qu'une terre près de Blanchard. S'ensuivent les donations de *Guillelmus Crispinus junior*, très certainement Guillaume II Crespin : la dîme du moulin et ce qu'il possède à Mesnil-Hubert[3192], l'église et la dîme de Drucourt[3193], ce que Robert *Malcovernant* tient de lui, une maison à Livarot avec ses coutumes, la moitié de l'église et de la dîme de Bournainville[3194] tandis que l'autre moitié est remise par Richard fils de Rainfrey. Sont également évoquées les donations des vassaux de Guillaume II : Hugues Pipart cède le quart de l'église du Theil-Nolent[3195], deux acres de terre et la dîme de tout ce qu'il y possède ; Gilbert fils de Rainald donne 80 acres de terre à proximité de La Tillaye[3196] ; Gilbert Dastin l'église et la dîme de Duranville[3197] ; Osulf, la dîme de son domaine à Livarot ;

3182 *Ibid.*, p. 90-91.
3183 Dép. Calvados, ch.-l. cant.
3184 Ouilly-du-Houley, dép. Calvados, cant. Lisieux.
3185 Dép. Eure, ch.-l. cant.
3186 Dép. Calvados, ch.-l. cant.
3187 Dép. Calvados, ch.-l. cant.
3188 Dép. Eure, ch.-l. cant.
3189 Comm. Saint-Marcel, dép. Eure, cant. Vernon-Nord.
3190 Pacy-sur-Eure, dép. Eure, ch.-l. cant.
3191 Nombre de ces biens se situant à proximité de Lisieux, dans le Pays d'Auge, on comprend pourquoi Miles Crespin évoque les fréquents voyages effectués par Guillaume Ier en Normandie moyenne pour régler ses affaires.
3192 Le Mesnil-Hubert-en-Exmes, dép. Orne, cant. Gacé.
3193 Dép. Eure, cant. Thiberville.
3194 Bournainville-Faverolles, dép. Eure, cant. Thiberville.
3195 Dép. Eure, cant. Thiberville.
3196 Saint-Étienne-la-Tillaye, dép. Calvados, cant. Pont-l'Évêque.
3197 Dép. Eure, cant. Thiberville ; Bouvris J.-M., « Pour une étude prosopographique des familles nobles

Erchembald de Faverolles, ce qu'il tient de Richard, fils de Rainfred ; Raoul de Crémanville, sa part de l'église de Livarot (?) ainsi que la dîme de la terre qu'il tient à proximité de la route.

En ayant terminé avec la parentèle des Crespin de Neaufles, le rédacteur de la pancarte passe ensuite aux Crespin de Tillières et évoque les donations de Gilbert II Crespin, le frère aîné de Guillaume Ier, et en l'occurrence l'église, la dîme et les moutures du Theil-Nonent, l'église Saint-Hilaire de Tillières avec la dîme de tous les revenus de ce domaine, la moitié du marché, le vivier, le droit de pêche, une terre labourable et la chapelle du château, l'église de Damville[3198] avec la dîme de tous les revenus de ce domaine, une terre labourable, la moitié des moulins, les fours du domaine ainsi que la terre de Rainald *Gotleurai*. Il mentionne là aussi les biens remis par les vassaux de Gilbert II : Lambert de Tillières donne une terre labourable ; Gilbert Guolt, 40 acres de de terre au Mesnil-Hubert, avec l'assentiment de Gilbert Crespin ; Béranger Barsot, ce qu'il possède à Plainville[3199], également avec le consentement de Gilbert Crespin ; Raoul de la Cunelle et son fils, une terre à Tillières et à proximité de Damville, environ la moitié d'une terre labourable ; Robert Malet donne une terre située à un mille du Mesnil-Josselin[3200], une acre de terre et la route menant au moulin ; Giroie d'Échauffour, un pré appartenant à ce même moulin, la rive de la rivière, une acre et la moitié d'une acre donnés par Herfred de Rouville. Emma, la sœur de Gilbert II et Guillaume Ier, concède à son tour l'église de La Tillaye, la dîme, une terre labourable et la terre de *Rodulf* de Livet ; son fils, Pierre de Condé, des biens à La Tillaye et Appeville[3201].

La charte de confirmation émise par Goscelin Crespin[3202] en faveur du Bec, en 1155, permet d'ajouter à cette liste quelques donations supplémentaires. Ainsi, Agnès, l'épouse de Guillaume II, fait don de la dîme du moulin de Bernay et de 50 sous sur le moulin d'Étrépagny. Guillaume III cède 30 acres de terre au Faulq, 10 sous sur le four de Blangy, la moitié du moulin de Bernay, l'église de Chefreville[3203] avec sa dîme et le droit de patronage ; à Livarot, la dîme du jardin. On sait par ailleurs qu'Ève, l'épouse de Guillaume Ier, cède tout ce qu'elle peut avoir en matière de vêtements et de bijoux précieux pour l'usage des frères[3204]. Guillaume Malet, neveu de Guillaume Ier par sa mère Elisia, remet une terre située au Mesnil-

d'importance moyenne en Normandie au XIe siècle : l'exemple du lignage des Dastin », *Annales de Normandie*, 34e année, n° 4, 1984, p. 437-439.

3198 Dép. Eure, ch.-l. cant.

3199 Dép. Eure, cant. Bernay-Ouest.

3200 Aujourd'hui la Trinité-du-Mesnil-Joscelin réuni à Réville sous le nom de la-Trinité-de-Réville, dép. Eure, cant. Broglie.

3201 Dép. Eure, cant. Montfort-sur-Risle.

3202 Goscelin Crespin est le fils de Guillaume III Crespin.

3203 Chévreville-Tonnencourt, dép. Calvados, cant. Livarot.

3204 « *Vestes et quaecunque in ornamentis pretiosa habebat, in usus ecclesiae et fratrum expendit* », *Miraculum*, col. 742.

Josselin ainsi que l'église de Conteville[3205], donations respectivement confirmées par Gilbert Crespin, en 1130, et Henri Ier en 1121[3206].

Les Crespin, tant de Neaufles que de Tillières, jouent de fait un rôle prépondérant dans le développement du patrimoine du monastère du Bec, d'une part par l'ampleur de leurs donations et, d'autre part, en entraînant leurs vassaux dans leur sillage. Ils n'hésitent pas non plus à se poser en protecteurs de l'abbaye. Ainsi, lorsque Robert de Meulan reçoit le château de Brionne et souhaite obtenir l'hommage féodal du monastère du Bec situé dans la sphère d'influence de ce même château, au détriment des intérêts du duc de Normandie, Guillaume II Crespin s'oppose à ce projet et menace de retirer les biens cédés par ses parents si le comte de Meulan persiste dans cette voie[3207].

Parallèlement, les Crespin n'hésitent pas à faire don de leur personne à l'abbaye du Bec, qu'il s'agisse d'oblations ou de conversions *ad succurendum*, prononcées au seuil de la mort. Ainsi, Guillaume Ier Crespin et son épouse, Ève, donnent leur fils, Gilbert, encore enfant, au Bec (1042-1066). Ils remettent par la même occasion l'église de Bangy[3208]. Le jeune Gilbert devient un *nutritus* pris en charge par le monastère et reçoit l'enseignement de Lanfranc et d'Anselme dans l'école du Bec. À l'âge adulte, il s'illustre par la rédaction de la *Vita Herluini*. Lorsque Lanfranc accède à l'archevêché de Cantorbéry, il nomme Gilbert abbé de Westminster. L'oblation du jeune Gilbert est un moyen pour Guillaume Ier et Ève d'affermir les liens existant entre eux et le Bec, la participation de membres de leur famille, en qualité de moines, aux offices liturgiques du monastère étant une garantie supplémentaire de salut pour eux, restés dans le siècle, et de prise en charge de leur *memoria*. Le don du jeune Gilbert par ses parents est d'autant plus intéressant que l'oblation perd de l'importance dans le monde monastique, à cette époque. En effet, d'une part, l'enfant doit confirmer son choix une fois parvenu à l'âge adulte et d'autre part, cette pratique est supplantée par les conversions tardives à la vie monastique[3209]. Celles-ci sont d'ailleurs nombreuses dans la famille Crespin, à commencer par Guillaume Ier. Miles Crespin, dans son texte, nous apprend que le châtelain de Neaufles reçoit l'habit de moine des mains d'Herluin au seuil de la mort, en janvier 1074. Son épouse, Ève, une fois devenue veuve, se retire au Bec et vit dans un bâtiment séparé de la partie dévolue aux moines avant de mourir en 1099. Guillaume Malet, le neveu de Guillaume Ier par sa mère Elisia, se fait également moine au Bec après une vie passée dans le

3205 Dép. Eure, cant. Beuzeville.
3206 Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit.*, t. I, p. 334-335.
3207 *Ibid.*, p. 195.
3208 *RADN*, n° 19, p. 33.
3209 De Miramon C., « Embrasser l'état monastique à l'âge adulte (1050-1200). Étude sur la conversion tardive », art. cit., p. 825-849 ; *Normannia monastica*, t. I, p. 264-267.

siècle et une brillante carrière militaire[3210]. En 1117, son fils, Guillaume, y est également religieux : c'est pour son entretien que Guillaume Malet remet la terre du Mesnil-Josselin[3211]. Quant à Miles Crespin, l'auteur du *Miraculum quo B. Maria subvenit Guillelmo Crispino Seniori*, il embrasse la vie monastique au Bec, au début du XIIe siècle. Sachant qu'il meurt en 1150, à un âge avancé[3212], on peut supposer qu'il rejoint la communauté du Bec alors qu'il est sans doute déjà adulte.

Tous ces bienfaits valent à Guillaume Ier, Ève et leurs descendants d'intégrer la *fraternitas* des moines du Bec. Ainsi, dans une lettre adressée à ses oncles d'Aoste, Anselme évoque le fils de Guillaume Ier en ces termes : « Quoique ce seigneur qui daigne me servir de messager soit très riche et de la première noblesse de Normandie, cependant lui-même, sa mère et ses frères m'ont uni à eux par une affection si intime, que la mère ne m'appelle pas autrement que son fils tandis que ses enfants me nomment leur frère ; seulement, ils m'ont décerné le titre d'aîné »[3213]. On retrouve d'ailleurs les noms de Guillaume et d'Ève dans la liste des quelques 1350 frères familiers reçus dans la fraternité du Bec[3214]. Ceci ouvre droit à une sépulture au sein de l'enceinte monastique, forme d'inhumation perçue comme un marqueur de distinction et de différenciation sociale par l'aristocratie. Miles Crespin nous apprend ainsi que Guillaume Ier est enterré à proximité de l'église abbatiale. Sa sépulture est recouverte de l'épitaphe suivante : « *Nobiliter natus miles fuit hic tumulatus / Providus et fortis moribus atque probus / Qui ne mundus posset submergere secum / Huc (sic) portum subiit monachus hic obiit / Jani post nonas ac tres et quator oras / Cum jam complesset quintaque jam fieret / Parvus erat Beccus cum parvum nomine rebus / Sumptibus esse suis extulit ut potuit / Noto Crispinus fuerat cognomine dictus / Nomine Willelmus cui Deus esto pius* »[3215]. Aux côtés de Guillaume repose son épouse, Ève. Miles Crespin révèle également que leur petit-fils, Guillaume III, est lui aussi enseveli au Bec, parmi ses parents. De même, l'agrégation à la *fraternitas* des moines du Bec ouvre droit à l'inscription dans le nécrologe de la communauté et à des services commémoratifs. En effet, les donations effectuées par les grands, et les

3210 « *Willelmi Malet, qui miles strenuus, in senectute factus est monachus Becci, et transactis aliquot annis honorifice in coenobiali observatione, ut talem virum decebat, bono fine quievit* », *Miraculum*, col. 737.

3211 BnF., ms. lat. 13 905, fol. 21 v ; Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit.*, t. I, p. 334.

3212 Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit.*, t. I, p. 105.

3213 Corbin M. (dir.), *L'œuvre de saint Anselme de Cantorbéry*, Paris, éd. du Cerf, 2005, vol. 6, lettre n° 22, p. 90-91.

3214 *Nomina fratrum familiarum nostrae congregationis*, Paris, BnF, ms. lat. 13 905, fol. 57 v. Le rouleau des morts de Mahilde mentionne, pour le Bec, quelques noms qui se retrouvent dans le stock onomastique des Crespin, *Emma* et *Willelmus.* Toutefois, sans autre précision, il est difficile de dire s'il s'agit effectivement de membres de cette famille ; Dufour J., *Recueil des rouleaux des morts*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005 (Obituaires, 1).

3215 Favreau R., Michaud J., *Corpus des inscriptions médiévales de la France*, 22, Paris, CNRS, 2002, n° 71, p. 131-132.

Crespin notamment, sont considérées comme rédemptrices. Elles relèvent de l'exercice de la charité, les moines se considérant et étant considérés, compte tenu des vœux prononcés, comme les vrais pauvres du Christ. Elles constituent de ce fait autant d'actes réparateurs censés procurer l'absolution des péchés et l'accès à la vie éternelle[3216]. De telles aumônes libèrent les religieux des contingences matérielles et leur permettent de s'adonner à la prière[3217]. Ainsi, en échange de biens terrestres, le donateur reçoit des biens éternels, les religieux ayant la capacité de transformer les biens matériels en biens spirituels par la prière, en particulier par la prière pour les défunts. Chaque matin, généralement à la suite de l'office de Prime ou après les Matines, il est d'usage, dans les communautés monastiques, de lire un extrait de la Règle, de réciter les noms des saints du jour, des frères, de leurs associés et des bienfaiteurs dont le décès doit être commémoré[3218]. Il est aussi fréquent que les frères célèbrent des services funéraires annuels, des obits ou anniversaires, fixés au jour du décès des personnes pour lesquelles ils sont fondés, des célébrations hebdomadaires ou encore des messes funéraires quotidiennes[3219].

Effectivement, cette préoccupation se retrouve dans les chartes des Crespin. En 1155, Goscelin Crespin, le fils de Guillaume III, confirme les donations de ses prédécesseurs et ajoute quelques biens « *pro salute mea...* »[3220]. Les coutumes du Bec font état d'un anniversaire en l'honneur de Guillaume Ier : « *in anniversarium primi Willelmi Crispini*, *monachi ad primum* Placebo *dicitur oratio* Deus indulgentiarum da famulo tuo*, propter anniversarium Rohais, quae non habuit primum* Placebo. *Ad reliquum servitium ubique et ad secundum* Placebo *et ad missam matutinalem oratio* Deus indulgentiarum da famulo. *Deinde omnes aliae collectae,* Requiem aeternam. A porta inferi. *Unusquisque sacerdos unam missam cantet, et cetera* »[3221]. Si l'on en croit le rédacteur mauriste du cartulaire du Bec au XVIIe siècle, Dom Jouvelin, les donations effectuées par l'épouse de Guillaume II, Agnès, le sont « *ad anniversarium ejus faciendum* »[3222].

Les ancêtres des Crespin ne sont pas oubliés. Les donateurs attendent certes des prières destinées à assurer le salut de leur âme mais souhaitent surtout que les moines

3216 Mazel F., *Féodalités*, Paris, Belin, 2010, p. 117.

3217 Lauwers M., *La mémoire des ancêtres, le souci des Morts. Morts, rites et société au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 1997, p. 176-177.

3218 *Ibid.*, p. 104 ; Lemaître J.-L., « *Liber capituli*. Le livre du chapitre des origines au XVe siècle », dans *Memoria. Der geschichtliche Zeugnisswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter*, Munich, 1984 (Münstersche Mittelalter-Schriften, 48), p. 628-648 ; Id., « Les lectures de l'office du chapitre, une lecture sacrée ? », *Cahiers de Fanjeaux*, 47, 2013, p. 243-264.

3219 Lauwers M., *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge, op. cit.*, p. 178-179.

3220 Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit.*, t. I, p. 656.

3221 BnF, ms. lat. 1208, fol. 108v ; Dickson M.-P. (éd.), *Consuetudines Beccenses, op. cit.,* p. 215 ; Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit*, t. I, p. 488-489.

3222 BnF, ms. lat. 13905, fol. 19 v.

conservent et entretiennent la *memoria* de leurs ancêtres[3223]. En effet, le salut n'est pas envisagé de manière individuelle. Ainsi, dans sa charte de confirmation (1155), Goscelin Crespin mentionne un certain nombre de biens concédés « *pro salute mea* » mais ajoute aussi la mention « *et omnium antecessorum et heredum meorum* ». Goscelin n'envisage guère son salut autrement que dans le cadre du groupe auquel il appartient. Cet attachement aux ancêtres se retrouve chez Guillaume III qui souhaite être inhumé parmi ses parents[3224]. Le Bec devient de la sorte une nécropole familiale, un conservatoire de la *memoria* des Crespin. Miles Crespin, en sa double qualité de religieux de l'abbaye de la vallée de la Risle et de membre de cette famille, se trouve précisément au cœur de la relation dialectique entre moines et laïcs. C'est à lui qu'il revient de rédiger un récit où s'entremêlent miracles et généalogie afin de permettre à la mémoire funéraire de s'exercer sur une succession d'individus, nommés et situés au sein d'un groupe de parenté, liés à des ancêtres prestigieux. Miles Crespin commence par évoquer Gilbert Ier, le fondateur de cette lignée. Il le qualifie d'homme célèbre, d'origine et de noblesse illustres[3225]. Cependant, il ne s'agit pas, aux yeux du moine du Bec, de l'ancêtre en qui se fonde le prestige de cette famille. S'il évoque Gilbert Ier, c'est tout d'abord pour fournir une explication au nom que portent ses descendants. Gilbert est affublé, dans sa jeunesse, du qualificatif *Crispinus*, c'est-à-dire *Crispus pinus* ou l'hirsute[3226]. Miles Crespin en fait le signe distinctif des descendants du fondateur du lignage : cette chevelure serait partagée par l'ensemble de ses membres[3227]. S'il évoque Gilbert, c'est ensuite pour mieux introduire sa descendance et son véritable héros, Guillaume Ier, le fondateur du lignage de Neaufles, à qui il s'intéresse tout particulièrement[3228], notamment parce qu'il s'agit du premier à faire bénéficier le Bec de ses libéralités. Miles Crespin pare ainsi le deuxième fils de Gilbert Ier de toutes les qualités possibles et fait de lui un guerrier sans équivalent, tant au sein des Normands que de sa propre famille[3229], permettant à cette dernière de rivaliser avec les plus grands noms romains[3230].

3223 Geary P., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier, 1996, p. 104, 111 ; Lauwers M., *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge, op. cit.*, p. 186-190.

3224 « *… inter antecessores suos jaceret humatus* », *Miraculum*, col. 742.

3225 « *... vir egregius, nomine Gislebertus, genere et nobilitate* », *ibid.*, col. 736.

3226 « *Nam in sua primaeva aetate habebat capillos crispos et rigidos, atque sursum rectos, et, ut dicta dicam, rebursos ad modum pini ramorum, qui semper tendunt sursum, quare cognominatus est Crispinus quasi crispi pinus* », *ibid.*, col. 736.

3227 « *Quam capillorum rebursionem adhuc videmus in iis qui de ipsius Gisleberti genere descendunt* », *ibid.*, col. 736.

3228 Miles Crespin prend la peine de distinguer les Crespin de Neaufles des Crespin de Tillières, sans doute parce que ceux-ci ne portent pas le même attachement au Bec. Nombre des membres de ce lignage dirigent leurs libéralités vers Jumièges.

3229 « *Praedictus Willelmus Crispinus medius frater, generis nobilitate, et morum probitate atque militia famosissimus, inter Northmannorum primos habebatur, qui, ut diximus, de primo Crispinorum patre Gisleberto optimus filius, ad totius generis sui gloriam, felicibus auspiciis prodiit...* », *Miraculum*, col. 737.

3230 « *... et sicut inter Romanos olim Fabii, vel Anicii, sive Manlii insignes habebantur* », *ibid.*, col. 737. Il

C'est en cela que l'appartenance de Miles Crespin au monastère du Bec n'annule pas celle à sa parentèle. En dépit du discours véhiculé dans le cadre de la réforme de l'Église, et visant à établir une stricte bipolarité basée sur la construction de deux types sociaux censés rendre compte de l'ordre social, à savoir le clerc et le chevalier, il n'en reste pas moins vrai que, dans les faits, moines et puissants laïcs œuvrent de concert à assurer la domination globale de l'aristocratie sur la société. C'est précisément ce que fait Miles Crespin avec son récit : il s'arroge une prérogative, longtemps exclusivité des souverains puis des *principes*. Les Crespin, grâce à la plume de Miles, se servent de leurs ancêtres pour rappeler et légitimer le pouvoir qu'ils exercent au sein de la société normande, les généalogies étant considérées comme le « monopole des chefs »[3231]. Non seulement leur domination se fonde sur une série de morts prestigieux mais est renforcée par les liens qu'ils entretiennent avec la Vierge en personne, protectrice de Guillaume Ier et Guillaume III. Miles Crespin revendique ainsi pour ce lignage de Neaufles un pouvoir qui puise sa légitimité dans le sacré.

II-1-3 / Un texte qui soutient la patrimonialisation de l'honneur de Neaufles

On peut maintenant se demander pourquoi Miles Crespin s'attache à placer ce lignage sous la protection de la Vierge et à lier la destinée des Crespin à l'abbaye du Bec, dans la première moitié du XIIe siècle.

La rédaction de ce texte intervient au terme d'un processus qui a vu la montée en puissance des enfants de Gilbert Ier Crespin au sein de la principauté normande à la faveur du principat de Guillaume le Conquérant[3232]. À l'origine, Gilbert Ier appartient à une aristocratie de second rang, gravitant dans l'orbite de Gilbert de Brionne dont il est le vassal. Cette ascension est à replacer dans le cadre du processus de promotion de l'élite aristocratique du duché[3233] et de la patrimonialisation des honneurs. La première mention d'un Crespin se trouve dans un diplôme de Richard II (1025) en faveur de Fécamp : Gilbert Ier ou II figure parmi les souscripteurs[3234]. Il faut cependant attendre le principat de Guillaume pour relever des mentions régulières des Crespin dans les actes de la pratique. Gilbert II et Guillaume Ier souscrivent ensemble la charte par laquelle Guillaume retire à Fécamp la Forêt-Verte pour la remettre à Saint-Ouen de Rouen[3235] ainsi qu'une autre en faveur du Mont Saint-Michel (1037-

s'agit de grandes familles patriciennes et plébéiennes qui connaissent leur heure de gloire sous la République et l'Empire.

3231 Barthélemy D., Article « parenté », dans Ariès P., Duby G. (dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, éd. du Seuil, 1986, p. 114.

3232 Bride C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de Normandie*, *op. cit.*, p. 20-23.

3233 Bauduin P., *La Première Normandie*, *op. cit.*, p. 238.

3234 *RADN*, acte n° 35, p. 135.

3235 *Ibid.*, acte n° 105, p. 263-265.

1046)[3236]. Guillaume, frère de Gilbert, souscrit la donation du domaine de Roncheville à Saint-Julien de Tours (1063)[3237]. Le nom de Gilbert se retrouve au bas de la charte de donation d'une partie de la forêt de Brionne (1047-1066)[3238], de celle par laquelle cinq églises du Cotentin sont remises à Saint-Wandrille (1047-1053)[3239], de celle par laquelle la moitié du domaine de Vesly est concédé à l'abbaye de Marmoutier[3240]. Même s'il faut avoir à l'esprit les réserves émises par David Bates pour qui il est difficile de cerner l'entourage des princes par l'étude des seules souscriptions[3241], on peut tout de même émettre l'hypothèse, à la suite de Caroline Bride, que les descendants de Gilbert Ier font partie des proches du duc Guillaume, proches en qui ce dernier place sa confiance. D'autres éléments viennent étayer cette supposition. D'après Miles Crespin, Gilbert II reçoit du duc des Normands le château de Tillières, sans autre précision. Guillaume de Jumièges aide à préciser les faits. Selon les *Gesta Normannorum ducum*, entre 1027 et 1034, Gilbert Ier se voit remettre des mains de Robert le Magnifique la forteresse de Tillières, établie vers 1013 pour contrôler les confins de l'Avre[3242]. Il la détient encore en 1040, lorsque le roi Henri Ier décide de l'attaquer[3243]. Apprenant que le roi la réclame, Gilbert Ier s'enferme à l'intérieur avec ses hommes, en dépit des ordres de Guillaume, mais doit abandonner rapidement le château, sur les prières du duc[3244]. Il faut attendre 1058 pour que Tillières repasse sous l'autorité du duc[3245]. À cette occasion, Gilbert II parvient à faire valoir ses droits sur la forteresse en plaidant son attachement pour elle et se la voit à nouveau attribuer par Guillaume. Miles Crespin précise que Gilbert Crespin tient ce château en garde de façon héréditaire[3246]. Jadis publique, Tillières devient un bien patrimonial que les descendants de Gilbert se transmettent jusqu'en 1370[3247] et dont ils prennent dès lors le nom[3248]. En vertu d'un schéma assez classique, cet enracinement territorial est sacralisé par la

3236 *Ibid.*, acte n° 110, p. 270-271.
3237 *Ibid.*, acte n° 156, p. 339-341.
3238 *Ibid.*, acte n° 189, p. 371-372.
3239 *Ibid.*, acte n° 128, p. 299-301.
3240 *Ibid.*, acte n° 137, p. 312-316.
3241 Bates D., « The Prosopographical Study of Anglo-Norman Royal Charters », dans Keats-Rohan K. S. B. (dir.), *Family Trees and the Roots of Politics : the Prosopography of Britain and France from the Tenth to the Twelfth Century*, Woodbridge, The Boydell Press, 1997, p. 89-102.
3242 *GND*, livre VII, par. 2, t. II, p. 100 ; Power D., *The Norman Frontier in the Twelfth and Early Thirteenth Centuries*, *op. cit.*, p. 246 ; Lemoine-Descourtieux A., *La frontière normande de l'Avre. De la fondation de la Normandie à sa réunion au domaine royal (911-1204)*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2011, p. 80.
3243 Il s'agit d'une action de représailles contre les appuis que les rebelles d'Ile-de-France ont trouvé en Normandie, notamment Galéran Ier de Meulan ; Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 190.
3244 *GND*, t. I, p. 100-101. Le château de Tillières est immédiatement abbatu par le roi de France avant d'être reconstruit par ses soins.
3245 Guillaume de Jumièges, t. I, p. 152-153. C'est sans doute à cela que fait référence le texte de Miles Crespin.
3246 « *... in haereditate custodiendum* », *Miraculum*, col. 737.
3247 Bauduin P., *La Première Normandie*, *op. cit.*, p. 238 ; Lemoine-Descourtieux A., *La frontière normande de l'Avre*, *op. cit.*, p. 81.
3248 Lemoine-Descourtieux A., *La frontière normande de l'Avre*, *op. cit.*, p. 81.

fondation du prieuré Saint-Hilaire de Tillières[3249]. À partir de ce moment, la forteresse polarise un honneur s'étendant essentiellement dans la vallée de l'Avre, autour de Damville[3250]. À la même époque, le frère de Gilbert II, Guillaume Ier, reçoit des mains du duc Guillaume, la forteresse de Neaufles, élevée sur un coteau s'avançant entre les vallées de l'Epte et de la Lévrière et permettant de contrôler le passage de la voie Rouen-Paris[3251]. Miles Crespin précise que Guillaume Ier s'y installe avec sa famille et une garnison. Le contexte présenté dans le *miraculum* semble quelque peu troublé. Miles Crespin évoque Gauthier le Vieux, comte de Pont-Isère (Gauthier III d'Amiens-Vexin)[3252], précise que ce dernier revendique les terres situées entre l'Epte, l'Andelle et la Seine et organise de nombreux raids de pillage contre le Vexin normand[3253]. D'après Pierre Bauduin, cette donation intervient probablement après 1052, lorsque Gautier III rejoint la coalition nouée par le roi de France contre Guillaume le Bâtard. Guillaume Ier Crespin est également investi de la vicomté du Vexin[3254]. Cela fait de lui le lieutenant du duc dans sa circonscription : il est en charge de la défense du pays, notamment de la garde des châteaux ducaux, et se voit remettre des attributions financières et judiciaires dont il envoie les profits à la cour ducale[3255]. Château de Neufles et vicomté du Vexin sont eux aussi tenus de droit héréditaire par Guillaume Ier et ses descendants[3256]. La forteresse constitue dès lors le centre d'un honneur polarisé par Neaufles. Le nouveau vicomte cherche ensuite à consolider sa position dans le Vexin normand par des alliances matrimoniales[3257] : Guillaume II épouse Agnès, la fille du seigneur d'Étrépagny[3258], et Goscelin, la fille et l'héritière de Robert de Dangu[3259]. Guillaume Ier se tourne aussi vers l'Ile-de-France en se mariant avec Ève, la sœur d'Amaury II de Montfort l'Amaury[3260]. Finalement, le texte de Miles Crespin, composé vers 1150, est rédigé alors que le lignage achève de patrimonialiser son honneur et de s'enraciner à Neaufles.

3249 La pancarte de 1077 fait état d'une église dédiée à saint Hilaire à Tillières. Cependant, d'après Véronique Gazeau, plusieurs indices plaident en faveur d'une fondation précoce : l'*Appendix* de Dom Thibaut qualifie Saint-Hilaire de Tillières de *monasterium* et précise que la donation du moulin de Damville par Gilbert Crespin est effectuée alors que Gautier moine est prieur de Tillières ; Gazeau-Goddet V., « L'aristocratie autour du Bec au tournant de l'année 1077 », art. cit., p. 94.

3250 Bauduin P., *La Première Normandie*, *op. cit.*, p. 238.

3251 *Ibid.*, p. 276.

3252 *Ibid.*

3253 « *Ea tempesate Franci, auctore Walterio Vetulo comite Ponte-Ysare, qui totam terram intra Ittam, et Andelam atque Sequanam suam debere esse dicebat, cebras irruptiones ultra fluvium Ittam faciebant, et praedas de Vilcasino agebant* », *Miraculum*, col. 737.

3254 La date exacte ne nous est pas connue.

3255 *Bauduin P., La Première Normandie*, *op. cit.*,., p. 277.

3256 « *… jure haerediterio custodiendum* », *Miraculum*, col. 737.

3257 Green J., « Lords of the Norman Vexin », art. cit., p. 55.

3258 Guillaume Ier était déjà possessioné à Étrépagny puisque la pancarte de 1077 stipule qu'il fait don de la dîme du bourg.

3259 Green J., « Lords of the Norman Vexin », art. cit., p. 54-55.

3260 *Bauduin P., La Première Normandie*, *op. cit.*, p. 278. Les dates exactes de ces unions ne sont pas connues.

II-1-4 / Un texte qui défend les intérêts de l'abbaye du Bec

Cependant, il ne faut pas oublier que Miles, s'il est le petit-fils de Guillaume Ier, n'en est pas moins un moine du Bec et prend aussi à cœur les intérêts de son abbaye. La préservation monastique de la *memoria* des Crespin revêt la forme d'une sélection dans le passé répondant aux intérêts du Bec, pas simplement à ceux des Crespin. Miles se focalise certes sur les Crespin de Neaufles parce qu'il appartient à ce lignage mais aussi parce que ces derniers font profiter l'établissement de la vallée de la Risle de leurs largesses[3261]. Or, passé 1135, les descendants de Guillaume Ier semblent, si ce n'est se détourner du monastère de la vallée de la Risle, du moins se tourner vers d'autres établissements et en particulier vers Mortemer, soutenu par Henri Ier[3262]. Le fils de Guillaume III, Goscelin Crespin, ce même Goscelin qui confirme, en 1155, les donations de ses ancêtres au Bec, épouse la fille de Robert de Dangu, bienfaiteur de Mortemer. Goscelin et Robert concèdent un certain nombre de biens à l'abbaye cistercienne. Par une charte de 1154, Robert donne ainsi, avec le consentement de son épouse, Eufémie, de sa fille, Isabelle, et de son gendre, soixante acres de terre à *Pomereira* afin que les moines y construisent une grange[3263]. Goscelin Crespin poursuit cette politique et remet 128 acres de terres dans les environs de *Pomereira* pour le salut de son âme et celui de Robert de Dangu, d'Eufémie ainsi que de leur fille, Isabelle[3264] ; soixante acres de terre afin de se racheter de la mort d'*Ade Aculei*[3265] et des terres à la Mésangère que les religieux tiendront pour sept sous de Rouen à payer annuellement[3266]. Les enfants de Goscelin et Isabelle souscrivent cette charte. Isabelle de Dangu décide également de se faire inhumer à Mortemer. Son époux et ses enfants fondent son obit par la donation de six livres à prendre chaque année sur le moulin de *Waletot*. La tendance se confirme dans la seconde moitié du XIIe siècle puisque la fille de Goscelin, Ève d'Harcourt, donne à Mortemer cent marcs pour fonder son propre obit. Sa sépulture se trouve dans le cloître de l'abbaye[3267]. D'après Caroline Bride, ce changement d'orientation des libéralités des Crespin de Neaufles s'explique par l'influence du beau-père de Goscelin, Robert de Dangu[3268]. Il faut peut-être aussi y voir une conséquence des

3261 Les Crespin de Tillières dirigent leurs libéralités vers Jumièges.

3262 Bride C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de Normandie*, *op. cit.* p. 56-58 ; Hollister C. W., *Henry I*, New Haven, Londres, Yale University Press, 2001, p. 404-405 ; Green J., *Henry I. King of England and Duke of Normandy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 211, 282.

3263 Gallagher P. H., *The Monastery of Mortemer-en-Lyons in the Twelfth Century, its History and its Cartulary*, thèse dactylographiée, Université de Notre-Dame, Indiana, 1970, p. 221 ; cité dans Bride C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de Normandie*, *op. cit.*, p. 57.

3264 Gallagher P. H., *The Monastery of Mortemer-en-Lyons in the Twelfth Century,op. cit.*, p. 219 ; cité dans Bride C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de* Normandie, *op. cit.*, p. 57.

3265 *Ibid.*

3266 *Ibid.*

3267 *Ibid.*, p. 58.

3268 *Ibid.*, p. 57.

choix politiques de Guillaume III Crespin[3269]. En effet, lors de l'affrontement entre Robert Courteheuse et Henri Beauclerc, le seigneur de Neaufles choisit le parti de Robert[3270] et combat à ses côtés lors de la bataille de Tinchebray (1109) où il est capturé[3271]. En 1112, on le retrouve impliqué dans la coalition formée par Robert de Bellême[3272]. Cela lui vaut d'être banni et dépossédé de ses terres par Henri Ier avant d'être pardonné l'année suivante[3273]. Cependant, en 1119, Guillaume III combat aux côtés des Français lors de la bataille de Brémule[3274]. D'après Ordéric Vital, il charge l'armée du duc-roi à la tête d'une troupe de 80 chevaliers, frappe Henri au casque, allant jusqu'à le blesser. Il est capturé une nouvelle fois par Roger Fitz Richard. Cela ne l'empêche pas, en 1123-1124, de rejoindre, avec d'autres seigneurs du Vexin, la coalition nouée par Galéran de Meulan et Amaury de Montfort[3275]. Il est cette fois-ci banni de la cour. Ses liens avec le comte d'Anjou lui permettent peut-être de réintégrer l'entourage ducal[3276]. Miles Crespin nous apprend en effet que les deux hommes sont parents[3277]. Or le fils de Foulques V, Geoffroy Plantagenêt, épouse la fille d'Henri Ier, Mathilde l'Emperesse. C'est à partir de ce moment que les Crespin se retrouvent de nouveau dans les chartes des ducs : Goscelin souscrit la charte concédée par Henri Plantagenêt à la commune de Rouen[3278]. Son frère, Guillaume, est au service de Mathilde l'Emperesse[3279]. Or, l'abbaye de Mortemer fait partie des établissements favorisés par le duc-roi et sa fille[3280]. Aussi, peut-on se demander si le changement d'orientation observé chez Goscelin n'est pas un moyen de chercher à consolider sa position auprès de la famille ducale, mise à mal par les choix de Guillaume III. Cependant, une telle orientation ne peut qu'inquiéter l'abbaye du Bec, les Crespin figurant au rang de ses principaux bienfaiteurs. Les moines du Bec ont, de manière générale, tout intérêt à capter les corps des seigneurs dont ils espèrent des donations, et à retenir les Crespin dans leur giron. Aussi, par ce récit de miracles à caractère généalogique, Miles Crespin s'attache peut-être à rappeler aux membres de sa parentèle, avec

3269 Power D., *The Norman Frontier in the Twelfth and Early Thirteenth Centuries*, *op. cit.*, p. 380-384.
3270 *Ibid.*, p. 371.
3271 Green J., *Henry I. King of England and Duke of Normandy*, *op. cit.*, p. 92 ; Bride C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de* Normandie, *op. cit.*, p. 49.
3272 Green J., *Henry I. King of England and Duke of Normandy*, *op. cit.*, p. 124.
3273 *Ibid.*, p. 126.
3274 Power D., *The Norman Frontier in the Twelfth and Early Thirteenth Centuries*, *op. cit.*, p. 376 ; Green J., *Henry I. King of England and Duke of Normandy*, *op. cit.*, p. 152.
3275 Green J., *Henry I. King of England and Duke of Normandy*, *op. cit.*, p. 185.
3276 Bride C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de* Normandie, *op. cit*, p. 381.
3277 « *Iste Willelmis sanguinis propinquitate jungebatur comiti Andegavorum ; ideoque familiaris illi erat* », *Miraculum*, col. 742.
3278 *Recueil des actes de Henri II roi d'Angleterre et duc de Normandie concernant les provinces françaises et les affaires de France*, Delisle L., Berger E. (éd.), Paris, Imprimerie nationale, 1927, t. III, acte n° 729, p. 269.
3279 *Ibid.*, t. II, acte n° 532, p. 104-107.
3280 Chibnall M., *The Empress Matilda. Queen Consort, Queen Mother and Lady of the English*, Oxford, Blackwell, 1991, p. 183-184.

ce texte composé entre 1130 et 1150, les liens très forts qui unissent les seigneurs de Neaufles et l'abbaye de la vallée de la Risle. Il est par exemple significatif que, dans les miracles mettant en scène Guillaume Ier et Guillaume III, ceux-ci adressent leurs prières non pas à la seule Vierge mais à la patronne du Bec[3281], Miles Crespin liant par ce procédé les destinées de sa famille charnelle et de sa famille spirituelle.

Ainsi, le *Miraculum quo B. Maria subvenit Guillemo Crispino seniori* composé par Miles Crespin au XIIe siècle permet de réfléchir à la manière dont certains aristocrates cherchent à se distinguer. Le *dominium* étant considéré comme incomplet sans une dimension sacrée, nombre des lignages émergents cherchent à s'agréger à la *fraternitas* d'un monastère puisque les moines sont chargés de prendre en charge la *memoria* de ses membres. Dans le cas de la famille Crespin, cela passe par la rédaction d'un texte où se mêlent généalogie et hagiographie : la Vierge est présentée comme la protectrice de l'ensemble d'un lignage, celui des Crespin de Neaufles. Cette dimension sacrée étant traditionnellement dévolue aux rois et aux empereurs, elle agit de fait comme un critère de différenciation sociale, dans un contexte de promotion de l'élite aristocratique liée à un enracinement territorial dû à la patrimonialisation des honneurs. L'étude du texte de Miles Crespin permet de cerner l'implication des monastères dans ce processus : en tant que moine, l'auteur sélectionne les membres de la famille Crespin dont il prend en charge la *memoria* au nom de sa communauté, en l'occurrence les bienfaiteurs de son monastère. On relève en effet une étroite correspondance entre les Crespin protégés par la Vierge et les Crespin cités par la pancarte de 1077[3282]. C'est en cela qu'il s'agit d'un texte unique pour la région étudiée : celui-ci montre la relation dialectique entre les moines et les grands laïcs, œuvrant de concert à la domination globale de l'aristocratie sur la société.

II-2 / Les Giffard et sainte Foy

Les Giffard semblent également avoir recours à la sainteté pour renforcer leur pouvoir à la même époque. On en veut pour preuve un récit de miracle (BHL 2965 b) composé, après

3281 « *Mater misericordiae, per orationes servorum tuorum Becci, Herluini, et fratrum ejusdem loci, quorum orationibus me mane commendavi, libera me ab hac praesenti jam imagine mortis* », *Miraculum*, col. 740 ; « *Sancta Maria Becci, adjuva me* », *ibid*., col. 742.

3282 Cette pancarte se trouvant dans les archives du Bec, Miles Crespin l'a sous les yeux lorsqu'il compose son récit de miracles.

1141, date de la mort du principal protagoniste, par un moine de Sainte-Foy de Longueville où intervient un membre de cette famille[3283].

II-2-1 / Le miracle de sainte Foy

Dans ce texte, il est fait état d'une guérison miraculeuse opérée par sainte Foy, avant 1124[3284], en faveur de Turold d'Envermeu, l'ancien évêque de Bayeux (1098-1106), qui se convertit, en 1106-1107, à la vie monastique à l'abbaye du Bec[3285]. Atteint d'une douloureuse infirmité, sans doute une hernie, il la supporte sans broncher et sans même en révéler l'existence aux autres religieux. Une nuit, cependant, sa douleur empire de façon soudaine. Turold, croyant sa mort imminente, fait venir l'abbé Guillaume (1093-1124) à ses côtés. Après avoir réconforté le malade, l'abbé se rend à l'église pour l'office de matines. Demeuré seul, l'ancien évêque de Bayeux se recommande à sainte Foy et implore son aide. Un léger mieux se fait alors sentir et Turold parvient à s'endormir. Dans son sommeil, il entend une voix qui l'enjoint de se lever et lui fait savoir qu'il doit sa santé recouvrée à l'intercession de sainte Foy. Il lui est ordonné d'en informer immédiatement l'abbé afin que celui-ci envoie, en son nom, le frère Girard effectuer les actions de grâce attendues en de telles circonstances. Celui-ci est notamment chargé de faire brûler un cierge sur l'autel de la vierge d'Agen. À son réveil, Turold est bel et bien guéri et relate aussitôt sa vision à son abbé. Ce dernier lui conseille de s'acquitter lui-même de sa dette envers la sainte et de se rendre à Longueville[3286] en compagnie du frère Girard. Tous deux gagnent le prieuré clunisien du pays de Caux. Turold raconte sa guérison miraculeuse au prieur du lieu, Roger, avant d'aller trouver le frère en charge de la cuisine, de faire préparer un cierge et de chanter la messe avec les moines de Longueville. Le lendemain, Turold et Girard s'en retournent au Bec[3287].

3283 *Miraculum beatae Fidis de episcopo Bajocensi qui postea factus fuit monachus Becci*, BnF, ms. lat. 5427, fol. 125-126 ; Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec, op. cit.*, t. I, p. 311-313 ; Richard J.-C., « Les *Miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », *Positions des thèses*, art. cit., p. 187-188.

3284 C'est à cette date que meurt l'abbé Guillaume qui accueille Turold au Bec ; *Normannia monastica*, t. II, p. 15.

3285 D'après Orderic Vital, Turold reçoit l'évêché de Bayeux après la mort d'Odon de Conteville, en 1097, avant d'y renoncer pour des motifs inconnus. Il se retire alors au Bec et reçoit l'habit monastique des mains de l'abbé Guillaume Ier (1093-1124) ; OV, livre 10, t. V, p. 210. D'après la lettre de déposition émise par le pape Pascal II, Turold a confessé son entrée dans l'épiscopat par la seule intervention du pouvoir civil, sans élection par le clergé et le peuple, la réception du diaconat *extra tempora*, sans être passé par les ordres mineurs. Il est de plus accusé d'avoir manqué à la parole donnée au roi d'Angleterre : il avait promis à ce dernier de ne pas recevoir l'investiture ecclésiastique des mains du comte de Normandie ; Morin G., « Lettre inédite de Pascal II notifiant la déposition de Turold évêque de Bayeux puis moine du Bec », *Revue d'histoire ecclésiastique*, V, n° 2, 1904, p. 6 ; Bouet P., Dosdat M., « Les évêques normands de 985 à 1150 », dans Bouet P., Neveux F. (dir.), *Les évêques normands du XIe siècle*, *op. cit.*, p. 25.

3286 Longueville-sur-Scie, dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.

3287 Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec, op. cit*., t. I, p. 311-313.

II-2-2 / Les Giffard et la manipulation du sacré

Il ne s'agit pas de s'intéresser ici à Turold mais davantage au frère Girard. Son rôle, à première vue, semble mineur : il n'est pas le bénéficiaire du miracle et il n'en est pas même un témoin direct. Il fait office d'intermédiaire entre l'ancien évêque de Bayeux, miraculé grâce à l'intercession de sainte Foy, et le prieuré de Longueville consacré à la vierge d'Agen[3288]. La question est de savoir pourquoi l'auteur de ce récit le mentionne : Turold pourrait fort bien se rendre seul à Longueville. Cependant, ce frère Girard n'est pas un anonyme[3289]. Il appartient à la famille des Giffard comme l'atteste le rappel de son patronyme dans ce récit de miracle[3290]. Or, dans la première moitié du XIIe siècle, non seulement la famille Giffard est à l'origine de la fondation du prieuré de Longueville où doit se rendre Turold mais elle s'est imposée comme l'un des principaux lignages normands[3291].

Généalogie des Giffard :

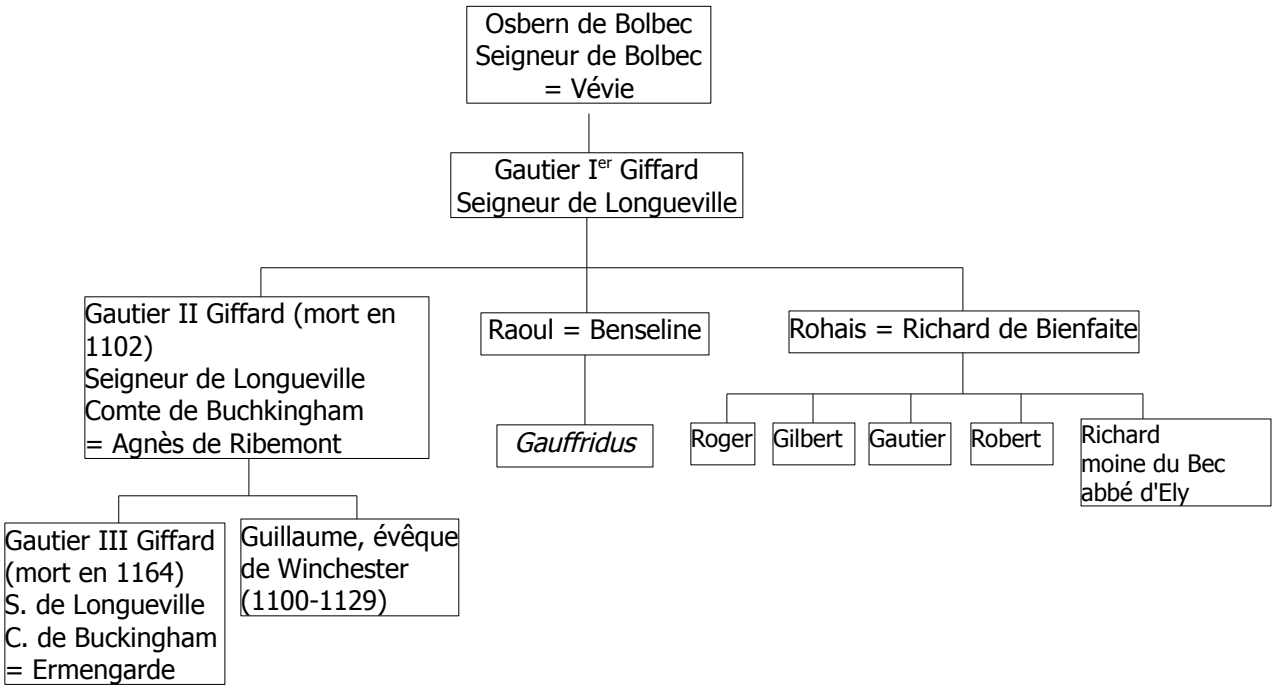

Elle est apparentée à la famille ducale par Gautier Ier Giffard, sa mère n'étant autre que la sœur de Gunnor, l'épouse de Richard Ier[3292]. Originaires du pays de Caux, les Giffard ne cessent d'y

3288 Les reliques de sainte Foy d'Agen sont dérobées par des moines de Conques au IXe siècle.

3289 Un moine nommé *Girardus* figure dans la liste des religieux du Bec, non loin de *Turoldus episcopus* ; Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit*., t. I, p. 632.

3290 « *Girardum, cognomento Giffardum* », Paris, BnF, ms. lat. 5427, fol. 126.

3291 Le Maho J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », *Archéologie médiévale*, 6, 1976, p. 31-47.

3292 *Ibid.,* p. 31 ; van Houts E., « Robert of Torigini as Genealogist », dans Harper-Bill C., Holdsworth C., Nelson J. (dir.), *Studies in Medieval History presented to R. Allen Brown*, Woodbridge, The Boydell Press, 1989, p. 223-224.

renforcer leur position au cours des XIe et XIIe siècles. Ils se constituent un vaste honneur s'étendant du cours de la Scie à l'estuaire de la Seine et sur lequel ils lèvent un contingent d'une centaine de chevaliers[3293]. À l'origine centré sur Bolbec[3294], le fief primitif du fondateur du lignage, Osbern, cet honneur voit son centre de gravité se déplacer vers Montivilliers[3295] au cours de la phase expansionniste qui caractérise les familles de l'aristocratie normande, aux environs de 1030. Les Giffard y possèdent leur château, celui-ci constituant le centre d'un vaste ensemble territorial parfaitement compact, grossièrement circulaire, d'environ 15 kilomètres de diamètre et comprenant environ 30 paroisses. Cette implantation résulte sans doute de la campagne de distribution de terres prélevées sur les biens d'Église, en particulier sur celles du monastère de Montivilliers, que le duc Robert met en œuvre, avant 1031, au profit de ses fidèles. À compter de 1055, les Giffard s'établissent définitivement à Longueville après avoir bénéficié de la confiscation des biens de Guillaume d'Arques, comte de Talou[3296]. Cette ascension des Giffard au sein de l'aristocratie normande est favorisée par la proximité de Gautier Ier avec Guillaume le Bâtard. Son nom figure au bas des actes du duc. Il souscrit ainsi les chartes par lesquelles Guillaume concède à Saint-Wandrille l'église d'Arques (1037-1045)[3297], confirme la remise d'alleux à ce même monastère (1046-1048)[3298], retire à Fécamp la Forêt-Verte pour en investir l'abbaye rouennaise (1047-1048)[3299], remet des biens à l'abbaye de Marmoutier (1052-1058)[3300] et à l'abbaye de Jumièges (1060-1066)[3301] ou encore approuve une donation d'Hugues II de la Ferté en faveur de Saint-Ouen de Rouen (1046-1048)[3302], une autre faite à Saint-Père de Chartes par le chevalier Richard de Reviers (1060)[3303] ainsi qu'une dernière à l'abbaye de Beaumont-lès-Tours par Roger Malfillastre (1049-1066)[3304]. Cette position de confiance vaut à Gautier Ier d'être chargé par le duc, en 1054, de la défense du pays de Caux[3305]. Il accompagne par la suite Guillaume dans la conquête de l'Angleterre, fournit 30

3293 Le Maho J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », art. cit., p. 31.
3294 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant.
3295 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant *; ibid.*, p. 32-36.
3296 Le Maho J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », art. cit., p. 31.
3297 *RADN*, n° 102, p. 258-259.
3298 *Ibid.*, acte n° 106, p. 264-265.
3299 *Ibid.*, acte n° 105, p. 263-264.
3300 *Ibid.*, acte n° 141, p. 319-321.
3301 *Ibid.*, acte n° 220, p. 417-420.
3302 *Ibid.*, acte n° 107, p. 265-266.
3303 *Ibid.*, acte n° 147, p. 328-330.
3304 *Ibid.*, acte n° 227, p. 435-437.
3305 Le Maho J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », art. cit., p. 31.

navires et 100 chevaliers[3306], combat à Hastings[3307] et reçoit des terres outre-Manche[3308]. Aux environs de 1097, son fils, Gautier II, reçoit le comté de Buckingham[3309] et la famille poursuit son ascension sous le règne d'Henri Ier. L'un des fils de Gautier II, Guillaume, d'abord chanoine et sous-diacre de la cathédrale de Rouen[3310], mais aussi chapelain de Guillaume le Roux[3311], accède finalement au siège épiscopal de Winchester (1100)[3312].

Cette progression au sein de l'aristocratie va de pair avec la recherche de la prise en charge de la *memoria* familiale par les communautés monastiques. Comme on a pu l'observer pour les Crespin, ceci se traduit par d'importantes donations à plusieurs abbayes normandes et par la conversion de Giffard à la vie monastique. Ainsi, Gautier Ier Giffard donne au Bec, vers 1095, le manoir de Blackenham, dans le comté de Suffolk[3313]. C'est aussi au Bec que Girard Giffard revêt l'habit de moine sous l'abbatiat de Guillaume. On sait également par Orderic Vital que Richard, l'un des fils de Rohais, la fille de Gautier Ier, y est religieux avant d'accéder à l'abbatiat d'Ely sur ordre d'Henri Ier[3314]. Le fils aîné de Gautier Ier, Gautier II Giffard, avec sa femme Agnès de Ribemont, concède pour le salut de son âme et celui de ses ancêtres, l'église d'Hesmy[3315], qu'il tient de son épouse, à Saint-Michel du Tréport[3316]. Aux environs de 1150, son propre fils, Gautier III, donne au prieuré de Saint-Michel du Tréport, Rouge-Camp, 50 acres de terre et une hôtise à Hesmy pour le salut de son âme, celui de son épouse, Ermengarde, et celui de ses parents[3317]. À la même époque, il donne aux moines cisterciens du Valasse une livre de sel sur le revenu d'Hugues, fils d'Osbert, pour le salut de son âme, celui

3306 Van Houts E., « The Ship List of William the Conqueror », art. cit., p. 179.

3307 « *Interfuerunt huic praelio Eustachius Boloniae comes, Guillelmus Ricardi Ebroicensis comitis filius, Goisfredus Rotronis Moritoniae comitis filius, Guillelmus Osberni filius, Rodbertus tiro Rogerii de Bellomonte filius, Haimerius Toarcensis praeses, Hugo stabulariorum comes, Gualterius Giphardus et Radulfus Toenites, Hugo de Grentemaisnilio et Guillelmus de Guarenna, aliique quamplures militaris praestantiae fama celebratissimi, et quorum nomina historiarum uoluminibus inter bellicosissimos commendari deceat* », OV, livre 3, t. II, p. 174.

3308 Le Cacheux P., *Chartes du prieuré de Longueville de l'ordre de Cluny au diocèse de Rouen antérieures à 1204*, Rouen, A. Lestringant, Paris, A. Picard, 1934, p. XIII.

3309 « *Gualterio quoque cognomento Gifardo comitatum Buchingeham* », OV, t. II, livre 4, p. 263-264.

3310 Spear D. S., *The Personnel of Norman Cathedrals during the Ducal Perdiod, 911-1204*, *op. cit.*, p. 200.

3311 Musset L., « La formation d'un milieu social original : les chapelains normands du duc-roi au XIe et au début du XIIe siècle », *Cahiers des Annales de Normandie*, 22, 1988, p. 100.

3312 Franklin M. J., « Giffard, William », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford university press, 2004, 22, p. 132-134.

3313 Porée A., *Histoire de l'abbaye du Bec*, *op. cit*., t. I, p. 451 ; Berger E., Delisle L. (éd.), *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie concernant les provinces françaises et les affaires de France*, *op. cit.*, t. I, acte n° 433, p. 562-564.

3314 « *Ricardus enim Roaldem Gaulterii Gifardi filiam accepit, quae filios ei et filias peperit, Rogerium et Gislebertum, Gaulterium et Robertum, atque Ricardum Beccensem monachum, cui Henricus rex comisit Eliense coenobium* », OV, livre 8, t. IV, p. 212. Ses parents, Rohais et Richard de Bienfaite, ne sont autres que les fondateurs du prieuré anglais du Bec, Saint-Néot, ainsi que de grands bienfaiteurs de l'abbaye de la vallée de la Risle.

3315 Dép. Seine-Maritime, cant. Londinières.

3316 Laffleur de Kermaingnant P., *Cartulaire de l'abbaye Saint-Michel du Tréport*, Paris, Didot, 1880, acte n° 3, p. 8-20.

3317 *Ibid.*, acte n° 15, p. 42.

de son épouse, Ermengarde, et celui de ses parents[3318]. Il rend également à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux le gage relevant à Rouen du fief des moines qu'il possédait pour le salut de son âme, de celle d'Ermengarde et de ses parents[3319]. L'épouse de Raoul Giffard, le fils cadet de Gautier Ier, prend le voile à Montivilliers. Elle fait également don à cette occasion de tous ses biens à Salmonville[3320] (églises, dîmes, prés...) et y ajoute, avec le consentement de son fils, *Gauffridus*, ce qu'elle tient à Crevon[3321], ainsi qu'un moulin à Eu[3322]. Surtout, les Giffard vont plus loin que les Crespin : alors que ces derniers favorisent un monastère fondé par leur seigneur, Gilbert de Brionne, Gautier II Giffard fonde un prieuré, en 1093, sur sa terre de Longueville, centre de son honneur, et l'affilie à l'ordre de Cluny. Après sa mort survenue, en 1102, en Angleterre, où il a hérité du titre de comte de Buckingham, son corps est rapatrié en Normandie pour y être inhumé dans l'église de ce prieuré[3323]. Son épouse, Agnès de Ribemont, y repose également, de même que l'un de leurs fils. Le prieuré de Longueville se transforme dès lors en nécropole familiale, en charge de la *memoria* du lignage. Orderic Vital précise d'ailleurs que les moines de Cluny recommandent l'âme du comte à Dieu par des prières assidues, en reconnaissance des biens concédés[3324]. C'est dans ce contexte qu'est composé le *Miraculum beatae Fidis* par un religieux de Longueville.

À l'origine, placé sous le vocable de Notre-Dame[3325], le prieuré fondé par Gautier II change de titulature. Dans la charte de confirmation générale des biens du prieuré émise par Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie (1130), il est dédié à sainte Foy[3326]. Il est possible de proposer plusieurs explications à ce changement. D'après Paul Le Cacheux, ceci est le fait de Gautier III Giffard : celui-ci supprime la collégiale qui se trouve dans le village voisin de Sainte-Foy[3327] et en réunit les prébendes à son prieuré[3328]. Il transférerait, à cette

3318 Du Monstier A., Somménil F. (éd.), *Chronicon Valassense : truncatum a R. P. Du Monstier in sua Neustria Pia, integrum necnon variis adnotationibus vindicatum ac illustratum de novo edidit F. Somménil, presbyter Rotomagensis*, Rouen, Lebrument, 1868, p. 62-63 ; Grélois A., Follain E., Le Maho J., Cahagne J.-M., Avenel A., *Une abbaye cistercienne en pays de Caux*, Rouen, éd. des Falaises, 2 vol., 2008-2010.

3319 Rouet D., *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Préaux (1034-1227)*, Paris, éd. du CTHS, 2005, n° B15, p. 227-228.

3320 Aujourd'hui Servaville-Salmonville, dép. Seine-Maritime, cant. Darnétal.

3321 Blainville-Crevon, dép. Seine-Maritime, cant. Buchy.

3322 Dép. Seine-Maritime, ch.-l. cant ; *RADN*, acte n° 90 ter, p. 237-239 ; *Regesta Regum Anglo-Normannorum,* acte n° 212, p. 654-663.

3323 « *Gualterius quippe Gifardus comes Bucchingeham in Anglia mortuus est et inde in Normaniam ut ipse iusserat translatus est. In introitu uero basilicae beatae uirginis Mariae apud Longamuillam sepultus est* », OV, livre 11, t. VI, p. 36.

3324 « *Strenuum itaque baronem Cluniacenses monachi honorifice uenerati sunt et assiduis precibus animum eius Domino Deo commendauerunt, memores beneficiorum quae apud Longamuillam in eius elemosina ubertim adepti sunt* », OV, livre 11, t. VI, p. 38.

3325 *Ibid*., p. 36.

3326 « *Sciatis me concessisse et confirmasse Deo et* ***monachis Sancte Fidis de Longavilla***... », dans Le Cacheux P., *Chartes du prieuré de Longueville*, *op. cit.*, acte n° 1, p. 1.

3327 Dép. Seine-Maritime, cant. Longueville-sur-Scie.

3328 « *Apud Sanctam Fidem de bosco ecclesiam et omnes prebendas ad ipsam pertinentes et feriam unam ad*

occasion, les reliques de la sainte à Longueville[3329]. Toutefois, Paul Le Cacheux ne mentionne pas les sources sur lesquelles il s'appuie pour faire état de cette translation. Selon Jean Fournée, qui se situe dans la lignée de Lucien Musset, l'origine de ce vocable serait plus ancienne et remonterait à Gautier Ier Giffard : ce dernier aurait rapporté des reliques de sainte Foy d'un pèlerinage à Conques, après quoi il aurait fondé un prieuré en son honneur[3330]. Là encore, les sources ne sont pas citées. Quoi qu'il en soit, cette hypothèse pose plusieurs problèmes. D'une part, le prieuré de Longueville n'est pas fondé par Gautier Ier mais par Gautier II. D'autre part, il est à l'origine dédié à la Vierge, pas à sainte Foy. Pour admettre un éventuel rôle joué par Gautier Ier Giffard dans l'arrivée des reliques de la vierge d'Agen, il faudrait que ce dernier les dépose dans la collégiale de Sainte-Foy. En l'absence de sources, il est difficile de l'affirmer avec certitude. Tout au plus peut-on admettre que ceci est plausible dans la mesure où des liens existent entre la Normandie et le monastère du Rouergue. Le nom de sainte Foy figure dans le catalogue composé en 944 lors de l'arrivée des restes saints de Fontenelle à Saint-Pierre de Gand[3331]. Au XIe siècle, le livre de *miracula* de sainte Foy évoque Béatrice, la sœur de Richard II, un moment vicomtesse de Turenne, présentée comme protégeant des pèlerins limousins allant à Conques, maltraités par un vassal de son époux[3332]. On peut également faire état d'une tradition relative à une autre grande famille de l'aristocratie normande, les Tosny : l'intercession de sainte Foy sauverait d'une grave maladie la femme de Roger Ier de Tosny, *Gotelina* ou *Godehildis*, peut-être d'origine méridionale[3333]. En guise d'action de grâce, celle-ci souhaite se rendre à Conques mais craignant que son mari ne soit tué en route, elle renonce à son pèlerinage et construit une abbaye dédiée à la vierge d'Agen sur ses terres de Castillon, lieu plus tard renommé Conches[3334], équivalent de Conques[3335].

festivitatem Sancte Fidis », dans Le Cacheux P., *Chartes du prieuré de Longueville*, *op. cit.*, acte n° 1, p. 1.

3329 *Ibid.*, p. XIX.

3330 Musset L., « Pèlerins et pèlerinages en Normandie », art. cit., p. 139 ; Fournée J., « Le culte de sainte Foy en Normandie », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 149, 1991, p. 100.

3331 Hughebaert N., *Une translation de reliques à Gand en 944. Le* Sermo de adventu sanctorum Wandregisili, Ansberti et Vulframni in Blandinium, *op. cit.*, par. 32 A, p. 36. Sous l'abbatiat de saint Wandrille, plusieurs reliques méridionales sont rapportées à Fontenelle par le diacre Sindard, en particulier des reliques de saint Amand de Rodez et de saint Saturnin de Toulouse. Ce mouvement de transfert de reliques du sud vers le nord atteste la fascination exercée par l'Aquitaine du haut Moyen Âge, perçue comme une terre de sainteté, sur la Gaule septentrionale ; Treffort C., « L'Aquitaine, terre de sainteté ? Perceptions septentrionales de l'Aquitaine aux IXe-XIIe siècles », dans Bozóky E. (dir.), *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 43-44. Cependant, tous ces restes saints passent dans le trésor de Saint-Pierre de Gand en 944. Ils ne semblent guère gagner la vallée de la Seine au lendemain de la restauration de Fontenelle.

3332 *Liber miraculorum sancte Fidis*, *AASS*, Octobre III, par. 60, p. 316-317.

3333 Musset L., « Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du Xe au XIIIe siècle », art. cit., p. 53.

3334 Dép. Eure, ch.-l. cant.

3335 Musset L., « Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du Xe au XIIIe siècle », art. cit., p. 54-55. *A priori*, si l'on se réfère à l'étude menée par Lucien Musset sur les Tosny, ces derniers et les Giffard n'entretiennent pas de liens.

Ainsi, au début du XIIe siècle, époque de fondation du prieuré de Longueville, la sainte vierge d'Agen n'est pas une inconnue en Normandie : elle est au moins vénérée à Conches. Concernant les Giffard, il est difficile d'aller au-delà de la simple hypothèse. Au moins peut-on dire avec quelques certitudes que l'introduction du culte de sainte Foy à Longueville semble tardive et ne pas être antérieure à la fin du XIe siècle.

Dès lors, le rôle assigné au frère Girard par le moine anonyme de Longueville prend toute sa dimension. Le prieuré ayant certainement à cœur de diffuser le culte de sainte Foy et d'attirer les dévotions, Girard, de par ses liens avec la famille fondatrice, devient, sous la plume de l'auteur du *Miraculum beatae Fidis*, un agent de propagation du culte de la jeune martyre. Cependant, l'entreprise semble difficile à évaluer. En dehors de Longueville, aucune trace de relique se rattachant à la vierge d'Agen n'est relevée, pas même au Bec. Cependant, cette dernière fait, dans cette abbaye, l'objet d'une fête à trois leçons, au 2 des nones d'octobre[3336], tout comme à Jumièges. Elle est également célébrée *in capis* à la Trinité du Mont de Rouen et *in albis* à Fontenelle. Il est toutefois délicat d'établir un lien direct entre l'introduction de ces célébrations dans le sanctoral des établissements cités et le prieuré des Giffard. Néanmoins, le rôle attribué à Girard par l'auteur de ce court récit ne se limite pas à la simple diffusion du culte de sainte Foy : il est aussi, de par sa présence présentée comme indispensable, comme un intermédiaire privilégié avec la sphère céleste. Un individu se rattachant toujours, au Moyen Âge, à un réseau de sociabilité, en l'occurrence à la communauté monastique du Bec et à la parentèle des Giffard[3337] en ce qui concerne Girard, c'est aussi sur cette dernière que rejaillit cette proximité avec le sacré.

Cela n'intervient pas à n'importe quel moment de l'histoire de la famille Giffard mais au terme d'une ascension sociale qui place les Giffard de Buckingham « en tête de la classe des propriétaires » anglo-normands, au même titre que les Mandeville d'Essex, les comtes de Gloucester ou encore les comtes Roumare de Lincoln[3338]. Si à la fin de son existence, Gautier III ne semble plus faire partie des souscripteurs des actes d'Henri II, ce que Nicholas Vincent interprète comme « une sombre séparation d'avec la cour » due aux pertes engendrées par la constitution du royaume anglo-normand du duc-roi[3339], le relais paraît en revanche pris par un certain Richard Giffard[3340]. Sa souscription se retrouve à plusieurs reprises au bas des

3336 « *Sanctae Fidis virginis et martyris. Invitatorium* Regem virginum. *Responsoria* Veni sponsa. Veni electa. Feliciter virgines », dans Dickson M.-P. (éd.), *Consuetudines Beccenses,op. cit.,* p. 254.

3337 Parentèle car il n'est pas possible de préciser le degré de parenté de Girard avec le lignage des fondateurs du prieuré de Longueville.

3338 Vincent N., « Les Normands de l'entourage d'Henri II Plantagenêt », dans Bouet P. Gazeau V. (dir.), *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 82-83.

3339 *Ibid.*, p. 85-87 ; Id., « The court of Henry II », dans Vincent N. Harper-Bill C. (dir.), *Henry II: New Interpretations*, Woodbridge, Boydell Press, 2007, p. 287-288.

3340 En dépit de nos recherches, il n'est pas possible de dire avec certitude à quelle branche de la famille Giffard

chartes du duc-roi[3341]. Dans ce contexte, faire de Girard Giffard un médiateur avec la sphère céleste rejaillit sur l'ensemble de la parentèle et lui confère une dimension sacrée, dimension sans laquelle le pouvoir des Giffard resterait incomplet. Comme dans le cas des Crespin, ceci participe à un processus de hiérarchisation de l'aristocratie normande aux XIe et XIIe siècles, la manipulation du sacré opérant comme un critère de différenciation sociale au sein de l'aristocratie.

II-3 / L'aristocratie du duché, vecteur de diffusion du culte des saints ?

Force est de constater que le cas des Crespin et des Giffard reste exceptionnellement bien documenté. En effet, on ne dispose guère de textes similaires pour le reste de l'aristocratie. Dans ces conditions, il est difficile de connaître les dévotions des grands et de savoir quel usage est fait de ces dernières. Il convient donc de recourir à tous les types de sources à notre disposition.

II-3-1/ Recensions des mentions d'aristocrates usant du sacré dans nos sources

On peut en premier lieu se tourner vers l'hagiographie : il arrive que les auteurs de tels textes enregistrent le nom de grands bénéficiant de miracles. Ceci n'a pas manqué de nous frapper lors de l'étude des *Miracula sancti Clari, Pauli et Cyriaqui* où sont mentionnés *Hugo de Freschenis*, *Normannus de Hotot*, *Beatrix de Follencuria*, *Adelais de Hungemare*, *Helvisa de Barentin* ou encore *Gualterus de Valle*. Comme l'explique Alexandre de Jumièges, l'auteur de ce recueil, ces précisions doivent permettre à qui le souhaite de vérifier les faits relatés[3342]. Il en va de même de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* ainsi que des *Miracula sancti Vulfranni* composés à Fontenelle. Ceux-ci font par exemple état, à deux reprises, de la famille de l'archevêque Robert. Dans *l'Inventio,* son épouse, Herlève, s'en remet au métropolitain de Sens lors d'un accouchement particulièrement difficile[3343]. Dans les *Miracula sancti Vulfrann*i, Vulfran est de nouveau invoqué lorsque le fils de l'archevêque Robert, Guillaume, se trouve à l'article de la mort[3344]. Par ailleurs, si l'on en croit l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*,

il se rattache. Il ne peut être le descendant de Gautier III.

3341 Berger E., Delisle L. (éd.), *Recueil des actes de Henri II*, *op. cit*, t. II, acte n° 536, p. 110-111 ; acte n° 549, p. 126-128 ; acte n° 602, p. 205-205 ; acte n° 603, p. 205-206 ; acte n° 607, p. 210-213.

3342 « *Nomina personarum et loca ideo per singula miracula apposui, ut si quis forte de veritate rei dubitet, ad easdem personas vel ad eorum viciniam recurreresciat ; et quod mihi non credit, saltem ab eis ipsis, qui vitiutem miraculorum experti sunt, agnoscat* », *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaci*, p. 401.

3343 *Inventio*, par. 25, p. 43.

3344 *Miracula sancti Vulfranni*, par. 17, p. 155.

Emma de Pontchardon offre un reliquaire un argent destiné à abriter les restes de saint Vulfran et à remplacer l'ancienne châsse de bois[3345]. Les *Miracula sancti Vulfranni* citent également l'épouse du chambellan de Guillaume de Normandie, Raoul, en demande d'héritiers[3346]. Il s'agit, la plupart du temps, de brèves mentions. La *Translatio Vulganii*, elle, livre davantage d'informations sur le rôle joué par un certain Turold dans le transfert du corps de Vulgan, dont les reliques sont à l'origine conservées à Lens, dans son château de la Ferté[3347]. Quant aux *Miracula* de Fécamp, ils relatent longuement la manière dont Godard des Vaux sauve le Précieux Sang d'un vol perpétré par un ancien moine cistercien.

Il ne faut pas non plus négliger des sources autres qu'hagiographiques et en particulier la documentation historiographique ou encore les actes de la pratique, même si les dévotions des aristocrates y sont assez peu mises en avant. On apprend malgré tout, grâce à une chronique recopiée par le mauriste Alexis Bréard, dans son *Histoire de Saint-Wandrille*, que Gérard Flaitel remet un doigt de saint Étienne au monastère de Fontenelle (1036)[3348]. On sait également par Orderic Vital, lorsqu'il fait état du conflit opposant Guillaume Le Roux et Robert Courtheuse, que Robert de Meulan exige du duc de Normandie la restitution du château d'Ivry, confié à son père par Guillaume le Conquérant puis échangé contre celui de Brionne. À cette occasion, il jure par saint Nicaise qu'il en cuira à Robert Courteheuse, si celui-ci ne se plie pas à cette injonction[3349]. Quant à la documentation diplomatique, si elle permet d'éclairer le contexte d'une *translatio* de restes saints ou de la donation d'un reliquaire, comme on va le voir par la suite, elle se fait en revanche rarement le reflet de la spiritualité des grands laïcs. Tout au plus relève-t-on deux actes faisant état d'une dévotion particulière. Dans le premier, Yves de Beaumont [-sur-Oise] fait remise à Dieu ainsi qu'aux saints Wandrille, Ansbert et Vulfran des droits de gouvernail sur les navires montant et descendant la Seine, en vue de Conflans[3350]. Dans le second, *Rainaldus, filius Vileberti Pain*, ainsi que ses sœurs, cèdent un pré à la Trinité et à sainte Catherine[3351]. En dehors de ces deux cas, les donations sont faites à un établissement religieux, pas à un saint en particulier. La question est

3345 *Inventio,* par. 26, p. 43-44.
3346 *Miracula sancti Vulfranni*, par. 11, p. 153.
3347 La Ferté-Saint-Samson, dép. Seine-Maritime, cant. Forges-les-Eaux.
3348 Paris, BnF, ms. lat. 14 377, p. 21 ; Louise G., *La seigneurie de Bellême, X^e^-XIIe siècles. Dévolution des pouvoirs territoriaux et construction d'une seigneurie de frontière aux confins de la Normandie et du Maine à la charnière de l'an Mil*, *op. cit.*, p. 159.
3349 « *Eodem tempore alia turbatio in Neustria surrexit. Robertus comes Mellenti muneribus et promissis Guillelmi regis turgidus de Anglia uenit, Rotomagum ad ducem accessit, et ab eo arcem Ibreii procaciter repetiit. Cui dux respondit, 'Equipollens mutuum patri tuo dedi, Brionnam nobile castrum pro arce Ibreii'. Comes Mellenti dixit, 'Istud mutuum non concedo, sed quod pater tuus patri meo dedit habere uolo. Alioquin per sanctum Nigasium faciam tibi quod displicebit'* », OV, livre 8, t. IV, p. 204.
3350 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 25, p. 70.
3351 *Cartulaire de la Sainte Trinité du Mont,* acte n° 98, p. 469.

donc de savoir quels sont les critères qui amènent un aristocrate à céder ses biens à un établissement précis. Son choix peut certes être guidé par sa dévotion à un saint dont les reliques font l'objet d'une vénération particulière dans le monastère élu comme cela semble être le cas d'Yves de Beaumont ou de *Rainaldus*. Toutefois, cela peut aussi s'expliquer par des motifs de proximité géographique ou encore par l'insertion des bienfaiteurs des abbayes dans le tissu féodal normand. L'étude de la pancarte délivrée au Bec en 1077 a ainsi montré que la générosité des Crespin envers ce monastère entraîne celle de leurs vassaux[3352]. Dans ce contexte, il est donc difficile de voir dans une donation le seul résultat d'un culte voué à un saint.

Les vocables, dès lors qu'ils sont choisis par les grands pour leurs fondations, abbayes ou églises, fournissent des indices plus sûrs. On sait par exemple que les comtes d'Eu placent leur fondation du Tréport sous la protection de Dieu et de saint Michel[3353] ou que Raoul le chambellan et son fils, Guillaume de Tancarville, dédient leur collégiale puis leur abbaye de Boscherville à saint Georges[3354].

Reste maintenant à savoir si l'on est en mesure de donner du sens à ces différentes mentions.

II-3-2/ Des motivations difficiles à cerner faute de sources complémentaires

La plupart du temps, les motivations des aristocrates dont les noms ont été relevés restent difficiles à expliquer. Ceci n'est possible que si l'on est en mesure de recouper les informations fournies par l'hagiographie ou l'historiographie avec d'autres sources. C'est par exemple le cas d'Herlève ou encore d'Emma de Pontchardon et de Gérard Flaitel dont les donations respectives d'un reliquaire et du doigt de saint Étienne au monastère de Saint-Wandrille trouvent du sens grâce à la documentation diplomatique.

Herlève n'est autre que la femme de Robert, archevêque de Rouen mais aussi comte d'Évreux. À ce titre, Robert possède un vaste domaine situé sur la rive droite de la Seine, s'étendant sur la bordure de friches longeant le fleuve, depuis la racine du méandre de

3352 Gazeau-Goddet, « L'aristocratie autour du Bec au tournant de l'année 1077 », art. cit., p. 90-91.

3353 « *In nomine sancte et individue Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Anno ab Incarnatione Domini M° tricesimo sexto, ego Robertus, comes Augensis, consilio Maurilii archiepiscopi Rothomagensis et Willermi Normannorum ducis, sed et aliorum tam episcoporum quam obtimatum Normanniae, hominumque meorum laude, et precipue monitu uxoris mee Beatricis comitisse, abbatiam in honorem Dei et sancti Michaelis archangeli apud Ulterisportum constituo...* », dans Laffleur de Kermaingnant P., *Cartulaire de l'abbaye Saint-Michal du Tréport*, Paris, Typographie de Firmin-Didot, 1880, acte n° 1, p. 1.

3354 « *Radulfus autem meus magister auleque et camere mee princeps, instinctu divino tactus, ut in vera petra esset fundatus, ecclesiam supradicti martyris Christi Georgii que erat parva reedificare a fundamentis inchoavit, et ex proprio in modum crucis consummavit, officinasque ibidem Christo famulantibus necessarias fabricare fecit* », *RADN*, acte n° 197, p. 382.

Jumièges jusqu'à la vallée de Lillebonne[3355]. Fontenelle se trouve donc placé au centre de ces possessions. La proximité géographique permet certainement d'expliquer les liens noués entre Herlève et le monastère de la vallée de la basse Seine. L'invocation de saint Vulfran par l'épouse du comte d'Évreux n'est pas un acte isolé : les donations évoquées par l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* se retrouvent notamment dans un acte ducal (1074) où il est fait allusion à des droits d'usage que les moines de Saint-Wandrille possèdent autour de leur abbaye, dans les forêts de Caudebec et de Gauville[3356]. Par ailleurs, Herlève est également inhumée à Fontenelle, de même que son fils, Richard, comte d'Évreux († 1067), et le successeur de Richard, Guillaume († 1118)[3357]. Concernant maintenant Gérard Flaitel, la remise du doigt de saint Étienne s'inscrit dans le contexte d'une *conversio* tardive. Lorsque Gérard Flaitel se fait moine à Fontenelle, il remet par la même occasion un certain nombre de possessions localisées dans la région d'Exmes-Argentan[3358]. Il en va de même pour Emma de Pontchardon. Si l'on ne dispose guère d'informations sur cette dernière, on sait au moins que le don du reliquaire intervient lors de son entrée en religion : il n'est pas rare que les moines offrent logis, protection et support spirituel à des veuves, en échange de donations substantielles pour l'entretien du monastère. Ces femmes vivent alors non à l'intérieur de l'abbaye elle-même mais dans quelque partie du domaine monastique située à proximité de l'église abbatiale[3359]. C'est très certainement le cas d'Emma de Pontchardon qui cède deux *villae* situées sur la Touques, Ticheville[3360] et le Breuil[3361], une troisième nommée Croisilles[3362], sur l'*Elesma*[3363]. Lorsque l'on ne dispose pas de telles sources complémentaires, il est extrêmement difficile de déterminer avec certitude les motivations des aristocrates lorsque ceux-ci invoquent un saint en particulier. Il en va ainsi de l'épouse de Raoul le Chambellan, Avitia, mentionnée par les *Miracula sancti Vulfranni*. Raoul et ses descendants, les seigneurs de Tancarville, ne font guère partie des bienfaiteurs connus de Fontenelle. Faut-il voir dans la démarche d'Avitia le fruit d'une possible « spécialisation » de saint Vulfran[3364] ou le fruit d'une certaine proximité géographique entre le centre de l'honneur des Tancarville

3355 Le Maho J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », art. cit., p. 25.
3356 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 37, p. ; Le Maho J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », art. cit., p. 27.
3357 Le Maho J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », art. cit., p. 25.
3358 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 22, p. 66-67.
3359 Van Houts E., « L'oralité dans l'hagiographie normande aux XIe et XIIe siècles », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, *op. cit.*, p. 92.
3360 Dép. Orne, cant. Vimoutiers.
3361 Dép. Calvados, cant. Blangy-le-Château.
3362 Dép. Orne, cant. Gacé.
3363 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 12, p. 51.
3364 *Supra*, p. 294.

et le monastère de la vallée de la basse Seine ? En l'absence de sources complémentaires, il reste délicat de dépasser le stade de la simple hypothèse.

II-3-3/ Des saints mis au service de l'enracinement territorial d'un lignage

Quelques cas, mieux documentés, permettent en revanche d'affirmer que l'usage que font certains grands de la sainteté accompagne le processus de territorialisation de leur pouvoir.

Il en va probablement ainsi de Turold, à l'origine de la translation du corps de saint Vulgan. Ce personnage n'est connu que par la seule *Translatio sancti Vulgani*. Il y est présenté comme un des *primates Northmannorum*, sans plus de détail. Selon Pierre Bauduin, plusieurs aristocrates portant ce nom apparaissent dans l'entourage ducal, dans le second quart du XIe siècle : Torold, le connétable de Robert le Magnifique, Turold, le chambrier de la duchesse Gonnor, ou encore Torold, le précepteur de Guillaume le Bâtard[3365]. En l'absence de précision supplémentaire, il est difficile de savoir si le dénommé Turold mis en scène dans la *Translatio sancti Vulganii* est bien l'un d'eux et si oui, lequel. Si ce texte ne nous apporte que peu d'informations sur l'identité de ce personnage, il ne nous éclaire pas davantage sur les motivations de ce dernier. Le recours à la documentation diplomatique peut ouvrir quelques pistes. On sait ainsi que le culte de saint Vulgan est bien attesté dans la région de la Ferté, en 1037-1045, lorsque Hugues Ier de la Ferté fonde l'abbaye de Sigy-en-Bray[3366], ensuite soumise à la juridiction de Saint-Ouen de Rouen[3367]. Sans doute cet Hugues de la Ferté est-il le fils de Turold : une charte de donation à Saint-Ouen fait état d'un certain « *Hugo, Turoldi filius* »[3368]. Tout ce que l'on peut dire dans ce contexte, c'est que cette famille, fraîchement implantée dans le pays de Bray cherche, de manière tout à fait classique, à pérenniser son enracinement territorial en doublant son château d'une abbaye placée sous protection d'un saint obscur dont les reliques sont acquises quelques temps auparavant. Le corps de Vulgan est, par la suite, transféré à Saint-Ouen de Rouen lorsque Sigy-en-Bray passe sous la juridiction du monastère rouennais[3369].

Autre cas, mieux documenté : celui de Robert de Meulan qui, si l'on en croit Orderic Vital, jure sur saint Nicaise lorsqu'un différend l'oppose au duc de Normandie. Afin de comprendre la signification de cette invocation, il importe tout d'abord de présenter en

3365 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 293.
3366 Dép. Seine-Maritime, cant. Argueil.
3367 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 293 ; *RADN*, acte n° 103, p. 260-262 ; acte n° 107, p. 265-267.
3368 *RADN*, acte n° 37, p. 141-142.
3369 *Ibid.*, acte n° 103, p. 260-262 ; acte n° 107, p. 265-267.

quelques lignes le personnage. Ce dernier appartient à la prestigieuse famille des Beaumont dont la politique religieuse a fait l'objet de nombreuses études[3370]. L'ancêtre-fondateur du lignage, Onfroy dit de Vieilles, fils de *Turold* ou *Turulf* et d'une sœur de la duchesse Gonnor, Duveline[3371], occupe, au début du XIe siècle, une place au sommet de l'aristocratie normande. Sa souscription figure au bas de trois actes ducaux délivrés par Richard II, entre 1017 et 1025, en faveur de Saint-Père de Chartes[3372], d'un diplôme de Robert le Magnifique pour l'abbaye de Fécamp[3373], d'une charte concédée à Saint-Wandrille[3374]. Le fondateur du lignage des Beaumont est fortement implanté dans la moyenne et basse vallée de la Risle, et plus particulièrement autour de Campigny[3375], Condé-sur-Risle[3376], Corneville-sur-Risle[3377], Fort-Moville[3378], Manneville-sur-Risle[3379], Pont-Audemer[3380], Préaux[3381], Saint-Martin-Saint-Firmin[3382], Selles[3383], Tourville[3384]. Son mariage avec Aubrée lui permet de prendre pied sur la rive droite de la Risle, donc dans le diocèse de Rouen, cadre de notre étude, sans doute à Brestot[3385], Éturqueraye[3386] et La Haye-Aubrée[3387]. Par achats, il renforce sa position dans la vallée de la Risle[3388] et, par usurpations et donations, il étend son patrimoine vers la vallée de

3370 Gazeau V., *Monachisme et aristocratie : l'exemple de la famille de Beaumont*, *op. cit.* ; Id., « Le domaine continental de l'abbaye de Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux au XIe siècle », art. cit., p. 165-183 ; Id. « Le temporel de l'abbaye Saint-Pierre de Préaux au XIe siècle », art. cit., p. 237-254 ; Id., « De l'usage des souscriptions et de l'utilité de leur étude : remarques sur l'aristocratie normande dans la première moitié du XIe siècle. L'exemple d'Onfroy (dit de Vieilles) », dans Crouch D., Thompson K (dir.), *Normandy and its Neighbours, 900-1250*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 215-221 ; Crouch D., *The Beaumont Twins. The Roots and Branches of Power in the Twelfth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986 ; Id., « Robert of Beaumont, count of Meulan and Leicester: his Lands, his Acts, and his Self-Image », dans Fleming D. F, Pope J. M. (dir.), *Henri I and the Anglo-Norman World. Studies in Memory of C. Warren Hollister*, Woodbridge, The Boydell Press, 2006, p. 91-116 ; Id., « Between Three Realms: the Acts of Waleran II, count of Meulan and Worcester », dans Vincent N. (dir.), *Records, Administration and Aristocratic Society in the Anglo-Norman Realm*, Woodbridge, The Boydell Press, 2009, p. 75-90.

3371 « *Vunfridus de Vetulis Turoldi filius…* », OV, t. II, livre 3, p. 12 ; van Houts E., « Robert of Torigny as Genealogist », art. cit., p. 224-225.

3372 *RADN*, actes n° 29, 32 et 50 ; Gazeau V., « De l'usage des souscriptions et de l'utilité de leur étude : remarques sur l'aristocratie normande dans la première moitié du XIe siècle. L'exemple d'Onfroy (dit de Vieilles) », art. cit., p. 216-218.

3373 *RADN*, acte n° 85, p. 226 ; Gazeau V., « De l'usage des souscriptions et de l'utilité de leur étude », art. cit., p. 219.

3374 *RADN*, acte n° 55, p. 176 ; Gazeau V., « De l'usage des souscriptions et de l'utilité de leur étude », art. cit., p. 219.

3375 Dép. Eure, cant. Pont-Audemer.

3376 Dép. Eure, cant. Montfort-sur-Risle.

3377 Dép. Eure, cant. Pont-Audemer.

3378 Dép. Eure, cant. Beuzeville.

3379 Dép. Eure, cant. Pont-Audemer.

3380 Dép. Eure, ch.-l. cant.

3381 Dép. Eure, cant. Pont-Audemer.

3382 Dép. Eure, cant. Saint-Georges-du-Vièvre.

3383 Dép. Eure, cant. Pont-Audemer.

3384 Tourville-sur-Pont-Audemer, dép. Eure, cant. Pont-Audemer ; Gazeau V., *Monachisme et aristocratie*, *op. cit.*, p. 58.

3385 Dép. Eure, cant. Montfort-sur-Risle.

3386 Dép. Eure, cant. Routot.

3387 Dép. Eure, cant. Routot ; Gazeau V., *Monachisme et aristocratie*, *op. cit.*, p. 62.

3388 *Ibid.*, p. 64-65.

la Seine, à Aizier[3389] et Sainte-Opportune-la-Mare[3390], à Bouafles[3391]. Le mariage du fils d'Onfroy, Roger, avec Adeline, la fille de Galeran Ier, comte de Meulan[3392], s'inscrit dans une perspective d'expansion territoriale dans la vallée de la Seine, vers le Vexin français[3393]. Onfroy est également connu pour son rôle dans le développement du monachisme dans la vallée de la Risle. Il restaure Saint-Pierre de Préaux, avec le concours des moines de Saint-Wandrille (1034), et fonde, à la demande de son épouse, Aubrée, Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux (après 1040)[3394]. Les enfants d'Onfroy et Aubrée, Roger, Robert, Guillaume et Dunelme, poursuivent l'enracinement territorial de la famille. Roger de Beaumont élimine les frères Tosny (1040). On le trouve également dans l'entourage du duc-roi : il assiste notamment la reine Mathilde dans le gouvernement de la Normandie durant la conquête de l'Angleterre, se voit confier la garde du comte Morcar en 1071[3395] ainsi que la garde du château d'Ivry[3396]. Homme pieux, il favorise les abbayes de Saint-Pierre et Saint-Léger de Préaux mais aussi le Bec, Saint-Martin de Troarn, Saint-Taurin d'Évreux ou encore Saint-Wandrille[3397] et fonde la collégiale de Beaumont-le-Roger[3398]. Son mariage avec Adeline de Meulan a une portée considérable sur l'extension des patrimoines monastiques normands, en premier lieu celui de l'abbaye du Bec : Roger de Beaumont et Hugues de Meulan se montrent particulièrement généreux à son égard. Ainsi, un diplôme octroyé au Bec par Philippe Ier (1077) consacre l'implantation de l'abbaye en Île-de-France, notamment avec la cession des collégiales Notre-Dame de Poissy et Saint-Nicaise de Meulan[3399]. Robert fils d'Onfroy exerce, quant à lui, la fonction de sénéchal dans les années 1035-1048[3400]. Il favorise essentiellement Saint-Pierre de Préaux, où il est inhumé à sa mort, ainsi que Saint-Wandrille[3401]. Guillaume appartient aux bienfaiteurs de Saint-Pierre de Préaux[3402] et Dunelme, à ceux de Saint-Léger de Préaux[3403]. Le fils de Roger de Beaumont et Adeline, Robert, consolide l'implantation de la famille dans la vallée de la Seine lorsqu'il hérite du comté de Meulan, en l'absence de descendant direct

3389 Dép. Eure, cant. Quillebeuf-sur-Seine.
3390 Dép. Eure, cant. Quillebeuf-sur-Seine.
3391 Dép. Eure, cant. Les Andelys ; Gazeau V., *Monachisme et aristocratie*, *op. cit.*, p. 65-74 ; Id., « Le temporel de l'abbaye Saint-Pierre de Préaux au XIe siècle », art. cit., p. 237-254.
3392 Meulan-en-Yvelines, dép. Yvelines, ch.-l. cant.
3393 Gazeau V., *Monachisme et aristocratie*, *op. cit.*, p. 74-77 ; Bauduin P., *La première Normandie, op. cit.*, p. 262.
3394 Gazeau V., *Monachisme et aristocratie*, *op. cit.*, p. 43-47.
3395 *Ibid.*, p. 106.
3396 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 212.
3397 Gazeau V., *Monachisme et aristocratie*, *op. cit.*, p. 107.
3398 *Ibid.*, p. 127-132.
3399 Prou M. (éd.), *Recueil des actes de Philippe Ier*, Paris, Kilcksieck, 1908, acte n° 90, p. 232-234 ; Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 264.
3400 Gazeau V., *Monachisme et aristocratie*, *op. cit.*, p. 138-140.
3401 *Ibid.*, p. 142-147.
3402 *Ibid.*, p. 150-151.
3403*Ibid.*, p. 152.

d'Hugues II de Meulan qui prend l'habit monastique au Bec (1078), et en s'assurant la fidélité du vicomte de Mantes[3404]. Avant ceci, Robert fait lui aussi partie des proches du duc et de ses successeurs : il combat aux côtés de Guillaume à Hastings et bénéficie de sa proximité avec Guillaume le Roux puis avec Henri Beauclerc. Il reçoit en retour le comté de Leicester (1101). Sa position lui vaut également d'épouser la nièce du roi de France, Isabelle de Vermandois[3405]. Après sa mort (1116), son fils, Galéran II de Beaumont-Meulan (1104-1166), reçoit les terres de la famille situées sur le continent tandis que le frère jumeau de Galéran, Robert, reçoit l'immense majorité des terres anglaises[3406]. Plus précisément, Galéran II hérite des honneurs de Pont-Audemer, Beaumont et Brionne ainsi que du comté de Meulan[3407]. Il reçoit plus tard le comté de Worcester des mains d'Étienne de Blois dont il est un actif soutien durant la guerre civile[3408], avant d'accorder sa fidélité à Mathilde l'Emperesse (1141) alors qu'en Normandie l'avance des Angevins menace ses terres. Ce retournement lui vaut la remise de la forteresse de Montfort-sur-Risle[3409] par Geoffroy Plantagenêt. C'est ainsi que le comte de Meulan-Leicester se retrouve à la tête d'importantes possessions réparties autour de Worcester, en Angleterre, et sur le continent entre la Risle et la Seine, dans le comté d'Évreux, en Normandie et dans le comté de Meulan, dans le Vexin français[3410]. Pourtant en dépit de l'aide apportée aux Plantagenêts par Galéran, notamment lors la prise de Rouen, Geoffroy ne lui fait pas totalement confiance. Son influence décline après l'accession d'Henri II au trône (1154), notamment en raison de sa proximité avec Louis VII. Sa participation au côté du roi de France à une campagne dans le Vexin lui vaut de se voir confisquer ses forteresses de Pont-Audemer et Beaumont-le-Roger. Il finit par se faire moine à Préaux où il est enterré. C'est donc à l'un des plus grands lignages normands que l'on a affaire.

L'épisode relaté par Orderic Vital s'inscrit dans un contexte d'expansion vers la vallée de la Seine. Le choix de prendre Nicaise à témoin n'est guère fortuit. On a en effet vu que Robert, fils de Roger de Beaumont, hérite de l'honneur de Meulan, lorsque son oncle maternel, Hugues de Meulan, resté sans descendant, décide de prendre l'habit monastique au Bec (1078)[3411]. Or existe à Meulan un prieuré dédié à Nicaise, fondé par le grand-père maternel de Robert, Galéran Ier de Meulan[3412]. Prisonnier à la bataille de Varaville (1057), ce

3404 Bauduin P., *La première Normandie*, p. 262-263.
3405 Crouch D., « Robert of Beaumont, count of Meulan and Leicester: his Lands, his Acts, and his Self-Image », art. cit., p. 91-94.
3406 Crouch D., *The Beaumont Twins. The Roots and Branches of Power in the Twelfth Century*, *op. cit.*, p. 8.
3407 Crouch D., *The Beaumont Twins. The Roots and Branches of Power in the Twelfth Century*, *op. cit.*, p. 9.
3408 *Ibid.*, p. 30.
3409 Dép. Eure, ch.-l. cant.
3410 Crouch D., « Between Three Realms : the Acts of Waleran II, count of Meulan and Worcester », art. cit., p. 75.
3411 Gazeau V., *Monachisme et aristocratie au XIe siècle*, *op. cit.*, p. 76.
3412 Kahn Herrick S., *Imagining the Sacred Past. Hagiography and Power in Early Normandy*, *op. cit.*, p. 109.

dernier fait le vœu de construire une église en l'honneur de l'apôtre du Vexin s'il recouvre la liberté. Il semble ainsi faire de saint Nicaise son protecteur et s'acquitte de sa promesse en 1062, en fondant une collégiale sur l'île de Meulan, à l'emplacement d'une église précédemment dédiée à Notre-Dame[3413]. Primitivement desservie par des chanoines sous la juridiction laïque des comtes de Meulan, elle est cédée, en qualité de prieuré, au Bec en 1077[3414].

En reprenant la dévotion de son aïeul à son compte, Robert s'inscrit dans la lignée de ses ancêtres maternels et se pose en maître de l'honneur de Meulan dont il vient d'hériter. Cela va de pair avec le déplacement du centre de gravité de son pouvoir. Alors que son père, Roger, fait du château de Beaumont [-le-Roger] le cœur de ses possessions au point de prendre son nom[3415], Robert, lui, met en avant sa qualité de comte de Meulan. C'est sous cette titulature qu'il se désigne dans les 32 chartes étudiées par David Crouch[3416]. De même, son sceau, conservé à l'université de Keele, le représente en chevalier, brandissant une lance, paré du titre de comte de Meulan[3417]. Dans ce contexte, saint Nicaise revêt une fonction identificatoire et recourir à son intercession contribue à ancrer le pouvoir de Robert à Meulan, à lier les destinées de Meulan et d'Ivry. En agissant ainsi, Robert reprend et met en avant la dévotion la plus à même de soutenir le processus d'enracinement territorial plutôt que de contribuer à développer certains cultes, à l'instar de Turold qui importe le culte de saint Vulgan dans le diocèse de Rouen ou de Godard des Vaux qui participe à ce qui ressemble à une campagne de lancement du culte du Précieux Sang.

C'est cette logique identificatoire qui paraît prévaloir dans la « politique de la sainteté » mise en œuvre par les Beaumont. Tout au long de leur expansion territoriale, ces derniers adoptent les dévotions à l'honneur dans les domaines dont ils font l'acquisition. Ceci est visible à travers les vocables attribués aux établissements religieux fondés par les membres du lignage. Ainsi, lorsque Onfroy de Vieilles et son épouse, Aubrée, fondent un monastère féminin à Préaux (diocèse de Lisieux), ils le placent sous la protection de saint Léger. Certes, le culte de saint Léger est implanté de longue date dans la région rouennaise et nombreux sont les établissements normands à détenir certaines de ses reliques[3418]. Toutefois, si le choix

3413 Houth E., *Recueil des chartes de Saint-Nicaise de Meulan, prieuré de l'ordre du Bec*, Paris, Champion, 1924, p. VII.

3414 *Ibid.*, acte n° 1, p. 1-2

3415 L'inverse est également vrai.

3416 Crouch D., « Robert of Beaumont, count of Meulan and Leicester: his Lands, his Acts, and his Self-Image », art. cit., p. 99-116.

3417 Au revers, le comte de Meulan est représenté en sa qualité d'*earl* de Leicester, en tenue civile, tenant en sa main une épée pointée vers le bas, représentation reprenant les codes de la « majesté » royale ; *ibid.*, p. 95-96.

3418 On a relevé la présence de restes de saint Léger à Fontenelle, Fécamp, Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, Sainte-Catherine-du-Mont ou encore au Bec. Il patronne 13 églises paroissiales dans le diocèse de Rouen : celles d'Anxtot (dép. Seine-Maritime, cant. Bolbec, comm. Parc d'Anxtot), de Beauregard (commune non

d'Onfroy et Aubrée se porte sur l'évêque d'Autun pour leur fondation, c'est que ce dernier est porteur de sens pour eux. En effet, il importe de souligner que l'église paroissiale de La Haye-Aubrée, village de défrichement d'où est originaire l'épouse d'Onfroy, est précisément dédiée à saint Léger[3419]. Il est certes difficile de proposer une explication à ce regain d'intérêt accordé à un culte d'origine mérovingienne. Il est en revanche possible de supposer que le choix opéré par Onfroy et Aubrée procède du processus de territorialisation du pouvoir placé sous la protection d'un saint à l'œuvre chez les membres de l'aristocratie à cette époque. L'abbaye féminine de Préaux donne en quelque sorte une cohérence aux possessions d'Onfroy et de son épouse, placées sous la protection de l'évêque d'Autun, empruntée à la dot même d'Aubrée. De même, saint Nicolas fait partie des dédicaces attribuées aux églises fondées par les Beaumont. Il en va ainsi de l'église paroissiale de Beaumont [-le Roger][3420] qui doit son origine à Roger de Beaumont en personne[3421]. Le choix de cette dédicace s'explique certainement par l'implantation d'Onfroy de Vieilles et de ses descendants dans la vallée de la Risle et en particulier à Brionne[3422] qui joue le rôle de relais dans le développement du culte de l'évêque de Myre, à compter des années 1030[3423]. Ceci ne semble pas être un acte isolé puisque, après la dévastation du comté de Meulan par les troupes royales, en 1109, le fils de Roger, Robert, fait reconstruire le château sur la rive droite de la Seine et y fonde une collégiale Saint-Nicolas[3424]. En recourant aux saints Nicolas, Léger et Nicaise, les Beaumont en appellent finalement à un arbitrage céleste pour légitimer leurs prétentions territoriales.

Ainsi, pour les Beaumont comme pour Turold, il s'agit de renforcer leur mainmise sur des possessions fraîchement acquises en les plaçant sous la protection d'un saint.

identifiée), Delincourt (dép. Oise, cant. Chaumont-en Vexin), Gousseauville (dép. Seine-Maritime, cant. Eu, comm. Incheville), Guillerville (dép. Seine-Maritime, cant. Bolbec, comm. non identifiée), Iville-sur-Seine (dép. Eure, cant. Le Neubourg), La Haye-Aubrée (dép. Eure, cant. Routot), Le Mesni-Théribus (dép. Oise, cant. Auneuil), Menucourt (dép. Val d'Oise, cant. Pontoise), Oberbosc (dép. Seine-Maritime, cant. Fauville-en-Caux, comm. non identifiée), Saint-Léger-aux-Bois (dép. Seine-Maritime, cant. Blangy-sur-Bresle), Saint-Léger-du-Gennetey (dép. Eure, cant. Bourgtheroulde-Infreville), Yébleron (dép. Seine-Maritime, cant. Fauville-en-Caux).

3419 Gazeau V., « Les saints dans la vallée de la Risle aux XIe-XIIe siècles », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, *op. cit.*, p. 142 ; Id., *Monachisme et aristocratie au XIe siècle : l'exemple de la famille de Beaumont*, *op. cit.*, p. 59-62 ; Id., « Le domaine continental de Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux au XIe siècle », art. cit., p. 165-183 ; Id., « Les saints dans la vallée de la Risle aux XIe-XIIe siècles », art. cit., p. 142 ; Trân-Duc L., *Les dédicaces d'églises du diocèse de Rouen et leur contribution à l'histoire du culte des saints au Moyen Âge*, *op. cit.*

3420 Dép. Eure, ch.-l. cant.

3421 Caresme M., Charpillon A., *Dictionnaire topographique de toutes les communes du département de l'Eure,* Paris, Res Universis, 1992, t. I, p. 238-239.

3422 En 1089, Roger de Beaumont se voit échanger la forteresse d'Ivry, remise par Robert Courteheuse à Guillaume de Breteuil, contre le château de Brionne ; Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 212.

3423 Gazeau V. et Le Maho J., « Les origines du culte de saint Nicolas en Normandie », art. cit., p. 156-158.

3424 Rouen, BM, ms. 1193 (Y 44), fol. 47v ; Crouch D., *The Beaumont Twins. The Roots and Branches of Power in the Twelfth Century*, *op. cit.*, p. 197 ; Id., « Robert of Beaumont, count of Meulan and Leicester: his Lands, his Acts, and his Self-Image », art. cit., p. 115-116.

II-3-4/ Des dévotions liées aux fonctions des aristocrates : de l'usage des saints guerriers

Il n'est pas non plus anodin que certains aristocrates recourent à des saints guerriers tels que saint Georges et saint Michel pour leurs fondations, à l'instar des seigneurs de Tancarville et des comtes d'Eu.

En effet, c'est sous le vocable de saint Georges qu'est placée la collégiale en forme de croix édifiée par Raoul le Chambellan à Saint-Martin-de-Boscherville, sur l'emplacement d'une petite église préexistante. Certes, cette dernière est déjà dédiée à saint Georges. Le culte du martyr de Cappadoce est ancien en Normandie[3425]. Si l'on en croit les *Gesta* des abbés de Fontenelle, en 747, des reliques de saint Georges, et plus particulièrement un fragment de sa mâchoire, sont miraculeusement apportées par les flots, dans le Cotentin, à Portbail[3426]. De là, elles passent ensuite dans le trésor de Fontenelle. L'inventaire composé à Gand, en 944, fait d'ailleurs état de restes appartenant à saint Georges[3427]. Le culte de ce dernier est attesté en dehors du monastère de la vallée de la basse Seine : 15 églises paroissiales portent sa titulature[3428]. Que Raoul le Chambellan conserve ce vocable pour sa collégiale doit néanmoins être considéré comme hautement significatif. D'après Esther Dehoux, le modèle de sainteté véhiculé par saint Georges participe à la promotion du guerrier. Il enjoint cependant celui-ci de ne pas laisser libre cours aux démons de la violence mais d'employer ses armes pour écarter les dangers, tout en restant à la place qui est la sienne, en vertu du pouvoir qui lui a été délégué. De ce fait, saint Georges concourt à l'affirmation de l'aristocratie par le biais du service du prince[3429]. Ceci est d'ailleurs souligné par la statuaire de l'église abbatiale construite sur ordre du fils de Raoul, Guillaume de Tancarville, ce dernier ayant souhaité remplacer la collégiale par une abbaye[3430]. Ainsi, on remarque, sur la corbeille historiée du portail ouest, une représentation du saint portant une fibule sur l'épaule droite. La présence de cette fibule

3425 Gazeau V., « Ordericus Vitalus and the Warrior Saints », à paraître ; Id., « Orderic Vitalis and the Cult of Saints », à paraître.

3426 Dép. Manche, cant. Barneville-Carteret.

3427 Huyghebaert N., *Une translation de reliques à Gand en 944*, *op. cit.*, par. 31 A, p. 33.

3428 Bois-Gauthier (dép. Seine-Maritime, cant. Argueil, comm. La-Chapelle-Saint-Ouen), Bourgueil (commune non identifiée), Bréauté (dép. Seine-Maritime, cant. Goderville), Colmesnil (aujourd'hui Colmesnil-Manneville, dép. Seine-Maritime, cant. Offranville), Grainville-la-Renard (commune non identifiée), Gros-Theil (dép. Eure, cant. Amfreville-la-Campagne), Le Catelier (dép. Seine-Maritime, cant. Longueville-sur-Scie), Le Heaulme (dép. Val-d'Oise, cant. Marines), Mezières-en-Vexin (dép. Eure, cant. Écos), Montreuil-l'Argillé (dép. Eure, cant. Broglie), Pont-Saint-Pierre (dép. Eure, cant. Fleury-sur-Andelle), Saint-Georges-de-Gravenchon (dép. Seine-Maritime, cant. Lillebonne, comm. Notre-Dame-de-Gravenchon), Saint-Georges-sur-Fontaine-le-Bourg (dép. Seine-Maritime, cant. Clères), Saint-Martin de Boscherville (dép. Seine-Maritime, cant. Duclair), Valmartin (dép. Seine-Maritime, cant. Pavilly, comm. Butot).

3429 Dehoux E., *Saints guerriers. Georges, Guillaume, Maurice et Michel dans la France médiévale (XIe-XIIIe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 102-103.

3430 Le Maho J., « Autour de la fondation de l'abbaye de Boscherville (début du XIIe siècle). Quelques observations historiques et archéologiques », *Bulletin de la commission départementale des antiquités de la Seine-Maritime*, 43, 1996, p. 129.

rappelle que l'utilisation de la violence sans délégation de pouvoir reste illégitime. Associée au manteau qu'elle retient, elle est synonyme d'investiture. Elle inscrit l'homme qui la porte au sein d'une hiérarchie, manifeste sa capacité à commander et montre que le pouvoir exercé est pleinement légitime parce que délégué[3431]. Lorsque le commanditaire est un grand laïc, comme c'est le cas à Saint-Georges de Boscherville, la sculpture se fait déclaration d'intention. Elle signale que Guillaume de Tancarville sert le duc et bénéficie d'une délégation d'autorité. Elle atteste sa fidèle subordination au maître de la Normandie[3432]. Effectivement, le lignage des Tancarville, l'un des plus importants de la principauté, doit sa position au service du prince. Ses membres appartiennent à cette aristocratie qui assume des charges auliques. Le privilège de servir à la cour, certes lié à la naissance, contribue à asseoir le pouvoir de cette famille tout en augmentant sa richesse et sa renommée[3433].

Raoul, fils de Gérard, ancêtre du lignage, fait son apparition dans les chartes ducales sous le principat de Robert le Magnifique (1028-1035), en qualité de précepteur du jeune Guillaume[3434] ou en qualité de *camerarius*[3435]. Cette fonction, mi-domestique, mi-publique, lui vaut d'accompagner le prince lors des cortèges et autres grandes cérémonies, de verser de l'eau sur ses mains le jour du couronnement et avant chaque repas, rituel traduisant symboliquement la familiarité existant entre les deux hommes[3436]. La charge devient par la suite héréditaire et passe à l'un des fils que Raoul a eus avec Avitia[3437], Guillaume. Ce dernier est mentionné aux côtés d'Henri Ier et profite des largesses du duc-roi outre-Manche[3438]. Il porte le titre associé à l'honneur de Tancarville, bien que l'on ne puisse dire avec certitude à quelle date ce domaine est concédé à cette famille. D'après Jacques Le Maho, il semble que cette donation soit effective dès les années 1050, du vivant de Raoul[3439]. Sans nul doute est-elle destinée à rétribuer un fidèle serviteur du pouvoir ducal, position dont Raoul et ses descendants tirent leur légitimité.

Le choix des comtes d'Eu, qui placent leur abbaye du Tréport sous la patronage de saint Michel, est également porteur de sens. Esther Dehoux, dans sa thèse consacrée aux

3431 *Ibid.*, p. 86.
3432 *Ibid.*, p. 103.
3433 Billoré M., *De gré ou de force. L'aristocratie normande et ses ducs (1150-1259)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 219.
3434 *RADN*, acte n° 197, p. 382.
3435 *Ibid.*, acte n° 114, p. 277 ; acte n° 123, p. 293 ; acte n° 131, p. 305 ; acte n° 137, p. 314 ; acte n° 138, p. 315 ; acte n° 142, p. 323 ; acte n° 148 p. 331 ; acte n° 191, p. 374 ; acte n° 198, p. 386 ; acte n° 219, p. 417 ; acte n° 231, p. 446 ; acte n° 233, p. 449.
3436 Billoré M., *De gré ou de force. L'aristocratie normande et ses ducs (1150-1259)*, *op. cit.*, p. 223.
3437 Avitia n'est autre que l'épouse de Raoul le Chambellan mentionnée dans les *Miracula sancti Vulfranni*.
3438 Green J., *Henry I. King of England and Duke of Normandy*, *op. cit.*, p. 100.
3439 Le Maho J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », art. cit., p. 18-19.

saints guerriers, souligne la singularité de l'intérêt porté par les princes normands à l'archange. D'après elle, cette dévotion participe à l'invention de la Normandie. En particulier, le recours à saint Michel vise à assurer la protection du territoire de la principauté mais aussi à en définir les limites[3440]. Ainsi, sous le principat de Richard II, la multiplication des offrandes et la découverte des reliques de saint Aubert resserrent les liens entre le Mont Saint-Michel et le diocèse d'Avranches. Elles contribuent par ailleurs à l'affirmation de l'emprise normande sur une région longtemps soumise à des forces extérieures[3441]. Ceci explique très certainement que Guillaume le Bâtard encourage le comte d'Eu, Robert Ier, à placer sa fondation du Tréport, située sur la frontière septentrionale du duché, sous la protection de saint Michel. Le comté d'Eu, démembré du domaine princier sous le principat de Richard Ier, occupe avant tout une position défensive, la principauté normande devant faire face, sur sa frontière septentrionale, à de puissants voisins, plus particulièrement à Herbert II de Vermandois et Arnoul de Flandre. Eu revêt, dans ces conditions, une fonction hautement stratégique que le prince a tout intérêt à faire garder. Pour ce faire, les comtes d'Eu[3442] bénéficient successivement d'une large délégation de l'autorité ducale, notamment sur le plan militaire[3443]. Lors de la fondation de Saint-Michel du Tréport, il est attendu de Robert Ier qu'il assiste le duc de ses conseils et de son épée[3444]. L'association entre le comte d'Eu et l'archange au Tréport n'est guère donc fortuite et vise à placer la frontière septentrionale du duché sous une protection sacrée.

Ainsi, le recours aux saints guerriers par certains grands comme les seigneurs de Tancarville et les comtes d'Eu semble avant tout lié aux fonctions exercées par ces derniers. Ceci participe sans doute à leur distinction au sein de l'aristocratie.

II-3-5/ Les aristocrates : vecteurs de diffusion des cultes ?

Si, au vu de ce qui a été écrit, on peut établir que les seigneurs normands choisissent avec soin les saints qu'ils vénèrent et sous la protection desquels ils se placent, il est en revanche plus délicat d'établir leur rôle dans le rayonnement des différents cultes à l'honneur dans le diocèse de Rouen. On dispose parfois de quelques indices ténus. Ainsi, il est probable que Godard des Vaux contribue à la diffusion du culte du Précieux Sang dans le pays de Caux. Comme on l'a déjà écrit, le texte des *miracula* fécampois le présente comme participant à ce qui ressemble à

3440 Dehoux E., *Saints guerriers. Georges, Guillaume, Maurice et Michel dans la France médiévale (XIe-XIIIe siècle)*, *op. cit.*, p. 129.
3441 *Ibid.*, p. 129 ; *Normannia monastica*, t. I, p. 40-41.
3442 Le comté d'Eu est d'abord confié à un batârd de Richard Ier, Godefroy, puis au frère de ce dernier, Guillaume, avant de revenir au fils de Godefroy, Gilbert de Brionne, et enfin à celui de Guillaume, Robert Ier aux environs de 1050.
3443 Bauduin P., *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 298.
3444 Deck S., « Le comté d'Eu sous les ducs », art. cit., p. 106-107.

une « campagne de lancement » dans la région. Ce même Godard des Vaux et son père favorisent peut-être également le rayonnement du culte de Marie-Madeleine dans les environs de Fécamp : l'église paroissiale créée dans l'essart de Goderville, remis par Henri II à son justicier, lui est dédiée[3445]. Turold et Hugues de la Ferté participent également à l'introduction du culte de saint Vulgan dans le diocèse de Rouen et à Saint-Ouen en faisant transférer le corps de l'ermite picard au château de la Ferté puis dans l'abbaye de Sigy-en-Bray, placée sous la juridiction de l'abbaye rouennaise. En dehors de ces quelques cas, il est souvent bien difficile d'établir la responsabilité des aristocrates dans le développement de telle ou telle dévotion. On en veut pour preuve le cas du culte de saint Vulfran, implanté dans l'Hiémois où une église est dédiée au métropolitain de Sens à Trun[3446]. Il est séduisant d'y voir l'influence des Beaumont. On se souvient en effet de quelle manière l'auteur de l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*, alors chapelain d'Adelize, l'épouse de Roger de Beaumont, incite cette dernière à recourir au pouvoir d'intercession de Vulfran lorsque sa fille tombe subitement paralysée dans la cour du château d'Annebecq alors qu'elle est en train de jouer[3447]. Après cette guérison miraculeuse, Roger de Beaumont remet l'église Saint-Georges au monastère de la vallée de la Seine (1086)[3448]. Le frère de Roger, Robert, fait également partie des bienfaiteurs de Fontenelle[3449]. Il ne serait donc pas illogique, dans de telles conditions, que Vulfran fasse l'objet d'une dévotion particulière chez les Beaumont, même si celle-ci ne laisse guère de traces. Toutefois, cette piste n'est pas la seule possible. On peut également envisager de voir, dans la présence de cette église Saint-Vulfran à Trun, la marque d'Emma de Pontchardon, elle aussi mentionnée dans l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni*[3450] et possessionnée à proximité, notamment à Ticheville, le Breuil et Croisilles, biens qu'elle cède au monastère de Fontenelle lors de son entrée en religion[3451]. Il est aussi possible que cette abbaye joue un rôle dans la diffusion du culte de Vulfran hors de ses murs : une fois le domaine de Ticheville remis par Emma de Pontchardon, les moines de Saint-Wandrille y fondent un prieuré en l'honneur de

3445 Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique (928 / 929-1190)*, *op. cit.*., t. III, acte C4, p. 758-760.

3446 Dép. Orne, ch.-l. cant.

3447 *Inventio*, par. 67, p. 77.

3448 Van Houts E., « Historiography and Hagiography at Saint-Wandrille », art. cit., p. 237 ; *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 42, p. 96-97.

3449 Il donne notamment les églises de Saint-Marcouf, Saint-Martin et Saint-Germain de Varreville (dép. Manche, cant. Sainte-Mère-l'Église), Sainte-Honorine d'Andouville (Andouville-la-Hubert, dép. Manche, cant. Sainte-Mère-l'Église) et Notre-Dame de Pouville (Sainte-Marie-du-Mont, dép. Manche, cant. Sainte-Mère-l'Église) ainsi que le domaine de Foucarville (dép. Manche, cant. Sainte-Mère-l'Église) ; Lot. F., *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, *op. cit.*, acte n° 19, p. 62-64, acte n° 21, p. 65-66.

3450 On se souvient qu'Emma de Pontchardon fait réaliser un reliquaire en argent en l'honneur de Vulfran et cède à Fontenelle les *villae* de Ticheville, le Breuil et Croisilles lors de son entrée en religion.

3451 Pontchardon n'est qu'à une vingtaine de kilomètres de Trun.

Vulfran[3452]. Enfin, on ne doit pas non plus écarter une possible influence des Montgommery : l'église de Trun est cédée par Roger de Montgommery, en 1068, à Saint-Martin de Troarn[3453]. Or, Roger de Montgommery apparaît, en qualité de souscripteur, dans plusieurs chartes de Fontenelle[3454]. En l'absence d'informations supplémentaires, il est tout simplement impossible de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses. On touche là aux limites de l'exercice.

Si les grands usent manifestement de la sainteté pour accompagner le processus de territorialisation de leur pouvoir, cette politique ne fait guère l'objet d'une entreprise comparable à celle des Crespin ou des Giffard. En définitive, le recours à l'écrit hagiographique ne concerne pas l'ensemble de l'aristocratie. Si le rapport au sacré de cette dernière laisse quelques traces ténues, c'est essentiellement le fait de sources monastiques.

3452 Musset L., « Ticheville », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1984, p. 4.
3453 Sauvage R.-N., *L'abbaye Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux des origines au XVIe siècle*, Caen, 1911 (Mémoires de la Société des Antiquaires, 34), p. 168.
3454 *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, acte n° 11, p. 44 ; acte n° 13, p. 53 ; acte n° 23, p. 68.

Il semble donc qu'il y ait bien chez certains membres de l'aristocratie une volonté de lier leur destin à un saint particulier. Ceci est particulièrement net chez les Crespin et les Giffard. Ainsi, les auteurs des textes les mettant en scène, intimement liés à ces familles, présentent ces dernières comme entretenant des relations particulières avec la Vierge et sainte Foy. Chez les Crespin comme chez les Giffard, la rédaction de ces œuvres intervient alors que ces lignages sont engagés dans un double processus de patrimonialisation de l'honneur et de territorialisation du pouvoir. Les Crespin s'implantent à Neaufles où ils ont reçu une forteresse des mains du duc Guillaume (c. 1052), forteresse dès lors tenue de droit héréditaire par Guillaume Ier Crespin et ses descendants. Les Giffard s'implantent, eux, à Longueville après avoir bénéficié de la confiscation des biens de Guillaume d'Arques, comte de Talou (1055). Le *Miraculum quo B. Mariae subvenit Guillelmo Crispini seniori* et le miracle composé par un moine du prieuré de Longueville, en plaçant les Crespin de Neaufles sous la protection particulière de la Vierge et en faisant des Giffard des intermédiaires entre les hommes et sainte Foy, contribuent à la construction d'un pouvoir ancré dans le sacré. Cet usage de la sainteté apparaît également en filigrane dans le reste de notre documentation. Bien qu'ils ne fassent pas l'objet d'une entreprise hagiographique comparable à celle observée pour les Crespin et les Giffard, les Beaumont semblent accorder une attention toute particulière aux saints susceptibles de soutenir leur processus d'enracinement territorial. De même, les seigneurs de Tancarville et les comtes d'Eu se placent sous la protection de saints guerriers afin de valoriser leur fonction au sein de la principauté. De tels choix participent à un travail symbolique de représentation des élites, notamment en agissant comme un critère de reconnaissance sociale et de distinction au sein de l'aristocratie. Toutefois, les traces laissées par cette « politique de la sainteté » sont ténues. Il faut bien souvent se contenter d'une allusion dans un texte ou d'un simple vocable... La question est donc maintenant de savoir dans quelles circonstances les grands ont recours à l'écrit hagiographique pour doter leur pouvoir d'une dimension sacrée. Pour répondre avec précision à cette question, il faudrait pour cela sortir du diocèse de Rouen et élargir le champ de l'enquête à l'ensemble de la principauté normande, ce qui dépasse largement le cadre de cette thèse, centrée sur le diocèse de Rouen.

Conclusion générale

Au IXe siècle, la vallée de la Seine est touchée de plein fouet par les invasions scandinaves. Les textes hagiographiques composés *a posteriori*, entre le Xe et le XIIe siècle, s'attardent longuement sur la fuite des religieux, loin de la zone de troubles. Des récits stéréotypés, comparables aux *translationes et miracula sancti Philiberti* d'Ermentaire, dépeignent les moines emportant leurs plus précieuses reliques afin de les mettre en lieu sûr. Les restes de saint Ouen et des martyrs du Vexin trouvent ainsi successivement refuge à Gasny, dans le Vexin, à Condé-sur-Aisne puis en Lotharingie. Les corps des saints Wandrille et Ansbert sont emportés dans les domaines septentrionaux de l'abbaye de Fontenelle et connaissent maintes tribulations avant d'atteindre Boulogne où le comte de Flandre s'en empare pour les remettre à Saint-Pierre de Gand. Les moines de Jumièges se replient dans leur prieuré d'Haspres avec les reliques des saints Aycadre et Hugues. La dépouille de sainte Austreberte, initialement conservée à Pavilly, finit sa course à Montreuil-sur-Mer. À en croire les sources, cela n'est que temporaire : nombre de ces restes saints regagnent la région rouennaise une fois les troubles passés, sans jamais avoir été perdus de vue ni divisés. Le corps de saint Ouen est ainsi restitué, intact, à son abbaye d'origine en 918. Selon les *inventiones* composées dans les mêmes circonstances, d'autres reliques, laissées sur place dans la tourmente, sont miraculeusement retrouvées au retour des religieux. C'est le cas de la dépouille de saint Vulfran, mise au jour à l'occasion de travaux entrepris dans la crypte de l'église abbatiale de Fontenelle. Par conséquent, la rupture dans la pratique des cultes occasionnée par les invasions scandinaves ne serait que passagère. Les hagiographes tiennent là un discours destiné à masquer la désorganisation qui accompagne pourtant bel et bien les invasions scandinaves. En effet, même si à terme l'impact des incursions Vikings sur la région reste limité, les nouveaux venus s'insérant dans les cadres pré-existants, il n'en reste pas moins vrai qu'il ne faut pas minimiser l'impact psychologique des raids menés par les envahisseurs sur les moines, leurs cibles de choix. Les Scandinaves savent parfaitement jouer de la terreur qu'ils inspirent. Les déplacements décousus des moines de Fontenelle, connus par le seul texte quasi contemporain des faits, semblent refléter la panique qui s'empare des religieux. Les *Miracula sancti Wandregesili* constituent néanmoins une exception dans la littérature hagiographique produite dans le diocèse de Rouen : les *translationes* s'attachent la plupart du temps à rendre les trajets plus linéaires qu'ils ne le sont certainement en réalité. Le

parti pris des hagiographes, œuvrant au lendemain de la fondation de la principauté normande, et parfois même plus d'un siècle après les événements relatés, ne se comprend qu'à l'aune de la restauration monastique en cours dans le diocèse de Rouen, caractérisée par une quête intensive de reliques. Les auteurs des récits de translations et autres miracles cherchent avant tout à démontrer l'authenticité des restes saints nouvellement acquis et mis en valeur. Il en va par exemple ainsi de saint Vulfran : pour que son culte puisse se développer à Fontenelle au XIe siècle, les religieux de la vallée de la basse Seine se doivent de démontrer que la dépouille du métropolitain de Sens n'a jamais quitté son monastère afin de mettre un terme définitif aux prétentions des moines de Saint-Pierre de Gand, ces derniers revendiquant également la possession de ces reliques. Il semble donc que les sources hagiographiques donnent une image quelque peu tronquée de l'impact des invasions scandinaves sur la pratique des cultes dans le diocèse de Rouen. En se focalisant sur les reliques restituées ou miraculeusement retrouvées, les hagiographes laissent sans doute dans l'ombre des restes saints définitivement perdus, à l'instar des reliques du monastère féminin pré-normand de Fécamp. Dans la mesure où la chronique du manuscrit 528 et le *Libellus de revelatione* véhiculent l'image d'une Normandie vidée de ses habitants et abandonnée à la suite des invasions, *topos* destiné à justifier la refondation et non la restauration de l'abbaye du pays de Caux, rien ne nous est parvenu des cultes mis à l'honneur par les moniales du haut Moyen Âge. Des saints honorés par ces dernières, des reliques vénérées, sans doute ne saura-t-on jamais rien... Il faut par conséquent admettre que nos connaissances relatives à l'état des dévotions en vigueur au haut Moyen Âge dans le diocèse de Rouen sont lacunaires.

Les faits semblent mieux établis au lendemain de la fondation de la principauté normande. Il ressort clairement de la documentation que les monastères sont alors dépourvus de reliques. Aussi, la restauration monastique s'accompagne-t-elle d'un vaste mouvement de quête de restes saints. Entamé au Xe siècle, celui-ci perdure tout au long de la période étudiée et même au-delà. Il revêt plusieurs formes. Il s'agit en premier lieu de restitutions, les religieux usant de ces dernières afin d'établir un lien avec le passé pré-normand de leur abbaye. Le cas de saint Ouen est le mieux connu : organisé à l'initiative de l'évêque-abbé de Saint-Ouen de Rouen et du nouveau maître du comté de Rouen, Rollon, le retour du corps du saint évêque intervient quelques années seulement après le traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 918. Le désir de retrouver les restes de leurs saints fondateurs ne quitte d'ailleurs jamais les communautés monastiques. Ce n'est qu'au XIVe siècle que les moines de Fontenelle se voient restituer par Saint-Pierre de Gand le bras de leur saint fondateur, Wandrille, sous le vocable duquel leur abbaye est pourtant placée dès le XIe siècle. Quant à l'abbaye de Jumièges, elle

recouvre une côte et le maxillaire inférieur de saint Philibert au XVe siècle. Aussi, faute de mieux, les religieux du XIe siècle procèdent-ils à des inventions *ex nihilo* de reliques « oubliées » dans la tourmente. Privés du corps de saint Wandrille, les moines de Fontenelle procèdent à l'*inventio* miraculeuse de la dépouille de saint Vulfran. La possession de restes saints liés au passé pré-normand du monastère est d'autant plus nécessaire pour la communauté monastique restaurée que celle-ci est très certainement composée de religieux flamands, disciples de Mainard, sans lien avec les religieux de la vallée de la basse Seine réfugiés à Boulogne au IXe siècle. Or c'est précisément sur ce rapport que se fondent nombre de prétentions territoriales du monastère restauré. Saint Vulfran constitue une sorte de chaînon manquant. Les trésors des abbayes profitent par ailleurs des courants d'échanges dans lesquels la région rouennaise est insérée : au delà de la légende mettant en scène le dénommé Syméon, la présence à la Trinité du Mont de Rouen d'huile suintant du corps de sainte Catherine d'Alexandrie atteste les relations existant entre Rouen et le Proche-Orient ainsi que la fascination exercée par ce dernier sur l'Occident chrétien. Les trésors s'étoffent également au gré de l'évolution du patrimoine des communautés monastiques. On se souvient de quelle manière Saint-Ouen de Rouen acquiert le corps de saint Vulgan lorsque le prieuré de Sigy-en-Bray entre en sa possession. Les réseaux de confraternité sont également mis à contribution. C'est par ce biais que Fontenelle obtient une côte de sainte Amalberge dont le corps est conservé à Saint-Pierre de Gand, cela amenant à reconsidérer la nature des relations entre les deux communautés, longtemps étudiées à travers le prisme d'une supposée rivalité. Il en va de même des liens d'*amicitia* fondés sur l'échange de biens matériels et spirituels, destinés à intégrer les bienfaiteurs des monastères dans la *societas* des religieux. C'est certainement dans ce but que Robert Champart, une fois archevêque de Londres, offre à Jumièges, dont il a été l'abbé, plusieurs reliques d'origine anglaise ou que Mathilde l'Emperesse fait profiter le trésor du Bec de ses largesses. Enfin, les communautés monastiques cherchent à répondre à l'évolution de la spiritualité comme en témoigne le culte qui se développe autour du Précieux Sang à Fécamp.

Si les abbayes sont autant soucieuses de reconstituer et d'enrichir leur trésor de reliques, c'est que ces dernières leur sont indispensables à plusieurs titres. D'une part, elles sacralisent l'espace ecclésial à une époque où l'Église s'emploie à séparer les sphères sacrée et profane. Les restes saints constituant autant de points de contact entre le Ciel et la Terre, s'opère par leur intermédiaire la conjonction des mondes terrestre et céleste au sein des bâtiments ecclésiaux. D'autre part, la mise en valeur de certaines de ces reliques permet à quelques établissements de s'imposer comme sanctuaires. Ces entreprises connaissent des

fortunes variées. D'après les recueils de *miracula* composés à Saint-Ouen, l'abbaye rouennaise étend son influence sur un espace coïncidant avec la Chrétienté occidentale. Le trait est certainement exagéré mais présente l'intérêt de révéler les intentions des moines : drainer à eux un grand nombre de pèlerins, rivaliser avec le Mont Saint-Michel et empêcher le développement de toute concurrence, au moyen d'une politique de la sainteté particulièrement agressive, caractérisée par des captures de pèlerinages. Fécamp n'emploie pas les mêmes méthodes mais cela ne l'empêche pas de rayonner au-delà des cadres de la province ecclésiastique de Rouen et ce, bien avant le développement du culte du Précieux Sang. Fontenelle et la Trinité du Mont de Rouen, en se tournant essentiellement vers leurs dépendants et grâce à une ébauche de spécialisation des saints dont ils conservent les reliques, s'imposent comme des sanctuaires régionaux et polarisent un espace correspondant globalement à l'étendue du diocèse de Rouen. Le prieuré de Duclair exerce son influence au niveau local et draine avant tout l'aristocratie qui gravite autour de Jumièges dont il dépend. Quant au Bec, il ne parvient pas réellement à s'imposer comme sanctuaire, en dépit des moyens mis en œuvre pour bénéficier du succès rencontré dans la région par le culte de saint Nicolas, bien implanté depuis le XIe siècle.

Ce double mouvement de quête et de mise en valeur de reliques observé entre le IXe et le XIIe siècle répond à la problématique posée en introduction. En effet, les cultes mis en à l'honneur sont porteurs d'identités collectives et constituent autant de programmes d'unification à l'intention des groupes pour lesquels ils sont produits. Le culte de saint Valentin qui se développe à Jumièges sert de ciment à la communauté monastique et à ses dépendants. Ces dévotions peuvent aussi soutenir des identités qui transcendent les seules communautés monastiques. Il en va ainsi du culte de saint Ouen. Certes, les moines rouennais tiennent à retrouver la dépouille du saint évêque sous le vocable duquel le monastère est placé depuis le haut Moyen Âge. Il ne faut néanmoins pas oublier que le prélat fait aussi office de saint poliade depuis le VIIe siècle. La *translatio sancti Audoeni anno 918* prend soin de rappeler cette fonction et met en scène le désarroi de la population privée de ces reliques au lendemain des invasions scandinaves. La possession du corps de l'évêque rouennais justifie ainsi la position du monastère de Saint-Ouen au sein de la cité. C'est également dans ce contexte qu'il convient de replacer l'intérêt que les religieux portent à saint Romain dont le culte se développe à la cathédrale voisine et qui tend à assumer une fonction similaire. Revendiquer la possession du chef du prédécesseur de saint Ouen est un moyen pour les moines rouennais de conserver leur place. Dans le même registre d'idées, il n'est pas non plus anodin que les saints mis à l'honneur dans le sanctoral des communautés monastiques

appartiennent dans leur immense majorité au groupe des « confesseurs » du haut Moyen Âge. Ceux-ci incarnent une sorte d'« âge d'or » du monachisme bénédictin. Leur omniprésence dans les calendriers liturgiques témoigne d'une certaine crispation des monastères face à la concurrence que peuvent représenter les nouveaux ordres cisterciens et mendiants. Seuls les établissements nouvellement fondés, à l'instar du Bec et des fondations aristocratiques de Boscherville et du Tréport, se montrent plus réceptifs aux nouveaux modèles de sainteté. Le monastère de Boscherville est ainsi placé sous le vocable de saint Georges, saint guerrier par excellence dont le culte est en vogue au XIe siècle. Un tel choix n'a rien de fortuit : il est à mettre en relation avec l'identité du fondateur de l'abbaye, Raoul de Tancarville. Le culte de saint Georges participe en effet à la promotion du guerrier usant de ses armes pour écarter les dangers, en vertu d'un pouvoir qui lui a été délégué. Il incarne l'identité d'une aristocratie devant sa position au service du prince, ce qui est le cas du chambellan du duc. Les cultes sont donc porteurs d'un message idéologique et politique.

C'est précisément là le cœur de notre propos. Le cas des seigneurs de Tancarville n'est pas isolé. Les grands de la principauté normande implantés dans le diocèse de Rouen s'illustrent effectivement par leur « politique de la sainteté » et sont en cela des acteurs à part entière du développement du culte des saints. L'action des comtes de Rouen puis des ducs de Normandie est la mieux documentée. Dès le lendemain du traité de Saint-Clair-sur-Epte, Rollon intervient dans le retour du corps de saint Ouen à Rouen. Le toit de Saint-Marcouf est miraculeusement apporté par les flots à Fécamp sous le principat de Guillaume Longue Épée. Richard Ier procède à l'*elevatio* des reliques de saint Ouen en 989. Il intervient également dans les translations des restes des saints Maxime et Vénérand à Fontenelle (964) et de saint Sever à Rouen, de même que dans le transfert d'un sang sacramentel et dans la découverte du Précieux Sang à Fécamp. Guillaume le Bâtard joue manifestement un rôle dans la venue à Mondeville des reliques de saint Ouen et sainte Catherine (1047). On peut également se demander s'il ne contribue pas au voyage entrepris par le corps de saint Ouen en Angleterre au lendemain de la conquête. Mathilde l'Emperesse fait don de restes saints à l'abbaye du Bec dont elle est la bienfaitrice. Henri II, il fait procéder à la translation des reliques des saints Contest, Flavien et Sidoine, des Afre, Geneviève et Perpétue derrière le maître-autel de la Sainte-Trinité de Fécamp (1162). Il est aussi associé à la redécouverte du Précieux Sang, là encore à Fécamp (1171). Il participe également à la diffusion des cultes d'Édouard le Confesseur et de Thomas Becket en Normandie. Cette dernière dévotion est aussi valorisée par Richard Cœur de Lion.

Ces différentes interventions soutiennent la construction du pouvoir ducal. Favoriser le

retour du corps de saint Ouen à Rouen (918) fait de Rollon le garant de la prospérité matérielle de la région. Il permet également au nouveau venu de s'insérer dans les cadres pré-existants et de s'agréger aux élites franques tout en conservant la fonction cultuelle dont sont traditionnellement investis les chefs scandinaves dans la religion nordique ancienne. Le recours aux reliques offre aussi aux princes normands la possibilité de sacraliser leur pouvoir lorsque celui-ci est en construction ou se trouve fragilisé. On a, par exemple, vu comment Richard Ier place la transmission de son pouvoir sous la protection du sang sacramentel conservé à Fécamp. Ce geste concourt à affermir le principe dynastique à une époque où le principe de primogéniture mâle n'est pas encore définitivement établi. De même, Henri II use non seulement des reliques pour sacraliser son accession au trône d'Angleterre après le long conflit qui l'oppose à Étienne de Blois mais également pour rivaliser avec son homologue capétien. Les interventions des princes dans les affaires de reliques accompagnent par ailleurs la construction de l'espace sur lequel s'exerce leur pouvoir. Nombre de restes saints acquis proviennent de régions frontalières, en voie d'intégration ou encore soumises à des influences extérieures, et sont transférés vers les centres de pouvoir de la nouvelle principauté. À l'inverse, sont observées des translations de reliques normandes vers les territoires nouvellement acquis. C'est par exemple le cas de la dépouille de saint Ouen transportée à Mondeville, en 1047, puis en Angleterre à la suite de la conquête de 1066, dans une région en voie de « pacification ». Les restes saints contribuent à la construction d'un espace-réseau. La manipulation du sacré participe ainsi à l'exercice du pouvoir princier et lui confère une dimension théocratique. Certaines reliques semblent privilégiées par les princes normands. C'est notamment le cas du corps de saint Ouen dont le contact est recherché dès le principat de Rollon, ce dernier étant pleinement conscient de la dimension civique du culte du prélat, tout comme Richard Ier ou encore Guillaume peuvent l'être par la suite. L'intérêt porté par les ducs normands aux restes saints est loin de constituer un cas unique. Les comtes de Flandre et les ducs d'Aquitaine agissent de même : au cours du Moyen Âge, le pouvoir politique semble rechercher une légitimation par le sacré.

Le cas de Raoul de Tancarville évoqué plus haut permet également de conclure que cette politique de la sainteté n'est pas le privilège des seuls ducs : l'aristocratie du duché ne manipule certes pas les reliques mais s'illustre par des dévotions particulières. Ce recours au sacré soutient le double processus de patrimonialisation des honneurs et de territorialisation du pouvoir auquel on assiste dans la principauté normande aux XIe-XIIe siècle. Cela est assez net dans le cas des Crespin pour lesquels on dispose d'un *miraculum quo B. Maria subvenit Guillelmo Crispino seniori* composé par Miles Crespin, alors préchantre de l'abbaye du Bec.

Ce récit, mêlant hagiographie et généalogie, place le lignage de Neaufles sous la protection de la Vierge en personne et revendique pour lui un pouvoir qui puise sa légitimité dans le sacré, à l'instar des ducs de Normandie. L'œuvre du moine du Bec coïncide avec l'ascension de cette famille et la patrimonialisation de l'honneur de Neaufles.

Qu'il s'agisse des ducs ou des aristocrates, leurs interventions ne semblent pas suivre de plan préétabli et obéir à une quelconque préméditation. En agissant de la sorte, les grands suivent leurs propres intérêts avant tout. Parfois, ceux-ci recoupent ceux des moines. Rollon se sert de la dépouille de saint Ouen pour légitimer son installation à la tête du comté de Rouen, tout comme les religieux rouennais en ont besoin puisque le prélat incarne leur identité. De même, Miles Crespin, quand il rédige son *miraculum quo B. Maria subvenit Guillelmo Crispino seniori*, sert autant son lignage que le monastère du Bec auquel il appartient. Néanmoins, cette convergence d'intérêt n'est pas systématique. À travers le récit qu'ils font du *conventus* de Mondeville (1047), les moines de Saint-Ouen de Rouen s'efforcent de minimiser le rôle joué par Guillaume le Bâtard dans l'entreprise afin de revendiquer une certaine autonomie vis-à-vis de du pouvoir temporel dans la mise en œuvre de la réforme de l'Église. Cette relation refléterait une concurrence entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. En fait, moines, ducs et grands mènent chacun leur « propre politique de la sainteté », celle-ci obéissant à une logique propre. Les monastères usent de leurs reliques pour se doter d'une identité et s'imposer comme sanctuaires. Les ducs cherchent à rehausser leur pouvoir d'une dimension sacrée et les grands se placent sous la protection de saints particuliers afin de soutenir le double processus de patrimonialisation et de territorialisation de leur pouvoir.

Ce dernier aspect est le plus difficile à saisir. Le *Miraculum* composé par Miles Crespin reste néanmoins exceptionnel. Il faut la plupart du temps se contenter de traces plus ténues. La politique de la sainteté des Beaumont-Meulan, des seigneurs de Tancarville et des comtes d'Eu, destinée à soutenir leur enracinement territorial, se laisse deviner au détour d'une allusion ou par le biais des vocables des églises qu'ils fondent. On touche là aux limites du sujet. Le recours à l'écrit hagiographique, destiné à doter le pouvoir d'une dimension sacrée, ne concerne pas l'ensemble de l'aristocratie implantée dans le diocèse de Rouen. Cette observation soulève de nouveaux questionnements. La question est de chercher à savoir pourquoi certains des grands ont recours à ce type de récit et d'autres non. Faut-il notamment y voir un critère de reconnaissance sociale et de distinction au sein des élites ? L'échantillon dont nous disposons à l'heure actuelle n'est guère suffisant pour se prononcer. Afin d'apporter une réponse plus assurée, il conviendrait de quitter le cadre de la région rouennaise et d'élargir le champ de l'enquête à l'ensemble de la principauté normande et de la province ecclésiastique

de Rouen. Une telle enquête permettrait de savoir s'il existe, hors du diocèse de Rouen, des œuvres comparables au *miraculum quo B. Maria subvenit Guillelmo Crispino seniori* et, par conséquent, s'il existe un genre spécifique que nous pourrions qualifier d'« hagiographie aristocratique ». En cas de réponse positive, il conviendrait également de chercher à comprendre les circonstances dans lesquelles il s'épanouit, de réfléchir à sa fonction sociale.

Liste des abréviations

AASS	*Acta sanctorum*
ADSM	Archives départementales de la Seine-Maritime
BM	Bibliothèque municipale
BnF	Bibliothèque nationale de France
Cartulaire de la Sainte-Trinité-du Mont	Déville A. (éd.), *Cartulaire de la Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen*, Paris, 1840.
Chartes de l'abbaye de Jumièges	Vernier J.-J. (éd.), *Chartes de l'abbaye de Jumièges*, Rouen, A. Lestringant,1916, 2 vol.
Dudon de Saint-Quentin	*De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, dans Lair J. (éd.), *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 23, 1858.
Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille	Lot F., *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, Paris, Champion, 1913
Gesta abbatum Fontanellensium	Pradié P. (éd.), *Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille)*, Paris, Les Belles-Lettres, 1999.
GG	Davis R. H. C., Chibnall M. (éd.), *The Gesta Guillelmi of William of Poitiers*, Oxford, Clarendon Press, 1998.
GND	Van Houts E. (éd.), *The Gesta Normannorum Ducum of William of Jumièges*, Oxford, Clarendon Press, 1992 (Oxford Medieval Texts).
Inventio	Laporte J. (éd.), *Inventio et miracula sancti Vulfranni*, *Mélanges* (Société de l'Histoire de Normandie), Rouen, Lestringant, Paris, Picard, 1938, p. 1-87.

Libellus de revelatione	*Libellus de revelatione, aedificatione et auctoritate Fiscannensis*, *PL*, 151, col. 699-724.
MGH	*Monumenta Germaniae Historica*
Miracula	Langfors A., « *De miraculis quae in in ecclesia Fiscanensi contigerunt*. Source du poème français de Madrid », *Annales Academiae Scientarum Fennicae*, série B, t. XXV, 2, 1932, p. 3-32.
Miracula sanctae Austreberthae	*AASS*, février, II, 1864, p. 427-429.
Miracula sanctae Catharinae	*Analecta Bollandiana*, 22, 1903, p. 423-438.
Miracula sancti Audoeni I	*AASS*, août, IV, 1867, p. 825-837.
Miracula sancti Audoeni II	*AASS*, août, IV, 1867, p. 837-839.
Miracula sancti Nicolai	*Miracula sancti Nicolai conscripta a monacho Beccensi, Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI*, Bruxelles, II, p. 405-432.
Miracula sancti Valentini	Le Huërou A., *Baudri de Bourgueuil. Œuvres en prose (textes hagiographiques),* t. III, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 124-161.
Miracula sancti Vulfranni	*AASS*, mars, III, 1865, p. 149-160.
Miracula sancti Wandregesili	*AASS*, juillet, V, 1868, p. 291-302.
Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaci	*Analecta Bollandiana*, 12, 1893, p. 388-408.
Normannia monastica	Gazeau V., *Normannia monastica*, Caen, Publications de CRAHM, 2007, 2 vol.
Normanniae nova chronica	Chéruel A. (éd.), *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 18, 1851, p. 1-34.

OV	Chibnall M. (éd. et trad.), *The Ecclesiastical History of Ordericus Vitalis*, Oxford, Clarendon Press, 1969-1980, 6 vol.
PL	Migne J.-P. (éd.), *Patrologiae cursus completus sive bibliotheca universalis integra, uniformis commoda oeconomica omnium sanctorum patrum doctorum scriptorumque ecclesiasticorum...*, Paris, 1862-1864, 217 vol.
RADN	Fauroux M. (éd.), *Recueil des actes des ducs de Normandie de 911 à 1066*, Caen, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Caen, 1961.
Regesta Regum Anglo-Normannorum	*Regesta regum anglo-normannorum, the Acta of William I, 1066-1087*, Oxford, Clarendon Press, 1998.
Translatio anno 918	*AASS*, août, IV, 1867, p. 820-822.
Translatio sanctae Honorinae	*Analecta Bollandiana*, 9, 1890, p. 135-146.
Translatio sancti Nicasii	*PL*, 162, col. 1163-1166.
Translatio sancti Severi	*AASS*, février, I, 1863, p. 192-194.
Variae translationes	*AASS*, août, IV, 1867, p. 823-824.
Vita prima sancti Audoeni	*AASS*, août, IV, 1867, p. 805-809.
Vita secunda Audoeni	*AASS*, août, IV, 1867, p. 810-819.
Vita sanctae Austrebertae	*AASS*, février, II, 1864, p. 419-424.
Vita sancti Aychardi	*AASS*, septembre, V, 1868, p. 85-100.
Vita sancti Ansberti	Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 618-641.

Vita sancti Condedi	Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 644-651.
Vita sancti Eremberti	Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 653-656.
Vita sancti Lantberti	Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 608-612.
Vita sancti Philiberti	Poupardin R. (éd.), *Monuments des abbayes de saint Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus) publiés d'après les notes d'Alfred Giry*, Paris, 1905, p.
Vita sancti Vulframni	Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 657-673.
Vita prima sancti Wandregesili	*AASS*, juillet, V, 1868, p. 265-271.
Vita secunda sancti Wandregesili	*AASS*, juillet, V, 1868, p. 272-281.
Wace	G. S. Burgess (éd. et trad.), *Roman de Rou*, Saint-Hélier, Société Jersiaise, 2002

Les citations empruntées aux textes imprimés ont été reproduites à l'identique (*u, v, i, j*, ponctuation).

Sources et bibliographie

I-Sources

I-1/ Sources originales

Archives départementales de Seine-Maritime

G 3666 [procès-verbal de la visite des reliques contenues dans l'ancienne châsse de saint Romain constatant que le corps de saint Romain fut visité en 1036, par Gradulfe abbé de Fontenelle, en 1124, par Jean, cardinal de crème ; qu'en 1179, l'archevêque Rotrou fit transférer dans une nouvelle châsse, ornée de pierreries, le corps de saint Romain dont l'antique châsse avait été dépouillée de ses ornements précieux dans un temps de famine et pour venir au secours du peuple]

7 H 54 [Fécamp, inventaire du trésor et des ornements, XIVe-XVIIIe siècles]

9 H 39 [Jumièges, inventaires des reliques, 1461-1722]

Bibliothèque municipale du Havre

ms. 327 (A 30) [missel, Fontenelle-Saint-Wandrille, XVe siècle]

ms. 332 (A 34) [*Maius chronicon Fontanellense*, fin du XIe siècle]

Bibliothèque municipale de Rouen

ms. 56 (A 347) [psautier glosé et hymnaire, Jumièges, première moitié du XIIIe siècle]

ms. 57 (A 431) [psautier glosé et hymnaire, Jumièges, fin du XIIe siècle]

ms. 192 (A 531) [bréviaire, Saint-Ouen de Rouen, 2nde moitié du XIIIe siècle]

ms. 193 (A 575) [bréviaire, cathédrale de Rouen, XIVe siècle]

ms. 198 (A 563) [bréviaire, cathédrale de Rouen, XIVe siècle]

ms. 204 (A 591) [bréviaire, la Trinité du Mont de Rouen, XVe siècle]

ms. 205 (Y 46) [bréviaire, Fécamp, 2nde moitié du XIIIe siècle]

ms. 206 (A 63) [bréviaire, Fécamp, première moitié du XIVe siècle]

ms. 207 (A 505) [bréviaire, Fontenelle-Saint-Wandrille, première moitié du XIIIe siècle]

ms. 208 (Y 227) [bréviaire hivernal, Fontenelle-Saint-Wandrille, 2nde moitié du XIIIe siècle]

ms. 209-210 (Y 175) [bréviaire, Jumièges, 2nde moitié du XIIe siècle]

ms. 211 (A 145) [bréviaire, Jumièges, 2nde moitié du XIIe siècle]

ms. 212 (A131) [bréviaire, Jumièges, début du XIIIe siècle]

ms. 213 (A 504) [béviaire hivernal, Jumièges, XIIIe siècle]

ms. 214 (A 482) [bréviaire, Jumièges, XIVe siècle]

ms. 225 (Y 232) [psautier, Fontenelle-Saint-Wandrille, milieu du XIVe siècle]

ms. 227 (A 367) [psautier, Jumièges, début du XIIIe siècle]

ms. 228 (A 415) [psautier, Jumièges, première moitié du XIVe siècle]

ms. 229 (A 432) [psautier, Jumièges, XIVe siècle]

ms. 233 (Y 21) [oraisons et chapitres, Saint-Ouen de Rouen, XIIe siècle]

ms. 234 (A 221) [collectaire, cathédrale de Rouen, XVe siècle]

ms. 237 (A 328) [collectaire, Fécamp, milieu du XIIe siècle]

ms. 238 (A 314) [collectaire, Fécamp, 2nde moitié du XIIe siècle]

ms. 240 (A 253) [collectaire, Jumièges, XIIe siècle]

ms. 245 (A 190) [antiphonaire, Fécamp, XIIIe siècle]

ms. 267 (A 401) [missel abrégé, Jumièges, XIIe siècle]

ms. 272 (Y 196) [sacramentaire, Fontenelle-Saint-Wandrille, XIe siècle]

ms. 276 (A 459) [missel, Saint-Ouen de Rouen, XIIIe siècle]

ms. 280 (Y 1) [missel, cathédrale de Rouen, XVe siècle]

ms. 292 (Y 181) [missel, Fécamp, XIVe-XVe siècle]

ms. 299 (A 305) [missel, Jumièges, première moitié du XIIIe siècle]

ms. 300 (Y 97) [missel, Jumièges, XIVe siècle]

ms. 301 (Y 58) [missel, XVe siècle]

ms. 302 (Y 89) [missel, Jumièges, XVe siècle]

ms. 384 (Y 110) [ordinaire, cathédrale de Rouen, XVe siècle]

ms. 397 (A 412) [rituel, Jumièges, XIVe-XVe siècle]

ms. 398 (A 593) [ordinaire, Jumièges, XIVe siècle]

ms. 528 (A 362) [recueil de textes, Fécamp, XIe siècle]

ms. 1193 (Y 44) [cartulaire, cathédrale de Rouen, XIIIe-XIVe siècle]

ms. 1203 (Y 114) [*Mémorial de Guillaume Le Roux, sacristain de Saint-Ouen de Rouen (1703-1725*]

ms. 1212 (U 69) [martyrologe, Fontenelle-Saint-Wandrille, XIVe siècle]

ms. 1214 (Y 100) [*Histoire de Saint-Wandrille par Dom Bréard*, XVIIe siècle]

ms. 1218 (Y 98) [*Secundus tomus historiae Fontanellae in Normania, factae a Domno Alexio Bréard*, XVIIe-XVIIIe siècle]

ms. 1227 (Y 52) [cartulaire, Saint-Georges de Boscherville, XIIIe siècle]
ms. 1228 (Y 208) [*Registre des chartes et escriptures du prieuré de Marcoussis, fait par Dom Guillaume La Vieille*, XVIe siècle]
ms. 1377 (U 108) [*Vitae sanctorum*, Jumièges, IXe siècle]
ms. 1378 (U 40) [*Vitae sanctorum*, Jumièges, Xe siècle]
ms. 1405 (Y 27) [*Livre d'ivoire*, cathédrale de Rouen, XIe-XVIIIe siècle]
ms. 1406 (Y 41) [*Livre noir*, Saint-Ouen de Rouen, fin du XIe siècle-début du XIIe siècle]

Bibliothèque municipale de Saint-Omer
ms. 698 [*Vitae sanctorum*, XIe-XIIIe siècle]
ms. 764 [*Vitae sanctorum*, IXe-Xe siècle]

Bibliothèque nationale de France
ms. lat. 1105 [missel, Bec, XIIIe siècle]
ms. lat. 1208 [coutumier du Bec, XIIe siècle]
ms. lat. 5006 [*Vitae sanctorum*, XIIIe siècle]
ms. lat. 12780 [documents originaux ou copies de chartes faites par D. Le Michel, Chantelou et Mabillon]
ms. lat. 12884 [*chronicon Beccense auctum et illustratum* de dom B. Thibault, XVIIe siècle]
ms. lat. 13820 [copies, documents, extraits de cartulaires avec quelques originaux d'abbayes normandes : papiers de dom A. Le Michel, XVIIe siècle]
ms. lat. 13905 [Mémoires de l'abbaye du Bec par Dom Jouvelin, XVIIe siècle]
ms. lat. 14377 [*Abrégé de l'histoire de Saint-Wandrille par Alexis Bréard*, XVIIIe siècle]

Musée de la Bénédictine, Fécamp
ms. 186 [ordinaire]

I-2/ Sources imprimées

Sources narratives
Aelred de Rievaux, *Vita S. Edwardi regis et confessoris*, *PL* 195, col. 737-790.

Baudri de Bourgueil, *Miracula sancti Valentini*, dans Le Huërou A., *Baudri de Bourgueuil. Œuvres en prose (textes hagiographiques),* t. III, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 124-161.

Chéruel A. (éd.), *Normanniae nova chronica,* Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 18, 1851, p. 1-34.

Dudon de Saint-Quentin, *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, dans Lair J. (éd.), *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 23, 1858.

Guillaume de Jumièges, *The Gesta Normannorum Ducum of William of Jumièges*, van Houts E. (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1992 (Oxford Medieval Texts).

Guillaume de Poitiers, *The Gesta Guillelmi of William of Poitiers*, Davis R. H. C., Chibnall M. (éd.), Oxford, Clarendon Press, 1998 (Oxford Medieval Texts).

Inventio et miracula sancti Vulfranni, Laporte J. (éd.), *Mélange*s (Société de l'Histoire de Normandie), Rouen, Lestringant, Paris, Picard, 1938, p. 1-87.

Langfors A., « *De miraculis quae in in ecclesia Fiscanensi contigerunt*. Source du poème français de Madrid », *Annales Academiae Scientarum Fennicae*, série B, t. XXV, 2, 1932, p. 3-32.

Leroux de Lincy, *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, Rouen, Édouard Frère, 1840.

Libellus de revelatione, aedificatione et auctoritate Fiscannensis, *PL*, 151, col. 699-724.

Matthew Paris, *Chronica Majora*, Luards H. R. (éd.), Londres, Longman and Co. 1874 (Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores), 5 vol.

Miles Crespin, *Miraculum quo B. Mariae subvenit Guillemo Crispino*, *PL*, 150, col. 735-743.

Miracula sanctae Austreberthae, *AASS*, février, II, 1864, p. 427-429.

Miracula sanctae Catharinae, *Analecta Bollandiana*, 22, 1903, p. 423-438.

Miracula sancti Audoeni I, *AASS*, août, IV, 1867, p. 825-837.

Miracula sancti Audoeni II, *AASS*, août, IV, 1867, p. 837-839.

Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaci, *Analecta Bollandiana*, 12, 1893, p. 388-408.

Miracula sancti Nicolai conscripta a monacho Beccensi, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI*, Bruxelles, II, p. 405-432.

Miracula sancti Vulfranni, *AASS*, mars, III, 1865, p. 149-160.

Miracula sancti Wandregesili, *AASS*, juillet, V, 1868, p. 291-302.

Omont H. (éd.), « Invention du Précieux Sang dans l'église de l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle », *Bulletin de la société des antiquaires de Normandie*, 12, 1913-1918, p. 52-66.

Orderic Vital, *The Ecclesiastical History of Ordericus Vitalis*, Chibnall M. (éd. et trad.), Oxford, Clarendon Press, 1969-1980, 6 vol. (Oxford Medieval Texts).

Pradié P. (éd.), Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille), Paris, Les Belles-Lettres, 1999.

Raoul de Diceto, *Ymagines historarum*, Stubbs W. (éd.), Londres, Longman and Co., 1876 (Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores), t. I, p. 291-440.

Robert de Torigni, *Chronique suivie de divers opuscules historiques de cet auteur*, Delisle L. (éd.), Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 1872-1873, 2 vol.

Roger de Wendover, *Flores historiarum*, Hewell G. (éd.), Londres, Longman and Co., 1886 (Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores), 3 vol.

Sauvage A. (éd.), « Des miracles advenus en l'église de Fécamp », *Mélanges de la société d'histoire de Normandie*, 2e série, 1893, p. 9-67.

Translatio sancti Audoeni anno 918, AASS, août, IV, 1867, p. 820-822.

Translatio sanctae Honorinae, *Analecta Bollandiana*, 9, 1890, p. 135-146.

Translatio sancti Nicasii, *PL*, 162, col. 1163-1166.

Translatio sancti Severi, AASS, février, I, 1863, p. 192-194.

Variae translationes sancti Audoeni, *AASS*, août, IV, 1867, p. 823-824.

Vita prima sancti Audoeni, *AASS*, août, IV, 1867, p. 805-809.

Vita secunda Audoeni, *AASS*, août, IV, 1867, p. 810-819.

Vita sanctae Austrebertae, *AASS*, février, II, 1864, p. 419-424.

Vita sancti Aychardi, *AASS*, septembre, V, 1868, p. 85-100.

Vita sancti Ansberti, Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 618-641.

Vita sancti Condedi, Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 644-651.

Vita sancti Eremberti, Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 653-656.

Vita sancti Lantberti, Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 608-612.

Vita sancti Philiberti, Poupardin R. (éd.), *Monuments des abbayes de saint Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus) publiés d'après les notes d'Alfred Giry*, Paris, 1905.

Vita sancti Vulframni, Levison W. (éd.), *MGH*, *SRM*, V, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 657-673.

Vita prima sancti Wandregesili, *AASS*, juillet, V, 1868, p. 265-271.

Vita secunda sancti Wandregesili, *AASS*, juillet, V, 1868, p. 272-281.

Wace, *Roman de Rou*, G. S. Burgess (éd. et trad.), Saint-Hélier, Société Jersiaise, 2002.

Sources diplomatiques

Bates D., *Regesta Regum Anglo-Normannorum, the Acta of William I (1066-1087)*, Oxford, Clarendon Press, 1998.

Bloche M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique (928/929-1190)*, thèse dactylographiée pour le diplôme d'archiviste-paléographe préparée sous la direction de Mme Véronique Gazeau, École Nationale des Chartes, 2012, 3 vol.

Chanteux H., *Recueil des actes de Henri Ier Beauclerc,* thèse de l'École nationale des chartes, Paris, 1932, 3 vol. (dactyl.).

De Beaurepaire, *Recueil des chartes concernant l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux*, Paris, Picard, 1898.

Delisle L., Berger E., *Recueil des actes de Henri II roi d'Angleterre et duc de Normandie concernant les provinces françaises et les affaires de France*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1909-1924, 4 vol.

Deville A., *Essai historique et descriptif sur l'église et l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville près Rouen*, Rouen, 1827.

Deville A., *Cartulaire de la Sainte-Trinité du Mont de Rouen*, Paris, 1840.

Fagnen C., *Essai sur quelques actes normands de Richard Cœur de Lion*, thèse de l'École nationale des chartes, Paris, 1971, 5 vol. (dactyl.).

Fauroux M., *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Caen, 1961.

Laffleur de Kermaignant P., *Cartulaire de l'abbaye Saint-Michel du Tréport*, Paris, 1880.

Le Cacheux P., *Chartes du prieuré de Longueville antérieures à 1204*, Rouen, A. Lestringant, Paris, Picard, 1934.

Lot F., *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, Paris, Champion, 1913.

Six M., *Les bienfaiteurs de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen pendant la période ducale, XIe-XIIIe siècles*, mémoire de DEA préparé sous la direction de Monsieur le Professeur Mathieu Arnoux, Université Paris VII-Denis Diderot, 2001-2002.

Vernier J.-J., *Chartes de l'abbaye de Jumièges conservées aux Archives de la Seine-Inférieure*, Paris, Picard, 1916, 2 vol.

II-Bibliographie

L'abbaye bénédictine de Fécamp. Ouvrage scientifique du XIIIe centenaire (658-1958), Fécamp, L. Durand et Fils, 1959-1961, 3 vol.

Les abbayes de Normandie, Actes du XIIIe congrès des Sociétés historique et archéologique de Normandie, Caudebec-en-Caux, 1973, Rouen, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1979.

ADIGARD DES GAUTRIES J., « Les possessions de l'abbaye de Saint-Wandrille dans la région d'Argentan aux XIe, XIIe et XIIIe siècles », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, 74, 1956, p. 21-37.

AIGRAIN R., *L'hagiographie, ses sources, ses méthodes, son histoire. Reproduction inchangée de l'édition de 1953*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2000 (Subsidia hagiographica).

AIRD W. M., *Robert Curthose, Duke of Normandy*, Woodbridge, The Boydell Press, 2008.

ALBU-HANAWALT E., « Dudo of Saint-Quentin: The Heroïc Past Imagined », *Haskins Society Journal*, 6, 1994, p. 111-118.

ALBU E., *The Norman and their Histories: Propaganda, Myth and Subversion*, Woodbridge, Boydell Press, 2001.

ALEXANDER A., « Riots, Reform and Rivalry: Religious Life in Rouen, c. 1073-c. 1092 », *Anglo-Norman Studies*, 33, 2010, p. 23-40.

ALLEN R., « The *Acta archiepiscoporum Rotomagensium:* Study and Edition », *Tabularia « Documents »*, n° 9, 2009, p. 1-66.

ALLEN R., « 'A proud and headstrong man': John of Ivry, Bishop of Avranches and Archbishop of Rouen, 1060-1079 », *Historical Research*, 83, 2010, p. 189-227.

ALLEN R., « *The Acta archiepiscoporum Rotomagensium* and Urban Ecclesiastical Rivalry in Eleventh Century Normandy », dans Dalton P., Insley C., Wilkinson L. J. (dir.), *Cathedrals, Communities, and Conflict in the Anglo-Norman world*, Woodbridge, The Boydell Press, 2011, p. 77-97.

ALLEN R., « 'Praesul praecipue, atque venerande': The Career of Robert, Archbishop of Rouen, 989-1037 », dans Hicks L. V., Brenner E. (dir.), *Society and Culture in Medieval Rouen 911-1300,* Turnhout, Brepols, 2013, p. 153-183.

ALLEN R., « Avant Lanfranc. Un réexamen de la carrière de Mauger, archevêque de Rouen (1037-1054/55) », dans Barrow J., Delivré F., Gazeau V., (dir.), *Autour de Lanfranc (1010-2010). Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XIe-XIIe siècle)*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (septembre-octobre 2010), Caen, Presses Universitaires de Caen, à paraître.

AMIET R., *Les manuscrits liturgiques du diocèse de Lyon. Description et analyse*, Paris, CNRS Éditions, 1998 (Documents, études et répertoires publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes).

ANDRIEU-GUITRANCOURT P., « Les origines et les premiers temps de l'Église de Rouen », *Revue historique du Droit français et étranger*, 1951, p. 140-141.

ANDRIEU-GUITRANCOURT P., « Les commencements de l'organisation ecclésiastique et la pénétration chrétienne dans le diocèse de Rouen au VIe siècle », *Revue historique du Droit français et étranger*, 1953, p. 318-320.

ANDRIEU-GUITRANCOURT P., « Essai sur saint Victrice. L'Église et la province ecclésiastique de Rouen aux derniers temps gallo-romains », *Année canonique*, 14, 1970, p. 1-23.

ANDRIEU-GUITRANCOURT P., « Notes, remarques et réflexions sur la vie ecclésiastique et religieuse à Rouen sous le pontificat de saint Victrice », dans *Études offertes à Jean Macqueron*, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille, Faculté de droit et de sciences économiques, 1970, p. 7-20.

ANGENENDT A., *Heiligen und Reliquien. Die Geschichte ihres Kultes vom frühen Christentum bis zum Gegenwart*, Munich, C. H. Beck, 1994.

ANGENENDT A., « *Donationes pro anima*: Gift and Counterfift in the Early Medieval Liturgy », dans Davis J., Mc Cormick M. (dir.), *The Long Morning of Medieval Europe. New Directions in Early Medieval Studies*, Farnham, Ashgate, 2013, p. 131-154.

ARNOUX M., « La fortune du *Libellus de revelatione, edificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*. Note sur la production historiographique d'une abbaye bénédictine normande », *Revue d'Histoire des Textes*, 21, 1991, p. 135-158.

ARNOUX M., « La conversion des Normands de Neustrie et la restauration de l'Église dans la province de Rouen », dans Bougard F. (dir.), *Le Christianisme en Occident au début du VIIe siècle au milieu du XIe siècle.* Paris, SEDES, 1997, p. 269-281.

ARNOUX M., « Before the *Gesta Normannorum* and Beyond Dudo: Some Evidence on Early Norman Historiography », *Anglo-Norman Studies*, 22, 1999, p. 29-48.

ARNOUX M., « Les premières chroniques de Fécamp : de l'hagiographie à l'histoire », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 71-82.

ARNOUX M., « Disparition ou conservation des sources et abandon de l'acte écrit : quelques observations sur les actes de Jumièges », *Tabularia « Études »*, 1, 2001, p. 1-10.

ARNOUX M., « Ermites et ermitages en Normandie (XIe-XIIIe siècles) », dans Vauchez A. (dir.), *Ermites de France et d'Italie (XIe-XVe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2003 (Collection de l'École française de Rome, 313), p. 115-135.

ARNOUX M., « Dynamiques et réseaux de l'Église régulière dans l'ouest de la France (fin XIe-XIIe siècle) », dans Dalarun J. (dir.), *Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'ouest de la France*, Actes du colloque de Fontevraud (13-16 décembre 2001), Turnhout, Brepols, 2004 (Disciplina Monastica, 1), p. 57-70.

ARNOUX M., DEMETZ C., GAZEAU V. (dir.), *Des clercs au service de la réforme. Études et documents sur les chanoines réguliers de la province de Rouen (XIIe-XVe siècles)*, Turnhout, Brepols, 2000 (Bibliotheca Victorina, 11).

Aspects du monachisme en Normandie (IVe-XVIIIe siècles), Actes du colloque scientifique de l'année des abbayes normandes (Caen, 18-20 octobre 1979), Paris, J. Vrin, 1982 (Bibliothèque de la Société d'Histoire ecclésiastique de France).

ATSMA H., « Les monastères urbains du nord de la Gaule », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 168, 1976, p. 163-187.

ATSMA H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/1, 16/2).

AUGRY G., « Reliques et pouvoir ducal en Aquitaine (fin X^{e}-1030) », *Pecia*, 8-11, 2005, p. 261-280.

AURELL M., *L'Empire des Plantagenêt (1154-1224)*, Paris, Perrin, 2003.

AVRIL F., *Manuscrits normands XIe-XIIe siècle. Catalogue de l'exposition de la bibliothèque municipale*, Rouen, Musée des Beaux Arts, 1975.

BAILLY J., « Le culte des saints dans le diocèse de Rouen », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Maritime*, 19, 1972-1973, p. 191-195.

BANNIARD M., *Genèse culturelle de l'Europe (Ve-VIIIe siècles)*, Paris, éd. du Seuil, 1989.

BANNIARD M., *Viua uoce. Communication écrite et communication orale du IVe au IXe siècle en Occident latin*, Paris, Institut des études augustiniennes, 1992 (Collection des études augustiniennes. Série Moyen Âge et Temps Modernes, 25).

BARLOW F., *Edward the Confessor*, New Haven, Londres, Yale University Press, 1997.

BARLOW F., *The Godwins. The Rise and Fall of a Noble Dynasty*, Londres, Pearson, 2002.

BARTHÉLEMY D., « Une crise de l'écrit ? Observation sur les actes de Saint-Aubin d'Angers », dans Guyotjeannin O., Morelle L. et Parisse M. (dir.), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, Paris, Bibliothèque de l'École des Chartes, 155, p. 95-118.

BARTHÉLEMY D., *L'an Mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale, 980-1060*, Paris, Fayard, 1999.

BARTHÉLEMY D., *Chevaliers et miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Paris, A. Colin, 2004.

BASCHET J., *La civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, Flammarion, 2004.

BATES D., *Normandy before 1066*, Londres et NewYork, Longman, 1980.

BATES D., *Bishop Remigius of Lincoln, 1067-1092*, Lincoln, The Honywood Press, 1992.

BATES D., « Rouen from 900 to 1204: from Scandinavian Settlement to Angevin Capital », *Medieval Art, Architecture and Archaeology at Rouen*, Leeds, W. S. Maney, 1993 (British archaeological association), p. 1-11.

BATES D., « The Prosopographical Study of Anglo-Norman Royal Charters », dans Keats-Rohan K. S. B. (dir.), *Family Trees and Roots of Politics: the Prosopography of Britain and France from the Tenth to the Twelfth Century*, Woodbridge, The Boydell Press, 1997, p. 89-102.

BATES D., « The Conqueror's Adolescence », *Anglo-Norman Studies*, 25, 2003, p. 1-18.

BATES D., « La mutation documentaire et le royaume anglo-normand (seconde moitié du XIe siècle-début du XIIe siècle) », dans Gasse-Grandjean M.-J., Tock B.-M. (dir.), *Les actes comme expression du pouvoir au haut Moyen Âge*, table ronde organisée par l'ARTEM, Nancy II (26-27 novembre 1999), Turnhout, Brepols, 2003, p.

BATES W., *William the Conqueror*, Londres, Tempus, rééd. 2004.

BATES D., *The Normans and Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

BATES D., « The Abbey and the Norman Conquest : an Unusual Case ? », dans Licence T. (dir.), *Bury St. Edmund and the Norman Conquest*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2014, p. 5-21.

BAUDOT M., « Caractéristiques du culte de saint Michel », dans Baudot M. (dir.), *Millénaire monastique du Mont-Sain-Michel,* t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, Paris, Lethielleux, 1971, p. 15-34.

BAUDOT M., « Diffusion et évolution du culte de saint Michel », dans Baudot M. (dir.), *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel,* t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, Paris, Lethielleux, 1971, p. 99-112.

BAUDOT M., « Origine du culte de saint Michel », dans Baudot M. (dir.), *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel,* t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, Paris, Lethielleux, 1971, p. 15-22.

BAUDOT M., « Saint Michel dans la légende médiévale », dans Baudot M. (dir.), *Millénaire monastique du Mont-Sain-Michel,* t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, Paris, Lethielleux, 1971, p. 29-34.

BAUDOT M., « Saint Michel dans la liturgie chrétienne », dans Baudot M. (dir.), *Millénaire monastique du Mont-Sain-Michel,* t. III, *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, Paris, Lethielleux, 1971, p. 23-27.

BAUDUIN P., « À propos d'un acte inédit du fonds de Saint-Ouen de Rouen : aperçus sur les débuts de la féodalité en Normandie », dans De Beaurepaire F., Chaline J.-P. (dir.), *La Normandie vers l'an Mil*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2000, p. 93-104.

BAUDUIN P., « Autour d'une construction identitaire : la naissance d'une historiographie normande à la charnière des Xe-XIe siècles », *Cahiers du GRHIS*, 13, 2001, p. 79-91.

BAUDUIN P., « Quelques observations sur la parenté spirituelle en Normandie (X^e^-XIIe siècles) », *Cahier des Annales de Normandie*, 32, 2002, p. 81-91.

BAUDUIN P., « Les sources de l'histoire du duché. Publications et inventaires récents », *Tabularia « Études »*, 3, 2003, p. 29-55.

BAUDUIN P., « L'insertion des Normands dans le monde franc fin IXe-début Xe siècle : l'exemple des pratiques matrimoniales », dans Flambard Héricher A.-M. (dir.), *La progression des Vikings, des raids à la colonisation*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2003, p. 105-117.

BAUDUIN P. « Autour de la dot d'Adelize de Tosny : mariage et contrôle du territoire en Normandie (XIe-XIIe siècles) », dans Barthélemy D., Bruand O. (dir.), *Les pouvoirs locaux dans la France du Centre et de l'Ouest (VIIIe-XIe siècles). Implantations et moyens d'action*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 154-173.

BAUDUIN P., *La première Normandie. Sur les frontières de la Haute Normandie : identité et construction d'une principauté*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2004.

BAUDUIN P., *Les Vikings*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, rééd. 2014 (Que sais-je ? n° 1188).

BAUDUIN, « Les modèles anglo-normands en question », dans Licinio R., Violante F. (dir.), *Nascita di un regno. Poteri signorili, istituzioni feudali e strutture sociali nel Mezzogiorno normanno (1130-1194)*, Atti delle diciassettesime giornate normanno-sveve (Bari, 10-13 ottobre 2006), Bari, Mario Adda Editire, 2008, p. 51-97.

BAUDUIN P., *Le monde franc et les Vikings, VIIIe-Xe siècle*, Paris, Albin Michel, 2009.

BAUDUIN P., « Autour de la tapisserie de Bayeux : conquêtes, identités et légitimation », dans Lemagnen S. (dir.), *La tapisserie de Bayeux : une chronique des temps vikings ?*, Actes du colloque international de Bayeux (29-30 mars 2007), Bonsecours, éd. Point de Vue, 2009, p. 29-43.

BAUDUIN P., « Montreuil et la construction de la frontière du duché de Normandie », dans Lebecq S., Béthouart B., Verslype L. (dir.), *Quentovic. Environnement, archéologie, histoire*, Villeneuve d'Ascq, Université Lille III, 2010, p. 475-491.

BAUDUIN P., « Chefs normands et élites franques fin IXe-début Xe siècle », dans Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002), Caen, Publications du CRAHM, 2005, p. 181-194.

BAUDUIN P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002), Caen, Publications du CRAHM, 2005.

BAUTIER R.-H., « L'historiographie en France aux Xe et XIe siècles (France du Nord et de l'Est) », Spolète, Settimane del centro italiano di studi sull' alto medioevo, 17, 1970, p. 793-850.

BEAUJARD B., « Aux origines du culte des saints en Normandie », dans Chaline N.-J. (dir.), *Histoire religieuse de la Normandie*, Chambray, C. L. D., 1981, p. 13-21.

BEAUJARD B., « Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine », dans Chevallier R. (dir.) *Frontières en Gaule*, Actes du colloque de Tours, Université de Tours, *Caesarodunum*, 16, 1981, p. 94-107.

BEAUJARD B., *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps d'Hilaire de Poitiers à la fin du VIe siècle*, Paris, éd. du Cerf, 2000.

BEAUJARD B., « Victrice de Rouen et le culte des saints en Gaule à la fin du IVe siècle », dans Erlande-Brandenburg A. (dir.), *396-1996. XVIe centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, colloque international (5-7 décembre 1996), Rouen, Connaissance du Patrimoine de Haute-Normandie, 2006, p.

BEAUNE C., « Les ducs, le roi et le saint sang », dans Autrand F., Gauvard C., Moeglin J.-M. (dir.) *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 711-732.

BECK B., *Saint Bernard de Tiron, l'ermite, le moine et le monde. Redécouverte d'un étonnant acteur de la Réforme de l'Église aux XIe et XIIe siècles*, Cormelles-le-Royal, La Mandragore, 1998.

BECK B., « Les ermites des forêts du Maine entre Bretagne et Normandie », dans Quaghebeur J., Merdrignac B. (dir.), *Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (5-9 octobre 2005), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 215-240.

BECQUET J., « Les saints dans le culte en Limousin au Moyen Âge », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 119, 1991, p. 26-59.

BECQUET J., « Les saints dans les litanies limousines jusqu'à la Révolution », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 125, 1997, p. 273-305.

BÉRIOU N., MORENZONI F. (dir.), *Prédication et liturgie au Moyen Âge. Études réunies par Nicole Bériou et Franco Morenzoni*, Turnhout, Brepols, 2008 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 5).

BERTAUX J.-J., « Saints du haut Moyen Âge dans la dévotion populaire en Normandie », dans *Voyageurs et ermites : saints populaires évangélisateurs de la Normandie,* Caen, Musée de Normandie, 1996 (catalogue de l'exposition), p. 44-52.

BERTAUX J-J., « À propos des saints en Normandie, érémitisme, iconographie, cultes populaires », *Annales de Normandie*, 55, 2005, p. 377-381.

BERTRAND P., « Édition des authentiques de la collégiale de Soignies », dans Deveseleer J. (dir.), *Reliques et châsses de la collégiale de Soignies. Objets, cultes et traditions*, Soignies, Les cahiers du chapitre, 2001, p. 191-202.

BERTRAND P., « Authentiques de reliques: authentiques ou reliques? », *Le Moyen Âge*, 112, 2006, p. 363-374.

BERTRAND P., MÉRIAUX C., « Cambrai-Magdebourg : les reliques des saints et l'intégration de la Lotharingie dans le royaume de Germanie au milieu du Xe siècle », *Médiévales*, 51, automne 2006, p. 85-96.

BILLORÉ M., *De gré ou de force. L'aristocratie normande et ses ducs (1150-1259)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

BILLOT C., « Le message spirituel et politique de la Sainte-Chapelle de Paris », *Revue Mabillon*, 63, 1991, p. 119-141.

BLOCH M., *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 1924 ; rééd., Paris, Gallimard, 1983 (Bibliothèque des Histoires).

BLOCHE M., *Le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique (928/929-1190)*, thèse dactylographiée pour le diplôme d'archiviste-paléographe préparée sous la direction de Mme Véronique Gazeau, École Nationale des Chartes, 2012, 3 vol.

BODINIER B. (dir.), *Pèlerinages et lieux de pèlerinage en Normandie*, Actes du 44e congrès organisé par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Fécamp, 22-24 octobre 2009), Louviers, Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2010.

BOESCH GAJANO S., « Les recherches en hagiographie en Italie. Recherches et perspectives », *Litterae Hagiologicae*, 3, 1997, p.

BOESCH GAJANO S., « Reliques et pouvoirs », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir)., *Les reliques : objets, cultes, symboles*, actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, p. 255-269.

BOESCH GAJANO S., « Des *loca sanctorum* aux espaces de la sainteté : étapes de l'historiographie hagiographique », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 95, 2000, p. 48-70.

BONNIN-MAGNE C., « Le sanctoral clunisien (Xe-XVe siècles) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 10, 2006 [http://cem.revues.org/index316.html]

BOÜARD M. (de), « Sur les origines de la Trêve de Dieu en Normandie », *Annales de Normandie*, 9e année, n° 3, 1959, p. 169-189.

BOUET P., « Dudon de Saint-Quentin et Virgile : l'*Enéide* au service de la cause normande », *Cahiers des Annales de Normandie*, 23, 1990, p. 215-236.

BOUET P., « Dudon de Saint-Quentin et le martyre de Guillaume Longue Épée », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 237-258.

BOUET P., « *Carmen de fundatione, ruina et restauratione inclyti monasterii Gemmeticensis* », *Tabularia « Études »*, 1, 2001, p. 33-52.

BOUET P., « Les chroniqueurs francs et normands face aux invasions vikings », dans Ridel É. (dir.), *L'héritage maritime des Vikings en Europe de l'Ouest*, Actes du colloque international de La Hague (30 septembre-3 octobre 1999), Caen, Presses universitaires de Caen, 2002, p. 57-74.

BOUET P., « Dudon de Saint-Quentin et Fécamp », *Tabularia « Études »*, 2, 2002, p. 57-70.

BOUET P., DOSDAT M., « Les évêques normands de 985 à 1150 », dans Bouet P., Neveux F. (dir.), *Les évêques normands du XIe siècle*, colloque de Cerisy-la-Salle (30 septembre-3 octobre 1993), Caen, Presses universitaires de Caen, 1995, p. 19-35.

BOUET P., DOSDAT M. (dir.), *Manuscrits et enluminures dans le monde normand (X^e^-XVe siècle)*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (octobre 1995), Caen, Presses Universitaires de Caen, 1999.

BOUET P., GAZEAU V., (dir.), *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (4-7 octobre 2001), Caen, Publications du CRAHM, 2003.

BOUET P., OTRANTO G., VAUCHEZ A. (dir.), *Culte et pèlerinages à saint Michel en Occident : les trois Monts dédiés à l'Archange*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (27-30 septembre 2000), Rome, École française de Rome, 2003.

BOUET P., OTRANTO G., VAUCHEZ A. (dir.), *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale*, Atti del congresso internazionale di studi (Bari, Monte Sant'Angelo, 5-8 Aprile 2006), Bari, Edipuglia, 2008.

BOUET P., OTRANTO G., VAUCHEZ A., VINCENT C. (dir.), *Représentations du Mont et de l'archange saint Michel dans la littérature et dans les arts*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (29 septembre-3 octobre 2008), Bari, Edipuglia, 2011.

BOUSSARD J., « Les destinées de la Neustrie du IXe au XIe siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 11, 1968, p. 15-28.

BOUVRIS J.-M., « Contribution à une étude de l'institution vicomtale en Normandie au XIe siècle. L'exemple de la partie orientale du duché : les vicomtes de Rouen et de Fécamp », *Cahier des Annales de Normandie*, 17, 1985, p. 149-174.

BOUVRIS J.-M., « L'origine des possessions de l'abbaye de Saint-Wandrille dans le diocèse de Bayeux et plus particulièrement à Basly », *Annales de Normandie*, 41e année, n° 2, 1991, p. 91-116.

BOUVRIS J.-M., « Pour une étude prosopographique des familles nobles d'importance moyenne en Normandie au XIe siècle : l'exemple du lignage des Dastin », *Annales de Normandie*, 34e année, n° 4, p. 437-439.

BOZÓKY E., « Voyages de reliques et démonstration du pouvoir aux temps féodaux », dans *Voyages et voyageurs au Moyen Âge*, XXVIe congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur, (Limoges-Aubazine, mai 1995), Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 267-280.

BOZÓKY E., « Les miracles de châtiment au haut Moyen Âge et à l'époque féodale », dans Cazier P., Delmaire J.-M. (dir.) *Violence et religion*, Villeneuve d'Ascq, Éditions du Conseil Scientifique de l'Université de Lille-III, 1998, p. 151-168.

BOZÓKY E., « La politique des reliques des premiers comtes de Flandre (fin du IXe-fin du XIe siècle) », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques : objets, cultes, symboles*, actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, p. 271-292.

BOZÓKY E., « Le culte des saints et des reliques dans la politique d'Henri II et de Richard Cœur de Lion », dans Aurell M. (dir.), *La cour Plantagenêt (1154-1204). Parenté, gouvernement, savoir et civilité*, Actes du colloque tenu à Thouars (30 avril-2 mai 1999), Poitiers, CESCM, 2000, p. 277-291.

BOZÓKY E., « L'initiative et la participation du pouvoir séculier dans les translations de reliques au haut Moyen Âge. Esquisse typologique », *Sources. Travaux historiques*, 51-52, 2000, p. 39-58.

BOZÓKY E., « Le recouvrement des reliques des saints Valéry et Riquier par Hugues Capet », dans Buschinger D. (dir.), *Saint Riquier à Saint-Riquier*, Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie-Jules Verne (Saint-Riquier, 9-10 décembre 2000), *Médiévales*, 13, 2001, p. 1-13.

BOZÓKY E., « Le rôle des reines et des princesses dans les translations de reliques », dans Faure M. (dir.), *Reines et princesses au Moyen Âge*, Actes du Ve colloque international de Montpellier (Université Paul-Valéry, 24-27 novembre 1999), *Les Cahiers du CRISIMA*, 5, 2001, p. 349-360.

BOZÓKY E., « Le trésor de reliques de l'abbaye de Zwiefalten. Un précieux témoignage des échanges culturels entre Orient et Occident », dans *Les échanges culturels au Moyen Âge*, XXXIIe congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur, Université du Littoral Côte d'Opale, juin 2001), Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 117-133.

BOZÓKY E., « Le rôle du petit peuple dans les inventions de reliques (IXe-XIe siècles) », dans Boglioni P., Delort R., Gauvard C. (dir.) *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités*, Actes du congrès international, Université de Montréal, octobre 1999, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 549-558.

BOZÓKY E., « Le comte et la croix. La relique de la Vraie Croix dans la légende de la fondation de Gellone », dans *Saint-Guilhem-le-Désert : le contexte de la fondation, l'autel médiéval de Saint-Guilhem*, t. IV, table ronde d'août 2002, Aniane, Amis de Saint-Guilhem-le-Désert, 2004, p. 79-84.

BOZÓKY E., « La participation des laïcs dans les rituels autour des reliques », dans Benvenuti A., Garzaniti M. (dir.), *Il tempo dei santi tra Oriente e Occidente. Liturgia e hagiografia del tardo antico al concilio di Trento*, Rome, Viella, 2005, p. 397-417.

BOZÓKY E., « La légende de saint Colomban de Melk, pèlerin martyr », dans Renard E., Trigalet M., Hermand X., Bertrand P. (dir.), *Scribere Sanctorum Gesta. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols (Hagiologia, 3), 2005, p. 573-593.

BOZÓKY E., « Prolégomènes à une étude des offrandes de reliquaires par les princes », *Pecia*, 8-11, 2005, p. 91-116.

BOZÓKY E., « Les reliques et le pouvoir des princes territoriaux (IXe-XIIe siècles) : politique et représentation », *Hagiographica*, 13, 2006, p. 73-94.

BOZÓKY E., « Saint Louis, ordonnateur et acteur des cérémonies autour des reliques de la Passion. Modèles et influences », dans Hediger C., Kurmann P. (dir.), *La Sainte Chapelle. Jérusalem céleste*, Turnhout, Brepols, 2006.

BOZÓKY E., *La politique des reliques de Constantin à saint Louis. Protection collective et légitimation du pouvoir*, Paris, Beauchesne, 2006.

BOZÓKY E., « Reliquaires et propagande politique », dans Aurell M. (dir.), *Propagande et communication (XIIe-XIIIe siècles)*, Turnhout, Brepols, 2007.

BOZÓKY E., « Les romans du Graal et le culte du Précieux Sang », *Tabularia « Études »*, 9, 2009, p. 13-25.

BOZÓKY E., « The Sanctity and Canonization of Edward the Confessor », dans Mortimer R. (dir.), *Edward the Confessor. The Man and the Legend*, Woodbridge, The Boydell Press, 2009, p. 173-189.

BOZÓKY E., *Le Moyen Âge miraculeux. Études sur les légendes et les croyances médiévales*, Paris, Riveneuve, 2010.

BOZÓKY E., « Le prince, les reliques et le bien commun », dans Oudart H., Picard J.-M., Quaghebeur J. (dir.), *Le prince, son peuple et le bien commun de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 203-216.

BOZÓKY E., « L'oralité monastique et la fabrication des légendes hagiographiques », dans Vanderputten S. (dir.), *Understanding monastic practices of oral communication (Western Europe, eleventh-thirteenth centuries)*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 183-201.

BOZÓKY E., « La révélation de la sainteté par la nature et la tradition populaire », dans Golinelli P. (dir.), *Agiografia e culture populari : atti del convegno internazionale di Verona (28-30 ottobre 2010) in ricordo di Pietro Boglioni*, Bologne, CLUEB, 2012, p. 129-144.

BOZÓKY E., « La construction de la sainteté d'Édouard le Confesseur et les rois d'Angleterre », dans Laurent F., Mathey-Maille L., Szkilnik M. (dir.), *Des saints et des rois. L'hagiographie au service de l'histoire*, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 159-174.

BOZÓKY E. (dir.), *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

BOZÓKY E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge. L'écriture de la sainteté, instrument politique*, Actes du colloque international du CESCM de Poitiers (11-14 septembre 2008), Turnhout, Brepols, 2012 (Hagiologia, 8).

BOZÓKY E., HELVÉTIUS A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999.

BRANCH B., « Inventories of the library of Fécamp », *Manuscripta*, 23, 1979, p. 159-172.

BRAUNFELS W., « La naissance des abbayes royales au Haut Moyen Âge (VIIe-IXe siècles) », *Revue du Nord*, 50, 1968, p. 110-111.

BRIDE C., *Les Crespin : seigneurs sur les marches de Normandie (1025-1310)*, mémoire de M1 préparé sous la direction de Monsieur le Professeur Pierre Bauduin, Caen, UCBN, 2010.

BROCARD N., VANNOTI F., WAGNER A. (dir.), *Politique, société et construction identitaire : autour de saint Maurice*, Actes du colloque de Besançon (France)-Saint-Maurice (Suisse) (29 septembre-2 octobre 2009), Fondation des archives historiques de l'abbaye de Saint-Maurice, Laboratoire des sciences historiques de l'Université de Franche-Comté, 2011.

BROCKHAUS K., « La genèse architecturale de l'église de la Trinité de Fécamp », *Tabularia « Études »*, 2, 2002, p. 71-82.

BROCKHAUS K., *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge*, Caen, Société des Antiquaires de Normandie, 2009 (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 44).

BROCKHAUS K., « De la corrélation entre pèlerinage et architecture dans l'abbatiale de Fécamp à la fin du XIe siècle », dans Bodinier B. (dir.), *Pèlerinages et lieux de pèlerinage en Normandie*, Actes du 44e congrès organisé par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Fécamp, 22-24 octobre 2009), Louviers, Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2010, p. 195-203.

BROWN P., *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, trad. française, Paris, éd. du Cerf, 1984.

BROWN P., *La société et le sacré dans l'Antiquité tardive*, trad. française, Paris, éd. du Seuil, 1984.

BÜHRER-THIERRY G., « L'épiscopat en Francie orientale et occidentale à la fin du IXe siècle : substitut ou soutien du pouvoir royal ? », dans Le Jan R. (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne du début du IXe siècle aux environs de 920*, Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille III, 1998 (Centre d'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, 17), p. 347-364.

BULST N., *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn, Röhrscheid, 1973.

BULST N., « La réforme monastique en Normandie : diffusion et implantation de la réforme de Guillaume de Volpiano (prosopographie, exploitation des nécrologes) », dans Foreville R. (dir.), *Les mutations socio-culturelles au tournant des XIe-XIIe siècles,* Actes du colloque international du CNRS, Paris, éditions du CNRS, 1985, p. 317-330.

BURKART L., CORDEZ P., MARIAUX P.-A., POTIN Y. (dir.), *Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets*, Sismel, éd. Del Galluzo, 2010.

CAILLET J.-P., « Reliques et architecture religieuse aux époques carolingienne et romane », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques*, *objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999, p. 169-182.

CAILLET J.-P., « Nature et enjeux des donations des grands laïcs aux trésors d'églises (IVe-XIIe siècles) », *Cahiers Saint-Michel de Cuxà*, 41, 2010, p. 37-48.

CAMPBELL E., *Medieval Saints' Lives. The Gift, Kinship and Community in Old French Hagiography*, Cambridge, D. S. Brewer, 2008 (Gallica, 12).

CAROZZI C., « Des Daces aux Normands : le mythe et l'identification d'un peuple chez Dudon de Saint-Quentin », dans Carozzi C., Taviani-Carozzi H. (dir.), *Peuples du Moyen Âge. Problèmes d'identification, séminaire Société, Idéologies et Croyances au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996, p. 7-25.

CARTRON I., *Les pérégrinations de Saint-Philibert. Genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

CASIRAGHI G., SERGI G. (dir.), *Pèlerinages et sanctuaires de saint Michel dans l'Occident médiéval*, Atti del secundo congresso internazionale di studi dedicati all'Archangelo Michele (Sacra di San Michele, 26-29 septembre 2007), Bari, Edipuglia, 2009.

CHASTANG P., *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XIe-XIIIe siècles)*, Paris, CTHS, 2001.

CHASTANG P., « La fabrication d'un saint : la *Vita Guillelmi* dans la production textuelle de l'abbaye de Gellone au début du XIIe siècle », dans Lauwers M. (dir.), *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratique dans l'Occident médiéval (IXe-XIIe siècle)*, Antibes, Collection d'études médiévales de Nice, 2003, p. 429-447.

CHAUOU A., *L'idéologie plantagenêt. Royauté arthurienne et monarchie politique dans l'espace Plantagnenêt (XIIe-XIIIe siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

CHIBNALL M., « Fécamp and England », dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp. Ouvrage scientifique du XIIIe centenaire (658-1958)*, Fécamp, L. Durand et Fils, 1958, t. I, p. 127-135.

CHIBNALL M., « The Relations of St. Anselm with the English Dependencies of the Abbey of Bec », dans *Spicilegium Beccense*, Congrès international du XIe centenaire de l'arrivée d'Anselme au Bec, Paris, Vrin, 1959, p. 523-525

CHIBNALL M., « The Translation of the Relics of Saint Nicholas and Norman Historical Tradition », *Rivista storica del Mezzogiorno*, 11-12, 1976-1977, p. 33-41.

CHIBNALL M., *Anglo-Norman England (1066-1166)*, Oxford, Blackwell, 1986.

CHIBNALL M., « The Empress Matilda and Bec-Hellouin », *Anglo-Norman Studies*, 10, 1987, p. 35-48.

CHIBNALL M., *The Empress Matilda. Queen consort, Queen Mother and Lady of the English*, Oxford, Cambridge, Blackwell, 1991.

CHIBNALL M., « Monastic Foundations in England and Normandy, 1066-1189 », dans D. Bates et A. Curry (dir.), *England and Normandy in the Middle Ages*, Londres-Rio Grande, Hambledon Press, 1994, p.

CHIBNALL M., *The World of Orderic Vitalis*, Rochester, The Boydell Press, 1996.

CHIBNALL M., « Les Normands et les saints anglo-saxons », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 259-268.

Communication and Tradition in the Early Medieval Hagiography of the Diocese of Auxerre, Utrecht, 2001.

CORBET P., *Les saints ottoniens. Sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an Mil*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1986 (Beihefte der Francia, 15).

CORBET P., « Les origines du culte de saint Nicolas dans l'est de la France, principalement en Champagne (XIe-XIIIe siècles) », dans *Saint Nicolas*, Actes du Symposion de juin 1985, Saint-Nicolas-du-Port, 1988, p. 12-26.

CORBET P., « Les modèles hagiographiques de l'an Mil », dans Bonnassie P., Toubert P. (dir.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'an Mil*, Toulouse, Presses Universitaires Mirail-Toulouse, 2004, p. 379-388.

CORBIN M. (dir.), *L'œuvre de saint Anselme de Cantorbéry*, Paris, éd. du Cerf, 2006.

CORREA A., « St. Austreberta of Pavilly in the Anglo-Saxon Liturgy », *Analecta Bollandiana*, 115, 1997, p.77-112.

COTTIER J.-F., *Anima mea. Prières privées et textes de dévotion du Moyen Âge latin. Autour des prières ou méditations attribuées à saint Anselme de Cantorbéry (XIe-XIIe siècle)*, Turnhout, Brepols, 2001.

COUE S., *Hagiographie im Kontext. Schreibanlaß und Funktion von Bischofsviten aus dem XI. und vom Anfang des XII. Jahrhunderts*, Berlin-New York, W. de Gruyter, 1997 (Arbeiten zur Frühmitellalterforschung der Universität Münster, 24).

COUPLAND S., « The Rod of God's Wrath or the People of God's Wrath? The Carolingian Theology of the Viking Invasions », *Journal of Ecclesiastical History*, 42, 1991, p. 535-554.

COUPLAND S., « The Vikings in Francia and Anglo-Saxon England to 911 », dans McKitterick R. (dir.), *The New Cambridge Medieval History of Europe*, t. II, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 190-201.

COUPLAND S., « The Vikings on the Continent in Myth and History », *History*, vol. 88, 2nd issue, n° 290, avril 2003, p. 186-203.

COVIAUX S., « Baptême et conversion des chefs scandinaves du IXe au XIe siècle », dans Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002), Caen, Publications du CRAHM, 2005, p. 67-81.

COWNIE E., « The Normans as Patrons of English Religious Houses, 1066-1135 », *Anglo-Norman Studies*, 18, 1996, p. 47-62.

COWNIE E., *Religious Patronage in Anglo-Norman England, 1066-1135*, Woodbridge, The Boydell Press, 1998.

CROUCH D., *The Beaumont Twins. The Roots and Branches of Power in the Twelfth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

CROUCH D., « Normans and Anglo-Normans: a Divided Aristocracy ? », dans Bates D., Curry A. (dir.), *England and Normandy in the Middle Ages*, Londres-Rio Grande, Hambledon Press, 1994, p. 51-67.

CROUCH D., « Robert of Beaumont, count of Meulan and Leicester: his Lands, his Acts and his Self-Image », dans Fleming D. F., Pope J.-M. (dir.), *Henry I and the Anglo-Norman World. Studies in Memory of C. Warren Hollister*, Woodbridge, The Boydell Press, 2006, p. 91-116.

CROUCH D., « Between Three Realms: the Acts of Walearn II, Count of Meulan and Worcester », dans Vincent N. (dir.), *Administration and Aristocratic Society in the Anglo-Norman Realm*, Woodbridge, The Boydell Press, 2009, p. 75-90.

DAGRON G., « L'ombre d'un doute ? L'hagiographie en question (VIe-XIe siècles) », *Dumbarton Oaks Papers*, 46, 1992, p. 59-68.

DALARUN J., *L'impossible sainteté. La vie retrouvée de Robert d'Arbrissel (v. 1045-1116), fondateur de Fontevraud*, Paris, éd. du Cerf, 1985.

DALARUN J., *Robert d'Arbrissel. Fondateur de Fontevraud*, Paris, éd. A. Michel, 1985.

DALARUN J. (dir.), *Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'ouest de la France*, Actes du colloque de Fontevraud (13-16 décembre 2001), Turnhout, Brepols, 2004 (Disciplina Monastica, 1).

DALY W., « Clovis: how barbaric, how pagan? », *Speculum*, 69, 1994, p. 619-664.

DE BEAUREPAIRE C., « Anciens inventaires du trésor de l'abbaye royale de Fécamp », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 20, 1859, p. 153-170, p. 399-411.

DE BEAUREPAIRE C., « Notices sur les anciens reliquaires de la cathédrale de Rouen », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 5, 1879-1881, p. 55-57.

DE BEAUREPAIRE C., LAPORTE J., *Dictionnaire topographique du département de Seine-Maritime*, Paris, Bibliothèque nationale, 1982.

DE BEAUREPAIRE F., « Essai sur la naissance des paroisses rurales du diocèse de Rouen », *Revue historique du Droit français et étranger*, 1956, p. 320-321.

DE BOÜARD M., « De la Neustrie carolingienne à la Normandie féodale : continuité ou discontinuité », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, 28, 1955, p. 1-14.

DEFLOU-LECA N., « Petite enquête sur un genre historiographique hybride : les *gesta abbatum* », dans Coumert M., Isaïa M.-C., Krönert K., Shimahara S. (dir.), *Rerum Gestarum Scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012, (Cultures et civilisations médiévales, 58), p. 353-362.

DEHOUX E., *Saints guerriers. Georges, Guillaume, Maurice et Michel dans la France médiévale (XIe-XIIIe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

DELEHAYE H., « *Loca sanctorum* », *Analecta Bollandiana*, 48, 1930, p. 5-64.

DELSALLE L.-R., « Les relations entre la Normandie et le Moyen Orient au début du XIe siècle », dans De Beaurepaire F., Chaline J.-P. (dir.), *La Normandie vers l'an Mil*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2000, p. 207-215.

DE MIRAMON C., « Embrasser l'état monastique à l'âge adulte (1050-1200). Étude sur la conversion tardive », *Annales HSS*, juillet-août 1999, 4, p. 825-849.

DENIAUX E., LORREN C., BAUDUIN P., JARRY T., *La Normandie avant les Normands, de la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, Rennes, Ouest-France Université, 2002.

DEPREUX P., « Saint Rémi et la royauté carolingienne », *Revue historique*, 115, 1991, p. 235-260.

DEPREUX P., « *Imbuendis ad fidem prefulgidum surrexit lumen gentibus*. La dévotion à saint Rémi de Reims aux IXe et Xe siècles », *Cahiers de civilisation médiévale*, 35e année, n° 2, avril-juin 1992, p. 111-129.

DEPREUX P., « Pourquoi réécrire la vie d'un saint aux XIe et XIIe siècles ? L'exemple des *Vies* de saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry », *Hagiographica*, 12, 2005, p. 1-77.

DEUFFIC J.-L., « L'exode des corps saints hors de Bretagne : des reliques au culte des reliques », *Pecia*, 8-11, 2005, p. 355-423.

DE VRIENDT F., « La *Vita Reineldis* (BHL 7082). Commentaire critique et nouvelle hypothèse de datation », dans Delporte L. (dir.), *La vie et le culte de sainte Renelde des origines à nos jours*, Tubize, éd. du Chirel, 1996, p. 17-35.

DE VRIENDT F., « Le dossier hagiographique de sainte Waudru, abbesse de Mons (IXe-XIIIe siècle) », *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 98, 1996, p. 1-37.

DE VRIENDT F., « La tradition manuscrite de la *Vita Waldetrudis* : les mécanismes de propagation d'un récit hagiographique régional (IXe-XVe siècles) », *Analecta Bollandiana*, 117, 1999, p.

DE VRIENDT F., TRIGALET M., « L'indexation informatique de la *Bibliotheca hagiographica latina* et des *Catalogues de manuscrits hagiographiques*. Deux projets en cours aux Facultés universitaires de Namur », *Litterae Hagiologicae, Bulletin d'Hagiologia, Atelier belge d'études sur la sainteté*, 1, 1995, p. 7-11.

DE VRIENDT F., TRIGALET M., « Littérature hagiographique et bases de données. À propos de deux projets en cours à l'université de Namur », *Le médiéviste et l'ordinateur*, 34, 1996-1997, p. 5-16.

DE VRIENDT F., TRIGALET M., « Un siècle de recherches hagiographiques : un parcours à travers la *Revue d'histoire ecclésiastique* », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 95, 2000, p. 539-561.

DEVROEY J.-P., LAUWERS M., « L'espace des historiens médiévistes : quelques remarques en guise de conclusion », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, 37e congrès de la SHMESP (Mulhouse, 2-4 juin 2006), Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 435-453.

D'HAENENS A., *Les invasions normandes en Belgique au IXe siècle : le phénomène et sa répercussion dans l'historiographie*, Louvain, Publications Universitaires, 1967.

D'HAENENS A., « Les invasions normandes dans l'Empire franc au IXe siècle. Pour une rénovation de la problématique », dans *I Normanni e la loro espansione in Europa nell'Alto Medioevo, Settimane di studio... sull'alto medioevo*, Spolète, 1969, p. 233-298.

D'HAENENS A., *Les invasions normandes, une catastrophe ?*, Paris, Flammarion, 1970.

DIARD O., *Les offices propres dans la sanctoral normand. Étude liturgique et musicale (Xe-XVe siècles)*, thèse de doctorat préparée sous la direction d'Édith Weber, Université Paris IV-Sorbonne, 2000.

DIARD O., *Répertoire des manuscrits liturgiques en Haute-Normandie*, t. I, *Jumièges*, vol. 1, *Sources fondamentales des offices (Xe-XVe siècle)*, Mont-Saint-Aignan, Publication des Universités de Rouen et du Havre, 2011.

DIARD O., « Du réseau au culte : les enjeux de la notation musicale alphabétique normande », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 71, 2012, p. 97-113.

DIARD O., GAZEAU V., « Histoire et chant liturgique en Normandie au XIe siècle : les offices propres particuliers des diocèses d'Évreux et de Rouen », *Annales de Normandie*, 53e année, n°3, juin 2003, p. 195-223.

DICKSON M.-P., « Quelques aspects de la personnalité d'Herluin, fondateur de l'abbaye du Bec », dans *Sous la règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, Actes du colloque de l'abbaye bénédictine Sainte-Marie de Paris (23-25 octobre 1980), Genève, Droz, 1982, p. 107-123.

DIERKENS A., « Le culte de sainte Rolende de Gerpinnes au Moyen Âge. Hagiographie et archéologie », *Problèmes d'Histoire du Christianisme*, 12, 1983, p. 25-50.

DIERKENS A., *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VIIe-XIe siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du haut Moyen Âge*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1985 (Beihefte der Francia, 14).

DIERKENS A., « Prolégomènes à une histoire des relations culturelles entre les îles Britanniques et le continent pendant le haut Moyen Âge : la diffusion du monachisme dit colombanien ou iro-franc dans quelques monastères de la région parisienne au VIIe siècle et la politique religieuse de la reine Bathilde », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie : les pays au nord de la Loire de 650 à 850,* Actes du colloque de Rouen, 8-10 octobre 1985, (Beihefte der Francia, 16/1), p. 371-394.

DIERKENS A., « Reliques et reliquaires, sources de l'histoire du Moyen Âge », dans Marx J. (dir.) *Sainteté et martyre dans les religions du Livre*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1989 (Problème d'histoire du christianisme, 19), p. 47-56.

DIERKENS A., « Réflexions sur le miracle au haut Moyen Âge », dans *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge*, Actes du XXVe Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Public, (Orléans, 3-5 juin 1994), Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 9-30.

DIERKENS A., « Du bon et du mauvais usage des reliques au Moyen Âge », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999, p.

DIERKENS A., « Christianisme et paganisme dans la Gaule septentrionale aux Ve et VIe siècles », dans Geuenich D. (dir.), *Die Franken und die Alemannen bis zur « Schlacht bei Zülpich » (496/497)*, Berlin/New-York, 1998 (Ergänzungsbände zum Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, 19), p. 451-474.

DIERKENS A., « Guérisons et hagiographie au haut Moyen Âge : le cas de saint Hubert », dans Deroux C. (dir.), *Malades et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux*, Actes du Ve colloque international « Textes médicaux latins », Bruxelles (4-6 septembre 1995), Bruxelles, Latomus, 1998 (Latomus, 242), p. 406-421.

DOLBEAU F., « Un vol de reliques dans le diocèse de Reims au milieu du XIe siècle », *Revue bénédictine*, 91, 1981, p. 172-184.

DOLBEAU F., « Quelques aspects de relations entre bibliothèques d'établissements religieux (XIIe-XVe siècles) », dans Bouter N. (dir.), *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux*, Actes du 1er colloque international du CERCOM (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985), Saint-Étienne, Université Jean Monnet, CERCOR, 1991 (Travaux et Recherches, 1), p. 495-509.

DOLBEAU F., « Les hagiographes au travail : collecte et traitement des documents écrits (IXe-XIIe siècles) », dans Heinzelmann M. (dir.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1992 (Beihefte der Francia, 24), p. 49-65.

DOLBEAU F., « Les travaux français sur l'hagiographie médiolatine (1968-1998) », *Hagiographica*, 6, 1999, p. 23-68.

DOLBEAU F., « Un domaine négligé de la littérature médiolatine : les textes hagiographiques en vers », *Cahiers de civilisation médiévale*, 45, 2002, p. 129-139.

DOLBEAU F., « Prose, système et mètre : réécriture dans le dossier de saint Ouen », dans Goullet M., Heinzelmann M. (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 2003 (Beihefte der Francia, 58), p. 231-250.

DOLBEAU F., « Deux poèmes inédits, extraits du Livre noir de Saint-Ouen de Rouen », dans Dolbeau F. (dir.) *Sanctorum Societas. Récits latins de sainteté (IIIe-XIIe siècles)*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2005 (Subsidia Hagiographica, 85), t. II, p. 747-799.

DOLBEAU F., « Une hymne inédite en l'honneur de saint Vulfran », dans M. Heinzelmann (dir.), *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2006 (Beihefte der Francia, 63), 2006, p. 225-284.

DOLBEAU F., HEINEZLMANN M., POULIN J.-C., « Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an mil. Inventaire, examen critique, datation », *Francia*, 15, 1987, p. 701-731.

DOSDAT M., « Les évêques de la province de Rouen et la vie intellectuelle du duché au XIe siècle », dans *Les évêques normands du XIe siècle*, actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (30 septembre-3 octobre 1993), Caen, Presses Universitaires de Caen, 1995, p.

DUBOIS J., *Le martyrologe d'Usuard. Texte et commentaire*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1965 (Subsidia Hagiographica, 40).

DUBOIS J., « Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel », dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, I, *Histoire et vie monastiques*, Laporte J. (dir.), Paris, Lethielleux, 1966, p. 501-593.

DUBOIS J., « Les listes épiscopales, témoins de l'organisation ecclésiastique et de la transmission des traditions », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 62, n° 168, janvier 1976, p. 9-24.

DUBOIS J., *Les martyrologes du Moyen Âge latin*, Turnhout, Brepols, 1985 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 26).

DUBOIS J., LEMAÎTRE J.-L., *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris, éd. du Cerf, 1993.

DUFT J., « Le presbyter de Gimedia apporte son antiphonaire à Saint-Gall », dans *Jumièges, congrès scientifique du XIIIe centenaire,* (Rouen, 10-12 juin 1954), Rouen, Lecerf, 1955, I ou II, p. 925-936.

DUGGAN A. J., *Thomas Becket: Friends, Networks, Texts and Cult*, Aldershot, Ashgate, 2007.

DUMEZIL B., *Les racines chrétiennes de l'Europe. Conversions et liberté dans les royaumes barbares (Ve-VIIIe siècles)*, Paris, Fayard, 2005.

DUMVILLE D. M., « Anglo-Saxon Books: Tresure in Norman Hands? », *Anglo-Norman Studies*, 16, 1993, p. 83-99.

DUMVILLE D. M., « Images of the Viking in Eleventh-Century Latin Literature », dans Heren M. W., McDonough C., Arthur R. G. (dir.), *Latin Culture in the Eleventh Century*, Turnhout, Brepols, 2002, p. 250-263.

EVERGATES T. (dir.), *Aristocratic women in medieval France*, Philadelphie, University of Pensylvania Press, 1999.

EWIG E., « Die fränkischen Teilungen und Teilreiche (511-613) », Wiesbaden, Frak Steiner Verlag, 1953 (Akademie der Wissenschaften und der Literatur Mainz. Abhandlungen der geistes- und sozialwissenschafltilchen Klasse, 9), p. 651-715.

EWIG E., « Le culte de saint Martin à l'époque franque », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 47, 1961, p. 1-18 ; rééd. dans *Spätantikes und Fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973) herausgegeben von Hartmut Atsma*, Munich-Zürick, Artemis Verlag, 1979 (Beihefte der Francia, 3/2), p. 355-370.

EWIG E., « Saint Chrodegang et la réforme de l'Église franque », dans Schneider J. (dir.), *Saint Chrodegang. Communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du XIIe centenaire de sa mort*, Metz, éd. Le Lorrain, 1967, p. 25-53 ; rééd. dans *Spätantikes und Fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973) herausgegeben von Hartmut Atsma*, Munich-Zürick, Artemis Verlag, 1979 (Beihefte der Francia, 3/2), p. 232-259.

EWIG E., « Beobachtungen zu den Bischofslisten der Merowingischen Konzilien und Bischofsprivilegien », dans Droege G. (dir.), *Landschaft und Geschichte. Festschrift für Franz Petri zu seinem 65. Geburtstag am 22. Februar 1968*, Bonn, 1970, p. 171-193 ; rééd. dans *Spätantikes und Fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952-1973) herausgegeben von Hartmut Atsma*, Munich-Zürick, Artemis Verlag, 1979 (Beihefte der Francia, 3/2), p. 427-455.

EWIG E., « Die Christliche Mission bei dem Franken und im Merowingerreich », *Miscellanea Historiae Ecclesiasticae*, 3, 1970, p. 24-52.

EWIG E., « Les missions dans les pays rhénans », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 62, 1975, p. 37-44.

La fondation des églises locales. Le culte des saints et des reliques, Actes du colloque d'Orléans (19-20 octobre 2000), *Art sacré*, 15, 2001.

FAVREAU R. (dir.), *Le culte des saints aux IXe-XIIIe siècles*, Actes du colloque de Poitiers (5-17 septembre 1993), Poitiers, CESCM, 1995 (Civilisation médiévale, 1).

FAVREAU R., « Épigraphie médiévale et hagiographie », dans Favreau Robert (dir.), *Le culte des saints aux IXe-XIIIe siècles*, Actes du colloque de Poitiers (5-17 septembre 1993), Poitiers, CESCM, 1995 (Civilisation médiévale, 1), p. 63-83.

FAWTIER R., « Les reliques rouennaises de sainte Catherine d'Alexandrie », *Analecta Bollandiana*, 41, 1923, p. 357-368.

FELTEN J., *Äbte und Laienäbte im Frankreich. Studien zum Verhältnis von Staat und Kirche im früheren Mittelalter*, Stuttgart, Hiersemann, 1980.

FLOQUET A., *Histoire du privilège de saint Romain*, Rouen, éd. E. Le Grand, 1833, 2 vol.

FOLZ R., « Naissance et manifestation d'un culte royal : saint Edmond, roi d'East-Anglie », dans Hauck K., Mordek H. (dir.), *Geschichtsschreibung und gesistiges Leben im Mittelalter Festschrift für Heinz Löwe zum 65. Geburtstag,* Cologne et Vienne, Bölhau, 1978, p. 226-248.

FOLZ R., « Saint Oswald, roi de Northumbrie. Étude d'hagiographie royale », *Analecta Bollandiana*, 98, 1980, p. 49-74.

FOLZ R., *Les saints rois du Moyen Âge en Occident (VIe-XIIIe siècles)*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1984 (Subsidia Hagiographica, 68).

FOLZ R., *Les saintes reines du Moyen Âge en Occident (VIe-XIIIe siècles)*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1992 (Subsidia Hagiographica, 76).

FONTAINE J., « Hagiographie et politique. De Sulpice Sévère à Venance Fortunat », *Revue de l'Histoire de l'Église de France*, 62, 1976, p. 113-140.

FONTAINE J., « Thèmes et méthodes de recherche hagiographique », *Studi Medievali*, 3e série, t. XX, n° 2, 1979, p. 933-946.

FONTAINE J., « Le culte des saints et ses implications sociologiques : réflexions sur un récent essai de Peter Brown », *Analecta Bollandiana*, 100, 1982, p. 17-41.

FONTAINE J., « Victrice de Rouen et les origines du monachisme dans l'ouest de la Gaule (IVe-VIe siècles) », dans MUSSET L. (dir.), *Aspects du monachisme en Normandie (IVe-XVIIIe siècles),* (Actes du colloque scientifique de l'« année des abbayes normandes », Caen, 18-20 oct. 1979), Paris, 1982, p. 9-29.

FONTAINE J., « La culture carolingienne dans les abbayes normandes : l'exemple de Saint-Wandrille », dans Musset L. (dir.), *Aspects du monachisme en Normandie (IVe-XVIIIe siècles),* (Actes du colloque scientifique de l'« année des abbayes normandes », Caen, 18-20 oct. 1979), Paris, 1982, p. 31-54.

FOREVILLE R., *L'Église et la royauté en Angleterre sous Henri II Plantagenêt (1154-1189)*, Paris, Bloud et Gay, 1943.

FOREVILLE R., *Le Jubilé de saint Thomas Becket du XIIIe au XVe siècle (1220-1470). Étude et documents*, Paris, SEVPEN, 1958.

FOREVILLE R., « Mort et survie de saint Thomas Becket », *Cahiers de civilisation médiévale*, 34e année, n° 1, janvier-mars 1971, p. 21-38.

FOREVILLE R., « Les origines normandes de la famille Becket et le culte de saint Thomas en Normandie », *Année canonique*, 17, 1973, p. 433-479.

FOREVILLE R., « Le culte de saint Thomas Becket en Normandie. Enquête sur les sanctuaires anciennement placés sous le vocable du martyr de Canterbury », dans Foreville R. (dir.), *Thomas Becket*, Actes du colloque international de Sédières, 1973, Paris, Beauchesne, 1975, p. 135-152.

FOREVILLE R., « Le culte de saint Thomas Becket en France. Bilan provisoire des recherches », dans Foreville R. (dir.), *Thomas Becket*, Actes du colloque international de Sédières, 1973, Paris, Beauchesne, 1975, p. 163-200.

FOREVILLE R., « La diffusion du culte de Thomas Becket dans la France de l'Ouest avant la fin du XIIe siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, vol. 19, n° 19-76, 1976, p. 347-369.

FOREVILLE R., « Canterbury et la canonisation des saints au XIIe siècle », dans Greenway D., Holdsworth C., Sayers J. (dir.), *Tradition and Change*, *essays in honour of Marjorie Chibnall on the occasion of her seventieth birthday*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 63-76.

FOREVILLE R., « Thomas Becket et la France capétienne », dans Harper-Bill C., Holdsworth C., Nelson J. L. (dir.), *Studies in Medieval History Presented to R. Allen Brown*, Woodbridge, Boydell Press, 1988, p. 117-128.

FOREVILLE R. (dir.), *Les mutations socio-culturelles au tournant des XIe-XIIe siècles, Études anselmiennes, IVe session,* Le Bec-Hellouin, 11-16 juillet 1982, Paris, éditions du CNRS, 1984.

FOULON J.-H., « Les ermites dans l'ouest de la France : les sources, bilan et perspectives », dans Vauchez A. (dir.), *Ermites de France et d'Italie (XIe-XVe siècle)*, Actes du colloque de la Chartreuse de Pontignano (5-7 mai 2000), Rome, École française de Rome, 2003 (Collection de l'École française de Rome, 313), p. 81-113.

FOULON J.-H., *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des XIe-XIIe siècles*, Bruxelles, De Boeck, 2008 (Bibliothèque du Moyen Âge, 21).

FOULON J.-H., « Le chevalier Herluin et la fondation de l'abbaye du Bec : un dossier complexe entre tentation érémitique et normalisation cénobitique », *Revue historique*, 663, 2012 / 3, p. 563-607.

FOURACRE P., « The Work of Audoenus of Rouen and Eligius of Noyon in Extending Episcopal Authority from Town to Country in Seventh-Century Neustria », *Studies in Church History*, 16, 1979, p. 77-91.

FOURACRE P., « Observations on the Outgrowth of Pippinid Influence in the Regnum Francorum after the Battle of Tertry (687-715) », *Medieval Prosopography*, 5, 1984, p. 1-32.

FOURACRE P., « Merovingian history and merovingian hagiography », *Past and Present*, 127, 1990, p. 3-38.

FOURACRE P., *Late Merovingian France. History and Hagiography (640-720)*, Manchester-New York, Manchester University Press, 1996.

FOURNÉE J., *Enquête sur le culte de saint Martin en Normandie*, Nogent-sur-Marne, Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes, 1963.

FOURNÉE J., *Le culte populaire des saints en Normandie : étude générale*, Paris, Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes, 1973.

FOURNÉE J., « Le culte populaire des saints fondateurs d'abbayes prénormandes », dans *Les abbayes de Normandie*. Actes du XIIIe congrès des Sociétés historique et archéologique de Normandie, Caudebec-en-Caux, 1973, Rouen, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1979, p. 59-78.

FOURNÉE J., « Quelques facteurs de fixation et de diffusion du culte populaire des saints. Exemples normands », *Bulletin Philologique et Historique du CTHS*, 1982-1984, p. 119-134.

FOURNÉE J., « Saint Valéry, patron de l'église paroissiale de Varengeville-sur-Mer. Son implantation cultuelle dans le diocèse de Rouen », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1985, p. 89-94.

FOURNÉE J., « La spiritualité en Normandie au temps de Guillaume la Conquérant », *Le Pays bas-normand*, 2, 1987, p. 38-47.

FOURNÉE J., « Aspects historiques du culte et de l'iconographie de la Vierge en Normandie », *Études normandes*, 4, 1988, p. 4-19.

FOURNÉE J., *Saint Nicolas en Normandie*, Nogent-sur-Marne, Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes, 1988.

FOURNÉE J., « Sainte Honorine », *Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre*, n° 50, 1991, p. 51-78.

FOURNÉE J., « Les lieux de culte de saint Thomas Becket en Normandie », *Annales de Normandie*, 45e année, n° 4, 1995, p. 377-392.

FOURNÉE J., « Propos sur les saints et la sainteté dans la province ecclésiastique de Rouen avant les Vikings », dans *Voyageurs et ermites : saints populaires évangélisateurs de la Normandie,* Caen, Musée de Normandie, 1996 (catalogue de l'exposition), p. 14-21.

GABORIT-CHOPIN D., « Les trésors de Neustrie du VIIe au IXe siècle d'après les sources écrites : orfèvrerie et sculpture sur ivoire », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 259-293.

GAIFFIER B. de, « Mentalité de l'hagiographe médiéval d'après quelques travaux récents », *Analecta Bollandiana*, 86, 1968, p. 391-399.

GAIFFIER B. de, « Hagiographie et historiographie : quelques aspects du problème », dans *La storiografia altomedievale*, Spolète, Settimane di Studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1970, p. 139-166.

GAIFFIER B. de, « L'hagiographie et son public au XIe siècle », dans De Gaiffier B. (dir.) *Études critiques d'hagiographie et d'iconographie*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1967 (Subsidia Hagiographica, 43), p. 475-507.

GAIFFIER B. de, « Les thèmes hagiographiques : est-il possible d'établir pour chacun d'eux une filiation ? », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 77, 1982, p. 78-81.

GAILLARD M., « Les fondations d'abbayes féminines dans le nord et l'est de la Gaule, de la fin du VIe à la fin du Xe siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 76, 1990, p. 5-20.

GAILLARD M., « Monastères et pouvoirs à travers les actes en Haute-Lotharingie au IXe et au début du Xe siècle », dans Gasse-Grandjean M.-J., Tock B.-M. (dir.), *Les actes comme expression du pouvoir au haut Moyen Âge*, table ronde organisée par l'ARTEM, Nancy II (26-27 novembre 1999), Turnhout, Brepols, 2003, p. 69-97.

GAILLARD M., « Les *Vitae* des saintes Salaberge et Anstrude de Laon, deux sources exceptionnelles pour la construction hagiographique et du contexte socio-politique », *Revue du Nord*, 391-392, 201, p. 655-659.

GAILLARD M., « Le saint, le comte, le roi : les pouvoirs laïques dans l'hagiographie lotharingienne (milieu IXe-milieu XIe siècle) », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge. L'écriture de la sainteté, instrument politique*, Actes du colloque international du CESCM de Poitiers (11-14 septembre 2008), Turnhout, Brepols, 2012 (Hagiologia, 8), p. 213-232.

GAMESON R., « La Normandie au XIe siècle : le témoignage des manuscrits dans la Normandie et l'Angleterre », dans Bouet P., Gazeau V., (dir.), *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (4-7 octobre 2001), Caen, Publications du CRAHM, 2003, p. 129-159.

GANSHOF F.-L., « L'historiographie dans la monarchie franque sous les Mérovingiens et les Carolingiens : monarchie franque unitaire en Francie occidentale », Spolète, *Settimane del centro italiano di studi sull' alto medioevo*, 1970, p. 631-685

GAUTHIER M.-M., *Les routes de la foi. Reliques et reliquaires de Jérusalem à Compostelle*, Paris-Fribourg, Bibliothèque des Arts, 1983.

GAUTHIER N., « Les premiers siècles », dans Chaline N.-J. (dir.), *Le diocèse de Rouen-Le Havre*, Paris, Beauchesne, 1976 (Histoire des diocèses de France, Nouvelle Série, 5), p. 7-25.

GAUTHIER N., « Rouen pendant le haut Moyen Âge », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 1-20.

GAUTHIER N., « Quelques hypothèses sur la rédaction des vies des saints évêques de Normandie », dans *Memoriam sanctorum venerantes, Mélanges Victor Saxer*, Rome, Pontificio instituto di archeologia cristiana, 1992 (Studi di antichità cristiana, 48), p. 449-468.

GAUTHIER N., « Reliques et titulatures d'églises : une indication pour les échanges ? », dans *Studien zur Sachsenforschung. Beiträge vom 39. Sachsensymposion in Caen, Normandie, 12 bis 16 September 1988*, p. 49-53.

GAUTHIER N., FIXOT M, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, IX, Province ecclésiastique de Rouen, des origines au milieu du VIIIe siècle : Lugdunensis secunda*, Paris, De Boccard, 1996.

GAUTHIEZ B., *La logique de l'espace urbain formation et évolution : le cas de Rouen*, thèse de doctorat nouveau régime préparée sous la direction du Professeur Jean-Pierre Bardet, EHESS, 1991, 3 vol.

GAUTIER A., « Comment Harold prêta serment : circonstances et interprétations d'un rituel politique », *Cahiers de civilisation médiévale*, 55, 2012, p. 33-56.

GAZEAU-GODDET V., « L'aristocratie autour du Bec au tournant de l'année 1077 », *Anglo-Norman Studies*, 7, 1984, p. 89-103.

GAZEAU V., *Monachisme et aristocratie au XIe siècle : l'exemple de la famille de Beaumont*, thèse de doctorat de IIIe cycle sous la dir. de Lucien Musset, Caen, UFR d'Histoire, 1986-1987.

GAZEAU V., « Le domaine continental de l'abbaye Notre-Dame et Saint-Léger de Préaux au XIe siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, 22, 1988, p. 165-183.

GAZEAU V., « Le temporel de l'abbaye Saint-Pierre de Préaux au XIe siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, 23, 1990, p. 237-254.

GAZEAU V., « Implantation monastique et recrutement des religieux dans les monastères de la vallée de la Risle en Normandie au XIe siècle », *CAHMER*, 5, 1992, p. 127-135.

GAZEAU V., « Quelques exemples de carrières abbatiales en Normandie aux XIe-XIIe siècles », dans Keats-Rohan K. S. B. (dir.), *Family trees and the roots of politics, the prosopography of Britain and France from the tenth to the twelfth century*, Woodbridge, Boydell Press, 1997, p. 315-332.

GAZEAU V., « Les saints dans la vallée de la Risle aux XIe-XIIe siècles », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, Colloque international de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 135-149.

GAZEAU V., « Les abbés bénédictins dans la Normandie ducale : des abbés étrangers ? », dans *L'Étranger au Moyen Âge*, XXXe Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Göttingen (3-6 juin 1999), Paris, Publications de la Sorbonne, 2000, p. 245-258.

GAZEAU V., « Guillaume de Volpiano et le monachisme normand. Vie de saint Guillaume, abbé de Dijon », dans De Beaurepaire F., Chaline J.-P. (dir.), *La Normandie vers l'an Mil*, *Rouen,* Société de l'Histoire de Normandie, 2000, p. 132-136.

GAZEAU V., « Le souvenir des abbés bénédictins dans la Normandie ducale », dans Thelamon F., Dumoulin O. (dir.), *Autour des morts : mémoire et identité*, V^{e} colloque international du GRHIS (Rouen, novembre 1998), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 215-221.

GAZEAU V., « Guillaume de Volpiano en Normandie: état des questions », *Tabularia « Études »*, 2, 2002, p. 35-46.

GAZEAU V., « Les abbayes bénédictines de la Normandie ducale : lieux de pouvoir ou relais du pouvoir », dans Flambard Héricher A.-M. (dir.), *Les lieux de pouvoir en Normandie et sur ses marges*, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 91-100.

GAZEAU V., *Normannia monastica (X^{e}-XIIe siècles)*, Caen, Publications du CRAHM, 2007, 2 vol.

GAZEAU V., « Naissance de Guillaume de Volpiano : la fabrique d'un saint », dans Lalou E., Lepeuple B., Roch J.-L. (dir.) *Des châteaux et des sources*, *Mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard Héricher,* Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 71-76.

GAZEAU V., « L'exercice et la représentation de l'autorité chez les abbés bénédictins : le dossier des abbés du Bec (1035-1150) », dans *Les personnes d'autorité en milieu régulier (des origines de la vie régulière au XVIIIe siècle)*, 7e colloque international du CERCOR, Strasbourg, 18-20 juin 2009, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, p. 107-116.

GAZEAU V., « De l'usage des souscriptions et de l'utilité de leur étude : remarques sur l'aristocratie normande dans la première moitié du XIe siècle. L'exemple d'Onfroy (dit de Vieilles) », dans Crouch D., Thompson K. (dir.), *Normandy and its Neighbours, 900-1250*, Turnhout, Brepols, 2013, p. 215-221.

GAZEAU V., GOULLET M., *Guillaume de Volpiano. Un réformateur en son temps (962-1031). Vita domni Willelmi de Raoul Glaber. Texte, traduction et commentaire*, Caen, Publications du CRAHM, 2008.

GAZEAU V., LE MAHO J., « Les origines du culte de saint Nicolas en Normandie », dans *Alle origini dell'Europa : il culto di San Nicola tra Oriente e Occidentel* (Italia-Francia, Bari, décembre 2010), a cura di Gerardo Cioffari e Angela Laghezza, Nicolaus Studi Storici, Rivista del Centro Studi Nicolaiani, anno XXII, fasc. 1-2, 2011, p. 153-160.

GEARY P., « La coercition des saints dans la pratique religieuse médiévale », dans Boglioni P. (dir.), *La culture populaire au Moyen Âge*, Montréal, L'Aurore, 1979, p. 146-161.

GEARY P., « The Ninth Century Relic Trade: a Response to Popular Piety? », dans Obelkevich J. (dir.), *Religion and the people: 800-1700*, Chapell Hill, University of North Carolina Press, 1979, p. 8-18.

GEARY P., « L'humiliation des saints », *Annales ESC*, 34, 1979, p. 27-42.

GEARY P., « The Saint and the Shrine: the Pilgrim's Goal in the Middle Ages », dans Kriss-Rettenbeck L., Möhler G. (dir.), *Wallfahrt kennt keine Grenzen*, Munich-Zürick, Schnell & Steiner Verlag, 1984, p. 265-274.

GEARY P., « Échanges et relations entre les vivants et les morts dans la société du haut Moyen Âge », *Droit et cultures*, 12, 1986, p. 3-17.

GEARY P., « Sacred Commodities: the Circulation of Medieval Relics », dans Appadurai A. (dir.), *Commodities and Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 169-191.

GEARY P., « Vivre en conflit dans une France sans État : typologie des conflits et des mécanismes de règlement des conflits (1050-1200) », *Annales ESC*, 41, 1986, p. 1107-1133.

GEARY P., « Entre gestion et *Gesta* : aux origines des cartulaires », dans Guyotjeannin O., Morelle L. et Parisse M. (dir.), *Les cartulaires*, Actes de la table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS (Paris, 5-7 décembre 1991), Paris, École nationale des chartes, H. Champion, 1993 (Mémoires et documents de l'École des chartes, 39), p. 13-26.

GEARY P., *Naissance de la France. Le monde mérovingien*, Paris, Flammarion, 1993.

GEARY P., *Le vol des reliques au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1993.

GEARY P., *Living with the Dead in the Middle Ages*, Ithaca, New York, Londres, Cornell University Press, 1994.

GEARY P., « Moral Obligation and Peer Pressure. Conflict Resolution in the Medieval Aristocracy », dans Duhamel-Amado C., Lobrichon G. (dir.), *Georges Duby. L'écriture de l'Histoire*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996 (Bibliothèque du Moyen Âge, 6), p. 217-222.

GEARY P., *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier, 1996.

GEARY P., « Saints, Scholars and Society: the Elusive Goal », dans Sticca S. (dir.), *Saints: Studies in Hagiography*, Binghamton, New York, 1996 (Medieval and Renaissance Texts and Studies, 141), p. 226-257.

GEARY P., « Land, Language and Memory in Europe 700-1100 », *Transactions of the Royal Historical Society*, 9, 1999, p. 169-184.

GEARY P., « Monastic Memory and the Mutation of the Year Thousand », dans Rosenwein B., Farmer S. (dir.), *Monks and Nuns Saints and Outcasts: Essays in Honor of Lester K. Little*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 2000, p. 19-36.

GEARY P., « *Auctor* et *auctoritas* dans les cartulaires du haut Moyen Âge », dans Zimmermann M. (dir.), *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Actes du colloque de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999), Paris, École nationale des chartes, 2001 (Mémoires et documents de l'École des chartes, 59), p. 61-71.

GEORGE P., « De l'intérêt de la conservation et de l'étude des saints dans le diocèse de Liège », *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, X, n° 226, 1984, p. 509-530.

GEORGE P., « Le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (Belgique). Réflexions en marge d'une édition », *Bulletin national de la Société des Antiquaires de France*, Paris, 1988, p. 377-388.

GEORGE P., *Les reliques de Stavelot-Malmedy : nouveaux documents*, Malmedy, Art et Histoire, 1989.

GEORGE P., « Documents inédits sur le trésor des reliques des abbayes bénédictines de Saint-Laurent et de Saint-Jacques à Liège (XIe-XVIIIe siècles) », *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 158, 1992, p. 1-49.

GEORGE P., « Les reliques sur ordinateur », *Le médiéviste et l'ordinateur*, 34, 1996-1997, p. 21-23.

GEORGE P., « Les reliques des saints : un nouvel objet historique », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999, p. 229-237.

GEORGE P., « De l'hagiographie. De ses sources, de ses méthodes et de son histoire », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 76,1998, p. 1063-1069.

GEORGE P., « Autour de Stavelot-Malmedy (VIIe-Xe siècles) », dans Polfer M. (dir.), *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^{e}-IXe siècle)*, Actes des 10e journées lotharingiennes, 28-30 octobre 1998, Centre universitaire de Luxembourg, 2000 (Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, 117), p. 318-340.

GEORGE P., « Le trésor des reliques de l'abbaye du Val Saint-Georges à Salzinnes », *Annales de la Société archéologique de Namur*, 74, 2000, p. 77-114.

GEORGE P., *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, éd. du Céfal, 2002.

GEORGE P., « Les reliques des saints. Publications récentes et perspectives nouvelles », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 80, 2002, p. 563-591.

GEORGE P., « Les reliques des saints. Publications récentes et perspectives nouvelles (II) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 82, 2004, p. 1041-1056.

GEORGE P., « Définition et fonction d'un trésor d'église », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 9, 2005, p. 2-23.

GEORGE P., « Les reliques des saints. Publications récentes et perspectives nouvelles (III) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 85, 2007, p. p. 859-880.

GEORGE P., « Le trésor d'église, inspirateur et révélateur de conscience historique », *Cahiers Saint-Michel de Cuxà*, 41, 2010, p. 13-26.

GEORGE P., « Le pays mosan, laboratoire hagiographique impérial ? », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge. L'écriture de la sainteté, instrument politique*, Actes du colloque international du CESCM de Poitiers (11-14 septembre 2008), Turnhout, Brepols, 2012 (Hagiologia, 8), p. 389-410.

GERZAGUET J.-P., « Tempête pour un crâne. Conflits pour une relique à l'abbaye Saint-Vaast d'Arras. Péripéties et enjeux (1166-1194) », *Revue du Nord*, 87, 2005, p. 727-775.

GIBSON M., « History at Bec in the Twelfth Century », dans Davis R. H. C., Davis Wallace J. M. (dir.), *The Writing of History in the Middle Ages. Essays Presented to Richard William Southern*, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 167-187.

GIBSON M., « Vies de saints et critique historique », *Christus*, 172, 1996, p. 421-428.

GILLINGHAM J., *The English in the Twelfth Century. Imperialism, National Identity and Political Values*, Rochester, Boydell Press, 1999.

GILLINGHAM J., *The English and the Normans in Twelfth Century England*, Woodbridge, Boydell Press, 2000.

GOODICH M. E., *Miracles and Wonders. The Development of Miracle, 1150-1350*, Aldershot, Hampshire, Ashgate Publishing, 2007.

GOETZ H. W., « La paix de Dieu en France autour de l'an Mil : fondements et objectif, diffusion et participants », dans Parisse M., Barral I Altet X. (dir.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, Actes du colloque Hugues Capet (Paris-Senlis, 22-25 juin 1987), Paris, Picard, 1992, p. 131-146.

GOETZ H. W., *Frauen im Frühmittelalter. Frauenbild und Frauenleben im Frankreich*, Weimar-Cologne-Vienne, Böhlau, 1995.

GONTHIER D., LE BAS C., « Analyse socio-économique de quelques recueils de miracles dans la Normandie du XIe au XIIIe siècle », *Annales de Normandie*, 24e année, n° 1, mars 1974, p. 3-36.

GOULLET M., « La *laudatio sanctorum* dans le haut Moyen Âge, entre *Vita* et éloge », dans Mary L., Sot M. (dir.), *Le discours d'éloge entre Antiquité et Moyen Âge*, Actes de la table ronde par l'équipe de recherche Textes, Images et Monuments de l'Antiquité au Moyen Âge, Université Paris-X Nanterre (25-26 mars 1999), Paris, Picard, 2001, p. 141-152.

GOULLET M., « Les saints du diocèse de Toul », dans Heinzelmann M. (dir.), *Hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord*, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2001 (Beihefte der Francia, 52), p. 11-89.

GOULLET M., « Vers une typologie des réécritures hagiographiques, à partir de quelques exemples du nord-est de la France », dans Goullet M., Heinzelmann M. (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 2003 (Beihefte der Francia, 58), p. 109-133.

GOULLET M., *Écriture et réécriture hagiographiques. Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIIIe-XIIIe siècles)*, Turnhout, Brepols, 2005 (Hagiologia, 4).

GOULLET M., HEINZELMANN M. (dir.), *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiéval. Transformations formelles et idéologiques*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2003 (Beihefte der Francia, 58).

GOULLET M., HEINZELMANN M. (dir.), *Miracles, vies et réécritures dans l'Occident médiéval*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 2006 (Beihefte der Francia, 65).

GOUTTEBROZE J.-G., « Que sont devenus les restes de Richard Ier et Richard II ? », dans *Imprimer en cœur d'homme fermeté d'espérance, Moyen Âge et Renaissance. Hommage au professeur François Rouy*, Nice, Association des Publications de la Faculté des Lettres, 1995, p. 23-35.

GOUTTEBROZE J-G., *Le Précieux Sang de Fécamp. Origine et développement d'un mythe chrétien*, Paris, Honoré Champion, 2000.

GREEN J., « Lords of the Norman Vexin », dans Gillingham J., Holt J. C. (dir.), *War and Government in the Middle Ages. Essays in Honor of J. O. Prestwich*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 47-63.

GREEN J., « Unity and Disunity in the Anglo-Norman State », *Historical Research*, 62, 1989, p. 114-134.

GREEN J., *The Aristocracy of Norman England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

GREEN J., « The Piety and Patronage of Henry I », *Haskins Society Journal*, 10, 2001, p. 1-16.

GREEN J., « Fécamp et les rois anglo-normands », *Tabularia « Études »*, 2, 2002, p. 9-18.

GREEN J., *Henri I. King of England and Duke of Normandy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

GUENÉE B., « Histoires, annales, chroniques ; essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales ESC*, 28, 1973, p. 997-1016.

GUENÉE B., « Y a t-il une historiographie médiévale ? », *Revue historique*, 258, 1976, p. 261-275.

GUENÉE B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980.

GUERREAU A., « Les pèlerinages du Mâconnais, une structure d'organisation symbolique de l'espace », *Ethnologie française*, 1982, p. 7-30.

GUERREAU-JALABERT A., BON B., « Le trésor au Moyen Âge : étude lexicale », dans Burkart L., Cordez P., Mariaux P.-A., Potin Y. (dir.), *Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets*, Sismel, éd. del Galluzo, 2010, p. 11-31.

GUILLOT O., « La conversion des Normands peu après 911 », *Cahiers de civilisation médiévale*, 24e année, n° 2, avril-juin 1981, p. 101-116 ; n° 4, juillet-décembre 1981, p. 181-219.

GY P.-M., « Le culte des saints dans la liturgie d'Occident entre le IXe et XIIIe siècle », dans Favreau R. (dir.), *Le culte des saints aux IXe-XIIIe siècles*, Actes du colloque de Poitiers (5-17 septembre 1993), Poitiers, CESCM, 1995 (Civilisation médiévale, 1), p. 85-89.

HAYWARD P. A., « Translation-Narratives in Post-Conquest Hagiography and English Resistance to the Norman Conquest », *Anglo-Norman Studies*, 21, 1998, p. 73-93.

HEAD T., *Hagiography and the Cult of Saints. The Diocese of Orléans, 800-1200*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

HEENE K., « Merovingian and Carolingian Hagiography. Continuity or Change in Public and Aims? », *Analecta Bollandiana*, 107, 1989, p. 415-428.

HEENE K., « *Audire*, *legere*, *vulgo*: an Attempt to Define Public Use and Comprehensibility of Carolingian Hagiography », dans Wright R. (dir.), *Latin and Romance Languages in the Early Middle Ages*, Londres, New York, Routledge, 1991, p. 146-163.

HEINZELMANN M., « Neue Aspekte der biographischen und hagiographischen Literatur in der lateinischen Welt », *Francia*, 1, 1973, p. 27-44.

HEINZELMANN M., « L'aristocratie et les évêchés entre Loire et Rhin jusqu'à la fin du VIIe siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 62, 1975, p. 75-90.

HEINZELMANN M., *Bischofsherrschaft in Gallien. Zur Kontinuität römischer Führungsschichten vom 4. Bis zum 7. Jahrhundert. Soziale, prosopographische und bildungsgeschichtliche Aspekte*, Zürich-Munich, Artemis Verlag, 1976 (Beihefte der Francia, 5).

HEINZELMANN M., « Sanctitas und Tugendadel. Zu Konzeptionen von Heiligkeit im 5. Und 10. Jahrhundert », *Francia*, 5, 1977, p. 741-752.

HEINZELMANN M., *Translationsberichte und andere Quellen des Reliquenkultes*, Turnhout, Brepols, 1979 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 33).

HEINZELMANN M., « Bischoff und Herrschaft vom spätantikes Gallien bis zu den karolingischen Hausmeiern. Die institutionellen Grundlagen », dans Prinz F. (dir.), *Herrschaft und Kirche : Beiträge zur Enstehung und Wirkungsweise episkopaler und monasticher Organisationsformen*, Suttgart, A. Hiersmann, 1988 (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 33), p. 23-82.

HEINZELMANN M., « *Studia sanctorum*. Éducation, milieux d'instruction et valeurs éducatives dans l'hagiographie en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne », dans Sot M. (dir.), *Haut Moyen Âge : culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Paris, Érasme, 1990, p. 105-138.

HEINZELMANN M., « Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes : l'exemple de la tradition manuscrite des vies de sainte Geneviève de Paris », dans Heinzelmann M. (dir.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1992 (Beihefte der Francia, 24), p. 9-16.

HEINZELMANN M., « Adel'und Societas Sanctorum' : Soziale Ordnungen und christliches Weltbild von Augustinus bis zu Gregor von Tours », dans Oexle O.-G., Paravicini W. (dir.), *Nobilitas. Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1997 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 133), p. 216-256.

HEINZELMANN M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2001 (Beihefte der Francia, 52).

HEINZELMANN M. (dir.), *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2006 (Beihefte der Francia, 63).

HEINZELMANN M., POULIN J.-C., *Les vies anciennes de sainte Geneviève de Paris, Études critiques*, Paris, H. Champion, 1986 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, IVe section, Sciences historiques et philologiques).

HEINEZLMANN M., POULIN J.-C., DOLBEAU F., « Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an Mil (SHG) : inventaire, examen critique, datation », *Francia*, 15, 1987, p. 701-714.

HEINZELMANN M., VEYRARD-COSME C., *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2010 (Beihefte der Francia, 71).

HEITZ C., *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963.

HEITZ C., « Architecture et liturgie processionnelle à l'époque pré-romane », *Revue de l'art*, 24, 1974, p. 30-47.

HEITZ C., « Symbolisme et architecture religieuse du haut Moyen Âge », dans *Settimane del centro italiano di studi sull' alto medioevo*, Spolète, 23, 1976, p. 387-420.

HEITZ C., *L'architecture religieuse carolingienne. Les formes et leurs fonctions*, Paris, Picard, 1980.

HEITZ C., « Architecture et monuments de Neustrie », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie*. *Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 187-207.

HEITZ C., *La France pré-romane. Archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Âge, du IVe à l'an mil*, Paris, Erasme, 1987.

HELIOT P., CHASTANG M.-L., « Quêtes et voyages des religieux au profit des églises françaises du Moyen Âge », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 54, 1964, p. 789-822.

HELVÉTIUS A.-M., « Aspects de l'influence de Cluny en Basse-Lotharingie aux XIe et XIIe siècles », *Publications de la section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, 106, 1991, p. 49-68.

HELVÉTIUS A.-M., « Les modèles de sainteté dans les monastères de l'espace belge du VIIIe au Xe siècle », *Revue bénédictine*, 103, 1993, p. 51-67.

HELVÉTIUS A.-M., *Abbayes, évêques et laïques. Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Âge (VIIe-XIe siècles)*, Thèse 1991, Bruxelles, Crédit communal, 1994 (Collection Histoire, 92).

HELVÉTIUS A.-M., « Hagiographie et architecture en Basse-Lotharingie médiévale », dans Schroeder J. (dir.) *Productions et échanges artistiques en Lotharingie médiévale*, Actes des 7es journées lotharingiennes (Centre universitaire de Luxembourg, 30-31 oct. 1992), Luxembourg, Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, 110, 1994, p. 27-45.

HELVÉTIUS A.-M., « Écrire la vie des saints mérovingiens : modèles carolingiens de la sainteté en Gaule du Nord », dans Bougard F. (dir.), *Le Christianisme en Occident du début du VIIe siècle au milieu du XIe siècle. Textes et documents*, Paris, SEDES, 1997, p. 43-58.

HELVÉTIUS A.-M., « Les inventions de reliques en Gaule du Nord (IXe-XIIIe siècles) », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques*, *objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999. p. 293-311.

HELVÉTIUS A.-M., « L'abbatiat laïque comme relais du pouvoir royal aux frontières de la Neustrie au IXe siècle », dans Le Jan R. (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne : début IXe siècle aux environs de 920*, Villeneuve d'Ascq, Centre d'histoire de l'Europe du Nord-Ouest, 1998, p. 285-299.

HELVÉTIUS A.-M., « *Virgo* et *virago* : réflexions sur le pouvoir du voile consacré d'après les sources hagiographiques de la Gaule du Nord », dans Lebecq S. (dir.), *Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident (VIe-XIe siècles)*, Actes du colloque international de Bruxelles (28-30 mars 1996), Villeneuve d'Ascq, Université Charles de Gaulle-Lille III, 1999 (Collection du centre de Recherche sur l'histoire de l'Europe du Nord-Ouest), p. 197-198.

HELVÉTIUS A.-M., « Le culte de saint Vincent à Soignies : histoire d'un conflit hagiographique du IXe au XIIe siècle », dans Billen C., Duvosquel J.-M., Vanrie A. (dir.), *Hainaut et Tournaisis : regards sur dix siècles d'histoire. Recueil dédié à la mémoire de Jacques Nazet*, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 2000, p. 31-59.

HELVÉTIUS A.-M., « Le saint et la sacralisation de l'espace en Gaule du Nord d'après les sources hagiographiques (VIIe-XIe siècle) », dans Kaplan M. (dir.), *Le sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident. Études comparées*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 137-161.

HELVÉTIUS A.-M., « Les saints et l'histoire : l'apport de l'hagiologie à la médiévistique d'aujourd'hui », dans Goetz H.-W. (dir.), *Die Aktualität des Mittelalters in Herausforderungen Historischen-politischen Analysen*, Bochum, D. Winkler, 2000, p. 135-163.

HELVÉTIUS A.-M., « Hagiographie et formation politique des aristocrates dans le monde franc (VIIe-VIIIe siècle) », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge. L'écriture de la sainteté, instrument politique*, Actes du colloque international du CESCM de Poitiers (11-14 septembre 2008), Turnhout, Brepols, 2012 (Hagiologia, 8), p. 59-79.

HELVÉTIUS A.-M., « Hagiographie et réformes monastiques dans le monde franc du VIIe siècle », *Médiévales*, 62, 2012, p. 33-47.

HENRIET P., « Hagiographie et politique à Léon au début du XIIIe siècle : les chanoines réguliers de Saint-Isidore et la prise de Baeza », *Revue Mabillon*, n. s. 8/69, 1997, p. 53-82.

HENRIET P., « Un exemple de religiosité politique : saint Isidore et les rois de Léon (XIe-XIIIe siècles) », dans M. Derwick, M. Dmitriev (dir.), *Fonctions sociales et politiques du culte des saints dans les sociétés de rite grec et latin au Moyen Âge et à l'époque moderne. Approche comparative*, Wroclaw, Lahrcor, 1999, p. 77-95.

HENRIET P., *La parole et la prière au Moyen Âge. Le Verbe efficace dans l'hagiographie monastique des XIe et XIIe siècles*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000 (Bibliothèque du Moyen Âge, 16).

HENRIET P., « Texte et contexte. Tendances récentes de la recherche en hagiologie », dans Cassagnes-Brouquet et *alii* (dir.) *Religion et mentalités au Moyen Âge : mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 75-86.

HENRIET P., « Oviedo, Jérusalem hispanique au XIIe siècle. Le récit de la translation de l'*Arca Sancta* selon l'évêque Pélage d'Oviedo », dans Caseau B., Cheynet J.-C., Deroche V. (dir.), *Pèlerinages et lieux saints dans l'Antiquité et le Moyen Âge. Mélanges offerts à P. Maraval*, Paris, Association des Amis du Centre d'histoire et de civilisation de Byzance, 2006, p. 236-248.

HERBERS K., « Hagiographie im Kontext-Konzeption und Zielvorstellung », dans Bauer D. R., Herbers K. (dir.), *Hagiographie im Kontext. Wirkungsweisen und Möglichkeiten historischer Auswertung*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2000 (Beiträge zur Hagiographie, 1), p. IX-XXVIII.

HERMANN-MASCARD N., *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, Klincksieck, 1975.

HERVAL R., « Un moine de l'an mil : Guillaume de Volpiano, premier abbé de Fécamp (962-1031) », dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp, ouvrage du XIIIe centenaire, 658-1958*, Fécamp, 1958-1960, t. I, p. 27-44.

HERVAL R., *Origines chrétiennes : de la II^nde^ Lyonnaise gallo-romaine à la Normandie ducale (IVe-XIe siècles). Avec le texte complet et la traduction intégrale du* De laude sanctorum *de saint Victrice (396)*, Paris, Picard, 1966.

HEUCLIN J., « Les abbés des monastères neustriens (650-850) », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/1), p. 321-335.

HEUCLIN J., *Hommes de Dieu et fonctionnaires du roi en Gaule du Nord du Ve au IXe siècle (348-817)*, Lille, Université Charles de Gaulle-Lille III, 1998.

HICKS L. V., BRENNER E. (dir.), *Society and Culture in Medieval Rouen, 911-1300*, Turnhout, Brepols, 2013 (Studies in the Early Middle Ages, 39).

HOLLISTER C. W., *Henry I*, New Haven, Londres, Yale University Press, 2001.

HOWE J., « L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord », dans Heinzelamnn M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2001 (Beihefte der Francia, 52), p. 95-125.

HOWE J., « The hagiography of Jumièges (Province of Haute-Normandie », dans Heinzelmann M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2001 (Beihefte der Francia, 52), p. 91-125.

HOWE J., « The hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle) », dans Heinzelmann M. (dir.), *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et centres de production*, Stuttgart, Jan Thorbecke Verlag, 2001 (Beihefte der Francia, 52), p. 127-192.

HOWE J., « Les sources hagiographiques et narratives composées en Gaule avant l'an Mil (SGH) », *The Anglo-Norman Anonymous*, 19, 3, 2001, p. 6.

HUBERT J., HUBERT M.-C., « Piété populaire ou paganisme ? Les statues reliquaires de l'Europe carolingienne », *Settimane del centro italiano di studi sull' alto medioevo*, Spolète, 1982, p. 235-268.

HUYGHEBAERT N., « L'énigme des reliques de saint Vulfran, archevêque de Sens », *Revue bénédictine*, 87, 1977, p. 180-194.

HUYGHEBAERT N., « La translation de sainte Amalberge à Gand », *Analecta Bollandiana*, 100, 1982, p. 443-458.

IOGNA-PRAT D., « Hagiographie, théologie et théocratie dans le Cluny de l'an mil », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École française de Rome, 149), p. 241-257.

IOGNA-PRAT D., *Agni immaculati. Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maïeul de Cluny (954-994),* Paris, éd. du Cerf, 1988.

IOGNA-PRAT D., « Panorama de l'hagiographie abbatiale clunisienne (v. 940-1140), dans Heinzelmann M. (dir.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1992 (Beihefte der Francia, 24), p. 77-118.

IOGNA-PRAT D., « Un texte hagiographique épineux : la *Translatio sancti Valeriani* », dans Thirion J. (dir.), *Saint-Philibert de Tournus : Histoire-Archéologie-Art*, Actes du colloque du Centre international d'Études romanes, Tournus (15-19 juin 1994), Tournus, Centre international d'études romanes, 1995, p. 27-40.

IOGNA-PRAT D., *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam (1000-1150)*, Paris, Aubier, 1998.

IOGNA-PRAT D., « La spatialisation du sacré dans l'Occident latin (IVe-XIIIe siècles) », *Bulletin du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre*, 1, 1999, p. 44-57.

IOGNA-PRAT D., « Le lieu de culte dans l'Occident médiéval entre sainteté et sacralité (IXe-XIIIe siècles) », *Revue d'histoire des Religions*, 4, 2005, p. 463-480.

IOGNA-PRAT D., *La Maison-Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Paris, éd. du Seuil, 2006.

IOGNA-PRAT D., PALAZZO É., RUSSO D. (dir.), *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*, Paris, Beauchesne, 1996.

ISAÏA M-C., « Nous sommes deux sœurs jumelles : Soissons, suffragante de Reims dans l'hagiographie (XIe-XIIe siècles) », dans Beaulande V. (dir.), *La province ecclésiastique de Reims*, journées d'études de l'Université de Reims Champagne-Ardennes (9 novembre 2007), Reims, Publications de l'Académie nationale de Reims, 2009, p. 337-352.

ISAÏA M-C., *Remi de Reims. Mémoire d'un saint, histoire d'une Église*, Paris, éd. du Cerf, 2010.

ISAÏA M-C., GRANIER T. (dir.), *Normes et hagiographie dans l'Occident latin (V^{e}-XVIe siècles)*, Actes du colloque international de Lyon (4-6 octobre 2010), Turnhout, Brepols, 2014 (Hagiologia, 9).

JAMES E., « Ireland and Western Gaul in the Merovingian Period », dans Dumville D., McKitterick R., Whitelock D. (dir.), *Ireland in Early Medieval Europe, Studies in memory of Kathleen Hughes*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 362-381.

JARRY T., « Les débuts du christianisme dans l'ouest de la Normandie », *Annales de Normandie*, 48e année, n° 2, 1998, p. 115-148.

JEAN-MARIE L., *Caen aux XIe et XIIe siècles. Espace urbain, pouvoirs et société*, Condé-sur-Noireau, La Mandragore, 2000.

JONES C. W., « The Norman Cult of Saints Catherine and Nicholas », dans Cambier G. (dir.), *Hommages à André Boutemy*, Bruxelles, Latomus, 1976, p. 216-230.

JOTISCHKY A., « Monastic Reform and the Geography of Christendom: Experience, Observation and Influence », *Transactions of the Royal History Society*, 22, 2012, p. 57-74.

JUHEL V., VINCENT C., « Culte et sanctuaires de saint Michel en France », dans Bouet P., Otranto G., Vauchez A. (dir.), *Culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale*, Atti del congresso internazionale di studi (Bari, Monte Sant'Angelo, 5-8 Aprile 2006), Bari, Edipuglia, 2008, p. 183-208.

Jumièges, congrès scientifique du XIIIe centenaire, (Rouen, 10-12 juin 1954), Rouen, Lecerf, 1955, 2 vol.

KAHN-HERRICK S., *Imagining the Sacred Past. Hagiography and Power in Early Normandy*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 2007.

KAHN-HERRICK S., « Le pouvoir du passé apostolique », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge. L'écriture de la sainteté, instrument politique*, Actes du colloque international du CESCM de Poitiers (11-14 septembre 2008), Turnhout, Brepols, 2012 (Hagiologia, 8), p. 129-138.

KAISER R., « Royauté et pouvoir épiscopal au nord de la Gaule (VIe-IXe siècles) », dans Atsma H. (dir)., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/1), p. 143-160.

KAISER R., « Quêtes itinérantes avec des reliques pour financer la construction des églises (XIe-XIIe siècles) », *Le Moyen Âge*, 101, 1995, p. 197-225.

KAJAVA O., « Études sur deux poèmes en vers français relatifs à l'abbaye de Fécamp », *Annales Academiae scientiarum fennicae B*, 21, ...

KAPLAN M., « De la dépouille à la relique : formation du culte des saints à Byzance du Ve au XIIe siècle », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999. p. 21-38.

KAPLAN M. (dir.), *Le sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident. Études comparées*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001.

KEATS-ROHAN K., « Francs, Scandinaves ou Normands ? Aperçus sur les premiers moines des monastères normands », dans Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002), Caen, Publications du CRAHM, 2005, p. 195-208.

KNOPP G., « *Thesaurus SS. Reliquiarium* . Die Reliquienschreine der heiligen Kölner Bischöfe », dans *Dombau und Theologie im mittelalterlichen Köln : Festschrift zur 750-Jahrfeier der Grundsteinlegung des Kölner Domes und 65. Geburtstag von Joachim Kardinal Meisner*, Cologne, Kölner Dom, 1998, p. 323-348.

KRÖNERT K., « Les *miracula sancti Maximini* (BHL 5826) : entre hagiographie et historiographie », *Revue bénédictine*, 115, 2005, p. 112-150.

KRÖNERT K., « Le rôle de l'hagiographie dans la mise en place d'une identité locale aux Xe-XIe siècles : l'exemple de Trêves », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, XXXVIIe Congrès de la SHMESP (Mulhouse, 2-4 juin 2006), Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 379-389.

KRÖNERT K., *L'exaltation de Trêves. Écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane (VIIIe-XIe siècle)*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2010 (Beihefte der Francia, 70).

KRÖNERT K., « Saint Maximin de Trêves, un Aquitain ? », dans Bozóky E. (dir.), *Saints d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 81-102.

LABANDE E.-R., « Les pèlerinages au Mont-Saint-Michel pendant le Moyen Âge », dans Baudot M. (dir.) *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel,* t. III, , *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, Paris, Lethielleux, 1971, p. 237-250.

LABANDE E.-R., « De saint Édouard à saint Thomas Becket : pèlerinages anglais au XIIe siècle », dans Viola C. (dir.), *Mediaevalia christiana (XIe-XIIIe siècles), Hommage à Raymonde Foreville*, Paris, Éditions universitaires, 1989, p. 307-319.

LAGHEZZA A., JUHEL V., « Saint-Michel-du-Mont-Gargan de Rouen, origines et développement d'un sanctuaire michaélique », dans Bodinier B. (dir.), *Pèlerinages et lieux de pèlerinage en Normandie*, Actes du 44e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, (Fécamp, 22-24 octobre 2009), Louviers, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2010, p. 27-34.

LAMBERT J., « Les calendriers de Jumièges », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIIIe centenaire*, Rouen, Lecerf, 1955, t. II, p. 883-888.

LANDES R., « La vie apostolique en Aquitaine en l'an mil : paix de Dieu, culte des reliques et communautés hérétiques », *Annales ESC*, 46, 1991, p. 573-593.

LANDES R., *Relics, Apocalypse and the Deceits of History: Ademar of Chabannes*, Cambridge, Londres, Harvard University Press, 1995.

LAPORTE J., « L'*ordo lectionum*, les *us* et la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Wandrille au XIVe siècle », *Revue Mabillon*, 27, 1937, p. 188-210 ; 28, 1938, p. 15-28.

LAPORTE J., « Les recensions de Fontenelle du martyrologe hiéronymien et l'histoire du monastère de Fontenelle », *Revue Mabillon*, 29, 1939, p. 1-16.

LAPORTE J., « Les monastères francs et l'avènement des Pippinides », *Revue Mabillon*, 30, 1940, p. 1-30.

LAPORTE J., « L'abbaye Saint-Wandrille pendant les invasions nordiques : histoire des reliques des saints Wandrille et Ansbert en Flandre au Xe siècle », *Abbaye de Saint-Wandrille*, 1953, p. 23-31.

LAPORTE J., « Les listes abbatiales de Jumièges », dans *Jumièges. Congrès scientifique du XIIIe centenaire*, Rouen, Lecerf, 1955, t. I, p. 435-466.

LAPORTE J., « Gérard de Brogne à Saint-Wandrille et à Saint-Riquier », *Revue bénédictine*, 70, 1960, p. 142-166.

LAPORTE J., « Les associations spirituelles entre monastères. L'exemple de trois abbayes bénédictines normandes : le Mont-Saint-Michel, Fécamp, Saint-Georges de Boscherville », *Cahiers Léopold Delisle*, 12, 1963, p. 29-45.

LAPORTE J., « Influences intellectuelles sur la Normandie des Xe et XIe siècles », *La Normandie bénédictine au temps de Guillaume le Conquérant*, Lille, Facultés catholiques de Lille, 1967, p. 443-451.

LAPORTE J.-P., *Le trésor des saints de Chelles*, Chelles, Société archéologique et historique de Chelles, 1988.

LAUER P., « Les translations des reliques de saint Ouen et de saint Leufroy du IXe au Xe siècle et les deux abbayes de la Croix-Saint-Ouen », *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1921, p. 119-137.

LAURANSON-ROSAZ C., « L'aristocratie, vecteur du culte de saint Maurice d'Agaune. L'exemple auvergnat du lignage des Montboissier (X^e^-XIIe siècle) », dans Brocard N., Vannotti F., Wagner A. (dir.), *Politique, société et construction identitaire : autour de saint Maurice*, Saint-Maurice-Besançon, 2011, p. 365-378.

LAURENT F., *Plaire et édifier. Les récits hagiographiques composés en Angleterre aux XIIe et XIIIe siècles*, Paris, H. Champion, 1998 (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge).

LAUWERS M., *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XIe-XIIIe siècles)*, Paris, Beauchesne, 1997 (Théologie historique, 103).

LAUWERS M., « Récits hagiographiques, pouvoirs et institutions dans l'Occident médiéval. Note bibliographique », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 95, 2000, p. 71-96.

LAUWERS M., « La prière comme fonction sociale dans l'Occident médiéval (Ve-XIIIe siècles) », dans Cottier J.-F. (dir.), *La prière en latin, de l'Antiquité au XIIIe siècle : formes, évolutions, significations*, Turnhout, Brepols, 2006 (Collection d'études médiévales de Nice, 6), p. 209-227.

LAUWERS M., « Récits hagiographiques, pouvoir et institutions dans l'Occident médiéval. Note bibliographique », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 95, 2000, p. 71-96.

LAUWERS M. (dir.), *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IXe-XIIe siècles)*, Antibes, éd. APDCA, 2002.

LEBECQ S., « La Neustrie et la mer », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/1), p. 405-439.

LEBECQ S., *Les saints anglais et le milieu marin. Contribution de quelques textes hagiographiques à la connaissance du milieu littoral dans l'Angleterre du début du Moyen Âge*, CRAIBL, 1995.

LEBECQ S., « Vulfran, Willibrord et la mission de Frise : pour une relecture de la *Vita Vulframni* », dans Polfer M. (dir.), *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (Ve-IXe siècle)*, Actes des 10e journées lotharingiennes (28-30 octobre 1998), Centre Universitaire de Luxembourg, Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, t. 117, p. 429-451.

LEBECQ S., *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2011, 2 vol.

LE BLOND B., *L'accession des Normands de Neustrie à la culture occidentale (Xe-XIe siècles)*, Paris, A. G. Nizet, 1966.

LECOUTEUX S., « Sur la dispersion de la bibliothèque bénédictine de Fécamp. Partie 1 : identification des principales vagues de démembrement des fonds », *Tabularia « Études »*, 7, 2007, p. 1-50.

LE GOFF J., *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1998.

LE GOFF J., *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1999.

LEGRIS A., « Les premiers martyrs du Vexin : saints Nicaise, Quirin, Scuvicule, Pience (11 octobre) », *Revue catholique de Normandie*, année 1912, p. 280-296, 320-329, 421 ; année 1913-1914, p. 70-85.

LEGRIS A., « La liturgie rouennaise en Italie », *Revue des questions historiques*, 93, 1913, p. 7-8.

LEGRIS A., « Le Précieux Sang de Fécamp », *Revue catholique de Normandie*, 24, 1915, p. 278-289.

LEGRIS A., « L'exode des corps saints au diocèse de Rouen (IXe-XIe siècles) », *Revue catholique de Normandie*, 28, 1919, p. 125-136, 168-174, 209-222.

LE JAN R., « Structures familiales et politiques au IXe siècle. Un groupe familial de l'aristocratie franque », *Revue historique*, 265, 1981, p. 289-333.

LE JAN R., « *Prosopographica Neustrica* : les agents du roi en Neustrie de 639 à 840 », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/1), p. 231-268.

LE JAN R., *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIIe-Xe siècles). Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

LE JAN R. (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IXe siècle aux environs de 920)*, Villeneuve d'Ascq, Université Charles de Gaulle-Lille III, 1998 (Centre d'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, 17).

LE JAN R., *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*, Paris, Picard, 2002 (Les Médiévistes français, 1).

LE MAHO J., « L'apparition des seigneuries châtelaines dans le Grand-Caux à l'époque ducale », *Archéologie médiévale*, 6, 1976, p. 1-147.

LE MAHO J., « Note sur l'abbaye mérovingienne de *Logium* à Caudebec-en-Caux », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 41, 1993, p. 141-197.

LE MAHO J., « Le groupe épiscopal de Rouen du IVe au Xe siècle », *Medieval Art, Architecture and Archaeology at Rouen*, Londres, The British Archaeological Association, 1993, p. 20-30.

LE MAHO J., « Le trésor de la cathédrale de Rouen de l'époque mérovingienne aux premières années du XIIIe siècle », dans *Le Trésor de la cathédrale de Rouen*, catalogue d'exposition (Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, 26 mai-31 décembre 1993), Rouen, Musée des Antiquités de la Seine-Maritime, 1993, p. 16-22.

LE MAHO J., « Rouen à l'époque des incursions vikings (841-911) », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 42, 1994, p. 173-176.

LE MAHO J., « Note sur les origines du culte de saint Ouen en Normandie », *Annales du patrimoine de Fécamp*, 2, 1995, p. 56-59.

LE MAHO J., « Recherches sur les origines de quelques églises de Rouen (VIe-XIe siècles) », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 43, 1995, p. 143-205.

LE MAHO J., « Autour de la fondation de l'abbaye de Boscherville (XIIe siècle). Quelques observations historiques et archéologiques », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 43, 1995, p. 129-142.

LE MAHO J., « Le culte des saints anglais dans la vallée de la Seine », dans *Voyageurs et ermites : saints populaires évangélisateurs de la Normandie*, catalogue de l'exposition organisée par le musée de Normandie (8 juin-28 octobre 1996), Caen, Musée de Normandie, 1996. p. 30-31.

LE MAHO J., « Le trésor de la cathédrale de Rouen, de l'époque mérovingienne aux premières années du XIIIe siècle », dans Caillet J.-P. (dir.), *Les trésors de sanctuaires, de l'Antiquité à l'époque romane*, Nanterre, Centre de Recherches sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, 1996, p. 123-135.

LE MAHO J., « Autour d'une fondation monastique de saint Wandrille au diocèse de Rouen : la question de *Vintlana* », *Bulletin du Groupe de recherche archéologique du pays de Caux*, 1997, p. 23-54.

LE MAHO J., « Un exode de reliques dans les pays de la Basse-Seine à la fin du IXe siècle », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 46, 1998, p. 137-188.

LE MAHO J., « Les constructions de l'abbaye de Jumièges à l'époque pré-normande (VIIe-IXe siècle) : les témoignages des textes et de l'archéologie », *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime*, 48, 2000, p. 121-141.

LE MAHO J., « Une monnaie rouennaise aux environs de l'an Mil : le denier de saint Romain », dans De Beaurepaire F., Chaline J.-P. (dir.), *La Normandie vers l'an Mil*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2000, p. 202-204.

LE MAHO J., « Les destins comparés de deux cités de fond d'estuaire : Rouen et Nantes du VIe au Xe siècle», dans Manneville P. (dir.), *Des villes, des ports, la mer et les hommes*, actes du 124e Congrès des Sociétés historiques et scientifiques, Nantes (19-26 avril 1999), Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques, 2001, p. 13-25.

LE MAHO J., « La production éditoriale à Jumièges vers le milieu du Xe siècle », dans *Tabularia « Études »*, 1, 2001, p. 1-23.

LE MAHO J., « Les origines de l'abbaye de Fécamp, de l'histoire à la légende », dans *De l'histoire à la légende. La broderie du Précieux Sang*, catalogue d'exposition, Fécamp, Musées municipaux de Fécamp, 2001, p. 10-31.

LE MAHO J., « Le premier monastère de Fécamp (VIIe-IXe siècle) », *Gesta. Revue de l'abbaye de Saint-Wandrille*, 23 2003, p. 110-126.

LE MAHO J., « Aux sources d'un grand pèlerinage normand : l'origine des reliques fécampoises du Précieux Sang », dans Vincent C. (dir.), *Identités pèlerines*, actes du colloque de Rouen (15-16 mai 2002), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2004, p. 93-106.

LE MAHO J., « Les lieux de pèlerinage rouennais au temps des ducs », dans Vincent C. (dir.), *Identités pèlerines*, actes du colloque de Rouen (15-16 mai 2002), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2004, p. 45-65.

LE MAHO J., « En marge des invasions hongroises du Xe siècle en France : translations de reliques aux portes de la Normandie », *Les Cahiers vernonnais*, 26, 2004, p. 5-31.

LE MAHO J., « La dispersion des bibliothèques du diocèse de Rouen au temps des invasions normandes : autour d'un manuscrit conservé à la Sainte-Trinité de Fécamp », *Tabularia « Études »*, 4, 2004, p. 73-75.

LE MAHO J., « Une nouvelle source pour l'histoire du monastère de la Croix-Saint-Ouen à la fin du IXe siècle », *Tabularia « Documents »*, 5, 2005, p. 1-15.

LE MAHO J., « La réécriture hagiographique au Xe siècle : autour des *libri Gerardi* de la cathédrale de Rouen », dans *La place de la Normandie dans la diffusion des savoirs : du livre manuscrit à la bibliothèque virtuelle*, XIe Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Avranches, 2005), Rouen, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2006, p. 23-36.

LE MAHO J., « Autour de la renaissance monastique du Xe siècle en Normandie : les Vies des saints Aycadre et Hugues de Jumièges », dans M. Heinzelmann (dir.), *Livrets, collections et textes. Études sur la tradition hagiographique latine*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2006 (Beihefte der Francia, 63), p. 285-322.

LE MAHO J., « Vie perdue de Guillaume Longue Épée. État des recherches en cours », *Tabularia « Études »*, 7, 2007, p. 75-105.

LE MAHO J., « Les Normands de la Seine à la fin du IXe siècle », dans Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002), Caen, Publications du CRAHM, 2005, p. 174-176.

LE MAHO J., « Ermitages et monastères bretons dans la province de Rouen au haut Moyen Âge (VIe-IXe siècle) », dans Quaghebeur J., Merdrignac B. (dir.), *Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (5-9 octobre 2005), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 65-95.

LE MAHO J., WASLYLYSZYN N., *Saint-Georges de Boscherville, 2000 ans d'histoire*, GRAPC/ATAR, 1998.

LEMAÎTRE J.-L., *Répertoire des documents nécrologiques français*, Paris, Imprimerie nationale, 1980-1992, 2 vol.

LEMAÎTRE J.-L., « Aux origines de l'office du chapitre et de la salle capitulaire. L'exemple de Fontenelle », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 365-369.

LEMAÎTRE J.-L., « Les reliques et leur culte en Limousin aux XIIe et XIIIe siècles », dans Gaborit-Chopin D., Taburet-Delahaye E. (dir.), *L'œuvre de Limoges. Art et histoire au temps des Plantagenêts*, Actes du colloque organisé au Musée du Louvre, 1995, Paris, La Documentation française-Musée du Louvre, 1998, p. 143-164.

LEMAÎTRE J.-L., « Aux origines de la commémoration collective : les *libri memoriales* », dans Dumoulin O., Thelamon F. (dir.), *Autour des morts. Mémoire et identité*, Actes du Ve colloque international sur la sociabilité (Rouen, 19-21 nov. 1998), Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 223-231.

LEMARIGNIER J.-F., *Étude sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140*, Paris, Picard, 1937.

LEMARIGNIER J.-F., « Quelques remarques sur l'organisation ecclésiastique de la Gaule du VIIe à la fin du IXe siècle principalement au nord de la Loire », *Settimane di studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo*, 13, Spolète, 1966, p. 451-486.

LEMARIGNIER J.-F., « Paix et réforme monastique en Flandre et en Normandie autour de l'année 1023 », dans *Droit privé et institutions régionales. Études historiques offertes à Jean Yver*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 443-468.

LEROQUAIS V., *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924.

LEROQUAIS V., *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1934.

LEROQUAIS V., *Les psautiers manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Mâcon, 1940-1941.

LETT D., *L'enfant des miracles. Enfance et société au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècle)*, Paris, Aubier, 1997.

LETT D., « Deux hagiographes, un saint et un roi. Conformisme et créativité dans les deux recueils de *Miracula* de Thomas Becket », dans ZImmermann M. (dir.), *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999), Paris, École nationale des chartes, 2001 (Mémoires et documents de l'École des chartes, 59), p. 201-216.

LETT D., *Un procès de canonisation au Moyen Âge. Essai d'histoire sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.

Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles), Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École française de Rome, 149).

LIFSHITZ F., « The *Privilege of St. Romanus*: Provincial Independence and Hagiographical Legends at Rouen », *Analecta Bollandiana*, 107, 1989, p. 161-170.

LIFSHITZ F., « The *Acta Archiepiscoporum Rothomagensium*: a Monastery or Cathedral Product ? », *Analecta Bollandiana*, 108, 1990, p. 337-347.

LIFSHITZ F., « Eight Men In: Rouennais Traditions of Archiepiscopal Sanctity », *Haskins Society Journal*, 2, 1991, p. 63-74.

LIFSHITZ F., « The Exodus of Holy Bodies Reconsidered: the Date of the Translation of Gildardus of Rouen to Soissons », *Analecta Bollandiana*, 110, 1992, p. 329-340.

LIFSHITZ F., « Saint Romain de Rouen : missionnaire franc dans la Normandie des Vikings », dans *La France à l'ouest : voix d'Ouest en Europe, souffles d'Europe en Ouest*, actes du colloque international d'Angers (mai 1992), Angers, 1993, p. 23-30.

LIFSHITZ F., « Beyond Positivism and Genre: Hagiographical Texts as Historical Narrative », *Viator*, 25, 1994, p. 95-113.

LIFSHITZ F., « Dudo's Historical Narrative and the Norman Succession of 996 », *Journal of Medieval History*, 20, 1994, p. 101-120.

LIFSHITZ F., *The Norman Conquest of Pious Neustria: Historiographic Discourse and Saintly Relics (684-1090)*, Toronto, Pontifical Institute of Medieval Studies, 1995.

LIFSHITZ F., « The Migration of Neustrian Relics in the Viking Age: the Myth of Voluntary Exodus, the Reality of Coercion and Theft », *Early Medieval Europe*, 4, 1995, p. 175-192.

LIFSHITZ F., « The Politics of Historiography: The Memory of Bishops in Eleventh-Century Rouen », *History and Memory: Studies in Representation of the Past*, 10, 1998, p. 118-137.

LIFSHITZ F., « La Normandie carolingienne : essai sur la continuité avec utilisation de sources négligées », *Annales de Normandie*, 48e année, n° 5, 1998, p. 505-524.

LOBRICHON G., « L'engendrement des saints : le débat des saints et la revendication d'une sainteté exemplaire en France du Nord au XIe et au début du XIIIe siècle », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École française de Rome, 149), p. 143-160.

LOHIER F., « Notes sur un ancien sacramentaire de l'abbaye de Saint-Wandrille », dans *Mélanges en l'honneur de Charles Moeller*, Louvain, Université catholique de Louvain, 1914, p. 407-419.

LORREN C., « Manche et mer du Nord du IIIe au VIIIe siècle », dans Marin J.-Y. (dir.), *Les Barbares et la mer, les migrations des peuples du nord-ouest de l'Europe du Ve au Xe siècle*, catalogue de l'exposition tenue au Musée de Normandie (Caen, 20 juin-14 septembre 1992), Caen, Musée de Normandie, 1992, p. 145-169.

LUSSET E., « Les transferts *pro culpa* des moines et des chanoines réguliers criminels en Occident (XIIe-XVe siècle) », dans *Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilités au Moyen Âge*, 40e Congrès de la SHMESP (Nice, 4-7 juin 2009), Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 177-182.

MADELINE F., « Les processus d'identification et les sentiments d'appartenance politique aux frontières de l'Empire plantagenêt », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 19, 2010, p. 63-85.

MADELINE F., *Les Plantagenêts et leur Empire. Construire un territoire politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

MAGNANI-SOARES E., *Monastères et aristocratie en Provence (milieu X^e^-milieu XIIe siècle),* Münster, Lit-Verlag, 1999 (Vita regularis, 10).

MAGNANI E., « Don aux églises et don d'églises dans le sud-est de la Gaule : du testament d'Abbon (739) aux chartes du début du XIe siècle », dans Bougard F., La Rocca C., Le Jan R. (dir.), *Sauver son âme et se perpétuer. Transmission du patrimoine et mémoire au haut Moyen Âge*, Rome, École française de Rome, 2005 (Collection de l'École française de Rome, 351), p. 379-400.

MAGNANI E., « Les médiévistes et le don. Avant et après la théorie maussienne », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, hors série n° 2, 2008, p. 1-14.

MAGNANI E., « Du don aux églises au don pour le salut de l'âme en Occident (IVe-XIe siècles) : le paradigme eucharistique », dans Bériou N, Caseau B., Rigaux D. (dir.), *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge)*, Paris, Études augustiniennes, 2009, t. II, p. 1021-1042.

MAGNOU-NORTIER E., « La gestion publique en Neustrie : les moyens et les hommes (VIIe-IXe siècles) », dans Atsma H. dir., *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/1), p. 271-320.

MARIAUX P.-A., « Trésor et reliques ou l'effet collection », *Cahiers Saint-Michel de Cuxà*, 41, 2010, p. 27-36.

MARTIMORT A.-G., *Les lectures liturgiques et leurs livres*, Turnhout, Brepols, 1992 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 64).

MASON E., *The House of Godwine. The History of a Dynasty*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

MATZ J.-M., « Le calendrier et le culte des saints : l'abbaye Saint-Aubin d'Angers (XIIe-XIVe siècles) », *Revue Mabillon*, 7, 1996, p. 127-155.

MATZ J.-M., « La construction d'une identité : le culte des saints évêques d'Angers au Moyen Âge », *Hagiographica*, 13, 2006, p. 108.

MAZEL F., *La noblesse et l'Église de Provence, fin Xe-début XIVe siècle. L'exemple d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, CTHS, 2002.

MAZEL F., « De l'emprise aristocratique à l'indépendance monastique : patrimoine et culte des saints à Saint-Victor de Marseille (Xe-XIe siècle) », dans Fixot M. (dir.), *Saint-Victor de Marseille. Histoire et archéologie*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 253-279.

MAZEL F., *Féodalités. 888-1180*, Paris, Belin, 2010.

MCKITTERICK R., *The Carolingians and the Written Word*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

MCKITTERICK R., « The Diffusion of Insular Culture in Neustria between 650-850: the Implication of the Manuscript Evidence », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 395-431.

MCKITTERICK R., « Royal Patronage of Culture in the Frankish Kingdoms under the Carolingians: Motives and Consequences », *Committenti e produzione artistico-letteraria nell'alto medioevo occidentale*, Spolète, 1992, p. 93-129.

MCKITTERICK R., « Le rôle culturel des monastères dans les royaumes carolingiens du VIIIe au Xe siècle », *Revue bénédictine*, 103, 1993, p. 117-130.

MCKITTERICK R., « The Audience for Carolingian Historiography », dans Scharer A. et Scheibelreiter G. (dir.), *Historiographie im Frühen Mittelalter*, Vienne, 1994 (Francia, 23/1), p. 96-114.

MCKITTERICK R., « L'idéologie politique dans l'historiographie carolingienne », dans Le Jan R. (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne du début du IXe siècle aux environs de 920*, Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille III, 1998 (Centre d'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, 17), p. 59-70.

MCKITTERICK R. (dir.), *Carolingian Culture. Emulation and Innovation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

MÉHU D., « *Locus, transitus, peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XIe-XIIIe siècles) », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, 37e congrès de la SHMESP (Mulhouse, 2-4 juin 2006), Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 275-293.

MERCURI C., *Saint Louis et la couronne d'épines. Histoire d'une relique à la Sainte-Chapelle*, Paris, Riveneuve, 2011.

MERDRIGNAC B., « Bretons et Irlandais en France du Nord (VIe-VIIIe siècles) », dans Picard J.-M. (dir.), *Ireland and Northern France AD 600-850*, Dublin, Four Courts Press, 1991, p. 119-142.

MERDRIGNAC B., *Les saints bretons entre légendes et histoire. Le glaive à deux tranchants*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

MÉRIAUX C., « Aux origines lointaines des paroisses en Gaule du Nord : quelques observations sur la christianisation du diocèse de Cambrai (VIe-VIIIe siècles) », dans *La paroisse à l'époque préromane et romane*, Actes des 31es journées romanes de Cuxà (5-12 juillet 1998), *Cahiers Saint-Michel de Cuxà*, 30, 1999, p. 171-180.

MÉRIAUX C., « Thérouanne et son diocèse jusqu'à la fin de l'époque carolingienne : les étapes de la christianisation d'après les sources écrites », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 158/2, 2000, p. 377-406.

MÉRIAUX C., « Les recherches hagiographiques récentes en Allemagne : l'*Arbeitskreis für hagiographische Fragen* et le premier volume des *Beiträge zur Hagiographie* », *Bulletin de la Mission historique française en Allemagne*, 36, 2000, p. 120-128.

MÉRIAUX C., « Des missionnaires venus de toute l'Europe vers le nord de la Neustrie (VIe-VIIe siècles) ? Réalité historique et postérité littéraire d'un thème hagiographique », dans Marcilloux P. (dir.), *Les hommes en Europe*, Paris, CTHS, p. 171-194.

MÉRIAUX C., « Sépultures, reliques et mémoire des évêques de Cambrai (VIe-XIe siècles », dans Margue M. (dir.), *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge*, Luxembourg, 2006 (Publications de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, 118 ; Publications du CLUDEM, 18), p. 135-169.

MÉRIAUX C., *Gallia Irradiata. Saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, Jan Steiner Verlag (Beiträge zur Hagiographie, 4), 2006.

MÉRIAUX C., « Bretons et Normands entre Somme et Escaut pendant le haut Moyen Âge », dans Quaghebeur J., Merdrignac B. (dir.), *Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (5-9 octobre 2005), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 19-33.

MÉRIAUX C., NOIZET H., « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre (X^e^-XIe siècles) », dans Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F., Rozé I. (dir.), *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 65-78.

MEYERS J., *Les miracles de saint Étienne. Recherches sur le recueil pseudo-augustinien (BHL 7860-7861) avec édition critique, traduction et commentaire*, Turnhout, Brepols, 2006.

MICHALOWSKI R., « Le don d'amitié dans la société carolingienne et les *translationes sanctorum* », dans Patlagean E., Riché P. (dir.), *Hagiographie, cultures et sociétés, IVe-XIIe siècle,* actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris (2-5 mai 1979), Paris, Études augustiniennes, 1981, p. 399-416.

MIEDEMA N., « Reliquienverehrung und Wallfahrt. Rom als Beispiel und Vorbild », dans Suerbaum A., Jackson T. R., Palmer N. F. (dir.), *Die Vermittlung geistlicher Inhalte im deutschen Mittelalter*, Internationales Symposium (Roscrea, 1994), Tübingen, Niemeyer, 1996, p. 215-235.

MISONNE D., « Gérard de Brogne et sa dévotion aux reliques », *Sacris Erudiri*, 25, 1982, p. 1-26.

MISONNE D., « Réformes monastiques entre Escaut et Moselle du Xe au XIIe siècle », *Revue bénédictine*, 111, n° spécial, 2001.

MORELLE L., « Histoire et archives vers l'an mil : une nouvelle mutation ? », *Histoire et archives*, 3, 1998, p. 119-141.

MORTIMER R. (dir.), *Edward the Confessor. The Man and the Legend*, Woodbridge, Boydell and Brewer, 2009.

MORSEL J., *L'aristocratie médiévale, Ve-XVe siècle*, Paris, A. Colin, 2004.

MUSSET L., « Les domaines de l'époque franque et les destinées du régime domanial du IXe au XIe siècle », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 49, 1942-1945, p. 7-79.

MUSSET L., « La contribution de Fécamp à la reconquête monastique de la Basse-Normandie (990-1066) », dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp. Ouvrage scientifique du XIIIe centenaire (658-1958)*, Fécamp, L. Durand et Fils, 1958, t. I, p. 57-68, p. 341-343.

MUSSET L., « A-t-il existé en Normandie une aristocratie d'argent au XIe siècle ? », *Annales de Normandie*, 9e année, n° 4, 1959, p. 285-299.

MUSSET L., « Les destins de la propriété monastique durant les invasions normandes : l'exemple de Jumièges », dans *Jumièges, congrès scientifique du XIIIe centenaire,* (*Rouen, 10-12 juin 1954*), Rouen, Lecerf, 1955, t. I, p. 49-55.

MUSSET L., « Recherches sur les communautés de clercs séculiers en Normandie au XIe siècle », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 55, 1961, p. 5-38.

MUSSET L., « Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la Première Croisade », *Annales de Normandie*, 12e année, n° 3, 1962, p. 129-150.

MUSSET L., « Notes carolingiennes III : autour des domaines lotharingiens de Saint-Ouen de Rouen », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 57, 1963-1964, p. 384-387.

MUSSET L., *Les actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, Caen, Société des Antiquaires de Normandie, 1967 (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 37).

MUSSET L., « La Seine normande et le commerce maritime du IIIe au XIe siècle », *Revue des Sociétés savantes de Haute-Normandie, Lettres et Sciences humaines*, 53, 1969, p. 3-14.

MUSSET L., « De saint Victrice à saint Ouen : la christianisation de la province de Rouen d'après l'hagiographie », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 62, 1976, p. 141-152.

MUSSET L., « Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du Xe au XIIIe siècle », *Francia*, 5, 1977, p. 45-80.

MUSSET L., « Monachisme d'époque franque et monachisme d'époque ducale en Normandie : le problème de la continuité », dans *Aspects du monachisme en Normandie (IVe-XVIIIe siècles)*, Actes du colloque scientifique de l'année des abbayes normandes (Caen, 18-20 octobre 1979), Paris, J. Vrin, 1982 (Bibliothèque de la Société d'Histoire ecclésiastique de France), p. 55-74.

MUSSET L., « Les contacts entre l'Église normande et l'Église d'Angleterre de 911 à 1066 », dans Foreville R. (dir.), *Les mutations socio-culturelles au tournant des XIe-XIIe siècles, Actes du colloque international du CNRS*, Paris, éditions du CNRS, 1985, p. 67-84.

MUSSET L., « Rouen, Trêves et l'Orient au début du XIe siècle : saint Syméon de Syracuse », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 141e congrès, 1983, p. 149-153.

MUSSET L., « Les sépultures des souverains normands : un aspect de l'idéologie du pouvoir », *Cahier des Annales de Normandie,* 17, 1985, p. 19-44.

MUSSET L., « La formation d'un milieu social original : les chapelains normands du duc-roi au XIe et au début du XIIe siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, 22, 1988, p. 91-114.

MUSSET L., « Ce qu'enseigne l'histoire d'un patrimoine monastique : Saint-Ouen de Rouen du IXe au XIe siècle », *Cahier des Annales de Normandie*, 22, 1988, p. 115-129.

MUSSET L., « Pèlerinages et culte des saints », dans D'Onofrio M. (dir.), *Les Normands, peuple d'Europe (1030-1200)*, Paris, Flammarion, 1994, p. 103-105.

MUSSET L., « Un millénaire oublié: la remise en ordre de la hiérarchie épiscopale en Normandie autour de 990 », dans Guichard P., Lorcin M.-T., Poisson J.-M., Rubellin M. (dir.), *Papauté, monachisme et théories politiques. Études d'histoire médiévale offertes à Marcel Pacaut*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1994, t. II, p. 563-573.

MUSSET L., « Autour des saints du haut Moyen Âge dans la future Normandie », dans *Voyageurs et ermites : saints populaires évangélisateurs de la Normandie,* Caen, Musée de Normandie, 1996 (catalogue de l'exposition), p. 24-27.

MUSSET L., « Les translations de reliques en Normandie », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000, p. 97-108.

Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux, Actes du premier colloque international du CERCOM (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985), Saint-Étienne, Publications du CERCOR, 1991.

NELSON J., « Violence in the Carolingian World and the Ritualization of Ninth-Century Warfare », dans Halsall G. (dir.), *Violence and Society in the Early Medieval West*, Woodbridge, Boydell Press, 1998, p. 90-107.

NEVEUX F., « Les reliques de la cathédrale de Bayeux », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000, p. 109-133.

NEVEUX F., « L'héritage des Vikings dans la Normandie ducale », dans Ridel E. (dir.), *L'héritage maritime des Vikings en Europe de l'Ouest*, Actes du colloque international de la Hague (30 septembre-3 octobre 1999), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2002, p. 101-118.

NEVEUX F., BOUET P. (dir.), *Les saints dans la Normandie médiévale*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000.

NOIZET H., « De l'usage de l'espace en Histoire médiévale », *Ménestrel*, 18 janvier 2009.

NORTIER-MARCHAND G., *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, Paris, Lethielleux, 1971 (Bibliothèque d'histoire et d'archéologie chrétiennes).

OEXLE O. G., « Les moines d'Occident et la vie politique et sociale dans le haut Moyen Âge », *Revue bénédictine*, 103, 1993, p. 255-272.

OEXLE O. G., « *Memoria* als Kultur im Mittelalter », dans Oexle O. G. (dir.), *Memoria als Kultur*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1995 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 121), p. 37-48.

OEXLE O. G., PARAVICINI W., *Nobilitas, Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1997.

OMONT H., « Invention du Précieux Sang dans l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle », *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie*, 1913-1918, p. 54-66.

ORTENBERG V., *The English Church and the Continent in the Tenth and Eleventh Centuries: Cultural, Spiritual and Artistic Exchanges*, Oxford, Clarendon Press, 1992.

OURY G.-M., « Les corps des saints bretons en Touraine au Xe siècle : le cas de saint Julien de Tours et de Cormery », *Bulletin de la Société des amis du Pays lochois*, 1998, p. 86-92.

PALAZZO É., *Histoire des livres liturgiques : le Moyen Âge, des origines au XIIIe siècle*, Paris, Beauchesne, 1993.

PALAZZO É., *Liturgie et société au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 2000.

PARISSE M., « Princes laïques et/ou moines. Les évêques du Xe siècle », *Settimane di studio del centro italiano di studi sull' alto medioevo*, 38, Spolète, 1990.

PATLAGEAN E., RICHÉ P. (dir.), *Hagiographie, cultures et sociétés, IVe-XIIe siècles.* Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris (2-5 mai 1979), Paris, Études augustiniennes, 1981.

PÉRICARD-MEA D., « Le culte de saint Jacques en Flandre au Moyen Âge », dans Jehel G. (dir.), *Orient et Occident du IXe au XVe siècle*, Actes du colloque d'Amiens, CAHMER (8-10 octobre 1998), Paris, éd. du Temps, 2000, p. 71-79.

PÉRIN P., « À propos des origines de Saint-Ouen de Rouen. Contribution de l'archéologie funéraire », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 21-39.

PFAFF R., « Lanfranc's Supposed Purge », dans Pfaff R. (dir.), *Liturgical Calendars, Saints and Services in Medieval England*, Aldershot, Ashgate, 1998, p. 99-106.

PHILIPPART G., *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 1977 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 24-25) ; rééd. 1985.

PHILIPPART G., « Hagiographies locale, régionale, diocésaine, universelle. Les hagiographies du saint patron dans l'aire belge du Xe siècle », dans Berschin W. (dir.), *Lateinische Kultur im X. Jahrhundert. Akten des I. Internationalen Mittellateinerkongresses* (Heidelberg, 12-15 septembre 1988), Stuttgart, Anton Hiersemann, 1991, p. 355-367.

PHILIPPART G., « Le manuscrit hagiographique comme gisement documentaire », dans Heinzelmann M. (dir.), *Manuscrits hagiographiques et travail des hagiographes*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1992 (Beihefte der Francia, 24), p. 17-48.

PHILIPPART G., « Hagiographes et hagiographie, hagiologues et hagiologie : des mots et des concepts », *Hagiographica*, 1, 1994, p. 1-16.

PHILIPPART G., « Pour une histoire générale, problématique et sérielle de la littérature et de l'édition hagiographiques latines de l'Antiquité et du Moyen Âge », *Cassiodorus, Rivista di studi sulla tarda antichita*, 2, 1996, p. 197-213.

PHILIPPART G., « L'hagiographie comme littérature : concept récent et nouveaux programmes ? », *Revue des Sciences Humaines*, 251, 1998, p. 11-39.

PHILIPPART G., « L'hagiographie sicilienne dans le cadre de l'hagiographie de l'Occident », dans Rossana B., Pricoco P. (dir.) *La Sicilia nella tarda antichità e nell'alto medioevo. Religione e società*, Atti del Convegno di Studi (Catania-Paterno 24-27 sett. 1997), Soveria Mannelli, Rubettino, 1999, p. 167-204.

PHILIPPART G., « Saints d'ici-bas, saints de l'au-delà. Pour une définition du champ hagiographique », *La Maison Dieu*, 237, janvier-mars 2004, p. 45-84, p. 181-182.

PHILIPPART G., « Latin Hagiography before the Ninth Century: a Synoptic View », dans Davis J. R., McCormick M. (dir.), *The Long Morning of Medieval Europe. New Direction in Early Medieval Studies*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 111-137.

PHILIPPART G. (dir.), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique, latine et vernaculaire de l'Occident des origines à 1550*, Turnhout, Brepols, 1994-2014 (Corpus Christianorum, Hagiographies, 1-6).

PHILIPPART G., TRIGALET M., « Légendes hagiographiques des provinces de Parme et de Plaisance : circulation des textes et voies de communication », dans Greci R. (dir.), *Itinerari medievali e identità europea*, Atti del Congresso internazionale (Parme, 27-28 février. 1998), Bologne, 1999, p. 249-312.

PHILIPPART G., TRIGALET M., « Latin Hagiography before the Ninth Century: a Synoptic View », dans Davis J. R., Mc Cormick M. (dir.), *The Long Morning of Medieval Europe. New Directions in Early Medieval Studies*, Farnham, Ashgate, 2013, p. 111-129.

PICARD J.-M. dir., *Ireland and Northern France AD 600-850*, Dublin, Four Courts Press, 1991.

PICARD J.-M., « L'Irlande et la Normandie avant les Normands (VIIe-IXe siècles) », *Annales de Normandie*, 47e année, n° 1, 1997, p. 3-24.

PICARD J.-M., « Les saints irlandais en Normandie », dans Neveux F., Bouet P. (dir.)*, Les saints dans la Normandie médiévale*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (26-29 septembre 1996), Caen, Presses Universitaires de Caen, 2000.p. 49-69.

PICARD J.-M., « Entre Bretagne et Normandie, le culte des saints irlandais », dans Quaghebeur J., Merdrignac B. (dir.), *Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (5-9 octobre 2005), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 51-63.

PIETRI C., « Remarque sur la christianisation du nord de la Gaule (IVe-VIe siècles) », *Revue du Nord*, 66, 1984, p. 55-68.

PIETRI C., « L'évolution du culte des saints aux premiers siècles chrétiens : du témoin à l'intercesseur », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École française de Rome, 149), p. 15-36.

PIETRI L., « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du Ve au VIe siècle », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École française de Rome, 149), p. 353-369.

PINKSTER H., « Narrative Tenses in Merovingian Hagiographic Texts », dans *La transizione dal latino alle lingue romanze*, Atti della Tavola Rotonda di Linguistica Storica (14-15 giugno 1996), Tübingen, Max Niemeyer, 1998, p. 229-235.

PLANAVERGNE D., « De Jumièges à Tournus, mémoire et culte de saint Philibert », dans Carozzi C., Taviani-Carozzi H. (dir.), *Faire mémoire. Souvenir et commémoration au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 1998, p. 277-298.

PLANAVERGNE D., « Les Normands avant la Normandie : les invasions scandinaves en Neustrie au IXe siècle dans l'hagiographie franque », dans Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002), Caen, Publications du CRAHM, 2005, p. 37-52.

PLASSMANN A., « Der Wandel des normannischen Geschichtsbildes im XI. Jahrhundert. Eine Quellenstudie zu Dudo von St Quentin und Wilhelm von Jumièges », *Historisches Jahrbuch*, 115, 1995, p. 188-207.

PLASSMANN A., « L'assimilation progressive des Normands dans la Chrétienté latine : le rapport entre migration, identité religieuse et intégrations », dans Bauduin P., Bates D., *Penser les mondes normands médiévaux (911-2011)*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (29 septembre-2 octobre 2011), à paraître.

PLATELLE H., « Guibert de Nogent et le *De pignoribus sanctorum*. Richesses et limites d'une critique médiévale des reliques », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999, p. 109-121.

PONCELET Y., « Le temporel de l'abbaye de Saint-Wandrille aux XIVe et XVe siècles », *Annales de Normandie*, 29e année, n° 3, 1979, p. 301-330.

PONCELET Y., *Recherches sur le temporel de l'abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle*, thèse, Paris, EHESS, 1984.

PONCELET Y., « Le temporel de l'abbaye. Des origines à la restauration de 960 », *Abbaye de Saint-Wandrille de Fontenelle*, 36, 1987, p. 10-27.

PONCELET Y., « Les archives de l'abbaye de Saint-Wandrille et la Révolution », *Abbaye de Saint-Wandrille de Fontenelle*, 37, 1988, p. 9-20.

PONCELET Y., « Les possessions anglaises de l'abbaye de Saint-Wandrille. Contributions à la connaissance de l'implantation monastique normande outre-Manche », *Annales de Normandie*, 37e année, n° 2, 1988, p. 149-171.

POTTS Cassandra, « Les ducs normands et leurs nobles : le patronage monastique avant la conquête de l'Angleterre », *Études normandes*, 3, 1986, p. 29-37.

POTTS Cassandra, « *Atque unum ex diversis gentibus populum effecit*: Historical Tradition and the Norman Identity », *Anglo-Norman Studies*, 18, 1995, p. 139-152.

POTTS Cassandra, « When the Saints Go Marching: Religious Connections and the Political Culture of Early Normandy », dans Hollister C. W. (dir.), *Anglo-Norman Political Culture and the 12th Century Renaissance*, Woodbridge, The Boydell Press, 1997, p. 17-31.

POTTS Cassandra, *Monastic Revival and Regional Identity in Early Normandy*, Woodbridge, Boydell Press, 1997.

POULIN J.-C., *L'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne d'après les sources hagiographiques (750-950)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975.

POULLE E., « Le crâne de saint Aubert entre mythe et histoire », *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, 76, 1999, p. 167-188.

POWER D., *The Norman Frontier in the Twelfth and Early Thirteenth Centuries*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

PRADIÉ P., « L'histoire sainte de Fontenelle. Une lecture des *Gesta abbatum* », *Tabularia « Études »*, 4, 2004, p. 121-129.

Pratiques et sacré dans les espaces monastiques au Moyen Âge et à l'époque moderne, Actes du colloque de Liessies-Maubeuge, 26-28 sept. 1997, *Histoire médiévale et archéologie*, 9, 1998, p. 117-126.

PRINZ F., *Frühes Mönchtum im Frankreich. Kultur und Gesellschaft in Gallien, den Reihenlanden und Bayern am Beispiel der monastischen Entwicklung (4. Bis 8. Jahrhundert)*, Munich, R. Oldenburg, 1965.

PRINZ F., « Heiligenkult und Adelsherrschaft im Spiegel merowingischer Hagiographie », *Historische Zeitschrift*, 204, 1967, p. 529-544.

PRINZ F., « Die Rolle der Iren beim Aufbau der merowingische Klosterkultur », dans Löwe H. (dir.), *Die Iren und Europa im Früheren Mittelalter*, International Kolloquium (24 bis 28. September 1979), Stuttgart, Klett-Cotta, 1982, p. 202-218.

PRINZ F., « Hagiographie als Kulturpropaganda : die Rolle der Auftraggeber und Autoren hagiographischer Texte des Frühmittelalters », dans Heinzle J. (dir.), *Literarische Interessenbildung im Mittelalter*, DFG-Symposion 1991, Stuttgart-Weimar, Metzler, 1993, p. 145-164.

QUAGHEBEUR J., MERDRIGNAC B. (dir.), *Bretons et Normands au Moyen Âge. Rivalités, malentendus, convergences*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (5-9 octobre 2005), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

RÉAL I., *Vies de saints et vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques*, Turnhout, Brepols, 2001 (Hagiologia, 2).

RENARD É., TRIGALET M., HERMAND X., BERTRAND P. (dir.), *« Scribere sanctorum gesta ». Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005 (Hagiologia, 3).

RENOUX A., « Le monastère de Fécamp pendant le haut Moyen Âge (VIIe-IXe siècles). Quelques données historiques et archéologiques », dans *Les abbayes de Normandie*, Actes du XIIIe congrès des Sociétés historique et archéologique de Normandie, Caudebec-en-Caux, 1973, Rouen, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1979, p. 115-133.

RENOUX A., *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991.

RIAIN-RAEDEL D. O., « Edith, Judith, Matilda: the Role of royal Ladies in the Propagation of the Continental Cult », dans Stancliffe C., Cambridge E. (dir.), *Oswald: Northumbrian King to European Saint*, Stamford, P. Watkins, 1995, p. 210-229.

RICHARD J.-C., « Les *miracula* composés en Normandie aux XIe et XIIe siècles », *Positions des thèses,* Paris, École nationale des Chartes, 1975, p. 183-189.

RICHÉ P., « Recherches sur l'instruction des laïcs du IXe au XIIe siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 5e année, 18, avril-juin 1962, p. 175-182.

RICHÉ P., « Les bibliothèques de trois aristocrates laïcs carolingiens », *Le Moyen Âge*, 69, 1963, p. 87-104.

RICHÉ P., « L'enseignement et la culture des laïcs dans l'Occident pré-carolingien », *La scuola nell'occidente latino dell'alto medioveo*, Spolète, 1972, p. 231-253.

RICHÉ P., « La renaissance intellectuelle du Xe siècle en Occident », *Cahiers d'Histoire*, 21, 1976, p. 27-42.

RICHÉ P., « Conséquence des invasions normandes sur la culture monastique de l'Occident », dans Riché P. (dir.), *Instruction et vie religieuse dans le haut Moyen Âge*, Londres, Variorum Reprints, 1981, p. 705-721.

RICHÉ P., « Les Irlandais et les princes carolingiens aux VIIIe et IXe siècles », dans Löwe H. (dir.), *Die Iren und Europa im Früheren Mittelalter*, International Kolloquium (24 bis 28. September 1979), Stuttgart, Klett-Cotta, 1982, p. 734-745.

RICHÉ P., « Les centres de culture en Neustrie de 650 à 850 », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 297-305.

RICHÉ P., « Les Carolingiens en quête de sainteté », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'École Française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École Française de Rome, 149), p. 217-224.

RICHÉ P., *Éducation et culture dans l'Occident barbare (VIe-VIIIe siècles)*, Paris, éd. du Seuil, 1995, 4e édition revue.

RICHÉ P., *Les Carolingiens, une famille qui fit l'Europe*, Paris, Hachette, 1997.

RIDYARD S., « *Condigna veneratio*: Post-Conquest Attitudes to the Saints of the Anglo-Saxons », *Anglo-Normans Studies*, 9, 1987, p. 179-206.

RIDYARD S., *The Royal Saints of Anglo-Saxon England. A Study of West Saxon and East Anglian Cults*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 (Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, Fourth Series).

ROCH M., *L'intelligence d'un sens. Odeurs miraculeuses et odorat dans l'Occident du haut Moyen Âge (Ve-VIIIe siècles)*, Turnhout, Brepols, 2009 (Bibliothèque d'Histoire culturelle du Moyen Âge, 7).

RÖCKELEIN H., *Reliquientranslationen nach Sachsen im 9. Jahrhundert. Über Kommunikation, Mobilität und Öffentlichkeit im Frühmittelalter*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 2002 (Beihefte der Francia, 48).

RÖCKELEIN H., « L'hagiographie, élément d'une culture des élites ? » dans Bougard F., Le Jan R., McKitterick R. (dir.), *La culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 187-200.

ROLLASON D., « Relic-Cults as an Instrument of Royal Policy, c. 900-c. 1050 », *Anglo-Saxon England*, 15, 1986, p. 91-103.

ROLLASON D., *Saints and Relics in Anglo-Saxon England*, Oxford, Blackwell, 1989.

ROSÉ I., *Construire une société seigneuriale : itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny*, Turnhout, Brepols, 2008 (Collection du centre d'études médiévales de Nice, 9).

ROSENWEIN B., *Negotiating Space. Power, Restraint and Privileges of Immunity in Early Medieval Europe*, Ithaca, Cornell University Press, 1999.

SANSTERRE J.-M., « Les justifications du culte des reliques dans le haut Moyen Âge », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999, p. 81-93.

SAXER V., *Le culte de Marie-Madeleine en Occident des origines à la fin du Moyen Âge*, Paris, Librairie Clavreuil, 1959.

SAXER V., « Les paroisses rurales de France avant le IXe siècle : peuplement, évangélisation, organisation », dans *La paroisse à l'époque préromane et romane*, Actes des 31es journées romanes de Cuxà (5-12 juillet 1998), *Cahiers Saint-Michel de Cuxà*, 30, 1999, p. 5-47.

SCHARFF T., *Die Kämpfe der Herrscher und der Heiligen. Krieg und historische Errinerung in der Karolingerzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2002.

SCHEIBELREITER G., « Audoin von Rouen. Ein Versuch über den Charakter des 7. Jahrhunderts », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/1), p.195-216.

SCHMITT J.-C., « Les reliques et les images », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999, p. 145-159.

SCHOLZ B. W., « The Canonization of Edward the Confessor », *Speculum*, 36, 1961, p. 38-60.

SEMMLER J., « Pippin III und die fränkischen Klöster », *Francia*, 3, 1975, p. 88-146.

SHOPKOW L., *History and Community: Norman Writing in the Eleventh and Twelfth Centuries*, Washington DC, Catholic University of America Press, 1997.

SHORT I., « *Tam Angli quan Franci*: Self Definition in Anglo Norman England », *Anglo Norman Studies*, 18, 1995, p. 153-175.

SIGAL P.-A., « Un aspect du culte des saints : le châtiment divin aux XIe et XIIe siècles d'après la littérature hagiographique du midi de la France », *Cahiers de Fanjeaux*, 11, 1976, p. 36-59.

SIGAL P.-A., « Les voyages de reliques aux XIe et XIIe siècles », dans *Voyage, quête, pèlerinages dans la littérature et la civilisation médiévales*, Actes du colloque organisé par le Centre d'Études et de Recherches médiévales d'Aix-en-Provence (5-7 mars 1976), Aix-en-Provence, éd. CUERMA, 1976 (Sénéfiance, 2), p. 75-104.

SIGAL P.-A., « Histoire et hagiographie : les *Miracula* aux XIe-XIIe siècles », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 87, 1980, p. 237-257.

SIGAL P.-A., *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XIe-XIIe siècle)*, Paris, éd. du Cerf, 1985.

SIGAL P.-A., « Le travail des hagiographes aux XIe et XIIe siècles : sources d'information et méthodes de rédaction », *Francia*, 15, 1987, p. 149-182.

SIGAL P.-A., « Le déroulement des translations de reliques principalement dans les régions entre Loire et Rhin aux XIe et XIIe siècles », dans Bozóky E., Helvétius A.-M. (dir.), *Les reliques, objets, cultes, symboles*, Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Turnhout, Brepols, 1999, p. 213-227.

SIX M., *Les bienfaiteurs de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen pendant la période ducale, XIe-XIIIe siècles*, mémoire de DEA préparé sous la direction de Monsieur le Professeur Mathieu Arnoux, Université Paris VII-Denis Diderot, 2001-2002.

SOT M., « Arguments hagiographiques et historiographiques dans les *Gesta episcoporum* », dans Patlagean E., Riché P. (dir.), *Hagiographie, cultures et sociétés, IVe-XIIe siècles.* Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris (2-5 mai 1979), Paris, Études augustiniennes, 1981, p. 95-104.

SOT M., *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, Turhnout, Brepols, 1981 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 37).

SOUTHERN R. W., *Saint Anselme and his Biographer. A Study of Monastic Life and Though*, Cambridge, Cambridge University Press, 1963.

SOUTHERN R. W., *Saint Anselme. A Portrait in a Landscape*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

SPEAR D., « Les doyens du chapitre cathédral de Rouen durant la période ducale », *Annales de Normandie*, 33e année, n° 2, 1983, p. 91-119.

SPEAR D., « Les archidiacres de Rouen au cours de la période ducale », *Annales de Normandie*, 34e année, n° 1, 1984, p. 15-50.

SPEAR D., « Les dignitaires de la cathédrale de Rouen pendant la période ducale », *Annales de Normandie*, 37e année, n° 2, 1987, p. 121-147.

SPEAR D., « *William Bona Anima*, Abbot of St. Stephen's of Caen, 1070-79 », *The Haskins Society Journal*, 1, 1989, p. 21-60.

SPEAR D., « Les chanoines de la cathédrale de Rouen pendant la période ducale », *Annales de Normandie*, 41e année, n° 2, 1991, p. 135-176.

SPEAR D., « L'administration épiscopale normande : archidiacres et dignitaires des chapitres », dans Neveux F., Bouet P. (dir.), *Les évêques normands au XIe siècle*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 1993, Presses Universitaires de Caen, 1995, p. 81-102.

SPEAR D., *The Personnel of the Norman Cathedrals during the Ducal Period (911-1204)*, Londres, Institute of Historical Research of the University of London, 2006.

SPEAR D., « The Double Display of St. Romanus of Rouen in 1124 », *Haskins Society Journal*, 17, 2006, p. 117-132.

STALMANS N., *Saints d'Irlande. Analyse critique des sources hagiographiques (VIIe-IXe siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

TABBAGH V. (dir.), *Les clercs, les fidèles et les saints en Bourgogne médiévale (XIe-XVe siècles)*, Dijon, éditions universitaires de Dijon, 2005.

THACKER A., SHARPE R. (dir.), *Local Saints and Local Churches in the Early Medieval West*, Oxford, Oxford University Press, 2002.

THÉNARD-DUVIVIER F., « Les bas-reliefs du portail des Marmousets (XIVe siècle) », dans Chaline J.-P. (dir.), *L'abbaye Saint-Ouen de Rouen, des origines à nos jours*, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 2009, p. 91-101.

THÉNARD-DUVIVIER F., « Images et culte des saints évêques. Cathédrale de Rouen et abbaye de Saint-Ouen : une concurrence asymétrique au XIVe siècle ? », dans C. Vincent, J. Pycke (dir.), *Cathédrale et pèlerinage aux époques médiévale et moderne : reliques, processions et dévotions à l'église-mère du diocèse*, Actes du colloque de Paris-X (Nanterre, 28-29 mars 2008), Louvain-la-Neuve/Leuven, Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique, fasc. 92, 2010, p. 295-319.

THÉNARD-DUVIVIER F., « L'image du saint évêque à travers les cycles sculptés de la cathédrale de Rouen et de Saint-Ouen de Rouen », *Annales de Normandie*, 58e année, n° 3-4, 2008, p. 5-41.

THÉNARD-DUVIVIER F., « Les images de saint Michel en Normandie (XIIIe-XIXe siècle) », *Études normandes*, 4, 2008, p. 26-39.

THÉNARD-DUVIVIER F., *Images sculptées au seuil des cathédrales. Les portails de Rouen, Lyon, Avignon (XIIIe-XIVe siècles)*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2012.

THEIS L., « Saints sans famille. Quelques remarques sur la famille dans le monde franc d'après les sources hagiographiques », *Revue historique*, 255, 1976, p. 3-20.

THIELLET C., *Femmes, reines et saintes (Ve-XIe siècles)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004.

THIRON J., « Les reliques de Jumièges », dans *Jumièges, congrès scientifique du XIIIe centenaire,* (*Rouen, 10-12 juin 1954*), Rouen, Lecerf, 1955, t. II, p. 889-899.

THIRON J., « La bibliothèque de Saint-Wandrille avant les invasions normandes », *Les curieuses recherches de Fontenelle*, 1958, p. 38-58.

THIRON J., « Les reliques de saint Wandrille », *Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle*, 20, Noël 1970, p. 4-12.

THOMAS H. M., *The English and the Normans. Ethnic Hostility, Assimilation and Identity, 1066-c. 1220*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

THOMAS H. M., *The Norman Conquest. England after William the Conqueror*, Lanham, Boulder, New York, Toronto, Plymouth, Rowman & Littlefield Publishers, 2008.

THOMPSON K., *The Monks of Tiron. A Monastic Community and Religious Reform in the Twelfth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

TILLIETTE J.-Y., « La vie culturelle dans l'ouest de la France au temps de Baudri de Bourgueil », dans Dalarun J. (dir.), *Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'ouest de la France*, actes du colloque de Fontevraud (13-16 décembre 2001) Turnhout, Brepols, 2004, p. 71-86.

TOUBERT P., « Essai sur les modèles hagiographiques de la réforme grégorienne », dans Toubert P. (dir.) *Études sur l'Italie médiévale, IXe-XIVe siècle*, Londres, Variarum Reprints, 1976, p. 806-840.

TRÂN-DUC L., « Maîtrise du culte des saints et enjeux de pouvoir dans l'abbaye de Fontenelle au Moyen Âge », *Cahiers de la MRSH*, n° spécial, 2005, p. 99-110.

TRÂN-DUC L., « Les princes normands et les reliques (X^e^-XIe siècles). Contribution du culte des saints à la formation territoriale et identitaire d'une principauté », *Pecia*, 8-11, 2005, p. 525-561.

TRÂN-DUC L., « Une entreprise hagiographique au XIe siècle dans l'abbaye de Fontenelle : le renouveau du culte de saint Vulfran », *Tabularia « Études »*, n° 7, 2007, p. 1-25.

TRÂN-DUC L., « De l'usage politique du Précieux Sang dans l'Europe médiévale », *Tabularia « Études »*, n° 8, 2008, p. 89-106.

TRÂN-DUC L., « Enjeux de pouvoir dans le *Livre noir* de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen », dans Bozóky E. (dir.), *Hagiographie, idéologie et pouvoir au Moyen Âge. L'écriture de la sainteté, instrument politique*, Actes du colloque international du CESCM de Poitiers (11-14 septembre 2008), Turnhout, Brepols, 2012 (Hagiologia, 8).

TRIGALET M., « Compter les livres hagiographiques. Aspects quantitatifs de la création et de la diffusion de la littérature hagiographique latine (IIe-XVe siècles) », *Gazette du livre médiéval*, 38, 2001, p. 1-13.

VACANDARD E., « Principaux écrits sur Saint-Ouen de Rouen du VIIe au XVIIe siècle », *Analecta Bollandiana*, 20, 1901, p. 165-176.

VACANDARD E., *Vie de saint Ouen, évêque de Rouen (641-684) : étude d'histoire mérovingienne*, Paris, V. Lecoffre, 1902.

VAN ACKER M., Ut quisque rustici et inlitterati hec audierint intellegant. *Hagiographie et communication verticale au temps des Mérovingiens (VIIe-VIIIe siècles)*, Turnhout, Brepols, 2007 *(*Corpus christianorum, Lingua Patrum, 4).

VAN CAEEGEM B., « La reconnaissance des reliques de sainte Waudru, le 17 novembre 1997 par Monseigneur Jean Huard, évêque de Tournai », *Annales du cercle archéologique de Mons*, 78, 1999, p. 481-486.

VANDERPUTTEN S., « Pourquoi les moines du Moyen Âge écrivaient-ils de l'histoire ? Une approche socio-constructiviste du problème », *Studi Medievali*, 42, 2001, p. 705-723.

VANDERPUTTEN S., « Itinerant Lordship. Relic Translations and Social Change in Eleventh and Twelfth Century Flanders », *French History*, 25, 2011, p. 143-163.

VANDERPUTTEN S., MEIJNS B., « La nature des réformes de Gérard de Brogne en Flandre (milieu du Xe siècle) », *Annales de la Société archéologique de Namur*, 85, 2011, p. 97-101.

VANDERPUTTEN S., MEIJNS B., « Gérard de Brogne en Flandre. État de la question sur les réformes monastiques du Xe siècle », *Revue du Nord*, 385, 2010, p. 271-295.

VAN DER STRAETEN J., « Vie inédite de saint Hugues, évêque de Rouen », *Analecta Bollandiana*, 87, 1969, p. 224-229.

VAN DER STRAETEN J., « L'auteur des Vies des saint Hugues et saint Aycadre », *Analecta Bollandiana*, 88, 1970, p. 69-73.

VAN EGMOND W. S., « The Audience of Early Medieval Hagiographical Texts. Some Questions Revisited », dans Mostert M. (dir.), *New Approaches to Medieval Communication*, Turnhout, Brepols, 1999, p. 41-67.

VAN EGMOND W. S., *Conversing with the saints: communication in pre-Carolingian hagiography from Auxerre*, Turnhout, Brepols, 2007.

VAN HOUTS E., « The political relations between Normandy and England according to the *Gesta Normannorum ducum* », dans *Les mutations socio-culturelles au tournant des XIe-XIIe siècles, Actes du colloque international du CNRS*, Paris, éditions du CNRS, 1985, p. 85-99.

VAN HOUTS E., « The Ship List of William the Conqueror », *Anglo-Norman Studies,* 10, 1989, p. 159-184.

VAN HOUTS E., « Historiography and Hagiography at Saint-Wandrille: the *inventio* et *miracula sancti Vulfranni* », *Anglo-Norman Studies*, 12, 1989, p. 233-250.

VAN HOUTS E., « Robert of Torigni as Genealogist », dans Harper-Bill C., Holdsworth J., Nelson J.-L. (dir.), *Studies in Medieval History Presented to R. A. Brown*, Woodbridge, Boydell Press, 1989, p. 215-234.

VAN HOUTS E., « The Memory of 1066 in Written and Oral Traditions », *Anglo-Norman Studies*, 19, 1996, p. 167-180.

VAN HOUTS E., *Memory and gender in medieval Europe, 900-1200*, Basingstoke Hampshire, MacMillan, 1999.

VAN HOUTS E., « Rouen as Another Rome in the Twelfth Century », dans Hicks L. V., Brenner E. (dir.), *Society and Culture in Medieval Rouen, 911-1300*, Turnhout, Brepols, 2013 (Studies in the Early Middle Ages, 39), p. 101-124.

VAN HOUTS E., « Qui étaient les Normands ? », dans Bauduin P., Bates D. (dir.), *Penser les mondes normands médiévaux (911-2011)*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (29 septembre-2 octobre 2011), à paraître.

VAN TORHOUDT E., *Centralité et marginalité en Neustrie et dans le duché de Normandie. Maîtrise du territoire et pouvoirs locaux dans l'Avranchin, le Bessin et le Cotentin (VIe-XIe siècles)*, thèse dirigée par le Professeur Mathieu Arnoux, Paris VII-Denis Diderot, 2008, 2 vol.

VAN TORHOUDT E., « Historiographie de la territorialisation des pouvoirs en Normandie », dans Bührer-Thierry G., Patzold S. (dir.), *Territoires et frontières : un regard franco-allemand sur les historiographies des XIXe et XXe siècles*, Université Paris Est-Marne-la-Vallée (26 mars 2010), dans *Territorium*, p. 1-20.

VAN'T SPIJKER I., « Gallia du Nord et de l'Ouest. Les provinces ecclésiastiques de Tours, Rouen, Reims (950-1130), dans Philippart G. (dir.), *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, Turnhout, Brepols, 2006 (Hagiographies, 4), t. II, p. 239-290.

VAN UYTFANGHE M., « Les avatars contemporains de l'hagiologie. À propos d'un ouvrage récent sur saint Séverin du Norique », *Francia*, 5, 1977, p. 639-671.

VAN UYTFANGHE M., « Modèles bibliques dans l'hagiographie », dans Lobrichon G., Riché P. (dir.), *Le Moyen Âge et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 449-487.

VAN UYTFANGHE M., « L'hagiographie et son public à l'époque mérovingienne », *Studia patristica*, 16, 1985, p. 54-62.

VAN UYTFANGHE M., « L'essor du culte des saints et la question de l'eschatologie », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'École Française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École Française de Rome, 149), p. 217-224.

VAN UYTFANGHE M., « L'hagiographie : un genre chrétien ou antique tardif ? », *Analecta Bollandiana*, 111, 1993, p.135-188.

VAN UYTFANGHE M., « Le culte des saints et la prétendue *Aufklärung* carolingienne » dans Favreau R. (dir.), *Le culte des saints aux IXe-XIIIe siècles*, Actes du colloque de Poitiers (5-17 septembre 1993), Poitiers, CESCM, 1995 (Civilisation médiévale, 1), p. 151-166.

VAN UYTFANGHE M., « L'origine, l'essor et les fonctions du culte des saints. Quelques repères pour un débat rouvert », *Cassiodorus. Rivista di studi sulla tarda antichita*, 2, 1996, p. 143-196.

VAN UYTFANGHE M., « La formation du langage hagiographique en Occident latin », *Cassiodorus. Rivista di studi sulla tarda antichita*, 5, 1999, p. 143-169.

VAN UYTFANGHE M., « Quelques observations sur la langue de la Vie de saint Eucher, évêque d'Orléans (VIIIe siècle) », dans Kiss S., Mondin L., Slavi G (dir.), *Latin et langues romanes. Études de linguistique offertes à Jozsef Herman*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2005, p. 369-382.

VAN WERVEKE H., « Saint-Wandrille et Saint-Pierre de Gand (IXe-Xe siècles) », dans Blok D. P., Bruckner A. et *al*., *Miscellanea Mediaevalia in memoriam Jan Frederick Niermeyer*, Groningen, J. B. Wolters,1967, p. 79-92.

VAUCHEZ A., *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, École française de Rome, 1981 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 241).

VAUCHEZ A., *Les laïcs au Moyen Âge. Pratiques et expériences religieuses*, Paris, éd. du Cerf, 1987.

VAUCHEZ A., « Saints admirables, saints imitables : les fonctions hagiographiques ont-elles changé aux derniers siècles du Moyen Âge ? », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, École française de Rome, 1991 (Collection de l'École française de Rome, 149), p. 161-172.

VAUCHEZ A., « La sainteté du laïc dans l'Occident médiéval : naissance et évolution d'un modèle hagiographique (XIIe-XIIIe siècle) », dans Marx J. (dir.) *Sainteté et martyre dans les religions du Livre*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1989 (Problème d'histoire du christianisme, 19), p. 57-66.

VAUCHEZ A., *La spiritualité du Moyen Âge occidental*, Paris, éd. du Seuil, rééd. 1994.

VAUCHEZ A., *Saints, prophètes et visionnaires. Le pouvoir surnaturel au Moyen Âge*, Paris, Albin Michel, 1999.

VAUCHEZ A., « Du culte des reliques à celui du Précieux Sang », *Tabularia « Études »*, 8, 2008, p. 81-88.

VAUCHEZ A. (dir.), *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (chrétienté et Islam)*, Rome, École française de Rome, 1995 (Collection de l'École française de Rome, 213).

VAUCHEZ A. (dir.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, Rome, École française de Rome, 2000 (Collection de l'École française de Rome, 273).

VEZIN J., « Les *scriptoria* de Neustrie (650-850) », dans Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque de Rouen (7-10 octobre 1985), Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1989 (Beihefte der Francia, 16/2), p. 307-318.

VEZIN J., ATSMA H., « Authentiques de reliques provenant de l'ancien monastère de Chelles (VIIe-VIIIe siècle) découvertes par J.-P. Laporte », *Chartae latinae antiquiores*, t. XVIII, n° 669, 1985, p. 84-108.

VINCENT C., *Des charités bien ordonnées. Les confréries normandes de la fin du XIIIe siècle au début du XVIe siècle*, Paris, École normale supérieure, 1988.

VINCENT C., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage français », *Cahiers de Fanjeaux*, 37, 2002, p. 267-281.

VINCENT C., « Du nouveau sur les pèlerinages médiévaux », dans Cassagnes-Brouquet S., Chauou A., Pichot D. (dir.), *Religion et mentalités au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur du professeur Hervé Martin*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 379-386.

VINCENT C., « L'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage du territoire français : une entreprise nationale dans un contexte européen », *Annales de Bretagne*, 110, n° 2, 2003, p. 229-238.

VINCENT C., *Fiat lux. Lumière et luminaires dans la vie religieuse du XIIIe au XVIe siècle*, Paris, éd. du Cerf, 2004.

VINCENT C. (dir.), *Identités pèlerines*, actes du colloque de Rouen (15-16 mai 2002), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2004.

VINCENT C., « L'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 91, juillet-décembre 2005, p. 381-402.

VINCENT N., *The Holy Blood. King Henry III and the Westminster Blood Relic*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

VINCENT N., « Les Normands de l'entourage d'Henri II Plantagenêt », dans Bouet P., Gazeau V., (dir.), *La Normandie et l'Angleterre au Moyen Âge*, Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle (4-7 octobre 2001), Caen, Publications du CRAHM, 2003, p. 75-88.

VINCENT N., « The Murders of Thomas Becket », dans Fryde N., Reitz D. (dir.), *Bischofsmord im Mittelalter*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 2003, p. 211-272.

VINCENT N., « The court of Henry II », dans Vincent N., Harper-Bill C. (dir.), *Henry II. New Interpretations*, Woodbridge, Boydell Press, 2007, p. 278-234.

VINCENT N., « The English Monasteries and their French Possessions », dans Dalton P., Insley C., Wilkinson L. J. (dir.), *Cathedrals, Communities and Conflicts in the Anglo-Norman World*, Woodbridge, Boydell, 2011, p. 221-239.

VINCENT N., HARPER-BILL C. (dir.), *Henry II. New Interpretations*, Woodbridge, Boydell Press, 2007.

VIOLETTE L., *L'Église métropolitaine de Rouen pendant la première période normande (Xe-XIe siècle)*, Thèse de Doctorat, Paris-X, 1994.

VIOLETTE L., « Le thème de l'origine de Rouen d'après une œuvre de ses chanoines : les *annales de Rouen* », dans Lemagnen S., Manneville P. (dir.), *Chapitres et cathédrales en Normandie*, Actes du XXXIe congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Bayeux, 16-20 octobre 1996), *Annales de Normandie*, Série des Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2, 1997, p. 287-294.

VIOLETTE L., « Une entreprise historiographique au temps de la réforme grégorienne : les *Actes des archevêques de Rouen* », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 83, juillet-décembre 1997, p. 343-365.

VIOLETTE L., « Le problème de l'attribution d'un texte rouennais du XIe siècle : les *Acta Archiepiscoporum Rothomagensium* », *Analecta Bollandiana*, 115, 1997, p. 113-129.

VIOLETTE L., « Le mythe de saint Romain au Xe siècle : naissance d'un mythe national normand », dans De Beaurepaire F., Chaline J.-P. (dir.), *La Normandie vers l'an Mil*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2000, p. 130-131.

VIOLETTE L., « Nicaise, du martyr du Vexin au saint rouennais : valorisation de reliques par l'hagiographie au XIe siècle », dans Thelamon F., Dumoulin O. (dir.), *Autour des morts : mémoire et identité*, Ve colloque international du GRHIS (Rouen, novembre 1998), Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001, p. 377-386.

VIOLETTE L., « Une étape décisive dans l'éveil des activités historiographiques au servie du siège de Rouen : l'épiscopat de Maurille, moine de Fécamp », *Tabularia « Études »*, 3, 2003, p. 57-67.

VIOLETTE L., « Orderic de Rouen, historiographe des archevêques de Rouen », dans Erlande-Brandenburg A. (dir.), *396-1996. XVIe centenaire de la cathédrale Notre-Dame de Rouen*, colloque international (5-7 décembre 1996), Rouen, Connaissance du Patrimoine de Haute-Normandie, 2006, p. 73-85.

VOGEL C., « Les échanges liturgiques entre Rome et les pays francs jusqu'à l'époque de Charlemagne », dans *Settimane del centro italiano di studi sull' alto medioevo*, Spolète, t. I, n° 7, p. 185-295.

Voyageurs et ermites : saints populaires évangélisateurs de la Normandie, catalogue de l'exposition organisée par le musée de Normandie (8 juin-28 octobre 1996), Caen, Musée de Normandie, 1996.

WAGNER A., « Lecture entre les lignes d'un calendrier », *Cahiers Elie Fleur*, 12-13, 1995-1996, p. 19-41.

WAGNER A., « Collection de reliques et pouvoir épiscopal au Xe siècle. L'exemple de Thierry Ier de Metz », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 83, 1997, p. 317-341.

WAGNER A., GOULLET M., « Reliques et pouvoirs dans le diocèse de Verdun aux Xe et XIe siècles », *Revue Mabillon*, 71, 1999, p. 67-88.

WALSH C., *The Cult of Saint Katherine of Alexandria in Early Medieval Europe*, Aldershot, Ashgate, 2007.

WARREN W. L., *Henry II*, New Haven, Londres, Yale University Press, 1977 ; rééd. 2000.

WEBBER N., *The Evolution of Norman Identity, 911-1154*, Woodbridge, Boydell Press, 2005.

WEBSTER P., « King John and Rouen: Royal Itineration, Kingship, and the Norman Capital. *c.* 1199-*c.* 1204 », dans Hicks L. V., Brenner E. (dir.), *Society and Culture in Medieval Rouen, 911-1300*, Turnhout, Brepols, 2013 (Studies in the Early Middle Ages, 39), p. 309-337.

WEMPLE S. F., *Women in Frankish Society. Marriage and the Cloister, 500 to 900*, Philadelphie, University of Pensylvania Press, 1981.

WERNER K.-F., « Quelques observations au sujet des débuts du duché de Normandie. Droit privé et institutions régionales », dans *Droit privé et institutions régionales. Études historiques offertes à Jean Yver*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 691-709.

WERNER K.-F., « Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du nord-est de la Gaule », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 62, 1976, p. 45-74.

WERNER K.-F., « Du nouveau sur un vieux thème. Les origines de la noblesse et de la chevalerie », *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus*, 1985, p. 186-199.

WERNER K.-F., « Gott, Herrscher und Historiograph. Der Geschichtsschreiber als Interpret des Wirkens Gottes in der Welt und Ratgeber der Könige (4. Bis 12. Jahrhundert) », dans Seibert H., Staab F., Hehl E.-D. (dir.), *Deus qui mutat tempora. Festschrift für Alfons Becker*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1987, p. 1-31.

WERNER K.-F., « Observations sur le rôle des évêques dans le mouvement de paix aux Xe et XIe siècles », dans Viola C. (dir.), *Mediaevalia christiana (XIe-XIIe siècles). Hommage à Raymonde Foreville*, Paris, Éditions universitaires, 1989, p. 155-195.

WERNER K.-F., « Formation et carrière des jeunes aristocrates jusqu'au Xe siècle », dans Duhamel-Amado C., Lobrichon G. (dir.), *Georges Duby. L'écriture de l'histoire*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996 (Bibliothèque du Moyen Âge), p. 295-306.

WERNER K.-F., *Naissance de la noblesse*, Paris, Fayard ; rééd. 1999.

WILMART A., « Les reliques de saint Ouen à Cantorbéry », *Analecta Bollandiana*, 51, 1933, p. 284-292.

WITTERN S., *Frauen, Heiligkeit und Macht. Lateinische Frauenviten aus dem 4. Bis 7. Jahrhundert*, Stuttgart-Weimar, J.-B. Metzler, 1994.

WOOD I., « The *Vita Columbani* and Merovingian Hagiography », *Peritia*, 1, 1982, p. 63-80.

WOOD I., *The Merovingian North Sea*, Alingsas 1983.

WOOD I., « Saint-Wandrille and its hagiography », dans Wood I., Loud G. A., Taylor J., *Church and Chronicle in the Middle Ages. Essays Presented to John Taylor*, Londres, Hambledon Press, 1991, p. 1-14.

WOOD I., *The Missionary Life. Saints and the Evangelisation of Europe (400-1050)*, Londres, Longman, 2001.

Table des matières

Volume 1

Remerciements p. 1

Introduction p. 3

Préliminaires
présentation des sources et traitement méthodologique p. 19

I/ Où et quand approcher les saints ? p. 21

II/ Nature des sources utilisées p. 23

II-1/ Contexte de production : l'activité des *scriptoria* du diocèse de Rouen au Moyen Âge p. 23

II-2/ Sources retenues p. 35

II-2-1/ Les calendriers liturgiques p. 35

II-2-2/ Les inventaires de reliques p. 40

II-2-3/ Les textes hagiographiques p. 42

II-2-4/ Les textes historiographiques p. 45

II-2-5/ La documentation diplomatique p. 48

II-2-6/ Les vocables p. 49

III-Inventaire des sources utilisées p. 51

III-1/ État de conservation des sources p. 51

III-2/ Les calendriers liturgiques p. 53

III-2-1/ Jumièges p. 55

III-2-2/ Fontenelle (Saint-Wandrille) p. 56

III-2-3/ Fécamp p. 57
III-2-4/ Saint-Ouen de Rouen p. 58
III-2-5/ La Trinité du Mont p. 59
III-2-6/ Le Bec p. 59
III-2-7/ Saint-Georges de Boscherville p. 59
III-2-8/ La cathédrale de Rouen p. 59
III-3/ les textes historio-hagiographiques p. 60
III-3-1/ Fontenelle (Saint-Wandrille) p. 60
III-3-2/ Jumièges p. 64
III-3-3/ Saint-Ouen de Rouen p. 67
III-3-4/ Fécamp p. 71
III-3-5/ Le Bec p. 73
III-3-6/ La Trinité du Mont de Rouen p. 74
III-3-7/ La cathédrale de Rouen p. 75
III-4/ Les inventaires de reliques p. 80
III-4-1/ Fontenelle (Saint-Wandrille) p. 80
III-4-2/ Saint-Ouen de Rouen p. 81
III-4-3/ Fécamp p. 82
III-4-4/ Jumièges p. 82
III-4-5/ Le Bec p. 83
III-4-6/ La cathédrale de Rouen p. 83
III-5/ La documentation diplomatique p. 84
III-5-1/ La documentation monastique p. 84
III-5-2/ Les actes des ducs p. 85
III-6/ Les vocables p. 86

Première partie
Impact des invasions scandinaves sur les cultes pratiqués dans le diocèse de Rouen avant la fondation de la principauté normande

p. 89

I/ État du culte des saints dans le diocèse de Rouen à la veille des invasions scandinaves p. 93

I-1 / Le culte des saints durant la basse Antiquité et le haut Moyen Âge p. 93

I-2 / Les saints honorés dans le diocèse de Rouen à l'époque pré-normande p. 99

I-2-1 / Les saints honorés au haut Moyen Âge recensés à travers les sources p. 99

I-2-2 / Développement des différents cultes dans le temps (VIIe-IXe siècles) p. 101

I-2-3 / Les modèles de sainteté p. 110

II/ L'impact des invasions scandinaves sur le culte des saints pratiqué dans le diocèse de Rouen p. 126

II-1 / Sources et *topos* p. 126

II-2 / Les itinéraires décrits p. 131

I-2-1 / Les reliques de saint Ouen p. 131

I-2-2 / Les reliques de Fontenelle p. 132

I-2-3 / Les reliques de Jumièges p. 134

I-2-4 / Les reliques des églises de Rouen p. 134

I-2-5 / Sainte Austreberte p. 135

I-2-6 / Sainte Honorine p. 136

II-3 / Une rupture dans le culte des saints ? p. 136

Deuxième partie
Les lendemains de la fondation de la principauté normande : restauration monastique, quête et mise en valeur de reliques

p. 161

La fondation de la principauté normande et la remise en état des structures ecclésiastiques du diocèse de Rouen p. 163

I/ Restauration monastique et quête de reliques dans le diocèse de Rouen p. 169

I-1 / le trésor de Saint-Ouen de Rouen p. 172
I-1-1 / Composition du trésor de reliques de Saint-Ouen de Rouen p. 173
I-1-2 / Constitution du trésor de reliques de Saint-Ouen p. 175
I-2 / Le trésor de Saint-Wandrille de Fontenelle p. 183
I-2-1 / Composition du trésor de Saint-Wandrille de Fontenelle p. 183
I-2-2 / Constitution du trésor de Saint-Wandrille de Fontenelle p. 187
I-3 / Le trésor de reliques de Jumièges p. 194
I-3-1 / Composition du trésor de reliques de Jumièges p. 194
I-3-2 / Constitution du trésor de reliques de Jumièges p. 195
I-4 / Le trésor de Fécamp p. 199
I-4-1 / Composition du trésor de Fécamp p. 200
I-4-2 / Constitution du trésor fécampois p. 205
I-5 / Le trésor de la Trinité du Mont de Rouen p. 211
I-5-1 / Composition du trésor de reliques de la Trinité du Mont p. 211
I-5-2 / Constitution du trésor de la Trinité du Mont p. 213
I-6 / Le trésor de l'abbaye du Bec p. 215
I-6-1 / Composition du trésor de l'abbaye du Bec p. 216
I-6-2 / Constitution du trésor de l'abbaye du Bec p. 219
I-7 / Le trésor de Saint-Michel du Tréport p. 221
I-8 / Analyse p. 222
I-8-1 / Reliques et restauration monastique p. 222

I-8-2 / Abbés « collectionneurs » p. 226
I-8-3 / Reliques et échanges commerciaux p. 226
I-8-4 / Reliques et patrimoine p. 227
I-8-5 / Reliques et réseaux de confraternité p. 228
I-8-6 / Reliques et amicitia p. 230
I-8-7 / Reliques et évolution de la spiritualité p. 232

II/ Mise en valeur des reliques acquises p. 235
II-1 / Saint-Ouen de Rouen : un sanctuaire aux grandes ambitions p. 238
II-1-1 / Mise en valeur du corps de saint Ouen p. 238
II-1-2 / Mise en valeur du corps de saint Nicaise p. 254
II-1-3 / Saint-Ouen de Rouen face au développement de cultes rivaux p. 258
II-2 / Un sanctuaire atypique : Fécamp p. 274
II-2-1 / Miracles, miraculés et rayonnement de Fécamp p. 274
II-2-2 / Des miracles sans reliques ? p. 287
II-3 / Un sanctuaire à vocation régionale : Fontenelle p. 294
II-3-1/ Après la redécouverte du corps de saint Vulfran, une mise en valeur tardive p. 294
II-3-2/ Portée du culte de saint Vulfran p. 297
II-3-3 / Un culte inscrit dans la durée p. 310
II-4 / Mise en valeur des reliques prises en charge par la Trinité du Mont de Rouen p. 315
III-4-1 / Mise en valeur des reliques de sainte Catherine p. 316
III-4-2 / Mise en valeur des reliques de sainte Austreberte p. 321
II-5 / Mise en valeur des reliques conservées par Jumièges p. 326
II-5 / Mise en valeur des reliques de saint Valentin p. 326
II-5-2 / Mise en valeur des reliques conservées à Duclair p. 333
II-6 / Une tentative manquée : le Bec p. 342
II-6-1 / Des saints abbés négligés p. 342
II-6-2 / Mise en valeur tardive des reliques de saint Nicolas p. 344

III / Hagiographie et société p. 361
III-1 / Distinction des sphères sacrée et laïque p. 361
III-2 / De nouveaux modèles de comportement proposés aux laïcs au service de la primauté de l'Église p. 365
III-3 / De nouveaux modèles de sainteté qui peinent à s'imposer dans les monastères bénédictins du diocèse de Rouen, tournés vers un « âge d'or » du monachisme p. 375

Troisième partie
Les usages politiques du culte des saints

p. 383
I-La politique des reliques des ducs normands p. 388
I-1 / Recension des interventions des ducs de Normandie dans les affaires liées aux reliques p. 388
I-1-1 / Rollon (911-v. 933) p. 388
I-1-2 / Guillaume Longue Épée (933-942) p. 391
I-1-3 / Richard Ier (942-996) p. 392
I-1-4 / Robert le Magnifique (1027-1035) p. 396
I-1-5 / Guillaume le Bâtard puis le Conquérant (1035-1087) p. 397
I-1-6 / Mathilde l'Emperesse (1135-1167) p. 405
I-1-7 / Henri II (1154-1189) p. 406
I-1-8 / Richard Cœur de Lion (1189-1199) p. 412
I-1-9 / Jean Sans Terre (1199-1204) p. 414
I-2 / Reliques et ethnogenèse : intégration des Scandinaves dans le monde franc p. 415
I-3 / Des reliques pour sacraliser un pouvoir en construction ou fragilisé p. 420
I-3-1 / Légitimer a posteriori l'installation du nouveau maître du comté de Rouen à la tête de la principauté normande p. 420
I-3-2 / Affermir le principe dynastique sous les Richardides p. 422
I-3-3 / Légitimer une conquête sous Guillaume le Conquérant p. 426
I-3-4 / Légitimer la prise de pouvoir des Plantagenêts et surmonter les difficultés du règne d'Henri II p. 431

III-4 / Reliques et territoires p. 439
III-4-1 / Des reliques en provenance de Normandie occidentale p. 440
III-4-2/ Des reliques en provenance de l'Évrecin p. 445
III-4-3 / Des reliques en provenance du Vexin p. 448
III-4-4 / Des reliques pour sacraliser la mainmise de Guillaume le Bâtard sur la Normandie moyenne p. 452
III-4-5 / Des reliques pour sacraliser un espace trans-Manche p. 454
III-5/ Reliques et réforme de l'Église p. 458

II-L'aristocratie et le culte des saints p. 472
II-1 / La dévotion des Crespin à la Vierge p. 472
II-1-1 / L'œuvre de Miles Crespin p. 472
II-1-2 / Les Crespin et la Vierge du Bec p. 477
II-1-3 / Un texte qui soutient la patrimonialisation de l'honneur de Neaufles p. 484
II-1-4 / Un texte qui défend les intérêts de l'abbaye du Bec p. 487
II-2 / Les Giffard et sainte Foy p. 489
II-2-1 / Le miracle de sainte Foy p. 490
II-2-2 / Les Giffard et la manipulation du sacré p. 491
II-3 / L'aristocratie du duché, vecteur de diffusion du culte des saints ? p. 497
II-3-1/ Recensions des mentions d'aristocrates usant du sacré dans nos sources p. 497
II-3-2/ Des motivations difficiles à cerner faute de sources complémentaires p. 499
II-3-3/ Des saints mis au service de l'enracinement territorial d'un lignage p. 501
II-3-4/ Des dévotions liées aux fonctions des aristocrates : de l'usage des saints guerriers p. 507
II-3-5/ Les aristocrates : vecteurs de diffusion des cultes ? p. 509

Conclusion générale p. 513

Liste des abréviations p. 521

Sources et bibliographie p. 525

I-Sources p. 525

I-1/ Sources originales p. 525

I-2/ Sources imprimées p. 527

II-Bibliographie p. 532

Volume 2 : annexes

Annexe n° 1 : translations des reliques de Saint-Ouen et des reliques du Vexin aux IXe-Xe siècles

Annexe n° 2 : translations des reliques de l'abbaye de Fontenelle aux IXe-Xe siècles

Annexe n° 3 : translations des reliques de l'abbaye de Jumièges au IXe siècle

Annexe n° 4 : translations des reliques de la cathédrale de Rouen au IXe siècle

Annexe n° 5 : translations des reliques de sainte Austreberte au IXe siècle

Annexe n° 6 : translation des reliques de sainte Honorine au IXe siècle

Annexe n° 7 : provenance des miraculés invoquant saint Ouen

Annexe n° 8 : les miraculés cités dans les *Miracula* de Fécamp

Annexe n° 9 : les miraculés cités dans l'*Inventio et miracula sancti Vulfranni* et dans les *Miracula sancti Vulfranni*

Annexe n° 10 : origine des miraculés mentionnés dans les *Miracula sanctae Catharinae*

Annexe n° 11 : origine des miraculés invoquant sainte Austreberte

Annexe n° 12 : origine des miraculés mentionnés dans les *Miracula sancti Pauli, Clari et Cyriaqui*

Annexe n° 13 : origine des miraculés mentionnés dans les *Miracula sancti Nicholai*

Annexe n° 14 : translations de reliques sous le principat de Rollon

Annexe n° 15 : translations de reliques sous le principat de Guillaume Longue Épée

Annexe n° 16 : translations de reliques sous le principat de Richard Ier

Annexe n° 17 : translation de reliques sous le principat de Robert le Magnifique.

Annexe n° 18 : translations de reliques sous le principat de Guillaume

Annexe n° 19 : translation de reliques due à Richard Cœur de Lion

Annexe n° 20 : translation de reliques due à Jean sans Terre

Annexe n° 21 : transcription de l'inventaire des reliques de Fontenelle réalisé par Dom Guillaume La Vieille (1508)

Annexe n° 22 : transcription de l'inventaire des reliques de Fontenelle réalisé par Jean Papeleray (1510)

Annexe n° 23 : transcription de l'inventaire des reliques de Saint-Ouen de Rouen pillées en 1562

Annexe n° 24 : calendrier liturgique de l'abbaye du Bec

Annexe n° 25 : calendriers liturgiques de la cathédrale de Rouen

Annexe n° 26 : calendriers liturgiques de l'abbaye de Fécamp

Annexe n° 27 : calendriers liturgiques de l'abbaye de Fontenelle

Annexe n° 28 : calendriers liturgiques de l'abbaye de Jumièges

Annexe n° 29 : calendrier liturgique de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville

Annexe n° 30 : calendriers liturgiques de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen

Annexe n° 31 : calendrier liturgique de l'abbaye de la Trinité du Mont